LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Exposé des motifs

Suite à l'entrée en vigueur du règlement grand-ducal du 16 juin 2022 déterminant les différentes branches, les niveaux, la durée des cours, les programmes d'études et d'examens ainsi que les modalités d'obtention, de délivrance et de nomenclature des diplômes et certificats dans l'enseignement musical, plusieurs ajustements se sont révélés nécessaires.

Le présent projet de règlement grand-ducal vise donc à intégrer les recommandations et demandes de modifications d'ordre pédagogique formulées par la commission consultative des programmes de l'enseignement musical, dans le but d'améliorer le parcours d'apprentissage des élèves au sein des établissements d'enseignement musical.

Par ailleurs, des adaptations supplémentaires sont prévues afin d'assurer une plus grande cohérence entre les branches similaires, notamment en matière de conditions d'admission, d'organisation des programmes et de durée hebdomadaire des cours.

Enfin, dans un souci d'uniformité et de lisibilité, l'ensemble des annexes a été révisé et harmonisé.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 16 juin 2022 déterminant les différentes branches, les niveaux, la durée des cours, les programmes d'études et d'examens, les modalités d'obtention, de délivrance et de nomenclature des diplômes et certificats, ainsi que les modalités de transition entre les différents niveaux et les établissements dans l'enseignement musical

Nous Guillaume, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la loi du 27 mai 2022 portant organisation de l'enseignement musical dans le secteur communal, et notamment son article 8 ;

Le Conseil d'État entendu ;

Sur le rapport du Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, et après délibération du Gouvernement en conseil ;

Arrêtons :

Art. 1er. À l'article 1er du règlement grand-ducal modifié du 16 juin 2022 déterminant les différentes branches, les niveaux, la durée des cours, les programmes d'études et d'examens, les modalités d'obtention, de délivrance et de nomenclature des diplômes et certificats, ainsi que les modalités de transition entre les différents niveaux et les établissements dans l'enseignement musical, sont apportées les modifications suivantes :

1° Les points 16° et 19° sont supprimés ;

2° Au point 20°, les mots « et les gros cuivres » sont remplacés par ceux de «, l'euphonium et le tuba basse ».

Art. 2. À l'article 2, paragraphe 5, alinéa 2, du même règlement, le point 2° est supprimé.

Art. 3. À l'article 4 du même règlement sont apportées les modifications suivantes :

1° Au paragraphe 1er, le mot « trois » est remplacé par celui de « deux » ;

2° Au point 2°, le point-virgule est remplacé par un point ;

3° Le point 3° est supprimé.

Art. 4. À l'article 5, paragraphe 1er, du même règlement, sont apportées les modifications suivantes :

1° À la phrase liminaire, le mot « huit » est remplacé par le mot « cinq » et le mot « trois » est remplacé par le mot « deux » ;

2° Au point 1° sont apportées les modifications suivantes :

a) À la lettre b), le mot « quatre-vingt-dix » est remplacé par le mot « soixante » et les mots «, dont trente minutes de partie libre à définir par l'établissement » sont supprimés ;

b) À la lettre c), les mots « cent vingt » sont remplacés par les mots « quatre-vingt-dix » et les mots « , dont trente minutes de partie libre à définir par l'établissement » sont supprimés ;

c) À la lettre d), les mots « , dont trente minutes de partie libre à définir par établissement » sont supprimés ;

d) Entre les alinéas 4 et 5, est inséré un nouvel alinéa qui prend la teneur suivante :

« À la fin de la « formation musicale 2 » ou de la « formation musicale accélérée 1 », tout élève ayant réussi à l'évaluation de ses compétences conformément au programme d'études qui est organisée par l'établissement peut accéder « à la formation musicale 3 » ou à la « formation musicale accélérée 2 ». À défaut de réussite de l'évaluation, l'établissement peut décider d'un allongement d'une année de l'élève. » ;

e) À l'alinéa 6, la lettre d) est supprimée ;

3° Au point 2° sont apportées les modifications suivantes :

a) À l'alinéa 1er, première phrase, les mots « un cycle de deux années d'études, dénommées « formation musicale 5 moyen » et « formation musicale 6 moyen » sont remplacés par les mots « une année d'études, dénommée « formation musicale 5 » ;

b) À l'alinéa 1er, seconde phrase, les mots « le passage et » sont supprimés et les mots « 6 moyen » sont remplacés par le chiffre « 5 » ;

c) À l'alinéa 2 sont apportées les modifications suivantes :

i) À la phrase liminaire, les mots « en division moyenne ou en division moyenne spécialisée, » sont insérés entre les mots « ou poursuivre » et le mot « soit » ;

ii) Entre les lettres a) et b), est insérée une nouvelle lettre a*bis*) libellée comme suit :

« a*bis*) la formation instrumentale jazz visée à l'article 32 ; » ;

iii) À la lettre e), le point final est remplacé par un point-virgule et il est ajouté une nouvelle lettre f) libellée comme suit :

« f) le chant jazz visé à l'article 41. » ;

4° Le point 3° est supprimé.

Art. 5. À l'article 6, paragraphe 1er, du même règlement, sont apportées les modifications suivantes :

1° À la phrase liminaire, le mot « trois » est remplacé par le mot « cinq » ;

2° Au point 1° sont apportées les modifications suivantes :

a) À l'alinéa 1er, les mots « une année d'étude, dénommée « moyen spécialisé 1 » sont remplacés par les mots « trois années d'études, dénommées « moyen spécialisé 1 », « moyen spécialisé 2 » et « moyen spécialisé 3 » » ;

3° Entre les alinéas 1er et 2, est inséré un nouvel alinéa qui prend la teneur suivante :

« Par dérogation au point 1°, une division moyenne spécialisée accélérée peut s'étendre sur un cycle de deux années d'études, sur décision de l'établissement, dont les niveaux et leur durée respective sont les suivants : « moyen spécialisé accéléré 1 », « moyen spécialisé accéléré 2 » avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de cent quatre-vingts minutes. ».

Art. 6. À l'article 7, paragraphe 1er, du même règlement, sont apportées les modifications suivantes :

1° Au point 1°, alinéa 4, lettre b), le mot « visée » est remplacé par le mot « visé » ;

2° Au point 2°, alinéa 2, entre les mots « poursuivre » et « soit » sont ajoutés les mots « en division moyenne ou en division moyenne spécialisée, » ;

3° Au point 3° sont supprimés les alinéas 2 et 3.

Art. 7. À l'article 9, paragraphe 1er, du même règlement, l'alinéa 2 est remplacé par le libellé suivant :

« Est admissible au cours, tout élève ayant obtenu au moins le certificat de la division inférieure de la formation musicale prévu à l'article 5. ».

Art. 8. À la suite de l'article 10, paragraphe 1er, point 1°, alinéa 1er, du même règlement, il est ajouté un nouvel alinéa 2 libellé comme suit :

« Est admissible au cours, tout élève ayant obtenu au moins le certificat de la division inférieure de la formation musicale prévu à l'article 5. ».

Art. 9. À l'article 11, paragraphe 1er, du même règlement, l'alinéa 2 est remplacé par l'alinéa suivant :

« Est admissible au cours, tout élève ayant obtenu le certificat de la division inférieure de la formation musicale prévu à l'article 5. ».

Art. 10. À l'article 12, paragraphe 1er, point 1°, alinéa 2, du même règlement, les mots « ou de la division moyenne spécialisée » sont supprimés.

Art. 11. À la suite de l'article 13, paragraphe 1er, point 1°, alinéa 1er, du même règlement, il est ajouté un alinéa 2 nouveau, libellé comme suit :

« Est admissible au cours, tout élève ayant obtenu le certificat de la division inférieure de la formation musicale prévu à l'article 5. ».

Art. 12. À l'article 15, paragraphe 1er, point 1°, alinéa 2, du même règlement, les mots « ou de la division moyenne spécialisée » sont supprimés.

Art. 13. À la suite de l'article *17bis* du même règlement, il est inséré un chapitre XII nouveau, libellé comme suit :

« **Chapitre XII - Initiation aux écritures**

Art. 17*ter*.

(1) Le cours d'initiation aux écritures comprend trois années d'études en degré inférieur, dénommées « inférieur 1 », « inférieur 2 » et « inférieur 3 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes. Il est clôturé par l'obtention du certificat du degré inférieur.

Est admissible au cours d'initiation aux écritures, tout élève ayant obtenu au moins le certificat de la division inférieure de la formation musicale prévu à l'article 5.

(2) L'organigramme et le programme d'études du cours d'initiation aux écritures figurent aux annexes A.1.3. et A.1.3.12. ».

Art. 14. À l'article 30 du même règlement sont apportées les modifications suivantes :

1° Au paragraphe 1er sont apportées les modifications suivantes :

a) Le mot « quatre » est remplacé par le mot « huit » ;

b) Le mot « et » entre les mots « « année 3 » » et « « année 4 » » est remplacé par une virgule ;

c) Après les mots « « année 4 » » sont ajoutés les mots «, « année 5 », « année 6 », « année 7 » et « année 8 ». » ;

2° Au paragraphe 2, alinéa 1er, sont apportées les modifications suivantes :

a) Entre le mot « en » et le mot « division » sont insérés les mots « éveil instrumental ou en » ;

b) Le mot « premier » et remplacé par le mot « deuxième ».

Art. 15. À la suite de l'article 30 du même règlement, l'intitulé « Section II – Ensemble homophone » est supprimé.

Art. 16. L'article 31 du même règlement est abrogé.

Art. 17. À l'article 39, paragraphe 1er, du même règlement, sont apportées les modifications suivantes :

1° L'alinéa 1er est modifié comme suit :

a) Le mot « quatre » est remplacé par le mot « huit » ;
b) Le mot « et » entre les mots « « année 3 » » et « « année 4 » » est remplacé par une virgule ;
c) Après les mots « « année 4 » » sont ajoutés les mots «, « année 5 », « année 6 », « année 7 » et « année 8 » » ;

2° À l'alinéa 2, les mots « premier cycle dans une des trois branches » sont remplacés par les mots « deuxième cycle ou du certificat du degré moyen dans une des six branches ».

Art. 18. À l'article 44, paragraphe 1er, du même règlement, sont apportées les modifications suivantes :

1° Au point 1°, alinéa 2, entre les mots « du premier cycle » et les mots « , soit en formation instrumentale » sont insérés les mots « ou du certificat du degré inférieur » ;

2° Au point 2°, alinéa 2, sont apportées les modifications suivantes :

a) Entre les mots « du deuxième cycle » et les mots « , soit en formation instrumentale » sont insérés les mots « ou du certificat du degré moyen » ;

b) Entre les mots « soit en chant classique, » et les mots « soit en chant rock/pop » sont insérés les mots « soit en chant grégorien, » ;

3° Au point 3°, alinéa 2, entre les mots « du premier prix » et les mots « , soit dans une branche » sont insérés les mots « ou du certificat du degré supérieur ».

Art. 19. À l'article 45, paragraphe 1er, du même règlement, sont apportées les modifications suivantes :

1° Au point 1° sont apportées les modifications suivantes :

a) À l'alinéa 2, les mots « ou de la formation musicale jazz » sont insérés entre les mots « formation musicale » et les mots « , jusqu'à l'obtention du certificat » ;

b) Les alinéas 3 à 5 sont supprimés ;

2° Au point 3°, l'alinéa 2 est supprimé.

Art. 20. À la suite de l'article 45 du même règlement, l'intitulé « Chapitre Ier - Formation musicale pour adultes » du titre XII est supprimé.

Art. 21. L'article 46 du même règlement est abrogé.

Art. 22. À l'article 56, paragraphe 1er, point 1°, alinéa 2, du même règlement, les mots « ayant obtenu au moins le diplôme du premier cycle de » sont remplacés par les mots « inscrit au cours de ».

Art. 23. À la suite de l'article 61 du même règlement, l'intitulé « Chapitre Ier - Cours d'entraînement facultatifs » du titre II est supprimé.

Art. 24. L'article 62 du même règlement est abrogé.

Art. 25. À l'article 64, paragraphe 1er, du même règlement, sont apportées les modifications suivantes :

1° Au point 1° sont apportées les modifications suivantes :

a) À la lettre a), la première phrase est remplacée par le libellé suivant :
« le premier cycle comprend trois années d'études, dénommées « inférieur 1 », « inférieur 2 » et « inférieur 3 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de cent quatre-vingts minutes. » ;

b) À la lettre b) sont apportées les modifications suivantes :

i) La lettre i) est remplacée par le libellé suivant :

« i) « inférieur 4 » avec un cours d'une durée de cent quatre-vingts minutes » ;

ii) La lettre ii) est remplacée par le libellé suivant :

« ii) « inférieur 5 » avec un cours d'une durée de deux cent dix minutes » ;

iii) À la lettre iii), la première phrase est remplacée par le libellé suivant :

« « inférieur 6 » avec un cours d'une durée de deux-cent-soixante-dix minutes. »

2° Au point 2°, alinéa 1er, les deux premières phrases sont remplacées par la phrase suivante :

« 2° la division moyenne qui comprend trois années d'études, dénommées « moyen 1 », « moyen 2 » et « moyen 3 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de deux-cent-quarante minutes. » ;

3° Au point 3°, alinéa 1er, les deux premières phrases sont remplacées par la phrase suivante :

« 3° la division moyenne spécialisée qui comprend trois années d'études, dénommées « moyen spécialisé 1 », « moyen spécialisé 2 » et « moyen spécialisé 3 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de deux-cent-soixante-dix minutes. » ;

4° Au point 4°, alinéa 1er, les deux premières phrases sont remplacées par la phrase suivante :

« 4° la division supérieure qui comprend deux années d'études, dénommées « supérieur 1 » et « supérieur 2 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de trois-cent-soixante minutes. ».

Art. 26. À l'article 65, paragraphe 1er, du même règlement, sont apportées les modifications suivantes :

1° Au point 1°, alinéa 1er, sont apportées les modifications suivantes :

a) À la lettre a), la première phrase est remplacée par la phrase suivante :

« a) le premier cycle qui comprend trois années d'études, dénommées « inférieur 1 », « inférieur 2 » et « inférieur 3 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de cent-quatre-vingts minutes. » ;

b) À la lettre b) sont apportées les modifications suivantes :

i) La lettre i) est remplacée par le libellé suivant :

« i) « inférieur 4 » avec un cours d'une durée de cent-quatre-vingts minutes » ;

ii) À la lettre ii), la première phrase est remplacée par la phrase suivante :

« ii) « inférieur 5 » avec un cours d'une durée de deux-cent-soixante-dix minutes. » ;

2° Au point 2°, alinéa 1er, la première phrase est remplacée par la phrase suivante :

« 2° la division moyenne qui comprend trois années d'études, dénommées « moyen 1 », « moyen 2 » et « moyen 3 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de deux-cent-quarante minutes. » ;

3° Au point 3°, alinéa 1er, la première phrase est remplacée par la phrase suivante :

« 3° la division moyenne spécialisée comprend trois années d'études, dénommées « moyen spécialisé 1 », « moyen spécialisé 2 » et « moyen spécialisé 3 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de deux-cent-soixante-dix minutes. » ;

4° Au point 4°, alinéa 1er, la première phrase est remplacée par la phrase suivante :

« 4° la division supérieure qui comprend deux années d'études, dénommées « supérieur 1 » et « supérieur 2 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de trois-cent-soixante minutes. ».

Art. 27. À l'article 66, paragraphe 1er, du même règlement, sont apportées les modifications suivantes :

1° Au point 1°, alinéa 1er, sont apportées les modifications suivantes :

a) À la lettre a), la première phrase est remplacée par la phrase suivante :
« a) le premier cycle qui comprend trois années d'études, dénommées « inférieur 1 », « inférieur 2 » et « inférieur 3 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de cent-quatre-vingts minutes. » ;

b) À la lettre b) sont apportées les modifications suivantes :

i) La lettre i) est remplacée par le libellé suivant :

« i) « inférieur 4 » avec un cours d'une durée de cent-quatre-vingts minutes » ;

ii) À la lettre ii), la première phrase est remplacée par la phrase suivante :

« ii) « inférieur 5 » avec un cours d'une durée de deux-cent-soixante-dix minutes. » ;

2° Au point 2°, alinéa 1er, la première phrase est remplacée par la phrase suivante :

« 2° la division moyenne qui comprend trois années d'études, dénommées « moyen 1 », « moyen 2 » et « moyen 3 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de deux-cent-quarante minutes. » ;

3° Au point 3°, alinéa 1er, la première phrase est remplacée par la phrase suivante :

« 3° la division moyenne spécialisée qui comprend trois années d'études, dénommées « moyen spécialisé 1 », « moyen spécialisé 2 » et « moyen spécialisé 3 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de deux-cent-soixante-dix minutes. » ;

4° Au point 4°, alinéa 1er, la première phrase est remplacée par la phrase suivante :

« 4° la division supérieure qui comprend deux années d'études, dénommées « supérieur 1 » et « supérieur 2 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de trois-cent-soixante minutes. ».

Art. 28. À l'article 68*bis*, paragraphe 1er, du même règlement, sont apportées les modifications suivantes :

1° Au point 2°, lettre a), première phrase, le mot « soixante » est remplacé par celui de « quatre-vingt-dix » ;

2° Au point 3°, lettre a), première phrase, le mot « soixante » est remplacé par celui de « quatre-vingt-dix ».

Art. 29. À l'article 70, paragraphe 1er, alinéa 2, du même règlement, sont apportées les modifications suivantes :

1° Au point 6°, les mots « gros cuivres » sont remplacés par le mot « euphonium » et le point final est remplacé par un point-virgule ;

2° Après le point 6°, est ajouté un nouveau point 7° qui prend la teneur suivante :

« 7° tuba basse. ».

Art. 30. À l'article 72 du même règlement sont apportées les modifications suivantes :

1° Au paragraphe 3, sont apportées les modifications suivantes :

a) À l'alinéa 1er sont apportées les modifications suivantes :

i) À la phrase liminaire, les mots « deux épreuves : » sont remplacés par les mots « une épreuve publique » ;

ii) Les points 1° et 2° sont supprimés ;

b) À l'alinéa 2, les mots « écrite à huis clos et une épreuve orale » sont supprimés ;

2° Au paragraphe 4, alinéa 2, les mots « de la note de l'épreuve technique à huis clos » sont remplacés par les mots « de la note d'évaluation attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement » ;

3° Au paragraphe 5, alinéa 1er, les mots « Chaque épreuve » sont remplacés par les mots « L'épreuve publique ».

Art. 31. À l'article 75, paragraphe 2, alinéa 3, du même règlement, sont apportées les modifications suivantes :

1° À la première phrase, le mot « spécialisée » est remplacé par les mots «, ou équivalent, » ;

2° À la deuxième phrase, sont apportées les modifications suivantes :

a) Le mot « musical-solfège » est remplacé par celui de « musicale-solfège » ;
b) Aux points 1° et 3°, le mot « spécialisée » est supprimé.

Art. 32. À l'article 77 du même règlement sont apportées les modifications suivantes :

1° Au paragraphe 3 sont apportées les modifications suivantes :

a) À la phrase liminaire, les mots « deux épreuves : » sont remplacés par les mots « une épreuve publique » ;

b) Les points 1° et 2° sont supprimés ;

2° Au paragraphe 4, alinéa 2, les mots « de la note de l'épreuve technique à huis clos » sont remplacés par les mots « de la note d'évaluation attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement » ;

3° Au paragraphe 5, alinéa 1er, les mots « Les épreuves ont » sont remplacés par les mots « L'épreuve publique a ».

Art. 33. À l'article 80, paragraphe 2, du même règlement, les alinéas 3 à 5 sont supprimés.

Art. 34. À l'article 81 du même règlement sont apportées les modifications suivantes :

1° Au paragraphe 1er sont apportées les modifications suivantes :

a) À l'alinéa 1er sont apportées les modifications suivantes :

i) À la phrase liminaire, les mots « deux épreuves : » sont remplacés par les mots « une épreuve publique » ;

ii) Les points 1° et 2° sont supprimés ;

b) Entre les alinéas 1er et 2, est inséré un nouvel alinéa libellé comme suit :

« Toutefois, dans le cadre de la formation musicale-solfège, l'examen pour l'obtention du diplôme supérieur comporte une épreuve écrite à huis clos et une épreuve orale à huis clos. » ;

2° Au paragraphe 2 sont apportées les modifications suivantes :

a) À l'alinéa 1er, les mots « Les épreuves sont cotées chacune » sont remplacés par les mots « L'épreuve publique est cotée » ;

b) L'alinéa 2 est supprimé ;

3° Au paragraphe 3, alinéa 1er, entre la deuxième et la troisième phrase est insérée une nouvelle phrase prenant la teneur suivante :

« Le président du jury ne peut attribuer de note aux élèves. ».

Art. 35. À l'article 82 du même règlement sont apportées les modifications suivantes :

1°Au paragraphe 1er, sont apportées les modifications suivantes :

a) À la première phrase, les mots « à chaque épreuve » sont supprimés ;

b) La troisième phrase est supprimée ;

2° Le paragraphe 5 est abrogé ;

3° Au paragraphe 6, première phrase, le mot « respective » est supprimé.

Art. 36. À l'article 83 du même règlement sont apportées les modifications suivantes :

1° Au paragraphe 1er, le nombre « 19 » est remplacé par le chiffre « 3 » ;

2° Au paragraphe 2, point 2°, le mot « quatre-vingt-dix » est remplacé par le mot « cinquante ».

Art. 37. À l'article 84 du même règlement sont apportées les modifications suivantes :

1° Le paragraphe 1er est remplacé par le libellé suivant :

« (1) Pour les branches pour lesquelles des dispositions spécifiques sont prévues, le curriculum comprend des branches secondaires. L'élève choisit les branches secondaires de sorte à atteindre les unités de valeur prévues à l'article 83, paragraphe 2. » ;

2° Au paragraphe 2, alinéa 2, les mots « A, B ou C » sont supprimés ;

3° Le paragraphe 3 est remplacé comme suit :

« (3) Pour l'obtention du diplôme du premier prix, un nombre minimal de cinquante unités de valeur est requis par l'élève. Dès que l'élève remplit toutes les conditions pour l'obtention du diplôme du premier prix, le directeur du conservatoire communique le curriculum détaillé de l'élève au commissaire du Gouvernement, comprenant la note finale de l'examen pour l'obtention du diplôme du premier prix de la branche principale, ainsi que les branches secondaires avec les unités de valeur respectives, pour contrôle et validation, avant de décerner le diplôme du premier prix à l'élève. » ;

4° Au paragraphe 4 sont apportées les modifications suivantes :

a) Le mot « quatre-vingt-dix » est remplacé par le mot « cinquante » ;

b) Les mots « en respectant la répartition minimale suivante : parmi les branches secondaires A, l'élève fait un choix qui doit correspondre à au moins vingt-cinq unités de valeur et parmi les branches secondaires B, l'élève fait un choix qui doit correspondre à au moins dix unités de valeur » sont supprimés ;

5° Le paragraphe 5 est abrogé ;

6° Au paragraphe 7, le nombre « 19 » est remplacé par le chiffre « 3 ».

Art. 38. À l'article 86 du même règlement, le mot « valeurs » est remplacé par le mot « valeur ».

Art. 39. Les annexes A et B du même règlement sont remplacées par les annexes A et B du présent règlement.

Art. 40. Par dérogation à la nouvelle disposition de l'article 5, paragraphe 1er, point 2°, alinéa 2, l'élève ayant terminé soit l'année d'études dénommée « formation musicale 5 moyen », soit l'année d'études dénommée « formation musicale 5 moyen spécialisé » pendant l'année scolaire 2025/2026, peut, entamer ou poursuivre en division moyenne ou en division moyenne spécialisée, ses études dans l'une des branches suivantes :

1° la formation instrumentale ;

2° la formation instrumentale jazz ;

3° le chant classique ;

4° le chant rock/pop ;

5° le chant baroque ;

6° le chant musical ;

7° le chant jazz.

Art. 41. Le présent règlement entre en vigueur le 1er septembre 2026.

Art. 42. Le ministre ayant l'Enseignement musical dans ses attributions est chargé de l'exécution du présent règlement qui sera publié au Journal officiel du Grand-Duché de Luxembourg.

Annexes :

A. Programmes d'études

B. Dispositions spécifiques

Table des matières

A. Liste des branches de l'enseignement musical 1

A.1.1. Organigramme formation musicale 6

A.1.1.1. Éveil musical 7

Vorwort ..... **Erreur ! Signet non défini.**

I. Pädagogischer Ansatz ..... **Erreur ! Signet non défini.**

1) Grundprinzipien: Wahrnehmen – Erarbeiten – Gestalten **Erreur ! Signet non défini.**

2) Die fünf Kompetenzbereiche **Erreur ! Signet non défini.**

3) Ganzheitliche Entwicklungsfaktoren **Erreur ! Signet non défini.**

4) Elternarbeit **Erreur ! Signet non défini.**

II. Kompetenzbereiche ..... **Erreur ! Signet non défini.**

1) Hören **Erreur ! Signet non défini.**

2) Bewegen **Erreur ! Signet non défini.**

3) Singen und Sprechen **Erreur ! Signet non défini.**

4) Musizieren **Erreur ! Signet non défini.**

5) Symbolisieren und Visualisieren **Erreur ! Signet non défini.**

III. Material ..... **Erreur ! Signet non défini.**

IV. Literaturliste ..... **Erreur ! Signet non défini.**

V . Quellenangaben: ..... **Erreur ! Signet non défini.**

A.1.1.2. Formation musicale 25

Lignes directrices pédagogiques ..... **Erreur ! Signet non défini.**

FM 1 ..... **Erreur ! Signet non défini.**

FM 2 ..... **Erreur ! Signet non défini.**

FM 3 ..... **Erreur ! Signet non défini.**

FM 4 ..... **Erreur ! Signet non défini.**

FM 5 ..... **Erreur ! Signet non défini.**

A.1.1.3. Formation musicale-solfège 34

DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE 34

Moyen spécialisé 1 et moyen spécialisé 2 34

Moyen spécialisé 3 43

DIVISION SUPÉRIEURE 47

A.1.2. Organigramme formation musicale jazz 51

A.1.2.1. Formation musicale jazz 52
DIVISION INFÉRIEURE 52
FM jazz 1 53
FM jazz 2 54
FM jazz 3 54
FM jazz 4 55
DIVISION MOYENNE 56
DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE 58
A.1.3. Organigramme théorie musicale et écritures 60
A.1.3.1. Histoire de la musique 65
A.1.3.2. Culture musicale-cours d'écoute 67
A.1.3.3. Harmonie 68
DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE 68
DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE 68
DIVISION MOYENNE 69
DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE 69
DIVISION SUPÉRIEURE 70
A.1.3.4. Analyse musicale 71
Degré inférieur 71
Degré moyen 71
Degré supérieur 72
A.1.3.5. Composition 73
DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE 73
DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE 74
DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE 74
DIVISION SUPÉRIEURE 75
A.1.3.6. Contrepoint 76
DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE 76
DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE 76
DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE 77
DIVISION SUPÉRIEURE 77
A.1.3.7. Fugue 78
DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE 78
DIVISION SUPÉRIEURE 78
A.1.3.8. Instrumentation et Orchestration 79
DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE 79
DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE 80
DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE 80

DIVISION SUPÉRIEURE 81
A.1.3.9. Harmonie pratique 82
Accordéon 82
Piano 85
A.1.3.10. Informatique musicale et création 87
DEGRÉ INFÉRIEUR 87
DEGRÉ MOYEN 88
A. Travail à l'image : 88
B. Production et « Songwriting » 89
C. « Programmation musicale » 89
D. « Gravure et pédagogie assistée par ordinateur » 90
A.1.3.11. Ars musica 91
A.1.3.12. Initiation aux écritures 94
A.1.4. Organigramme théorie musicale jazz 96
A.1.4.1. Histoire du jazz 98
A.1.4.1. Harmonie jazz 104
DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE 104
DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE 104
DIVISION MOYENNE 105
DIVISION MOYENNE SPECIALISÉE 106
DIVISION SUPÉRIEURE 106
A.1.4.1. Analyse jazz 107
Degré inférieur 109
Degré moyen 109
Degré supérieur 109
A.1.4.4. Composition et arrangement jazz 118
DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE 118
DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE 119
DIVISION SUPÉRIEURE 120
A.1.5. Organigramme formation instrumentale 122
A.1.5.1.1. Piano 128
EVEIL INSTRUMENTAL 128
DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE 128
DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE 133
DIVISION MOYENNE 137
DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE 140
DIVISION SUPÉRIEURE 144
A.1.5.1.2. Orgue 145

EVEIL INSTRUMENTAL 145
DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE 145
DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE 146
DIVISION MOYENNE 148
DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE 149
DIVISION SUPÉRIEURE 151
A.1.5.1.3. Clavecin 153
EVEIL INSTRUMENTAL 153
DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE 153
DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE 155
DIVISION MOYENNE 157
DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE 159
DIVISION SUPÉRIEURE 162
A.1.5.1.4. Keyboard 165
EVEIL INSTRUMENTAL 165
DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE 165
DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE 167
A.1.5.1.5. Carillon 170
DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE 170
DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE 172
DIVISION MOYENNE 173
A.1.5.1.6. Accordéon 175
EVEIL INSTRUMENTAL 175
DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE 175
DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE 177
DIVISION MOYENNE 179
DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE 180
DIVISION SUPÉRIEURE 182
A.1.5.1.7. Harpe 183
EVEIL INSTRUMENTAL 183
DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE 183
DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE 184
DIVISION MOYENNE 186
DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE 187
DIVISION SUPÉRIEURE 189
A.1.5.1.8. Violon 190
EVEIL INSTRUMENTAL 190
DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE 190

DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE 192
DIVISION MOYENNE 194
DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE 196
DIVISION SUPÉRIEURE 199
Catalogue général 199
A.1.5.1.9. Violon-alto 207
EVEIL INSTRUMENTAL 207
DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE 207
DIVISION INFÉRIEURE - 2e cycle 209
DIVISION MOYENNE 211
DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE 213
DIVISION SUPÉRIEURE 215
Catalogue général 216
A.1.5.1.10. Violoncelle 220
EVEIL INSTRUMENTAL 220
DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE 220
DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE 222
DIVISION MOYENNE 224
DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE 227
DIVISION SUPÉRIEURE 229
Catalogue général 230
A.1.5.1.11. Contrebasse à cordes 233
EVEIL INSTRUMENTAL 233
DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE 233
DIVISION INFÉRIEURE – 2e cycle 235
DIVISION MOYENNE 237
DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE 240
DIVISION SUPÉRIEURE 242
A.1.5.1.12. Mandoline 244
EVEIL INSTRUMENTAL 244
DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE 244
DIVISION INFÉRIEURE – 2e cycle 246
DIVISION MOYENNE 249
DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE 251
DIVISION SUPÉRIEURE 254
A.1.5.1.13. Viole de gambe dessus 255
EVEIL INSTRUMENTAL 255

DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE 255
DIVISION INFÉRIEURE – 2e cycle 257
DIVISION MOYENNE 260
DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE 262
DIVISION SUPÉRIEURE 264
A.1.5.1.14. Viole de gambe basse 265
EVEIL INSTRUMENTAL 265
DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE 265
DIVISION INFÉRIEURE – 2e cycle 267
DIVISION MOYENNE 270
DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE 272
DIVISION SUPÉRIEURE 275
A.1.5.1.15. Guitare classique 276
EVEIL INSTRUMENTAL 276
DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE 276
DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE 279
DIVISION MOYENNE 284
DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE 290
DIVISION SUPÉRIEURE 298
A.1.5.1.16. Guitare électrique 300
EVEIL INSTRUMENTAL 300
DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE 300
DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE 302
DIVISION MOYENNE 305
DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE 307
DIVISION SUPÉRIEURE 310
A.1.5.1.17. Guitare basse 311
DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE 311
DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE 317
DIVISION MOYENNE 319
DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE 321
DIVISION SUPÉRIEURE 323
A.1.5.1.18. Guitare acoustique 325
EVEIL INSTRUMENTAL 325
DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE 325
DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE 328
DIVISION MOYENNE 331
A.1.5.1.19. Hautbois 334

EVEIL INSTRUMENTAL 334
DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE 334
DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE 340
DIVISION MOYENNE 346
DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE 350
DIVISION SUPÉRIEURE 358
A.1.5.1.20. Cor anglais 359
DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE 359
DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE 364
DIVISION MOYENNE 371
DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE 376
DIVISION SUPÉRIEURE 385
A.1.5.1.21. Basson 387
EVEIL INSTRUMENTAL 387
DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE 387
DIVISION INFÉRIEURE- 2e CYCLE 389
DIVISION MOYENNE 391
DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE 394
DIVISION SUPÉRIEURE 397
A.1.5.1.22. Flûte à bec 399
EVEIL INSTRUMENTAL 399
DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE 399
DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE 402
DIVISION MOYENNE 406
DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE 409
DIVISION SUPÉRIEURE 411
A.1.5.1.23. Flûte traversière 412
EVEIL INSTRUMENTAL 412
DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE 412
DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE 417
DIVISION MOYENNE 422
DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE 426
DIVISION SUPÉRIEURE 430
A.1.5.1.24. Flûte piccolo 431
DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE 431
DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE 435
DIVISION MOYENNE 439
DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE 444

DIVISION SUPÉRIEURE 451
A.1.5.1.25. Clarinette 452
EVEIL INSTRUMENTAL 452
DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE 452
DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE 455
DIVISION MOYENNE 459
DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE 463
DIVISION SUPÉRIEURE 468
A.1.5.1.26. Clarinette en mib 470
DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE 470
DIVISION MOYENNE 473
DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE 476
DIVISION SUPÉRIEURE 480
A.1.5.1.27. Clarinette basse 482
DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE 482
DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE 484
DIVISION MOYENNE 488
DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE 492
DIVISION SUPÉRIEURE 496
A.1.5.1.28. Saxophone 497
EVEIL INSTRUMENTAL 497
DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE 497
DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE 502
DIVISION MOYENNE 505
DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE 509
DIVISION SUPÉRIEURE 512
A.1.5.1.29. Petits cuivres (bugle, cornet, trompette) 513
EVEIL INSTRUMENTAL 513
DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE 513
DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE 516
DIVISION MOYENNE 522
DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE 527
DIVISION SUPÉRIEURE 533
A.1.5.1.30 Alto en mib 537
EVEIL INSTRUMENTAL 537
DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE 537
DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE 539
DIVISION MOYENNE 542

DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE 544
DIVISION SUPÉRIEURE 547
A.1.5.1.31. Cor en fa 549
EVEIL INSTRUMENTAL 549
DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE 549
DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE 551
DIVISION MOYENNE 553
DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE 556
DIVISION SUPÉRIEURE 559
A.1.5.1.32. Trombone 561
EVEIL INSTRUMENTAL 561
DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE 561
DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE 564
DIVISION MOYENNE 567
DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE 570
DIVISION SUPÉRIEURE 574
A.1.5.1.33. Trombone basse 577
DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE 577
DIVISION MOYENNE 580
DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE 583
DIVISION SUPÉRIEURE 586
A.1.5.1.34. Euphonium 587
EVEIL INSTRUMENTAL 587
DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE 587
DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE 590
DIVISION MOYENNE 594
DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE 597
DIVISION SUPÉRIEURE 600
A.1.5.1.35. Percussion 602
EVEIL INSTRUMENTAL 602
DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE 602
Programme d'études: 603
DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE 609
DIVISION MOYENNE 614
DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE 617
DIVISION SUPÉRIEURE 621
A.1.5.1.36. Drumset 624

EVEIL INSTRUMENTAL 624
DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE 624
DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE 626
DIVISION MOYENNE 629
DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE 630
DIVISION SUPÉRIEURE 632
A.1.5.1.37. Percussion latine 633
EVEIL INSTRUMENTAL 633
DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE 634
DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE 635
DIVISION MOYENNE 636
DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE 637
DIVISION SUPÉRIEURE 637
A.1.5.1.38. Piano moderne 638
DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE 638
DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE 642
A.1.5.1.39. Harpe celtique 646
EVEIL INSTRUMENTAL 646
DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE 646
DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE 647
DIVISION MOYENNE 649
DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE 651
DIVISION SUPÉRIEURE 652
A.1.5.1.40. Violon baroque 653
DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE 653
DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE 655
DIVISION MOYENNE 657
DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE 660
DIVISION SUPÉRIEURE 663
A.1.5.1.41. Mandoline baroque 665
DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE 665
DIVISION INFÉRIEURE – 2e cycle 668
DIVISION MOYENNE 671
DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE 673
DIVISION SUPÉRIEURE 675
A.1.5.1.42. Hautbois baroque 677
DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE 677
DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE 680

DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE 683
DIVISION SUPÉRIEURE 688
A.1.5.1.43. Sacqueboute 691
DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE 691
DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE 693
DIVISION MOYENNE 696
DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE 698
DIVISION SUPÉRIEURE 701
A.1.5.1.44. Traverso 702
DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE 702
DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE 703
DIVISION MOYENNE 704
DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE 706
DIVISION SUPÉRIEURE 708
A.1.5.1.45. Contrebasson 709
DIVISION INFÉRIEURE- 2e CYCLE 709
DIVISION MOYENNE 711
DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE 713
DIVISION SUPÉRIEURE 716
A.1.5.1.46. Tuba basse 717
EVEIL INSTRUMENTAL 717
DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE 717
DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE 720
DIVISION MOYENNE 723
DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE 726
DIVISION SUPÉRIEURE 730
A.1.5.2.1. Pratique au clavier 732
A.1.5.2.2. Pratiques à l'orgue 733
DEGRÉ INFÉRIEUR 733
DEGRÉ MOYEN 734
DEGRÉ SUPÉRIEUR 736
A.1.5.2.3. Piano d'accompagnement 739
DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE 739
DIVISION MOYENNE 739
DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE 740
DIVISION SUPÉRIEURE 740
A.1.5.2.4. Guitare d'accompagnement 741
DEGRÉ INFÉRIEUR 741

A.1.5.2.5. Basse continue 742
DEGRÉ INFÉRIEUR 742
DEGRÉ MOYEN 742
DEGRÉ SUPÉRIEUR 743
A.1.5.3. Lecture-déchiffrage 744
A. 1.5.3.1. PIANO 745
A. 1.5.3.2. CORDES ET MANDOLINE 748
A. 1.5.3.3. GUITARE 751
A. 1.5.3.4. HARPE 754
A. 1.5.3.5. PERCUSSION 758
A. 1.5.3.6. INSTRUMENTS À VENT 761
A. 1.5.3.7. ACCORDÉON 766
A.1.6. Organigramme formation instrumentale jazz 769
A.1.6.1. Branches instrumentales jazz 771
DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE 771
DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE 772
DIVISION MOYENNE 773
DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE 775
DIVISION SUPÉRIEURE 776
Guitare basse 777
Contrebasse à cordes 779
Instruments à vent 782
Piano 784
Drumset 787
Vibraphone 789
Guitare 792
A.1.6.2. Déchiffrage jazz 795
Degré inférieur 795
Compétences souhaitées 795
Degré moyen 795
A.1.7. Organigramme formation vocale 800
A.1.7.1. Formation vocale 803
A.1.7.1.1. Chant classique 803
DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE 803
DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE 803
DIVISION MOYENNE 804
DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE 805

DIVISION SUPÉRIEURE 806
A.1.7.1.2. Art lyrique 807
DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE 807
DIVISION MOYENNE 807
DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE 807
DIVISION SUPÉRIEURE 807
A.1.7.1.3. Chant grégorien 808
DEGRÉ INFÉRIEUR 808
DEGRÉ MOYEN 809
DEGRÉ SUPÉRIEUR 809
A.1.7.1.4. Chant rock/pop 811
DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE 811
DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE 812
DIVISION MOYENNE 813
DIVISION MOYENNE SPECIALISÉE 814
DIVISION SUPÉRIEURE 816
A.1.7.1.5. Italien pour chanteurs 817
A.1.7.1.6. Chant baroque 818
DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE 818
DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE 819
DIVISION MOYENNE 820
DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE 820
DIVISION SUPÉRIEURE 821
A.1.7.1.7. Chant musical 822
DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE 822
DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE 823
DIVISION MOYENNE 825
DIVISION MOYENNE SPECIALISÉE 827
DIVISION SUPÉRIEURE 829
A.1.7.2.2. Formation chorale 831
Inférieur 1 + 2 831
Inférieur 3 832
Inférieur 4 832
Inférieur 5 + 6 833
A.1.8. Organigramme formation vocale jazz 835
A.1.8.1. Chant jazz 836
DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE 836
DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE 838

DIVISION MOYENNE 839
DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE 841
DIVISION SUPÉRIEURE 843
A.1.9. Organigramme musique de chambre et combo 844
A.1.9.1. Musique de chambre 845
DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE 847
DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE 847
DIVISION MOYENNE ET MOYENNE SPÉCIALISÉE 848
DIVISION SUPÉRIEURE 849
A.1.9.2. Combo 850
DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE 851
DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE 851
DIVISION MOYENNE ET MOYENNE SPÉCIALISÉE 852
DIVISION SUPÉRIEURE 852
A.1.10. Organigramme improvisation 854
A.1.10.1. Improvisation 855
GÉNÉRALITÉS 855
DEGRÉ INFÉRIEUR 860
DEGRÉ MOYEN 861
DEGRÉ SUPÉRIEUR 861
A.1.11. Organigramme direction chorale et direction orchestre 862
A.1.11.1. Direction chorale 863
DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE 863
DIVISION MOYENNE 864
DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE 865
DIVISION SUPÉRIEURE 866
A.1.11.2. Direction orchestre 867
DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE 867
DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE 868
DIVISION MOYENNE 869
DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE 870
DIVISION SUPÉRIEURE 871
A.1.12. Organigramme cours d'adultes 873
A.2. Organigramme arts de la parole 874
A.2.1. Section arts de la parole 878
A.2.1.1. Formation théâtrale 878
A.2.1.2. Cours de base scène 880
A.2.1.3. Histoire du théâtre 881

A.2.1.4. Rhétorique 883
A.2.1.5. Mise en scène 887
A.2.1.6. Improvisation parole 889
A.2.2. Section diction 892
A.2.2.1. Diction allemande 892
DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE 893
DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE 893
DIVISION MOYENNE 894
DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE 895
DIVISION SUPÉRIEURE 896
A.2.2.2. Diction française 897
DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE 897
DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE 898
DIVISION MOYENNE 899
DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE 900
DIVISION SUPÉRIEURE 900
A.2.2.3. Diction luxembourgeoise 902
DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE 902
DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE 903
DIVISION MOYENNE 903
DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE 904
DIVISION SUPÉRIEURE 904
A.2.3. Section art dramatique 905
A.2.3.1. Art dramatique allemand 905
A.2.3.2. Art dramatique français 907
A.2.4. Organigramme cours d'adultes 909
A.3. Organigramme département de la danse 910
A.3.1.1 Formation musicale pour danseurs 914
A.3.1.2. Histoire de la danse 916
1re année 916
2e année 918
A.3.1.3. Chorégraphie et Kinésiologie 920
Chorégraphie 920
Kinésiologie 920
A.3.1.4. Expression corporelle 922
A.3.2.1. Éveil à la danse 924
A.3.2.2. Danse classique 929
DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE 929

DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE 930
DIVISION MOYENNE ET DIVISION MOYENNE SPECIALISÉE 932
DIVISION SUPÉRIEURE 935
A.3.2.3. Danse contemporaine 938
DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE 938
DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE 939
DIVISION MOYENNE ET DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE 942
DIVISION SUPÉRIEURE 946
A.3.2.4. Danse jazz 949
DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE 949
DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE 951
DIVISION MOYENNE 953
DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE 956
DIVISION SUPÉRIEURE 958
A.3.3. Organigramme danse, cours d'adultes 960
A.4. Organigramme pédagogie et techniques 961
A.4.1.1. Didactique et méthodologie 965
1° Dominante « éveil musical » 965
2° Dominante « formation musicale » 966
3° Dominante « instrument/chant » 967
Organisation des cours 969
A.4.2.1. Technique Alexander 970
A.4.2.2. Technique cuivres 976
A.4.2.3. Technique vocale 978
B.1. Dispositions spécifiques 988
B.2. Dispositions spécifiques 989
B.3. Dispositions spécifiques 990

A. Liste des branches de l'enseignement musical

1. Département de la musique

1.1. Section formation musicale

1.1.1. Éveil musical
1.1.2. Formation musicale
1.1.3. Formation musicale-solfège

1.2. Section formation musicale jazz

1.2.1. Formation musicale jazz

1.3. Section théorie musicale et écritures

1.3.1. Histoire de la musique
1.3.2. Culture musicale-cours d'écoute
1.3.3. Harmonie
1.3.4. Analyse musicale
1.3.5. Composition
1.3.6. Contrepoint
1.3.7. Fugue
1.3.8. Instrumentation et orchestration
1.3.9. Harmonie pratique
1.3.10 Informatique musicale et création
1.3.11. Ars musica
1.3.12. Initiation aux écritures

1.4. Section théorie musicale jazz

1.4.1. Histoire du jazz
1.4.2. Harmonie jazz
1.4.3. Analyse jazz
1.4.4. Composition et arrangement jazz

1.5. Section formation instrumentale

1.5.1. Branches instrumentales

1.5.1.1. Piano
1.5.1.2. Orgue
1.5.1.3. Clavecin
1.5.1.4. Keyboard
1.5.1.5. Carillon
1.5.1.6. Accordéon
1.5.1.7. Harpe
1.5.1.8. Violon
1.5.1.9. Violon-alto
1.5.1.10. Violoncelle

1.5.1.11. Contrebasse à cordes
1.5.1.12. Mandoline
1.5.1.13. Viole de gambe dessus
1.5.1.14. Viole de gambe basse
1.5.1.15. Guitare classique
1.5.1.16. Guitare électrique
1.5.1.17. Guitare basse
1.5.1.18. Guitare acoustique
1.5.1.19. Hautbois
1.5.1.20. Cor anglais
1.5.1.21. Basson
1.5.1.22. Flûte à bec
1.5.1.23. Flûte traversière
1.5.1.24. Flûte piccolo
1.5.1.25. Clarinette
1.5.1.26. Clarinette en mib
1.5.1.27. Clarinette basse
1.5.1.28. Saxophone
1.5.1.29. Petits cuivres (bugle, cornet, trompette)
1.5.1.30. Alto en mib
1.5.1.31. Cor en fa
1.5.1.32. Trombone
1.5.1.33. Trombone basse
1.5.1.34. Euphonium
1.5.1.35. Percussion
1.5.1.36. Drumset
1.5.1.37. Percussion latine
1.5.1.38. Piano moderne
1.5.1.39. Harpe celtique
1.5.1.40. Violon baroque
1.5.1.41. Mandoline baroque
1.5.1.42. Hautbois baroque
1.5.1.43. Sacqueboute
1.5.1.44. Traverso
1.5.1.45. Contrebasson
1.5.1.46. Tuba basse

1.5.2. Pratique et accompagnement

1.5.2.1. Pratique au clavier
1.5.2.2. Pratiques à l'orgue
1.5.2.3. Piano d'accompagnement
1.5.2.4. Guitare d'accompagnement

1.5.2.5 Basse continue

1.5.3. Lecture-déchiffrage

1.5.3.1. Lecture - déchiffrage piano
1.5.3.2. Lecture - déchiffrage cordes et mandoline
1.5.3.3. Lecture - déchiffrage guitare
1.5.3.4. Lecture - déchiffrage harpe
1.5.3.5. Lecture - déchiffrage percussion
1.5.3.6. Lecture - déchiffrage et transposition instruments à vent
1.5.3.7. Lecture - déchiffrage accordéon

1.5.4. Ensemble instrumental

1.5.4.1. Pratique collective instrumentale

1.6. Section formation instrumentale jazz

1.6.1. Branches instrumentales jazz

1.6.1.1. Piano jazz
1.6.1.2. Orgue jazz
1.6.1.3. Keyboard jazz
1.6.1.4. Accordéon jazz
1.6.1.5. Violon jazz
1.6.1.6. Violon-alto jazz
1.6.1.7. Violoncelle jazz
1.6.1.8. Contrebasse à cordes jazz
1.6.1.9. Guitare jazz
1.6.1.10. Guitare basse jazz
1.6.1.11. Hautbois jazz
1.6.1.12. Basson jazz
1.6.1.13. Flûte traversière jazz
1.6.1.14. Clarinette jazz
1.6.1.15. Saxophone jazz
1.6.1.16. Petits cuivres jazz (bugle jazz, cornet jazz, trompette jazz)
1.6.1.17. Cor en fa jazz
1.6.1.18. Trombone jazz
1.6.1.19. Euphonium jazz
1.6.1.20. Vibraphone jazz
1.6.1.21. Drumset jazz
1.6.1.22. Tuba basse jazz

1.6.2. Déchiffrage jazz

1.7. Section Formation vocale

1.7.1. Formation vocale

1.7.1.1. Chant classique

1.7.1.2. Art lyrique
1.7.1.3. Chant grégorien
1.7.1.4. Chant rock/pop
1.7.1.5. Italien pour chanteurs
1.7.1.6 Chant baroque
1.7.1.7 Chant musical
1.7.2. Ensemble vocal
1.7.2.1. Pratique collective vocale
1.7.2.2. Formation chorale

1.8. Section formation vocale jazz

1.8.1. Chant jazz

1.9. Section musique de chambre et combo

1.9.1. Musique de chambre
1.9.2. Combo

1.10. Section improvisation

1.10.1. Improvisation

1.11. Section direction chorale et direction orchestre

1.11.1. Direction chorale
1.11.2. Direction orchestre

1.12. Section cours d'adultes

1.12.2. Formation instrumentale pour adultes
1.12.3. Chant pour adultes

2. Département des arts de la parole

2.1. Section arts de la parole

2.1.1. Formation théâtrale
2.1.2. Cours de base scène
2.1.3. Histoire du théâtre
2.1.4. Rhétorique
2.1.5. Mise en scène
2.1.6. Improvisation parole

2.2. Section diction

2.2.1. Diction allemande
2.2.2. Diction française
2.2.3. Diction luxembourgeoise

2.3. Section art dramatique

2.3.1. Art dramatique allemand

2.3.2. Art dramatique français

2.4. Section cours d'adultes

2.4.1. Diction pour adultes

3. Département de la danse

3.1. Section Danse

3.1.1. Formation musicale pour danseurs
3.1.2. Histoire de la danse
3.1.3. Chorégraphie et kinésiologie
3.1.4. Expression corporelle

3.2. Section Éveil à la danse, danse classique, danse contemporaine et danse jazz

3.2.1. Éveil à la danse
3.2.2. Danse classique
3.2.3. Danse contemporaine
3.2.4. Danse jazz

3.3. Section Cours d'adultes

3.3.1. Danse jazz pour adultes

4. Département pédagogie et techniques

4.1. Section Pédagogie

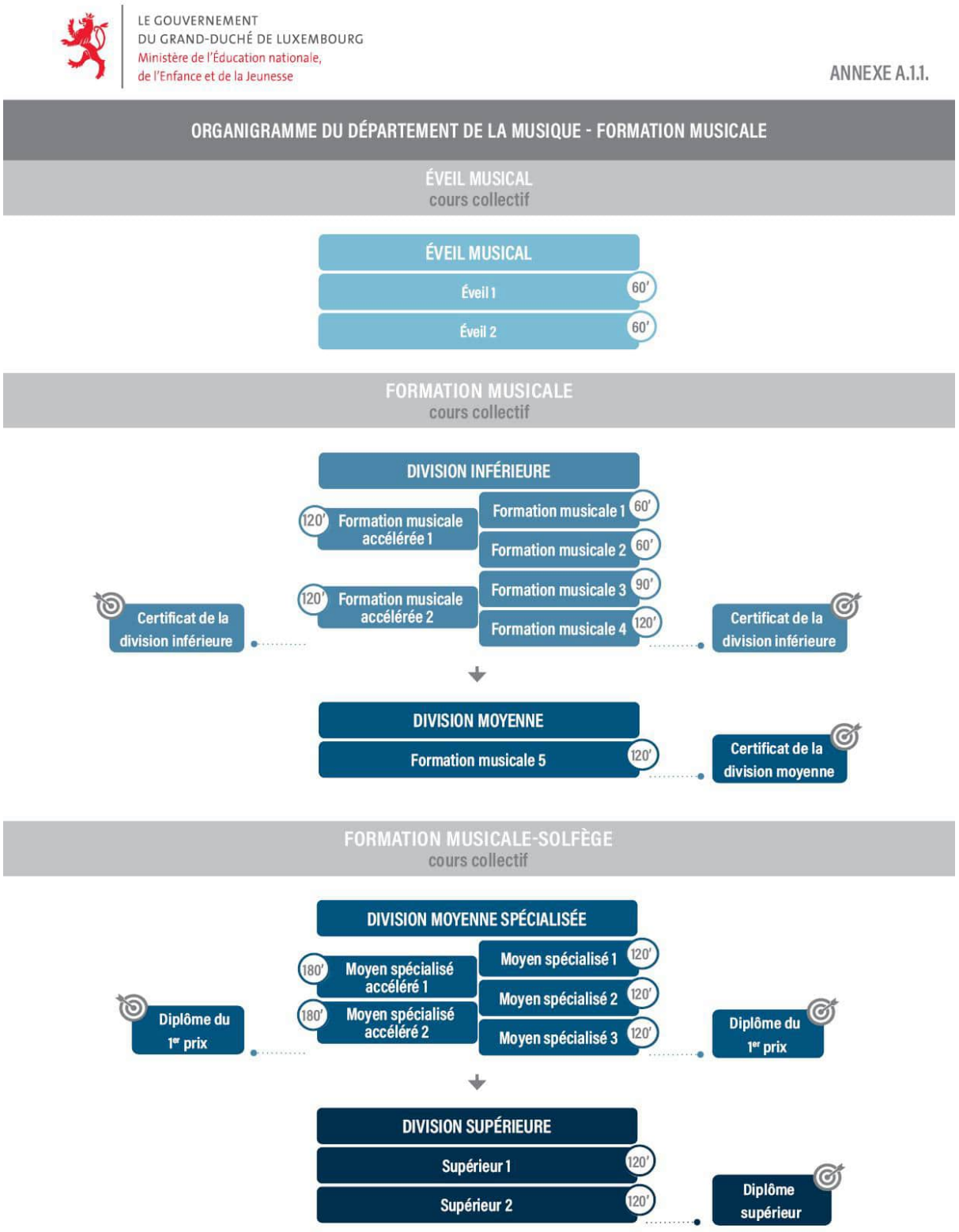
4.1.1. Didactique et méthodologie

1° Dominante « éveil musical »
2° Dominante « formation musicale
3° Dominante « instrument/chant »

4.2. Section Techniques

4.2.1. Technique Alexander
4.2.2. Technique cuivres
4.2.3. Technique vocale

A.1.1. Organigramme formation musicale



A.1.1.1. Éveil musical

Vorwort

"Die Musik fängt im Menschen an… nicht am Instrument, nicht mit dem ersten Finger oder mit der ersten Lage, oder mit diesem oder jenem Akkord. Das Erste ist die eigene Stille, das In-sich-Horchen, das Bereit-Sein für die Musik, das Hören auf den eigenen Herzschlag oder Atem. So grundlegend sollte das Hinführen zur Musik beginnen, so allgemein, so umfassend, so von innen heraus, für Kinder wie für die Großen,.... " (Carl ORFF)

Die musikalische Früherziehung hat in Luxemburg einen bemerkenswerten Aufschwung erlebt. Dieses vergleichsweise junge Fachgebiet hat sich in den letzten zehn Jahren erheblich weiterentwickelt.

Der vorliegende Lehrplan ist als Konzept gestaltet, das die fünf Kompetenzbereiche des „éveil musical“ in den Kontext eines prozessorientierten Lernens stellt. Als Inspirationsquelle dienten die Lehrpläne aus Ländern wie Deutschland, der Schweiz und Österreich.

I. Pädagogischer Ansatz

Die musikalische Früherziehung ist ein ganzheitliches pädagogisches Konzept, das die individuelle, soziale und künstlerische Entwicklung von Kindern fördert.

1) Grundprinzipien: Wahrnehmen – Erarbeiten – Gestalten

Das Prinzip des "Wahrnehmens, Erarbeitens und Gestaltens" bildet das Fundament für den Lernprozess. Hierbei wird den Kindern ermöglicht

- vom **„Wahrnehmen“**, also das Erleben mit allen Sinnen in einen ersten Kontakt mit der Musik und Bewegung zu treten
- über das **„Erarbeiten“**, musikalische Ereignisse zu festigen und zu benennen,
- bis hin zu **„Gestalten“**, das kreative Schaffen und Aufführen zu ermöglichen.

In der ersten Phase des Wahrnehmens erlebt das Kind musikalische Ereignisse mit allen Sinnen und dem ganzen Körper und erfährt die Musik in seiner Ganzheit.

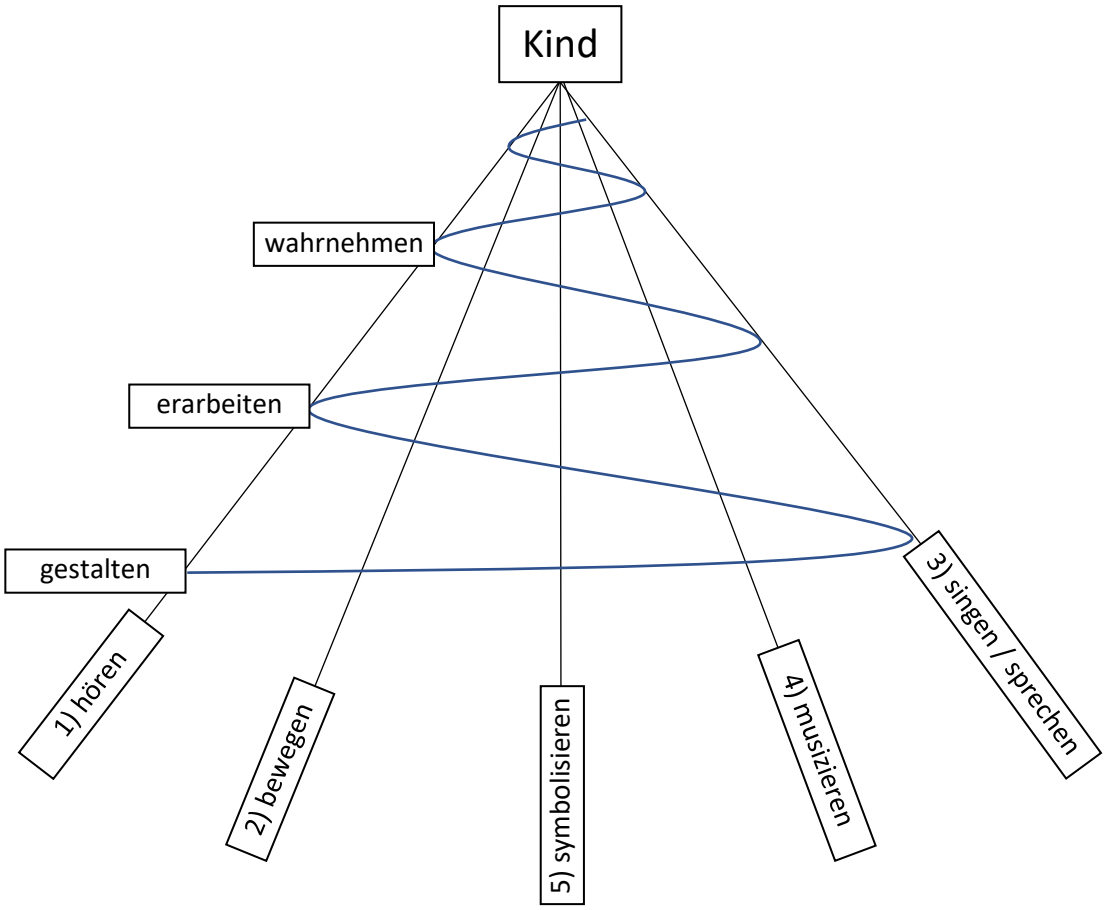
In der Phase des Erarbeitens werden die wahrgenommenen Kompetenzen vertieft und die Kinder erwerben grundlegende Fertigkeiten. Dabei erkennt das Kind Zusammenhänge zwischen Handlungen und deren Wirkung, verbindet vergangene Erfahrungen mit aktuellen Ereignissen, und lernt, musikalische Strukturen zu erkennen und zu unterscheiden.

In der Phase des Gestaltens legt der Lehrplan den Fokus auf die Förderung künstlerischer Prozesse. Diese schließen das Experimentieren und Improvisieren ein, sowie die Entwicklung eigenständiger Ideen und die Schaffung eigener kreativer Werke. Darüber hinaus wird die Bedeutung der Auftrittskompetenz gefördert, die darauf abzielt, den individuellen Ausdruck jedes Kindes zu stärken und zu fördern, um eine authentische Präsentation ihrer künstlerischen Schöpfungen zu ermöglichen.

2) Die fünf Kompetenzbereiche

1. Hören
2. Bewegen
3. Singen und Sprechen
4. Musizieren
5. Symbolisieren und Visualisieren

Die fünf Kompetenzbereiche - Hören, Bewegen, Singen und Sprechen, Musizieren sowie Symbolisieren und Visualisieren - sind zentrale Elemente der musikalischen Bildung, die nach dem Prinzip des "Wahrnehmens, Erarbeitens und Gestaltens" aufgeführt werden. Die Kompetenzbereiche werden im Kapitel Kompetenzen noch eingehender beschrieben.



Wie aus der obenstehenden Grafik hervorgeht, ist der Lehrplan spiralförmig strukturiert. Am Anfang erlangen die Kinder hauptsächlich Kompetenzen im Bereich "Wahrnehmen". Von dort aus vertieft sich ihr Lernen spiralförmig mit den Bereichen "Erarbeiten" und "Gestalten". Im Laufe der Zeit werden Lerninhalte immer wieder aufgegriffen und vertieft.

Es besteht die Flexibilität je nach Situation und Bedarf in den verschiedenen Aktionsbereichen gezielt auf die Entwicklung spezifischer Kompetenzen einzugehen.

3) Ganzheitliche Entwicklungsfaktoren

Neben dem Aufbau vielfältiger Kompetenzen geht der Anspruch noch einen Schritt weiter, indem nicht nur das Erreichen musikalischer Fertigkeiten und Kompetenzen im Mittelpunkt steht, sondern auch überfachliche Kompetenzen angestrebt werden. Kognitive, somatische, emotionale und soziale Prozesse begleiten das musikalische Heranwachsen des jungen Menschen.

Die Kompetenzbereiche können unterschiedlichen Prozessen unterliegen. Folgende Lernzielbereiche können unter anderem vertieft werden:

- Sinneswahrnehmung (Nahsinne und Fernsinne)
- Soziale Interaktion (ICH-DU-WIR)
- Persönlicher Ausdruck
- Kognitive, somatische, emotionale und soziale Prozesse

Im musikalischen Kontext entwickeln Kinder durch diese Prozesse ihre Fähigkeit, sich in der Gruppe ganzheitlich mit Musik und Bewegung auseinanderzusetzen.

4) Elternarbeit

Der Elternarbeit kommt im EM-Unterricht eine besondere Bedeutung zu, da in diesem Alter die Eltern als wichtigste Bezugspersonen die Lernumgebung ihrer Kinder maßgeblich beeinflussen. Durch ihr Interesse, ihre aktive Teilnahme und Unterstützung können sie die musikalische Entwicklung ihrer Kinder nachhaltig fördern.

Deshalb ist es wichtig, den Erziehungsberechtigten die Ziele und Inhalte des EM-Unterrichts nahe zu bringen und sie zu motivieren, Rituale, Musik und Tanz auch zu Hause im Alltag zu integrieren. Ein möglicher Weg, dies zu erreichen wäre, die Eltern direkt zu Beginn des Schuljahres zu einem Treffen einzuladen, um sie über den Inhalt und die Methodik des Unterrichts in Kenntnis zu setzen.

Formen der Elternarbeit

Die Einbeziehung der Eltern in den Lernprozess ihrer Kinder kann auf vielfältige Weise gestaltet werden.

- **Gemeinsame Aktivitäten, «Mitmachstunde»:** In einer festgelegten Unterrichtsstunde können die Eltern gemeinsam mit ihren Kindern musizieren und tanzen. Dies stärkt sowohl die musikalischen Fähigkeiten der Kinder als auch die Eltern-Kind-Bindung.
- **Musikalische Rituale:** Eltern werden ermutigt, musikalische Rituale in ihren Alltag mit den Kindern zu integrieren.
- **Elternabende und Workshops:** Elternabende und Workshops bieten eine Plattform, um die Bedeutung des EM-Unterrichts zu erläutern und praktische Tipps für die musikalische Förderung zu Hause zu geben.
- **Austausch und Kommunikation:** Ein regelmäßiger und offener Austausch zwischen Lehrperson und Eltern ist essenziel. Dies kann durch Gespräche vor oder nach dem Unterricht, Elternbriefe oder digitale Kommunikationsmittel geschehen.
- **Offene Stunden / Aufführungen:** Gelegentliche offene Stunden oder kleine Aufführungen bieten den Eltern die Möglichkeit, den Fortschritt ihrer Kinder zu beobachten und die Freude am Musizieren mitzuerleben.

Während die Teilnahme der Eltern an bestimmten Aktivitäten gefördert wird, ist ihre Anwesenheit während der regulären Unterrichtsstunden, abgesehen von der ersten Stunde, nicht zu empfehlen. Dies ermöglicht den Kindern, sich in einer altersgerechten Lernumgebung frei zu entfalten.

II. Kompetenzbereiche

1) Hören

Die Sinneswahrnehmung des Hörens stellt eine entscheidende Grundlage für sämtliche musikalische Aktivitäten dar. Jedes musikalische Tun hat seinen Ursprung im Hören. Das Wahrnehmen von Geräuschen, Klängen, Musik und Stille beeinflusst nicht nur die Fantasie der Kinder, sondern ruft auch innere Bilder, Gefühle und Bewegungen hervor.

Die Sensibilisierung des Kindes für seine akustische Umgebung steht im Vordergrund. Ziel ist es, das Kind zu einem differenzierteren und bewussteren Zuhören zu führen sowie seine Hörerfahrungen zu strukturieren und seine innere Tonvorstellung zu entwickeln. Hörerfahrungen sind im Unterricht oft mit einem oder mehreren Kompetenzbereichen verbunden. Die Kinder erlangen nicht nur die Fähigkeit, Gehörtes zu benennen, sondern können es auch in Bewegung umsetzen, stimmlich nachahmen, auf Instrumente übertragen und sogar im Malen und Gestalten mit Materialien sichtbar machen.

Bewusstes Hören erfordert kognitive Kräfte, da es mit dem Vergleichen, Auswählen und Interpretieren von Klängen verbunden ist. Es stellt einen Fokus dar, der nicht nur die auditive Wahrnehmung schärft, sondern auch die Konzentrationsfähigkeit fördert.

Wahrnehmen

die Schülerinnen und Schüler **schulen ihr aktives Hören:**

- erleben Hören im Zusammenspiel zwischen Rezeption und Wirkung
- erleben Zusammenhänge von Klangquelle, Klangerzeugnis und Klangergebnis
- können unterschiedliche Geräusche, Klänge und Stille erkennen, unterscheiden und beschreiben
- können einen Klang oder ein Geräusch in seiner Raumrichtung lokalisieren
- erleben unterschiedliche Tonalitäten und Metren
- können kurze Melodie-, Rhythmus- oder Geräuschfolgen memorieren und wiedergeben

Erarbeiten

die Schülerinnen und Schüler **schulen ihr bewusstes Hören:**

- können musikalisch Vertrautes in Neuem wiedererkennen und zuordnen
- können musikalische Verläufe hörend verfolgen, unterscheiden und beschreiben
- erweitern ihr Hörrepertoire durch vielfältige Hörerlebnissen aus verschiedenen Stilrichtungen, Gattungen und Epochen
- können Klangverläufe, musikalische Formen und Motive erkennen, unterscheiden und benennen
- können musikalische Parameter hörend unterscheiden und benennen
- können Notenwerte und Rhythmen erkennen
- können Grundschlag, Schwerpunkte, Taktarten und Pausen erkennen
- erkennen und unterscheiden Intervalle, auf-und absteigende Tonbewegungen, melodische Motive sowie Ein-und Mehrstimmigkeit

- können Dynamik, Tempo und Artikulation unterscheiden
- können verschiedene Instrumente hörend erkennen und ihre Klangfarben unterscheiden und zuordnen

Gestalten

die Schülerinnen und Schüler **können eigene Hörerlebnisse kreieren und in den verschiedenen Aktionsbereichen gestalterisch umsetzen:**

- können durch Musik Stimmungen und dabei entstehende Gefühle wahrnehmen und sichtbar machen
- können Hörerlebnisse festhalten und eigene Erlebnisse mit bewusst ausgewählten Instrumenten oder Materialien kreieren

Inhalte:

- Klanggeschichten
- Musik aus verschiedenen Kulturen, Epochen, Stilrichtungen
- Hörspiele, Klangreise, Klangspiele, Geräuschspiele
- Intervalle, Akkorde
- Echospiele, Richtungsspiele
- Programmmusik
- Tonalität

2) Bewegen

Die Verbindung von Musik und Bewegung spielt eine elementare Rolle in der musikalischen Entwicklung von Kindern. Ihr natürlicher Drang zur Bewegung und ihre Freude daran sind grundlegende Elemente des Kindseins. Es ist dabei wichtig sicherzustellen, dass die Umgebung für diese Aktivitäten geeignet ist und genügend Platz bietet, um sich frei zu bewegen. Dem Kind steht vielfältiges Material (Bälle, Tücher, Seile…) zur Verfügung, um die Bewegungsqualitäten zu unterstützen.

Über die Bewegung erschafft sich das Kind einen eigenständigen Lebensraum, gewinnt ein Gespür zu sich selbst und zu seiner Umwelt. Aufgenommene Eindrücke werden über die Bewegung ausgedrückt und sichtbar gemacht.

Von freien Bewegungsphasen, über Improvisationen bis zu festgelegten Tänzen wird die körperliche Koordination, Unabhängigkeit und Geschicklichkeit der Kinder gefördert. So lernen die Kinder ihren eigenen Körper kreativ einzusetzen, was zu einer ganzheitlichen Bildung beiträgt.

Wahrnehmen

die Schülerinnen und Schüler **können ihren Körper sensomotorisch differenziert wahrnehmen:**

- können ihren Atem, ihren Körperpuls und ihre Körperspannung wahrnehmen
- können sich alleine, zu zweit oder in der Gruppe bewegen

- können einzelne Körperteile lokalisieren, benennen und den Körper bewusst einsetzen
- haben die Fähigkeit, ihre Bewegungen koordinativ auszuführen
- können unterschiedliche Klänge und Geräusche über die Bewegung entdecken

Erarbeiten

die Schülerinnen und Schüler **erarbeiten und erweitern ihre Bewegungen innerhalb der Parameter:**

- erweitern ihr Bewegungsrepertoire durch die Exploration der Bewegung in der Kinäsphere, in den verschiedenen Raumebenen und Raumrichtungen
- können verschiedene Tonhöhen und Tonbewegungen auf den Körper übertragen
- können Puls, Taktschwerpunkte sowie Rhythmusmuster in Bewegung umsetzen
- erleben Tonlängen und Pausen über Fortbewegungsarten
- können musikalische Formen und Abläufe über die Bewegung im Raum sichtbar machen
- können verschiedene Tanzformen umsetzen
- erleben tradierte Tanzformen aus unterschiedlichen Kulturen

Gestalten

die Schülerinnen und Schüler **können ihren Körper als Ausdrucksmittel einsetzen:**

- können zu einem Lied oder Musikstück passende Bewegungen und Figuren finden, ausformen und in einen festen Ablauf bringen
- können sich mit unterschiedlichen Materialien gestalterisch bewegen
- können Stimmungen und Gefühle über die Bewegung umsetzen

Inhalte:

- Körperbewusstsein, Geschicklichkeit, Koordination in Fein- und Grobmotorik entwickeln
- Spannungs- und Entspannungsübungen
- Tanzformen und Stile
- Bewegungsspiele
- Tanzlieder
- Kulturelle und tradierte Tänze
- Freie und gebundene Tänze
- Bewegungsimprovisation mit und ohne Materialien

- Unterschiedliche Fortbewegungsarten
- Finger- und Handgestenspiele
- Körper- und Raumklänge einbeziehen

3) Singen und Sprechen

Die menschliche Stimme ist ein einzigartiges Instrument und neben der Bewegung ein grundlegendes Mittel für Ausdruck und Kommunikation. Die Entwicklung der Stimme unterstützt die Entfaltung der Persönlichkeit des Kindes. Durch das Singen lernt das Kind spielerisch die Möglichkeiten, die Funktionsweise und den Umfang seiner Stimme kennen und entwickelt Freude an ihrem Gebrauch.

Das Kind sammelt durch Singen und Sprechen grundlegende musikalische Erfahrungen, die eng mit anderen Kompetenzbereichen verbunden sind. Unter anderem werden ihre sprachlichen Fähigkeiten verbessert, neue Wörter und Ausdrücke gelernt und ihre Aussprache und Artikulation geschärft.

Das individuelle Singen als auch das Singen in der Gruppe stärkt die Wahrnehmung der eigenen Stimme. Über vielfältige Stimmerlebnisse wird die Vorstellung des Tonraumes, die Intonation und das rhythmisch-melodische Empfinden spielerisch erarbeitet. Ein breit gefächertes Liedrepertoire wird aufgebaut und ein Bewusstsein für kulturelle Vielfalt gefördert. Dabei wird der natürliche Ambitus der Kinder stets berücksichtigt.

Wahrnehmen

die Schülerinnen und Schüler **erkunden ihre stimmlichen Fähigkeiten auf spielerische Art und Weise:**

- erfahren das Zusammenwirken von Stimmeinsatz, Körper und Atmung
- erkunden ihre individuellen stimmlichen Fähigkeiten über Atem-und Stimmübungen
- können ihre Stimme singend und sprechend wahrnehmen und spielerisch variieren
- können ihre Stimme allein und in der Gruppe wahrnehmen
- können verschiedene Stimmen und Umweltklänge imitieren

Erarbeiten

die Schülerinnen und Schüler **können Lieder aus verschiedenen Epochen, Stilrichtungen und Kulturen singen und verfügen über ein vielfältiges Repertoire:**

- können mit ihrer Singstimme Vorgesungenes memorisieren und nachsingen
- erlangen Sicherheit im Vorsingen und im Intonieren
- können Rhythmen über die Sprache metrisch umsetzen
- können Verse und Reime rhythmisch sprechen
- können Lieder in verschiedenen Metren und Tonalitäten singen
- erwerben grundlegende Fähigkeiten im Umgang mit Zweistimmigkeit, insbesondere in Form einfacher Kanons oder Ostinati
- können Melodieverläufe nach visuellen Impulsen und Handzeichen singend umsetzen
- können Lieder, Verse oder Texte mit einer präzisen Artikulation vortragen
- können ein vielseitiges Liedrepertoire anwenden

Gestalten

die Schülerinnen und Schüler **können sich freisingend ausdrücken:**

- können sich auf verschiedene Stimmungen in den Liedern einlassen und diese ausdrücken
- kennen den spielerischen Umgang mit unterschiedlichen Ausdrucksmöglichkeiten
- erfinden eigene Melodien, Texte und Verse und können diese eigenständig vortragen

Inhalte:

- Luftführung und Stimmbildung
- Melodieunterstützung durch Handzeichen
- Improvisieren und Experimentieren mit der Stimme
- Stimmbildungsgeschichten, Rollenspiele, darstellendes Spiel
- Erarbeiten von Liedern, Sprechstücken, Nonsens Sprache, singendes Erzählen,
- Umgebungsgeräusche aus Umwelt und Natur nachahmen
- Rhythmussprache
- Rhythmische Sprechverse, Reime, Zungenbrecher, Rap, Chants, Verse und Gedichte
- Traditionelle Lieder aus verschiedenen Kulturen
- Lieder in unterschiedlichen Tonalitäten und Metren
- Umgang mit Liedformen und verschiedenen Klangfarben
- Verschiedene Singformationen: Solo, Duo, Trio Chor/ Gruppe

4) Musizieren

Das spielerische Erkunden von klingenden Materialien und Instrumenten weckt bei den Kindern Neugierde und Interesse. Diese Erfahrung fördert die Entwicklung von Kreativität und Klangfantasie und schult die Achtsamkeit für das Geschehen in der Gruppe. Dabei werden erste Erfahrungen im Zusammenspiel und in der Mehrstimmigkeit gesammelt. Die regelmäßige Teilnahme am Musizieren mit Instrumenten stärkt die intrinsische Motivation zum Üben und fördert somit eine nachhaltige musikalische Entwicklung.

Die Instrumentenkunde ist ein wichtiger Bestandteil des Unterrichts. Die Kinder haben die Möglichkeit, verschiedene Materialien und Instrumente zu erforschen und zum Klingen zu bringen. Sie erfahren gleichzeitig wie der Körper als Klanginstrument eingesetzt werden kann, lernen das ORFF-Instrumentarium (Stabspiele, Langklinger, Kurzklinger) sowie traditionelle Instrumente in ihrer Beschaffenheit und Klangeigenschaft kennen. In diesem Prozess erwerben die Kinder grundlegende Fertigkeiten im Umgang mit den Instrumenten, die sie in Klanggeschichten, Improvisationen, Begleitungen oder eigens ausgedachten Vertonungen und Gestaltungen umsetzen können. Auch der Bau einfacher Instrumente führt zu einem vertiefenden Verständnis „zwischen Material, Bauart, Bauform, Resonanz, Spielweise und Klangergebnis“ .

Wahrnehmen

die Schülerinnen und Schüler **erwerben grundlegende Fertigkeiten im Umgang mit den Instrumenten:**

- entwickeln einen Bewussten Umgang mit den unterschiedlichen Orff-Instrumenten
- entwickeln über das Ertasten der Instrumente, ein taktiles Verständnis für deren Beschaffenheit und Klangeigenschaft
- können ein Verständnis für die Wechselwirkung zwischen Material, Spielart und Klangergebnis entwickeln
- können den Körper als Klanginstrument einsetzen
- können Klänge und Geräusche über die Exploration der Instrumente entdecken, unterscheiden und benennen
- können sich im musikalischen Spiel alleine und in der Gruppe wahrnehmen

Erarbeiten

die Schülerinnen und Schüler **eignen sich verschiedene Spieltechniken an und setzen diese im gemeinsamen Spiel um:**

- können differenzierte Spielmöglichkeiten entdecken und verschiedene Spieltechniken auf den Instrumenten anwenden
- können auf Instrumenten dynamische Verläufe, verschiedene Tempi und Artikulationen umsetzen
- können auf Instrumenten melodische und rhythmische Motive, Aktzent- und Ostinato Begleitungen spielen
- können ausgewählte Instrumente unterscheiden und benennen und sie den verschiedenen Instrumentenfamilien zuordnen
- können musizierend miteinander kommunizieren

Gestalten

die Schülerinnen und Schüler **können eigenständig nach ausgewählten Themen musizieren und in einen strukturierten Ablauf bringen:**

- können in der Gruppe zu bestimmten Themen improvisieren
- können mit Alltagsgegenständen und Instrumenten Stimmungen, Gefühle, Geschichten, Szenen und Bilder gestalten
- können zu einem Lied, Musikstück oder Tanz passende Begleitungen oder Motive finden und in einen festen Ablauf bringen

Inhalte:

- Experimentieren mit Klängen und Geräuschen
- Liedbegleitung: Ostinato, Bordun, Kanon, einfache harmonische Begleitungen, Effektbegleitung, freie Begleitung
- Einfaches Melodiespiel
- Reaktionsspiele
- Glissandi, Klangflächen, Punktklänge
- Verschiedene Spielformen
- Klanggeschichten
- Beteiligung an Vorspielen und Konzerten
- Bewegungsbegleitung
- Bodypercussion
- Instrumentenbau, Instrumentenkunde

5) Symbolisieren und Visualisieren

In enger Verbindung mit den anderen Kompetenzbereichen erlebt das Kind das Visualisieren und Symbolisieren von musikalischen Bausteinen. Durch die Verwendung von Symbolen, Farben und Grafiken wird Musik sichtbar, erkennbar und jederzeit wiederholbar. Der Weg zur traditionellen Notenschrift beginnt mit Darstellungen mittels Bilder und Symbolen, die allmählich zu immer differenzierteren und abstrakten Zeichen führen. Kinder entwickeln dabei die Fähigkeit, musikalische Abläufe, Strukturen und Rhythmen visuell darzustellen und nachzuvollziehen, sei es durch Zeichnungen, Bewegungen oder andere Formen der visuellen Repräsentation. Hierbei wird die Fähigkeit, Hören und Sehen miteinander zu verknüpfen entwickelt und gestärkt. Im gemeinsamen Austausch werden unterschiedliche Darstellungsarten erprobt, besprochen und die Akzeptanz der individuellen Wahrnehmungen der Kinder gestärkt.

Wahrnehmen

die Schülerinnen und Schüler **lernen erste Formen der Visualisierung kennen:**

- erleben freies eigenständiges Zeichnen zur Musik
- können musikalische Parameter in Symbolen erkennen und festhalten
- können erste Formen der Symbolschrift und grafischer Notation erkennen
- erleben erste Formen des Dirigats

Erarbeiten

die Schülerinnen und Schüler **sind in der Lage, die Wechselbeziehung von Musik und ihrer Darstellung zu erkennen, zu verstehen und umzusetzen:**

- Musik in Körperbilder, Bewegung und Tanz transformieren

- können Tonlängen, Notenwerte und einfache Rhythmen visuell darstellen, grafisch festhalten, lesen und klanglich umsetzen
- können einfache Tonfolgen und Intervalle der traditionellen Notenschrift erkennen
- können grafische Zeichen für Dynamik und Tempo umsetzen
- können einer einfachen Partitur mit unterschiedlichen Klangqualitäten folgen und umsetzen
- können formale Abläufe wie Wiederholung, Frage-Antwort, Rondo, zwei-und dreiteilige Liedformen sichtbar machen, wiedererkennen und aufzeichnen.
- können Geräusch-und Klangspuren, Motive und Melodieverläufe zeichnen, lesend erkennen und vertonen
- können Bilder als Improvisationsanregung nutzen und Kompositionen in Bezug zu Bildern erarbeiten
- können zu einem Musikstück individuell passende Bilder malen
- können die Handzeichen der Solmisation als Klangvorstellung der verschiedenen Tonstufen erkennen und anwenden

Gestalten

die Schülerinnen und Schüler **können kreative Prozesse festhalten und musikalisch umsetzen:**

- Können eigene Kompositionen zeichnerisch festhalten und klanglich umsetzen
- können die durch Musik ausgelösten Gefühle und innere Bilder malen und frei gestalten

Inhalt:

- Freies Malen zur Musik
- Visualisierung der Musik
- Grafische Notation, Partituren
- Klangspuren und Melodieverläufe
- Bilder als Quelle der Improvisation
- Mit dem Körper Bilder, Figuren darstellen,
- Solmisation, Guidonische Hand,
- Notenwerte, Pausen, Notenschlüssel, Notenlinien,
- Neue Medien

III. Material

Die folgende Liste führt Materialien und Instrumente auf, die beim Erlernen der obengenannten Kompetenzen zum Einsatz kommen können:

Material:

- Chiffontücher
- Seile (ø 1cm, 3-4 m lang)
- Runde Plastik Pads
- Schwungtuch
- Sitzmatten
- Kooperationsband
- Rhythmiktücher
- Bälle aller Art
- Seile aller Art
- Gymnastikreifen
- Rhythmikstäbe
- … … …

Instrumentarium:

- Filzschlägel
- Boomwhackers
- Altxylophon
- Bassxylophon
- Altmetallophon
- Bassklangbausteine
- Klangbausteine
- Glockenspiel
- Handtrommel
- Drehpauke
- Gathering Drum
- Tamburin
- Handpan
- Bongos
- Röhrentrommel
- Djembe
- Oceandrum
- Holzblocktrommel
- Springdrum
- Rührtrommel
- Sleigh Bells in Kindergröße
- Großes Becken
- Schellenkranz in Kindergröße
- Cow-Bell
- Cabasa in Kindergröße
- Kalimba
- Triangel in verschiedenen Größen
- Chimes
- Fingerzimbeln
- Flexaton
- Kleines Becken
- Vibraslap
- Holzblocktrommel
- Schlitztrommel
- Wooden Agogo
- Guiro
- Frosch-Guiro
- Klanghölzer
- Maracas, Egg Shaker
- Regenmacher
- … … …

IV. Literaturliste

Lehrwerke

- Addison, Richard (Hrsg.): Musik - Grundlagen für 6- bis 10-jährige. Verlag an der Ruhr.
- Ayres, A. Jean (Hrsg.): Bausteine der kindlichen Entwicklung. Springer Verlag.
- Berger, Ulrike; Greiner, Jule; Pfaff, Franziska; Robie, Beate; Schilling-Sandvoß, Katharina: *Spiel und Klang - Die Musikalische Früherziehung mit dem Murmel*. Kassel: Bosse Verlag, 2002.
- Bildungsplan Musik für die Elementarstufe/Grundstufe. *Bonn: VdM VERLAG 2010*
- Bustarret, Anne H.: *L'oreille tendre. Pour une première éducation auditive*. Paris: Les éditions de l'Atelier / Editions Ouvrières, 1998. Tremouroux-Kolp, Odile: *Le chemin des comptines*. Bruxelles: Editions Labor, 1997.
- Biallas, Eva; Hiessl, Milena; Studer, Christoph (Hrsg.): Schatzkiste Musik, Praxishandbuch. Helbling Verlag.
- Danuser-Zogg (Hrsg.): Musik und Bewegung. Struktur und Dynamik der Unterrichtsgestaltung,Sankt Augustin. Academia Verlag
- Danuser-Zogg, Elisabeth, Ange Tangermann: Musik greif-, spür-, und sichtbar. Academia Verlag.
- Danuser-Zogg, Elisabeth; Pachlatko, Claudia; Lanfranconi, Jurg (Hrsg.): Groove Pack Basics Impulse für Musik und Bewegung. Academia Verlag.
- Dartsch, Michael; Savage-Froll, Camille; Schmidt, Kitty; Steffen-Wittek, Marianne; Stiller, Barbara; Vogel, Corinna: Elementare Musikpraxis in Themenkreisen für Kinder von 0 bis 10. timpano Konzept. Kassel: Bosse Verlag 2016.
- Dartsch, Michael; Ribke, Juliane: Gestaltungsprozesse. Erfahren - Lernen - Lehren. Texte und Materialien zur Elementaren Musikpädagogik. Regensburg: ConBrio 2004.
- Dartsch, Michael: *Mensch, Musik und Bildung. Grundlagen einer Didaktik der musikalischen Früherziehung*. Wiesbaden: Breitkopf & Härtel, 2010.
- Dartsch, Michael (Hrsg.): *Musikalische Bildung von Anfang an. Perspektiven aus Entwicklungspsychologie und Pädagogik*. Bonn: VdM Verlag, 2007.
- Dartsch, Michael; Meyer, Claudia; Stiller, Barbara(Hrsg.): EMP kompakt. Kompendium der Elementaren Musikpädagogik. Lexikon und Handbuch. Helbling.
- Delalande, François: *La musique est un jeu d'enfant*. Paris: Buchet/Chastel, 1984.
- Foltz-Zaun, Angelika: Spitz' die Ohren! Musikalische Früherziehung. Aachen: Leopold Verlag 2001.
- Friedemann, Lilli: Kinder spielen mit Klängen und Tönen. Möseler Verlag Wolfenbüttel.
- Friedemann, Lilli: Trommeln, Tönen, Tanzen. Universal Verlag.
- Friedhilde, Trüün (Hrsg.): Sing Sang Song: Praktische Stimmbildung für 4-8-jährige Kinder in 10 Geschichten. Carus Verlag.
- Fröhlich, Charlotte (Hrsg.): Topolimbo Tanze und Musikbeispiele für Kinder. Fidula Verlag
- Funk, Jutta; Grüner, Micaela; Nykrin, Rudolf; Perchermeier, Christine; Schrott, Ulrike; Widmer, Manuela: *Musik und Tanz für Kinder. Unterrichtswerk für Kinder von 6 bis 8 Jahren. Lehrerkommentar und Entdeckerbuch*. Mainz: Schott Music, 2008.

- Gaß-Tutt, Anneliese (Hrsg.): Tanzkarussell 1, 101 Kindertänze zu Liedern für Kindergarten, Spielplatz, Vor- und Grundschule, Turnhalle und für Zuhause. Fidula Verlag.
- Glathe, Brita (Hrsg.): Rhythmik Lernspiele. Übungsfolgen mit Textilien, Steine, Papier, Worten, Bildern und Marionetten. Kallmeyer'sche Verlagsbuchhandlung.
- Glathe, Brita (Hrsg.): Rhythmik für Kinder. Beispiele für die rhythmisch musikalische Erziehung. Kallmeyer'sche Verlagsbuchhandlung.
- Gmeiner, Pia (Hrsg.): Rhythmik mit Kita-Kindern: Übungen für alle Sinne in Frühling, Sommer, Herbst und Winter. Herder Verlag.
- Gordon, Edwin (Hrsg.): Jump right in. The Music Curriculum – Teacher's Edition, Book. Gia Publications.
- Gordon, Edwin (Hrsg.): Music Play: The early Childhood Music Curriculum Guide for Parents, Teachers @ Caregivers. Gia Publications.
- Grunenberg, Manfred; Heygster, Malte (Hrsg.): Handbuch der relativen Solmisation. Schott Verlag.
- Hartmann, Thomas (Hrsg.): Mama lauter! Gute Musik für Kinder. ConBrio Verlagsgesellschaft.
- Herdtweck, Waltraud (Hrsg.): Die Rhythmik-Werkstatt: Von der Körpererfahrung zum ganzheitlich-kreativen Gestalten. Don Bosco Verlag.
- Heyge, Lorna Lutz; Jekic, Angelika: Musikkindergarten – Komplettpaket.
- Heyge, Lorna Lutz; Jekic, Angelika: Musikkindergarten.
- Hirler, Sabine (Hrsg.): Mit Rhythmik durch die Jahreszeiten. Herder Verlag.
- Hirler, Sabine (Hrsg.): Wahrnehmung durch Rhythmik und Musik. Herder Verlag.
- Höfele, Hartmut E; Steffe, Susanne: Kindertänze aus aller Welt: Lebendige Tänze, Kreis-, Bewegungs- und Singspiele rund um den Globus. Ökotopia Verlag
- Holthaus, Klaus (Hrsg.): Klangdörfer. Musikalische und soziale Vorgänge spielerisch erleben. Fidula Verlag.
- Jakobi-Murer, Stephanie; Rohrbach, Kurt (Hrsg.): Tipolino im Kindergarten. Handbuch, Lehrwerk. Helbling Verlag.
- Junglbuth, Jeanny (Hrsg.): Sange mécht Spaass 1 & 2. Edition Saint-Paul.
- Keetman, Gunild (Hrsg.): Elementaria. Klett Verlag.
- Laban, Rudolf; Ullmann, Lisa (Hrsg.): Modern Educational Dance. Second Edition.
- Martens, Edith; Van Sull, Vincent: *Osez la musique! Eveil des enfants au plaisir de la musique*. Bruxelles: Editions Labor, 1992.
- Maxeiner, Kirsten (Hrsg.): Stimmgeschichten, kreative Stimmbildung für Kinder ab vier Jahren. Schott Verlag.
- Meyerholz, Ulrike; Reichle-Ernst, Susi (Hrsg.): Heiße Füße, Zaubergrüsse, Tanzgeschichten ab 4 Jahren + CD. Zytglogge Verlag.
- Meyerholz, Ulrike; Reichle-Ernst, Susi: *Tatzentänze & Mäuseschwänze. Spielideen für den bewegten Unterricht + CD*. Zytglogge Verlag.
- Meyerholz, Ulrike; Reichle-Ernst, Susi (Hrsg.): Kleine Clowns und große Töne, Kinder zaubern Zirkusluft + CD. Zytglogge Verlag.

- Meyerholz, Ulrike; Reichle-Ernst, Susi (Hrsg.): Tanz im Glück, Märchen bewegen Kinder + CD. Zytglogge Verlag.
- Meyerholz, Ulrike (Hrsg.): Mit Fünf Tönen um die Welt. Fidula Verlag.
- Meyerholz, Ulrike (Hrsg.): Mit Knall und Schlauch. Fidula Verlag.
- Meyerholz, Ulrike (Hrsg.): Januar, Februar, Tanz, April… Tanzspiel und Lieder für jeden Monat + CD, Zytglogge Verlag
- Meyerholz, Ulrike (Hrsg.):Hoppelihopp, 20 Lieder + Cd und kreative Ideen für den Musikunterricht. Zytglogge Verlag
- Mohr, Andreas; Völkel, Barbara (Hrsg.): Toni singt: Handbuch für das Singen in der Kita. Lehrerband. Schott Verlag.
- Mohr, Andreas (Hrsg.): Handbuch der Kinderstimmbildung. Schott-Verlag.
- Müller, Karl; Schuh, Karin; Richter, Iso; Katefidis, Sissi; Debschütz, Heidi; Schuh, Martin: Mein Musimo - Eine rhythmische Musikerziehung mit Vorschulförderung. Gärtringen: Schuh-Verlag 2006.
- Priesner, Vroni; Hamann, Doris: Unterricht gestalten. Wege zu phantasievollen Konzepten für die musikalische Früherziehung. Midoka Verlag 2002.
- Rebhahn, Maria: *Das Musikschiff 1 & 2. Kreative Beiträge für Menschen von 0 bis 100*. Regensburg: ConBrio, 2008.
- Renate Fischer. Mit Musik zur Ruhe kommen: Entspannungsspiele in der Kita, Schott-Verlag.
- Ribke, Juliane: Elementare Musikpädagogik. Persönlichkeitsbildung als musikerzieherisches Konzept. Regensburg: ConBrio 1995.
- Ringger, Katrin-Uta; Rohrbach, Kurt (Hrsg.): Tipolino – Fit in Musik. Helbling Verlag.
- Ringger, Katrin-Uta; Rohrbach, Kurt (Hrsg.): Tipolino im Kindergarten. Handbuch, Lehrwerk. Helbling Verlag.
- Sacher, Melanie Carolin: Musi-Maus & Friends - Das Unterrichtsprogramm für musikalische Früherziehung und Musiktherapie in Kindergruppen.
- Sacher, Melanie Carolin: Musi-Maus & Friends.
- Salmon, Shirley (Hrsg.): Hallo Kinder - Lieder und Aktivitäten für Kinder von 4 bis 9 Jahren. Singstimme und Orff-Instrumente. Schott Verlag
- Savage-Froll, Camille; Dartsch, Michael; Schmidt, Kitty; Steffen-Wittek, Marianne; Stiller, Barbara; Vogel, Corinna: Elementare Musikpraxis in Themenkreisen für Kinder von 0 bis 10. Kassel: Bosse Verlag 2016.
- Schildknecht, Beth (Hrsg.): Rhythmik und Sozialerziehung in der Primarschule. ELK Verlag Zürich.
- Schuh, Karin; Richter, Iso; Katefidis, Sissi; Debschütz, Heidi; Müller, Karl; Schuh, Martin: Mein Musimo - Eine rhythmische Musikerziehung mit Vorschulförderung. Gärtringen: Schuh-Verlag 2006.
- Schuh, Karin: *Musik-Fantasie. Unterrichtsprogramm für Musikschulkinder von 0-6 Jahren*. Gärtringen: Schuh-Verlag, 2001.
- Seippel, Elisabeth (Hrsg.): Tanzen im Kindergarten Spielideen, Erarbeitung. Fidula Verlag.
- Steiner, Lucie; Engel, Ingrid: Musikalische Kurzspiele. Gustav Bosse Verlag.

- Steiner, Lucie; Engel, Ingrid: Rhythmische Kurzspiele. Gustav Bosse Verlag.
- Stiller, Barbara; Wimmer, Constanze; Schneider, Ernst Klaus (Hrsg.): Spielräume Musikvermittlung. ConBrio Verlagsgesellschaft.
- Stummer, Brigitta (Hrsg.): Rhythmisch-musikalische Erziehung: Bewegung erklingt - Musik bewegt. Manz Verlag.
- Tremouroux-Kolp, Odile: *Le chemin des comptines*. Bruxelles: Editions Labor, 1997.
- Trüün, Friedhilde (Hrsg.): Sing Sang Song: Praktische Stimmbildung für 4-8-jährige Kinder in 10 Geschichten. Carus Verlag.
- Vogel, Corinna: *Der erste Schritt. Einfache Tänze für Grundschule und Kindergarten*. Kassel: Bosse Verlag 2011
- Wagner, Robert (Hrsg.): Max Einfach – Musik Gemeinsam von Anfang an. Spielheft und Lehrerband. ConBrio Verlagsgesellschaft.
- Westhoff, Gabriele (Hrsg.): Frühlings & Maienlieder, Sommer & Reiselieder, Herbst & Martinslieder, Winter & Faschingslieder, Advents & Weihnachtslieder. Fidula Verlag.
- Westhoff, Gabriele (Hrsg.): „Makkaroni futschi die“, Finger, Gesten und Rhythmusspiele. Fidula Verlag.
- Westhoff, Gabriele (Hrsg.): Gespenster, Vivaldi und Meer. Fidula Verlag
- Westhoff, Gabriele (Hrsg.): Mit Knall und Schlauch. Fidula Verlag
- Westhoff, Gabriele (Hrsg.): Mit Fünf Tönen um die Welt. Fidula Verlag
- Widmer, Manuela (Hrsg.): Spring ins Spiel Elementares Musiktheater mit schulischen und außerschulischen Gruppen. Ein Handbuch. Fidula Verlag.
- Wieblitz, Christiane (Hrsg.): Lebendiger Kinderchor: Kreativ, spielerisch, tänzerisch. Anregungen und Modelle. Fidula Verlag.
- Witoszynskyj, Eleonore; Schindler, Gertrude (Hrsg.): Erziehung durch Musik und Bewegung. Klett und Balmer Verlag.
- Zihlmann, Katrin; Zihlmann, Eva (Hrsg.): Hoppelihopp, 20 Lieder + CD und kreative Ideen für den Musikunterricht. Zytglogge Verlag.
- Zimmer, Renate (Hrsg.): Handbuch der Sinneswahrnehmung. Herder Verlag

Liederbücher

- Dengler, Eich, Fischbach, Schumacher, Weydert: *Papageno, Papagena, Ee Lidderbuch fir d'Primärschoul. Deel 1-3*.
- Erhard, Amelie; Hiessl, Milena; Sokoll, Lena (Hrsg.): Stimm-Spiel-Klang. Helbling Verlag
- Erhard, Amelie; Hiessl, Milena; Sokoll, Lena (Hrsg.): Kinder Klang-Kiste- Musikalische Bausteine rund ums Kita-Jahr. Helbling Verlag.
- Erhard, Amelie; Hiessl, Milena; Sokoll, Lena (Hrsg.): Singen mit Kita-Kindern. Carus Verlag.
- Feider, Judith; Wagener, Annick (Hrsg.): De Kéiseker, deen ni midd gëtt (mat Hörbuch, Lidder an Aktivitéiten). www.iunik.lu.
- Feider, Judith; Wagener, Annick (Hrsg.): De klenge Fësch. www.iunik.lu

- Hering, Wolfgang: *Kunterbunte Fingerspiele. Fantastisch viele Spielverse und Bewegungslieder für Finger und Hände*. Münster: Ökotopia, 2006.
- Jungbluth, F. Didier: *Sange mécht Spaass, Band 1-2*.
- Jocher, Werner (Hrsg.): Stimmbastellider. Fidula Verlag
- Lorenz Maierhofer, Renate Kern, Walter Kern (Hrsg.): Sim-Sala-Sing, Das Liederbuch für die 1. Bis 6. Schulstufe, Helbling Verlag.
- Rolf Heeb, Hanspeter Schär (Hrsg.): Sing mit!, Lehrmittelverlag St.Gallen
- Steiner, Dominique ; Majerus, Martine (Hrsg.): Sang a sprang mat mir. www.mumo.lu
- Thein, Micky: E Buch voller Musek. Materialsammlung fir dat eischt Joer „Eveil Musical". Luxembourg: Blueorange Music 2016
- Zinglabumm, INECC.

Zeitschriften

- Berufsverband Rhythmik Schweiz, Fachzeitschrift Rhythmik, Zürich, Verlag Rhythmik Schweiz
- Kurt Rohrbach, Matthias Stefan-Koelner, Musik mit Kindern in Primarschule und Kindergarten, Helbling Verlag
- *Musikpraxis. Musik und Bewegung in Kindergarten, Musik- und Grundschule*. Hrsg.: Werner Beidinger, Fidula-Verlag.
- Musik in der Kita, Lugert Verlag. https://www.lugert-verlag.de/musik-in-der-kita
- *Orff-Schulwerk-Informationen*. https://www.orff-schulwerk-forum-salzburg.org/magazine-osh.
- *PaMina – die Musikzeitschrift für die Grundschule*. https://www.helbling.com/at/de/pamina#musikpraxis.
- *Üben & Musizieren*. Zeitschrift für Musikschule, Studium und Berufspraxis. Hrsg.: Schott Musik.
- KOMU – Konferenz der österreichischen Musikschulwerke. www.komu.at
- Musikschule Konservatorium Zürich (MKZ). https://www.stadtzuerich.ch/ssd/de/index/mkz/ueber_mkz.html
- Orff-Schulwerk Informationen. Magazine "Orff-Schulwerk Heute" | IOSFS (orff-schulwerk-forum-salzburg.org)

Internetseiten

- Filz, Richard; Ho¨ber-Filz, Janice: RhythmOne® (rhythm-one.com)
- Führe, Uli: *Gesamte Werke*. http://www.ulifuehre.de/veroeffentlichungen/.
- Hering, Wolfgang: *Gesamte Werke*. https://www.wolfganghering.de/home.html.
- Jöcker, Detlev: *Gesamte Werke*. https://detlevjoecker.de/.
- Jacobi-Murer, Stephanie: *Gesamte Werke*. https://chindsgihits.ch/ueber_mich/.
- Kreusch-Jacob, Dorothee: *Gesamte Werke*. https://www.glm.de/produkt/dorothee-kreusch-jacob-kreuschfamily-kids/.

- Mohr, Andreas: http://www.kinderstimmbildung.de/eigene.htm
- www.mimamu.lu - SCRIPT
- Studer, Christoph: *Gesamte Werke*. https://www.studer-klang.de/produkte/buecher-cds-lehrvideos/.
- Trüün, Friedhilde: *Gesamtwerke*. https://www.ftrueuen.de/index.php?id=10.
- Vahle, Fredrik: *Gesamte Werke*. http://www.fredrikvahle.de/. Werke von Gerda Bächli https://liederladen.ch/artist/gerda-baechli.html, Spotify

V . Quellenangaben:

- Bildungsdirektion des Kantons Zürich (Hrsg.), Lehrplan für die Volksschule des Kantons Zürich, 2017
- Danuser-Zogg (Hrsg.): Musik und Bewegung. Struktur und Dynamik der Unterrichtsgestaltung,Sankt Augustin. Academia Verlag
- Dartsch, Michael; Meyer, Claudia; Stiller, Barbara(Hrsg.): EMP kompakt. Kompendium der Elementaren Musikpädagogik. Lexikon und Handbuch. Helbling.
- Lehrplan für Musikschulen in Österreich und Südtirol, September 2019
- Musikschule Konservatorium Zürich (Hrsg.): Rahmenlehrplan für den MGA-Unterricht, 2020

A.1.1.2. Formation musicale

Lignes directrices pédagogiques

Le concept adopte une approche d'apprentissage centrée sur le processus et l'expérience, qui considère l'apprenant comme un individu actif, créatif et en constante évolution.

Principes méthodologiques

- **Apprentissage esthétique et pratique** :
  L'apprentissage s'appuie sur l'expérience, le ressenti, la création et la réflexion. La musique n'est pas seulement « comprise », mais vécue dans ses effets corporels, émotionnels et sociaux. L'expérience esthétique constitue à la fois le point de départ et le point d'aboutissement du processus d'apprentissage.
- **Embodiment** :
  Voix, corps, mouvement, écoute, notation, émotion : toutes ces dimensions agissent ensemble. Sur le plan méthodologique, on privilégie donc les exercices qui sollicitent plusieurs sens et formes d'expression en même temps, par exemple chanter tout en mettant le chant en mouvement.
- **Principe de la spirale d'apprentissage et progression adaptée à l'âge** :
  Les contenus sont revus régulièrement, en augmentant progressivement leur niveau de complexité. Ce qui est vécu corporellement en 1re année (pulsation, rythme) est nommé et noté en 2e année, puis combiné ou transféré de façon plus complexe dans les années suivantes.
- **Apprentissage social** :
  La musique se vit dans la relation. Les méthodes coopératives (travail en binôme, improvisations de groupe, activités en cercle, « call-and-response ») renforcent la perception sociale et l'interaction musicale.
- **Approche centrée sur le sujet** :
  Les élèves s'impliquent avec leur voix, leurs mouvements et leur perception. Leur parcours musical (musique écoutée, chansons préférées) est intégré.

Principes fondamentaux :

- De l'expérience à la théorie : la réflexion intervient après l'expérience, et non avant ;
- Chanter davantage, écrire moins (pour développer la confiance auditive) ;
- Intégrer le mouvement ;
- Improvisation et créativité dès le début ;
- Lien avec le cours instrumental ;
- Approche par projets ;
- La musique comme expérience collective ;

Outils pédagogiques :

- Matériel visuel et tactile ;
- Médias et applications numériques.

FM 1 et FM 2 : Expériences et compétences musicales fondamentales

FM 3 : Approfondissement des compétences et développement de l'autonomie
FM 4 : Réflexion musicale, écoute consciente et création autonome
FM 5 : Approfondissement, intégration et réflexion musicale dans un contexte élargi

FM 1

1. Expression vocale

- Découvrir et développer sa propre voix
- Explorer sa palette sonore et improviser
- Pratiquer le chant d'ensemble
- Découvrir les noms des notes (solmisation)

2. Audition

- Expérimenter et apprendre à distinguer plusieurs voix (vocales et instrumentales)
- Découvrir la musique de différentes époques, styles et cultures (orchestre, chœur, formations diverses)
- Découvrir et reconnaître les familles d'instruments (instruments d'orchestre)

3. Pulsation et rythme

- Ressentir, percevoir et exprimer physiquement la pulsation dans la musique
- Coordonner la pulsation et le rythme avec le corps
- Associer rythme et langage

4. Écoute

- Expérimenter des motifs rythmiques et mélodiques
- Distinguer les paramètres musicaux et les transposer en mouvement, avec la voix ou en image
- Découvrir différents modes musicaux (pentatonique, modes anciens, etc…)

5. Notation

- Visualiser les hauteurs des sons
- Se familiariser avec les éléments de la partition

6. Corps et mouvement

- Percevoir la musique avec le corps (mesures binaires, ternaires, asymétriques, etc.)
- Relier la voix, le rythme et le mouvement
- Apprendre à connaître différents styles de danse
- Pratiquer la mise en scène musicale

L'ensemble des compétences peut être soutenu ou enrichi par l'usage d'instruments (Orff ou autres…).

Compétences acquises en fin d'année

Les élèves sont capables de :

- percevoir et utiliser consciemment leur voix au sein du groupe ;
- interpréter différentes voix (vocales et instrumentales) ;
- maintenir une pulsation régulière, la représenter et réaliser des motifs rythmiques ;
- distinguer les paramètres musicaux et les traduire en mouvement, avec la voix ou en images ;
- exprimer et façonner la musique par le mouvement et les gestes sonores ;
- reconnaître différents styles, époques, œuvres, et instruments traités en classe ;

Les compétences acquises sont exposées lors d'une présentation en classe.

FM 2

1. Expression vocale

- Conscientiser et développer sa propre voix
- Exprimer, interpréter et improviser
- Pratiquer le chant d'ensemble
- Alterner entre solo et tutti
- Première approche de la solmisation

2. Audition

- Expérimenter et apprendre à distinguer plusieurs voix (vocales et instrumentales)
- Découvrir la musique de différentes époques, styles et cultures (orchestre, chœur, formations diverses)
- Apprendre à reconnaître les instruments (instruments d'orchestre)

3. Pulsation et rythme

- Ressentir, percevoir, et exprimer physiquement la pulsation dans la musique
- Coordonner la pulsation et le rythme avec le corps
- Associer rythme et langage
- Distinguer différentes métriques (percevoir les temps forts et les temps faibles)

4. Écoute

- Reconnaître des motifs rythmiques et mélodiques
- Savoir distinguer les paramètres musicaux
- Découvrir différents modes musicaux (pentatonique, modes anciens, etc.)

5. Notation

- Etablir un premier contact avec la notation musicale
- Expérimenter la notation mélodique
- Associer la notation à une chanson travaillée
- Traduire rythmes et mélodies en notation

6. Corps et mouvement

- Exprimer la musique avec le corps
- Relier la voix, le rythme et le mouvement
- Apprendre à connaître les différents styles de danse
- Explorer le mouvement improvisé

L'ensemble des compétences peut être soutenu ou enrichi par l'usage d'instruments (Orff ou autres).

Compétences acquises en fin d'année

Les élèves sont capables de:

- percevoir leur voix de manière consciente et différenciée au sein du groupe, de l'utiliser et de lui donner de l'expression ;
- tenir leur propre voix en canon ou sur un ostinato tout en percevant simultanément les autres voix ;
- maintenir une pulsation régulière ;
- distinguer corporellement différentes métriques ;

- percevoir consciemment les hauteurs des sons, de les reproduire correctement et de chanter des mélodies simples ;
- distinguer différents modes musicaux ;
- créer des motifs rythmiques et mélodiques et de les représenter graphiquement;
- représenter des structures musicales par le mouvement dans l'espace ;
- trouver leurs propres formes d'expression grâce à l'improvisation et à des éléments scéniques ;
- reconnaître différents styles, époques, œuvres, et instruments traités en classe.

Évaluation de fin d'année :

L'élève est évalué par l'enseignant. Si le niveau de compétences atteint n'est pas suffisant pour permettre un passage en FM 3, l'élève peut bénéficier d'un allongement en FM 2.

L'évaluation est établie comme suit :

- **1 évaluation continue sur l'année scolaire**
  La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.
- **1 épreuve en classe en fin d'année**
  La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Le contenu est fixé comme suit :

  Partie écrite (1/3) :

  Formation de l'oreille

  - Compléter un texte musical à trous à partir de motifs mélodiques ou rythmiques connus
  - Comparer à l'écoute différentes variantes (p. ex. : expression, tempo, articulation, modes)
  - Identifier et noter des motifs rythmiques
  - Identifier et nommer différentes sources sonores (vocales et instrumentales)

  Partie pratique (1/3) :

  Voix et interprétation

  - Interpréter avec accompagnement un chant/une chanson travaillé(e) au cours de l'année
  - Exécuter un exercice rythmique, déchiffré en classe et à communiquer aux élèves 1 cours (au plus tard 1 semaine) avant la date de l'épreuve
  - Reproduire (chanter) des motifs mélodiques connus
  - Créer et présenter ses propres motifs rythmiques

FM 3

1. Expression vocale

- Conscientiser et développer sa propre voix
- Développer l'indépendance vocale et la justesse
- Conduire sa voix au sein du groupe avec autonomie et justesse
- Pratiquer le chant en soliste et en polyphonie
- Découvrir la diversité culturelle des répertoires musicaux
- Pratiquer la solmisation

2. Audition

- Reconnaître, différencier et nommer plusieurs parties musicales (vocales et instrumentales)
- Découvrir la musique de différentes époques, styles et cultures (orchestre, chœur, formations diverses)
- Identifier les instruments et leurs caractéristiques sonores

3. Pulsation et rythme

- Reconnaître et reproduire des motifs et structures rythmiques simples
- Combiner la pulsation et le rythme avec le corps
- Improviser et créer musicalement à partir de motifs simples
- Première approche de la battue de la mesure

4. Écoute

- Reconnaître et noter des éléments rythmiques et mélodiques (intervalles, degrés, etc…)
- Reconnaître des accords de base
- Reconnaître les principaux modes musicaux (pentatonique, modes anciens, etc…)
- Distinguer les paramètres musicaux

5. Notation

- Reconnaître, identifier et noter des motifs et des structures mélodiques et rythmiques simples
- Première approche d'éléments théoriques

6. Créer, improviser et réfléchir

- Expérimenter avec la mélodie, le rythme et la théorie
- Créer des exercices avec une structure identifiable (structure ABA, etc…)
- Découvrir commentla musique se construit et se pense

Compétences acquises en fin d'année :

Les élèves sont capables de :

- utiliser leur voix de manière indépendante et juste au sein du groupe ;
- pratiquer la solmisation ;
- analyser, de reproduire, de noter et d'exploiter consciemment des motifs rythmiques et mélodiques ;
- distinguer les mesures binaires et ternaires et de réaliser des rythmes plus complexes ;
- reconnaître et reproduire des éléments mélodiques (accords à trois sons, phrases et motifs musicaux, gammes, etc.) ;
- reconnaître et de comprendre les relations musicales (hauteurs des sons, phrases, etc.) ;
- développer en autonomie de courtes créations musicales et de les mettre en œuvre ;
- comprendre et d'appliquer tous les éléments inscrits sur la partition (termes musicaux, articulations, etc.) ;
- reconnaître différents styles, époques, œuvres, et instruments traités en classe .

FM 4

1. Expression vocale

- Conscientiser et développer sa propre voix
- Développer l'indépendance vocale et affiner la justesse
- Exprimer, interpréter et improviser pour renforcer l'autonomie
- Conduire sa voix avec assurance au sein du groupe
- Pratiquer le chant en soliste et en polyphonie
- Découvrir la diversité culturelle des répertoires musicaux
- Pratiquer la solmisation

2. Audition

- Reconnaître, différencier et nommer plusieurs parties musicales (vocales et instrumentales)
- Découvrir la musique de différentes époques, styles et cultures (orchestre, chœur, formations diverses)
- Différencier les instruments et leurs caractéristiques sonores

3. Pulsation et rythme

- Identifier et reproduire des motifs et structures rythmiques
- Combiner la pulsation et le rythme avec le corps
- Improviser et créer musicalement
- Approfondir la battue de la mesure

4. Écoute

- Reconnaître et noter des rythmes et des mélodies
- Identifier des intervalles et des accords
- Repérer et chanter un thème extrait d'un enregistrement à plusieurs voix
- Reconnaître les principaux modes musicaux (pentatonique, modes anciens, etc…)
- Reconnaître dans un morceau les éléments qui structurent la musique (fonctions harmoniques et phrases principales)
- Improviser et créer musicalement
- Approfondir la battue de la mesure

5. Notation

- Reconnaître, identifier et noter des motifs et des structures mélodiques et rythmiques
- Noter des éléments théoriques étudiés en relation avec un texte musical
- Reconnaître les tonalités (en vue de modulations) et les fonctions harmoniques principales utilisées dans un morceau

6. Créer, improviser et réfléchir

- Expérimenter avec la mélodie, le rythme et la théorie
- Créer des exercices avec une structure identifiable (structure ABA, etc.)
- Se questionner sur la façon dont la musique se construit et se pense

Compétences acquises

Les élèves sont capables de :

- utiliser leur voix de manière juste et indépendante au sein du groupe et de contribuer au bon équilibre du son collectif (assumer une responsabilité musicale) ;
- pratiquer la solmisation ;

- interpréter des phrases musicales qui reflètent les caractéristiques d'un style en utilisant leur voix de façon consciente, expressive et différenciée ;
- analyser, de reproduire, de noter et d'exploiter consciemment des structures rythmiques et mélodiques ;
- percevoir les fonctions des structures polyphoniques (fondamentale, tierce, quinte) au sein du groupe ;
- distinguer à l'oreille les fonctions tonales (tonique et dominante) et des successions d'intervalles simples ;
- reconnaître différents styles, époques, œuvres, et instruments traités en classe ;
- comprendre et d'appliquer tous les éléments inscrits sur la partition (termes musicaux, articulations, etc.).

Examen pour l'obtention du certificat de la division inférieure

L'examen pour l'obtention du certificat de la division inférieure consiste en

- **1 évaluation par l'enseignant portant sur l'année scolaire**

  L'évaluation est établie avant la date de l'épreuve en classe en fin d'année suivant des critères définis par l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve en classe en fin d'année**

  L'examen ne vise pas à interroger des connaissances isolées, mais constitue une présentation pratique des compétences musicales acquises au fil des 4 années d'études.

  L'épreuve se déroule idéalement en petits groupes avec accompagnement instrumental et s'appuie sur les contenus et méthodes vus en classe. Les consignes sont familières et encouragent une pratique musicale confiante et expressive.

  La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Partie écrite (1/3) :

  Formation de l'oreille et notation

  - Identifier et noter des structures rythmiques ou mélodiques
  - Comparer différentes variantes (par exemple : expression, tempo, articulation)
  - Appliquer et transcrire des éléments théoriques étudiés
  - Identifier et situer des œuvres et styles musicaux connus

  Partie pratique (1/3) :

  Voix et interprétation

  - Présenter un chant travaillé au cours de l'année, au choix de l'élève (avec liberté d'interprétation ; texte ou solmisation)
  - Présenter un chant solmisé parmi deux (clés de sol et de fa), au choix du jury, préparés en classe durant les 6 cours qui précèdent l'épreuve (imposé)
  - Présenter un chant à deux voix, travaillé au cours de l'année, en duo avec un partenaire ou avec l'enseignant (les deux voix doivent être interprétées)
  - Présenter un exercice rythmique, à une ou deux voix, déchiffré en classe et à communiquer aux élèves 1 cours (au plus tard 1 semaine) avant la date de l'épreuve

FM 5

1. Expression vocale

- Conscientiser et développer sa propre voix
- Exprimer, interpréter et improviser pour renforcer l'autonomie
- Pratiquer le chant en soliste et en polyphonie
- Conduire sa voix avec assurance au sein du groupe
- Développer l'indépendance vocale et maîtriser la justesse
- Découvrir la diversité culturelle des répertoires musicaux
- Approfondir la solmisation dans les clés de sol et de fa

2. Audition

- Écouter et repérer des éléments caractéristiques des musiques de différentes époques, styles et cultures
- Connaître différents instruments et leurs caractéristiques organologiques

3. Pulsation et rythme

- Maîtriser des structures rythmiques complexes
- Improviser et composer à partir de motifs rythmiques variés
- Maîtriser la battue de la mesure

4. Écoute

- Identifier et noter des rythmes et des mélodies
- Première approche à la dictée à deux voix (tonique, dominante)
- Repérer et noter un thème extrait d'un enregistrement à plusieurs voix
- Identifier et noter des intervalles et des accords
- Identifier les principaux modes musicaux
- Comprendre les relations mélodiques et harmoniques

5 Théorie (toujours en relation avec un texte musical)

- Appliquer le cercle des quintes
- Nommer et noter les intervalles, les accords et les gammes
- Reconnaître les modulations et les fonctions harmoniques
- Première approche à la notation anglo-saxonne

6. Créer, improviser et réfléchir

- Improviser des motifs mélodiques et rythmiques
- Noter ses propres idées musicales dans une démarche de composition
- Réfléchir à sa pratique musicale personnelle

Compétences acquises en fin d'année

Les élèves sont capables de

- utiliser leur voix de manière consciente, expressive et différenciée en respectant les caractéristiques d'un style ;
- pratiquer la solmisation ;
- contribuer au bon équilibre du son collectif et de jouer de manière coopérative en ensemble (vocal ou instrumental) ;
- maîtriser le chant polyphonique en ajustant les voix selon l'équilibre sonore, la répartition des rôles et la cohésion de l'ensemble ;

- maîtriser l'expression musicale par le phrasé, les nuances et la couleur sonore, et d'appliquer ces compétences à différents styles (vocal ou instrumental) ;
- percevoir les structures harmoniques et reconnaître des cadences simples, modulations, intervalles et modes ;
- appliquer le cercle des quintes pour comprendre les relations tonales à travers des chansons et des exercices ;
- analyser, de reproduire, de noter, de créer et d'improviser des structures rythmiques et mélodiques ;
- reconnaître des œuvres de styles et d'époques différents traitées en classe.

Examen pour l'obtention du certificat de la division moyenne

L'examen pour l'obtention du certificat de la division moyenne consiste en

- **1 évaluation par l'enseignant portant sur l'année scolaire**

  L'évaluation est établie avant la date de l'épreuve en classe en fin d'année suivant des critères définis par l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve en classe en fin d'année**

  La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Partie écrite (1/3) :

  Formation de l'oreille et notation

  - Identifier et noter des structures mélodiques et rythmiques variées
  - Comparer différentes variantes
  - Appliquer et noter des exercices harmoniques (accords à trois sons, reconnaissance de cadences, etc.)
  - Appliquer et noter des éléments théoriques étudiés issus d'un texte musical
  - Identifier et contextualiser des œuvres et des styles musicaux

  Partie pratique (1/3) :

  Voix et interprétation

  - Présenter un chant travaillé au cours de l'année, au choix de l'élève
  - Présenter un chant solmisé parmi trois, au choix du jury, préparés en classe durant les 6 cours qui précèdent l'épreuve (imposé)
  - Présenter un chant à deux voix, travaillé au cours de l'année, en duo avec un partenaire ou avec l'enseignant (les deux voix doivent être interprétées)
  - Présenter un exercice rythmique préparé, à une ou deux voix, incluant des éléments improvisés, déchiffré en classe, à communiquer aux élèves 1 cours (au plus tard 1 semaine) avant la date de l'épreuve
  - Courte séquence d'une lecture à vue combinée accompagnée

A.1.1.3. Formation musicale-solfège

Buts et objectifs

Le cours de formation musicale-solfège a pour but général

- d'approfondir les aptitudes générales de lecture et d'écoute ;
- d'accompagner les études instrumentales et vocales ;
- de permettre de poursuivre des études musicales approfondies ;

et a pour but spécifique

- d'acquérir une sensibilité rythmique, une mémoire et une oreille musicale par une approche sensorielle et corporelle ;
- de mettre en relation progressivement les approches sensorielles, affectives, corporelles et intellectuelles ;
- d'acquérir une culture musicale générale de base ;
- d'acquérir une autonomie dans la réalisation et l'interprétation d'un texte musical.

Conditions d'accès

Division moyenne spécialisée : avoir obtenu, dans un délai inférieur ou égal à cinq années, un certificat de la division moyenne, ou équivalent, de formation musicale avec une note finale supérieure ou égale à cinquante points.

Division supérieure : avoir obtenu, dans un délai inférieur ou égal à cinq années, le diplôme du premier prix en formation musicale-solfège.

DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE

Moyen spécialisé 1 et moyen spécialisé 2

1. Chant

- Mesures binaires et ternaires, mesures asymétriques
- Gammes majeures et mineures (harmonique, mélodique, antique)
- Accords parfaits majeur, mineur, accord de 7e de dominante et de 7e diminuée
- Intervalles
- Battement de la mesure
- Application des articulations et nuances

2. Chant autonome

- Tonalités: jusqu'à 3 altérations
- Changements de clés par phrases musicales ou par sections
- Mesures binaires et ternaires
- Battement de la mesure

Valeurs rythmiques :



3. Lecture de notes

- Lectures à changements de clés (sol, fa 4e ligne, ut 1re ligne, ut 3e ligne, ut 4e ligne)

4. Mesures, rythmes, pulsation

- Leçons rythmiques avec ou sans accompagnement sur onomatopées ou frappées ; polyrythmies
- Mesures binaires et ternaires (pulsation à la croche et à la noire pointée) et mesures asymétriques

- Valeurs rythmiques :

Moyen spécialisé 1



Moyen spécialisé 2



D'autres valeurs rythmiques sont possibles dans les chants sur paroles et les lectures préparées.

5. Improvisation

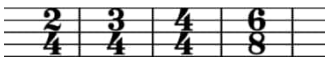
- Inciter les élèves à toutes formes d'improvisation, rythmique et mélodique. Des plages prévues à l'improvisation peuvent être insérées dans tout exercice.

6. Écoute

Reconnaître :

- Gammes majeures et mineures harmonique, mélodique et antique
- Accords parfaits majeur et mineur, accord de 7e de dominante et de 7e diminuée en position fondamentale
- Intervalles : 2de et 3ce majeure et mineure, 4te, 5te et 8ve justes (ascendants et descendants)
- Phrases suspensives et conclusives, cadence parfaite et demi-cadence
- Formes simples
- Instruments dans différentes formations

Dictée mélodique :

- dictées à 1 et 2 voix
- Mesures : 
- Par mesure ou par phrase
- Tonalités majeures et mineures jusqu'à 3 altérations
- Rythmes du chapitre 2

Dictée rythmique :

- Mesures binaires et ternaires
- Par mesure ou par phrase
- Frappée ou sur mélodie donnée
- Rythmes du chapitre 4

7. Organologie

- Approfondissement de la connaissance des couleurs instrumentales
- Application en écoute et en pratique

L'organologie permet de découvrir les différentes familles d'instruments, leurs principaux représentants et les différentes couleurs instrumentales. Un lien étroit avec le chapitre de l'écoute est à encourager, de même que la participation active des élèves.

8. Représentations

- Représentations régulières (en classe, en audition, lors de projets scolaires)
- Visites d'auditions et de concerts

Les représentations actives constituent un élément motivant pour les élèves. Les représentations passives sont à prévoir avec une introduction en classe.

9. Théorie

- Cycle des 5tes
- Principe de la transcription / transposition

Application dans les textes musicaux (tonalités jusqu'à 4 altérations):

- Intervalles avec les qualificatifs majeur, mineur, juste, augmentés et diminués
- Accords parfaits majeur et mineur, accord de 5te augmentée et diminuée, accord de 7e de dominante et 7e diminuée
- Gammes majeures et mineures (harmonique, mélodique, antique)
- Degrés de la gamme: tonique, sous-dominante, dominante et sensible
- Gamme chromatique

- Altérations doubles
- Modulations
- Intervalles redoublés
- Cadences (parfaite, demi-cadence, plagale, rompue)
- Approfondissement de la connaissance des termes musicaux

Compétences acquises en fin de moyen spécialisé 2 :

Dictée :

L'élève est capable de réaliser une

- **dictée mélodique,** à 1 voix et 2 voix. La tonalité, la mesure et la note de départ sont indiquées.
- **dictée rythmique,** frappée ou sur mélodie donnée.
- **dictée de gammes, d'accords et d'intervalles**, en indiquant le type de gamme, d'accord ou d'intervalle entendus, sans indication de notes.

Théorie :

Sur base de l'analyse d'un texte musical, l'élève est capable de

- définir la tonalité, la tonalité relative, les accords principaux de cette tonalité
- reconnaître des accords définis dans le texte
- reconnaître des intervalles définis dans le texte
- reconnaître les modulations indiquées dans les tons voisins
- reconnaître les cadences indiquées
- réaliser une transcription

Chant :

L'élève est capable de

- préparer un texte musical à 3 clés mélangées (sol 2e ligne, fa 4e ligne, 1 clé d'ut au choix) seul, de façon autonome, avec ou sans accompagnement et de le chanter par la suite. (**chant autonome**)
- lire une **lecture à vue rythmique,** avec ou sans notes (sur onomatopée, sur instrument genre claves ou à frapper dans les mains,…) de préférence avec accompagnement.
- chanter des **gammes, accords, intervalles**

Liste d'œuvres de référence

Auteur	Titre	Editeur	Informations supplémentaires
Allerme, Jean-Marc	Du solfège à la FM	G. Billaudot	Vol. 6 & 7
Alexandre, Jean-François Drumm, Siegfried	Symphonix F.M.	Combre	Vol. 3
Arbaretaz, Marie-Claude	Lire la musique par la connaissance des intervalles	Chappell	Vol. 1,2

Baumann, Tjark	Stimmbilder	Fidula	
Beaucamp, Albert	Le Solfège contemporain	Billaudot	Vol. 2
Beaucamp, Albert	Le Solfège contemporain	Billaudot	Vol. 3 (sol, fa, ut 1re)
Beaucamp, Albert	Le Solfège contemporain	Billaudot	Vol. 4 (sol, fa, ut 1re, ut 3e, ut 4e)
Berthelot, René	20 leçons de solfège sur 3 clés(sol, fa, ut 4e)	Lemoine	
Berthelot, René	20 leçons de solfège sur 5 clés(sol, fa, ut 1re, ut 3e et ut 4e)	Lemoine	
Bonnardot, Jacqueline	Les mélodies favorites	H.Lemoine	
Bonnardot, Jacqueline	Les plaisirs du chant	H.Lemoine	Vol.1
Boudot, Dominique Brot, Edith Carré, Michèle Florence Casez, Danièle Chemin-Magnard, Simone Dargaud, Michèle Forest, Bernard Maillard, Pascale	Si le rythme m'était compté	G. Billaudot	Vol. 5 - 2è cycle (Elémentaire 1) Vol, 6 - 2è cycle (Elémentaire 2) Vol. 7 - 3è cycle (Moyen)
Bournonville, Armand	40 leçons de solfège	Lemoine	Vol. 1 & 2
Buron, Jean-Jacques	Leçons de solfège extraites du répertoire	Dernoncourt	Vol. 4 à 9
Buron, Jean-Jacques	Solfège créatif	Dernoncourt	Vol.4, 5, 6, 7, 8
Canonici, Véronique / Joly, Jean-Paul	Autour du chant et du rythme	H. Lemoine	Vol.1
Chapelier, Geneviève	Lectures de formation musicale (volume 3) : 16 lectures difficiles Version 5 clés	Bayard-Nizet	Vol.3
Chapelier, Geneviève	Lectures de formation musicale (volume 4) : 19 lectures difficiles Version 5 clés	Bayard-Nizet	Vol.4
Chapelier, Xavier	Transition Jazz 5 clés mélangées	P Filansif	
Chemin, Simone	Mélodies des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles pour la Formation Musicale	Choudens	Vol.3
Cornu, Françoise	Cantaria	Van de Velde	Vol. 1,2
Coyez, Jean	Prêt à tout – 10 leçons de solfège sur 4 clés	Bayard - Nizet	
Dandelot, Georges	20 leçons de solfège classées par ordre progressif	Lemoine	
Dandelot, Georges	Manuel pratique pour l'étude des clés de sol, fa et ut	M. Eschig	
Dandelot, Georges	21 leçons de Solfège	H. Lemoine	
De Smet, Luc	Leçons de solfège	De Smet	Vol. 4
De Wolf, Koen	Vive les notes	K. De Wolf	Vol. 3 & 4
Debeda, Sylvie / Heslouis, Caroline / Martin, Florence	Hector l'apprenti musicien	Van de Velde	Vol. 3-6
Eder, Claudia / Birtel, Wolfgang (adaptateur)	Die Arie im Unterricht	Schott	Vol. Soprano Vol. Medium Voice Vol. Ténor Vol. Baryton ou Basse

Deroo, Maurits	Leçons de solfège de concours 3e année (degré moyen A) op. 73	Metropolis Uitgaven Antwerpen	
Ernst, Charles	21 leçons de concours (degré supérieur) version 5 clés	Bayard - Nizet	
Fazzari, Louis / Lab, Michel / Torti, Daniel	Formation vocale par le Répertoire Classique, la Variété et le Jazz	Ed. musicales A.B	Vol.4D
Fazzari, Louis	Tout pour la Formation Musicale	Ed. musicales A.B	Vol. 4
Fleurant - Voirpy	3B Mozart 1 (opéras) Textes musicaux à chanter	H. Lemoine	Adaptation pour piano de C. Voirpy
Frisch, Jean-Paul	Viva Musica	Music Studio Piwa	
Gartenlaub, Odette	20 Leçons de solfège à chanter	Collection Rideau Rouge	Cours élémentaire A
Gartenlaub, Odette	Lectures d'auteurs à chanter	Hortensia	2 vol: pour le préparatoire et pour le 1er cycle
Gartenlaub, Odette	16 leçons de solfège à chanter (Sol, Fa, ut 3e, ut 4e)	Collection Rideau Rouge	Cours élémentaire B
Gartenlaub, Odette	14 leçons de solfège à chanter	Collection Rideau Rouge	version à 2 clés
Gartenlaub, Odette	20 Leçons de solfège sur 5 clés (Sol, Fa, ut 1re, ut 3e, ut 4e)	Ed. Rideau Rouge	
Gartenlaub, Odette	40 lectures de clés (Sol, Fa, ut 3e, ut 4e)	Leduc	Lecture seule
Gartenlaub, Odette	Lectures d'auteurs à chanter degré fin d'études à supérieur	Leduc	
Gartenlaub, Odette	Lectures d'auteurs à chanter degré moyen à fin d'études	Leduc	
Gillot, Michèlle-Odile	Apprendre et comprendre en chantant Schubert/ Mozart / Schumann	A. Leduc	3 cahiers (schubert et Mozart), 2 cahiers (Schumann
Goudard, Marie-José / Lamarque, Elisabeth	D'une mélodie à l'autre	H. Lemoine	Vol.1-4
Goudard, Marie-José / Lamarque, Elisabeth	D'une clé à l'autre	H. Lemoine	Vol.2
Hallet, Albert	12 leçons de solfège à 5 clés	J. Maurer	Accompagnement : Vol A des 24 leçons de solfége (Maurer)
Holstein, Jean-Paul / Level, Pierre-Yves / Louvier, Alain	Musiques à chanter pour les classes de Formation Musicale	A. Leduc	jusque vol.5
Hurier, Jack / Voirpy, Alain	Lectures chantées avec accompagnement de piano	G. Billaudot	2e cycle
Jay, Charles	40 leçons de solfège à changements de clés de Sol et Fa 4è ligne	H. Lemoine	
Jay, Charles	30 leçons de solfège à changements de clés sur 3 clés	H. Lemoine	
Jay, Charles	21 leçons de solfège à changements de clés sur 4 clés	H. Lemoine	
Jay, Charles	25 leçons de solfège à changements de clés sur 5 clés	H. Lemoine	

Jegoux-Krug Laurence	Le rythme au fil des œuvres	Combre	Vol. 1-4
Jollet, Jean Clément	Livre de mélodies Vol.5 Œuvres vocales du XVIe au XXe siècle adaptées pour les classes de FM	G. Billaudot	
Jollet, Jean Clément	Jeux de rythmes, jeux de clés	G. Billaudot	Vol. 4 & 5
Jollet, Jean-Clément	Mélimélodies, divers auteurs (mélodies, oratorios, chants traditionnels, …) du XIe au XXe siècle	G. Billaudot	Vol. 1-7
Jollet, Jean-Clément	Mélimélozéro	G. Billaudot	
Jollet, Jean-Clément	Musicalement vôtre	G. Billaudot	Vol. 2-4
Jollet, Jean-Clément	Livre de mélodies (œuvres vocales du XVIe au XXe siècle)	G. Billaudot	Vol. 1-5
Joly, Jean-Paul	Polyphonies vocales en F.M.	H.Lemoine	Fin 1er cycle / début 2e cycle
Joly, Jean-Paul	Monodies et Polyphonies pour la formation musicale 1	H. Lemoine	
Jongen, Joseph	22 Leçons de solfège (clé de Sol et Fa 4è ligne) avec accompagnement de piano sans accompagnement de piano	CeBeDeM H. Lemoine	
Jouve-Ganvert, Sophie	Croq'notes	G. Billaudot	Vol.3
Labrousse, Marguerite	Répertoire de mélodies pour la formation musicale début 2e cycles	H. Lemoine	Vol.1, 2
Labrousse, Marguerite Despax, Jean-Paul	Atout Rythme 2e cycle	H. Lemoine	
Lannoy, Robert	Trente leçons de solfège à changement de clés sur 3 clés	Schott	
Ledout, Annie	La lecture en clés de sol, fa et ut	H. Lemoine	
Lefebvre, Daniel	Approche des grands maîtres	J. Maurer	Vol. 1 a - b & 2 a - b
Lefebvre, Daniel	De Monteverdi à Debusssy	J. Maurer	Vol. 1 & 2
Lefebvre, Daniel	15 leçons de solfège version 5 clés	J. Maurer	
Lenain, Armand	Solfèges théoriques et pratiques	Schott	Vol. 3, 4, 5, 6
Lohmann, Paul	Das Lied im Unterricht	Schott	
Luypaerts, Guy-Philippe	Solfège sur les rythmes	J. Maurer	Vol. 1 & 2
Luypaerts, Guy-Philippe	16 leçons d'examen 3e année	P. Filansif	2e partie
Luypaerts, Guy-Philippe	16 leçons d'examen 4e année version 3 clés	P. Filansif	
Maierhofer, Lorenz / Kern, Walter	Sing und Swing, Das Liederbuch	Helbling	
Manen, Christian	Vingt leçons de solfège (Sol, Fa, ut 3e)	H. Lemoine	
Maymil, Martine / Siciliano, Marie-Hélène	Le chant en F.M.	H.Lemoine	Début du 2e cycle
Maze, Danielle & Yves	Pour la musique de Schubert à Messiaen	J.M. Fuzeau	C.E.S. Lycée, 3e, 2e cycle
Mériot, Michel (choix et adaptation)	Anthologie musicale à chanter	Combre	Vol. 1-3
Möller, Heinrich	Das Lied der Völker, Volkslieder baltischer Länder	Schott	
Moreau, Adrien	14 leçons de solfège dans des styles différents	J. Maurer	

Morel, Christine	Détours de chant	H. Lemoine	
Mozart, Wolfgang Amadeus	Gesellige Gesänge für 3 Singstimmen	Bärenreiter	
Niverd, Lucien	25 leçons de solfège élémentaire	M. Eschig	
Noël-Gallon	Solfège en 20 leçons	Salabert	
Noël-Gallon	Cours complet de Dictée musicale	Jobert	
Penitzka, Sophie	J'écoute, j'écris	G. Billaudot	Vol.1
Ortmann, Robert	Lectures de formation musicale Transition 3e année : 12 lectures très difficiles 5 clés	Bayard - Nizet	
Ortmann, Robert	Lectures de formation musicale Transition 2e année : 23 lectures très difficiles 5 clés non mélangées	Bayard - Nizet	
Philiba, Nicole	Solfège dans le style italien	G. Billaudot	
Pousseur, Henri	9, leçons de solfège à 5 clés	Bayard - Nizet	
Procureur, Jean	Rythmique 4 en 2 clés 40 leçons de rythme	A.G. Music	
Quinet, Fernand	Solfège à 2 clés mélangées (Sol et Fa 4è ligne)	E. Tyssens	
Ribour, Philippe	Le solfège a rendez-vous avec le jazz	Billaudot	Elémentaire-moyen & Moyen-Fin d'études
Rouma, Willy	10 Leçons de solfège à 3 clés mélangées	Bayard-Nizet	
Schaber, Félix	Musik-ABC	Schaber	Vol. 5 & 6
Siciliano, Marie-Hélène / Zarco, Joëlle	Poésie du Chant	H.Lemoine	
Solfège Contemporain	Volume 3 et 4	Billaudot	
Snyers, Félix	10 leçons de concours degré excellence 2 clés	Bayard - Nizet	
Truchot, Alain / Mériot, Michel	Le guide de formation musicale 4e année	Combre	
Waignein, André	10 études de solfège à 5 clés	J. Maurer	
Waignein, André	15 leçons de solfège à 2 clés	J. Maurer	
Waignein, André	10 lectures de concours à 5 clés	J. Maurer	
Waignein, André	12 leçons progressives de solfège à 2 clés	J. Maurer	
Waignein, André	20 lectures variées à 2 clés	Amadeus Tournai	
Walters, Richard	The Oratorio Anthology	Hal Leonard	
Jaques-Dalcroze, Emile	La rythmique, le solfège, un chemin vers la musique…		Dvd
	Meludia		Browser App

Moyen spécialisé 3

Programme d'études

1. Chant

- Leçons à changement de clés (sol, fa 4e ligne, ut 1re ligne, ut 3e ligne, ut 4e ligne)
- Chants populaires sur paroles à 1 ou plusieurs voix
- Mesures binaires et ternaires, mesures asymétriques
- Battement de la mesure

2. Lecture à vue chantée

- Changements de clés par phrases musicales ou par sections
- Mesures 2/4 - 3/4 - 4/4 - 2/2 3/8 - 6/8 - 9/8 - 12/8
- Battement de la mesure
- Application et approfondissement des rythmes étudiés en FM6 moyen spécialisé



3. Lecture de notes

Travail de textes musicaux sur le plan lecture de notes, rythmique et changements de clés.

Le but en est de sensibiliser les élèves à la lecture d'un texte musical (sans chant) et d'approfondir les compétences en lecture de notes, de rythmes, qu'il s'agisse de changements de clés ou de mesures ou de rythmes plus complexes.

4. Mesures, rythmes et pulsation

- Leçons rythmiques avec ou sans accompagnement sur phonèmes ou frappées
- Polyrythmies
- Mesures binaires, ternaires et asymétriques
- Approfondissement des rythmes du programme de FM6 moyen spécialisé :



et rythmes liés, comme par exemple



5. Écoute

- Reconnaissance d'accords (maj, min, aug, dim, 7e de dominante, 7e dim)
- Différenciation 7e maj et 7e min (état fondamental)
- Reconnaissance d'intervalles

- (2de maj/min, 3ce maj/min, 4te juste, 5te juste, 6te maj/min, 8ve juste, ascendantes et descendantes, 7e min ascendante)
- Intervalles plaqués
- Dictée mélodique à 1 voix
- Dictée mélodique à 2 voix
- Dictée rythmique

Il est possible de faire une dictée combinée qui comprend tous les éléments, à savoir une partie mélodique à 1 voix, une partie mélodique à 2 voix et une partie rythmique, alternativement par phrase ou par mesure.

Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er prix comporte une épreuve écrite à huis clos et une épreuve orale à huis clos :

Epreuve écrite à huis clos : 60 points

L'épreuve écrite comporte les parties suivantes :

- dictées mélodiques à 1 et 2 voix et dictée rythmique frappée ou sur mélodie donnée — 45 points
- dictée d'intervalles et d'accords — 15 points

Il est possible de faire une dictée combinée qui comprend tous les éléments, à savoir une partie mélodique à 1 voix, une partie mélodique à 2 voix et une partie rythmique, alternativement par phrase ou par mesure.

Détails d'exécution :

Dictée à 1 voix :
- La tonalité, la mesure et la note de départ sont indiquées
- Dictée par mesure : répéter chaque mesure 4 fois, avec la note d'enchaînement
- Dictée par phrase : répéter chaque phrase 6 fois

Dictée à 2 voix :
- La tonalité, la mesure et la note de départ sont indiquées
- Dictée par mesure : répéter chaque mesure 6 fois, avec la note d'enchaînement
- Dictée par phrase : répéter chaque phrase 6-8 fois

Dictée rythmique: - Par mesure ou par phrase

Epreuve orale à huis clos : 60 points

L'épreuve orale comporte les parties suivantes :

- Imposés : leçon de solfège — 20 points
  exercice de lecture de notes — 10 points
- Lecture à vue — 20 points
- Lecture à vue rythmique — 10 points

Imposés :

- 3 leçons de solfège en 5 clés préparées en classe durant les 6 cours qui précèdent l'examen. (Le jury en choisit 1 à interpréter).
- 1 exercice de lecture de notes (sans chant), à changements de clés et de mesures, à communiquer aux élèves 1 cours (au plus tard 1 semaine) avant la date de l'examen et à déchiffrer en classe.

Lecture à vue : chantée en 5 clés mélangées

Lecture à vue rythmique : avec accompagnement

Détails d'exécution :

Le niveau de difficulté et la longueur des lectures à vue doivent être adaptés afin de permettre une préparation autonome de l'élève.

La préparation se fait comme suit :

- déchiffrage du texte par l'élève seul
- 2 à 3 répétitions avec accompagnement de piano

Note finale :

Epreuve orale à huis clos :	60 points
Epreuve écrite à huis clos :	60 points
Note finale :	120/2

Conditions de réussite de l'examen :

avoir comme résultat final une note supérieure ou égale 45/60

Manuels d'études

Liste (non exhaustive) de méthodes et de matériel didactique au choix de l'enseignant

Beaucamp, Albert	Solfège contemporain, volume 4, cinq clés mélangées (Gérard Billaudot)
Berthelot, René	Vingt leçons de solfège à cinq clés mélangées (Lemoine)
Buron, Jean-Jacques	Leçons de solfège extraites du répertoire, volumes 7, 8 et 9 (niveau approprié) (Dernoncourt)
Chapellier, Xavier	Transition Jazz, 5 clés mélangées (Paul Filansif / Maison Tyssens Liège)
Damase, Jean-Michel	Dix-huit leçons de solfègeA changement de clés sur 3 clés, avec accompagnement de piano (Henry Lemoine)
Dandelot, Georges	Manuel pratique pour l'étude des clés de sol fa et ut (Max Eschig)
Dubois, Pierre Max	Livre de solfège pour le cours élémentaire B ; 18 pièces musicales avec accompagnement de piano (Rideau Rouge)
Gartenlaub, O.	14 leçons de solfège à chanter Cours moyen - Version en 4 clés sans accompagnement (Rideau Rouge)
Guillard, Rémi	Exercices de lecture de notes sur 4 clés (Delrieu)
Hallet, A.	30 leçons de solfège, version à 5 clés (Metropolis)
Jollet, Jean-Clément	Musicalement vôtre, volume 6 ; - Livre de l'élève - Cahier d'accompagnement au piano (Gérard Billaudot)
Lamarque Elisabeth / Goudart, M.-J.	D'une clé à l'autre Lecture sur des textes du répertoire pour les classes du 2e cycle (Henry Lemoine)
Ledout, Annie	La lecture en clés de sol, fa et ut avec corrigé (Henry Lemoine)
Luypaerts, Guy Ph.	9 leçons d'examen à changement de clés (Bayard-Nizet)

Manen, Christian	21 leçons de solfège *imposées aux concours Bellan et à l'Ecole Normale de Musique de Paris*en 5 clés, avec accompagnement de piano (Henry Lemoine)
Manen, Christian	20 leçons de solfège à changements de clés sur cinq clés, avec accompagnement de piano (Henry Lemoine)
Niverd, Lucien	25 leçons de solfège élémentaire (sur 3, 4 et 5 clefs) (avec accompagnement de piano) (Max Eschig)
Noël-Gallon	15 leçons de solfège – études à changements de clés (Henry Lemoine)
Philiba, Nicole	Solfèges dans le style Italien Volume 5 : Supérieur Livre de l'élève, Livre du professeur (Gérard Billaudot)
Quinet, Fernand	12 leçons de solfège à changements de 5 clés (Max Eschig)
Waignein, André	10 lectures de Concours Accompagnement de piano (Maurer)

DIVISION SUPÉRIEURE

Une épreuve intermédiaire (orale et écrite) peut être organisée en fin de 1re année par l'établissement. Pour réussir l'année, l'élève doit obtenir un résultat final de 45/60 points au moins.

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

L'examen pour l'obtention du diplôme supérieur comporte une épreuve écrite à huis clos et une épreuve orale à huis clos :

Épreuve écrite à huis clos :

L'épreuve écrite comporte les parties suivantes :

- dictée tonale à 1 voix (20 points)
- dictée tonale à 2 voix (20 points)
- dictée atonale (10 points)
- dictée d'accords (10 points)

Il est possible de faire une dictée combinée qui comprend tous les éléments, à savoir une partie à 1 voix, une partie à 2 voix et une partie atonale, alternativement par phrase ou par mesure.

Détails d'exécution :

Dictée tonale à 1 voix:
- La tonalité, la mesure et la note de départ sont indiquées
- Dictée par mesure :répéter chaque mesure 4 fois, avec la note d'enchaînement
- Dictée par phrase : répéter chaque phrase 6 fois

Dictée tonale à 2 voix:
- La tonalité, la mesure et la note de départ sont indiquées
- Dictée par mesure :répéter chaque mesure 6 fois, avec la note d'enchaînement
- Dictée par phrase : répéter chaque phrase 6-8 fois

Dictée atonale :
- Dictée de 1 ou plusieurs fragments atonaux. Selon leur longueur, les fragments seront répétés entre 3-6 fois.

Dictée d'accords :
- Seront joués 1 ou plusieurs fragments d'enchainements d'accords. Selon leur longueur, les enchainements seront répétés entre 3-6 fois. (cf l'exemple ci-dessous)

Epreuve orale à huis clos : 60 points

L'épreuve orale comporte les parties suivantes :

- Imposés :	leçon de solfège	10 points
	leçon contemporaine	10 points
- Lecture à vue rythmique		10 points
- Lecture à vue		30 points

Imposés :

- 3 leçons de solfège en 7 clés préparées en classe durant les 6 cours qui précèdent l'examen. (Le jury en choisit 1 à interpréter).
- 1 leçon contemporaine imposée préparée en classe durant les 8 cours qui précèdent l'examen

Lecture à vue rythmique : avec ou sans accompagnement

Lecture à vue : chantée en 7 clés mélangées

Note finale :

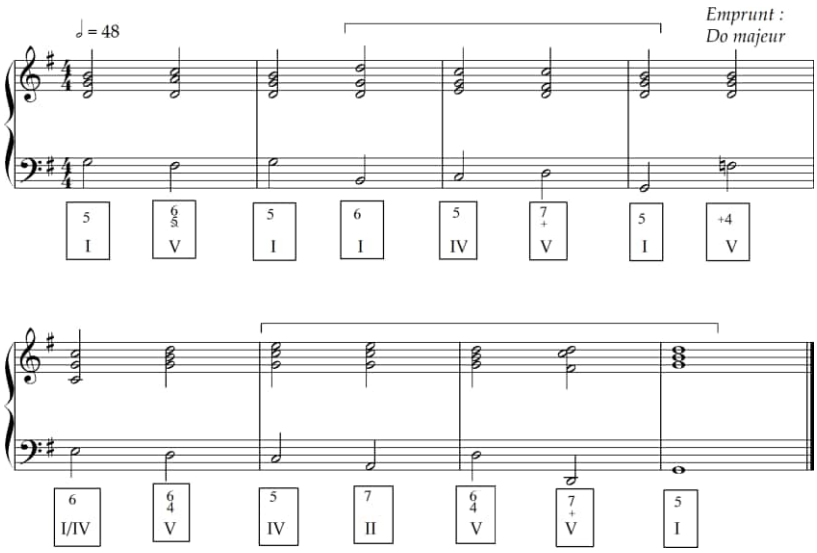
Epreuve orale à huis clos :	60 points
Epreuve écrite à huis clos :	60 points
Note finale :	120/2

Conditions de réussite de l'examen :

avoir obtenu à chaque épreuve (orale et écrite) une note supérieure ou égale à 45/60

Exemple de dictée d'accords :

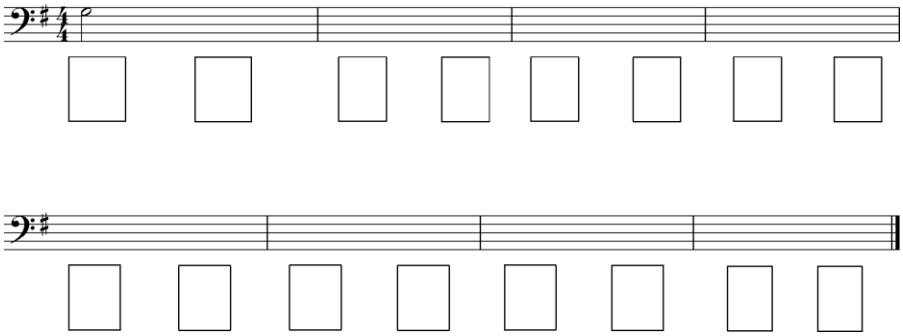
version professeur



Cet exemple de 8 mesures, constitué d'un antécédent et d'un conséquent, est joué en entier dans un tempo lent afin de donner suffisamment de temps aux élèves pour reconnaitre la couleur des accords. Les formules cadentielles (marquées par un trait au-dessus de la portée dans cet exemple) sont à travailler de façon méthodique.

L'élève n'est pas censé écrire les notes des accords, mais leur fonction et leur position en les indiquant dans les cases prévues.

version élève



Manuels d'études

Liste (non exhaustive) de méthodes et de matériel didactique au choix de l'enseignant

1. Traités de solfège

Bitsch, M.	15 leçons de solfège (7 clés) (Leduc)
Bitsch, M.	Solfège contemporain – volume 5 (Billaudot)
Calmel, R.	Du tonal à l'atonal (Combre)
Desportes, Y.	20 leçons de solfège (7 clés) (Eschig)
Duclos, R.	23 leçons de solfège (A. Leduc)
Gallon, N.	25 leçons de solfège (H. Lemoine)
Gevaert, F.A.	25 leçons de solfège à changement de clés (H. Lemoine)
Gewais, F.	30 leçons de solfège (H. Lemoine)
Jollet, J.C.	Lire, entendre, analyser – volumes 6 et 7 (Billaudot)
Jongen, J.	12 leçons de solfège (5 clés) (H. Lemoine)
Jongen, J.	Solfège Manuscript (Bayard-Nizet)
Lannoy, R.	15 leçons de solfège à changement de clés (H. Lemoine)
Lang, D	L'ABC des 7 clés (manuel de lecture de clés) (Conservatoire Esch-sur-Alzette)
Lavignac, A.	Solfège des solfèges – volume 5A (H. Lemoine*)*
Luyparts, G-Ph	Leçons de solfège à 5 clés (Bayard-Nizet)
Luyparts, G-Ph	Mélodies sans paroles à 7 clés (Bayard-Nizet)
Magnon, D.	12 études mélodiques (style d'auteurs) (Chaudens)
Messiaen, O.	Poèmes pour Mi
Niverd, L.	20 leçons de solfège (Eschig)
Poot, M.	10 leçons de solfège (Eschig)
Pousseur, H.	12 leçons de solfège d'examens et de concours à 5 ou 7 clés mélangées
Pousseur, H.	9 leçons de solfège d'examens et de concours (Bayard-Nizet)
Quinet, F.	15 leçons de solfège (Bayard-Nizet)
Roussel, A.	9 exercices de lecture et 20 leçons de solfège (H. Lemoine)
Rueff, J.	22 leçons de solfège (A. Leduc)
Rueff, J.	Etudes d'intervalles (A. Leduc)

Schönberg, A.	Das Buch der hängenden Gärten op. 15
Snyers, F.	10 leçons de solfège à 5 clés, degré perfectionnement (Bayard-Nizet)
Soulage, M.	12 leçons de solfège (H. Lemoine)
Vouillemin, S.	10 leçons aux 7 clés mélangées – mesures ; Asymétriques de niveau des cours supérieurs des Conservatoires Royaux (P. Filansif)
Waignein, A.	10 lectures de concours ; 10 études de solfège à 2,5 ou 7 clés (J. Maurer)
Waignein, A.	10 lectures de solfège (2 ou 7 clés) (Choudens)

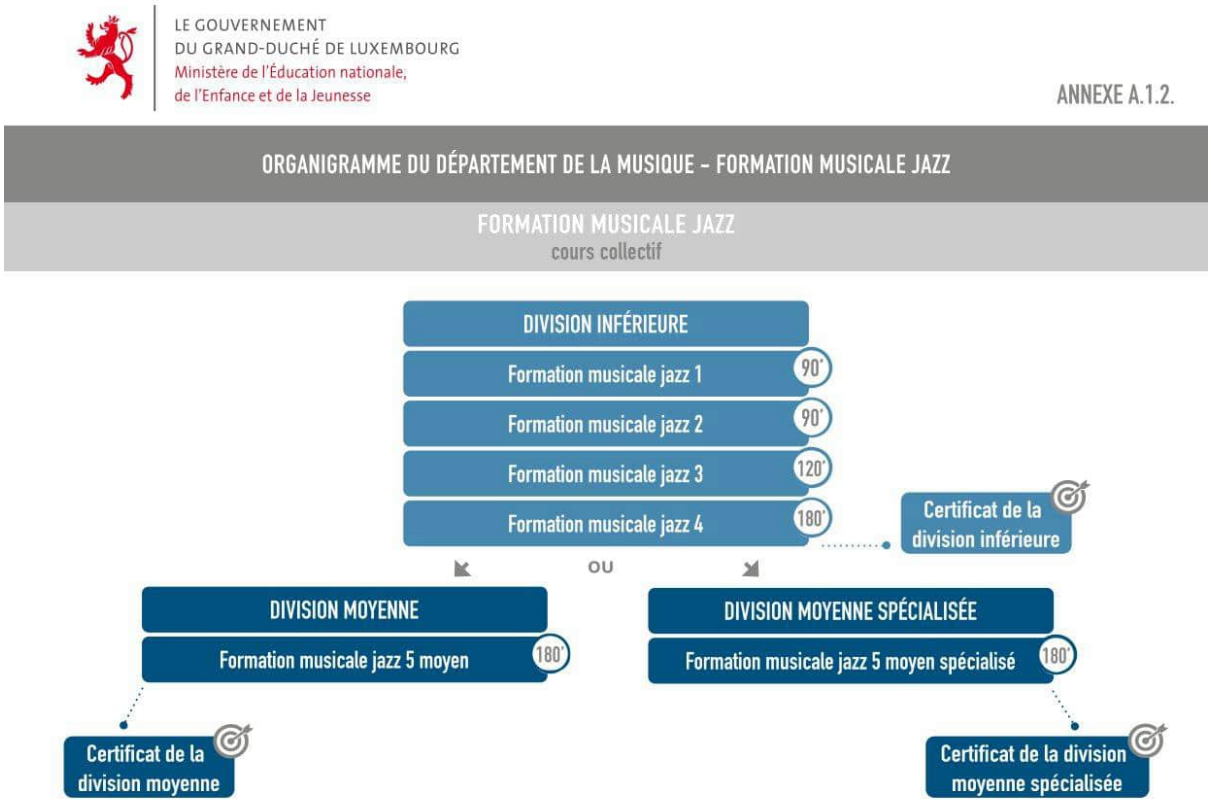
2. Etudes rythmiques

Gallon, N.	50 leçons de solfège rythmiques – volume 2 (Eschig)
Fontaine, F.	Etudes pratiques su rythme mesuré – volumes 1 et 2 (H. Lemoine)
Lamarque, E./ Goudard, M.J.	D'un rythme à l'autre (H. Lemoine)
Jollet, J.C.	Jeux de rythme et jeux de clés – volumes 6, 7, 8 (Billaudot)

3. Formation de l'oreille

Gallon, N.	60 dictées d'intervalles et d'accords (H. Lemoine)
Gallon, N.	Cours complet de dictées musicales (Josert)
Lefebvre, D.	Méthode acre de musiques enregistrées (Bayard-Nizet)
Rueff, J.	48 dictées musicales à 2 voix - moyenne force à difficile (A. Leduc)
Vachey, H.	60 dictées à 1 et 2 voix de moyenne difficulté (A. Leduc)

A.1.2. Organigramme formation musicale jazz



A.1.2.1. Formation musicale jazz

DIVISION INFÉRIEURE

Objectifs du cours

Le cours de formation musicale jazz vise à fournir toutes les informations nécessaires aux élèves désirant suivre un cursus dans le domaine du jazz et des musiques actuelles en leur fournissant toutes les informations sur les connaissances théoriques nécessaires à la pratique instrumentale et vocale dans ces types de musique. Les objectifs visés sont :

- Un aperçu global sur les techniques, le langage et la matière du jazz
- Un aperçu global des concepts harmoniques, rythmiques, de forme et de style, essentiels à l'apprentissage de l'improvisation
- Une mise en contexte par rapport à l'histoire et l'évolution des styles du jazz et des musiques actuelles
- Une formation de l'oreille complète et basée sur les besoins de l'improvisateur au sein d'un ensemble (*ear training*)

Matières à traiter

1. Le langage jazz

- Introduction à l'écoute du jazz
- Intégration des médias audiovisuels
- Motivation de l'élève de faire ses propres recherches musicales
- Les rôles des principaux instruments utilisés dans le jazz
- Lecture de la notation anglo-saxonne
- Introduction de la clé de fa dès le début
- Accords à trois et à quatre sons et leurs chiffrages
- Introduction au concept de l'interprétation d'un thème
- Initiation à la transcription
- Introduction à la littérature du jazz et aux *standards* de jazz

2. L'improvisation, l'harmonie, la forme, le style et le rythme

- Initiation à l'improvisation
- Harmonisation de la gamme majeure avec les accords à trois et à quatre sons
- Visualisation des accords et intervalles sur le clavier et apprendre à jouer les accords à trois et à quatre sons sur le clavier
- Les modes des gammes majeures et mineures
- Les cadences typiques (V-I, II-V-I et IV-V-I) en majeur et en mineur (entre autres)
- Initiation aux différentes formes du répertoire jazz (p. ex. : AABA, AABA', ABAC, blues, *rhythm changes*, etc.)
- Les différents styles de jazz et leurs éléments caractéristiques
- Introduction au rythme *swing* (phrasé ternaire)
- Exercices rythmiques axés sur la pulsation (en marchant les temps et/ou frappant le *backbeat* sur les 2e et 4e temps)
- Exercices de mémorisation : celles rythmiques simples que l'élève doit reproduire en frappant des mains
- Le sens du *timing* et la précision rythmique

3. L'histoire du jazz dans ses grandes lignes

- Introduction au blues : ses racines, l'importance des paroles dans le blues chanté et sa relation avec le jazz

- Introduction aux différentes époques du jazz
- Introduction aux grands maîtres du jazz
- Évolution et rôle des principaux instruments utilisés dans le jazz (batterie, basse, guitare, piano, trompette, saxophone, trombone, voix, etc.) depuis la période *New Orleans* jusqu'aujourd'hui

4. La formation d'oreille (*ear training*)

- Travail d'écoute sur les accords à trois et à quatre sons, ainsi que leurs renversements
- Travail d'écoute sur les suites d'accords
- Travail d'écoute sur la relation entre mélodie et accords
- Travail d'écoute sur la reconnaissance des modes
- Travail d'écoute sur la reconnaissance des formes de standards de jazz

FM jazz 1

Programme d'études

1. Bases théoriques :

- Introduction des bases théoriques de la notation musicale :
  - Placement des notes dans la clé de sol et la clé de fa
  - Notation rythmique
  - Fonctionnement des altérations
  - Le cycle des quintes
  - Notions de la tonalité et de l'armature
  - Intervalles allant jusqu'à l'octave
- Introduction d'éléments essentiels à l'apprentissage du jazz :
  - Les modes de la gamme majeure
  - Aperçu des gammes mineures (naturelle, mélodique et harmonique)
  - Les accords à trois sons (triades) et à quatre sons ainsi que le système de chiffrage et la notation anglo-saxonne
  - Les cadences typiques IV-V-I et II-V-I les *guide tones* et le fonctionnement du *voice leading* des *guide tones* dans la cadence II-V-I
  - Les accords diatoniques de la gamme majeure
  - Introduction du concept de *lead sheet* (avec tous les critères à respecter)
  - Introduction à l'analyse harmonique et mélodique à partir d'un *lead sheet* (analyse de standards comme par exemple Autumn Leaves, Summertime, Blue Bossa,...)
  - Etude de la relation entre la structure harmonique d'un morceau et les différentes gammes et modes à utiliser pour l'improvisation
  - Les formes *song* standard : AABA, AABA' et ABAC et la forme Blues (majeur)
  - Introduction au Blues en majeur et mineur

2. Formation de l'oreille relative :

- Exercices chantés sur les gammes majeures, intervalles, triades et modes
- Exercices de reconnaissance des intervalles, triades et modes
- Dictées mélodiques

3. Formation rythmique :

- Exercices sur la pulsation :
  - Les temps sont marchés
  - Le *backbeat* (2 et 4) est frappé aux mains
  - Ces exercices sont faits sur de la musique et à l'aide du métronome
- Exercices de lecture rythmique
- Dictées rythmiques

FM jazz 2

Programme d'études

1. Bases théoriques :

- Révision de la gamme majeure avec ses accords et modes
- Fonctions des accords de la gamme majeur (tableau de stabilité)
- Les gammes mineure naturelle et mineure harmonique, leurs modes et accords diatoniques
- Tensions et extensions sur les accords de septième
- Introduction au blues mineur (par exemple Mr. P.C., Equinox,…) et révision de la forme blues majeure
- Aperçu de l'harmonie tonale (tonalités majeures et mineures):
  - Accords diatoniques
  - Dominantes secondaires / Sub V
  - Introduction à l'échange modal
  - Dominantes secondaires
  - Accords diminués
- La forme *Rhythm Changes* (anatole)

2. Formation de l'oreille relative:

- Exercices chantés sur la gammes majeur et mineur naturelle, intervalles, accords de septième et modes
- Exercices de reconnaissance des intervalles
- Exercices de reconnaissance des triades majeures, mineures, augmentées et diminuées
- Exercices de reconnaissance des accords de septième
- Exercices de reconnaissance des modes faisant partie du programme
- Exercices de reconnaissance de progressions harmoniques simples en accords de septième

3. Formation rythmique:

- Exercices sur la pulsation :
  - Les temps sont marchés
  - Le *backbeat* (2 et 4) est frappé aux mains
  - Ces exercices sont faits sur de la musique et à l'aide du métronome
- Exercices de lecture rythmique chantés (en effectuant la pulsation)
- Dictées rythmiques

FM jazz 3

Programme d'études

1. Bases théoriques :

- Révision des bases théoriques de la notation musicale :
  - Placement des notes dans la clé de sol et la clé de fa
  - Fonctionnement des altérations
  - Notation rythmique
  - Notions de la tonalité et de l'armure
  - Intervalles allant jusqu'à l'octave, ainsi que de leurs renversements
  - Le cycle des quintes
- Introduction d'éléments essentiels à l'apprentissage du jazz :
  - Les modes de la gamme majeure
  - Les accords à trois sons (*triades*), ainsi que le système de chiffrage anglo-saxon

- Les cadences typiques IV-V-I et II-V-I
- Les renversements d'intervalles
- Les accords diatoniques de la gamme majeure
- Notions de base de la conduite des voix (*voice leading*)
- Les formes *song* standard : AABA, AABA' et ABAC

2. Formation de l'oreille relative :

- Introduction du système *movable do* et exercices sur son application à la lecture des notes et les exercices sur les gammes majeures, intervalles, triades et modes
- Exercices chantés sur les gammes majeures, intervalles, triades et modes
- Exercices de reconnaissance des intervalles, triades et modes (en classe)
- Exercices de reconnaissance de progressions harmoniques simples en triades (en classe)
- Premier trimestre :
  - Dictées mélodiques (en classe)
- Second et troisième trimestres :
  - Relevés de parties de solos des périodes *New Orleans*, *Chicago* et *Swing* (à faire à la maison)

3. Formation rythmique :

- Exercices sur la pulsation :
  - Les temps sont marchés
  - Le *backbeat* (2 et 4) est frappé aux mains
  - Ces exercices sont faits sur de la musique et à l'aide du métronome
- Exercices de lecture rythmique :
  - Préparation de figures rythmique (2 figures par leçon)
  - Exercices chantés en classe (en effectuant la pulsation)
  - Duos rythmiques chantés en classe (en effectuant la pulsation)
- Dictées rythmiques (en classe)

FM jazz 4

Programme d'études

1. Bases théoriques :

- La gamme mineure mélodique, ses modes et ses accords diatoniques
- La gamme mineure harmonique, ses modes et ses accords diatoniques
- Les différents types d'accords de septième et leurs renversements
- Les intervalles redoublés
- Notes de tension sur les accords de septième
- La forme Blues (AAB et *Riff*)
- Les g*uide notes*
- La conduite des voix (*voice leading*) appliquée aux guide notes
- Aperçu de l'harmonie tonale (tonalités majeures et mineures)
- Accords diatoniques
- Dominantes secondaires / SubV
- Échange Modal / SD mineure
- Dominants à fonction spéciale
- Accords diminués
- Notions d'analyse harmonique
- La forme *Rhythm Changes*
- Approches chromatiques et diatoniques sur les triades (1, 2 et 3 notes)
- Gamme chromatique et gamme par tons

2. Formation de l'oreille relative :

- Exercices chantés sur les gammes mineur mélodique et mineur harmonique, intervalles, accords de septième et modes (peuvent être exécutés avec le système *movable do*, comme avec le système de solmisation traditionnel).
- Exercices de reconnaissance des intervalles, accords de septième et modes (en classe)
- Exercices de reconnaissance de progressions harmoniques simples en accords de septième : guide notes + basse (en classe)
- Relevés de parties de solos des périodes *Swing, Be Bop, Hard Bop et Cool Jazz* (à faire à la maison)

3. Formation rythmique :

- Exercices sur la pulsation :
  - Les temps sont marchés
  - Le *backbeat* (2 et 4) est frappé aux mains
  - Ces exercices sont faits sur de la musique et à l'aide du métronome
- Exercices de lecture rythmique :
  - Préparation de figures rythmique (2 figures par leçon)
  - Exercices chantés en classe (en effectuant la pulsation)
  - Duos rythmiques chantés en classe (en effectuant la pulsation)
- Dictées rythmiques (en classe)

Examen pour l'obtention du certificat de la division inférieure

(ayant lieu à la fin de la 4e année)

- **Épreuve écrite** (20 points) :
  - épreuve théorique écrite (en classe) portant sur la matière traitée au cours

- **Épreuve orale** (20 points) :
  - chanter une transcription d'un solo de l'époque N*ew Orleans, Chicago*, *middle jazz* ou *swing* imposé par l'établissement. L'élève chante avec l'enregistrement du morceau.
  - lecture rythmique : à réaliser en frappant le *backbeat*

- **Travail personnel de l'élève** (20 points) :
  - transcription écrite d'un solo de l'époque *be-bop* ou *hard bop,* imposé par l'établissement

DIVISION MOYENNE

Objectifs du cours

Le cours de formation musicale jazz de la division moyenne vise à solidifier les bases théoriques des élèves désirant accomplir un cycle d'études du jazz et des musiques actuelles, sans avoir l'ambition d'intégrer un programme universitaire. La matière traitée dans les années précédentes est mise en pratique sous la forme de projets d'arrangement pour des instrumentations phares telles qu'elles ont été employées tout au long de l'histoire du jazz, dont un aperçu des techniques de base est traité au cours de l'année scolaire. De plus, les élèves obtiennent des bases solides quant aux mesures impaires et à l'écoute harmonique, grâce à des dictées harmoniques allant jusqu'à quatre notes.

Programme d'études

1. Bases théoriques :

- Révision des principes de l'harmonie tonale
- Gammes diminuées
- Accords sus4, add9, min add9, 7sus4, 6 et min6
- Réharmonisation de la forme *Blues*
- Analyse mélodique : notes d'accord, tensions et notes de passage
- Analyse harmonique
- Voicings *drop2, drop3, drop2&4*
- Gammes *be-bop* majeur et mineur (6-dim), *be-bop* dominant
- Hybrides*, polychords, upper structure triads*
- Notions de base des techniques d'arrangement :
  - *Voicings*
  - *Chord Scales*
  - Réharmonisation des notes d'approche
  - Instruments transpositeurs
  - Écriture pour section rythmique

2. Formation de l'oreille relative :

- Exercices chantés sur les accords de septième et les tension simples (peuvent être exécutés avec le système *movable do* ou avec le système de solmisation traditionnel).
- Exercices de reconnaissance des accords de septième et notes de tension (en classe)
- Exercices de reconnaissance de progressions harmoniques simples en accords de septième : guide notes + basse + 1 note de tension (en classe)

3. Formation rythmique :

- Exercices sur les mesures impaires :
  - Les temps sont marchés
  - La *clave* est frappée aux mains pour les mesures 3/4 et 5/4
- Ces exercices sont faits sur de la musique et à l'aide du métronome
- Exercices de lecture rythmique :
  - Préparation de figures rythmique (2 figures par leçon)
  - Exercices chantés en classe (en effectuant la pulsation)
  - Duos rythmiques chantés en classe (en effectuant la pulsation)
- Dictées rythmiques (en classe)

Examen pour l'obtention du certificat de la division moyenne

- **Épreuve écrite (20 points) :**
  - épreuve théorique écrite portant sur la matière traitée au cours, test à écrire en classe.
- **Épreuve orale (20 points) :**
  - chanter une transcription imposée par l'établissement. L'élève chante avec l'enregistrement du morceau.
  - lecture rythmique : 16 mesures à exécuter en marchant les temps et frappant la *clave*
  - exercice consistant à reconnaître des accords de septième à l'oreille et à chanter une note de tension précisée par l'examinateur (9, 11, #11 et 13)
- **Travail personnel de l'élève (20 points) :**
  - Arrangement d'au moins 3 chorus d'un thème de 32 mesures imposé par l'établissement (d'une difficulté adaptée à la division moyenne) pour 5 cuivres plus une section rythmique.

DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE

Objectifs du cours

Le cours de formation musicale jazz de la division moyenne spécialisée vise à solidifier les bases théoriques des élèves désirant accomplir un cycle d'études du jazz et des musiques actuelles et préparant un examen d'admission en vue d'intégrer un programme universitaire. La matière traitée dans les années précédentes est mise en pratique sous la forme de projets d'arrangement pour des instrumentations phares telles qu'elles ont été employées tout au long de l'histoire du jazz, dont un aperçu des techniques de base est traité au cours de l'année scolaire. De plus, les élèves obtiennent des bases solides quant aux mesures impaires et à l'écoute harmonique, grâce à des dictées harmoniques allant jusqu'à quatre notes.

Programme d'études

1. Bases Théoriques :

- Révision des principes de l'harmonie tonale
- Gammes diminuées
- Accords sus4, add9, min add9, 7sus4, 6 et min6
- Réharmonisation de la forme *Blues*
- Analyse mélodique : notes d'accord, tensions et notes de passage
- Analyse harmonique
- Voicings *drop2, drop3, drop2&4*
- Gammes *be-bop* majeur et mineur (6-dim), *be-bop* dominant
- Hybrides*, polychords, upper structure triads*
- Notions de base des techniques d'arrangement :
  - *Voicings*
  - *Chord Scales*
  - Réharmonisation des notes d'approche
  - Instruments transpositeurs
  - Écriture pour section rythmique

2. Formation de l'oreille relative :

- Exercices chantés sur les accords de septième et leurs notes de tension (toutes les tensions possibles. Les exercices peuvent être exécutés avec le système *movable do* ou avec le système de solmisation traditionnel).
- Exercices de reconnaissance des accords de septième et notes de tension (en classe)
- Exercices de reconnaissance de progressions harmoniques simples en accords de septième : guide notes + basse + notes de tension (jusqu'à 2 notes) (en classe)

3. Formation rythmique :

- Exercices sur les mesures impaires :
  - Les temps sont marchés
  - La *clave* est frappée aux mains pour les mesures 3/4, 5/4 et 7/4
- Ces exercices sont faits sur de la musique et à l'aide du métronome
- Exercices de lecture rythmique :
  - Préparation de figures rythmique (2 figures par leçon)
  - Exercices chantés en classe (en effectuant la pulsation)
  - Duos rythmiques chantés en classe (en effectuant la pulsation)
  - Dictées rythmiques (en classe)

Examen pour l'obtention du certificat de la division moyenne spécialisée

- **Épreuve écrite (20 points) :**
  - Épreuve théorique écrite portant sur la matière traitée au cours, à écrire en classe.
- **Épreuve orale (20 points) :**
  - Chanter une transcription imposée par l'établissement. L'élève chante avec l'enregistrement du morceau.
  - Lecture rythmique : 24 mesures à exécuter en marchant les temps et frappant la *clave*
  - Exercice consistant à reconnaître des accords de septième à l'oreille et à chanter une note de tension précisée par l'examinateur (toutes les tensions possibles)
- **Travail personnel de l'élève (20 points) :**
  - Arrangement d'au moins 3 chorus d'un thème de 32 mesures imposé par l'établissement (d'une difficulté adaptée à la division moyenne spécialisée) pour 5 cuivres plus une section rythmique.

BIBLIOGRAPHIE

Manuel spécifique pour la formation musicale jazz

Laborier, David (2021) Rouages – mécanismes théoriques du jazz et des musiques actuelles Vol. 1-3 Waltzing-Parke Publishing, 2021

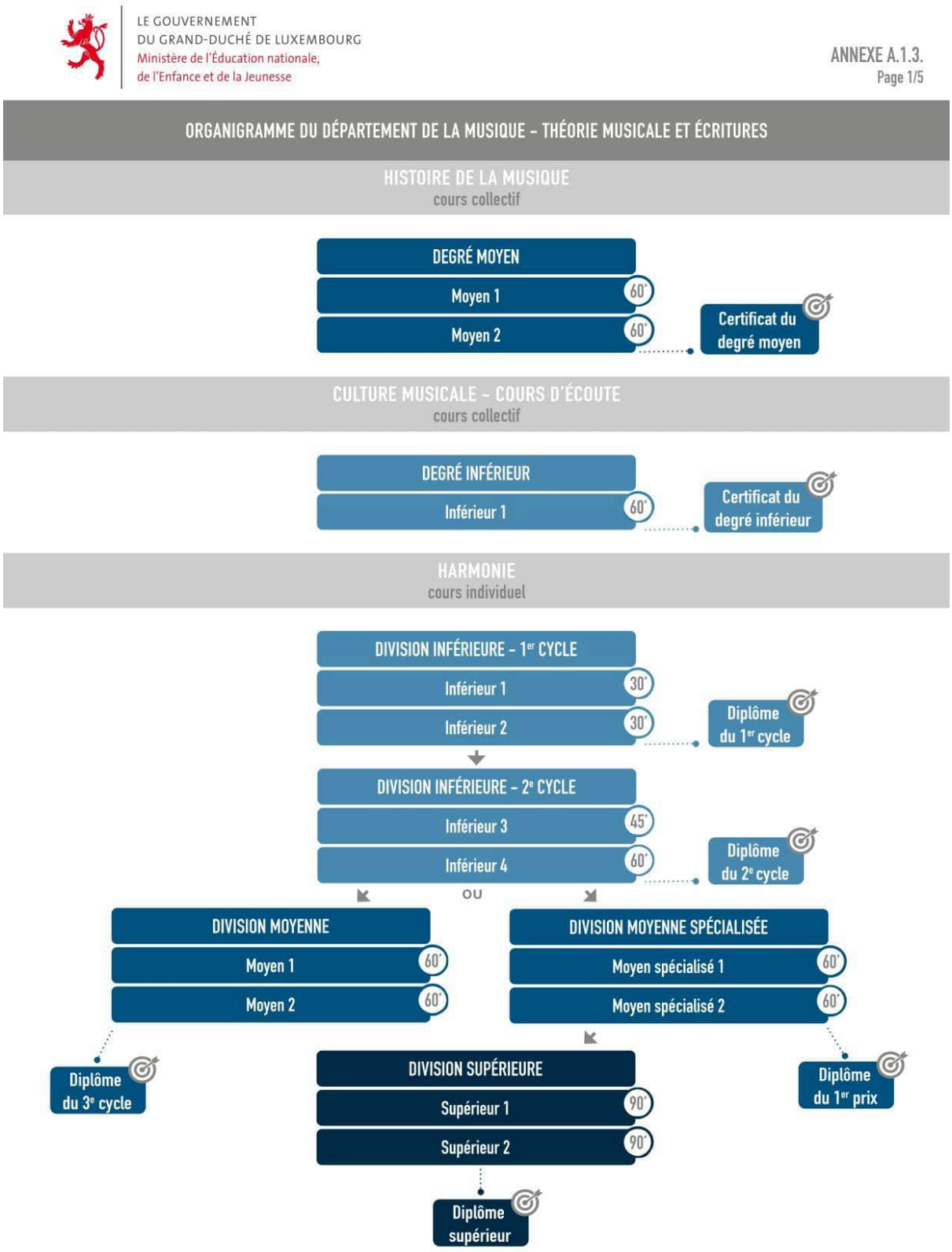
Manuels non spécifiques à la formation musicale jazz

(par domaine musical / liste non exhaustive)

Théorie Musicale :

Levine, Mark (1995) The Jazz Theory Book, *Sher Music Co., 1995 /* ISBN 1-883217-04-0
Levine, Mark (1990) The Jazz Piano Book, *Sher Music Co., 1990 /* ISBN 978-0961470159
Ligon, Bert (2001) Jazz Theory Resources - Volume One - tonal, harmonic, melodic & rhythmic organization of jazz, *Houston Publishing, Inc., 2001 /* ISBN 978-0-634-03861-7
Ligon, Bert (2001) Jazz Theory Resources - Volume Two - tonal, harmonic, melodic & rhythmic organization of jazz, *Houston Publishing, Inc., 2001 /* ISBN 978-0-634-03862-4
Ligon, Bert (1999) Comprehensive Technique for Jazz Musicians - 2nd edition, *Houston Publishing, Inc., 1999 /* ISBN 978-0-634-00176-5
Mehegan, Bob (1959) Jazz Improvisation 1 - Tonal and Rhythmic Principles, *Amsco Music Publishing Company, 1984 /* ISBN 0-8230-2559-4
Mehegan, Bob (1962) Jazz Improvisation 2 - Jazz Rhythm and the Improvised Line, *Amsco Music Publishing Company, 1984 /* ISBN 0-8230-2572-1
Mehegan, Bob (1964) Jazz Improvisation 3 - Swing and Early Progressive Piano Styles, *Amsco Music Publishing Company, 1984 /* ISBN 0-8230-2573-X
Mehegan, Bob (1965) Jazz Improvisation 4 - Contemporary Piano Styles,*Amsco Music Publishing Company, 1984 /* ISBN 0-8230-2575-8
Rawlins, Robert / Bahha, Nor Eddine (2005) Jazzology - the encyclopedia of jazz theory for all musicians, *Hal Leonard Corporation, 2005 /* ISBN 978-0-634-08678-6
Sarnecki, Mark (1997) The Complete Elementary Music Rudiments - 2nd edition, *The Frederick Harris Music Company, 2001 /* ISBN 978-1-55440-277-9
Schmeling, Paul (2005) Berklee Music Theory - Book 1 - basic principles of rhythm, scales and intervals - 2nd edition, *Berklee Press, 2011 /* ISBN 978-0-87639-110-5
Schmeling, Paul (2006) Berklee Music Theory - Book 2 - fundamentals of harmony - 2nd edition *Berklee Press, 2011 /* ISBN 978-0-87639-111-2
Siron, Jacques (1992) La Partition Intérieure - Jazz, Musiques Improvisées - 5ème édition, *Editions Outre Mesure (2001) /* ISBN 2-907891-03-0

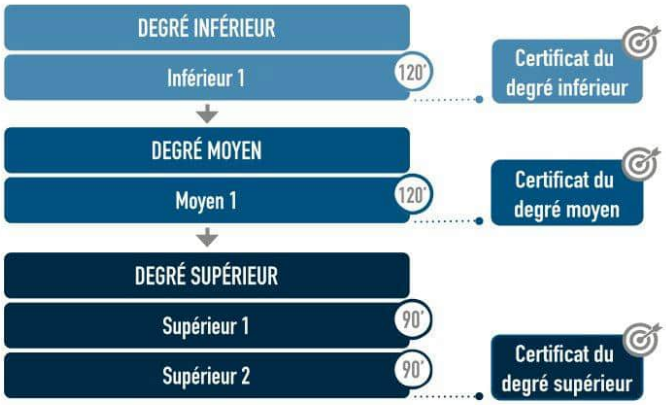
A.1.3. Organigramme théorie musicale et écritures



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

ANNEXE A.1.3.
Page 2/5

ANALYSE MUSICALE
cours collectif



COMPOSITION
cours individuel



CONTREPOINT
cours individuel



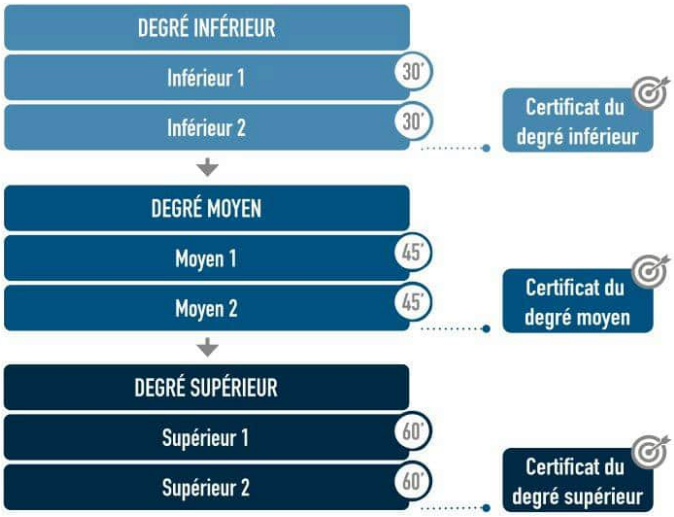
FUGUE
cours individuel

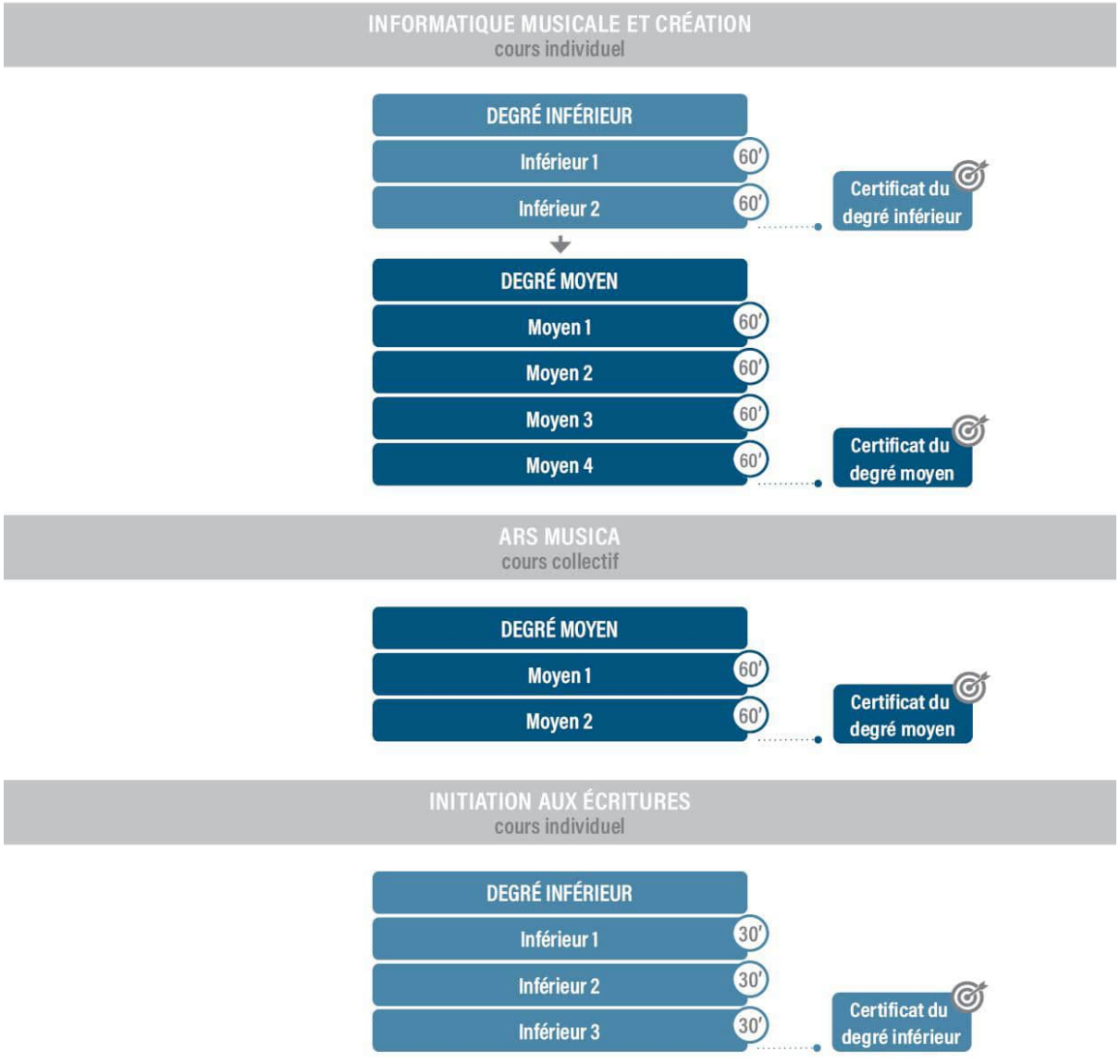


INSTRUMENTATION ET ORCHESTRATION
cours individuel



HARMONIE PRATIQUE
cours individuel




INFORMATIQUE MUSICALE ET CRÉATION
cours individuel
DEGRÉ INFÉRIEUR
Inférieur 1
60'
Inférieur 2
60'
Certificat du degré inférieur
DEGRÉ MOYEN
Moyen 1
60'
Moyen 2
60'
Moyen 3
60'
Moyen 4
60'
Certificat du degré moyen
ARS MUSICA
cours collectif
DEGRÉ MOYEN
Moyen 1
60'
Moyen 2
60'
Certificat du degré moyen
INITIATION AUX ÉCRITURES
cours individuel
DEGRÉ INFÉRIEUR
Inférieur 1
30'
Inférieur 2
30'
Inférieur 3
30'
Certificat du degré inférieur

A.1.3.1. Histoire de la musique

Le cours d'histoire de la musique est un cours collectif s'étalant sur 2 ans, en 6 modules sur 72 cours hebdomadaires de 60 minutes en tout.

Examen pour l'obtention du certificat du degré moyen

La réussite de chaque module est constatée par une épreuve à définir par l'établissement.

L'élève suivra avec succès 3 modules à son libre choix pour valider 1 année de cours, le bulletin d'études en faisant foi. Pour valider le cours complet, l'élève suivra avec succès les 6 modules et obtiendra le « certificat du degré moyen ».

Module 1 : La musique -de l'antiquité, - médiévale et - de la Renaissance

1. La musique de l'antiquité
2. Introduction à la musique médiévale
3. Le chant grégorien :
   - Histoire
   - Formes liturgico-musicales
   - Aspects musicaux
4. Troubadours et trouvères :
   - Troubadours
     a) Origines
     b) Formes et genres musicaux
   - Trouvères
     a) Origines
     b) Formes et genres musicaux
5. Les débuts de la polyphonie : Introduction
6. « Ars Antiqua » :
   - Polyphonie au XIIIe siècle
   - L'école de Notre Dame : Cadre historique et principaux acteurs
   - Organum et Motet
7. « Ars Nova » (XIVe siècle) :
   - Introduction
   - Les formes et les genres musicaux
8. Polyphonie religieuse au XVe siècle :
   - Introduction
   - Dufay
   - Josquin des Prés
9. Introduction à la musique de la Renaissance
10. L'art vocal au XVIe siècle :
    - La musique vocale religieuse dans différents pays (Flandres, France, Italie...)
    - La musique vocale profane
    - Le madrigal en Italie
11. La musique instrumentale pendant la Renaissance

Module 2 : La musique baroque

1. Introduction
2. Les caractéristiques du baroque musical
3. L'opéra

4. L'art vocal baroque
5. La musique instrumentale baroque : - le style concertant
   - aspects de la vie musicale
   - les formes nouvelles (suite, sonate, concerto...)
6. Les grands maîtres du baroque : J.S. Bach, G.F. Haendel

Module 3 : Le classicisme

1. Introduction
2. Déclin du baroque : style galant et rococo
3. L'évolution des formes musicales (sonate...)
4. La symphonie
5. La musique instrumentale « classique » (musique de chambre, musique de clavier...)
6. Les grands maîtres : Haydn, Mozart, Beethoven

Module 4 : La musique romantique

1. Introduction
2. Le lied et la mélodie
3. L'opéra romantique : - Italie
   - France
   - Allemagne (Wagner...)
4. La musique instrumentale (Symphonie, Sonate, Concerto...)
5. Les écoles nationales (Allemagne, France, Pays de l'Est, Russie, Pays scandinaves etc)
6. La musique religieuse romantique

Module 5 : La musique de 1900 à 1945

1. Introduction
2. Le postromantisme allemand (Mahler, R. Strauss...)
3. L'impressionnisme (Debussy, Ravel..)
4. L'expressionnisme (Schönberg, Webern...)
5. Le néo-classicisme : - Stravinsky
   - Le Groupe des Six

Module 6 : De 1945 à nos jours

1. Introduction
2. Les nouveaux langages
3. « Musique savante » / « Musique populaire »
4. Le jazz

A.1.3.2. Culture musicale-cours d'écoute

Introduction

Pour permettre une première approche aux branches des écritures et de l'histoire de la musique, un cours de transition entre la formation musicale et les cours d'écritures est instauré. L'introduction de ce cours, cours d'une année, permet de regrouper les intérêts et de promouvoir les branches « théoriques » afin de leur donner la place qu'elles méritent au sein de l'enseignement musical. En plus ledit cours donne aux élèves les moyens de s'orienter dans le monde de l'expression musicale et la chance d'élargir leur horizon musical.

Objectifs

Permettre à tous les élèves ayant terminé la formation musicale d'avoir une ouverture sur les cours dits « théoriques », en commençant par une approche basée uniquement sur l'écoute.

Prise de conscience par l'écoute des phénomènes sonores et des éléments musicaux qui feront l'objet des cours d'écriture, d'analyse, d'histoire ou d'informatique musicale.

Il s'agit plus précisément de l'étude :

1. des paramètres fondamentaux (hauteur, durée, timbre, dynamique…)
   (par exemple : écoute du Boléro de Ravel – reconnaissance des instruments par leur timbre)
2. des paramètres morphologiques (motif, phrase, cadence, période, forme, harmonie, rythme/métrique)
   (par exemple : écoute d'une œuvre classique – définition de la phrase, carrure/cadence
   écoute d'une Passacaglia – rythme ostinato)
3. des paramètres esthétiques (style, époque, fonction)
   (par exemple : écoute d'une œuvre de Chopin – Valse ou Mazurka, écoute de « Alla Turca » de Mozart – Marche écoute de la Suite Baroque – Danse)
4. Distinguer « musique sacrée », « musique sérieuse » et « musique d'ambiance », « musique de Film », jazz, folk, etc. (E-Musik, U-Musik).

A part l'élargissement de l'horizon musical obtenu par l'écoute analytique des œuvres proposées, cette approche devrait ôter les « tabous » relatifs aux cours d'écriture/analyse et favoriser un intérêt croissant, une meilleure participation et une progression plus rapide et plus efficace dans ces cours.

Programme d'études

Au cours de l'année scolaire, l'enseignant coordonnera une approche systématique et historique :

L'approche systématique servira à introduire les élèves aux différents paramètres de la musique. Elle servira d'une part à les introduire à des concepts fondamentaux de théorie musicale et à les guider dans leur réflexion personnelle ; d'autre part, elle cherchera à approfondir l'écoute musicale en faisant découvrir aux élèves les multiples facettes des différents styles musicaux.

Dans un deuxième temps, une approche plus historique tentera d'approfondir les notions rencontrées jusque-là en les situant dans le contexte de l'histoire de la musique.

A cela s'ajoute le souci d'élargir l'horizon musical par la découverte de musiques de tous genres.

Examen pour l'obtention du certificat du degré inférieur

L'examen comporte les éléments du cours prévus dans le programme d'études, au choix de l'établissement.

Remarque :
Il ne s'agit pas d'un cours où l'on doit voir un maximum de matière en un an, mais plutôt une instance de guidage vers les matières plus spécialisées ci-dessus

A.1.3.3. Harmonie

DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE

Programme d'études

- Par écrit :
  - Accords parfaits avec tous les renversements
  - 7e de dominante (résolutions naturelles)
  - Modulations simples
  - Marches harmoniques
  - Cadences
  - Notes étrangères (emplois courants)
- Connaissances :
  - Ensemble des accords à 3 sons avec tous les renversements
  - Ensemble des accords à 4 sons (notion)
  - Modulations et emprunts
  - Marches harmoniques
  - Cadences
  - Notes étrangères

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Épreuve à huis clos en trois parties :

1) Harmonisation d'un ou de deux textes musicaux, à déterminer par l'établissement, soit alternés, soit préparés avec basse donnée ou chant donné ;
2) Analyse harmonique d'un morceau à déterminer par l'établissement, correspondant au programme d'études ;
3) Partie libre à déterminer par l'établissement.

Évaluation / Pointage :

Partie « 1 » 40/60 points
Partie « 2 » 10/60 points
Partie « 3 » : 10/60 points

DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE

Programme d'études

- Par écrit :
  - 7e de dominante
  - 7es secondaires
  - 7e diminuée (emplois courants)
  - 9e de dominante (emplois courants)
  - Modulations
  - Emprunts
  - Notes étrangères
- Connaissances :
  - Ensemble des accords
  - Modulations
  - Emprunts

- Notes étrangères

Examen pour l'obtention du diplôme du deuxième cycle

Épreuve à huis clos en trois parties :

1) Harmonisation de deux textes musicaux, à déterminer par l'établissement, soit alternés, soit préparés avec basse donnée ou chant donné ;

2) Analyse harmonique d'un morceau à déterminer par l'établissement, correspondant au programme d'études ;

3) Partie libre à déterminer par l'établissement.

Évaluation / Pointage :

Partie « 1 » : 40/60 points
Partie « 2 » : 10/60 points
Partie « 3 » : 10/60 points

DIVISION MOYENNE

Programme d'études

- Basse donnée style fugato
- Choral à 4 voix
- Quatuor à cordes de style classique
- Texte libre de style romantique (jusque fin du 19e siècle), p. ex. quatuor à cordes, Klavierlied

Examen pour l'obtention du diplôme du troisième cycle

Épreuve à huis clos :

Harmonisation d'un texte musical et analyse harmonique d'un morceau, à déterminer par l'établissement, correspondant au programme d'études.

DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE

Programme d'études

- Bloc 1 : Basse donnée style fugato
  Choral à 4 voix
- Bloc 2 : Quatuor à cordes de style classique
  Texte libre de style romantique (jusque fin du 19e siècle)
  p. ex. quatuor à cordes, Klavierlied

Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix

Épreuve à huis clos en trois parties :

1) Harmonisation d'un texte musical pour instruments, à déterminer par l'établissement, correspondant au bloc 1 du programme d'études
2) Harmonisation d'un texte musical pour instruments, à déterminer par l'établissement, correspondant au bloc 2 du programme d'études
3) Partie libre à déterminer par l'établissement

Évaluation / pointage :

Partie « 1 » : 25/60 points
Partie « 2 » : 25/60 points
Partie « 3 » : 10/60 points

DIVISION SUPÉRIEURE

Programme d'études

Étude de styles différents, à déterminer par l'enseignant, du début du 20e siècle (p.ex. Debussy, Ravel, Bartók, Messiaen).

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

Épreuve à huis clos en deux parties :

1) Harmonisation d'un texte musical, à déterminer par l'établissement, correspondant aux styles étudiés
2) Harmonisation d'un texte musical, à déterminer par l'établissement, correspondant aux styles étudiés

Évaluation / pointage :

Partie « 1 » : 30/60 points
Partie « 2 » : 30/60 points

A.1.3.4. Analyse musicale

Degré inférieur

Programme d'études

Technique de l'analyse

- Notions d'harmonie
- Notions de contrepoint
- Analyse de thèmes
- Analyse de formes
- Reconnaissance de types d'écriture
- Notions de style

Analyse d'œuvres

Application des diverses sortes d'analyse sur des œuvres choisies. Les formes en usage à l'époque classique (forme Lied, Menuet, Variations, Rondo, forme Sonate) ainsi que la suite et la fugue baroque.

Examen pour l'obtention du certificat du degré inférieur

L'examen comprend deux mises en loge de quatre heures, l'une après le premier semestre et l'autre en fin d'année scolaire, qui consistent, chacune, en l'analyse d'œuvres définies par le directeur avec application de diverses sortes d'analyses prévues par le programme d'études.

Le résultat de la première mise en loge ne sera communiqué à l'élève qu'à la fin de l'année scolaire avec le résultat de la deuxième mise en loge. Chaque mise en loge compte pour la moitié de la note finale.

Degré moyen

Programme d'études

Deux sujets principaux sont à traiter : la musique ancienne et les formes romantiques.

La musique ancienne comprendra le chant grégorien (modes), la musique polyphonique (ars antiqua, ars nova, Guillaume de Machault), la musique de la renaissance (madrigal, Josquin, Palestrina), le début du baroque (Monteverdi).

L'étude de la musique romantique aura comme sujet principal l'évolution des formes et du langage (sonate, lied, concerto, symphonie) au cours du 19e siècle.

Examen pour l'obtention du certificat du degré moyen

L'examen pour l'obtention du certificat du degré moyen comprend les épreuves suivantes :

1. mise en loge de cinq heures après le premier semestre qui compte pour un tiers de la note finale ;
2. mise en loge de cinq heures en fin d'année scolaire qui compte pour la moitié de la note finale ;

3. épreuve orale en fin d'année scolaire qui compte pour un sixième de la note finale. Le temps de préparation de l'élève pour cette épreuve est de trente minutes.

Les mises en loge prévues aux points 1) et 2) consistent chacune en l'analyse d'œuvres définies par le directeur, avec application des diverses sortes d'analyses prévues par le programme d'études.

Degré supérieur

Programme d'études

Le programme permettra une vue générale sur les différents styles et mouvements de la musique du 20e siècle.

- Impressionnisme (Debussy, Ravel, de Falla) : pentatonisme, gamme par tons, modes, cadences (accords de 9e, 11e, 13e) ; Olivier Messiaen (modes, rythmes).
- Expressionnisme (Schoenberg, Berg, Webern) : atonalité, dodécaphonisme.
- Néo-classicisme (Stravinsky, Honegger, Prokofiev, Poulenc, Hindemith, Bartók).
- Musique sérielle (Boulez, Stockhausen, Berio).
- Musique aléatoire (Cage, Lutoslawski).
- Minimal music (Reich, Glass).
- Musique électronique (Schaeffer, Henry, Bayle, Stockhausen).
- Musiktheater (Kagel).
- Autres : Varèse, Rihm, Lachenmann, Nono, Ives, etc.

Examen pour l'obtention du certificat du degré supérieur

L'examen pour l'obtention du certificat du degré supérieur comprend les épreuves suivantes :

1. mise en loge de cinq heures consistant en l'analyse d'œuvres définies par le directeur avec application de diverses sortes d'analyses prévues par le programme d'études et dont le résultat entre en compte pour un tiers de la note finale ;
2. réalisation d'un dossier sur l'analyse d'une œuvre au choix de l'élève, après concertation avec l'enseignant, qui entre en compte pour la moitié de la note finale ;
3. soutenance du dossier visé au point 2 qui entre en compte pour un sixième de la note finale.

A.1.3.5. Composition

Compétences souhaitées

1. Technique d'instrumentation : L'assimilation progressive des possibilités et particularités des différents instruments permettra à l'élève d'écrire de façon compétente et idiomatique pour ces instruments.
2. Créativité conceptuelle : En s'inspirant éventuellement de créateurs d'horizons différents, l'élève façonnera ses propres outils pour penser et élaborer sa musique sur le plan harmonique, formel, rythmique etc.
3. Créativité musicale : Invention, techniques de développement etc.
4. Notation : La familiarisation progressive avec différents codes notationnels permettra à l'élève d'en utiliser certains, voire de les adapter à ses propres besoins.
5. Assimilation de l'évolution du langage musical au cours des 20e et 21e siècles.

Objectif

Aider l'élève dans son activité créative pour lui permettre de se lancer dans une recherche personnelle.

Description générale du cours

- Dans le cadre d'un enseignement personnalisé, le travail de composition de l'élève est examiné et discuté de façon détaillée.
- Le professeur aide l'élève à se découvrir soi-même : quelle musique a-t-il envie d'écrire ; comment a-t-il envie de travailler (multiplicité des façons de concrétiser le processus créatif : improvisation, écoute intérieure, outils informatiques, aide du piano, etc.).
- Par ailleurs, des tendances esthétiques/stylistiques importantes seront discutées lors de séances d'analyse faites par l'enseignant.

DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE

Programme d'études

- Composition de pièces solo ou de pièces pour petites formations.
- Analyse d'œuvres des 20e et 21e siècles : œuvres-clé servant à illustrer certains styles importants ; œuvres en rapport avec la recherche personnelle de l'élève.
- Principes de la technique d'instrumentation.
- Questions de notation.
- Eventuellement exercices créatifs préparatoires (Voir, à titre d'exemple, le premier des cinq exercices proposés par G. Ligeti : "écrire une petite pièce d'une durée maximale de 1' sur une seule note").

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

- Écoute (live ou avec enregistrement) de deux œuvres présentées par l'élève. Celles-ci seront des pièces solos ou pour petites formations.
- Lors d'un exposé (durée approximative : 15'), l'élève présentera ces compositions.

- Entretien avec les membres du jury.

DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE

Programme d'études

- Composition de pièces solo ou de pièces de musique de chambre.
- Analyse d'œuvres des 20e et 21e siècles : œuvres-clé servant à illustrer certains styles importants ; œuvres en rapport avec la recherche personnelle de l'élève.
- Approfondissement des connaissances en technique d'instrumentation.
- Notation : différents codes de notation selon les styles (symboles pour les techniques de jeu contemporaines, space-notation, notation graphique, questions de notation rythmique, etc.).

Examen pour l'obtention du diplôme du deuxième cycle

- Ecoute (live ou avec enregistrement) d'une ou plusieurs des trois œuvres présentées par l'élève. Celles-ci seront des pièces solos, de musique de chambre ou de musique vocale.
- Lors d'un exposé (durée approximative : 20'), l'élève présentera ses compositions.
- Entretien avec les membres du jury.

DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE

Programme d'études

- Composition de pièces de musique de chambre et pour ensemble.
- Analyse d'œuvres des 20e et 21e siècles : œuvres-clé servant à illustrer certains styles importants ; œuvres en rapport avec la recherche personnelle de l'élève.
- Approfondissement des connaissances en technique d'instrumentation, notamment en ce qui concerne les effectifs plus grands.

Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix

- Ecoute (live ou avec enregistrement) d'une ou plusieurs des trois œuvres présentées par l'élève. Parmi celles-ci figurera une pièce pour ensemble.
- Lors d'un exposé (durée approximative : 20'), l'élève présentera ses compositions.
- Entretien avec les membres du jury.

DIVISION SUPÉRIEURE

Programme d'études

- Composition pour orchestre.
- Analyse d'œuvres des 20e et 21e siècles : œuvres-clé servant à illustrer certains styles importants ; œuvres en rapport avec la recherche personnelle de l'élève.
- Approfondissement des connaissances en technique d'instrumentation et orchestration.

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

- Si possible, écoute (live ou avec enregistrement) de deux œuvres présentées par l'élève. Parmi celles-ci figurera une pièce pour orchestre.
- Lors d'un exposé (durée approximative : 25'), l'élève présentera ses compositions.
- Entretien avec les membres du jury.

Exemples d'ouvrages didactiques

Instrumentation et Orchestration

Adler, Samuel: The Study of Orchestration

Gieseler, Walter: Instrumentation in der Musik des 20. Jahrhunderts

Notation

Gould, Elaine: Behind Bars

Esthétique et Technique de composition

Albèra, Philippe: Le Son et le Sens

Boulez, Pierre: Penser la musique aujourd'hui

Cage, John: Silence

Ferneyhough, Brian: Collected Writings

Forte, Allen: The Structure of Atonal Music

Grisey, Gérard: Ecrits

Lachenmann, Helmut: Musik als existentielle Erfahrung

Lehmann, Harry: Die digitale Revolution der Musik

Messiaen, Olivier: Traité de rythme, de couleur et d'ornithologie

Nyman, Michael: Experimental Music

Paddison, Max/ Deliège Irène: Contemporary Music

Rihm, Wolfgang: Schriften

Sikora, Frank: Neue Jazz-Harmonielehre

Stockhausen, Karlheinz: Texte

Wünsch, Christoph: Satztechniken im 20. Jahrhundert

A.1.3.6. Contrepoint

Compétences souhaitées :

1. Création musicale de pièces à deux ou plusieurs voix dans différents styles, avec et sans grilles harmoniques données
2. Création musicale d'une partita sur motifs donnés en différentes formes
3. Création musicale d'un bicinum dans différents styles sur textes donnés, avec et sans motifs donnés
4. Création musicale d'un contrepoint rigoureux à deux ou plusieurs voix
5. Création musicale d'une invention à deux ou plusieurs voix, avec et sans motifs donnés
6. Création musicale d'un fleuri renversable à trois ou plusieurs voix
7. Création musicale d'une variation de choral à trois ou plusieurs voix
8. Création musicale d'un canon, avec ou sans plan tonal donné
9. Création musicale d'un contrepoint dans différents styles à trois ou plusieurs voix, avec et sans sujets donnés
10. Création musicale d'un double chœur à six voix dans différents styles avec texte
11. Création musicale d'un motet à quatre voix dans différents styles, avec et sans textes et sujets donnés

DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE

Examen pour l'obtention diplôme du premier cycle

L'examen comporte deux épreuves en mise en loge.

Épreuve 1 :

- 1 pièce à deux voix avec une voix donnée (p.ex. invention, chant populaire), éventuellement indications harmoniques données ;

ou bien

- 1 partita à une voix sur un motif donné en forme bipartite.

Épreuve 2 :

- 1 bicinium dans le style renaissance tardive sur un texte donné, avec une voix donnée, éventuellement motifs donnés ;

ou bien

- 1 exemple de contrepoint rigoureux à deux voix.

DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE

Examen pour l'obtention du diplôme du deuxième cycle

L'examen comporte deux épreuves en mise en loge à un texte chacune.

Épreuve 1 :

- 1 invention à deux voix de 24 à 36 mesures sur un motif donné par l'établissement

Épreuve 2 :

- 1 bicinum (style renaissance tardive), motifs donnés

ou bien

- 1 fleuri à trois voix

ou bien

- 1 pièce à trois voix, avec une voix donnée, éventuellement motifs donnés

DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE

Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix

L'examen comporte deux épreuves en mise en loge à un texte chacune.

Épreuve 1 :

- 1 variation de choral à trois voix

ou bien

- 1 invention à trois voix

Épreuve 2 :

- 1 canon (deux voix canoniques et basse libre / plan tonal donné)

ou bien

- 1 contrepoint style renaissance à trois voix sur sujet donné

ou bien

- 1 contrepoint rigoureux à quatre voix

ou bien

- 1 pièce à quatre voix, avec une voix donnée, éventuellement motifs donnés

DIVISION SUPÉRIEURE

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

Épreuve en loge en deux parties :

Partie 1 :

- Réalisation d'un double chœur avec texte (inspiré du style Gabrieli, Willaert, Schütz, etc.)

ou bien

- Réalisation d'un motet à quatre voix (style Renaissance) texte et sujet donnés

Partie 2 :

- Réalisation d'une variation de choral à quatre voix

Évaluation / pointage :

- Partie 1) : 30/60 points

Partie 2) : 30/60 points

A.1.3.7. Fugue

Compétences préalables souhaitées

La fugue est une composition musicale établie sur un thème, d'après les règles de l'imitation périodique régulière. Il est utile que l'élève possède des connaissances avancées en analyse, harmonie et contrepoint. En particulier la connaissance et le maniement des techniques contrapuntiques suivantes sont recommandés :

- contrepoint renversable;
- techniques d'imitations: imitations par mouvement direct, contraire, rétrograde et en miroir; augmentation, diminutions canons, etc.

Condition d'admission :

Être inscrit en division moyenne spécialisée ou avoir obtenu le diplôme du premier prix des cours d'harmonie et de contrepoint.

Programme d'études

Le programme d'études inclut des différents éléments de la fugue :

- Sujet
- Réponse
- Contre-sujet(s)
- Exposition
- Contre-expositions
- Divertissements
- Strette
- Pédale
- Forme et plan tonal

DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE

Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix

L'examen comporte une épreuve pendant laquelle l'élève devra écrire une fugue à trois ou à quatre voix, au choix de l'établissement.

DIVISION SUPÉRIEURE

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

L'examen comporte une épreuve pendant laquelle l'élève devra écrire une fugue à trois ou à quatre voix, au choix de l'établissement.

A.1.3.8. Instrumentation et Orchestration

Compétences souhaitées :

1. Être capable d'analyser une œuvre musicale en vue de pouvoir en modifier l'instrumentation/ orchestration
2. Connaissance des différentes familles d'instruments
3. Connaissance des tessitures des instruments
4. Connaissance des différentes techniques instrumentales
5. Aptitude de créer des sonorités par la combinaison de différents instruments ou familles d'instruments

DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE

Programme d'études :

Théorie :

- Etude des instruments à vent
  - Organologie
  - Histoire et développement de ces instruments au fil du temps ainsi que leur évolution
  - Production sonore
  - Timbres
  - Techniques instrumentales
  - Utilisation des instruments (solo, en famille, combinaison, en orchestre,… …)
- Etude des instruments à cordes, percussion et autres (même contenu que ci-dessus)
- Initiation à l'orchestration pour des ensembles plus larges

Pratique :

Application des connaissances théoriques acquises dans des transcriptions/orchestrations pour un ensemble de maximum 6 musiciens

- Instruments à vent :
  - formations classiques de type quintette à vent, quintette de cuivres, quatuor de saxophones ou clarinettes, ….
  - ensembles plus hétérogènes mais constitués exclusivement d'instruments à vent
- Instruments à cordes et autres (sans percussion) :
  - instrumentation à définir par l'enseignant

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

L'examen comporte deux épreuves :

Épreuve théorique (comptant pour 1/3 des points du résultat final) :

- Epreuve écrite portant sur la matière traitée au cours

Mise en loge de 5 heures au maximum (comptant pour 2/3 des points du résultat final) :

- Réalisation d'extraits courts à partir de partitions de piano pour au moins 3 formations de chambre différentes comme par exemple :
  - Quintette à vent / de cuivres
  - Quatuor de saxophones, de clarinettes, …
  - Quatuor à cordes
  - Ensemble au choix de l'élève : un ensemble hétérogène avec au maximum 6 musiciens tout en respectant le cadre des familles d'instruments à vent et cordes.

DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE

Programme d'études :

En se basant sur le répertoire de l'époque classique, application des connaissances théoriques acquises dans des transcriptions/orchestrations pour les ensembles suivants :

- Orchestre symphonique classique (vents par 2)
- Orchestre d'harmonie (en petite formation)
- Orchestre à cordes (dans le style classique)

Examen pour l'obtention du diplôme du deuxième cycle

L'examen comporte deux épreuves :

Epreuve 1 : Mise en loge de 8 heures au maximum (comptant pour 2/3 des points du résultat final) :

- Réalisation d'une orchestration d'une œuvre (ou d'un extrait) pour piano du répertoire traité au cours, pour
  - un orchestre symphonique classique

  ou
  - un orchestre d'harmonie (en petite formation), à définir par l'établissement au courant du 1er semestre de l'année scolaire.

Epreuve 2 : Travail personnel (comptant pour 1/3 des points du résultat final) à rendre le jour de la mise en loge

- Réalisation d'une orchestration d'une œuvre (ou d'un extrait) pour piano du répertoire traité au cours, pour la formation qui n'a pas été retenue pour la mise en loge.

DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE

Programme d'études :

En se basant sur le répertoire de l'époque romantique, application des connaissances théoriques acquises dans des transcriptions/orchestrations pour les ensembles suivants :

- Orchestre symphonique romantique
- Orchestre d'harmonie (en grande formation),
- Orchestre à cordes (dans le style romantique)

Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix

L'examen comporte deux épreuves :

Epreuve 1 : Mise en loge de 8 heures au maximum (comptant pour 2/3 des points du résultat final) :

- Réalisation d'une orchestration d'une œuvre (ou d'un extrait) pour piano du répertoire traité au cours, pour
  - un orchestre symphonique romantique

  ou
  - un orchestre d'harmonie (en grande formation), à définir par l'établissement au courant du 1er semestre de l'année scolaire.

Epreuve 2 : Travail personnel : (comptant pour 1/3 des points du résultat final) à rendre le jour de la mise en loge

- Réalisation d'une orchestration d'une œuvre (ou d'un extrait) pour piano du répertoire traité au cours, pour la formation qui n'a pas été retenue pour la mise en loge.

DIVISION SUPÉRIEURE

Programme d'études :

- Utilisation de techniques instrumentales spéciales :
  - Harmoniques
  - Flageolets
  - Flatterzunge
  - Slap
  - Tessitures extrêmes
  - Instrument préparé (piano, …)
  - Scordatura
  - Instruments de percussion avec archet (vibraphone, cymbales)
  - …..
- Etude d'instruments rares
  - Contrebasson
  - Clarinette contrebasse
  - Trompette piccolo, Cornet soprano,
  - ….

En se basant sur le répertoire de l'époque postromantique jusqu'à nos jours, application des connaissances théoriques acquises dans des transcriptions/orchestrations pour les ensembles suivants :

- Orchestre symphonique ou contemporain
- Orchestre d'harmonie (en grande formation) ou Brass Band

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

L'examen comporte deux épreuves :

Epreuve 1 : Mise en loge de 10 heures au maximum (comptant pour 2/3 des points du résultat final) :

- Réalisation d'une orchestration d'une œuvre (ou d'un extrait) du répertoire traité au cours, écrite pour piano pour
  - Orchestre symphonique ou contemporain
  - Orchestre d'harmonie (grande formation) ou Brass Band

  à définir par l'établissement au courant du 1er semestre de l'année scolaire.

Epreuve 2 : Travail personnel (comptant pour 1/3 des points du résultat final) à rendre le jour de la mise en loge

- Présentation d'un portfolio comprenant :
  - 1 orchestration pour orchestre d'harmonie (grande formation) ou pour Brass Band
  - 1 orchestration pour orchestre contemporain
  - 1 orchestration pour une formation au choix de l'élève (ce choix devant être validé par l'établissement)

La préparation de ce portfolio peut débuter dès l'entrée de l'élève en division supérieure.

A.1.3.9. Harmonie pratique

Condition d'accès

- avoir réussi au moins le niveau d'études « inférieur 3.2 » de la branche instrumentale correspondante

Programme d'études général

Degré inférieur

- accord parfait majeur et accord parfait mineur ;
- notion de l'accord de septième de dominante ;
- connaissance des fonctions harmoniques et du système du chiffrage des accords;
- cadences simples : I - IV - V -I (VI),
- harmoniser des mélodies simples ;
- initiation aux notes étrangères : note de passage, broderie, retard, appoggiature, anticipation, échappée et pédale ;
- modulations aux tons voisins.

Degré moyen

- approfondissement des cadences (degrés, fonctions supplémentaires);
- approfondissement des accords à trois sons dans tous les renversements et des accords de septième de dominante;
- initiation aux autres accords de septième et accords plus complexes;
- découverte des modulations aux tons éloignés;
- approfondissement des notes étrangères;
- initiation à la transposition pratique.

Degré supérieur

- approfondissement des éléments du programme d'études du degré moyen ;
- harmonisation de mélodies adaptées et transposition de la réalisation ;
- initiation à l'improvisation.

Programme d'études spécifique :

Accordéon

Approche générale

- Le cours d'harmonie pratique consiste en premier lieu de donner à l'élève les premières bases théoriques et harmoniques afin d'accompagner des mélodies folkloriques et populaires simples.
- Mélodies et danses populaires jusqu'à quatre altérations, avec modulations et altérations accidentelles, les marches harmoniques ainsi que les cadences parfaites dans ces tonalités.
- Rythmes et mesures telles que prévus au programme d'études de la FM 4.
- Utilisation en premier lieu des accords parfaits majeurs et accords parfaits mineurs avec leurs fonctions respectives dans la tonalité.
- Élargissement de la palette harmonique avec les accords de septième de dominante et des septièmes de différentes espèces, des neuvièmes, et des accords altérés.
- Explications et pratique des retards et appogiatures ainsi que les notes étrangères.

- Compléter des notes harmoniques ou contrapuntiques en dessous ou en dessus de la mélodie.
- Échanger la mélodie de la main droite avec la main gauche.
- Savoir remplir un contrechant par rapport à une ligne mélodique donnée.
- Trouver des formules de variations sur le thème donné.

Degré inférieur

- Apprendre à harmoniser des mélodies simples du répertoire folklorique avec des accords parfaits majeurs et accords parfaits mineurs.
- Sur les exemples musicaux traités, le chapitre des notes étrangères sera abordé : le rythme harmonique, la note de passage, la broderie, le retard, l'appoggiature, l'anticipation, l'échappée et la pédale.
- Cadences parfaites, rompues et évitées.
- Dans le même contexte, les modulations simples seront développées sur application des variations.

Examen pour l'obtention du certificat du degré inférieur

- réalisation de cadences simples dans un ton donné (jusqu'à deux altérations) et ses tonalités voisines, choisies par l'établissement le jour de l'examen;
- 2 mélodies ou danses populaires différentes remises par l'établissement à l'élève 3 jours avant l'examen ;
- harmonisation de mélodies ou danses populaires et 2 différentes variations d'une mélodie folklorique ou d'une danse populaire, choisies par l'établissement (à préparer par l'élève sans aide).

Degré moyen

- L'horizon harmonique de l'élève sera enrichi par :
- L'application des renversements des accords parfaits majeurs et accords parfaits mineurs
- L'étude des accords de septième de dominante avec et sans fondamentale, des accords de septième majeure, mineure et diminuée, de l'accord de quinte diminuée ainsi que de l'accord de neuvième de dominante.
- À partir de ce niveau il est préférable d'avoir un accordéon de concert, car l'élève débute à se familiariser plus amplement avec la musique baroque.
- Approfondissement des aspects du rythme harmonique, et des notes étrangères : note de passage, broderie, retard simple et double, appoggiature, anticipation, échappée et pédale.
- Cadences parfaites, rompues et évitées
- Travail des extraits de l'époque baroque et classique.
- Approche de l'harmonisation et improvisation jazz avec des œuvres de Klaus Paier et de la méthode d'Improvisation à l'accordéon de Manu Maugain.

Examen pour l'obtention du certificat du degré moyen

- réalisation de cadences et grilles harmoniques ou patterns contemporains issues du répertoire travaillé pendant l'année, choisi par l'établissement le jour de l'examen ;
- interprétation de 2 œuvres préparées pendant l'année, choisies par l'établissement ;
- harmonisation d'une œuvre remise par l'établissement à l'élève 3 jours avant l'examen.

Degré supérieur

- Application des renversements des accords parfaits majeurs et accords parfaits mineurs.
- Étude des accords de septième de dominante avec et sans fondamentale, des accords de septième majeure, mineure et diminuée, de l'accord de quinte diminuée ainsi que de l'accord de neuvième de dominante.
- Approfondissement des aspects du rythme harmonique, et des notes étrangères : note de passage, broderie, retard simple et double, appoggiature, anticipation, échappée et pédale.
- Cadences parfaites, rompues et évitées.
- Travail sur des extraits de l'époque baroque, classique, romantique, impressionniste et contemporain.
- Approfondissement de l'harmonisation et improvisation jazz et folklorique avec des œuvres de Klaus Paier et de la « Méthode d'Improvisation à l'accordéon » de Manu Maugain.
- Étude approfondie sur les modes sous toutes ses formes et variantes : pentatoniques, ecclésiastiques, orientales et Messiaen.
- Analyse de certaines œuvres-clés du répertoire individuel de l'élève.

Examen pour l'obtention du certificat du degré supérieur

- présentation par l'élève et discussion avec le jury d'un portefeuille avec les œuvres et recherches musicales effectuées pendant le degré supérieur ;
- interprétation trois œuvres préparées pendant l'année, choisies par l'établissement ;
- improvisation libre de deux œuvres remises par l'établissement à l'élève 3 jours avant l'examen.

Manuels recommandés (liste non exhaustive)

Eiser Lidder, (Actioun Lëtzebuergesch asbl)

Guide de la Théorie de la Musique, Claude Abromont (Fayard)

Introduction à l'Organisation Théorique des Sons et au Langage harmonique classique, F. Guerant

Klavier-Improvisation-Klang, Herbert Wiedemann (G. Bosse Verlag)

Méthode d'Improvisation à l'accordéon, Manu Maugain (Play Music)

Traité de rythme de couleur et d'ornithologie, Olivier Messiaen (A. Leduc)

Analyse du langage musical, Anthony Girard (G. Billaudot)

Kompendium der Klavierimprovisation, Rudolf Konrad (Universal Edition)

Piano

Degré inférieur

- Accords de quinte, de sixte, de septième, de sixte et quarte
- Tonalités majeures et mineures
- Cadences I – IV – V – I, dans les positions d'octave, de tierce, de sixte (position serrée) dans tous les tons
- Cadences rompues et évitées
- Étude du cycle des quintes
- Fonctions tonales et chiffrages
- Retards : 4-3 ; 7-6 ; 9-8 ; Notes de passage (notamment de la septième)
- Harmonisation d'une mélodie dans le style classique (Mozart, Haydn) utilisant des figurations simples (basses Alberti, etc.)
- Réalisation de chants et de basses donnés dans le style choral à 4 voix
- Exercices simples de contrepoint à 2 voix 5.2.3

Examen pour l'obtention du certificat du degré inférieur

- réalisation de cadences (I - IV – V – I) dans toutes les tonalités, choisies par l'établissement ;
- réalisation d'un choral chiffré (basse donnée), choisi par l'établissement ;
- réalisation d'une harmonisation simple d'une mélodie choisie par l'établissement, dans le style classique (Mozart, Haydn) utilisant des figurations simples (basses Alberti, valse, etc.)

Degré moyen

- Accords de quinte, de sixte, de sixte et quarte, de septième, de neuvième sans fondamentale
- Retards doubles, notes de passage, broderies, anticipations, échappées, pédales harmoniques.
- Étude des chorals à 4 voix de Jean Sébastien Bach
- Étude du style romantique (Schubert, Schumann, Mendelssohn, Chopin)
- Harmonisation de mélodies dans le style romantique utilisant des figurations telles que celles des nocturnes de Chopin ou de John Field
- Modulations dans les tons voisins
- Exercices de contrepoint
- Notions sur le chant grégorien et les modes anciens

Examen pour l'obtention du certificat du degré moyen

- réalisation de cadences élargies dans toutes les tonalités, choisies par l'établissement ;
- réalisation d'un choral chiffré, choisi par l'établissement ;
- réalisation d'une harmonisation d'une mélodie, choisie par l'établissement, dans le style romantique utilisant des figurations telles que celles des nocturnes de Chopin ou de John Field

Degré supérieur

- Approfondissement et développement des connaissances acquises dans les degrés inférieur et moyen : accords de quinte, sixte, sixte et quarte, septième, neuvième sans fondamentale

- L'ensemble des tonalités majeures et mineures et les modes anciens
- Cadences tonales élargies
- Retards doubles, notes de passage, broderies, anticipations, échappées, pédales harmoniques.
- Chorals à 4 voix de Jean Sébastien Bach
- Étude du style romantique et postromantique (Schubert, Schumann, Chopin, Mendelssohn, Brahms, Liszt, Reger, Richard Strauss, Fauré, Franck, Rachmaninoff, …)
- Harmonisation de mélodies dans le style romantique utilisant des accompagnements à factures changeantes
- Modulations dans tous les tons
- Marches harmoniques modulantes et non-modulantes
- Enchainement d'accords de septième dans le cycle des quintes et échappatoires modulantes
- Harmonisation d'un thème au soprano, au ténor, à la basse
- Rechercher et reconnaitre les différences de style par l'approche d'auteurs et d'époques différentes
- Modèles d'improvisations (p. ex. thème et variations) improviser des variations sur un thème donnée (dans le style classique) 5.4.2

Examen pour l'obtention du certificat du degré supérieur

- réalisation d'un choral chiffré dans le style de J. S. Bach, choisi par l'établissement ;
- improvisation de variations dans le style classique sur une basse donnée, choisie par l'établissement ;
- harmonisation de deux mélodies de choral soumise par l'établissement à l'élève, 1 jour avant l'examen ;
- réalisation d'une harmonisation d'une mélodie, choisie par l'établissement, dans le style romantique utilisant des accompagnements à factures changeantes.

A.1.3.10. Informatique musicale et création

DEGRÉ INFÉRIEUR

Contenu du cours

- Compréhension de l'outil informatique
- Audionumérique
- Séquencer
- Notation et gravure musicale

Compétences souhaitées

- Compréhension de l'outil informatique
  - Configuration d'un poste d'informatique musicale (PC ou Mac) (connectique informatique, audio et MIDI)
- Connaissances séquenceur
  - Le principe du Multi-pistes
  - Saisie MIDI (Mode Step Input / clavier)
  - Programmation MIDI d'instruments virtuels
  - Séquençage musical : Pistes Instruments, MIDI, Audio, Sampler
  - Pistes Effets (Gestion Send/return)
  - Tempo Track (Gestion Tempo/Signature)
  - Synthés virtuels et banques de sons
- L'audionumérique
  - Enregistrement (différents types de microphones, pour quel usage ; quel microphone pour quel instrument / section)
  - Prise de son
  - Mixage (automation de la table de mixage, éléments de mastering, livraison d'un produit fini)
- Notation et gravure musicale
  - Bases de l'édition de partition

Examen pour l'obtention du certificat du degré inférieur

Épreuve publique :

Présentation de 2 projets de nature(s) différente(s), mettant en œuvre les compétences acquises :

- Arrangement sur un morceau donné
- Musique à l'image
- Sound design
- Composition personnelle
- Enregistrement et mixage audio

Détails d'exécution :

Durée globale de l'épreuve 30' à 45'

L'élève présente ses différents projets, et répond aux questions des membres du jury. Il doit faire preuve d'autonomie et être en mesure d'expliquer les notions acquises.

Logiciels recommandés

Séquenceur : Cubase, Logic, Ableton

Audionumérique : Protools, Logic, Ableton

Notation et gravure musicale : Sibelius, Dorico,Finale

Composition et interprétation musique contemporaine : MAX MSP, Ableton

DEGRÉ MOYEN

Contenu du cours

Tronc commun

- Approfondissement des éléments abordés au degré inférieur

Spécialisation au choix de l'élève (dans un des domaines suivants) :

A. Travail à l'image
B. Production et « Songwriting »
C. Programmation musicale
D. Gravure et pédagogie assistée par ordinateur

A. Travail à l'image :

Compétences souhaitées

- Réalisation de maquettes et techniques du son
  - Maîtrise du maquettage : capacité à créer rapidement une maquette et à la modifier
  - Connaissances fondamentales des techniques du son associées à la production de films

- Aspects pratiques du métier
  - Connaissance des contraintes qui président à ce type de travail : intégration des directives du réalisateur, synchronisme entre image et musique, orchestration spécifique, délais de composition réduits, travail en équipe, productions où la musique est au service de l'image et cohabite avec bruitages et dialogues
  - Aspects pratiques du métier, fonctionnement de la production

- Composition et réalisation de musiques de film
  - Approfondissement des techniques nécessaires à la maîtrise du rapport musique/image

Examen pour l'obtention du certificat du degré moyen

Épreuve publique :

- Présentation d'un projet de film finalisé d'approximativement 15' face à un jury.

  Le choix du film et le choix du genre (court-métrage, documentaire etc.) est libre, les productions luxembourgeoises sont néanmoins à privilégier.

Détails d'exécution :

Durée globale de l'épreuve 45' à 60'

L'élève présente son projet et ses conditions de réalisation, et répond aux questions des membres du jury issu du milieu du cinéma et de l'audiovisuel.

Il doit faire preuve d'autonomie et être en mesure d'expliquer les notions acquises.

B. Production et « Songwriting »

Compétences souhaitées

- Production musicale
  - Préparer une séance d'enregistrement
  - Choisir, configurer et positionner un kit micro
  - Configurer et gérer tous types de consoles analogiques et numériques
  - Configurer et gérer un enregistreur DAW de type Cubase/Pro Tools.
  - Effectuer une séance de prise de son
  - Choisir et paramétrer des traitements dynamiques, fréquentiels, temporels
  - Mixer une oeuvre musicale dans le respect du style
  - Maîtriser le séquenceur Cubase, Logic ou Pro Tools
  - Configurer, éditer, enregistrer et mixer dans Cubase, Logic ou Pro Tools
  - Masteriser
  - Monter un dossier de production dans le respect de la législation
  - Manager un projet
- Songwriting
  - Configurer, éditer, enregistrer et mixer dans Cubase, Logic ou Pro Tools
  - Écoute et analyse de morceaux existants
  - Comprendre le principe des structures
  - Savoir élaborer une mélodie sur une grille d'accords
  - Savoir écrire un texte d'une chanson en anglais
  - Avoir une bonne notion des styles différents de musique
  - Maîtriser le développement d'une idée musicale

Examen pour l'obtention du certificat du degré moyen :

- Présentation de 3 projets de musique finalisés et mixés dont au moins une composition originale d'approximativement 15' face à un jury de professionnels.

  Le choix du genre musical est libre.

Détails d'exécution :

Durée globale de l'épreuve 30' à 60'

L'élève présente son projet et ses conditions de réalisation, et répond aux questions des membres du jury issu du milieu de l'audio. Il doit faire preuve d'autonomie et être en mesure d'expliquer les notions acquises.

C. « Programmation musicale »

Compétences souhaitées

- Connaissance et manipulation du logiciel MAX
  - Utiliser les nouvelles technologies dans le domaine artistique
  - S'approprier les bases de la programmation Max
  - Composer des pièces de musique et/ou vidéo interactives
  - Produire des installations audio et/ou vidéo
  - Développer des synthétiseurs virtuels
  - Programmer de simples effets audio et vidéo
  - Manipuler le son et la vidéo en temps réel
  - Réaliser des interfaces graphiques (GUI, graphical user interface)

- Création artistique
  - Développer la créativité et le goût pour l'expérimentation dans le domaine artistique
  - Créer des projets dans le domaine de la synthèse et du design sonore
- Interprétation
  - Utiliser des nouvelles technologies en tant qu'interprète
  - Analyser et comprendre le fonctionnement d'une œuvre interactive avec dispositif électronique
  - Jouer des partitions avec dispositif électronique
  - Utiliser des capteurs et contrôleurs (microphones, caméras, MIDI, autres) en combinaison avec son instrument

Examen pour l'obtention du certificat du degré moyen :

- Présentation d'un ou de plusieurs projets musicaux d'approximativement 15' face à un jury.

Détails d'exécution :

Durée globale de l'épreuve 30' à 60'

L'élève présente son projet et ses conditions de réalisation, et répond aux questions des membres du jury issu du milieu de l'audio et de la création musicale.

Il doit faire preuve d'autonomie et être en mesure d'expliquer les notions acquises.

D. « Gravure et pédagogie assistée par ordinateur »

Compétences souhaitées

- Prise en mains et approfondissement du (ou des) logiciel(s)
- Lien entre séquenceur et logiciel de gravure. La question des formats (MIDI, xml, fichiers propriétaires)
- Réalisation de partitions (difficulté moyenne à ardue) de tous types :
  - Vocal
  - Chœur
  - Solo Instrumental
  - Musique de chambre
  - Orchestral
  - Band (jazz, pop) etc.
- L'apport de l'outil informatique (séquenceur, logiciel de gravure) dans la pratique pédagogique de l'enseignant en éducation musicale : les outils, les pratiques.
- La question de l'enseignement à distance : quelles pratiques, quels outils

Examen pour l'obtention du certificat du degré moyen

- Présentation d'un ou de plusieurs projets musicaux et pédagogiques d'approximativement 15' face à un jury

Détails d'exécution :

Durée globale de l'épreuve 30' à 60'

L'élève présente son projet et ses conditions de réalisation, et répond aux questions des membres du jury issu du milieu de l'audio et de la pédagogie musicale. Il doit faire preuve d'autonomie et être en mesure d'expliquer les notions acquises.

A.1.3.11. Ars musica

Condition d'accès :

avoir obtenu au moins le certificat de la division inférieure en formation musicale

Introduction

La place des musiques anciennes dans les établissements d'enseignement musical questionne la conception de l'enseignement de ce répertoire que l'on voudrait jouer avec une conscience historique.

La musique ancienne, dite historiquement informée, comporte un ensemble de codes spécifiques à une interprétation authentique : une esthétique, un répertoire, une période… La replacer dans son contexte et essayer de la comprendre avec les yeux de l'époque où elle a été écrite, permet à l'élève qui souhaite l'interpréter, une remise en question utile à son apprentissage propre de la musique en général.

Sur le plan théorique, cette recherche fait appel à une remise en question de nombreux paramètres : instruments d'époque, effectifs, rhétorique, tempi, ornementation, articulation, dynamique, prononciation des textes, compréhension des manuscrits, étude des partitions et des traités anciens… Ce retour aux instruments, aux diapasons, aux effectifs, aux voix de l'époque n'est pas une recherche pour la recherche, mais une façon d'élargir sa culture et ses connaissances pour pouvoir faire des choix d'interprétations les mieux adaptés.

Tous ces questionnements peuvent conduire à une évolution de la conscience interprétative de l'élève. Cette recherche d'authenticité permet d'avoir des connaissances plus larges qu'une simple technique instrumentale. En ce sens, elle permet une ouverture d'esprit transposable à tous les répertoires abordés pour tous les élèves dans ces établissements.

Buts et objectifs

Le cours de théorie et pratique des musiques anciennes a pour but général :

- de susciter l'intérêt, la curiosité et le goût des élèves pour la musique ancienne
- de mieux comprendre l'origine de la musique, quelle qu'elle soit
- d'apporter un complément théorique et pratique nécessaire à un cursus artistique
- d'acquérir des savoirs différents mais complémentaires aux savoirs déjà acquis
- de mettre progressivement en relation les différents paramètres de l'interprétation historiquement informée avec le répertoire abordé en cours individuel

et a pour but spécifique :

- d'acquérir une culture musicale générale de la musique ancienne
- de développer une autonomie dans la réalisation et l'interprétation d'un texte musical
- d'aborder une interprétation du répertoire de manière historiquement informée
- de cheminer vers la créativité, l'imagination et l'improvisation
- d'enrichir sa sensibilité d'écoute, sa mémoire et son oreille musicale par une approche différente

Structure

Le cours « Ars musica » est un cours collectif s'étalant sur 2 ans, avec 72 cours hebdomadaires de 90 minutes en tout.

Dans un esprit collectif et interactif, ce cours ouvre de nouvelles perspectives en s'appuyant sur des savoirs théoriques mais également sur une pratique musicale.

La partie théorique repose essentiellement sur l'étude de documents, permettant d'élargir la culture historique de l'élève.

Le programme se base sur la période du Moyen-Âge à la fin du XVIII siècle. Les savoirs sont regroupés par thématiques respectant plus ou moins une logique chronologique, afin d'entrevoir au mieux l'évolution des esthétiques des répertoires antérieurs à 1800. La durée d'apprentissage de chaque thème est adaptée selon les besoins et les niveaux des élèves.

La partie pratique est basée sur l'interprétation et l'expérience sensible. Il est essentiel de consacrer une grande partie du cours à la pratique en groupe, afin d'appliquer et d'acquérir les notions développées de manière théorique.

Thèmes abordés et défis de l'interprétation historiquement informée

L'enseignant peut utiliser cette trame et organiser son cours de façon chronologique ou l'ordonner selon ses choix.

1. Philosophie de la pratique sur instruments historiques

- Evolution historique de la musique et des répertoires du Moyen-Âge à la fin du XVIII siècle
- Interprétation sur instruments anciens (articulation, tempo, vibrato, phrasé…)
- Styles de répertoires

2. Organologie et iconographie

- Organologie et iconographie
- Symbolisme et musique ancienne

3. Musique pour la danse

- Contexte historique et origine des danses anciennes
- Apprentissage des carrures et structures, pratique des tempi et caractères

4. Accord et tempéraments

- Existence des différents diapasons et des tempéraments anciens
- Application au répertoire et formation de l'oreille
- Modalité versus tonalité

5. Travail sur les sources anciennes

- Accès aux ressources numériques (sites de recherches, bibliothèque en ligne…)
- Découverte de manuscrits et fac-similés et comparaison avec les éditions modernes et/ou Urtext
- Outils de recherche interprétative utiles à la formation du musicien (méthodes, traités…)

6. Musique ancienne et notation

- Transmission orale versus notation
- Exploration des différents systèmes de notation (neumes, tablatures, notation mensurelle …)
- Évolution de la paléographie musicale et comparaison avec la notation moderne

7. Basse continue

- Découverte de la basse chiffrée
- Apprentissage de basses obstinées
- Application à l'accompagnement et au jeu instrumental à travers des pièces de musique de chambre

8. Ornementation

- Comparaison des notions de diminution, d'agrémentation et d'ornementation libre
- Introduction aux traités d'ornementations du XVIème au XVIIIème
- Exercices d'application au répertoire français et italien

9. Rhétorique

- Approche du langage rhétorique
- Construction du discours
- Émotions et affects des tonalités et des intervalles
- Rhétorique pratique et application au discours musical

Examen pour l'obtention du certificat du degré moyen

L'examen pour l'obtention du certificat du degré moyen en fin de 2e année comporte une épreuve écrite à huis clos et une épreuve pratique à huis clos :

Épreuve écrite à huis clos : 60 points

- examen écrit à déterminer par l'établissement

Épreuve pratique à huis clos : 60 points

- examen pratique à déterminer par l'établissement

Note finale :

Epreuve écrite à huis clos :	2 x 60 points
Epreuve pratique à huis clos :	1 x 60 points
Note finale :	180/3

A.1.3.12. Initiation aux écritures

Introduction

L'élève est guidé dans son projet de composition par l'enseignant depuis l'idée initiale jusqu'à la partition définitive. Le savoir-faire nécessaire est acquis grâce à la méthode « learning by doing », c'est-à-dire en analysant et en écoutant des œuvres existantes pouvant contribuer à réaliser l'idée de l'élève. La découverte de l'écriture musicale est faite de manière créative. Pour terminer le processus de création, la partition définitive pourra être interprétée lors d'un concert ou d'une audition par des élèves et/ou enseignants.

Objectifs

Le cours permet aux élèves de découvrir la composition et les disciplines d'écritures d'une façon créative et pratique. Cette initiation doit guider l'élève vers les branches spécifiques d'écritures (harmonie, contrepoint, etc.) pour approfondir la matière.

Les objectifs sont:

1. Apprendre à écrire de la musique
2. Se faire une idée générale du processus de composition: de l'idée jusqu'à la réalisation par des musiciens
3. Entendre ses propres compositions jouées par d'autres élèves ou enseignants: instantanéité de la création musicale
4. Devenir de plus en plus autonome dans la réalisation d'une composition
5. Sensibilisation aux différents cours d'écritures

Champs d'apprentissage

Le cours propose une initiation à divers champs d'apprentissage, à traiter selon les intérêts et les besoins de l'élève:

- Composition (fixe)
- Harmonie
- Contrepoint
- Analyse
- Théorie des formes musicales
- Théorie des mélodies
- Notation
- Instrumentation/orchestration
- Acoustique
- Improvisation
- Art visuel
- Littérature
- etc.

Si l'élève souhaite approfondir l'un ou l'autre de ces champs d'apprentissage, il sera invité à suivre les cours dans la branche correspondante.

Programme d'études

Année 1

- Premiers pas dans le domaine de la composition (adapté aux besoins de l'élève)
- Composition comme principe d'organisation d'éléments musicaux/sonores sur un axe de temps
- Traitement de la dissonance : contexte tonal, pentatonique, gamme par tons, modes inventés,…;

en général : technique d'écriture basée sur le traitement des consonances et dissonances dans un contexte/cadre existant ou créé par le compositeur.

- Mélodies: période et phrase, évolution énergétique d'une ligne
- Formes simples: ABA, rondo, etc.
- La cadence comme principe de forme et de structure
- Analyse

Année 2

- la forme musicale comme paramètre organique: „raconter" avec la musique
- Modulation (Initiation)
- Composition hors de la tonalité (Initiation)
- Instrumentation d'une pièce existante (Initiation)
- Analyse

Année 3

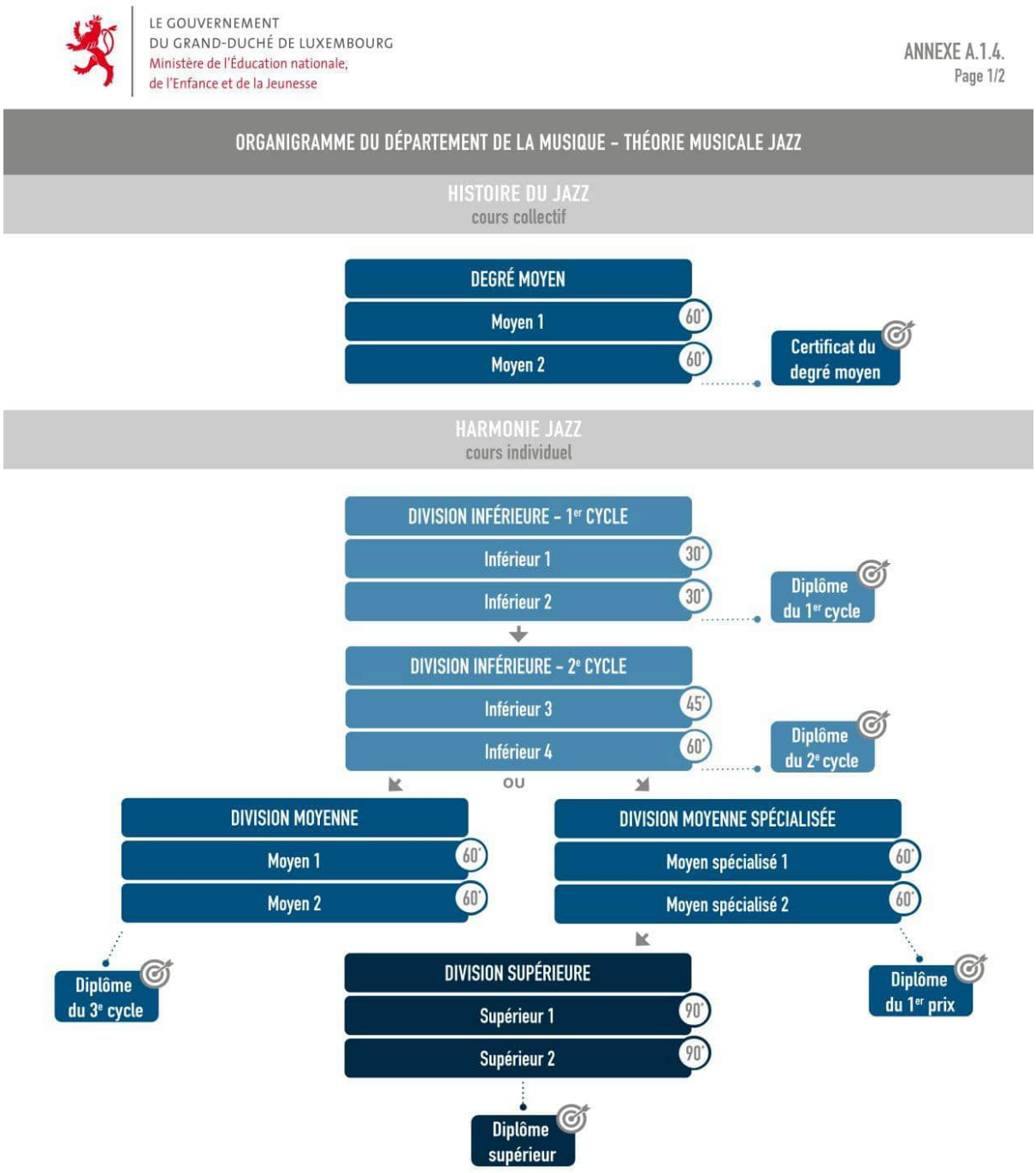
- Premières expériences avec des formations plus grandes (quintette, chœurs, orchestre de chambre,…)
- Composition avec paroles (chanson, texte comme inspiration,…)
- Autonomie dans le processus de composition (en vue d'une continuation individuelle de l'activité de composition)
- Réflexion sur ses propres compositions
- Analyse

Examen pour l'obtention du certificat du degré inférieur

L'examen pour l'obtention du certificat du degré inférieur consiste en l'élaboration d'un porte-folio avec 6 morceaux (2 morceaux de chaque année d'études) écrits par l'élève. Le porte-folio sera évalué par un jury selon les critères suivants :

- Traitement des instruments
- Forme et longueur des morceaux
- Fonctionnement des morceaux comme entité organique (cohérence dans le style/genre choisi)
- Différenciation de l'écriture

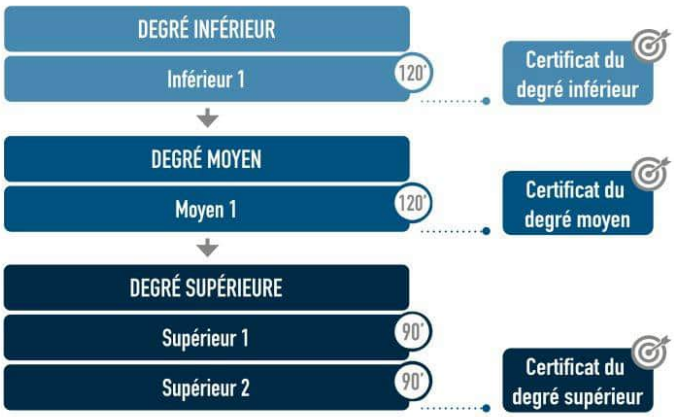
A.1.4. Organigramme théorie musicale jazz



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

ANNEXE A.1.4.
Page 2/2

ANALYSE JAZZ
cours collectif



COMPOSITION ET ARRANGEMENT JAZZ
cours individuel



A.1.4.1. Histoire du jazz

Programme d'études :

1re année :

Introduction générale (socio-culturelle), histoire du jazz dans tous ses aspects de la période des origines du jazz jusqu'à 1930.

2e année :

Récapitulatif de la 1ère année et histoire du jazz dans tous ses aspects de la période de 1930 jusqu'aujourd'hui.

Examen pour l'obtention du certificat du degré moyen

Épreuve à huis clos :

- examen écrit sur questions théoriques à choix multiples à déterminer par l'établissement
- reconnaissance auditive d'exemples à déterminer par l'établissement

Épreuve sur dossier

- travail à domicile par l'élève sur un sujet imposé par l'établissement (recherche personnelle)
- rapport écrit sur au moins deux concerts au choix de l'élève

OBJECTIFS DU COURS

Objectif général

La connaissance de l'histoire du jazz et de ses rapports avec les autres musiques est essentielle dans la formation des instrumentistes et des chanteurs. Non seulement leur compétence passe par la compréhension des traditions esthétiques de la musique improvisée, mais il est difficilement défendable d'apprendre des manières de jouer, des techniques, des théories musicales… sans comprendre les conditions et le milieu dans lesquels elles ont vu le jour et se sont transformées.

Objectifs dans le cadre de la section

Le cours entretient des rapports constants avec les autres cours (audition d'œuvres travaillées en ensemble, commentaires historiques…).

• Objectifs dans le cadre d'un projet pédagogique plus global

Outre l'étude de la tradition du jazz, le cours doit permettre à l'élève de se situer dans la mouvance des styles et le panorama musical actuel et à venir, d'organiser ses activités créatrices et d'établir des liens avec les autres musiques accessibles aujourd'hui. Il entend former l'esprit critique et le sens de l'honnêteté intellectuelle. Il fournit des pistes pour vérifier ses sources et se repérer dans la masse d'informations aujourd'hui disponibles.

CONTENU GENERAL DU COURS, ELEMENTS DE PROGRAMME ET ORGANISATION DE LA MATIERE

- Etude globale de l'histoire du jazz des origines à nos jours (un accent plus particulier est mis sur la période s'étendant des débuts de l'enregistrement jusqu'à la fin des années 80).
- Etude des grands styles et grands musiciens, principaux paramètres (sonorité, rythme, improvisation, harmonie, …)
- Etude des similitudes et des différences entre le jazz, la musique classique, les différentes formes de la musique populaire (le rock, la chanson…) et les musiques du monde.
- Présentation de créateurs essentiels et d'œuvres majeures.
- Apprentissage de l'écoute active et analytique.
- Etude de chaque période de l'histoire du jazz à la fois sous l'angle musical et sous les angles sociologique, culturel et historique. Idéalement, chaque période est abordée méthodiquement par ordre chronologique. Malheureusement, l'histoire du jazz est trop compacte, trop resserrée dans le temps (à peine un siècle) et trop capricieuse pour que l'on ne soit pas contraint de faire de continuels croisements et des « flashback ». Le découpage du jazz en une succession de styles parfaitement délimités est une vue purement théorique et inapplicable.

  « Revivals », croisements, fusion et concomitance de styles, musiciens qui changent de style en cours de parcours, rencontres inattendues d'artistes, tout d'enchevêtre. Deux exemples : la figure emblématique du style New Orleans Louis Armstrong, qui jamme avec Dizzy Gillespie, la star du bebop ou Brandford Marsalis, né en 1960, qui enregistre avec Milt Hinton, le père du solo de basse, de 50 ans son aîné.

  Plutôt que de voir la matière de manière purement diachronique (une première année le jazz de la première moitié du siècle et dans une deuxième année, le jazz « moderne »), nous préférons revoir globalement toute l'histoire deux fois, mais sous des angles différents : une étude stylistique générale horizontale, une étude verticale par instruments, formations ou grands solistes. Dans une troisième étape, on pourra étudier des aspects particuliers de manière plus approfondie.

Cette méthode présente au moins deux avantages :

- elle ne lasse pas l'élève dont les oreilles sont si peu préparées à écouter tout au long d'une année de vieux enregistrements aux antipodes stylistiques, techniques et acoustiques de ce qu'il a l'habitude d'entendre ;
- elle lui permet de se familiariser peu à peu avec une musique qui demande de nombreuses années d'écoute attentive avant d'être assimilée.

  Le but ultime du cours n'est pas une connaissance livresque, mais bien une assimilation auditive des grandes œuvres qui ont émaillé l'histoire du jazz et une connaissance pratique du répertoire et des différentes esthétiques qui permettront à l'élève de s'intégrer intelligemment dans un ensemble musical et de se trouver stylistiquement lui-même.

OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Audition de disques
- Projection de documents vidéo témoignant de l'attitude en pleine création de musiciens majeurs (Louis Armstrong, Miles Davis, Charlie Parker, Thelonious Monk, Bill Evans, Ahmad Jamal, Duke Ellington, Count Basie, John Coltrane...)
- Projection de documentaires ou d'extraits de documentaires

- Certains exemples sont donnés au piano pour illustrer le propos théorique
- Etude de partitions
- « Blinfold tests»
- Dialogue, débats avec les élèves
- Mise en pratique à l'instrument de notions stylistiques élémentaires
- Matériel indispensable : la « Smithsonian Collection of Classic Jazz » ou toute autre anthologie équivalente
- Activités externes : obligation d'assister à des concerts

PANORAMA DES GRANDES ÉPOQUES

- Le « pré-jazz » (trois siècles de 1619 à la fin des années 1800) : comment les esclaves noirs américains du sud des Etats-Unis se sont approprié la musique d'église et ont créé un art musical original, la musique populaire afro-américaine dont un des éléments, le Blues, aura aussi sa propre histoire et ses interprètes tout au long du XXème siècle
- Naissance du jazz (fin du XIXème siècle- fin des années 20) : le contexte de la Nouvelle Orléans puis de Chicago, les premiers enregistrements (1917), Louis Armstrong, premier maître du genre, les différents « revivals » à partir des années 40, les grandes écoles de piano jazz, l'éveil de New York
- L'ère « Swing » (1930-1945) : première période « classique », marquée par les grands orchestres, l'émergence d'arrangeurs de métier et de grands solistes
- Le Bebop (années quarante) : évolution ou révolution, une étape marquante de l'histoire du jazz, cristallisée autour de quelques noms - Charlie Parker, Dizzy Gillespie, Bud Powell…
- Les années cinquante : 2ème période « classique », dominée par l'esthétique cool puis par le « hard-bop » ; les chemins respectifs que prendront Miles Davis et John Coltrane dans la décennie suivante
- Le free-jazz : origines, sens, contexte… les années soixante
- L'autre versant des sixties : L'influence de Bill Evans et des partenaires de Miles Davis, la bossa-nova, la deuxième génération du hard bop
- 1969, année électrique : les fondements du jazz-rock et de sa descendance, la fusion des années 80
- Le jazz « éclaté » d'aujourd'hui : universalité, créativité, multiplication des esthétiques et des expériences partout dans le monde : une histoire en mouvement où se côtoient classicisme et modernité

Quelques pistes bibliographiques

Ouvrages avec CD

Martin WILLIAMS, *Smithsonian Collection Of Classic Jazz*

Ken BURNS, *Jazz*

M.C. GRIDLEY, *Jazz Classic Compact Disc For Jazz Styles : History and Analysis*

M.C. GRIDLEY*, Concise Guide To Jazz*

Frank TIRRO, *Jazz A History*

Donald D.MEGILL, *Introduction To Jazz History*

Barry KERNFELD, *How To Listen For In Jazz*

Syllabus

Guy CABAY, *Les cinq Sons du jazz*, Amon Laca Edition, 2002

Suggestions diverses

ADAMS Simon, *Jazz, A Crash Course*, New York, 1999.

ADLER, DE CHOCQUEUSE, *Passeport pour le Jazz*, Balland, Paris, 1995.

BERENDT Joachim Ernst, *Das neue Jazzbuch*, (Fischer) Frankfurt am Main 1959; überarbeitete u. erweiterte Neuausgabe als: *Das Jazzbuch. Von Rag bis Rock*, (Krüger) Frankfurt am Main 1976; überarbeitete u. erweiterte Neuausgabe als: *Das große Jazzbuch. Von New Orleans bis Jazz Rock*, (Fischer) Frankfurt am Main 1982; überarbeitete u. erweiterte Neuausgabe (fortgeführt v. G. Huesmann) als: *Das Jazzbuch. Von New Orleans bis in die achtziger Jahre*, (Krüger) Frankfurt am Main 1992; überarbeitete Neuausgabe

(Fischer) Frankfurt am Main 1994

BERGEROT Franck et MERLIN Arnaud, *L'Epopée du jazz*, Paris, Gallimard, 1991, 2 vol.

BERGEROT Franck, *Miles Davis. Introduction à l'écoute du jazz moderne*, Seuil, Paris, 1996.

P.CARLES, A. CLERGEAT, J.-L. COMOLLI, *Dictionnaire du jazz*, Robert Laffont,Paris, 1988.

COLLIER, James L., *L'Aventure du jazz* [The Making of Jazz, 1978], traduction de Yvonne et Maurice Cullaz, Albin Michel, Paris, 1981, 2 vol.

EKKEHARD Jost, *Free Jazz. Stilkritische Untersuchungen zum Jazz der 60er Jahre*, (Schott) Mainz 1975

FRANCIS, André, *Jazz*, Seuil Paris, 1982.

FEATHER, Leonard, *The Encyclopedia of Jazz*, New York, 1955.

FEATHER, Leonard, *The Encyclopedia of Jazz in the Sixties*, New York, 1976.

FORDHAM John, *Jazz*, London, 1993.

GILLEPSIE, Dizzy et FRAZIER, Al, *To Be or not to Bop* [1979], traduction de Mimi Perrin, Paris, 1981.

GIOA Ted, *The History of Jazz,* Oxford University Press, NewYork, 1997.

GRIDLEY, Marc C., *Jazz Styles*, Englewood Cliffs, New York,1993.

HERZAFT, Gérard, *Le Blues*, Que sais-je?, Paris, 1981.

HERZAFT Gérard, *Encyclopédie du blues*, Paris, Seghers, 1990.

HOLIDAY, Billie et DUFTY, William, *Lady sings the blues* [1956], traduction de Yvonne et Maurice Cullaz, Paris, 1960 (nelle éd. : Parenthèses, Roquevaire, 1983).

HODEIR, André, *Introduction à la musique de jazz*, Larousse, Paris, 1948.

HODEIR, André, *Hommes et problèmes du jazz*, Paris, l954 (nelle éd. : Parenthèses, Roquevaire, 1981).

HODEIR, André, *Toward Jazz*, New York, 1962 (nelle éd. française : Parenthèses, Roquevaire, 1984).

KERNFELD (Barry) (Ed.), *The New Grove Dictionary of Jazz; Vol. 1 A-K, Vol. L-Z,* Londres , 1988.

KERNFELD (Barry) (Ed.), *What To Listen For In Jaz*, Yale University Press, Londres, 1995.

KERNFELD (Barry), *The Blackwell Guide To Recorded Jazz*, Cambridge Massachussets, 1995. *Les Cahiers du JazzI*, Presses Universitaires de France, 1994-...

LEVET Jean-Paul, *Talkin' that talk,* Hatier , Paris, 1992.

MALSON, Lucien, *Des Musiques de Jazz*, Parenthèses, Roquevaire, 1983.2

MALSON, Lucien et BELLEST, Christian, *Le Jazz*, Que sais-je?, Paris, 1987.

MALSON, Lucien, *Histoire du Jazz et de la musique afro américaine*, U.G.E., Paris, l978.

MALSON, Lucien, *Les Maîtres du Jazz*, Que sais-je?, Paris, 1979.

MEGILL, DEMORY, *Introduction To Jazz History*, Englewood Cliffs (NJ), 1993.

MEZZROW, Milton et WOLFE, Bernaard, *La rage de vivre* [Really the blues, 1946], traduction de Madeleine Gautier et Marcel Duhamel, Paris, 1950 (éd. : Le Livre de Poche, Paris, 1982).

MINGUS, Charlie, *Moins qu'un chien* [Beneath the Underdog, 1971], traduction de Jacques B. Hess, Paris, 1973 (nelle éd. : Parenthèses, Roquevaire, 1982).

OWENS Thomas, *Bebop*, Oxford University Press, New York, 1995.

OLIER, HARRISSON, BOLCOM, *The New Groove Gospel, Blues and Jazz*, Norton, London, 1986.

PACZINSKI Georges, *Une Histoire de la batterie jazz*, Paris, 1997 (vol. 1)

PEPPER, art et PEPPER, Laurie, *Staight Life* [1979], traduction de Chistian Gauffre, Parenthèses, Roquevaire, 1982.

PORTER Lewis, *John Coltrane*, University of Michigan Press, 1999.

RATTENBURY Ken, *Duke Ellington, Jazz Composer*, Yale Universtity Press, London, 1990.

REDA, Jacques, *Anthologie des musiciens de jazz*, Stock, Paris, 1981.

SCHAEFFNER, André et COEUROY, Andréé, "*Le Jazz*", La Musique moderne, vol.2, Paris, 1926.

SHULLER Gunther, *Early Jazz: Its Roots and Musical Development*, Oxford University Press, New York, 1968.

SHULLER Gunther, *The Swin Era: The Development of Jazz 1930-1945* , Oxford University Press, New York, 1989.

SOUTHERN Eilen, *Histoire de la musique noire américaine* [The Music of Black Americans : A History, 1971] , traduction de Claude Yelnick, Buchet Chastel, Paris, 1976.

STEARNS Marshall, *The Story of Jazz*, Oxford Universiy Press, New York, 1975.

TERCINET Alain, *West Coast Jazz*, Marseille,1986.

TERCINET Alain, *Be-bop*, Paris, 1991.

TENOT Frank et CARLES Philippe, *Dictionnaire du Jazz*, Larousse, Paris, l967.

TIRRO Frank, *Jazz: a History*, Yale University, Londres, 1993.prewtupewtui

Quelques musiciens incontournables

parmi bien d'autres qu'il convient de reconnaître à l'audition.

(Dans la plupart des dictionnaires du jazz, la moyenne est de 2000 à 2500 entrées).

1. ADDERLEY Cannonball
2. ARMSTRONG Louis
3. BASIE Count
4. BECHET Sidney
5. BEIDERBECKE Bix
6. BLAKEY Art Jazz Messengers
7. BROWN Clifford
8. BRUBECK Dave
9. CHRISTIAN Charlie
10. COLEMAN Ornette
11. COLTRANE John
12. COREA « Chick »
13. DAVIS Miles
14. ELDRIDGE Roy
15. ELLINGTON « Duke »
16. EVANS Bill
17. EVANS Gil
18. FITZGERALD Ella
19. GETZ Stan
20. GILLESPIE « Dizzy»
21. GOODMAN Benny
22. GORDON Dexter
23. HANCOCK Herbie
24. HAWKINS Coleman
25. HINES Earl
26. HOLIDAY Billie
27. HUBBARD Freddie
28. JOHNSON James P.
29. JOPLIN Scott
30. KENTON Stan
31. KONITZ Lee
32. Mc LAUGHLIN John
33. MINGUS Charles
34. MONK Thelonious
35. MORTON Jelly Roll
36. MULLIGAN Gerry
37. OLIVER « King »
38. PARKER Charlie
39. POWELL Bud
40. ROLLINS «Sonny»
41. SILVER Horace
42. SMITH Bessie
43. TATUM Art
44. TRISTANO Lennie
45. VAUGHAN Sarah
46. WALLER «Fats»
47. Weather Report (Wayne Shorter / Jo Zawinul)
48. YOUNG Leste

A.1.4.1. Harmonie jazz

DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE

Programme d'études :

Symboles du jazz

Gammes & harmonie

Tableau de stabilité

Les modes

Les dominantes secondaires

Analyse harmonique

Les cadences

Relation mélodie/harmonie

Voicings à 4 voix pour le piano

Arrangement pour 4 voix plus basse, piano, drumset

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Épreuve à huis clos d'une durée de 3 heures :

- Harmonisation d'une mélodie à déterminer par l'établissement
- 1 exercice sur les voicings à 4 voix
- Questions théoriques à déterminer par l'établissement
- Analyse harmonique et mélodique d'un morceau à déterminer par l'établissement

Épreuve sur dossier

- Ecriture de 2 morceaux pour 4 voix et partie rythmique, dont 1 écrit à la main (score, parties instrumentales et rythmique)
- 2 compositions personnelles de l'élève à remettre à la fin de l'année scolaire (lead sheet)

DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE

Programme d'études :

Les gammes mineures

L'échange modal

Voicings à 4 voix pour le piano

Conduite des voix

Analyse harmonique et mélodique

Harmonisation des notes de passage

Harmonisation par approche chromatique, par parallélisme strict et diatonique et dominante secondaire

Blues

Connaissance des tessitures instrumentales

Arrangement à 2, 3 et 4 voix

Ecriture à la main d'une partition correcte

Examen pour l'obtention du diplôme du deuxième cycle

Épreuve à huis clos d'une durée de 4 heures :

- Harmonisation et réharmonisation d'une mélodie à déterminer par l'établissement
- 1 exercice sur les voicings à 4 voix
- Questions théoriques à déterminer par l'établissement

Épreuve sur dossier

- Ecriture de 2 morceaux pour 4 voix et partie rythmique, dont 1 écrit à la main (score, parties instrumentales et rythmique)
- 3 compositions personnelles de l'élève à remettre à la fin de l'année (lead sheet) dont 1 à deux ou trois voix et au moins 2 écrites à la main

DIVISION MOYENNE

Programme d'études :

Récapitulation de la théorie d'harmonie du deuxième cycle

Accord de dominante IVmin7

Modulation

Accords diminués

Réharmonisation du Blues très intensive avec des exemples sonores de toutes les époques du jazz

Réharmonisation de standards :

Pédales, ostinatos

Turnarounds

Coltrane changes

Harmonie modale

Arrangement à 2 voix

Analyse des styles différents

Etude du livre de Bill Dobbins

Arrangement à 3 voix

L'histoire des ensembles « small combos » dans le jazz (Jelly Roll Morton, Teddy Wilson, Sydney Bechet, Charlie Parker, Miles Davis, Modern Jazz Quartet, Chick Corea, etc.)

Examen pour l'obtention du diplôme du troisième cycle

Épreuve à huis clos d'une durée de 4 heures :

- Questions théoriques à déterminer par l'établissement

Épreuve sur dossier

- Arrangement par l'élève d'un standard pour quintette et sextette
- L'élève compose un blues avec des harmonies recherchées
- 4 compositions personnelles de l'élève à remettre à la fin de l'année, score complet et parties individuelles, dont 2 à 3 voix et 2 à 4 voix et au moins 3 écrites à la main

DIVISION MOYENNE SPECIALISÉE

Programme d'études :

Les différentes formes dans le domaine du jazz (blues, AABA, ABAC, etc.) et analyse de standards

Analyse d'arrangements de compositeurs/arrangeurs Jazz (Oliver Nelson, Horace Silver, Wayne Shorter, Gil Evans, Weather Report, etc.)

Parallélisme entre la musique classique (J.S. Bach, W.A. Mozart, Liszt, Debussy, Ravel, Schönberg, John Cage, Xenakis, etc.) et la musique de jazz

Big Band : analyse de morceaux de Duke Ellington, Gil Evans, Bob Brookmeyer, Thad Jones, Sammy Nestico, etc.

Techniques diverses pour organiser un score « Big Band », écriture pour chaque instrument

Méthodes :

Bill Dobbins : Jazz Arranging and Composing – A Linear Approach

Rayburn Wright : Inside The Score

Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix

Épreuve à huis clos d'une durée de 4 heures :

- Questions théoriques à déterminer par l'établissement

Épreuve sur dossier

- Arrangement par l'élève d'un thème imposé par l'établissement pour une formation spécifique et pour un style défini
- Un score « Big Band » à réaliser par l'élève et à remettre en fin d'année
- 4 compositions personnelles de l'élève à remettre à la fin de l'année (score et parties individuelles) et au moins 3 écrites à la main

DIVISION SUPÉRIEURE

Les élèves doivent soumettre un dossier de compositions et d'arrangements de styles différents dans lesquels l'élève montre sa maîtrise de l'harmonie et de l'arrangement.

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

Épreuve sur dossier

Le dossier doit contenir un minimum de :

- 1 standard arrangé par l'élève d'une manière personnelle illustrant la capacité de l'élève à pouvoir exercer la profession d'arrangeur
- 5 compositions à réaliser par l'élève pour ensembles allant du quintette au big band et à l'orchestre symphonique

A.1.4.1. Analyse jazz

OBJECTIFS DU COURS

Objectif général
Donner à l'élève les moyens d'étudier les différentes composantes d'un style, d'une composition ou d'une improvisation afin d'en dégager l'originalité, les mécanismes, l'équilibre entre les éléments et mettre en évidence la démarche du créateur. Le familiariser avec les « notions structurantes » du discours musical et lui permettre d'acquérir le vocabulaire approprié (tant musical que purement linguistique).

Objectifs dans le cadre de la section
Le cours entretient des rapports constants avec les autres cours (théoriques, d'ensemble et d'instrument).

Objectifs dans le cadre d'un projet pédagogique plus global
Outre l'étude des éléments propres au jazz, le cours doit permettre à l'élève d'établir des liens avec d'autres univers musicaux. Il s'adresse tout particulièrement au créateur qui se cache derrière l'improvisateur et doit lui donner les moyens de mesurer avec plus d'exactitude l'originalité de sa propre démarche, d'affiner son esprit de tolérance et d'ouverture et de trouver les clés des langages d'autres cieux et d'autres époques.

CONTENU GÉNÉRAL DU COURS, ÉLEMENTS DE PROGRAMME ET ORGANISATION DE LA MATIÈRE :

L'analyse musicale est une pratique de lecture, d'écoute et d'écriture conjuguant découpe, annotation, nomination, récriture et commentaire de textes musicaux. Il est communément admis qu'espace, temps, couleur et forme fixent les grandes catégories de paramètres qui organisent le langage musical d'hier et d'aujourd'hui, mais ces dimensions sont aussi traversées par des questions plus générales telles que "tension-détente", "paroxysme-extinction", "polarité", etc.. Le phénomène musical sera donc abordé dans sa globalité tout en passant par l'étude séparée des éléments horizontaux et verticaux, rythmiques et de sonorité qu'impose le cheminement pédagogique.

Espace
Horizontalité et verticalité, combinaisons et équilibre entre les deux dimensions Seront abordées les tonalités, l'harmonie (fonctions et couleurs harmoniques, constitution et enchaînements d'accords, « voicings »), les échelles et les modes, les notes étrangères, le jeu « inside-outside », les ponctuations (fonction des diverses cadences, structure de la phrase, phrasé, périodicité), les rapports entre horizontalité et verticalité (types d'écriture, masses, textures).

Temps
Seront abordés les éléments du dynamisme rythmique (pulsation, cellules rythmiques, carrures…), les répartition des durées, les combinaisons polyrythmiques, l'agogique, la perception du temps (temps lisse/temps strié, respirations…), les notions d'équilibres et déséquilibres (points d'appui, symétrie, asymétrie, régularité, irrégularité, anacrouse, syncope), les techniques jazzistiques spécifiques (swing, « groove », ternaire, binaire, mise en place et « microscopic note placement », stop time, « half-time» et « double-time »…).

Couleur et « traitement de la matière sonore »
Seront abordés, comme dans les autres musiques, formations instrumentales et vocales, timbre et modes de jeu, dynamique et nuances, les instruments et les voix (caractères, registres, modes de jeux, sources électroacoustiques…), les combinaisons de timbres (opposition, superposition, mélanges, textures diverses), les effets, les sourdines, l'appareillage électronique… Mais aussi - car le jazz n'est

pas seulement une musique de rythme, de thèmes et d'harmonie – on accordera une attention plus particulière à ce que André Hodeir appelait le « traitement de la matière sonore », l'idéal étant pour chaque musicien de jazz de trouver son propre son (recherche d'identité qui ne se limite pas à la seule dimension acoustique, mais à laquelle participe aussi certains phénomènes d'ordre rythmique, mélodique et harmonique).

Forme
Cellule, motif, phrase musicale, thème et autres éléments structurants, connaissance de formes (simples - AABB, ABA, ABAC…, songs et standards, complexes et composites), logique d'organisation (thèmes, motifs ; reprises/répétitions ; variation/développement ; progression; symétrie/opposition/tuilage…), arrangement (introductions, interludes, codas…), structures de grandes dimensions et initiation aux grandes formes classiques.

Improvisation
Seront abordés les différentes techniques d'improvisation (paraphrase, formulaire, motivique, « modale », libre…) tant du point de vue du soliste que de celui de l'interaction entre musiciens au sein d'un groupe (section rythmique, relations entre instruments, sens de l'espace, « comping », dialogue, improvisation collective…).

OUTILS PÉDAGOGIQUES ET MÉTHODES

Généralités
Une introduction présentant les buts, l'intérêt, les pièges et les limites de l'analyse sera présentée en cours de cursus, de même qu'une petite histoire et une évocation - en quelques mots - de la diversité des techniques analytiques (Hugo Riemann, Heinrich Shenker, Jan LaRue, la Set Theory d'Alan Forte, Jean-Jacques Nattiez, l'analyse paradigmatique, la théorie de l'information…, la méthode de la Berklee School of Music…).

Une initiation aux grands systèmes musicaux sera aussi proposée (éléments d'acoustique et tempéraments ; les grandes théories (Inde, Chine, Grèce, Occident), musiques tonales, modales, sérielles, ethniques…

Enfin, une histoire de la pédagogie, de la théorie et de la recherche en jazz sera présentée dès que possible dans le cursus (de la transmission orale et des premiers breaks édités de Louis Armstrong aux publications pratiques - méthodes, disques d'accompagnement, écoles…- et grandes études musicologiques actuelles).

Méthodes
On utilisera les méthodes habituelles de la musique classique (analyse harmonique, mélodique, motivique et thématique, techniques réductionnelles…) et celles développées par la Berklee School of Music. Ces méthodes ne sont pas nécessairement contradictoires. On n'hésitera pas non plus à substituer à la terminologie européenne - parfois si alambiquée- certains termes empruntés aux théoriciens américains et canadiens dont le moindre mérite n'est pas la recherche de la simplification.

Lectures
Etudes de grands textes analytiques d'André Hodeir, Gunther Schuller, Thomas Owens, Lewis Porter, Paul F. Berliner…

Transcriptions
Bien que le relevé de chorus soit une étape indispensable dans l'apprentissage de la musique de jazz, il n'est ni un passage obligé ni une matière incontournable du cours d'analyse. D'autres cours comme celui d'instrument ou surtout celui d'ear-training sont plus particulièrement destinés à la pratique de cette technique. Les analyses pourront donc porter autant sur des partitions publiées que sur des travaux réalisés par l'élève, mais en oubliant jamais le support audio sans lequel toute approche sérieuse est vaine et entachée d'erreur.

Écriture et improvisation
Tout au long du cursus, l'élève réalisera de petits travaux d'écriture et d'improvisation destinés à mettre en pratique la théorie.

Analyse auditive à la volée
Relevé de formes, d'idées maîtresses, d'éléments stylistiques avec le seul support sonore.

Un peu d'histoire
Toutes les analyses seront bien sûr toujours réalisées en étroite relation avec l'évolution de la musique de jazz : «*Jazz : Styles and Analysis».*

Degré inférieur

Examen pour l'obtention du certificat du degré inférieur

- au moins 3 travaux à domicile à déterminer par l'établissement et à réaliser par l'élève
- examen écrit de fin d'année : analyse approfondie d'une partition pour petite formation (quatuor jusque septuor) et d'une partition pour grand ensemble

Degré moyen

Examen pour l'obtention du certificat du degré moyen

- au moins 3 travaux à domicile à déterminer par l'établissement et à réaliser par l'élève
- examen écrit de fin d'année : analyse approfondie d'une partition pour petite formation (quatuor jusque septuor) et d'une partition pour grand ensemble

Degré supérieur

Examen pour l'obtention du certificat du degré supérieur

- au moins 3 travaux à domicile à déterminer par l'établissement et à réaliser par l'élève
- examen écrit de fin d'année : analyse approfondie d'une partition pour petite formation (quatuor jusque septuor) et d'une partition pour grand ensemble

Quelques pistes bibliographiques

BAUDOUIN Philippe, *Le Jazz : mode d'emploi*, Ed. Outre Mesures, 1990- 1992, 2 vol.

BEAUDOIN Gilles *Éléments d'analyse et d'écriture musicales*, Les Presses de l'Université Laval, Canada, 2004

BENT Ian, *L'Analyse musicale, histoire et méthodes*, Nice, Editions Main d'œuvre, 1998, trad. Française (1ère éd , Analysis, London, 1987).

BERLINER Paul F., *Thinking in Jazz, The Infinite Art of Improvisation*, Univesity of Chicago, 1994.

BERRY, Wallace. *Form in Music*. Second Edition. Englewood Cliffs, N.J. : Prentice-Hall, 1986.

CASTEREDE Jacques, *Théorie de la musique*, Paris, Billaudot, 1999

COGAN, Robert, et Pozzi Escot. *Sonic Design : The Nature of Sound and Music*. Englewood Cliffs, N.J. : Prentice-Hall, 1976.

CROOK Hal, *How To Improvise*, Advance Music , 1991.

GIRARD, Anthony. *Analyse du langage musical, de Corelli à Debussy*. [Paris] : Gérard Billaudot, 2001.

GIRARD, Anthony. *Analyse du langage musical, de Debussy à nos jours*. [Paris] : Gérard Billaudot, 2005.

GREEN, Douglas M. *Form in Tonal Music : An Introduction to Analysis*. Second Edition. New York : Holt, Rinehart and Winston, 1979.

GRIDLEY, Marc C., *Jazz Styles*, Englewood Cliffs, New York,1993.

GUILLARD Georges, *Manuel pratique d'analyse auditive*, Paris, 1982.

HAKIM Naji et DUFOURCET Meriz-Bernadette, *Guide pratique d'analyse musicale*, Paris 1995

HODEIR, André, *Hommes et problèmes du jazz*, Paris, l954 (nelle éd. : Parenthèses, Roquevaire, 1981).

KERNFELD (Barry) (Ed.), *The New Grove Dictionary of Jazz; Vol. 1 A-K, Vol. L-Z,*, Londres , 1988.

KERNFELD (Barry) (Ed.), *What To Listen For In Jaz*, Yale University Press, Londres, 1995.

LARUE, Jan. *Guidelines for Style Analysis*. Second Edition. Warren, Mich. : Harmonie Park Press, 1992.

NETTLES Barrie & GRAF Richard, *The Chord Scale Theory & Jazz Harmony*, s.l., Advance Music, 1997

OWENS Thomas, *Bebop*, Oxford University Press, New York, 1995.

PACZINSKI Georges, *Une Histoire de la batterie jazz*, Paris, 1997, 3 vol.

PIPER CLENDINING Jane & WEST MARVIN Elizabeth, *The Musician's Guide to Theory and Analysis*, New York-London, Norton

PISTON Walter, *Harmony*, New York, London, Norton, 1987 (1ére éd. 1941)

RATTENBURY Ken, *Duke Ellington, Jazz Composer*, Yale Universtity Press, London, 1990.

RENS Jean-Marie, *Comprendre les œuvres tonales par l'analyse*, Tome 1, Editions Delatour France, 2004

ROIG-FRANCOLÍ, Miguel A. *Harmony in context.* Boston : McGraw-Hill, 2003.

SALZER, Felix, et Carl Schachter. *Counterpoint in Composition : The Study of Voice-Leading*. New York : McGraw-Hill, 1969 [à la section référence].

SCHOENBERG, Arnold. *Fondements de la composition musicale.* Édition établie par Gerald Strang, avec la collaboration de Leonard Stein; traduit de l'américain par Dennis Collins. Paris, J.-C. Lattès, 1987.

SHULLER Gunther, *Early Jazz: Its Roots and Musical Development*, Oxford University Press, New York, 1968.

SHULLER Gunther, *The Swin Era: The Development of Jazz 1930-1945* , Oxford University Press, New York, 1989.

STOIANOVA, Ivanka, *Manuel d'analyse musicale : Variations, sonate, formes cycliques.* Collection Musique ouverte. s.l. : Minerve, 2000.

STOIANOVA, Ivanka. *Manuel d'analyse musicale : Les formes classiques simples et complexes*. Collection Musique ouverte. s.l. : Minerve, 1996.

Les nombreuses publications des éditions Advance Music, Berklee Press…

Les revues spécialisées comme *Musurgia* publié avec le concours de la Société Française d'Analyse Musicale, l'*Annual Review of Jazz Studies*, *Jazzforschung/Jazz Research*, *International Jazz Archives Journal*, *Journal of Jazz Studies*, *Jazz Research Papers*, *Journal of the American Musicological Society*, *Les Cahiers du Jazz*

<u>ANNEXE</u> : **aide-mémoire à remettre aux élèves**.

Fiche d'analyse

I. Informations discographiques

1) Artiste-interprète (instrument)

2) Composition

Titre (sous-titre éventuel) :

Auteur(s)

Parolier(s)

Arrangeur(s)

Editeur(s)/copyright

Déterminer la composition originale s'il s'agit d'une « démarcation » («Head»)

3) Arrangement

4) Support sonore

(78, 45 ou 33 t., CD, DVD…)

Préciser l'original s'il s'agit d'une réédition.

Firme de disque :

Dates d'enregistrement et d'édition :

5) Personnel de la session

6) Autre

II. Caractéristiques générales du morceau

1) Type de morceau

Blues / ballade / modal / standard / free / original / bebop /latin/brésil /latin/afro-cubain /"world music" …/ autres

2) Tempo

Métronome half time, double time…

3) Groove

Binaire, ternaire…

4) Métrique

Mesure, binaire, ternaire…

5) Tonalité (modalité)

Changements éventuels

6) Structure-forme

Chorus, verse, AABA, ABAC, ABCD… rag, ostinato, spiritual…

7) Caractèristiques du thème

Riff / bluesy / bebop / quartes / longues notes / silences / petits ou grands intervalles / conjoint-disjoint / registre et tessiture / rythmique /mélodique / harmonique

8) Harmonie

- Rechercher la grille harmonique originale
- Relever les modifications et réharmonisations éventuelles
- Caractère harmonique : tonal, modal, triadique, substitutions, tensions, accords de quartes, « polychords »,
- Vitesse de déplacement des accords…
- Réduction aux fonctions et aux régions principales

9) Arrangement

- Structure
- Instrumentation
- Type (texture) : contrepoint, effets de masse, unisson, simple/complexe, horizontal, vertical
- Sonorité d'ensemble

10) Accompagnement

Background, pianoless, comping, walkin', half time/double time... stop, chorus, etc

III. Déroulement de l'interprétation

1) Introductions

Fade in, vamp, turnaround, montuno, figure d'accompagnement du thème principal (« head »), matériel mélodique ou rythmique extrait du thème principal mesures du thème principal, pédales, solo introductif, rubato, « pick up notes », pas d'intro, matériel original, « pyramides », pas d'intro…intro contrastante…

Rem. : attention au VERSE.

2) Interludes

Préparation de l'entrée de soliste (solo pick up), interlude modulant, pédale, nouvelle idée, shout chorus, chorus collectif…

3) Finales

Fade out, « tags », points d'orgue, cadences, vamp. idée musicale indépendante, reprise de l'introduction, « pyramides » inversées, changement de ton, raccourcissement du thème, break, cliché…

4) Solo(s)

Longueur, place…

5) Contour global du morceau

Linéaire, simple vers complexe, tension/détente, « climaxes », …

6) Exécutions des Ensembles :

Qualité de l'exécution, justesse, mise en place, pureté de style, …

IV. Solistes et solos

1) Sonorité

- Registre et tessiture
- Qualité du son : voir styles instrumentaux
- Justesse
- Techniques expressives : vibrato, glissando… voir styles instrumentaux

2) Rythmique

- Rapport au tempo : double/half time...
- Définition de la mise en place : jeu à la pointe, sur le temps, en avant, en arrière, laid back... pulsion / scansion
- Unités de temps utilisées (croche, double croches, ronde...); répartition variée ousystématique des vitesses, uniformité, variété…
- Polyrythmie : individuelle, orchestrale
- Brisures de tempo

3) Articulation et phrasé

- Articulation : notes fantômes, staccato, legato...
- Phrasé : phrases courtes et hachées, longues et serpentantes; longueurs variables; jeu continu ou ponctuation par des silences; articulation lisse ou contrastée, variée ou systématique; groupes asymétriques, continu-discontinu…
- Dynamiques

4) Harmonie

- « Tonal », « modal », autre
- Echelles
- Registre (rang 3/5/7/9) harmonique
- Jeu diatonique, chromatique, inside, outside, tensions
- Substitutions
- Accords de passage (diatonique/chromatique)
- « Voicings » (pianistes surtout)

5) Mélodie

- Type : aéré – serré / bebop – modal / vertical – horizontal / linéaire anguleux/ débit
- Caractère/ « mood »
- Formules caractéristiques, licks, patterns…
- Courbe
- Contenu : accords arpègés, échelles, modes, patterns digitaux, séquences, clichés; citations; effets vocaux, sonores, "excentricités"...

6) Improvisation

- Matériel: références à la mélodie, paraphrase, citation , variation, patterns, gammes, emprunts au répertoire…
- Type de conduite : paraphrase, formulaire, motivique, libre…
- Architecture générale du chorus (tenir compte des conditions d'enregistrement - live, 78t., 33t., etc.) (diffère beaucoup selon les époques) / simple===>complexe... / climats: simple – multiple / sources (variations, preaching...musique répétitive...)
- Technique d'improvisation

Attention :

De nombreux solos jazz ressemblent parfois à une suite linéaire de croches et les analyser en termes de construction de motifs est souvent difficile. On appréciera plutôt continuité, fluidité, contours, choix de notes, articulation, placement des accents rythmiques, etc.

7) Effets ou procédés dramatiques

Vibrato, slurs, rips, growls, slap, glissandi, multiphoniques, doigtés alternés…

8) Gammes, arpèges, rythmes, patterns et …autres licks préférée :

Majeure et ses dérivés, gamme par tons, gamme diminuée, gamme altérée, lydien dominant (b7), gamme du blues, gamme pentatonique (quel type), gamme chromatique…

9) Esthétique

Genre, aspect novateur, les influences subies, les influences exercées… Et quelques qualificatifs (merci Mr Chautemps) : kitsch, beau, puissant, bien, organisé, net, équilibré, doux, bon, plaisant, agréable, séduisant, intéressant, élégant, vivant, dynamique, excitant, aigu, remontant , réconfortant, fort, frais, pointu, groupé, épars (clairsemé), dur, rapide, aérien, sec, lisse, jeune, familier, simple, étrange, complexe, dramatique, étranger, penché, serré, grand, épais, chromatique, bruyant, amusant.

Les styles instrumentaux

I. <u>Instruments à vent</u>

- **Qualité du son**

Grainé, rugueux, grinçant, lisse, clair, brillant, sombre, gros, ténu, doux, medium, fort, vibrato, sans vibrato, type de vibrato, sourdines, souffle, justesse expressive, faux doigtés, demi-pistons…

- **Tessiture et texture**

Registre favori, grave, medium, aigu, extrême aigu, « multiphonics»…

- **Articulation/phrasé**

Glissandi, ornements du son (growl, souffle, wawa...), types d'attaque (franches, en crescendo) et de relâchement du son (doit, drop, flip, lift, lip, plop, rip, scoop, spill)...harmoniques, respiration continue…

II. <u>Piano</u>

- **Qualité du son**

Perlé, cristallin, tranchant, toucher léger, métallique, percussif, blue notes…

- **Tessiture et texture**

Notes simples ou octaves à la main droite, walking bass ou accords à la main gauche, stride, deux mains en octaves, block-chords; contrepoint, trilles

- **Voicings**

Densité et épaisseur des accords, tensions, renversements, drop, clusters, left hand voicings…

- **Techniques d'accompagnement**

Comping, densité des accords (tensions <===> guide tones); accompagnement ouvert, esquissé ou accompagnement dense, directif (dictatorial!), proche du beat ou syncopé; de type riff ou libre; ... tendance contrapunctique ou passe-partout

- **Keyboards**

Fender Rhodes, synthétiseurs…

III. <u>Guitare</u>

- **Qualité du son**

Acoustique ou électrique; doigt ou plectre; amplificateurs et équipement électronique, reverb, fuzz, wa-wah, tone dividers, phaser, chorus, bending, vibrato au doigt ou mécanique

- **Tessiture et texture**

Mélodie en notes simples; double stops; jeux en arpèges ou en accords, harmoniques, alternance de lignes mélodiques et d'accords…

- **Voicings**
- **Techniques d'accompagnement**
- **Articulation/phrasé**

Bendings, ornements du son (effets, ...), types d'attaque (franches, en crescendo) et de relâchement du son, harmoniques…

IV. <u>Basse</u>

- **Qualité du son**

Contrebasse (acoustique ou amplifiée) ou fender bass ou basse à vent; pizzicato ou arco, équipement électronique; glissandos; techniques percussives

- **Registre et texture**

Notes simples ; double stops ; éventuellement accords …

- **Techniques d'accompagnement**

Walking (notes répétées ou non), half time comping, réponses interactives avec le reste du groupe, ostinato, pédales…

- **Techniques de soliste**

V. <u>Drums</u>

- **Qualité du son**

Choix des cymbales (brillant, soft, altéré, chaines, clous...), tension des peaux (sec, "mouillé-élastique"), balais (brushes), baguettes (sticks), mailloches, puissance du jeu (piano, forte); techniques de «dampening», (étouffement)...

- **Registre et texture**

Utilisation préférentielle de certaines parties de l'instrument (cymbales, toms, caisse claire, grosse caisse) ou approche globale ; registres favoris, grave/aigu, toms/cymbales...pulsations basiques ou jeu éclaté...

- **Articulation/phrasé**

Rigidité/souplesse, mise en valeur de la structure, distribution des phrases sur les différents instruments, drive, sens de l'espace… changement de couleur acoustique pour ponctuer les formes

- **Techniques d'accompagnement**

Techniques d'accompagnement : maintien du "ride rhythm" (chabadatchinck- a-tching) sur la ride, la hi-hat, la caisse claire; accents et fills sur la caisse claire, la grosse caisse, les toms ou la cymbale crash; jeu sur/ou non le fond du temps, types de fills, sens de la relance, sens des nuances...

- **Techniques de soliste**

Sur la forme ou ad libitum, sur le beat ou abandon de la pulsation, habilité à retrouver le tempo original, solos continus ou divisés en sections (ponctuées par des breaks significatifs), figures rythmiques ou couleurs sonores, habilité à la construction dramatique ; sens du contraste (rythmique et acoustique).

- **6) Sens mélodique**

Approche de type « fréquentiel » ou essentiellement rythmique

VI. <u>Vocalistes</u>

…

VII. <u>Combo</u>

…

VIII. <u>Big Band</u>

…

IX. <u>Et encore</u>

- **« Miscellaneous instruments »**
- **Improvisation "progressive"**
- **Mesures asymétriques**

Capacité de jouer dans d'autres mesures que 2/4, 4/4, 3/4. Des improvisateurs doués se sentent aussi à l'aise dans des mesures comme 5/8, 5/4, 7/4, 7/8, 11/8...

- **Tonalités**

Les premiers improvisateurs n'utilisaient que quelques tonalités limitées. Aujourd'hui : utilisation des douze tons et faculté de moduler très vite.

- **«Playing in time»**

Jeu en solo. Capacité de jouer solo non-accompagné en maintenant la pulsation. Ce qui implique la suggestion de fonctions harmoniques (comping) et rythmiques (rhythm section) par la seule ligne mélodique.

- **6) «Limited structure»**

Habilité à créer un solo intéressant même si le support harmonique est limité à un ou quelques accords, à une figure de basse répétée. Faculté de construire un solo comme une histoire avec un début, une partie centrale, une fin (par exemple).

Les grands styles historiques

A.1.4.4. Composition et arrangement jazz

DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE

Compétences souhaitées :

- Connaissance des différentes familles d'instruments
- Connaissance des tessitures des instruments
- Connaissance des différentes techniques instrumentales
- Aptitude de créer des sonorités par la combinaison de différents instruments ou familles d'instruments
- Être capable d'analyser une œuvre musicale en vue de pouvoir en modifier l'instrumentation et l'orchestration
- Connaissance des principaux styles d'arrangement et d'orchestration des principaux compositeurs et arrangeurs des grandes époques de l'histoire du jazz
- Connaissance des principaux types d'ensembles couramment employés dans le jazz (quintette, septuor, octuor, big band, big band, orchestre à cordes, orchestre symphonique), ainsi que les combinaisons d'ensembles (p.ex. : big band + cordes)
- Connaissance de styles de composition selon les courants actuels (p. ex. : incorporation d'éléments sonores électroniques, fusion avec les courants des musiques actuelles, etc.)

Programme d'études :

Etude des styles d'écritures pour petits ensembles et ensembles de taille moyenne :

- New Orleans / Chicago (Hot Five, Hot Seven, Hot Peppers, Wolverines, Frankie Trumbauer, etc.)
- Piano Stride / Boogie Woogie (James P. Johnson, Fats Waller, Willie "The Lion" Smith, etc.)
- Swing (Kansas City Seven, Nat King Cole Trio, Hot Club de France, etc.)
- Be-bop / Hard Bop / Post Bop (Jazz Messengers, Miles Davis Quintet, Oliver Nelson, Benny Golson, etc.)
- Cool Jazz / West Coast (Marty Paich, Lennie Niehaus, etc.)
- Third Stream (Modern Jazz Quartet, Dave Brubeck, etc.)
- Jazz Rock / Fusion (Miles Davis, Weather Report, Joe Zawinul, Return To Forever, Yellowjackets, Blood, Sweat and Tears, etc.)
- Courants Actuels (Pat Metheny, Herbie Hancock, John Scofield, Lyle Mays)

Ecriture mélodique :

- Apprendre à manipuler et développer motifs, phrases et périodes
- Apprendre à manipuler et développer le rythme et la densité rythmique
- Apprendre à manipuler et développer les intervalles au sein d'une mélodie
- Apprendre à manipuler et développer l'harmonie en relation avec la mélodie (p. ex. : techniques de réharmonisation)

Arrangement / orchestration :

- Développement des techniques d'arrangement et d'orchestration pour ensembles de taille moyenne (septuor, octuor) et leur adaptation au contexte musical :
  - Ecriture pour ensemble instrumental
  - Ecriture pour l'accompagnement d'un(e) soliste instrumental
  - Ecriture pour l'accompagnement d'une(e) soliste vocal

Composition :

Donner la priorité au développement d'un style personnel de l'élève.

Examen pour l'obtention du diplôme du deuxième cycle

Épreuve à huis clos (Mise en loge 8 heures maximum)

Épreuve théorique écrite portant sur la matière traitée au cours

1. Composition d'un thème selon des critères énoncés par l'établissement
2. Réalisation de trois arrangements et orchestrations de trois styles différents (à choisir par l'enseignant parmi les styles traités au cours de l'année scolaire) du thème composé par

   l'élève pour des ensembles de taille moyenne

Épreuve sur dossier

Dossier de compositions et arrangements personnels de l'élève, selon la matière traitée au cours, à remettre à l'enseignant le jour de la mise en loge.

Note finale : Moyenne arithmétique des notes obtenues aux deux épreuves

DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE

Programme d'études :

Etude des styles d'écritures pour Big Band :

- Swing (Walter Page and the Blue Devils, Fletcher Henderson, Don Redman, arrangeurs du Count Basie Orchestra, Duke Ellington)
- Be-Bop / Hard Bop / Post Bop (Dizzy Gillespie, Quincy Jones, Thad Jones, Bob Brookmeyer, etc.)
- Cool Jazz / West Coast (Gil Evans, Gerri Mulligan, etc.)
- Third Stream (George Russell, Gunther Schuller, etc.)
- Free Jazz / Avant Garde (Sun Ra, etc.)
- Jazz Rock / Fusion
- Courants Actuels

Composition :

- Apprendre à manipuler, étendre et développer un thème
- Apprendre à développer un thème à travers un Big Band, en manipulant son orchestration
- Ecriture de tuttis
- Donner la priorité au développement d'un style personnel de l'élève.

Arrangement / orchestration :

- Développement des techniques d'arrangement et d'orchestration pour Big Band et leur adaptation au contexte musical :
  - Ecriture pour ensemble instrumental
  - Ecriture pour l'accompagnement d'un(e) soliste instrumental
  - Ecriture pour l'accompagnement d'une(e) soliste vocal
- Réalisation de backgrounds

Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix

Épreuve à huis clos (Mise en loge 8 heures maximum)

- Épreuve théorique écrite portant sur la matière traitée au cours
- Composition d'un thème selon des critères énoncés par l'établissement
- Réalisation d'un arrangement pour Big Band du thème composé par l'élève
- Réalisation d'un *tutti* pour Big Band sur le thème composé par l'élève

Épreuve sur dossier

Dossier de compositions et arrangements personnels de l'élève, selon la matière traitée au cours de l'année scolaire, à remettre à l'enseignant le jour de la mise en loge.

Note finale : Moyenne arithmétique des notes obtenues aux deux épreuves

DIVISION SUPÉRIEURE

Programme d'études :

Etude des styles d'écritures pour Orchestre Symphonique (et avec Big Band) :

Nelson Riddle, Don Sebesky, Clare Fisher, Claus Ogerman etc.

Etude des styles d'écritures pour Big Band agrandi et/ou dans des styles progressifs :

Stan Kenton, Don Ellis, etc.

Etude des styles d'écritures pour grands ensembles variés et intégration d'éléments électroniques : Pat Metheny, Lyle Mays etc.

Arrangement / orchestration :

- Développement des techniques d'arrangement et d'orchestration pour Orchestre Symphonique, Big Band agrandi et grands ensembles variés, ainsi que leur adaptation au contexte musical :
  - Ecriture pour ensemble instrumental
  - Ecriture pour l'accompagnement d'un(e) soliste instrumental
  - Ecriture pour l'accompagnement d'une(e) soliste vocal
- Ecriture pour quatuor à cordes dans le contexte du jazz
- Ecriture pour ensemble à cordes dans le contexte du jazz

Composition :

- Encourager l'élève à développer sa voix personnelle à l'aide de tous les éléments traités tout au long du cours
- Encourager l'élève à effectuer un travail de recherche en vue de trouver son propre univers sonore grâce à d'éventuelles nouvelles technologies, ou combinaisons innovantes de timbres

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

Épreuve à huis clos (Mise en loge 8 heures maximum)

- Épreuve théorique écrite portant sur la matière traitée au cours

- Composition d'un thème selon des critères énoncés par l'établissement
- Réalisation d'un arrangement pour grand ensemble du thème composé par l'élève (Orchestre Symphonique, Big Band agrandi) – taille minimum du conducteur = 20 portées
    - Le thème doit être répété et développé
    - Des sections de solos doivent être incluses, accompagnées par l'ensemble
    - Une section tutti doit figurer dans l'arrangement

Épreuve sur dossier

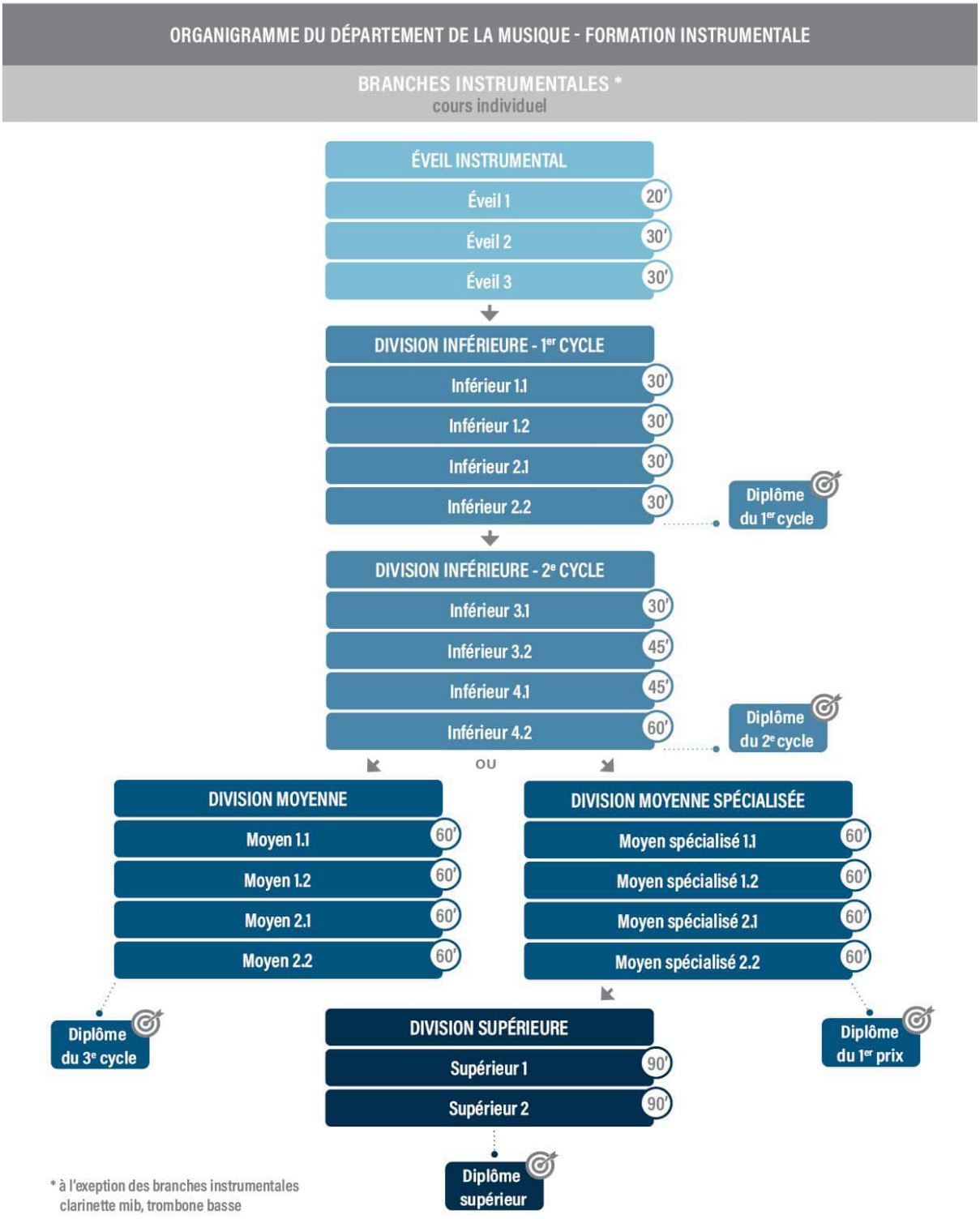
Dossier de compositions et arrangements personnels de l'élève, selon la matière traitée au cours de l'année scolaire, à remettre à l'enseignant le jour de la mise en loge.

Note finale : Moyenne arithmétique des notes obtenues aux deux épreuves

A.1.5. Organigramme formation instrumentale

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

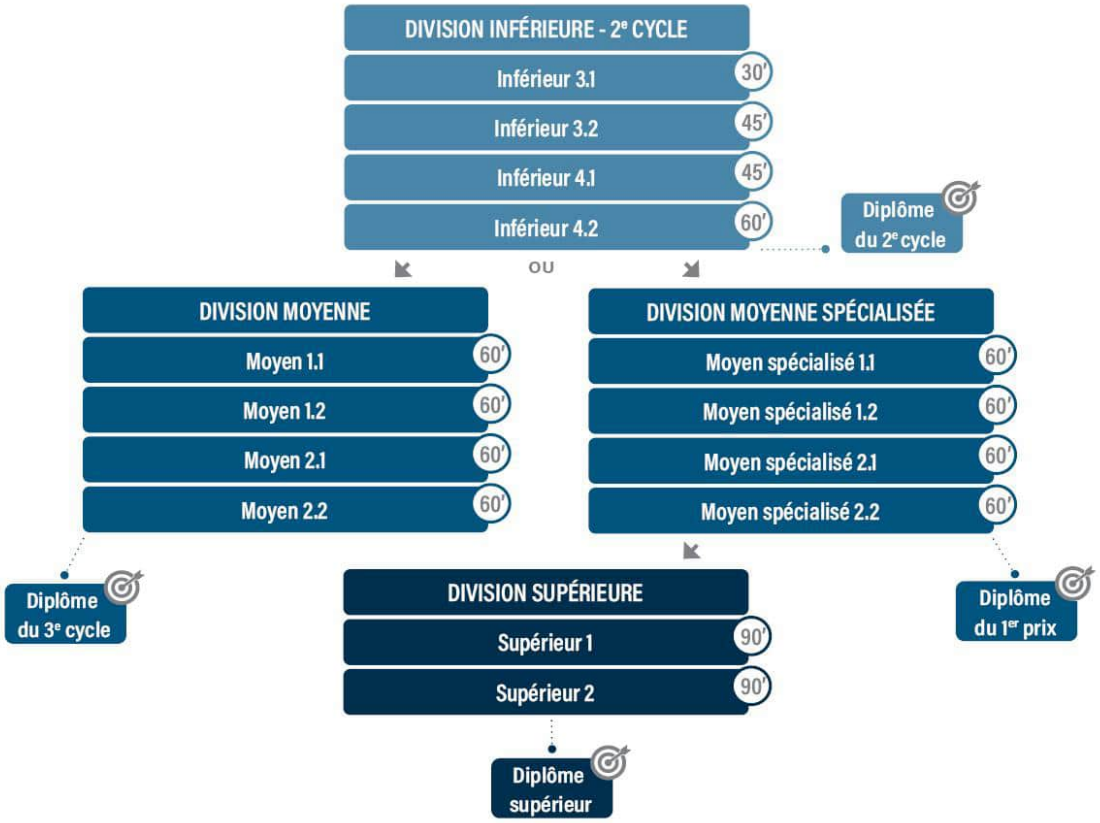
ANNEXE A.1.5.
Page 1/6



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

ANNEXE A.1.5.
Page 2/6

BRANCHES INSTRUMENTALES (CLARINETTE MIB, TROMBONE BASSE)
cours individuel



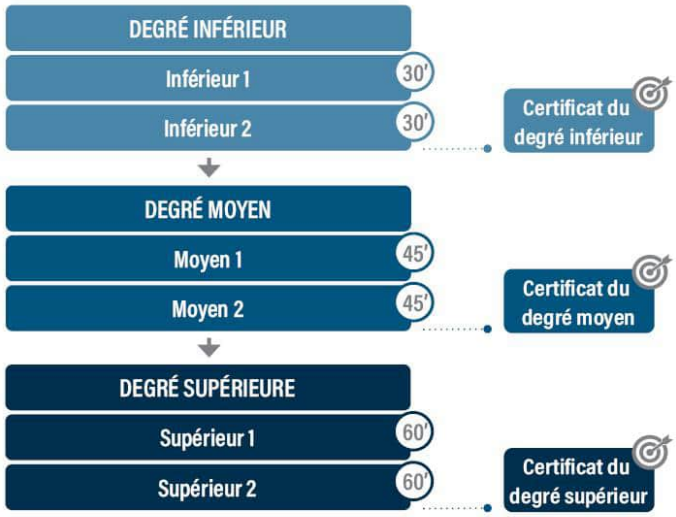
LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

ANNEXE A.1.5.
Page 3/6

PRATIQUE AU CLAVIER
cours individuel



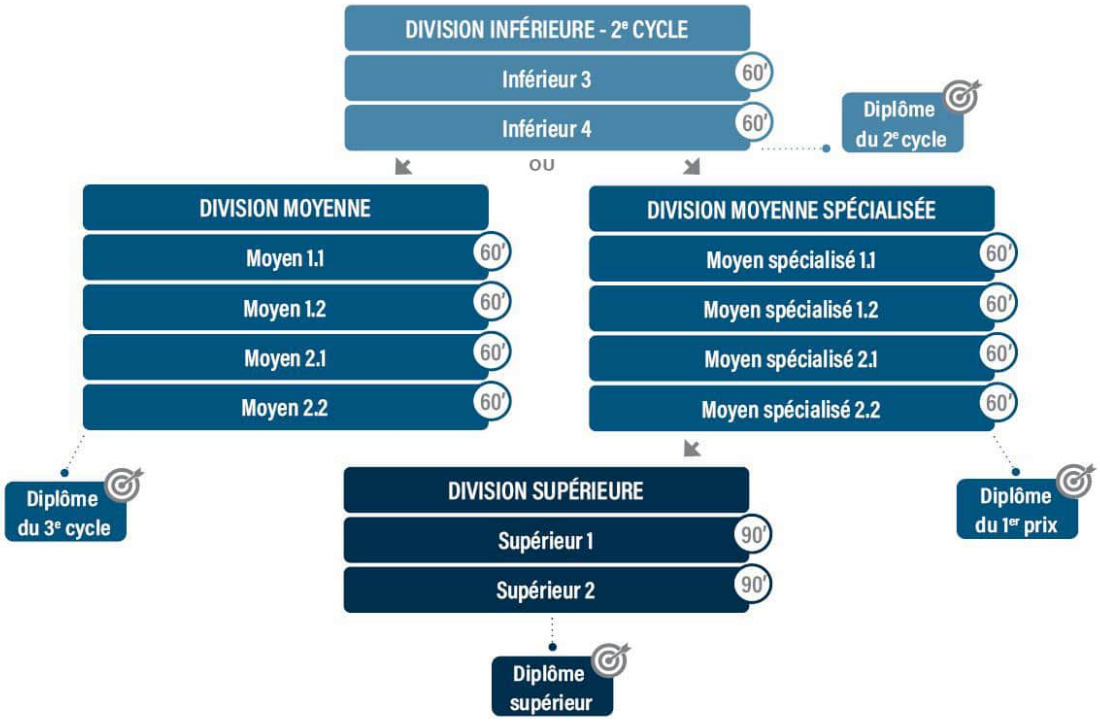
PRATIQUES À L'ORGUE
cours individuel



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

ANNEXE A.1.5.
Page 4/6

PIANO D'ACCOMPAGNEMENT
cours individuel



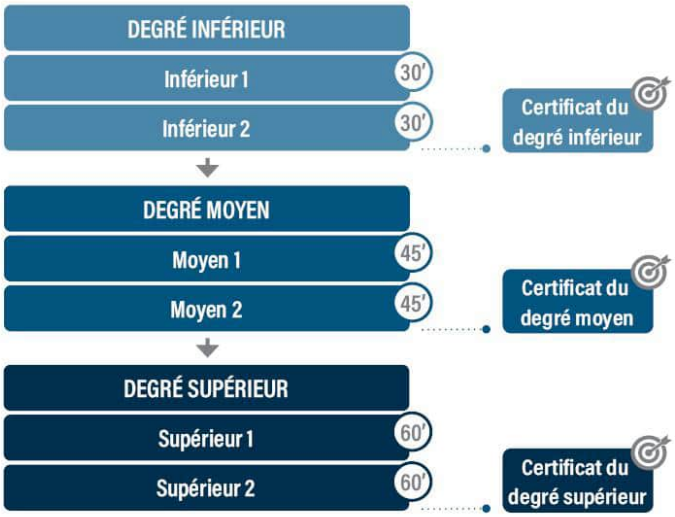
GUITARE D'ACCOMPAGNEMENT
cours individuel



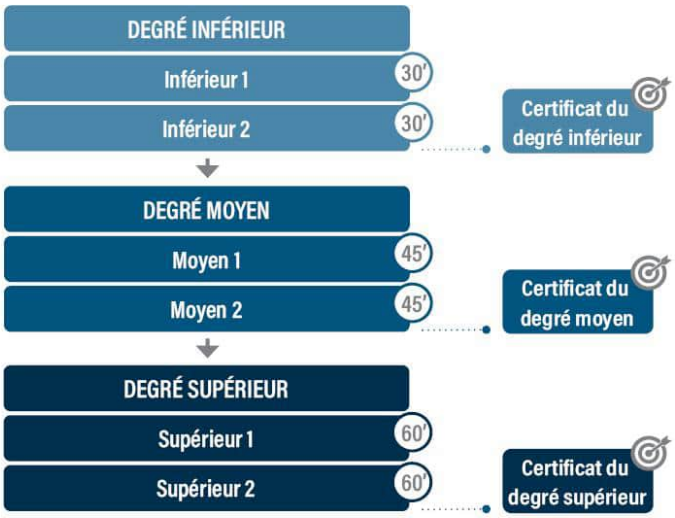
LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

ANNEXE A.1.5.
Page 5/6

BASSE CONTINUE
cours individuel



LECTURE-DÉCHIFFRAGE
cours individuel





LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

PRATIQUE COLLECTIVE INSTRUMENTALE
cours collectif

DEGRÉ INFÉRIEUR

Année 1	60'
Année 2	60'
Année 3	60'
Année 4	60'
Année 5	60'
Année 6	60'
Année 7	60'
Année 8	60'

A.1.5.1. Branches instrumentales

A.1.5.1.1. Piano

EVEIL INSTRUMENTAL

L'éveil instrumental dès l'âge de 5 ans est un moyen de familiariser l'enfant avec la musique et l'instrument. D'une durée maximale de trois ans, le cours permet d'éveiller, de développer et de cultiver chez l'enfant le goût et la joie de s'exprimer musicalement avec l'instrument.

L'éveil instrumental est une introduction à l'apprentissage musical proprement dit et prépare aux études instrumentales en division inférieure.

Le matériel d'enseignement et la démarche méthodologique sont à définir par l'enseignant.

DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Connaissance du fonctionnement de l'instrument
2. Veiller à la souplesse et à la position correcte du corps
3. Jeu legato et non legato
4. Notion du staccato
5. Synchronisation des mains
6. Indépendance des mains
7. Emploi de la pédale
8. Notions de la polyphonie
9. Acquérir une méthode de travail
10. Jeu de mémoire
11. Interprétation soignée (nuances, phrasé, etc.)
12. Encourager l'élève à jouer ensemble avec d'autres élèves ou avec son professeur
13. Se présenter en public (participation aux auditions)

Programme d'études

Gammes

majeures et leurs relatives mineures : do, sol, ré, fa, sib

Détails d'exécution :

Les gammes et arpèges sont à jouer de mémoire.
L'enseignant peut choisir entre les deux modèles suivants :

Modèle 1 :

Gammes : Gamme majeure et sa relative mineure ;
4 octaves ; en mouvement parallèle ;

Tempo : ♩ = 63 (en doubles croches) minimum.

Arpèges : 4 octaves en état fondamental ;

Tempo : ♩ = 50 (en doubles croches) minimum.

Modèle 2 :

Gammes : Gamme dans la tonalité d'une étude ou d'un morceau baroque travaillé et sa relative majeure ou mineure ;
4 octaves ; en mouvements parallèle ;

Tempo : ♩ = 63 (en doubles croches) minimum.

Cadence I-V-I : dans la tonalité des gammes,
note fondamentale à la main gauche, accords à la main droite ;
position fondamentale et les deux renversements (voir exemple)



Arpèges : 4 octaves en état fondamental ;

Tempo : ♩ = 50 (en doubles croches) minimum.

Études proposées pour le niveau :

Berens, Hermann	Etude op. 88 n°6 en la mineur (Peters 3374) Etude op. 88 n°10 en la mineur (Peters 3374)
Bertini, Henri	Etude op 29 n°7 (Peters)
Burgmüller, Friedrich	Etude op. 100 no. 21 « Harmonie des anges » (25 Leichte Etüden, Peters)
Duvernoy, Jean-Baptiste	Allegretto n°18 en la mineur (Elementarunterricht op.176, Peters)
Dvorak, Milan	Etude jazz n°16 (Jazz Klavieretüden 2, Bärenreiter Praha)
Farrenc, Louise	Mouvement de Valse n°15 (25 Etudes faciles op.50, ABRSM Piano Exam Pieces 2023 & 2024 Grade 4, ABRSM)
Gallon, Noël	Velocia (Musique des jours heureux, Volume 2, Lemoine)
Golubovskaja, Nadezhda	Etude en Do Majeur (Béatrice Quoniam, Mezzo Forte Etudes, ed. Henri Lemoine)
Heller, Stephen	Etude op.47 n°3, 25 Studi op.47 (Ricordi)
Kabalewski, Dmitry	Etude la mineur op.27 n°3 (30 Klavierstücke für junge Spieler, Sikorski)
Khatchaturian, Aram	Etude n°5 (Bilder der Kindheit, Sikorski)

Lack, Théodore	Etude op. 41 n° 8 « Tarentelle » (Petites études romantiques, Henry Lemoine, 8286HL)
Loeschhorn, Carl Albert	Etude op.65 n°8 (Studies op. 65, Alfred Music)
Pozzoli, Ettore	Etude n°3 en la mineur (16 Studi di agilita, Ricordi)

Oeuvres proposées pour le niveau :

Baroque

Anonyme	Preambulum (Yorktown Music Press)
Bach. J.S.	« Petits Préludes » (à l'exception du BWV 929 et BWV 939) Inventions à deux voix Bourrée en la min. (extrait de la Suite anglaise n°2, Ricordi no.2541) Menuet en do min. (extrait de la suite française no.2, Henle Verlag)
Bach, C.P.E.	Solfeggio en do mineur
Bach, Wilhelm Friedemann	Scherzo en fa majeur (De Bach à nos jours 3A, Henry Lemoine) Allegro en sol mineur (Schwann)
Barrett, John	The St. Catherine (Early English Keyboard Music Vol.II Schott Music London)
Benda, Georg	Sonatine en la mineur (The Joy of Sonatines, Yorktown Press)
Blow, John	Theatre Tune
Buttstedt, Johann Heinrich	Menuet en ré mineur (Béatrice Quoniam Mezzo Forte, ed. H. Lemoine)
Corelli, Arcangelo	Sarabande en mi mineur (Die Russische Klavierschule Band 2)
Händel, Georg Friedrich	Sonatine en Sol Majeur HWV 582 (Leichte Klavierstücke und Tänze, Bärenreiter) Fughette en do majeur (The Joy of Baroque, Yorktown Music Press) Prélude en sol majeur (Henle Verlag) Allegro en Fa majeur HWV 488 Canzone en la mineur (Yorktown Music Press)
Krebs, Johann Ludvig	Jesu, meine Freude KWV 502 (Erster Teil der Klavierübung, Carus Verlag)
Pepusch, John Christopher	Air (The Joy of Baroque, Yorkstown Music Press Inc.)
Pescetti, Giovanni Baptista	Presto de la Sonate n°6 en do mineur (Béatrice Quoniam Più Forte, ed. Lemoine)
Rameau, Jean-Philippe	Menuet en rondeau (Stretta Music)
de Seixa, Carlos	Giga de la Sonate en ré mineur (Alte portugiesische Klaviermusik, Schott)
Stölzel, Gottfried Heinrich	Bourrée de la Partita en sol mineur (A Keyboard Anthology, Second Series, Book II, ABRSM)
Tischer, Johann Nikolaus	Prélude en do mineur (Yorktown Music Press)
Zipoli, Domenico	Verso no.4 en fa majeur (Outremontaises) Verso no.4 en ré mineur (Outremontaises)

Classique

Beethoven, Ludwig van	Sonatine en fa majeur
Cimarosa, Domenico	Sonate en Sol majeur n°7 (IMSLP : édition ; siceit)
Clementi, Muzio	Sonatines op. 36
Diabelli, Anton	Sonatine op. 151 en sol (1er ou 3e mvt)

Haydn, Joseph	Allegro en Fa M, 12 easy pieces Menuet en Do min Menuet en Sol Majeur Menuet et Trio
Kirnberger, Johann	Philippe La lutine
Kuhlau, Friedrich	Sonatine en Do majeur
Schubert, Franz	Menuet et Trio
Vanhal, Johann Baptist	Sonatine progressive n°1 Allegretto Sonatine progressive n°2 Allegretto

Romantique

Caroll, Henri	Numero VI
Chopin, Frédéric	Valse en la mineur op. posthume Prélude op.28 n°4
Chovàn, Kàlmàn	Gypsy Legend
Debussy, Claude	Le petit nègre
Elgar, Edward	Salut d'amour op.12
Gade, Niels	Wilhelm Boy's Merry-Go-Round (Piu forte, H. Lemoine)
Gillock, William	Adagio Esotico
Gliere, Rheinhold	Auf den Feldern
Goedicke, Alexander	Petite Pièce op. 6 no.14
Grieg, Edward	Volksweise
Gürlitt, Carl	Allegro grazioso op.205 n°11
Pachulski, Henryk	Prélude op.8 n°1
Pantchenko, Sergey	Elegy
Rebikov, Vladimir	Evening in the Meadow Pastushok op.31 n°8
Reinecke, Carl	Prelude op.183 n°1
Schumann, Robert	Knecht Ruprecht op. 68 no.12
Selivanov, Andrey	Scherzetto
Tchaikovsky, Piotr Ilitch	Choir Süsser Traum aus Kinderstücke Valse op. 39 Doll's funeral
Zilinskis, Arvids	Waltz in A

Moderne

Bartok, Bela	Variations (Mikrokosmos vol. 3 no. 87) Allegro robusto Children's Dance
Bullard, Alan	Disco Baroque
Chaminade, Cécile	Idylle
Gasienec, Miroslaw	Hänsel and Gretel
Kabalevski, Dmitry	Novelette Variations op. 40 et op. 51

Khatchaturian, Aram	2 plappernde Tantchen (Klänge der Kindheit)
Kodàly, Zoltan	Kindertanz n°9
Nakada, Yoshinao	The Song of Twilight
Papp, Lajos	Variations
Prokofiev, Serge	Repentirs Marche op. 65 no.10
Rakov, Nikolai	Der Tag ist vergangen
Scott-Burt,	Nicholas Attitude
Shostakovich, Dmitry	The Mechanical Doll
Watts, Sarah	Scary Stuff

Boogie & Blues

Gillock, William	Blue Mood
Iles, Nikki	Blues in the Attic
Martin, Gerald	Honky – Tonky Saint James Infirmary Blues Swinging Molly The lonesome Road Timber
Norton, Christopher	Alone Face in the crowd Jazz waltz Just a sample Ready or not
Wedgwood, Pam	Zapp it to Me

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :
  - 1 morceau au choix de l'enseignant ;
  - 1 œuvre polyphonique baroque au choix de l'enseignant ; ou un mouvement d'une sonatine de l'époque classique (Diabelli, Kuhlau, Beethoven, Clementi, …)
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève six cours avant la date de l'examen.

Jeu de mémoire :

Au moins 1 morceau du programme est à présenter de mémoire

DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Vélocité et indépendance des doigts
2. Technique du staccato (doigt et poignet)
3. Approche du jeu de double notes et d'octaves, passages en accords (legato, staccato)
4. Emploi correct des différentes pédales (légato, mélodique et harmonique) et de la sourdine
5. Travail de la polyphonie et de la polyrythmique (p.ex. 3 contre 2)
6. Travail autonome : préparer seul de la littérature selon les capacités
7. Perfectionnement de la méthode de travail (recherche des doigtés, utilisation des pédales, déchiffrage, analyse d'un morceau)
8. Notions d'harmonie
9. Analyse (forme : ABA, sonate, rondo etc.)
10. Travail de la sonorité
11. Travail de l'expression (p.ex. phrasé, rubato, tension et détente)
12. Encourager l'élève à jouer ensemble avec d'autres élèves ou avec son professeur
13. Se produire en public (participation aux auditions)

Programme d'études

Gammes

majeures et leurs relatives mineures : do, sol, ré, la, mi, fa, sib, mib, lab

Détails d'exécution :

Les gammes et arpèges sont à jouer de mémoire.
L'enseignant peut choisir entre les trois modèles de gammes suivants :

Modèle 1

Gammes : à l'octave, à la dixième, à la sixte ;
Gamme chromatique à l'octave ; en mouvement parallèle sur 4 octaves ;

Tempo : ♩ = 84 (en doubles croches) (minimum).

Arpèges : Arpège et renversements en mouvement parallèle sur 4 octaves
7es de dominante en majeur et diminuée en mineur à l'état fondamental ;
en mouvement parallèle sur 4 octaves ;

Tempo : ♩ = 72 (en doubles croches) (minimum).

Modèle 2

Gammes : à l'octave sur 4 octaves, en mouvement parallèle et contraire
Gamme chromatique à l'octave, en mouvement parallèle;

Tempo : ♩ = 84 (en doubles croches) (minimum).

Arpèges : Arpège et renversements, en mouvement parallèle et contraire
7es de dominante en majeur et diminuée en mineur à l'état fondamental ;
en mouvement parallèle sur 4 octaves ;

Tempo : ♩ = 72 (en doubles croches) (minimum).

Modèle 3

Gammes : à l'octave sur 4 octaves, en mouvement parallèle, dans la tonalité d'une des études et du morceau baroque (obligatoirement dans des tonalités différentes)

Cadence I-IV-V(7)-I. Note fondamentale à la main gauche, accords dans la main droite, position fondamentale et renversements (voir exemple).



Gamme chromatique à l'octave, en mouvement parallèle ;

Tempo : ♩ = 84 (en doubles croches) (minimum).

Arpèges : Arpège et renversements, en mouvement parallèle sur 4 octaves ;
7e de dominante en majeur et 7e diminuée en mineur à l'état fondamental, en mouvement parallèle sur 4 octaves ;

Tempo : ♩ = 72 (en doubles croches) (minimum).

Études proposées pour le niveau :

Burgmüller, Friedrich	Etude op.105 n°1 Etude op.105 n°8 en la majeur (12 Etudes op.105, Peters)
Concone, Giuseppe	Etude op.44 n°11
Cramer-Bülow, J-B	Etude op.60 n°2 (60 Etüden, Peters) Etude op.60 n°19 (60 Etüden, Peters) Etude op.60 n°23 (60 Etüden, Peters)
Czerny, Carl	Etude op.740 n°37 (Kunst der Fingerfertigkeit op.740, Peters)

Dvorak, Milan	Etude Jazz n°2, 6, 9 , 11 (Jazz Klavieretüden 2, Bärenreiter Praha)
Gürlitt, Cornelius	Etude op.51 n°8 (Les études 4, Più Forte, Béatrice Quoniam, ed. Lemoine)
Haberbier, Ernest	Etude op.53 n°4 : Humor (Etudes-Poésies, Steingräber) Etude op.53 n°6 : Fleeting Time
Heller, Stephen	Etude op.46 n°26 (30 Fortschreitende Etüden op. 46, Peters) Etude op.47 n°21, 22 (25 Etüden op.47, Peters)
Lack, Théodore	Etude op.30 n°2 (Etudes élégantes, domaine public, IMSLP)
Liszt, Franz	Etude op.1 n°4 (12 Etüden op.1, Wiener Urtext) Etude op.1 n°6 (12 Etüden op.1, Wiener Urtext)
Loeschhorn, Carl Albert	Etude op.38 n°2 (Les études 5, Fortissimo, Béatrice Quoniam, Henri Lemoine)
Moszkovski, Moritz	Etude op. 91 n°17 en mib majeur (20 Petites Etudes, Leduc) Etude op. 91 n°18 en la mineur (20 Petites Etudes, Leduc)
Pozzoli, Ettore	Etude Arpèges brisés (Les études 5, Fortissimo, Béatrice Quoniam, Lemoine)
Schytte, Ludvig	Etude op.68 n°19 (Modern Studie op.68, Benjamin Gmbh) Etude op.68 n°20, 21 (Modern Studie op.68, Benjamin Gmbh)
Sibelius, Jean	Etude op. 76 n°2 en la mineur (Etudes « Step by Step », Musica Budapest)

Oeuvres proposées pour le niveau :

Baroque

Bach, Johann Sebastian	Inventions à trois voix Jesu,meine Freude
Händel, Georg Friedrich	Courante HWV 444, Courante HWV 581
Leo, Leonardo	Toccata
Rameau, Jean-Philippe	L'Egyptienne
Scarlatti, Domenico	Sonate K.149 Sonate Pastorale Sonate Ré mineur Sonate Sol mineur Gigue-allegro vivace (les classiques favoris du piano vol.4 édi.Henry Lemoine)
Seixas, Carlos de	Allegro
Telemann, Georg Philipp	Vivace

Classique

Beethoven, Ludwig van	Sonate op.2 n°1 en fa mineur (1er mvt) Sonate op.79 en sol majeur (1er mvt)
Cimarosa, Domenico	Allegro 1er mvt sonate n°6 en sol majeur (The classical Spirit, book 2, édition Alfred)
Dussek, Jan Ladislav	Allegro con spirito (Sonate op.24)
Haydn, Joseph	Sonate en fa majeur Hob.XVI.23 (1er mvt) Presto Hob.XVI:34 ou 1er Mouvement (sonate en mi mineur) Tempo di Minuetto
Mozart, W. A.	Allegro K.279 Allegro K.283 Allegro KV9a Fantasia KV.397 Rondo K.545

von Weber, Carl Maria	Waltz in A J.146

Romantique

Brahms, Johannes	Intermezzo in A minor
Chopin, Frédéric	Nocturnes, Valses
Debussy, Claude	Cathédrale engloutie, Clair de Lune, Rëverie, Doctor Gradus ad Parnassum Children's Corner
Fauré, Gabriel	Romances sans paroles op.17 Sicilienne op.78 piano solo (édition Henry Lemoine)
Grieg, Edvard	Papillon op.43 n°1 (extrait des Pièces lyriques)
Lauska, Franz	Rondeau bohémienne
Lyadov, Anton	Prélude op. 11 n°1
Mendelssohn, Felix	Lied ohne Worte, Trauermarsch
Ravel, Maurice	Menuet sur le nom de Haydn
Reger, Max	Humoresque en Si mineur
Schubert, Franz	Impromptu
Schumann, Robert	Kind im Einschlummern, Arabesque op.18
Tchaikovsky, Piotr Ilitch	Les saisons op.37
Turina, Joaquin	Boîte à musique

Moderne

Albéniz, Isaak	Rumores de La Caleta
Bartók, Béla	Six danses populaires roumaines
Copland, Aaron	Sentimental Melody
Jongen, Joseph	Sonatine (1er et 3ème mvt)
Kabalewski, Dmitry	Sonatine
Khatchaturian, Aram	A tale of strange lands
Martinu, Borislav	Die sentimentale Puppe Par T.S.F.
Poulenc, Francis	7ème Improvisation
Prokofiev, Serge	Prélude en do majeur op.12 n°7

Boogie & Blues

Agay, Denes	Another Shade of Blue Ballad Improvisation
Johnson, James Price	Over the Bars
Martin, Gerald	Dark-Eyed Boogie

Examen pour l'obtention du diplôme du deuxième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 2e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 1 morceau au choix de l'enseignant ;
  - 1 œuvre polyphonique baroque au choix de l'enseignant de la difficulté des inventions à 3 voix de J.S. Bach ou un mouvement d'une sonate de l'époque classique.au choix de l'enseignant ;
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève six cours avant la date de l'examen.

Jeu de mémoire :

Au moins 1 morceau du programme est à présenter de mémoire.

DIVISION MOYENNE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Développement de la vélocité et de l'agilité des doigts
2. Utilisation du poids et des différents mouvements du bras (p.ex. rotation)
3. Développement du jeu de double-notes et d'octaves (legato, staccato)
4. Développement du jeu polyphonique (3 à 4 voix) et polyrythmique (p.ex. 3 contre 4)
5. Notation et exécution des ornements
6. L'élève doit être apte à élaborer seul de la littérature selon ses capacités
7. Connaissance et analyse de la structure des œuvres interprétées
8. Connaissance et respect des différents styles
9. Acquérir une certaine expérience comme pianiste-accompagnateur (instruments, chant, ensemble vocal). Pratiquer le jeu à 4 mains, musique de chambre
10. Se produire en public (auditions, concerts …)
11. Développer le sens de l'interprétation personnelle
12. Développement de la compréhension musicale par l'écoute d'enregistrements et des visites de concerts

Programme d'études

Gammes

majeures et leurs relatives mineures : tonalités des œuvres travaillées

Détails d'exécution :

Les gammes et arpèges sont à jouer de mémoire.
en parallèle sur 4 octaves

Études proposées pour le niveau :

Arensky, Anton	Etudes op.41 n°1, op. 74 n°7, n°9
Blumenfeld, Felix	Etude op.29 n° 1
Bortkiewicz, Sergej	Etudes op.29 n°3, n°12; op.10 n°3
Busoni, Ferrucio	Etude op.16 n°4
Clémenti, Muzio	Gradus ad Parnassum : Tout
Chopin, Frédéric	Trois nouvelles études Etudes op.10 & op.25 : toutes (G. Henle Verlag, Urtext 1983)
Cramer-Bülow, J-B	60 Ausgewählte Etüden
Czerny, Carl	Etudes n°4, 8, 11, 12, 24, 27, 27, 37, 45, 50 L'art de délier les doigts op.740 (699)
Dahl, Adrian	Etude Mélodique (Swedish Musical Heritage, Stockholm 2015)
Glass, Philipp	Etudes n°6, n°11
Henselt, Adolf von	Etudes op.2 n°2, n°3, n°7
Hummel, Johann Nepomuk	Etudes op.125 n°8, n°14
Lack, Théodore	Etudes Élégantes op.30 : Etude N°7 en si majeur (A. O'Kelly, Éditeur)
Liszt, Franz	Etude transcendante n°1
Lyadov, Anatoly	Etude op.12, étude op.37
Lyapunov, Sergej	Etude op.11 n°1
Moszkowski, Moritz	Etudes op. 72**: toutes** (G. Schirmer's Library (ISBN 0-7935-5202-8)
Prokofiev, Sergej	Etude op. 2 No. 4 en do mineur (Rob. Forberg Musikverlag)
Rachmaninov, Sergej	Etudes op.33 & op.39
Scriabin, Alexander	Etudes op.2 n°1 Etudes op.8, op.42 et op.65

Oeuvres proposées pour le niveau :

Baroque

Bach, Johann Sebastian	Prélude et fugue (Livre I, II)
Scarlatti, Domenico	Toccata en ré mineur Sonate en Fa Majeur K 367 Longo 172 Sonate en Mi Majeur K403 Longo 470 Sonate en Do Majeur K420 Longo S.2 Sonate en Do Majeur K461 Longo 8 Sonate en Do Majeur K513 Longo S.3 Suite en fa# mineur (n°25)

Classique

Beethoven, Ludwig van	Sonate en sol majeur op.14 n°2 Sonate op.10 n°1 en do Mineur Sonate op.10 n°2 en Fa Majeur Sonate op.28 n°15
Cimarosa, Domenico	Sonate 11 en Sib Majeur Sonate 22 en ré mineur – Andante Sonate 24 en Do Majeur – Allegro Sonate 27 en Si b Majeur – Allegro Sonate 32 en La Majeur – Giga Allegro

Haydn, Josef	Sonate en fa majeur Hob.XVI.23 Sonate en Do Majeur Hob.XVI.35 Sonate en ré majeur Hob.XVI :33
Mozart, W. A.	Sonate en fa majeur KV 332 Sonate n°10 en Do Majeur K330 Sonate en do mineur KV 457 Rondo en ré majeur KV 485
Schubert, Franz	Sonate en la majeur op.120 Sonate n°1 en Mi Majeur D157 Sonate n°3 en Mi Majeur D459

Romantique

Albéniz, Isaac	Sevilla (Suite espagnole op.47) Chants d'Espagne
Brahms, Johannes	Rhapsodie en sol mineur op.79 n. 2
Chabrier, Emmanuel	Scherzo-Valse
Chopin, Frédéric	Polonaises, Nocturnes, Valses, Grande Valse brillante
Debussy, Claude	Suite Bergamesque, Préludes
Granados, Enrique	Danses espagnoles
Grieg, Edvard	Hochzeitstag auf Troldhaugen March of the trolls op.54 n°3
Liszt, Franz	Valse triste Consolations
Fauré, Gabriel	Romance sans paroles n°1 op. 17 Prélude n°1 op. 103 en Réb Majeur Prélude n°4 op. 103 en Fa Majeur Prélude n°7 op. 103 en La Majeur Improvisation op.84 n°5
Rachmaninov, Sergej	Prélude op.3 n. 2 en do # mineur Prélude op.23 n°4 Prélude op.32 n°5 Polichinelle
Schubert, Franz	Impromptu en la b majeur op.90 n. 4 Moment musical op.94 n°4 Impromptu op.90 n°2
Schumann, Robert	Fantasiestücke op.12 « Aufschwung » Novelette n. 1 en fa majeur Arabesque op.18
Scriabin, Alexander	Préludes
Szymanovski, Karol	Préludes op.1

Moderne

Barber, Samuel	Excursions op.20
Bartók, Béla	Allegro Barbaro
Gershwin, George	3 Preludes
Ginastera, Alberto	Danse
Janacek, Leos	On an overgrown Path

Ligeti, György	Musica Ricercata
Poulenc, Francis	Mouvements perpétuels Improvisations
Prokofiev, Sergej	Roméo et Juliette Visons fugitives Conte de grand-mère
Say, Fazil	Jazz Fantasy on Mozart
Shostakovitch, Dmitry	Préludes,3 Fantastic Dances op.5

Examen pour l'obtention du diplôme du troisième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 3e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  - **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 1 mouvement de sonate classique au choix de l'enseignant ;
  - 1 morceau au choix de l'enseignant ;
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève six cours avant la date de l'examen.

Jeu de mémoire :

Le jeu de mémoire n'est pas obligatoire

DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Perfectionnement de la vélocité et de l'agilité des doigts
2. Utilisation du poids et des différents mouvements du bras (p.ex. rotation)
3. Développement du jeu de double-notes et d'octaves (legato, staccato)
4. Développement du jeu polyphonique (3 à 4 voix) et polyrythmique (p.ex. 3 contre 4)
5. Notation et exécution des ornements
6. L'élève doit être apte à élaborer seul de la littérature selon ses capacités
7. Connaissance et analyse de la structure des œuvres interprétées
8. Connaissance et respect des différents styles
9. Acquérir une certaine expérience comme pianiste-accompagnateur (instruments, chant, chorale). Pratiquer le jeu à 4 mains, musique de chambre
10. Se produire en public (auditions, concerts …)

11. Développer le sens de l'interprétation personnelle
12. Emploi correct des différentes pédales (légato, mélodique et harmonique), de la sourdine et de la pédale tenuto
13. Pratique de la lecture à vue
14. Approche de la notation contemporaine
15. Développement de la compréhension musicale par l'écoute d'enregistrements et des visites de concerts

Programme d'études

Gammes

toutes les gammes majeures et leurs relatives mineures

Détails d'exécution :

Les gammes et arpèges sont à jouer de mémoire.

Gammes : à l'octave, à la dixième, à la sixte en mouvement parallèle sur 4 octaves

Gamme chromatique : à l'octave en mouvement parallèle sur 4 octaves

Tempo : ♩ = 120 (en doubles croches) minimum

Arpèges : à l'état fondamental et renversements en mouvement parallèle sur 4 octaves
7e de dominante et 7e diminuée à l'état fondamental et renversements en mouvement parallèle sur 4 octaves

Tempo : ♩ = 100 (en doubles croches) minimum

Ensuite choix entre 3 alternatives :

a) En octaves
   - Gamme en mouvement parallèle sur 3 octaves
   - Gamme chromatique en mouvement parallèle sur 3 octaves (en doubles croches = 80)
   - Arpège à l'état fondamental sur 2 octaves
   - 7e dom/dim à l'état fondamental sur 2 octaves

b) En mouvement contraire (selon le modèle ci-après)

c) 3 contre 2 (selon le modèle ci-après)

Modèle de gammes



Études proposées pour le niveau :

Chopin, Frédéric	toutes les études de l'op 10 et 25 à l'exception de l'op 10 N°9 et de l'op 25 N°2

Oeuvres proposées pour le niveau :

Mouvement de sonate classique

Haydn, Josef	Sonate n. 62 en mi b majeur Hob.XVI.52 (1er ou 3e mouvement)
Mozart, W. A.	Sonate en la mineur KV 310 (1er mouvement)
Beethoven, Ludwig van	Sonate op.31 en ré mineur n. 2 « La Tempête » (1er ou 3e mouvement)
Schubert, Franz	Sonate en la majeur op.120 (3e mouvement)

Oeuvres

Bach, Johann Sebastian	Préludes et fugues
Bartók, Béla	Suite op.14
Brahms, Johannes	Rhapsodie op.79 n. 1 en si mineur
Chopin, Frédéric	1re Ballade en sol mineur op.23 2e Scherzo en si b mineur op.31
Debussy, Claude	Feux d'artifice (Préludes 2e livre) Reflets dans l'eau (Images 1er livre)
Liszt, Franz	Sonetto 104 del Petrarca
Rachmaninov, Sergej	Prélude op.23 n. 5 en sol mineur
Ravel, Maurice	Sonatine
Scarlatti, Domenico	Sonate en mi majeur K 531 ou L 430 Sonate en la majeur K 113 ou L 345
Schumann, Robert	Carnaval de Vienne (1er mouvement)
Schoenberg, Arnold	Drei Klavierstücke op.11 (n. 1 ou 2)
Webern, Anton	Variations op.27 (n. 1 ou 3)

Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er prix consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 1 sonate de D. Scarlatti ou 1 prélude et fugue de J.S. Bach au choix de l'enseignant ;
  - 1 mouvement rapide de sonate classique au choix de l'enseignant ;
  - 1 morceau au choix de l'enseignant ;

- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève six cours avant la date de l'examen.

Jeu de mémoire :

L'élève présente le programme de mémoire. Le morceau imposé peut le cas échéant faire exception sur décision de l'établissement.

DIVISION SUPÉRIEURE

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

L'examen pour l'obtention du diplôme supérieur consiste en une **épreuve publique pour piano seul** d'une durée de 45 minutes devant un jury comprenant

- 1 ou plusieurs morceaux au choix, d'époques et de styles différents, dont une sonate classique.
- 1 morceau imposé au nveau national

Le programme est à présenter de mémoire. Le morceau imposé peut le cas échéant en faire exception, sur décision de l'établissement.

Disposition finale pour tous les niveaux :

L'élève ne peut présenter le même morceau lors de différentes épreuves d'examen, toutes branches confondues, pendant la même année d'études.

A.1.5.1.2. Orgue

EVEIL INSTRUMENTAL

L'éveil instrumental dès l'âge de 5 ans est un moyen de familiariser l'enfant avec la musique et l'instrument. D'une durée maximale de trois ans, le cours permet d'éveiller, de développer et de cultiver chez l'enfant le goût et la joie de s'exprimer musicalement avec l'instrument.

L'éveil instrumental est une introduction à l'apprentissage musical proprement dit et prépare aux études instrumentales en division inférieure.

Le matériel d'enseignement et la démarche méthodologique sont à définir par l'enseignant.

DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Connaissances de base du fonctionnement de l'instrument
2. Application des principes fondamentaux de la régistration
3. Position correcte du corps favorisant un jeu en souplesse
4. Indépendance des mains
5. Développement de la technique de pédale (pointes et talons)
6. Synchronisation des mains et des pieds
7. Développer le sens du toucher particulier à l'orgue
8. Initiation à l'articulation
9. Acquisition d'une méthode de travail intelligente et efficace
10. Compréhension de la structure d'un texte musical
11. Approche du jeu de mémoire
12. Soigner l'interprétation (phrasé, respirations etc.)
13. Se présenter en public ; participation aux auditions

Programme d'études

Oeuvres proposées pour le niveau :

Anthologie	Old english music for manuels, Oxford
Bach, Johann Sebastian	
petits préludes pour orgue	Prélude en do majeur, BWV 553 Prélude en ré mineur, BWV 554 Prélude en fa majeur, BWV 556 Prélude en sol majeur, BWV 557 Prélude en sol mineur, BWV 558 Prélude en la mineur, BWV 559 Prélude en si b majeur, BWV 560 Chorals faciles de l'Orgelbüchlein Fugue en ré majeur, BWV 580 Inventions à deux voix
Dubois, Théodore	Marche-Sortie (extr. des « Sept morceaux pour Grand-Orgue », Dr. Butz-Musikverlag Nr :1672)
Franck, César	Pièces faciles

Krebs, Johann Ludwig	Préludes
Pachelbel, Johann	Partitas et préludes de chorals Pièces libres
Walther, Johann Gottfried	Préludes de chorals
Fischer, Johann Caspar Ferdinand	
Umbreit, Karl	
Vierling, Johann Gottfried	
Boëllmann, Léon	Œuvres faciles
Dubois, Théodore	
Vierne, Louis	
Langlais, Jean	
Alain, Jehan	

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 2 œuvres au choix de l'enseignant ;
  - 1 morceau imposé par l'établissement avec pédale à communiquer à l'élève six cours avant l'examen.

DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Connaissance du fonctionnement de l'orgue
2. Connaissance des différents jeux de l'orgue
3. Développement des sens de la registration et de l'articulation
4. Indépendance des mains et des pieds
5. Différenciation du toucher
6. Connaissance des principales formes musicales
7. Application du jeu de mémoire
8. Travail de l'expression musicale (rubato, agogique)
9. Notions de l'histoire de l'orgue

10. Initiation à l'accompagnement
11. Initiation à l'harmonisation et à l'improvisation
12. Se produire en public
13. Participation aux manifestations autour de l'orgue : auditions, concerts, visites, etc.

Programme d'études

Oeuvres proposées pour le niveau :

Alain, J. (1911-1940)	Le jardin suspendu
Bach, Johann Sebastian	Sonata lll, BWV 527 : Adagio e dolce (2. Satz)
	"Herr Gott, nun schleuss den Himmel auf", BWV 617 (Orgelbüchlein N.19)
Bruhns, N. (1665-1697)	Praeludium in g
Buxtehude, D. (1637-1707)	Praeludium in C BuxWV 137
Correa de Arauxo, F. (1583-1654)	Tres glossas sobra el canto llano de la Immaculada Conception
Couperin, F. (1668-1733)	Offertoire, (Messe des couvents)
Dupré, M. (1886-1971)	Entrée op.62 no1
Franck, C. (1822-1890)	Prélude, Fugue et Variation
Frescobaldi, G. (1583-1643)	Canzon dopo l'epistola, (Messa della domenica)
Gerber, Heinrich Nikolaus	Inventio in C-Dur, 4 Inventionen für Orgel, Nr. 3, (Les Éditions Outremontaises 2009)
Krebs, Johann Ludwig	Trio in C, Lento Sämtliche Orgelwerke, Band 2 Nr. 21
Mendelssohn, F. (1809-1847)	Thema mit Variationen in D-Dur
Messiaen, O. (1908-1992)	Les bergers, (La Nativité)
Richter, Ernst Friedrich	"Jesu meine Freude" 6 Trios op. 20 Nr.4, (Bärenreiter Verlag BA 6564)
Reger, M. (1873-1916)	Postludium d-moll (ohne Opuszahl)
Rembt, Johann Ernst	Trio Nr. 4 in Es-Dur, Moderato 12 Trios für die Orgel, (Musikverlag Alfred Coppenrath - Altgötting)
Sweelinck, J.P. (1562-1621)	Echo Fantasie in a
Scheidt, S. (1587-1654)	Curant in G SSWV 110
Vierne, L. (1870-1937)	Allegretto en si mineur
Widor, Ch.-M. (1844-1937)	Prélude (2e symphonie)

Examen pour l'obtention du diplôme du deuxième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 2e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 2 œuvres au choix de l'enseignant, dont une œuvre de J.S. Bach ;
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève six cours avant l'examen.

DIVISION MOYENNE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Connaissance approfondie du fonctionnement de l'orgue
2. Connaissance des pratiques de registration selon les différentes époques
3. Développement des sens de la registration, du toucher et de l'articulation en fonction :
   - des caractéristiques données d'un instrument
   - de l'espace sonore
   - du type d'écriture
   - des différents styles et époques
4. Connaissance des formes musicales
5. Application du jeu de mémoire
6. Développement des initiatives personnelles dans les domaines
   - de la méthode de travail
   - de l'expression musicale
7. Adoption d'une attitude critique face au texte musical proposé par les éditions proposées
8. Se produire en public
9. Participation aux manifestations autour de l'orgue : concerts, auditions, visites, etc.

Programme d'études

Oeuvres proposées pour le niveau :

Alain, Jehan	Litanies Variations sur un thème de Clément Janequin
Bach, J.S.	Schmücke dich, o liebe Seele (BWV 652) Praeludium & Fuge in C (BVW 545)

Boëly, Alexandre	Fantaisie et fugue en si b majeur
Bruhns, N.	Praeludium in e (petit)
Buxtehude, D.	Praeludium in a (BuxWV 152)
Correa de Arauxo, F.	Tiento de quinto tono (V)
Dupré, Marcel	Ave Maris Stella (15 pièces op.18) Placare Christe servulis (Le tombeau de Titelouze)
Franck, C. (1822-1890)	Pièce héroique
Frescobaldi, G. (1583-1643)	Bergamasca (Fiori musicali)
Gigout, Eugène	Toccata en si mineur
Guilain, J.A.	Suite du 2e ton
Mendelssohn, F. (1809-1847)	Sonate No 2 in c-moll
Messiaen, O. (1908-1992)	Les enfants de Dieu (La Nativité)
Reger, M. (1873-1916)	Tokkata d-moll op.59 No 5
Scheidt, S. (1587-1654)	Echo (SSWV 128)
Schumann, Robert	Canon en si mineur
Sweelinck, J.P. (1562-1621)	Ballo del Granduca
Vierne, Louis	Allegro vivace (1ère symphonie) Hymne au soleil (Pièces de fantaisie)
Widor, Ch.-M. (1844-1937)	Andante cantabile

Examen pour l'obtention du diplôme du troisième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 3e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 3 œuvres d'époques différentes au choix de l'enseignant, dont une œuvre de J.S. Bach ;
  - 1 œuvre imposée par l'établissement à communiquer à l'élève six cours avant l'examen.

DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Connaissance approfondie du fonctionnement de l'orgue

2. Connaissance des pratiques de registration, selon les différentes époques
3. Développement des sens de la registration, du toucher et de l'articulation en fonction :
   - des caractéristiques données d'un instrument
   - de l'espace sonore
   - du type d'écriture
   - des différents styles et époques
4. Connaissance des formes musicales
5. Application du jeu de mémoire
6. Développement des initiatives personnelles dans les domaines
   - de la méthode de travail
   - de l'expression musicale
7. Adoption d'une attitude critique face au texte musical proposé par les éditions
8. Se produire en public
9. Participation aux manifestations autour de l'orgue : concerts, auditions, visites, etc.

Programme d'études

Oeuvres proposées pour le niveau :

Alain, J.	2e Fantaisie
Bach, J. S.	Allein Gott in der Höh sei Ehr (BWV 662) Präludium & Fuge in G (BWV 541)
Brahms, J.	Präludium in g-moll
Bruhns, N.	Praeludium in e (grand)
Buxtehude, D.	Magnificat primi toni (BuxWV 203)
Correa de Arauxo, F.	Segundo tiento de quarto tono (XVI)
Dupré, M.	Cortège et Litanie op.19 no.2
Franck, C.	2e Choral en si mineur
Frescobaldi, G.	Toccata quinta (2e livre)
Gigout, E	Scherzo en mi majeur
Guilmant, A.	Tempo di marcia, Sonate VII en fa majeur
Messiaen, O.	Joie et clarté des corps glorieux (Les corps glorieux)
Marchand, L.	Premier livre d'orgue
Mendelssohn, F.	Sonate Nr.3 in A-Dur
Mulet, H.	Carillon
Reger, M.	Introduktion und Passacaglia in d-moll Tokkata in D Dur (10 Stücke op.69)
Scheidt, S.	Variationen über eine Gagliarda von John Dowland
Sweelinck, J.P.	Mein junges Leben hat ein End
Titelouze, J.	Ave Maris Stella

Vierne, L.	Impromptu (Pièces de Fantaisie) Final de la 1ère Symphonie
Widor, Ch.-M.	Final de la 3e Symphonie

Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er prix consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 3 œuvres d'époques différentes au choix de l'enseignant, dont une œuvre de J.S. Bach ;
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève six cours avant l'examen.

DIVISION SUPÉRIEURE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Connaissance de l'histoire de l'orgue et du répertoire
2. Connaissance des pratiques de registration, selon les différentes époques
3. Développement des sens de la registration, du toucher et de l'articulation en fonction :
   - des caractéristiques données d'un instrument
   - de l'espace sonore
   - du type d'écriture
   - des différents styles et époques
4. Connaissance des différents styles du répertoire et de leurs formes musicales
5. Application du jeu de mémoire
6. Développement de l'autonomie de l'élève sur le plan
   - de la méthode de travail
   - de l'expression musicale
   - de la registration
   - d'une interprétation personnelle
7. Adoption d'une attitude critique face au texte musical proposé par les éditions
8. Se produire en public
9. Participation aux manifestations autour de l'orgue : concerts, auditions, visites, etc.

Programme d'études:

Oeuvres proposées pour le niveau :

Alain, J.	Suite
Bach, J.S.	Christ unser Herr zum Jordan kam BWV 684 Toccata, Adagio & Fuge in C BWV 564
Bruhns, N.	Nun komm, der Heiden Heiland
Buxtehude, D.	Toccata in F
Correa de Arauxo, F.	Tiento de medio registro de tiple de octavo tono (XL VII)
De Grigny, N.	Veni creator
Dupré, M.	Prélude et fugue en sol mineur op.7 no 3
Franck, C.	Fantaisie en la
Frescobaldi, G.	Capriccio sopra la bassa fiamenga
Mendelssohn, F.	Sonate No 4 in B-Dur
Messiaen, O.	Communion et Sortie (Messe de la Pentecôte)
Reger, M.	Fantasie und Fuge d-moll op.135b
Scheidt, S.	Toccata super "In te Domine"
Sweelinck, J.P	Fantasia chromatica
Vierne, L.	Feux follets (pièces de fantaisie)
Widor, Ch. M.	Allegro vivace (5e symphonie)

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

L'examen pour l'obtention du diplôme supérieur consiste en une **épreuve publique** d'une durée de 40 à 60 minutes devant un jury avec un programme comprenant

- 1 ou plusieurs morceaux au choix ;
- 1 morceau imposé au niveau national.

Disposition finale pour tous les examens :

L'élève ne peut présenter le même morceau lors de différentes épreuves d'examen, toutes branches confondues, pendant la même année d'études.

A.1.5.1.3. Clavecin

EVEIL INSTRUMENTAL

L'éveil instrumental dès l'âge de 5 ans est un moyen de familiariser l'enfant avec la musique et l'instrument. D'une durée maximale de trois ans, le cours permet d'éveiller, de développer et de cultiver chez l'enfant le goût et la joie de s'exprimer musicalement avec l'instrument.

L'éveil instrumental est une introduction à l'apprentissage musical proprement dit et prépare aux études instrumentales en division inférieure.

Le matériel d'enseignement et la démarche méthodologique sont à définir par l'enseignant.

DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Connaissances de base du fonctionnement de l'instrument
   - production du son
   - mécanique
   - registration
2. Attitude physique à l'instrument
   - position correcte et détendue du corps
   - s'orienter au clavier
   - repérer la forme de la main pour l'octave (principalement la main gauche)
3. Attitude mentale
   - acquérir une méthode de travail
   - travail de la concentration
   - travail du jeu de mémoire
   - aborder l'analyse (forme, accords)
4. Motricité
   - coordination et indépendance des deux mains
   - ornements simples comme le pincé, le port de voix, le tremblement simple
   - doigtés anciens : première approche
5. Attitude affective
   - initiation à l'articulation, au phrasé, à la respiration
   - hémioles
6. Jeu d'ensemble : encourager le jeu d'ensemble : à 2 clavecins, à 4 mains ou avec d'autres instruments
7. Pratique de la basse continue

Programme d'études

Gammes

Cadences (majeur et relatif mineur) jusqu'à 2 altérations

Accords brisés (majeur et relatif mineur) jusqu'à 2 altérations

Modèle de cadences :





Modèle d'accords brisés :



Oeuvres proposées pour le niveau :

Arne, Th. A.	Gigue Sonata no. 6
Bach, J.S.	Kleine Präludien und Fughetten BWV 933, 935, 938 Notenbüchlein für Anna Magdalena BWV Anhang III 183
Bartók, B	Mikrokosmos (2 et 3)
Böhm, G.	Suite no.1 en do mineur ou Breitkopf Allemande (suite no. 7 en fa majeur) Ferguson
Bull, J	A Gigge : Doctors Bulls my Selfe Why ask you ? Rosenhardt II p.60
Byrd, W.	Callino Casturame Ferguson ou FWVB II p.217 La Volta FWB II p.180 ou Rosenhardt II p.36
Cimarosa, D.	Sonata C.17 en ré mineur Sonata C.33 en sol mineur
Corette, M.	La Furstemberg – thème et 1re variation
Couperin, F.	Le Moucheron VI ordre Les Petits Moulins à Vent XVII ordre
Frescobaldi, G.	Balletto, Corrente e Passaglia
Haydn, J.	Allegro (1er mouvement) Sonate no. 10 HOB. XVI/1 en do majeur
Scarlatti,D.	Sonate K 35 en sol mineur Sonate K 63 en sol majeur Sonate K 391 en sol majeur K 59 en fa maj K 80 en sol maj

	K 94 en fa maj K 408 en si min
Seixas, C.	Sonata no. 1 en do majeur
Tajcevic, M.	Erste Suite
Telemann, G.-F.	Fantasia en mi min no. 9, 2e douzaine ; en sol min no. 5, 3e douzaine

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 2 œuvres de style et d'époques différentes au choix de l'enseignant ;
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève six cours avant la date de l'examen.

DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

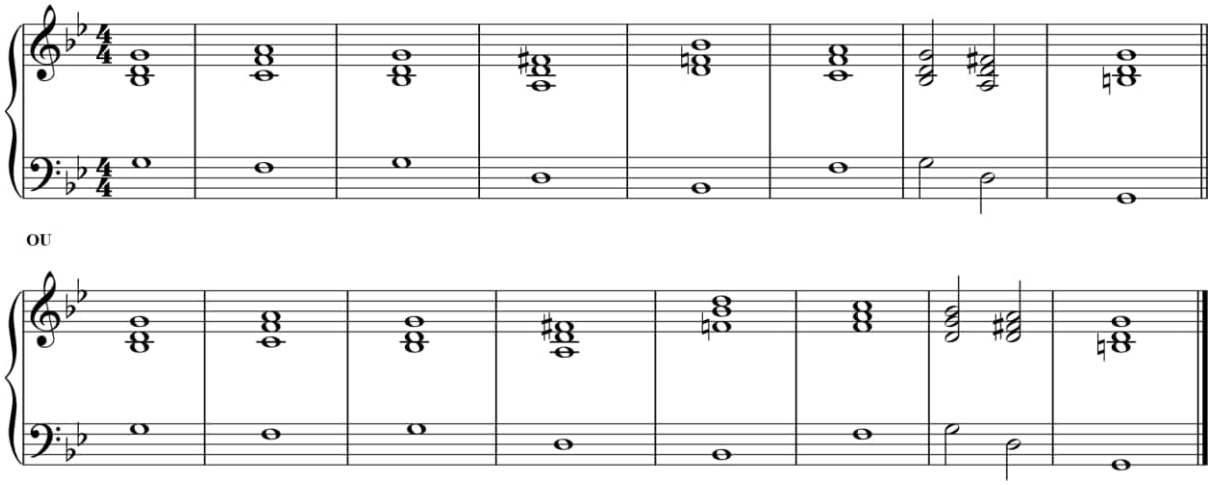
1. Connaissances du fonctionnement de l'instrument :
   - accorder à l'oreille des quintes, quartes, octaves pures et compléter l'accord avec une aide (professeur ou accordeur)
2. Attitude physique à l'instrument :
   - exploitation de l'étendue du clavier
   - position correcte et détendue du corps
   - inclure le petit clavier
3. Attitude mentale :
   - travail du déchiffrage
   - favoriser le travail autonome : doigtés, analyse formelle et harmonique, interprétation
   - développer l'écoute critique
   - approche de la lecture de facsimile
4. Motricité :
   - indépendance des doigts (extraits de Dohnányi Fingerübungen, Hanon)
   - doigtés anciens dans le répertoire du XVII siècle (système des virginalistes)
   - ornementation : pincé, tremblement, tremblement lié, port de voix, coulé de tierce, cadence
5. Attitude affective :
   - travail des ressources sonores : legato, surlegato, non legato, staccato…
   - interprétation des différents types de danses
6. Jeu d'ensemble : approfondissement du jeu d'ensemble
7. Pratique de la basse continue

Programme d'études

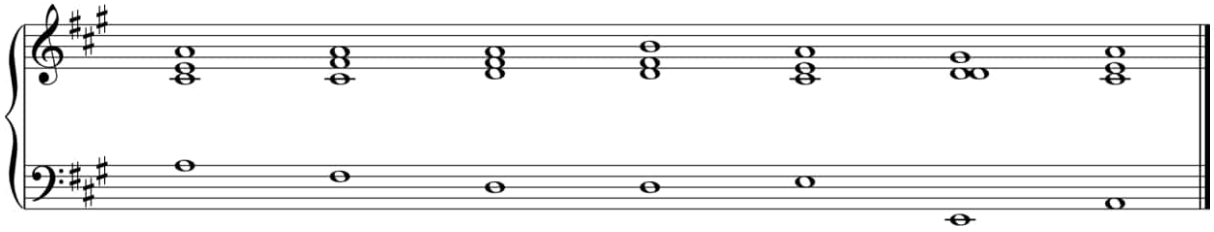
Gammes

- Réalisation de basses historiques, p. ex. Passamezzo, Follia, Romanesca, Ruggiero
- Cadences (majeur et relatif mineur) jusqu'à 3 altérations

Passamezzo :



Modèle de cadence :



Oeuvres proposées pour le niveau :

Bach, J.S.	Sinfonien
Böhm, G.	Suite no 7
Byrd, W.	Callino Casturame Rowland The Queenes Alman (FWVB 11-p. 217)
Couperin, L.	Préludes non mesurés (les plus faciles)
Couperin, F.	L'art de toucher le clavecin (préludes en la maj et sib maj) La Superbe ou La Forqueray (XVIIe ordre) L'Epineuse (XXVIe ordre) La Ténébreuse (IIIe ordre)
Dandrieu, J.-F.	Préludes non mesurés (les plus faciles)
Dieupart, F.	Ouverture en fa maj
Duphly, J.	La Pothoüin La De La Tour
Frescobaldi, G.	Toccata no. 9 (1er livre) ou no. 1 (2e livre)
Haydn, J.	Sonate en fa maj no 38 (Hob XVI/23), Finale Sonate en si min no. 47 (Hob XVI/32), Allegro moderato

Kersters, W.	6 tweestemmige Inventionen op 16 (p.ex. no. 6 en fa./.si) (Maurer)
Munday, J.	Robin (FWVB 1-p. 66)
Rameau, J-Ph.	Gavotte, avec 3 variations au choix
Scarlatti, D.	Sonates K 1 en ré min K 65 en la maj
Scarlatti, D.	Sonates : K 3 en la min K 425 en sol maj
Sweelinck, J.-P.	Toccata en la min (FWVB 1-p. 378)
Tanaka, K.	Jardin des Herbes, 2e mvt Sweet Violet (Chester Music London)
<u>pour 2 clavecins</u> :	
Händel, G.-F.	Suite en do min pour 2 clavecins
Tomkins, Th.	A fancy for two to play

Examen pour l'obtention du diplôme du deuxième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 2e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 2 œuvres de style et d'époques différentes au choix de l'enseignant ;
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève six cours avant la date de l'examen.

DIVISION MOYENNE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Connaissance de l'instrument :
   - accorder les différents tempéraments avec une aide (professeur ou accordeur)
   - tailler des nouveaux becs
2. Attitude physique :
   - changements de claviers
3. Attitude mentale :
   - réaliser directement à l'instrument la structure harmonique d'une pièce (enchaînements harmoniques)
   - réaliser des œuvres sur facsimilé
4. Attitude affective :
   - connaissance dans les grandes lignes du jeu d'œuvres de styles et d'époques différentes

5. Motricité :
   - approfondir les doigtés anciens et l'ornementation
   - croisements des mains, grands déplacements
6. Jeu d'ensemble :
   - jouer en musique de chambre avec d'autres instruments (basso continuo et clavecin obligé)
7. Pratique de la basse continue

Programme d'études

Oeuvres proposées pour le niveau :

Bach, J.S.	Préludes et Fugues Le clavier bien tempéré : 1er vol. : mi maj, BWV 854 fa maj, BWV 856 2e vol. : re min, BWV 875 sol maj, BWV 884 extraits de la Suite Française VI en mi maj, BWV 817 : Allemande, Courante, Sarabande extrait de la Suite Anglaise III en sol min, BWV 808 : Prélude
Bach, C.P.E.	- extrait de la Sonate Prussienne no. 4 en do min W48/4, H 27 : Allegro, (Konemann) - extrait de la Sonate en sol min pour flûte traversière et clavecin obligé : Allegro, Adagio, (Amadeus BP 717)
Byrd, W.	Fantasia en do maj, (FWVB II p. 408) Pavana, Galiarda, (FWVB II p. 200,202)
Cirri, G.	extraits des « Drei Sonaten für Violoncello und Basso Continuo » Sonate l en do maj : Allegro, Adagio, (Heinrichshofen N 1283)
Couperin, L.	Suite II en la min La Piémontaise ,(Heugel)
Couperin, F.	XVII ordre, XXVI ordre, (Heugel)
De La Guerre, E.J.	Prélude en la min, extrait de la III Suite, (Heugel)
De Fesch, W.	extraits de la Sonata en sol maj pour violon ou flûte et basse continue Largo, Allemanda, (Bärenreiter HM 128, no. 4)
Frescobaldi, G.	Partite sopra l'Aria di Monica, (Bärenreiter 2203)
Froberger, J.J.	Toccata III en sol maj ,(livre de 1649) Suite no. III en sol min, (livre de 1656)
Haendel, G.F.	Chaconne en do, (Bärenreiter 4223)
Haydn, J.	Sonate en mi maj, Hob XVI/13, (Wiener, UT 50026)
Krebs, J.L.	Concerto en la min pour 2 clavecins (cembalo 1), (DVFM)
Purcell, H.	Chacony (Chaconne) en sol min pour orchestre et b.c. (Eulenburg Nr. 1381)
Rameau, J.P.	Suite en la min, (Heugel)
Sammartini, G.	extraits des « Zwölf Sonaten für zwei Altblockflöten (Violinen) und Basso Continuo » Sonate ll en fa maj : Allegro, Adagio Sonate lX en sol maj : Andante, Allegro, (Schott OFB 81, OFB 83)

Scarlatti, D.	Sonates K 39 en la maj K 43 en sol min K 97 en sol min K 133 en do maj K 209 en la maj K 239 en fa min
Simpson, Ch.	Ground en mi min pour viole de gambe et basso continuo
Soler, A.	Sonate no. 84 en ré maj
Storace, B.	Monica (CEKM, American Institute of Musicology (B. Hudson) Hänsler Verlag, vol 7
Vivaldi, A.	Concerto en sol maj pour orchestre et b.c. « alla rustica »Tomo 49, F. XI no. 11, (Ricordi (Malipiero))
Voormolen, A.	Toccatina extrait de la suite de clavecin, (XYZ)

Examen pour l'obtention du diplôme du troisième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 3e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 1 œuvre de J.S. Bach au choix de l'enseignant ;
  - 1 œuvre au choix de l'enseignant ;
  - 2 mouvements d'une sonate pour instrument(s) ou/et voix ;
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève six cours avant la date de l'examen.

DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Connaissance de l'instrument :
   - accorder l'instrument à l'oreille
   - savoir faire de légères réparations : régler, tailler de nouveaux becs, tendre de nouvelles cordes
2. Attitude physique :
   - changements de claviers
3. Attitude mentale :
   - interprétation de différentes grandes œuvres (ex. suites, concertos, etc.)
   - réaliser directement à l'instrument la structure harmonique d'une pièce (enchaînements harmoniques)

- réaliser des œuvres sur facsimilé

4. Attitude affective :
   - connaissance du jeu d'œuvres de styles et d'époques différentes
5. Motricité :
   - approfondissement au niveau des doigtés anciens et de l'ornementation
   - croisements des mains, grands déplacements
6. Jeu d'ensemble :
   - jouer en musique de chambre avec d'autres instruments (basso continuo et clavecin obligé)
7. Pratique de la basse continue

Programme d'études

Oeuvres proposées pour le niveau :

Bach, J.S.	Préludes et fugues Le clavier bien tempéré : 1er vol. : sol maj, BWV 860 lab maj, BWV 862 2e vol. : mib maj, BWV 876 fa min, BWV 881 Suite Anglaise II en la min BWV 807 (complète) Toccata en mi min BWV 914, en sol maj, BWV 916 Concerto en do maj, BWV 1061, (Breitkopf) Höchster was ich habe, air pour soprano, deux flûtes à bec (à l'unisson) et basse continue, BWV 39,5 (Bärenreiter) Concerto pour violon et orchestre en mi maj, BWV 1042 Concerto en la maj, BWV 1055 (éd. Breitkopf)
Bach, C.P.E.	Sonate wurtembergienne I en la min W49/1 H30 Sonate prussienne IV en do min (complète) W48/4 H27 (Könemann) Sonate no. 4 en sol maj pour flûte et clavecin, Wq 86 (Breitkopf)
Biber, H.I.F.	Sonate l en si min pour 2 violons, 2 altos, violoncelle, violone et basse continue (Fidicinium Sacro-Profanum) Basse continue : clavecin et théorbe, (DTÖ)
Boehm, G.	Prélude, Fugue et Postlude en sol min (Breitkopf 6634)
Bull, J.	Pavana of my Lord Lumley (FWVB I p.149)
Byrd, W.	Fantasia en ré min (Ferguson I no.10)
Couperin, F.	le Xlll ordre, (Heugel) Les Concerts Royaux, (Fuzeau 2225)
Corelli, A.	Concerto grosso op. 6 no. 8 en sol min « fatto per la notte di natale » (complet), de préférence à deux clavecins
D'Anglebert, J.H.	extraits de la 1re suite : Prélude, Allemande, Courante
Dittersdorf, K.	Concerto en la maj pour clavecin, 2 violons et violoncelle (Bärenreiter, Nagels Music Archiv, 41)
Forqueray, A.	Suite no. 1, (Heugel)
Frescobaldi, G.	Toccata prima (2e livre), (Bärenreiter 2204) Toccata nona (1er livre), (Bärenreiter 2203 ou éd. Zerboni) Canzona detta la Bernardinia pour flûte à bec soprano ou

	tenor (ou d'autres instruments mélodiques) et basse continue (Schott OFB 122)
Haydn, J.	Sonate Hob XVI/33 en ré maj, (Wiener, UT 50027)
Ligeti, G.	Passacaglia ungherese, (Schott, ED 6843)
Morel, J.	Suite en ré min pour viole de gambe
Monteverdi, C.	Extraits d' « Orfeo » : Prologo (Toccata, Ritornello – LaMusica) basse continue : clavecin, orgue, théorbe, harpe (Kings Music (Cl. Bartlett), KM 65)
Muffat, G.	Sonate V en sol maj, extraite d' « Armonico tributo, Sonate di Camera commodissime a pocchi, o a molto stromenti » (Musedita, A. Bares)
Purcell, H.	« Sweeter than roses » air pour soprano et basse continue (Oxford University Press) « The Plaint », air pour soprano, violon et basse continue,extrait de « Fairy Queen » (éd. Novello, The Works of Henry Purcell, vol 12) ou Kings Music (Cl. Bartlett)
Sammartini, G.	Concerto l en la maj pour clavecin (orgue), deux violons et basse continue, (Bärenreiter HM 196) Concerto en fa maj pour flûte à bec et orchestre (Schott OFB 1021)
Scarlatti, D.	Sonates K 10 en ré min K 105 en sol maj K 216 en mi maj ; K 517 en ré min K 523 en sol maj K 535 en ré maj K 542 en fa maj
Soler, A.	Sonate no. 88 en ré ♭ maj Sonate no. 117 en ré min
Storace, B.	Ciacona en do maj(CEKM, American Institute of Musicology (B. Hudson) (Hänsler Verlag, vol 7)
Sweelinck, J.P.	Mein junges Leben hat ein End,(NVM)
Takemitsu, T.	Rain Dreaming (éd. Schott, SJ 1032)
Telemann, G.PH.	Sonate en trio en sib maj pour flûte à bec (flûte traversière, violon), clavecin obligé et basse continue (Bärenreiter HM 36) Sonate en fa maj pour flûte à bec et basse continue TWV 41 : F2, (Bärenreiter)
Vivaldi, A.	Concerto op. 10 no. 2 « La Notte » RV 439 en sol min pour flûte, orchestre et basse continue, (Schott ANT 126)

Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix

L'examen pour l'obtention du diplôme du premier prix consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 1 œuvre de J.S. Bach au choix de l'enseignant ;
  - 1 œuvre au choix de l'enseignant ;
  - 1 œuvre pour instrument(s) ou/et voix ;
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève six cours avant la date de l'examen.

DIVISION SUPÉRIEURE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Connaissance de l'instrument :
   - approfondir la connaissance de l'instrument par une visite ou un stage dans un atelier de facture de clavecins
2. Attitude mentale :
   - réaliser directement à l'instrument la structure harmonique d'une pièce (enchaînements harmoniques) et faire une improvisation dessus
   - savoir s'adapter à différents types d'instruments au niveau du toucher
   - réaliser une œuvre sur facsimilé
3. Attitude affective :
   - connaissance du jeu d'œuvres de styles et d'époques différentes
   - incorporer le tempérament mésotonique dans l'interprétation d'une œuvre des 16e et 17e siècles
4. Motricité :
   - approfondir les doigtés anciens et l'ornementation notamment les diminutions
   - croisements des mains, grands déplacements
5. Jeu d'ensemble :
   - jouer en musique de chambre avec d'autres instruments (basso continuo et clavecin obligé)
6. Pratique de la basse continue

Programme d'études

Oeuvres proposées pour le niveau :

Bach, J.S.	Préludes et fugues Le clavier bien tempéré: 1er vol : mib min, BWV 853 ; 2e vol. ré maj, BWV 874 ; sol min, BWV 885 Chromatische Fantasie und Fuge, BWV 903 Concerto Italien, BWV 971 Toccata en ré maj, BWV 912 Partita no. 3 en la min, BWV 827 Suite Anglaise no. 5 en mi min, BWV 810 Sonate pour viole de gambe et clavecin obligé en ré maj, BWV 1028, (Bärenreiter)

	Cantate burlesque « Mer hahn en neue Oberkeet » (Bauernkantate) BWV 212, (Breitkopf 4712) Concerto brandenbourgeois no. 2 en fa maj, BWV 1047 (Bärenreiter 5109 ou Breitkopf 4064) Concerto en fa min pour clavecin et orchestre, BWV 1056 (Breitkopf)
Bach, C.P.E.	Sonate wurtembergienne V en mib maj W 49/5 H34 (Könemann) Sonate pour violon et clavecin obligé en do min Wq 78 (Schott VLB 50)
Bach, W.F.	Concerto a due cembali concertati en fa maj (Schott no. 10159, H. Brandts Buys)
Byrd, W.	Fantasia en la min (FWVB l, p. 188)
Castello, D.	Sonata prima, (Doblinger)
Couperin, F.	Suites complètes (p.ex. Vlll ordre), (Heugel)
Couperin, L.	Suite en ré min, (Heugel)
Corelli, A.	La Follia pour flûte à bec (ou violon) et basse continue op. 5 no. 12, (Schott OFB 121) Sonate en fa maj, op. 5 no. 4 pour flûte à bec (ou violon) et basse continue, (Hargail Music Press, New York, H 101)
D'Aanglebert, J.H.	Première Suite, (Heugel)
Frescobaldi, G.	Toccata decima (2ème livre), (Bärenreiter 2204 ou Zerboni)
Haendel, G. F.	Concerto pour orgue, op. 4 no. 1 en sol min, (Bärenreiter)
Haydn, J.	Sonate Hob XVl/46 en lab maj, (Wiener, UT 50027)
Ligeti, G.	Continuum, (Schott 6111)
Lübeck, V.	Prélude et Fugue en la min, (Peters 4478)
Marais, M.	Suite en mi min, comprenant le « Tombeau de Ste Colombe » (2ème Livre de Pièces de Violes) pour viole de gambe et basse continue (clavecin et théorbe)
Monteverdi, C.	Extraits d' « Orfeo » , Prologo (Toccata, Ritornello-La Musica) et Atto primo : In questo lieto (Pastore, Coro, Ninfa), Lasciate i monti (Coro, Pastore), Rosa del ciel (Orfeo, Euridice, Coro), Vieni, Idomeneo (Coro di Ninfe e Pastori, Pastore), Alcun non sia che disperato in preda (Ritornello, Coro di Ninfe e Pastori), Basse continue : clavecin, orgue, harpe, théorbe, Kings music (Cl. Bertlett), KM 65 ou facsimile (éd. SPES, Firenze)
Muffat, G.	Passacaille en sol min, (A. Coppenrath ou Doblinger)
Philips, P.	Passamezzo Pavana, Passamezzo Galiarda (FWVB l, p.299)
Poulenc, F.	Concert Champêtre, (Salabert)
Purcell, H.	Extrait de « Fairy Queen » : Scene of the Drunken Poet, pour soprano l et ll, basse, chœur, orchestre et bassecontinue, (Novello, The Works of Henry Purcell, vol 12, p. 18-33)
Rameau, J-Ph.	Les Niais de Sologne, (Heugel)
Scarlatti, D.	Sonates K 24 en la maj K 29 en ré maj K 115 en do min K 119 en ré maj

	K 175 en la min K 492 en ré maj
Soler, A.	Sonate no. 23 en ré b maj
Sweelinck, J.P.	Fantasia Chromatica, (VNM)
Telemann, G.P.	6e Quatuor (Nouveaux Quatuors) en mi min (12. Pariser Quartett) pour flûte, violon, viole de gambe (ou violoncelle) et basse continue, (Amadeus BP 842 ou éd. Fuzeau 5730)
Vivaldi, A.	L'Hiver extrait des « Quatre saisons », Concerto en fa min pour violon, orchestre et basse continue, op.8 no. 4 (Eulenburg 1223)

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

L'examen pour l'obtention du diplôme supérieur consiste en une **épreuve publique** devant un jury avec un programme comprenant

- 1 œuvre de J.S. Bach au choix ;
- 2 œuvres au choix, dont 1 du répertoire français ;
- 1 œuvre baroque pour instrument(s) ou/et voix ou pour 2 clavecins ;
- 1 morceau imposé au niveau national.

Disposition finale pour tous les examens :

L'élève ne peut présenter le même morceau lors de différentes épreuves d'examen, toutes branches confondues, pendant la même année d'études.

A.1.5.1.4. Keyboard

EVEIL INSTRUMENTAL

L'éveil instrumental dès l'âge de 5 ans est un moyen de familiariser l'enfant avec la musique et l'instrument. D'une durée maximale de trois ans, le cours permet d'éveiller, de développer et de cultiver chez l'enfant le goût et la joie de s'exprimer musicalement avec l'instrument.

L'éveil instrumental est une introduction à l'apprentissage musical proprement dit et prépare aux études instrumentales en division inférieure.

Le matériel d'enseignement et la démarche méthodologique sont à définir par l'enseignant.

DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Connaissance des fonctions et éléments techniques de l'instrument
2. Savoir actionner/changer les fonctions pendant l'exécution du morceau
3. Position correcte du corps
4. Souplesse du jeu
5. Maîtrise des différentes articulations
   - legato, non legato et staccato
   - phrasé des musiques latines
   - technique du swing : jouer en ternaire une partition écrite en binaire
6. Synchronisation et indépendance des mains
7. Emploi de la pédale de « sustain »
8. Acquérir une méthode de travail
9. Connaissance dans tous les tons des accords suivants :
   - Accords majeurs
   - Accords mineurs
   - Accords de septième de dominante
10. Première approche des accords de septième mineure
11. Jeu dans des styles variés : Rock/Pop, Swing, Latin, Musique de Film
12. Interprétation soignée (nuances, phrasé, etc)
13. Savoir jouer ensemble avec d'autres élèves et/ou l'enseignant
14. Se présenter en public (participation aux auditions et aux concerts)

Programme d'études:

Gammes

gammes majeures et leurs relatives mineures : do, sol, ré, fa, sib

Détails d'exécution :

Gammes :

sur 2 octaves (en croches) en mouvement parallèle (Tempo : ♩ =63 minimum)

Arpèges :

sur 2 octaves (en croches) en mouvement parallèle (Tempo : ♩ =50 minimum)

Accords plaqués :

Cadences I-IV-V-I

Études proposées pour le niveau :

Orzabal, Roland / arr.: Hans-Günter Heumann	Mad world	Schott
Traditional England/ arr.: Hans-Günter Heumann	Scarborough Fair	Schott
Joplin, Scott / arr.: Hans-Günter Heumann	The entertainer	Schott
Traditional Irland / arr.: George Petrie	Londonderry Air	Schott
Traditional / arr.: Edward Boatner	Oh When The Saints	Schott

*(Référence: „Der neue Weg zum Keyboardspiel“ Band 3 / Schott)

Gérard, Christian	Eurodance	Editions Marine

Oeuvres proposées pour le niveau :

Pop/Rock

King, Ben E.	Stand by me
McCartney, Paul	Let it be
The Animals	House of the rising sun
The Beatles	Hey Jude

Swing

Ellington, Duke	C Jam Blues
Gershwin, George	Summertime
Hancock, Herbie	Watermelon man
Howard, Bart	Fly me to the moon

Latin

Bonfa, Luiz	Samba de Orfeu
Puente, Tito	Oye como va
Robles, Daniel Alomia	El condor pasa
Velázquez, Consuelo	Bésame mucho

Musique de film

Barry, John	Diamonds are forever
Giacchino, Michael	Married Life (Theme from Up)
Silvestri, Alan	Forrest Gump Suite
Williams, John	Hedwig’s theme

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 2 morceaux au choix de l'enseignant :

    - 1 mélodie accompagnée (mélodie à la main droite, accords à la main gauche)
    - 1 accompagnement (accords à la main droite, basse à la main gauche – la mélodie étant jouée par l'enseignant, ou un autre élève)

  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève six cours avant la date de l'examen

N.B. : L'élève peut présenter l'examen sur son propre instrument s'il le souhaite.

DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Connaissance générale de son keyboard :
   - Maîtrise des fonctions de l'instrument : (exemples dépendants de l'instrument : sounds/tones, styles, break/fill, intro/ending, fade in/out, réglage des tempi, du réglage du split point, effets sonores (reverb, sustain, chorus, …)
   - Utilisation basique d'un « Sequencer »
   - Connectique : assignation de pédales, Line Out, …
   - Première approche de la création électronique de sons
2. Position correcte du corps
3. Souplesse du jeu
4. Maîtrise des différentes articulations dans les différents styles musicaux
5. Synchronisation et indépendance des mains
6. Maîtrise de la pédale de « sustain »
7. Connaissance, dans tous les tons, des accords (état fondamental + renversements) suivants : maj., min, 7, min7, maj7, #5, b5, sus2, sus4, min7b5, dim.7, add9
8. Jeu dans des styles variés : Rock/Pop, Swing, Latin, Musique de Film, Musique Classique
9. Interprétation soignée (nuances, phrasé, etc)
10. Savoir jouer dans un/des ensemble(s)
11. Se présenter en public (participation aux auditions et aux concerts)

Programme d'études:

Gammes

toutes les gammes majeures et leurs relatives mineures.

Détails d'exécution :

Gammes :
sur 2 octaves (en double croches) en mouvement parallèle (Tempo : q=72 minimum)

Arpèges :
sur 2 octaves (en double croches) en mouvement parallèle (Tempo : q=63 minimum)

Accords plaqués :
Cadences, enchainements d'accords : I-IV-V-I ; I-VI-II-V ; I-IV-VII-III-VI-II-V

Études proposées pour le niveau :

Tiersen, Yann (original)	Comptine d'un autre été	FRC Music
Corea, Chick (original)	Armando's rhumba	Musescore
Meacham, Frank White	American Patrol	Schott *
Traditional	Red River Valley	Schott *
Adele	Hello	Music Factory*
Sheeran, Ed	Photograph	Music Factory*

*(Références: „Der neue Weg zum Keyboardspiel" Band 5 / Schott ; „Easy Charts" Band 7 / Music Factory)

Oeuvres proposées pour le niveau :

Pop/Rock

Journey	Don't stop believin
Queen	We are the Champions
Toto	Africa
Withers, Bill	Lean on me

Swing

Ellington, Duke	Don't get around much anymore
Marks, Gerald	All of me
Monk, Thelonius	Blue Monk
Queen	Crazy little thing called love

Latin

Garcia, Enrique Elias	Conga
Jobim, Antonio Carlos	The Girl from Ipanema
Sting	La belle dame sans regret
Wonder, Stevie	I just called to say I love you

Musique de film

Glass, Philip	Truman sleeps
Mancini, Henri	Peter Gunn
Williams, John	Schindler's List Theme
Yiruma	River flows in you

Examen pour l'obtention du diplôme du deuxième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 2e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 2 morceaux au choix de l'enseignant :
    - 1 mélodie accompagnée (mélodie à la main droite, accords à la main gauche)
    - 1 accompagnement (accords à la main droite, basse à la main gauche – la mélodie étant jouée par l'enseignant, ou un autre élève ; **alternativement**, selon les possibilités, l'exécution de la partie clavier d'un groupe/ensemble)
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève six cours avant l'examen

N.B. : L'élève peut présenter l'examen sur son propre instrument s'il le souhaite.

Disposition finale pour tous les examens :

L'élève ne peut présenter le même morceau lors de différentes épreuves d'examen, toutes branches confondues, pendant la même année d'études.

A.1.5.1.5. Carillon

Introduction

Le carillon est un instrument composé de cloches en bronze accordées (minimum 23, généralement de 47 à 51) et pouvant être joué au moyen d'un clavier à carillon (le clavier à manche). Sous cette forme, nous connaissons l'instrument depuis environ 500 ans.

Il appartient aux carillonneurs de garder l'histoire du carillon vivante, il est nécessaire de guider correctement les élèves dans l'étude de l'instrument. De nos jours, les carillonneurs jouent en solo et jouent sur des carillons de tous types.

Objectifs

Les élèves apprennent la technique de jeu du carillon et l'appliquent à des carillons de taille, de tonalité et de caractère différents. Au programme d'études figure un répertoire varié, alliant des compositions originales pour carillon et des arrangements baroques, classiques et romantiques, ainsi que des compositions contemporaines et des arrangements de genre léger.

DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Maîtriser la technique de base du jeu de carillon.
   - jouer une mélodie sur le clavier et jouer une mélodie simple, combinée à un simple jeu de pédale.
2. Attitude corporelle ; l'élève connaît les principes de base suivants pour une posture de relaxation et peut les appliquer dans la pratique :
   - pas de tension inutile sur les muscles qui ne sont pas (ou moins) importants pour le jeu de carillon
   - utilisation dosée de la force musculaire
   - relaxation comme réponse automatique à l'effort
3. Jeu manuel ; l'élève connaît les différentes méthodes de jeu: poing à demi fermé et le bout des doigts. Développer les habiletés motrices nécessaires :
   - appuyer déjà sur une touche avant de devoir la jouer (= technique de préparation)
   - jouer une autre note avec la même main
   - jouer alternativement avec la main gauche et la main droite, avec ou sans transfert
   - jouer une note répétée avec la main en alternance
   - jouer 2 notes simultanément avec 2 mains
   - jouer simplement un accord brisé
4. Jeu de pédales ; l'élève joue les pédales avec la pointe du pied et de la cheville et développe les habiletés motrices nécessaires :
   - préparer autant que possible des notes de pédale (= technique de préparation)
   - jeu de pédale très simple et simple en combinaison avec le jeu manuel
5. Dynamique ; l'élève apprend à faire des différentes dynamiques, y compris à travers la technique de préparation
6. Articulation ; l'élève est attentif aux éléments suivants : accents dynamiques et points de repos
7. Motricité rythmique ; développer la motricité nécessaire pour un rythme régulier. L'élève peut jouer 2 notes répétitives alternativement avec les deux mains, à rythme régulier, avec ou sans

accord simultané à l'ouverture ou à la fermeture : en deux parties, avec des accents et de courtes séquences (par exemple quatre notes de 16e)

8. Signature temporelle ; rythmique, métrique, tempo : en deux parties, avec des accents et de courtes séquences (par exemple quatre notes de 16e)
9. Musicalité ; deux parties, avec des accents et de courtes séquences (par exemple quatre notes de 16e)
10. Notation ; notes de c1 à c3 (clé de sol) quelques notes de basse de la pédale (clé de sol)
11. Entraînement de l'ouïe, dans la mesure du possible : jouer différents carillons et acquérir de l'expérience avec les différentes transpositions de ces instruments. Prêter attention à la formation du son.

Programme d'études:

Exercices :

Exercices rythmiques en dehors d'un clavier (par exemple sur table)

Études proposées pour le niveau :

W. Créman	Ritmische Studie
J. Haazen	Studie in C
J. Kaiser	Studie in C Studie in B
S. Nees	Studie in G
A. Van Oik	Preludium in F

Oeuvres proposées pour le niveau :

R. Barbier	Sonatine
E. De Vos	Petite Elegie
W.A. Mozart/Arr. J. Haazen	Aria of Papageno
I. Pleyel/Arr. J. Haazen	Sonatine in G
P. Rodrigue	Prélude Prélude en Canon

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

Programme de l'épreuve publique :

- 1 morceau au choix de l'enseignant, sur le manuel (sans jeu de pédale) ;
- 1 morceau au choix de l'enseignant, avec une combinaison de jeu manuel simple et jeu de pédale simple ;
- 1 morceau imposé à déterminer par l'établissement.

DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Jouer des mélodies plus difficiles, avec ou sans simple jeu de pédale, associer le jeu manuel à un jeu de pédale de difficulté moyenne
2. Approfondissement de l'attitude corporelle
3. Jeu manuel : approfondissement de la motricité, utilisation de la double poignée, incitation à rechercher de manière indépendante l'affichage, jouer des arpèges
4. Jeu de pédales : niveau de difficulté moyenne du jeu de la pédale avec des notes de double pédale, incitation à rechercher indépendamment le jeu de pieds
5. Approfondissement de la dynamique et de l'articulation (arcs musicaux, accents agogiques)
6. Motricité rythmique : rythmique régulière, jouer 2 notes répétitives en alternance avec les deux mains en rythme uniforme, avec ou sans accord simultané d'ouverture ou de fermeture (2 fois, avec des accents, longues séquences, incitation au trémolo, avec dynamique dans la séquence)
7. Signature temporelle moins commune, rythmes plus complexes, vitesse de développement, établissement d'un lien entre le tempo et le caractère de la musique à jouer
8. Ornements: l'étude des trémolos (rythmiques: courts/avec et sans accents), différence entre un trémolo et un mordant, appliquer ces ornements dans le style d'une œuvre
9. Musicalité : appliquer intensément la dynamique et l'articulation, l'attention nécessaire pour l'arrivée musicale, initiation à différents styles de musique
10. Approfondissement de la connaissance du carillon et de cloches de différentes ambiances

Programme d'études:

Études proposées pour le niveau :

W. Créman	Étude no. 1 pour clavier Étude no. 2 pour manuel – Toccatina Étude no. 3 Réminiscence de J.S. Bach
J. Dont	Étude op. 37 no.14
S. Joris	Ode pour le carillon

Oeuvres proposées pour le niveau :

P. Froidebise	Berceuse
J. Haydn/Arr. J. Haazen	Sérénade
A. Klenes	No War Blues

F. Snyers	Suite naïve miniature op.154 Sur le Pont Solang der Alte Peter – Variations pour Carillon op.84
B. Bartók	Six danses populaires roumaine

Examen pour l'obtention du diplôme du deuxième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 2e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 1 morceau au choix de l'enseignant avec un jeu manuel difficile (avec ou sans jeu de pédale) ;
  - 1 morceau au choix de l'enseignant, dans lequel l'élève combine le jeu manuel avec un jeu de pédale de difficulté moyenne ;
  - 1 composition originale pour carillon, au choix de l'enseignant ;
  - 1 morceau imposé à déterminer par l'établissement.

DIVISION MOYENNE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Jouer des mélodies difficiles, combinées à un jeu de pédale de difficulté moyenne ; combiner un jeu manuel difficile avec un jeu de pédale difficile
2. Répertoire varié
3. Jeu manuel : détermination indépendante du doigté
4. Jeu de pédale : niveau élevé de difficulté de la pédale, jouant également avec des accords brisés (3 à 4 notes) et une alternance de pieds pour les passages rapides, détermination indépendante du jeu de pied
5. Motricité rythmique : l'élève peut jouer alternativement deux notes répétitives (ou plus) à deux mains, à rythme régulier, avec ou sans accord de début ou de fin simultané :
   - deux fois et trois fois
   - avec des accents
   - longues séquences à rythme et accents fixes (= trémolo rythmique)
   - longues séquences à rythme régulier mais au tempo libre (= trémolo libre)
   - avec dynamique dans les séquences

6. Ornements : approfondissement des trémolos (trémolos longs avec référence avant et / ou arrière, trémolos libres, notion de trilles à une main), utilisation de notes de passage, élargir la gamme d'ornements pour embellir une mélodie avec style
7. Musicalité : encourager l'interprétation personnelle, bien connaître les différents styles de musique, afficher clairement différentes lignes de mélodie les unes sur les autres.

Programme d'études:

Études proposées pour le niveau :

E. De Vos	Études en tierces op.126

Oeuvres proposées pour le niveau :

F. Renard	Trilogie campanaire, 1. Gare de Liège Guillemins Calatrava
E. De Vos	Printemps op.80
T. Zelianko	Ballades d'Echternach

Examen pour l'obtention du diplôme du troisième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 3e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 1 morceau au choix de l'enseignant dans lequel l'élève combine un jeu manuel difficile avec un jeu de pédale de difficulté modérée ;
  - 1 morceau au choix de l'enseignant avec trémolos ;
  - 2 compositions originales pour carillon au choix de l'enseignant ;
  - 1 morceau imposé par l'établissement.

Disposition finale pour tous les examens :

L'élève ne peut présenter le même morceau lors de différentes épreuves d'examen, toutes branches confondues, pendant la même année d'études.

A.1.5.1.6. Accordéon

EVEIL INSTRUMENTAL

L'éveil instrumental dès l'âge de 5 ans est un moyen de familiariser l'enfant avec la musique et l'instrument. D'une durée maximale de trois ans, le cours permet d'éveiller, de développer et de cultiver chez l'enfant le goût et la joie de s'exprimer musicalement avec l'instrument.

L'éveil instrumental est une introduction à l'apprentissage musical proprement dit et prépare aux études instrumentales en division inférieure.

Le matériel d'enseignement et la démarche méthodologique sont à définir par l'enseignant.

DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Connaissance du fonctionnement de l'instrument
2. Veiller à la souplesse et à la position correcte du corps
3. Connaissance de la logique des claviers
4. Jeu staccato, legato, non legato, tenuto
5. Synchronisation des mains
6. Indépendance des mains
7. Notions du Bellow-Shake
8. Acquérir une méthode de travail
9. Notions de temps fort et simples
10. Utilisation du soufflet pour phrasé expressif
11. Caractères contrastés simples
12. Analyse simple (phrase, refrain, question-réponse etc)
13. Aborder l'écriture contemporaine
14. Pratiquer le déchiffrage
15. S'initier à l'improvisation simple
16. Travail de littérature avec accompagnement piano ou autre instrument
17. Interprétation soignée (nuances, phrasé, etc.)
18. Encourager l'élève à jouer ensemble avec d'autres élèves ou avec son professeur
19. Se présenter en public (participation aux auditions)

Programme d'études:

Gammes

majeures et leurs relatives mineures : do, sol, ré, fa, sib

Détails d'exécution

Gammes : sur 1 et 2 octaves en mouvement parallèle

Tempo : ♩ = 63 minimum

Arpèges : Sur 1 et 2 octaves à l'état fondamental

Tempo : ♩ = 63 minimum

Études proposées pour le niveau :

Fugazza, Felice	Etude no.1 - 2ème volume	(Bèrben)
Luck, Hans	Etude no. 2	(HMV)
Zander, Hans	Etude no.1	(Hohner)
Bloch, Waldemar	Etude no. 43	(Hohner)
Scappini, Sergio	Etude no. 20	(Bèrben)
Wilson, James	Etude no. 4 - Book one	(Waterloo)
Fugazza, Felice	Etude no. 198 – 1er volume	(Bèrben)
Anzaghi, L.O.	Automne	(Ricordi)

Oeuvres proposées pour le niveau :

Boccosi, Bio	Gavottina	(Bèrben)
Holm, Lars	Kamarinskaja	(Trio-Förlaget)
Lundquist, Torbjörn	Allerlei	(Hohner)
Espitalier, Georg	Zehn Russische Motive	(Eres)
Jehn, Wolfgang	Zyklus für Akkordeon	(Eres)
Przybylski, Bronislaw	Vögel	(Klaus Werner)

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 2 morceaux au choix de l'enseignant ;
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen.

DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

11. Vélocité et indépendance des doigts
12. Approche du jeu de doubles notes et octaves
13. Technique du staccato (doigt et poignet)
14. Travail approfondi du Bellow-Shake, vibrato par la main et genoux
15. Travail autonome : préparer seul de la littérature selon les capacités
16. Perfectionnement de la méthode de travail
17. Travail de la sonorité
18. Polyphonie (textes à 2 et 3 voix)
19. Suites d'accords à 3 et 4 sons
20. Indépendance rythmique (2 : 3 ; 2 : 5 ; 3 : 4 ; etc)
21. Aborder tous les styles et toutes les époques
22. Travail de littérature avec accompagnement piano ou autre instrument
23. Analyse plus détaillée des œuvres étudiées
24. Approfondir l'étude de la notation contemporaine
25. Poursuivre le déchiffrage et l'improvisation
26. Recherche de la qualité sonore
27. Apprendre à s'écouter soi-même
28. Travail de l'expression (p. ex. phrasé, rubato, tension et détente)
29. Encourager l'élève à jouer ensemble avec d'autres élèves ou avec son professeur
30. Jeu en public (participation aux auditions)

Programme d'études:

Gammes

majeures et leurs relatives mineures : do, sol, ré, la mi, fa, sib, mib, lab

Détails d'exécution

Gammes : Gamme jouée à l'octave sur 1, 2 et 3 octaves en mouvement parallèle

Pour les claviers piano, jusque 3 octaves si possible, sinon 2 octaves,

Tempo : ♩ = 84 minimum

Arpèges : Arpège sur 1, 2 et 3 octaves à l'état fondamental

7es de dominante en majeur et diminuée en mineur à l'état fondamental sur 1, 2 et 3 octaves

Pour les claviers piano, jusque 3 octaves si possible, sinon 2 octaves

Tempo : ♩ = 84 minimum

Études proposées pour le niveau :

Wilson, James	Etude no. 6 – Book one	(Waterloo)
Espitalier, Georg	Etude no. 1	(Hohner)
Przybylski, Bronislaw	Etude no. 4	(Ralf Jung)
Löchter, Jürgen	Etude no. 10	(Hohner)
Luck, Hans	Etude no. 11	(HMV)
Werner, Erik	Etude no. 1	(Samfundet)

Oeuvres proposées pour le niveau :

Dobler, Fritz	Mosaic	(Hohner)
Valpola, Heikki	Clowns	(Hohner)
Boccosi, Bio	Scherzando Col mantice	(Bèrben)
Hovhaness, Alan	Suite pour accordéon	(Peters)
Repnikow, Albin	Kindersuite no.1	(Schmülling)
Tixier, Eric	Cinq mélodies pour une journée d'hiver	(Henry Lemoine)

Examen pour l'obtention du diplôme du deuxième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 2e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

Accordéon basses standards

- 2 morceaux au choix de l'enseignant ;
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen.

Accordéon basses chromatiques

- 1 morceau au choix de l'enseignant ;
- 1 œuvre baroque au choix de l'enseignant ;
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen.

DIVISION MOYENNE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Développement de la vélocité et de l'agilité des doigts
2. Travail du Bellow-Shake
3. L'élève doit être apte à élaborer seul de la littérature selon ses capacités, travail du ricochet par 3 et par 4, travail du vibrato…
4. Connaissance et analyse de la structure des œuvres interprétées
5. Connaissance et respect des différents styles
6. Se produire en public (auditions, concerts,…)
7. Développer le sens de l'interprétation personnelle
8. Développement de la compréhension musicale par l'écoute d'enregistrements et des visites de concerts
9. Approche de la notation contemporaine

Programme d'études:

Gammes

Toutes les gammes majeures et leurs relatives mineures

Détails d'exécution

Gammes : Gamme jouée à l'octave sur 1, 2, 3 et 4 octaves en mouvement parallèle

Pour les claviers piano, jusque 3 octaves si possible, sinon 2 octaves

Tempo : ♩ = 100 minimum

Arpèges : Arpège sur 1, 2, 3 et 4 octaves à l'état fondamental en mouvement parallèle

7es de dominante et diminuée à l'état fondamental en mouvement parallèlesur 1, 2, 3 et 4 octaves

Pour les claviers piano, jusque 3 octaves si possible, sinon 2 octaves

Tempo : ♩ = 100 minimum

Études proposées pour le niveau :

Hurt, Jaroslav	Etude no. 6 Etude no. 9	(Supraphon)
Espitalier, Georg	Etude no. 4	(Hohner)
Hundziak, Andrzej	6 études (3 études au choix)	(PWM)
Schwaen, Kurt	Etude no. 2 « Bulgarische Impression »	(Hohner)
Przybylski, Bronislaw	Capriccios (au choix)	(Astra)

Oeuvres proposées pour le niveau :

Luck, Hans	Aphorismen Variationen	(HMV)
Gart, John	Scherzo	(Bèrben)
Melocchi, Vittorio	Toccata	(Bèrben)
Fiala, Petr	Balada	(Schmülling)
Fancelli, Luciano	Tre impressioni	(Bèrben)

Examen pour l'obtention du diplôme du troisième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 3e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

Accordéon basses standards

- 2 morceaux au choix de l'enseignant ;
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen.

Accordéon basses chromatiques

- 1 morceau au choix de l'enseignant ;
- 1 œuvre baroque au choix de l'enseignant ;
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen.

DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE

Pour la division moyenne spécialisée, un accordéon de concert à basses chromatiques est obligatoire.

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Développement de la vélocité et de l'agilité des doigts
2. Travail du Bellow-Shake
3. L'élève doit être apte à élaborer seul de la littérature selon ses capacités, travail du ricochet par 3 et par 4, travail du vibrato…
4. Connaissance et analyse de la structure des œuvres interprétées
5. Connaissance et respect des différents styles

6. Se produire en public (auditions, concerts, …)
7. Développer le sens de l'interprétation personnelle
8. Développement de la compréhension musicale par l'écoute d'enregistrements et des visites de concerts
9. Approche de la notation contemporaine

Programme d'études:

Gammes

Toutes les gammes majeures et leurs relatives mineures

Détails d'exécution

Gammes : Gamme jouée à l'octave, sur 1, 2, 3 et 4 octaves en mouvement parallèle

Pour les claviers piano, jusque 3 octaves si possible

Tempo : ♩ = 120 minimum

Arpèges **:** A l'état fondamental sur 1, 2, 3 et 4 octaves en mouvement parallèle

7es de dominante et diminuée à l'état fondamental sur 1, 2, 3 et 4 octaves en mouvement parallèle

Pour les claviers piano, jusque 3 octaves si possible

Tempo : ♩ = 120 minimum

Études proposées pour le niveau :

Brehme, Hans	Paganiniana Bd1 (3 études au choix) Paganiniana Bd2 Etude no.18	(Hohner)
Ligeti, György	Musica ricercata – Etude no. 1+2+5	(Schott)
Przybylski, Bronislaw	Capriccios (au choix)	(Astra)
Espitalier, Georg	Etude no. 3	(Hohner)
Kobiliansky, Albin	Etude en ré majeur	(Musyka Bajana)

Oeuvres proposées pour le niveau :

Bach, Johann Sebastian	Préludes et fugues	
Brehme, Hans	Elégie d'automne et capriccio	(Hohner)
Nordheim, Arne	Flashing	(Wilhelm Hansen)
Fiala, Petr	Aphorisms	(Trio-Förlaget)
Jacobi, Wolfgang	Divertissement	(Hohner)
Lundquist, Torbjörn	Partita piccola	(Hohner)
Subitzki, Wladimir	Kindersuite	(Schmülling)
Scarlatti, Domenico.	Sonates	

Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er prix consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 1 sonate de D. Scarlatti ou 1 prélude et fugue de J.S. Bach au choix de l'enseignant ;
  - 1 œuvre contemporaine au choix de l'enseignant ;
  - 1 morceau au choix au choix de l'enseignant ;
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen.

DIVISION SUPÉRIEURE

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

L'examen pour l'obtention du diplôme supérieur consiste en une **épreuve publique** d'une durée de 40 à 60 minutes devant un jury avec un programme comprenant

- 1 ou plusieurs morceaux au choix, d'époques et de styles différents, dont une sonate de D. Scarlatti et une œuvre importante cyclique (sonate, suite, partita…) ;
- 1 morceau imposé au niveau national.

Disposition finale pour tous les examens :

L'élève ne peut présenter le même morceau lors de différentes épreuves d'examen, toutes branches confondues, pendant la même année d'études.

A.1.5.1.7. Harpe

EVEIL INSTRUMENTAL

L'éveil instrumental dès l'âge de 5 ans est un moyen de familiariser l'enfant avec la musique et l'instrument. D'une durée maximale de trois ans, le cours permet d'éveiller, de développer et de cultiver chez l'enfant le goût et la joie de s'exprimer musicalement avec l'instrument.

L'éveil instrumental est une introduction à l'apprentissage musical proprement dit et prépare aux études instrumentales en division inférieure.

Le matériel d'enseignement et la démarche méthodologique sont à définir par l'enseignant.

DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

20. Position correcte du corps
21. Souplesse du jeu
22. Synchronisation et indépendance des mains
23. Maîtrise des pédales
24. Connaissance du fonctionnement de l'instrument
25. Accord et entretien de l'instrument
26. Jeu de mémoire
27. Propreté du jeu
28. Interprétation musicale
29. Présentation correcte en public
30. Pratique du jeu d'ensemble

Programme d'études:

Gammes

majeures et leurs relatives mineures jusqu'à 2 altérations.

Détails d'exécution

Gammes : 3 octaves en triolets en mouvement parallèle /

Tempo : ♩ = 76 minimum

Exercice Ed. Larivière (AL 20032) N°14

Arpèges : Accord de septième de dominante plus renversements d'après Exercice N°20 de Ed.Larivière (AL 20032) en terminant sur un accord de tonique
En mineur l'exercice devra être exécuté sur l'accord de septième diminuée.

Tempo : ♪= 100 minimum

Les gammes et arpèges sont à jouer de mémoire

Études proposées pour le niveau :

Bochsa, Nicolas Ch.	Etude N° II en sol majeur (AL 20029) Etude N° IV en mib majeur (AL 2009)
Pozzoli Ettore	Etude N° 1 en do majeur (E.R. 2250) Etude N°2 en la mineur (E.R. 2250)

Grandjany Marcel	Etude N°2 (Phrasing) (de 4 Etudes) Etude N° 4 (Rythm) (de 4 Etudes)

Oeuvres proposées pour le niveau :

Galais B.	Romance (G5783B) Valse d'Automne (dans 12 Etudes mélodiques) (G6736B)
Grandjany M.	Barcarolle (AL 20039)
Hasselmans A.	Istorietta (AL 20009)
Holy A.	Dolly's Dance (extrait de « In Toyland ») (Lyra Music Company)
Lancen S.	Pour Raphaelle (Lido Mélodies)

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 2 morceaux au choix de l'enseignant ;
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer 6 cours avant la date de l'examen.

  Au moins 1 morceau du programme est à présenter de mémoire.

DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

31. Indépendance des doigts
32. Précision du jeu de pédales
33. Travail de la sonorité
34. Propreté du jeu
35. Maîtrise du doigté croisé, les sons harmoniques, les étouffés
36. Travail de la polyrythmie
37. Recherche de l'interprétation des pièces (p.ex. phrasé, nuances)
38. Analyse et préparation autonome des pièces
39. Approche du jeu contemporain
40. Jeu de mémoire
41. Pratique du jeu d'ensemble

42. Participation aux auditions et projets de l'établissement

Programme d'études:

Gammes

majeures et leurs relatives mineures jusqu'à 3 altérations.

Détails d'exécution

Gammes : 3 octaves en triolets et 4 octaves en double-croches en mouvement parallèle

Tempo : ♩ = 80

Exercices de Ed. Larivière no. 15, 16, 17 Tempo : ♩ = 80

Arpèges : Exercices de Ed.Larivière (AL 20032) N° 24, 20, 31, 22 (sur un accord de tonique!)

Tempo : ♩ = 66

En mineur, les exercices N° 20 + 31 seront à exécuter sur l'accord de septième diminuée.

Les gammes et arpèges sont à jouer de mémoire

Études

dans le style d'une sonate ou un mouvement de sonate ;
d'un degré de difficulté similaire aux études suivantes :

Pozzoli E.	Etude N°22 (E.R.2250)
Bochsa Ch.N.	Exercice XIII (L.R. 226) Exercice VIII (L.R. 226) Etude XXVIII (L.R.286) Etude XXXIIX (L.R.286)
Naderman-Schuëcker	Prélude N° 13 (G3122B)
Larivière Ed.	Etude N° 2 (L.R.320)

Oeuvres proposées pour le niveau :

Godefroid F.	Quand tu me vois souffrir (G 2336 B)
Naderman J.F.	Sonatina N° 2 (A.L.20.037)
Haendel G.F.	Passacaille (A.L.20.028)
Dussek J.L.	Sonata N° 2 (E.O.840)
Hasselmans A.	Gondoliera (G.5667.B) Confidence opus 24 (Ed Durand)

Examen pour l'obtention du diplôme du deuxième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 2e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 2 morceaux au choix de l'enseignant ;
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

  Au moins 1 morceau du programme est à présenter de mémoire.

DIVISION MOYENNE

Compétences souhaitées en fin de cycle

10. Indépendance des doigts
11. Précision du jeu de pédales
12. Travail de la sonorité
13. Propreté du jeu
14. Maîtrise des doigtés croisés, sons harmoniques et étouffés
15. Travail de la polyrythmie
16. Recherche de l'interprétation des pièces
17. Analyse et préparation autonome des pièces
18. Répertoire contemporain
19. Jeu de mémoire
20. Pratique du jeu d'ensemble
21. Participation aux auditions et projets de l'établissement

Programme d'études:

Gammes

toutes les gammes majeures et leurs relatives mineures.

Détails d'exécution

Gammes : 1 gamme majeure et sa relative mineure
Exercices de Ed. Larivière no. 15, 16, 17, 18

Tempo : ♩ = 100

Arpèges : Exercices de Ed. Larivière no 20, 22, 24, 26, 28, 30, 32, 33
(sur un accord de TONIQUE !)

Tempo : ♩ = 80

En mineur, les exercices N° 20, 26, 28, 32 + 33 seront à exécuter sur l'accord de
Les gammes et arpèges sont à jouer de mémoire

Études

dans le style d'une sonate ou un mouvement de sonate ;
d'un degré de difficulté similaire aux études suivantes :

Bochsa, Nicolas Ch.	Etude N° 11 (G3175B) Etude XXX (L.R. 207)
Damase J-M.	Etude N° 13 (HL24553-1)
Naderman-Schuëcker	Etude N° 2 (G3123B) Etude N° 6 (G3123B) Etude N°18 (G3123B)

Oeuvres proposées pour le niveau :

Ibert J.	Scherzetto (AL 18087) Ballade (AL 18086)
Hasselmans A.	Gitana opus 21 (GB3517) Elégie opus 54 (G5086B)
Verdalle G.	Danse slave (Harposphère)
Damase J-M.	Tango (HSA 11578)

Examen pour l'obtention du diplôme du troisième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 3e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 2 morceaux au choix de l'enseignant ;
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

  Au moins 1 morceau du programme est à présenter de mémoire.

DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE

Compétences souhaitées en fin de cycle

10. Indépendance des doigts
11. Précision du jeu de pédales
12. Travail de la sonorité
13. Propreté du jeu
14. Maîtrise des doigtés croisés, sons harmoniques et étouffés

15. Travail de la polyrythmie
16. Recherche de l'interprétation des pièces
17. Analyse et préparation autonome des pièces
18. Répertoire contemporain
19. Jeu de mémoire
20. Pratique du jeu d'ensemble (orchestre)
21. Participation aux auditions et projets de l'établissement

Programme d'études:

Gammes

toutes les gammes majeures et leurs relatives mineures.

Détails d'exécution

Gammes : Gamme ascendante et descendante en double-croches sur 4 octaves :
à l'octave, à la sixte et à la dixième

Tempo : ♩ = 90

Gamme chromatique en octaves parallèles ascendante et descendante sur 1 octave

Tempo : ♪ = 100

Arpèges : Exercices Ed. Larivière : Exercices no. 71, 76, 78

Tempo : ♩ = 100

En mineur, les exercices N° 71 et 76 seront à exécuter sur l'accord de septième diminuée.

Études proposées pour le niveau :

Bochsa, Nicolas Ch.	Exercice XLIII (L.R 207)
Damase J-M.	Etude N° 9 (HL 24553-1)
Dizi J-Fr.	Etude N° 1 (20525, ed H.Lemoine)
Kastner A.	Etude N° 5 (K 04686)
Naderman-Schuëcker	Etude N° 11 (G3123B) Etude N°16 (G3123B)

Oeuvres proposées pour le niveau :

Godefroid F.	La jeune et la vieille (HSA 11421) La harpe éolienne (Lyra Music Company)
Grandjany M.	Fantaisie sur un thème de Haydn (AL 23442)
Parry J.	Sonata in D Major (Anthology of English Music for the Harp Vol II)
Tounier M.	Etude de concert « Au matin » (AL 20 007)
Hasselmans A.	Au monastère opus 29 (Lyra Music Company)

Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er prix consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 2 morceaux au choix de l'enseignant ;
  - 1 pièce classique ou 1 mouvement d'une sonate au choix de l'enseignant ;
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen.

  Le programme doit obligatoirement contenir un morceau de style contemporain (morceau au choix ou imposé)

  L'élève présente son programme de mémoire (le morceau imposé ou le morceau contemporain peut le cas échéant faire exception).

DIVISION SUPÉRIEURE

Programme d'études:

Oeuvres proposées pour le niveau :

Hindemith, P.	Sonate	B.S.S. 36123
Fauré, G.	Impromptu op.86	D.& F. 6428
Spohr. L.	Fantasie c-moll op.35	Salvi Publications 100120
Caplet, A.	Divertissement à la française	D.&F. 10726
Houdy, P.	Sonate A.L. 21596	

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

L'examen pour l'obtention du diplôme supérieur consiste en une **épreuve publique** d'une durée de 30 à 40 minutes devant un jury avec un programme comprenant

- au minimum 3 œuvres d'époques différentes, pouvant inclure un mouvement de concerto et/ou une œuvre contemporaine
- 1 morceau imposé au niveau national

Le programme est à présenter de mémoire (le morceau imposé ou le morceau contemporain peut le cas échéant faire exception).

Disposition finale pour tous les examens :

L'élève ne peut présenter le même morceau lors de différentes épreuves d'examen, toutes branches confondues, pendant la même année d'études.

A.1.5.1.8. Violon

EVEIL INSTRUMENTAL

L'éveil instrumental dès l'âge de 5 ans est un moyen de familiariser l'enfant avec la musique et l'instrument. D'une durée maximale de trois ans, le cours permet d'éveiller, de développer et de cultiver chez l'enfant le goût et la joie de s'exprimer musicalement avec l'instrument.

L'éveil instrumental est une introduction à l'apprentissage musical proprement dit et prépare aux études instrumentales en division inférieure.

Le matériel d'enseignement et la démarche méthodologique sont à définir par l'enseignant.

DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Connaître les principes de fonctionnement et d'entretien de son instrument
2. Montrer un bon équilibre corps et instrument, permettant une disponibilité motrice suffisante
3. Montrer une bonne coordination et synchronisation des gestes instrumentaux
4. Evaluer la qualité et la justesse du son instrumental produit
5. Travailler les exercices techniques propres à ce niveau instrumental en sachant estimer et améliorer la qualité de la prestation (élaboration d'une méthode de travail)
6. Technique main gauche :
   - exercices pour le mouvement horizontal et vertical des doigts, afin de stabiliser les différentes positions des doigts (positions par demi-tons et tons entiers)
   - élaboration par étapes d'un système d'exercices pour gammes, intervalles et arpèges (2 8ves)
   - mécanismes fondamentaux des trois premières positions et des changements de position
   - initiation au vibrato
7. Technique main droite :
   - exercices d'archet pour le développement de la qualité du son
   - initiation au jeu des nuances
   - articulations de base : détaché, legato,
   - le jeu au talon et à la pointe
   - initiation au jeu d'accords
8. Jouer des œuvres pour instrument seul, ou accompagnées, choisies de telle façon que soient possibles :
   - une compréhension du texte musical
   - le contrôle de la prestation (départs, tempi, etc.),
9. Jouer de mémoire
10. Se produire en public
11. Jeux et exercices d'improvisation
12. Initiation au jeu d'ensemble

Programme d'études:

Gammes

gammes majeures : sol, la, sib, do, ré ;

gammes mineures : sol, la, si

Détails d'exécution :

Gammes : 2 octaves

Tempo : ♩ = 60

grand archet
détaché en croches (Sevcik, etc.)
lié par 4 en croches

Arpèges : grand archet**,** lié par 3 en triolets

Les gammes et arpèges sont à jouer de mémoire

Études proposées pour le niveau :

Coenen, Frans	Etude no.10 60 Viool Etudes (Edition-G. Alsbach & Co. Amsterdam)
Cohen, Mary	Heidi Hi! (Tempo di Ländler) Magic Carpet Ride (With an air of mystery) Superstudies, Book 2(Faber Music)
Curci, Alberto Maria	No. 23 (noire = 80) Etudes op.23 (Edition Curci, www.edizionicurci.it, info@edizionicurci.it)
Dancla, Charles	Etude no. 5 en Sol Majeur (Moderato) 36 études mélodiques, op. 84 (Combre)
Komarowski, Anatoli	Etude no.66 (Allegro molto) Peters-Violinschulwerk Etüden, Band 1 (Peters)
Wohlfahrt, Franz	Etude no. 4 en Sol Majeur (Allegretto) Etude no. 34 60 Etüden op. 45 (Edition Peters; Edition Musica Budapest)

Oeuvres proposées pour le niveau :

Küchler, Ferdinand	Concertino op. 12 Concertino op. 15	
Seitz, Friedrich	Concerto no 2 op. 22 1er ou 3e mouvement	Suzuki, volume 4 (Heinrichshoven)
Vivaldi, Antonio	Concerto la mineur op 3/6 Concerto sol majeur op 3/3	(Schott) (Edition Hug; Edition Musica Budapest)
Kabalewski, Dimitri	Clowns Albumstücke	 (Peters)
Kreisler, Fritz	Rondino version simplifiée en ut Aucassin et Nicolette	(Schott) (Foley; Schott)

Schubert, Franz	Valse Le nouveau violon classique, vol. F	(Combre)
Tschaikowski, Piotr	Blumenwalzer Universal Geigen-Album II	(Universal)

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 1 morceau au choix de l'enseignant ;
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen.

  Au moins 1 morceau du programme est à présenter de mémoire.

DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Savoir accorder et entretenir son instrument
2. Développer la qualité du son
3. Différencier le phrasé, l'articulation, les nuances
4. Développer et différencier le vibrato
5. Contrôler la justesse
6. Développer le jeu de la main gauche dans toutes les positions
7. Acquérir une aisance dans les changements de position
8. Travailler la vélocité de la main gauche en intégrant le jeu d'arpèges, de gammes majeures et mineures en trois octaves et d'exercices chromatiques
9. Travailler le jeu des doubles cordes et des accords
10. Développer la technique de l'archet en intégrant les techniques de base (détaché, legato, martelé) ainsi que les coups d'archet sautillants
11. Développer une méthode de travail
12. Proposer des choix d'interprétation, d'expression et de réalisation technique (doigtés, coups d'archet, etc.)
13. Savoir décrire la structure d'une pièce musicale travaillée

14. Monter seul une œuvre simple
15. Retenir (en les notant) les éléments essentiels d'une séquence ou d'un texte musical
16. Jouer de mémoire
17. Se produire en public
18. Apprendre à connaître la variété et les spécifications du répertoire
19. S'initier aux premiers principes d'ornementation de mélodies ; transition vers improviser, arranger, créer
20. Pratiquer le jeu d'ensemble dans le sens large (ensemble à cordes, orchestre, musique de chambre, ensemble vocal)

Programme d'études:

Gammes

gammes majeures : sol, lab, la, sib, si, do, réb, ré, mib;

gammes mineures : sol, la, sib, si, do, do#, ré

Détails d'exécution :

Gammes : 3 octaves
Tempo : noire = 72
grand martelé
lié par 4, 8
lié toute montée, lié toute descente
détaché en triolets, en double-croches
spiccato, chaque note répétée 4 x

Arpèges : lié par 3 ,
lié toute montée

Les gammes et arpèges sont à jouer de mémoire

Études proposées pour le niveau :

De Bériot, Charles Auguste	Thème et Variations en Sol Majeur, Moderato Les maîtres du violon, volume 2 (Schott)
Dont, Jacob	Etude no. 6
	24 Vorübungen op.37 (zu Kreutzer und Rode)
Fiorillo, Federico	Etude no. 9
	36 Etudes ou Caprices
Mazas, Jacques Féréol	Etude no 7 Etude no. 18 Etude no. 28 Etudes spéciales op.36, cahier 1

Oeuvres proposées pour le niveau :

Concertos

Accolay, Jean-Baptiste	Concerto en la mineur
Viotti, Jean-Baptiste	Concerto no. 23 en sol majeur (1er mvt, 1er solo) Concerto no. 12 en sib majeur (1er mvt, 1er solo)
Bach, Jean-Sébastien	Concerto en la mineur, 1er mvt
Seitz, Friedrich	Concerto en ré majeur, op.7

Sonates

Händel, Georg Friederich	Sonaten für Violine und BC op.1
Corelli, Arcangelo	Sonate op.5, 9 en la majeur

Morceaux avec piano

Dancla, Charles	Six airs variés op.89
Shostakovitch, Dimitri	Frühlingswalzer extr. de 'Albumstücke' (blanche pointée= 60)

Examen pour l'obtention du diplôme du deuxième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 2e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 1 sonate, 2 mouvements (lent et vif) au choix de l'enseignant ;
  - 1 morceau au choix de l'enseignant (p.ex. mvt vif d'un concerto);
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen.

  Durée globale du programme choisi : 15 à 20 minutes

  Au moins 1 morceau du programme est à présenter de mémoire.

DIVISION MOYENNE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. La division moyenne prolonge et approfondit les acquis de la division précédente, dans le but d'une pratique autonome.

2. Utiliser une méthode de travail pour progresser seul.
3. Approfondir en général les techniques instrumentales permettant ainsi une interprétation convaincante.
4. Travailler l'articulation et la vélocité de la main gauche dans toutes les positions (cf. : Carl Flesch- Skalensystem) ; Approfondir le jeu des doubles cordes et des harmoniques ; Développer la technique d'archet en intégrant le staccato et les coups d'archet légers (spiccato, sautillé, staccato volant, ricochet).
5. Acquérir des techniques instrumentales contemporaines.
6. Jouer de mémoire.
7. Interpréter à première vue.
8. Pratiquer le jeu d'ensemble dans le sens large (orchestre, musique de chambre).
9. Analyser le répertoire étudié.
10. Maîtriser les bases de l'interprétation selon les principaux styles.
11. S'exprimer et se produire en public.
12. Proposer et réaliser une pièce musicale (arrangée, transcrite, voire «composée ») lors d'une production musicale publique.
13. Se familiariser avec l'improvisation suivant différentes approches (libres, suivant un style…) en utilisant et en développant aussi des techniques et sonorités nouvelles.
14. Culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains.

Programme d'études:

Gammes

Toutes les gammes majeures et mineures

Détails d'exécution :

Gammes : Etendue: trois octaves
Tempo: noire = 76
Détaché:noires, croches, triolets de croches, double-croches
Lié: par 8, toute montée, toute descente
Spiccato: sans répétition de notes (sauf éventuellement fondamentale)

Arpèges : Détaché, liaisons par 3

Les gammes et arpèges sont à jouer de mémoire

Études proposées pour le niveau :

Dont, Jacob	Etude no. 2 en do maj, Allegro 24 studies, opus 37 IMC : 2378	
Fiorillo, Federico	Etude no. 28 ré maj.	noire = 108
Kreutzer, Rodolphe	Etude no. 12 la min.	noire = 108
Mazas, Jacques Féréol	Etude no 29, spiccato Etudes spéciales op. 36	noire = 108

	Polonaise op 36 en sol maj, Allegro moderato Etudes spéciales (Peters : 1819a)
Vieuxtemps, Henri	Etude op 16 no. 2 en sol maj, Moderato Selected Studies (De Haske)

Oeuvres proposées pour le niveau :

Concertos

Bach, Johann Sebastian	Concerto no. 2 mi maj. 1er mvt
De Bériot, Charles	Concerto no. 9 la min. 1er mvt
Kabalevsky, Dimitri	Concerto pour violon, 1er mvt
Viotti, Giovanni Battista	Concerto no. 22 la min. 1er mvt

Sonates

Dvorak, Antonin	Sonatine
Händel, Georg Friedrich	Sonate no. 4 ré maj.
Schubert, Franz	Sonatine no. 3 sol min.
Veracini, Francesco Maria	Sonate mi min.

Examen pour l'obtention du diplôme du troisième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 3e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 2 morceaux au choix de l'enseignant ;
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen.

  Le jeu de mémoire n'est pas obligatoire.

DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. L'objectif de la division moyenne spécialisée porte sur les mêmes contenus que la division moyenne, et en particulier la connaissance d'un large répertoire, individuel et collectif.
2. Jouer des répertoires exigeant virtuosité et résistance-endurance.

3. Utiliser une méthode de travail pour progresser seul.
4. Approfondir les techniques instrumentales permettant ainsi une interprétation convaincante.
5. Travailler l'articulation et la vélocité de la main gauche dans toutes les positions (cf. : Carl Flesch-Skalensystem) ; Approfondir le jeu des doubles cordes et des harmoniques; Développer la technique d'archet en intégrant le staccato et les coups d'archet légers (spiccato, sautillé, staccato volant, ricochet).
6. Connaître et utiliser des techniques instrumentales contemporaines.
7. Jouer de mémoire.
8. Interpréter à première vue.
9. Pratiquer le jeu d'ensemble dans le sens large (orchestre, musique de chambre).
10. Analyser le répertoire étudié.
11. Maîtriser les bases de l'interprétation selon les principaux styles .
12. S'exprimer et se produire en public.
13. Proposer et réaliser une pièce musicale (arrangée, transcrite, voire «composée ») lors d'une production musicale publique.
14. Se familiariser avec l'improvisation suivant différentes approches (libres, suivant un style…) en utilisant et en développant aussi des techniques et sonorités nouvelles.
15. Culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains.

Programme d'études:

Gammes

Toutes les gammes majeures et mineures

Gammes majeures en double-cordes: do, sol, ré, la, si b, mi b

Détails d'exécution :

Gammes :

Étendue: trois octaves; gamme en double-cordes (tierces, sixtes et octaves): deux octaves
Tempo: noire = 80
Détaché: croches, triolets de croches, double-croches et sextolets de double-croches,
Lié: par 8, lié toute montée, toute descente
Spiccato: sans répétition de notes, sauf éventuellement fondamentale
Staccato: en double-croches
Gamme en double-cordes: « Kettenbogen »

Arpèges liaisons par 3, 9
7 arpèges **:** accord parfait mineur, accord parfait majeur, accord de sixte majeure, accord de quarte et sixte majeure, accord de quarte et sixte mineure, accord de septième dominante, accord de septième diminuée

Les gammes et arpèges sont à jouer de mémoire

Études proposées pour le niveau :

Kreutzer, Rodolphe	No. 14 la majeur	noire = 100
	No. 34 ré majeur	noire = 88
	No. 37 fa mineur	noire = 92
Rode, Pierre	No. 2 la mineur	noire pointée = 76
	No. 5 ré majeur	noire = 72
	No. 24 ré mineur	noire = 104

Oeuvres proposées pour le niveau :

Concertos

Barber, Samuel	Concerto pour violon, 1er mvt.
Bruch, Max	Concerto no. 1 en sol mineur 1er mvt.
Haydn, Joseph	Concerto en do majeur, 1er mvt.
Kabalevsky,Dimitri	Concerto pour violon, 1er mvt.
Mendelssohn, Felix	Concerto en mi mineur op. 64, 1er mvt.

Sonates

Beethoven, Ludwig van	Sonate no. 4 en la mineur
Martinu, Bohuslav	Sonate no. 2
Schumann-Dietrich-Brahms	Sonate FAE
Schubert, Franz	Sonatine no. 2 en la mineur

Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er prix consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 1 sonate, 2 mouvements (lent et vif) ;
  - 1 mouvement rapide de concerto (ou une œuvre similaire) au choix de l'enseignant ;
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen.

Tout le programme est à présenter de mémoire, à l'exception de la sonate de type chambriste.

DIVISION SUPÉRIEURE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. L'objectif de la division supérieure porte sur les mêmes contenus que la division moyenne spécialisée.
2. Interpréter des œuvres difficiles du répertoire, exigeant un approfondissement des techniques instrumentales et des moyens d´expression.
3. Comprendre mieux la connexité des différents paramètres musicaux, afin de pouvoir mettre au point sa propre méthode de travail et ses propres interprétations.
4. Culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains ; différencier les moyens de stylisation (et leur application autonome), surtout en relation avec l'articulation et la souplesse du phrasé.
5. Analyser et comparer des interprétations différentes.
6. Analyser le répertoire étudié.
7. Lectures et interprétations à première vue.

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

L'examen pour l'obtention du diplôme supérieur consiste en une **épreuve publique** d'une durée de 30 à 45 minutes devant un jury avec un programme comprenant

- 1 ou plusieurs morceaux au choix, dont 1 sonate pour violon et piano (en entier ou 2 mvts., lent et vif). Sont exclues les sonates avec basse continue ;
- 1 morceau imposé au niveau national des 20e ou 21e siècles, de préférence après 1950.

Tout le programme est à présenter de mémoire, une œuvre pouvant en faire exception.

Disposition finale pour tous les examens :

L'élève ne peut présenter le même morceau lors de différentes épreuves d'examen, toutes branches confondues, pendant la même année d'études.

Catalogue général

(liste non exhaustive)

1= division inférieure - cycle 1

2= division inférieure - cycle 2

3= division moyene et moyenne spécialisée

4 = division supérieure

Ouvrages techniques

Bruce R.	Die fröhliche Violine	Schott	1
Crickboom M.	Méthode de violon	Schott/Bruxelles	1
Curci M.	24 Études en 1re position op. 23	Curci	1
Dancla Ch.	15 Etudes faciles	Combre	1
	36 Etudes mélodiques op.84	Combre	1

Doukan P.	L'ABC du jeune violoniste III	Billaudot	1
	L'Ecole du violon (Vol 1)	Billaudot	1
Hauchard M.	Enseignement élémentaire du violon	Leduc	1
Lenert J.	L'ABC du jeune violoniste	Billaudot	1
Wohlfahrt F.	40 Etudes op. 74	Peters	1
Cohen M.	Technique takes off, intermediate studies	Faber	1,2
Dont J.	Gradus ad parnassum op.38	EMB	1,2
Kayser H.E.	36 Etudes op.20	Peters	1,2
Krier Cl.	Etudes des positions	Ed. Auteur	1,2
Sandor/Jardanyi/ Szervansky	Méthode de violon	EMB	1,2
Sevcik O.	40 Variations op.3	Bosworth	1,2
Wahls H.	Das Lagenspiel auf der Violine op. 19	VEB Hofmeister	1,2
Wohlfahrt F.	60 Etudes op. 45	Peters	1,2
Dancla Ch.	School of velocity op. 74	C.Fischer	1,2,3
Daniel R.	L'art du démanché	Combre	1,2,3
Kahls H.	Das Lagenspiel auf der Violine op. 19	Hofmeister	1,2,3
Sevcik O.	Technique de l'archet op.2	Bosworth	1,2,3
	Technique du violon op.1	Bosworth	1,2,3
Bloch J.	Fingerübungen für Violine op. 16	EMB	2
Metz L.	24 Studies	Broekmanns	2
	The positions Vol I – V	Broekmanns	2
Sitt H.	50 tägliche Uebungen f. die linke Hand op. 98	Peters	2
Suzuki	Violinschool vol 4--6	Summy-Birchard	2
Conius J.	Doppelgriff-Etüden	EMB	2,3
Crickboom M.	Études	Schott/Brux	2,3
Dont J.	Etudes op. 37	Peters, IMC	2,3
Eberhardt G.	Lagenschule op. 100	Heinrichshofen	2,3
	Absolute Treffsicherheit auf der Violine	Oertel J.	2,3
Fiorillo F.	36 Etüden	Peters	2,3
Hofmann R.	Melodische Doppelgriff-Etüden op. 96	Zimmermann	2,3
Krier Cl.	Gammes et arpèges, Systèmes Galamian, Rodionov	Ed. Auteur	2,3
Martinu B.	Rhytmische Etüden	Schott	2,3
Mazas J.F.	Etudes brillantes op.36,1	Peters, IMC	2,3
	Etudes spéciales op.36,2	Peters, IMC	2,3
Polo E.	Trenti studi a doppie corde	Ricordi	2,3
Sevcik O.	Doppelgriff-Vorstudien op. 9	Bosworth	2,3
	Lagenwechsel-Vorstudien op.8	Bosworth	2,3
	Triller-Vorstudien op.7	Bosworth	2,3
Sitt H.	100 Etüden Vol 1-6	Schott	2,3
Doukan P.	L'Ecole du violon (Vol 2-5), Etudes	Billaudot	2,3,4
Flesch C.	Das Skalensystem	Ries und Erler	2,3,4

Schradieck H.	Schule der Violintechnik I	Cranz, C.Fischer	2,3,4
Bériot Ch. de	The First Thirty Concert Studies	Schirmer	3
Campagnoli B.	7 Divertimenti	Peters	3
Crickboom M.	Les maîtres du violon	Schott	3
Dancla Ch.	Etudes brillantes	Peters	3
Rode P.	Etüden	Peters	3
Vieuxtemps H.	32 Etüden op. 48	Musica Budapest	3
Capet L.	La technique supérieure de l'archet	Salabert	3,4
Dont J.	Etudes op. 35	Peters, IMC	3,4
Dounis D.	The Artist's Technique of Violin Playing	Fischer	3,4
Galamian I. / Neumann	Contemporary Violin-Technique	Galaxy	3,4
Gaviniès P.	24 Matinées	Peters	3,4
Ghestem J.	Approche de la musique contemporaine	Billaudot	3,4
Gilels L.	Tägliche Übungen für den Geiger	Sikorski	3,4
Kreutzer R.	42 Etüden	IMC, Schott	3,4
Lipizer R.	La technica superiore del violino	Ricordi	3,4
Markov A.	Violin Technique	Schirmer	3,4
Ozim I.	Pro Musica Nova	Breitkopf	3,4
Ricci R.	Left Hand Violin Technique	Schirmer	3,4
Rode P.	24 Caprices	IMC, Schott, Peters	3,4
Sauzay E.	Études harmoniques	Billaudot	3,4
Vieuxtemps H.	6 Konzert-Etüden	Peters	3,4
Wieniawski H.	Études-caprices op.18	IMC, Peters	3,4

Littérature musicale

Bartok B.	10 slowakische Volkslieder	Musica	1
	Pour les enfants	Musica	1
Espejo C.	Tyrolienne	Lemoine	1
Kreisler F.	Aucassin et Nicolette	Schott	1
Küchler F.	Concertino en ré majeur op. 12	Bosworth 3560	1
	Concertino en sol majeur op. 2	Bosworth	1
Portnoff L.	Concertino op. 14 la mineur	Bosworth	1
Purcell H.	Leichte Stücke für Violine und Klavier	UE 17585	1
Reinecke Carl	10 kleine Stücke für Violine und Klavier	Amadeus	1
Rieding O.	Concertino en ré majeur op. 36	Bosworth	1
	Concertino en si mineur op. 35	Bosworth	1
Seitz F.	Concertino op. 13	Bosworth	1
Sitt H.	Concertino en la mineur op. 93	Eulenburg	1
Suzuki Sh.	Violin School Vol . I-IV	Summy-Birchard	1
Vivaldi A.	Concerto pour violon la mineur	IMC, Amadeus	1
	Concerto pour violon ré majeur	Eschig	1
	Concerto pour violon sol majeur	Peters, Amadeus	1

Brahms J.	Wiegenlied op. 49,4	Schott	1,2
De Fesch W.	3 leichte Sonaten	Schott	1,2
Händel G.F.	Menuet de la cantate Ste Cécile/Catherine class.vl.No 160	Leduc	1,2
Joplin S. arr. Heger	Let's rag… 10 Ragtimes	Ed. Noetzel	1,2
Kabalevski D.	Albumstücke	Peters	1,2
Kreisler F.	Album (version simplifiée de pièces choisies)	Foley	1,2
	Marche miniature	Schott	1,2
Mozart W.A.	Kleines Konzert	Peters	1,2
Sugar R.	Concertino	EMB	1,2
Mozart W.A.	Die Hochzeit des Figaro: nach einer Ausgabe von 1792 für 2 Violinen	UE	1,2,3
	Die Zauberflöte: nach einer Ausgabe von 1792 für 2 Violinen	UE	1,2,3
Kreisler F.	Rondino sur un thème de Beethoven	Schott	1,2,3
Accolay J.B.	Concertino la mineur	Schott, IMC	2
Ameller A.	Prélude et danse	Billaudot	2
Bach J.S.	Concerto pour violon la mineur	Bärenreiter Urtext	2
Clérembault N.	Prélude et allegro en sol, arr. Dandelot	Eschig	2
Corelli A.	12 Sonaten op. 5 Bd II	Schott	2
	Sarabande et allegretto, arr. Kreisler	Schott	2
Dall'Abaco E.F.	6 Sonaten für Violine und BC	Schott	2
Dancla Ch.	Airs variés op. 118	Schott	2
	Airs variés op. 89	C.Fischer, Schott	2
	Solos de concertos, rév. R.Daniel	Combre	2
Drdla F.	Concertino op. 225	Bosworth	2
Dvorak A.	Two Waltzes op. 54 Nos 1,4	Masters Music Publ.	2
Espejo C.	2 pièces dans le style ancien	Lemoine	2
Gallois Montbrun R.	1er solo de concert	Leduc	2
	3e solo de concert	Leduc	2
	4e solo de concert	Leduc	2
	5e solo de concert	Leduc	2
Jansa L.	Concertino en ré majeur op. 54	Eulenburg	2
Jolivet A.	Grave et gigue	Leduc	2
Kreisler F.	Allegretto dans le style de Bocherini	Schott	2
	Andantino dans le style de Martini	Schott	2
	Chanson Louis XIII et pavane	Schott	2
	Menuett dans le style d' A. Porpora	Schott	2
	Scherzo dans le style de Dittersdorf	Schott	2
	Tempo di Menuetto	Schott	2
Kreutzer R.	Concerto No 1 sol majeur, rév. Catherine	Leduc	2
	Concerto No 7 la majeur, rév. Catherine	Leduc	2
	Concerto No 9 mi mineur, rév. Catherine	Leduc	2
Küchler F.	Concerto ré maj. op. 15 dans le style de Vivaldi	Bosworth 3502	2
Nardini P.	Concerto en mi mineur	Ricordi	2

Pepusch J.C.	6 Kammersonaten für Violine und BC	Schott	2
Rieding O.	Concertino en la mineur op. 21	Bosworth	2
	Concertino en ré majeur op. 25	Bosworth	2
	Concertino en sol majeur op. 24	Bosworth	2
Seitz F.	Concerto en ré majeur op. 15	Bosworth	2
	Concerto en sol mineur op. 12	Bosworth	2
Stamitz A.	Violinkonzert in G-Dur	Hug	2
Tchaikovsky P.	Andante cantabile, arr. Kreisler	Schott	2
Telemann G.Ph	Concerto pour violon sol majeur	Amadeus	2
	Sonaten für Violine und BC	Schott	2
	Sonatinen für Violine und BC	Schott	2
Tessarini C.	Concerto pour violon ré majeur	Kunzelmann	2
Vanhal J.	3 Sonaten op. 30	Doblinger	2
Viotti G.B.	Concerto No 12 si b majeur, arr. Catherine	Leduc	2
	Concerto No 13 la majeur, arr. Catherine	Leduc	2
	Concerto No 23 sol majeur, arr Catherine	Leduc	2
	Concerto No 24 si mineur, arr. Catherine	Leduc	2
Vivaldi A.	Concerto pour violon sol mineur	Schott	2
	Sonaten für Violine und BC	Schott	2
Brahms J.	Danse hongroise No 17 vers. simplifiée Cl. Krier	Joachim/ Cl.Krier	2,3
	Ungarische Tänze arr. Klengel	Peters	2,3
Corelli A.	12 Sonaten op. 5 Bd I	Schott	2,3
Dvorak A.	Sonatine op. 100		2,3
	Humoreske	Schott	2,3
	Slowakische Volkslieder op. 46, 1-4	Bärenreiter	2,3
Elgar E.	Salut d'amour	Schott	2,3
Fauré G.	Sicilienne	Leduc	2,3
Fiocco J.H.	Allegro	Schott	2,3
Gallois Montbrun R.	7e solo de concert	Leduc	2,3
	8e solo de concert	Leduc	2,3
Händel G.F	6 Sonaten für Violine und bezifferten Baß	Bärenreiter-Urtext	2,3
Haydn J.	Concerto pour violon en sol majeur	Peters, Henle	2,3
Kreisler F.	Grave dans le style de W.F. Bach	Schott	2,3
	Preghiera dans le style de Martini	Schott	2,3
	Sicilienne et Rigaudon dans le style de Francoeur	Schott	2,3
Kreutzer R.	Concerto No 13 ré majeur	Peters	2,3
Martinu B.	Sonatine pour violon et piano	Bärenreiter	2,3
Mozart W.A.	Jugendsonaten	Bärenreiter	2,3
Shostakovich / Fortunatov	Albumstücke/Pieces for medium & advanced level	Peters/Masters	2,3
Sibelius J.	Auf der Heide Op. 115,1	Breitkopf	2,3
Albeniz/Kreisler	Danse espagnole	Schott	3
Bach J.S.	Concerto pour violon en mi majeur	Bärenreiter/Urtext	3

Bartok B./Gertler	Sonatine	Musica Budapest	3
Boulanger Lili	Two Pieces vl et piano	MM Publ.	3
Brahms J.	Walzer A-Dur vl et piano	Schott	3
Casadesus M./ Mozart	Concerto ré maj. Adalaïde	Schott	3
de Bériot, Ch-A.	Concerto pour violon No 6 op. 70 la maj.	Schott	3
	Concerto pour violon No 7 sol majeur	Peters	3
	Concerto pour violon No 8 op. 99 ré maj.	Peters	3
	Concerto pour violon No 9 la mineur	Peters	3
	Scène de ballet op. 100	Schott	3
	The First Thirty Concert Studies	Schirmer	3
Dittersdorf K.D.	Concerto en do majeur	Noetzel	3
Dvorak A.	Romantische Stücke op. 75	Simrock	3
Falla M. de/Dushkin	Suite populaire espagnole vl et piano	Chester	3
Feldbusch E.	Rythmes	Andel	3
Glazounov A.	Mélodie arabe	Schott	3
Gluck/Kreisler F.	Melodie extr. Orfée et Euridice vl et piano	Schott	3
Godowsky L.	Serenade espagnole	Bosworth	3
Haydn J.	Concerto pour violon en do majeur	Henle	3
	Concerto pour violon en la majeur	Henle	3
Jongen J.	Serenata op. 89 bis	CeBeDem	3
Kabalevski D.	Concerto pour violon	Sikorski	3
Kreisler F.	Prélude et allegro dans le style de G. Pugnani	Schott	3
	Schön Rosmarin	Schott	3
Kreutzer R.	Concerto No 19 ré mineur	Schott/Brux	3
Martinu B.	7 Arabesques	Salabert	3
	Five Madrigal Stanzas	Schirmer	3
Mendelssohn F.	Concerto en ré min p. violon et cordes	Peters	3
Rachmaninov S.	Vocalise	IMC	3
Rode P.	Concerto No 1 en ré mineur	Leduc/Catherine	3
	Concerto No 4 en la majeur	Leduc/Catherine	3
	Concerto No 8 en mi mineur	Leduc/Catherine	3
Schubert F.	Sonatines	Henle	3
Schumann R.	Fünf Stücke im Volkston	Breitkopf	3
Telemann G.Ph.	Fantaisies pour violon seul.	BA Urtext	3
Van Rossum F.	Graffiti	Billaudot	3
Veracini C.M.	Sonate mi min. vl et BC	David Hohe Schule...	3
Viotti G.B.	Concerto No 19 sol mineur	Leduc/Catherine	3
	Concerto No 22 la mineur	Leduc/Catherine	3
	Concerto No 28 la mineur	Leduc/Catherine	3
	Concerto No 29 mi mineur	Leduc/Catherine	3
Wieniawski H.	Kuyawiak	Schott	3
	Légende op. 17	Musica Budapest	3

	Mazurkas op.12,19	Peters, Billaudot	3
	Obertass, Mazurka	Schott	3
Albeniz I.	Three Spanish Dances	MM Publications	3,4
Albeniz/Kreisler	Tango	Schott	3,4
Bach J.S.	Sonaten und Partiten Vl solo	Bärenreiter Urtext	3,4
	Sonates 1-3	Bärenreiter Urtext	3,4
	Sonates 4-6	Bärenreiter Urtext	3,4
	Concerto for violin	Schirmer	3,4
Bartok B./Szekely	Rumänische Volkstänze	UE	3,4
Beethoven L.v.	Romances op.50,op.60	Henle Urtext	3,4
	Sonates pour violon et piano	Henle, IMC	3,4
Brahms J./Joachim	Danses hongroises vl et piano	Billaudot, C.Fischer	3,4
Bruch M.	Concerto No 1 pour violon et orchestre		3,4
Chaminade C.	Trois morceaux op. 31 vl et piano	MM. Publ.	3,4
Conus J./Galamian	Concerto pour violon	IMC	3,4
Dvorak A./Kreisler	Danse slave No 3 sol majeur	Schott	3,4
	Fantaisie slave	Schott	3,4
Falla M. de/ Kochanski	El Amor Brujo	Chester	3,4
Falla M. de/ Kreisler F.	Danse espanole	Schott	3,4
Gershwin/Heifetz	3 pieces from Porgy and Bess vl et piano	Chappell	3,4
Glazounov A.	Meditation op. 32	Belaieff, Fischer	3,4
Granados/Kreisler	Danse espagnole	Schott	3,4
Joplin S/Perlman	6 Ragtimes for violin vl et piano	Fischer	3,4
Kreisler F.	Caprice viennois	Schott	3,4
	Liebesfreud	Schott	3,4
	Liebesleid	Schott	3,4
	Tambourin chinois	Schott	3,4
	Variations sur un thème de Corelli	Schott	3,4
Lalo E.	Symphonie espagnole	Durand	3,4
Lutoslavski W.	Recitativo e arioso	Chester	3,4
Martinu B.	Sonate pour violon et piano (No2)	Salabert	3,4
Mendelssohn F.	Concerto mi min. op.64		3,4
Milhaud D.	Sonate No 2 pour violon et piano	Durand	3,4
Mozart W.A.	Concerto No 1 si b maj	Bärenreiter Urtext	3,4
	Concerto No 2 ré maj.	Bärenreiter Urtext	3,4
	Concerto No 3 sol maj.	Bärenreiter Urtext	3,4
	Concerto No 4 ré maj.	Bärenreiter Urtext	3,4
	Concerto No 5 la maj.	Bärenreiter Urtext	3,4
	Sonaten für Violine und Klavier	Henle Urtext	3,4
Mozart/Kreisler F.	Rondo aus der Haffner-Serenade	Schott	3,4
Novacek O.	Perpetuum mobile	Peters	3,4
Paganini N.	Cantabile	Zimmermann	3,4

Penderecki K.	Miniatures	PWM, Boosey	3,4
	Sonate	Schott	3,4
Prokofiev S./Heifetz	Marche de “L’amour des trois oranges” op.12,1	Fischer	3,4
Respighi O.	Concerto gregoriano	Ricordi	3,4
Ries F.	Perpetuum mobile	Erler	3,4
Rimsky-Korsakov N /Heifetz	Vol du bourdon	Fischer	3,4
Saint-Saëns C.	Concerto No 3 en si mineur	Durand	3,4
Sarasate P. de	Romance andalouse op.22,1	Schott	3,4
Suk J.	Vier Stücke	Simrock	3,4
Tartini G.	Sonaten für Violine und BC	UE	3,4
Tchaikovski P.	Three pieces op. 42	IMC/Galamian	3,4
Turina J.	Sonate No 2 (S.espagnola)	Salabert	3,4
Vitali T.	Chaconne		3,4
Wieniawski H.	Concerto No 2 pour violon et orchestre	IMC	3,4
Wieniawski H./ Kreisler	Caprice	Schott	3,4

Recueils

A First Book of Classical and Romantic Pieces	Oxford UP	1
A Second Book of Classical and Romantic Pieces	Oxford UP	1
Le violon classique Vol A-C	Billaudot	1
Le nouveau violon classique (Classens) Vol. A-F	Combre	1
Violinmusik für Anfänger	EMB	1
Le violon contemporain vol I -II	Billaudot	1,2
Musik für Violine	EMB	1,2
Universal Geigen Album I-III	Universal	1,2
Baroque Violin Pieces	ABRSM publ.	2
Celebri pezzi classici, transciptions faciles de 12 pièces célèbres	Ricordi	2
Le violon classique vol 4	Billaudot	2
Leichte Sonaten altfranzösischer Meister	Schott	2

En complément des œuvres indiquées dans le catalogue ci-dessus, l'élève peut consulter les ouvrages de référence et catalogues suivants:

* 10 ANS AVEC LE VIOLON, catalogue raisonné proposé par Pierre Doukan, Nicolas Fromageot, Jean Lenert et publié par l'Institut de pédagogie musicale et chorégraphique la Villette – Paris 1992; ISBN 2-906460-27-3

* LEHRPLAN VIOLINE, proposé par le Verband deutscher Musikschulen, publié par Bosse Verlag Regensburg - 1992; ISBN 3 7649 3511 1

* VADEMECUM VOOR VIOOL EN ALTVIOOL proposé par Louis Metz et publié par Broekmans &Van Poppel - Amsterdam 1978

A.1.5.1.9. Violon-alto

EVEIL INSTRUMENTAL

L'éveil instrumental dès l'âge de 5 ans est un moyen de familiariser l'enfant avec la musique et l'instrument. D'une durée maximale de trois ans, le cours permet d'éveiller, de développer et de cultiver chez l'enfant le goût et la joie de s'exprimer musicalement avec l'instrument.

L'éveil instrumental est une introduction à l'apprentissage musical proprement dit et prépare aux études instrumentales en division inférieure.

Le matériel d'enseignement et la démarche méthodologique sont à définir par l'enseignant

DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Connaître les principes de fonctionnement et d'entretien de son instrument
2. Montrer un bon équilibre corps et instrument, permettant une disponibilité motrice suffisante
3. Montrer une bonne coordination et synchronisation des gestes instrumentaux
4. Evaluer la qualité et la justesse du son instrumental produit
5. Travailler les exercices techniques propres à ce niveau instrumental en sachant estimer et améliorer la qualité de la prestation (élaboration d'une méthode de travail)
6. Technique main gauche :
   - exercices pour le mouvement horizontal et vertical des doigts, afin de stabiliser les différentes positions des doigts (positions par demi-tons et tons entiers)
   - élaboration par étapes d'un système d'exercices pour gammes, intervalles et arpèges (2 octaves)
   - mécanismes fondamentaux des trois premières positions et des changements de position
   - initiation au vibrato
7. Technique main droite :
   - exercices d'archet pour le développement de la qualité du son
   - initiation au jeu des nuances
   - articulations de base : détaché, legato,
   - le jeu au talon et à la pointe
   - initiation au jeu d'accords
8. Jouer des œuvres pour instrument seul, ou accompagnées, choisies de telle façon que soient possibles : une compréhension du texte musical
   le contrôle de la prestation (départs, tempi, etc),
9. Jouer de mémoire
10. Se produire en public
11. Jeux et exercices d'improvisation
12. Initiation au jeu d'ensemble

Programme d'études:

Gammes

gammes majeures : do, ré, mib, fa, sol;

gammes mineures : do, ré, mi

Détails d'exécution :

Gammes : 2 octaves

Tempo ♩ = 60

grand archet
détaché en croches (Sevcik, etc.)
lié par 4 en croches

Arpèges : grand archet**,** lié par 3 en triolets

Les gammes et arpèges sont à jouer de mémoire

Études proposées pour le niveau :

Kayser, Heinrich Ernst	Etude no. 3 (noire = 80); Etude no. 13 (noire = 72) 36 Etudes op. 20	Hofmeister; Edition IMC
Wohlfahrt, Franz	Etude no. 33 (noire = 104); Etude no. 34 (noire = 72); Etude no. 36 ; Etude no. 42 60 Etüden op. 45	Peters; Edition IMC
Cohen, Mary	Heidi-Di! (Tempo di Ländler) Magic carpet ride (with an air of mystery) Superstudies for viola, Book 2	Faber Music

Oeuvres proposées pour le niveau :

Küchler, Ferdinand	Concertino op. 15	
Telemann, Georg Ph.	Concerto en sol majeur	(Bärenreiter, IMC)
Vivaldi, Antonio	Concerto sol mineur RV 417	(Musica Budapest)
Benedetto, Marcello	Sonate en do majeur 2 Sonatas	(IMC)
Divers auteurs	Pièces classiques pour alto, vol. 3, édition Frédéric Lainé	(Billaudot)
Händel, Georg Fr.	Sonate en do majeur	(Schott)
Suzuki, Shinicki	Suzuki, vol 4	(Summy-Birchard)

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Épreuve technique à huis clos :

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 1 morceau au choix de l'enseignant ;
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen.

  Au moins 1 morceau du programme est à présenter de mémoire.

DIVISION INFÉRIEURE - 2e cycle

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Savoir accorder et entretenir son instrument
2. Développer la qualité du son
3. Différencier le phrasé, l'articulation, les nuances
4. Développer et différencier le vibrato
5. Contrôler la justesse
6. Développer le jeu de la main gauche dans toutes les positions
7. Acquérir une aisance dans les changements de position
8. Travailler la vélocité de la main gauche en intégrant le jeu d'arpèges, de gammes majeures et mineures en trois octaves et d'exercices chromatiques
9. Travailler le jeu des doubles cordes et des accords
10. Développer la technique de l'archet en intégrant les techniques de base (détaché, legato, martelé) ainsi que les coups d'archet sautillants
11. Développer une méthode de travail
12. Proposer des choix d'interprétation, d'expression et de réalisation technique (doigtés, coups d'archet, etc.)
13. Savoir décrire la structure d'une pièce musicale travaillée
14. Monter seul une œuvre simple
15. Retenir (en les notant) les éléments essentiels d'une séquence ou d'un texte musical
16. Jouer de mémoire
17. Se produire en public
18. Apprendre à connaître la variété et les spécifications du répertoire
19. S'initier aux premiers principes d'ornementation de mélodies ; transition vers improviser, arranger, créer

20. Pratiquer le jeu d'ensemble dans le sens large (ensemble à cordes, orchestre, musique de chambre, ensemble vocal)

Programme d'études:

Gammes

gammes majeures : do, réb, ré, mib, mi, fa, sol, lab, la ;

gammes mineures : do, ré, mi, fa, fa#, sol

Détails d'exécution :

Gammes : 3 octaves
tempo noire = 72
grand martelé
lié par 4, 8
lié toute montée, lié toute descente
détaché en triolets, en double-croches
spiccato, chaque note répétée 4 x

Arpèges : lié par 3 , lié toute montée

Les gammes et arpèges sont à jouer de mémoire

Études proposées pour le niveau :

Mazas, Jacques Féréol	No. 28 (noire pointée = 63) No. 18 (croche = 72) No. 8 (noire = 72) Etudes spéciales op.36, cahier 1
Palaschko, Johannes	No. 4 (noire pointée = 120) No. 8 (noire = 96) Etudes op.55
Dont, Jacob	No. 2 (noire = 88) 24 Vorübungen op.37

Oeuvres proposées pour le niveau :

CONCERTOS

Bach, Johann-Christian	Concerto en do mineur	
Zelter, Karl Friedrich	Concerto en mib majeur	
Druschetzky, Georg	Concerto en ré majeur	
Schubert, Franz	Concerto en do majeur	

SONATES

Boccherini, Luigi	Sonate en do mineur	
Koczwara, Franz	Sonate en do majeur op.2, no.2	
Marcello, Benedetto	Sonate en mi mineur	
Vivaldi, Antonio	Sonates	

MORCEAUX AVEC PIANO

Glasunow, Alexander	Elégie op.44	(Belaieff Musikverlag)

Kalliwoda, Johann	Six nocturnes op.186	(C.F.Peters)
Marais, Marin	5 Old French dances	(J.& W. Chester)

Examen pour l'obtention du diplôme du deuxième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 2e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 1 sonate, 2 mouvements (lent et vif) au choix de l'enseignant ;
  - 1 morceau au choix de l'enseignant (p.ex. mvt. vif d'un concerto) ;
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen.

  Durée globale du programme choisi : 15 à 20 minutes

  Au moins 1 morceau du programme est à présenter de mémoire.

DIVISION MOYENNE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. La division moyenne prolonge et approfondit les acquis de la division précédente, dans le but d'une pratique autonome.
2. Utiliser une méthode de travail pour progresser seul.
3. Approfondir en général les techniques instrumentales permettant ainsi une interprétation convaincante.
4. Travailler l'articulation et la vélocité de la main gauche dans toutes les positions (cf. : Carl Flesch – Skalensysthem) ; Approfondir le jeu des doubles cordes et des harmoniques ; Développer la technique d'archet en intégrant le staccato et les coups d'archet légers (spiccato, sautillé, staccato volant, ricochet).
5. Acquérir des techniques instrumentales contemporaines.
6. Jouer de mémoire.
7. Interpréter à première vue.
8. Pratiquer le jeu d'ensemble dans le sens large (orchestre, musique de chambre).
9. Analyser le répertoire étudié.
10. Maîtriser les bases de l'interprétation selon les principaux styles.
11. S'exprimer et se produire en public.

12. Proposer et réaliser une pièce musicale (arrangée, transcrite, voire « composée ») lors d'une production musicale publique.
13. Se familiariser avec l'improvisation suivant différentes approches (libres, suivant un style…) en utilisant et en développant aussi des techniques et sonorités nouvelles.
14. Culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains.

Programme d'études:

Gammes

Toutes les gammes majeures et mineures

Détails d'exécution :

Gammes	Etendue:	trois octaves
	Tempo:	noire = 76
	Détaché:	noires, croches, triolets de croches, double-croches
	Lié:	par 8, toute montée, toute descente
	Spiccato:	sans répétition de notes (sauf éventuellement fondamentale)
Arpèges	Détaché, liaisons par 3	

Les gammes et arpèges sont à jouer de mémoire

Études proposées pour le niveau :

Campagnoli, Bartolomeo	2e Caprice op.22 (noire = 104)
Kreutzer, Rodolphe	Etude no.8 (noire pointée = 66)
Mazas, Jacques Féréol	Etude no.25 op.36 (noire = 116**)** Etude no.26 op.36 (noire = 108)
Palaschko, Johannes	Etude no.10 op.55 (noire = 80) Etude no.1 op.36 **(**noire = 138)

Oeuvres proposées pour le niveau :

CONCERTOS

Bach, Johann Christian	Concerto en do mineur 1er mvt.
Händel, Georg Friedrich	Concerto en si mineur 1er mvt.
Schmitt, Joseph	Concerto en do majeur 1er mvt.
Schubert, Joseph	Concerto en do majeur 1er mvt.

SONATES

Glinka, Mikhael	Sonate en ré mineur

Sonates de Händel, Vivaldi, Telemann, Boccherini

Examen pour l'obtention du diplôme du troisième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 3e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 2 morceaux au choix de l'enseignant ;
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen.

  Le jeu de mémoire n'est pas obligatoire.

DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. L'objectif de la division moyenne spécialisée porte sur les mêmes contenus que la division moyenne, et en particulier la connaissance d'un large répertoire, individuel et collectif.
2. Jouer, des répertoires exigeant virtuosité et résistance-endurance.
3. Utiliser une méthode de travail pour progresser seul.
4. Approfondir en général les techniques instrumentales permettant ainsi une interprétation convaincante.
5. Travailler l'articulation et la vélocité de la main gauche dans toutes les positions (cf. : Carl Flesch - Skalensystem); Approfondir le jeu des doubles cordes et des harmoniques; Développer la technique d'archet en intégrant le staccato et les coups d'archet légers (spiccato, sautillé, staccato volant, ricochet).
6. Connaître et utiliser des techniques instrumentales contemporaines.
7. Jouer de mémoire.
8. Interpréter à première vue.
9. Pratiquer le jeu d'ensemble dans le sens large (orchestre, musique de chambre).
10. Analyser le répertoire étudié.
11. Maîtriser les bases de l'interprétation selon les principaux styles .
12. S'exprimer et se produire en public.
13. Proposer et réaliser une pièce musicale (arrangée, transcrite, voire «composée ») lors d'une production musicale publique.
14. Se familiariser avec l'improvisation suivant différentes approches (libres, suivant un style…) en utilisant et en développant aussi des techniques et sonorités nouvelles.
15. Culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains.

Programme d'études:

Gammes

Toutes les gammes majeures et mineures

Détails d'exécution :

Gammes :

Étendue: trois octaves; gamme en double-cordes (tierces, sixtes et octaves): deux octaves
Tempo: noire = 80
Détaché: croches, triolets de croches, double-croches et sextolets de double-croches,
Lié: par 8, lié toute montée, toute descente
Spiccato: sans répétition de notes, sauf éventuellement fondamentale
Staccato: en double-croches
Gamme en double-cordes: « Kettenbogen »

Arpèges liaisons par 3, 9
7 arpèges **:** accord parfait mineur, accord parfait majeur, accord de sixte majeure, accord de quarte et sixte majeure, accord de quarte et sixte mineure, accord de septième dominante, accord de septième diminuée

Les gammes et arpèges sont à jouer de mémoire

Études proposées pour le niveau :

Campagnoli, Bartolomeo	Caprice no.10 op.22 (noire = 66) Caprice no.17 op.22 (noire = 88)
Kreutzer, **Rodolphe**	Etude no.14 (noire = 88 – 92) Etude no.35 (noire = 120)
Rode, Pierre	Etude-Caprice no.2 (noire pointée = 80) Etude-Caprice no.10 (noire pointée = 96-104)

Oeuvres proposées pour le niveau :

CONCERTOS

Hoffmeister, Franz Anton	Concerto en ré majeur (Ed. Eschig)
Hummel, Johann Nepomuk	Fantaisie
Stamitz, Carl	Concerto no.4 en ré majeur (Ed. Breitkopf & Härtel)
Weber, Carl Maria von	Andante et Rondo alla ungarese

SONATES

Bloch, Ernest	Suite hébraïque
Bruch, Max	Romance
Clarke, Rebecca	Sonate
Leclair, Jean-Marie	Sonate "Le Tombeau"
Milhaud, Darius	4 visages pour alto et piano
Rubinstein, Anton	Sonate en fa mineur op.49
Veracini, Francesco Maria	Sonate en mi mineur

Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er prix consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 1 sonate, 2 mouvements (lent et vif) ;
  - 1 mouvement rapide de concerto (ou une œuvre similaire) au choix de l'enseignant ;
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen.

Tout le programme est à présenter de mémoire, à l'exception de la sonate de type chambriste.

DIVISION SUPÉRIEURE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. L'objectif de la division supérieure porte sur les mêmes contenus que la division moyenne spécialisée.
2. Interpréter des œuvres difficiles du répertoire, exigeant un approfondissement des techniques instrumentales et des moyens d´expression.
3. Comprendre mieux la connexité des différents paramètres musicaux, afin de pouvoir mettre au point sa propre méthode de travail et ses propres interprétations.
4. Culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains ; différencier les moyens de stylisation (et leur application autonome), surtout en relation avec l'articulation et la souplesse du phrasé.
5. Analyser et comparer des interprétations différentes.
6. Analyser le répertoire étudié.
7. Lectures et interprétations à première vue.

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

L'examen pour l'obtention du diplôme supérieur consiste en une **épreuve publique** d'une durée de 30 à 45 minutes devant un jury avec un programme comprenant

- 1 ou plusieurs morceaux au choix dont 1 sonate pour alto et piano (en entier ou 2 mouvements, lent et vif). Sont exclues les sonates avec basse continue ;
- 1 morceau imposé au niveau national des 20e ou 21e siècles, de préférence après 1950.

Tout le programme est à présenter de mémoire, une œuvre pouvant en faire exception.

Disposition finale pour tous les examens :

L'élève ne peut présenter le même morceau lors de différentes épreuves d'examen, toutes branches confondues, pendant la même année d'études.

Catalogue général

(liste non exhaustive)

1= division inférieure - cycle 1

2= division inférieure - cycle 2

3= division moyene et moyenne spécialisée

Ouvrages techniques

Classens H.	L'alto classique vol.A	Combre	1
Dezaire N.	Selected studies for beginners	De Haske	1
Eicker G.	Start zu zweit : leichte Spielliteratur für Viola u. Klavier	Zimmermann	1
Forbes W.	A first year classical album for viola players	Oxford	1
May H.	Leichte Originalsätze für Viola und Klavier	Schott	1
	Pièces classiques vol.1 pour alto et piano	Billaudot	1
	Play it again – easy pieces for viola/piano	Faber	1
Meyer	Alte Meister der Viola	Peters	1
Volmer B.	Bratschenschule Band 1	Schott	1
	Bratschenschule Band 2	Schott	1
Wilkinson M.	Viva Viola. 20 entertaining easy pièces	Faber	1
	Was ich gerne spiele Band 1 Viola u. Klavier	Universal	1
Wohlfahrt F.	60 Etüden op. 45	Peters	1
Hart K.	First repertoire vol.2 for viola and piano	Faber	1,2
Meyer	Alte Meister für junger Spieler ED 1338	Schott	1,2
Volmer B.	Etüden für Viola	Schott	2
Campagnoli, Bartolomeo	41 Caprices pour alto op.22	Ed. Durand	3
Dont, Jacob	Etudes – Caprices pour violon op.35 (transcription pour alto de Max Rostal)	Schott	3
Flesch, Carl	Das Skalensystem		3
Fuchs, Lillian	16 Fantasy Etudes for viola	IMC	3
Hermann, Friedrich	Etudes de concert pour alto op.18	Ed.Breitkopf & Härtel	3
Palaschko, Johannes	10 Künstler-Etüden für Viola op.44	Zimmermann	3

Reger, Max	Trois suites pour alto seul op.131d	Peters	3
Reutter, Hermann	Cinco Caprichos sobre Cervantes per viola solo	Schott	3
Rode, Pierre	24 Caprices (transcription pour alto de Louis Pagels)	IMC	3
Rolla, Alessandro	Tre Pezzi per Viola solo	Suvini Zerboni	3
Wieniawski, Henryk	Huit Etudes-Caprices pour violon	Hofmeister	3

Littérature musicale

Elgar E.	6 Very easy pieces in the 1st pos.	Bosworth	1
Kuechler F.	Conertino G-Dur op.15	Bosworth	1
Nelson Sh.	Right from the start-20 tunes for young string players	Boosey & Hawkes	1
Rieding O.	Concertino in D op.36	Bosworth	1
Suzuki Sh.	Suzuki viola school vol.1-4	Summy-Birchard	1
Telemann G.Ph.	Concerto G-major	IMC	1
Marcello B./Veiland	Sonata C-major	IMC	1,2
Telemann G.Ph.	Sonate in D for viola and basso continuo	Broekmans	1,2
Beethoven/Primrose	Notturno op.42	Schott	2
Ferguson H.	5 Irish folk tunes	Associated Board	2
Haendel G.F.	Sonata g-minor	IMC	2
Hummel J.N.	Sonate Es-Dur op.5,3	Doblinger	2
Liszt F./ Schmidtner	Romance oubliée	Sikorski	2
Marais M./Addis	5 Old french dances		
Marcello B.	Sonata in e-minor	Galaxy MC	2
Marcello B./Katims	Sonata no.1 in F-major	IMC	2
	Sonata no.4 in g-minor	IMC	2
Marcello B./Piatti	Sonata sol minore op.11,4	Ricordi	2
Pepusch J. Chr./Dinn	Sonata in d-minor	Schott	2
Pleyel I.	Konzert D-Dur op.31	Hans Lothar Grahl MV	2
Schubert F.	Konzert C-Dur	Schott	2
Vanhal J.B.	Concerto in C-major	IMC	2
Vivaldi A./Primrose	6 Sonatas	Schott	2
Zelter K.F.	Konzert Es-Dur	Kunzelmann	2

Bach J.S./Leyden	3 Sonaten für Viola und Klavier	Peters	2,3
Bloch E.	Meditation and processional for vla/piano	Schirmer	2,3
	Suite hébraïque	Schirmer	2,3
Bruch M.	Kol Nidre op.47	Fischer	2,3
Druschetzky G.	Conerto D-Dur für Viola und Klavier	A.J.Benjamin GMBH	2,3
Glasunow A.	Elégie op.44	Belaieff	2,3
Glinka M.	Sonata d-minor	Musica Rara	2,3
Haendel G.F.	Concerto	Oxford	2,3
Kalliwoda J.	6 Nocturnes op.186	Peters	2,3
Rolla A.	Concerto in fa maggiore	De Santis ed.	2,3
Bach, Johann Sebastian	Sonates pour violon seul, transcrit pour alto	Ricordi	3
Bloch, Ernest	Suite pour alto et piano ou orchestre	Schirmer	3
Boccherini L.	Sonate c-moll	Schott	3
Brahms J.	Allegro (Scherzo) c-moll aus der FAE- Sonate	Doblinger	3
	Sonate f-moll op.120,1	Breitkopf	3
Brahms J./Katims	Sonata E-Flat major	IMC	3
Bridge F.	2 Pieces	Stainer & Bell	3
	There is a willow grows alant a brook	Thames publ.	3
Britten B.	Lachrymae op.48	Boosey & Hawkes	3
Bruch M.	Romanze F-Dur op.85	Henle	3
	Romanze für Viola und Orchester op.85	Schott	3
Clarke R.	Passacaglia on an old english tune	Schirmer	3
	Sonata	Chester	3
Corelli / David	Sonata 'La Folia'	IMC	3
David G.	Konzert für Viola und Klavier	Musica Budapest	3
Enesco, G.	Concertstück pour alto et piano	Enoch	3
Fauré G.	Pièce pour alto et piano	Leduc	3
Franck C.	Sonata A-maj	IMC	3
Hahn, Reynaldo	Soliloque et Forlane pour alto et piano	Eschig	3
Hindemith P.	Sonate F-Dur op.11,4	Schott	3
	Sonate op.25,4	Schott	3
	Trauermusik	Schott	3
	Der Schwanendreher	Schott	3
	Sonate für Bratsche allein op.25 no.1	Schott	3
	Sonate op.11 no.4 für Bratsche und Klavier	Schott	3
Hoffmeister F.	Concerto D-maj	IMC / Peters	3

Hummel J.N.	Fantaisie pour alto et piano	Transatlantiques	3
	Sonate en mib majeur pour alto et piano	Schott	3
Leclair J.M.	Sonate 'Le tombeau'	IMC	3
Martinu B.	Rhapsody- Concerto	Bärenreiter	3
Mendelssohn F./Paeuler	Sonate in c-moll	Amadeus Vertr.	3
Milhaud D.	4 Visages no.1 'la californienne'	Hengel & Cie	3
Ravel M.	Pièce en forme de Habanera	Leduc	3
Rubinstein A./Paeuler	Sonate f-moll op.49	Amadeus Vertr.	3
Schostakowitch D.	Sonate op.147	Sikorski	3
Schubert F.	Sonate Arpeggione D 821	Henle	3
Schumann R.	Märchenbilder op.113	Breitkopf	3
Schumann R./Davis	Adagio und Allegro op.70	IMC	3
Stamitz J.A.	Konzert B-dur	Schott	3
Stamitz, C.	Concerto no.4 en ré majeur	Breitkopf & Härtel	3
Strawinsky, I.	Elégie pour alto seul	Schott	3
Takemitus T.	A bird came down the walk	Schott/Japan Cie	3
Vaughan Williams, R.	Romance pour alto et piano		3
Vieuxtemps H.	Capriccio op. posthum für viola solo	Schott	3
	Elégie op.30	Amadeus Vertr.	3
	Sonate B-Dur op.36	Kunzelmann	3
Vitali T.	Chaconne für Viola und Klavier	Breitkopf	3
Wagner R.	Orchesterstudien für Viola	Zimmermann	3
Wagner R./Vieland	Orchestral excerpts for viola	IMC	3
Walton W.	Viola- concerto	Oxford	3
Weber C.M.v./Primrose	Andante and Rondo ongarese op.35	IMC	3

A.1.5.1.10. Violoncelle

EVEIL INSTRUMENTAL

L'éveil instrumental dès l'âge de 5 ans est un moyen de familiariser l'enfant avec la musique et l'instrument. D'une durée maximale de trois ans, le cours permet d'éveiller, de développer et de cultiver chez l'enfant le goût et la joie de s'exprimer musicalement avec l'instrument.

L'éveil instrumental est une introduction à l'apprentissage musical proprement dit et prépare aux études instrumentales en division inférieure.

Le matériel d'enseignement et la démarche méthodologique sont à définir par l'enseignant.

DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Connaître les principes de fonctionnement et d'entretien de son instrument
2. Montrer un bon équilibre corps et instrument, permettant une disponibilité motrice suffisante
3. Montrer une bonne coordination et synchronisation des gestes instrumentaux
4. Évaluer la qualité et la justesse du son instrumental produit
5. Travailler les exercices techniques propres à ce niveau instrumental en sachant estimer et améliorer la qualité de la prestation (c'est déjà l'élaboration d'une méthode de travail)
6. Technique main gauche :
   - exercices pour le mouvement horizontal et vertical des doigts, afin de stabiliser les différentes positions des doigts
   - élaboration par étapes d'un système d'exercices pour gammes, intervalles et arpèges (2 octaves)
   - mécanismes fondamentaux des quatre premières positions et des changements de position
   - initiation au vibrato
7. Technique main droite :
   - exercices d'archet pour le développement de la qualité du son
   - initiation au jeu des nuances
   - articulations de base : détaché, legato,
   - le jeu au talon et à la pointe
   - initiation au jeu d'accords
8. Jouer des œuvres pour instrument seul, ou accompagnées, choisies de telle façon que soient possibles :
   - une compréhension du texte musical
   - le contrôle de la prestation (départs, tempi, etc.),
9. Jouer de mémoire
10. Se produire en public
11. Jeux et exercices d'improvisation
12. Initiation au jeu d'ensemble

Programme d'études:

Gammes

gammes majeures : do, sol, ré, fa, mib;

gammes mineures : do, ré, mi

Détails d'exécution :

Gammes : 2 octaves

Tempo : ♩ = 60

grand archet
détaché en croches (Sevcik, etc.)
lié par 4 en croches

Arpèges : grand archet**,** lié par 3 en triolets

Les gammes et arpèges sont à jouer de mémoire

Études proposées pour le niveau :

Dotzauer, Justus Johann Friedrich,	No.177 Andante con moto (noire = +/- 90) Violoncello-Schule, Band II ; (Peters)
Dotzauer, Justus Johann Friedrich	No. 17 en mi mineur, Andante sostenuto 113 Etüden für Violoncello, (Peters 5956)
Kummer, Friedrich August	No. 6 en Sol majeur, Cantilena – Andante Piatti, Alfredo C. : Method for Cello, Book 2 (Stainer & Bell 7774B)
Mantel / Bach	No. 1 Chor aus der Bauernkantate Cello mit Spass und Hugo, Band 3 (Schott ED8404)
Mantel /Mozart	No. 25 Kontratanz Cello mit Spass und Hugo, Band 3 (Schott ED8404)
Lee, Sebastian	No. 1, Andante (noire = +/- 100) Melodische und progressive Etüden op.3; (Schott)
Popper, David	No. 6 en Sol majeur, Andante grazioso; 15 Easy melodic Harmonic etudes op 76 I (Friedrich Hofmeister FH6056)
Squire, William Henry	No. 2 en la mineur;12 Easy exercices op 18 (Stainer & Bell H308)
Werner, Joseph	Allegro en do majeur (noire = +/- 80) Praktische Violoncelloschule Bd.I, page 63 (Sikorski)

Oeuvres proposées pour le niveau :

Hindemith, Paul	Drei leichte Stücke	Schott
Romberg-Ruyssen R.	1er Concerto	Delrieu
Matz, Rudolph	Sonatina en sol mineur Suite en sol mineur	Dominis Music

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 1 morceau au choix de l'enseignant ;
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen.

  Au moins 1 morceau du programme est à présenter de mémoire.

DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Savoir accorder et entretenir son instrument
2. Développer la qualité du son
3. Différencier le phrasé, l'articulation, les nuances
4. Développer et différencier le vibrato
5. Contrôler la justesse
6. Développer le jeu de la main gauche dans toutes les positions et débuter l'emploi du pouce
7. Acquérir une aisance dans les changements de position et développer la transition entre les positions du manche et les positions du pouce
8. Travailler la vélocité de la main gauche en intégrant le jeu d'arpèges, de gammes majeures et mineures en trois octaves et d'exercices chromatiques
9. Travailler le jeu des doubles cordes
10. Développer la technique de l'archet en intégrant les techniques de base (détaché, legato, martelé)
11. Développer la lecture musicale
12. Développer une méthode de travail
13. Proposer des choix d'interprétation, d'expression et de réalisation technique (doigtés, coups d'archet, etc.)
14. Savoir décrire la structure d'une pièce musicale travaillée
15. Monter seul une œuvre simple
16. Jouer de mémoire
17. Se produire en public
18. Apprendre à connaître la variété et les spécifications du répertoire

19. S'initier aux premiers principes d'ornementation de mélodies ; transition vers improviser, arranger, créer
20. Pratiquer le jeu d'ensemble dans le sens large (ensemble à cordes, orchestre, musique de chambre, ensemble vocal)

Gammes

gammes majeures : do, ré, mib, mi, fa, sol, la, sib

gammes mineures : do, do#, ré, mi, fa, fa#, sol, la

Détails d'exécution :

Gammes : 3 octaves
Tempo noire = 72
grand martelé
lié par octaves
lié toute montée, toute descente (en triolets)
détaché en triolets, doubles-croches (en répétant la tonique)
spiccato, chaque note répétée 4 x

Arpèges : lié par 3
lié toute montée

Les gammes et arpèges sont à jouer de mémoire

Études proposées pour le niveau :

Dotzauer, J.J.F	Etude no. 73 en la mineur (noire = ~ 50) 113 Violoncelloetüden, Heft III	(Peters)
Duport, JL	Etude no. 4 (noire = ~ 120) Allegro moderato e marcato en do mineur	(Peters)
Franchomme, Aug.	Etude no. I (noire = ~ 92)	(Peters)
Lee, Sebastian	Etude no. 21 (noire = ~ 112) Melodische Etüden op.31 Heft I Etude no.4 Pastorale (allegretto) en sol mineur (noire = 60) 3e livre de la méthode de Piatti	(Peters) (Stainer + Bell)
Prokofieff, Serge	March (noire = ~ 108) Music for Children op.65 Transcrit pour violoncelle par Gregor Piatigorsky	(I.M.C.)

Oeuvres proposées pour le niveau :

Accolay, Jean Baptiste	1er Concertino en la mineur	(Schott)
Romberg, B.	Concertino op.51	(A. Durand & Fils)
Jongen, J.	Valse pour violoncelle	(A. Durand & Fils)
Hindemith, Paul	Capriccio, op.8, no. 1	(Schott)
Vivaldi, Antonio	6ème Sonate en si ♭ majeur	(Schott)

Examen pour l'obtention du diplôme du deuxième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 2e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 2 morceaux au choix de l'enseignant (p.ex. mouvement vif d'un concerto) ;
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen.

Au moins 1 morceau du programme est à présenter de mémoire.

DIVISION MOYENNE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. La division moyenne prolonge et approfondit les acquis de la division précédente, dans le but d'une pratique autonome.
2. Utiliser une méthode de travail pour progresser seul.
3. Approfondir en général les techniques instrumentales permettant ainsi une interprétation convaincante.
4. Travailler l'articulation et la vélocité de la main gauche dans toutes les positions ; Approfondir le jeu des doubles cordes et des harmoniques ; Développer la technique d'archet en intégrant le staccato et les coups d'archet légers (spiccato, sautillé, staccato volant, ricochet).
5. Acquérir des techniques instrumentales contemporaines.
6. Jouer de mémoire.
7. Interpréter à première vue.
8. Pratiquer le jeu d'ensemble dans le sens large (orchestre, musique de chambre).
9. Analyser le répertoire étudié.
10. Maîtriser les bases de l'interprétation selon les principaux styles.
11. S'exprimer et se produire en public.
12. Proposer et réaliser une pièce musicale (arrangée, transcrite, voire «composée ») lors d'une production musicale publique.
13. Se familiariser avec l'improvisation suivant différentes approches (libres, suivant un style…) en utilisant et en développant aussi des techniques et sonorités nouvelles.
14. Culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains

Programme d'études:

Gammes

Détails d'exécution :

Gammes : Majeures: mi, fa, sol
Mineures : do#, re, mi (harmonique)
Étendue : 4 octaves
Tempo : noire = 72
Détaché et lié : noires, croches, double-croches, lié par 8, 16,
Spiccato : sans répétition de notes sauf éventuellement fondamentale

Arpèges : Détaché, liaisons par 3, 6

Les gammes et arpèges sont à jouer de mémoire

Études proposées pour le niveau :

Dotzauer, Justus Johann Fr. Etude no. 78 en la majeur
Poco allegro noire =~ 78 Allegro noire = ~ 112
I113 Violoncello Etüden, Heft III, no.63-85, (Peters)

Duport, Jean-Louis Etude no. 6 en sol majeur noire = ~ 112
21 Etüden für Violoncello (Grützmacher-Schulz), (Peters)

Franchomme, Auguste Caprice no. 11 en sol mineur noire = ~ 84
Douze caprices - études pour violoncelle seul avec accompagnement d'un second violoncelle (ad.lib.) Second livre, (Billaudot)

Lee, Sébastien Etude caractéristique no. 34 en mi mineur noire =~ 104
Etudes mélodiques et progressives op.31, (Becker)
Heft II (deuxième cahier), (Schott)

Merk, Joseph Etude no. 11 en do mineur op.11 blanche pointée = ~ 90
20 Studien op.11 für Violoncello (Stutschewsky), (Peters)

Popper, David Etude no. 10 en fa majeur, op.76 noire = ~ 100
10 mittelschwere, grosse Etüden für Violoncello op.76 II.
(Friedrich Hofmeister)

Oeuvres proposées pour le niveau :

Concertos

Danzi, Franz Variationen 'Reich mir die Hand' aus der Oper 'Don Giovanni' von Mozart
(Breitkopf 6522 KA)

Davidoff, Charles Concerto no.1 en si mineur (2e mvt.)
(Billaudot)

Ibert, Jacques Concerto (1er et 2e mvts.)
(Heugel Paris HE 29263)

Saint-Saëns, Camille Concerto no.1 en la mineur op.33 (1er mvt.)
(Durand Paris)

Sonates

Beethoven, Ludwig Van	Sonate in F-Dur op. 5 Nr. 1	(Henle)
Brahms, Johannes	Sonate Nr. 1 in e-moll op. 38	(Breitkopf 6041)
Cassado, Gaspar	Sonate im alten spanischen Stil	(Universal UE 7931)
Vivaldi, Antonio	Sonates pour violoncelle et basse continue	(Fuzeau-Facsimiles 5254)

Violoncelle solo

Bach, Jean-Sébastien	Suites 1-3	(Bärenreiter; Peters…)
Britten, Benjamin	Tema „Sacher“	(Faber 0-571-51107-4)
Ibert, Jacques	Ghirlarzana	(Leduc Al 20951)

Œuvres avec piano

Boëllmann, Léon	Variations symphoniques op. 23	(Durand)
Bridge, Frank	Scherzo et Mélodie	(Faber 0-571-56432-1)
Dvořak, Antonin	Le calme (klid) – Rondo	(Supraphon H-1532)
Fauré, Gabriel	Après un rêve Elégie op.24	(Leduc 26453) (Leduc 26559 ou Edition Peters 7385)
Glazunow, Alexander	Chant du ménestrel op.71	(Peters Bel 205 KA ou Edition Belaieff 205)
Klengel, Julius	Caprice op 27 en ré mineur	(Breitkopf & Härtel EB 8548)
Webern, Anton	Drei kleine Stücke op.11	(Universal UE 7577)

Examen pour l’obtention du diplôme du troisième cycle

L’examen pour l’obtention du diplôme du 3e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l’année scolaire**

  La note d’évaluation est attribuée par l’enseignant sur l’année d’études respective suivant les critères définis par la direction de l’établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l’élaboration de la note finale de l’examen.

- **1 épreuve publique**

  L’épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l’élaboration de la note finale de l’examen.

  Programme de l’épreuve publique :

  - 2 morceaux au choix de l’enseignant ;
  - 1 morceau imposé par l’établissement à communiquer à l’élève 6 cours avant la date de l'examen.

  Le jeu de mémoire n’est pas obligatoire.

DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. L'objectif de la division moyenne spécialisée porte sur les mêmes contenus que la division moyenne, et en particulier la connaissance d'un large répertoire, individuel et collectif
2. Jouer des répertoires exigeant virtuosité et résistance-endurance
3. Utiliser une méthode de travail pour progresser seul
4. Approfondir en général les techniques instrumentales permettant ainsi une interprétation convaincante
5. Travailler l'articulation et la vélocité de la main gauche dans toutes les positions; Approfondir le jeu des doubles cordes et des harmoniques; Développer la technique d'archet en intégrant le staccato et les coups d'archet légers (spiccato, sautillé, staccato volant, ricochet)
6. Connaître et utiliser des techniques instrumentales contemporaines
7. Jouer de mémoire
8. Interpréter à première vue
9. Pratiquer le jeu d'ensemble dans le sens large (orchestre, musique de chambre)
10. Analyser le répertoire étudié
11. Maîtriser les bases de l'interprétation selon les principaux styles
12. S'exprimer et se produire en public
13. Proposer et réaliser une pièce musicale (arrangée, transcrite, voire «composée ») lors d'une production musicale publique
14. Se familiariser avec l'improvisation suivant différentes approches (libres, suivant un style…) en utilisant et en développant aussi des techniques et sonorités nouvelles
15. Culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains

Programme d'études:

Gammes

Détails d'exécution :

Gammes : Majeures : mi, fa, sol, la
Mineures : do#, re, mi, fa# (harmonique)
Étendue : 4 octaves ;
Tempo : noire = 80
Détaché et lié : Noires, croches, double-croches
liaisons par 8, 16
Spiccato : sans répétition de notes sauf éventuellement fondamentale

Gammes (majeures) en double-cordes: do, re, mi b, mi, fa

Étendue: 3 octaves en tierces, sixtes, octaves
liaisons par 2, 4

Arpèges : Détaché, liaisons par 3, 6

Études proposées pour le niveau :

Dotzauer, Justus Johann Fr.	Etude no.83 en sol majeur (noire = ~ 72) 113 Violoncello-Etüden (Heft III no.63-85)	(Peters)
Duport, Jean-Louis	Etude no.8 en ré majeur noire = ~ 60 21 Etüden für Violoncello von J.L. Duport (Grützmacher- Schutz), (Peters)	
Grützmacher, Friedrich	Etude no.16 en do majeur noire = ~ 116 Etudes op.38 (Volume II of the Technology of CelloPlaying) (I.M.C.)	
Piatti, Alfredo	Caprice no.4 en ré mineur noire = ~ 52 12 Caprices pour violoncelle op.25/J. Stutschewski (Peters)	
Popper, David.	Etude no.22 en sol majeur noire = ~ 88 (High School of cello playing, 40 études op.73) (I.M.C.)	
Servais, François	Caprices no.4 en la majeur noire = ~ 104 Six caprices pour violoncelle avec accompagnement d'un violoncello II ad.lib. op. 11	(Schott)

Oeuvres proposées pour le niveau :

Concertos

Davidoff, Charles	Concerto no.1 en si mineur (1er ou 3 mvt.)	(D. Billaudot)
Ibert, Jacques	Concerto (1er et 2e mvts. ou 3e mvt.)	(Heugel Paris HE 29263)
Milhaud, Darius	Concerto (1er mvt.)	(Salabert)
Servais, Adrien François	Concerto op.5 en si majeur (1er mvt.)	(Breitkopf)
Shostakovitch, Dimitri	Concerto No.1 op.107 (1er mvt.)	(Peters 4743)

Sonates

Beethoven, Ludwig van	Sonates 1-5 (deux mvts.)	(Henle)
Boccherini, Luigi	Sonates 1-6	
Kodaly, Zoltàn	Sonate op. 4	(Universal UE 7130)

Violoncelle solo

Bach, Jean-Sébastien	Suites no. 1-6	(Bärenreiter (BA 5216)
Berio, Luciano	les mots sont allés…« recitativo »	(Universal UE 18399)
Goubaïdoulina, Sofia	10 Préludes (1974)	(ZEN-ON (932003)

Œuvres avec piano

Bloch, **Ernest**	Méditation hébraïque ; Prayer	(Fischer)
Bruch, Max	Kol Nidrei	(Simrouk 8227)
Martinu, Bohuslav	Variationen über ein slowakisches Thema	Bärenreiter (Ba 3969)
Schumann, Robert	Fantasiestücke op. 73	(Henle 422)

Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er prix consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 1 sonate, 2 mouvements (lent et vif) ;
  - 1 mouvement rapide de concerto (ou une œuvre similaire) au choix de l'enseignant ;
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen.

Tout le programme est à présenter de mémoire, à l'exception de la sonate de type chambriste.

DIVISION SUPÉRIEURE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. L'objectif de la division supérieure porte sur les mêmes contenus que la division moyenne spécialisée.
2. Interpréter des œuvres difficiles du répertoire, exigeant un approfondissement des techniques instrumentales et des moyens d´expression.
3. Comprendre mieux la connexité des différents paramètres musicaux, afin de pouvoir mettre au point sa propre méthode de travail et ses propres interprétations.
4. Culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains ; différencier les moyens de stylisation (et leur application autonome), surtout en relation avec l'articulation et la souplesse du phrasé.
5. Analyser et comparer des interprétations différentes.
6. Analyser le répertoire étudié.
7. Lectures et interprétations à première vue.

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

L'examen pour l'obtention du diplôme supérieur consiste en une **épreuve publique** d'une durée de 30 à 45 minutes devant un jury avec un programme comprenant

- 1 ou plusieurs morceaux au choix, dont 1 sonate pour violoncelle et piano (en entier ou 2 mvts., lent et vif). Sont exclues les sonates avec basse continue ;
- 1 morceau imposé au niveau national des 20e ou 21e siècles, de préférence après 1950.

Tout le programme est à présenter de mémoire, une œuvre pouvant en faire exception.

Disposition finale pour tous les examens :

L'élève ne peut présenter le même morceau lors de différentes épreuves d'examen, toutes branches confondues, pendant la même année d'études.

Catalogue général

(liste non exhaustive)

1= division inférieure - cycle 1

2= division inférieure - cycle 2

3= division moyene et moyenne spécialisée

Ouvrages techniques

Schröder, C.	Zehn leichte Etüden für Violoncello op.48	Ed. Leipzig u. Winterthur, J. Rieter-Biedermann	1
Dotzauer, F.	113 Etudes, livres I + II	Peters	1
Feuillard, L.R.	La technique du violoncelle vol.I+II	Delrieu	1
	Méthode du jeune violoncelliste	Delrieu	1
Lee, S.	Etüden (Buch 1)	Peters	1
Piatti, A.C.	Method for Cello, Book II	Stainer + Bell	1
Popper, D.	15 Etüden op. 76 I	Hofheim, Leipzig	1
Hirzel, S.	Violoncello Schule Band I+II	Bärenreiter	1
Dotzauer, F.	113 Etudes, livres II + III	Peters	2
	Violoncello-Schule Band I + II	Peters	2
Lee, S.	Melodische und progressive Etuden op. 31	Schott	2
Lefebvre, V.	12 études pour l'exercice du pouce op.2	Billaudot	2
Merk, J.	20 Studien op. 11 (Stutschewsky)	Peters	2
Piatti, A. C .	Method for Cello, Book III	Stainer + Bell	2

Littérature musicale

Bréval, J.B.	1er Concerto en fa majeur	Delrieu	1
Delune, L.	Concerto en la mineur	Aphonse Leduc	1
Hindemith, P.	9 Sonate facile del barocco italiano per violoncello e basso continuo o due violoncelli	Musica Budapest (Z.7426)	1
	Drei leichte Stücke	Schott	1
	Duett für zwei Violoncelli	Schott	1
Kodaly, Z.	Fünfzehn Duos für 2 Celli	Musica Budapest (Z.7426)	1
Kummer, F.A.	Concertino en do majeur	Delrieu	1
Matz, R.	Kleine Vortragsstücke russischer Komponisten für Cello und Klavier, Heft I + II	Sikorski	1
	Sonatina en sol mineur	Dominis Music	1

	Suite en sol majeur	Dominis Music	1
	Suite en sol mineur	Dominis Music	1
Romberg, B.	1er Concertino en mi mineur op.38	Delrieu	1
	2e Concertino en sol majeur op. 38	Delrieu	1
Romberg-Ruyssen	1er Concerto	Delrieu	1
Shostakovich, D.	Romance (from "The Gadfly")	(F 628)	1
Squire, W.H.	Danse rustique	Stainer + Bell	1
	Tarantelle op-23	Carl Fischer Music (New York)	1
Ameller, A.	Suite Florentine pour violoncelle solo	Max Eschig	2
Barrière, J.B.	Sonate en sol majeur pour 2 violoncelles	International Music	2
Bréval, J.B.	Concerto N. 1 en sol majeur	Delrieu	2
Bridge, F.	Four pieces for cello and piano	Faber Music	2
	Scherzo et Mélodie	Faber (0-571-56432-1)	2
Couperin, Fr.	Pièces en concert : I. Prélude, II. Sicilienne, III. La Tromba, IV. Plainte, V. Air de Diable	Leduc	2
Duport, J.L.	Sonate I pour violoncelle et piano	Delrieu	2
Golterman, G.	Concerto N. 4 en sol majeur	Schott	2
Lefebvre, V.	1re et 2e suite	Billaudot	2
Romberg, B.	Concertino op. 51	Durand et Cie	2
Sammartini, G.B.	Sonate en sol majeur	Delrieu	2
Seitz, F.	Concerto in D op.22	Bosworth	2
Vivaldi, A.	Sonates I – VI	Schott	2
Bach, J.S.	Suites 1-3	Bärenreiter; Peters…	3
Beethoven, L. van	Sonates 1-5	Henle	3
Berio, L.	les mots sont allés « recitativo »	Universal (UE 18399)	3
Bloch, E.	Méditation hébraïque	Fischer	3
	Prayer	Fischer (32566-6)	3
Boccherini, L.	Concerto Nr. 3 (en sol majeur), Version Maurice Gendron	Delrieu (GD 1423)	3
Boëllmann, L.	Variations symphoniques op. 23	Durand	3
Brahms, J.	Sonate Nr. 1 in e-moll op. 38	Breitkopf (6041)	3
Britten, B.	Tema Sacher	Faber (0-571-51107-4)	3
Bruch, M.	Kol Nidrei	Simrouk (8227)	3
Cassado, G.	Sonate im alten spanischen Stil	Universal (UE 7931)	3
Danzi, F.	Variationen « Reich mir die Hand » aus der Oper « Don Giovanni »	Breitkopf (6522 KA)	3

Davidoff, Ch.	Concerto no. 1 en si mineur op.5	Billaudot (CC 3027)	3
	Concerto no. 2 en la mineur op.14	Billaudot (CC 3025)	3
	Concerto no. 3 en ré majeur op.18	Billaudot (CC 3062)	3
	Concerto no. 4 en mi mineur op.31	Billaudot (CC 2222)	3
Dvořak, A.	Le calme (klid) – Rondo	Supraphon (H-1532)(H-1487)	3
Elgar, E.	Concerto op. 85	Novello (120082)	3
Fauré, G.	Après un rêve	Leduc (26453)	3
	Elégie	Peters (7385)	3
Glasunow, A.	Chant du ménestrel op.71	Peters (Bel 205 Ka)	3
Goubaïdoulina, S.	10 Préludes (1974)	ZEN-ON (932003)	3
Haydn, J.	Concerto en do mjeur Hob. VIIb :1	Henle	3
Honegger, A.	Concerto (1924)	Salabert (EMS 8247)	3
Ibert, J.	Concerto (1925)	Heugel Paris (HE 29263)	3
	Ghirlarzana	Leduc (Al 20951)	3
Jolivet, A.	1er concerto pour violoncelle	Boosey & Hawkes	3
Kabalewski, D.	Concerto no. 1 en sol mineur op. 49	Chant du monde (VC 540)	3
Klengel, J.	Caprice op. 27 (en ré mineur)	Breitkopf & Härtel (EB 8548)	3
Kodaly, Z.	Sonate op.4	Universal (UE 7130)	3
Martinu, B.	Variationen über ein slowakisches Thema	Bärenreiter (Ba 3969)	3
Milhaud, D.	Concerto	Salabert	3
Prokofiev, S.	Symphonie concertante (en mi min) op. 125	Boosey & Hawkes	3
Sains-Saëns, C.	Concerto no. 1 en la mineur op. 33	Durant Paris (DF 1594)	3
Schumann, R.	Fantasiestücke op. 73	Henle (422)	3
Servais, A. F.	Concerto op. 5 en si majeur (1er mvt.)	Breitkopf	3
Shostakovich, D.	Concerto no 1 op.107 (1er mvt.)	Peters (4743)	3
Vivaldi, A.	Sonates pour violoncelle et basse continue	Fuzeau-Facsimiles (5254)	3
Webern, A.	Drei kleine Stücke op. 11	Universal (UE 7577)	3

En complément des œuvres indiquées dans le catalogue ci-dessus, l'élève peut consulter les ouvrages de référence et catalogues suivants:

* 10 ANS AVEC LE VIOLONCELLE, catalogue publié par l'Institut de pédagogie musicale et chorégraphique la Villette - Paris, ISBN 2 – 914147 – 15 - 5.

* LEHRPLAN VIOLONCELLO, proposé par le Verband deutscher Musikschulen, publié par Bosse Verlag Regensburg, ISBN 3 – 7649 – 3513 - 8.

A.1.5.1.11. Contrebasse à cordes

EVEIL INSTRUMENTAL

L'éveil instrumental dès l'âge de 5 ans est un moyen de familiariser l'enfant avec la musique et l'instrument. D'une durée maximale de trois ans, le cours permet d'éveiller, de développer et de cultiver chez l'enfant le goût et la joie de s'exprimer musicalement avec l'instrument.

L'éveil instrumental est une introduction à l'apprentissage musical proprement dit et prépare aux études instrumentales en division inférieure.

Le matériel d'enseignement et la démarche méthodologique sont à définir par l'enseignant.

DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Connaître les principes de fonctionnement et d'entretien de son instrument
2. Montrer un bon équilibre corps et instrument, permettant une disponibilité motrice suffisante
3. Montrer une bonne coordination et synchronisation des gestes instrumentaux
4. Évaluer la qualité et la justesse du son instrumental produit
5. Travailler les exercices techniques propres à ce niveau instrumental en sachant estimer et améliorer la qualité de la prestation (élaboration d'une méthode de travail)
6. Technique main gauche :
   - exercices pour le mouvement horizontal et vertical des doigts, afin de stabiliser les différentes positions des doigts (positions par demi-tons et tons entiers)
   - élaboration par étapes d'un système d'exercices pour gammes, intervalles et arpèges (2 octaves)
   - mécanismes fondamentaux des sept premières positions et des changements de position et initiation à la position de pouce.
   - initiation au vibrato
7. Technique main droite :
   - exercices d'archet pour le développement de la qualité du son
   - initiation au jeu des nuances
   - articulations de base : détaché, legato,
   - le jeu au talon et à la pointe
   - initiation au doubles cordes
8. Jouer des œuvres pour instrument seul, ou accompagnées, choisies de telle façon que soient possibles :
   - une compréhension du texte musical
   - le contrôle de la prestation (départs, tempi, etc)
9. Jouer de mémoire
10. Se produire en public
11. Jeux et exercices d'improvisation
12. Initiation au jeu d'ensemble

Programme d'études:

Gammes

gammes majeures : mi, fa; sol

gammes mineures : mi, fa, sol

Détails d'exécution :

Suivant le cahier n°2 de la Méthode de contrebasse de Jean-Marc Rollez
Les gammes et arpèges sont à jouer de mémoire

Études proposées pour le niveau :

Dehant, Jean-Loup	Etude 30, Moderato, L'étude sous toutes ses formes	Editions COMBRE.
Groβmann, Thomas	Studie in F-Dur (Andante con moto) Wolken (noire pointée = 84) Kontrabass ABC, Band 2 (HUG 11747)	
Lee, Sebastian	Etude no. 1 (noire = 80) 12 Etudes	IMC
Schneikart, Heinrich	Etude no. 3, Heft 1 (noire = 72) Übungsmusik für Kontrabaß (1970), zusammengestellt aus den Orgelwerken von Johann Sebastian Bach, Heft 1 Etude no. 5 (noire = 72) Übungsmusik für Kontrabaß (1970), zusammengestellt aus den Orgelwerken von Johann Sebastian Bach, Heft 1 Verlag: Doblinger 03906	
Simandl, Franz	Etude no. 11 (croche = 138) 30 Etudes	IMC
Sturm, Wilhelm	Etude no. 59 (noire = 88) 110 Etudes	
	Etude no. 62 (noire = 120) 110 Etudes	IMC

Oeuvres proposées pour le niveau :

Breuer, Paul	Sonatine	(Breitkopf & Härtel)
Dare, Marie	Menuet	(Yorke)
Giovannino, del Violone	Sonate en fa maj.	(Yorke)
Krol, Bernard	Piano contra Bass	(Bote & Bock)
Marcello, Benedetto	Sonate en sol maj. (3e et 4e mvt.)	(G.Schirmer)
Pitfield, Thomas	Sonata	(Yorke)
Proust, Pascal	Un drôle de Baobab	(Editions Fertile Plaine)
Saint-Saëns, Camille	L'Éléphant	(Henle)
Smith-Masters, Anthony	All Mimsy	(Yorke)

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 1 morceau au choix de l'enseignant ;
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen.

  Au moins 1 morceau du programme est à présenter de mémoire.

Catalogue général

L'élève peut consulter les ouvrages de référence et catalogues suivants :

- 10 ANS AVEC LA CONTREBASSE (Institut de pédagogie musicale et chorégraphique, 2e/3e année, 4e/5e année)
- LEHRPROGRAMM KONTRABASS (Verband deutscher Musikschulen, Unterstufe 1+2)

DIVISION INFÉRIEURE – 2e cycle

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Savoir accorder et entretenir son instrument
2. Développer la qualité du son
3. Différencier le phrasé, l'articulation, les nuances
4. Développer et différencier le vibrato
5. Contrôler la justesse
6. Développer le jeu de la main gauche jusqu'à la VII position, introduction et développement de la position du pouce
7. Acquérir une aisance dans les changements de position et développer la transition entre les positions du manche et les positions du pouce
8. Travailler la vélocité de la main gauche en intégrant le jeu d'arpèges, de gammes majeures et mineures en deux et progressivement trois octaves
9. Travailler le jeu des doubles cordes
10. Développer la technique de l'archet en intégrant les techniques de base (détaché, legato, martelé, spiccato)
11. Développer la lecture musicale

12. Développer une méthode de travail
13. Proposer des choix d'interprétation, d'expression et de réalisation technique (doigtés, coups d'archet, etc.)
14. Savoir décrire la structure d'une pièce musicale travaillée
15. Monter seul une œuvre simple
16. Jouer de mémoire
17. Se produire en public
18. Apprendre à connaître la variété et les spécifications du répertoire
19. S'initier aux premiers principes d'ornementation de mélodies et de construction d'une ligne de basse ; transition vers improviser, arranger, créer
20. Pratiquer le jeu d'ensemble dans le sens large (ensemble à cordes, orchestre, musique de chambre, combo de jazz, ensemble vocal)

Programme d'études:

Gammes

gammes majeures : mi, fa, fa#, sol, lab, la, sib, do, ré;

gammes mineures : mi, fa, fa#, sol, la, sib, si, do, ré

Détails d'exécution :

Suivant le cahier n°2 et n°3 de la Méthode de contrebasse de Jean-Marc Rollez
Certaines gammes peuvent être jouées sur 3 octaves.
Les gammes et arpèges sont à jouer de mémoire

Études proposées pour le niveau :

Dehant, Jean-Loup	Etude no. 8 Allegro 25 Etudes divertissantes, édition combre
Hoag, Charles	Scherzo (2) (croche = 104) Passepied nouveau (3) (croche = 160) 9 Studies for double bass Theodore Presser 414-41168
Kreutzer	Etude no. 2 (noire = 100) Lemoine
Lee, Sebastian	Etude 4 Etude 5 Etude no. 12 (noire = +/- 104) 12 Etudes I.M.C.
Montanari, Carlo	Etude no. 2 (noire = 92) 14 Etudes I.M.C.
Storch, Josef Emanuel	Etude no. 23 (croche = +/- 126) Etude no. 20 (croche = 100) 57 Etudes I.M.C. ou Friedrich Hofmeister, 1er vol.

Oeuvres proposées pour le niveau :

Ameller, André	Belle Province
Cappuzzi, Antonio	Concerto en ré majeur
Farkas, Ferenc	Quattro Pezzi
Faure, Gabriel	Après un rêve
Fenigstein, Victor	3 Esquisses pour contrebasse
Fesch, Wilhelm de	Sonate en sol majeur
Fontaine, Fernand Marcel	Prélude et Allegro Vivace
Jacob, Gordon	A Little Concerto
Keyper, Franz	Romance et Rondo
Marcello, Benedetto	6 sonates
Marais, Marin	L'Agréable, La Musette (voir 5 Old French Dances)
Piazzola, Astor	Kicho
Rachmaninoff, Sergei	Vocalise
Ratez, Emile	6 pièces caractéristiques
Scarlatti, Alessandro	3 sonates

Examen pour l'obtention du diplôme du deuxième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 2e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 2 morceaux au choix de l'enseignant ;
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen.

  Au moins 1 morceau du programme est à présenter de mémoire.

DIVISION MOYENNE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. La division moyenne prolonge et approfondit les acquis de la division précédente, dans le but d'une pratique autonome.
2. Utiliser une méthode de travail pour progresser seul

3. Approfondir en général les techniques instrumentales permettant ainsi une interprétation convaincante.
4. Travailler l'articulation et la vélocité de la main gauche dans toutes les positions ; Approfondir le jeu des doubles cordes et des harmoniques ; Développer la technique d'archet en intégrant le staccato et les coups d'archet légers (spiccato, sautillé, staccato volant, ricochet).
5. Acquérir des techniques instrumentales contemporaines.
6. Jouer de mémoire
7. Interpréter à première vue.
8. Pratiquer le jeu d'ensemble dans le sens large (orchestre, musique de chambre).
9. Analyser le répertoire étudié.
10. Maîtriser les bases de l'interprétation selon les principaux styles.
11. S'exprimer et se produire en public.
12. Proposer et réaliser une pièce musicale (arrangée, transcrite, voire «composée ») lors d'une production musicale publique.
13. Se familiariser avec l'improvisation suivant différentes approches (libres, suivant un style…) en utilisant et en développant aussi des techniques et sonorités nouvelles.
14. Culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains.

Programme d'études:

Gammes

Toutes les gammes majeures et mineures

Détails d'exécution :

Gammes : Étendue : 3 octaves
Tempo noire = 70
Détaché et lié: noires, croches, triolets de croches, double-croches
Liaisons par 8
Spiccato : sans répétition de notes sauf éventuellement fondamentale

Arpèges : Détaché, liaisons par 3, 6
Arpège brisée liée par 4

Les gammes et arpèges sont à jouer de mémoire

Études proposées pour le niveau :

Bozza, Eugène	Etude no. 5 (croche = 168) 8 études pour contrebasse	 Leduc (AL 25422)
Kreutzer, Rodolphe / Fiorillo, Federico	Etude no.19 (noire = 84) Etude no. 20 (noire = 84) Etudes de Kreutzer et de Fiorillo	 Leduc (AL 16219)
Montanari, Carlo	Etude no. 9 (noire = 92)Etudes	IMC

Nanny, Edouard	Etude no.1 (noire = 92) Etude no.3 (noire = 66) 20 études de virtuosité	Leduc (AL 16220)

Oeuvres proposées pour le niveau :

Concertos

Cimador, Giovanni B.	Concerto en Sol majeur	
Dragonetti, Domenico (Nanny)	Concerto en sol majeur (1er mvt.) (Liben Music Publisher ou Leduc)	
Hoffmeister, Franz Anton	Concerto no.1 (1er mvt.)	Henle
Larsson, Lars Erik	Concertino op.45, no.11 (Gehrmanns, Boosey & Hawkes (solo tuning))	

Sonates

Eccles, Henry	1er et 2e mvts. IMC (Alphonse Leduc Al 25563)	
Skorzeny, Fritz	Sonate no.1 (1er mvt.) ou no.2 (Doblinger)	

Contrebasse seule

Bach, Johann Sebastian	6 Suites pour violoncelle, transcription pour contrebasse Sterling (Peters) 3e suite, Bourrée I et II	

Morceaux avec piano

Bottesini, Giovanni	Mélodie	Doblinger (solo tuning)
Busser, Henri	Pièce en ut op.45	(Leduc (AL2745))
Fontaine, Fernand Marcel	Aria et Scherzando	(Leduc)
Misek, Adolf	Légende op.3	(C.F.Schmidt (solo tuning))

Examen pour l'obtention du diplôme du troisième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 3e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 2 morceaux au choix de l'enseignant ;

- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen.

Le jeu de mémoire n'est pas obligatoire.

Le programme peut être exécuté avec l'accord soliste ou orchestre.

DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. L'objectif de la division moyenne spécialisée porte sur les mêmes contenus que la division moyenne, et en particulier la connaissance d'un large répertoire, individuel et collectif.
2. Jouer des répertoires exigeant virtuosité et résistance-endurance.
3. Utiliser une méthode de travail pour progresser seul
4. Approfondir en général les techniques instrumentales permettant ainsi une interprétation convaincante.
5. Travailler l'articulation et la vélocité de la main gauche dans toutes les positions; Approfondir le jeu des doubles cordes et des harmoniques; Développer la technique d'archet en intégrant le staccato et les coups d'archet légers (spiccato, sautillé, staccato volant, ricochet).
6. Connaître et utiliser des techniques instrumentales contemporaines.
7. Jouer de mémoire
8. Interpréter à première vue.
9. Pratiquer le jeu d'ensemble dans le sens large (orchestre, musique de chambre).
10. Analyser le répertoire étudié.
11. Maîtriser les bases de l'interprétation selon les principaux styles.
12. S'exprimer et se produire en public.
13. Proposer et réaliser une pièce musicale (arrangée, transcrite, voire «composée ») lors d'une production musicale publique.
14. Se familiariser avec l'improvisation suivant différentes approches (libres, suivant un style…) en utilisant et en développant aussi des techniques et sonorités nouvelles.
15. Culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains.

Programme d'études:

Gammes

Toutes les gammes majeures et mineures

Détails d'exécution :

Gammes : Étendue : trois octaves ; gamme en double-cordes : deux octaves
Tempo : noire = 80
Détaché et lié : Noires, croches, triolets de croches, double-croches
Liaisons par 8 et 16
Lié toute montée, toute descente
Spiccato : sans répétition de notes sauf éventuellement fondamentale

Gamme par tierces liées par 4

Gamme majeure en double-cordes : détachée en noires

Arpèges : Détaché, liaisons par 3, 6

Accord parfait, arpège brisé lié par 4

Les gammes et arpèges sont à jouer de mémoire

Études proposées pour le niveau :

Bozza, Eugène	Etude no. 6 (noire = 66) Etude no. 7 (croche = 182) 8 études pour contrebasse (Leduc AL 25422)
Findeisen, Theodor	Etude no. 1 (croche = 182) 25 Etudes (IMC)
Nanny, Edouard	Etude no. 2 (noire = 90) Dix Etudes Caprices (Leduc AL17928)
Simandl, Franz	Etude no. 9 (croche = 72) Etude no. 16 (blanche = 80) Gradus ad Parnassum (IMC)
Mengoli Annibale	40 Studi d'Orchestra, Vol. 1 & 2, éditions Zanibon

Oeuvres proposées pour le niveau :

Concertos

Dittersdorf, Karl von	Concerto en ré majeur 1er mvt. et cadence de Gruber Heinz Doblinger Lemur Music Publishers	
Hoffmeister, Franz Anton	Concerto no.1 (1er mvt.)	Henle
Koussevitsky, Sergei	Concerto op.3 (1er mvt.)	IMC
Vanhal, Johann Baptist	Concerto en ré maj.	IMC

Sonates

Ecclès, Henry	Sonate en sol mineur 3e et 4e mvts.	Leduc AL 25563
Misek, Adolf	Sonate no.1 en la majeur op.5 Sonate no.2 en mi mineur op.6 1er et 4e mvt.	1er mvt. Doblinger
Hindemith, Paul	Sonate	Schott

Contrebasse seule

Bach, Johann Sebastian	5e suite, Gavotte I et II 6 suites pour violoncelle	Peters
Fryba, Hans	Suite pour contrebasse seule : Prélude ou Allemande.	

Morceaux avec piano

Bottesini, Giovanni	Elegy en ré (solo tuning)	
	Doblinger,	Liben Music Publishers
Bozza, Eugène	Pièce sur le nom d'Edouard Nanny	
		Leduc
Dragonetti, D.	Andante et Rondo en D-Dur	Doblinger
Higuet, Nestor	Fantaisie	Leduc, M.Baron Comp.
Koussevitzky, Serguey	Chanson triste	
	Humoresque	
	Valse miniature	Lemur Music Publ.
Serventi	Largo et Scherzando	Éditions Alphonse Leduc

Œuvres contemporaines

Berio, Luciano	Psy
Hauta-Aho, Teppo	Kadenza
Tabakov, Emil	Motivy
Maw, Nicholas	The Old King's Lament for Solo Double Bass (Yorke Edition)

Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er prix consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 1 sonate, 2 mouvements (lent et vif) ;
  - 1 mouvement rapide de concerto (ou une œuvre similaire) au choix de l'enseignant ;
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen.

Tout le programme est à présenter de mémoire, à l'exception de la sonate de type chambriste.

Le programme peut être exécuté avec l'accord soliste ou orchestre.

DIVISION SUPÉRIEURE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. L'objectif de la division supérieure porte sur les mêmes contenus que la division moyenne spécialisée.

2. Interpréter des œuvres difficiles du répertoire, exigeant un approfondissement des techniques instrumentales et des moyens d´expression.
3. Comprendre mieux la connexité des différents paramètres musicaux, afin de pouvoir mettre au point sa propre méthode de travail et ses propres interprétations.
4. Culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains ; différencier les moyens de stylisation (et leur application autonome), surtout en relation avec l'articulation et la souplesse du phrasé.
5. Analyser et comparer des interprétations différentes.
6. Analyser le répertoire étudié.
7. Lectures et interprétations à première vue.

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

L'examen pour l'obtention du diplôme supérieur consiste en une **épreuve publique** d'une durée de 30 à 45 minutes devant un jury avec un programme comprenant

- 1 ou plusieurs morceaux au choix, dont 1 sonate pour contrebasse et piano (en entier ou 2 mvts., lent et vif). Sont exclues les sonates avec basse continue ;
- 1 morceau imposé au niveau national des 20e ou 21e siècles, de préférence après 1950.

Tout le programme est à présenter de mémoire, une œuvre pouvant en faire exception.

Le programme peut être exécuté avec l'accord soliste ou orchestre.

Le catalogue d'œuvres du premier prix peut servir comme inspiration dans l'élaboration du programme.

Disposition finale pour tous les examens :

L'élève ne peut présenter le même morceau lors de différentes épreuves d'examen, toutes branches confondues, pendant la même année d'études.

A.1.5.1.12. Mandoline

EVEIL INSTRUMENTAL

L'éveil instrumental dès l'âge de 5 ans est un moyen de familiariser l'enfant avec la musique et l'instrument. D'une durée maximale de trois ans, le cours permet d'éveiller, de développer et de cultiver chez l'enfant le goût et la joie de s'exprimer musicalement avec l'instrument.

L'éveil instrumental est une introduction à l'apprentissage musical proprement dit et prépare aux études instrumentales en division inférieure.

Le matériel d'enseignement et la démarche méthodologique sont à définir par l'enseignant.

DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Connaître les principes de fonctionnement et d'entretien de son instrument
2. Montrer un bon équilibre corps et instrument, permettant une disponibilité motrice suffisante
3. Montrer une bonne coordination et synchronisation des gestes instrumentaux
4. Travailler les exercices techniques propres à ce niveau instrumental en sachant estimer et améliorer la qualité de la prestation (c'est déjà l'élaboration d'une méthode de travail)
5. Connaissance parfaite des symboles élémentaires de la notation musicale (symboles des répétitions, des nuances sonores et dynamiques, du staccato, portato, etc.) et des symboles élémentaires spécifiques de l'instrument (doigtés, cordes, barrés, positions, sul tasto, sul ponticello, etc.)
6. Technique de la main droite :
   - Tenue correcte de la main
   - L'attaque butée ou « apoyando » avec position du plectre à 45 degrés
   - Elaborer différents sons sur la table d'harmonie (registres), sons metalico, naturale et sul tasto, travail des nuances
   - Exercices pour étouffer les basses et les cordes hautes
   - Attaque sur deux cordes en descendant (coup de plume en bas) et attaque sur une corde en haut : coup de plume alterné, 2 :1
   - Apprentissage des différentes techniques de main droite, numéros : 3, 6, 7, …
   - Initiation à la technique tirando afin de pouvoir jouer sur une corde
   - Etude du trémolo sur une corde
   - Travailler le jeu sur deux et trois cordes
   - Techniques simples d'arpèges
   - Travailler la qualité sonore
   - Jeu à deux voix
   - Initiation du contre-plume 2 : 2 avec le plectre droit à 90 degrés
7. Technique de la main gauche :
   - Tenue correcte de la main
   - Articulations de base (legato, portato, staccato, glissando)
   - Exercices de changements de position
   - Synchronisation des deux mains et de la souplesse
   - Initiation à la technique du barré
   - Initiation aux ornements simples
   - Initiation au jeu des harmoniques naturelles

- Exercices pour le mouvement horizontal et vertical des doigts
- Etude de la deuxième position ainsi que de la troisième

8. Jouer des œuvres pour instrument seul ou accompagnées, des duos, trios ou quatuors, choisies de telle façon que soient possibles :
   - La compréhension du texte musical (analyse sommaire du texte musical)
   - Le contrôle de sa prestation (départs, tempi, etc.)
9. Elaborer un répertoire original (composé pour la mandoline) et aussi varié que possible
10. Jouer de mémoire
11. Travailler le déchiffrage
12. Se produire en public seul ou en groupe
13. Jeux et exercices d'improvisation
14. Initiation au jeu d'ensemble

Programme d'études:

Gammes

gammes majeures : sol, la, sib, do, re ;
gammes mineures : sol, la, si, re, fa#

Détails d'exécution :

Gammes : Sur 2 octaves
En appuyé
En 2 :1
En contre-plume 2 :2

Tempo approximatif : ♪ = 80

Arpèges : Sur 2 octaves (sol, la, do, re)
En blanches, noires et en triolets

Les gammes et arpèges sont à jouer de mémoire

Modèles de gammes :



Études proposées pour le niveau :

Bogdanova, Maria	Sternschnuppe	In: Inselsuite (Trekel Verlag)
	Seeschwalbe	In: Inselsuite (Trekel Verlag)
	Die Reise nach Jerusalem	In: Inselsuite (Trekel Verlag)
Kindle, Jürg	Jamaica	In: Fingerfood (Edition Kalimba)
Paulsen-Bahnsen, Ralph	Take Seven	In: Piezas Ritmicas (Trekel Verlag)
Pommerenke-Steel, Barbara	Mysterious Night Dance	In: Reflections (Astute Music)
Strauss, Marlo	Ballade	In: Burlesken (Vogt & Fritz)
	Prélude No. 3	In: Préludes (Vogt & Fritz)
	Präludium	In: Neun Impromptus (Pan Verlag)
Verpoest, Marianne	The vlinder	In: Vakantie (Pan Verlag)

Oeuvres proposées pour le niveau :

Boyde, Hugh	Calypso	In: Signposts (Astute Music)
Hilsberg, Esther	Tanz der Bonbons	(Trekel Verlag)
Schindler, Klaus	Blues	In: Suite Popular (Trekel Verlag)
	Scarborough Fair	In: Evergreens (Trekel Verlag)
Strauss, Marlo	Troubadour	In: Neun Impromptus (Pan Verlag)
	Maikäfer	In: Burlesken (Vogt & Fritz)
	Spanischer Tanz	In: Burlesken (Vogt & Fritz)
	Vier Episoden	(Theo Hüsgen Verlag)

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 1 morceau au choix de l'enseignant ;
  - 1 morceau imposé par l'établissement, à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen.

  Au moins 1 morceau du programme est à présenter de mémoire.

DIVISION INFÉRIEURE – 2e cycle

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Savoir accorder et entretenir son instrument
2. Développer la qualité du son

3. Développer les techniques d'interprétation :
4. Différencier le phrasé, l'articulation, les nuances, les registres, l'ornementation
5. Développer le jeu de la main gauche
   - Acquérir une aisance dans les changements de positions
   - Etude des positions 4 et 5
   - Initiation au vibrato
   - Travailler les coulés et les trilles
   - Développer le jeu du barré et des croisements
   - Etude des sons harmoniques artificiels
6. Développer le jeu de la main droite
   - Développer et travailler les techniques de la main droite (pizzicato, tambora, contre-plume 2:2)
   - Initiation au trémolo sur deux cordes
   - Développer les formules d'arpèges et intégrer les arpèges de style baroque et romantique
   - Développer le trémolo
7. Travailler la vélocité et la synchronisation
8. Initiation à la musique contemporaine
9. Jeu à 3 voix
10. Développer les facultés du déchiffrage, de la lecture à vue et de la mémorisation
11. Savoir décrire la structure d'une pièce musicale travaillée
12. Encourager l'élève au travail indépendant et créatif
    - analyse des choix d'interprétation, d'expression et de réalisation technique
    - introduire les principes de l'improvisation, de l'ornementation et de l'arrangement spécialement dans le répertoire baroque
13. Se produire en public, éventuellement prendre en charge l'invention, l'adaptation ou la réalisation d'une courte partie d'un concert collectif
14. Pratiquer le jeu d'ensemble (duos, trios, quatuors, quintettes, ensemble à plectre, musique de chambre avec instruments divers)
15. Donner un aperçu du caractère polyvalent de la mandoline dans les différents styles de musique (classique, folk, bluegrass, jazz, …) et inciter l'élève à écouter de la musique et visiter des concerts

Programme d'études:

Gammes

gammes majeures : mi, mi b, fa, do, ré ;

gammes mineures (sol, la, si b, do, ré, mi, fa)

Détails d'exécution :

Gammes : Sur deux octaves
En appuyé
En 2 :1
En octaves AT3
En contre-plume 2 :2

Arpèges : En triolets
En doubles-croches 2 :2

Tempo pour les gammes et arpèges : ♩ = 80 - 90

Les gammes et arpèges sont à jouer de mémoire

Modèles de gammes :



Études proposées pour le niveau :

Denis, Pietro	Capriccio No. 1	(Pan Verlag)
Muñoz, Juan Carlos	Daisen-In	In : Estampes
Paulsen-Bahnsen, Ralph	Reconquista	In: Piezas Ritmicas (Trekel Verlag)
Stephens, Alison	Caprice	In : 15 Inventive Studies (Astute Music)
Strauss, Marlo	Milonga	In: Aphorismen (Vogt & Fritz)
	Meditation	In: Aphorismen (Vogt & Fritz)
Zambrano, José Antonio	Preludio Nr. 6	In : Preludios Concertantes Heft 1 (Pan Verlag)

Oeuvres proposées pour le niveau :

Ambrosius, Hermann	Suite galante	(Trekel Verlag)
Calace, Raffaele	Bolero	(Calace Edizioni)
	Piccola Gavotta	(Pan Verlag)
D'Alaire, Guillaume	La Fustemberg	(Edition Corvus)

Muñoz, Juan Carlos	Tendresse matinale	In : Estampes (Pan Verlag)
Poncin, Emile	Giocoso	In : Classic or Not (Pan Verlag)
Yoshida, Goshi	Cross section II	(Trekel Verlag)

Examen pour l'obtention du diplôme du deuxième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 2e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 2 morceaux au choix de l'enseignant ;
  - 1 morceau imposé par l'établissement, à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen.

  Au moins 1 morceau du programme est à présenter de mémoire.

DIVISION MOYENNE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. La division moyenne prolonge et approfondit les acquis techniques et musicaux de la division précédente, dans le but d'une pratique autonome
2. Approfondir en général les techniques instrumentales permettant ainsi une interprétation convaincante (travail du vibrato et du tremolo-staccato notamment)
3. Maîtriser les bases de l'interprétation selon les principaux styles musicaux (trilles et coulés, ornementation, arpèges, glissando …)
4. Connaître et utiliser les techniques instrumentales contemporaines et nouvelles
5. Analyser le répertoire étudié
6. Jouer de mémoire
7. Pratiquer le jeu d'ensemble dans le sens large (ensembles, orchestres, musique de chambre)
8. Interpréter à première vue
9. S'exprimer et se produire en public
10. Se familiariser avec l'improvisation suivant différentes approches (libres, suivant un style, …) en utilisant et en développant aussi des techniques et sonorités nouvelles)
11. Culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains

Programme d'études:

Gammes

toutes les gammes majeures et mineures

Détails d'exécution :

Gammes : Sur trois octaves
En appuyé
En octaves 2 :1
En octaves AT3
En contre-plume 2 :2

Arpèges : En triolets
En doubles-croches 2 :2

Tempo pour les gammes et arpèges : ♩ = 84 – 100

Les gammes et arpèges sont à jouer de mémoire

Modèles de gammes :



Études proposées pour le niveau :

Calace, Raffaele	Notturno-Cielo Stellato	(Theo Hüsgen Verlag)
Munier, Carlo	Etude Nr. 18 In: 20 melodici e progressivi	(Edizioni Adolfo Lapini, Firenze)

Ochi, Takachi	Fantaisie Nr. 1	(Zimmermann Verlag)
Tröster, Gertrud	Bells of Night de Luigi Paparello In: Technique on Eight Strings,	Heft 2 (Vogt & Fritz)
Zambrano, José Antonio	Preludio no. 15 In : Preludios Concertantes, Heft 2	(Pan Verlag)

Oeuvres proposées pour le niveau :

Denis, Pietro	Sonata No. 1	(Theo Hüsgen Verlag)
Di Majo, Francesco	Sonata per mandolino e basso	(Vogt & Fritz)
Fauth, Ulrich	2 Capricen	(Trekel Verlag)
Ferraro, Giacomo	Fantasia Nr. 2	(Edition Corvus)
Lalor, Stephen	Rêverie In: Images Vol. 1	(Trekel Verlag)
Leone, Gabriele	Sonata 2, op. 1	(Vogt & Fritz)
Munier, Carlo	Etude Nr. 19 (arpèges) In : 20 melodici e progressivi	(Edizioni Adolfo Lapini, Firenze)
Nakano, Jiro	Sérénade	(Vogt & Fritz)
Nawata, Masaji	Fantasia Sakura	(Edition Susheia Japon)

Examen pour l'obtention du diplôme du troisième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 3e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 2 morceaux au choix de l'enseignant ;
  - 1 morceau imposé par l'établissement, à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen.

  Le jeu de mémoire n'est pas obligatoire.

DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. L'objectif de la division moyenne spécialisée porte sur les mêmes contenus que la division moyenne, mais avec une exigence qualitative et quantitative correspondant aux perspectives de l'enseignement supérieur, en particulier la connaissance d'un large répertoire, individuel et collectif
2. Jouer des répertoires exigeant virtuosité et résistance-endurance

3. Maîtriser les bases de l'interprétation selon les principaux styles (techniques baroques et romantiques)
4. Etude des concertos les plus importants
5. Développer les techniques instrumentales du 2e cycle; travailler particulièrement l'endurance et la vélocité des deux mains (techniques d'arpèges à vitesse élevée ; trémolo-staccato et trémolo sur 3 et 4 cordes, notamment)
6. Se familiariser avec la musique contemporaine
7. Pratiquer le jeu d'ensemble dans le sens large (ensembles, musique de chambre, …)
8. Jouer de mémoire
9. S'exprimer et se produire en public
10. Se familiariser avec l'improvisation
11. Proposer et réaliser une pièce musicale (arrangée, transcrite, …)

Programme d'études:

Gammes

toutes les gammes majeures et mineures

Détails d'exécution :

Gammes : Sur trois octaves
En appuyé
En octaves 2 :1
En octaves AT3
En contre-plume 2 :2

Arpèges : En triolets
En doubles-croches 2 :2

Tempo pour les gammes et arpèges : ♩ = 90 – 110

Les gammes et arpèges sont à jouer de mémoire

Modèles de gammes :





Études proposées pour le niveau :

Bast, Wolfgang	Capriccio	(Vogt & Fritz)
Calace, Raffaele	Preludio XVI	(Edition Santabarbara)
Cordero, Ernesto	Improvisation no. 1 & 2	(Plucked String Edition, Virginia)
Lecce, Francesco	Sonatas 21 & 22 IN : 69 Sonatas	(Edition Santabarbara)
Nakano, Jiro	Serenade	(Vogt & Fritz)
Zambrano, José Antonio	Preludio 13 In : Preludios Concertantes, Heft 2	(PAN Verlag)

Oeuvres proposées pour le niveau :

Anonyme	Sonate en sol mineur	(Vogt & Fritz)
Beer-Demander, Vincent	Romance d'Erbalonga IN : 4 pezzi romantici « per la notte »	(Edition d'Oz)
Calace, Raffaele	Danza Spagnuola	(Edition Calace, Trekel)
Denis, Pietro	Sonata No. 1	(PAN Verlag)
Fantauzzi, Laurent	Romance sans paroles In : 6 pièces solo	(Edition d'Oz)
Grafschmidt, Christopher	Aproximaçao	(Trekel Verlag)
Kälberer, Oliver	Kleine Suite no. 1	(Vogt & Fritz)
Nawata, Masaji	Sakura	(Edition Susheia, Japon)
Tedesco	Sonate en Sol Majeur	(Vogt & Fritz)
Vivaldi, Antonio	Sonate en do majeur	(Vogt & Fritz)

Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er prix consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 2 morceaux au choix de l'enseignant ;
  - 1 morceau imposé par l'établissement, à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen.

  Tout le programme est à présenter de mémoire, l'œuvre imposée pouvant en faire exception.

DIVISION SUPÉRIEURE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. L'objectif de la division supérieure porte sur les mêmes contenus que la division moyenne spécialisée.
2. Interpréter des œuvres difficiles du répertoire, exigeant un approfondissement des techniques instrumentales et des moyens d´expression.
3. Comprendre mieux la connexité des différents paramètres musicaux, afin de pouvoir mettre au point sa propre méthode de travail et ses propres interprétations.
4. Culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains ; différencier les moyens de stylisation (et leur application autonome), surtout en relation avec l'articulation et la souplesse du phrasé.
5. Analyser et comparer des interprétations différentes.
6. Analyser le répertoire étudié.
7. Lectures et interprétations à première vue.

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

L'examen pour l'obtention du diplôme supérieur consiste en une **épreuve publique** d'une durée de 30 à 40 minutes devant un jury avec un programme comprenant

- 1 ou plusieurs morceaux au choix ;
- 1 morceau imposé au niveau national.

Tout le programme est à présenter de mémoire, l'œuvre imposée pouvant en faire exception.

Disposition finale pour tous les examens :

L'élève ne peut présenter le même morceau lors de différentes épreuves d'examen, toutes branches confondues, pendant la même année d'études.

A.1.5.1.13. Viole de gambe dessus

EVEIL INSTRUMENTAL

L'éveil instrumental dès l'âge de 5 ans est un moyen de familiariser l'enfant avec la musique et l'instrument. D'une durée maximale de trois ans, le cours permet d'éveiller, de développer et de cultiver chez l'enfant le goût et la joie de s'exprimer musicalement avec l'instrument.

L'éveil instrumental est une introduction à l'apprentissage musical proprement dit et prépare aux études instrumentales en division inférieure.

Le matériel d'enseignement et la démarche méthodologique sont à définir par l'enseignant.

DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Connaître les principes de fonctionnement et d'entretien de l'instrument.
2. Montrer un bon équilibre corps et instrument.
3. Montrer une bonne coordination et synchronisation des gestes.
4. Evaluer la qualité et la justesse du son.
5. Elaboration d'une méthode pour travailler les exercices techniques propres à ce niveau instrumental. Sensibilisation pour l'évaluation et l'amélioration de la qualité de la prestation.
6. Technique main gauche :
   - exercices pour le mouvement horizontal et vertical des doigts, afin de stabiliser les différentes positions des doigts,
   - élaboration par étapes d'un système d'exercices pour gammes, intervalles et arpèges.
7. Technique d'archet :
   - le jeu à la pointe et au talon,
   - exercices d'archet pour le développement de la qualité du son,
   - initiation au jeu des nuances fort, doux,
   - articulations de base : détaché, legato.
8. Jouer des œuvres pour instrument seul, ou accompagnées, choisies de telle façon que soient possibles :
   - une compréhension du texte musical,
   - le contrôle de la prestation (départs, tempi, etc.).
9. Pratique du jeu d'ensemble (duo, consort).
10. Jeux et exercices d'improvisation.
11. Se produire en public.

Programme d'études:

Gammes

gammes majeures et leurs relatives mineures: do, sol, fa

Détails d'exécution :

Gammes : 2 octaves
Tempo noire = 60 à 70
Coups d'archet et doigtés au choix de l'enseignant

Modèle de gammes :

Gamme simple sur 2 octaves



Gamme simple sur 2 octaves + 1 liaison d'archet à choisir parmi les exemples ci-dessous



Gamme simple sur 2 octaves + 1 rythme d'archet à choisir parmi les exemples ci-dessous



Octaves



Arpège simple



Études proposées pour le niveau :

Anon.	Prelude Manchester Lyra Viol MS. Ca. 1650
Hely, Benjamin	Ayre The compleat violist (1699)
Marini, Biaggio	Il Monteverde Balletto Alemano Affetti Musicali SPES
Playford, John	A Preludium Short Lessons for the Bass-Viol Free Print music
Telemann, Georg-Philipp	Vivace Sonata VI Canon Mélodieux
Ortiz, Diego	Recercada segunda (o felicci occhi mieei) Tratado de Glosas

Oeuvres proposées pour le niveau :

Abel, Carl Friedrich	Sonata 1 C dur (hortus Musicus 40 ou Edition Güntersberg)
De Caix d'Hervelois, Louis	Gavotte en Rondeau Vaudeville second livre de pièces de viole (Edition Minkoff)
Corelli, Arcangelo	Prélude et allemande de la sonate VIII Extraite de l'Opus V en la mineur Alamire
Telemann, Georg-Philipp	Sonata (en sol) 1^{ier} et 2ème mvts.
Tablatures	Les tablatures pour la viole de gambe Editions Zurfluh AZ 1514

Collection	Marin Marais Pièces faciles 31 Easy Duos for two Viols	Scylla (CMP 477)
Charbonnier, Jean-Louis	Découverte de la Viole de gambe	Editions Zurfluh
Morley, Thomas	Neun Fantasien für zwei Violen da gamba Hortus Musicus	
Crum, Alison	First solos for treble viol Corda music publications	

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 1 morceau au choix de l'enseignant ;
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen.

DIVISION INFÉRIEURE – 2e cycle

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Savoir accorder et entretenir son instrument.
2. Développer la qualité du son.
3. Différencier le phrasé, l'articulation, les nuances.
4. Contrôler la justesse.
5. Développer le jeu de la main gauche dans toutes les positions.
6. Acquérir une aisance dans les changements de position.
7. Travailler la vélocité de la main gauche en intégrant le jeu d'arpèges, de gammes majeures et mineures et d'exercices chromatiques.
8. Développer et différencier les ornements; le tremblement, le battement, le doublé, les traits de notes liées, le pincé ou flattement, la plaint.
9. Travailler le jeu des doubles cordes et accords.
10. Développer la technique de l'archet en intégrant les techniques de base (détaché, legato) et des coups d'archet particuliers (marqué, petites notes, jeté, enflé …).
11. Développer la lecture musicale.
12. Acquérir une méthode de travail.
13. Proposer des choix d'interprétation, d'expression et de réalisation technique (doigtés, coups d'archet, etc.).
14. Monter seul une œuvre simple.

15. Savoir décrire la structure d'une pièce musicale travaillée.
16. Se produire en public.
17. Apprendre à connaître les spécificités du répertoire.
18. S'initier aux principes d'ornementation de mélodies.
19. Pratiquer le jeu d'ensemble (consort de violes, musique de chambre, basse continue).

Programme d'études:

Gammes

gammes majeures et leurs relatives mineures: do, ré, fa, sol, la, sib

Détails d'exécution :

Gammes : 2 octaves
Tempo noire = 70 à 80
Coups d'archet et doigtés au choix de l'enseignant

Modèle de gammes :

Gamme simple sur 2 octaves



Gamme simple sur 2 octaves + 1 liaison d'archet à choisir parmi les exemples ci-dessous



Gamme simple sur 2 octaves + 1 rythme d'archet à choisir parmi les exemples ci-dessous



Gamme en doubles cordes



Arpège simple et double



Études proposées pour le niveau :

Abel, Karl Friedrich	Divers solos
Anonyme	Division n°3 Old Simon ye King Charivari agréable publications
Anonyme	Greensleeves to a ground Corda Music Publications
Anonymus	A Division Musica Brittannica

Charbonnier, Jean-Louis	Si l'on improvisait Editions Zurfluh
Dalla Casa, Girolamo	Diverses œuvres p.ex. Alix avoit au dens le malerage London Pro musica
Dalla Casa, Girolamo	Passi & Cadenze Di Tempo in Tempo di Cipriano Il vero modo di diminuir, libro primo p.19 Fuzeau Vol 1
Finger, Godfrey	A Division by Mr. Finger
Ganassi, Silvestro	Recerchar Primo
Hely, Benjamin	The compleat Violist Atelier Philidor
Ortiz, Diego	Recercada primera sopra O felici occhi miei
Playford, John	John Come Kiss me now
Schop, Johan	Diverses œuvres p.ex. Courant Nr. 5 T'uitnement Kabinet 1649 Muziekuitgeverij Saul B. Groen
Solomon Eccles	A scotch Tune

Oeuvres proposées pour le niveau :

Abel, Karl Friedrich	Solos Dovehouse
Crum, Alison	Intermediate solos for the treble viol Corda musica publications
Dalla Casa, Girolamo	Frais et gaillard alio modo Il vero modo di diminuir, libro secondo p.6 Fuzeau Vol 1
De Villeneuve, Alexandre	Conversations en manière de Sonates Second Oeuvre 1733
Fontana, Giovanni Battista	Sonata Prima
Lawes, William	Fantasie no 7. in D for treble and bass
Marini, Biagio	La Orlandina, extrait de Affetti Musicali
Schop, Johann	Pavane Lachrimae
Telemann, Georg Philipp	Sonate en sol majeur Siciliano & Allegro Peters

Examen pour l'obtention du diplôme du deuxième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 2e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 1 morceau au choix de l'enseignant ;
  - 1 improvisation préparée sur un thème simple ou sur un psaume au choix de l'enseignant ;

- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen.

DIVISION MOYENNE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Pratique autonome.
2. Développer et utiliser une méthode de travail personnelle pour progresser.
3. Approfondir en général les techniques instrumentales.
4. Travailler l'articulation et la vélocité de la main gauche dans toutes les positions.
5. Approfondir le jeu des doubles cordes et des accords.
6. Développer la technique d'archet.
7. Interpréter en lecture à vue.
8. Pratiquer le jeu d'ensemble (consort, basse continue, musique de chambre).
9. Analyser le répertoire étudié.
10. Se produire en public.
11. Maîtriser les bases de l'interprétation selon les principaux styles.
12. Se familiariser avec les autres instruments de la famille (dessus et taille de viole).
13. Improviser suivant un style donné.
14. Jouer de mémoire les pièces non accompagnées.
15. Faire preuve d'une culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains.

Programme d'études:

Gammes

gammes majeures et leurs relatives mineures: do, ré, mib,fa, sol, la, sib

Détails d'exécution :

Gammes : 2 octaves
Tempo noire = 80 à 90
Coups d'archet et doigtés au choix de l'enseignant

Modèle de gammes :

Gamme simple sur 2 octaves



Octaves inversées



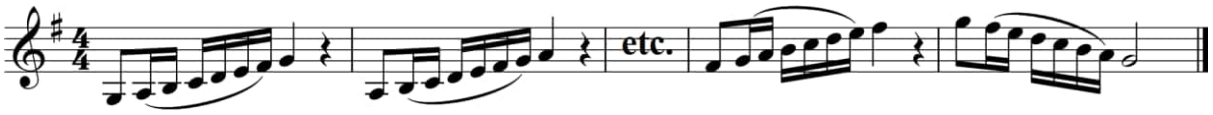
Doubles cordes



Tierces sur un rythme d'archet à choisir parmi les exemples ci-dessous



Liaisons



Arpège simple et double



<u>Études proposées pour le niveau :</u>

Abel, Karl Friedrich	Divers solos	
Anonym	Robin is to the Greenwood gone	Walhall EW 931
Banister, John	Division n°4	Walhall EW 931
Boismortier, Joseph Bodin de	Musette en rondeau (cinquième sonate) Rondeau (quatrième sonate)	
Herwich, Christiaen	Concerto T'uitnement Kabinet 1649 Muziekuitgeverij Saul B. Groen	

<u>Oeuvres proposées pour le niveau :</u>

Lendormy, Nicolas	Pièces pour le pardessus Premier ou second livre	Minkoff
Finger, Godfrey	Sonata Solo	Walhall EW 931
Bassano, Giovanni	Diminution sur Susanne ung jour	London Promusica LPM REP7
Simpson, Christopher	Winter Extrait des « Seasons »	(Minkoff)
Telemann, Georg Philipp	Sonata G-Dur TWV 41 : G6	Güntersberg

<u>Examen pour l'obtention du diplôme du troisième cycle</u>

L'examen pour l'obtention du diplôme du 3e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 1 sonate, 2 mouvements (lent et vif) au choix de l'enseignant ;
  - 1 morceau du répertoire de concert au choix de l'enseignant ;

- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen.

DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. L'objectif de la division moyenne spécialisée porte sur les mêmes contenus que la division moyenne et en particulier, la connaissance d'un large répertoire, individuel et collectif.
2. Jouer des répertoires qui exigent virtuosité et endurance.
3. Utiliser une méthode de travail personnelle pour progresser.
4. Approfondir en général les techniques instrumentales.
5. Travailler l'articulation et la vélocité de la main gauche dans toutes les positions ; Approfondir le jeu des doubles cordes et des accords.
6. Développer la technique d'archet.
7. Jouer de mémoire les pièces non accompagnées
8. Interpréter en lecture à vue.
9. Pratiquer le jeu d'ensemble (Consort, basse continue, musique de chambre).
10. Analyser le répertoire étudié.
11. Maîtriser les bases de l'interprétation selon les principaux styles.
12. S'exprimer et se produire en public.
13. Se familiariser avec les autres instruments de la famille (dessus et taille de viole, lyra viol, viola bastarda).
14. Se familiariser avec l'improvisation, suivant différents styles.
15. Faire preuve d'une culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains.

Programme d'études:

Gammes

gammes majeures et leurs relatives mineures: do, ré, mib,fa, sol, la, sib

Détails d'exécution :

Gammes : 2 octaves
Tempo noire = 90 à 100
Coups d'archet et doigtés au choix de l'enseignant

Modèle de gammes :

Gamme simple sur 2 octaves



Dixièmes



Doubles cordes



Tierces sur un rythme d'archest à choisir parmi les exemples ci-dessous



Virtuosité



Arpège simple et double



Études proposées pour le niveau :

Playford, John	The division-Violist, Division to a round	
Cutts of Lincoln, John	Division N°2	Charivari agréable CAP 002
Keller, Gottfried	Divisions N°1	Charivari agréable CAP 002
Anonym	Prelude for viol solo	Walhall EW 931
Finger,Godfrey	Division n°7	Walhall EW 931

Oeuvres proposées pour le niveau :

Lendormy, Nicolas	Pièces pour le pardessus 1er ou 2e livre	Minkoff
Heudelinne, Louis	Pièces pour le dessus Livre II	Atelier Philidor
Marc, Thomas	Suitte de pièces de dessus de viole	Minkoff
Dalla Casa, Girolamo	Diminution sur Susanne ung jour	London Promusica LPM REP7
Simpson, Christopher	Summer Extrait des « Seasons »	Minkoff
Heudelinne, Louis	Trois suites de pièces Livre I	Atelier Philidor

Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er prix consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 1 sonate, 2 mouvements (lent et vif) au choix de l'enseignant ;
  - 1 morceau virtuose au choix de l'enseignant ;
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen.

DIVISION SUPÉRIEURE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. L'objectif de la division supérieure porte sur les mêmes contenus que la division moyenne spécialisée. Les études de ce cycle mènent en particulier à la connaissance d'un large répertoire, individuel et collectif.
2. Interpréter des œuvres difficiles du répertoire, exigeant un approfondissement des techniques instrumentales et des moyens d´expression.
3. Comprendre mieux la connexité des différents paramètres musicaux, afin de pouvoir mettre au point sa propre méthode de travail et ses propres interprétations.
4. Culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains ; différencier les moyens de stylisation (et leur application autonome), surtout en relation avec l'articulation et la souplesse du phrasé.
5. Analyser et comparer des interprétations différentes.
6. Analyser le répertoire étudié.
7. Lectures et interprétations à première vue.

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

L'examen pour l'obtention du diplôme supérieur consiste en une **épreuve publique** d'une durée de 30 à 45 minutes devant un jury avec un programme comprenant

- 1 pièce de virtuosité pour le dessus en consort ;
- 1 ou 2 œuvres de styles variés (français, allemand, anglais ou italien) au choix, en fonction de la durée de la prestation.
- 1 œuvre imposée au niveau national ;

L'élève présente son programme sur partition fac-similé ou tablature lorsque celle-ci est accessible et lisible.

Disposition finale pour tous les examens :

L'élève ne peut présenter le même morceau lors de différentes épreuves d'examen, toutes branches confondues, pendant la même année d'études.

A.1.5.1.14. Viole de gambe basse

EVEIL INSTRUMENTAL

L'éveil instrumental dès l'âge de 5 ans est un moyen de familiariser l'enfant avec la musique et l'instrument. D'une durée maximale de trois ans, le cours permet d'éveiller, de développer et de cultiver chez l'enfant le goût et la joie de s'exprimer musicalement avec l'instrument.

L'éveil instrumental est une introduction à l'apprentissage musical proprement dit et prépare aux études instrumentales en division inférieure.

Le matériel d'enseignement et la démarche méthodologique sont à définir par l'enseignant.

DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Connaître les principes de fonctionnement et d'entretien de l'instrument.
2. Montrer un bon équilibre corps et instrument.
3. Montrer une bonne coordination et synchronisation des gestes.
4. Evaluer la qualité et la justesse du son.
5. Elaboration d'une méthode pour travailler les exercices techniques propres à ce niveau Instrumental. Sensibilisation pour l'évaluation et l'amélioration de la qualité de la prestation.
6. Technique main gauche :
   - exercices pour le mouvement horizontal et vertical des doigts, afin de stabiliser les différentes positions des doigts,
   - élaboration par étapes d'un système d'exercices pour gammes, intervalles et arpèges,
   - mécanismes fondamentaux des quatre premières positions et des changements de position.
7. Technique d'archet :
   - le jeu à la pointe et au talon,
   - exercices d'archet pour le développement de la qualité du son,
   - initiation au jeu des nuances fort, doux,
   - articulations de base : détaché, legato.
8. Jouer des œuvres pour instrument seul, ou accompagnées, choisies de telle façon que soient possibles :
   - une compréhension du texte musical,
   - le contrôle de la prestation (départs, tempi, etc.).
9. Pratique du jeu d'ensemble (duo, consort).
10. Jeux et exercices d'improvisation et de diminution.
11. Se produire en public.

Programme d'études:

Gammes

gammes majeures et leurs relatives mineures: do, sol, fa

Détails d'exécution :

Gammes : 2 octaves
Tempo noire = 60 à 70

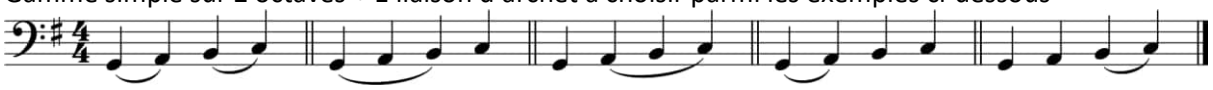
Coups d'archet et doigtés au choix de l'enseignant

Modèle de gammes :

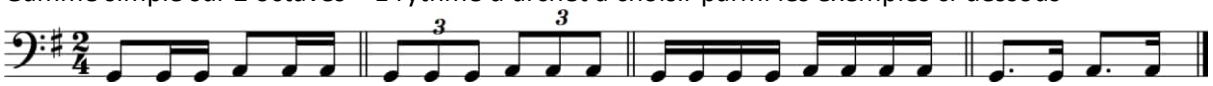
Gamme simple sur 2 octaves



Gamme simple sur 2 octaves + 1 liaison d'archet à choisir parmi les exemples ci-dessous



Gamme simple sur 2 octaves + 1 rythme d'archet à choisir parmi les exemples ci-dessous



Octaves



Arpège simple



Études proposées pour le niveau :

Biordi Paolo, **Ghielmi Vittorio**	Metodo completo e progressivo per viola da gamba Vol. 1	Ut Orpheus Edizioni
Charbonnier, Jean-Louis	Découverte de la Viole de gambe	Zurfluh
	La Viole de gambe pour les commençants	Zurfluh
De Caix d'Hervelois, Louis	La Tranquardine	
	second livre de pièces de viole	Minkoff
Ortiz, Diego	Recercata prima ou Recercata Terza(basso solo) Recercada primer, segunda ou terza (sopra li tenori) Tratado de Glosas	
Eight easy divisions for Bass viol	Une division au choix (Oriana Music)	
Playford, John	Short Lessons for the Bass-Viol Free Print music	
Simpson, Christopher	Division 14 (on John come kiss me now) Mr. Simpson in another Book 19 Divisions for Bass Viol CAP 001	

Oeuvres proposées pour le niveau :

Abel, Car Friederich	Six easy sonatas	Güntersberg
Bassano, Giovanni	Complete Bass Diminutions	Septenary Editions
Biordi Paolo, **Ghielmi Vittorio**	Metodo completo e progressivo per viola da gamba Vol. 1	Ut Orpheus Edizioni

Collection	Viola da gamba 1er cycle	Fac-similé
	Volume 1 J. Hantaï	enseignement Fuzeau
	Marin Marais Pièces faciles Pièces faciles	Scylla
	Pieces for the Bass Viol Lesson Volume I	Güntersberg
Charbonnier, Jean-Louis	Découverte de la Viole de gambe	Zurfluh
	La Viole de gambe pour les commençants	Zurfluh
Collection	Viola da gamba 1er cycle	Fac-similé
	Volume 1 J. Hantaï	enseignement Fuzeau
	Marin Marais Pièces faciles Pièces faciles	Scylla
	Pieces for the Bass Viol Lesson Volume I	Güntersberg
De Caix d'Hervelois, Louis	Gavotte en Rondeau second livre de pièces de viole	Vaudeville Minkoff
Marais, Marin	Menuet 7 du 5e livre Menuet 103 du 3e livre	Fuzeau Fuzeau
Ortiz, Diego	Recercada primera sobre Canto llano	Bärenreiter
Telemann, Georg-Philipp	Sonata (en sol)	Amadeus Verlag

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 1 morceau au choix de l'enseignant ;
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen.

DIVISION INFÉRIEURE – 2e cycle

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Savoir accorder et entretenir son instrument
2. Développer la qualité du son
3. Différencier le phrasé, l'articulation, les nuances
4. Contrôler la justesse

5. Développer le jeu de la main gauche dans toutes les positions
6. Acquérir une aisance dans les changements de position
7. Travailler la vélocité de la main gauche en intégrant le jeu d'arpèges, de gammes majeures et mineures et d'exercices chromatiques
8. Développer et différencier les ornements; le tremblement, le battement, le doublé, les traits de notes liées, le pincé ou flattement, la plaint
9. Travailler le jeu des doubles cordes et accords
10. Développer la technique de l'archet en intégrant les techniques de base (détaché, legato) et des coups d'archet particuliers (marqué, petites notes, jeté, enflé …)
11. Développer la lecture musicale
12. Acquérir une méthode de travail
13. Proposer des choix d'interprétation, d'expression et de réalisation technique (doigtés, coups d'archet, etc.)
14. Monter seul une œuvre simple
15. Savoir décrire la structure d'une pièce musicale travaillée
16. Se produire en public
17. Apprendre à connaître les spécificités du répertoire
18. S'initier aux principes d'ornementation de mélodies
19. Pratiquer la lecture de la tablature
20. Pratiquer le jeu d'ensemble (consort de violes, musique de chambre, basse continue)

Programme d'études:

Gammes

gammes majeures et leurs relatives mineures: do, ré, fa, sol, sib

Détails d'exécution :

Gammes : 2 octaves
Tempo noire = 70 à 80
Coups d'archet et doigtés au choix de l'enseignant

Modèle de gammes :

Gamme simple sur 2 octaves



Gamme simple sur 2 octaves + 1 liaison d'archet à choisir parmi les exemples ci-dessous



Gamme simple sur 2 octaves + 1 rythme d'archet à choisir parmi les exemples ci-dessous



Doubles cordes



Arpège simple et double



Études proposées pour le niveau :

Abel, Karl Friedrich	Ré majeur Manuscrit de Cracovie Minkoff	
Biordi, Paolo &	Metodo completo e progressivo	
Charbonnier, Jean-Louis & Jacquier, Pierre	L'art de jouer la basse de viole Vol. 1 Heugel	
De Caix d'Hervelois, Louis	Tambourin I et II 4e livre Minkoff Les petits doigts Premier livre de pièces de viole Minkoff	
Ghielmi, Vittorio	per viola da gamba Vol. 1 et 2	Ut Orpheus Edizioni
Kühnel, August	Prélude et allemande (Sonata XIV)	
Marais, Marin	Rondeau Nr.7 Pieces de viole du 4e livre Fuzeau	
Morel, Jacques	Fantaisie de la quatrième suite	
Ortiz, Diego	Recercada ottava sopra tenores Bärenreiter	
Simpson, Christopher	Ground 1 ou 3 An example of breaking the ground The Division Viol Kings Music Pieces for the Bass Viol Lesson Vol. II Kings Music Collection Edition Güntersberg	
Young, William	Prélude Extrait de 15 Stücke für Gambe solo Seicento Edition	

Oeuvres proposées pour le niveau :

Abel, Karl Friedrich	Solos	Dovehouse
De Caix d'Hervelois, Louis	Troisième suite troisième œuvre La Tourterelle 2e livre p.129 Pièces de Viole, Premier livre	Minkoff Minkoff Minkoff
Marais, Marin	Pièces de viole, 5e livre Suite en la mineur (extraits) 5e livre	Fuzeau Fac-similé
Telemann, Georg Philipp	Sonate en la mineur	Peters

Examen pour l'obtention du diplôme du deuxième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 2e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 2 morceaux au choix de l'enseignant ;
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

DIVISION MOYENNE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. La division moyenne prolonge et approfondit les acquis des cycles précédents, dans le but d'une pratique autonome.
2. Développer et utiliser une méthode de travail personnelle pour progresser.
3. Approfondir en général les techniques instrumentales.
4. Travailler l'articulation et la vélocité de la main gauche dans toutes les positions Approfondir le jeu des doubles cordes et des accords.
5. Développer la technique d'archet.
6. Interpréter en lecture à vue.
7. Pratiquer le jeu d'ensemble (consort, basse continue, musique de chambre).
8. Analyser le répertoire étudié.
9. Se produire en public.
10. Maîtriser les bases de l'interprétation selon les principaux styles.
11. Jouer de mémoire les pièces non accompagnées
12. Faire preuve d'une culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains.

Programme d'études:

Gammes

gammes majeures et leurs relatives mineures: do, ré, mib,fa, sol, la, sib

Détails d'exécution :

Gammes : Tempo noire = 80 à 90
Coups d'archet et doigtés au choix de l'enseignant

Modèle de gammes :

Gamme simple sur 2 octaves



Octaves inversées



Doubles cordes



Tierces sur un rythme d'archet à choisir parmi les exemples ci-dessous



Liaisons



Arpège simple et double



Études proposées pour le niveau :

Simpson, Christopher	divers Grounds pour viole solo divers	Grounds a 2
Abel, Karl Friedrich	divers solos	
Marais, Marin	Diversitez sur un sujet de basse (extraits) 1er livre Folies d'espagne (extraits) 2e livre	Fuzeau
Hume, Tobias	A Humorous Pavan	
Rognoni, Francesco	Passagi : Susanne un jour	
Kühnel, August	Variations sur « Herr Jesu Christ du höchstes Gut » Sonate ô partite ad una ô due viole da gamba	Fuzeau

Oeuvres proposées pour le niveau :

Suites & Sonates (bc)

Marais, Marin	Le jeu du volant	Fuzeau
Forqueray, Antoine	La Laborde 1e suite	Fuzeau
Riehmann, Jakob	Sonata II	
Marais, Roland	Rondeau Le Balalud 2e livre p.30	Minkoff

Schenk, Johann	Sonata V L'Echo du Danube	Minkoff
Sonates (obligato)		
Bach, Johann Sebastian	Sonate no.1	Peters, Dreyfus
Pièces concertantes		
Marais, Marin	Sonnerie de Sainte Geneviève du Mont de Paris	Fuzeau
Simpson, Christopher	Winter Extrait des Seasons »	Minkoff

Examen pour l'obtention du diplôme du troisième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 3e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 1 sonate, 2 mouvements (lent et vif) au choix de l'enseignant ;
  - 1 morceau du répertoire de concert au choix de l'enseignant ;
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. L'objectif de la division moyenne spécialisée porte sur les mêmes contenus que la division moyenne, et en particulier la connaissance d'un large répertoire, individuel et collectif.
2. Jouer des répertoires exigeant virtuosité et endurance.
3. Utiliser une méthode de travail personnelle pour progresser.
4. Approfondir en général les techniques instrumentales.
5. Travailler l'articulation et la vélocité de la main gauche dans toutes les positions ; Approfondir le jeu des doubles cordes et des accords.

   Développer la technique d'archet.
6. Jouer de mémoire les pièces non accompagnées.
7. Interpréter en lecture à vue.
8. Pratiquer le jeu d'ensemble (Consort, basse continue, musique de chambre).

9. Analyser le répertoire étudié.
10. Maîtriser les bases de l'interprétation selon les principaux styles.
11. S'exprimer et se produire en public.
12. Se familiariser avec les autres instruments de la famille des violes.
13. Se familiariser avec l'improvisation, suivant différents styles.
14. Faire preuve d'une culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains.

Programme d'études:

Gammes

gammes majeures et leurs relatives mineures: do, ré, mib,fa, sol, la, sib

Détails d'exécution :

Gammes : 2 octaves
Tempo noire = 90 à 100
Coups d'archet et doigtés au choix de l'enseignant

Modèle de gammes :

Gamme simple sur 2 octaves



Dixièmes



Doubles cordes



Tierces sur un rythme d'archet à choisir parmi les exemples ci-dessous



Virtuosité



Arpège simple et double



Études proposées pour le niveau :

Bonnizzi, Vinzenzo	Jouissance	
Forqueray, Antoine	2e suite La Buisson	Editions Fuzeau
Marais, Marin	Diversitez sur un sujet de basse (extraits)	1er livre, Fuzeau
	Grand ballet, 3e livre	Edition Fuzeau
Simpson, Christopher	Ground in e	
	The Division Viol	Kings music
	Grounds a 2	
Rognono, Richardo	Ancor che col partir	
Schenck, Johannes	Sonata V de l'écho du Danube	
	Adagio et Aria Largo	

Oeuvres proposées pour le niveau :

Suites

Marais, Marin	Charivari, Fuzeau	
Forqueray, Antoine	**Pièces au choix**	Fuzeau
Schenck, Johann	Ouverture	
	Scherzi Musicali op.6	
Bach, Carl Philipp	Sonate en Do	
Telemann, Georg Philipp	Fünfzehnte & Sechzehnte Lection des Musicmeisters	

Sonates

Bach, Johann Sebastian	Sonates 1-3, Peters, L. Dreyfus

Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er prix consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 1 sonate, 2 mouvements (lent et vif) au choix de l'enseignant ;
  - 1 morceau virtuose au choix, de par l'enseignant ;
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen.

DIVISION SUPÉRIEURE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. L'objectif de la division supérieure porte sur les mêmes contenus que la division moyenne spécialisée. Les études de ce cycle mènent en particulier à la connaissance d'un large répertoire, individuel et collectif.
2. Interpréter des œuvres difficiles du répertoire, exigeant un approfondissement des techniques instrumentales et des moyens d´expression.
3. Comprendre mieux la connexité des différents paramètres musicaux, afin de pouvoir mettre au point sa propre méthode de travail et ses propres interprétations.
4. Culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains ; différencier les moyens de stylisation (et leur application autonome), surtout en relation avec l'articulation et la souplesse du phrasé.
5. Analyser et comparer des interprétations différentes.
6. Analyser le répertoire étudié.
7. Lectures et interprétations à première vue.

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

L'examen pour l'obtention du diplôme supérieur consiste en une **épreuve publique** d'une durée de 30 à 45 minutes devant un jury avec un programme comprenant

- 1 suite française de minimum 3 mouvements pour viole de gambe avec basse continue (M. Marais, A. Forqueray, F. Couperin, C. Dollé, etc.) ;
- 1 ou 2 œuvres (de style allemand, anglais ou italien) au choix de l'élève, en fonction de la durée de la prestation ;
- 1 œuvre imposée au niveau national.

Le programme doit présenter au moins une œuvre d'esthétique contemporaine de la seconde moitié du 20e siècle ou du 21e siècle.

L'élève présente son programme sur partition fac-similé ou tablature lorsque celle-ci est accessible et lisible.

Disposition finale pour tous les examens :

L'élève ne peut présenter le même morceau lors de différentes épreuves d'examen, toutes branches confondues, pendant la même année d'études.

A.1.5.1.15. Guitare classique

EVEIL INSTRUMENTAL

L'éveil instrumental dès l'âge de 5 ans est un moyen de familiariser l'enfant avec la musique et l'instrument. D'une durée maximale de trois ans, le cours permet d'éveiller, de développer et de cultiver chez l'enfant le goût et la joie de s'exprimer musicalement avec l'instrument.

L'éveil instrumental est une introduction à l'apprentissage musical proprement dit et prépare aux études instrumentales en division inférieure.

Le matériel d'enseignement et la démarche méthodologique sont à définir par l'enseignant.

DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Connaître les principes de fonctionnement et d'entretien de son instrument
2. Montrer un bon équilibre corps et instrument, permettant une disponibilité motrice suffisante
3. Montrer une bonne coordination et synchronisation des gestes instrumentaux
4. Travailler les exercices techniques propres à ce niveau instrumental en sachant estimer et améliorer la qualité de la prestation (c'est déjà l'élaboration d'une méthode de travail)
5. Connaissance parfaite des symboles élémentaires de la notation musicale (symboles des répétitions, des nuances sonores et dynamiques, du staccato, portato etc.) et des symboles élémentaires spécifiques de l'instrument (doigtés, cordes, barrés, positions, sul tasto, sul ponticello etc.)
6. Technique de la main droite :
   - Tenue correcte de la main
   - Connaissances des attaques élémentaires (buté et pincé) avec les doigts i, m et a
   - Développer ces 2 formes d'attaque afin de garantir le legato du jeu
   - Jeu monodique, à 2 et à 3 voix
   - Attaque mixte pour le jeu à deux voix (mélodie butée, basse pincée)
   - L'attaque de trois et quatre cordes (accords et formules d'arpèges)
   - Connaissances des articulations de base (legato, portato, staccato)
   - Travailler la qualité sonore
   - Initiation au jeu des nuances sonores (sul tasto et sul ponticello) et dynamiques
   - Initiation aux éteintes
7. Technique de la main gauche :
   - Tenue correcte de la main
   - Exercices pour le mouvement horizontal et vertical des doigts
   - Articulations de base (legato, portato, staccato, glissando)
   - Exercices de changements de position
   - Initiation à la technique des barrés
   - Initiation à la technique des liés ascendants et descendants
   - Initiation aux ornements simples
   - Initiation aux éteintes
   - Initiation au jeu des harmoniques naturelles
8. Jouer des œuvres pour instrument seul ou accompagnées, choisies de telle façon que soient possibles :
   - Une compréhension du texte musical (analyse sommaire du texte musical)
   - Le contrôle de sa prestation (départs, tempis, etc.)

9. Elaborer un répertoire aussi varié que possible
10. Jouer de mémoire
11. Travailler le déchiffrage
12. Se produire en public
13. Jeux et exercices d'improvisation
14. Initiation au jeu d'ensemble

Programme d'études:

Gammes

gammes sur 2 octaves : do majeur et la mineur (harmonique ou mélodique)
formules d'arpèges sur une suite d'accords selon le modèle ci-dessous

Détails d'exécution :

Gammes : Main gauche : doigtés au choix
Main droite : m-i ou i-m (au choix) en buté et en pincé

Arpèges : Exécution des formules d'arpèges

Les gammes et arpèges sont à travailler de mémoire

Formules d'arpèges





Études proposées pour le niveau :

Brouwer, Leo: Estudio no.1



Nuevos Estudios Sencillos (Ed. Chester Music)

Carlevaro, Abel: Estudio



Modern Times, vol.1, p.12 (Ed. Chanterelle)

Carulli, Ferdinando: Allegretto



Metodo completo, op.27

Ferrer, José: Colección 12a de Ejercicios: Ejercicio no.9



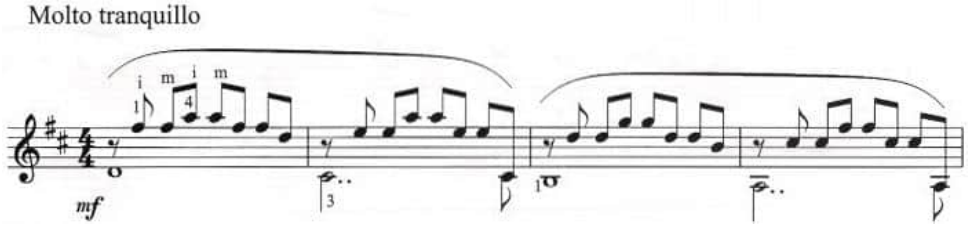
Bridges – Guitar Repertoire and Studies 3 (Ed. Frederick Harris Music)

Lester, Bryan: Sun Song



Essential Guitar Skill, The Barré (Ed. G.Ricordi & Co)

Muro, Juan Antonio: Study



Basic Pieces, vol.2, p.28 (Ed. Chanterelle)

Sagreras, Julio: Leccion no. 11



Las segundas lecciones, (Ed. Chanterelle, Heidelberg)

Sor, Fernando: Leçon, op.35 no. 14



The Complete Studies (Ed. Chanterelle, Heidelberg)

Oeuvres proposées pour le niveau :

Negri, Cesare	Spagnoletto Rivoal, Le répertoire du guitariste, vol.1 (Lemoine, Paris)
Carcassi, Matteo	Rondo, op.21 no.22 N.Alfonso, La guitare, vol.1 (Schott, Bruxelles)
Meissonnier, Antoine	Sicilienne Rivoal, Le répertoire du guitariste, vol.2 (Lemoine, Paris)
Leclerc, Norbert	Pourpre Six couleurs (Schott, Bruxelles)
Kleynjans, Francis	Menuet Rivoal, Le répertoire du guitariste, vol.1 (Lemoine, Paris)
York, Andrew	Sherry's Waltz 8 Discernments (Guitar Solo, Publications, San Francisco)

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 1 morceau au choix de l'enseignant
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

  Au moins 1 morceau du programme est à présenter de mémoire.

DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Savoir accorder et entretenir son instrument
2. Développer la qualité du son
3. Développer les techniques de l'interprétation :
4. Différencier le phrasé, l'articulation, les nuances dynamiques et sonores, l'ornementation
5. Développer le jeu de la main gauche
   - Acquérir une aisance dans les changements de positions (jusqu'à la XII pos.)
   - Développer et différencier le vibrato et le glissando
   - Travailler et développer les coulés
   - Travailler et développer toutes les formes du barré
   - Exercices d'extensions

6. Développer le jeu de la main droite
   - Travailler et développer les techniques de la main droite (tambora, pizzicato, pizz. Bartòk)
   - Initiation au rasgueado et au tremolo
   - Travailler et développer les formules d'arpèges
   - Initiation aux harmoniques artificielles
7. Travailler la vélocité en intégrant le jeu d'arpèges et de gammes
8. Développer les facultés du déchiffrage, de la lecture à vue et de la mémorisation
9. Savoir décrire la structure d'une pièce musicale travaillée
10. Encourager l'élève au travail indépendant et créatif
    - Analyse des choix d'interprétation, d'expression et de réalisation technique
    - Introduire les principes de l'improvisation, de l'ornementation et de l'arrangement
11. Se produire en public, éventuellement prendre en charge l'invention, l'adaptation ou la réalisation d'une courte partie d'un concert collectif
12. Pratiquer le jeu d'ensemble (duos, trios, ensembles de guitare, musique de chambre avec instruments divers)
13. Donner un aperçu du caractère polyvalent de la guitare dans les différents styles de musique (classique, pop, rock, jazz, folk, etc.)

Programme d'études:

Gammes

Les gammes et arpèges sont à travailler de mémoire

Au choix de l'enseignant :

MODÈLE A

gammes majeures : do, do#, ré, mib, mi, fa, fa#, sol ;

gammes mineures : do, do#, ré, mib, mi, fa, fa#, sol

Formules d'arpèges d'après Fernando Fernandez-Lavie

(F. Fernandez-Lavie : Méthode de guitare, Editions Max Eschig)

Détails d'exécution :

Gammes **:** Trois octaves (mi, fa, fa#, sol) - Deux octaves (do, do#, ré, mib)
Doigtés main droite : i-m (ou m-i) et i-a (ou a-i)
Attaques main droite : tirando et apoyando
Valeurs rythmiques : double-croches
Tempo noire = 72

Formules d'arpèges d'après Fernando Fernandez-Lavie

(F. Fernandez-Lavie : Méthode de guitare, Editions Max Eschig)

Formules d'arpèges d'après Fernando Fernandez-Lavie





MODÈLE B

traits de gammes

Formules d'arpèges d'après Fernando Fernandez-Lavie

(F. Fernandez-Lavie : Méthode de guitare, Editions Max Eschig)

Traits de gammes extraits de la littérature guitaristique

Sor, Fernando: Andante op 44 N°15, in « 24 pièces progressives »



Lauro, Antonio: Vals Venezolano N°2, in « Quatro Valses venezolanos »



Malats, Joaquin: Serenata espagnola



Santorsola, Guido: Giga, in « Three Airs of Court »

D



Lester, Brian: Tanz in einer Moll-Tonleiter, in « Essential Guitar Skill – The Scale »

E



Ferrer, José: Nostalgia, in « Charme de la Nuit »

F



Carulli, Ferdinando: Rondo, in « Méthode complète, op. 241 »

G



Carcassi, Matteo: Etude N°1, in « 25 Etudes, op. 60 »

H



Études proposées pour le niveau :

Brouwer, Leo: Estudio no.11



Estudios sencillos, vol.3 (Max Eschig)

Pujol, Diego Maximo: Estudio No.5



14 Etudes, 1er cahier (Henry Lemoine)

Pujol, Emilio: Estudio No.10



Escuela Razonada de la Guitarra, Libro II (Ricordi)

Coste, Napoleon: Etude op.38 No.8



25 Etudes de Genre, op.38

Carcassi, Matteo: Etude op.60 No.23



25 Etudes, op.60

Sor, Fernando: Etude op.31 No.16



24 Leçons progressives, op.31

Oeuvres proposées pour le niveau :

BACH, Johann Sebastian	Prélude, BWV 999
SOR, Fernando	Grande Sonate, op.22 : Menuet
LLOBET, Miguel	Cancion del Lladre
VILLA-LOBOS, Heitor	Cinq Préludes : No.4
CARDOSO, Jorge	Milonga
BROUWER, Leo	Dos temas populares cubanos : Berceuse “Cancion de Cuna”

Examen pour l'obtention du diplôme du deuxième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 2e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 2 morceaux au choix de l'enseignant
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

Au moins 1 morceau du programme est à présenter de mémoire.

DIVISION MOYENNE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. La division moyenne prolonge et approfondit les acquis de la division précédente, dans le but d'une pratique autonome.
2. Approfondir en général les techniques instrumentales permettant ainsi une interprétation convaincante.
3. Maîtriser les bases de l'interprétation selon les principaux styles.
4. Connaître et utiliser des techniques instrumentales contemporaines et nouvelles.
5. Analyser le répertoire étudié.
6. Jouer de mémoire.
7. Pratiquer le jeu d'ensemble dans le sens large (ensembles, musique de chambre).
8. Interpréter à première vue.
9. S'exprimer et se produire en public.
10. Proposer et réaliser une pièce musicale (arrangée, transcrite, voire « composée ») lors d'une production musicale publique.
11. Se familiariser avec l'improvisation suivant différentes approches (libres, suivant un style...) en utilisant et en développant aussi des techniques et sonorités nouvelles.
12. Culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains.

Programme d'études:

Gammes

Les gammes et arpèges sont à travailler de mémoire

Au choix de l'enseignant :

MODÈLE A

gammes majeures et gammes mineures :

les tons de lab, la, sib, si, do, réb, ré et mib sur 2 octaves ;

les tons de mi, fa, fa#, sol sur 3 octaves

gamme de sol majeur en tierces, sixtes et octaves.

Détails d'exécution :

Gammes diatoniques :

Main gauche : doigtés au choix
Main droite : jouer la gamme 4 fois, en utilisant les doigtés suivants en buté et en pincé : mi (ou im), ai (ou ia)
Tempo approximatif : noire = 88 (en double-croches)

Formules d'arpèges :

Emilio Pujol : Escuela razonada, vol.4 :
Exercice 434 avec les formules a, b, c, d, e, f

<u>Sol majeur en tierces, sixtes et octaves</u>

Main gauche : doigtés au choix
Main droite : 6 formules, le pouce doit être joué à la note grave; par contre le doigté des notes aigues est au libre choix du candidat.
Tempo approximatif : noire = 88



6 formules:



MODÈLE B

traits de gammes extraits de la littérature guitaristique (cf. annexe B)

traits de gammes en tierces, sixtes et octaves extraits de la littérature guitaristique (cf. annexe C)

formules d'arpèges d'après Emilio Pujol : Escuela razonada, vol.4 : Exercice 434
(formules a, b, c, d, e et f)

Traits de gammes extraits de la littérature guitaristique (Annexe B)

EXTRAIT A: Miguel Llobet – Scherzo-Vals



EXTRAIT B: Alexander Ivanov-Kramskoi – Valse triste



EXTRAIT C: Jacques Ibert – Française



EXTRAIT D: Federico Moreno-Torroba – Serenata burlesca



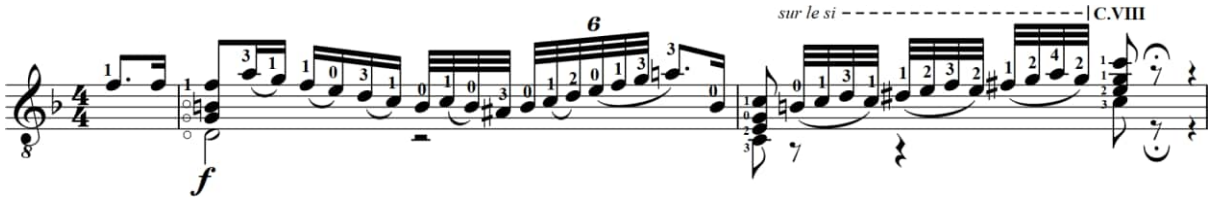
EXTRAIT E: Manuel M. Ponce – Suite en La



EXTRAIT F: Anton Diabelli – Sonate



EXTRAIT G: Carulli – Andante op. 320 no. 4



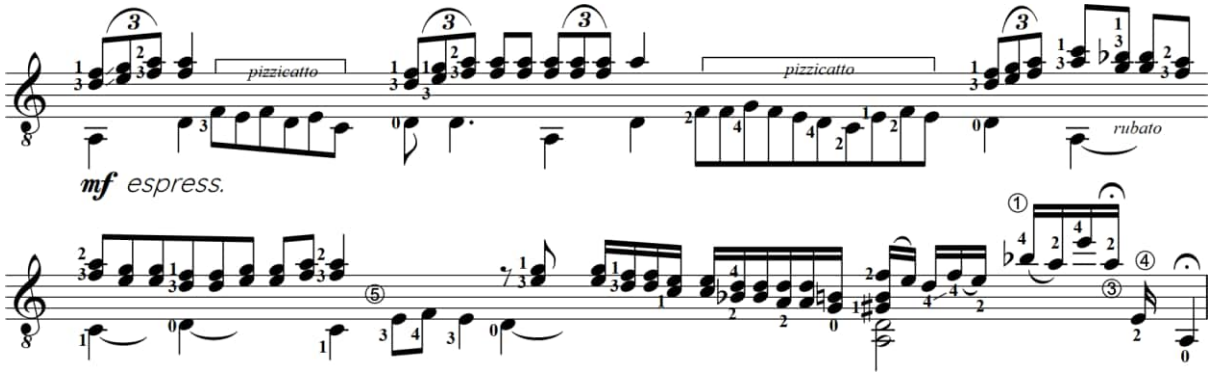
EXTRAIT H: Joaquín Rodrigo – Pequeña Sevillana



Traits de gammes en tierces, sixtes et octaves extraits de la littérature guitaristique

(Annexe C)

EXTRAIT A: Blas Sanchez – Complainte funèbre



EXTRAIT B: Fernando Sor – Les Folies d'Espagne variés, op.15



EXTRAIT C: Agustín Barrios – Vals op.8, no.3



EXTRAIT D: Ferdinando Carulli – Sonate sentimentale, op.42



EXTRAIT E: Mauro Giuliani – Etude op.48, no.18



EXTRAIT F: Mauro Giuliani – Etude op.48, no.24



Études proposées pour le niveau :

Barrios, Agustín	Estudio no.3 (éd. ZEN-ON, vol.1 p.ex.)
Coste, Napoléon	Etude op.38, no.11
Gnattali, Radamés	Etude IV (IN: 10 Studies for Guitar. Ed. Chanterelle)
Pujol, Emilio	Etude XXIII (IN: Escuela Razonada, Libro tercero)
Sor, Fernando	Etude op.6, no.11
Villa-Lobos, Heitor	Etude no.8

Oeuvres proposées pour le niveau :

Bach, Johann Sebastian	Suite pour le luth, BWV 995 : Allemande et Courante ou Allemande et Gigue ou Gavotte I et Gavotte II
Brouwer, Leo	Danza caracteristica
Garoto	Inspiraçao
Giuliani, Mauro	Variazioni sul tema della Follia di Spagna, op.45
Moreno-Torroba, Federico	Nocturno
Mudarra, Alonso	Fantasia X « que contrahaze la harpa en la manera de Luduvico »
Sor, Fernando	Sonata op.15(b)
Villa-Lobos, Heitor	Valsa-Chôro (Suite populaire brésilienne)
Weiss, Silvius Leopold	Passacaglia

Examen pour l'obtention du diplôme du troisième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 3e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 2 morceaux au choix de l'enseignant, de style et de caractère différents
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

Le jeu de mémoire n'est pas obligatoire à l'examen

DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. L'objectif de la division moyenne spécialisée porte sur les mêmes contenus que la division moyenne, et en particulier la connaissance d'un large répertoire, individuel et collectif.
2. Jouer des répertoires exigeant virtuosité et résistance-endurance.
3. Approfondir les techniques instrumentales permettant ainsi une interprétation convaincante.
4. Maîtriser les bases de l'interprétation selon les principaux styles.
5. Utiliser une méthode de travail pour progresser seul.
6. Développer les techniques instrumentales du 2e cycle ; travailler particulièrement l'endurance et la vélocité des deux mains.
7. Connaître et utiliser des techniques instrumentales contemporaines.
8. Analyser le répertoire étudié.
9. Jouer de mémoire.
10. Pratiquer le jeu d'ensemble dans le sens large (ensembles, musique de chambre).
11. Interpréter à première vue.
12. S'exprimer et se produire en public.
13. Proposer et réaliser une pièce musicale (arrangée, transcrite, voire « composée ») lors d'une production musicale publique.
14. Se familiariser avec l'improvisation suivant différentes approches (libres, suivant un style...) en utilisant et en développant aussi des techniques et sonorités nouvelles.
15. Culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains.

Programme d'études:

Gammes

Les gammes et arpèges sont à travailler de mémoire

Au choix de l'enseignant :

MODÈLE A

gammes majeures et gammes mineures

les tons de sib, si, do, réb, ré et mib sur 2 octaves ;

les tons de mi, fa, fa#, sol, lab, la sur 3 octaves

Gammes diatoniques :

Main gauche : doigtés au choix

Main droite : jouer la gamme 4 fois, en utilisant les doigtés suivants en buté et en pincé: mi (ou im), ai (ou ia)

Tempo approximatif : noire = 100 (en double-croches)

Formules d'arpèges :

Extrait de l'Etude no.1 (mesures 1 – 11) de Heitor Villa-Lobos (les 6 formules sont à préparer sur toute la suite d'accords)



Sol majeur en tierces, sixtes et octaves

Main gauche: doigtés au choix

Main droite : le pouce doit être joué à la note grave ; par contre le doigté des notes aigues est au libre choix de l'élève.

Tempo approximatif : noire = 88



6 formules :



MODÈLE B

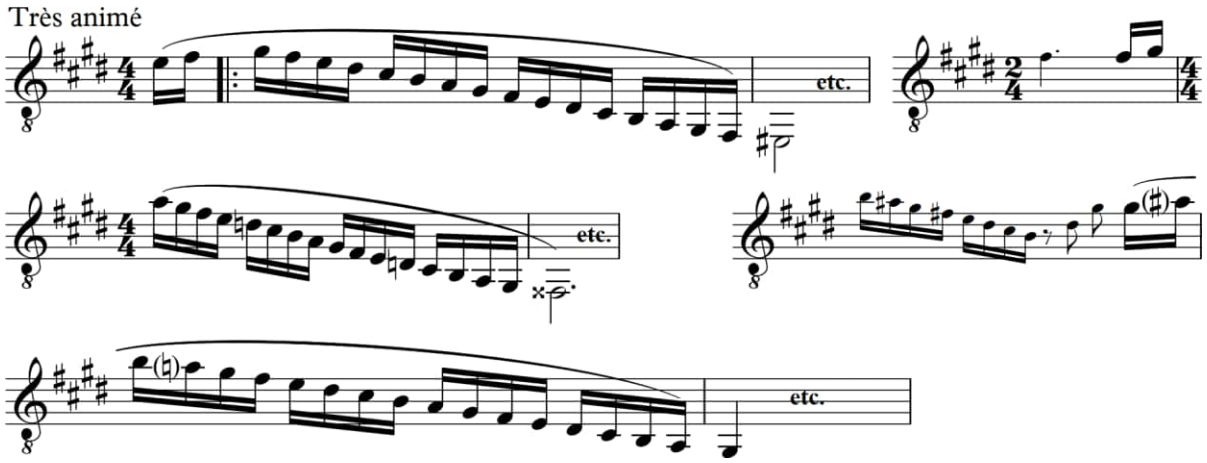
traits de gammes extraits du répertoire choisis par l'établissement (v. annexe C) et communiqués à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

traits de gammes en tierces, sixtes et octaves extraits de la littérature guitaristique choisis par l'établissement et communiqués 6 cours avant la date de l'examen (v. annexe D)

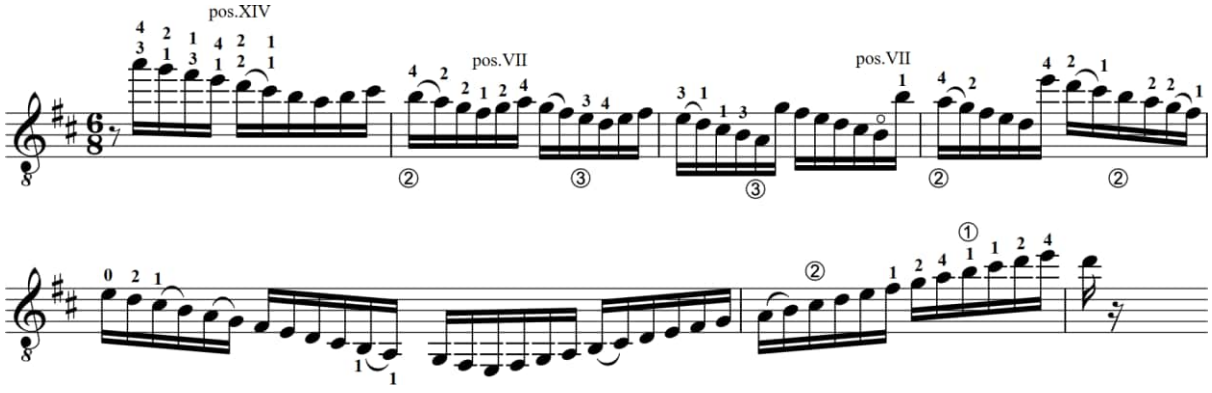
formules d'arpèges : Extrait de l'Etude no.1 (mesures 1 – 11) de Heitor Villa-Lobos (les 6 formules sont à préparer sur toute la suite d'accords)

Traits de gammes extraits de la littérature guitaristique (Annexe C)

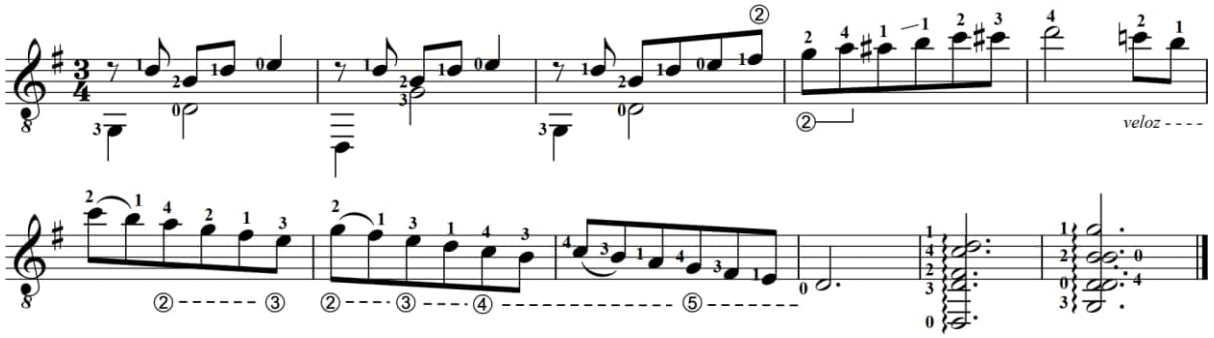
EXTRAIT A: Heitor Villa-Lobos – Etude no.7



EXTRAIT B: Joaquín Rodrigo – Fantasia para un Gentilhombre, Canarios



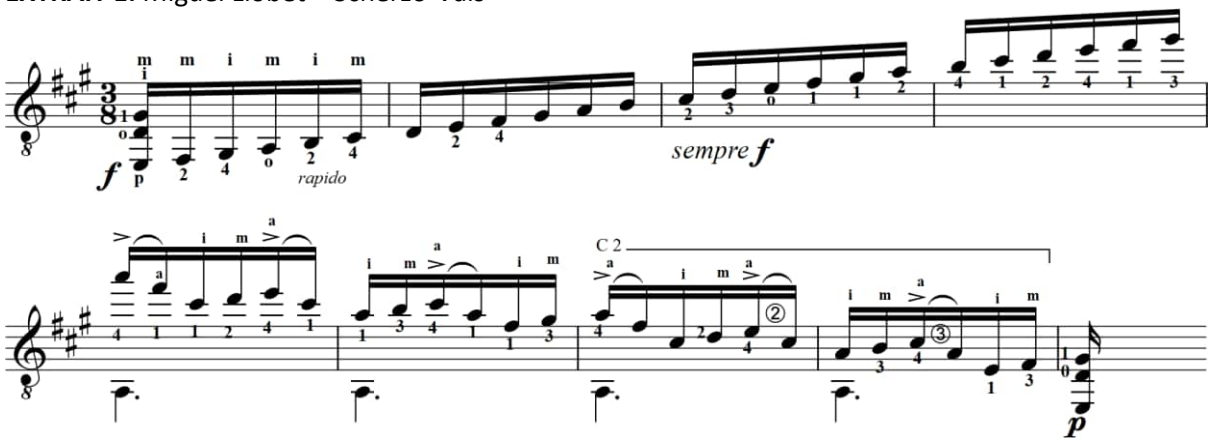
EXTRAIT C: Agustin Barrios – Vals op.8, no.4



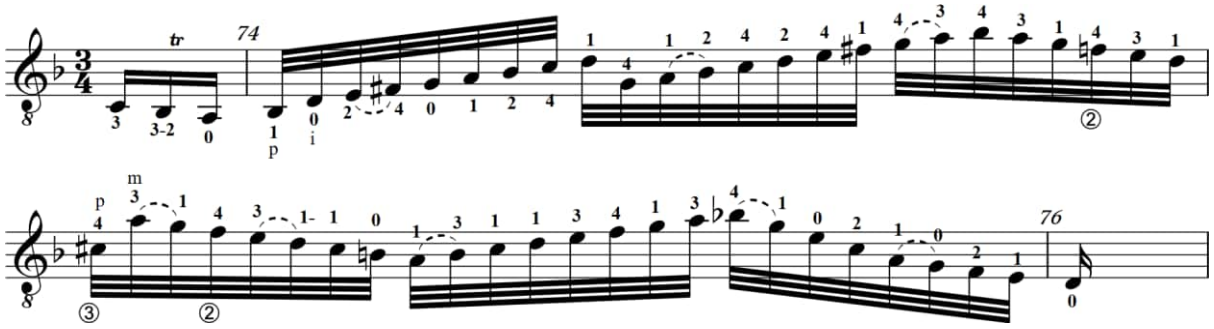
EXTRAIT D: Leo Brouwer – Concerto elegiaco, Finale



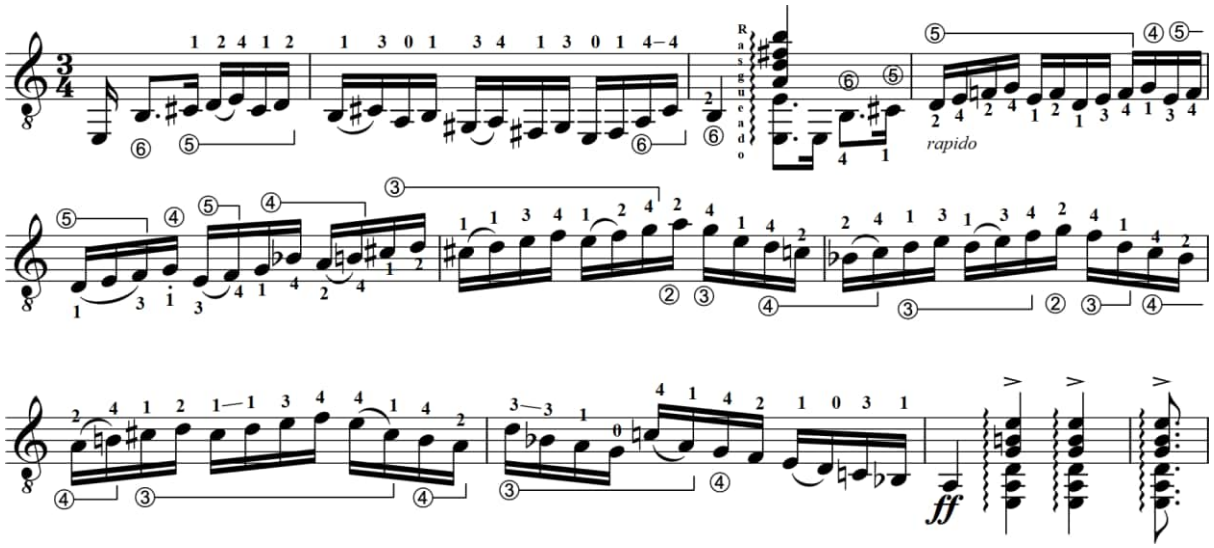
EXTRAIT E: Miguel Llobet – Scherzo-Vals



EXTRAIT F: Johann Sebastian Bach – Chaconne, BWV 1004



EXTRAIT G: Joaquín Turina – Fandanguillo



EXTRAIT H: John Dowland – Fantaisie no.7

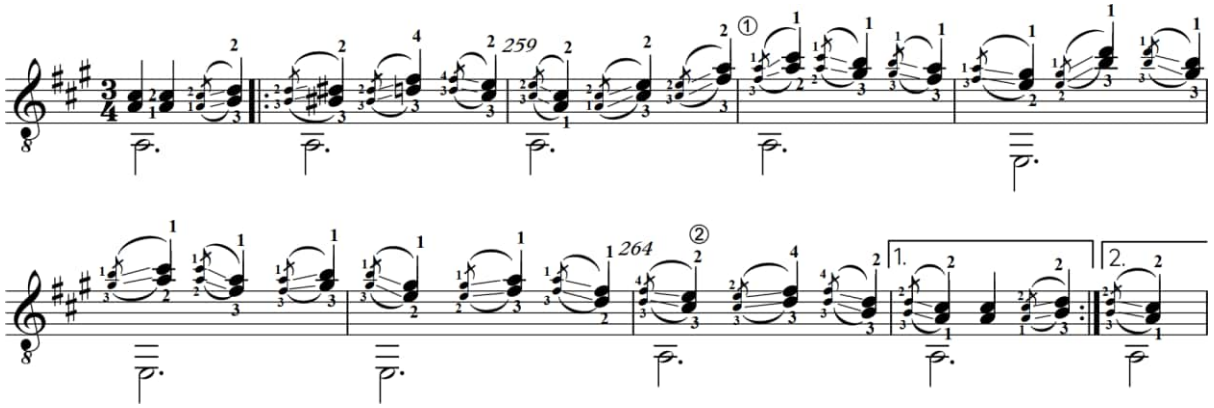


Traits de gammes en tierces, sixtes et octaves extraits de la littérature guitaristique (Annexe D)

EXTRAIT A: Fernando Sor – Fantaisie, op.40



EXTRAIT B: Francisco Tárrega – Jota sobre motivos populares



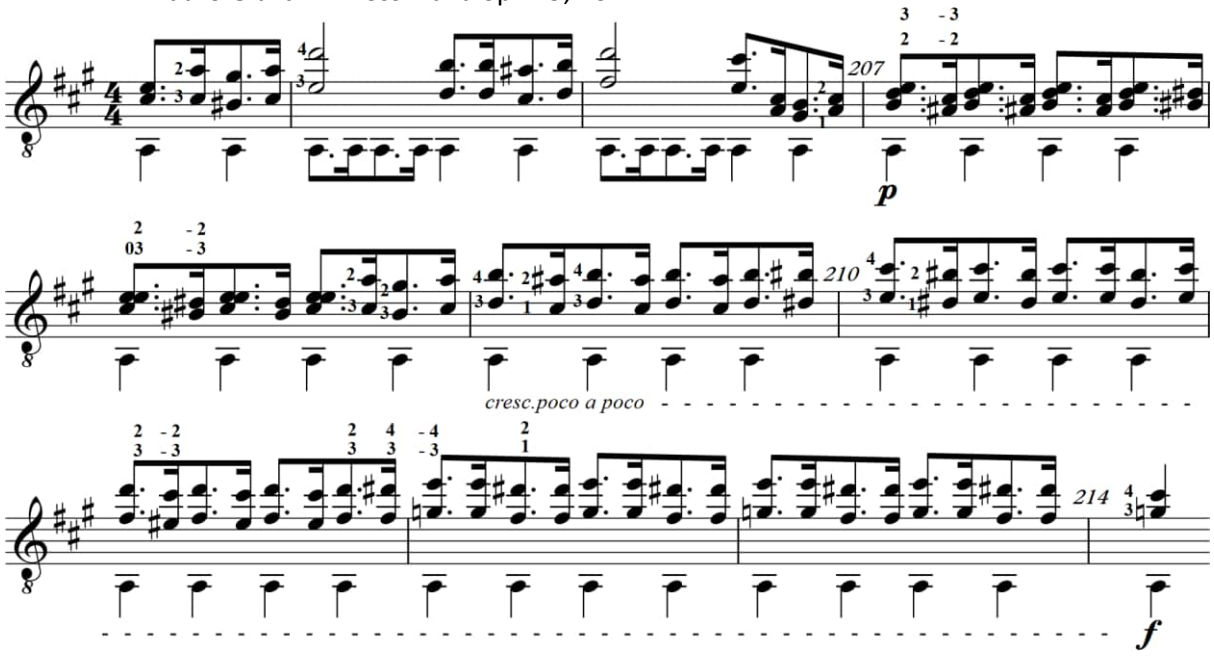
EXTRAIT C: Emilio Pujol – Estudio XLVIII (IN: Escuela Razonada, vol.4)



EXTRAIT D: José Viñas – La Loca (IN: Collected Guitar Works, Ed. Chanterelle)



EXTRAIT E: Mauro Giuliani – Rossiniana op.119, no.1



EXTRAIT F: Fernando Sor – Etude op.6, no.10



Études proposées pour le niveau :

BARRIOS, Augustin	Estudio de Concierto No.1 (éd. Zen-on, vol.2 p.ex.)
BROUWER, Leo	Etudes simples nos. 19 et 20
GNATTALI, Radamés	Etude no. IX (IN: 10 Studies for guitar, Ed. Chanterelle)
REGONDI, Giulio	Etude No.1 (IN: 10 Studies for Guitar, Ed. Orphée)
SOR, Fernando	Etude op.29, no.17
VILLA-LOBOS, Heitor	Etude no.11

Oeuvres proposées pour le niveau :

ALBENIZ, Isaac	Mallorca
BACH, Johann Sebastian	Suite pour le luth, BWV 997: Prélude ou Gigue et Double
BROUWER, Leo	Canticum

DOWLAND, John	Fantaisie no.7, en mi majeur (p.ex. Sadanowsky, M.: John Dowland Sélection de 26 pièces pour luth, vol. 3, Ed. Billaudot, Paris)
FALLA, Manuel de	Homenaje
KOSHKIN, Nikita	The Doll with Blinking Eyes (Suite – The Prince's Toys)
PIAZZOLLA, Astor	Verano Porteno (Four Pieces, arr. Benitez) Ed. Chanterelle
SOR, Fernando	Introduction et variations sur l'air Marlborough, op.28
TÁRRAGA, Francisco	Capricho arabe, serenata
VILLA-LOBOS, Heitor	Schottisch-Chôro (Suite populaire brésilienne)

Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er prix cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 2 œuvres de style et de caractère différents au choix de l'enseignant
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

L'élève présente son programme de mémoire, cependant pour l'œuvre imposée il peut se servir de la partition

DIVISION SUPÉRIEURE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. L'objectif de la division supérieure porte sur les mêmes contenus que la division moyenne spécialisée.
2. Interpréter des œuvres difficiles du répertoire, exigeant un approfondissement des techniques instrumentales et des moyens d´expression.
3. Comprendre mieux la connexité des différents paramètres musicaux, afin de pouvoir mettre au point sa propre méthode de travail et ses propres interprétations.
4. Culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains ; différencier les moyens de stylisation (et leur application autonome), surtout en relation avec l'articulation et la souplesse du phrasé.
5. Analyser et comparer des interprétations différentes.
6. Analyser le répertoire étudié.
7. Lectures et interprétations à première vue.

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

L'examen pour l'obtention du diplôme supérieur consiste en une **épreuve publique** d'une durée de 30 à 40 minutes devant un jury avec un programme comprenant

- 1 ou plusieurs morceaux au choix ;
- 1 morceau imposé au niveau national.

L'élève présente son programme de mémoire ; cependant pour l'œuvre imposée il peut se servir de la partition.

Disposition finale pour tous les examens :

L'élève ne peut présenter le même morceau lors de différentes épreuves d'examen, toutes branches confondues, pendant la même année d'études.

A.1.5.1.16. Guitare électrique

EVEIL INSTRUMENTAL

L'éveil instrumental dès l'âge de 5 ans est un moyen de familiariser l'enfant avec la musique et l'instrument. D'une durée maximale de trois ans, le cours permet d'éveiller, de développer et de cultiver chez l'enfant le goût et la joie de s'exprimer musicalement avec l'instrument.

L'éveil instrumental est une introduction à l'apprentissage musical proprement dit et prépare aux études instrumentales en division inférieure.

Le matériel d'enseignement et la démarche méthodologique sont à définir par l'enseignant.

DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Savoir accorder et entretenir son instrument. Connaissance et manipulation des fonctions électriques de la guitare
2. Montrer un bon équilibre corps et instrument, debout et assis
3. Travailler les exercices techniques propres à ce niveau instrumental en sachant estimer et améliorer la qualité de la prestation. (C'est déjà l'élaboration d'une méthode de travail)
4. Connaissance des symboles élémentaires de la notation musicale et des symboles élémentaires spécifiques de l'instrument (hammer on, slide, pull off, bending, ...).
5. Techniques de base de la main droite :
   - Tenue correcte du plectre par la main droite
   - Jeu d'accords avec le plectre
   - Connaissance des articulations de base (legato, staccato, palm mute)
6. Techniques de base de la main gauche :
   - Tenue correcte de la main gauche
   - Initiation aux techniques de base : vibrato, bending, slide, pull off, hammer on
   - Articulations de base (legato, staccato)
   - Initiation aux éteintes
   - Initiation à la technique des barrés.
   - Exercices de changement de position
   - Initiation au jeu des harmoniques
7. Connaître les gammes majeure, mineure (mode naturel), blues et pentatonique. Connaître les accords majeurs et mineurs, de septième de dominante en 1ère position ainsi que les power chords
8. Initiation aux facultés de déchiffrage, de lecture et de mémorisation, en binaire et ternaire
9. Initiation à différents styles avec le vocabulaire adéquat (Rock, Pop, Blues, Jazz, Latin, ...)
10. Introduction à l'improvisation
11. Participer aux ensembles
12. Savoir manipuler en jouant les fonctions électriques de la guitare et de l'amplificateur

Programme d'études:

Gammes

gammes majeures : do, sol, la, ré ;

mineures pentatonique

blues : la, ré

sur les six cordes sans cordes vides

selon une formule mélodique et rythmique au choix

Études proposées pour le niveau :

A) Morceaux / Études mélodiques

Beatles, The	Lucy in the sky with diamonds
Kershaw, Nik	Wouldn't it be good
Ganapes, John	Recueil : Blues you can use
Leavitt, William G.	Recueil : A modern method for guitar, Book 1

B) Accompagnements rythmiques

Beatles, The	Here, There, Everywhere
Clapton, Eric	Wonderful tonight
CCR	Proud Mary
Leavitt, William G.	Recueil : A modern method for guitar, Book 1

Oeuvres proposées pour le niveau :

Beatles, The	Get Back Lucy in the sky with diamonds
Berry, Chuck	Johnny B Goode
Clapton, Eric	Wonderful tonight
CCR	Proud Mary
Hendrix, Jimmy	Hey Joe
Kershaw, Nik	Wouldn't it be good
Oasis	Don't look back in anger
Queen	Crazy little thing called love
ACDC	Highway to hell
Adams, Bryan	Summer of ' 69 It's only love
Beatles, The	Get back Here, There, Everywhere While my guitar gently weeps For no one Lucy in the sky with diamonds
Beatstakes, The	Hand in hand
Berry, **Chuck**	Johnny B Goode
Cale, J.J.	Cocaine
Clapton, Eric	Wonderful tonight I shot the sheriff
Cocker & Sebastian	Summer in the city
Deep Purple	Smoke on the water
Ganapes, John	Recueil: Blues you can use

Guns 'n Roses	Patience Sweet child of mine
Jet	Are you gonna be my girl
Kravitz, Lenny	Always on the run
Leavitt, William G.	A modern method for guitar, Book 1
Metallica	Nothing else matters
Moore, Gary	Walking by myself
Nirvana	Smells like teen spirit The man who sold the world
Pink Floyd	Another brick in the wall part 2 Wish you were here
REM	Losing my religion
Steppenwolf	Born to be wild
Van Halen	Runnin' with the Devil
Young, Neil	Heart of gold
ZZ Top	Give me all your lovin'

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 1 morceau au choix de l'enseignant
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

  Les pièces peuvent être jouées en version originale, ou en version adaptée/simplifiée qui toutefois présente les caractéristiques principales de la pièce (riff, accompagnement, solo …)

  L'élève présente le programme de mémoire (un morceau peut le cas échéant faire exception).

DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Savoir accorder et entretenir son instrument. Connaissance et manipulation des fonctions électriques de la guitare et de l'amplificateur
2. Montrer un bon équilibre corps et instrument, debout et assis
3. Travailler les exercices techniques propres à ce niveau instrumental en sachant estimer et améliorer la qualité de la prestation. (C'est déjà l'élaboration d'une méthode de travail)
4. Connaître les symboles de la notation musicale et les symboles spécifiques de l'instrument

(hammer on, slide, pull off, bending, ...)

5. Développer le jeu de la main droite
   - Perfectionner l'attaque
   - Travailler et développer les techniques de la main droite (mute, harmoniques naturelles et artificielles, ...)
   - Initier au jeu combiné plectre et doigts (hybrid picking)
     au tapping
   - à l'utilisation du vibrato (whammy bar)
6. Développer le jeu de la main gauche
   - Acquérir une aisance dans les changements de position
   - Développer et différencier le vibrato et le glissando
   - Travailler et développer le hammer on, pull off, slide et bending
   - Travailler et développer les formes du barré
   - Exercices d'extensions
   - Perfectionnement des éteintes
7. Travailler la vélocité en intégrant le jeu d'accords, d'arpèges et de gammes.
8. Connaître les gammes majeures et mineures (mode naturel), la gamme blues et pentatonique et les arpèges majeurs et mineurs
9. Introduire aux sept modes ecclésiastiques et aux gammes mineures harmonique et mélodique
10. Connaître les accords à 3 et à 4 sons ainsi que les power chords
11. Développer les facultés de déchiffrage et de la mémorisation
12. Aborder différents styles avec le vocabulaire adéquat (Rock, Pop, Blues, Jazz, Latin, ...)
13. Improvisation modale, blues et sur une grille d'accords diatoniques
14. Participer aux ensembles et s'entraîner à guider un ensemble

Programme d'études:

Gammes

gammes majeures : fa, fa#, sol, la b, la, si

mineures : sib, si, do, do#

gammes majeures (en 5 positions) et

gammes mineures naturelles à développer sur les 6 cordes et sur tout le manche.

Arpèges des à jouer sur deux octaves ;

Les arpèges peuvent être remplacés par une formule de cadence, (p. ex. I – V^7 – I, II – V^7 – I …)

Études proposées pour le niveau :

A) Morceaux / Études mélodiques

Ganapes, John	Recueil : More Blues you can use
Santana	Black magic woman
Snidero, Jim	Easy jazz conception

B) Accompagnements rythmiques

Cream	Sunshine of your love
Dire Straits	Sultans of swing
Leavitt, William G.	Recueil : A modern method for guitar, Book 2
Red Hot Chili Peppers	Under the bridge

Oeuvres proposées pour le niveau :

Boston	More than a feeling
Clapton, Eric	Layla
Metheny, Pat	Phase Dance
Moore, Gary	Still got the blues
Ram Jam	Black Betty
Red Hot Chili Peppers	Under the bridge
Santana	Samba Pa Ti
Snidero, Jim	Easy jazz conception
Van Halen	Ain't talking about love
ACDC	Rock'n Roll Ain't Noise Pollution
Beatles, The	Blackbird Penny Lane
Beck, Jeff	Cause we've ended as lovers Freeway Jam
Clapton, Eric	After midnight
Cream	Sunshine of your love
Deep Purple	Smoke on the water
Dire Straits	Sultans of swing
Eagles, The	Hotel California
Ganapes, John	Recueil: More blues you can use
Hendrix, Jimi	Hey Joe
Hotei, Tomayasu	Battle beyond honour and humanity
Jackson, Michael	Black or White Smooth criminel
Knack, The	My Sharona
Kravitz, Lenny	Always on the run
Leavitt, W.G.	Recueil: Etudes de "A modern method for guitar 1 and 2" Recueil: Melodic Rythms for guitar (Berklee)
Mc.Cartney, Paul	Live & let die
Police	Every breath you take Roxanne
Prince	Alphabet Street
Queen	Killer Queen We are the champions
Santana	Europa
Scorpions	Wind of change
Steely Dan	Hey nineteen
Vai, Steve	Sisters
Vaughan, Stevie Ray	Pride and Joy
ZZ Top	Rough Boy

Examen pour l'obtention du diplôme du deuxième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 2e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 1 morceau au choix de l'enseignant
  - mise en évidence du travail créatif de l'élève, développé sur sa propre initiative : Le travail porte sur 1 morceau qui comprend une partie improvisée (peut être préparée) ou qui a été arrangé ou composé par l'élève
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

  Remarque :

  Les morceaux présentés à l'épreuve doivent être accompagnés, soit par l'enseignant, un combo ou un accompagnement enregistré.

DIVISION MOYENNE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. La division moyenne approfondit les techniques entamées au cours des deux premiers cycles
   - Jeu combiné plectre et doigts
   - tapping
   - vibrato (whammy bar)
   - bending, jeu combiné tapping / bending
   - harmoniques naturelles et artificielles
   - perfectionnement des éteintes
   - initier et développer le « sweep picking »"
   - open tuning
   - initiation au slide
2. Exercices d'improvisation sur des différents modes
3. Initiation à l'improvisation jazz
4. Développer le vocabulaire musical spécifique aux styles différents (Rock, Pop, Blues, Latin, Country, Funk, Jazz, …) en tant que soliste et accompagnateur
5. Analyse harmonique, mélodique et rythmique du répertoire et des solos étudiés
   - Connaître toutes les gammes et arpèges majeures et mineures (harmoniques et mélodiques) ainsi que tous les modes ecclésiastiques ;
   - Connaître les accords à 3 et à 4 sons (accords de septième, neuvième, onzième, treizième) ainsi que les accords diminués, augmentés et altérés
   - Connaître le principe des accords substitués et de la réharmonisation

6. Développer les facultés de déchiffrage et de la mémorisation
7. Pratiquer le jeu d'ensemble dans le sens large
8. S'exprimer et se produire en public
9. Proposer et réaliser une pièce musicale (arrangée, transcrite, voire «composée») lors d'une production musicale publique
10. Culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains

Programme d'études:

études avec gammes et arpèges (par exemple : William Leavitt "Modern method for guitar" Vol. III)

transcription de solos

accompagnements rythmiques de styles différents

Oeuvres proposées pour le niveau :

Pop & Rock	
Dire Straits	Sultans of Swing
Hendrix, Jimi	Little Wing (original version)
Satriani, Joe	Always With Me Always With You Satch Boogie
Vai, Steve	Sisters
Vaughan, Stevie Ray	Rude Mood Couldn't Stand The Weather Riviera Paradise
Latin	
Dorham, Kenny	Blue bossa
Funk/binaire	
Zawinul, Joe	Mercy, mercy, mercy
Modal	
Hancock, Herbie	Maiden Voyage

Examen pour l'obtention du diplôme du troisième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 3e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 1 morceau composé ou arrangé par l'élève. Il peut être accompagné par un combo et présente son travail sous forme d'un « lead sheet »
  - 2 ou plusieurs morceaux au choix de l'enseignant d'une durée totale de 10 minutes

  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

- **Détails d'exécution :**
  Il est souhaitable que les œuvres choisies pour le programme d'examen soient de styles différents.

  L'élève présente son programme de mémoire. Cependant, pour l'imposé il peut se servir de la partition.

DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. L'objectif de la division moyenne spécialisée porte sur les mêmes contenus que la division moyenne, et en particulier la connaissance d'un large répertoire, individuel et collectif.
2. Jouer, en outre, des répertoires donnant accès à l'enseignement supérieur, en particulier ceux qui exigent virtuosité et résistance-endurance.
3. Approfondir en général les techniques instrumentales permettant ainsi une interprétation convaincante, perfectionner les techniques entamées au cours du 2e cycle :
   - Jeu combiné plectre et doigts
   - tapping
   - vibrato (whammy bar)
   - bending, jeu combiné tapping / bending
   - harmoniques naturelles et artificielles
   - perfectionnement des éteintes
   - initier et développer le "sweep picking"
   - open tuning
   - initiation au slide
4. Exercices d'improvisation sur des différents modes.
5. Initiation à l'improvisation jazz
6. Développer le vocabulaire musical spécifique aux styles différents (Rock, Pop, Blues, Latin, Country, Funk, Jazz, …) en tant que soliste et accompagnateur.
7. Analyse harmonique, mélodique et rythmique du répertoire et des solos étudiés
   - Connaître toutes les gammes et arpèges majeures et mineures (harmoniques et mélodiques) ainsi que tous les modes ecclésiastiques ;
   - Connaître les accords à 3 et à 4 sons (accords de septième, neuvième, onzième, treizième) ainsi que les accords diminués, augmentés et altérés
   - Connaître le principe des accords substitués et de la réharmonisation
8. Développer les facultés de déchiffrage et de la mémorisation.
9. Pratiquer le jeu d'ensemble dans le sens large.
10. Interpréter à première vue.
11. S'exprimer et se produire en public.
12. Proposer et réaliser une pièce musicale (arrangée, transcrite, voire «composée») lors d'une production musicale publique.
13. Culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains.
14. La pratique d'un instrument complémentaire est recommandée.
11. Considérer les débouchés offerts pour son avenir musical afin d'opérer des choix conscients.

Programme d'études:

études avec gammes et arpèges (par exemple: William Leavitt "Modern method for guitar" Vol. III)

études d'accords sous forme d'une mélodie harmonisée

transcription de solos

accompagnements rythmiques de styles différents

Études proposées pour le niveau :

Giebels, Ron	Far away
Govan, Guthric	Sevens
Lage, Julian	Guitar Etude 1
Metheny, Pat	Have you heard
Timmons, Andy	Electric Gypsy
Vaughan, Stevie Ray	Hideaway

Oeuvres proposées pour le niveau :

Pop & Rock

Dire Straits	Sultans of Swing
Dream Theater	Die meisten Songs
Hendrix, Jimi	Little Wing (version Stevie Ray Vaughan)
Metheny, Pat	Have you heard
Petrucci, John	Damage Control Lost without you Glasgow Kiss
Satriani, Joe	Always With Me Always With You Satch Boogie
Vai, Steve	Sisters
Vaughan, Stevie Ray	Rude Mood Couldn't Stand The Weather Riviera Paradise

Jazz

New Real Book Vol. I, II, III

The Real Easy Book Vol I, II

Standards

Gershwin, George	Summertime
Rodgers, Richard	Blue Moon
Simons, Seymour	All of me
Young, Victor	A weaver of dreams

Latin

Dorham, Kenny	Blue bossa
Henderson, Joe	Recordame
Jobim, Antonio Carlos	So danco samba Look to the sky

Funk/binaire

Hancock, Herbie	Cantaloupe Island
Hebb, Bobby	Sunny
Silver, Horace	Song for my father
Zawinul, Joe	Mercy, mercy, mercy

Modal

Davis, Miles	So what
Hancock, Herbie	Maiden voyage
Hubbard, Freddie	Little Sunflower
Shorter, Wayne	Footprints

Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er prix consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 1 morceau composé par l'élève. Il peut être accompagné par un combo et présente son travail sous forme d'un « lead sheet »
  - 2 morceaux au choix de l'enseignant
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

  Détails d'exécution :

  Les œuvres choisies pour le programme d'examen seront dans des styles différents.

  L'élève présente son programme de mémoire. Cependant, pour l'imposé lors de l'épreuve publique il peut se servir de la partition.

DIVISION SUPÉRIEURE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Les études de ce cycle mènent en particulier à la connaissance d'un large répertoire, individuel et collectif.
2. Interpréter des œuvres difficiles du répertoire, exigeant un approfondissement des techniques instrumentales et des moyens d´expression.
3. Approfondir les techniques d'improvisation dans des styles différents.
4. Comprendre mieux la connexité des différents paramètres musicaux, afin de pouvoir mettre au point sa propre méthode de travail et ses propres interprétations.
5. Culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains ; différencier les moyens de stylisation (et leur application autonome), surtout en relation avec l'articulation et la souplesse du phrasé.
6. Analyser et comparer des interprétations différentes.
7. Analyser le répertoire étudié.
8. Lectures et interprétations à première vue.

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

L'examen pour l'obtention du diplôme supérieur consiste en une **épreuve publique** d'une durée de 30 à 40 minutes devant un jury avec un programme comprenant

- œuvres de styles et d'époques différents au choix
- 1 morceau composé par l'élève
- 1 morceau imposé au niveau national.

Le programme est accompagné par un combo.

L'élève présente son programme de mémoire ; cependant pour l'œuvre imposée il peut se servir de la partition.

Disposition finale pour tous les examens :

L'élève ne peut présenter le même morceau lors de différentes épreuves d'examen, toutes branches confondues, pendant la même année d'études.

A.1.5.1.17. Guitare basse

Introduction

Le programme d'études place la guitare basse dans son rôle d'accompagnement et d'instrument solo. Il prend en compte les spécificités de l'instrument (depuis son origine en remplacement de la contrebasse) jusqu'à sa maturité comme instrument solo. Sa place centrale dans la musique populaire et jazz est aujourd'hui incontestée.

Le rôle de la basse dans la musique ne se limite pas simplement à poser la fondation de l'harmonie. Elle est aussi bien moteur du rythme qu'élément clef dans la détermination d'un style musical. La basse devient ainsi le lien principal, la colle pour ainsi dire, entre harmonie, mélodie et rythme.

La plupart des styles musicaux modernes seraient inimaginables sans l'apport de cet instrument, inventé dans les années 1930 et dont l'importance n'a cessé de croître depuis. Son apport a été crucial au développement du 'rock 'n roll', de la 'soul', du 'rhythm and blues', du 'funk' ou encore du rock et de la pop récente. Beaucoup de virtuoses ont contribué à élever la guitare basse au rang d'instrument solo en développant une panoplie de techniques qui contribuent au fur et à mesure à élargir aussi bien sa palette sonore que sa tessiture.

Comparé à la guitare électrique l'accès à la basse s'avère plus aisé lors des premières années. Ceci présente un avantage certain pour de nombreux élèves et leur permet de rejoindre dès le début de leurs études divers ensembles musicaux (combos, petits ensembles, harmonies locales, etc.). Si des liens forts continuent d'exister entre la guitare et la contrebasse (technique, rôle), son apprentissage et sa pratique nécessitent des approches particulières qui tiennent compte de sa spécificité.

Le cours de guitare basse devra donc impérativement mettre l'accent sur :

- la conscience du rôle principal du bassiste
- la technique
- le jeu d'ensemble
- le répertoire
- la connaissance des genres et l'apprentissage des différents langages stylistiques
- le développement d'une voix individuelle et l'approche de techniques spéciales
- le développement de la constance rythmique et l'appréhension de la notion de groove
- le développement des facultés de déchiffrage dans différents styles (partitions mais aussi 'lead sheets' en binaire et ternaire)
- l'apprentissage et la pratique par le biais de transcriptions, de 'play-alongs' d'enregistrements avec recours aux divers outils audio et informatiques appropriés

DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Savoir accorder et entretenir son instrument. Connaissance et manipulation des fonctions électriques de la guitare basse et de l'amplificateur
2. Montrer un bon équilibre corps et instrument, debout et assis
3. Travailler les exercices techniques propres à ce niveau instrumental en sachant estimer et améliorer la qualité de la prestation, élaboration d'une méthode de travail
4. Connaissance des symboles élémentaires de la notation musicale et des symboles élémentaires spécifiques de l'instrument (hammer on, slide, pull off ...)
5. Savoir exécuter correctement un "groove" du point de vue rythmique et dynamique.
6. Techniques de base de la main droite:

- Tenue correcte de la main
- Connaissance des attaques élémentaires avec les doigts i,m et m,i
- Connaissance des articulations de base (legato, portato, staccato)

7. Techniques de base de la main gauche:
   - Tenue correcte de la main gauche
   - Initiation aux techniques de base: slide, pull off et hammer on
   - Articulations de base (legato, staccato)
   - Exercices de changement de position
   - Initiation au jeu des harmoniques
   - Initiation aux « dead notes »
8. Connaître les gammes majeure, mineure (mode naturel), blues et pentatonique
9. Introduction à la notation anglo-saxonne
10. Connaître la structure des accords de base et savoir suivre une grille d'accords simple (notation anglo-saxonne)
11. Initiation aux facultés de déchiffrage, de transcription, de lecture et de mémorisation, en binaire et ternaire
12. Initiation à différents styles avec le vocabulaire adéquat (Rock, Pop, Blues, Jazz, Latin, ...)
13. Mise en conscience de l'importance de l'écoute
14. Introduction à l'improvisation
15. Favorisation du jeu d'ensemble

Programme d'études:

Gammes

gammes majeures sur une octave avec cordes à vide
gamme pentatonique mineure

selon une formule mélodique et rythmique au choix.

avec doigtés au choix, tout en incluant les cordes à vide.

Méthodes proposées

Bass for Kids (Chad Johnson-Hal Leonard)
Bass Unlimited (Andy Mayerl-DUX Verlag)
Walking Bass (Andy Mayerl-DUX Verlag)
Berklee Jazz Bass (Rich Appleman, Whit Browne, Bruce Gertz-Berklee Press)
Serious Electric Bass (Joel di Bartolo-Alfred)
Bass for Dummies (Patrick Pfeiffer-Wiley)
Bass Aerobics (John Liebman-Hal Leonard)
Constructing Walking Jazz Bass Lines (Steven Mooney-Waterfall)
Music Theory for the Bass Player (Ariane Cap-CapCat)
Bass Technique Finger Gym (Simon Pratt-Fundamental changes)
Reading Contemporary Electric Bass (Rich Appleman-Berklee Press)
Sight Reading for the Bass (Ron Velosky-Denim Music)
Bass Fitness (Josquin des prés-Hal Leonard)

The Couch Potato (Editions Alfred-Greg Horne)
Rock Bass (Sean Malone-Hal Leonard)
The Gig Bag Book of Bass Scales (Joe Dineen and Mark Bridges-Music sales)
The Beatles Bass (Wolf Marshall-Hal Leonard)
Transcriptions de magazines "Bassplayer magazine", "Bass Professor" et "Gitarre und Bass"
Intermediate Jazz conception Bass lines (Jim Snidero-Advance Music)
Jack Bruce Bluesbass (Leu-Verlag)
Bass Method Complete Edition (Ed Friedland-Hal Leonard)
Rock's Cool Bass (Tobias Meier-Schott Verlag)
Basse 2 -méthodes instrumentales (Blake Neely et Jeff Schroedl-Hal Leonard)
Bass playalong series (Hal Leonard)
Ultimate play-along for bass vol.1 (J. Patitucci-Alfred Music)
Bass Styles, 10 Pièces for Electric Bass (Achim Kohl-Klangfarbe)
Blues Bass (Ed Friedland-Hal Léonard)
Afro-cuban Bass Grooves (Manny Martino-Alfred Music)
The Latin Bass Book, a practical guide (Oscar Stagnaro-Sher Music)
Baixo electrico vol.1, 2 et 3. (Dan Dean-Hal Leonard)

Études proposées pour le niveau :

Bach, J.S.	Air	(www.stringbassonline)
Bottesini, Giovanni	Etudes n. 3 à n. 15 du livre "Method for double bass, part one"	(yorke edition)
Evans, Arnold	Reading studies	(Mel Bay)
Haden, Charlie	Transcriptions de solos sur "Our spanish love song", "Song for Ruth","Message to a friend" et "First song"	(www.stringbassonline)
Janosa Felix et Basten Berthold	10 duos	(Edition Conbrio)
Kreutzer, Rudolf	Etude n.10 de "42 studies for violon"	(www.stringbassonline)
Leonard, Hal	Chapitre entier de "Easy Bass Melodies" du livre "The ultimate Bass songbook"	
Marco, Javier	Easy classical bass solos	(Paperback edition)
Mayerl A. et Ch. Wegscheider	Jazz Bass spielend lernen	DUX Verlag)
Pachelbel, J.	Canon in D	(www.stringbassonline)
Rassinfosse, Jean-Louis	Exercise de "Turnaround"	(collection privée)
Reinke,Gerd	Page 40 à 56 du livre "Enjoy the doublebass, volume 1"	(Bote & Bock, Berlin)
Rühm, Otto	Etude n.1 de "Progressive Etüden für Kontrabass" (Ein Studienwerk in fünf Heften), Heft 1 (Verlag Doblinger)	
RSLawards	Rock School Grade 1 + 2	(RSLawards)
Snidero, Jim	Etude n.1 et 2 du livre "Jazz conception"	(Advance Music)
Zimmermann, Frederick	Etude n.1 et n.2 du livre "Bach for the young bass player"	(www.stringbassonline)

Pièces d'un degré de difficulté similaire aux pièces suivantes :

Adventure of a lifetime - Coldplay
All Blues - Miles Davis
All my loving - McCartney
Autumn leaves - Joseph Kosma
Black Magic woman - Santana
Blue Bossa - Kenny Dorham
Californication - Red hot chilli peppers
Crazy Train - Ozzy Osbourne
Don't look back in anger - Oasis
Fire - Jimmy Hendrix
Footprints - Wayne Shorter
Good Vibrations - Beach Boys
Great balls of fire - Jerry Lee Lewis
Hard to handle - The Black Crowes
Hide away - Freddy King
Hounds of winter - Sting
I can't get no satisfaction (Rolling stones)
I can't quit you baby - Led Zeppelin
I got you - James Brown
Message in a bottle - Police
No roots - Alice Merton
Over the mountain - Ozzy Osbourne
Roxanne - The Police
She - Kiss
Song for my father - Horace Silver
Still got the Blues - Gary Moore
Summertime - George Gershwin
Sunny - Bobby Hebb
Sweet Child O'Mine - Guns'n'roses
Under the Bridge - Red hot chilli peppers

Grooves d'un degré de difficulté similaire aux grooves suivants :

Alive - Pearl Jam
American Woman - Guess Who
Another Brick in the Wall - Pink Floyd
Another one Bites the Dust - Queen
Another Star - Stevie Wonder
Are you gonna be my Girl - Jet
Back in Black - AC / DC
Bad - Michael Jackson
Beat It - Michael Jackson

Billie Jean - Michael Jackson
Black Night - Deep Purple
Can't Touch this - MC Hammer
Cantaloupe Island - Herbie Hancock
Chameleon - Herbie Hancock
Clint Eastwood - Gorillaz
Come as you Are - Nirvana
Come Together - The Beatles
Dancing in the moonlight - Thin Lizzy
Dany California - Red hot chilli peppers
Day Tripper - Beatles
Dazed and Confused - Led Zeppelin
Don't start now-Dua Lipa
Drive my car - Beatles Electric Relaxation - A Tribe Called Quest
Dynamite-BTS
Enter Sandman - Metallica
Equinox - John Coltrane
Fever - John Davenpoort
Flashlight - Parliament
Fly Away - Lenny Kravitz
Gorillaz - Feel Good Inc.
Higher & higher - Jackie Wilson
Hit the Road Jack - Ray Charles
Hold the Line - Toto
I cant stand losing you - The Police
In-A-Gadda-Da-Vida - Iron Butterfly
Jackie Chan-Tiesto
Just Kissed my Baby - the meters
Just the two of us - Bill Withers
Know your ennemi-Rage against the machine
La Bamba-Ritchie Valens
Let's Get it Started - Black Eyed Peas
Living on a Prayer - Bon Jovi
Low Rider - War
Lust for life- Iggi Pop
Maiden Voyage - Herbie Hancock
Mission Impossible - Lalo Schifrin
Money - Pink Floyd
My baby just cares for me-Nina Simone
My Sharona - The Knack
New years day - U2
Papa was a Rolling Stone - Temptations

Peter Gunn - Henry Mancini -Rolly Bundock
Play the Funky Music - Parliament
Pretty Woman
Seven Nation Army - White Stripes
Should I stay or should I go - The Clash
Sledgehammer- Peter Gabriel
Smells Like Teen Spirit - Nirvana
Stand By Me - Ben E King
Stay Away - Nirvana
Strasbourg St. Denis - Roy Hargrove
Summer Love - Grease
Sunday bloody sunday - U2
Sunshine of Your Love - Cream
Sweet Home Alabama - Lynyrd Skynyrd
Sweet Home Chicago - Blues Brothers
Take Five - Dave Brubeck
The Joker - Steve Miller Band
Under Pressure - Queen
Uptown Funk - Bruno Mars
Vultures - John Mayer
Walk on the Wild Side
Walking on the Moon - The Police
Watermelon Man - Herbie Hancock
Whole Lotta Love - Led Zeppelin
You are the one that I want - Grease
You really got me - The Kings

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 1 morceau choisi par l'enseignant obligatoirement du pool de pièces
  - 1 morceau au choix de l'enseignant
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève six cours avant la date de l'examen.

Remarque :

- Les morceaux sont à présenter de préférence avec accompagnement.
- S'il s'agit de transcriptions, le morceau peut être joué avec partition et s'il s'agit d'un jeu avec leadsheet, le morceau est à présenter de mémoire. Le morceau imposé peut le cas échéant faire exception sur décision de l'établissement.

DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Savoir accorder et entretenir son instrument. Connaissance et manipulation des fonctions électriques de la guitare basse et de l'amplificateur
2. Montrer un bon équilibre corps et instrument, debout et assis
3. Travailler les exercices techniques propres à ce niveau instrumental en sachant estimer et améliorer la qualité de la prestation. (C'est déjà l'élaboration d'une méthode de travail)
4. Connaître les symboles de la notation musicale et les symboles spécifiques de l'instrument (hammer on, slide, pull off, bending, slap, pop...)
5. Développer le jeu de la main droite
   - Perfectionner l'attaque.
   - Jeu avec plectre
   - Initier à
     - double stops
     - slapping et popping
     - tapping
     - accords plaqués avec p, i et m
6. Développer le jeu de la main gauche
   - Acquérir une aisance dans les changements de position
   - Développer et différencier le vibrato et le glissando
   - Travailler et développer le hammer on, pull off, slide
   - Exercices d'extensions
   - Perfectionnement des éteintes et des "dead notes"
   - Travailler et développer le jeu des harmoniques
   - Introduire à la basse à cinq cordes
7. Travailler la vélocité en intégrant le jeu d'accords, d'arpèges et de gammes
8. Connaître les gammes majeures et mineures (mode naturel), la gamme blues et pentatonique et les arpèges majeurs et mineurs
9. Introduire aux modes ecclésiastiques et aux gammes mineures harmonique et mélodique.
10. Développer les facultés de déchiffrage, de la lecture à vue et de la mémorisation
11. Savoir développer une ligne de basse préparée ou improvisée.
12. Aborder différents styles avec le vocabulaire adéquat (Rock, Pop, Blues, Jazz, Latin, ...)
13. Improvisation modale, blues et sur une grille d'accords diatoniques
14. Participer aux ensembles et s'entraîner à guider un ensemble
15. Prendre conscience du rôle spécifique de la basse dans un ensemble

Programme d'études:

Gammes

gammes majeures : fa, fa#, sol, la b, la, si
mineures : sib, si, do, do#

gammes majeures (en 5 positions) et

gammes mineures naturelles

à développer sur les 4 cordes et sur tout le manche.

Arpèges des gammes à jouer sur deux octaves ;

Les arpèges peuvent être remplacés par une formule de cadence, (p. ex. I – V^7 – I, II – V^7 – I …)

Oeuvres proposées pour le niveau :

Brown, James	I feel good
Chic	Freak out
Metallica	Master of puppets
Skynyrd, Lynyrd	Free Bird
Vaughan, Stevie Ray	Couldn't stand the weather
Who, The	My Generation
Bowie, David	Space Oddity
Gang, James	Funk Nr 49
Hendrix, Jimi	Spanish Castle Magic
No Doubt	Don´t Speak
Red Hot Chili Peppers	Naked In The Rain
Skynyrd, Lynyrd	Free Bird
Wonder, Stevie	Sir Duke
Chic	Everybody Dance, Good Times
Brown, James	Sex Machine, Cold Sweat, I Feel Good
Bruce, Jack	Recueil: The Blues Bass
Groce, David C.	Recueil: Improvising Rock Bass
Dömling, Norbert	Recueil: E Bass Flagoletts
Hal, Leonard	Recueil: Bass TAB White Pages
Hendrix, Jimi	All Along The Watchtower
Queen	Staying Power
Red Hot Chili Peppers	Blood, Sugar, Sex, Magic (double stops) By the way (cinq cordes) Backwoods (Slap pop)
Snidero, Jim	Recueil: Easy jazz conception (for bass)
Steely, Dan	Bodhishattva Peg
Vaughan, Stevie Ray	Pride and Joy
Tower of Power	Soul with a capital S
Weigert, Dave	Recueil: Workshop for drum & bass
Wolk, Tom	Recueil : Rock Riffs für Bass

Examen pour l'obtention du diplôme du deuxième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 2e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 1 morceau à déterminer par l'enseignant
  - mise en évidence du travail créatif de l'élève, développé sur sa propre initiative : le travail portera sur 1 morceau qui comprend une partie improvisée (peut être préparée) ou qui a été arrangé ou composé par l'élève
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

Remarque :

Les morceaux présentés à l'épreuve doivent être accompagnés, soit par l'enseignant, un combo ou un accompagnement enregistré.

DIVISION MOYENNE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. La division moyenne approfondit les techniques entamées au cours des deux premiers cycles
   - jeu avancé de la main droite (slap, tapping, …)
   - harmoniques naturelles et artificielles
   - perfectionnement des éteintes (main gauche et droite)
   - étude des techniques de jeu et de style spécifiques à certains bassistes : Jaco Pastorius, John Patituci, Richard Bona, Victor Wooten, Steve Swallow, Dave Holland (contrebasse), Jeff Berlin, Flea, Paul McCartney, Rocco Prestia, Bootsy Collins, James Jamerson…
2. Exercices d'improvisation sur différents modes.
3. Initiation à l'improvisation dans différents styles.
4. Développement du vocabulaire musical spécifique aux différents styles (Rock, Pop, Blues, Latin, Country, Funk, Jazz ; mais aussi au répertoire des fanfares, orchestres d'harmonie et des musiques populaires en général) en tant qu'accompagnateur et soliste.
5. Analyse harmonique, mélodique et rythmique du répertoire, des accompagnements et des solos étudiés :
   - connaissance de toutes les gammes et arpèges majeures et mineures (harmoniques et mélodiques) ainsi que de tous les modes ecclésiastiques
   - connaissance des différents types d'accords et de leurs extensions
   - connaissance de grilles d'accompagnement avancées
   - connaissance du principe des accords substitués et de la réharmonisation
6. Développement des facultés de déchiffrage et de la mémorisation.

7. Pratique du jeu d'ensemble au sens large.
8. S'exprimer et se produire en public.
9. Proposer et réaliser une pièce musicale (arrangée, transcrite, voire «composée») lors d'une production musicale publique.
10. Culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains.

Programme d'études:

études avec gammes et arpèges (p. ex. extrait des suites pour violoncelle seul de J.S. Bach ou du répertoire pour tuba, trombone ou contrebasse)

transcriptions de solos

Improvisation d'accompagnements sur des grilles d'accords, dans des styles différents

Oeuvres proposées pour le niveau :

Pop & Rock

Muse	Hysteria (bs. : Chris Wolstenholme)
Primus	Great the sacred cow (bs. : Les Claypool)
Cream	Crossroads (bs. : Jack Bruce)
Beatles	Something (bs. :Paul McCartney)

Funk

Red Hot Chili Peppers	Higher Ground (version des RHCP) (bs. : Flea)
Tower of Power	Soul Vaccination (bs.: Rocco Prestia)
The Chicken	Jaco Pastorius (bs.)

Jazz

New Real Book Vol. I, II, III	
The Real Easy Book Vol I, II	
George Gerschwin	Summertime
S. Simons, Gerald Marks	All of me
Joe Henderson	Recordame

Fanfares/Harmonies/Musiques Populaires/(Big Band)

Honk	
Brass Machine	
Tiger of San Pedro	
Toto Greatest Hits	(arrangement spécifique)

Examen pour l'obtention du diplôme du troisième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 3e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

Programme de l'épreuve publique :

- 1 morceau composé ou arrangé par l'élève. Il peut être accompagné par un combo et présente son travail sous forme d'un « lead sheet »
- 1 morceau au choix de l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

Les œuvres choisies pour le programme d'examen seront de styles différents.

Remarque :

L'élève présente son programme de mémoire. Cependant, pour le morceau imposé il peut se servir de la partition.

DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. L'objectif de la division moyenne spécialisée porte sur les mêmes contenus que la division moyenne et en particulier la connaissance d'un large répertoire, individuel et collectif.
2. Perfectionnement du jeu des répertoires donnant accès à l'enseignement supérieur, en particulier ceux qui exigent virtuosité et résistance-endurance.
3. Approfondissement des techniques instrumentales permettant ainsi une interprétation convaincante, perfectionnement des techniques entamées au cours du 2e cycle :
4. Jeu avancé de la main droite (slap, tapping, double thumbing, …)
5. Harmoniques naturelles et artificielles
6. Perfectionnement des éteintes (main gauche et droite)
7. Étude des techniques de jeu et de style spécifiques à certains bassistes : Jaco Pastorius, John Patituci, Richard Bona, Victor Wooten, Steve Swallow, Dave Holland (contrebasse), Jeff Berlin, Flea, Paul McCartney, Rocco Prestia, Bootsy Collins, James Jamerson…
8. Exercices d'improvisation sur différents modes.
9. Initiation à l'improvisation (accompagnement avancé, solos).
10. Développement du vocabulaire musical spécifique aux différents styles (Rock, Pop, Blues, Latin, Country, Funk, Jazz ; mais aussi au répertoire des fanfares, orchestres d'harmonie et des musiques populaires en général) en tant qu'accompagnateur et soliste.
11. Analyse harmonique, mélodique et rythmique du répertoire, des accompagnements et des solos étudiés :
12. Connaissance de toutes les gammes et arpèges majeures et mineures (harmoniques et mélodiques) ainsi que tous les modes ecclésiastiques
13. Connaissance des différents types d'accords et de leurs extensions
14. Connaissance de grilles d'accompagnement avancées
15. Connaissance du principe des accords substitués et de la réharmonisation
16. Développement des facultés de déchiffrage et de mémorisation.
17. Pratique du jeu d'ensemble au sens large.

18. Interprétation à première vue.
19. S'exprimer et se produire en public.
20. Proposer et réaliser une pièce musicale (arrangée, transcrite, voire «composée») lors d'une production musicale publique.
21. Culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains.

Programme d'études:

études avec gammes et arpèges (p. ex. extrait des suites pour violoncelle seul de J.S. Bach ou du répertoire pour tuba, trombone ou contrebasse)

études incluant des éléments de jeu de « double stops », d'accords et d'harmoniques sous forme d'une mélodie harmonisée (p. ex. Portrait of Tracy, Teen Town de J. Pastorius ; Bass Extremes de V. Wooten et de S. Bailey)

transcriptions de solos

Improvisation d'accompagnements sur des grilles d'accords, dans des styles différents

Oeuvres proposées pour le niveau :

Börgmann, Matthias	Night Visit
Miller, Marcus	Power
Pastorius, Jaco	Portrait of Tracy Teen Town
Red Hot Chili Pepper	Around the World
Tower of Power	What is hip

Pop & Rock

Porcupine Tree	Blackest Eyes (bassiste : Colin Edwin)
Muse	Hysteria (bs. : Chris Wolstenholme)
Dream Theater	Erotomania (bs. :John Myung)
Primus	Great the sacred cow (bs. : Les Claypool)

Funk

Red Hot Chili Peppers	Aeroplane (entre autres) (bs. : Flea)
Tower of Power	What is hip (ou Soul Vaccination) (bs.: Rocco Prestia)
Jaco Pastorius	Come on come over (bs. Jaco Pastorius)
Marvin Gaye	What's going on ? (bs. : James Jamerson)
Brecker Brothers	Some Skunk funk (bs. Neil Jason)

Jazz

New Real Book Vol. I, II, III

The Real Easy Book Vol I, II

Davis, Miles	So what
Shorter, Wayne	Footprints
Chick Corea	Spain

Fanfares/Harmonies/Musiques Populaires/(Big Band)

Honk

Brass Machine
Tiger of San Pedro
"Toto Greatest Hits" (arrangement spécifique)

Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er prix consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 1 morceau composé par l'élève. Il peut être accompagné par un combo et présente son travail sous forme d'un « lead sheet »
  - 2 morceaux au choix de l'enseignant
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

Les œuvres choisies pour le programme d'examen seront de styles différents.

Remarque :

L'élève présente son programme de mémoire. Cependant, pour le morceau imposé il peut se servir de la partition.

DIVISION SUPÉRIEURE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. L'objectif de la division supérieure porte sur les mêmes contenus que la division moyenne spécialisée et en particulier la connaissance d'un large répertoire, individuel et collectif.
2. Interpréter des œuvres difficiles du répertoire, exigeant un approfondissement des techniques instrumentales et des moyens d´expression.
3. Approfondir les techniques d'improvisation dans des styles différents.
4. Comprendre mieux la connexité des différents paramètres musicaux, afin de pouvoir mettre au point sa propre méthode de travail et ses propres interprétations.
5. Culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains ; différencier les moyens de stylisation (et leur application autonome), surtout en relation avec l'articulation et la souplesse du phrasé.
6. Analyser et comparer des interprétations différentes.
7. Analyser le répertoire étudié.
8. Lectures et interprétations à première vue.

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

L'examen pour l'obtention du diplôme supérieur consiste en une **épreuve publique** d'une durée de 30 à 40 minutes devant un jury avec un programme comprenant

- œuvres de styles et d'époques différents au choix
- 1 morceau composé par l'élève
- 1 morceau imposé au niveau national.

Le programme est accompagné par un combo.

L'élève présente son programme de mémoire ; cependant pour l'œuvre imposée il peut se servir de la partition.

Disposition finale pour tous les examens :

L'élève ne peut présenter le même morceau lors de différentes épreuves d'examen, toutes branches confondues, pendant la même année d'études.

A.1.5.1.18. Guitare acoustique

EVEIL INSTRUMENTAL

L'éveil instrumental dès l'âge de 5 ans est un moyen de familiariser l'enfant avec la musique et l'instrument. D'une durée maximale de trois ans, le cours permet d'éveiller, de développer et de cultiver chez l'enfant le goût et la joie de s'exprimer musicalement avec l'instrument.

L'éveil instrumental est une introduction à l'apprentissage musical proprement dit et prépare aux études instrumentales en division inférieure.

Le matériel d'enseignement et la démarche méthodologique sont à définir par l'enseignant.

L'éveil instrumental n'est pas adapté à la guitare acoustique. L'âge recommandé pour débuter son apprentissage se situe généralement à partir de l'âge de 10 ans.

DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

• La « guitare acoustique » est généralement appelée *Acoustic Guitar*, *Western Guitar* ou *Steel String Guitar* dans le contexte international. Les « compétences souhaitées » doivent permettre à l'élève de répondre aux exigences très variées et étendues que requiert le jeu de la guitare acoustique.

• La guitare acoustique est un instrument fortement orienté vers le rythme. Il est particulièrement important de prêter attention au jeu et à la maîtrise de la main droite (ou de la main qui attaque les cordes). La production du son sur la guitare acoustique nécessite également une attaque solide et assurée.

• Une grande partie des pièces jouées à la guitare acoustique (au moins jusqu'à un niveau intermédiaire) ont pour axe principal l'accompagnement. L'élève doit donc être incité dès le début à accompagner d'autres musiciens ainsi que lui-même. Lorsqu'on s'accompagne soi-même, c'est le plus souvent pour accompagner son propre chant, ou au moins des chœurs ou un chant de fond (*background vocals*). À un niveau plus avancé, le guitariste peut également jouer de l'harmonica (*harp*) ou du kazoo en même temps que la guitare.

1. Savoir accorder et entretenir son instrument (Changement de cordes).
2. Montrer un bon équilibre corps et instrument, surtout en position assise.
3. Travailler les exercices techniques propres à ce niveau instrumental en sachant estimer et améliorer la qualité de la prestation (élaboration d'une méthode de travail).
4. Connaissance des symboles élémentaires de la notation musicale et des symboles de phrasé spécifique de l'instrument (hammer-on, pull-off, slide)
5. Techniques de base de la main droite :
   - Tenue correcte de la main droite (plectre, fingerpicking)
   - Jeu d'accords (chord strumming, fingerpicking) avec plectre et doigts
   - Jeu en « downstrokes » et en « alternate picking »
   - Connaissance des articulations de base
   - Initiation à l'ajout d'éléments percussifs
   - Connaissance des doigtés p,i,m,a
6. Techniques de base de la main gauche :
   - Tenue correcte de la main gauche
   - Initiation aux techniques de base

- Articulation de base (legato, staccato)
- Initiation aux éteintes
- Initiation aux barrés
- Changement de position
- Initiation au jeu des harmoniques naturelles

7. Gammes majeure, mineure, blues et pentatonique (positions ouvertes et « movables »).
8. Accords majeurs et mineurs, de septième de dominante en 1ère position (Positions ouvertes et « movables »)
9. Utilisation d'un Capo
10. Notation angle-saxonne
11. Initiation aux facultés de déchiffrage, de lecture et de mémorisation
    - Rythmes binaire et ternaire
    - Initiation aux styles de musique employés à la guitare acoustique
12. Initiation à l'improvisation et à l'harmonie

Programme d'études:

Gammes

gammes majeures (C-G-A-D-F) en position ouverte avec formule mélodique et rythmique

gammes mineures harmoniques (Am - Em) en position ouverte avec formule mélodique et rythmique

gamme pentatonique mineure et gamme de blues - en position « movable » avec formule mélodique et rythmique

Études/accompagnements proposé(e)s pour le niveau :

Morceaux / Études mélodiques

William G. Leavitt	Classical Studies for Pick-style guitar A modern method for guitar Volume one

Accompagnements rythmiques

The Beatles	Michelle Let it be
The Rolling Stones	Angie
Carter Family	Wildwood Flower
Alain Giroux	Blues Acoustic
Eddie Nünning	Groovin' Fingerstyle
William G. Leavitt	A modern method for guitar Volume one

Oeuvres proposées pour le niveau :

Bill Withers	Ain't no sunshine
Pink Floyd	Wish you were here
Eagles	Hotel California
Eric Clapton	Wonderful tonight

The Beatles	Yesterday
Steve Miller	The Joker
Eric Clapton	Nobody knows you when you're down & out
Cat Stevens	Father & Son
Elvis Presley	Always on my mind
Bob Marley	Redemption song
John Lennon	Imagine
Nirvana	About a girl
Johnny Cash	Walk the Line
Queen	Crazy little thing called love
John Denver	Country Roads
Joni Mitchell	Both sides now
Eagles	Take it easy
Guns & Roses	Patience
Cat Stevens	Wild World
Bruno Mars	Just the Way Your Are
Oletta Adams	Get here
Bob Dylan	Blowing in the wind
Eva Cassidy	Fields of Gold
Ed Sheeran	I see fire
Francis Cabrel	Je l'aime à mourir
Rod Stewart	Sailing
Simon & Garfunkel	Sound of silence
C.C.R	Have You Ever Seen The Rain
Ray LaMontagne	Trouble
Tracy Chapman	Fast car
Lady Gaga & Bradley Cooper	Shallow
Bert Jansch	Angie
Marcel Dadi	Song for Kathy
Stefan Grossman	A salty dog Rag Candyman Vestapol My creole belle

Fingerpicking

- Fingerpicking, der Komplettkurs - Phil Capone (Voggenreiter)
- Modernes Fingerpicking 1&2 – Hans Westermeier (KDM)
- Fingerpicking Guitar – Dieter Szemat (AMA)
- Gospel Guitar – Fred Sokolow (Hal Leonard)
- Fingerstyle Guitar Method (Hal Leonard)
- Fingerstyle Guitar – Ulli Börghausen (Acoustic Music Books)

Répertoire

- The Complete guitar Player Acoustic Songbook (Hal Leonard)
- The Acoustic Guitar White Pages (Hal Leonard)
- Das Rock & Pop Fetenbuch (Schott)
- Hauptsache Gitarre, Songbegleitung – Jürgen Kumlehn (AMA)
- Acoustic Pop Guitar – Michael Langer (DUX)
- The Complete Guitar Player – Russ Shipton (Wise Publications)
- The Complete Guitar Player Blues Songbook - Arthur Dick (Wise Publications)
- The Complete Guitar Player Songbook – Russ Shipton (Wise Publications)

Technique

- Akustik Gitarre – Dieter Szemat (AMA)
- Akustik Bluesgitarre – Andi Saitenhieb (Alfred Music)
- Acoustic Guitar, Guitar Method – Chad Johnson (Hal Leonard)

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 1 morceau au choix de l'enseignant
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

Le morceau imposé doit répondre aux critères suivants :

- Utilisation d'au moins deux rythmiques (strumming patterns) différentes dans le morceau

DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Savoir accorder et entretenir son instrument (Changement de cordes). Connaissance et manipulation d'une guitare électroacoustique.
2. Montrer un bon équilibre corps et instrument, debout et assis.
3. Travailler les exercices techniques propres à ce niveau instrumental en sachant estimer et améliorer la qualité de la prestation (élaboration d'une méthode de travail).
4. Connaissance des symboles élémentaires de la notation musicale et des symboles de phrasé spécifique de l'instrument (hammer-on, pull-off, slide, bendings)

5. Techniques de base de la main droite :
   - Perfectionner l'attaque
   - Tenue correcte de la main droite (plectre, fingerpicking)
   - Jeu d'accords (chord strumming, fingerpicking, hybrid-picking) avec plectre et doigts
   - Jeu en « downstrokes, alternate picking, sweeping »
   - Connaissance des articulations de base (legato, staccato, palm-mute)
   - Eléments percussifs
6. Techniques de base de la main gauche :
   - Tenue correcte de la main gauche (jeu avec pouce)
   - Perfectionnement des techniques (vibrato, bending, slide, pull-off, hammer on)
   - Articulation (legato, staccato)
   - Exercices d'extensions
   - Perfectionnement des éteintes et des barrés
   - Changement de position
   - Perfectionnement du jeu avec des harmoniques naturels
7. Travailler la vélocité en intégrant le jeu d'accords, d'arpèges et de gammes.
8. Connaître les gammes majeure (5 « Patterns »), (5 « Patterns »), mineure harmonique et mélodique, pentatonique mineur et majeur (5 « Patterns »).
9. Connaître les accords majeurs, mineurs, diminués, 7ème et sus (Positions ouvertes et « mouvables »
10. Système CAGED). Connaître les triades majeures, mineures, augmentées et diminuées ainsi que les Slash-chords. Se familiariser avec les "Open Tuning"
11. Connaître l'utilisation d'un Capo
12. Perfectionnement des facultés de déchiffrage, de lecture et de mémorisation
    - Rythmes binaire et ternaire
    - Rythmes en croches, doubles croches en 3/4 - 4/4 - 12/8
    - Styles de musique avec vocabulaires adéquat (Pop, Folk, Blues, Latin, Jazz…)
13. Initiation à l'improvisation sur des grilles simples, blues majeurs et mineurs
14. Participer aux ensembles et s'entraîner à guider un ensemble
15. Participer aux cours de déchiffrage

Programme d'études:

Gammes

gammes majeures : fa, fa#, sol, la b, la, si ;

gammes mineures : sib, si, do, do#

gammes majeures (en 5 positions) et gammes mineures naturelles à développer sur les 6 cordes et sur tout le manche.

arpèges des gammes à jouer sur deux octaves ; les arpèges peuvent être remplacés par une formule de cadence, (p. ex. I – V7 – I, II – V7 – I …)

Études proposées pour le niveau :

Morceaux / Études mélodiques

Django Reinhardt	Nuages
Traditional	Sailor's hornpipe

William G. Leavitt	A modern method for guitar vol 2 & 3
	Classical Studies for Pick-style guitar
John Ganapes	Blues you can use
Gabriel Fauré (arr. Steven Erquiaga)	Après un rêve Sicilienne
J.S Bach (arr. Steven Erquiaga)	Arioso Prelude in C

Accompagnements rythmiques

Norah Jones	Don't know why
Django Reinhardt	Tears (arr. Martin Taylor)
Led Zeppelin	Stairway to heaven
Eric Clapton	Tears in heaven
Alain Giroux	Le Blues acoustique
Eddie Nünning	Groovin' Fingerstyle
William G. Leavitt	A modern method for guitar vol 2 & 3

Oeuvres proposées pour le niveau :

Rolling Stones	Angie
Eagles	Hotel California New Kid in Town
Chris Cornell	Black hole sun
Eric Clapton	Layla Nobody knows you when you're down & out
Extreme	More than words
James Taylor	You've got a Friend
	Fire and Rain
Bon Jovi	Wanted dead or alive
Antonio Carlos Jobim	The Girl from Ipanema
Django Reinhardt	Tears
Led Zeppelin	Babe I'm gonna leave you
Eric Johnson	Song for Georges
Joseph Cosma	Autumn Leaves (as played by Eva Cassidy)
Frederic Weatherly	Danny Boy (as played by Eva Cassidy)
Tommy Emmanuel	Freight Train
Nathalie Imbruglia	Torn
Mr. Big	To be with you

Fingerpickung - Répertoire - Technique

- Fingerpicking Beatles- Eric Schoenberg (Amsco Publications)
- Celtic – Davis Ernst (Alfred)
- Projekt Akustikgitarre – Rainer Mafra (Finger Print)
- Acoustic Guitar 2 - Türk/Zehe (Voggenreiter)
- Masters Of Blues Guitar – Richard Köchli (AMA)
- Play Acoustic - Dave Hunter (Voggenreiter)

Examen pour l'obtention du diplôme du deuxième cycle

Epreuve publique :

L'examen pour l'obtention du diplôme du 2e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 1 morceau au choix de l'enseignant
  - 1 travail personnel basant sur une improvisation, une composition personnelle ou un arrangement personnel
    ou
    1 morceau dans lequel l'élève s'accompagne lui-même tout en chantant, sifflant, parlant, rappant, ou jouant de l'harmonica (harp) ou du Kazoo, même partiellement.
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

Le morceau imposé doit répondre aux critères suivants :

1. Nombre d'accords libre, incluant des formes barrées (ou accords barrés)
2. Utilisation d'un strumming pattern avec des "dead notes" ou d'autres techniques de jeu percussives. Cela implique presque nécessairement l'emploi de rythmiques syncopées

Remarque :

Les morceaux présentés à l'épreuve peuvent être accompagnés, soit par l'enseignant, un combo ou un accompagnement enregistré.

DIVISION MOYENNE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. La division moyenne approfondit les techniques entamées au cours de la division inférieure
2. Jeu combiné plectre et doigts
3. Harmoniques naturelles
4. Perfectionnement des éteintes (Mute)
5. Open tuning
6. Initiation au slide
7. Exercices d'improvisation
8. Développer le vocabulaire musical spécifique à plusieurs styles différents
9. Analyse harmonique, mélodique et rythmique du répertoire et des solos étudiés
10. Développer les facultés de déchiffrage et de la mémorisation
11. Pratiquer le jeu d'ensemble dans le sens large

12. S'exprimer et se produire en public
13. Proposer et réaliser une pièce musicale (arrangée, transcrite, voire « composée ») lors d'une production musicale publique
14. Culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains

Programme d'études:

Gammes

Majeures, mineures

Arpèges

Etudes

Transcriptions

Études proposées pour le niveau :

Glenn Weiser	Celtic Guitar Encyclopedia
Stefan Grossman	Melbay's Complete Celtic Fingerstyle Guitar Book

Oeuvres proposées pour le niveau :

Led Zeppelin	Babe I'm gonna leave you
Metallica	Nothing Else Matters
Andy McKee	Drifting
Chet Atkins	The Entertainer
John Mayer	Stop this Train
John Renbourn	Lady goes to church
Traditional	The pure drop / The flax in bloom (arr. P. Bensusan)
Harry Sacksioni	Meta sequoia
Robert Johnson	The Guitar of Robert Johnson
The Beatles	Beatles for classical Guitar (arr. L. Beekman)
Django Reinhardt	Swing 42 Minor Swing

Examen pour l'obtention du diplôme du troisième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 3e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

Programme de l'épreuve publique :

- 1 morceau composé ou arrangé par l'élève. Il peut être accompagné par un combo et présente son travail sous forme d'un « lead sheet »
- 2 ou plusieurs morceaux au choix de l'enseignant d'une durée totale de 10 minutes
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

Il est souhaitable que les œuvres choisies pour le programme d'examen soient de styles différents.

Répertoire-type pour l'examen du diplôme du troisième cycle

Led Zeppelin	Babe I'm gonna leave you
Metallica	Nothing Else Matters
Andy McKee	Drifting
Chet Atkins	The Entertainer
John Mayer	Stop this Train
John Renbourn	Lady goes to church
Traditional	The pure drop / The flax in bloom (arr. P. Bensusan)
Harry Sacksioni	Meta sequoia
Robert Johnson	The Guitar of Robert Johnson
The Beatles	Beatles for classical Guitar (arr. L. Beekman)
Django Reinhardt	Swing 42 Minor Swing

A.1.5.1.19. Hautbois

EVEIL INSTRUMENTAL

L'éveil instrumental dès l'âge de 5 ans est un moyen de familiariser l'enfant avec la musique et l'instrument. D'une durée maximale de trois ans, le cours permet d'éveiller, de développer et de cultiver chez l'enfant le goût et la joie de s'exprimer musicalement avec l'instrument.

L'éveil instrumental est une introduction à l'apprentissage musical proprement dit et prépare aux études instrumentales en division inférieure.

Le matériel d'enseignement et la démarche méthodologique sont à définir par l'enseignant.

DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Compétences de base et compétences techniques de l'instrument

   a. Approfondissement des relations entre le corps humain et l'instrument :
   - position correcte du corps (debout et assis)
   - tenue de l'instrument (position des mains)
   - connaissances de base du fonctionnement de la colonne d'air et des techniques respiratoires

   b. Développement de la technique propre à l'instrument :
   - vélocité et régularité des doigts, entre autre par le travail des gammes
   - connaissance de base des doigtés auxiliaires et de certains doigtés de trilles
   - maîtrise des différentes formes de détaché
   - recherche de la qualité sonore
   - pratique de base du développement du son comme moyen d'expression
   - développement de la capacité de jouer des nuances
   - recherche de la souplesse d'embouchure et de la justesse

2. Compétences d'interprétation

   Objectif : savoir lire et interpréter correctement une partition à plusieurs niveaux:
   niveau 1 : combiner les compétences de base
   - déchiffrage correct du rythme et des notes
   - respect des articulations
   - respect des nuances , tempi et autres signes d'interprétation

   niveau 2 : volet « musical »
   - savoir sentir et reproduire un phrasé et une ligne mélodique
   - savoir faire un choix des respirations dans un contexte simple

3. Compétences d'autonomie et d'autocritique

   Autonomie relative dans la méthode de travail :
   - savoir choisir les bons doigtés
   - savoir choisir les respirations en fonction des phrases
   - savoir faire des lectures à vue faciles

   Compétences d'autocritique :
   - savoir évaluer sa justesse, sa qualité de son et être capable d'effectuer des ajustements le cas échéant. L'élève doit être encouragé à pratiquer le jeu de mémoire et à s'initier à l'improvisation

4. Compétences de communication musicale
   Maxime : "la musique est une activité sociale"

l'élève doit être encouragé à

- se produire en public (p.ex auditions)
- pratiquer la musique de chambre et/ou d'ensemble
- jouer dans un orchestre
- participer à des stages

5. Compétences en musique de chambre et en jouant avec un piano :
   - apprendre donner une entrée, un tempo
   - apprendre à lire un conducteur de musique de chambre de façon élémentaire

6. Compétences à l'orchestre :
   - suivre le chef et écouter les autres

7. Compétences de savoir et culture musicale générale

   - connaissances élémentaires de la famille des hautbois et de l'histoire de l'instrument
   - soigner la culture musicale générale par l'écoute de musiques de tout genre
   - encourager la fréquentation des salles de concert

Programme d'études:

Gammes

gammes majeures : do, sol, ré, fa

Détails d'exécution :

Les gammes et arpèges sont à travailler de mémoire, en lié et en détaché suivant les modèles ci-après :

Modèle 1 : gammes sur 2 octaves complètes applicable à : do majeur, ré majeur
Modèle 2 : gammes sur 1 octave et 1 quinte, applicable à : fa majeur, sol majeur

Modèles de gammes :

Modèle 1

Gamme majeure

Gamme simple 𝅗𝅥 =60-66



Gamme développée 𝅗𝅥 =60-66



Arpège simple ♩ =60-66



Gamme chromatique 𝅗𝅥 =60-66



<u>Gamme mineure</u>

Gamme simple 𝅗𝅥 =60-66



Arpège simple ♩ =60-66



<u>Modèle de gamme 2 :</u>

<u>Gamme majeure</u>

Gamme simple 𝅗𝅥 =60-66



Gamme développée 𝅗𝅥 =60-66



Arpège simple ♩ =60-66



Gamme chromatique 𝅗𝅥 =60-66



Gamme mineure

Gamme simple 𝅗𝅥 =60-66



Arpège simple 𝅘𝅥 =60-66



Études proposées pour le niveau :

Études mélodiques :

Barret, A.	Etude n°2 Moderato en do majeur 40 Mélodies progressives – (…) Leduc ou Kalmus ed. Schuring
Lacour, Guy	Etude n°15 Andantino en mi mineur 50 Etudes faciles et progressives Gérard Billaudot
Wiedemann, Ludwig	Etude n°7 Andantino en sol mineur 45 Etüden für Oboe Breitkopf
Kernen, Roland	Etude n°11 Himmelblau Hören, Lesen & Spielen 2: Solospielbuch, De Haske
Brod, H.	Etude n° 3 Allegro en la mineur Etudes et sonates pour hautbois A. Leduc

Études techniques :

Doemens, Bettina	Etude n°30 Allegro en do majeur Oboenschule, Band 2 Schott
Verroust, Stanislas	Etude n°8 Allegro en la mineur 24 études mélodiques Gérard Billaudot
Harris, Paul	Etude n°22 Tango en la mineur J. Davis & P. Harris: 80 Graded studies for oboe, Faber Music
Hinke, Gustav	Etude n°43 Allegro con brio en ré majeur J. Davis & P. Harris: 80 Graded studies for oboe, Faber Music

<u>Études de détaché</u> :

Sous, Alfred	Etude n°4 Allegretto en ré majeur Etüden für Oboe Peters
Van Beekum, Jan	Etude n°58 Scherzando en fa majeur Schalmei vol. 2 Harmonia Hilversum
Pietzsch, Georg	Etude n°66 Andante con moto G. Joppig : 100 leichte klassische Etüden für Oboe Universal Edition

<u>Oeuvres proposées pour le niveau :</u>

Boyce, William	Gavotte et gigue	Chester Music
Cui, César	« Orientale » Time Pieces for Oboe, vol 2 The Associated Board of the Royal Schools of Music	
Dubois, Pierre-Max	Promenons nous dans l'hautbois	Billaudot
Gabelles, Gustave	Aubade	Billaudot
Grieg, Edouard	Solveig's Lied Let's play classic and folk	Noetzeledition
Pergolesi, Giovanni Battista	« Sicilienne » en mi Mineur Oboe Music for Beginners « Sicilienne » en ré mineur (même morceau) Spielbuch 2 de B. Doemens / U.Maiwald	Musica Budapest Schott
Proust, Pascal	« Musardise » « Jardin d'automne» Amoroseaux,	Billaudot Robert Martin
Telemann, Georg Philipp	« Sicilienne » en la majeur Dances of the baroque Era	Musica Budapest
Aerts, Hans	Badinage	Digital Music Print, Antwerpen
Albinoni, Tomaso	Concerto n°7 opus 6 en ré majeur	Boosey & Hawkes
Andriessen, Hendrik	Kleine Suite	Harmonia Uitgave, Hilversum
Auric, Georges	Impromptu	Ed. Billaudot
Bach, Johann Sebastian	Gavotte Oboe Music for Beginners	Musica Budapest
Bartok, Bélà	Ein Abend am Lande	EMB
Benedetto, Marcello	Largo et allegretto	Chester Music
Berthelot, René	Air pastoral	Leduc
Bozza, Eugène	Air de vielle	Alphonse Leduc
Campra, André	Gavotte des bergers Dances of the baroque Era	Musica Budapest
Chopin, Frédéric	Mazurka C-Dur	Stretta Music
Claude, Pascal	Reflets	M. Combre
Corbeel, Raymond	Alcanar	Maurer
Corelli, Arcangelo/	Concerto pour Hautbois et Cordes	

Barbirolli, John		Boosey & Hawkes
Cui, César	Orientale Time Pieces for Oboe, vol 2	The Associated Board of the Royal Schools of Musik
D'Hayer	Pastorale	Metropolis
Damase, J.M	Conte d'Hiver	Combre
Danzi, Franz	Larghetto	J&W Chester London
Dautremer, Marcel	Air lointain	Leduc
Delalande, Michel-Richard	Symphonies pour les soupers du roi (extraits)	Les éditions ouvrières
Depelsenaire, J.M.	Danses du châle	Combre
Dillon, Robert	Scherzo	Boosey & Hawkes
Dournel, Roger	Berceuse	Billaudot
Dubois, Pierre-Max	Promenons-nous dans l'hautbois	Billaudot
Dvorak, Antonin	Largo de la 9e Symphonie Universal Oboen Album	Universal Edition A.G. Wien
Emonet, Pierre	Sonatine	Robert Martin
Fischer, Johann Gaspar Ferdinand	Marche et Menuet	Stretta Music
Franck, César	Pièce V	Alphonse Leduc
Gabelles, Gustave	Aubade	Billaudot
Gluck, Christoph Willibald	Air d'Orphée Universal Oboen Album	Universal Edition A.G. Wien
Grieg, Edward	Nine Norwegian Folk-Songs	Oxford University Press
Grillaert, O.	Petite suite écossaise	Maurer
Hasse, Johann	Concerto en sol mineur	Molenaar
Jacob, Gordon	Ten little studies	Oxford University Press
Jacob, Gordon	Interludes (1,2,3)	Emerson
Jollet, Jean-Clément	Deux petits moments musicaux	Gérard Billaudot
Joubert, Claude-Henry	Dans mon grenier (10 pièces)	Zurfluh
Lacour, Guy	« Abel » le hautbois dormant	Gérard Billaudot
Ladrière, Alain	Tritos	Gérard Billaudot
Marcelin Emile	Andante et Musette	Alphonse Leduc
Mozart, Wolfgang Amadeus	La ci darem la mano Second book (Craxton-Richardson)	Faber Music
Mozart, Wolfgang Amadeus	Marche Turque Let's play classic and folk	Noetzeledition
Mussorgsky, Modest	Prélude to Khovanshchina	MSM Music Publishers
Paubon, Pierre	Schalmey	Combre
Pergolesi, Giovanni Battista	Sicilienne en sol mineur, Dances of the baroque Era	Musica Budapest
Pierné, Gabriel	Pièce en sol mineur	Voxman
Planel, Robert	Chanson romantique	Leduc
Purcell, Henry	Rondeau Dances of the baroque Era	Musica Budapest
Rameau, Jean-Philippe	Danse des Sauvages R 2530 M	Robert Martin

Schubert, Franz	Gretchen am Spinnrade Pièces classiques, vol 1	Gérard Billaudot
Strauss, Johann	Ouverture de la Chauve Souris réf 5676 (extraits musicaux pour le solfège)	Gérard Billaudot
Vito-Delvaux, Berthe di	Chant d'automne	Bayard-Nizet
Wurmser, Lucien	Barcarolle	Andrieu

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 1 morceau au choix de l'enseignant
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Compétences de base et compétences techniques de l'instrument

   a. Approfondissement des relations entre le corps humain et l'instrument :
   - position correcte du corps (debout et assis)
   - tenue de l'instrument (position des mains)
   - connaissances approfondies du fonctionnement de la colonne d'air et des techniques respiratoires

   b. Développement de la technique propre à l'instrument :
   - vélocité et régularité des doigts, entre autre par le travail des gammes
   - connaissances des doigtés auxiliaires et doigtés de trilles
   - maîtrise des différentes formes de détaché
   - recherche de la qualité sonore
   - initiation au vibrato
   - pratique conséquente du développement du son comme moyen d'expression
   - développement de la capacité de jouer des nuances
   - recherche de la souplesse d'embouchure et de la justesse

2. Compétences d'interprétation

   Objectif : savoir lire et interpréter correctement une partition à plusieurs niveaux :

   niveau 1 : combiner les compétences de base
   - déchiffrage correct du rythme et des notes
   - respect des articulations

- respect des nuances, tempi et autres signes d'interprétation

niveau 2 : volet « musical »
- savoir sentir et reproduire un phrasé et une ligne mélodique
- savoir faire un choix judicieux des respirations

3. Compétences d'autonomie et d'autocritique

Autonomie relative dans la méthode de travail :
- savoir choisir les bons doigtés
- savoir choisir les respirations en fonction des phrases
- savoir faire des lectures à vue faciles
- savoir monter une pièce de façon autonome

Compétences d'autocritique :
- savoir évaluer sa justesse, sa qualité de son et être capable d'effectuer des ajustements le cas échéant
- savoir s'accorder avec un piano
- donner le la à l'orchestre

l'élève doit être encouragé à pratiquer le jeu de mémoire et à s'initier à l'improvisation

4.Compétences de communication musicale

Maxime : « la musique est une activité sociale »
- l'élève doit être encouragé à
- se produire en public (p.ex auditions)
- pratiquer la musique de chambre et/ou d'ensemble
- jouer dans un orchestre
- participer à des stages

Compétences en musique de chambre et en jouant avec un piano :
- savoir donner une entrée, un tempo
- apprendre à lire un conducteur de musique de chambre de façon élémentaire

Compétences à l'orchestre :
- suivre le chef et écouter les autres

5. Compétences de savoir et culture musicale générale
- connaissances élémentaires de la famille des hautbois et de l'histoire de l'instrument
- soigner la culture musicale générale par l'écoute de musiques de tout genre
- encourager la fréquentation des salles de concert

Programme d'études:

Gammes

gammes majeures et leurs relatives mineures : do, fa, sol, sib, ré, mib, la, lab

Détails d'exécution :

Les gammes et arpèges sont à travailler de mémoire, en lié et en détaché suivant les modèles ci-après :
modèle 1 : gammes sur 2 octaves complètes applicable à : sib maj., do maj., ré maj., mib maj.

modèle 2 : gammes sur 1 octave et 1 quinte, applicable à : fa maj., sol maj., lab maj., la maj.

Modèles de gammes :

Modèle 1

Gamme majeure

Gamme simple 𝅗𝅥 =80



Gamme développée 𝅗𝅥 =80



Arpège simple ♩ =80



Gamme en tierces 𝅗𝅥 =80



Gamme chromatique 𝅗𝅥. = 53



Gamme mineure

Gamme simple 𝅗𝅥 = 80



Arpège simple ♩ =80



<u>Modèle de gamme 2 :</u>

<u>Gamme majeure</u>

Gamme simple 𝅗𝅥 =80



Gamme développée 𝅗𝅥 =60-66



Arpège simple ♩ =80



Gamme en tierces 𝅗𝅥 =80



Gamme chromatique ♩. = 53



<u>Gamme mineure</u>

Gamme simple 𝅗𝅥 =60-66



Arpège simple ♩ =60-66



Modèle pour la gamme chromatique sur sib :

♩. = 53



Études proposées pour le niveau :

Études mélodiques :

Bach, J.S.	Sinfonia de la cantate BWV 156 en fa majeur Die schönsten Oboensoli aus den Kirchenkantaten Bärenreiter BA 8153
Ferling, F.W.	Etude no 11 en ré mineur 48 Etudes pour hautbois op.31 éditées par Pierre Pierlot / Ed. Billaudot
Roy, C. Eugène	Etude no 30 en do majeur 100 leichte klassische Etüden Hrsg : Joppig / UE 17507
Sparke, Philippe	Study No 12 Variatiions for cantabile playing Superstudies 26 progressive studies Anglo Music Press

Études techniques :

Blatt, F. Th.	Etude No 10 en do majeur 50 klassische Studien für Oboe Hrsg : Joppig UE 17508
Lacour, G.	Etude no 40 en ré majeur / Allegro moderato Gérard Billaudot Guy Lacour : 50 études progressives et faciles, cahier 2
Mazas, J. F.	Etude no 64 en sol majeur / Polonaise 80 Graded Studies for Oboe / Book Two edited by John Davies and Paul Harris Faber Music London
Verroust, S.	Etude no 23 en sol majeur / Allegretto S.Verroust : 24 études melodiques pour hautbois op.65, 2ième volume Gérard Billaudot

Études de détaché :

Ferling, F.W.	Etude no 14 en si mineur / Allegrissimo F.W. Ferling : 18 Übungen für Oboe op.12 UE 17518
Sous, Alfred	Etude no 24 en ré majeur / Presto Alfred Sous, Etüden für Oboe Peters EP8202
Tulou, J.L	Etude no 63 en sol majeur Allegro moderato 80 Graded Studies for Oboe / Book Two

	edited by John Davies and Paul Harris	Faber Music London
Wiedeman, L.	Etude no 39 en sol mineur / Allegretto quasi moderato	
	Wiedemann 45 Etüden	Breitkopf & Härtel

<u>Oeuvres proposées pour le niveau :</u>

Nielsen, Carl	Two Fantasy Pieces for oboe and Piano	Wilhem Hansen
Berthelot, René	Complainte et Salterelle	Henry Lemoine
Rowley, Alec	Pavan and Dance	Boosey & Hawkes
Hurd, Michael	Concerto da camera	Novello
Joubert, Claude Henri	Andante mafioso et Allegro pizzaiolo	Lafitan
Benoit, Peter	In de Welden	Peter Benoit Fonds Antwerpen / ISMLP
Clérisse, Robert	Pièce de concours	Billaudot
Arrieu, Cl.	Impromptu	Alphonse Leduc
Albinoni, T	Concerto en sol mineur op, 9 No 8: Adagio - Allegro	Musica rara
	Concerto en ré mineur op 9 No 2 : Allegro e non presto (1er et 2ième mvts)	Edition Kneusslin
Alwyn, W.	<u>Sonata</u>	Boosey & Hawkes
Bartok, B.	Ein Abend am Lande	Editio Musica Budapest
	Drei Volsklieder	Editio Musica Budapest
Beethoven, L. van	Variationen über sur "La ci darem la mano"	Breitkopf
Besozzi, A.	Sonate en do majeur : Andante – Allegro	Chester
Cherubini, L.	Andantino in Oboe solos vol. 2	Chester
Cimarosa, D.	Concerto	Boosey & Hawkes
Damase, J.-M.	Interlude	Billaudot
Donizetti, G	Sonate pour hautbois et piano	Edition Peters
Fargues, Ch.	Thème et variations (in : Oboe solos vol. 2)	Chester
Fasch, J.	Concerto en sol mineur : Largo - Allegro	Sikorski
Foret, F.	Grave et Allegro Giocoso	Billaudot
Gabriel-Marie	La Cinquantaine (in : Oboe solos)	Amsco music
Godard, B.	Légende pastorale op.138	Amsco music
Händel, G.F.	Sonate II en sol mineur	Alphonse Leduc
	Concerto no 3 en sol mineur : Grave - Allegro	Boosey & Hawkes
	Concerto no 1 en sib majeur	Boosey & Hawkes
Head, M.	Elegiac Dance	Boosey & Hawkes
	Rondo	Boosey & Hawkes
Klughardt, A.	Concertino op.18	Universal Edition Wien
Labate, B.	Zephyrs	Amsco music
Loeillet, J.B.	Sonate en ré majeur Affetuoso - Allegro	Heinrichshofen

Luypaerts, G.	Prologue et rythmes	Tyssens, Liège
Lysight M.	Sanguine extrait de 3 croquis	Van Kerckhoven
Marcello, B.	Concerto en do mineur Concerto en ré mineur	Rob.Forberg Schott
Niverd, L.	Elegie Musette et tambourin Musette et Tambourin	Bill. Andrieu Billaudot
Nielsen, C	Two Fantasy Pieces for oboe and piano	Wilhem Hansen
Piazolla, A.	Oblivion	Tonos Musikverlag
Schaffrath, Ch.	Sonate en ré mineur (mouvements 1 et 2)	Heinrichshofen
Telemann, G. Ph.	Concerto en mi mineur : Allegro molto Concerto en fa mineur Sicilienne - Allegro moderato Sonate en mi mineur Sonate en la mineur	Sikorski Molenaar Schott Amadeus oder Bärenreiter
Vivaldi , A.	Concerto en sib majeur RV 464	Ricordi
Walmisley, Th. A.	Allegro moderato de la sonatine pour htbs et piano	Schott

Examen pour l'obtention du diplôme du deuxième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 2e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 2 morceaux au choix de l'enseignant dont un mouvement rapide de concerto ou de sonate (répertoire baroque ou classique)
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer 6 cours avant la date de l'examen

DIVISION MOYENNE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Compétences de base et compétences techniques de l'instrument

   a. Approfondissement des relations entre le corps humain et l'instrument :

   1.) tenue de l'instrument et position du corps (debout et assis) :
   - stabilité des jambes et du corps
   - position correcte du buste, des épaules et des bras
   - position correcte des poignets, mains et doigts

   2.) connaissances approfondies du fonctionnement de la colonne d'air et des techniques respiratoires :

- maintien d'une colonne d'air abdominale souple et continue
- approfondissement de la respiration avec travail conséquent des expirations en fin de phrase

b. Développement de la technique propre à l'instrument :
- vélocité et régularité des doigts, entre autre par le travail des gammes
- synchronisation entre la main gauche et la main droite
- synchronisation de la langue et des doigts
- connaissances des doigtés auxiliaires et doigtés de trilles
- pratique et maîtrise des différentes formes de détaché
- recherche de la qualité sonore
- travail conséquent de l'aigu et du suraigu
- travail conséquent et approfondissement du vibrato comme moyen d'expression
- travail conséquent du développement du son comme moyen d'expression
- développement de la capacité de jouer des nuances par la pratique régulière de sons filés
- recherche de la souplesse d'embouchure et de la justesse

2. Compétences d'interprétation et savoir musical

Objectif : savoir lire et interpréter correctement une partition à plusieurs niveaux:

niveau 1 : respect du texte musical
- déchiffrage correct du rythme et des notes
- respect des articulations
- respect des nuances, tempi et autres signes d'interprétation

niveau 2 : volet « musical »
- savoir sentir et reproduire un phrasé et une ligne mélodique
- savoir faire un choix judicieux des respirations

niveau 3 : développement de l'interprétation personnelle grâce à l'alliance et l'intégration des compétences et du savoir
- connaissance et reconnaissance des styles de différentes époques
- connaissance de l'histoire de l'instrument
- intégration du background historique et musical dans l'interprétation
- soin de la culture musicale générale par l'écoute de musiques de tout genre
- fréquentation des salles de concert

3. Compétences d'autonomie et d'autocritique

Autonomie relative dans la méthode de travail :
- savoir choisir les bons doigtés
- savoir choisir les respirations en fonction des phrases
- savoir faire des lectures à vue adaptées
- savoir monter une pièce de façon autonome

Compétences d'autocritique :
- savoir évaluer sa justesse, sa qualité de son et être capable d'effectuer des ajustements le cas échéant
- savoir s'accorder avec un piano
- donner le « la » à l'orchestre

4. Compétences de communication musicale

maxime : « la musique est une activité sociale »
l'élève doit être encouragé à
- se produire en public (p. ex auditions)
- pratiquer la musique de chambre et/ou d'ensemble
- jouer dans un orchestre

- participer à des stages et « master classes »

compétences en musique de chambre et en jouant avec un piano :

- savoir donner une entrée, un tempo
- savoir lire un conducteur de musique de chambre d'un niveau adapté

compétences à l'orchestre :

- donner le « la »
- suivre le chef
- savoir écouter les autres voix
- s'intégrer musicalement en sachant évaluer et adapter ses nuances et sa justesse dans son
- registre et vis à vis des autres voix de l'orchestre
- savoir compter
- compétences sociales : être solidaire dans son registre et s'intégrer au collectif de l'orchestre

Programme d'études:

Gammes

gammes majeures et leurs relatives mineures

Détails d'exécution :

Tempo : 𝅗𝅥 = 92, pour les arpèges : ♩ = 92

tierces : 𝅗𝅥 = 80

gamme chromatique , ♩. = 66

Les gammes et arpèges sont à travailler de mémoire, en lié et en détaché suivant les modèles ci-après :

modèle 1 : gammes sur 2 octaves complètes applicable à :
sib majeur, si majeur, do majeur, ré majeur, ré b majeur, mib majeur, mi majeur, fa majeur

modèle 2 : gammes sur 1 octave et 1 quinte, applicable à :
fa# majeur, sol majeur, lab majeur, la majeur

note de tourne pour les gammes et arpèges en mineur : octave jusqu'à fa mineur ; quinte pour fa#, sol, sol# et la mineur

Les modèles sont répertoriés sous la division moyenne spécialisée.

Études proposées pour le niveau :

Études mélodiques :

Bach, J.S.	Andante en do mineur de la passion selon St Matthieu BWV 244 « Ich will bei meinem Jesu wachen » Bach-Studien für Oboe Breitkopf
Ferling, F.W.	Etude no 5 en sol majeur F.W.Ferling: 48 Etudes pour Hautbois op.31 édités par Pierre Pierlot / Ed. Billaudot
Ferling, F.W.	Etude no 19 en sol mineur F.W.Ferling: 48 Etudes pour Hautbois op.31 édités par Pierre Pierlot / Ed. Billaudot
Wiedemann, L.	Etude / Romanze no 10 en do mineur Wiedemann: 45 Etüden für Oboe Breitkopf

Études techniques :

Blatt, F.Th.	Etude no 7 en sol majeur 50 klassische Etüden édités par Günther Joppig / Universal Edition
Ferling, F.W.	Etude no 4 en la mineur F.W.Ferling: 48 Etudes pour Hautbois op.31 édités par Pierre Pierlot / Ed. Billaudot
Ferling, F.W.	Etude no 28 en do Mineur F.W.Ferling: 48 Etudes pour Hautbois op.31 édités par Pierre Pierlot / Ed. Billaudot
Luft, Julius	Etude no 12 en sib mineur Luft , Etüden Peters

Oeuvres proposées pour le niveau :

Arnold, Malcolm	Sonatina	Lengnick
Bellini, Vincenzo	Concerto pour Hautbois en mib majeur	Ricordi
Cimarosa, Domenico	Concerto pour Hautbois et cordes	Boosey & Hawkes
Donizetti, G.	Sonate pour Hautbois et piano	Peters
Duijck, Guy	Caprice op. 8	Andel
Grovlez, Gabriel	Sarabande et Allegro	Alphonse Leduc
Richter, Fr X	Concerto in F major	N. Simrock
Vivaldi, Antonio	Concerto en ré majeur F VII No 10	Ricordi
Albinoni, Tomaso	Concerto en sib majeur op. VII no.3	Boosey & Hawkes
Arnold, Malcolm	Sonatina	Lengnick
Bartock, Béla	Bagpipers-Three Folksongs An evening in the village	 EMB
Bellini, V.	Concerto mib majeur	Ricordi
Bozza, E.	Pastorale	Leduc
Chopin, F.	Variations on a theme by Rossini	Nova Music
Cimarosa, D.	Concerto en ut	Boosey & Hawkes
Dallier, H.	Fantaisie Caprice	Belwin Mills
Donizetti, G.	Sonate pour hautbois et piano	Peters
Duijck, Guy	Caprice pour hautbois et piano	Andel
Eichner, E.	Concerto in C Major	Oxford University Press
Grovlez, G.	Sarabande et Allegro	Alphonse Leduc
Haydn, J.	Concerto en do majeur	Breitkopf
Hidas, F.	Concerto en ré majeur	Mus. Budapest
Hummel, J.N.	Adagio et variations op.102	Eulenburg/ Musica Rara
Jacob, G.	Sonatina Sonata	OUP M.R.
Klughardt, August F.M.	Concertino op.18	Universal Edition

Krommer, F.	Concerto in F major op. 52	Musica Rara
Lebrun, L. A.	Konzert no.1 d-moll	Schott
Lefebvre, C.	Deux pièces pour hautbois	Durand
Malipiero, Francesco G.	Impromptu Pastoral	Alphonse Leduc
Paladhilhe, E.	Solo pour hautbois et piano	Molenaar
Pedrollo, A.	Concertino	Zanibon
Reicha, J.	Oboenkonzert F-dur	Eulenburg Zurich
Richter, Franz Xaver	Concerto in F major	N. Simrock
Rimsky-Korsakoff, N.	Variations	Boosey Hawkes
Rosetti, A.	Concerto do majeur	Peters
Rossini, G.	Variations	Nova Music
Schumann, Robert	Drei Romanzen	Breitkopf
Stamitz, C.	Concerto in C	Hans Sikorski Hamburg
Telemann, G. Ph	Sonate pour hautbois et piano en sol mineur	Breitkopf
Vivaldi, A.	Concerto en ré majeur RV 453 - F.VII/10 Concerto en la mineur RV 461 Concerto RV 454 en ré mineur	Ricordi Schott /Ricordi/EMB Ricordi
Wolf-Ferrari, E.	Idillio concertino opus 15	Ricordi

Examen pour l'obtention du diplôme du troisième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 3e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 2 morceaux au choix de l'enseignant
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Compétences de base et compétences techniques de l'instrument

   a. Approfondissement des relations entre le corps humain et l'instrument :

   1.) tenue de l'instrument et position du corps (debout et assis) :
   - stabilité des jambes et du corps

- position correcte du buste, des épaules et des bras
- position correcte des poignets, mains et doigts

2.) connaissances approfondies du fonctionnement de la colonne d'air et des techniques respiratoires
- maintien d'une colonne d'air abdominale souple et continue
- approfondissement de la respiration avec travail conséquent des expirations en fin de phrase

b. Développement de la technique propre à l'instrument :

- vélocité et régularité des doigts, entre autre par le travail des gammes
- synchronisation entre la main gauche et la main droite
- synchronisation de la langue et des doigts
- connaissances des doigtés auxiliaires et doigtés de trilles
- pratique et maîtrise des différentes formes de détaché
- recherche de la qualité sonore
- travail conséquent de l'aigu et du suraigu
- travail conséquent et approfondissement du vibrato comme moyen d'expression
- travail conséquent du développement du son comme moyen d'expression
- développement de la capacité de jouer des nuances par la pratique régulière de sons filés
- recherche de la souplesse d'embouchure et de la justesse
- initiation aux techniques de musique contemporaines (Flatterzunge, sons multiples, bisbigliandi, glissandi, etc....)

2.Compétences d'interprétation et savoir musical

Objectif : savoir lire et interpréter correctement une partition à plusieurs niveaux :

niveau 1 : respect du texte musical
- déchiffrage correct du rythme et des notes
- respect des articulations
- respect des nuances, tempi et autres signes d'interprétation

niveau 2 : volet « musical »
- savoir sentir et reproduire un phrasé et une ligne mélodique
- savoir faire un choix judicieux des respirations

niveau 3 : développement de l'interprétation personnelle grâce à l'alliance et l'intégration des compétences et du savoir
- connaissance et reconnaissance des styles de différentes époques
- connaissance de l'histoire de l'instrument
- intégration du background historique et musical dans l'interprétation
- intégration du savoir acquis dans d'autres branches (harmonie, histoire de la musique, analyse..)
- soin de la culture musicale générale par l'écoute de musiques de tout genre
- fréquentation des salles de concert

3.Compétences d'autonomie et d'autocritique

Autonomie relative dans la méthode de travail :

- savoir choisir les bons doigtés
- savoir choisir les respirations en fonction des phrases
- savoir faire des lectures à vue adaptées
- savoir monter une pièce de façon autonome

Compétences d'autocritique :

- savoir évaluer sa justesse, sa qualité de son et être capable d'effectuer des ajustements le cas échéant
- savoir s'accorder avec un piano
- donner le « la » à l'orchestre
- l'élève doit être encouragé à pratiquer le jeu de mémoire et à s'initier à l'improvisation

4.Compétences de communication musicale

maxime : « la musique est une activité sociale »

l'élève doit être encouragé à

- se produire en public (p. ex auditions)
- pratiquer la musique de chambre et/ou d'ensemble
- jouer dans un orchestre
- participer à des stages et « masterclasses »

compétences en musique de chambre et en jouant avec un piano :

- savoir donner une entrée, un tempo
- savoir lire un conducteur de musique de chambre d'un niveau adapté
- savoir mener une répétition d'un groupe d'un niveau adapté

compétences à l'orchestre :

- donner le « la »
- suivre le chef
- savoir écouter les autres voix
- s'intégrer musicalement en sachant évaluer et adapter ses nuances et sa justesse dans son registre et vis à vis des autres voix de l'orchestre
- savoir compter
- compétences sociales : être solidaire dans son registre et s'intégrer au collectif de l'orchestre

Programme d'études:

Gammes

gammes majeures et leurs relatives mineures

Détails d'exécution :

Tempo : 𝅗𝅥 = 104, pour les arpèges : ♩ = 104
tierces : 𝅗𝅥 = 92
gamme chromatique , ♩. = 72

Les gammes et arpèges sont à travailler de mémoire, en lié et en détaché suivant les modèles ci-après :

modèle 1 : gammes sur 2 octaves complètes applicable à :
sib majeur, si majeur, do majeur, ré majeur, ré b majeur, mib majeur, mi majeur, fa majeur

modèle 2 : gammes sur 1 octave et 1 quinte, applicable à : lab majeur, la majeur

modèle 1 ou 2 au choix : applicable à : fa# majeur, sol majeur
fa# majeur, sol majeur, lab majeur, la majeur

note de tourne pour les gammes et arpèges en mineur :
octave jusqu'à fa mineur
octave ou quinte jusqu'à sol mineur
quinte pour sol# mineur et la mineur

Modèles de gammes :

Modèle 1

Gamme majeure

Gamme simple



Gamme développée



Arpège brisé



Accord de 7e de dominante



Gamme en tierces



Gamme chromatique



Gamme mineure

Gamme simple



Arpège brisé



Modèle de gamme 2 :

Gamme majeure

Gamme simple



Gamme développée



Arpège brisé



Accord de 7e de dominante



Gamme en tierces



Gamme chromatique



Gamme mineure

Gamme simple



Arpège brisé



... ou alternativement

Gamme simple



Arpège brisé



Études proposées pour le niveau :

Études mélodiques :

Bach, J.S.	Adagio et Allegretto de la cantate BWV 202 en fa majeur "Weichet nur, betrübte Schatten"
	Adagio assai et Andante de la cantate BWV 21 "Ich hatte viel Bekümmernis" Bach-Studien für Oboe / Ed. Breitkopf
Ferling, F.W.	Etude no 1 en do majeur F.W.Ferling: 48 Etudes pour hautbois op.31
	Etude no 27 en do mineur F.W.Ferling: 48 Etudes pour hautbois op.31 édités par Pierre Pierlot / Ed. Billaudot

Études techniques :

Ferling, F.W.	Etude no 27 en mi mineur 50 klassische Etüden édités par Günther Joppig / Universal Edition

Schmitt , H	Etude no 50 en fa majeur 50 klassische Etüden (Günther Joppig)	Universal Edition
Luft, J.	Etude no 6 en sol mineur Luft, Etüden	Peters
Besozzi, C.	Etude no 13 en do Mineur 28 études pour le hautbois édités par Jaap Stotijn /	Ed. Molenaar

Oeuvres proposées pour le niveau :

Bach, J.S.	Concerto en fa majeur	Sikorski
Britten, B.	6 Métarmorphoses pour hautbois solo	Boosey & Hawkes
Haydn, J.	Concerto en do majeur	Breitkopf
Krommer, F.	Concerto en fa majeur Opus 52	Musica Rara
Lebrun, A.	Concerto en ré mineur	Schott
Poulenc, F.	Sonate pour hautbois et piano	Chester music
Saint-Saëns, C.	Sonate op.21 pour hautbois et piano	Durand
Schumann, R.	Trois Romances op.94	Breitkopf, Henle

Catalogue général

Bach, Carl Philipp E.	Concerto en mib majeur	Sikorski
Bach, Johann Sebastian	Concerto en ré mineur Concerto en sol mineur Concerto en fa majeur	Kunzelmann Breitkopf Schott
Bitsch, Marcel	Suite Française	Leduc
Britten, Benjamin	Temporal Variations	Faber
Chopin, Frédéric	Variations on a theme by Rossini	Nova Music
Damase, Jean-Michel	Rhapsodie/ Méandres	Henry Lemoine
Dittersdorf	Concerto en do majeur	Breitkopf
Eben, Petr	Sonate pour hautbois et piano	Ed. Panton, Prag
Eder, Helmut	Tre Pezzi espressivi	Bärenreiter
Fischer, J.C.	Concerto no 2 en mib majeur	Breitkopf
Francaix, Jean	L'horloge de flore	Ed. Mus. Transatlant.
Goossens, Eugène	Concerto	Leduc
Händel, Georg Friedrich	Trois Sonates	Nova Music
Haydn, Joseph	Concerto	Breitkopf
Hindemith, Paul	Sonate pour hautbois et piano	Schott
Hummel, J.N.	Introduction, thème et variations	Musica Rara/Eulenburg
Ibert, J.	Symphonie concertante	Alphonse Leduc
Jacob, Gordon	Sonata	M.R.
Kalliwoda, J.W.	Morceau de salon Concertino op.110	Nova Music Musica Rara

Kirnberger, J.Ph.	Sonate B-dur	Sikorski
Krommer, Franz	Concerto en fa majeur op. 52	Musica Rara
Lacour, Guy	Résonnez Musette	Billaudot
Le Boucher, Maurice	Fantaisie concertante	Alphonse Leduc
Lebrun, L.A.	Concerto en ré mineur	Schott
Maugüé, J.M.L.	Pastorale	Billaudot
Molique, Bernard	Concertino	Breitkopf & Härtel
Mozart, W.A. (attrib.)	Concerto en mib majeur	Schmidt Heilbronn
Pierné, Paul	Fantaisie Pastorale	Alphonse Leduc
Ponchielli	Capriccio	Amadeus
Poulenc, Francis	Sonate pour hautbois et piano	Chester Music
Raynal, Gilles	Sonate op.21	Billaudot
Rietz, Julius	Concert piece op. 33	Musica Rara
Rivier, Jean	Concerto	Ed. Mus. Transatlant.
Ropartz, Guy	Pastorale et Danses	Edwin Kalmus
Rossini, G.	Variations	Nova Music
Saint-Saëns, Camille	Sonate pour hautbois et piano	Durand
Sancan, Pierre	Sonatine	Durand
Schumann, Robert	Drei Romanzen	Breitkopf
Sehlbach, Erich	Kammermusik op.105	Möseler
Semler-Collery, Jules	Cantilène et petit divertissement	Max Eschig
Takàcs, Jenö	Sonata missoulana	Doblinger
Tiêt, Ton–That	Cinq pièces	Ed. Mus. Transatlant.
Vivaldi, Antonio	Sonate en do mineur	Schott
	Concerto no.5 en fa majeur	Ed. Mus. Transatlant
	Concerto en ré majeur RV 453 - F.VII/10	Ricordi
	Concerto en la mineur RV 461	Schott /Ricordi/EMB
	Concerto RV 454 en ré mineur	Ricordi
Williams, R. Vaughan	Concerto	Oxford University Press

Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er prix consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 2 morceaux au choix de l'enseignant
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

DIVISION SUPÉRIEURE

Programme d'études:

Oeuvres proposées pour le niveau :

Bozza, Eugène	Fantaisie Pastorale	Alphonse Leduc
Bréville, P. de	Sonatine	Salabert
Crusell, B.H.	Divertimento C-Dur op.9	Sikorski
Dutilleux, Henri	Sonate pour hautbois et piano	Alphonse Leduc
Kalliwoda, J.W.	Morceau de Salon op.228	Nova Music
Krommer, Franz	Concerto en fa majeur op 52	Musica Rara
Poulenc, Francis	Sonata	Chester music
Saint-Saëns, Camille	Sonate	Durand
Sancan, Pierre	Sonatine	Durand
Schumann, Robert	Drei Romanzen	Breitkopf, Henle
Vivaldi, Antonio	Concerto en la mineur RV 461	Musica Rara
Williams, R.Vaughan	Concerto	Oxford University Press

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

L'examen pour l'obtention du diplôme supérieur consiste en une **épreuve publique** d'une durée de 30 à 40 minutes devant un jury avec un programme comprenant

- 1 ou plusieurs morceaux au choix ;
- 1 morceau imposé au niveau national.

Disposition finale pour tous les examens :

L'élève ne peut présenter le même morceau lors de différentes épreuves d'examen, toutes branches confondues, pendant la même année d'études.

A.1.5.1.20. Cor anglais

DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Compétences de base et compétences techniques de l'instrument

   a. Approfondissement des relations entre le corps humain et l'instrument :
   - position correcte du corps (debout et assis)
   - tenue de l'instrument en comparaison avec le hautbois
   - utilisation de la cordelière
   - connaissances approfondies du fonctionnement de la colonne d'air et des techniques respiratoires

   b. Développement de la technique propre à l'instrument :
   - vélocité et régularité des doigts, entre autre par le travail des gammes
   - connaissances des doigtés spécifiques du cor anglais
   - maîtrise des différentes formes de détaché
   - recherche de la qualité sonore
   - initiation au vibrato
   - pratique conséquente du développement du son comme moyen d'expression
   - développement de la capacité de jouer des nuances
   - recherche de la souplesse d'embouchure et de la justesse

2. Compétences d'interprétation

   Objectif : savoir lire et interpréter correctement une partition à plusieurs niveaux :

   niveau 1 : combiner les compétences de base
   - déchiffrage correct du rythme et des notes
   - respect des articulations
   - respect des nuances, tempi et autres signes d'interprétation

   niveau 2 : volet « musical »
   - savoir sentir et reproduire un phrasé et une ligne mélodique
   - savoir faire un choix judicieux des respirations

3. Compétences d'autonomie et d'autocritique

   Autonomie relative dans la méthode de travail :
   - savoir choisir les bons doigtés
   - savoir choisir les respirations en fonction des phrases
   - savoir faire des lectures à vue faciles
   - savoir monter une pièce de façon autonome

   Compétences d'autocritique :
   - savoir évaluer sa justesse, sa qualité de son et être capable d'effectuer des ajustements le cas échéant
   - savoir s'accorder avec un piano
   - donner le la à l'orchestre

   l'élève doit être encouragé à pratiquer le jeu de mémoire et à s'initier à l'improvisation

4. Compétences de communication musicale

   Maxime : « la musique est une activité sociale »

   L'élève doit être encouragé à
   - se produire en public (p.ex. auditions)

- pratiquer la musique de chambre et/ou d'ensemble
- jouer dans un orchestre
- participer à des stages

Compétences en musique de chambre et en jouant avec un piano :

- savoir donner une entrée, un tempo
- apprendre à lire un conducteur de musique de chambre de façon élémentaire

Compétences à l'orchestre :

- suivre le chef et écouter les autres

5. Compétences de savoir et culture musicale générale
   - connaissances élémentaires de la famille des hautbois, du répertoire et de l'histoire de l'instrument (par ex. connaître quelques grands solos d'orchestre du cor anglais)
   - soigner la culture musicale générale par l'écoute de musiques de tout genre
   - encourager la fréquentation des salles de concert

Programme d'études:

Gammes

gammes majeures : do, sol, fa, ré, sib

Détails d'exécution :

Modèle 1 : gammes sur 2 octaves : do majeur, ré majeur

Modèle 2 : gammes sur 1 octave et 1 quinte : fa majeur, sol majeur

Modèle 3 : sib majeur

- gamme simple en lié et en détaché,

- arpège simple, en lié et en détaché,

- gamme chromatique en lié

Dépendant de la tessiture de la gamme en question, parfois deux versions sont au choix de l'élève

Les gammes et arpèges sont à travailler de mémoire

Modèles de gammes :

Modèle 1

Gamme majeure

Gamme simple ♩ = 66



Arpège simple ♩ = 66



Gamme chromatique sur 1 octave ♩ = 66, ….



…. ou alternativement gamme chromatique sur 2 octaves



Gamme mineure

Gamme simple ♩ = 66



Arpège simple ♩ = 66



… ou alternativement

Gamme simple ♩ = 66



Arpège simple ♩ = 66



Modèle 2

Gamme majeure

Gamme simple ♩ = 66



Arpège simple ♩ = 66



Gamme chromatique sur 1 octave ♩ = 66, ….



…. ou alternativeent gamme chromatique sur 1 octave + quinte



Gamme mineure

Gamme simple 𝅗𝅥 = 66



Arpège simple ♩ = 66



Modèle 3

Sib majeur

Gamme simple 𝅗𝅥 = 66



Gamme chromatique sur 1 octave 𝅗𝅥 = 66, ….



Études proposées pour le niveau :

Études mélodiques :

Barret, A.	Etude n°8 Moderato en sol mineur
	Etude n°3 Moderato en la mineur
	40 Mélodies progressives – (.....) Leduc ou Kalmus Schuring
Blatt, F.	Etude n° 7 Andantino en sib majeur
	Etude n° 8 Allegretto en sol mineur
	BLATT 20 exercices pour hautbois Billaudot
Brod, H.	Etude n° 9 Andante en sol majeur
	Etudes et sonates pour hautbois A. Leduc
Wiedemann, Ludwig	Etude n°7 Andantino en sol mineur
	Etude n°10 Andantino en do mineur
	45 Etüden für Oboe Breitkopf

Études techniques :

Barret, A.	Etude n°14 Moderato en fa majeur
	40 Mélodies progressives – (.....) Leduc ou Kalmus Schuring

Proust, Pascal :	Variations sérieuses	Fertile Plaine
Van Beekum, Jan	Etude Scala Polka en ré majeur Ornamental Oboes	Harmonia Hilversum

<u>Études de détaché</u> :

Barret, A.	Etude n°16 Leggiero en sol majeur 40 Mélodies progressives – (.....)	Leduc ou Kalmus Schuring
Van Beekum, Jan	Etude Russian dance Presto en la mineur Ornamental Oboes	Harmonia Hilversum

<u>Oeuvres proposées pour le niveau :</u>

Béon, A.	Air lointain	H. Lemoine
Corelli, A.	Adagio	Western international music
Lancen, S.	Champêtre	Lido Mélodies
Mozart, W.A	Adagio KV 356 für Englisch Horn und Klavier	Befoco Verlag Rödenthal
St Saens, C.	Le cygne Solos for the english horn player	G. Schirmer
Satie, E.	Gymnopédie n°2 Solos for the english horn player	G. Schirmer
Béon, Alexandre	Air lointain	Ed. H. Lemoine
De Roeck, Gustave	Aria pour cor anglais en ré mineur	Ed. H. Lemoine
Haydn, J.	Sonate No 6 für Englischhorn & Klavier	Egge Verlag
Händel, G.F.	Hallenser Sonate No 3 für Englisch-Horn und B.C	Verlag Gebr. Schottstädt
Gershwin, G.	An American in Paris	Marcel Reift/arr: Leykam
Corelli, A.	Adagio	Western International Music
Ravel, Maurice	Pavane pour une infante défunte pour cor anglais et piano	Eschig
Harris, Paul	Sonatina for cor anglais & piano	Queen's Temple Publications
Telemann, G.Ph.	Sonata in F Th. Stacy: Solos for the English Horn Player	G. Schirmer/Hal Leonard
Marcello, B.	Sonata in F Th. Stacy: Solos for the English Horn Player	G. Schirmer/Hal Leonard
Mozart, W.A.	Adagio KV 356 für Englisch Horn und Klavier	Befoco Verlag Rödenthal
Moore, T.	Andante for Cor Anglais and piano	Ed Schott
Dubois	La leçon de danse	Editions le rideau rouge
Faure	Sicilienne Th. Stacy: Solos for the English Horn Player	G. Schirmer/Hal Leonard
Granados	Intermezzo Th. Stacy: Solos for the English Horn Player	G. Schirmer/Hal Leonard
Grieg-Strauwen	Soir dans les montagnes	Schott
Williams, Vaughn	6 studies English folk song	Stainer & Bell
Fladt	Concertino the English Horn Player	Rödental G. Schirmer/Hal Leonard

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 1 morceau au choix de l'enseignant
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Compétences de base et compétences techniques de l'instrument

a. Approfondissement des relations entre le corps humain et l'instrument :
   - position correcte du corps (debout et assis)
   - tenue de l'instrument (position des mains)
   - connaissances approfondies du fonctionnement de la colonne d'air et des techniques respiratoires

b. Développement de la technique propre à l'instrument :
   - vélocité et régularité des doigts, entre autre par le travail des gammes
   - connaissances des doigtés auxiliaires, doigtés de trilles et doigtés spécifiques du cor anglais
   - maîtrise des différentes formes de détaché
   - recherche de la qualité sonore
   - initiation au vibrato
   - pratique conséquente du développement du son comme moyen d'expression
   - développement de la capacité de jouer des nuances
   - recherche de la souplesse d'embouchure et de la justesse

2. Compétences d'interprétation

Objectif : savoir lire et interpréter correctement une partition à plusieurs niveaux :

niveau 1 : combiner les compétences de base
   - déchiffrage correct du rythme et des notes
   - respect des articulations
   - respect des nuances, tempi et autres signes d'interprétation

niveau 2 : volet « musical »
   - savoir sentir et reproduire un phrasé et une ligne mélodique
   - savoir faire un choix judicieux des respirations

3. Compétences d'autonomie et d'autocritique

Autonomie relative dans la méthode de travail :

- savoir choisir les bons doigtés
- savoir choisir les respirations en fonction des phrases
- savoir faire des lectures à vue faciles
- savoir monter une pièce de façon autonome

Compétences d'autocritique :

- savoir évaluer sa justesse, sa qualité de son et être capable d'effectuer des ajustements le cas échéant
- savoir s'accorder avec un piano
- donner le la à l'orchestre

L'élève doit être encouragé à pratiquer le jeu de mémoire et à s'initier à l'improvisation

4. Compétences de communication musicale

Maxime : « la musique est une activité sociale »
L'élève doit être encouragé à

- se produire en public (p.ex. auditions)
- pratiquer la musique de chambre et/ou d'ensemble
- jouer dans un orchestre
- participer à des stages

Compétences en musique de chambre et en jouant avec un piano :

- savoir donner une entrée, un tempo
- apprendre à lire un conducteur de musique de chambre de façon élémentaire

Compétences à l'orchestre :

- suivre le chef et écouter les autres

5. Compétences de savoir et culture musicale générale

- connaissances élémentaires de la famille des hautbois, du répertoire et de l'histoire de l'instrument (par ex. connaître quelques grands solos d'orchestre du cor anglais)
- soigner la culture musicale générale par l'écoute de musiques de tout genre
- encourager la fréquentation des salles de concert

Programme d'études:

Gammes

gammes majeures et relatives mineures : do, fa, sol, si b, ré, mi b, la, la b

Détails d'exécution :

Les gammes et arpèges sont à travailler de mémoire suivant les modèles ci-après

Modèle 1 : gammes sur 2 octaves : do majeur, ré majeur, mi b majeur

Modèle 2 : gammes sur 1 octave et 1 quinte : fa majeur, sol majeur, la b majeur, la majeur

Modèle 3 : sib majeur

- Gamme simple et développée, en détaché et en lié,
- Arpège simple,
- Gamme en tierces, lié par deux ou lié
- Gamme chromatique en lié et en groupes de six,

Modèles de gammes :

Modèle 1

Gamme majeure

Gamme simple 𝅗𝅥 = 80



Gamme développée 𝅗𝅥 = 80



Arpège simple ♩ = 80



Gamme en tierces 𝅗𝅥 = 80



Gamme chromatique ♩. = 53



Gamme mineure

Gamme simple 𝅗𝅥 = 80



Arpège simple ♩ = 80



Modèle 2

<u>Gamme majeure</u>

Gamme simple 𝅗𝅥 = 80



Gamme développée 𝅗𝅥 = 80



Arpège simple ♩ = 80



Gamme en tierces 𝅗𝅥 = 80



Gamme chromatique ♩. = 53



<u>Gamme mineure</u>

Gamme simple 𝅗𝅥 = 80



Arpège simple ♩ = 80



Modèle 3

<u>Sib majeur</u>

Gamme simple 𝅗𝅥 = 80



Gamme développée 𝅗𝅥 = 80



Arpège simple ♩ = 80



… ou alternativement



Gamme en tierces 𝅗𝅥 = 80



Gamme chromatique ♩. = 53



Sol mineur

Gamme simple 𝅗𝅥 = 80



Arpège simple ♩ = 80



Études proposées pour le niveau :

Études mélodiques :

Brod, H.	Adagio en sol mineur de la 3e sonate Andante en ré majeur de la 2e sonate Etudes et sonates pour hautbois Leduc
Ferling, F.W.	Etude no 11 en ré mineur Etude no 23 en fa# mineur / Andante 48 Etudes pour hautbois op.31 édités par Pierre Pierlot / Billaudot
Lacour, G.	Etude no 41 en mi mineur / Moderato Guy Lacour : 50 études progressives et faciles, cahier 2 Gérard Billaudot
Wiedeman, L.	Etude no 10 en do mineur / Romanze – Andantino Wiedemann 45 Etüden Breitkopf & Härtel

Études techniques :

Besozzi, C.	Etude no 2 en Fa mineur Besozzi, C. 28 Etudes pour hautbois Molenaar
Ferling, F.W.	Etude no 20 en sol mineur Ferling: 48 Etudes pour hautbois op.31 édités par Pierre Pierlot / Ed. Billaudot
Sparke, Philippe	Study no 2 Flexible Variatiions Superstudies 26 progressive studies Anglo Music Press
Tulou, J.L	Etude no 63 en sol majeur Allegro moderato 80 Graded Studies for Oboe / Book Two edited by John Davies and Paul Harris Faber Music London
Van Beekum, Jan	Mini concert sol mineur Allegro moderato Ornamental Oboes Harmonia Hilversum
Wiedeman, L.	Etude no 38 en la mineur / Allegretto Wiedemann 45 Etüden Breitkopf & Härtel

Oeuvres proposées pour le niveau :

Fauré, G.	Sicilienne Solos for the English Horn, Thomas Stacy Schirmer
Mozart, W.A	Adagio K580A Solos for the English Horn, Thomas Stacy Schirmer

Piazzola, A.	Oblivion / oboe or cor anglais and Piano	Tonos
Richardson, A.	Three Pieces Op.22 for English Horn and Piano	Emerson
Telemann, G.PH	Sonata Solos for the English Horn, Thomas Stacy	Schirmer
Marcello, B.	Sonata Solos for the English Horn, Thomas Stacy	Schirmer
Mozart, W.A.	Adagio K580A Solos for the English Horn, Thomas Stacy	Schirmer
Borodin, A.	Notturno Solos for the English Horn, Thomas Stacy	Schirmer
Fauré, G.	Sicilienne Solos for the English Horn, Thomas Stacy	Schirmer
Bozza, E.	Lied	Leduc
Carlo, Yvon	Sonate f-moll	Hänssler-Edition 16.028
Bentzon, Niels Viggo	Sonate für Englischh.op.71	Wilhelm Hansen
Moore, Timothy	Andante for cor anglais and piano	Schott
Ravel, Maurice	Pavane pour une infante défunte Cor anglais et piano	Eschig
Händel, G.F.	Hallenser Sonate Nr.3 für Englisch-Horn und basso continuo	GBR Schottstädt
Mozart, W.A.	Andante in C KV 315	GBR Schottstädt
Grandval	Prélude et Valse Lente (facile) English Horn und piano	
Marais, Marin	Les Folies d'Espagne English Horn solo (Variations choisies)	Bärenreiter
Cossart, Leland A.	Nocturno für Englischhorn und Klavier op.8 Nachtstück für Englischhorn und Klavier op.23 No 2	Heinrichshofen Heinrichshofen
Milling, Anton	Concerto in Es-Dur / Englischhorn und Klavier	Molinari
Williams, R. Vaughan	Six Studies on English Folksong English Horn and Piano	Stainer & Bell
Reicha, Anton	Scène für Englischhorn und Orchester / Klavier	Amadeus
Harris, Paul	Sonatina For Cor Anglais And Piano	Queen's Temple Publ.
Richardson, Alan	Three Pieces Op.22~ Score cor anglais and Piano	Emerson
Rubbra, Edmund	Duo op.156 for cor anglais & Piano	Lengnick
Haydn, J.	Sonate 6 für Englisch-Horn und Klavier	Egge Verlag
Traits d'orchestre :		
Stacy, Thomas	Solos for the English Horn, Thomas Stacy	Schirmer Inc.
Browne, Geoffrey	The art of cor anglais	Sycamore Publications London

Examen pour l'obtention du diplôme du deuxième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 2e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 2 morceaux au choix de l'enseignant
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

DIVISION MOYENNE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Compétences de base et compétences techniques de l'instrument

a. Approfondissement des relations entre le corps humain et l'instrument :

1.) tenue de l'instrument et position du corps (debout et assis) :
- stabilité des jambes et du corps
- position correcte du buste, des épaules et des bras
- position correcte des poignets, mains et doigts

2.) connaissances approfondies du fonctionnement de la colonne d'air et des techniques respiratoires :
- maintien d'une colonne d'air souple et continue
- approfondissement de la respiration avec travail conséquent des expirations en fin de phrase

b. Développement de la technique propre à l'instrument :
- vélocité et régularité des doigts, entre autre par le travail des gammes
- synchronisation entre la main gauche et la main droite
- synchronisation de la langue et des doigts
  - connaissances des doigtés spécifiques du cor anglais
- pratique et maîtrise des différentes formes de détaché
- recherche de la qualité sonore
- travail conséquent de l'aigu et du suraigu
- travail conséquent et approfondissement du vibrato comme moyen d'expression
- travail conséquent du développement du son comme moyen d'expression
- développement de la capacité de jouer des nuances par la pratique régulière de sons filés
- recherche de la souplesse d'embouchure et de la justesse

2. Compétences d'interprétation et savoir musical

Objectif : savoir lire et interpréter correctement une partition à plusieurs niveaux:

niveau 1 : respect du texte musical
- déchiffrage correct du rythme et des notes

- respect des articulations
- respect des nuances, tempi et autres signes d'interprétation

niveau 2 : volet « musical »
- savoir sentir et reproduire un phrasé et une ligne mélodique
- savoir faire un choix judicieux des respirations

niveau 3 : développement de l'interprétation personnelle grâce à l'alliance et l'intégration des compétences et du savoir
- connaissance et reconnaissance des styles de différentes époques
- connaissance du répertoire spécifique du cor anglais
- traits d'orchestres baroques et romantiques)
- intégration du background historique et musical dans l'interprétation
- soin de la culture musicale générale par l'écoute de musiques de tout genre
- fréquentation des salles de concert

3. Compétences d'autonomie et d'autocritique

Autonomie relative dans la méthode de travail :
- savoir choisir les bons doigtés
- savoir choisir les respirations en fonction des phrases
- savoir faire des lectures à vue adaptées
- savoir monter une pièce de façon autonome

Compétences d'autocritique :
- savoir évaluer sa justesse, sa qualité de son et être capable d'effectuer des ajustements le cas échéant
- savoir s'accorder avec un piano

4. Compétences de communication musicale

maxime : « la musique est une activité sociale »
l'élève doit être encouragé à
- se produire en public (p. ex auditions)
- pratiquer la musique de chambre et/ou d'ensemble
- jouer dans un orchestre
- participer à des stages et « master classes »

compétences en musique de chambre et en jouant avec un piano :
- savoir donner une entrée, un tempo
- savoir lire un conducteur de musique de chambre d'un niveau adapté

compétences à l'orchestre :
- donner le « la »
- suivre le chef
- savoir écouter les autres voix
- s'intégrer musicalement en sachant évaluer et adapter ses nuances et sa justesse dans son registre et vis à vis des autres voix de l'orchestre
- savoir compter
- compétences sociales : être solidaire dans son registre et s'intégrer au collectif de l'orchestre

Programme d'études:

Gammes

Toutes les gammes majeures et mineures

Détails d'exécution :

Les gammes et arpèges sont à travailler de mémoire suivant les modèles ci-après (cf division moyenne spécialisée)

Modèle 1 : gammes sur 2 octaves : si majeur, do majeur, réb majeur, ré majeur, mib majeur, mi majeur, fa majeur

Modèle 2 : gammes sur 1 octave et 1 quinte : fa# majeur, sol majeur, lab majeur, la majeur

Modèle 3 : sib majeur

Modèle 4 sib mineur

- Gamme simple et développée, en détaché et en lié, tempo : 𝅗𝅥 = 92
- Arpège brisé, tempo 𝅗𝅥 = 92
- Accord de 7e de dominante 𝅗𝅥 = 80
- Gamme en tierces 𝅗𝅥 = 80
- Gamme chromatique en lié et en groupes de six, 𝅗𝅥. = 66
- Note de tourne pour les gammes et arpèges en mineur :
  octave jusqu'à fa mineur
  quinte pour fa#, sol, sol# et la mineur

Études proposées pour le niveau :

Études mélodiques :

Bach, J.S.	Andante con moto de la cantate BWV 186 « Ärgere Dich, oh Seele, nicht » J.S. Bach-difficult passages,	Boosey & Hawkes
Ferling, F.W.	Etude no 5 en sol majeur Etude no 19 en sol mineur 48 Etudes pour Hautbois op.31 éditées par Pierre Pierlot	Billaudot
Wiedemann, L.	Etude / Romanze no 10 en do mineur (45 Etüden für Oboe,	Breitkopf)

Études techniques :

Blatt, F.Th.	Etude no 7 en sol majeur 50 klassische Etüden éditées par Günther Joppig, Universal Edition	
Bach, J.S/ Faulx, J.B	Etude no 4 en ré mineur 20 Etudes de virtuosité,	Andel
Ferling, F.W.	Etude no 28 en do mineur 48 Etudes pour Hautbois op.31 éditées par Pierre Pierlot,	Billaudot
Luft, Julius	Etude no 12 en sib mineur	Peters

Oeuvres proposées pour le niveau :

Cossart, Leland A.	Nocturno für Englischhorn und Klavier op.8	Heinrichshofen

Barat, J. Ed.	Nostalgie pour Cor anglais et piano	Leduc
Sibelius, Jan	The Swan of Tuonela ou Th. Stacy : Solos for the English Horn Player	M. Baron Company
Draeseke, Felix	op.87 Kleine Suite für Englisch Horn und Klavier	Kunzelmann
Ravel, Maurice	Pièce en forme de Habanera	Leduc
Rasse, François	Cantabile pour cor anglais	Leduc
Albeniz, Isaac	Malguena	Billaudot
Bach, J.S	Sonate C-Dur Sonata BWV 1028 für E.H. und Cembalo	Accolade Musikverlag Egge Verlag
Albeniz, Isaac	Malguena	Edtions Billaudot
Reicha, Anton	Scène pour le cor anglais	Amadeus / Winterthur
Persichetti, Vincent	English Horn Concerto Parable for Solo English Horn	Elkan-Vogel Inc Elkan-Vogel Inc
Hindemith, Paul	Sonate für Englisch Horn und Klavier	Schott, Mainz
Cossart, Leland A.	Nocturno op.8	Heinrichshofen
Vogt, Gustave	Selected Works for Cor anglais and piano	Fountayne Editions
Cherubini, Luigi	2 Sonaten für Horn / Engl. Horn	Sikorski
Chandler, Mary	Sonatina for Cor anglais and piano	Phylloscopus Publ.
Donizetti, Gaetano	Concertino für Englisch Horn	Litolff/ Peters
Lelouch, Emile	Pantomime pour cor anglais et piano	Combre
Siegrist, Th.	Romanze für Englisch Horn und Klavier	Karthause-Schmülling
Draeseke, Felix	Kleine Suite für Englisch Horn und Klavier op.87	Kunzelmann
Copland, Aaron	Quiet city for Tumpet, English Horn and Orchestra Piano arrangement by B. Kennedy	Boosey & Hawkes
Racine Fricker, P	Concertante for Cor anglais and piano op. 13	Schott and Co
Wolf-Ferrari	Concertino für Englisch Horn op.34	Thomi -Berg
Sibelius, Jan	The Swan of Tuonela Th. Stacy : Solos for the English Horn Player	M. Baron Company
Ravel, Maurice	Pièce en forme de Habanera	Leduc
Rasse, François	Cantabile pour cor anglais	Leduc
Rieti, Vittorio	Variations on “So ben mi ch’a bon tempo”	GMPC N.Y.
Lickl, Ägidius	Serenata op. 58 für Englishhorn und Klavier	U.E. (1M)
Lalliet, Théodore	Fantaisie originale pour cor anglais et piano	Billaudot
Biggam Marc	Three Water scenes	Marc Biggam
Bozza	Divertissement - CA, piano	Southern music
Kirsch	Solstitium – cor anglais, orgue Zwei Stücke – cor anglais, orgue	Accolade, Accolade
Schaeuble	Introduction et fantaisie - CA, piano	Amadeus

Schumann Clara	Préludes et fugues - CA, orgue	Furore Verlag,
Hall Juliana	A Certain Tune, 5 songs for English horn solo	Juliana Hall Music 2013
Mendelssohn Felix	Romance sans parole n°7 pour cor anglais et piano (Romances sans paroles Vol. 2 arr. D. Walter)	Billaudot
Telemann, G.PH	Sonata (Solos for the E-Horn, Thomas Stacy)	Schirmer
Marcello, B.	Sonata (Solos for the E-Horn, Thomas Stacy	Schirmer
Carlo, Yvon	Sonate f-moll	Hänssler-Edition 16.028
Bentzon, Niels Viggo	Sonate für Englischhorn op.71	Wilhelm Hansen
Marais, Marin	Les Folies d'Espagne English Horn solo (Variations choisies)	Bärenreiter
Cossart, Leland A.	Nocturno für Englischhorn und Klavier op.8 Nachtstück für Englischhorn und Klavier op.23 No 2	Heinrichshofen Heinrichshofen
Milling, Anton	Concerto in Es-Dur / Englischhorn und Klavier	Molinari
Williams, Ralph Vaughan	Six Studies on English Folksong English Horn and piano	Stainer & Bell
Reicha, Anton	Scène für Englischhorn und Orchester / Klavier	Amadeus
Richardson, Alan	Three Pieces Op.22 for cor anglais and piano	Emerson edition
Barat, J. Ed.	Nostalgie pour Cor anglais et piano	Leduc
Traits d'orchestre :		
Stacy, Thomas	Solos for the English Horn	Schirmer Inc.
Browne, Geoffrey	The art of cor anglais	Sycamore London
Rothwell, Evelyn	J.S. Bach-difficult passages	Boosey & Hawkes
Osterholt, Heinrich	J.S. Bach-Studien für Englisch Horn	Möseler

Examen pour l'obtention du diplôme du troisième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 3e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 2 morceaux au choix de l'enseignant
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Compétences de base et compétences techniques de l'instrument

   a. Approfondissement des relations entre le corps humain et l'instrument :
   1.) tenue de l'instrument et position du corps (debout et assis) :
   - stabilité des jambes et du corps
   - position correcte du buste, des épaules et des bras
   - position correcte des poignets, mains et doigts

   2.) connaissances approfondies du fonctionnement de la colonne d'air et des techniques respiratoires
   - maintien d'une colonne d'air abdominale souple et continue
   - approfondissement de la respiration avec travail conséquent des expirations en fin de phrase

   b. Développement de la technique propre à l'instrument :
   - vélocité et régularité des doigts, entre autre par le travail des gammes
   - synchronisation entre la main gauche et la main droite
   - synchronisation de la langue et des doigts
   - connaissances des doigtés spécifiques du cor anglais
   - pratique et maîtrise des différentes formes de détaché
   - recherche de la qualité sonore
   - travail conséquent de l'aigu et du suraigu
   - travail conséquent et approfondissement du vibrato comme moyen d'expression
   - travail conséquent du développement du son comme moyen d'expression
   - développement de la capacité de jouer des nuances par la pratique régulière de sons filés
   - recherche de la souplesse d'embouchure et de la justesse
   - initiation aux techniques de musique contemporaines (Flatterzunge, sons multiples, bisbigliandi, glissandi, etc....)

2. Compétences d'interprétation et savoir musical

   Objectif : savoir lire et interpréter correctement une partition à plusieurs niveaux:
   niveau 1 : respect du texte musical
   - déchiffrage correct du rythme et des notes
   - respect des articulations
   - respect des nuances, tempi et autres signes d'interprétation

   niveau 2 : volet « musical »
   - savoir sentir et reproduire un phrasé et une ligne mélodique
   - savoir faire un choix judicieux des respirations

   niveau 3 : développement de l'interprétation personnelle grâce à l'alliance et l'intégration des compétences et du savoir
   - connaissance et reconnaissance des styles de différentes époques
   - connaissance du répertoire spécifique du cor anglais
     (traits d'orchestres baroques et romantiques)
   - connaissance de l'histoire de l'instrument
   - intégration du background historique et musical dans l'interprétation
   - intégration du savoir acquis dans d'autres branches (harmonie, histoire de la musique, analyse..)
   - soin de la culture musicale générale par l'écoute de musiques de tout genre
   - fréquentation des salles de concert

3. Compétences d'autonomie et d'autocritique

Autonomie relative dans la méthode de travail :
- savoir choisir les bons doigtés
- savoir choisir les respirations en fonction des phrases
- savoir faire des lectures à vue adaptées
- savoir monter une pièce de façon autonome

Compétences d'autocritique :
- savoir évaluer sa justesse, sa qualité de son et être capable d'effectuer des ajustements le cas échéant
- savoir s'accorder avec un piano
- l'élève doit être encouragé à pratiquer le jeu de mémoire et à s'initier à l'improvisation

4. Compétences de communication musicale

maxime : « la musique est une activité sociale »

l'élève doit être encouragé à
- se produire en public (p. ex auditions)
- pratiquer la musique de chambre et/ou d'ensemble
- jouer dans un orchestre
- participer à des stages et « masterclasses »

compétences en musique de chambre et en jouant avec un piano :

- savoir donner une entrée, un tempo
- savoir lire un conducteur de musique de chambre d'un niveau adapté
- savoir mener une répétition d'un groupe d'un niveau adapté

compétences à l'orchestre :

- suivre le chef
- savoir écouter les autres voix
- s'intégrer musicalement en sachant évaluer et adapter ses nuances et sa justesse dans son registre et vis à vis des autres voix de l'orchestre
- savoir compter
- compétences sociales : être solidaire dans son registre et s'intégrer au collectif de l'orchestre

Programme d'études:

Gammes

Toutes les gammes majeures et mineures

Détails d'exécution :

Les gammes et arpèges sont à travailler de mémoire suivant les modèles ci-après

Modèle 1 : gammes sur 2 octaves : si majeur, do majeur, réb majeur, ré majeur, mib majeur, mi majeur, fa majeur

Modèle 2 : gammes sur 1 octave et 1 quinte : lab majeur, la majeur

Modèle 1 ou 2 au choix : fa# majeur, sol majeur

Modèle 3 : sib majeur

Modèle 4 sib mineur

- Gamme simple et développée, en détaché et en lié 𝅗𝅥 = 104

- Arpège brisé, 𝅗𝅥 = 104

- Accord de 7e de dominante 𝅗𝅥 = 92
- Gamme en tierces, lié par deux ou lié, 𝅗𝅥 = 92
- Gamme chromatique en lié et en groupes de six, 𝅗𝅥. = 72
- Note de tourne pour les gammes et arpèges en mineur :
  octave jusqu'à fa mineur
  octave ou quinte jusqu'à sol mineur
  quinte pour sol# mineur et la mineur

<u>Modèles de gammes :</u>

Modèle 1

<u>Gamme majeure</u>

Gamme simple



Gamme développée



Arpège brisé



Accord de 7e de dominante



Gamme en tierces



Gamme chromatique



Gamme mineure

Gamme simple



Arpège brisé



Modèle 2

Gamme majeure

Gamme simple



Gamme développée



Arpège brisé



Accord de 7e de dominante



Gamme en tierces



Gamme chromatique



<u>Gamme mineure</u>

Gamme simple



Arpège brisé



... ou alternativement

Gamme simple



Arpège brisé



Modèle 3

<u>Sib majeur</u>

Gamme simple



Gamme développée



Arpège brisé



Accord de 7e de dominante



Gamme en tierces



Gamme chromatique



<u>Sol mineur</u>

Gamme simple



Arpège brisé



... ou alternativement

Gamme simple



Arpège brisé



Modèle 4

Sib mineur

Gamme simple



Arpège brisé



Études proposées pour le niveau :

Études mélodiques :

Bach, J.S.	Moderato de la cantate BWV 1 "Wie schön leuchtet der Morgenstern" (J.S. Bach-difficult passages, Boosey & Hawkes) (J.S. Bach-Studien für EnglischHorn, Möseler)
	Arie « Zerfliesse, mein Herze“ "Johannes-Passion" BWV 245 (J.S. Bach-Studien für EnglischHorn, Möseler)
Ferling, F.W.	Etude no 1 en do majeur Etude no 27 en do mineur 48 Etudes pour hautbois Billaudot op.31 éditées par Pierre Pierlot,

Études techniques :

Ferling, F.W.	Etude no 27 en mi mineur (50 klassische Etüden éditées par Günther Joppig,)	Universal Edition
Schmitt, Hans	Etude no 50 en fa majeur	Universal Edition

	(50 klassische Etüden éditées par Günther Joppig,)	
Luft, Julius	Etude no 6 en sol mineur	Peters
	Besozzi, Carl	Etude no 13 en do mineur
	(28 Études pour le hautbois, Jaap Stotijn)	Molenaar

Oeuvres proposées pour le niveau :

Bach, Johann Sebastian	Konzert für Englishhorn BWV 54	(Cecilia Music /J. Weinberger)
Persichetti, Vincent	Parable for Solo English Horn	(Elkan-Vogel Inc)
Reicha, Anton	Scène pour le cor anglais	(Amadeus / Winterthur)
Marvin, John	Five pieces for English Horn and piano	(Fish Creek Music)
Bentzon, Niels Viggo	Sonate für Englischhorn op.71	(Wilhelm Hansen)
Sibelius, Jan	The Swan of Tuonela ou : Th. Stacy : Solos for the English Horn Player	(M. Baron Company)
Hindemith, Paul	Sonate für Englisch Horn und Klavier	(Schott, Mainz)
Donizetti, Gaetano	Concertino für Englisch Horn	(Litolff/ Peters)
Sibelius, Jan	The Swan of Tuonela ou : Th. Stacy : Solos for the English Horn Player	(M. Baron Company)
Bach, J.S	Sonate C-Dur Sonata BWV 1028 für E.H. und Cembalo 6 Suiten für Englischhorn	Accolade Musikverlag Egge Verlag Egge Verlag
Marvin, John	Five pieces for English Horn and piano	Fish Creek Music
Albeniz, Isaac	Malguena	Edtions Billaudot
Reicha, Anton	Scène pour le cor anglais	Amadeus / Winterthur
Persichetti, Vincent	English Horn Concerto	Elkan-Vogel Inc
Persichetti, Vincent	Parable for Solo English Horn	Elkan-Vogel Inc
Hindemith, Paul	Sonate für Englisch Horn und Klavier	Schott, Mainz
Cossart, Leland A.	Nocturno op.8	Heinrichshofen
Vogt, Gustave	Selected Works for Cor anglais and piano	Fountayne Editions
Cherubini, Luigi	2 Sonaten für Horn / Engl. Horn	Sikorski
Chandler, Mary	Sonatina for Cor anglais and piano	Phylloscopus Publ.
Donizetti, Gaetano	Concertino für Englisch Horn	Litolff/ Peters
Lelouch , Emile	Pantomime pour cor anglais et piano	Combre
Siegrist, Th.	Romanze für Englisch Horn und Klavier	Karthause-Schmülling
Pasculli, A.	Amelia Fantasia for cor anglais and piano	Universal Edition
Draeseke, Felix	Kleine Suite für Englisch Horn und Klavier op.87	Kunzelmann
Copland, Aaron	Quiet city for Trumpet, English Horn and Orchestra Piano arrangement by B. Kennedy	Boosey & Hawkes
Racine Fricker, P	Concertante for Cor anglais and piano op. 13	Schott and Co
Bruns, Victor	Konzert für Englishhorn op.61	Edition Breitkopf

Mieg, Peter	Canto lirico + Danza Cortigiana	Amadeus
Wolf-Ferrari	Concertino für Englisch Horn op.34	Thomi -Berg
Sibelius, Jan	The Swan of Tuonela Also in : Th. Stacy : Solos for the English Horn Player	M. Baron Company
Ravel, Maurice	Pièce en forme de Habanera	Leduc
Rasse, François	Cantabile pour cor anglais	Leduc
Rieti, Vittorio	Variations on « So ben mi ch'a bon tempo »	GMPC N.Y.
Lickl, Ägidius	Serenata op. 58 für Englishhorn und Klavier	U.E. (1M)
Lalliet, Théodore	Fantaisie originale pour cor anglais et piano	Billaudot
Biggam Marc	Three Water scenes	Marc Biggam
Bozza	Divertissement – cor anglais, piano	Southern music
Kirsch	Solstitium – cor anglais, orgue Zwei Stücke – cor anglais, orgue	Accolade, Accolade
Schaeuble	Introduction et fantaisie – cor anglais, piano	Amadeus
Schumann Clara	Préludes et fugues – cor anglais, orgue	Furore Verlag,
Telemann, G.PH	Sonata (Solos for the English Horn, Thomas Stacy)	Schirmer
Marcello, B.	Sonata (Solos for the English Horn, Thomas Stacy)	Schirmer
Carlo, Yvon	Sonate f-moll	Hänssler-Edition 16.028
Bentzon, Niels Viggo	Sonate für Englischhorn op.71	Wilhelm Hansen
Marais, Marin	Les Folies d'Espagne English Horn solo (Variations choisies)	Bärenreiter
Cossart, Leland A.	Nocturno für Englischhorn und Klavier op.8 Nachtstück für Englischhorn und Klavier op.23 No 2	Heinrichshofen Heinrichshofen
Milling, Anton	Concerto in Es-Dur / Englischhorn und Klavier	Molinari
Williams, Ralph Vaughan	Six Studies on English Folksong English Horn and piano	Stainer & Bell
Reicha, Anton	Scène für Englischhorn und Orchester / Klavier	Amadeus
Richardson, Alan	Three Pieces Op.22 for cor anglais and piano	Emerson
Barat, J. Ed.	Nostalgie pour cor anglais et piano	Leduc
Hall Juliana	A Certain Tune, 5 songs for English horn solo	Juliana Hall Music 2013
Mendelssohn Felix	Romance sans parole n°7 pour cor anglais et piano In : Romances sans paroles Vol. 2 arr. D. Walter	Billaudot

Traits d'orchestre :

Stacy, Thomas	Solos for the English Horn, Thomas Stacy	Schirmer Inc.
Browne, Geoffrey	The art of cor anglais	Sycamore Publ. London
Rothwell, Evelyn	J.S. Bach-difficult passages	Boosey & Hawkes
Osterholt, Heinrich	J.S. Bach-Studien für EnglischHorn	Möseler

Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er prix consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 2 morceaux au choix de l'enseignant
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

DIVISION SUPÉRIEURE

Programme d'études:

Oeuvres proposées pour le niveau :

Bach, J.S	Sonate C-Dur	Accolade Musikverlag
	Sonata BWV 1028 für E.H. und Cembalo	Egge Verlag
	Konzert für Englischhorn BWV 54	Cecilia Music /J. Weinberger
	6 Suiten für Englischhorn	Egge Verlag
Marvin, John	Five pieces for English Horn and piano	Fish Creek Music
Albeniz, Isaac	Malguena	Billaudot
Reicha, Anton	Scène pour le cor anglais	Amadeus / Winterthur
Persichetti, Vincent	English Horn Concerto	Elkan-Vogel Inc
	Parable for Solo English Horn	Elkan-Vogel Inc
Hindemith, Paul	Sonate für Englisch Horn und Klavier	Schott, Mainz
Cossart, Leland A.	Nachtstück op.23 No 2	Heinrichshofen
Carter, Eliott	Pastoral for english horn and piano	Th. Presser Co
Silvestrini, Gilles	Paysage avec Pyrame et Thisbe pour cor anglais seul	Editions du hautbois
Debussy, Claude	Rapsodie pour saxophone et orchestre (transcription pour cor anglais)	Durand
Donizetti, Gaetano	Concertino für Englisch Horn	Litolff/ Peters
Siegrist, Th.	Romanze für Englisch Horn und Klavier	Karthause-Schmülling
Pasculli, A.	Amelia Fantasia for english horn and Piano	Universal Edition
Copland, Aaron	Quiet city for trumpet, english horn and orchestra (Piano arrangement by B. Kennedy)	Boosey & Hawkes
Schubert, Franz	Arpeggione-Sonate Ausgabe für Englisch Horn und Klavier	Egge Verlag
Honegger, Arthur	Concerto da camera pour flute, cor anglais et orchestre (réduction avec piano)	Salabert

Racine Fricker, P.	Concertante pour cor anglais et piano op. 13	Schott and Co
Françaix, Jean	Quatuor pour cor anglais, violon, alto et violoncelle	Schott
Benati, Vincenzo	Konzert F-Dur für Englischhorn	Universal Edition
Bruns, Victor	Konzert für Englischhorn op. 61	Edition Breitkopf
Wolf-Ferrari	Concertino für Englisch Horn op. 34	Thomi -Berg
Rorem, Ned	Concertino for English Horn	Boosey & Hawkes
Lalliet, Théodore	Fantaisie originale pour cor anglais et piano	Billaudot

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

L'examen pour l'obtention du diplôme supérieur consiste en une **épreuve publique** d'une durée de 30 à 40 minutes devant un jury avec un programme comprenant

- 1 ou plusieurs morceaux au choix ;
- 1 morceau imposé au niveau national.

Disposition finale pour tous les examens :

L'élève ne peut présenter le même morceau lors de différentes épreuves d'examen, toutes branches confondues, pendant la même année d'études.

A.1.5.1.21. Basson

EVEIL INSTRUMENTAL

L'éveil instrumental dès l'âge de 5 ans est un moyen de familiariser l'enfant avec la musique et l'instrument. D'une durée maximale de trois ans, le cours permet d'éveiller, de développer et de cultiver chez l'enfant le goût et la joie de s'exprimer musicalement avec l'instrument.

L'éveil instrumental est une introduction à l'apprentissage musical proprement dit et prépare aux études instrumentales en division inférieure.

Le matériel d'enseignement et la démarche méthodologique sont à définir par l'enseignant.

DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Connaître les principes fondamentaux de son instrument
2. Entretenir son instrument
3. Connaissances du maniement de l'instrument
4. Position correcte du corps (debout et assis), tenue de l'instrument (position des mains)
5. Position adéquate de l'embouchure
6. Développement de la souplesse de l'embouchure (maîtrise des octaves)
7. Connaître et appliquer la base de la respiration (abdomen, colonne d'air, relaxation)
8. Développer la technique propre à l'instrument ; vélocité des doigts (entre autres par le travail de la gamme en développé), trilles, flexibilité de la langue, détaché (simple coup de langue), liaisons
9. Apprendre à différencier le phrasé
10. Respecter les articulations
11. Apprendre à s'écouter soi-même
12. Recherche de la qualité sonore
13. Apprendre à élaborer une méthode et un plan de travail
14. Savoir faire des lectures à vue faciles
15. Encourager le jeu de mémoire
16. Cultiver le jeu d'ensemble
17. Se produire en public (auditions)

Programme d'études:

Gammes

gammes majeures et leurs relatives mineures sur 2 octaves:

Gammes majeures : do, ré, fa, sib (la mineur à jouer que sur une octave plus une quinte)

Détails d'exécution :

Gammes : à travailler de mémoire suivant le modèle ci-après (la présentation de la gamme en développé est facultative)

Modèles de gammes :

Gamme majeure

Gamme simple



Arpège simple



Gamme mineure

Gamme simple



Arpège simple



Études proposées pour le niveau :

Koester, Erwin	Etude no. 15
	Etude no. 16
	Etude no. 20
	Band 1
Paine, Henry	Etude n. 2
	Etude n. 4
	Etude n. 8
	Level Two Melody-Like Studies
Weissenborn, Julius	Etude n. 4
	Etude n. 8
	Fagott-Studien Vol.1 f. Fortgeschrittene

Oeuvres proposées pour le niveau :

Hammer, Ronald	Four Pieces for Beginners	Emerson
Hughes, Eric	Six Low Solos	Emerson
Jacob, Gordon	Four Sketches	Emerson

Duchant, Albert	Plaintif	Leduc
Seguin, J.P.	6 Petites Pièces	V. Massot
Max-Dubois, Pierre	Ballade des Pingouins	Ed. Leduc

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 1 morceau au choix de l'enseignant
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer 6 cours avant la date de l'examen

DIVISION INFÉRIEURE- 2e CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Approfondissement des compétences acquises en 2e cycle
   (vibrato, détaché, sonorité, justesse, souplesse, colonne d'air, régularité, articulations, nuances)
2. Aisance d'enchaînement des doigtés sur tout l'ambitus du basson et connaissance des doigtés alternatifs
3. Capacité de jouer des nuances « extrêmes », de s'accorder seul, de contrôler et de corriger sa justesse
4. Cultiver le jeu de mémoire et travailler la lecture à vue
5. Pratique du jeu d'ensemble (accompagnement piano, musique de chambre, orchestre)
6. Se produire en public
7. Participer à des stages
8. Soigner la culture musicale générale par l'écoute de musique de tout genre

Programme d'études:

Gammes

Gammes de do, sol, ré, fa, si b, mi b, la b majeures et gammes mineures harmoniques relatives, à travailler de mémoire suivant le modèle ci-après

La gamme en développé (pour les gammes majeures) est obligatoire

Modèles de gammes :

Gamme majeure

Gamme simple



Gamme développée



Arpège simple



Arpège brisé



Études proposées pour le niveau :

Weissenborn, Julius	Etude no. 15	Heft 2 für Fortgeschrittene
Köster, Erwin	Etude no. 42	Band 2
Paine, Henry	Etude no. 25	Level 3
Milde, Ludwig	Etude no. 1	Konzertstudien 1
Bourdeau, Emile	Etude no. 18	Trente Etudes
Ozi, Etienne	Etude no. 14	42 Caprices
Pivonka, Karel	Etude no. 2	Etudes Caractéristiques
Oubradous, Fernand	Etude no. 7	Préludes - Etudes

Oeuvres proposées pour le niveau :

Clérisse, Robert	Notturno	A. Leduc

Di Domenico, O.	Sonatina f.Bassoon	A. Leduc
Elgar, Edward	Romance f. Bassoon	Novello
Farkas, Ferenc	Sonatine	Vallat
Gabaye, Pierre	Toccatina	A. Leduc
Jancourt, Emile	Romance sans Paroles	Castallat
Vanhal, J.B.	Concerto 1er mouv.	N. Simrock
Wilder, Alec	Sonata f. Bassoon	Wilder/Music

Examen pour l'obtention du diplôme du deuxième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 2e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 2 morceaux au choix de l'enseignant
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer 6 cours avant la date de l'examen

DIVISION MOYENNE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Approfondissement des compétences acquises en deuxième cycle. (vibrato, détaché,sonorité, justesse, souplesse, colonne d'air, régularité, articulations, nuances)
2. Aisance d'enchaînement des doigts sur tout l'ambitus du basson et connaissance des doigtés alternatifs
3. Capacité de jouer des nuances « extrêmes », de s'accorder seul, de contrôler et de corriger sa justesse
4. Cultiver le jeu de mémoire et travailler la lecture à vue
5. Apprendre à connaître la variété et les spécifications du répertoire
6. Connaître les grandes lignes de l'histoire de l'instrument, les différentes époques et styles concernant le répertoire
7. Pratique du jeu d'ensemble
8. Savoir mener un ensemble, une répétition
9. Se produire en public
10. Participer à des stages
11. Soigner la culture musicale générale par l'écoute de musique de tout genre

Programme d'études:

Gammes

Toutes les gammes sur 2 octaves à travailler de mémoire suivant le modèle ci-après

Modèles de gammes :

Gamme majeure

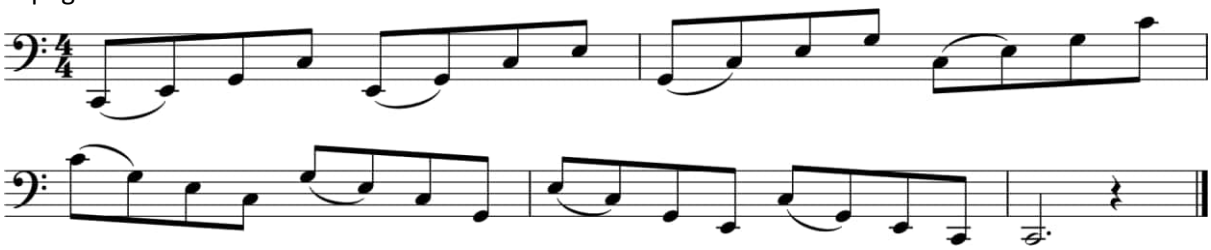
Gamme simple ♩ = 92



Arpège simple ♩ = 92



Arpège brisé 𝅗𝅥 = 92



Gamme en tierces 𝅗𝅥 = 92



Gamme chromatique 𝅗𝅥 = 92



Gamme développée 𝅗𝅥 = 92



Accord de 7e de dominante 𝅗𝅥 = 92



Gamme mineure

Gamme simple 𝅗𝅥 = 92



Arpège simple 𝅗𝅥 = 92



Études proposées pour le niveau :

Bourdeau, E.	Etude no 3, 8, 21 30 Etudes	(Ed. Leduc)
Köster, E.	Etude no 56, 59 Etuden Heft 2	(Ed. Braach)
Pivonka, K.	Etude no 1 Etudes caractéristiques	(Ed. Leduc)

Oeuvres proposées pour le niveau :

Danzi, Fr.	Concerto en fa majeur	Leuckart
Devienne, Fr.	Concerto en do majeur	Hofmeister
Hertel, J. W.	Concerto en la mineur	Noetzel
Hurlstone, W.	Sonate en fa majeur	Emerson
Pierné, G.	Prélude de Concert	Salabert

Ravel, M.	Pièce en Forme de Habanera	Leduc
Tansman, A.	Suite	Eschig

Examen pour l'obtention du diplôme du troisième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 3e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 2 morceaux au choix de l'enseignant
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer 6 cours avant la date de l'examen

DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Perfectionnement des acquis du deuxième cycle (vibrato, détaché,sonorité, justesse, souplesse, colonne d'air, régularité, articulations, nuances)
2. Maîtrise des différents types de respirations (courtes, longues, expressives, etc.)
3. Aisance d'enchaînement des doigtés sut tout l'ambitus du basson et connaissance des doigtés alternatifs
4. Cultiver le jeu de mémoire et travailler la lecture à vue
5. Approche du suraigu et des techniques modernes (Flatterzunge / sons multiples)
6. Capacité de produire des nuances « extrêmes », de s'accorder seul, de contrôler et de corriger sa justesse
7. Connaître l'histoire de l'instrument et de reconnaître les styles des différentes époques
8. Avoir acquis : endurance, résistance, virtuosité
9. Gérer sa méthode et son plan de travail afin de pouvoir travailler de façon autonome
10. Recherche d'une interprétation personnelle, face aux différentes époques
11. Faire preuve d'un sens critique concernant son propre jeu et celui des autres
12. Pratique du jeu d'ensemble
13. Se produire en public
14. Savoir élaborer et créer un programme de concert
15. Participer aux stages et master classes
16. Soigner la culture musicale générale par l'écoute de musique de tout genre

Programme d'études:

Gammes

Toutes les gammes à travailler de mémoire suivant le modèle ci-après

Modèles de gammes :

Gamme majeure

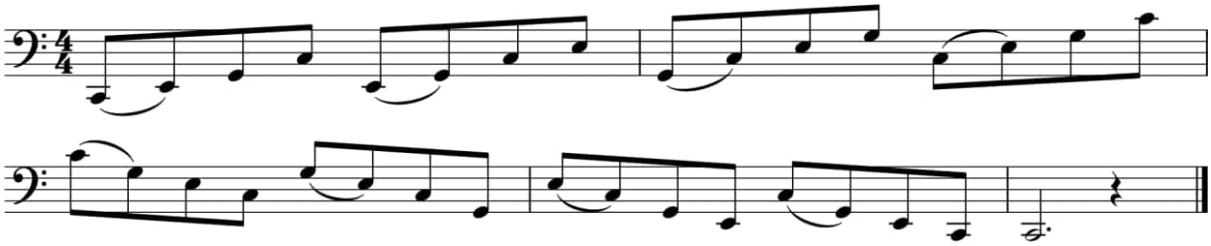
Gamme simple ♩ = 108



Arpège simple ♩ = 108



Arpège brisé 𝅗𝅥 = 108



Gamme en tierces 𝅗𝅥 = 108



Gamme chromatique 𝅗𝅥 = 108



Gamme développée 𝅗𝅥 = 108



Accord de 7e de dominante ♩ = 108



Gamme mineure

Gamme simple ♩ = 108



Arpège simple ♩ = 108



Études proposées pour le niveau :

Bianchi, V.	Etude no 8	12 Etudes
Bourdeau, E.	Etude no 10	30 Etudes
Milde, L.	Etude no 7	Tonleiter und Akkordstudien
Milde, L.	Etude no 10	Konzertstudien
Oremszegi, O.	Etude no 6	20 Advanced Studies
Oubradous, F.	Etude no 7	Préludes-études d'après Cokken
Pivonka, K.	Etude no 6	Etudes caractéristiques

Oeuvres proposées pour le niveau :

Dutilleux, H.	Sarabande et Cortège	Leduc
Fasch, J. Fr.	Sonate en do majeur	Noetzel
Jacobi, C.	Introduction et Polonaise	Musica Rara

Pierné, G.	Solo de Concert	Leduc
Saint-Saëns, C.	Sonate op 168	Peters
Tansman, A.	Sonatine Eschig	
Vivaldi, A.	Concerto en do majeur	Ricordi
Weber, C.M.	Andante et Rondo Ungarese	IMC
Zbinden, J. Fr.	Ballade Breitkopf	

Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er prix consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 2 morceaux au choix de l'enseignant
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

DIVISION SUPÉRIEURE

Programme d'études:

Oeuvres proposées pour le niveau :

Berwald, F.	Konzertstück	Bärenreiter
Bitsch, M.	Concertino	Leduc
Bozza, E.	Nocturne – Danse	Leduc
Dubois, P.M.	Sérénades	Leduc
Dutilleux, H.	Sarabande et Cortège	Leduc
Elgar, E.	Romance	Novello
Glinka, M.	Sonatensatz	Belaieff
Hummel, J.N.	Bassoon Concerto in F	Boosey&Hawkes
Kalliwoda, J.W.	Variation et Rondo	Kunzelmann
Lancen, S.	Sonatine	Billaudot
Milde, L.	Tarentella op. 20	IMC
Tansman, A.	Sonatine	Eschig
Vivaldi, A.	Concerto en la mineur (F VIII, 2)	Ricordi

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

L'examen pour l'obtention du diplôme supérieur consiste en une **épreuve publique** d'une durée de 30 à 40 minutes devant un jury avec un programme comprenant

- 1 ou plusieurs morceaux au choix ;
- 1 morceau imposé au niveau national.

Disposition finale pour tous les examens :

L'élève ne peut présenter le même morceau lors de différentes épreuves d'examen, toutes branches confondues, pendant la même année d'études.

A.1.5.1.22. Flûte à bec

EVEIL INSTRUMENTAL

L'éveil instrumental dès l'âge de 5 ans est un moyen de familiariser l'enfant avec la musique et l'instrument. D'une durée maximale de trois ans, le cours permet d'éveiller, de développer et de cultiver chez l'enfant le goût et la joie de s'exprimer musicalement avec l'instrument.

L'éveil instrumental est une introduction à l'apprentissage musical proprement dit et prépare aux études instrumentales en division inférieure.

Le matériel d'enseignement et la démarche méthodologique sont à définir par l'enseignant.

DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Instrument
   - Connaître la flûte à bec aux doigtés baroques (« barocke Griffweise »), son fonctionnement et son entretien
   - Reconnaître les différents instruments de la famille de la flûte à bec : sopranino, soprano, alto, ténor, basse
   - Savoir distinguer les doigtés des flûtes en ut et en fa
2. Flûtes en ut et en fa
   - Savoir jouer les flûtes en ut et en fa
   - Savoir adapter la respiration de la flûte soprano à la flûte alto (ou sopranino)
   - Acquérir une flexibilité de changement entre les flûtes en ut et en fa
3. Corps
   - Montrer une tenue convenable du corps, debout et assis
   - Montrer un bon équilibre corps et instrument favorisant une bonne respiration et une bonne disponibilité motrice (tête, nuque, épaules, bras, mains et doigts détendus)
4. Technique du pouce
   - Assimilation d'une technique de base
   - Adaptation aux différents modèles d'instruments
5. Respiration
   - Respiration abdominale
   - Conscience de la « soufflerie » par exercices du diaphragme
6. Articulations
   - Distinguer les articulations de base (d,t)
   - Savoir réaliser staccato, portato, legato, accents
   - Structurer le son (début, tenue et fin du son)
   - Analyser, comprendre et interpréter une phrase musicale simple
7. Sonorité
   - Sensibilité pour la sonorité de l'instrument (« Klangvorstellung »)
   - Oreille fine pour l'intonation et la justesse
8. Étendue
   - Soprano : 1 et ½ - 2 octaves
   - Alto : 1 et ½ - 2 octaves
   - Alto : doigtés et lecture des notes aigues selon la capacité de l'élève

9. Ornements
   - Connaître les ornements élémentaires (mordants ascendant et descendant, trilles)
   - Savoir appliquer les ornements élémentaires (doigtés simples)

10. Autonomie de travail et de perfectionnement
   - Méthode de préparation, de mise au point d'une pièce musicale ou étude de niveau approprié
   - Travail indépendant à domicile

RECOMMANDATIONS

11. Jeu en groupe, jeu d'ensemble
   - Lecture et déchiffrage de partition
   - Première approche des flûtes ténor et basse

Programme d'études:

Gammes

Flûte soprano : do, ré, fa et sol majeur –
Flûte alto : fa, sol, si bémol et do majeur

Les gammes sont à travailler de mémoire

Détails d'exécution :

Gammes :

sur 1 octave :	𝅗𝅥 = 96, en détaché, lié par 2, par 4 et par 8
en triolets :	♩ = 50, en détaché, lié par 3, 2 liées et 1 détachée

Arpèges :

simple :	♩ = 60, en détaché
en triolets	♩ = 40, en détaché, lié par 3, 2 liées et 1 détachée
brisé	♩ = 80, en détaché, lié par 4, par 2+2, 2 liées et 2 détchées

Modèle de gamme :

Gamme sur 1 octave



Gamme en triolets



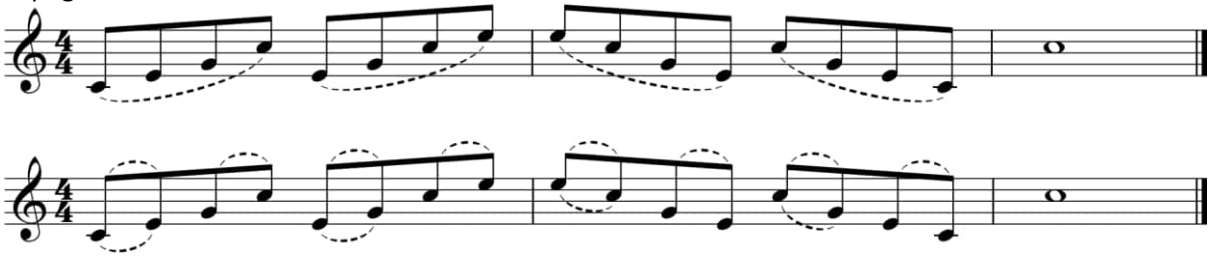
Arpège simple



Arpège en triolets



Arpège brisé



Études/oeuvres proposées pour le niveau :

SOPRANO

Anonymus	Trotto	
	Mittelalterliche Spielmannstänze	Moeck
	Medieval Songs and Dances	
	Lieder und Tänze aus dem Mittelalter	Universal Edition UE 17 132
Fortin, Viktor	12. Ständchen	
	14 pieces	Doblinger, D.16 568
Greensleeves	2, 3, 4, 6, 7, 10 12	
Johow, Joachim	The Irish Washerwoman (Irish Melodies)	De Haske 1627-09-400 DHI
Lechner, Konrad	Traum und Tag	
	12 Impressionen für Sopranblockflöte allein	Moeck Z.f.S. 436
Van Eyck, J.J.	Bravade + 1 Variation	
	Onder de Linde groene + Variation 1	Prins Robberts Masco

ALTO

Aubert, Jacques	La Musette & La Bergère	
	Mein 1. Konzert auf der Sopranblockflöte	Schott ED 7212
Greensleeves	2, 3, 4, 6, 7, 10, 12	
Jacquet, Yves	Etude N°VII	
	12 ét. rythmiques pour flûte à bec alto	
	à tempo plus modéré qu'indiqué: noire = 72 (épuisé)	
Linde, Hans-Martin	Etude n.5	
	Neuzeitliche Übungsstücke	Schott
Medek, Tilo	1. Melodie « aus einer Hirtentasche »	
	Wilhelm Hansen, Frankfurt/Main	EHF 1019
Pepusch, J. Chr.	Etude n. 4	
	Etude n. 29	
	The Division Flute, 1706 / Sololiteratur	
	des Hochbarock für Altblockflöte	Bärenreiter BA 8259
Quantz, Johann Joachim	Menuet « L'inconnue » : Thema + Variation	Bärenreiter 8259

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 2 morceaux au choix de l'enseignant pour deux flûtes différentes (soprano et alto)
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Compétences techniques : instrument / relation instrument & corps
   - position correcte du corps
   - respiration abdominale
   - recherche d'une idée distincte de la sonorité, capacité à gérer les différentes intensités de souffle en fonction des registres de l'instrument
   - contrôle et ajustement de l'intonation (unissons / octaves / flûte et accompagnement)
   - aisance de changement entre les flûtes en ut et en fa
   - lecture des différentes notations, transposée et réelle (« chorische Notation »)
   - jeu des flûtes à bec sopranino, ténor et basse
   - connaissance et utilisation de tous les doigtés des flûtes en ut (do'' - do'''' et ré'''') et en fa (fa' fa'''' et sol''')
   - jeu de passages chromatiques
   - jeu de mémoire d'enchaînements de tierces et motifs de secondes
   - maîtrise de la technique du pouce plié permettant une transition aisée entre les registres grave et aigu
   - première approche des doigtés alternatifs simples (nuances forte / piano) et trilles avec doigtés de fourche
   - utilisation d'ornements simples (appogiatures, trilles, mordants)
   - techniques modernes simples (glissando, tremolo, frullato / « Flatterzunge »)
   - affinition et accélération des coups de langue simple (legato, non legato, portato, staccato, sforzato, accentuato)
   - double coup de langue

2. Compétences musicales / interprétation
   - analyse, phrasé musical, interprétation, formes musicales (menuet, sarabande, pavane, allemande, bourrée, gavotte, gigue, chaconne, folie etc.)
   - pratique du jeu d'ensemble (avec accompagnement, en duo, ensemble de flûtes à bec, broken consort, musique de chambre)
   - lecture à vue

- improvisation, ornements, diminutions et cadences faciles
- reproduction d'oreille de phrases musicales
- jeu de mémoire
- transpositions faciles
- assimilation de la musique du XVIIe siècle (recercars, grounds, sonates et canzoni de Fontana, Frescobladi, Riccio etc.)
- concerts en public

Programme d'études:

Gammes

pour flûte alto :
gammes majeures : do, fa, sol, sib, ré, mib
gammes mineures : la, ré, sol, do

Les gammes sont à travailler de mémoire

Détails d'exécution :

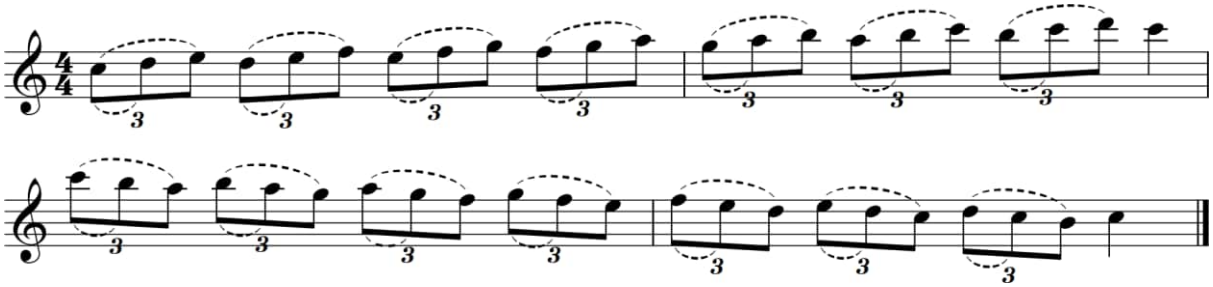
Gammes :
sur 1 octave : 𝅗𝅥 = 96, en détaché, lié par 2, par 4 et par 8
en triolets : ♩ = 50, en détaché, lié par 3, 2 liées et 1 détachée
Arpèges :
simple : ♩ = 60, en détaché
en triolets ♩ = 40, en détaché, lié par 3, 2 liées et 1 détachée
brisé ♩ = 80, en détaché, lié par 4, par 2+2, 2 liées et 2 détchées

Modèle de gamme majeure :

Gamme sur 1 octave



Gamme en triolets



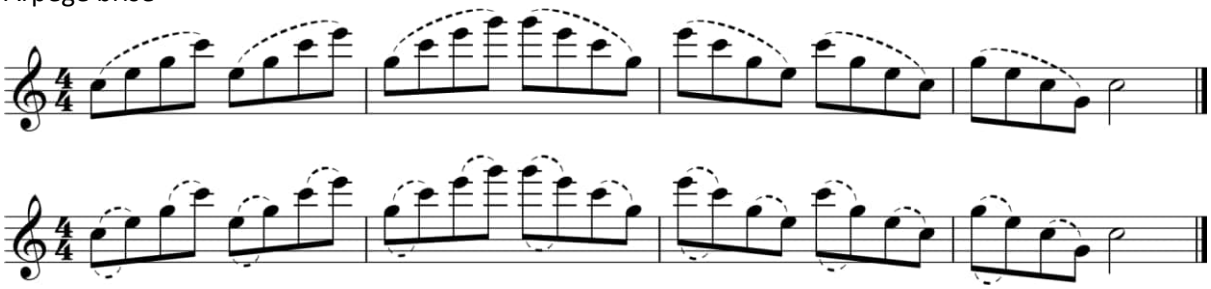
Arpège simple



Arpège en triolets



Arpège brisé



<u>Modèle de gamme mineure :</u>

Gamme sur 1 octave



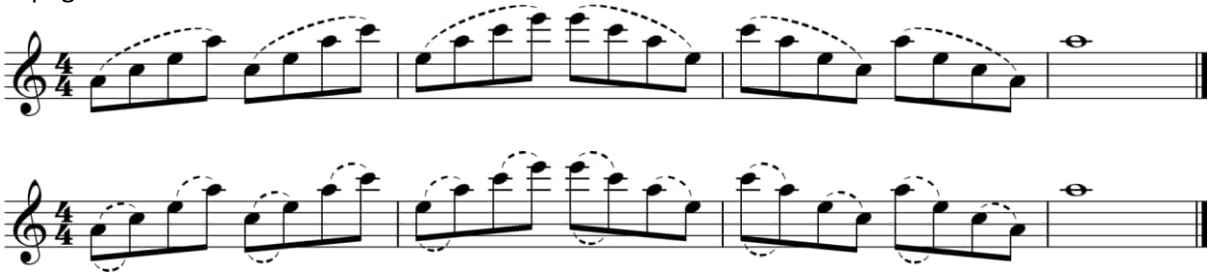
Arpège simple



Arpège en triolets



Arpège brisé



Études/oeuvres proposées pour le niveau :

SOPRANO

Bigaglia, Diogenio	Sonate en la mineur Allegro (dernier mouvement)
Dorward, Agnes	Gezwitscher Vogelstücke
Haverkate, Guus	10. Turkish Dance Twelve Advanced Studies in Recorder Technique, Book 2 Broekmans en Van Poppel-Amsterdam 1085
Heberle, Anton	A la Menuetto Sonate brillante Hänssler-Verlag, HE 11.212
Fortin, Viktor.	Madly (D.18.005)
Van Eyck, J.J.	De Lof-zangh Marie

ALTO

Bach, J.S.	Bourrée aus Partitia III BWV1006
Bellinzani	La Follia (+ Varia 1,2,3,6,7,8)
Braun, Jean Daniel	12 Capricio : Allegro Pièces extraites des « Pièces sans Basse » (1740) Sololiteratur des Hochbarok Bärenreiter BA 8259
Blavet, Michel/ Quantz, J.J	Menuet „L'inconnue“ :Thème plus 4 variations à choisir parmi variations 2 à 10
Linde, Hans-Martin	Etude n. 10 Neuzeitliche Übungsstücke Music for a bird (au moins 4 parties)

Examen pour l'obtention du diplôme du deuxième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 2e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 2 morceaux au choix de l'enseignant de style différent
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

Pool d'études pour l'examen du diplôme du deuxième cycle

DIVISION MOYENNE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Compétences techniques

- Approfondissement des techniques du deuxième cycle
- Utilisation d'instruments de bonne qualité afin de raffiner une idée distincte de sonorité
- Contrôle de l'intonation
- Utilisation des doigtés auxiliaires permettant des sonorités diverses, des effets forte/piano et des combinaisons de doigtés complexes
- Techniques modernes telles que « multiphonics », « Labiumvibrato », « Zungenvibrato », « sputtato », jouer et chanter (con voce), « white noise », harmoniques, vibrato abdominal, flattement, « frullato », « glissando »
- Connaissance des doigtés de fa#, la et lab aigus de la flûte alto
- Articulation : 1. vélocité avec et sans double coup de langue
  2. connaissance des articulations historiques
- Ornements du baroque naissant (Frühbarock)
- Ornements de la musique baroque (Hochbarock)

2. Compétences musicales

- Connaissance de styles différents :
  Renaissance
  Baroque naissant (Frühbarock)
  Baroque (Hochbarock)
  Contemporain / Avant-garde

Programme d'études:

Gammes

gammes majeures: do, fa, sol, si, ré, mi, la et mineures harmoniques de la, ré, sol, do à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'épreuve

Les gammes sont à travailler de mémoire

Détails d'exécution :

Gammes :

sur 1 octave :	𝅗𝅥 = 80, en détaché, lié par 2
en triolets :	♩ = 100, en détaché, 2 liées et 1 détachée
en tierces	𝅗𝅥 = 80, en détaché, lié par 2

Arpèges :

simple :	𝅗𝅥 = 80, en détaché, lié par 2
en triolets	♩ = 100, en détaché, 2 liées et 1 détachée

Modèle de gamme majeure :

Gamme sur 1 octave



Gamme en triolets



Gamme en tierces



Arpège simple



Arpège en triolets



Modèle de gamme mineure :

Gamme sur 1 octave



Arpège simple



Arpège en triolets



Études/oeuvres proposées pour le niveau :

ALTO

Brüggen, F.	Etude N°1: Broekmanns & van Poppel
Michel, W.	Das Haschmich, op 32/7 : 7 Vortrags-Etüden, Mieroprint EM 1000
Quantz, J. J.	Sarabande + Variation 3: Amadeus, Bornmann, Bärenreiter : Plaisir musical, Sololiteratur des Hochbarock für Altblockflöte
Telemann, G. Ph.	Fantasie N°1, Amadeus, Bärenreiter, Leduc
Bach, J.S.	Bourrée (Partita en do mineur), Bärenreiter : Plaisir musical
Blavet, M.	Rondo en sol mineur: Recueil de pièces 2, Amadeus BP 772

SOPRANO / TÉNOR

Van Eyck, J.J.	Pavaen Lachrimae: N° 8, Amadeus (recueil 1)
Spadi, G.B.	Anchor che col partire (d'après Cipriano de Rore), London Pro Musica Edition LPM REP11
Sammartini, G.	Concerto en fa majeur : Allegro (1er mouvement)

Examen pour l'obtention du diplôme du troisième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 3e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 2 morceaux au choix de l'enseignant de style différent
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Compétences techniques
   - Approfondissement des techniques du deuxième cycle
   - Utilisation d'instruments de bonne qualité afin de raffiner une idée distincte de sonorité
   - Contrôle de l'intonation
   - Utilisation des doigtés auxiliaires permettant des sonorités diverses, des effets forte/piano et des combinaisons de doigtés complexes
   - Techniques modernes telles que « multiphonics », « Labiumvibrato », « Zungenvibrato », « sputtato », jouer et chanter (con voce), « white noise », harmoniques, vibrato abdominal, flattement, « frullato », « glissando »
   - Connaissance des doigtés de fa#, la et lab aigus de la flûte alto
   - Articulation: 1. vélocité avec et sans double coup de langue
     2. connaissance des articulations historiques
   - Ornements du baroque naissant (Frühbarock)
   - Ornements de la musique baroque (Hochbarock)
   - Pratique des flûtes à bec de types différents (Ganassi, Voice Flute)

2. Compétences musicales
   - Connaissance de styles différents: Renaissance
     Baroque naissant (Frühbarock)
     Baroque (Hochbarock)
     Contemporain / Avant-garde
     Baroque français

Programme d'études:

Gammes

gammes majeures : do, fa, sol, si, ré, mi, la
gammes mineures : ré, sol, do fa, mi, si

Les gammes sont à travailler de mémoire

Détails d'exécution :

Gammes :

sur 1 octave :	𝅗𝅥 = 80, en détaché, lié par 2
en triolets :	♩ = 100, en détaché, 2 liées et 1 détachée
en tierces	𝅗𝅥 = 80, en détaché, lié par 2

Arpèges :

simple :	𝅗𝅥 = 80, en détaché, lié par 2
en triolets	♩ = 100, en détaché, 2 liées et 1 détachée

Modèles de gamme :

Gamme majeure

Gamme sur 1 octave



Gamme en triolets



Gamme en tierces



Arpège simple



Arpège en triolets



<u>Gamme mineure</u>

Gamme sur 1 octave



Arpège simple



Arpège en triolets



<u>Études/oeuvres proposées pour le niveau :</u>

<u>ALTO</u>

Telemann, G. Ph.	Fantaisie N°8 en sol mineur
Bach, J.S.	1er mouvement extrait de la Partita en do mineur

Yun, I.	Der Eremit am Wasser, Boosey & Hawkes
Rose, Pete	Lunch extrait de « I'd rather be in Philadelphia », Universal Edition
Vivaldi, A.	1er mouvement du concerto en ut majeur pour alto ou sopranino

SOPRANO / TÉNOR

Van Eyck, J. J.	Derde doen Daphne (1, 3, 5), Amadeus (recueil 2)
Sammartini, G.	Concerto en fa majeur (3e mouvement)
Vivaldi, A.	1er mouvement du Concerto en sol majeur
Bassano, G.	Susanne un jour (d'après Roland de Lassus) LPM REP7

Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er prix consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 3 morceaux au choix de l'enseignant
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

DIVISION SUPÉRIEURE

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

L'examen pour l'obtention du diplôme supérieur consiste en une **épreuve publique** d'une durée de 30 à 45 minutes devant un jury avec un programme comprenant

- 1 ou plusieurs morceaux au choix de différents styles et époques.;
- 1 morceau imposé au niveau national.

Disposition finale pour tous les examens :

L'élève ne peut présenter le même morceau lors de différentes épreuves d'examen, toutes branches confondues, pendant la même année d'études.

A.1.5.1.23. Flûte traversière

EVEIL INSTRUMENTAL

L'éveil instrumental dès l'âge de 5 ans est un moyen de familiariser l'enfant avec la musique et l'instrument. D'une durée maximale de trois ans, le cours permet d'éveiller, de développer et de cultiver chez l'enfant le goût et la joie de s'exprimer musicalement avec l'instrument.

L'éveil instrumental est une introduction à l'apprentissage musical proprement dit et prépare aux études instrumentales en division inférieure.

Le matériel d'enseignement et la démarche méthodologique sont à définir par l'enseignant.

DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Connaître les principes fondamentaux du fonctionnement de son instrument
2. Entretenir son instrument
3. Connaissances du maniement de l'instrument
4. Position correcte du corps (debout et assis), tenue de l'instrument (position des mains)
5. Position adéquate de l'embouchure
6. Développement de la souplesse de l'embouchure (maîtrise des octaves, jeux d'harmoniques)
7. Connaître et appliquer la base de la respiration (abdomen, colonne d'air, relaxation)
8. Développer la technique propre à l'instrument ; vélocité des doigts (entre autre par le travail de la gamme en développé), trilles, flexibilité de la langue, détaché (simple coup de langue), liaisons
9. Apprendre à différencier le phrasé
10. Respecter les articulations
11. Apprendre à s'écouter soi-même
12. Recherche de la qualité sonore
13. Apprendre à élaborer une méthode et un plan de travail
14. Savoir faire des lectures à vue faciles
15. Encourager le jeu de mémoire
16. Cultiver le jeu d'ensemble
17. Se produire en public (auditions)

Programme d'études:

Gammes

Gammes majeures : do, sol, ré, mib, fa et leurs relatives mineures

Détails d'exécution :

Gammes : Gamme mineure harmonique ou mélodique mineure au choix

Articulations au choix de l'enseignant

à travailler de mémoire suivant le modèle ci-après (sauf si mineur jusqu'au fa# aigu), la présentation de la gamme développée est facultative

Modèles de gammes :

Gamme majeure

Gamme simple



Gamme en tierces



Arpège simple



Gamme chromatique



Gamme développée 𝅗𝅥 =60 (facultative)



Gamme mineure

Gamme simple (harmonique)



Gamme simple (mélodique)



Arpège simple



Études proposées pour le niveau :

Pool d'études pour l'examen du diplôme du premier cycle

KÖHLER, Ernesto
Étude no. 1, en do majeur Op.33
(Zimmermann ZM1090)



GARIBOLDI, Giuseppe
Etude no.10, en sol mineur
In : Etudes mignonnes
(Broekmans & van Poppel N°1248**)**



GARIBOLDI, Giuseppe
Etude no.6 en ré mineur
In : 20 Etudes chantantes
(Leduc AL 3433**)**



TULOU, Jean Louis
Etude no. 13, en mi mineur
(U.E. 12992 L)



DAMASE, Jean Michel
Etude no.18, en sol majeur
In : 50 Etudes faciles et progressives (vol.1)
(Billaudot G6094B)



STOKES, Russell
Etude no. 3, en sol majeur
In : Etudes pour flûte
(Hunt Edition HE32)



SEARLE, Leslie
Flute is Fun
Flute Fun Book 1. 15 easy Solos
(Schott ED7911)



GARIBOLDI, Giuseppe
Etude no. 4 en mi mineur
In: 20 Caprices-Etudes op.333
(Lemoine 24.644)



Oeuvres proposées pour le niveau :

Alwyn W.	Three easy pieces	Stainer & Bell
Andriessen H.	Little Suite	Harmonia H.U. 1266a
Aubert J.	Air	Schirmer
Bartók B.	Ein Abend am Lande	EMB Z8317
Beney A.	Petits Concerts Récréatifs	Leduc AL25703

Berthomieu M.	Bagatelle	H. Lemoine 24342H.L.
Bozza E.	4 pièces faciles	Leduc AL25323
Brenet T.	Le faune	M. Combre P.3199
Charpentier J.	Pour Syrinx	Leduc AL23172
Crépin A.	Poire Belle-Hèlène	Andel
Damase J.M.	4 divertissements	
Dautremer M.	A petits pas	Leduc AL20821
Debussy C.	Le petit nègre	Leduc AL 19019
Demersseman J.	Simplicité op.28	Billaudot
Dillon R.	Petite Etude	Boosey & Hawkes BWI 220
Elgar E.	Salut d'amour	Fentone F284
Ferrari-Trecate L.	Ariette	Leduc AL21645
Finger G.	Sonate en sol Sonate en re	Rudall R.C.& Co 713 Schott
Ibert J.	Le petit poney La meneuse de tortues d'or	Leduc AL 18127 Leduc AL 18126
Jollet J-C.	Aria	Billaudot G 5072 B
Joubert C.H.	Pauvre petite pomme Thème et variations	Robert Martin R2723M Combre C4758
Kuhlau, F.	Menuet	Rubank
Koepke P.	Bergamask	Rubank
Lancen S.	Week-end	Braun/Billaudot MR 1117 B
Marc E.	Bergers d'Arcadie	H. Lemoine 23746H.L.
Mason T.	Medley go round	Cramer Music
McDowell C.	Soundtracks	Hunt
Meunier G.	Vivaldi	H. Lemoine 25417HL
Meunier/Diot	Majdovalse	H. Lemoine 27371 H.L.
Mignon R.	Idylle printanière	Billaudot G2016B
Mihalovici M.	Mélodie	Leduc AL22230
Mortier W.	3 Pièces brèves pour flûte et piano	Maurer
Moyse L.	Trois pièces faciles: Sarabande Trois pièces faciles: Menuet	Leduc AL 19748 Leduc AL 19749
Pepusch	6 Sonaten für Querflöte und B.C. Sonaten (d-moll, c-moll)	Amadeus BP 2481/BP 2482 Schott
Proust P.	Divertissement	Billaudot G 5259 B
Rota N.	5 Pezzi facili	Ricordi 133175
Shekow Y.	Fünf kleine Märchen	Fritz Schulz 989

Tanaka A.	Deux romances sans paroles	H. Lemoine 24658H.L.
Thiry A.	Pont du Gard	Molenaar
Tomasi H.	Le petit chevrier corse	Leduc AL21072
Von Paradis M.T.	Sicilienne	Billaudot G 3126 B
Voxman H.	Soloist folio for Flute and Piano	Rubank 198
Wurmser L.	Barcarolle	Billaudot
Wye T.	A first latin-american flute album	Novello NOV120634

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 1 morceau au choix de l'enseignant
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Avoir des notions de technique d'embouchure (souplesse, flexibilité)
2. Approfondir la technique de la respiration (soutien)
3. Développer la technique propre à l'instrument (vélocité des doigts, trilles, flexibilité de la langue : simple, double et triple coup de langue, articulations)
4. Apprendre à différencier le phrasé, les articulations, les nuances
5. Développer la qualité sonore sur l'étendue de la flûte
6. Première approche du vibrato
7. Apprendre à s'accorder
8. Apprendre à contrôler la justesse (prise de conscience des intervalles)
9. Savoir s'écouter soi-même
10. Savoir gérer sa méthode et son plan de travail
11. Savoir analyser, décrire la structure d'une étude ou d'une pièce musicale simple
12. Savoir déchiffrer ses partitions
13. Préparer seul une œuvre simple

14. Lectures à vue
15. Cultiver le jeu de mémoire
16. Apprendre à connaître la variété et les spécifications du répertoire
17. Connaissance de la famille des flûtes et de son histoire
18. Cultiver le jeu d'ensemble (accompagnement piano, ensemble de flûtes, musique de chambre, orchestres)
19. Se produire en public le plus souvent possible

Programme d'études:

Gammes

gammes majeures et leurs relatives mineures: do, fa, sol, si ♭, ré, mi ♭, la, la ♭, mi

Détails d'exécution :

Gammes : exécution en doubles croches
choix de la gamme mineur harmonique ou mélodique
articulations au choix de l'enseignant
à travailler de mémoire suivant le modèle ci-après

Modèles de gammes :

Gamme majeure

Gamme développée ♩ = 84



Gamme en tierces ♩ = 84



Arpège brisé ♩ = 84



Arpège simple ♩ = 84



Gamme chromatique 𝅗𝅥 = 84



<u>Gamme mineure</u>

Gamme simple (harmonique) 𝅗𝅥 = 84



Gamme simple (mélodique)



Arpège brisé ♩ = 84



Arpège simple ♩ = 84



Études proposées pour le niveau :

Taffanel, Paul / Gaubert, Philippe
Etude progressive no. 9 en la ь majeur
In : Méthode complète
(Ed. Leduc AL 16588)



Köhler, Ernesto
Etude en fa majeur
In :H. Voxman: Selected Studies
(Rubank 1035-76)



Köhler, Ernesto
Russischer Tanz
In: romantische Etüden op.66
(Zimmermann ZM 1224)



Genzmer, Harald
Etude no. IV en ré majeur
In: neuzeitliche Etüden Band 1
(Schott FTR 87)



Köhler, Ernesto
Etude en fa mineur
In: H. Voxman: Selected Studies
(Rubank 1035-76)



Berbiguier, Benoît-Tranquille
Etude no. 4 en ré mineur
In : 18 Etudes
(IMC 1626 Leduc AL20309)



Oeuvres proposées pour le niveau :

Bach, JCF	Sonate en ré mineur	Schott 5552
Bach	Sonate en do majeur; Sonate en ré majeur	Schott FTR120; 5553
Blavet, M.	Sonates Sonate « La Vibray »	Billaudot/Schott Schott
Bozza, Emile	Aria Dialogue	Leduc AL20208 Billaudot MR1396B
Busser, Henri	Petite Suite	Durand F5436
Crooke, S.	Novelette	Simrock
Defossez, R.	Les arpèges en congé	Leduc AL21754
Descenyi, J.	Sonatina pastorale	EMB Z2953
Fürstenau, A.B.	Salon-Stücke Heft 3:3 pièces(1 et 2)	Kunzelmann GM903c
Gabaye , P.	Etude pour rire	Leduc AL21758
Gallois-Montbrun, R.	Ballade	Combre C5028
Gaubert, Philippe	Sicilienne	Masters Mu.Pub
Girnatis, W.	Nocturnes	Zimmermann ZM1950

Gluck, C.W.	Orphée: Scène des Champs Elysées	Leduc AL1989
Godart, B. (2Godard)	Allegretto; Ydille	Durand DS4144(1)
Guillemain, L.	Sonate en sol majeur	Schott 5570
Hasse, J.A.	Concerto en la majeur	Willy Muller WM1875 SM
Hlavac, M.	2 Pastorales	Supraphon H7149
Jadassohn, S.	Salon-Stücke Heft3: Notturno	Kunzelmann GM903c
Koehler, Ernesto	Souvenir russe op. 60	Zimmermann ZM20960
Lancen, Serge	Vahinée	Molenaar 06.0619.60
Lannoy, R.	Pastourelle et Rigaudon	Leduc AL20650
Leroux, X.	Première Romance	Leduc AL9848
Loeillet, J.B.	Sonate en sol majeur	Schott
Mériot, M.	Interlude (pour flûte seule)	Combre C.4782
Meunier, G. HL	Air classique ; L'Apache	H. Lemoine 24712 ; 24714
Mozart, Wolfgang A.	Andante KV315	Bärenreiter BA6817
Pergolesi, G.B.	Concerto en sol majeur	Boosey & Hawkes B&H17502
Poot, M.	Fantasietta	Leduc AL25469
Popp, Wilhelm	Salon-Stücke Heft1: Russisches Zigeunerlied	Kunzelmann GM903a
Porret, J.	1er solo de concours	Molenaar
Powning, Graham	Vegetable Suite	Chester Music CH55846
Quantz, J.	Sonate N. 1	IMC
Roussel, A.	Aria	Leduc AL17876
Ruiz, F.	Sonata breve	Sibelius Music
Shervansky, E.	Sonatina	EMB Z1372
Skroup, D.J.	Concerto en sol majeur	Supraphon H7088
Stanley, J.	4 Sonates	Schott FTR70/FTR71
Telemann	Suite en la mineur	Hinrichsen/Peters N882a
Webber, W.L.	Sonatina	Peters 7482
Wiltshire,C.	Romance	Sibelius Music
Wye, T.	A second Latin-American Flute Album	Novelle Nov120635
Zach, J.	Concerto en ré majeur	Panton P2375

Examen pour l'obtention du diplôme du deuxième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 2e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

Programme de l'épreuve publique :

- 2 morceaux au choix de l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

DIVISION MOYENNE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Approfondissement des compétences acquises en deuxième cycle
   - Technique d'embouchure (souplesse, flexibilité, contrôle de la justesse, intonation)
   - Technique de la respiration (soutien)
   - Technique propre à l'instrument (vélocité des doigts, trilles, flexibilité de la langue : simple, double et triple coup de langue, articulations)
   - Différencier le phrasé, les articulations, les nuances
   - Développer le vibrato
   - Développer la qualité sonore sur l'étendue de la flûte
   - Connaissance de la famille des flûtes et de son histoire
1. Apprentissage de nouvelles techniques propres à l'instrument
   - Flatterzunge, suraigu
   - Approche de la musique contemporaine
2. Travailler la lecture à vue
3. Cultiver le jeu de mémoire
4. Apprendre à connaître la variété et les spécifications du répertoire
5. Compréhension du vocabulaire descriptif et analytique (levée, anacrouse, accent, phrasé, tension, détente, césure, cadence, mouvement, tempo, fonctions tonales, etc…)
6. Cultiver le jeu d'ensemble (accompagnement piano, ensemble de flûtes, musique de chambre, orchestres)
7. Se produire en public
8. Participations à des stages
9. Soigner la culture musicale générale par l'écoute de musique de tout genre

Programme d'études:

Gammes

Toutes les gammes majeures et leurs relatives mineures

Détails d'exécution :

Gammes : articulations au choix de l'enseignant
à travailler de mémoire suivant le modèle ci-après

Modèles de gammes :

Gamme majeure

Gamme développée 𝅗𝅥 = 100



Gamme en tierces 𝅗𝅥 = 100



Arpège brisé 𝅗𝅥 = 100



Arpège simple 𝅗𝅥 = 100



Gamme chromatique 𝅗𝅥 = 100



Accord de 7e de dominante 𝅗𝅥 = 100



Gamme mineure

Gamme simple (harmonique) ♩ = 100



Gamme simple (mélodique) ♩ = 100



Arpège brisé ♩ = 100



Arpège simple ♩ = 100



Études proposées pour le niveau :

Böhm, Theobald
Etude n. 2 en la mineur
In: 24 Caprices
(Schott FTR 117)



Donjon, Johannès
Etude n. 7 en sol majeur
In : 8 études de salon
(Billaudot G2993B)



Casterède, Jacques
Etude n. II
In: Douze Etudes pour flûte
(Leduc AL.23139)



Köhler, Ernesto
Etude n. 7 en ré majeur
Op.33/2
(EMB Z.8514 Zimmermann ZM 10910)



Köhler, Ernesto
Étude n. 10 en la mineur
Op.33/2
(EMB Z. 8514 Zimmermann ZM10910)



Mower, Mike
N. 12 Struttit
In :20 Commandements
(Itchy Fingers Publications IFP 033)



Oeuvres proposées pour le niveau :

Aubain	Air baroque	Leduc21937
Bach, C.P.E.	Concerto en ré mineur Hamburger Sonate	Leuckart Schott
Bach, J.S.	Sonates	Henle
Benda, F.	Sonata Concerto en mi mineur	Supraphon Schott
Berkeley, L.	Sonatina	Schott
Blodek, W.	Concerto	Supraphon
Boccherini	Concerto en ré majeur	Leukart 10126
Böhm, T.	Elegie	Schott
Cagnard, G	Récitatif et Danse obsessionnelle	Lemoine 25109
Chopin, Frédéric	Variations sur un thème de Rossini	Schott FTR136
Debussy, Cl.	Syrinx	Jobert
Devienne, F	Concerto IV en sol majeur	EMB
Dubois, P.M.	Slowly and Swingy	Durand
Dvorák, A	Sonatina	Broekmans
Eben, P.	Sonatina semplice	Supraphon
Farkas, F.	Bihari Roman Tncok	Vallalat (Budapest) Z958
Felix, V.	Sonata Capricciosa	Supraphon
Fukushima	Requiem	Zerboni
Gaubert, Philippe	Romance	Leduc AL11197
Génin/Verdi	Fantaisie sur un Bal masqué	Billaudot
Golovine, A.	Deux Pièces	Leduc 26179
Graener, P.	Suite	Zimmermann 346
Grétry, A.E.M.	Concerto en do majeur	IMC
Guiot, R.	Rhapsodie	R.Martin
Henze, H.W.	Sonatine	Schott FTR90
Hidas, F.	Concerto	EMB
Hindemith, P.	Sonate; 8 Stücke	Schott 2522
Honegger, A.	Danse de la chèvre	Sénert
Hüe, Georges	Fantaisie	Castallat
Jirasek	Alfabetico provisario	Tempo (Prag)
Jolivet, A.	Fantaisie-Caprice	Leduc21332
Kahl, J.J.	Tryptik	
Kalabis	3 Stücke	Panton

Lamb, P.	Sonata	Boosey & Hawkes
Pergolesi	Concerto en sol majeur	Sikorsky
Quantz, J.J.	Concerto en sol majeur	Breitkopf
Reinecke, Carl	Ballade	Zimmermann
Rhené-Baton	Bourrée ; Passacaille	Durand
Roussel, Albert	Joueurs de flûte	Durand 10702
Taffanel, Paul	Andante Pastoral et Scherzettino	Enoch 6624
Weber, A.	Scherzetto	Leduc 21279
Zbinden, J.	Sonatine	Schott ED4110

Examen pour l'obtention du diplôme du troisième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 3e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 2 morceaux au choix de l'enseignant
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Perfectionner les compétences acquises en deuxième cycle
   - Technique d'embouchure (souplesse, flexibilité, contrôle de la justesse, intonation)
   - Technique de la respiration (soutien)
   - Technique propre à l'instrument (vélocité des doigts, trilles, flexibilité de la langue : simple, double et triple coup de langue, articulations)
   - Différencier le phrasé, les articulations, les nuances
   - Développer le vibrato
   - Développer la qualité sonore sur l'étendue de la flûte
   - Connaissance de la famille des flûtes et de son histoire
2. Apprentissage de nouvelles techniques propres à l'instrument
   - Flatterzunge, suraigu

- Acquérir des notions de la musique contemporaine (p.ex. doigtés spéciaux, harmoniques, multi phoniques, whistle tones, percussions de clefs, chanter et jouer, lecture d'autres notations musicales, etc.)
- Apprendre à varier la couleur et le timbre du son sur l'étendue de la flûte
- Savoir varier le caractère du vibrato selon les exigences du style musical
- Savoir adapter le phrasé, les articulations, les nuances selon les styles musicaux

3. Travailler la lecture à vue
4. Cultiver le jeu de mémoire
5. L'autonomie dans l'organisation du travail
6. Apprendre à connaître la variété et les spécifications du répertoire
7. Compréhension du vocabulaire descriptif et analytique (levée, anacrouse, accent, phrasé, tension, détente, césure, cadence, mouvement, tempo, fonctions tonales, etc…)
8. Faire preuve d'un sens critique concernant son propre jeu et celui des autres
9. Cultiver le jeu d'ensemble (accompagnement piano, ensemble de flûtes, musique de chambre, orchestres)
10. Se produire en public
11. Participations à des stages
12. Soigner la culture musicale générale par l'écoute de musique de tout genre

Programme d'études:

Gammes

- 2 gammes majeures et leurs relatives mineures choisies par l'établissement parmi toutes les gammes, communiquées à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

Détails d'exécution :

Gammes: articulations au choix de l'enseignant

à travailler de mémoire suivant le modèle ci-après

Modèles de gammes :

Gamme majeure

Gamme développée ♩ = 120



Gamme simple 𝅗𝅥 = 120



Gamme en tierces 𝅗𝅥 = 120



Arpège brisé 𝅗𝅥 = 120



Arpège simple 𝅗𝅥 = 120



Gamme chromatique 𝅗𝅥 = 120



Accord de 7e de dominante 𝅗𝅥 = 120



<u>Gamme mineure</u>

Gamme simple (harmonique) 𝅗𝅥 = 120



Gamme simple (mélodique) 𝅗𝅥 = 120



Arpège brisé ♩ = 120



Arpège simple ♩ = 120



Études proposées pour le niveau :

Bozza, E.
Etude no. 4
In : Etudes arabesques (Schott FTR88)



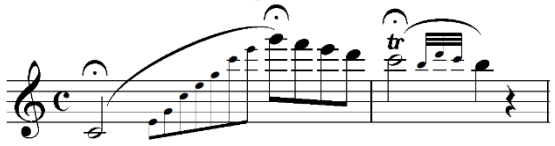
Casterède, J.
Etude no. 11
In : 12 Etudes (Leduc AL23139)



De Michelis, V.
Etude no. 7
In : 24 Etudes (Ricordi E.R.2435)



Fürstenau, A.B.
Etude no. 1
In : Bouquet des Tons op125



Genzmer, H.
Etude no. XIV
In : Neuzeitliche Etüden (II)



Taffanel-Gaubert
Etude no.12
In : 24 Etudes progressives



Oeuvres proposées pour le niveau :

Aubin T.	Concertino dell'Amicizia
Bach C.P.E.	Sonate en la min
Bach J.S.	Sonates
Benda F.	Concerto en mi min
Bozza E.	Fantaisie italienne
Busoni F.	Divertimento
Casella A.	Sicilienne et Burlesque
Dick R.	Look out
Enesco G.	Cantabile et Presto

Fauré G.	Fantaisie
Gaubert P.	Fantaisie
Génin/Verdi	Fantaisie sur Rigoletto Fantaisie sur Un bal masqué Fantaisie sur La Traviata
Haug H.	Prélude et Rondeau
Hindemith P.	8 Stücke
Hoffmeister F.A.	Concerto en ré maj
Ibert J.	Pièce pour flûte seule
Lamb P.	Sonata
Mortier W.	Jazz Sonata
Mower M.	Opus di Jazz ; Sonata latino
Mozart W.A.	Concerto en sol maj ; Concerto en ré maj.
Offermans, W.	Honami

Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er prix consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 2 morceaux d'époques différentes au choix de l'enseignant
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

DIVISION SUPÉRIEURE

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

L'examen pour l'obtention du diplôme supérieur consiste en une **épreuve publique** d'une durée de 45 minutes devant un jury avec un programme comprenant

- 1 ou plusieurs morceaux au choix d'époques et de styles différents.;
- 1 morceau imposé au niveau national.

Disposition finale pour tous les examens :

L'élève ne peut présenter le même morceau lors de différentes épreuves d'examen, toutes branches confondues, pendant la même année d'études.

A.1.5.1.24. Flûte piccolo

Condition d'admission : être détenteur du diplôme du premier cycle en flûte traversière

DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Connaître les principes fondamentaux du fonctionnement de son instrument
2. Entretenir son instrument
3. Connaissances du maniement de l'instrument
4. Position correcte du corps (debout et assis), tenue de l'instrument (position des mains)
5. Position adéquate de l'embouchure
6. Développement de la souplesse de l'embouchure (maîtrise des octaves, jeux d'harmoniques)
7. Connaître et appliquer la base de la respiration (abdomen, colonne d'air, relaxation)
8. Développer la technique propre à l'instrument ; vélocité des doigts (entre autre par le travail de la gamme en développé), trilles, flexibilité de la langue, détaché (simple coup de langue), liaisons
9. Apprendre à différencier le phrasé
10. Respecter les articulations
11. Apprendre à s'écouter soi-même
12. Recherche de la qualité sonore
13. Apprendre à élaborer une méthode et un plan de travail
14. Savoir faire des lectures à vue faciles
15. Encourager le jeu de mémoire
16. Cultiver le jeu d'ensemble
17. Se produire en public (auditions)

Programme d'études:

Gammes

Fa majeur, Sol majeur et leurs relatives mineures sur 2 octaves

Détails d'exécution :
Gammes :

Gamme harmonique ou mélodique mineure au choix

Articulations au choix de l'enseignant

A travailler de mémoire suivant le modèle ci-après, la présentation de la gamme développée est facultative

Modèles de gammes :

Gamme majeure

Gamme simple ♩ = 60-72



Gamme en tierces ♩ = 60-72



Arpège simple ♩ = 60-72



Gamme chromatique ♩ = 60-72



Gamme développée 𝅗𝅥 = 60-72



Gamme mineure

Gamme simple (harmonique) ♩ = 60-72



Gamme simple (mélodique) ♩ = 60-72



Arpège brisé ♩ = 60-72



Arpège simple ♩ = 60-72



Études proposées pour le niveau :

Etude N°4
Robert Hériché: 25 petites études et 6 Récréations,
éd. Billaudot



Etude N°10
Robert Hériché: 25 petites études et 6 Récréations,
éd. Billaudot



Etude N°11
Robert Hériché: 25 petites études et 6 Récréations,
éd. Billaudot



Etude N°3
Ernesto Köhler : op. 33, cahier 1,
éd. Zimmermann



Oeuvres proposées pour le niveau :

Alwyn, W.	Three easy pieces	Stainer & Bell	
Andriessen, H.	Little Suite	Harmonia	H.U. 1266a
BartókB.	Ein Abend am Lande	EMBZ8317	
Berthomieu, M	Bagatelle	H. Lemoine	24342H.L.
Bournonville, A.	Danse pour Katia	Billaudot	
Bozza, E.	Air de Vieille	Leduc	
Charpentier, J.	Pour Syrinx	Leduc	AL23172
Crépin, A.	Poire Belle-Hèlène	Andel	
	Soleil d'Hiver	Henry Lemoine	
Damase, J.M.	4 divertissements		
Dautremer, M.	A petits pas	Leduc	AL20821
Debussy, CL.	Le petit nègre	Leduc	AL 19019
Demersseman, J.	Boléro op2 N°2	Billaudot	
	Simplicité op.28	Billaudot	
	Ballades op. 28 N°1	Billaudot	
Elgar, E.	Salut d'amour	Fentone	F284
Finger, G.	Sonate en sol	Rudall	R.C.& Co 713
	Sonate en re	Schott	
Gilgert, E.	Miniatures	Zephy	
Ibert, J.	La meneuse de tortues d'or	Leduc	AL 18126
Joubert, C.H.	Pauvre petite pomme	Robert Martin	R2723M
Joubert, C.H.	Thème et variations	Combre	C4758
Koepke, P.	Bergamask	Rubank	
Lancen, S.	Week-end	Braun/Billaudot	MR 1117 B
Marin, Marais	Le basque	Robin de Smet	
Marc, E.	Bergers d'Arcadie	H. Lemoine	23746H.L.
Meunier, G.	Vivaldi	H. Lemoine	25417HL
Meunier/Diot,	Majdovalse	H. Lemoine	27371 H.L.
Mignon, R.	Idylle printanière	Billaudot	G2016B
Moyse, L.	Trois pièces faciles: Sarabande	Leduc	AL 19748
Moyse, L.	Trois pièces faciles: Menuet	Leduc	AL 19749
Paubon, P.	Invocation et Danse	Lemoine	
Paubon, P.	Barcarolle	Combre	
Pepusch,	6 Sonaten für Querflöte und B.C.	Amadeus	BP 2481/BP 2482
Pepusch,	Sonaten (d-moll, c-moll)	Schott	
Popp, W.	Ungarische Tänze N°2	Kossack	
Proust, P.	Divertissement	Billaudot	G 5259 B
Rota, N.	5 Pezzi facili	Ricordi	133175
Shekow, Y.	Fünf kleine Märchen	Fritz Schulz	989
Silva, Patápio	Premier Amour	Billaudot	
Telemann, G.P.	Sonate en sol majeur	Schott	

Tomasi, H.	Le petit chevrier corse	Leduc	AL21072
Tomme, F.	Summer Memory	Golden River Music	
von Paradis, M.T.	Sicilienne	Billaudot	G 3126 B
Voxman, H.	Soloist folio for Flute and Piano	Rubank	198
Wye, T.	A first latin-american flute album	Novello	NOV120634

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 1 morceau au choix de l'enseignant
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Avoir des notions de technique d'embouchure (souplesse, flexibilité)
2. Approfondir la technique de la respiration (soutien)
3. Développer la technique propre à l'instrument (vélocité des doigts, trilles, flexibilité de la langue : simple, double et triple coup de langue, articulations)
4. Apprendre à différencier le phrasé, les articulations, les nuances
5. Développer la qualité sonore sur l'étendue de la flûte piccolo
6. Première approche du vibrato
7. Apprendre à s'accorder
8. Apprendre à contrôler la justesse (prise de conscience des intervalles)
9. Savoir s'écouter soi-même
10. Savoir gérer sa méthode et son plan de travail
11. Savoir analyser, décrire la structure d'une étude ou d'une pièce musicale simple
12. Savoir déchiffrer ses partitions
13. Préparer seul une œuvre simple
14. Lectures à vue
15. Cultiver le jeu de mémoire
16. Apprendre à connaître la variété et les spécifications du répertoire
17. Connaissance de la famille des flûtes et de son histoire

18. Cultiver le jeu d'ensemble (accompagnement piano, ensemble de flûtes, musique de chambre, orchestres)
19. Se produire en public le plus souvent possible

Programme d'études:

Gammes

gammes majeures et leurs relatives mineures: fa, sol, sib, ré, la, lab

Détails d'exécution :

Gammes : articulations au choix de l'enseignant
à travailler de mémoire suivant le modèle ci-après

Modèles de gammes :

Gamme majeure

Gamme développée 𝅗𝅥 = 84



Gamme en tierces 𝅗𝅥 = 84



Arpège brisé 𝅗𝅥 = 84



Arpège simple ♩ = 84



Gamme chromatique 𝅗𝅥 = 84



<u>Gamme mineure</u>

Gamme simple (harmonique) 𝅗𝅥 = 84



Gamme simple (mélodique) 𝅗𝅥 = 84



Arpège simple ♩ = 84



Études proposées pour le niveau :

Etude N°80
Immanuel Lucchesi: Flétenetèden Heft 1
éd. Breitkopf



Etude N°81
Immanuel Lucchesi: Flötenetüden Heft 1
éd. Breitkopf



Andante cantabile
Heinrich Soussmann
Selected Studies by Voxman, éd. Rubank



Etude N°13 Lebe wohl
Ernesto Köhler: Romantische Etüden
éd. Zimmermann



Oeuvres proposées pour le niveau :

Bach, JCF	Sonate en ré mineur	Schott 5552
	Sonate en do majeur	Schott FTR120
	Sonate en ré majeur	Schott 5553
Blavet, M.	Sonates	Billaudot/Schott
	Sonate « La Vibray »	Schott
Bozza, Emile	Aria	Leduc AL20208
Crooke, S.	Novelette	Simrock
Damaré, E.	Le Tourbillon op 12	
	Le Merle blanc op. 161	Billaudot
Fürstenau, A.B.	Salon-Stücke Heft 3:3 pièces(1 et 2)	Kunzelmann GM903c
Gabaye , P.	Etude pour rire	Leduc AL21758
Gallois-Montbrun, R.	Ballade	Combre C5028
Gaubert, Philippe	Sicilienne	Masters Mu.Pub
Girnatis, W.	Nocturnes	Zimmermann ZM1950
Gluck, C.W.	Orphée: Scène des Champs Elysées	Leduc AL1989
Godart, B.	Allegretto	Durand DS4144(1)
	Ydille	Durand DS4144(2)
Guillemain, L.	Sonate en sol majeur	Schott 5570
Hasse, J.A.	Concerto en la majeur	Willy Muller WM1875 SM
Jadassohn, S.	Salon-Stücke Heft3: Notturno	Kunzelmann GM903c
Koehler, Ernesto	Souvenir russe op. 60	Zimmermann ZM20960
Leroux, X.	Première Romance	Leduc AL9848
Le Thiere, Charles	L'oiseau du bois	IMSLP
Loeillet, J.B.	Sonate en sol majeur	Schott
Meunier, G.	Air classique	H. Lemoine 24712 HL
	L'Apache	H. Lemoine 24714HL
Mozart, Wolfgang A.	Andante KV315	Bärenreiter BA6817
Pergolesi, G.B.	Concerto en sol majeur	Boosey & Hawkes B&H17502
Poot, M.	Fantasietta	Leduc AL25469
Popp, Wilhelm	Salon-Stücke Heft1:	
	Russisches Zigeunerlied	Kunzelmann GM903a
Porret, J.	1er solo de concours	Molenaar
Quantz, J.	Sonate N. 1	IMC
Skroup, D.J.	Concerto en sol majeur	Supraphon H7088
Stanley, J.	4 Sonates	Schott FTR70/FTR71
Telemann	Suite en la mineur	Hinrichsen/Peters N882a
Wye, T.	A second Latin-American Flute Album	Novelle Nov120635
Zach, J.	Concerto en re majeur	Panton P2375

Examen pour l'obtention du diplôme du deuxième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 2e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 2 morceaux au choix de l'enseignant
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

DIVISION MOYENNE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Approfondissement des compétences acquises en deuxième cycle
   - Technique d'embouchure (souplesse, flexibilité, contrôle de la justesse, intonation)
   - Technique de la respiration (soutien)
   - Technique propre à l'instrument (vélocité des doigts, trilles, flexibilité de la langue : simple, double et triple coup de langue, articulations)
   - Différencier le phrasé, les articulations, les nuances
   - Développer le vibrato
   - Développer la qualité sonore sur l'étendue de la flûte piccolo
   - Connaissance de la famille des flûtes et de son histoire
2. Apprentissage de nouvelles techniques propres à l'instrument
3. Travailler la lecture à vue
4. Cultiver le jeu de mémoire
5. Apprendre à connaître la variété et les spécifications du répertoire
6. Compréhension du vocabulaire descriptif et analytique (levée, anacrouse, accent, phrasé, tension, détente, césure, cadence, mouvement, tempo, fonctions tonales, etc…)
7. Cultiver le jeu d'ensemble (accompagnement piano, ensemble de flûtes, musique de chambre, orchestres)
8. Se produire en public
9. Participations à des stages
10. Soigner la culture musicale générale par l'écoute de musique de tout genre

Programme d'études:

Gammes

exercices à caractère de gammes (majeures et mineures relatives) extraits des exercices N°1 et N°2 de M.A. Reichert

études journalières (EJ 10) (Taffanel et Gaubert)

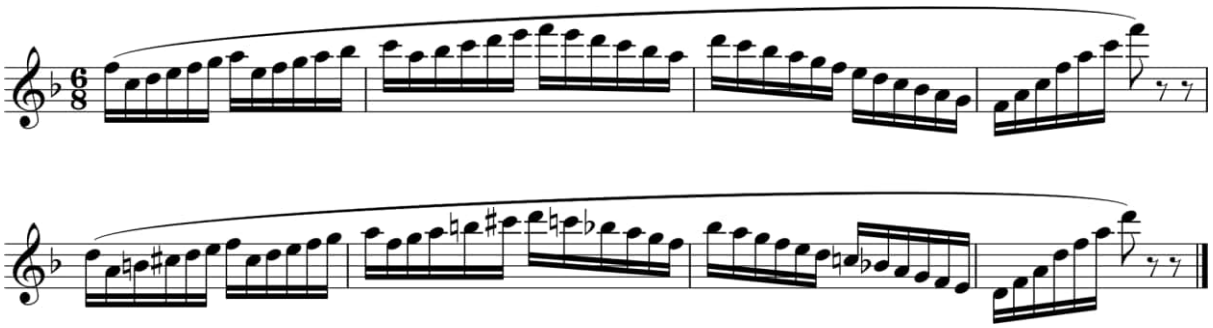
gammes majeures : fa, sib, re, la

Détails d'exécution :

suivant le modèle ci-après
articulations au choix de l'enseignant

Modèles de gammes :

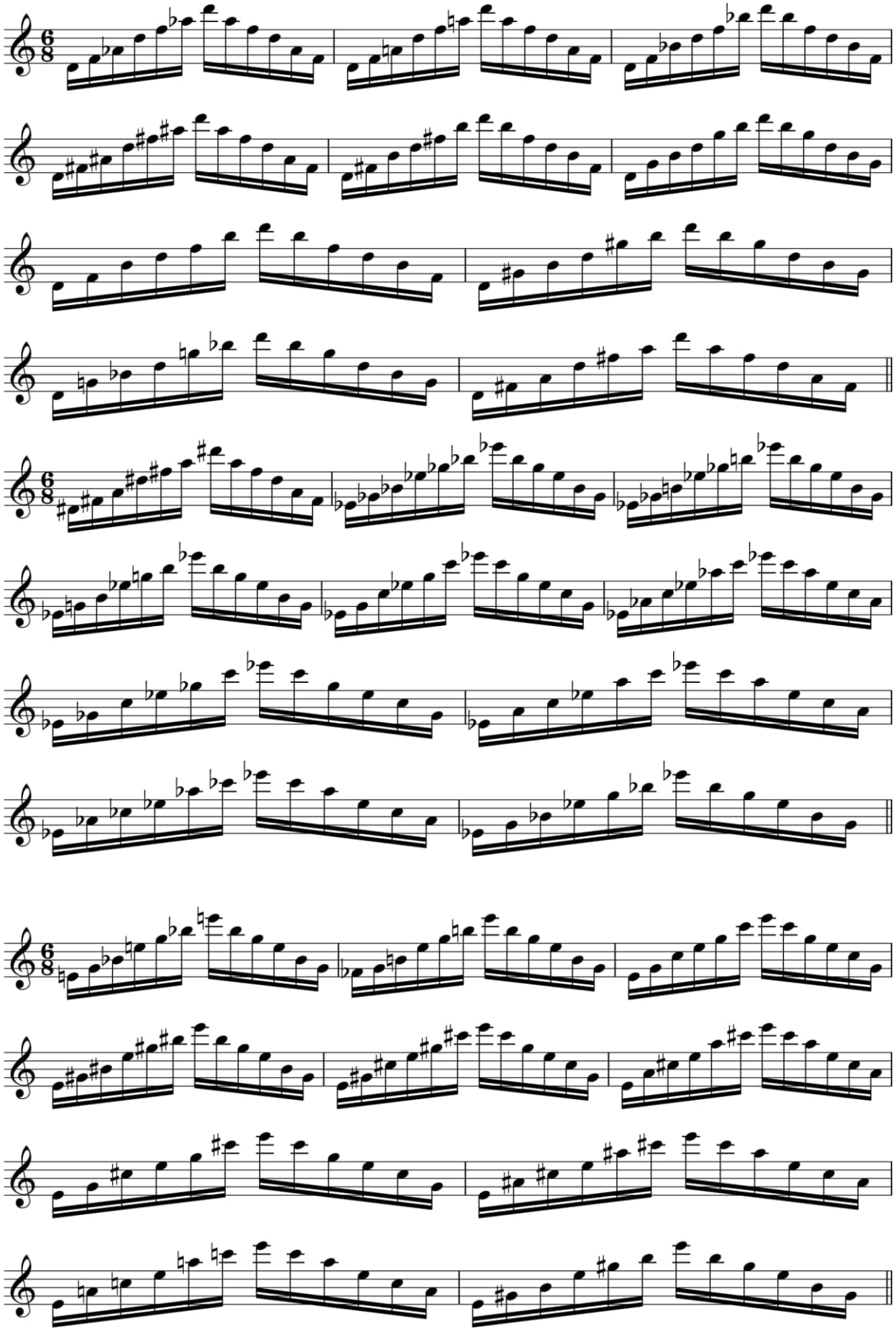
Exercice 1

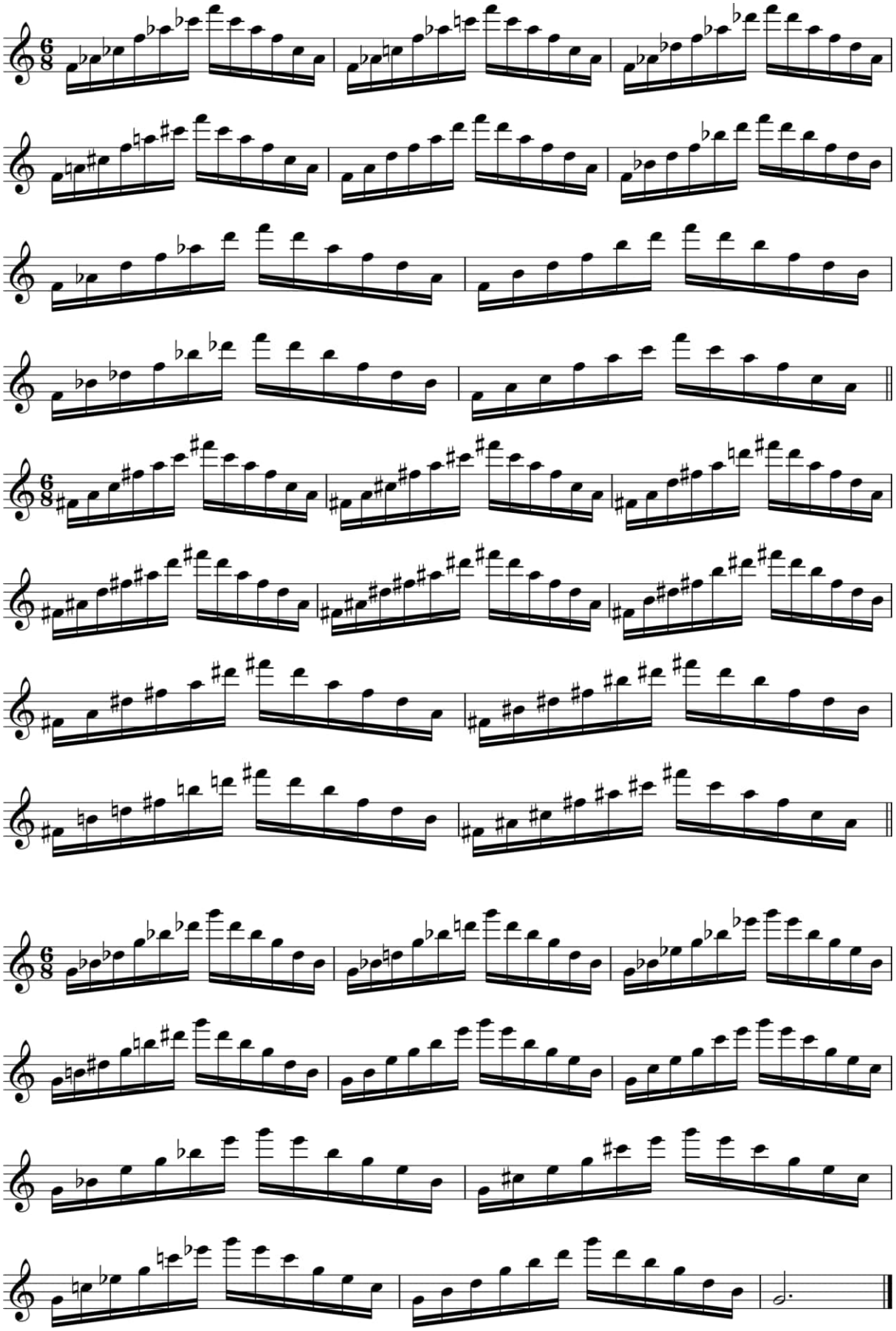


Exercice 2



Exercice 3 (Taffanel & Gaubert)





Études proposées pour le niveau :

Etude N°42
James Rae: 42 Modern Studies
UE 21 647



Etude N°18
Antoine Hugot: 25 grandes études op 13 Vol. 2
UE 18 022



Etude N°16
Antoine Hugot: 25 grandes études op 13 Vol. 2
UE 18 022



Studie N°5 (Allegro assai BWV 1005
Bach-Studien für Flöte solo, Heft 1
éd. Breitkopf



Oeuvres proposées pour le niveau :

Altes, H.	Les Chants du Rossignols op.11	Billaudot	
Bach, C.P.E.	Concerto en ré mineur	Leuckart	
	Hamburger Sonate	Schott	
Bach, J.S.	Sonates	Henle	
Baston, J.	1. Concerto in G-Dur	Billaudot	
Benda, F.	Sonata en sol majeur	Supraphon	
	Sonata en mi mineur	Supraphon	
Berkeley, L.	Sonatina	Schott	
Blavet, M.	Concerto en la mineur	IMC	
Boccherini	Concerto en ré majeur	Leukart	10126
Briccialdi, G.	Mazurka op. 88		
Chopin, Frédéric	Variations sur un thème de Rossini	Schott	FTR136
Damaré, E.	La Tourterelle op.119	Billaudot	
Devienne, F	Concerto IV en sol majeur	EMB	
Donjon, J.	Mazurka de Concert		
Eben, P.	Sonatina semplice	Supraphon	
Gaubert, Philippe	Romance	Leduc AL11197	
Génin/Verdi	Fantaisie sur un Bal masqué	Billaudot	
Graener, P.	Suite	Zimmermann	346
Grétry, A.E.M.	Concerto en do majeur	IMC	
Hidas, F.	Concerto	EMB	

Hindemith, P.	8 Stücke	Schott
Hugues, L.	Les Follets Sonate fantastique op. 100	
Lamb, P.	Sonata	Boosey & Hawkes
Michelis, V.de	La cachucha de mi nina	Billaudot
Mower. M.	Sonata	Itchy Fongers Publications
Mozart, W.A.	Sonate in C-Dur KV545 (Bearbeitung für Piccoloflöte)	Ed. Theodore Presser
Pergolesi	Concerto en sol majeur	Sikorsky
Pucihar, B.	Piccolo Moods	Airy Publications
Quantz, J.J.	Concerto en sol majeur	Breitkopf
Schocker, G	Sonata N°3	Ed. Theodore Presser
Vivaldi, A.	Concerto in C-Dur F.VI N°4 (RV 443)	IMC
Weber, A.	Scherzetto	Leduc 21279

Examen pour l'obtention du diplôme du troisième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 3e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 2 morceaux au choix de l'enseignant
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Perfectionner les compétences acquises en deuxième cycle
   - Technique d'embouchure (souplesse, flexibilité, contrôle de la justesse, intonation)
   - Technique de la respiration (soutien)
   - Technique propre à l'instrument (vélocité des doigts, trilles, flexibilité de la langue : simple, double et triple coup de langue, articulations)
   - Différencier le phrasé, les articulations, les nuances
   - Développer le vibrato
   - Développer la qualité sonore sur l'étendue de la flûte piccolo

- Connaissance de la famille des flûtes et de son histoire

3. Apprentissage de nouvelles techniques propres à l'instrument

- Flatterzunge
- Acquérir des notions de la musique contemporaine
- Apprendre à varier la couleur et le timbre du son sur l'étendue de la flûte piccolo
- Savoir varier le caractère du vibrato selon les exigences du style musical
- Savoir adapter le phrasé, les articulations, les nuances selon les styles musicaux

3. Travailler la lecture à vue
4. Cultiver le jeu de mémoire
5. L'autonomie dans l'organisation du travail
6. Apprendre à connaître la variété et les spécifications du répertoire
7. Compréhension du vocabulaire descriptif et analytique (levée, anacrouse, accent, phrasé, tension, détente, césure, cadence, mouvement, tempo, fonctions tonales, etc…)
8. Faire preuve d'un sens critique concernant son propre jeu et celui des autres
9. Cultiver le jeu d'ensemble (accompagnement piano, ensemble de flûtes, musique de chambre, orchestres)
10. Se produire en public
11. Participations à des stages
12. Soigner la culture musicale générale par l'écoute de musique de tout genre

Programme d'études:

Gammes

exercices à caractère de gammes (majeures et mineures relatives) extraits des exercices N°1 et N°2 de M.A. Reichert

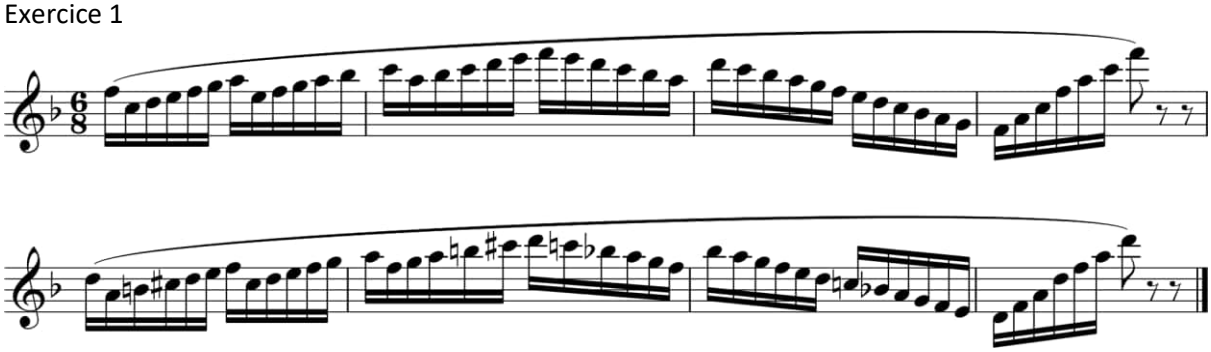
études journalières (EJ 10) (Taffanel et Gaubert)

gammes majeures : fa, sib, lab, solb, sol, re, la, si

Détails d'exécution :
suivant le modèle ci-après
articulations au choix de l'enseignant

Modèles de gammes :

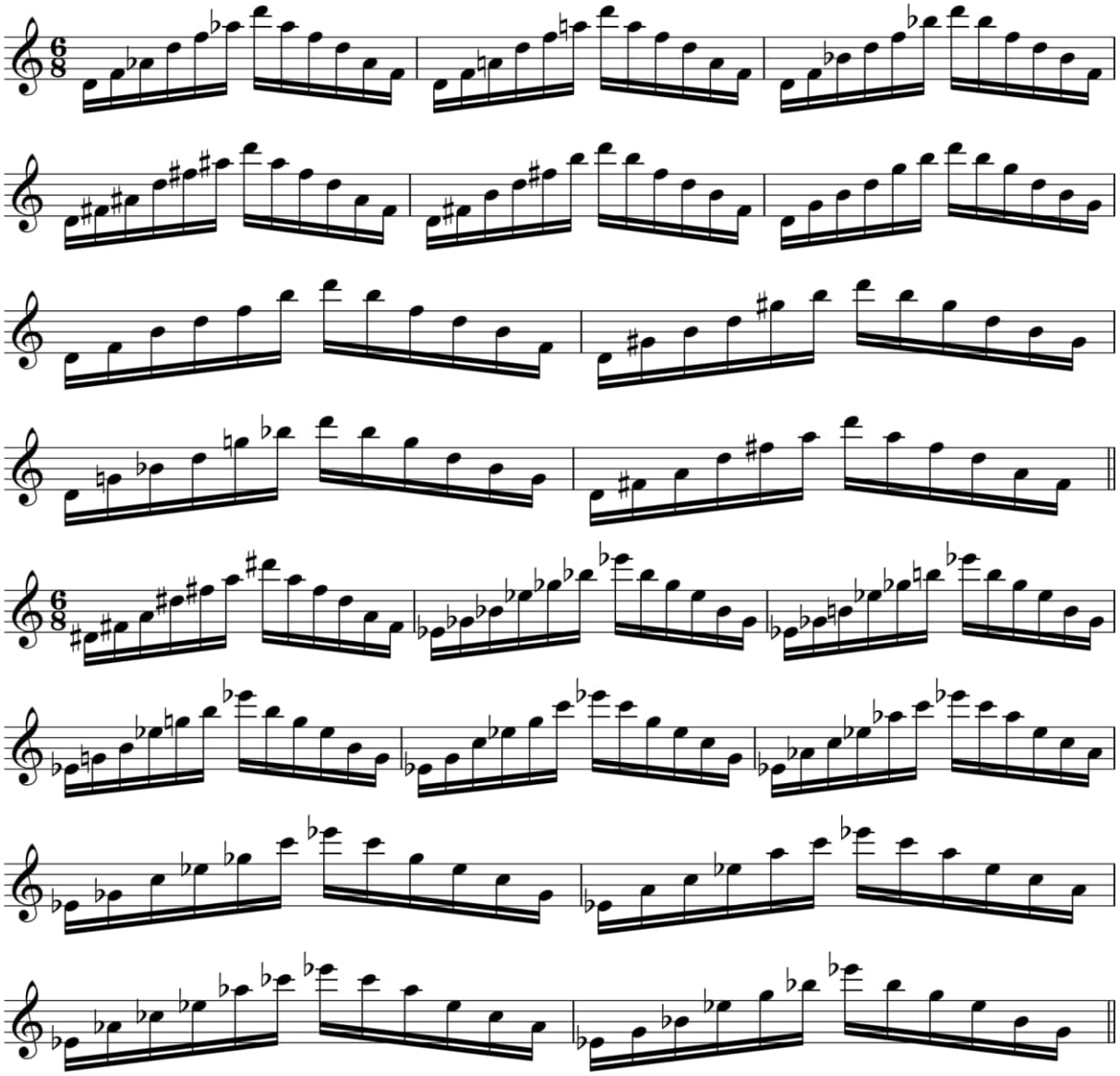
Exercice 1

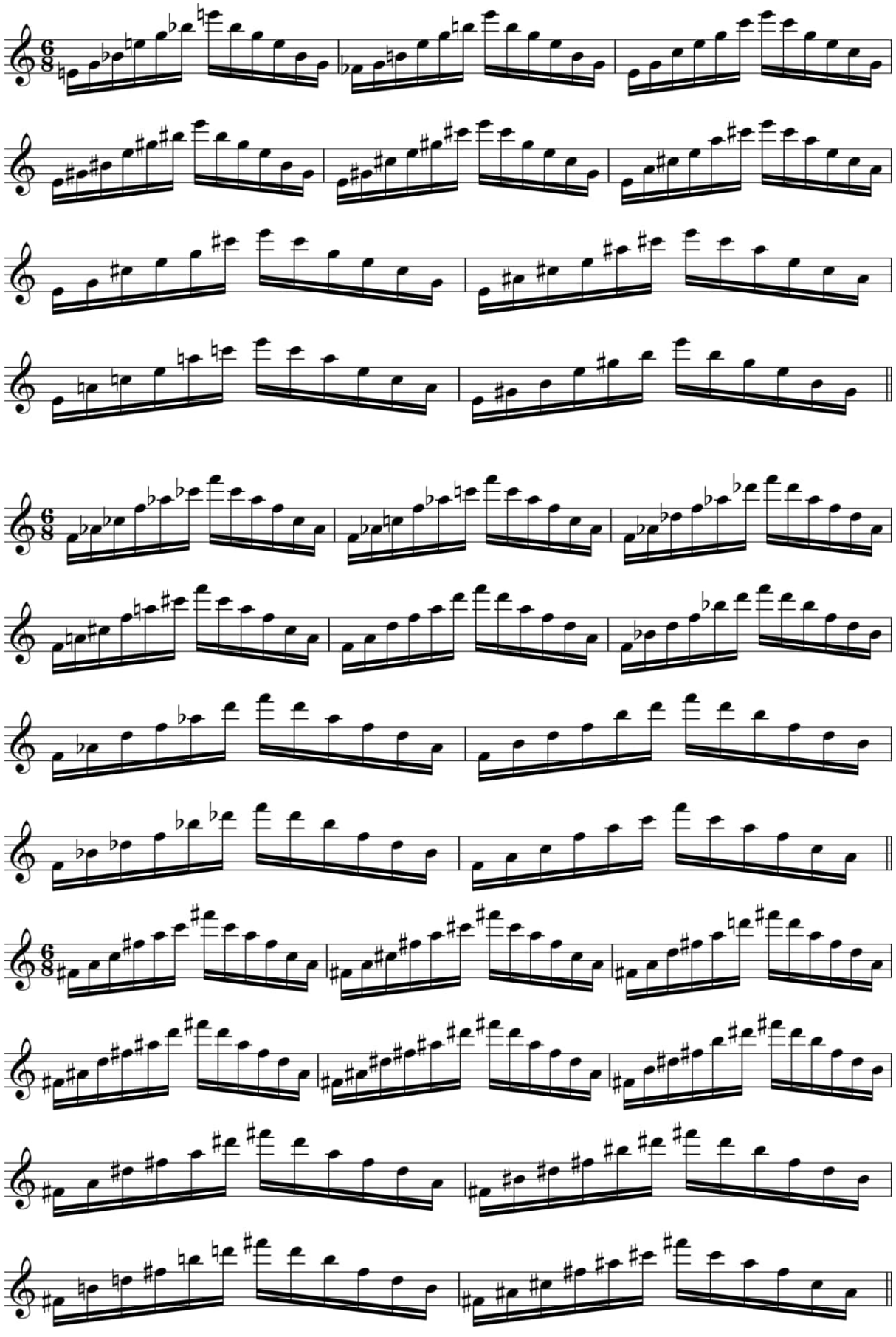


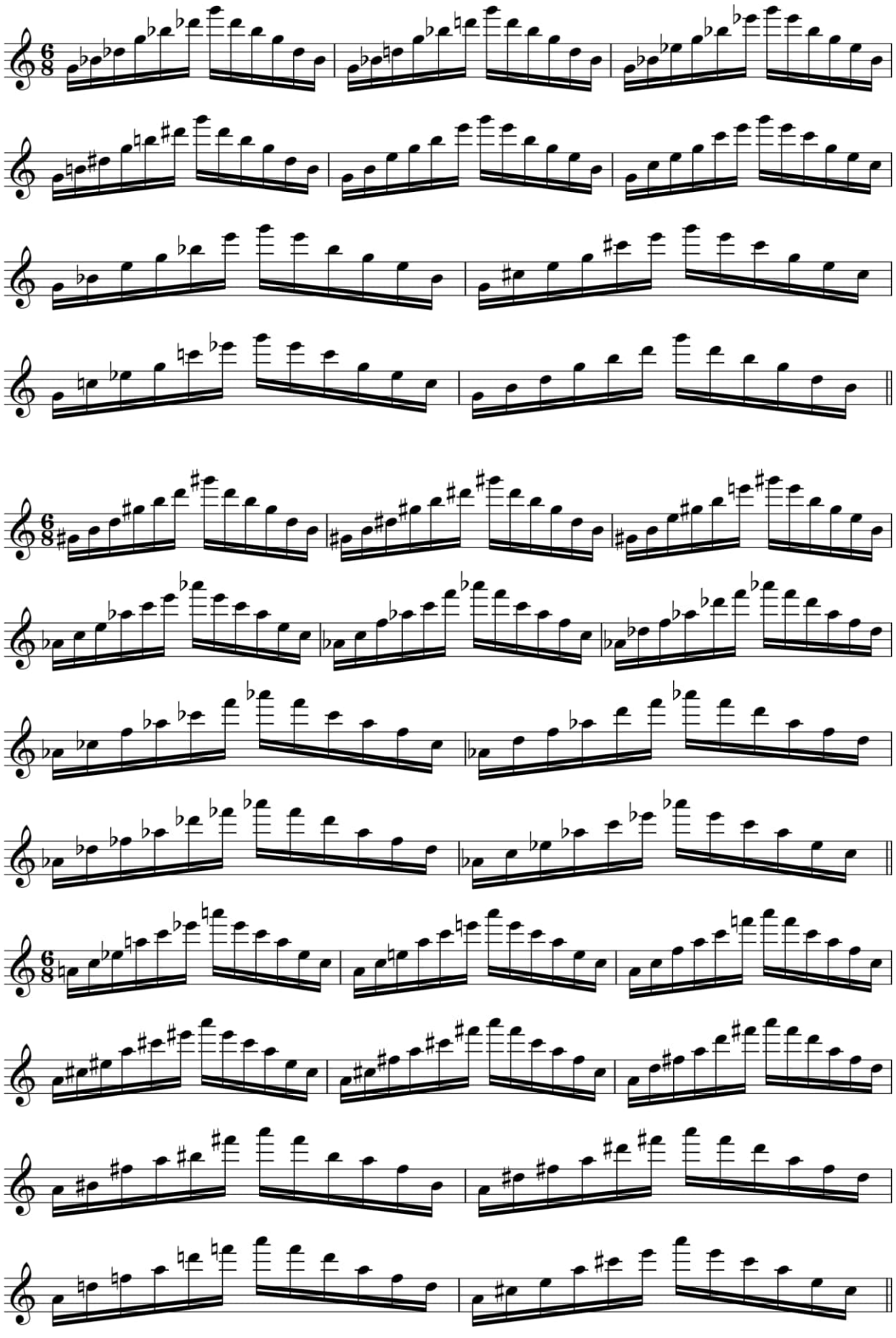
Exercice 2

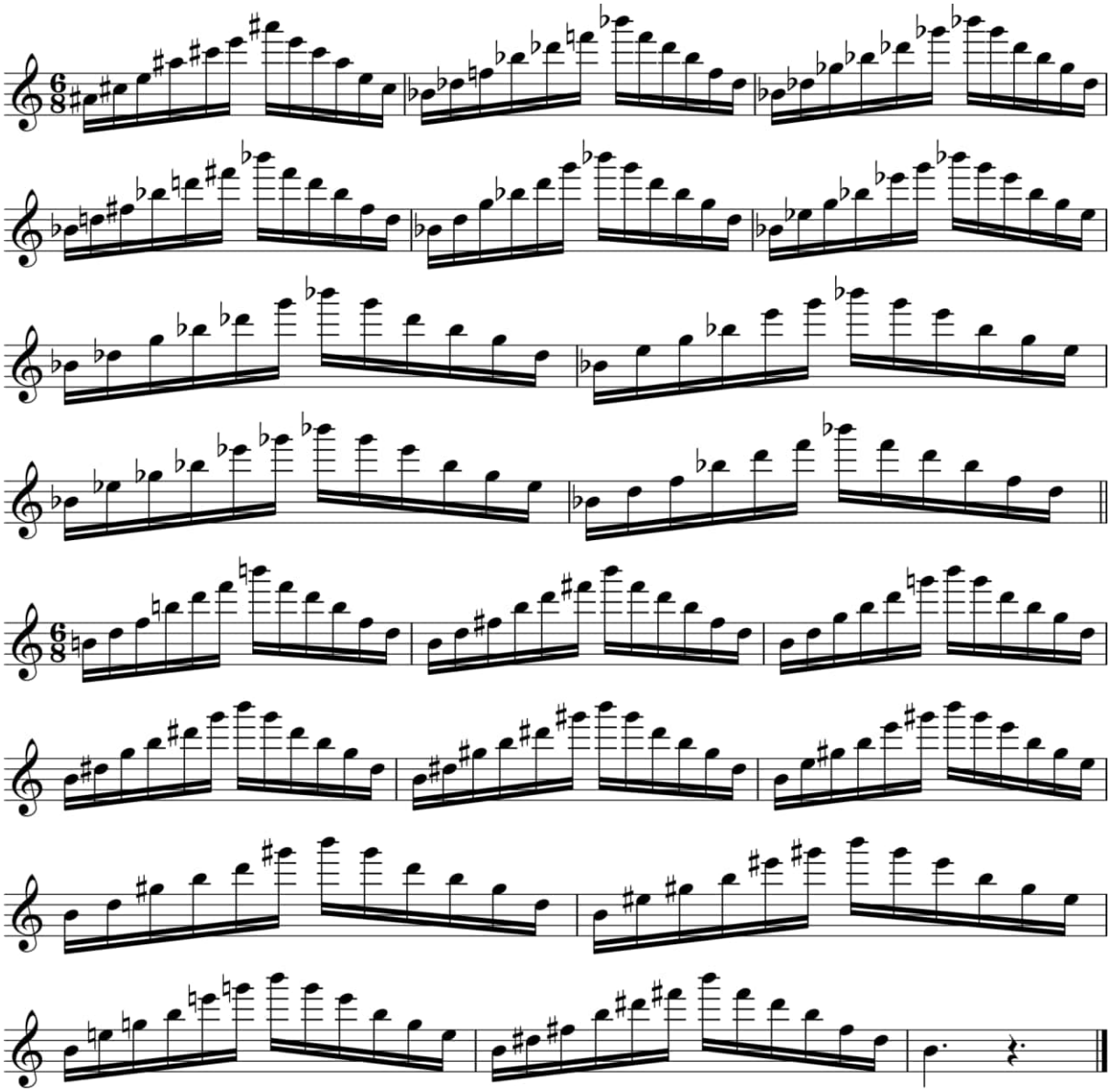


Exercice 3 (Taffanel & Gaubert)









<u>Études proposées pour le niveau :</u>

Etude N°3

Joachim Andersen: 24 études op 15 1er cahier



Etude N°4
Russell Stokes: Etudes pour flûte
éd. HL 26 481



Caprice N°11
Niccolo Paganani: 2 Caprices
IMC



Studie N°8 (Giga BWV 1004)
Bach-Studien für Flöte solo, Heft 1
éd. Breitkopf



Oeuvres proposées pour le niveau :

Bach, C.P.E.	Sonate en la min
Bach, J.S.	Sonates
Bazzini, A.	La ronde des lutins
Benda. F.	Concerto en mi min
Casella, A.	Sicilienne et Burlesque
Damare, E.	Bouquet des roses
Galli, R.	Naples de Carnaval op.336
Génin/Verdi	Fantaisie sur Rigoletto Fantaisie sur Un bal masqué Fantaisie sur La Traviata
Haug, H.	Prélude et Rondeau
Herman, J.	Le carnaval populaire op.6
Hoffmeister, F.A.	Concerto en ré maj
Hugues, L.	Fantaisie sur Mefistofeles
Lamb, P.	Sonata
Tomasi, H.	Les cyclades
Veretti, A.	Concertino
Vivaldi, A.	Concertos pour piccolo
Weber, A.	Scherzetto

Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er prix consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 2 morceaux d'époques différentes au choix de l'enseignant
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

DIVISION SUPÉRIEURE

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

L'examen pour l'obtention du diplôme supérieur consiste en une **épreuve publique** d'une durée de 45 minutes devant un jury avec un programme comprenant

- 1 ou plusieurs morceaux au choix d'époques et de styles différents;
- 1 morceau imposé au niveau national.

Disposition finale pour tous les examens :

L'élève ne peut présenter le même morceau lors de différentes épreuves d'examen, toutes branches confondues, pendant la même année d'études.

A.1.5.1.25. Clarinette

EVEIL INSTRUMENTAL

L'éveil instrumental dès l'âge de 5 ans est un moyen de familiariser l'enfant avec la musique et l'instrument. D'une durée maximale de trois ans, le cours permet d'éveiller, de développer et de cultiver chez l'enfant le goût et la joie de s'exprimer musicalement avec l'instrument.

L'éveil instrumental est une introduction à l'apprentissage musical proprement dit et prépare aux études instrumentales en division inférieure.

Le matériel d'enseignement et la démarche méthodologique sont à définir par l'enseignant.

DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Connaître les principes fondamentaux du fonctionnement de son instrument
2. Entretenir son instrument
3. Connaissances du maniement de l'instrument
4. Position correcte du corps, debout et assis, tenue de l'instrument (position des mains)
5. Embouchure adéquate
6. Travail de la colonne d'air (respiration abdominale)
7. Développer la technique propre à l'instrument : vélocité des doigts, connaissances des doigtés et des doigtés auxiliaires jusqu'au do aigu (entre autres par le travail de la gamme en développé)
8. Apprendre à différencier le phrasé
9. Respecter les articulations et les nuances
10. Recherche de la qualité sonore
11. Souplesse dans le changement de registre entre le médium et le clairon
12. Travail de la base du détaché
13. Apprendre à élaborer une méthode et un plan de travail
14. Apprendre à s'écouter soi-même
15. Savoir faire des lectures à vue faciles
16. Encourager le jeu de mémoire
17. Cultiver le jeu d'ensemble
18. Se produire en public (auditions)

Programme d'études:

Gammes

gammes majeures et leurs relatives mineures: do, sol, ré, fa, sib

Détails d'exécution :

Gammes : 2 octaves
articulations au choix de l'enseignant
à travailler de mémoire suivant le schéma ci-après,
La gamme en développé est facultative

Modèles de gammes :

Gamme majeure

Gamme simple



Arpège simple



Arpège brisé



Gamme chromatique



Gamme mineure

Gamme simple



Arpège simple



Arpège brisé



Études proposées pour le niveau :

Delécluse, Ulysse	Etudes no. 4, 9 20 Etudes	 Leduc
Endresen, R.M.	Etude no. 26; Supplementary Studies	 Rubank Publications
Lancelot, Jacques	Etudes no. 7, 9 21 Etudes Etudes no. 7; 10 25 Etudes	 Billaudot Transatlantiques
Mauz, Rudolf	Bärmann: Etude no. 78 Step by Step	 Schott

Oeuvres proposées pour le niveau :

Absil Jean	Cinq pièces faciles Sicilienne	Lemoine Andel
Arrieu Claude	Un Jour d'été	Billaudot
Bartok Bela	Ein Abend am Lande / Tanz der Slowaken	EMBudapest
Beaucamp Albert	Complainte	Leduc
Boumans, Ivan	Claire et nette Sea Episodes	Billaudot Billaudot
Chebrou Michel	Ruedo	Lafitan
Clérisse Robert	Promenade ; Vieille chanson Sylphide	Leduc Combre
Coiteux François	Trois Aquarelles ; Trois miniatures	Lemoine
Cowles C.	Locomotive suite	Fentone Music
Dautremer Marcel	Page en contraste	Lemoine
Delgiudice F.	Chanson exotique Pastourelle	Billaudot Leduc
Dorsselaer Willi van	Invocation et Danse	Billaudot
Dubois Pierre Max	Romance	Leduc
Faillenot Maurice	Valsinella	Billaudot
Fiche M.	Ballade pour un Martien	Combre
Frisch Jean-Paul	Complainte	Musica Mundana
Frison	Sérénité	Leduc
Jay Charles	Romance et Sicilienne	Lemoine
Joubert, Claude-Henri	Le Bal de Léocadieo	Pierre Lafitan
Lancen S.	Introduction et rondo ; Vacances	Billaudot
Mignon René	En forêt ; Méditation et pastorale	Billaudot
Morley Th.	Four characters	Novello
Pierné G.	Pièce en sol mineur	Leduc
Proust Pascal	Après la nuit Vallét de trèfle Fable	Robert Martin Robert Martin Billaudot
Rungis R.	Elégie	Lemoine

Semler-Collery J.	Cantabile et Allegro	Billaudot
Vergnault M.	Premiers bourgeons	Philippo

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 1 morceau au choix de l'enseignant
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Maîtrise de la colonne d'air (soutien, stabilité)
2. Connaissances des doigtés et des doigtés auxiliaires
3. Travail et recherche du détaché (Souplesse, régularité, homogénéité, netteté et endurance)
4. Souplesse dans les changements de registre
5. Maîtrise de la régularité technique
6. Différencier l'articulation et les nuances
7. Être capable de faire un phrasé correct
8. Développer la qualité sonore
9. Recherche d'une justesse appropriée
10. Savoir s'écouter soi-même
11. Savoir gérer sa méthode et son plan de travail
12. Savoir décrire la structure d'une pièce musicale travaillée
13. Savoir déchiffrer sa partition
14. Monter seul une œuvre simple
15. Lecture à vue
16. Avoir une approche d'interprétation correspondante au niveau
17. Apprendre à connaître la variété et les spécifications du répertoire
18. Connaissances de la famille des clarinettes et de son histoire
19. Pratiquer le jeu d'ensemble dans le sens large (ensembles, orchestres, musique de chambre, etc.)
20. Se produire en public le plus souvent possible

Programme d'études:

Gammes

gammes majeures et leurs relatives mineures: do, fa, sol, sib, ré, mib, la, lab

Détails d'exécution :

Gammes : 2 octaves pour les gammes majeures : do, sol, ré, la, sib, mib, lab
3 octaves pour les gammes majeures : mi, fa,
2 octaves pour les gammes mineures : do, la, ré, sol, si, do#
3 octaves pour les gammes mineures : mi, fa, fa#,
articulations au choix de l'enseignant
à travailler de mémoire suivant le schéma ci-après

Modèles de gammes :

Gamme majeure

Gamme simple



Gamme développée



Gamme en tierces



Arpège simple



Arpège brisé



Gamme chromatique



Gamme mineure

Gamme simple



Arpège simple



Arpège brisé



Études proposées pour le niveau :

Costes, Louis	Etude no. 11	
	60 Etudes Volume 1	Billaudot
Gambaro, V	Etudes no. 6, 8	Leduc, Ricordi
Jeanjean, Paul	Etude no. 7	
	20 Etudes progressives et mélodiques	Leduc
Rose, C	Etudes nos. 4; 9 et 11	
	32 Etudes	Billaudot

Oeuvres proposées pour le niveau :

Baermann,H	Adagio	Breitkopf
Barat, J.Ed.	Chant Slave	Leduc
Barraine, E	Sérénade	Gras
Bernaud, A	Romance	Rideau Rouge
Böhner, J.L.	Fantasia op.68	Universal
Cerfontaine, M.J.	Andante et Allegro de concert	Molenaar
Collis, J	Tom Sawyer Suite	Boosey & Hawkes
Dancla, H	Petite Etude et Polonaise	Molenaar
Dartevelle, O	Marjolaine et Victoria; Printemps	Robert Martin
Delmas, M	Promenade	Andrieu

Dervaux, P	Badinerie	Leduc
Dondeyne D	Ritournelle ; Romance : Sonatina	Billaudot ; Leduc ; Combre
Dunhill, F	Phantasy Suite	Boosey& Hawkes
Escoffier, L	Rhapsodie provençale	Philippo
Faillenot, M.	Romance et Variations	Robert Martin
Ferguson, H	Four short pieces	Boosey & Hawkes
Finzi, G	Five Bagatelles	Boosey & Hawkes
Frith, J.	A Garland for the Queen	Camden Music
Frisch, J-P.	Golden Twenties	Bronsheim
Gaubert, Ph	Allegretto; Andante	Leduc
Glick, S.I	Suite Hebraique	Boosey & Hawkes
Grethen, Luc	Le Guignol	Accolade Musikverlag
Hunt, R	Meditation	Boosey & Hawkes
Hurlstone, W	Four characteristic pieces	Emerson
Jeanjean, P	Clair matin	Billaudot
Laparra, R	Prélude valsé et Irish reel	Leduc
Lelouch, E	En musardant	Robert Martin
Loewe, C	Schottische Bilder op.112	Lienau
Mahy, R	Sérénade	Molenaar
Mendelssohn, F	Sonate	Bärenreiter
Mignon, R	Les chants du berger	Billaudot
Mozart, W.A.	Andante cantabile	Billaudot
Naulais, J	Prise de bec	L.M.D.
Poot, M	Arabesque	Leduc
Ravel, M	Pièce en forme de Habanera	Leduc
Reger, M	Albumblatt & Tarantella	IMC
Rimsky-Korsakov, N	Concerto	Boosey & Hawkes
Sporck,	Chanson d'Antan	Andrieu
Stamitz, C	Konzert in B-Dur (2. Darmstädter)	Schott
Tartini, G.	Concertino	Boosey & Hawkes
Vachey, H	Elegie et Danse	Leduc
Waignein, A	Introduction et danse	Scherzando
Weiner, L	Zwei Sätze	Musica
Wilson, Th	Sonatina	Schott

Examen pour l'obtention du diplôme du deuxième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 2e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 2 morceaux au choix de l'enseignant
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer 6 cours avant la date de l'examen

DIVISION MOYENNE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Approfondissement des compétences acquises en deuxième cycle
2. Colonne d'air
3. Détaché
4. Souplesse
5. Régularité technique
6. Articulations et nuances, qualité sonore, justesse
7. Cultiver le jeu dans les différentes nuances
8. Cultiver le jeu de mémoire et travailler la lecture à vue
9. Développer la qualité sonore à travers les différents registres en veillant à la justesse
10. Assurance dans l'interprétation des œuvres romantiques et contemporaines
11. Connaissance du répertoire - écoute des œuvres (supports audio et vidéo)
12. Pratique collective :
    Accompagnement piano
    Savoir mener un duo, une répétition (départs, nuances, respirations, justesse, tempo,…)
    Être à l'écoute des autres instrumentistes au sein d'un groupe
13. Se produire en public
14. La participation à des stages est à recommander

Programme d'études:

Gammes

Toutes les gammes gammes majeures et leurs relatives mineures

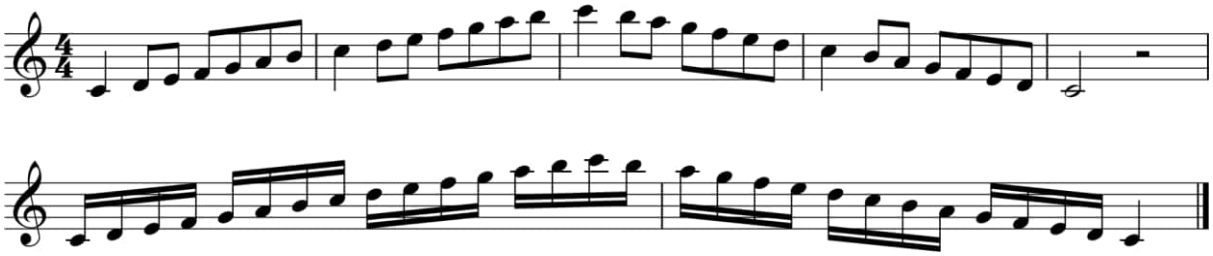
Détails d'exécution :

Gammes : 2 octaves pour les gammes majeures : do, réb, ré, mib, lab, la, sib, si
3 octaves pour les gammes majeures : mi, fa, solb, sol
2 octaves pour les gammes mineures : la, si, sib, do, do#, ré, mib, sol#
3 octaves pour les gammes mineures : mi, fa, fa#, sol
articulations au choix de l'enseignant
gamme mineure harmonique ou mélodique au choix de l'élève
à travailler de mémoire suivant le schéma ci-après

Modèles de gammes :

Gamme majeure

Gamme simple: ♩ = 104



Gamme développée ♩ =104



Gamme en tierces ♩ = 104



Arpège simple ♩ = 104



Arpège brisé ♩ =104



Accord de 7e de dominante : ♩ =104



Accord de 7e de dominante brisé : ♩ =104



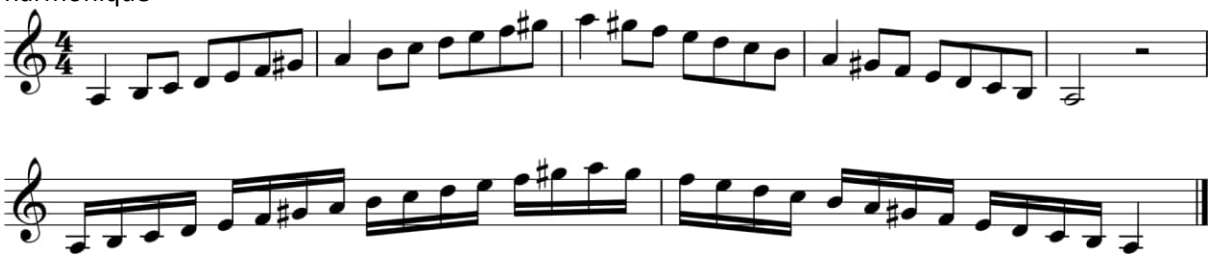
Gamme chromatique : ♩ =104



Gamme mineure

Gamme simple: ♩ = 104

harmonique



ou mélodique



Arpège simple: ♩ = 104



Arpège brisé: ♩ = 104



Accord de 7e diminuée : ♩ =104



Accord de 7e diminuée brisé : ♩ =104



Études proposées pour le niveau :

Berr, Frédéric	Etude n. 2	
	6 Etudes	Leduc

Cavallini, Ernesto	Caprice n. 13	
	30 Caprices	Ricordi
Jeanjean, Paul	Etude no.15	
	20 Etudes progressives et mélodiques	Leduc
Lancelot, Jacques	Etude n. 4	
	23 Etudes	Billaudot
Mauz, Rudolf	Etude en fa mineur p. 42 et 43	
	Die schönsten Etüden	Schott
Rose, Cyril	Etude n. 18	
	32 Etudes	Billaudot

Oeuvres proposées pour le niveau :

Donizetti, G.	Concertino	Peters
Gaubert, Ph.	Fantaisie	Heugel
Harvey, P.	Contest Solo n.3	Studio Music
Patrick, A.	Première Rhapsodie	Billaudot
Rabaud, H.	Solo de concours	Leduc
Weber, C.M.	Concertino	Breitkopf

Catalogue général

Berr F.	1er Concerto	Billaudot
Busoni F.	Elegie	Breitkopf
Busser H.	Pastorale	Leduc
Cahuzac L.	Fantaisie sur un vieil air champêtre	Billaudot
	Variations sur un air du pays d'Oc	Billaudot
Cavallini E.	Adagio et tarantella	Ricordi
Challon R.	Pièce de concours op.56	Choudens
Chausson E.	Andante & Allegro	Billaudot
Cimarosa D.	Concerto en ut mineur	Billaudot
Crusell B. H.	Introduction et Variations sur une Chanson suédoise	Sikorski
Dautremer M.	Récit et impromptu	Leduc
Duvernoy Ch.	Concerto N° 3	Eulenburg
Gaubert Ph.	Fantaisie	Heugel
Gotkovsky I.	Images de Norvège	Billaudot
Grovlez G.	Lamento et tarantelle ; Sarabande et Allegro	Leduc
Hindemith P.	Sonate	Schott
Hoffmann N.	Rhapsodie champêtre ; Suite	Scherzando
Kalous J.	Concerto mib Majeur	Panton
Klosé H.	Carnaval de Venise	Leduc
	Fantaisie sur le Freyschütz	Billaudot

Krumlovsky Kl.	Introduktion und Scherzo	UGDA
Laparra R.	Prélude valsé et Irish Reel	Leduc
Maugüé J. M.	Bucolique	Billaudot
Mouquet J.	Solo de concours	Leduc
Mueller I.	Le rêve	Fentone
Patrick A.	Première Rhapsodie	Billaudot
Pierné G.	Canzonetta	Leduc
Richardson N.	Sonatina	Boosey & Hawkes
Riotte P.J.	Konzert in B-Dur	Sikorski
Semler-Colléry J.	Rêverie et Scherzo	Leduc
Stamitz K.	Concerto en mib Maj	Sikorsky
Vassilenko S.	Rhapsodie orientale	Musicus New York
Weber C.M. v	Concertino Fantaisie et rondo (extr. du quintette)	Henle Leduc
Weber C.M. v / Küffner	Introduktion, Thema & Variationen	Lienau

Examen pour l'obtention du diplôme du troisième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 3e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 2 morceaux au choix de l'enseignant
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer 6 cours avant la date de l'examen

DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Consolidation des acquis du deuxième cycle : détaché, souplesse, régularité technique
2. Dans la recherche de la qualité sonore : mettre l'accent sur l'homogénéité, la pureté et l'ampleur
3. Recherche de la justesse : écoute, contrôle, réaction
4. Porter une attention particulière aux doigtés correcteurs
5. Utilisation complète de la tessiture de la clarinette
6. Cultiver le jeu de mémoire et travailler la lecture à vue
7. Notions des techniques nouvelles

8. L'autonomie dans l'organisation du travail
9. Recherche du timbre et de la couleur appropriés aux œuvres interprétées
10. Assurance dans l'interprétation des œuvres des différentes époques
11. Connaissance du répertoire - écoute des œuvres
12. Faire preuve d'un sens critique concernant son propre jeu et celui des autres
13. Pratique collective :
    Accompagnement piano
    Savoir mener un duo, une répétition (départs, nuances, respirations, justesse, tempo,…)
    Être à l'écoute des autres instrumentistes au sein d'un groupe
14. Se produire en public
15. La participation à des stages est à recommander

Programme d'études:

Gammes

Toutes les gammes gammes majeures et leurs relatives mineures

Détails d'exécution :

Gammes: 2 octaves pour les gammes majeures : do, réb, ré, mib, la, sib, si
3 octaves pour les gammes majeures : mi, fa, solb, sol, lab
2 octaves pour les gammes mineures : la, sib, si, do, do#, ré, mib
3 octaves pour les gammes mineures : mi, fa, fa#, sol, sol#
articulations au choix de l'enseignant
à travailler de mémoire suivant le schéma ci-après

Modèles de gammes :

Gamme majeure

Gamme simple: ♩ = 104



Gamme développée ♩ =104



Gamme en tierces ♩ = 104



Arpège simple ♩ = 104



Arpège brisé ♩ =104



Accord de 7e de dominante : ♩ =104



Accord de 7e de dominante brisé : ♩ =104



Gamme chromatique : ♩ =104



<u>Gamme mineure</u>

Gamme simple: ♩ = 104

harmonique





ou mélodique





Arpège simple: ♩ = 104



Arpège brisé: ♩ = 104



Accord de 7e diminuée : ♩ =104



Accord de 7e diminuée brisé : ♩ =104



<u>Études proposées pour le niveau :</u>

Bach / Delécluse	Etude no. 1	
	15 Etudes	Leduc
Cavallini, Ernesto	Etude no. 16	
	30 Caprices	Ricordi
Costes, Louis	Etude no. 23	
	60 Etudes (tome 2)	Billaudot
Kovács, Béla	Hommage à Kodaly	
	Hommages	Darok
Jeanjean, Paul	Etude no. 10	
	18 Etudes de perfectionnement	Billaudot
Kroll, Karl	Etüde no. 5	

	30 Etüden	Schott

Oeuvres proposées pour le niveau :

Bassi L.	Il trovatore (Verdi)	Ricordi
	Fantaisie from the opera Rigoletto	Fischer
Bozza Eug.	Fantaisie italienne	Billaudot
Cahuzac L.	Variations sur un air du Pays d'Oc	Leduc
	Cantilène	Billaudot
Chausson E.	Andante et allegro	Billaudot
Civitareale W.	Sonatine	LMP
Crusell B.H.	Concerto en fa mineur Op.5	Sikorsky
Danzi, F.	Konzertstück n. 2	Musica rara
Delmas M.	Fantaisie italienne	Billaudot
D'Ollone M.	Fantaisie orientale	Leduc
Dondeyne D.	Concertino	Leduc
Frisch J.P.	Sonatina in Fa	Bronsheim
Gaubert Ph.	Fantaisie	Heugel
Giampieri A.	Il Carnevale di Venezia	Ricordi
Hahn R.	Sarabande et thème varié	Heugel
Hoffmann N.	Suite	Scherzando
Hoffmeister F. A.	Concerto en sib Majeur	Eulenburg
Holmes A.	Fantaisie	Leduc
Honegger A.	Sonatine	Salabert
Jongen J.	Récitativo et airs de ballet	Gervan
Krommer F.	Concerto en mib op.36	Supraphon
Leclerc M.	Contrastes	Maurer
Lonque G.	Idoles	Scherzando
Lutoslawsky W.	Dance Preludes	Chester
Lysight M.	Réflexion	Billaudot
Malcolm A.	Sonatina	Faber Music
Martinu B.	Sonatina	Leduc
Marty G.	Fantaisie	Leduc
Messager, A.	Solo de concours	Leduc
Milhaud D.	Duo concertant ; Sonate	Heugel
Mirouze M.	Humoresque	Leduc
Muellenbach A.	Fluidum	Doblinger
Pleyel I.	Concerto	Sikorsky
Rabaud H.	Solo de concours	Leduc
Raphael G.	Sonatine	Breitkopf
Rawsthorne A.	Concerto	Oxford
Reissiger C.G.	Concertino op.63	Schmidt Heilbronn
Saint-Saëns C.	Sonate	Durand

Schumann R.	Fantasiestücke	Henle
Seiber M.	Concertino	Schott
Tomasi H.	Sonatine Attique	Leduc
Waignein A.	Progressions	Scherzando
Weber C.M.v	Concertino; Concerto No 1 Grand duo concertant Variations d'après Sylvana	Henle Peters Lienau

Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er prix consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 2 morceaux au choix de l'enseignant
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

DIVISION SUPÉRIEURE

Programme d'études:

Oeuvres proposées pour le niveau :

Bernstein, L.	Sonate	Boosey&Hawkes
Copland, A.	Concerto	Boosey&Hawkes
Debussy, C.	Rhapsodie	Durand
Denissow, E.	Sonate	Breitkopf
Mozart, W.A.	Konzert in A-Dur	Peters
Muczynsky, R.	Time Pieces	TI Press
Poulenc, F.	Sonate	Chester
Schumann, R.	Fantasiestücke	Henle
Spohr, L.	1er Concerto	Peters
Stravinsky, I.	3 Pièces	Chester
Tomasi, H.	Concerto	Leduc
Weber, C.M. v.	2e Concerto Grand Duo Concertant	Peters

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

L'examen pour l'obtention du diplôme supérieur consiste en une **épreuve publique** d'une durée de 30 à 50 minutes devant un jury avec un programme comprenant

- 1 ou plusieurs morceaux au choix de styles différents ;
- 1 morceau imposé au niveau national.

Disposition finale pour tous les examens :

L'élève ne peut présenter le même morceau lors de différentes épreuves d'examen, toutes branches confondues, pendant la même année d'études.

A.1.5.1.26. Clarinette en mib

Introduction

La clarinette en mib est un instrument régulièrement utilisé par les orchestres d'harmonie et symphoniques. Très difficile à utiliser dans l'aigu, l'instrument nécessite un apprentissage spécifique de la justesse, des doigtés auxiliaires et des doigtés correcteurs.

Des connaissances approfondies en clarinette sib sont nécessaires afin de pouvoir aborder le cours. Celui-ci doit être considéré comme une spécialisation parallèle à la clarinette en sib, la durée du cursus est donc réduite de manière considérable.

Condition d'accès : Niveau inférieur 3.2 acquis en clarinette.

Organigramme : les études débutent au niveau d'études « inférieur 3.1 »

DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Maîtrise de la colonne d'air
2. Recherche d'une justesse appropriée grâce à une embouchure flexible et grâce à l'utilisation de doigtés correcteurs
3. Différencier l'articulation et les nuances
4. Travail du détaché (Souplesse, régularité, homogénéité et netteté)
5. Souplesse dans les changements de registre
6. Maîtrise de la régularité technique
7. Lecture à vue
8. Développer la qualité sonore propre à la clarinette en mib
9. Avoir une approche d'interprétation correspondante au niveau
10. Connaissance de la famille de la clarinette et de son histoire
11. Connaître l'utilisation de la clarinette en mib et sa place dans l'orchestre
12. Utiliser la clarinette en mib au sein d'ensembles (ensemble de clarinettes) et en musique de chambre (quatuor de clarinettes)
13. Se produire en public

Programme d'études:

Gammes

gammes majeures et leurs relatives mineures jusqu'à 4 altérations

Détails d'exécution :

étendue : 2 octaves pour toutes les gammes
articulations aux choix de l'enseignant
à travailler de mémoire selon le modèle ci-après

Modèles de gammes :

Gamme majeure

Gamme simple



Gamme développée



Gamme en tierces



Arpège simple



Arpège brisé



Gamme chromatique



Gamme mineure

Gamme simple



Arpège simple



Arpège brisé



Études proposées pour le niveau :

Gambaro, Vicenzo	Etudes No. 4, 13 20 Caprices	 Ricordi; Leduc
Jeanjean, Paul	Etude No. 1 20 Etudes progressives et mélodiques	 Leduc
Rose, Cyrille	Etudes No. 1, 7, 12 32 Etudes pour clarinette	 Leduc
	Etude No. 4 26 Etudes pour clarinette	 Billaudot

Oeuvres proposées pour le niveau :

Escudie, Hippolyte	Third Fantasy	Molenaar
Mann, Godfried	Concertstuk	Molenaar
Ostransky, Leroy	Praeludium	Köbl
White, Aras	Clarestino	Andel

Examen pour l'obtention du diplôme du deuxième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 2e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 2 morceaux au choix de l'enseignant
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer 6 cours avant la date de l'examen

DIVISION MOYENNE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Approfondissement des compétences acquises en 2e cycle
2. Colonne d'air
3. Détaché
4. Régularité technique
5. Articulations et nuances, qualité sonore
6. Cultiver le jeu dans les différentes nuances
7. Maîtrise de la justesse dans tous les registres en utilisant des doigtés correcteurs et en contrôlant l'embouchure
8. Gérer sa méthode et son plan de travail
9. Utilisation de la clarinette en mib au sein d'ensembles (ensemble de clarinette) et musique de chambre
10. Connaître le rôle de la clarinette en mib dans les ensembles et orchestres
11. Se produire en public

Programme d'études:

Gammes

toutes les gammes majeures et leurs relatives mineures

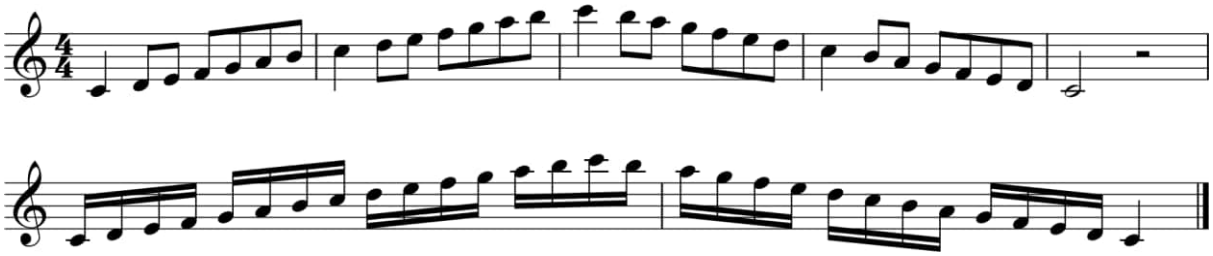
Détails d'exécution :

Gammes : 2 octaves pour les gammes majeures : Do, sol, sib, re, mib, la, lab, reb, si, fa#
3 octaves pour les gammes majeures : fa, mi
2 octaves pour les gammes mineures : la, re, sol, si, do, fa#, do#, sib, sol#, re#
3 octaves pour les gammes mineures : mi, fa
Articulations au choix de l'enseignant
Respecter les indications de tempo
Gamme mineure harmonique ou mélodique au choix de l'élève
à travailler de mémoire selon le schéma ci-après

Modèles de gammes :

Gamme majeure

Gamme simple: ♩ = 104



Gamme développée ♩ =104



Gamme en tierces ♩ = 104



Arpège simple ♩ = 104



Arpège brisé ♩ =104



Accord de 7e de dominante : ♩ =104



Accord de 7e de dominante brisé : ♩ =104



Gamme chromatique : ♩ =104



Gamme mineure

Gamme simple: ♩ = 104

harmonique



ou mélodique



Arpège simple: ♩ = 104



Arpège brisé: ♩ = 104



Accord de 7e diminuée : ♩ =104



Accord de 7e diminuée brisé : ♩ =104



Études proposées pour le niveau :

Berr, Frédéric	Etude No. 3 6 Etudes	Leduc
Jeanjean, Paul	Etude No. 12 20 Etudes progressives et mélodiques	Leduc
Kroll, Karl	Etude No. 10 20 Capricen	Schott
Rose, Cyrille	Etudes No. 23, 26, 29 32 Etudes	Leduc

Oeuvres proposées pour le niveau :

Cappeli, Giuseppe	Piccolo Mosaico from Faust Quartetto Variato on Rigoletto	Potenza
Singelée, J.B.	Fantaisie Pastorale	Molenaar

Examen pour l'obtention du diplôme du troisième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 3e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 2 morceaux au choix de l'enseignant
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer 6 cours avant la date de l'examen

DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Consolidation des acquis du 2e cycle : détaché, souplesse, régularité technique
2. Maîtrise de la justesse dans tous les registres en utilisant des doigtés correcteurs et en contrôlant l'embouchure
3. Utilisation complète de la tessiture de la clarinette en mib
4. Être autonome dans le choix du matériel appropriée (instrument, bec, anches, ligature)
5. Aborder le répertoire contemporain
6. Notions des techniques nouvelles
7. Autonomie dans l'organisation du travail

8. Développer une interprétation personnelle dans les différents styles du répertoire
9. Cultiver le jeu de mémoire
10. Connaissance du répertoire symphonique dans lequel est utilisé la clarinette en mib – écoute d'œuvres
11. Travail de traits d'orchestre et connaître leur contexte dans l'œuvre en question
12. Utilisation de la clarinette en mib au sein d'ensembles (ensemble de clarinettes) et en musique de chambre
13. Se produire en public

Programme d'études:

Gammes

- 2 gammes majeures et leurs relatives mineures choisies par l'établissement parmi toutes les gammes et communiquées au candidat 6 cours avant la date de l'examen

Détails d'exécution :

Gammes : 2 octaves pour les gammes majeures : Do, sib, re, mib, la, lab, reb, si
3 octaves pour les gammes majeures : Fa, sol, mi, fa#
2 octaves pour les gammes mineures : La, re, si, do, do#, sib, sol#, re#
3 octaves pour les gammes mineures : Mi, sol, fa#, fa
Articulations au choix de l'enseignant
Respecter les indications de tempo
Gamme mineure harmonique ou mélodique au choix de l'élève
A travailler de mémoire selon le schéma ci-après

Modèles de gammes :

Gamme majeure

Gamme simple: ♩ = 104



Gamme développée ♩ =104



Gamme en tierces ♩ = 104



Arpège simple ♩ = 104



Arpège brisé ♩ =104



Accord de 7e de dominante : ♩ =104



Accord de 7e de dominante brisé : ♩ =104



Gamme chromatique : ♩ =104



<u>Gamme mineure</u>

Gamme simple: ♩ = 104

harmonique





ou mélodique





Arpège simple: ♩ = 104



Arpège brisé: ♩ = 104



Accord de 7e diminuée : ♩ =104



Accord de 7e diminuée brisé : ♩ =104



Études proposées pour le niveau :

Bach/Delécluse	Etudes No. 8, 10 15 Etudes	 Leduc
Bitsch, Marcel	Etude No. 4 12 Etudes de rythme	 Leduc
Costes, Louis	Etude No. 10 60 Etudes (Volume 1)	 Billaudot
Kroll, Karl	Etude No. 17; Nachtstück 20 Capricen	 Schott

Traits d'orchestre

Hadcock, Peter Orchestral Studies for the E-flat Clarinet (Roncorp Publications)

- Berlioz — Symphonie fantastique
- Mahler — Das Lied von der Erde
- Mahler — Symphonies 1 – 9
- Prokofiev — Symphonie No. 5
- Ravel — Boléro
- Ravel — Concerto pour la main gauche
- Ravel — Concerto pour piano
- Ravel — Daphnis & Chloé (Suites 1 et 2)
- Shostakovich — Age of Gold (Ballet Suite)
- Shostakovich — Symphonies 5, 6, 8
- Strauss — Till Eulenspiegel
- Stravinsky — L'Oiseau de Feu
- Stravinsky — Le Sacre du Printemps
- Stravinsky — Concerto pour violon

Oeuvres proposées pour le niveau :

Bolcom, William	Little Suite of Four Dances	Hal Leonard
Cappelli, Giuseppe	La Traviata Pot-Pourri	Potenza
Cavallini, Ernsto	Carnavale di Venezia	Eufonia
Ciesla, Alexis	Tarantella	Advance Music
Fernandez Perez, José Manuel	Evocazione Barocca	Eufonia
Molter, Johann Melchior	Konzert No. 1 in A – Dur	AU
Osborn, Sean	Sonata	Theodor Presser
Panizza, Giacchomo	Ballabile con Variazioni	Lazarus
Prinz, Alfred	Sonata No. 1; Sonata No. 2	Woodwindiana
Turcotte, Anne-Marie	Sonatina	Schott

Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er prix consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 2 morceaux au choix de l'enseignant
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer 6 cours avant la date de l'examen

DIVISION SUPÉRIEURE

Programme d'études:

Oeuvres proposées pour le niveau :

Donizetti G.	Sonatine-étude	Ricordi
Gomez A.	Trois pièces pour clar mib	Muse Press
Kovacs B.	Hommage à Strauss	
Lefrançois L.	Concertino pour petite clarinette	IMD
Magnani A.	Etudes- caprices	
Méfano P.	Involutive (pour clarinette seule)	
Molter J.M.	6 concertos (reconstitution Gilles Secq) version en mib avec réduction piano transposée	International Music Diffusion

Montilla J.	Registro de Pajarillo	
Selsi G.	3 Studi	Salabert
Stravinsky I.	Piece n°2	Chester

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

L'examen pour l'obtention du diplôme supérieur consiste en une **épreuve publique** d'une durée de 30 à 40 minutes devant un jury avec un programme comprenant

- 1 ou plusieurs morceaux au choix de styles différents;
- 1 morceau imposé au niveau national.

Disposition finale pour tous les examens :

L'élève ne peut présenter le même morceau lors de différentes épreuves d'examen, toutes branches confondues, pendant la même année d'études.

A.1.5.1.27. Clarinette basse

DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Connaître les principes fondamentaux du fonctionnement de son instrument
2. Entretenir son instrument
3. Connaissances du maniement de l'instrument
4. Position correcte du corps, tenue de l'instrument (position des mains)
5. Embouchure adéquate
6. Travail de la colonne d'air (respiration abdominale)
7. Développer la technique propre à l'instrument : vélocité des doigts, connaissances des doigtés et des doigtés auxiliaires jusqu'au do aigu
8. Apprendre à différencier le phrasé
9. Respecter les articulations et les nuances
10. Recherche de la qualité sonore
11. Souplesse dans le changement de registre entre le médium et le clairon
12. Travail de la base du détaché
13. Apprendre à élaborer une méthode et un plan de travail
14. Apprendre à s'écouter soi-même
15. Savoir faire des lectures à vue faciles
16. Encourager le jeu de mémoire
17. Cultiver le jeu d'ensemble
18. Se produire en public (auditions)

Programme d'études:

Gammes

gammes majeures et leurs relatives mineures : do, sol, ré, fa, sib

Détails d'exécution :

Gammes selon le modèle ci-après sur 2 octaves
Gamme mineure harmonique ou mélodique au choix de l'élève

Modèles de gammes :

Gamme majeure

Gamme simple



Arpège simple



Arpège brisé



Gamme chromatique



Gamme mineure

Gamme simple



Arpège simple



Arpège brisé



Études proposées pour le niveau :

Calmel Jean :	16 Etudes pour clarinette ou clarinette basse	Combre
Gabriel Wolfgang :	Etudes op.85, Volume 1+2	ALEA Publishing
Porter Neal/Lowry Robert :	Studies and Melodious Etudes for Bass Clarinet	Belwin Mills
Rhoads William :	21 Foundation Studies	Southern Music Company
Rhoads William : :	35 Technical Studies	Southern Music Company

Méthode conseillée :

Jean-Marc VOLTA :	La clarinette basse	International Music Diffusion

Oeuvres proposées pour le niveau :

Benedetto, Marcello	Sonata in A minor	Southern Music Company
Brown, Rayner	Prelude and Fughetta	Wester International Music
Burger, Jan	Meditation Follow me	Muziekuitgeverij XYZ
Elbert, Jo	Follow me	Golden River Music
German, Edward	Pastorale and Bourrée	Rubank
Goddaer, Nobert	Ballad	Andel
Gounod, Charles (arr. Walters)	March of a Marionette	Rubank
Graham, Otto	Neptune	Carl Fischer
Karel, Leon	Aquamarine	Boosey & Hawkes
Klughardt, August	Romanze	C.F. Schmidt
Koepke, Paul	The Buffoon	Rubank
Koepke, Paul	Vignette	Rubank
Ostransky, Leroy	Autumn Song	Rubank
Phillips, Gordon	Recitative and Slow Dance	Schott & Co. LTD
Presser, William	Song of Sweet Sorrow	Tenuto Publications
Rachmaninov, Sergeï	Vocalise	Alea Publishing
Skolnik, Walter	Nocturne	Tenuto Publications
Solomon, Edward	Gypsy Song	Southern Music Company

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 1 morceau au choix de l'enseignant
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer 6 cours avant la date de l'examen

DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Maîtrise de la colonne d'air (soutien, stabilité)
2. Connaissances des doigtés et des doigtés auxiliaires

3. Bonne maîtrise des leviers d'auriculaires (registre de l'extrême grave)
4. Travail et recherche du détaché (souplesse, régularité, homogénéité, netteté et endurance)
5. Lecture en clé de fa
6. Souplesse dans les changements de registre
7. Maîtrise de la régularité technique
8. Différencier l'articulation et les nuances
9. Être capable de faire un phrasé correct
10. Obtenir une sonorité adéquate et propre à la clarinette basse
11. Recherche d'une justesse appropriée
12. Savoir s'écouter soi-même
13. Savoir gérer sa méthode et son plan de travail
14. Savoir décrire la structure d'une pièce musicale travaillée
15. Savoir déchiffrer sa partition
16. Monter seul une œuvre simple
17. Lecture à vue
18. Avoir une approche d'interprétation correspondante au niveau
19. Apprendre à connaître la variété et les spécifications du répertoire
20. Connaissances de la famille des clarinettes et de son histoire
21. Pratiquer le jeu d'ensemble dans le sens large (ensembles, orchestres, musique de chambre, etc.)
22. Se produire en public le plus souvent possible

Programme d'études:

Gammes

2 gammes majeures et leurs relatives mineures: do, fa, sol, sib, ré, mib, la, lab, mi

Détails d'exécution :

Gammes selon le modèle ci-après.
Gamme mineure harmonique ou mélodique au choix de l'élève
Etendue:

- 2 octaves pour les gammes majeures : mi, mi b, fa, sol, la b, la si b
- 2 octaves pour les gammes mineures : mi, fa, fa#, sol, la, si
- 3 octaves pour les gammes majeures : do, ré
- 3 octaves pour les gammes mineures : do, do#, ré

Modèles de gammes :

Gamme majeure

Gamme simple



Gamme développée



Gamme en tierces



Arpège simple



Arpège brisé



Gamme chromatique



Gamme mineure

Gamme simple
harmonique



ou mélodique



Arpège simple



Arpège brisé



Études proposées pour le niveau :

Calmel Jean : 16 Etudes pour clarinette ou clarinette basse	Combre
Gabriel Wolfgang : Etudes op.85, Volume 1+2	ALEA Publishing
Porter Neal-Lowry Robert : Studies and Melodious Etudes for Bass Clarinet	Belwin Mills
Rhoads William : 21 Foundation Studies	Southern Music Company
Rhoads William : : 35 Technical Studies	Southern Music Company

Méthode conseillée :

Jean-Marc VOLTA : La clarinette basse	International Music Diffusion

Oeuvres proposées pour le niveau :

Amos, Keith	Briza Maxima (cl. basse solo)	CMA Publications
Bennett, David	Deepwood	Carl Fisher
Bergh, Haakon	Praeludium	Western International Music
Davis, William	Variations on a Theme of Robert Schumann	Southern Music Company

Desportes, Yvonne	Andante et Allegro	Southern Music Company
Erdmann, Dietrich	Monolog (cl. basse solo)	Breitkopf
Fauré, Gabriel	Elégie	Alea
Favoreel, Johan	Zebus	Metropolis
Long, Newell	Undercurrent, Theme and Variations	Rubank
Nedbal, Manfred	Sonatine	Doblinger
Pillin, Boris	Scherzo Barbaro	Western International Music
Rasse, François	Lied	Evette & Schaeffer
Semler-Collery, Jules	Cantabile	Maurice Decruck
Tauno Marttinen	Der Gnom (cl. basse solo)	Finnish Music
Verrall, John	Nocturne	Fema Music Publications

Examen pour l'obtention du diplôme du deuxième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 2e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 2 morceaux au choix de l'enseignant
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer 6 cours avant la date de l'examen

DIVISION MOYENNE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Approfondissement des compétences acquises en 2e cycle
   - Colonne d'air
   - Détaché
   - Souplesse
   - Régularité technique
   - Articulations et nuances, qualité sonore, justesse
2. Maîtrise de l'aigu et du sur-aigu (doigtés normaux, doigtés harmoniques)
3. Lecture en clé de fa
4. Cultiver le jeu dans les différentes nuances
5. Cultiver le jeu de mémoire et travailler la lecture à vue

6. Développer la qualité sonore à travers les différents registres en veillant à la justesse
7. Assurance dans l'interprétation des œuvres romantiques et contemporaines
8. Connaissance du répertoire - écoute des œuvres (supports audio et vidéo)
9. Pratique collective :
    - Accompagnement piano
    - Être à l'écoute des autres instrumentistes au sein d'un groupe
10. Se produire en public
11. La participation à des stages est à recommander

Programme d'études:

Gammes

toutes les gammes majeures et leurs relatives mineures

Détails d'exécution :

Gammes selon le schéma ci-après.
Gamme mineure harmonique ou mélodique au choix de l'élève

Etendue:

2 octaves pour les gammes majeures : mib, mi, fa, fa#, sol, lab, la, sib, si
2 octaves pour les gammes mineures : re#, mi, fa, fa#, sol, sol#, la, sib, si
3 octaves pour les gammes majeures : do, do#, re
3 octaves pour les gammes mineures : do, do#, re

Modèles de gammes :

Gamme majeure

Gamme simple



Gamme développée



Gamme en tierces



Arpège simple



Arpège brisé



Gamme chromatique



<u>Gamme mineure</u>

Gamme simple
harmonique



ou mélodique



Arpège simple



Arpège brisé



Études proposées pour le niveau :

Bach/Davenport	Suite I : Gigue	6 Suites	ALEA
Reddie, Bill	Etude no. 7	Eight Etudes	Southern Music Company
	Etude no. 8	Eight Etudes	Southern Music Company
Rhoads, William E.	Etude no. 14	21 Foundation Studies	Southern Music Company
	Etude no. 21	21 Foundation Studies	Southern Music Company
	Etude no. 34	35 Technical Studies	Southern Music Company

Méthode conseillée :
Jean-Marc VOLTA : La clarinette basse (International Music Diffusion)

Oeuvres proposées pour le niveau :

Bozza, Eugène	Ballade	Southern Music Company
Cardon, Roland	Introduction and Dance	Andel
Desportes, Yvonne	L'Homme des Cavernes	
Dubois, Pierre-Max	Voltage (cl.basse solo)	Billaudot
Faillenot, Maurice	Chants de la nuit	Robert Martin
Hoffmann, Adolf	Sérénade basque	Belwin
Krol, Bernhard	Fantasiestücke op. 108	Bote & Bock
LaSalle, Rick	Sonatine op.129	Konsid Musikverlag
Semler-Collerey, Jules	Légende et Divertissement	Maurice Decruck)
Thilman, Johannes Paul	Gestalten	Peters

Examen pour l'obtention du diplôme du troisième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 3e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 2 morceaux au choix de l'enseignant
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Consolidation des acquis du 2e cycle : détaché, souplesse, régularité technique
2. Maîtrise de l'aigu et du sur-aigu (doigtés normaux, doigtés harmoniques)
3. Lecture en clé de fa
4. Connaissance et maîtrise des deux modes de lecture (française et allemande)
5. Dans la recherche de la qualité sonore : mettre l'accent sur l'homogénéité, la pureté et l'ampleur
6. Recherche de la justesse : écoute, contrôle, réaction
7. Porter une attention particulière aux doigtés correcteurs
8. Utilisation complète de la tessiture de la clarinette
9. Cultiver le jeu de mémoire et travailler la lecture à vue
10. Notions des techniques nouvelles
11. L'autonomie dans l'organisation du travail
12. Recherche du timbre et de la couleur appropriés aux œuvres interprétées
13. Assurance dans l'interprétation des œuvres des différentes époques
14. Connaissance du répertoire - écoute des œuvres
15. Faire preuve d'un sens critique concernant son propre jeu et celui des autres
16. Pratique collective :
    - Accompagnement piano
    - Être à l'écoute des autres instrumentistes au sein d'un groupe
17. Se produire en public
18. La participation à des stages est à recommande

Programme d'études:

Gammes

toutes les gammes majeures et leurs relatives mineures

Détails d'exécution :

Gammes selon le schéma ci-après
Gamme mineure harmonique ou mélodique au choix de l'élève

Etendue: 2 octaves pour les gammes majeures : mib, mi, fa, fa#, sol, lab, la, sib, si
2 octaves pour les gammes mineures : re#, mi, fa, fa#, sol, la, sib, si
3 octaves pour les gammes majeures : do, do#, re
3 octaves pour les gammes mineures : do, do#, re

Modèles de gammes :

Gamme majeure

Gamme simple



Gamme développée



Gamme en tierces



Arpège simple



Arpège brisé



Accord de 7e de dominante



Accord de 7e de dominante brisé



Gamme chromatique



<u>Gamme mineure</u>

Gamme simple
harmonique



ou mélodique



Arpège simple



Arpège brisé



Accord de 7e diminuée brisé



Études proposées pour le niveau :

Bach/Davenport	Suite I : Prelude	6 Suites	
	Suite VI : Courante	6 Suites	
	Suite III : Prelude	6 Suites	ALEA
Rhoads, William E.	21 Foundation Studies		Southern Music Company

Oeuvres proposées pour le niveau :

Bozza, Eugène	Ballade	Southern Music Company
Cardon, Roland	Introduction and Dance	Andel
Desportes, Yvonne	L'Homme des Cavernes	
Dubois, Pierre-Max	Voltage (cl.basse solo)	Billaudot
Faillenot, Maurice	Chants de la nuit	Robert Martin
Hoffmann, Adolf	Sérénade basque	Belwin
LaSalle, Rick	Sonatine op.129	Konsid Musikverlag
Krol, Bernhard	Fantasiestücke op. 108	Bote & Bock
Semler-Collerey, Jules	Légende et Divertissement	Maurice Decruck
Thilman, Johannes Paul	Gestalten	Peters

Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er prix consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 2 morceaux au choix de l'enseignant
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

DIVISION SUPÉRIEURE

Programme d'études:

Oeuvres proposées pour le niveau :

Clarinette basse solo

Berio, Luciano	Sequenza IX c	Universal
Civitareale, Walter	5 Fantasiestücke	
Genzmer, Harald	Sonate für Bassklarinette	Breitkopf
Lehmann, Hans U.	"El Mar" für Kontrabassklarinette für Kontrabassklarinette oder Bassklarinette	Hug Musikverlag
Loevendie, Theo	Duo für Bassklarinette Solo	Peer
Siortino, Patrice	Le Semainier	International Music Diffusion
Stockhausen, Karlheinz	In Freundschaft, Version für Bassklarinette	Universal
Yun, Isang	Monolog	Boosey & Hawkes

Clarinette basse et piano

Erdmann, Dietrich	Konzert	Ries & Erler
Fritz, Johny	Rhapsodie	
Heim, Norman	Incantations of Mephistopheles op.39	Dorn Publications
Linde, Bo	Pezzo Concertante	Hans Busch Musikförlag
Martinsson, Rolf	Triptyk	Hans Busch Musikförlag
Petit, Jean-Louis	Solipse I	International Music Diffusion
Prinz, Alfred	Nachtstück	Woodwindiana
Sciortino, Patrice	Calamus	Billaudot
	As-If	International Music Diffusion
Zander, Heinz-Joachim	Ballade	Simrock

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

L'examen pour l'obtention du diplôme supérieur consiste en une **épreuve publique** d'une durée de 30 à 50 minutes devant un jury avec un programme comprenant

- 1 ou plusieurs morceaux au choix ;
- 1 morceau imposé au niveau national.

Disposition finale pour tous les examens :

L'élève ne peut présenter le même morceau lors de différentes épreuves d'examen, toutes branches confondues, pendant la même année d'études.

A.1.5.1.28. Saxophone

EVEIL INSTRUMENTAL

L'éveil instrumental dès l'âge de 5 ans est un moyen de familiariser l'enfant avec la musique et l'instrument. D'une durée maximale de trois ans, le cours permet d'éveiller, de développer et de cultiver chez l'enfant le goût et la joie de s'exprimer musicalement avec l'instrument.

L'éveil instrumental est une introduction à l'apprentissage musical proprement dit et prépare aux études instrumentales en division inférieure.

Le matériel d'enseignement et la démarche méthodologique sont à définir par l'enseignant.

DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Connaître les principes fondamentaux du fonctionnement de son instrument
2. Entretenir son instrument
3. Connaissances du maniement de l'instrument
4. Position correcte du corps (debout et assis), tenue de l'instrument (position des mains)
5. Embouchure adéquate
6. Travail de la colonne d'air (respiration abdominale)
7. Développer la technique propre à l'instrument : vélocité des doigts, connaissances des doigtés auxiliaires jusqu'au fa-fa# aigu (entre autres par le travail de la gamme en développée)
8. Respecter les articulations
9. Apprendre à différencier le phrasé
10. Respecter les nuances
11. Recherche de la qualité sonore
12. Souplesse dans le changement de registre
13. Travail de la base du détaché
14. Apprendre à élaborer une méthode et un plan de travail
15. Apprendre à s'écouter soi-même
16. Savoir faire des lectures à vue faciles
17. Encourager le jeu de mémoire
18. Cultiver le jeu d'ensemble
19. Se produire en public (auditions)

Programme d'études:

Gammes

gammes majeures et leurs relatives mineures : do, sol, ré, fa

Détails d'exécution :

Gammes majeures : croches liées
doubles-croches liées et détachées
gamme développée facultative

arpège en triolets
gamme chromatique en croches liées

Gammes mineures (au choix : harmonique, mélodique, antique) :
croches liées
doubles-croches liées et détachées
arpège en triolets
tempo : noire = 60

à travailler de mémoire suivant le modèle ci-après

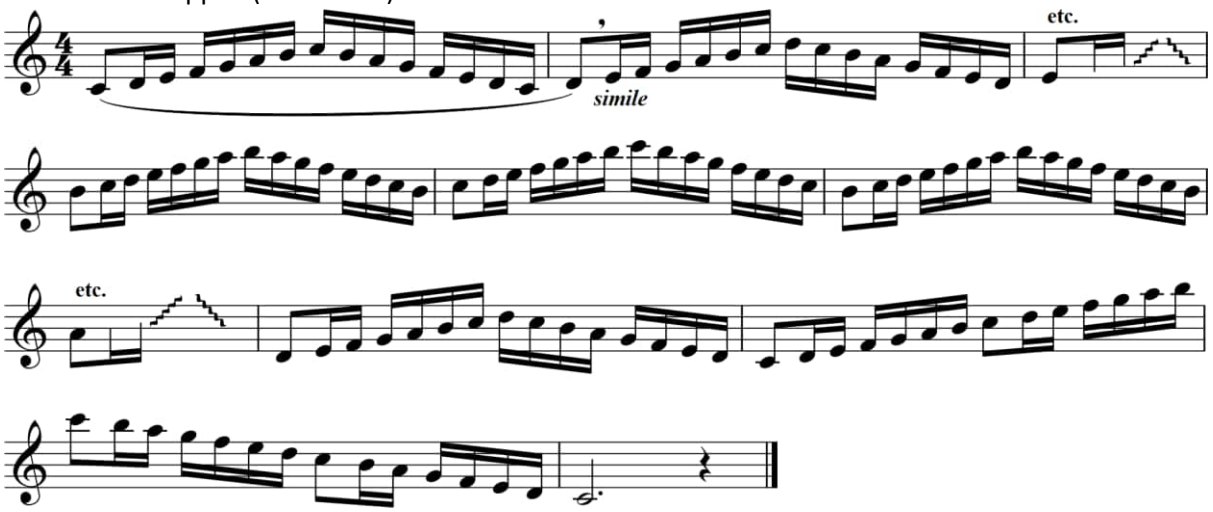
<u>Modèles de gammes :</u>

<u>Gamme majeure (sur 2 octaves)</u>

Gamme simple ♩ = 60



Gamme développée (facultative) ♩ = 60



Arpège simple ♩ = 60



Gamme chromatique ♩ = 60

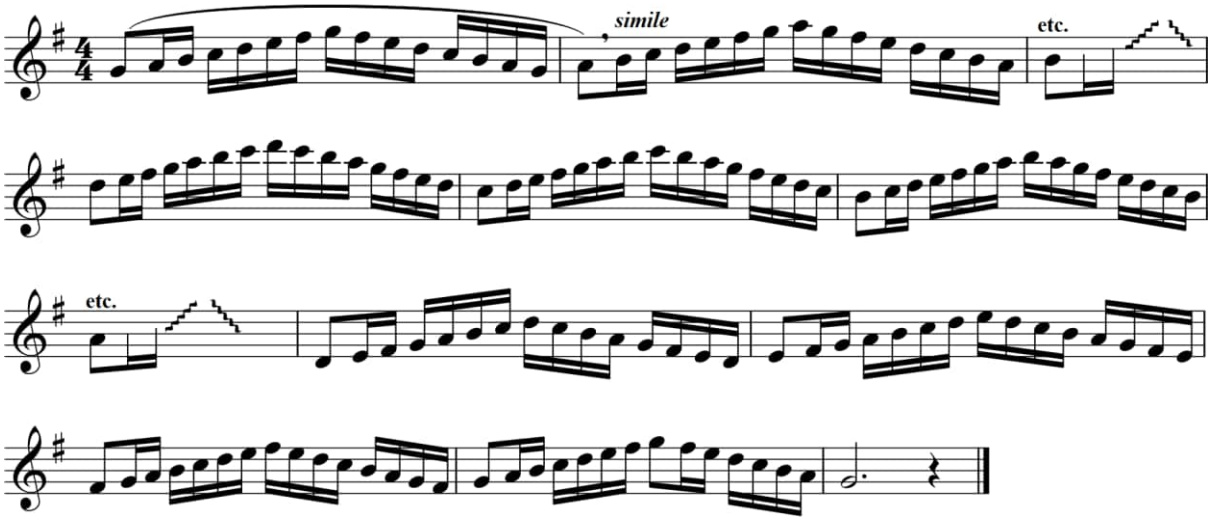


Gamme majeure (sur 1 octave + quinte)

Gamme simple ♩ = 60



Gamme développée (facultative) 𝅗𝅥 = 60



Arpège simple ♩ = 60



Gamme chromatique ♩ = 60



Études proposées pour le niveau :

Beekum, Jan v.	Scala polka Super Saxophones 35 Studies for sax	Harmonia
Lacour, Guy	Etude no. 23 50 études faciles et progressives (Volume 1)	
	Etude no. 38 50 études faciles et progressives (Volume 2)	
	Etude no. 11 56 études récréatives	Billaudot

Mériot, Michel	Etude no. 21 32 pièces variées en différentes tonalités	
	Scherzo 15 petites pièces en forme d'études	M. Combre
Proust, Pascal	Etude no. 13 Ragtime 24 Stylétudes pour saxophone	M. Combre
Prost, Nicolas	Etude no. 2 14 Etudes extrêmes pour saxophone	J.M. Fuzeau

<u>Oeuvres proposées pour le niveau :</u>

Absil, Jean	Cinq pièces faciles (mi b et si b)	Lemoine
Antonini, Felix	Divertissement Tzigane (mi b)	Billaudot
Avignion, Jean	Spiritual et Danse exotique (mi b et si b)	Billaudot
Bauweraerts, Willy	Sunday afternoon (mi b et si b)	Gold. River
Bouvard, Jean	Chant élégiaque et final (mi b)	Billaudot
Camidge, M.	Sonatine in Bes (si b)	Molenaar
Crepin, Alain	Céline Mandarine (mi b) Green Apple (mi b) Les jeux de Panda (mi b) ; Silhouette (mi b et si b) ; Un petit chinois à Dinant (mi b et si b)	Lemoine Andel Martin
Crousier, Claude	Mon 1er cycle, ça démarre (mi b)	Fuzeau
Decancq, Raymond	A Story for Saxophone (mi b et si b)	Gold River
Delguidice, Michel	Badinage (mi b et si b) Complainte et Divertissement (mi b et si b) ; Jeune Sax (mi b et si b) Phrygienne (mi b et si b)	Leduc Billaudot Leduc
Dervaux, André	Saxophonissimo (mi b)	Billaudot
Dubois, Pierre-Max	Dix Figures à Danser (mi b)	Leduc
Gallet, Jean	Berceuse et Promenade (mi b)	Billaudot
Gaudron, René	Andante et Allegretto (mi b)	Billaudot
Ghidoni, Armando	Mélodie en Miniature (mi b et si b)	Leduc
Guicherd, Yves	Chanson pour Maman (mi b)	Billaudot
Hanmer, Ronald	Saxophone Samples (mi b et si b)	Studio Music.
Hoffmann, Norbert	Capriola (mi b)	Scherzando
Lacour, Guy	Cantilude (mi b et si b) ; Chanson Modale (mi b et si b) ; Noctilène (mi b et si b)	 Billaudot
Lancen, Serge	Légende heureuse (mi b) ; Saxophonie (mi b)	 Billaudot

Lemaire, Félix	Mon premier récital (mi b)	Billaudot
Lepage, Jean-Luc	Aventures de Saxo (mi b)	Combre
Lesieur, Emile	Prélude et Rondo (mi b) ; Rêverie et Danse (mi b) ; Sarabande et Menuet (mi b)	Billaudot
Martin, Gilles	Le vieux Clown (mi b)	Billaudot
Meneyrol, Georges	Bazasax (si b)	Billaudot
Mériot, Michel	A l'ombre du Micocoulier (mi b et si b) ; Valse romantique (mi b et si b)	Billaudot
	Evasion (mi b et si b) ; Solitude (mi b et si b)	Combre
Mignion, René	Colombine et Pierrot (mi b) Elégie et Pastorale (mi b) ; Primerose (si b) ; Santa Marie-Lou (mi b)	Billaudot
Mondonville, Jean-Joseph	Tambourin (mi b)	Leduc
Naulais, Jérôme	Marie-Caramel (mi b et si b)	Robert Martin
Picheaureau, Claude	Saximini (mi b et si b)	Billaudot
Proust Pascal	Prélude et Larghetto (mi b et si b) ; Romance et Badinerie (mi b)	Billaudot
Rucquois, Jean	Andantino et chanson gaie (mi b et si b)	Billaudot
Soldh, Anders	Bourrée Scandinave (mi b)	Billaudot
Tomme, Frank	Summer memory (mi b et si b)	Golden River
Waignein, André	Feelings (mi b)	De Haske

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 1 morceau au choix de l'enseignant
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Savoir manier et choisir ses anches
2. Développer la qualité du son
3. Différencier le phrasé, l'articulation et les nuances
4. Développer, différencier et faire usage fréquent du vibrato
5. Commencer à contrôler la justesse (p.ex. avec l'accompagnement du piano) et à savoir s'accorder avec le piano
6. Travail de la vélocité des doigts et connaissance des doigtés alternatifs (p.ex. pour les trilles)
7. Augmenter la rapidité du détaché
8. Comprendre le mécanisme respiratoire et son utilisation pour le jeu du saxophone (ceinture abdominale, diaphragme, cage thoracique)
9. Développer l'autonomie dans le travail :
    - savoir analyser, comprendre et travailler les difficultés d'une étude ou de toute autre pièce musicale
    - travailler l'interprétation : tempi, dynamisme-nuances, ornementations, phrasé musical, reconnaître le style
10. Travail conscient dans plusieurs styles de musique (classique, postromantique, moderne, contemporain, swing/blues/jazz)
11. Encourager à mémoriser et reproduire une phrase une mélodie, une courte séquence ou même un morceau de musique

Programme d'études:

Gammes

gammes majeures et leurs relatives mineures : do, fa, sol, sib, ré, mib, la, lab, mi

Détails d'exécution :

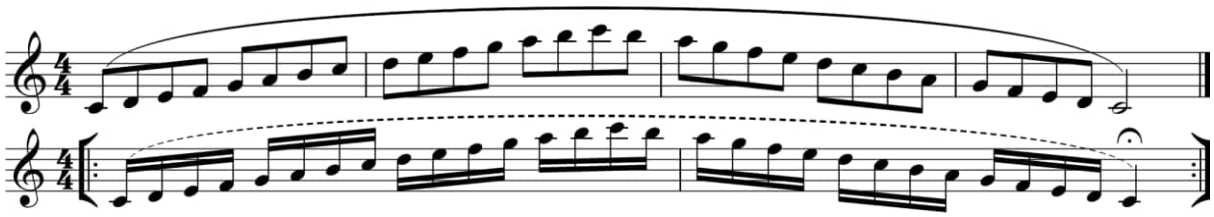
Gammes majeures :
croches liées
doubles-croches liées et détachées
gamme en développée
arpège en triolets
arpège brisé
tierces : tempo : noire = 60
gamme chromatique en double-croches liées

Gammes mineures (au choix : harmonique, mélodique, antique) :
croches liées
double-croches liées et détachées
arpège en triolets
à travailler de mémoire suivant le schéma ci-après

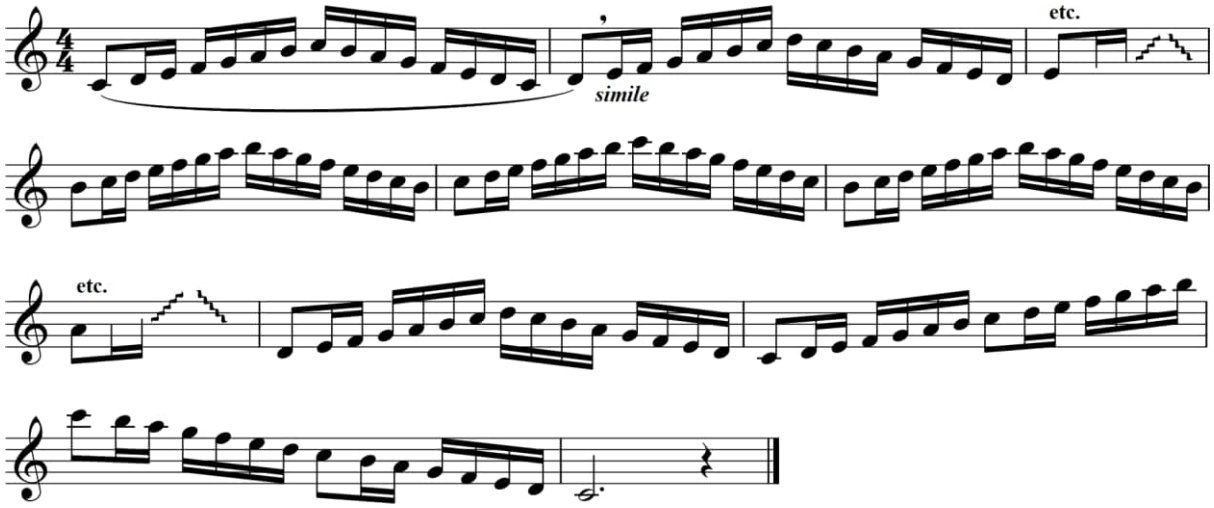
Modèle de gammes :

Gamme majeure (sur 2 octaves)

Gamme simple ♩ = 80



Gamme développée ♩ = 80



Gamme en tierces ♩ = 60



Arpège simple ♩ = 80



Arpège brisé ♩ = 80



Gamme chromatique ♩ = 80



Études proposées pour le niveau :

Daneels, François	Etude no. 14 14 études pour saxophone	Schott
Ferling, Wilhelm	Etude no. 28 48 études pour saxophone	Billaudot
Prost, Nicolas	Etude no. IX 14 études extrêmes pour saxophone	J.M. Fuzeau
Rossari, Gustavo	Etude no. 37 53 melodious etudes (book 2)	Southern music comp.
Senon, Gilles	Etude no. 14 32 études mélodiques et techniques	
	Etude no. 2 16 études rythmo-techniques	Billaudot

Oeuvres proposées pour le niveau :

Ackermans, H.	Petite Fantaisie Italienne (mi b)	Leduc
Babayan, Vahram	Mantra quasi Sonata (si b)	Leduc
Bauwaerts, Willy	Tango Burlesque (mi b)	Gold. River
Beck, Gerold	Rondo “Ich liebe dich” (si b)	Tonger
Bennett, David	Concerto in G Minor (si b)	Carl Fischer
Berthelot, René	Adage et Arabesque (mi b)	Leduc
Berthomieu, Marc	Suite Brève (mi b)	Lemoine
Chailleux, André	Andante et Allegro (mi b)	Leduc
Cowles, Colin	The Legends of Avalon (mi b et si b)	Ricordi
Crepin, Alain	Nuits Blanches (mi b et si b) Strong Breeze (mi b et si b)	Billaudot De Haske
Duclos, René	Pièce Brève (mi b)	Leduc
Duha, Isabelle	Scherzo (mi b)	Billaudot
Ellerby, Martin	Charismatic Cats (mi b)	Brass Wind
Feld, Jindrich	Tre Pezzi (mib et sib) Elégie (si b); Tre Pezzi (mi b et si b)	P. Tonger Leduc¸ Tonger P.
Fenigstein, Victor	3 Esquisses (mi b)	Kunzelmann
Finzi, Graciane	De l’un à l’autre (mi b)	Leduc
Grovlez, Gabriel	Sarabande et Menuet mi b)	Leduc
Guilhaud, Georges	First Concertino (mi b)	Voxman
Harvey, Paul	Contest Solo n.1 (si b), n.2 (mi b), n.4 (si b)	Studio Music
Host, Martial	Petite Valse et Cadence (mi b)	Billaudot
Ibert, Jacques	Histoires (mi b)	Leduc
Kips, René	Esquisse orientale (mi b)	Andel
Lejet, E.	3 Petits Préludes (mi b)	Lemoine
Lepage, Jean-Luc	Saxclaviats ! (mi b et si b)	Combre

Loche, Henri	Humoresque (mi b)	Billaudot
Lully, Jean-Baptiste	Aire tendre et courante (mi b)	Leduc
Martin, Gilles	Danse du Sax (mi b)	Billaudot
Montbrun, Gallois	Complainte (mi b)	Combre
Muller, Thierry	Tango Ballade (mi b)	Martin
Naulais, Jérôme	Petite Suite Latine (mi b)	Lemoine
Ostransky, Leroy	Introduction et Rondo (mi b); Prelude and Rondo (si b); Suite for Alto Saxophone	Rubank
Presser, Wlliam	Prelude and Rondo (mib)	Tenuto
Proust, Pascal	Soir (mi b et si b)	Billaudot
Reuter, Marcel	Notturno (mi b et si b)	Cont.Music ed.(edition 21)
Rueff, Jeanine	Chanson et Passepied (mi b)	Leduc
Senon, Gilles	La tragédie de Melpomène (mi b)	Billaudot
Singelée, J.B. .	3e Solo de concert (mi b) ; 4e Solo de Concert (si b) ; 5e Solo de Concert (mi b)	Lemoine

Examen pour l'obtention du diplôme du deuxième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 2e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 2 morceaux au choix de l'enseignant
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

DIVISION MOYENNE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Approfondissement des compétences acquises en 2e cycle
   (vibrato, détaché, sonorité, justesse, souplesse, colonne d'air, régularité, articulations, nuances)
2. Aisance d'enchaînement des doigtés sur tout l'ambitus du saxophone et connaissance des doigtés alternatifs
3. Capacité de jouer des nuances « extrêmes », de s'accorder seul, de contrôler et de corriger sa justesse

4. Cultiver le jeu de mémoire et travailler la lecture à vue
5. Approche à la musique contemporaine
6. Apprendre à connaître la variété et les spécifications du répertoire
7. Connaître les grandes lignes de l'histoire de l'instrument, les différentes époques et styles concernant le répertoire
8. Compréhension et application du vocabulaire descriptif et analytique
9. Pratique du jeu d'ensemble
   - accompagnement piano
   - musique de chambre
   - ensemble de saxophones
   - orchestre
   - savoir mener un ensemble, une répétition
10. Se produire en public
11. Participer à des stages
12. Soigner la culture musicale générale par l'écoute de musique de tout genre

Programme d'études:

Gammes

toutes les gammes gammes majeures et mineures

Détails d'exécution :

Gammes majeures :

doubles-croches liées et détachées
gamme en développée
arpège en triolets
arpèges brisés
tierces
gamme chromatique en double-croches liées

Gammes mineures (au choix : harmonique, mélodique, antique):

tempo : noire = 100
double-croches liées et détachées
arpèges en triolets

à travailler de mémoire suivant le schéma ci-après

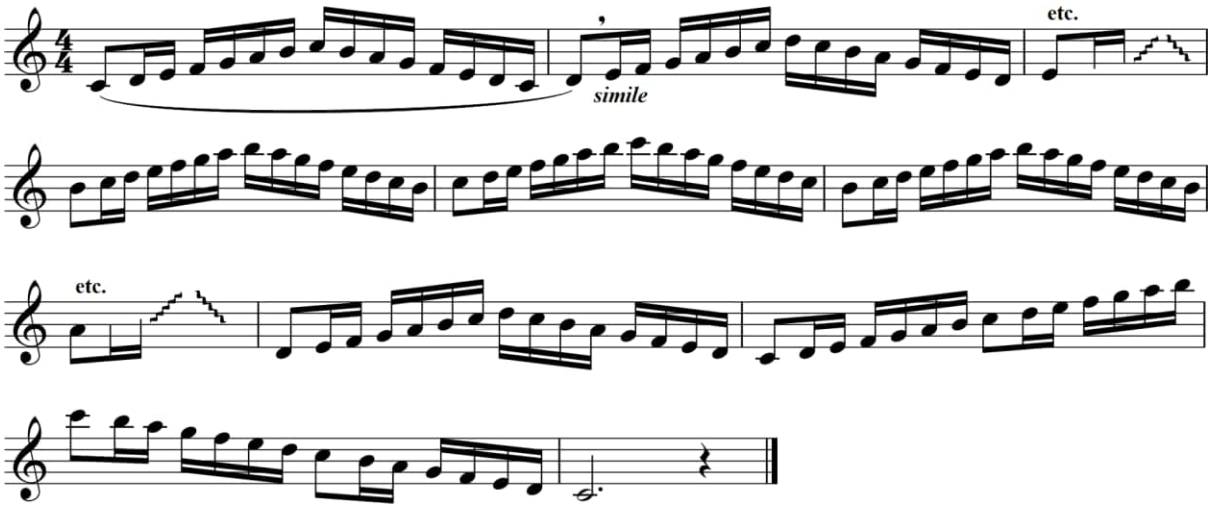
Modèle de gammes :

Gamme majeure (sur 2 octaves)

Gamme simple ♩ = 100



Gamme développée ♩ = 100



Arpège simple ♩ = 100



Arpège brisé ♩ = 100



Gamme en tierces ♩ = 80



Gamme chromatique ♩ = 100



Études proposées pour le niveau :

Glass, Philip	Etude no. 2 Melodies for saxophone	Chester Music
Karg-Elert, Sigfrid	Etude no. 1 I25 Capricen und Sonate (Heft 1)	Zimmermann
Koechlin, Charles	Etude no. 2 Etudes pour saxophone alto et piano	Billaudot

Lacour, Guy	Etude no. 8 28 études	 Billaudot
Senon, Gilles	Etude no. 3 Etude no. 8 16 Etudes rythmo-techniques	 Billaudot

Oeuvres proposées pour le niveau :

Bedard, Denis	Fantaisie (sax si b)	Billaudot
Busser, Henri	Asturias (sax alto)	Leduc
Bonneau, Paul	Suite (mi b)	Leduc
Denisov, Edison	Deux pièces (sax alto)	Leduc
Durand, Pierre	Saxovéloce (sax mi b et si b)	Combre
Escaich, Thierry	Amelie's Dream (sax. alto)	Lemoine
Eychenne, Marc	Sonate (sax alto et piano)	Billaudot
Gilson, Paul	1er Concerto (sax alto)	Gervan
Guillaume, Georges	Humeurs (sax alto)	Billaudot
Holstein, Jean-Paul	Suite irrévérencieuse (sax mi b)	Lemoine
Iturralde, Pedro	Suite hellénique (sax mi b et si b)	Lemoine
Joly, Denis	Cantilène et Danse (mi b)	Leduc
Levecq, Alain	2 Séquences (sax mi b et si b)	Maurer
Luypaerts, Guy	Un bon petit diable (sax alto)	Billaudot
Naulais, Jérôme	Métamorphoses (mi b)	Billaudot
Pauwels, Maurice	Sérénade (sax mi b et si b)	Andel
Pellecyn, de J.	Athena Parthenos (sax alto)	Axion
Putz, Marco	3 Pièces caractéristiques (mi b et si b)	Bronsheim
Reutter, Hermann	Pièce Concertante (sax alto)	Schott

Examen pour l'obtention du diplôme du troisième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 3e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 2 morceaux au choix de l'enseignant
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Approfondissement des compétences acquises en 2e cycle. (vibrato, détaché, sonorité, justesse, souplesse, colonne d'air, régularité, articulations, nuances)
2. Maîtrise des différents types de respirations (courtes, longues, expressives, à l'intérieur d'une phrase, etc…)
3. Aisance d'enchaînement des doigtés sur tout l'ambitus du saxophone et connaissance des doigtés alternatifs
4. Cultiver le jeu de mémoire et travailler la lecture à vue
5. Approche du suraigu et des techniques modernes (slaps, flatterzunge, sons multiples, quarts de tons,micro-intervalles, bisbigliando, glissandi, etc…)
6. Capacité de produire des nuances « extrêmes », de s'accorder seul, de contrôler et de corriger sa justesse
7. Connaître l'histoire de l'instrument et reconnaître les styles des différentes époques
8. Avoir acquis : endurance, résistance, virtuosité
9. Gérer sa méthode et son plan de travail afin de pouvoir travailler de façon autonome
10. Recherche d'une interprétation personnelle, face aux différentes époques
11. Faire preuve d'un sens critique concernant son propre jeu et celui des autres
12. Pratique du jeu d'ensemble (accompagnement piano, musique de chambre, ensemble de saxophones, orchestre, savoir mener un ensemble, une répétition)
13. Se produire en public
14. Savoir élaborer et créer un programme de concert
15. Participer aux stages et master classes
16. Soigner la culture musicale générale par l'écoute de musique de tout genre

Programme d'études:

Gammes

toutes les gammes gammes majeures et mineures

Détails d'exécution :

Gammes majeures :
- En croches et doubles-croches liées et détachées
- gamme en développée
- arpèges en triolets
- arpèges brisés
- tierces:
- gamme chromatique en double-croches liées

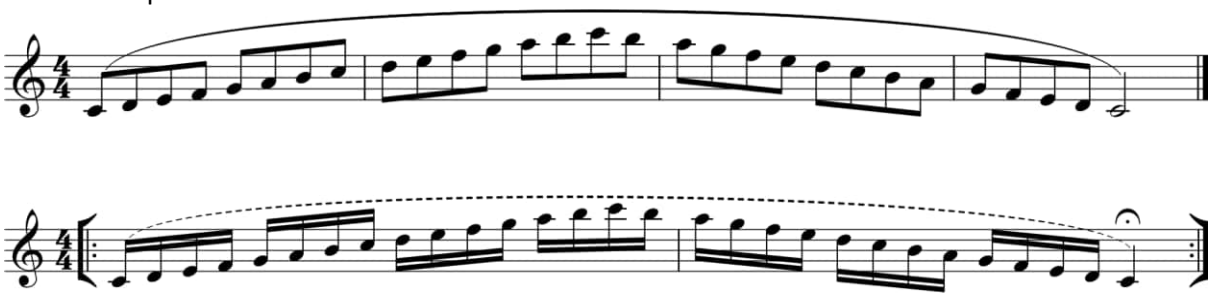
Gammes mineures (au choix : harmonique, mélodique, antique):
- double-croches liées et détachées
- arpèges en triolets

À travailler de mémoire suivant le schéma ci-après

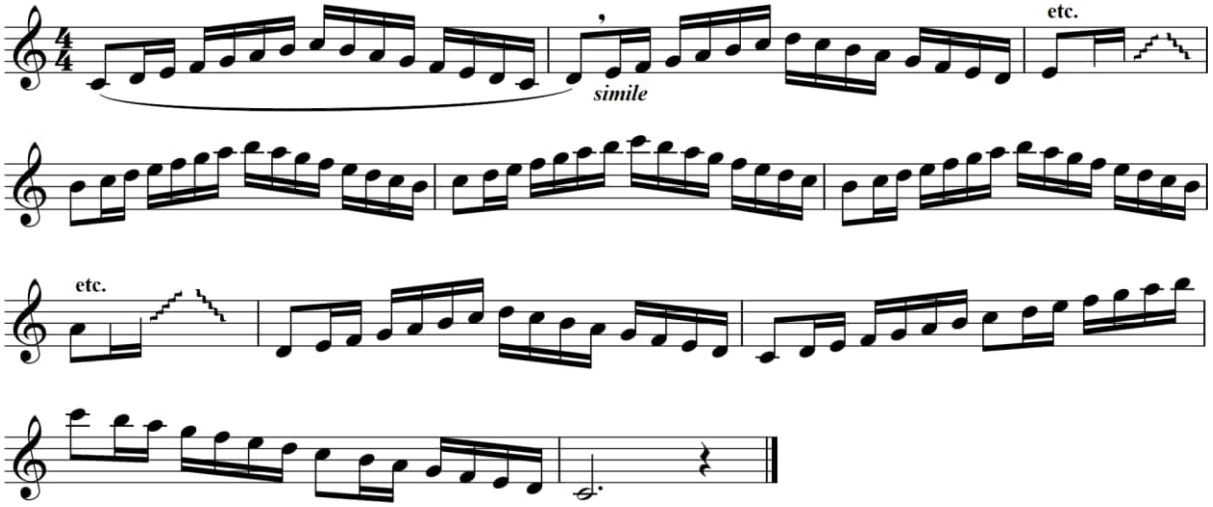
Modèle de gammes :

Gamme majeure (sur 2 octaves)

Gamme simple ♩ = 112



Gamme développée ♩ = 112



Arpège simple ♩ = 112



Arpège brisé ♩ = 112



Gamme en tierces ♩ = 92



Gamme chromatique ♩ = 112



Études proposées pour le niveau :

Bozza, Eugène	Etude no. 2 Etudes caprices	Leduc
Karg-Elert, Sigfrid	Etude no. 9 Arlecchino 25 Capricen und Sonate (Heft 1)	Zimmermann
Lacour, Guy	Etude no. 23 28 études	Billaudot
Piazzolla, Astor	Etude no. 3 Tango-Etudes	H. Lemoine
Ruggiero, Giuseppe	Etude no. 5 16 études de perfectionnement	Leduc
Semler-Collery, Jules	Etude no. 3 Etudes concertantes	Eschig

Oeuvres proposées pour le niveau :

Absil, Jean	Fantaisie caprice (sax alto)	Lemoine
Binge, Ronald	Concerto for alto sax. & orchestra	Weinberger
Bozza, Eugène	Concertino (sax alto)	Leduc
Constant, Franz	Fantasia op. 41 (sax alto)	Billaudot
Francaix, J.	5 Danses exotiques (sax alto)	Schott
Harvey, Paul	Concertino for soprano sax & orchestra; Concertino for tenor sax & orchestra	Maurer
Hasquenoph, Pierre	Concertino (sax alto)	Heugel
Heiden, Bernard	Sonata for E flat Saxophone and piano	Schott
Hindemith, Paul	Sonate (sax alto)	Schott
Krumlovski, Klaus	Sonate (sax alto et piano)	Tritonus
Legley, Vic	Concert d'automne (sax alto)	Billaudot
Martin, Frank	Ballade (sax ténor)	Universal Edition
Maurice, Paule	Tableaux de Provence (sax alto)	Lemoine
Milhaud, Darius	Scaramouche (sax alto)	Salabert
Noda, Ryo	Improvisation 1 (sax solo)	Leduc
Philiba, Nicole	Concerto (sax alto)	Billaudot
Planel, Robert	Prélude et Saltarelle (sax alto)	Leduc
Reutter, Hermann	Pièce Concertante (mi b)	Schott

Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er prix consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 2 morceaux au choix de l'enseignant
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

DIVISION SUPÉRIEURE

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

L'examen pour l'obtention du diplôme supérieur consiste en une **épreuve publique** d'une durée de 20 à 40 minutes devant un jury avec un programme comprenant

- 1 ou plusieurs morceaux au choix, de styles différents;
- 1 morceau imposé au niveau national.

Disposition finale pour tous les examens :

L'élève ne peut présenter le même morceau lors de différentes épreuves d'examen, toutes branches confondues, pendant la même année d'études.

A.1.5.1.29. Petits cuivres (bugle, cornet, trompette)

EVEIL INSTRUMENTAL

L'éveil instrumental dès l'âge de 5 ans est un moyen de familiariser l'enfant avec la musique et l'instrument. D'une durée maximale de trois ans, le cours permet d'éveiller, de développer et de cultiver chez l'enfant le goût et la joie de s'exprimer musicalement avec l'instrument.

L'éveil instrumental est une introduction à l'apprentissage musical proprement dit et prépare aux études instrumentales en division inférieure.

Le matériel d'enseignement et la démarche méthodologique sont à définir par l'enseignant.

DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE

Compétences souhaitées

1. Connaître les principes fondamentaux du fonctionnement de son instrument
2. Entretien de l'instrument (coulisses, pistons, embouchure, sourdine)
3. Position correcte du corps - Tenue de l'instrument (position des mains), debout et assis
4. Position adéquate de l'embouchure (sonorité, endurance, étendue)
5. Connaître et appliquer la base de la respiration (abdomen et colonne d'air, relaxation…)
6. Développer la technique propre à l'instrument : vélocité des doigts, flexibilité de la langue (détaché, liaisons…)
7. Apprendre à différencier le phrasé
8. Respecter les articulations et les nuances
9. Recherche de la qualité sonore
10. Apprendre à contrôler l'intonation et la justesse, entre autres corriger à l'aide des coulisses mobiles du 1er et 3e piston
11. Apprendre à s'écouter soi-même
12. Apprendre à élaborer une méthode et un plan de travail
13. Savoir faire des lectures à vue faciles
14. Encourager le jeu de mémoire
15. Cultiver le jeu d'ensemble
16. Se produire en public (auditions)

Programme d'études:

Gammes

L'enseignant peut choisir entre 2 modèles de gammes prévus au programme d'études.

Détails d'exécution :

Modèle A :
gammes majeures : do, sol, ré, fa, sib

Les gammes et arpèges sont à travailler de mémoire suivant le modèle A en annexe, développées en lié et détaché avec l'arpège de la tonique

Tempo : ♩ = 120



Modèle B :

6 gammes majeures (do, sol, ré, fa, sib, mib), les relatives mineures harmoniques avec les arpèges correspondants, en outre la gamme chromatique.

Tempo : ♩ = 120



Études proposées pour le niveau :

Bouché / Robert	Etude no. 18 en fa majeur 20 études mélodiques	Combre
Bourgeois, Derek	Etude no. 6 Ace of Trumpets 20 Graduated Studies	Brass Wind Publications
Caens, Thierry	Etude no. 4 Czardas de Pique, en mi mineur Petites Etudes sur les Tonalités	J. Hamelle Cie éditeurs
Kanefzky, Franz	Fashionweek en fa majeur Dies und das Etüdenspaβ 2	Diewa
Mair, Joseph	Etude no. 36 en sol majeur 44 Etüden für Trompete (Leicht – Fortgeschritten) Zusammenstellung Erich Rinner	Koch Musikverlage
Soyka, Georges	Etude no. 3 en do majeur 30 études pour le débutant trompettiste	(www.blueorangemusic.com)
Vannetelbosch, LJ	Etude no. 8 en mi b majeur 23 études de Concours Schott	
Waignein, André	Etude no. 4 **en** ré mineur 15 studies	Andel

Pas de différence d'études entre bugle, cornet et trompette.

Oeuvres proposées pour le niveau :

Derongé, Roger	On Stage	Golden River
Frisch, Jean-Paul	Domino	Andel
Ghidoni, Armando	Evocation (niveau préparatoire)	Alphonse Leduc
Thiry, Albert	Caprice	Molenaar
Waignein, André	First contest	Andel

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 1 morceau au choix de l'enseignant
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE

Compétences souhaitées

1. Rôle de la main gauche (port de l'instrument et coulisses mobiles)
2. Connaître les différentes sourdines
3. Embouchure - Langue (liaisons, bending, détaché simple, binaire et ternaire, Flatterzunge, glissando)
4. Développer la vélocité des doigts (trémolo, trilles, glissando)
5. Approfondir et appliquer les différentes sortes de respiration (abdominale, costale)
6. Développer la qualité du son, de l'endurance et de l'étendue
7. Différencier le phrasé, les articulations, les nuances
8. Notions des harmoniques (doigtés alternatifs)
9. Contrôler l'intonation et la justesse
10. Apprendre à s'accorder seul (sourdine)
11. Savoir s'écouter soi-même
12. Première approche du vibrato
13. Savoir gérer sa méthode et son plan de travail
14. Analyser, décrire la structure d'une étude ou d'une pièce musicale simple
15. Savoir déchiffrer ses partitions
16. Préparer seul une œuvre simple
17. Lectures à vue
18. Cultiver le jeu de mémoire
19. Apprendre à connaître la variété et les spécifications du répertoire (visite de concerts, écoute d'enregistrements)
20. Connaissance de la famille des trompettes et des saxhorns (cornets, bugles) et de leur histoire
21. Pratiquer le jeu d'ensemble dans le sens le plus large (piano, ensemble de cuivres, orchestre d'harmonie, fanfare, brass band, matériel audio…)
22. Se produire en public

Programme d'études:

Gammes

gammes majeures et leurs relatives mineures jusqu'à 4 altérations

Détails d'exécution :

Les gammes et arpèges sont à travailler de mémoire suivant le modèle ci-après

Tempo : 𝅗𝅥 = 80 pour les gammes majeures et 40 pour les gammes mineures

Les indications de tempi sont à respecter

Modèle de gamme majeure :



Modèle de gamme mineure :



Études proposées pour le niveau :

Bugle

Naulais, Jérôme	Etude no. 12 en mi mineur 30 Etudes récréatives sur 2 octaves	Billaudot
Telman, André	Détresse d'un clown	Robert Martin
Vannetelbosch, L.J.	Etude no. 1 en ré mineur 20 Etudes Mélodiques et Techniques Etude no. 9 en sol mineur 20 Etudes Mélodiques et Techniques	Leduc
Waignein, André	Etude no. 8; Etude no. 14	Schott

Cornet

Besançon, André	Etude no. 12 en do majeur Etudes éclectiques	Billaudot
Faillenot, Maurice	Etude no. 12 en do mineur 19 Etudes Elementaires	Billaudot
Herbillon, Gilles	Etude no. 14 en fa majeur 21 Etudes rythmiques vol 4	Billaudot
Hering, Sigmund	Etude no. 26 8 Recreational Studies	Carl Fischer
Telman, André	Détresse d'un clown	Robert Martin
Waignein, André	Etude no. 9 15 Studies	Schott

Trompette

Damase, J.M.	Etude no. 9 en do mineur Etudes supérieures	Billaudot
Telman, André	Détresse d'un clown	Robert Martin
Vannetelbosch, L.J.	Etude no. 9 en sol mineur Etude no. 1 en ré mineur 20 Etudes Mélodiques et Techniques	Leduc
Voisin, Roger	Etude no. 6 en fa majeur 11 Studies	IMC
Waignein, André	Etude no. 7 en sol majeur 15 Etudes	Andel

Oeuvres proposées pour le niveau :

Bugle

Balay, Guillaume	Petite Pièce concertante	Rubank
Lancen, Serge	Pile ou Face	Molenaar
Naulais, Jérôme	A la belle Epoque	Robert Martin
Proust, Pascal	Le Bicorne	Combre

Rossignol, Bruno	Au père lapin	Lemoine
Uber, David	Romance	Kendor Music

Cornet

Balay, Guillaume	Petite Pièce concertante	Rubank
Harris, Floyd O.	Brass Bangles	Ludwig Music
Naulais, Jérôme	A la belle Epoque	Robert Martin
Parent, Alain	Fantaisie	Robert Martin
Proust, Pascal	Le Bicorne	Combre
Waignein, André	Le Guilleret	Scherzando

Trompette

Brouquières, Jean	Trompettaria	Billaudot
Deprez, Fernand	Petite Pièce	Maurer
Naulais, Jérôme	A la belle Epoque	Robert Martin
Parent, Alain	Fantaisie	Robert Martin
Waignein, André	Le Guilleret Ballade insolite	Scherzando Maurer

Liste générale

ALBRESPIC J.	Lied et Scherzo	Trompette	Leduc
ALLARY Guillaume	Morceau de Concours op57	Cornet Trompette	Rubank
BALAY Guillaume	Petite Pièce Concertante Petite Pièce concertante Andante et Allegro	Cornet Trompette Cornet Bugle ou Cornet	Rubank Salabert Leduc
BARAT Jean Ed.	Orientale Andante et Scherzo	Cornet Trompette Trompette	Rubank, Leduc Leduc
BAUDRIER Emile	Suite	Trompette	Leduc
BERLIOZ G. P. and H.Voxman	Air Gai	Cornet Trompette	Rubank compiled and edited by
BERNSTEIN Leonard Boosey	Rondo for Life	Trompette	Jalni Publications
BERTHELOT René	Trois pas de danse	Cornet Trompette	Lemoine
BOEHM Carl	Calm as the night	Cornet Trompette	Rubank
BOEME Oscar	Sérénade op 22 No 1	Cornet Trompette	Rubank
BRUN F. J.	Promenade	Trompette	Leduc
BULLA Steven	Declaration for trumpet	Trompette	Curnow Music

CLERISSE Robert	Andante et Allegro	Trompette sib	Rubank
	Introduction et Divertissement	Cornet Trompette	Billaudot
CORELLI A	Sarabanda and Gavotta	Bugle et Trompette	Rubank
DALLIER Henri	Fête Joyeuse	Cornet Trompette	Leduc
DAMASE Jean Michel	Arlequin	Trompette	Combre
	Prologue	Trompette	Lemoine
DE BOURGUIGNON F.	Morceau de Concours	Cornet trompette	Gervan Bruxelles
DEPREZ Fernand	Fantaisie Concertante	Trompette	Maurer
	Petite Pièce	Trompette	Maurer
DIABELLI	Sonatina	Trompette	Musica Budapest
DUQUESNE Alex. J.	Elégie	Trompette sib	Rubank
GIBBONS O.	Keyboard Suite	Cornet Trompette	Stainer/Bell
GOSSEC F.J.	Sonata	Trompette sib	Molenaar
GOYENS Alphonse	Introduction et Scherzo	Inst.vents si b	Tierolff
	Thème Varié	Trompette	Andel
GOYENS Fernand	Hymne	Trompette	Brogneaux
GRUNDMAN C	Conversation for Cornet	Trompette	Boosey & Hawkes
HARRIS Floyd O.	Brass Bangles	Cornet	Ludwig Music
HAYDN Joseph	Andante from Concerto in E flat	Cornet trompette	Rubank
KELLY Robert	Tune for the toy trumpet	Cornet Trompette	Tritone Press
KOEPKE Paul	Allegro	Trompette	Rubank
LANCEN Serge	Pile ou Face	Cornet Trompette	Molenaar
LLEWELLYN Edward	My Regards	Bugle Cornet Trompette	Rubank
MANIET René	2 e Concertino	Cornet Trompette	Brogneaux
	Concerto Miniature	Trompette	Brogneaux
Bruxelles			
	Premier Solo de concours	Trompette	Rubank
MEREAUX Max	Incantation	Cornet Trompette	Billaudot
MICHEL Jean-François	Soirée à Budapest	Bugle Cornet Trompette	Woodbrass Music
MILHALOVICI Marcel	Scherzo - Valse	Trompette	Leduc
NAULAIS Jérôme	A la belle époque	Trompette	Robert Martin
OSTRANSKY Leroy	Concertino	Cornet Trompette	Rubank
	Romance in E b	Cornet Trompette	Rubank
PARENT Alain	Fantaisie	Cornet Trumpet	Robert Martin
PARFREY Raymond	Caprice	Trompette	Emerson Edition
PROUST Pascal	Aubade	Trompette	Robert Martin
REED Alfred	Ode for Trumpet	Trompette	Southern Music c
RUELLE-MANIET	Allegro in Blue	Trompette	Maurer

SCHARRES Ch.	3 Danses	Trompette	Maurer
SCHMIDHÄUSLER Pierre	Aire et Courante	Bugle Cornet Trompette	Woodbrass Music
STALMEIR P.	Solo de Concours	Trompette	Molenaar
STOKER Richard	Festival Suite	Trompette	Chappell Music
STRAUSS Richard	Dedication	Bugle Cornet Trompette	Rubank
TARTINI G.	Largo et Allegro	Trompette	IMC
TELMAN André	Contrapuntus	Trompette	Robert Martin
UBER David	Romance	Cornet Trompette	Kendor Music
WAIGNEIN André	Evasion	Trompette sib	De Haske
	Ballade Insolite ; Concertino	Trompette sib ;	Maurer
	Structures	Trompette	Maurer
	Le Guilleret	Trompette	Scherzando
	Humoresque	Bugle Cornet Trompette	Maurer
	Trumpetina	Trompette sib	Maurer
WENS F.	Concertino de Concours	Trompette sib	Maurer
WURMSER Lucien	Petit Solo de Concours	Trompette sib	Andrieu Frères

Examen pour l'obtention du diplôme du deuxième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 2e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 2 morceaux au choix de l'enseignant
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

  Remarque

  Une œuvre peut être présentée sur un autre instrument du groupe des petits cuivres.

DIVISION MOYENNE

Compétences souhaitées

1. Approfondissement des compétences acquises en 2e cycle :
    - articulations, coup de langue binaire, ternaire et combiné,
    - liaisons,
    - technique des doigts,
    - coordination langue – doigts,
    - qualité sonore sur toute l'étendue demandée,
    - colonne d'air,
    - caractériser les nuances…
2. Approche de la musique contemporaine et d'autres notations musicales
3. Travailler la lecture à vue
4. Cultiver le jeu de mémoire
5. Connaître les transpositions d'usage
6. Gérer sa méthode et son plan de travail afin de travailler de façon autonome
7. Connaître le rôle de la trompette, du cornet et du bugle dans les différentes formations
8. Connaître les grandes lignes de l'histoire de l'instrument et reconnaître les différentes époques et styles concernant le répertoire
9. Compréhension du vocabulaire descriptif et analytique (p.ex. : levée, anacrouse, accent, phrasé, tension, détente, césure, cadence, mouvement, tempo, fonctions tonales etc…)
10. Pratique collective
    - Accompagnement piano
    - Savoir mener un ensemble, une répétition, (départs, nuances, respirations, justesse, tempo, …)
    - Pratique régulière des différentes formes de musique d'ensemble (orchestres, musique de chambre…)
11. Se produire en public
12. Participer à des stages
13. Soigner la culture musicale générale par l'écoute de musiques de tout genre

Programme d'études:

Gammes

Toutes les gammes majeures et mineures relatives

Détails d'exécution :

Les gammes et arpèges sont à travailler de mémoire suivant le modèle ci-après.

Tempo : ♩ = 84 pour les gammes majeures et 42 pour les gammes mineures

Modèle de gamme majeure :



Modèle de gamme mineure :



Études proposées pour le niveau :

Bugle

Ameller, André	Etude no 7	Arban Moderne	A. Leduc
Arban, J.B.	Etude no 2	Etudes caractéristiques	A. Leduc
Barnes, James	Etude no 8 « Poem »	Concert Studies by Philip Smith	Curnow M P
Faillenot, Maurice	Etude no 5	Eglogue « Six Pièces »	G. Billaudot
Trognée, Emile J.	Etude no 4	Etudes mélodiques	Bim
Vannetelbosch, J.L.	Etude no 16	20 Etudes	A. Leduc

Cornet

Ameller, André	Etude no 7	Arban Moderne	A. Leduc
Arban, J.B.	Etude no 2	Etudes caractéristiques	A. Leduc
Barnes, James	Etude no 8 « Poem »	Concert Studies by Philip Smith	Curnow M P
Bitsch, Marcel	Etude no 3	Arban Moderne	A. Leduc
Bulla, Stephen	Etude Fantasy	Advanced Concert Studies by P. Smith	Curnow M P
Vannetelbosch, J.L.	Etude no 13	20 Etudes	A. Leduc

Trompette

Arban, J.B.	Etude no 2	Etudes caractéristiques	A. Leduc
Bitsch, Marcel	Etude no 3	Arban Moderne	A. Leduc
Charlier, Théo	Etude no 3	36 Etudes Transcendantes ré majeur	A. Leduc
Damrow, Frits	Etude no 20	« Élégie », Multistyle Studies	De Haske
Proust, Pascal	Etude no 7	15 Pièces en forme d'études	Combre
Trognée, Emile J.	Etude no 15	Etudes mélodiques mi b majeur	Bim
Vannetelbosch, J.L.	Etude no 15 do majeur		A. Leduc

Oeuvres proposées pour le niveau :

Bugle

Balyay, Guillaume	Prélude et Ballade	Leduc
Cardon, Roland	Last Contest	Andel
Emmanuel, M.	Sonate	Leduc
Langlois, L.	Air varié	Tierolff
Ridout, Alan	Concertino for Flugel	Emerson
Waignein, André	Rhapsody	De Haske

Cornet

Busser, Henri	Variations in D Flat	Cundy & Bettoney
Luigini, Alexandre	Caprice	Billaudot
Perrier, Marius	Prélude et Allegro	Andrieu

Proust, Pascal	Fantasia	Billaudot
Sparke, Philippe	Song and Dance	G&M Brand

Trompette

Böhme, Oskar	Russischer Tanz	Benjamin
Bozza, Eugène	Badinage	Leduc
Genzmer, Harald	Zweite Sonate	Peeters
Goedicke, Alexandre	Concert Etude	MCA
Porrino, Ennio	Préludio, Aria et Scherzo	Zerboni
Takàcs , Jenö	Sonata Brève	Doblinger

Liste générale

Arban Jean Baptiste	Fantaisie sur la force du destin Trompette ut et sib	Gérard Billaudot
Balay Guillaume	Prélude et Ballade (Bugle)	Alphonse Leduc
Balissat Jean	Introduction et Marche (Trompette ut)	Henn Geneve
Barat Jean Edouard	Fantaisie en Mi Bémol (Cornet et trompette sib)	Alphonse Leduc
Berghmans Jose	La Chenille (Trompette ut et sib)	Alphonse Leduc
Bitsch Marcel	Fantasietta (Trompette ut et sib)	Alphonse Leduc
Bourguignon de Francis	Recitatif et Ronde (Trompette ut et sib)	Metropolis
Bozza Eugen	Badinage ; Caprice no 2 Frigariana (Trompette ut et sib)	Alphonse Leduc
Böhme Oskar	Russischer Tanz (Trompette sib)	Benjami
Busser Henri	Variations in D Flat (Cornet)	Cundy&Bettoney
Cardon Roland	Last Contest (Bugle)	Andel
Dallier Henri	Fête joyeuse (Trompette sib et ut)	Alphonse Leduc
Debons Eddy	Divertimento (Trompette sib et ut)	Marc Reift
Donato A	Prelude et Allegro (Trompette ut et sib)	Leduc
Douliez Victor	Pièce concertante (Trompette ut)	Brogneaux Bruss
Emmanuel M	Sonate (Bugle)	Alphonse Leduc
Forestier Jean	Solo pour Cornet,Trompette et Bugle	Molenaar
Gabaye Pierre	Feu d'Artifice (Trompette ut et sib)	Alphonse Leduc
Genzmer Harald	Sonatine ; Zweite Sonate (Trompete in B)	Peeters
Goedicke Alexander	Concert Study (Trompette sib)	MCA
Goeyens Alphonse	Andante et Scherzando (Trompette ut et sib) Solo dans le style ancien (Trompette sib)	Brogneaux Le Metronome

	Fantaisie dramatique (Trompette,Cornet et Bugle)	
	Le Metronome	Tierolff
Kerr André	Trompettissimo (Trompette ut et sib)	Gérard Billaudot
Kreutzer Conradin	Variationen in G (Bugle et trompette sib)	Bim
Langlois L	Air varié (Bugle)	Tierolff
Luigini Alexandre	Caprice (Cornet)	Gérard Billaudot
Massias Gérard	Choral et Menuet obstiné (Trompette ut et sib)	Braun Paris
Naulais Jerome	Canicule (Trompette sib et ut)	Robert Martin
Niverd Raymond	Aria et Toccata (Trompette ut et sib)	Alphonse Leduc
Peaslee Richard	Nightsongs (Bugle)	Morgum
Peeters William	Incantation (Trompette ut et sib)	De Haske
Perrier Marius	Prélude et Allegro (Cornet)	Andrieu
Poot Marcel	Impromptu (Trompette sib et ut),	Andel
Porrino Ennio	Preludio, Aria et Scherzo (Trompette sib)	Zerboni
Ridout Alan	Concertino for Flugelhorn (Bugle)	Emerson
Ruelle Fernand	Prélude et Danse Guerrière (Trumpet, Horn or trombone)	Andel
Savard A.	Morceau de Concours (Cornet sib)	Alphonse Leduc
Semler-Collery J	Romance et Tarantelle (Bugle)	Eschig
Semler-Collery J	Rondo et Nocturne (Cornet)	Eschig
Sparke Philip	Song and Dance	R.Smith & Co
Stalmeier Pieter	Solo de concours (Trompette sib)	Molenaar
Takàcs Jenö	Sonata Breve op 67 (Trompette sib)	Doblinger
Thilman Johannes Paul	Concertino op 66 (Trompete und Kammerorchester)	Hofmeister
Turrin Joseph	2 Portaits (Bugle)	Bim
Vachey Henri	Aria et Marcato (Trompette ut /sib, Cornet)	Alphonse Leduc
	Ostinati (Cornet sib, trompette ut)	Alphonse Leduc
	Sonatine (Trompette ut et sib)	Georges Delrieu
Waignein André	Rhapsody (Bugle)	De Haske
Wright Denis	Concerto (Cornet)	Warner Chappell Music

Examen pour l'obtention du diplôme du troisième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 3e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 2 morceaux au choix de l'enseignant
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

  Remarques

  Une œuvre de chaque épreuve peut le cas échéant être présentée sur un autre instrument du groupe des petits cuivres.

DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE

Compétences souhaitées

1. Perfectionner la technique instrumentale du 2e cycle
   - articulations, coup de langue binaire, ternaire et combiné
   - liaisons
   - technique des doigts
   - coordination langue – doigts
   - qualité sonore sur toute l'étendue demandée
   - colonne d'air
   - caractériser les nuances…
2. Travailler la lecture à vue
3. Cultiver le jeu de mémoire
4. Approche des notations et techniques nouvelles. Approche de la musique contemporaine et d'autres notations musicales
5. Gérer sa méthode et son plan de travail afin de pouvoir travailler de façon autonome
6. Analyser, comprendre, travailler et interpréter des œuvres de niveau approprié
7. Connaître l'histoire de l'instrument et reconnaître les styles des différentes époques
8. Recherche d'une interprétation personnelle, face aux différents langages musicaux
9. Connaître le rôle de la trompette, du cornet et du bugle dans les différentes formations
10. Approche aux instruments à diapason différent en fonction du timbre, du son recherché et de la tonalité des pièces à interpréter
11. Compréhension du vocabulaire descriptif et analytique (p.ex : levée, anacrouse, accent, courbe, mélodique, tension, détente, césure, cadence, mouvement, tempo, fonctions tonales, etc…)
12. Faire preuve d'un sens critique concernant son propre jeu et celui des autres
13. Pratique collective
    - Accompagnement piano
    - Savoir mener un ensemble, une répétition, (départs, nuances, respirations, justesse, tempo, …)

- Pratique régulière des différentes formes de musique d'ensemble (orchestres, musique de chambre…)

14. Se produire en public
15. Savoir élaborer et créer un programme de concert
16. Participer à des stages
17. Soigner la culture musicale générale par l'écoute de musiques de tout genre

Programme d'études:

Gammes

Toutes les gammes majeures et mineures relatives

Détails d'exécution :

Les gammes et arpèges sont à travailler de mémoire

Tempo : 𝅗𝅥 = minimum 96 pour les gammes majeures et 48 pour les gammes mineures

Modèle de gamme majeure :



Modèle de gamme mineure :



Études proposées pour le niveau :

Bugle

Arban, J.B.	Etude no 7	Etudes Caractéristiques	Ed. A. Leduc
Bitsch, Marcel	Etude no 12	20 Etudes	A. Leduc
Charlier, Théo	Etude no 2	36 Etudes Transcendantes	A. Leduc
Maxime-Alphonse	Etude no 16	20 Etudes très difficiles	A.Leduc
Thull, Fisher	Etude no I (1 + 2)	Eight Profiles	Boosey & Hawkes
Sabarich, Raymond	Etude no 1	I0 Etudes	Selmer

Cornet

Arban, J.B.	Etude no 6	Etudes Caractéristiques	A. Leduc
Bitsch, Marcel	Etude no 4	20 Etudes	A. Leduc
Charlier, Théo	Etude no 20	36 Etudes Transcendantes	A. Leduc
Thull, Fisher	Etude no VII (1 + 2)	Eight Profiles	Boosey & Hawkes
Sparke, Philip	Etude no 16	« Street Scene »Concert Studies by Philip Smith	Curnow Music Press copyright by Anglo M P
Vannetelbosch, J.L.	Etude no 19	20 Etudes Mélodiques et Techniques	A. Leduc

Trompette

Arban, J.B.	Etude no 9	Etudes Caractéristiques	A. Leduc
Bitsch, Marcel	Etude no 1	20 Etudes	A. Leduc
Charlier, Théo	Etude no 10	Etudes Transcendantes	A. Leduc

Curnow, James	Etude no 7	« Fanfare, Cadenza and Scherzo » Concert Studies by Philip Smith	Curnow Music Press
Thull, Fisher	Etude no VIII (2)	Eight Profiles	Boosey & Hawkes
Vannetelbosch, J.L.	Etude no 17	20 Etudes Mélodiques et Techniques	A. Leduc

Oeuvres proposées pour le niveau :

Bugle

Frisch, Jean-Paul	Air et Caprice (Bugle)	Bronsheim
Himes, William	Concertino	Studio Music Com
Peaslee, Richard	Nightsongs	Margun Music
Semler-Collery, Jules	Romance et Tarantelle	Eschig
Turrin, Joseph	2 Portraits	BIM

Cornet

Clergue, Jean	Sarabande et Rigaudon	Lemoine
Hansen, Thorvald	Sonate Tarr	Brass Collection
Nicholas, Jeremy	Blaythorne Suite	Studio Music Com
Porrino, Ennio	Concertino	Ricord
Saint-Saëns, Camille	Fantaisie en mi b	Leduc
Semler-Collery, Jules	Nocturne et Rondo	Eschig

Trompette

Boutry, Roger	Trompetunia	Leduc
Bozza, Eugène	Caprice no. 2	Leduc
Frisch, Jean-Paul	Air et Caprice (Trompette)	Bronsheim
Goedicke, Alexander	Konzert	F. Hofmeister
Jaeger, Karl-Heinz	Concertino	Billaudot
Naulais, Jérôme	Canicule	Robert Martin

Liste générale

Asafief Boris	Sonata	Trompette sib	Robert King
Balay Guillaume	Prélude et Ballade	Bugle	Leduc
Balissat Jean	Introduction et Marche	Trompette ut	Henn Geneve
Bartsch Chr	Concert	Trompette ut	Maurer
Beck Conrad	Facetten	Trompette ut et sib	Schott
Böhme Oscar	Russischer Tanz	Trompette sib	Benjamin London
Bonneau Paul	Fantaisie Concertante ; Suite	Trompette ut et sib	Leduc
Boutry Roger	Trompetunia	Trompette ut et sib	Leduc
Bozza Eugène	Caprice	Trompette sib et ut	Leduc
	Cornettina	Cornet et trompette ut	Leduc
	Rustiques	Cornet trompette ut	Leduc
	Caprice no 2		

	Badinage		
	Rhapsodie	Trompette ut et sib	Leduc
Brouquières Jean	Mélodie et Scherzo	Trompette ut et sib	Billaudot
Busser Henri	Variations in D flat	Cornet	Cundy Bettoney
	Andante et Scherzo	Trompette ut et sib	Leduc
Cabus P	Twee Bewegingen	Trompette ut	Maurer
Cardon Roland	Last Contest	Bugle	Andel
Charlier Théo	2e Solo de concours	Trompette sib	Henry Lemoine
Clergue Jean	Sarabande et Rigaudon	Cornet	Lemoine
Code Percy	Lucille	Cornet	Boosey & Hawkes
Copland Aaron	Quiet City	Trompette sib	Boosey & Hawkes
De Herve A.	2e Morceau de concert	Trompette sib	Schott
Defay Jean Michel	Sonatine	Trompette Cornet sib	Leduc
Defossez René	Recitativo	Trompette ut et sib	Andel
Delerue Georges	Concertino	Trompette ut et sib	Leduc
Desportes Yvonne	Introduction et Allegro	Cornet	Leduc
Douliez Victor	1er Concerto	Trompette ut	Metropolis
Durand Pierre	Moment Musical	Cornet	Leduc
Dvoracek Jiri	Sonata	Trompette ut	Panton
Emmanuel M	Sonate	Bugle	Leduc
Fitzgerald Bernard	Concertino	Trompette sib	Medic Music
Press			
Francaix Jean	Sonatine	Trompette ut	Eschig
Frisch Jean Paul	Air et Caprice	Bugle	Bronsheim
Gallois Montbrun R.	Sarabande et final	Trompette ut	Leduc
Genzmer Harald	Sonatine ; Zweite Sonatine	Trompette sib	Peters
Georges Alex	Légende de larmor	Trompette ut	Leduc
Goedicke Alexander	Konzert	Trompette sib	Hofmeister
	Concert Etude	Trompette sib	MCA
Golob Jani	Balad	Trompette ut,sib Bugle	Drustva
Gotkovsky Ida	Ritournelle	Trompette ut	Martin
Hansen Thorvald	Sonata op 18	Cornet	Danish Brass-Ed
Tarr			
Himes William	Concertino	Bugle	Studio M
Hoffmann Norbert	Intrada pomposo	Trompette sib et ut	Scherzando
	Concertino en la	Trompette sib	Scherzando
Hubeau Jean	Sonate	Trompette sib	Durand Paris
Jaeger Karl-Heinz	Concertino	Trompette sib et ut	Billaudot
Jeremy Nicholas	Blaythorne Suite	Cornet	Studio Mus
Jolivet André	Air de bravoure	Trompette ut	IMC
Jongen Joseph	Concertino	Trompette sib	Brogneaux
Jongen Léon	Air et Danse	Trompette ut	Henry Lemoine
Kreutzer Conradin	Variationen in G	Bugle, Trompette sib	Bim

Langlois Lucien	Air Varié	Bugle	Tierolff
Le Boucher Maurice	Scherzo Appasssionato	Trompette ut	Leduc
Legley Victor	Rhapsodie	Trompette ut et sib	Leduc
Luigini Alexandre	Caprice	Cornet	Billaudot
Martin Jean	Sonatine	Trompette ut et sib	Leduc
Naulais Jérôme	Canicule	Trompette ut et sib	Robert Martin
Niverd Raymond	Air et Toccata	Trompette sib et ut, Bugle	Leduc
Nussio Otmar	Impromptu	Trompette ut	Ahn&Simrock
Pascucci Gregory	Variants on three Hymn tunes	Bugle	PP Music
Pauer Jiri	Trompetina	Trompette sib	Panton
Peaslee Richard	Nightsongs	Bugle	Margun Music
Peeters Flor	Sonate	Trompette sib	Gervan Brux.
Perrier Marius	Prélude et Allegro	Cornet	Andrieu
Peters William	Incantation	Trompette ut et sib	De Haske
Petit Alexandre Serge	Gouttes d'eau	Cornet	Billaudot
Porrino Ennio	Preludio, Aria et Scherzo	Trompette sib	Zerboni
Porrino Ennio	Concertino	Trompette Cornet sib	Ricordi
Ridout Alan	Concertino	Bugle	Emerson
Riisager Knudage	Concertino	Trompette sib	Hansen Wilhelm
Rueff Jaenine	Fantaisie Concertante	Cornet	Leduc
Saint-Saëns Camille	Fantaisie en mib	Cornet	Leduc
Semler-Collery Jules	Romance et Tarentelle	Bugle	Eschig
Semler-Collery Jules	Rondo et Nocturne	Cornet	Eschig
Shinohara Makoto	Trois Pièces concertantes	Trompette ut et sib	Leduc
Sparke Philipp	Song and Dance	Cornet	G&M Brand
Stevens Halsey	Sonata	Trompette sib	Peters
Taeye de Alexandre Lemoine	Pièce concertante	Tpette ut/sib, Cornet, Bugle	Henry
Takäcs Jenö	Sonata Breve	Trompette sib	Doblinger
Turrin Joseph	2 Portraits	Bugle	Bim
Vachey Jenri	Sonatine	Trompette ut	Delrieu
Vreuls Victor	Morceau de concert	Trompette sib	Edit art belge
Waignein André	Rhapsody	Bugle	De Haske
	Megalopolis	Trompette ut et sib	De Haske
	Galejade	Bugle, Cornet et Tpette sib	Andel
Wright Denis	Concerto	Cornet	Warner Chappell

Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er prix consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 2 morceaux au choix de l'enseignant
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

  Remarque

  Une œuvre peut le cas échéant être présentée sur un autre instrument du groupe des petits cuivres.

DIVISION SUPÉRIEURE

Compétences souhaitées

1. Approfondissement des techniques instrumentales et musicales permettant une interprétation convaincante.
2. Recherche d'une interprétation personnelle face aux différents langages musicaux et la capacité à expliciter ses options d'interprétation, une culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains.
3. Pratique des instruments à tonalité différente en fonction du timbre, du son recherché et de la tonalité des pièces à interpréter.

Programme d'études:

Oeuvres proposées pour le niveau :

(existe aussi avec réduction au piano)

Bugle

Golland, John	Concerto for Flugelhorn	John Golland / Brass Band
Neruda, J.B.G.	Concerto in Es dur	Mc Naughten / Orch. symph. et orch. d'harm.
Pascuzzi, Gregory	Variants on Three Hymn Tunes	Manduca Music / Orchestre d'harmonie
Ponchielli, Amilcare	Concerto en fa	Bim / Orch. d'harm. et Brass Band
Sperger, J.M.	Concerto en mib majeur	Bim / Orchestre de chambre

Cornet

Gregson, Edward	Prélude and Capriccio for Cornet	R.Smith & Co / Brass Band
Himes, William	Jubilance	Salvation Army WC1H9NN London Judd
Langford, Gordon	Rhapsody for Cornet	Chandos Music Limited / Brass Band
Snell, Howard	Fantasy for Cornet	Rakeway Music-Kirkless Music / Brass Band
Sparke, Philip	Concerto for Trumpet or Cornet	Studio Music / Brass Band et Orch. d' harm.
Wright, Denis	Concerto for Cornet	Street Kings Cross / Brass Band

Trompette

Arutunian, Alexander	Konzert	Sikorsky / Orch. d'harm. /Orch. symph.
Ewazen, Eric	Concerto for trumpet and strings	Southern Music Company
Fasch, J. Friedrich	Konzert D-dur	Reichling / Orch. d'harm. / Orch. de chambre
Haydn, Josef	Konzert in Es dur	Molenaar / Orch. d'harm.et Orch.symph. orig.
Hummel Joh. Nep.	Konzert in Es dur	King / Orch. d'harm. et Orch. symph. orig
Jolivet, André	Concertino	Reichling / Orch. d'harmonie

Liste générale

Absil Jean	Contes	Trompette ut et sib	Scherzando/De Haske
Arutounian Alex.	Konzert	Trompette sib	Sikorsky
Baily Jean	Dialogue	Trompette ut et sib	Hebra
Bitsch Marcel	Var. sur un thème de Scarlatti	Cornet	Leduc
Boehme Oscar	Konzert F Moll	Trompette sib	Elite Edt
Boutry Roger	Alektos	Trompette ut et sib (+picc)	Billaudot
	Préludes	Trompette ut	Salabert
	Concertino	Cornet	Leduc
Bozza Eugène	Frigariana; Concertino	Trompette ut et sib;	Leduc
Brandt Wassily	Concert Piece	Trompette sib	IMC
Brown Charles	Pulcino	Tpette Cornet Bugle	Max Eschig
Casterède Jacques	Brèves rencontres	Trompette ut et sib	Leduc
Charlier Théo	Solo de Concours	Trompette sib	Bellwin Mills
Chaynes Charles	Concerto	Trompette ut (orch)	Leduc
Constant Franz	Divertimento	Trompette ut et sib	Billaudot
Cosma Edgar	Concerto	Trompette ut et orchestre réduction piano	Billaudot
Delerue Georges	Concertino	Trompette ut et sib (orch)	Leduc
Desenclos André	Incantation, Thrène et Danse	Trompette ut (orch)	Leduc
Dubois Pierre Max	Concertino	Trompette ut et orchestre réduction piano	Leduc

	Fantaisie	Cornet - Trompette ut et sib	Leduc
Enesco Eugène	Légende	Trompette ut	Enoch/IMC
Ewazen Eric	Sonata	Trompette sib	Southern Music Comp.
Faillenot Maurice	Concertino	Trompette ut et sib	Robert Martin
Fenigstein Viktor	Passages	Trompette ut et sib (orch)	Kunzelman
Fontyn Jacqueline	Agami	Trompette ut	Choudens
Francaix Jean	Sonatine	Trompette ut et sib	Max Eschig
	Prélude,Sarabande et Gigue	Trompette	Max Eschig
Gallois-Montbrun	Sarabande et Final	Trompette ut	Leduc
Golland John	Concerto for Flügelhorn	Bugle	Kirklees Music
Gotkovsky Ida	Concertino	Cornet	Salabert
Gregson Edward	Trumpet Concerto	Trompette sib	Novello
Hagerup-Bull Edvard	Premier Concerto	Trompette ut et orchestre réduction piano	Billaudot
Haydn Josef	Konzert	Trompette et orchestre – réduction piano	Hofmeister
Herrmann Gottfried	Andante et Polacca	Trompette sib et ut	Bim
Hilmes Paul	Sonata	Trompette sib	Shawnee Press
Hindemith Paul	Sonate	Trompette sib	Schott
Honegger Arthur	Intrada	Trompette ut	Salabert
Hubeau Jean	Sonate	Trompette sib	Durand
Hummel J. N.	Konzert	Trompette et orchestre réduction piano	Hofmeister...
Jevtic Ivan	2e Concerto	Trompette ut et sib (orch)	Billaudot
Jolivet André	Concertino	Trompette ut Orchestre à cordes réduction piano	Leduc
Jolivet André	2e Concerto	Trompette ut	Heugel et Cie
Jongen Joseph	Air et Danse	Trompette ut	Lemoine
Kaminski Joseph	Concertino	Trompette	Universal Music
Kennan Kent	Sonata	Trompette sib	Warner Bros.
Koetsier Jan	Sonatina	Trompette sib	Dovemus
Langford Gordon	Rhapsody	Cornet	Chandos
Lantier Pierre	Concert	Trompette ut (orch)	Lemoine
Loucheur Raymond	Concertino	Trompette ut	Salabert
Naulais Jérôme	Horizons	Trompette ut et sib	Billaudot
Nyman Michael	Flügelhorn and Piano	Bugle	Chester
Ohana Maurice	Concertino	Trompette ut (orch)	Billaudot
Petrovics Emile	Concertino	Trompette ut	Ed. Musica Budapest
Pierre - Petit	Jericho	Trompette ut	Billaudot
Planel Robert	Concerto	Trompette ut (orch)	Transatlantiques
Rauber Francois	Concerto	Trompette ut (orch.cham.)	Bim
Rueff Jeannine	Mobiles; Fantaisie Concertante	Trompette ut; Corne	Leduc
Sancan Pierre	Rhapsodie	Trompette ut	Rideau

Schelokov Vjacheslav	Konzert No 1	Trompette sib	Marc Reift
Schlaepfer Jean-Claude	Ascensus	Trompette ut	Bim
Snell Howard	Fantasy	Cornet	Rakeway
Sparke Philipp	Mace; Concerto	Cornet	Studio Music
Sperger J.M.	Concerto en mib Maj	Bugle	Bim
Tamberg Eino	Konzert op42	Trompette sib et ut(orch)	Reift Marc
Tomasi Henri	Concerto	Trompette ut	Leduc
Waignein André	Trois Mouvements	Trompette ut et sib	Leduc
Wainberg Mieczyslaw	Konzert in B dur op94	Trompette sib et ut(orch)	Reift Marc
Wassilenke Sergei	Concert-Poème	Trompette ut et sib(orch)	Reift Marc
Weber Alain	Sonatine Brève	Cornet/Tromp.sib et ut	Leduc
Zbinden Julien Francois	Präludium, Fuge, Postludium Concertino	Trompette ut Trompette	Breitkopf Schott
Zimmermann Bernd Alois	Nobody knows the trouble I see	Trompette ut (orch)	Schott

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

L'examen pour l'obtention du diplôme supérieur consiste en une **épreuve publique** d'une durée de 20 à 40 minutes devant un jury avec un programme comprenant

- 1 ou plusieurs morceaux au choix de styles différents ;
- 1 morceau imposé au niveau national.

Remarque

Une œuvre de chaque épreuve peut le cas échéant être présentée sur un autre instrument du groupe des petits cuivres.

Disposition finale pour tous les examens :

L'élève ne peut présenter le même morceau lors de différentes épreuves d'examen, toutes branches confondues, pendant la même année d'études.

A.1.5.1.30 Alto en mib

EVEIL INSTRUMENTAL

L'éveil instrumental dès l'âge de 5 ans est un moyen de familiariser l'enfant avec la musique et l'instrument. D'une durée maximale de trois ans, le cours permet d'éveiller, de développer et de cultiver chez l'enfant le goût et la joie de s'exprimer musicalement avec l'instrument.

L'éveil instrumental est une introduction à l'apprentissage musical proprement dit et prépare aux études instrumentales en division inférieure.

Le matériel d'enseignement et la démarche méthodologique sont à définir par l'enseignant.

DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Connaître les principes fondamentaux du fonctionnement de l'instrument
2. Entretien de l'instrument (coulisses, pistons, embouchure)
3. Position correcte du corps – Tenue de l'instrument (position des mains), debout et/ou assis
4. Position adéquate de l'embouchure
5. Connaître et appliquer la base de la respiration
6. Développer la technique propre à l'instrument : vélocité des doigts, flexibilité de la langue (détaché, liaisons …)
7. Respect de l'étendue proposée sur le modèle type de la gamme
8. Respecter le texte musical
9. Connaître les difficultés propres à l'instrument liées à la justesse
10. Recherche de la qualité sonore
11. Apprendre à contrôler l'intonation et la justesse
12. Apprendre à s'écouter soi-même
13. Savoir faire des lectures à vue faciles
14. Encourager le jeu de mémoire
15. Cultiver le jeu d'ensemble
16. Se produire en public (auditions)

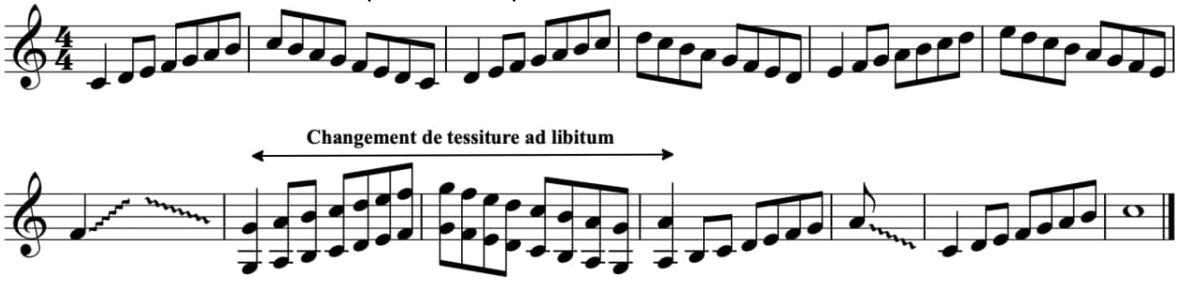
Programme d'études:

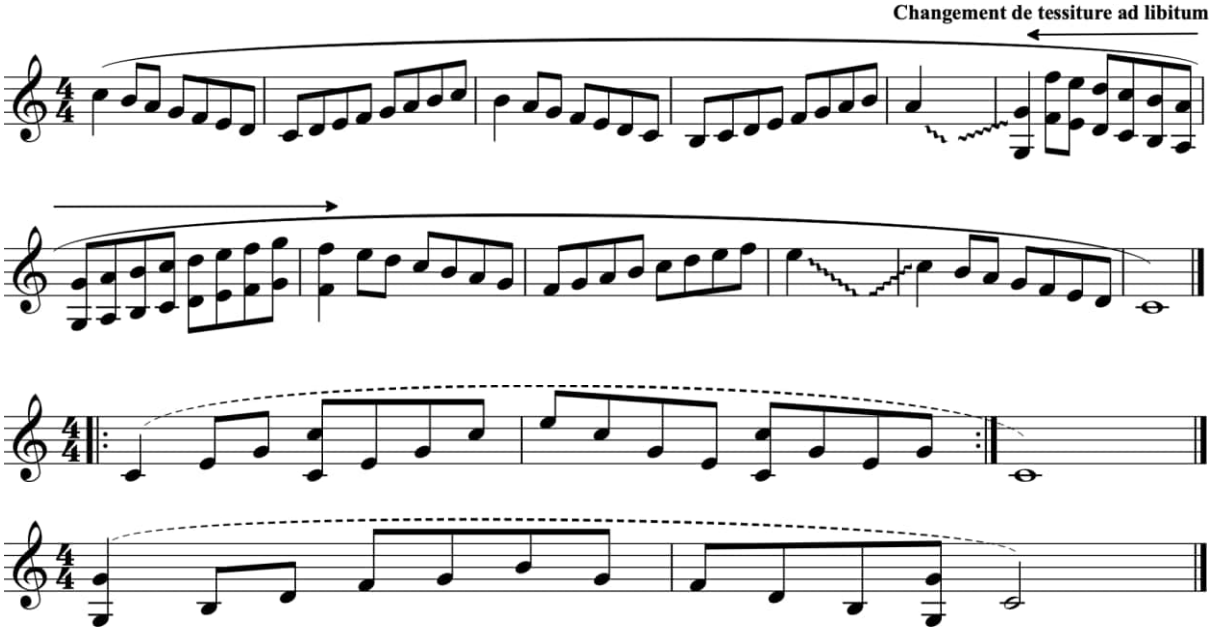
Gammes

gammes majeures : do, sol, ré, fa, sib

Détails d'exécution :

- Les gammes et arpèges sont à travailler de mémoire suivant le modèle ci-après
  Tempo ♩ = 120
  Les indications de tempi sont à respecter





Études proposées pour le niveau :

Bouché, Robert/Robert, Jacques	Etude no. 3 16 Etudes mélodiques et progressives 2e cahier	M. Combre
Concone, G.	Etude no. 11 40 Legato Studies op.17	
Faillenot, Maurice	Etude no. 1 en do maj. 19 Etudes élémentaires	Billaudot
Lagorce, A. M.	Etude no. 1 Petites études concertantes	Robert Martin
Naulais, J.	Etude no. 11 30 Etudes récréatives sur 2 octaves	Billaudot
Picavais, Lucien	Etude no. 5 en sol min. 20 Etudes élémentaires de style et de technique	Billaudot
Vannetelbosch, L. J.	Etude no. 3 ; Etude no. 8 en mib maj. 23 Etudes de concours	Schott

Oeuvres proposées pour le niveau :

Van der Cook	Altair	Rubank
Seelene, T.	Berceuse	Brogneaux
Adams, S.	The holy city	Studio Music
Gregson, E.	9 miniatures for Eb horn (n.9: Habanera and Ragtime)	Molenaar
Porret, J.	9e solo de concours	Rubank
Endresen, R.M.	The Victor	Rubank
Balfe, W.	Bohemian girl	Rubank
Corelli, A.	Sarabanda and gavotte	Billaudot
Gounod, Ch.	Sing, smile, slumber	
Boucard, M.	Légende Rustique	

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 1 morceau au choix de l'enseignant
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Connaître les principes fondamentaux du fonctionnement de l'instrument
2. Entretien de l'instrument (coulisses, pistons, embouchure)
3. Position correcte du corps – Tenue de l'instrument (position des mains), debout et/ou assis
4. Position adéquate de l'embouchure
5. Connaître et appliquer la base de la respiration
6. Développer la technique propre à l'instrument : vélocité des doigts, flexibilité de la langue (détaché, liaisons …)
7. Respect de l'étendue proposée sur le modèle type de la gamme
8. Respecter le texte musical
9. Connaître les difficultés propres à l'instrument liées à la justesse
10. Recherche de la qualité sonore
11. Apprendre à contrôler l'intonation et la justesse
12. Apprendre à s'écouter soi-même
13. Savoir faire des lectures à vue faciles
14. Encourager le jeu de mémoire
15. Cultiver le jeu d'ensemble
16. Se produire en public (auditions)

Programme d'études:

Gammes

gammes majeures et leurs relatives jusqu'à 4 altérations

Détails d'exécution :

Les gammes et arpèges sont à travailler de mémoire suivant le modèle ci-après

Tempo : ♩ = 120 pour les gammes majeures et 60 pour les gammes mineures

Les indications de tempi sont à respecter

Modèle de gamme majeure :



Modèle de gamme mineure :

Mineur antique



Mineur antique



Mineur mélodique



Arpège(s)



Études proposées pour le niveau :

Faillenot, Maurice	Etude no. 12 en do min 19 Etudes élémentaires	Billaudot
Gallay, J. F.	Etude no. 8 12 Etudes pour second cor op. 17	Lemoine/Leduc
Hosay, James L.	Canterbury 16 new Sudies from grade 3 to 6	Curnow Music Press
Kopprasch, C.	Etude no. 36 60 selected studies for Horn	Hofmeister
Vannetelbosch, L. J.	Etude no. 1, 9 20 Etudes Mélodiques et Techniques	Leduc

Oeuvres proposées pour le niveau :

Newsome, R.	The Carousel	Studio Music
Coiteux, F.	Songe d'un soir	Robert Martin
Wood, G.	The Clowns	Smith&Co
Round, H.	The Rosy Morn	Molenaar
Hume, J.	In the Vale of Llangollen	Molenaar

Examen pour l'obtention du diplôme du deuxième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 2e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 2 morceaux au choix de l'enseignant
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

DIVISION MOYENNE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Approfondissement des compétences acquises en deuxième cycle :
   - articulations, coup de langue binaire, ternaire et combiné,
   - liaisons,
   - technique des doigts,
   - coordination langue – doigts,
   - qualité sonore sur toute l'étendue demandée,
   - colonne d'air,
   - caractériser les nuances…
2. Approche de la musique contemporaine et d'autres notations musicales
3. Travailler la lecture à vue
4. Cultiver le jeu de mémoire
5. Connaître les transpositions d'usage
6. Gérer sa méthode et son plan de travail afin de travailler de façon autonome
7. Connaître le rôle de l'alto dans les différentes formations (surtout Brass-Band)
8. Connaître les grandes lignes de l'histoire de l'instrument et reconnaître les différentes époques et styles concernant le répertoire
9. Compréhension du vocabulaire descriptif et analytique (p.ex. : levée, anacrouse, accent, phrasé, tension, détente, césure, cadence, mouvement, tempo, fonctions tonales etc…)
10. Pratique collective
    - Accompagnement piano
    - Savoir mener un ensemble, une répétition, (départs, nuances, respirations, justesse, tempo, …)
    - Pratique régulière des différentes formes de musique d'ensemble (orchestres, musique de chambre…)
11. Se produire en public
12. Participer à des stages
13. Soigner la culture musicale générale par l'écoute de musiques de tout genre

Programme d'études:

Gammes

toutes les gammes majeures et mineures relatives

Détails d'exécution :

Les gammes et arpèges sont à travailler de mémoire suivant le modèle ci-après, développées en lié et détaché avec l'arpège de la tonique et septième de dominante

Gammes mineures non développées avec arpèges mineurs et septième diminuée

Tempo : 𝅗𝅥 = 84 pour les gammes majeures et 42 pour les gammes mineures

Modèle de gamme majeure :

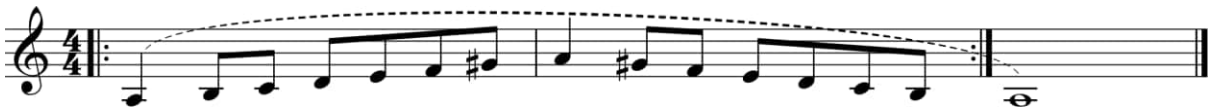


Modèle de gamme mineure :

Mineur antique



Mineur antique



Mineur mélodique



Arpège(s)



Études proposées pour le niveau :

Ameller, André	Etude no 7 Arban Moderne	A. Leduc
Arban, J.B.	Etude no 2 Etudes caractéristiques	A. Leduc
Faillenot, Maurice	Etude no 5 Eglogue " Six Pièces "	G. Billaudot
Trognée, Emile Joseph	Etude no 4 Etudes mélodiques	Bim
Vannetelbosch, J.L.	Etude no 16 20 Etudes	A. Leduc
Bitsch, Marcel	Etude no 3 Arban Moderne	A. Leduc

Oeuvres proposées pour le niveau :

Debons, Eddy	Divertimento (Eb &piano); Fantasietta	E.M.Reift
Eaves, Robert	Rhapsody (for Sop.Crt or Eb Horn)	R. Smith
Cliff, Tony	Landscapes	Studio Music
Wiggins, Bram	Rhapsody for Tenorhorn	Kirklees Music
Ridout, Alan	Concertino for Horn	Emerson Edition

Examen pour l'obtention du diplôme du troisième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 3e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 2 morceaux au choix de l'enseignant
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Perfectionner la technique instrumentale du deuxième cycle
   - articulations, coup de langue binaire, ternaire et combiné
   - liaisons
   - technique des doigts

- coordination langue – doigts
- qualité sonore sur toute l'étendue demandée
- colonne d'air
- caractériser les nuances…

2. Travailler la lecture à vue
3. Cultiver le jeu de mémoire
4. Approche des notations et techniques nouvelles. Approche de la musique contemporaine et d'autres notations musicales
5. Gérer sa méthode et son plan de travail afin de pouvoir travailler de façon autonome
6. Analyser, comprendre, travailler et interpréter des œuvres de niveau approprié
7. Connaître l'histoire de l'instrument et reconnaître les styles des différentes époques
8. Recherche d'une interprétation personnelle, face aux différents langages musicaux
9. Connaître le rôle de l'alto, dans les différentes formations (surtout Brass-Band)
10. Approche aux instruments à diapason différent en fonction du timbre, du son recherché et de la tonalité des pièces à interpréter
11. Compréhension du vocabulaire descriptif et analytique (p.ex. : levée, anacrouse, accent, courbe, mélodique, tension, détente, césure, cadence, mouvement, tempo, fonctions tonales, etc…)
12. Faire preuve d'un sens critique concernant son propre jeu et celui des autres
13. Pratique collective
    - Accompagnement piano
    - Savoir mener un ensemble, une répétition (départs, nuances, respirations, justesse, tempo)
    - Pratique régulière des différentes formes de musique d'ensemble (orchestres, musique de chambre)
14. Se produire en public
15. Savoir élaborer et créer un programme de concert
16. Participer à des stages
17. Soigner la culture musicale générale par l'écoute de musiques de tout genre

Programme d'études:

Gammes

toutes les gammes majeures et mineures relatives

Détails d'exécution :

Les gammes et arpèges sont à travailler de mémoire suivant le modèle ci-après, développées en lié et détaché avec l'arpège de la tonique et septième de dominante

Gammes mineures non développées avec arpèges mineurs et septième diminuée

Tempo : 𝅗𝅥 = minimum 96 pour les gammes majeures et 48 pour les gammes mineures

Modèle de gamme majeure :



Modèle de gamme mineure :

Mineur antique



Mineur antique



Mineur mélodique



Arpège(s)



Études proposées pour le niveau :

Arban, J.B.	Etude no 7 Etudes caractéristiques	A. Leduc
Charlier, Théo	Etude no 2 36 Etudes Transcendantes Etude no 4 36 Etudes Transcendantes	A. Leduc A. Leduc
Ketting, Otto	Intrada	Donemus
Bitsch, Marcel	Etude no 4 20 Etudes	A. Leduc
Wood, Gareth	Three Pieces (for unaccompanied Cornet or Horn)	G.&.M. Brand

Oeuvres proposées pour le niveau :

Newton, Rodney	Tenor Toccata	Prima Vista
Wood, Gareth	Concertino for Tenorhorn	G.&.M Brand Publ.
Graham, Peter	Episode	Rosehill Music
Crusell, Bernard Hendrik	Concerto for Horn & Piano	Ed. M. Reift
Golland, John	Rhapsody N°1 for Eb Horn	Studio Music
Debons, Eddy	Prélude & Burlesque	EMR

Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er prix consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 2 morceaux au choix de l'enseignant
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

DIVISION SUPÉRIEURE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Approfondissement des techniques instrumentales et musicales permettant une interprétation convaincante.
2. Recherche d'une interprétation personnelle face aux différents langages musicaux et la capacité à expliciter ses options d'interprétation, une culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains.

3. Pratique des instruments à tonalité différente en fonction du timbre, du son recherché et de la tonalité des pièces à interpréter.

Programme d'études:

Oeuvres proposées pour le niveau :

Bourgeois, Derek	Concerto for Eb Horn & BB op.194	HaFaBra Music (Harm., Brass-Band)
Ellerby, Martin	Concerto for Tenorhorn	Studio Music (Brass-Band)
Golland, John	Sonata for Horn & Piano op75 Rhapsody N°1 for Eb Horn & Piano 0p 71	Kirklees Music Studio Music
Gourlay, James	Concerto for Alto horn	EMR (Brass-Band)
Howarth, Elgar	Capriccio for Solo Instrument	Rosehill Music
Hummel, J.N.	Concerto	R. King (cordes, harm., Brass-Band)
Neruda, J.G.B	Concerto in Eb	Musica Rara (O.cordes)
Sparke, Philip	Masquerade	Studio Music (Brass-Band)
Wagenseil, Georges	Concerto en mib Maj	G. Billaudot (Orch. cordes)
Wilby, Philip	Fantaisie Concertante for Horn	Winwood (Brass-Band)

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

L'examen pour l'obtention du diplôme supérieur consiste en une **épreuve publique** d'une durée de 30 à 40 minutes devant un jury avec un programme comprenant

- 1 ou plusieurs morceaux au choix de styles différents;
- 1 morceau imposé au niveau national.

Disposition finale pour tous les examens :

L'élève ne peut présenter le même morceau lors de différentes épreuves d'examen, toutes branches confondues, pendant la même année d'études.

A.1.5.1.31. Cor en fa

EVEIL INSTRUMENTAL

L'éveil instrumental dès l'âge de 5 ans est un moyen de familiariser l'enfant avec la musique et l'instrument. D'une durée maximale de trois ans, le cours permet d'éveiller, de développer et de cultiver chez l'enfant le goût et la joie de s'exprimer musicalement avec l'instrument.

L'éveil instrumental est une introduction à l'apprentissage musical proprement dit et prépare aux études instrumentales en division inférieure.

Le matériel d'enseignement et la démarche méthodologique sont à définir par l'enseignant.

DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Connaître les principes fondamentaux du fonctionnement de l'instrument
2. Entretien de l'instrument (coulisses, pistons, embouchure)
3. Position du corps / Tenue de l'instrument (position des mains), debout et/ou assis
4. Position adéquate de l'embouchure (sonorité, endurance, étendue)
5. Connaître et appliquer la base de la respiration (abdomen et colonne d'air, relaxation …)
6. Développer la technique propre à l'instrument : vélocité des doigts, flexibilité de la langue (détaché, liaison)
7. Apprendre à différencier le phrasé
8. Respecter les articulations et les nuances
9. Recherche de la qualité sonore
10. Apprendre à contrôler l'intonation et la justesse
11. Apprendre à s'écouter soi-même
12. Apprendre à élaborer une méthode et un plan de travail
13. Savoir faire des lectures à vue faciles
14. Initiation à la transposition
15. Encourager le jeu de mémoire
16. Cultiver le jeu d'ensemble
17. Se produire en public (auditions)

Programme d'études:

Gammes

gammes majeures do, fa, sol, sib, ré

Détails d'exécution :

Les gammes et arpèges sont à travailler de mémoire suivant le modèle ci-après
Tempo ♩ = 60
Les indications de tempi sont à respecter

Modèle de gammes:

Gamme majeure

Gamme développée



Arpège



Accord de 7e de dominante



Études proposées pour le niveau :

Barboteu, Georges	Etude no. 15 Lecture exercice	 Choudens
Horner, Anton	Etude no. 90, no. 97 Primary Studies	 Elkan Vogel
Miersch, Erwin	Etude no. 11, no. 14, no. 21 Melodious Studies for French Horn	 Carl Fischer
Runge, Jürgen	Auf dem Karussel; Sonntagsspaziergang Waldhornetüden für die Mittelstufe	 Ulrich Koebel München

Oeuvres proposées pour le niveau :

Anderssen	The Victor	Rubank inc.
Beethoven, Ludwig van	Deux Menuets	Gérard Billaudot
Clérisse, Robert	Chant sans Paroles	Alphonse Leduc
Hanmer, Ronald	Suite for Horn	Emerson
Lesaffre, Charles	Tanguétude	Gérard Billaudot
Porret, Julien	9e Solo de Concours	Molenaar
Wurmser, Lucien	Badineries	Gérard Billaudot

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 1 morceau au choix de l'enseignant
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Sons bouchés
2. Développement de la sonorité (cuivré, ff, etc.)
3. Développement de la musicalité dans les différents styles
4. Contrôler l'intonation
5. Développement de la technique (vitesse) ; lecture ; différents genres d'attaques ; liaisons ; progression rythmique ; etc.
6. Initiation au coup de langue double et triple
7. Etendue grave ; aigue
8. Transposition par exemple en mi b ; ut ; ré
9. Encourager le jeu de mémoire
10. Apprendre à analyser une pièce musicale
11. Préparer seul un morceau ou une étude
12. Apprendre à s'accorder seul
13. Pratiquer régulièrement le jeu d'ensemble
14. Se produire en public
15. Introduire les trilles avec les lèvres
16. Développement de l'endurance
17. Cultiver l'oreille interne

Programme d'études:

Gammes

gammes majeures et leurs relatives mineures jusqu'à 4 altérations

Détails d'exécution :

Gammes : Les gammes et arpèges sont à travailler de mémoire suivant le modèle ci-après
Tempo 𝅗𝅥 = 84

Modèle de gammes:

Gamme majeure

Gamme développée



Arpège



Accord de 7e de dominante



Gamme mineure

Antique



Harmonique



Mélodique



Arpège



Études proposées pour le niveau :

Gallay, Jean François Etude no. 11
12 études pour 2nd Cor Alphonse Leduc

Kling, Henry	Etude no. 7 40 Studies	International music company
Koetsier, Jan	Etude no 5 ; tempo noire =132 13 études caractéristiques pour Cor solo op.117 Donemus Amsterdam	
Kopprasch, C.	Etude no. 45	IMC ou Fischer
Maxime, Alphonse	Etude no. 37 Vol. 3	Alphonse Leduc
Miersch, Erwin	Etude no. 22 Melodious Studies for French Horn	Carl Fischer

Oeuvres proposées pour le niveau :

Bartos, Jan Zdenek	Adagio elegiaco und Rondo	Schott's Söhne
Bozza, Eugène	Chant Lointain	Alphonse Leduc
Bucchi, Annibale	Trois Lieder	Alphonse Leduc
Passard, Emilel	In the Forest	Southern Music Company
Ratez, Emile-Pierre	Romance et Allegro	Gras
Servais, Théo	Deuxième Solo	Schott Frères
Uber, David	A Simple Song	PP Music

Examen pour l'obtention du diplôme du deuxième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 2e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 2 morceaux au choix de l'enseignant
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de

DIVISION MOYENNE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Perfectionner la technique instrumentale du 2e cycle :
   - articulations, coup de langue binaire, ternaire et combiné,
   - liaisons
   - technique des doigts
   - coordination langue – doigts
   - qualité sonore sur toute l'étendue demandée
   - colonne d'air

2. Travailler la lecture à vue
3. Cultiver le jeu de mémoire
4. Approche de la musique contemporaine et d'autres notations musicales
5. Connaître les transpositions d'usage
6. Gérer sa méthode et son plan de travail afin de travailler de façon autonome
7. Connaître le rôle du cor dans les différentes formations
8. Connaître les grandes lignes de l'histoire de l'instrument et reconnaître les différentes époques et styles concernant le répertoire
9. Compréhension du vocabulaire descriptif et analytique (p.ex. : levée, anacrouse, accent, phrasé, tension, détente, césure, cadence, mouvement, tempo, fonctions tonales etc. …)
10. Pratique collective
    - Accompagnement piano
    - Savoir mener un ensemble, une répétition, (départs, nuances, respirations, justesse, tempo, …)
    - Pratique régulière des différentes formes de musique d'ensemble (orchestres, musique de chambre, …)
11. Se produire en public
12. Participer à des stages
13. Soigner la culture musicale générale par l'écoute de musiques de tout genre
14. Initiation aux traits d'orchestre

Programme d'études:

Gammes

Toutes les gammes gammes majeures et mineures

Détails d'exécution :

Gammes : Les gammes et arpèges sont à travailler de mémoire suivant le modèle ci-après
Tempo ♩ = 84

Modèle de gammes:
Gamme majeure

Gamme développée



Arpège



Accord de 7e de dominante



Gamme mineure

Antique



Harmonique



Mélodique



Arpège



Études proposées pour le niveau :

Bitsch, M.	Etude no. 2	Alphonse Leduc
Gallay, J.F.	Etude no. 6	
	Etudes pour second Cor op.57	IMC ou éd. Southern
	Etude no. 28	
	Vingt-huit études op.13	IMC ou éd. Southern
Kling, Henry	Etude no. 33	IMC ou éd. Southern
Kopprasch, Carl	Etude no. 55	IMC ou éd. Fisher
Shoemaker, J.R.	Etude no. 5	
	Legato Etudes for French Horn	Belwin-Mills

Oeuvres proposées pour le niveau :

Bozza, Eugène	En Forêt	Leduc
Cherubini, Luigi	Sonate	
Dukas, Paul	Villanelle	
Haydn, Michael	Concerto D-Dur	Heinrichshofen
Hindemith, Paul	Sonata 1939	Schott
Larsson, Lars Erik	Concertino no. 5 op 45	Carl Gehrmans (Stockholm)
Mozart, W. A.	Concerto no. 2, 3, 4; Rondo	

Saint-Saens, Camille	Morceau de Concours	
Strauss, Franz	Fantaisie op.2 Thema und Variationen	Mc Coys Horn Library Zimmermann
Strauss, Richard	Introduktion, Thema und Variationen	Schott

Examen pour l'obtention du diplôme du troisième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 3e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 2 morceaux au choix de l'enseignant
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Perfectionner la technique instrumentale du 2e cycle
   - articulations, coup de langue binaire, ternaire et combiné
   - liaisons
   - technique des doigts
   - coordination langue – doigts
   - qualité sonore sur toute l'étendue demandée
   - colonne d'air
2. Travailler la lecture à vue
3. Cultiver le jeu de mémoire
4. Approche de la musique contemporaine et d'autres notations musicales
5. Transposition dans tous les tons
6. Gérer sa méthode et son plan de travail afin de pouvoir travailler de façon autonome
7. Connaître le rôle du cor dans les différentes formations
8. Connaître l'histoire de l'instrument et reconnaître les styles des différentes époques
9. Compréhension du vocabulaire descriptif et analytique (p.ex. : levée, anacrouse, accent, courbe, mélodique, tension, détente, césure, cadence, mouvement, tempo, fonctions tonales, etc. …)
10. Analyser, comprendre, travailler et interpréter des œuvres de niveau approprié
11. Recherche d'une interprétation personnelle, face aux différents langages musicaux
12. Faire preuve d'un sens critique concernant son propre jeu et celui des autres
13. Pratique collective

- Accompagnement piano
- Savoir mener un ensemble, une répétition, (départs, nuances, respirations, justesse, tempo,…)
- Pratique régulière des différentes formes de musique d'ensemble (orchestres, musique de chambre…)

14. Se produire en public
15. Savoir élaborer et créer un programme de concert
16. Participer à des stages
17. Soigner la culture musicale générale par l'écoute de musiques de tout genre
18. Initiation aux traits d'orchestre

Programme d'études:

Gammes

Toutes les gammes gammes majeures et mineures

Détails d'exécution :

Gammes : Les gammes et arpèges sont à travailler de mémoire suivant le modèle ci-après
Tempo 𝅗𝅥 = 84

Modèle de gammes:

Gamme majeure

Gamme développée



Arpège



Accord de 7e de dominante



Gamme mineure

Antique



Harmonique



Mélodique



Arpège



Études proposées pour le niveau :

Bitsch, Marcel	Etude no. 3	Alphonse Leduc
Kling, Henry	Etude no. 29 Etudes contemporaines vol2	 IMC ou éd. Southern
Maxime- Alphonse	Etude no. 8 Volume 5	Alphonse Leduc
Gallay, J.F.	Etude no 11 Douze grandes études brillantes op.43	 IMC ou éd. Southern
Barboteu, Georges	Etude no 1 Vingt études concertantes	 Choudens
Baccelli, Umberto	Etude no 1 16 études caractéristiques	 Gérard Billaudot

Oeuvres proposées pour le niveau :

Beethoven, Ludwig van	Sonate	
Bozza, Eugène	En Forêt	Alphonse Leduc
Cherubini, Luigi	Sonate	
Dukas, Paul	Villanelle	
Gagnebin, Henri	Aubade	Alphonse Leduc
Haydn, Michael	Concerto D-Dur	Heinrichshofen
Hindemith, Paul	Sonata 1939	Schott
Larsson, Lars Erik	Concertino no. 5 op 45	Carl Gehrmans (Stockholm)
Mozart, W. A.	Concerto no. 2 et no. 4	
Rheinberger, Joseph Gabriel	Sonate	Schott
Saint-Saens, Camille	Morceau de Concours	
Strauss, Franz	Fantaisie op. 2 Thema und Variationen	Mc Coys Horn Library Zimmermann
Strauss, Richard	Introduktion, Thema und Variationen	Schott

Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er prix consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 2 morceaux au choix de l'enseignant
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

DIVISION SUPÉRIEURE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Approfondissement des techniques instrumentales et musicales permettant une interprétation convaincante.
2. Recherche d'une interprétation personnelle face aux différents langages musicaux et la capacité à expliciter ses options d'interprétation,
3. une culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains.
4. Travail du répertoire symphonique et d'orchestre d'harmonie.

Programme d'études:

Oeuvres proposées pour le niveau :

Cor seul

Persichetti, V.	Parable
Krol, B.	Laudatio
Boujanovski, V.	Italy Spain Sonate
Berge, S.	Horn-Lokke
Arnold, M.	Fantasy for Horn

Cor accompagné

Atterberg, Kurt	Konzert op.28
Barbier, René	Concerto op.106
Beethoven, Ludwig van	Sonate F-Dur op.17
Bitsch, Marcel	Variations sur une chanson française
Bozza, Eugène	En Forêt
Danzi, Franz	Sonate Es-Dur op.28

Defaye, Jean-Michel	Alpha
Dukas, Paul	Villanelle
Françaix, Jean	Divertimento
Glière, Reinhold	Concerto in Bb op.91
Haydn, Joseph	Concerto no. 1 in D-Dur
Heiden, Bernhard	Sonata
Hindemith, Paul	Sonate für Horn in F Concerto Sonate für Althorn in Es
Madson, Trygve	Sonate op.24
Mozart, W.A.	Concerti 2 & 4 Konzert Rondo KV 371
Pascal, Claude	Sonate
Poulenc, Francis	Elégie
Rindt, Marials	Impressions in Jazz op.32
Rosetti, F. Antonio	Konzert Es-Dur Konzert D-moll
Rossini, Gioacchino	Prelude, Theme & Variations
Saint-Saëns, Camille	Morceau de concert op.94
Stamitz, Carl	Konzert Es-Dur
Stekke, Leon	Poème sylvestre
Strauss, Richard	Concerto no 1 op.11 en Mib
Strauss, Frantz	Concerto op.8
Telemann, G. Philipp	Konzert D-Dur
Wilder, Alec	Sonate Nr.3

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

L'examen pour l'obtention du diplôme supérieur consiste en une **épreuve publique** d'une durée de 30 à 45 minutes devant un jury avec un programme comprenant

- 1 ou plusieurs morceaux au choix de styles différents ;
- 1 morceau imposé au niveau national.

Disposition finale pour tous les examens :

L'élève ne peut présenter le même morceau lors de différentes épreuves d'examen, toutes branches confondues, pendant la même année d'études.

A.1.5.1.32. Trombone

EVEIL INSTRUMENTAL

L'éveil instrumental dès l'âge de 5 ans est un moyen de familiariser l'enfant avec la musique et l'instrument. D'une durée maximale de trois ans, le cours permet d'éveiller, de développer et de cultiver chez l'enfant le goût et la joie de s'exprimer musicalement avec l'instrument.

L'éveil instrumental est une introduction à l'apprentissage musical proprement dit et prépare aux études instrumentales en division inférieure.

Le matériel d'enseignement et la démarche méthodologique sont à définir par l'enseignant.

DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Connaître les principes fondamentaux du fonctionnement de l'instrument.
2. Assurer l'entretien de l'instrument (coulisse principale, coulisse d'accord, embouchure).
3. Adopter une bonne position du corps, tenir correctement l'instrument et maîtriser la tenue de la coulisse.
4. Positionner correctement l'embouchure.
5. Connaître les principes de base de la respiration.
6. Comprendre la série des harmoniques.
7. Maîtriser les sept positions du trombone.
8. Développer la flexibilité du bras et de la main droite.
9. Comprendre le principe de la valve de Fa.
10. Travailler l'émission du son et différencier les diverses formes du détaché.
11. Rechercher la qualité du son.
12. Respecter le texte musical.
13. Découvrir les différents styles d'interprétation.
14. Contrôler la justesse des harmoniques et corriger les écarts à l'aide de la coulisse.
15. Cultiver la sensibilité du phrasé.
16. Approfondir la pratique des différentes formes du legato.
17. Pratiquer régulièrement des exercices de déchiffrage.
18. Aborder la lecture de la clé d'ut 4e ligne.
19. Développer le jeu de mémoire.
20. Pratiquer le jeu d'ensemble de manière régulière.
21. Se produire en public dans un cadre adapté à son niveau.

Programme d'études:

Gammes

gammes majeures: do, fa, sib, mib, lab

Détails d'exécution :

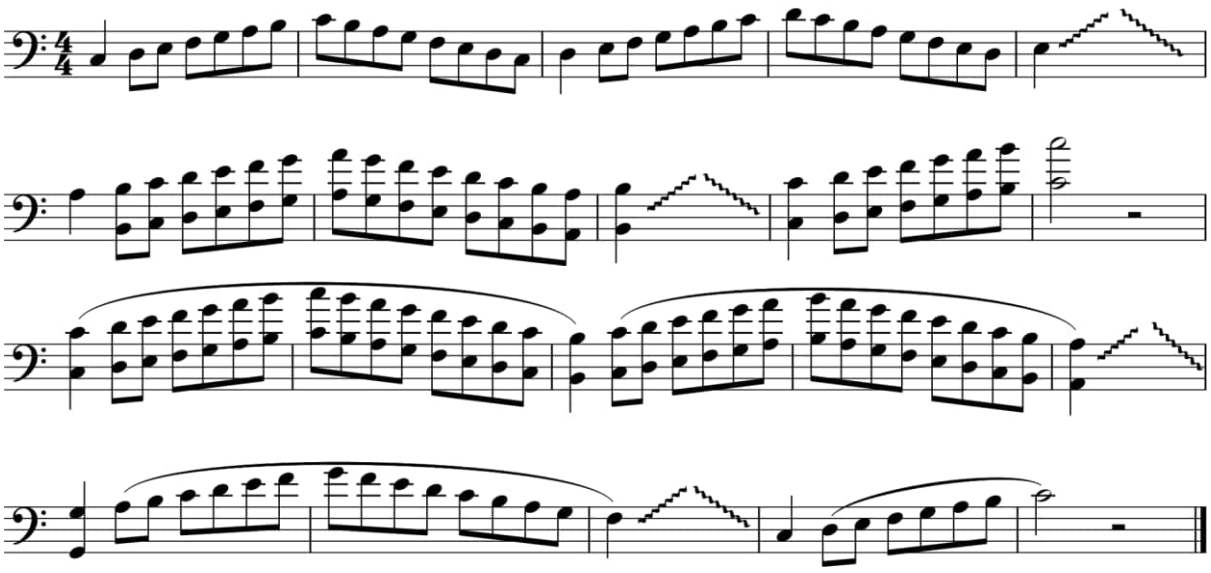
Gammes :

- Les gammes et arpèges sont à travailler de mémoire suivant le modèle ci-après
- Tempo minimum : ♩ = 72

Modèle de gamme:



Alternative pour la gamme développée:



Études proposées pour le niveau :

Concone, J.	Etude no. 11 40 Legato Studies
Bordner, G.	Etude no. 38 First Book of Practical Studies for Trombone
Hering, S.	Etude no. 5 32 Etudes
Kopprasch, C.	Etude no. 12 60 Etüden für Posaune (Band 1)
Naulais, J.	Etude no. 3 Etudes variées sur le style et le phrasé (volume 2)
Naulais, J.	Etude no. 19 en mi mineur Trombone Plaisir, Volume 1: 24 Etudes
Senon, G.	Etude no. 4 ; Etude no. 17 en fa majeur 24 Etudes divertissantes

Oeuvres proposées pour le niveau :

Clérisse, Robert	Prière ; Thème de Concours
Crépin, Alain	Ballade en Périgord ; Les Marches du Kiosque
Dorsselaer, Willi van	Introduction et Allegro martial
Fauré, Gabriel	Aurora
Frisch, Jean-Paul	Petite Marche et danse
Gordon, S.	The Iceberg
Hasse, Johann Adolf	Hasse Suite
Lancen Serge	Menuet pour un ours
Mignon, René	Rêverie et Ballade
Näther, G.	Posaunerie
Naulais, Jérôme	Vacances aux Antilles
Proust, Pascal	Air varié, Prélude et Allegro
Renault, O.	Mini Concerto
Stalmeier, Piet	Andante et Rondo
Toulon, J.	Marche et Danse
Wedgwood, P.	Jazzin' About

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

Programme de l'épreuve publique :

- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 1 morceau au choix de l'enseignant

DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Maîtriser la colonne d'air.
2. Développer la qualité du son.
3. Élargir l'étendue de l'instrument.
4. Contrôler l'intonation et la justesse.
5. Corriger les harmoniques à l'aide de la coulisse.
6. Perfectionner le legato.
7. Maîtriser la lecture en clé d'ut 4e ligne.
8. Aborder la lecture de la clé d'ut 3e ligne.
9. Approfondir le jeu en Fa (emploi de la valve).
10. Cultiver le phrasé.
11. Appliquer les principes du glissando.
12. Aborder les premières notions de vibrato.
13. Apprendre à analyser une pièce musicale.
14. Préparer seul un morceau ou une étude.
15. Apprendre à accorder son instrument.
16. Développer le jeu de mémoire.
17. Pratiquer régulièrement des exercices de déchiffrage.
18. Participer à des activités de musique d'ensemble de manière régulière.
19. Se produire en public dans un cadre adapté à son niveau.

Programme d'études:

Gammes

gammes majeures et leurs relatives mineures jusqu'à 4 altérations

Détails d'exécution :

Les gammes et arpèges sont à travailler de mémoire suivant le modèle ci-après.

Tempo minimum : ♩ = 120

Modèle de gamme:

Gamme majeure:



Gamme mineure



Alternative pour la gamme développée:





Études proposées pour le niveau :

Bordogni, C.M.	Etude no. 10 Melodious Etudes for Trombone	
Bourgeois, D.	Etude no. 15 Bone of Contention	
Kopprasch, C.	Etude no. 36 60 Etüden für Posaune (Band 2)	
Naulais, J.	Etude no. 17 Trombone Plaisir 2e volume	
Senon, G.	Etude no. 17 24 Petites Etudes Mélodiques	
Tyrell, H.W.	Etude no. 11 40 Progressive Studies	Hal Leonard

Oeuvres proposées pour le niveau :

Berghmans, J.	La femme à barbe
Broughton, B.	Ballad
Curnow, J.	Fantasy for Trombone
De Guide, R.	Les caractères du Trombone
Demersseman, J.	Cavatine
Desportes, Y.	Des chansons dans la coulisse
Devogel, J.	Hommage
Dewanger, A.	Humoresque
Dubois, P.M.	Cortège
Galliard, J.E.	Sonate Nr. 1
Gregson, E.	Divertimento
Marcello, B.	Sonata
Morel, F.	Pièce en fa mineur
Ropartz, G.	Andante et Allegro
Senon, G.	Chevauchée
Uber, D.	Romance

Examen pour l'obtention du diplôme du deuxième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 2e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 2 morceaux au choix de l'enseignant
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

DIVISION MOYENNE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Perfectionner la technique de base propre à l'instrument :
   - Maîtriser les différentes articulations et le coup de langue binaire et ternaire.
   - Travailler les liaisons.
   - Approfondir la technique de la coulisse.
   - Développer la coordination langue / coulisse.
   - Maintenir une qualité sonore homogène sur toute l'étendue de l'instrument.
   - Perfectionner le mordant et le trille.
   - Renforcer la gestion de la colonne d'air.
2. Approfondir la connaissance de la série des harmoniques.
3. Développer les capacités de lecture à vue.
4. Aborder la transposition.
5. Maîtriser la lecture de la clé d'ut 4e ligne et approfondir celle de la clé d'ut 3e ligne.
6. Gérer sa méthode et son plan de travail afin de favoriser l'autonomie.
7. Connaître la famille du trombone (alto, ténor, basse).
8. Connaître les grandes lignes de l'histoire de l'instrument.
9. Découvrir les différents styles du répertoire, situer les œuvres dans leur époque et aborder la musique contemporaine.
10. Comprendre et utiliser le vocabulaire descriptif et analytique (p. ex. : levée, phrasé, détente, césure, cadence, tempi, fonctions tonales, etc.).
11. Identifier et comprendre le rôle du trombone dans les différentes formations instrumentales.
12. Pratiquer régulièrement la musique d'ensemble :

- Jouer avec accompagnement piano.
- Participer à des ensembles de cuivres (duo, trio, quatuor, quintette).
- Prendre part à des ensembles orchestraux.

13. Se produire en public dans des contextes variés.
14. Élaborer un programme de concert cohérent et équilibré.
15. Participer à des stages pour enrichir son expérience musicale.

16. Entretenir et développer sa culture musicale générale (concerts, enregistrements, lectures, etc.).

Programme d'études:

Gammes

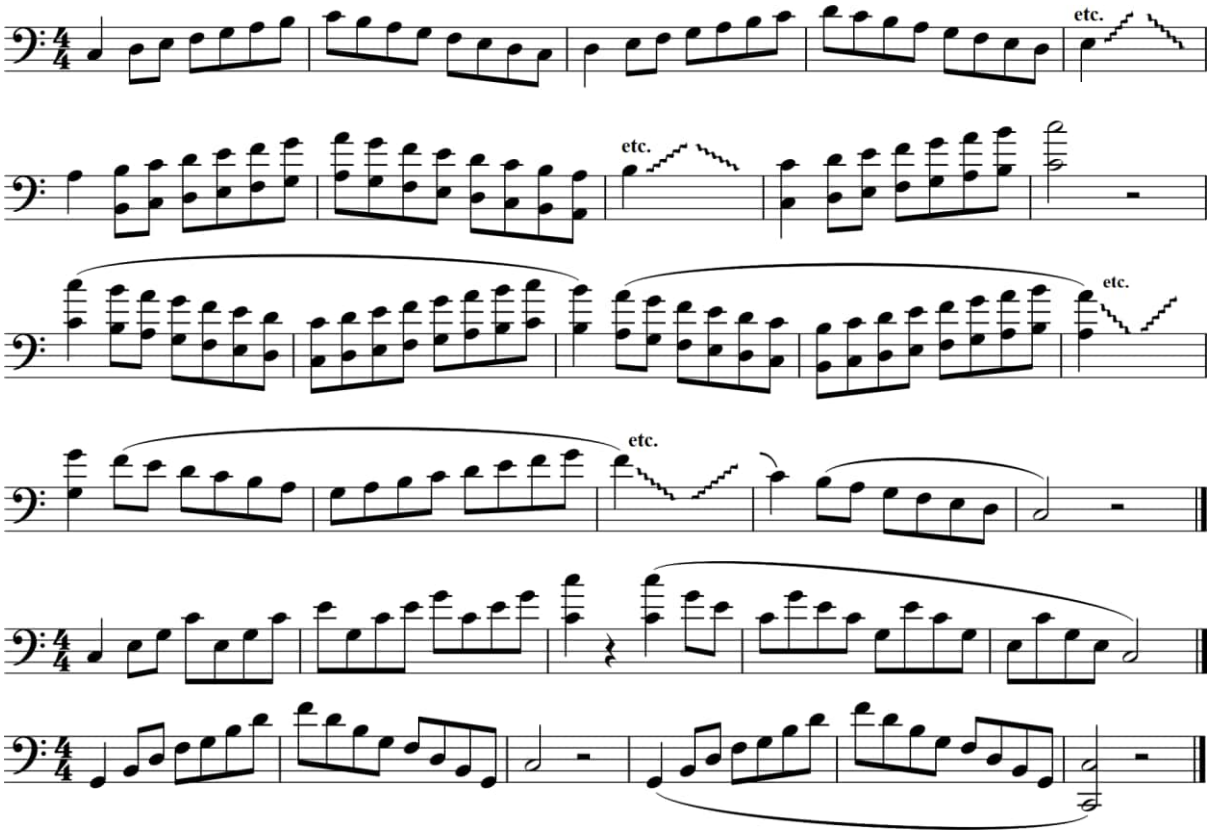
toutes les gammes majeures et mineures

Détails d'exécution :

Gammes :

Les gammes et arpèges sont à travailler de mémoire suivant le modèle ci-après
Tempo minimum : h = 72

Modèle de gamme:



Gamme mineure





Alternative pour la gamme développée:



Études proposées pour le niveau :

Arban, J.B.	Etude no. 3 14 études caractéristiques	 Leduc
Bach, J.S.	Prélude de la 3e suite (fa majeur) Suites pour violoncelle	 Leduc
Bordogni, C.M.	Etude no.12 Melodious etudes vol.1	 C. Fischer
Kopprasch, C.	Etude no. 51 60 Etüden für Posaune, (Band 2)	 Hofmeister
Naulais, J.	Etude no. 8 Etudes variées vol. 3 (souplesse et legato)	Billaudot
Senon, G.	Etude no. 5 Etudes rythmo-techniques	 Billaudot

Oeuvres proposées pour le niveau :

Absil, J.	Suite	Scherzando
Bachelet, A.	Morceau de concours	Leduc
Barat, J.E.	Andante et Allegro	Leduc
Bigot, E.	Variations	Leduc
Bozza, E.	Hommage à Bach	Leduc
Busser, H.	Phoebus	Leduc
Capuzzi, E.	Andante et Rondo	
De la Nux, P. V.	Solo de Concours	Leduc
Galliard, E.	Sonate n. 5	

Gräfe, F.	Konzert	Rather
Guilmant, A.	Morceau symphonique	Schott
Haendel, G. F.	Concerto en fa mineur	Leduc
Lynn, B. E.	Whimsy	Tezak
Vivaldi, A.	Sonate n. 1	
Marcello, B.	Sonate (fa majeur)	
Ragwitz, E.	Sonatine	Kalmus
Rimsky-Korsakoff, N.	Concerto	Boosey & Hawkes
Saint-Saens, C.	Cavatine	Leduc
Sachse, E.	Concertino	IMC
Stojowsky, S.	Fantaisie	Leduc
Vidal, P.	2e Solo de Concert	Millereau

Examen pour l'obtention du diplôme du troisième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 3e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 2 morceaux au choix de l'enseignant
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Perfectionner la technique instrumentale.
2. Approfondir la connaissance de la série des harmoniques.
3. Approfondir la maîtrise de la valve de Fa.
4. Perfectionner la réalisation du trille.
5. Perfectionner le coup de langue binaire et ternaire.
6. Aborder la musique contemporaine et assimiler les notations nouvelles.
7. Développer les capacités de lecture à vue.
8. Pratiquer la transposition de manière régulière.
9. Cultiver le jeu de mémoire.
10. Gérer sa méthode et son plan de travail afin de développer l'autonomie.

11. Rechercher une interprétation personnelle adaptée aux différents langages musicaux.
12. Connaître les grandes lignes de l'histoire de l'instrument.
13. Identifier et connaître les différents membres de la famille du trombone (alto, ténor, basse).
14. Comprendre et utiliser le vocabulaire descriptif et analytique (p. ex. : levée, phrasé, détente, césure, cadence, tempi, fonctions tonales, etc.).
15. Connaître le rôle du trombone dans les diverses formations instrumentales.
16. Pratiquer régulièrement les différentes formes de musique d'ensemble.
17. Maîtriser la lecture en clé d'ut 3e ligne.
18. Se produire en public dans des contextes variés.
19. Élaborer un programme de concert cohérent et diversifié.
20. Participer à des stages pour enrichir son expérience musicale.
21. Entretenir et élargir sa culture musicale générale (concerts, enregistrements, lectures, etc.).

Programme d'études:

Gammes

Toutes les gammes majeures et mineures relatives

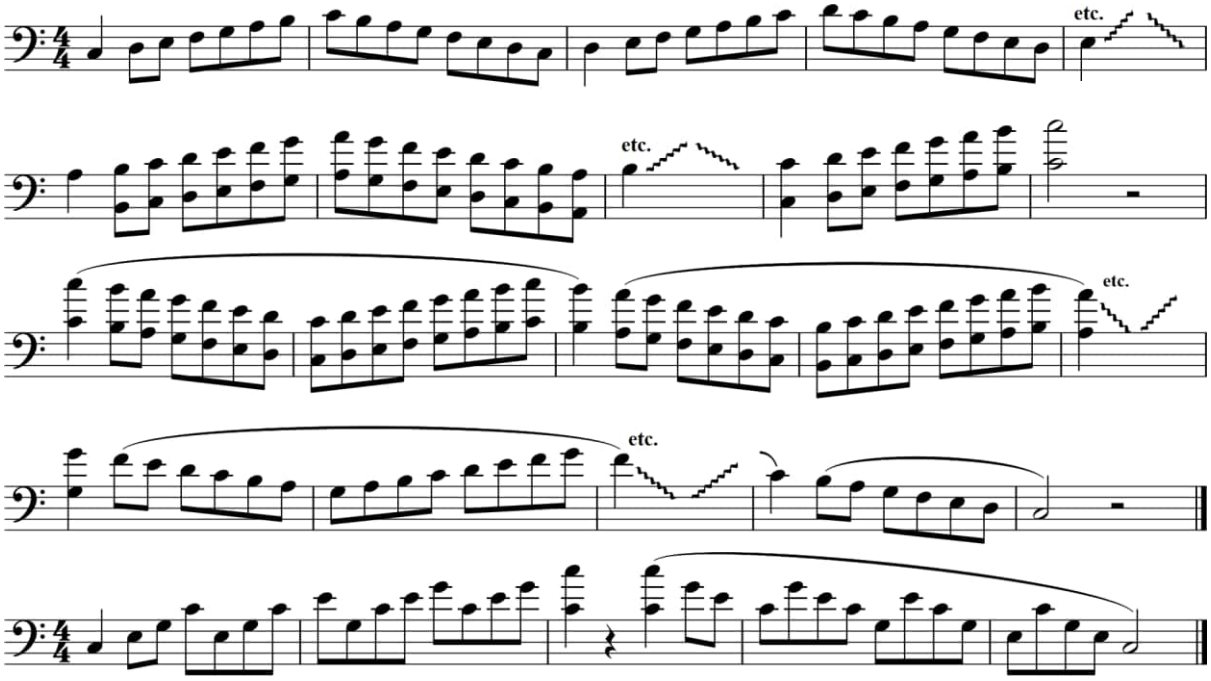
Détails d'exécution :

Gammes :

Les gammes et arpèges sont à travailler de mémoire suivant le modèle ci-après

Tempo minimum : 𝅗𝅥 = 72

Modèle de gamme:

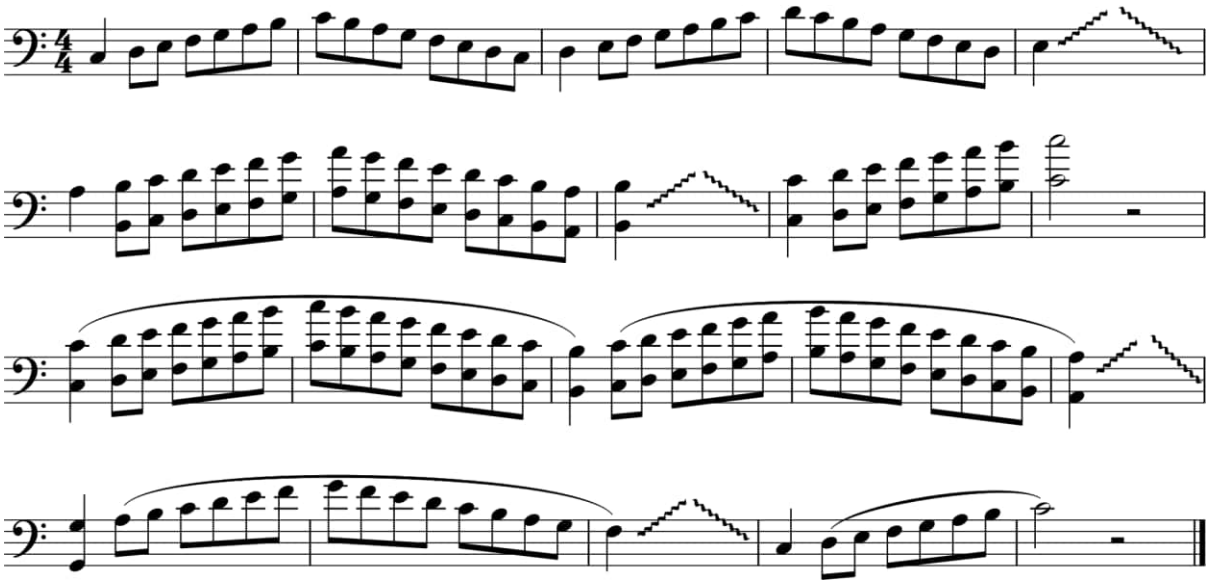




Gamme mineure



Alternative pour la gamme développée:



Études proposées pour le niveau :

Arban, J.B.	Etude no. 1 14 études caractéristiques	Leduc
Bach, J.S.	Prélude de la 2e suite (fa mineur) (Suites pour violoncelle)	Leduc
Bitsch, M.	Etude no. 2 15 études rythmiques	Leduc

Busser, H. (Couillaud)	Etude no. 11 Vocalises	 Leduc
Kopprasch, C.	Etude no. 38 60 Etüden für Posaune (Band 2)	 Hofmeister
Senon, G.	Etude no. 18 Etudes rythmo-techniques	 Billaudot

Oeuvres proposées pour le niveau :

Arrieu, C.	Mouvements	Amphion
Aubin, C.	Aria, Scherzo et Final	Leduc
Boutry, R.	Capriccio	Billaudot
Bozza, E.	Ballade	Leduc
Dautremer, M.	Coulissiana	Leduc
David, F.	Concertino	Zimmermann
Defay, J.M.	Mouvement	Leduc
Desenclos, A.	Plein-Chant et Allegro	Leduc
Dubois, P.M.	Suite	Leduc
Duclos, R.	Doubles sur un Choral	Leduc
Dutilleux, H.	Choral, Cadence et Fugato	Leduc
Gaubert, Ph.	Morceau symphonique	Leduc
Guilmant, A.	Morceau symphonique	Schott
Haendel, G.F.	Concerto en fa mineur	Leduc
Hindemith, P.	Sonate	Schott
Jongen, J.	Aria et Polonaise	Gervan
Krumlowsky, C.	Concerto	Tritonus
Larsson, L. E.	Concertino	C.Gehrmans
Langford, G.	Rhapsody	Chandos
Rimsky-Korsakoff, N.	Concerto	Boosey & Hawkes
Ropartz, G.	Pièce en mib mineur	Leduc
Rueff, J.	Rhapsodie	Leduc
Salzedo, C.	Pièce concertante	IMC
Serocki, K.	Sonatine	Moeck
Stojowski, S.	Fantaisie	Leduc
Wagenseil, G. Chr.	Konzert für Posaune	Süddeutscher Musikverlag

Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er prix consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

Programme de l'épreuve publique :

- 2 morceaux au choix de l'enseignant
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

DIVISION SUPÉRIEURE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Approfondissement des techniques instrumentales et musicales permettant une interprétation convaincante.
2. Recherche d'une interprétation personnelle face aux différents langages musicaux et la capacité à expliciter ses options d'interprétation, une culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains.
3. Intérêt vis-à-vis du trombone alto, du trombone ténor voire du saquebout en fonction du timbre, du son recherché et de la tonalité des pièces à interpréter.

Oeuvres proposées pour le niveau :

avec accompagnement orchestre ou réduction piano

Trombone alto

Albrechtsberger, J.G.	Concerto	Musica rara
Haydn, M.	Larghetto	Universal
Mozart, L	Serenade in D	Kunzelmann
Wagenseil, G.Chr.	Concerto	Universal

Trombone ténor

Appermonts, B.	Colors (orch. à vents)	Beratio
Arutjunjan, A.	Concerto	Bim
Bloch, E.	Symphony	Broude Bros.
Bourgeois, D.	Concerto (orch. à vents)	R. Smith co.
Creston, P.	Fantasy	Schirmer
David, F.	Concertino	Zimmermann
Dutilleux, H.	Choral, Cadence et Fugato	Leduc
Groendahl, L.	Concerto	Samsfundet Dansk Music
Hidas, Fr.	Concerto	Musica Budapest
Koetsier, J.	Concertino	EMR
Lancen, S.	Concerto (orch. à vents)	Molenaar
Landowsky, M.	Concerto	Durand
Langford, G.	Rhapsody (Brass Band)	Chandos
Larsson, L.E.	Concerto	Gehrmans
Milhaud, D.	Concerto d'hiver	Universal
Naulais, Jérôme	Latitudes (Brass Band + orch. à vents)	
Martin, Fr.	Ballade	Universal

De Meij, J.	T-Bone Concerto (orch. à vents)	Amstel
Rimsky Korsakov, N.	Concerto (Brass Band + orch. à vents)	
Rouse, D.	Concerto	B & H
Rota, N.	Concerto	Ricordi
Tomasi, H.	Concerto	Leduc

Trombone seul

Masson, G.	Etudes variées	Leduc
Lafosse, A.	Etudes Vade-mecum	Leduc
Bitch, M.	Etudes rythmiques	Leduc
Boutry, R.	Etudes de perfectionnement	Leduc
Arban, J.B.	Etudes caractéristiques	Leduc
Busser, H.	Etudes mélodiques	Leduc
Bach, J.S.	Suites pour violoncelle	Leduc
Berio, L.	Sequenza V	Universal
Crespo, E.	Improvisation no.1	Lydke
Arnold, M.	Fantasy	Faber
Persichetti, V.	Parable	Presser
Rabe, F.	Basta	Reimers
Hidas, F.	Fantaisie	Musica Budapest

Trombone et piano / orgue

Arrieu, C.	Mouvements	Scherzando
Bigot, E.	Variations	Leduc
Boutry, R.	Capriccio	Leduc
	Fantasia	Billaudot
Bozza, E.	Ballade	Leduc
Castérède, J.	Sonatine	Leduc
Curnow, James	Fantasy	
Defaye, J.M.	Deux Danses	Leduc
	Mouvement	Leduc
Duclos, R.	Doubles sur un choral	Leduc
Guilmant, A.	Morceau symphonique	Universal
Ewazen, E.	Sonata	Southern Music
Hindemith, P.	Sonate	Universal
Holst, G.	Duet	Musicus
Krol, B.	Capriccio da camera	Sikorski
Mate, J.j	Concerto no. 1	Bim
Ropartz, G.	Pièce en mib mineur	Leduc
Rueff, J.	Rhapsodie	Leduc

Salzedo, C.	Pièce concertante	Leduc
Saint-Saens, C.	Cavatine	Leduc
Serocki, K.	Sonatina	Sesac NY
Vidal, P.	Solo de concert	Leduc
Zbinden, M.	Tryptique	Bim

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

L'examen pour l'obtention du diplôme supérieur consiste en une **épreuve publique** d'une durée de 20 à 30 minutes devant un jury avec un programme comprenant

- 1 ou plusieurs morceaux au choix.
- 1 morceau imposé au niveau national

Disposition finale pour tous les examens :

L'élève ne peut présenter le même morceau lors de différentes épreuves d'examen, toutes branches confondues, pendant la même année d'études.

A.1.5.1.33. Trombone basse

Conditions d'admission : Test d'admission par l'établissement

Organigramme : les études débutent au niveau d'études « inférieur 3.1 »

DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Maîtriser la colonne d'air
2. Développer la qualité du son
3. Adaptation à l'embouchure de trombone basse
4. Elargir l'étendue de l'instrument
5. Contrôler l'intonation et la justesse
6. Savoir corriger les harmoniques à l'aide de la coulisse
7. Perfectionner le legato
8. Développer la technique des deux barillets
9. Travail de base en fa, sol b et ré
10. Cultiver le phrasé
11. Les principes du glissando
12. Apprendre à analyser une pièce musicale
13. Préparer seul un morceau ou une étude
14. Apprendre à accorder l'instrument
15. Encourager le jeu de mémoire
16. Travail régulier d'exercices de déchiffrage
17. Pratiquer régulièrement le jeu d'ensemble
18. Se produire en public

Programme d'études:

Gammes

gammes majeures et leurs relatives mineures jusqu'à 4 altérations

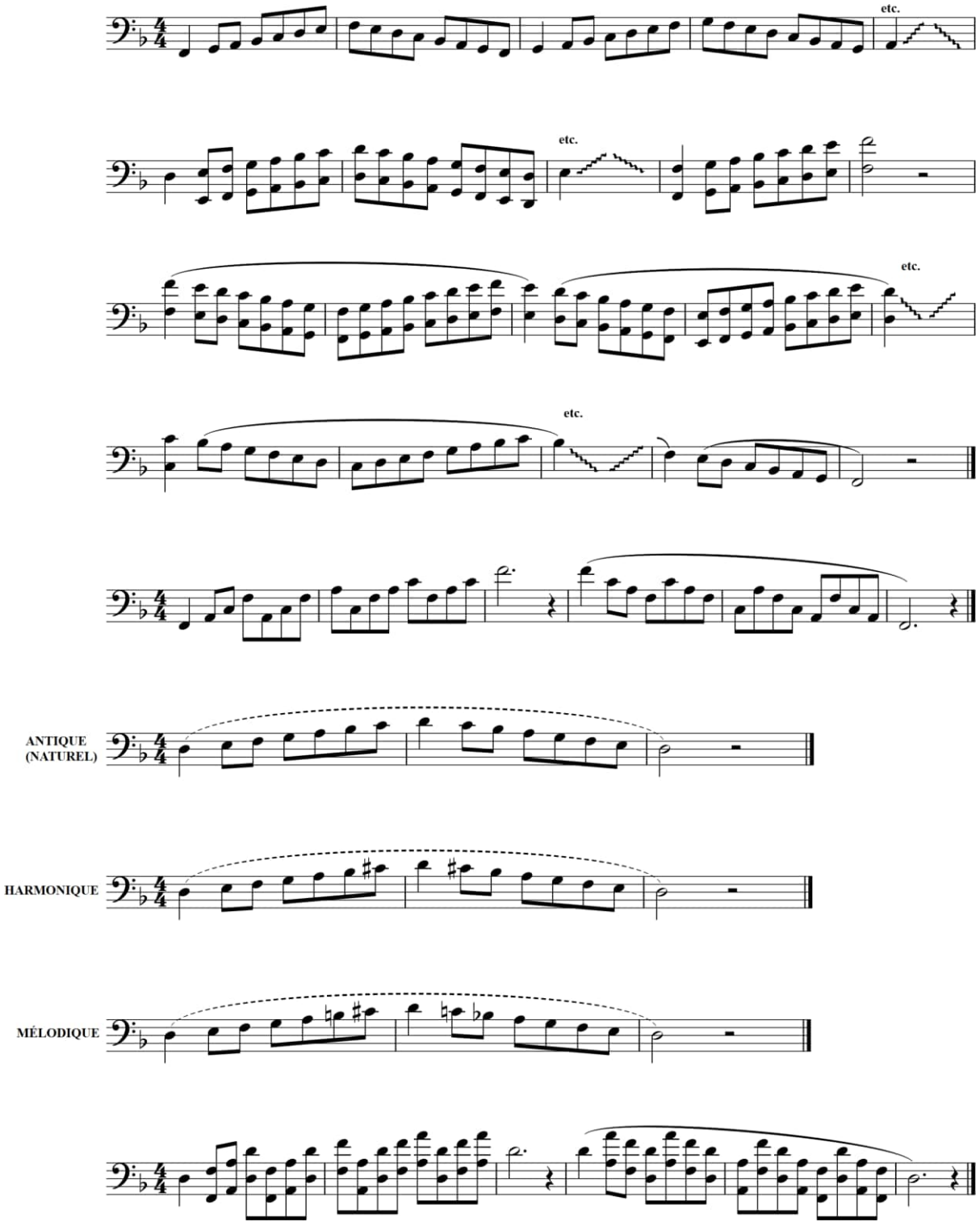
Détails d'exécution :

Gammes :

Les gammes et arpèges sont à travailler de mémoire suivant le modèle ci-après

Tempo : ♩ = 132 - 144

Modèle de gammes:



Études proposées pour le niveau :

Gillis, L.	Etude no. 35 70 Progressive Studies for the Modern Bass Trombonist	Southern Music Company
Grigoriev, B.	Etude no. 19 24 Studies for Bass Trombone	IMC
Kopprasch, C.	Etude no. 14 60 Ausgewählte Etüden - Heft 1	Hofmeister Verlag
Naulais, J.	Etude no. 18 Etudes variées sur la virtuosité, le style et le rythme (vol.1-22 études)	Billaudot
Ostrander, A.	Etude no. 10 Melodious Etudes	Carl Fischer
Pederson, T.	Etude no. 47 Elementary Etudes	Schmitt, Hall & McCreary

Oeuvres proposées pour le niveau :

Uber, D.	Eveningsong Op. 64; Rhapsody in C minor	Kendor Music
Lieb, R.	Concertino Basso	Carl Fischer
Semler-Collery, J.	Deux pièces brèves	Max Eschig
	Barcarolle et Chanson Bachique	Leduc
Gartenlaub, O.	Essai	Rideau rouge
Toulon, J.	Hymne, Cadence et Danse	Leduc
Weber, C.M. von	Un adagio	Billaudot
Marcello, B.	Sonata No.1 en fa majeur	EMR

Examen pour l'obtention du diplôme du deuxième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 2e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 2 morceaux au choix de l'enseignant
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

DIVISION MOYENNE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Perfectionner la technique de base propre à l'instrument :
   - Articulations, coup de langue binaire et ternaire
   - Liaisons
   - Technique de la coulisse
   - Coordination langue/coulisse
   - Qualité sonore sur toute l'étendue
   - Travail du mordant et du trille
   - Colonne d'air
2. Travailler la technique des deux barillets
3. Développer la conception du son
4. Connaissance approfondie de la série des harmoniques
5. Travailler la lecture à vue
6. Première approche de la transposition
7. Gérer sa méthode et son plan de travail afin de travailler de façon autonome
8. Connaissance de la famille du trombone (Alto/Ténor/Basse)
9. Connaître les grandes lignes de l'histoire de l'instrument
10. Les différents styles du répertoire ; les différentes époques; approche de la musique contemporaine
11. Compréhension du vocabulaire descriptif et analytique (p.ex. : levée, phrasé, détente, césure, cadence, tempi, fonctions tonales etc.)
12. Connaître le rôle du trombone dans les différentes formations
13. Pratique collective
    - Accompagnement piano
    - Duo, Trio, Quatuor, Quintette de cuivres
    - Orchestre
14. Se produire en public
15. Savoir élaborer un programme de concert
16. Participer à des stages
17. Soigner la culture musicale générale (concerts, CD, et autres)

Programme d'études:

Gammes

Toutes les gammes gammes majeures et mineures relatives

Détails d'exécution :

Les gammes et arpèges sont à travailler de mémoire suivant le modèle ci-après

Tempo : ♩ = 72-80

Modèle de gammes:



Études proposées pour le niveau :

Bordogni, C.M.	Etude no. 31	
	43 Bel Canto Studies	R.King
Dotzauer, J.J.F.	Etude no. 11	IMD
Gillis, L.	Etude no. 1	

	Etude no. 3	
	12 Etudes rythmiques	Southern Music Company
Kopprasch, C.	Etude no. 48 (Band 2)	
	60 Ausgewaehlte Etuden	Hofmeister
Vobaron, E.	Etude no. 9	
	Etudes	M. Reift

Oeuvres proposées pour le niveau :

Lantier, P.	Introduction, Romance et Allegro	Lemoine
Lischka, R.	Drei Skizzen	Hofmeister
Bozza, E.	Prélude et Allegro	Leduc
Desportes, Y.	Un souffle profond	Billaudot
Planel, R.	Air et Final	Leduc
Koetsier, J.	Allegro Maestoso Op.58, No.2	
Sachse, E.	Konzert	Zimmermann
Tomasi, H.:	Etre ou ne pas être	Leduc
Tcherepnine, A.	Andante	Belaïeff
Fayeulle, R.:	Bravaccio	Leduc
Lebedev, A.	Concerto in one movement	Musicus
Hidas, F.	Meditation	EMB
Adler, S.	Canto II for unaccompanied Trombone	

Examen pour l'obtention du diplôme du troisième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 3e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 2 morceaux au choix de l'enseignant
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Perfectionner la technique de base propre à l'instrument :
    - Articulations, coup de langue binaire et ternaire
    - Liaisons
    - Technique de la coulisse
    - Coordination langue/coulisse
    - Qualité sonore sur toute l'étendue
    - Travail du mordant et du trille
    - Colonne d'air
2. Connaissance approfondie de la série des harmoniques
3. Approfondir la technique en fa, sol b et ré
4. Développer la conception du son
5. Perfectionnement du coup de langue binaire/ternaire
6. Approche de la musique contemporaine et des notations nouvelles
7. Travailler la lecture à vue
8. Exercices de transposition
9. Cultiver le jeu de mémoire
10. Gérer sa méthode et son plan de travail afin de travailler de façon autonome
11. Recherche d'une interprétation personnelle, face aux différents langages musicaux
12. Connaître les grandes lignes de l'histoire de l'instrument
13. Connaissance de la famille du trombone (Alto/Ténor/Basse)
14. Compréhension du vocabulaire descriptif et analytique (p.ex. : levée, phrasé, détente, césure, cadence, tempi, fonctions tonales etc.)
15. Connaître le rôle du trombone dans les différentes formations
16. Pratique collective
    - Accompagnement piano
    - Duo, Trio, Quatuor, Quintette de cuivres
    - Orchestre
17. Se produire en public
18. Savoir élaborer un programme de concert
19. Participer à des stages
20. Soigner la culture musicale générale (concerts, CD, et autres)

Programme d'études:

Gammes

Toutes les gammes gammes majeures et mineures relatives

Détails d'exécution :

Les gammes et arpèges sont à travailler de mémoire suivant le modèle ci-après

Tempo : 𝅗𝅥 = 72 - 80

Modèle de gammes:



Études proposées pour le niveau :

Bach, J.S.	Suite no. 1 (Menuetto I et II, Gigue) **ou**	
	Suite no. 4 (Allemande)	
	Suites pour violoncelle (ad. J.-Cl. Barbez)	Leduc
Cummings, B.	Etude no. 5 p.4	
	17 Etudes de virtuosité	Leduc

Delgiudice, M.	Etude no. 6 p.12 12 Etudes rythmiques et mélodiques	Max Eschig)
Dotzauer, J.J.F.	Etude no. 28 p.38 30 Etudes (adapt. Cl Chevaillier)	IMD
Gillis, L.	Etude no. 16 p.24 20 Etudes	Southern Music Company
Naulais, J.	Etude no. 18 p.20 Etudes variées sur la virtuosité, le style et le rythme (vol. 2 18 études)	Billaudot

Oeuvres proposées pour le niveau :

Lantier, P.	Introduction, Romance et Allegro	Leduc
Barboteu, G.	Romantic Flash	Leduc
Boutry, R.	Tubacchanale	Leduc
Bozza, E.	New Orleans	Leduc
Casterède, J.	Fantaisie Concertante	Leduc
Jacob, G.	Cameos	Emerson
Bitsch, M.	Impromptu	Leduc
Gabel, F.	Fantaisie	Billaudot
Margoni, A.	Après une lecture de Goldoni	Leduc
Pascal, Cl.	Sonate en 6 minutes 30	Durand
Rueff, J.	Concertstück	Leduc
Lebedev, A.	Concert in one movement	Musicus
Hidas, F.	Rhapsody	EMB
Damase, J.M.	Prélude, élégie et final	Leduc
Hartley, W.S.	Sonata Brève	EMB
Naulais, J.	Monologue	EMB

Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er prix consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 2 morceaux au choix de l'enseignant
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

DIVISION SUPÉRIEURE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Approfondissement des techniques instrumentales et musicales permettant une interprétation convaincante.
2. Recherche d'une interprétation personnelle face aux différents langages musicaux et la capacité à expliciter ses options d'interprétation, une culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains.
3. Intérêt vis-à-vis du trombone contrebasse et de la sacqueboute basse en fonction du timbre, du son recherché et de la tonalité des pièces à interpréter.

Programme d'études:

Oeuvres proposées pour le niveau :

Albinoni, T.	Sonate en ré Majeur	Trbne basse & piano	Billaudot
Damase, J.M	Prélude, élégie et final	Trbne basse & piano	
Rueff, J.	Concertstück	Trbne basse & Piano	Leduc
Bozza, E.	New Orleans	Trbne basse & Piano	Leduc
Casterede, J.	Fantaisie Concertante	Trbne basse & piano	Leduc
Gabel, F.	Fantaisi	Trbne basse & piano	Billaudot
Zbar, M.	Jeu 3	Trbne basse & piano	Leduc
Cals, M.	Pièce brève	Trbne basse & piano	Leduc
Hartley, W.S.	Sonata Brève	Trbne basse solo	EMB
Naulais, J.	Monologue	Trbne basse solo	EMB
Naulais, J.	Stratos	Trbne basse & 4 Trbnes	Leduc
Pichaureau, C.	Seringa	Trbne basse & Cb à cordes	Choudens
Mc Carty, P.	Sonata	Trbne basse & Quatuor	Ensemble Publications

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

L'examen pour l'obtention du diplôme supérieur consiste en une **épreuve publique** d'une durée de 20 à 40 minutes devant un jury avec un programme comprenant

- 1 ou plusieurs morceaux au choix ;
- 1 morceau imposé au niveau national.

Disposition finale pour tous les examens :

L'élève ne peut présenter le même morceau lors de différentes épreuves d'examen, toutes branches confondues, pendant la même année d'études.

A.1.5.1.34. Euphonium

EVEIL INSTRUMENTAL

L'éveil instrumental dès l'âge de 5 ans est un moyen de familiariser l'enfant avec la musique et l'instrument. D'une durée maximale de trois ans, le cours permet d'éveiller, de développer et de cultiver chez l'enfant le goût et la joie de s'exprimer musicalement avec l'instrument.

L'éveil instrumental est une introduction à l'apprentissage musical proprement dit et prépare aux études instrumentales en division inférieure.

Le matériel d'enseignement et la démarche méthodologique sont à définir par l'enseignant.

DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Connaître les principes fondamentaux du fonctionnement de l'instrument
2. Entretien de l'instrument (coulisses, pistons, embouchure)
3. Position correcte du corps - Tenue de l'instrument (position des mains), debout et/ou assis
4. Position adéquate de l'embouchure
5. Connaître et appliquer la base de la respiration
6. Développer la technique propre à l'instrument : vélocité des doigts, flexibilité de la langue (détaché, liaisons…)
7. Respecter le texte musical
8. Connaître les difficultés propres à l'instrument liées à la justesse (technique du 4e piston)
9. Recherche de la qualité sonore
10. Apprendre à contrôler l'intonation et la justesse
11. Apprendre à s'écouter soi-même
12. Savoir faire des lectures à vue faciles
13. Encourager le jeu de mémoire
14. Cultiver le jeu d'ensemble
15. Se produire en public (auditions)

Programme d'études:

Gammes

Épreuve technique à huis clos :

gammes majeures: do, sol, ré, fa, si b

Détails d'exécution :

Les gammes et arpèges sont à travailler de mémoire suivant le modèle ci-après.
Accord de 7e de dominante facultatif
Tempo : ♩ = 104 minimum

Modèle de gamme :



Études proposées pour le niveau :

Baryton

Bordogni, Marco	Etude n°3 (transcrite en clé de sol) 120 Melodious Etudes	C. Fischer
Concone, Giuseppe	Etude n°4 Lyrical studies	BIM
Lagorce, Antoine Marcel	Etude n°3 Petites études concertantes	R. Martin
Miersch, Erwin	Etude n°35 Melodious Studies for French Horn	C. Fischer
Naulais, Jérôme	Etude n°5 & n°11 30 Etudes récréatives sur 2 octaves	IMD
Soyka, Georges	Etude n°15 Zone Bleue 30 Etudes pour jeunes trompettistes	Blueorange Music
Vannetelbosch	Etude n°3 23 Etudes de concours pour trompette	Schott Frères

Euphonium

Bordogni, Marco	Etude n°3 120 Melodious Etudes	C. Fischer
Naulais, Jérôme	Etude n°5 & n°11 30 études récréatives sur 2 octaves	IMD

Vannetelbosch, Louis Julien	Etude n°3 23 études de concours pour trompette	Schott Frères
Hering, Sigmund	Etude n°9 Thirty-eight recreational studies	C. Fischer

Oeuvres proposées pour le niveau :

Baryton/Euphonium

Appermont, Bert	Hymn & Dance Little Rhapsody	Beriato Music Beriato Music
Baudrier, Emile	Andante et Allegro commodo	Billaudot
Boyce, W. / Vedeski	Gavotte	Medici Music Press
Clérisse, R.	Soir Vénitien Idylle	Molenaar Leduc
Dubois, P.M.	Histoires de Tuba	Billaudot
Faillenot, M.	Introduction et Rigaudon	Billaudot
Fauré, G.	Aurora	Kendor Music
Frisch, J.P.	Petite Marche et Danse	Bronsheim
Gordon, S.	The Iceberg	B & H
Johnsen C.W.	Red Canyons	Rubank Inc
Marcello, B. / Merriman	Adagio and Allegro	Southern Music Company
Martin, Gilles	AZUR Valso Tango	Billaudot Billaudot
Masso, G.	Suite for Louise	Delvan Music
Poullot, F.	La Cigalle et la Fourmi	R. Martin
Proust, P.	Le Chêne-Chat	Billaudot
Schlim, Cl.	Sweet & Spicy	blueorangemusic
Siennicki ,Edmund J.	Two Short Pieces	Ludwig Music Publishing Co
Van der Cook	Garnet	Rubank Inc
Waignein, A.	First Contest	Andel
Wood, Gareth	Lullaby	R. Smith & Co.

Catalogue général

Ameller, A.	Bassutecy	Leduc
Bach, J.S./Figert	For He That Is Mighty	Kendor Music
Brouquières, J.	Tubaria	R. Martin
Clérisse, R.	Voce Nobile ; Romance Polacca	Leduc Molenaar
Corelli/ Hill, H.	Preludio & Allemando	Bradt Music
Crépin, A.	Le Voyage d'Adrien	R. Martin

Damase, J.M.	Menuet Eclate; Automne	Billaudot
Delguidice, M.	Danse de l'Elephant	R. Martin
Dondeyne, D.	5 Piéces Courtes	Billaudot
Gabaye, P.	Tubabillage	
Picavais, L.	Pièce pour Concours	Billaudot
Porret, J.	21e Solo de Concours 22e Solo de Concours 23e Solo de Concours	Molenaar Molenaar Molenaar
Ward, N.	The Happy Hippo	Kendor Music

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
  - 1 morceau au choix de l'enseignant

DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Développer la qualité du son
2. Maîtriser la colonne d'air
3. Elargir la maîtrise de l'étendue de l'instrument
4. Contrôler l'intonation et la justesse
5. Développer la technique propre à l'instrument : vélocité des doigts, flexibilité de la langue (détaché, liaisons…)
6. Initiation au coup de langue
7. Respecter le texte musical (phrasé et style)
8. Apprendre à préparer seul une étude ou un morceau
9. Initiation à la transposition
10. Apprendre à s'écouter soi-même et à s'accorder seul

11. Exercices de lecture à vue
12. Encourager le jeu de mémoire
13. Pratiquer régulièrement le jeu d'ensemble
14. Se produire en public (auditions)

Programme d'études:

Gammes

gammes majeures et leurs relatives mineures jusqu'à 4 altérations

Détails d'exécution :

Les gammes et arpèges sont à travailler de mémoire suivant le modèle ci-après.

Tempo : ♩ = 120

Modèle de gamme :

Gamme majeure :



Gammes mineures :





Études proposées pour le niveau :

Baryton

Bordogni, Marco	Etude n°5 120 Melodious Etudes (transcrite en clé de sol)	C. Fischer
Baccelli, Umberto	Etude n°12 16 Etudes caractéristiques pour cor	Billaudot
Concone, Giuseppe	Etude n°38 The Complete Solfeggi for trumpet	Balquhidder Music
Graham, Peter	Bach Invention New studies for Euph/Baritone p.2	De Haske
Kopprasch, C.	Etude n°36 60 selected studies for Horn	Hofmeister
Voisin, Roger	Etude n°2 11 Studies for Trumpet	IMC
Naulais Jérôme	Etude n°12 30 études récréatives sur 2 octaves	International Music Diffusion

Euphonium

Bordner, Gerald	Etude n°99 Second Book of Pratical Studies for Trombone	Alfred Music
Bordogni, Marco	Etude n°11 120 Melodious Etudes (transcrite en clé de sol)	C. Fischer
Concone, Giuseppe	Etude n°38 The Complete Solfeggi for trumpet	Balquhidder Music
Kopprasch, C.	Etude n°36 60 selected studies for Horn	Hofmeister
Marchesi, Mathilde	Etude n°17 Bel Canto for Euphonium	De Haske
Voisin, Roger	Etude n°2 11 Studies for Trumpet	IMC
Naulais Jérôme	Etude n°12 30 études récréatives sur 2 octaves	International Music Diffusion
Tyrell, H.W.	Etude n°2 40 études progressives	Boosey Hawkes

Oeuvres proposées pour le niveau :

Baryton / Euphonium

Amos, Keith	Cushion Dance	CMA Publications
Blaauw, L.	Concertino	Molenaar
Clérisse, Robert	Pièce lyrique	Leduc
Curnow, James	Fantasy for trombone Rhapsody for Euphonium	Rosehill Music Rosehill Music
Debons Eddy	Kirbo Divertimento	Marc Reift Marc Reift
Garth, John	Concert voor Tuba	Molenaar
Gray, L.R.	Impromptu in G op.7 n. 1	Boosey & Hawkes
Round H. arr. Blaauw L.	The Ash Groove	Molenaar
Trombey, Jack	Nostalgia	Molenaar
Vergauwen André	Pantomime	Edition Andel Uitgave
Woodfield Ray	Euphoria	Obrasso
Yagisaw Satoshi	Ponte Vecchio	De Haske

Catalogue général

Boutry, R.	Tubaroque	Leduc
Bozza, E.	Air varié	Leduc
Clérisse, R.	Idylle	R. Martin
Dedrick, Art	A touch of T uba	Kendor
Dubois, P.M.	Cortège	Leduc
Gabaye, P.	Tubabillage	Leduc
Hindemith, P.	Drei leichte Stücke	Schott's
Marcello / D.G. Little	Largo and Presto	Warner Brass
Raum, E.	T for Tuba	Virgo Music
Sear, W.	Sonatine for Tuba and Piano	Cor Publishing
Senaillé, J.B.	Introduction and Allegro spiritoso	Hinrichsen
Telemann, G.P.	Adagio and Allegro	Southern Music

Examen pour l'obtention du diplôme du deuxième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 2e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 2 morceaux au choix de l'enseignant
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

DIVISION MOYENNE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Approfondissement des compétences acquises en 2e cycle.
2. Connaître les transpositions d'usage
3. Gérer sa méthode et son plan de travail afin de travailler de façon autonome
4. Connaître le rôle des instruments de la famille dans les différentes formations
5. Pratique collective, jeu d'ensemble
6. Se produire en public
7. Encourager la participation à des stages et/ou master classes
8. Soigner la culture musicale générale (concerts, CD et autres)

Programme d'études:

Gammes

Épreuve technique à huis clos :

Toutes les gammes majeures et mineures.

Détails d'exécution :

Tempo : ♩ = 132 minimum

Gammes majeures:
Les gammes et arpèges sont à travailler de mémoire avec arpège de 7e de dominante développée suivant modèle ci-après.

Gammes mineures:
3 types (naturel, harmonique et mélodique), non développés avec accord de 7e diminuée.

Les gammes et arpèges sont à travailler de mémoire suivant modèle ci-après.

Modèle de gamme :

Gamme majeure :





Gammes mineures :



Études proposées pour le niveau :

Baryton / Euphonium

Bordogni, arr. Rochut	Etude n° 21 & 23 Melodious Etudes Book1	C. Fischer
Charlier, Théo	Etude n°1 32 études de perfectionnement	Henry Lemoine
Rüedi, Thomas	Gli Elementi I. La Terra	Thomas Rüedi Music Productions
Soichi, Konagaya	In the Still of the Night New Concert Studies Vol. 1	De Haske
Tyrell, H. W.	Etude n° 8 & 10	Boosey & Hawkes

Oeuvres proposées pour le niveau :

Baryton / Euphonium

Appermont Bert	The Green Hill	Beriato Music
Barat, J.E.	Morceau de concours	Leduc
Bozza, E.	Prélude et allegro ; Thème varié	Leduc
Don Haddad	Suite for baritone	Templeton Music
Frost G. A.	Grand Fantasia Obligato	Molenaar
Kassatti Tageusz	By Gaslight	Editions BIM
Semler-Collery, J.	Barcarolle et chanson bachique	Leduc
Vivaldi, A.	Sonata no 1 B flat Major	IMC
Vanhaegenberg Dominique	Midnight Walk	Golden River Music
Young Ernest	Euphonium Suite	G. & M. Brand Publications Ltd

Catalogue général

Sparke, Ph.	Rhapsody for euphonium	Studio Music
Rossini/Newsome	Prélude, theme et variations	Obrasso
Debons , Eddy	Divertimento	M.Reift
Gartenlaub, O.	Essai	Le rideau rouge
Bitsch, M.	Impromtu	Leduc
Bozza, E.	Allegro et finale	Leduc
Marcello , B.	Sonata in G Major	IMC
Hume, J.O.	The Harmonious Blacksmith	B&H

Examen pour l'obtention du diplôme du troisième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 3e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 2 morceaux au choix de l'enseignant ;
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen.

DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Approfondissement des compétences acquises au 2e cycle
2. Approche des notations et techniques nouvelles, approche de la musique contemporaine
3. Recherche d'une interprétation personnelle
4. Connaître les transpositions d'usage
5. Gérer sa méthode et son plan de travail afin de travailler de façon autonome
6. Connaître le rôle des instruments de la famille dans les différentes formations
7. Faire preuve d'un sens critique concernant son propre jeu
8. Connaître les grandes lignes de l'histoire de l'instrument
9. Pratique collective, jeu d'ensemble
10. Savoir créer un programme de concert
11. Encourager la participation à des stages et/ou master classes
12. Se produire en public
13. Soigner la culture musicale générale (concerts, CD et autres)

Programme d'études:

Gammes

Toutes les gammes majeures et mineures.

Détails d'exécution :

Tempo : ♩ = 132

Gammes majeures :

Les gammes et arpèges sont à travailler de mémoire avec arpège de 7e de dominante développée suivant modèle ci-après.

Gammes mineures :

3 types (naturel, harmonique et mélodique), non développés avec accord de 7e diminuée.

Les gammes et arpèges sont à travailler de mémoire suivant modèle ci-après.

Modèle de gamme :

Gamme majeure :





Gammes mineures :



Études proposées pour le niveau :

Baryton / Euphonium

Charlier, Th.	Etude n° 21 (1re étude concertante) 32 études de perfectionnement	H. Lemoine
	Etude n°14 (Etude de style) 32 études de perfectionnement	H. Lemoine
Haderman, Jan	Burlesque New Concert studies vol.1	De Haske
Rochut/Bordogni	Etude n° 63 120 melodious studies	C. Fischer
Arban	Etude n° 6 Etudes caractéristiques	Leduc

Waignein, A.	Scènes capricieuses Advanced Concert studies	De Haske
Bitsch Marcel	Etude n°5 12 études pour cor	Leduc

Oeuvres proposées pour le niveau :

Baryton / Euphonium

Bozza, E.	Allegro et finale	Leduc
Castérède, J.	Sonatine	Leduc
Doss Thomas	Pulse	Mitropa Music
Fioco, J.H.	Arioso and Allegro	Rosehill
Glorieux François	Fantasy	Metropolis Music Publishers
Granados Enrique	Madrigal	transc. Thomas Rüedi
Marcello, B	Sonate en fa majeur	Schott's
Sparke, Ph.	Fantasy	Smith & co
Vivaldi, A.	Sonata no 1 en sib majeur	IMC

Catalogue général

Baryton / Euphonium

Curnow, J.	Rhapsody for euphonium	Curnow Music
Maes, J.	Concertstuk	Brogneaux
Richards, G.	Rangitato	Studio Music
Senaillé, J.B.	Introduction and Allegro Spiritoso	Hinrichsen
Semler-Collery, J.	Cantabile et divertissement Saxhornia	Max Eschig Leduc
Telemann , G.F.	Sonata fa mineur	IMC
Young, E.	Euphonium Sonata	Brand public.
Horowitz, J.	Euphonium concerto	Studio music

Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er prix consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

Programme de l'épreuve publique :

- 2 morceaux au choix de l'enseignant ;
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen.

DIVISION SUPÉRIEURE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Approfondissement des techniques instrumentales et musicales permettant une interprétation convaincante.
2. Recherche d'une interprétation personnelle face aux différents langages musicaux et la capacité à expliciter ses options d'interprétation, une culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains.

Programme d'études:

Oeuvres proposées pour le niveau :

Aagard-Nilsen Torstein	Two Insects	Nordic Sounds
Ball Michael	Euphonium Concerto	Kirlees Music
Bitsch M.	Impromptu	Leduc
Boutry R.	Tubacchanale	Leduc
Bowen Brian	Euphonium Music	Rosehill
Bozza E.	New Orleans	Leduc
Bozza E.	Concertino	Leduc
Boutry Roger	Mosaïque	Gérard Billaudot
Brown Ch.	Récitatif Lied et Finale	Leduc
Butterworth A.	Partita opus 89	Comus
Castérède Jacques	Fantaisie Concertante	Leduc
Castérède, J.	Sonatine	Leduc
Curnow James	Concerto for Euphonium	Curnow Music Press
Dondeyne D.	Sonatine in C	Transatlantique
Dubois P.M.	Piccolo Suite	Leduc
Ellerby Martin	Euphonium Concerto	Studio Music
Fayeulle R.	Bravaccio	Leduc
Fiocco J.	Arioso and Allegro	Rosehill Publishing
Golland J.	Euphonium Concerto op.64	Wilhelm
Gregson Edward	Symphonic Rhapsody for Euphonium	Salvationist Publishing
Horovitz, J.	Euphonium Concerto	Novello

Pütz M.	Recitativo & Allegro	Bronsheim Muziek
Schlim Claude	Opus π www.blueorangemusic.com	
Semler-Collery J.	Tubanova Saxhornia	Max Eschig Leduc
Sparke Philip	Diamond Concerto Fantasy Pantomime Party piece Euphonium Concerto	Anglo Music Studio Music Studio Music Studio Music Studio Music
Weber A .	Soliloque	Leduc
Wesolowski Adam	Euphonium Concerto	Wesolowski Adam
Wilby, Ph.	Cantabile et divertissement Concerto for Euphonium	Leduc Rosehill
Wilhelm R.	Concertino for euphonium	Trio Music Edition

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

L'examen pour l'obtention du diplôme supérieur consiste en une **épreuve publique** d'une durée de 30 à 40 minutes devant un jury avec un programme comprenant

- 1 ou plusieurs morceaux au choix de styles différents ;
- 1 morceau imposé au niveau national.

Disposition finale pour tous les examens :

L'élève ne peut présenter le même morceau lors de différentes épreuves d'examen, toutes branches confondues, pendant la même année d'études.

A.1.5.1.35. Percussion

EVEIL INSTRUMENTAL

L'éveil instrumental dès l'âge de 5 ans est un moyen de familiariser l'enfant avec la musique et l'instrument. D'une durée maximale de trois ans, le cours permet d'éveiller, de développer et de cultiver chez l'enfant le goût et la joie de s'exprimer musicalement avec l'instrument.

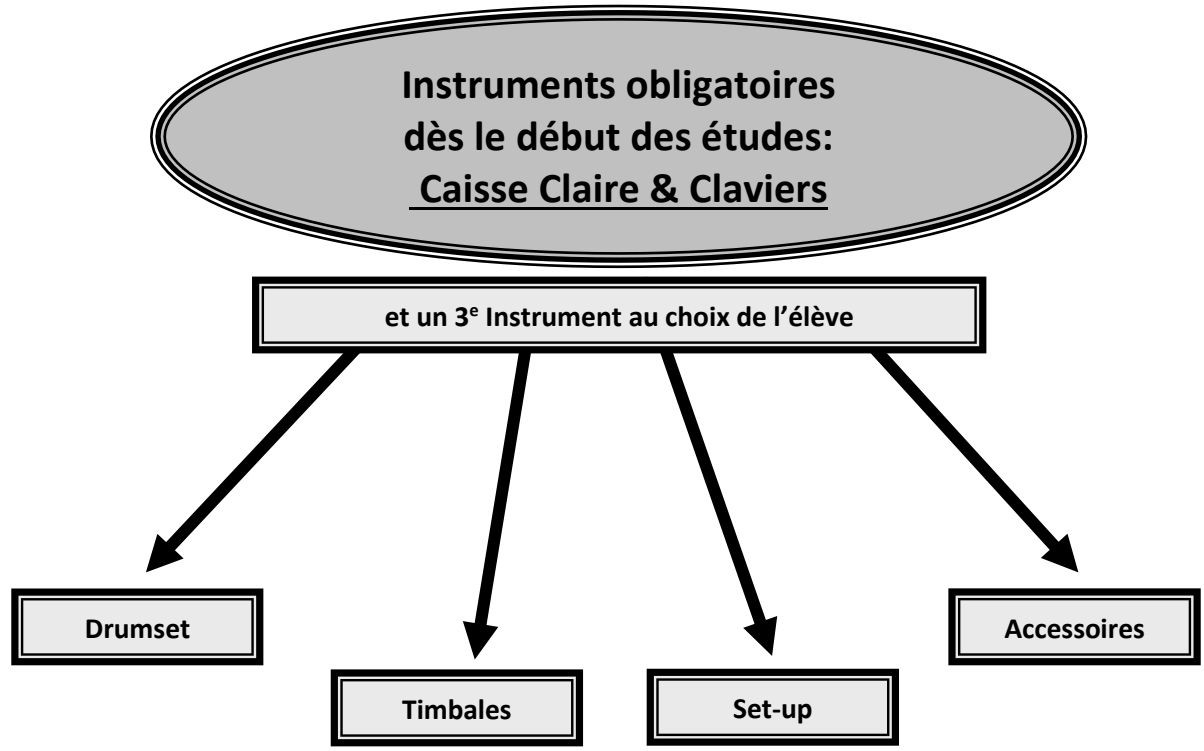
L'éveil instrumental est une introduction à l'apprentissage musical proprement dit et prépare aux études instrumentales en division inférieure.

Le matériel d'enseignement et la démarche méthodologique sont à définir par l'enseignant.

DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Tenue du corps, montrer un bon équilibre corps/instrument
2. Souplesse des poignets et des doigts
3. Travailler la coordination et l'égalité de la frappe
4. Travailler les exercices techniques propres à ce niveau instrumental pour l'élève (fla, ra, paradiddle, accents)
5. Première approche de la technique des « rudiments »
6. Notions des différents tempi (lent, vite), apprendre à garder le tempo
7. Permettre une progression dans le travail rythmique : approche de différents rythmes (binaire et ternaire), garder la stabilité rythmique, travail des silences
8. Approche élémentaire des différentes nuances (ff, f, mf, mp) tout en veillant à garder la souplesse
9. Connaître les notions élémentaires des différents instruments de percussion et les différents types de baguettes
10. Apprendre à élaborer une méthode de travail en vue d'une certaine autonomie
11. Jouer des œuvres pour instrument seul, ou accompagnées (par un autre instrument de percussion, le piano ou un autre instrument ou sur musique enregistrée)
12. Travailler des œuvres faciles en lecture à vue à la caisse claire
13. Mémoriser et reproduire les éléments d'une courte séquence dans différentes tonalités
14. Favoriser et cultiver le jeu d'ensemble, participer dans de petits ensembles instrumentaux (groupes de mêmes instruments/ groupes d'instruments différents)
15. Se produire en public (auditions, …)



Recommandation : A l'épreuve publique les instruments au choix doivent être interprétés dans un contexte musical (CD, ordinateur, accompagnement ad lib, …)

Programme d'études:

Caisse claire :

Exercices:

200 Exercises - Axent
ex. 1 (♩ = 96)
ex. 4 (♩ = 138)
ex. 5 (♩ = 60) (seul 1ère et 2e ligne)
ex. 7 (𝅗𝅥. = 60)
ex. 30 (♩. = 96)
ex. 40 (♩ = 92)
ex. 46 (♩ = 80)
ex. 47 (♩ = 80)
ex. 88 (𝅗𝅥. = 60)
ex. 90 (♩ = 92)

Études proposées pour le niveau

Dinev, Boris	Etude no. 2, no°3 21 Etudes and Duets for Snare Drum 1er cycle	type : ternaire Axent
Dupin, François/ Jorand, Marcel	No. 14 (tempo noire = 66) No. 15 (tempo noire = 96) Vingt-Huit Miniatures	type : ternaire Alphonse Leduc
Glesener, Netty	Etude no. 4, n°6 21 Etudes and Duets for Snare Drum 1er cycle	type : binaire Axent
Kettenmeyer, Serge	Etude no. 9 21 Etudes and Duets for Snare Drum 1er cycle	type : ternaire Axent
Mootz, Paul	Etude ternaire no. 11 21 Etudes and Duets for	type : ternaire Snare Drum 1er
cycle	Axent	

Oeuvres proposées pour le niveau d'études

Fink, Siegfried	Presto Etüden für 2-3-4 kleine Trommeln	type : binaire N. Simrock
Feldstein, Sandy	Duet no. 4	type : binaire
Black, Dave	Alfred Beginning Snare Drum Duets	Edition Alfred
Schinstine, William	9. Forward Backward (tempo : noire = 116) Four Hands Around Band 1	type : binaire Southern Music
Company		
Bartos, Karl	No. 5 (tempo : noire = 96) 15 Etüden für 2 kleine Trommeln	type : binaire Zimmermann
Wahley, Garwood	Duet XII Intermediate Duets for Snare Drum	type : binaire Meredith Music
Publ.		
Dinev, Boris	Duo no. 14 21 Etudes and Duets for Snare Drum 1er cycle	type : binaire Axent
Fink, Siegfried	6. Marcia/10. Allegretto (tempo: noire = 80/66) Etüden für 2-3-4 kleine Trommeln	type : ternaire N. Simrock
Schinstine, William	7. Double up Four Hands Around Band 1	type : ternaire Southern Music
Company		
Dinev, Boris	Duo no. 19 21 Etudes and Duets for Snare Drum 1er cycle	type : ternaire Axent

Info enseignants :
- petite caisse élèves avec timbre (snare on)
- petite caisse enseignants sans timbre (snare off)
- possibilité de choisir d'autres instruments d'accompagnement pour les duos
- le roulement n'est pas obligatoire

Claviers :

Exercices:

200 Exercises – Edition Axent
1.) MAJEUR (en do, sol, ré, fa et sib) - ex. 159 - 166 - ex. 172 } OU - ex. 180
2.) MINEUR (en la, mi, ré) - ex. 167 – 171 - ex. 176 } OU

Gammes majeures jusque 2 # et 2 b et/ou mélodie et arpèges majeurs ;

Gammes mineures jusque 1 # et 1 b et/ou mélodie ;

Études et oeuvres proposées pour le niveau d'études

Bach, Johann S.	Menuet no. 1 in G-Dur Notenbüchlein für Anna Magdalena Bach	type : duo Schott
Bach, Johann S.	Menuet no. 4 in G-Dur Notenbüchlein für Anna Magdalena Bach	type : duo Schott
Beethoven, Ludwig v.	Country Dance	type : duo Kendor Music
Bomhof, Gert	Eli Green's Cake walk Schule für Mallets Vol.2	type : solo De Haske
	No. 140 Das Lied der Mallets Schule für Mallets Vol.1	type : duo De Haske
Esprit Philippe (de) Chédeville	Rondeau Mallet for Classic	type : duo Simrock
Londeix, Alain	Xylophonia no. 10 Xylophonie 1er recueil no. A.3 001P	type : acc. Piano Alfred Percussion
Mozart, Wolfgang Amadeus/	Andante (tempo: blanche = 84)	
Arr. Stouffer, Paul	Easy Classics for Two	type : duo Kendor Music Inc.
Mozart, Léopold	Bagpipe Percussion Music is Paris for Beginners	type : duo Musica Budapest
Peters, Mitchel	Reading Studies G-Maj. p.39, p. 45 Fundamental Methode for Mallets1	type : solo Alfred

Teleman/Garwood Whaley	Duet Primary Handbook for Mallets Meredith Music Publications	type : duo

Info enseignants : - « Mallets » choix libre
- le roulement n'est pas obligatoire

Répertoire-type pour l'examen public du diplôme du premier cycle

Ahles, Constant	Three days	Axent
Dinev, Boris	Gliddësch Steng	en cours de publication
Glesener, Netty	First Steps	Axent
Huteau, Alain	No. 2/ 3/ 5 Six pièces pour percussion	Peer International Hamburg
Mootz, Paul	Folk Tour	Axent

Caisse Claire

Bomhof, Gert	Taste of Drums I10 Solos for Snare Drum and Piano (Snare)	De Haske
Glasonov, Alexander	The coming of the prince	
Joplin, Scott / Dinev, Boris	Elite Syncopations	Propriété de l'auteur
Jorand, Marcel	Petite Marche Bouboula Sept moments musicaux	Alphonse Leduc
Macarez, Frédéric	5. Un après-midi pluvieux Caisse Noisette	Gérard Billaudot
Macarez, Frédéric	9. La danse de Dimitri Caisse Noisette	Gérard Billaudot
Receuil	No.4 Le Chat Tcha Tcha RA-TA-FLA 10 pièces pour Caisse Claire et Clavier (Set-up)	Journées de la Percussion

Xylophone

Curnow, James	The Can Can; Along came a spider; Grandfather's Clock, The Entertainer 1st Recital Series for Mallet Percussion	Curnow Music

Catalogue général

Claviers

Bach, Johann Sebastian	Menuetto Notenbüchlein	type : avec piano Southern Music Company
Bomhof, Gert	Funny Moment	type : duo, De Haske
Dubois, Pierre Max	Le Moqueur Histoires de percussion	type : avec piano Gérard Billaudot

Paliev, Dobri	No. 8 Valse	type : avec piano Musica
Séjourné, Emmanuel/	11. Danse Galante	type : avec CD
Velluet, Phillippe	Les claviers à percussion parcourent le monde	Alfonse Production
Séjourné, Emmanuel/	11. Groovy	type : avec CD
Zivkovic, Nebojau	No. 10 My first book for xylofon and marimba	type : avec marimba Gretel

Info enseignants : le roulement n'est pas obligatoire

Options pour 3e instrument au choix

Accessoires

Feldstein, Firth	Soldiers on Parade Accessory Percussion	Playin Time Productions
Saint Saëns, Camille/ Christen, Jos	Karneval der Tiere (Schluss)	
Delibes, Léo/ Serge Kettenmeyer	Galopp-Finale Coppelia	

Info enseignants : accompagnement obligatoire

Set-up

Bomhof, Gert	Boco 15. Duette	type : duo De Haske
Burns, Roy / Feldstein, Sandy	Three to go (tempo noire = 120) Multiple Percussion Solos-intermediat level	type : avec CD Belwin
Bury, D. / Gay, R.	Essai no. 1	type : avec piano Beurskens Percussion
Depelsenaire, Jean-Marie	Circus Parade La Percussion	type : avec piano Gérard Billaudot
Dupin, François	Sept Moments Musicaux Sept Pièces	type : avec piano type : avec piano Leduc
Feldstein, Sandy	Double Stop (tempo noire =104) Multiple Percussion Music	type : solo Alfred Publications
Houghton, Steve	Multiple Mania	type : avec CD
Nishigomi, George	Percussion Recital Series for multiple percussion	Warner Bros Publications
Tavernier, Jean-Claude	Artou Degré préparatoire La Percussion	type : avec piano Gérard Billaudot

Timbales

Fink, Siegfried	Solobuch für Pauken	type : solo Simrock
Firth, Vic	Sitting Bull Vic Firth Timpani solo series - Elementaire-	type : avec piano Belwin

Houghton, Steve	Timptime	type : avec CD
Nishigomi, George	Percussion Recital Series for Timpani	 Warner Bros
Kuhlau, Friedrich / Mootz, Paul	Sonatinen mit Pauken	Alfonse Productions
Murray, Houllif	Give it a rest; Hop-Scotch Apache Contest Solos for the young Timpanist	type : solo Kendor Music

Drumset

Fäbig, Jörg	Let it be Drum Play Alongs	type : avec CD Bosworth Music
	Johnny B 10 more rock songs	type : avec CD Bosworth Music
Houghton, Steve	Rocket Fire The drumset performer	type : avec CD Warner Bros Publications
O'Gorman, Peter	Drum Sessions Book	type : avec CD Neil A Ljos Music Company
Oosterhout, Arjen	Eastwood Country Real time Drums	type : avec CD De Haske
Roux, Denis / Biello, Silvio	Nirvana + Gary Moore Méthode pour Batterie Volume 2	type : avec CD Coup de Pouce
Weckl, Dave	Straight eight Ultimate Play Along	type : avec CD Manhattan Publications

Info enseignants : accompagnement obligatoire

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  L'évaluation est établie avant la date de l'épreuve publique suivant des critères définis par l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - un programme au choix de l'enseignant avec inclusion du 3e instrument au choix (drumset ou timbales ou setup ou accessoires)
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

Durée globale de l'épreuve publique maximum de 15'

Détails d'exécution :

Les tempi indiqués sont à considérer comme minima.

Imposé : - accompagnement obligatoire

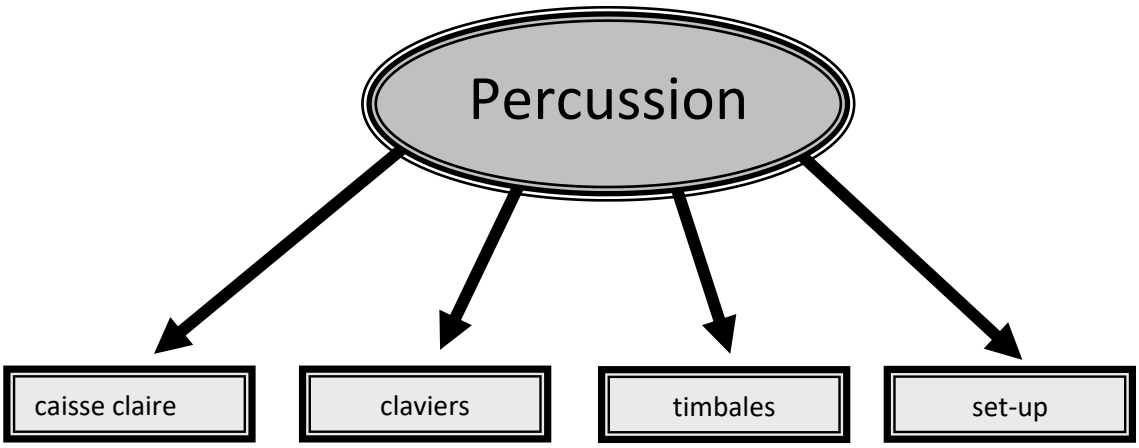
- doit se composer de morceaux pour petite caisse et xylophone

Morceaux au choix : - doivent se composer au minimum d'un instrument obligatoire et du 3e instrument au choix

DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Approche d'une recherche d'une qualité du son
2. Différencier le phrasé, l'articulation, les nuances, les doigtés
3. Travailler les exercices techniques propres à ce niveau instrumental pour l'élève (fla, ra, roulement pressé, roulement ouvert, …)
4. Travailler la technique des « rudiments »
5. Développer le jeu des timbales (3 à 4 timbales), contrôle de la justesse (accord)
6. Travailler les différents tempi
7. Permettre une progression dans le travail rythmique : travail des mesures simples, composées et artificielles, garder la stabilité rythmique
8. Connaître les différents instruments de percussion (peaux, claviers, e.a. vibraphone…, accessoires e.a. tambourin, triangle, …), travailler avec différents types de baguettes, première approche du travail à 4 baguettes
9. Apprendre à gérer la logistique pour l'installation des instruments (cours, examens, répétitions, concerts, …)
10. Apprendre à gérer une méthode de travail
11. Travail de la lecture à vue et du jeu de mémoire
12. Favoriser et cultiver le jeu d'ensemble, participer dans de petits ensembles instrumentaux (groupes de mêmes instruments / groupes d'instruments différents)
13. Se produire en public
14. Développer la connaissance du répertoire pour percussion avec ses styles différents (littérature propre à la percussion, transcriptions, …)
15. Initiation à l'improvisation



Recommandation: À l'examen public les instruments au choix doivent être interprétés dans un contexte musical (CD, ordinateur, accompagnement ad lib, …)

Programme d'études:

Caisse claire

Exercices :

200 Exercises - Axent
ex. 12 (♩ = 56)
ex. 16 (♩. = 60)
ex. 18 (♩ = 90)
ex. 27 (♩ = 112) (HiHat au choix)
ex. 34 (♩. = 126)
ex. 49 (♩ = 96)
ex. 50 (♩ = 96)
ex. 54 (♩ = 112)
ex. 56 (♩ = 120)
ex. 64 (♩ = 112)
ex. 68
ex. 72 (♩. = 100)
ex. 94 (♪ = 120)

Etudes proposées pour le niveau d'études

Coutelier, Théo	Etude no. 10 L'Etude du Tambour d'Orchestre	PM Europe/Metropolis
Delécluse, Jacques	Etude no. 18 ; Etude no. 24 Méthode de Caisse Claire	Leduc
Peters, Mitchel	Etude no. 32 Intermediate Snare drum Studies	Multiple Percussion
Firth, Vic	Etude no. 1 The Solo Snare Drummer	Carl Fischer
Wright, Ian / Hathway, Kevin	« Prelude + Scherzo » Graduate Solos for Snare drum vol.7	ABRSM

Claviers

Exercices :

200 Exercises - Axent
1.) MAJEUR - ex. 174 (-7#/-7b) - ex. 183

2.) MINEUR
- ex. 178 (-3#/-3b)
- ex. 189 (-3#/-3b)

Etudes proposées pour le niveau d'études

Bach, Johann Sebastian	Invention no. XIII	diverses éditions
Cramer, Baptist, arr. Schinstine William		Nr. 2
	In 26 Mallet Studies, from the piano works	Southern Music Company
Delécluse, Jacques	Etude no. 1; Etude no. 7	
	Vingt Etudes pour Xylophone	Leduc
Gatti, D.	Etude no. 25	
	Solos & Etudes for Marimba, éd. Mark Johnson	Honey Rock
Goldenberg, Moris	Etude no. XII	
	Modern School for Xylofon	Hal Leonard
Koeune, Eckehard / Ockert Erich		Etüde no. 14, Allegro molto
	Ein Schulwerk	Zimmermann
Pachla, Wolfgang	Etüde no. 12, cis-moll	Zimmermann

Timbales

Exercices :

200 Exercises - Axent
ex. 109 (𝅗𝅥 = 84)
ex. 117 (𝅗𝅥 = 66-100)
ex. 155 (𝅗𝅥 = 92)

Etudes proposées pour le niveau d'études

Coutelier, Théo	XII (3)	
	L'Etude des Timbales	Metropolis
Delécluse, Jacques	Etude no. 17 (3) ; No. 21 (4)	
	Trente Etudes pour Timbales Vol. 2	Leduc
Peters, Mitchel	Etude no. 47 (3)	
	Fundamental Method for Timpani	Google
Woud, Nick	No. 17	
	Sinfonic Studies for Timpani	De Haske
Wright, Kevin	Scherzoid (4)	
	Graded Music for Timpani	ABRSM

Set-up

Oeuvres proposées pour le niveau d'études

Burns, Roy /	Popcorn; Carribean drummer	
Feldstein, Sandy	Multiple Percussion Solos (Intermediate)	Belwin

Feldstein, Saul	Bolero Nuevo Multiple Percussion Music	Alfred Music
Juskowiak, Jacques François	Puzzle	Henri Lemoine
Ney, Rosauro	No. 10 Zeca's Dance 10 Beginning Studies for Multiple Percussion	ABRSM
Udow, Michael W./ Watts, Chris	No. V The Contemporary Percussionist, 20 Multiple Percussion Recital Solos	Meredith Music Publication

Répertoire-type pour l'examen public du diplôme du deuxième cycle

Imposé

Dinev, Boris	A quattro mani Edition AXENT	ISMN: 978-2-9599689-8-3
Dupin, François / Jorand, Michel	VII Variétés Sept Pièces (Heft 4)	Alphonse Leduc
Glesener, Netty	Rhythmic Plays	Axent
Kettenmeyer, Serge	Episodes Edition AXENT	ISMN: 979-0-803870-01-6
Mootz, Paul	Essai no.1 Edition AXENT	ISMN: 979-0-803870-06-1
	Take the Bolero Blues Edition AXENT	ISMN: 979-0-803870-05-4
Pecher, R / Ledent, R	Effects Rythmiques	Andel Uitgave
Séjourné, Emmanuel	La Cambuse Edition AXENT	ISMN: 979-0-803870-00-9

Caisse Claire

Delécluse, Jacques	A la manière de … no. 1 Etude no. 1 Douze Etudes	Alphonse Leduc
Fink, Siegfried	Etude no. 4 Marcia; Etude no. 8 Ecossaise Solobuch für kleine Trommel 1	Simrock
Lepak, Alexander	Etude no. 22 50 Contemporary Snare Drum Etudes	Windsor Music
Publications		
Whaley, Garwood	Dialogue	Meredith Publication

Claviers

Asabuki, Eyichi	Water Drops	Studio 4 Music
Bouchet, Gabriel	Etude no. 3; Etude no. 6 6 Mini-Caprices pour Xylophone	Henry Lemoine
Haydn, Joseph / Arr. Fink, S.	Divertimento für Vibrafon und Marimba	Zimmermann Frankfurt

Séjourné, Emmanuel	Etude no. 14 Hard Fusion ; Etude no. 15 Loco Samba Les claviers à percussion parcourent le monde vol. 2	Alfonce Production
Živković, Jovan Nebosja	Macedonia	Studio 4 Production et autres éditions

Timbales

Houghton, Steve	Funky Five Timpani, Percussion Recital Series	Nishigomi
Riedinger, Denis / Herrgott, Franck	Etude no. 6 Irlandissime, Etude no. 7 Songe Eclipses pour Timbales	Alfonce Production
Schinstine, William	1. oder 3. Satz Sonata no. 1	Southern Music Company
Whaley, Garwood	Dialogue	Meredith Publication

Set-up

Burns, Roy / Feldstein, Sandy	Three Moods Multiple Percussion Solos (Advanced)	Nishigomi
Jorand, Michel / Dupin, François	Carneval Sept Moments Musicaux - Heft 4	Alphonse Leduc
Hougthon, Steve	Multiplicity Multiple Percussion	Nishigomi
Magadini, Peter	Toronto Samba Techniques in Percussion	Hal Leonard Publication

Examen pour l'obtention du diplôme du deuxième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 2e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  L'évaluation est établie avant la date de l'épreuve publique suivant des critères définis par l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - au moins 3 morceaux au choix de l'enseignant avec inclusion au moins d'un instrument à peaux et d'un instrument à clavier
  - 1 morceau imposé par l'établissement comprenant la caisse claire, les claviers, les timbales, et le setup à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen, d'une durée de 8 à 10 minutes.

  Durée globale de l'épreuve publique : maximum 30 minutes

Détails d'exécution :

- Les indications de tempi sont à considérer comme minima
- Les instruments au choix doivent être interprétés dans un contexte musical (CD, ordinateur, accompagnement ad lib)

DIVISION MOYENNE

Compétences souhaitées en fin de cycle

En général

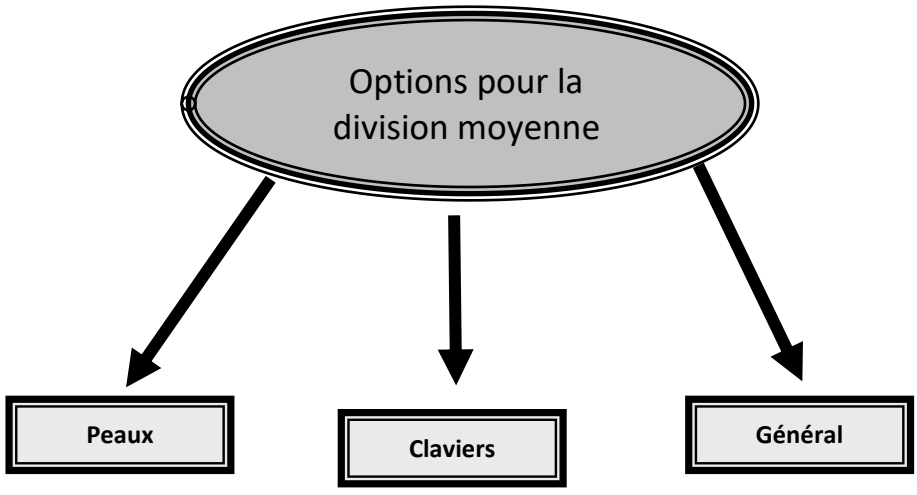
1. perfectionnement des connaissances acquises au 2e cycle
2. perfectionnement de la culture du son, travail de la polyrythmie, perfectionner la modulation rythmique
3. apprendre à travailler d'une manière autonome et gérer la logistique pour l'installation des instruments (cours, examens, répétitions, concerts…)
4. travail de lecture à vue, du jeu de mémoire et de l'improvisation
5. développer la connaissance du répertoire pour percussion avec ses styles différents (littérature propre à la percussion, transcriptions, traits d'orchestre...)
6. approche de l'écriture contemporaine
7. favoriser et cultiver le jeu d'ensemble et se produire en public

Option peaux

1. développer le jeu de timbales (4 à 5 timbales), perfectionner la justesse (accord), approche du jeu mélodique des timbales
2. travailler avec différents types de baguettes, perfectionner le jeu à 2 baguettes

Option claviers

1. développer le jeu des instruments à claviers (Xylophone, Marimbaphone, Vibraphone, Glockenspiel…)
2. travailler avec différents types de baguettes, perfectionner le jeu à 2 et 4 baguettes, initiation aux différentes techniques de baguettes



Programme d'études:

1. Peaux

Caisse Claire

Cirone, Anthony	Etude No. 4 ; Etude No. 6; Etude No. 8 Portraits in Rhythm	Alfred Publishing
Delécluse, Jacques	Etude No. 1 ; Etude No. 4 ; Etude No. 6 Douze Etudes	Leduc

Timbales

Delécluse, Jacques	Etude No. 24 ; 25 ; 26 30 Etudes (Heft 3)	Leduc
Firth, Vic	Etude No. 1; Etude No. 4 The solo timpanist	Carl Fischer
Hochrainer, Richard	Variationen Etüden für Timpani (Heft3)	
Woud, Nick	Etude No. 26 Symphonic Studies for Timpani	De Haske

Set-up

Campbel, James	Tork Row Loff Productions	
Dietz, Brett William	Etude No. 13 Retraction Reflex	C. Alan Publications
Udow, Michael W./ Watts, Chris Publication	Etude no. 8, Etude no. 10 The Contemporary Percussionist	Meredith Music

2. Claviers

Xylophone

Delécluse, Jacques	Etude no. 8 ; 9 Vingt Etudes pour Xylophone	Leduc

Marimbaphone

Cirone, Anthony	Etude No. 24; 25 Portraits in Melody	Alfred Publishing
Gomez Alice, Marilyn Rife Company	Rain Dance	Southern Music
Gomez, Alice Company	Etude in D Minor	Southern Music

Vibraphone

Jarrett, K. arr. Schmidt, J.	Memories of tomorrow 3 Vibraphon Solos	Mallet Music

Friedman, David	Vienna Mirror From Another	Belwin Music
Rosauro, Ney	Prelude & Blues	Mallet Works
Schlüter, Wolfgang	Lucienne (Vol. 2)	

Répertoire-type pour l'examen public du diplôme du troisième cycle

Caisse claire

Daudin, Béatrice	Nuddai Cha Snare Drum PLUS Edition AXENT	ISMN: 979-0-803870-03-0
Siterre, Christian	Plein Peau	Henry Lemoine
Wright, Ian / Hathway, Kevin	A Bar from Mars Buch no. 4	ABRSM Publishing

Claviers

Vibraphone

Bach, J.S. arr. Davis, Thomas	Sarabande	Barnhouse
Davis, Jean-Michel	Someday my prince will come	Salabert
Séjourné, Emmanuel	Bee	Leduc
Ukena, Todd	Tears of Long Lost Love Tunes You Know	Kendor

Marimbaphone

Geary, Larrick	Marie	Permus
Peters, Mitchel	Sonata-Allegro; Yellow after the rain	Mitchel Peters
O'Meara, Rich	Tune for Mary O'	Keyboard Percussion Publishing
Sejourné, Emmanuel	Generalife 5 Pièces pour Marimba-Solo, Vol. 4	Alphonse Leduc

Xylophone

Lacerda, Osvaldo	Suite für Xylofon und Klavier	Siegfrid Fink
Pitfield, Thomas	Sonata	Peters

Timbales

Bigot, Eugène	Timpaniana	Leduc
Firth, Vic	Solo Impression for 4 Timpani	Carl Fischer
Striegler, Kurt	Scherzo Capriccio for Timpani and Piano	Music for Percussion

Set-up

Martynciow, N.	Festa per Due	Henry Lemoine
Strawinsky, Igor	L'Histoire du Soldat	Music Minus One
Tagawa, R.	Inspirations Diaboliques	Western International Music

Examen pour l'obtention du diplôme du troisième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 3e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  L'évaluation est établie avant la date de l'épreuve publique suivant des critères définis par l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

pour l'option « Peaux »

- 2 morceaux peaux
- 1 imposé par l'établissement à communiquer à l'élève huit cours avant la date de l'examen ;

  Durée globale de l'épreuve publique : maximum 30 minutes.

pour l'option « Claviers »

- 2 morceaux claviers ;
- 1 imposé par l'établissement à communiquer à l'élève huit cours avant la date de l'examen ;

  Durée globale de l'épreuve publique : maximum 30 minutes.

pour l'option « Général »

- Programme au choix de l'enseignant d'une durée de 20 minutes dont au moins un morceau pour instrument à peaux et un morceau pour instrument à clavier avec 4 baguettes.
- 1 imposé par l'établissement à communiquer à l'élève huit cours avant la date de l'examen ;

  Durée globale de l'épreuve publique : maximum 30 minutes.

DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE

Compétences souhaitées en fin de cycle

En général

1. Perfectionnement des connaissances acquises au 2e cycle
2. Travail de la polyrythmie, perfectionner la modulation rythmique
3. Apprendre à travailler d'une manière autonome et gérer la logistique pour l'installation des instruments (cours, examens, répétitions, concerts…)
4. Travail de lecture à vue, du jeu de mémoire et de l'improvisation

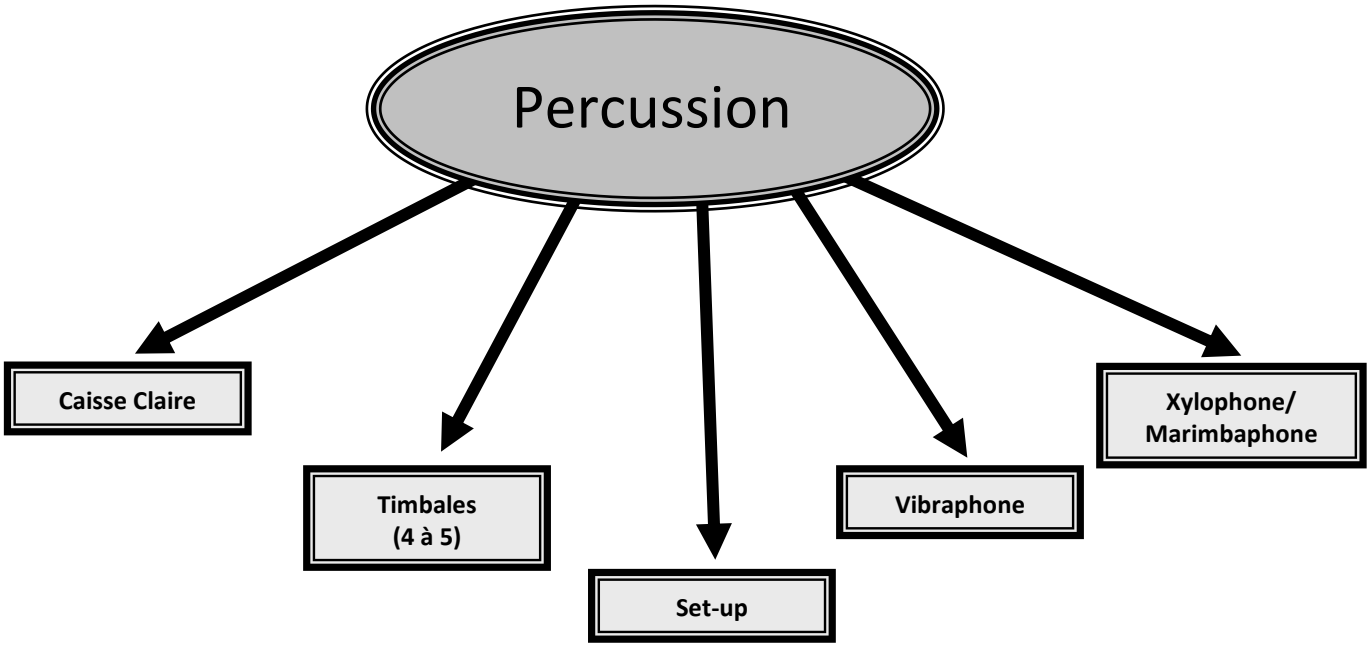
5. Développer la connaissance du répertoire pour percussion avec ses styles différents (littérature propre à la percussion, transcriptions, traits d'orchestre...)
6. Approche de l'écriture contemporaine
7. Favoriser et cultiver le jeu d'ensemble et se produire en public

(1) Peaux

8. Développer le jeu de Timbales (4 à 5 Timbales), perfectionner la justesse (accord), approche du jeu mélodique des Timbales
9. Travailler avec différents types de baguettes, perfectionner le jeu à 2 baguettes
10. Développer le jeu des instruments de percussion dits accessoires (triangle, tambourin, castagnettes, cymbales frappées…)

(2) Claviers

11. Développer le jeu des instruments à claviers (Xylophone, Marimbaphone, Vibraphone, Glockenspiel…)
12. Travailler avec différents types de baguettes, perfectionner le jeu à 2 et 4 baguettes, initiation aux différentes techniques de baguettes



Programme d'études:

Caisse claire :

Exercices :

ex. 26 + 29 (noire = 132)

ex. 34 + 37 (noire pointée = 160)

ex. 78 (noire = 88)

ex. 79 (noire = 88)

ex. 80 (noire = 88)

ex. 81 (noire = 92)

Études proposées pour le niveau

Delécluse, Jacques	Etude no. 9 ; 10 ; 12 ; Test Claire Douze Etudes	Leduc
Wright, Ian / Hathway, Kevin	Scheherzadia Buch No IV	ABRSM Publishing

Timbales :

Exercices :

ex. 118 (noire = 126)

ex. 151+152+153+154 (noire = 168)

ex. 158 (noire = 126)

Études proposées pour le niveau

Delécluse, Jacques	Etude no. 29 ; 30 30 Etudes (Heft 3)	
	Etude no. 15 ; Etude no. 17 Vingt Etudes	Leduc
Cumberland	Etude no. 13 Recital Studies	Cumberland Publ.

Claviers :

Exercices :

ex. 175 + 179 (-7#, -7*b à jouer à 4 baguettes*)

ex. 184 + 193

ex. 186 + 195 (*monter chromatiquement*)

ex. 199 + 200

Oeuvres proposées pour le niveau

Vibraphone

Friedman, David	Etude no. 25; Etude no. 26 Vibraphone Technique	Hal Leonard
Schlüter, Wolfgang	Etude no. 8 Soloheft II	Simrock
Wiener, Ruud	Reflecting 6 Solos for Vibrafon Vol 2	Pustjens Percussion Publ.
Kopetzki, Eckhard	Festival Song	Ineke Busch Verlag

Marimbaphone/Xylophone

Musser, Claire Omar	Etude no. 2	Studio 4 Product.
Kagel, Mauricio	Etude no. 6 ”Rutscher” Rrrrrr…	Peters

Desportes, Yvonne	Etude no. 4 Coucou 20 Petites Pièces en forme d'études	Leduc
Delécluse, Jacques	Etude no. 18 Vingt Etudes d'après Kreutzer Etude no. 13 ; 14 Vingt Etudes	Leduc

Set-Up

Udow, Michael W./ Watts, Chris	Etude no. 19, Etude no.20 The Contemporary Percussionist	Meredith Music Publication

Répertoire-type pour l'examen public du diplôme du premier prix

IMPOSÉ (Peaux, claviers et accessoires)

Baudo, Serge	Trois danses Paiennes	Alphonse Leduc
Dupin, François	Kyakou	Alphonse Leduc
Delécluse, Jacques	5 pièces brèves	Alphonse Leduc
Jarre, Maurice	Suite ancienne	Alphonse Leduc
Tomasi, Henri	Recuerdos de los Baleares	United Music Publishers

CAISSE CLAIRE

Benson, Warren	3 Dances for Solo Snare Drum	Southern
Fink, Siegfried	Toccata; Trommelsuite	Zimmermann
Huber, Nicolaus A.	Dasselbe ist nicht dasselbe	Breitkopf & Härtel
Markovich, Mitch.	The Winner; Tornado	Southern
White, Eric	False Images	Southern

CLAVIERS

Vibraphone

Feldmann, Victor	Londonderry Air Tunes You Know Vienna; Midnight Star Mirror from Another	Kendor Belwin-Mills
Glentworth, Mark	Blues for Gilbert	Zimmermann

Marimbaphone

O' Meara, Rich	Restless	Studio 4
Schmitt, Matthias	Ghanaia	Norsk
Smadbeck, Paul	Rhythm Song	Mallets Art
Tanaka, Toshimitsu	Two Movements for Marimba	Ongaku

TIMBALES

Beck, John	3 Episodes for Timpani; Sonata for Timpani	Kendor

Carter, Elliot C.	March; Improvisation 8 Pieces for Timpani	AMP
Joaquin, Xavier	3 Szenen für 4 Pauken	Zimmermann

SET-UP

Dubois, Pierre Max	Le grand jeu	Alphonse Leduc
Kopetzki, Eckhard	Topf-Tanz	Norsk Musikverlag
Milhaud, Darius	Concerto pour Batterie et Orchestre	Universal

Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er prix consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  L'évaluation est établie avant la date de l'épreuve publique suivant des critères définis par l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 1 morceau au choix de l'enseignant pour caisse claire ou setup
  - 1 morceau au choix de l'enseignant pour timbales (4 à 5)
  - 1 morceau au choix de l'enseignant pour vibraphone ou marimbaphone (4 Baguettes)
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève huit cours avant la date de l'examen

  Durée globale de l'épreuve publique : 30 à 45 minutes.

DIVISION SUPÉRIEURE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. L'objectif de la division supérieure porte sur les mêmes contenus que la division moyenne spécialisée. Les études de ce cycle mènent en particulier à la connaissance d'un large répertoire, individuel et collectif.
2. Approfondissement des techniques instrumentales et musicales permettant une interprétation convaincante
3. Recherche d'une interprétation personnelle face aux différents langages musicaux et la capacité à expliciter ses options d'interprétation, une culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains.

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

L'examen pour l'obtention du diplôme supérieur consiste en une **épreuve publique** d'une durée de 40 à 60 minutes devant un jury avec un programme comprenant

- 1 ou plusieurs morceaux au choix, d'époques et de styles différents, dont une transcription d'une œuvre baroque au choix présentée de mémoire;
- 1 morceau imposé au niveau national.

Disposition finale pour tous les examens :

L'élève ne peut présenter le même morceau lors de différentes épreuves d'examen, toutes branches confondues, pendant la même année d'études.

CATALOGUE GÉNÉRAL

Fink, Siegfried	Salut de Genève	Snaredrum	Zimmermann
Houllif, Murray	Solo No. 1	Snaredrum	Kendor Music
Riedhammer, Arnold F.	The Challenge	Snaredrum	Zimmermann
Desportes Yvonnes,	Dérapage	Xylophone	Gérard Billaudot
Burton Gary	Chega de Saudade	Vibraphone	Erol Rackipov
Fink, Siegfried	Concertino für Vibraphon	Vibraphone	Zimmermann
Leth, Max	Lethation ; Pulsation ; ailleth	Vibraphone	Studio 4
Milhaud, Darius	Concerto pour marimba,	Vibraphone	Schirmer Music
Rackipov, Errol	Open attic window	Vibraphone	Studio 4
Smith Saunders, Stuart	Links	Vibraphone	Smith Publications
Séjourné, Emmanuel	Concerto pour vibra et orch.	Vibraphone	Alphonce Percussion
Abe, Keiko	Prism Rhapsody	Marimbaphone	Xebec
Bach, Johann Seb.	Suites pour Violoncelle	Marimbaphone	Zimmermann
	Chaconne en ré-mineur	Marimbaphone	Lemoine
Badings, Henk	Toccata for Marimba	Marimbaphone	Donemus Sheet Music
Creston, Paul	Concertino for Marimba	Marimbaphone	Hal Leonard
Fissinger, Alfred	Suite for Marimba	Marimbaphone	Warner Bros Publ.
Keiko, Abe	Frogs	Marimbaphone	Studio 4
Kopetzki, Eckhard	Konzert für Marimba und Streicher	Marimbaphone	Southern Music
Koppel, Anders	Concerto No.1 pour marimba	Marimbaphone	Norsk Music
Myoshi, Akira	Conversation	Marimbaphone	Ongaknu no Tomo
Ney, Rosauro	Concerto pour marimba	Marimbaphone	Pro Percussâ
Stout, Gordon	Two Mexican Dances	Marimbaphone	Studio 4
Batigne, Jean	Hamac ; Caractères	Timbales	Alfonce Percussion
Cook Carter, Elliott	Canaries (8 Pieces for Timpani)	Timbales	AMP
Parris, Robert	Concerto for 5 Kettle Drums	Timbales	Peters Publ.
Peyton, Jeffrey	Final Precipice.	Timbales	PAS Pub!.
Thärchen, Werner	Konzert für Pauke und Orch.	Timbales	Bote&Bock

Fink, Siegfried	Machine Drums	Setup	Zimmermann
Guinjoan, Joan	Tension-Relax	Setup	Zimmermann
Lang, David	Anvil Chorus	Setup	Novello
Loucheur, Raymond	Concertino pour Percussion	Setup	Billaudot
Redel, Martin Christoph	Rounds	Setup	Boosey&Hawkes
Schibler, Armin	Konzert für Schlagzeug	Setup	Peters/Simrock
Smith Brindle, R.	Orion M. 42	Setup	Peters
Tagawa, Rick	Inspirations Diaboliques	Setup	Western Intern. Music
Xenakis, Iannis	Psappha; Rebonds	Setup	Salabert
Volans, Kevin	She who sleeps on a small blanket;	Setup	Chester Music
	Asange	Setup	Chester Music

<u>Œuvres avec orchestre :</u>

- Konzert für Marimba, Ney Rosauro (Pro Percussá) (orchestre symphonique)
- Concerto pour Vibraphone, Emmanuel Séjourné (orchestre à cordes)

(Alfonce Percussion)

- Concerto pour Marimba, Darius Milhaud (orchestre symphonique)

(Schirmer Music)

- Konzert No 1 für Marimba, Andreas Koppel (orchestre symphonique)

(Norsk Music)

A.1.5.1.36. Drumset

EVEIL INSTRUMENTAL

L'éveil instrumental dès l'âge de 5 ans est un moyen de familiariser l'enfant avec la musique et l'instrument. D'une durée maximale de trois ans, le cours permet d'éveiller, de développer et de cultiver chez l'enfant le goût et la joie de s'exprimer musicalement avec l'instrument.

L'éveil instrumental est une introduction à l'apprentissage musical proprement dit et prépare aux études instrumentales en division inférieure.

Le matériel d'enseignement et la démarche méthodologique sont à définir par l'enseignant.

DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Tenue du corps, montrer un bon équilibre corps/instrument (position face à l'instrument).
2. Connaître les notions élémentaires des différents éléments du drumset (montage, accordage, fonctionnement techniques et mécaniques des instruments).
3. Souplesse des poignets et des doigts.
4. Travailler l'égalité de la frappe.
5. Travailler les exercices techniques et des études de caisse-claire propres à ce niveau instrumental (« rudiments »).
6. Travailler l'indépendance et la coordination des quatre membres.
7. Notions des différents tempi (lent, vite), apprendre à garder le tempo, travail avec métronome.
8. Permettre une progression dans le travail rythmique : rythmes binaire et ternaire, garder la stabilité rythmique, travail des silences.
9. Connaître les différentes techniques et tenues des baguettes et positions des pieds (traditional grip, matched grip ; heel up/down).
10. Travail des différentes nuances (ff, f, mf, mp, p) tout en veillant à garder la souplesse, du groove …, recherche d'un niveau sonore adapté aux circonstances (salles de répétition, concert…).
11. Recherche d'une balance rythmique et sonore (groove…) et être conscient du rôle d'accompagnateur de drumset.
12. Apprendre à élaborer une méthode de travail en vue d'une certaine autonomie.
13. Jouer des œuvres pour instrument seul, ou accompagnées (par un autre instrument ou sur musique enregistrée), initiation à l'écoute.
14. Connaître les différents rythmes de musiques populaires (p.ex. valse, marche ou de musique rock et latin …) entre autres par l'écoute de concerts et d'enregistrements.
15. Travailler et interpréter des œuvres faciles en lecture à vue.
16. Favoriser et cultiver le jeu d'ensemble, participer dans de petits ensembles instrumentaux e.a. comme accompagnateur.
17. Se produire en public (auditions…).

Programme d'études:

Exercices & styles

Exercices prévus dans le recueil des exercices (exercices no 1 – 18) (édition LMP) ;

Styles (Marche 2/4 ou 6/8, Valse, ChaCha)

Remarques :

1. Le recueil des exercices est disponible auprès de l'édition Luxembourg Music Publishers.
2. Les tempi indiqués sont à exécuter.
3. Les exercices peuvent être joués avec accompagnement.
4. Les styles doivent être joués obligatoirement avec accompagnement (musique enregistrée).

Oeuvres proposées pour le niveau :

Duo - Solo)

Bomhof, Gert	No. 3 Three Kinds 6 Duos für Drumset	Duo	De Haske
Dinev, Boris	Duo 4 Solos and Duos for Drumset	Duo	Al Ginter Publications
Gillman, Andy	TriOlé; Tanz der Samurai Teamwork	Duo	Leu Verlag
Ginter, Al	Duo 2; Duo 5; Solo 1 Solos and Duos for Drumset	Duo	Al Ginter Publications
Herr, Jeff	Solo 8 Solos and Duos for Drumset	Solo	Al Ginter Publications
Heyard, Joël	Solo 2 Solos and Duos for Drumset	Solo	Al Ginter Publications
Kettenmeyer, Serge	Solo 3; Solo 4; Solo 7 Solos and Duos for Drumset	Solo	Al Ginter Publications
LaRosa, Michael	One for two	Duo	Somers Music Publ.
Meißner, Christian	Duo 3 Solos and Duos for Drumset	Duo	Al Ginter Publications
Wagner, Gilles	Duo 1 Solos and Duos for Drumset	Ginter Publications	

Play Along

Gastaldin, Claude/ Bourbasquet, Jacky	Les 7 soupirails – Initiation II Drums Movie Session	Alphonse Leduc
	Delta Plane – Initiation II Drums Movie Session	Alphonse Leduc
	Move your feet – Initiation II Studio Session	Alphonse Leduc
	Robinson Blues – Initiation II Studio Session	Alphonse Leduc

Houghton, Steve/Wendel,l	Yuponce	Mission Rock
	The Drumset Performer	Belwin Publ. Warner Bros. Publ
Oosterhout, Arjen	Hot Calypso	
	Real time drums in songs	De Haske
Oosterhout Arjen	Centipede Shuffle	
	Real time drums in songs	De Haske
Roux, Denis/Biello, Silvio	Gary Moore	
	Coup de Pouce-Batterie Vol. 2	Ed. Coup de Pouce
Weckl, Dave	LATIN	
	Ultimate Play along for Drums Vol.1	Warner Bros Publ.

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 1 morceau (avec accompagnement ou Play Along) imposé par l'établissement à communiquer à l'élève six cours avant la date de l'examen ;
  - 1 Play Along au choix de l'enseignant ;
  - 1 Duo au choix de l'enseignant.

  } dont 1 en ternaire

  Durée maximale de l'épreuve publique 15 minutes

  Options :

  Play Along = CD, Transcription

  Accompagnement = Percussions, Piano, Ordinateur

DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Veiller à une bonne tenue du corps et à la souplesse du jeu.
2. Connaître les différents éléments du drumset (installation, accordage, fonctionnement techniques et mécaniques des instruments).
3. Travailler les exercices techniques propres à ce niveau instrumental pour l'élève (« rudiments »).
4. Perfectionner le jeu à la caisse claire.
5. Travailler l'indépendance et la coordination des quatre membres.
6. Travailler les différents tempi et savoir gérer une stabilité dans le tempo (timing).

7. Progresser dans le travail rythmique (rythmes binaire et ternaire).
8. Travailler l'équilibre sonore et rythmique des différents instruments du drumset (groove…).
9. Recherche d'un jeu dynamique varié (nuances, son…) et d'une sonorité adéquate dans les différents styles de musiques.
10. Recherche d'un niveau sonore aux lieux et genres de prestations et être conscient du rôle d'accompagnateur de drumset.
11. Développer la connaissance des musiques jazz, rock, et enrichir la culture musicale (Concerts, enregistrements).
12. Initiation au jeu de balais.
13. Initiation au jeu de double grosse caisse (Double Bass).
14. Apprendre à gérer des méthodes de travail pour surmonter les difficultés techniques et musicales qui se posent.
15. Interpréter des œuvres de styles et notations différents.
16. Mémoriser les différents styles avec des Fill-in adéquats.
17. Travailler et interpréter des œuvres en lecture à vue.
18. Travailler l'improvisation et l'interprétation (Groove, Fill-in, Solo…).
19. Travailler des différentes formes/structures des morceaux.
20. Jouer des œuvres pour instrument seul, ou accompagnées (par un autre instrument ou sur musique enregistrée).
21. Participer dans des ensembles instrumentaux (Harmonie, Fanfare, Band, Combo, Big Band, …).
22. Se produire en public (auditions, concerts…).

Programme d'études:

Exercices & styles

Exercices imposés prévus dans le recueil des exercices (exercices no 19 - 45) (édition LMP) ;

Styles (Swing 4/4 avec baguettes et balais, New Orleans Second Line/Street Beat, Samba) ;

Oeuvres proposées pour le niveau :

Solos

Dinev, Boris	Solo 11 « Solos and Duos for Drumset »	Solo	Al Ginter Publications
Ginter, Al	Solo 10 « Solos and Duos for Drumset »	Solo	Al Ginter Publications
Latham, Rick	Etude No 1; Etude No 7; Etude No 9 « Advanced Funk Studies »	Solo	Carl Fischer
Sponsel, Joachim	Mainline; Check out « 10 Progressive Soli für Drumset »	Solo	Zimmermann
Wagner, Gilles	Solo 9 « Solos and Duos for Drumset »	Solo	Al Ginter Publications

Rudiments

Savage, Matt	Triple Ratón Not less then 25 Pretty Fla	« Rudimental Workshop » Snare Warner Bros. Publ.
Wilcoxon, Charley	2 Etüden von No.1 bis No.50 Etude No. 122, 123, 127 « The All-American Drummer »	Snare Ludwig Music

Play-along

Bourbasquet/ Gastaldin	« Topo Vert » (Fin de 1er Cycle) « R'n'Funk Session »	PlayAlong, binaire	Alphonse Leduc
Fullen, Brian	All of me « Jazz Standards for Drumset »	PlayAlong, ternaire	Hal Leonard
Grassmann, Walter	Some years ago « Vienna Big Band Machine »	PlayAlong, binaire	Advance Music
Karas, Sperie	Run with the Wind « Jazz Drumming in BigBand & Combo »	PlayAlong, ternaire	Hal Leonard
Maturano, Phil	Doin' the Duhs";the Mighty Mike" « THE INNER CLOCK »	PlayAlong, binaire	Hal Leonard
Weigert, Dave	No. 16 Revelation; No. 15 The Chicken « Jazz Workshop »	PlayAlong, ternaire	Advance Music

Examen pour l'obtention du diplôme du deuxième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 2e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 2 play along (styles différents) ;
  - 1 transcription (play along) ou Solo/Duo écrit par l'élève.
  - 1 morceau imposé (solo/duo ou play along) par l'établissement à communiquer à l'élève six cours avant la date de l'examen ;

  Durée maximale de l'épreuve publique 20 minutes.

  Options :

  Play Along = CD, Transcription

  Accompagnement = Drumset, Percussions, Piano, Ordinateur

DIVISION MOYENNE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Travailler des exercices techniques de caisse claire adaptés à ce niveau instrumental, puis les orchestrer généreusement au drumset de manière à développer l'amplitude du geste.
2. Travail de la double grosse caisse.
3. Travail approfondi du jeu de balais : technique, sonorité, tempi différents...
4. Travail de l'indépendance et de la coordination (polyphonie, permutation, « groopings », …).
5. Travailler des mesures composées et asymétriques (5/7/9…).
6. Travailler le timing à l'aide d'un métronome ou d'un séquencer.
7. Musiques populaires.
8. Savoir interpréter des différents styles (Jazz, Latin……).
9. Développer une cohérence dans la construction d'un solo ouvert et structuré (sur une trame harmonico- mélodique) en y intégrant couleurs et nuances.
10. Initier l'élève à une écoute différenciée.
11. Savoir transcrire ou reproduire la partie drumset d'un morceau .
12. Préparer et interpréter des œuvres en lecture à vue.
13. Se produire en public (auditions et concerts).
14. Participer dans des ensembles instrumentaux (Harmonie, Fanfare, Band, Combo, Big Band,…).

Programme d'études:

Styles

Funk, ¾ Swing, Ballade avec balais, Swing Medium-Up, Afro-Cuban 6/8, Songo, Oddmeter

Oeuvres proposées pour le niveau :

von Bohr, Manni	Green Breakfast; If 5 was ten « Master Odd Meters »	Play Along	Leu-Verlag
Cobham, Billy	Red Baron; Stratus « Ultimate Play Along – Conundrum" »	Play Along	Warner Brother
Fullen, Brian	Bluesette « Jazz Styles for the Drumset »	Play Along	Hal Leonard
Weckl, Dave	101 Shuffle « In Session with the Dave Weckl Band »	Play Along	Carl Fisher
Weigert, Dave	Mambo de la Luna; Filha Bonita « Jazz Workshop for Bass and Drumset »	Play Along	Advance Music
Agostini, Dante	Elvin's Solo; Buddy Rich; Salz Peanuts « Methode de Batterie Vol. 4 »	Solo	Dante Agostini
Gadd, Steve	XI th Commandment « The Steve Gadd Book »	Solo	Percussion Center Publ.
Houllif, Murray	Just for the funk of it	Solo	Kendor Music
Sponsel, Joachim	Get Hip	Solo	Alphonse Leduc
Gillmann, Andy/ Creemers, René	Feet your Hands « Drummers Inspiration »	Duo	Leu Verlag

Keemss, Thomas	Crossover Drums	Duo	Zimmermann
Wilcoxon, Charley	132 – 136 « The All American Drummer »	Snare Solo	Ludwig Music

Remarque :

Pour les Snare Drum Solos : accompagnement Bass Drum / Hi Hat au choix (facultatif)

Examen pour l'obtention du diplôme du troisième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 3e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 3 morceaux dont 1 transcription au choix de l'enseignant dans différents styles avec accompagnement (PlayAlong, Band, Combo) ;
  - 1 Solo d'improvisation libre (max 3 minutes).
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève six cours avant la date de l'examen ;

    Durée globale de l'épreuve publique : 20-30 minutes

DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Travailler des exercices techniques de caisse claire adaptés à ce niveau instrumental, puis les orchestrer généreusement au drumset de manière à développer l'amplitude du geste.
2. Travail de la double grosse caisse.
3. Travail approfondi du jeu de balais : technique, sonorité, tempi différents....
4. Travail de l'indépendance et de la coordination (polyphonie, permutation, « groupings »).
5. Travailler des mesures composées et asymétriques (5/7/9…).
6. Travailler le timing à l'aide d'un métronome ou d'un séquencer.
7. Musiques Populaires.
8. Savoir jouer des rythmes populaires : valses, marches, foxtrott.
9. Musiques latines
   - savoir interpréter les rythmes comme : Son, Son montuno, Songo, Afro Cuban ternaire/binaire, calypso dans différents tempi avec renversement de la "clave" à l'aide de musiques enregistrées,
   - savoir jouer les musiques du type « Brésiliennes » : samba traditionnelle, batucada/partido alto/baiao/afoxé…
10. Musiques Jazz : savoir jouer les styles : dixieland, swing, be-bop, modern jazz, latin jazz...

11. Développer une cohérence dans la construction d'un solo ouvert et structuré (sur une trame harmonico-mélodique) en y intégrant couleurs et nuances.
12. L'écoute et l'analyse de tous instrumentistes confondus sont évidemment une nécessité pour chaque musicien.
13. Savoir transcrire ou reproduire la partie drumset d'un morceau.
14. Préparer et interpréter des œuvres en lecture à vue .
15. Se produire en public (auditions et concerts).
16. Participer dans des ensembles instrumentaux (Harmonie, Fanfare, Band, Combo, Big Band, …).

Programme d'études:

Styles

Swing Medium avec balais / baguettes,
Swing Up Tempo 4/4 avec balais / baguettes,
Jazz Ballad avec balais,
Odd-Meter en 5, Odd-Meter en 7,
Afro Cuban 6/8,
Son Montuno,
Songo,
Samba Fast,
Funk,
Blues Shuffle

Les styles doivent être joués obligatoirement avec accompagnement (Play Along, Drumset, Band/Combo, Ordinateur, etc.)

Transcriptions :

Transcriptions à réaliser par l'élève à partir d'un solo existant

La transcription est à jouer simultanément avec l'enregistrement

Oeuvres proposées pour le niveau :

Rudiments

Barret, George	Rudimental Heights	Permus Publication
Markovitch, Mitch	Stamina	Creative Music
	The Winner	Creative Music
	Tornado	Creative Music

Etudes & Solos

Lincoln, Rod	Fantasy for Drums	Studio 4
Houllif, Murray	Homage to a Bebop Drummer	Permus Publication
LaRosa, Michael	Rhapsody for Solo Drumset	Somers Music
Schay, Daniel	Paradiddle Paradise	Joachim Sponsel
Thompson, Rich	Elvin Like	Cojarco Music
Smith, Nate	Get Down, Get Down	Waterbaby Music

Remarque :

Pour les Snare Drum Solos : accompagnement Bass Drum / HiHat au choix (facultatif)

Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er prix consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 1 transcription à réaliser par l'élève ;
  - 3 morceaux au choix de l'enseignant dans différents styles avec accompagnement (Play Along, Drumset, Band/Combo, Ordinateur, etc.).
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève six cours avant la date de l'examen ;

  Détails d'éxécution :

  Au moins un des morceaux au choix de l'enseignant doit être interprété avec Band/Combo

  Durée globale de l'épreuve publique : 25-30 minutes

DIVISION SUPÉRIEURE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. L'objectif de la division supérieure porte sur les mêmes contenus que la division moyenne spécialisée. Les études de ce cycle mènent en particulier à la connaissance d'un large répertoire, individuel et collectif.
2. Approfondissement des techniques instrumentales et musicales permettant une interprétation convaincante
3. Recherche d'une interprétation personnelle face aux différents styles musicaux traditionnels et actuels, la capacité à expliciter ses options d'interprétation, une culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains.

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

L'examen pour l'obtention du diplôme supérieur consiste en une **épreuve publique** d'une durée de 40 à 45 minutes devant un jury avec un programme comprenant

- plusieurs morceaux au choix, de styles différents;

Disposition finale pour tous les examens :

L'élève ne peut présenter le même morceau lors de différentes épreuves d'examen, toutes branches confondues, pendant la même année d'études.

A.1.5.1.37. Percussion latine

Introduction

L'existence d'une classe de percussions traditionnelles cubaines et latines constitue une source d'enrichissement pour un établissement d'enseignement musical, par les valeurs, les qualités et les compétences qu'elle permet de créer chez les élèves.

Son enseignement par transmission orale, développe la mémoire, l'écoute, l'approche sensorielle, corporelle et intuitive de la musique ressentie immédiatement dans toute sa dimension expressive.

Le processus d'apprentissage en trois étapes implicites dans la tradition orale (l'observation, la compréhension et la restitution) contribue à créer chez les élèves un espace intérieur d'éveil à soi, un rapport au temps plus apaisé, ce qui favorise l'intériorisation et l'appropriation de la musique.

La pratique collective est un élément essentiel de la pédagogie par les nombreux apports qu'elle implique. L'absence de partitions développe la disponibilité, la concentration, la communication visuelle, l'attention aux autres et la réactivité.

Le niveau de communication entre les participants est un élément fondateur dans l'élaboration de la musique et sa qualité d'exécution, ce qui permet de développer la prise de conscience du rôle de chacun dans l'élaboration du résultat musical global. Le jeu en collectivité est un puissant vecteur de lien social et d'exigence individuelle.

Le répertoire utilisé, par sa très grande diversité, (du style le plus classique au plus syncopé) présente de multiples directions de travail. C'est un outil adapté pour une initiation vivante des élèves à la musique par la pratique de la percussion et du chant.

La dissociation utilisée dans la pratique du chant et du jeu simultané, très fréquente dans le cadre de ce répertoire, constitue une étape pour s'affranchir de la difficulté que représente dans toute situation musicale habituelle le fait de jouer et d'écouter quelqu'un d'autre en même temps.

La structure de certaines pièces qui comportent des sections improvisées et de durées variables nécessite une gestion collective de leur déroulement, ce qui implique une grande disponibilité, l'interaction et la présence des musiciens.

Le caractère dansant de ce répertoire vient rappeler aux élèves la relation très forte qui relie la musique à la danse, car toute musique est mouvement et toute danse une musique du corps. Cela engendre un engagement du corps dans la façon de percevoir la musique et de la jouer.

Ce répertoire permet de travailler l'improvisation selon des styles très différents, de travailler sur une très grande variété de rythmes, offrant la possibilité d'adaptation à des contextes musicaux très divers.

C'est pourquoi la classe des percussions traditionnelles cubaines et latines représente l'opportunité d'une pratique musicale vivante, épanouissante et exigeante qui privilégie l'expérience du vécu musical pour chacun des élèves et contribue à l'acquisition d'une culture générale sur les musiques du monde.

EVEIL INSTRUMENTAL

L'éveil instrumental dès l'âge de 5 ans est un moyen de familiariser l'enfant avec la musique et l'instrument. D'une durée maximale de trois ans, le cours permet d'éveiller, de développer et de cultiver chez l'enfant le goût et la joie de s'exprimer musicalement avec l'instrument.

L'éveil instrumental est une introduction à l'apprentissage musical proprement dit et prépare aux études instrumentales en division inférieure.

Le matériel d'enseignement et la démarche méthodologique sont à définir par l'enseignant.

DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Mémorisation d'une pièce musicale populaire comportant un enchainement de plusieurs rythmes différents sans partition.
2. Démontrer une maîtrise technique par une bonne coordination et un contrôle du geste permettant d'identifier clairement les frappes principales et d'observer une certaine fluidité dans le jeu.
3. Maîtrise suffisante du tempo pour jouer une pièce avec une certaine assise.
4. Adaptation à une structure musicale simple par le choix des bons repères mélodiques et rythmiques.
5. Démontrer une conscience musicale, une qualité d'écoute et un contrôle de soi par la capacité à se rattraper en cas de perte de repères.
6. Faire preuve de musicalité en respectant les nuances proposées dans la pièce.
7. Présenter un discours musical intelligible et expressif témoignant d'une compréhension de la pièce jouée.
8. Capacité d'enchaîner plusieurs chants traditionnels en jouant en même temps l'instrument, le rythme du genre musical correspondant ou présenter 2 instruments différents sans chant.
9. Être capable d'orienter son écoute vers les différents participants d'un ensemble, selon les enjeux musicaux du moment.
10. Capacité à gérer le déroulement et la durée d'une pièce musicale par le contrôle de l'intensité expressive et l'énergie dépensée.
11. Être capable de nommer les rythmes et instruments utilisés dans les pièces présentées.

Programme d'études:

Catalogue-type de rythmes

Son Clave (3-2)
Son Clave (2-3)
Rumba Clave (3-2)
Rumba Clave (2-3)
Tumbao
Salidor
Bolero
Cha Cha Cha
A Caballo
Cascara (3-2)
Cascara (2-3)

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

Programme de l'épreuve publique :

- 2 morceaux au choix de l'enseignant en ensemble, de style, de caractère et d'instrumentation différents

Détails d'exécution :

Durée globale de l'épreuves : 10 à 15 minutes

L'élève présente le programme de mémoire.

DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Mémorisation et intériorisation d'une pièce musicale populaire de difficulté moyenne comportant un enchaînement de plusieurs rythmes différents sans partition.
2. Démontrer une maîtrise technique mettant en évidence la clarté, la limpidité et la qualité des sons, des phrases, une présence dans le jeu.
3. Maîtrise des enchainements techniques utilisés dans la majeure partie du répertoire ; des rythmes, syncopes et breaks que l'on trouve habituellement en musique populaire et en latin jazz.
4. Maîtrise de l'assise rythmique sur un tempo intermédiaire.
5. Posséder les facultés de résistance et d'endurance nécessaires pour gérer la dépense d'énergie pendant la durée d'une pièce de caractère dynamique.
6. Pouvoir jouer un ou plusieurs rythmes comportant des variations ou un solo avec accompagnement musical dans un style donné.
7. Pouvoir utiliser pour l'accompagnement des instruments avec baguettes (catas, grosse caisse, cloches) ou éventuellement utiliser d'autres techniques de jeu (chekeres, güiro, maracas).
8. Pouvoir jouer au moins un rythme nécessitant un travail de dissociation des mains.
9. Connaitre et jouer des rythmes en 12/8, avec quelques chants correspondants, en prenant repère sur la clave de référence.
10. Maîtrise des compétences nécessaires à la pratique en ensemble : accord des tambours, précision d'exécution dans la mise en place en collectif, musicalité, dynamiques, respiration, ponctuation, nuances, justesse de la voix, écoute, réactivité, communication, conscience de sa propre place, du rôle de chacun, et du résultat musical global.
11. Connaitre tous les rythmes composant la polyrythmie présentée et la fonction de chacun d'entre eux dans sa construction.
12. Pouvoir donner quelques repères sur l'organisation musicale et sociale, le contexte dans lequel la musique présentée par l'élève est jouée traditionnellement.

Programme d'études:

Catalogue-type de rythmes

Afro	Martillo
Danzon	Charanga
Songo	Patato
Mozambique	Mambo Bell (3-2 & 2-3)
12/8	Guaguanco
Cumbia	Bongo Bel

Examen pour l'obtention du diplôme du deuxième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 2e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 3 morceaux au choix de l'enseignant, de style, de caractère et d'instrumentation différents

  Détails d'exécution :

  Durée globale des épreuves: 15 à 20 minutes.

  L'élève présente le programme de mémoire.

DIVISION MOYENNE

Programme d'études:

Rythmes populaires et folkloriques

Examen pour l'obtention du diplôme du troisième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 3e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 4 morceaux au choix de l'enseignant, de style, de caractère et d'instrumentation différents, dont 1 transcription

  Détails d'exécution :

  Durée globale des épreuves : 20-30 minutes.

  L'élève présente le programme de mémoire.

DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE

Programme d'études:

Rythmes populaires et folkloriques

Examen pour l'obtention du diplôme premier prix

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er prix consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 5 morceaux au choix de l'enseignant, de style, de caractère et d'instrumentation différents, dont 2 transcriptions

  Détails d'exécution :

  Durée globale des épreuves : 25-35 minutes.

  L'élève présente le programme de mémoire.

DIVISION SUPÉRIEURE

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

L'examen pour l'obtention du diplôme supérieur consiste en une **épreuve publique** d'une durée de 40 à 45 minutes devant un jury avec un programme comprenant plusieurs œuvres de styles différents.

Durée globale de l'examen : 40 à 45 minutes.

L'élève présente le programme de mémoire.

Disposition finale pour tous les examens :

L'élève ne peut présenter le même morceau lors de différentes épreuves d'examen, toutes branches confondues, pendant la même année d'études.

A.1.5.1.38. Piano moderne

Conditions d'admission:

Avoir au moins 11 ans

Objectifs du cours:

Le programme de piano moderne est conçu pour compléter la série de programmes d'instruments à clavier. Il se situe quelque part entre les programmes du piano classique et du piano jazz et est spécialement axé sur la musique rock-pop.

Bien qu'il puisse y avoir des parallèles et des éléments communs avec les branches précitées, ce cours a comme particularité, de fournir aux élèves les compétences nécessaires pour être à l'aise dans le monde de la musique moderne (rock-pop).

La réalisation de « Lead Sheets » du domaine de la musique rock-pop peut être défini comme but principal de ce cours. Ceci implique notamment trois situations avec des applications différentes d'un Lead Sheet :

1) Jouer en groupe (band)
2) Accompagner un chanteur ou un instrument mélodique
3) Jouer en soliste

De ce fait, la connaissance, la lecture et la réalisation des accords - système de notation anglo-saxonne, constituent le centre du programme. Cependant d'autres éléments, comme l'improvisation, mais aussi la capacité d'apprendre des partitions entièrement écrites (notation classique), font aussi partie des compétences souhaitées.

L'acquisition d'une technique de base au clavier est également un point important, tout comme c'est le cas pour le piano classique par exemple.

Finalement, il faut préciser qu'il s'agit d'un cours qui, à côté des aspects théoriques et techniques, intègre tout un concept musical : L'interprétation des pièces n'est fondée que partiellement sur la notation (structure harmonique) et est basée en grande partie sur l'écoute et la créativité.

DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Accords : triades (maj., min., dim., augm.) ; 7 ; maj7 ; min7 ; sus2 ; sus4 ; 6 ; m6 ; renversements ; (tonalités jusque 2 altérations)
2. Modes : Gamme majeure, gamme mineure (antique), gamme pentatonique maj. et min. (tonalités jusque 2 altérations)
3. Grooves, styles : 8-Beat (Rock, Pop, Folk, …) ; Ballade ; 6/8 ; Latin (facile)
4. Analyse et compréhension des formes et des enchainements d'accords (par exemple IV-V-I ; Blues, ABA, …)
5. A partir des Lead Sheet:
   - Savoir réaliser une petite pièce ou une partie d'une pièce en solo (accords main gauche, mélodie main droite)
   - Accompagner une mélodie (niveau adapté)
   - Assurer la partie piano d'un groupe (niveau adapté)

6. Autres éléments de programme : savoir jouer de mémoire, savoir reproduire et/ou transcrire des pièces à l'écoute (niveau adapté), savoir déchiffrer des partitions entièrement écrites (faciles), initiation à l'improvisation

Programme d'études:

Gammes

gammes majeures : do, sol, ré, fa sib ;
gammes mineures : la, mi, si, re, sol

Détails d'exécution :

- jouer la gamme sur 2 octaves en mouvement parallèle
- 2 grooves/styles au choix de l'élève dans les tonalités choisies, à partir d'un enchainement d'accords donné (voir exemples de modules 1er cycle)

Les gammes sont à travailler de mémoire

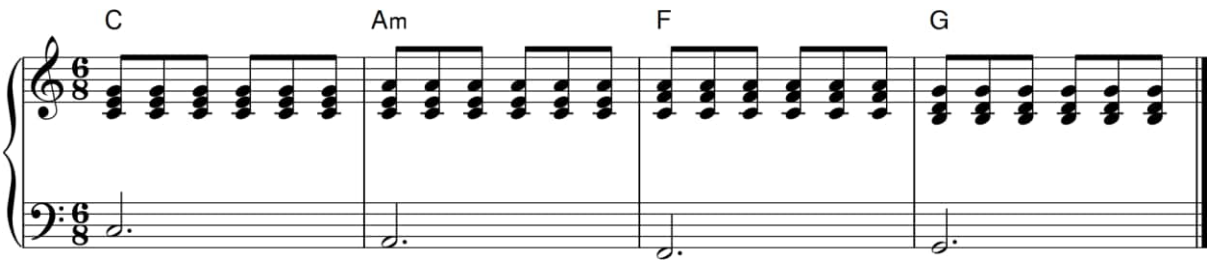
Exemples de modules (grooves/styles):

(Ces modules sont également adaptables à d'autres enchainements d'accords.)

ROCK :



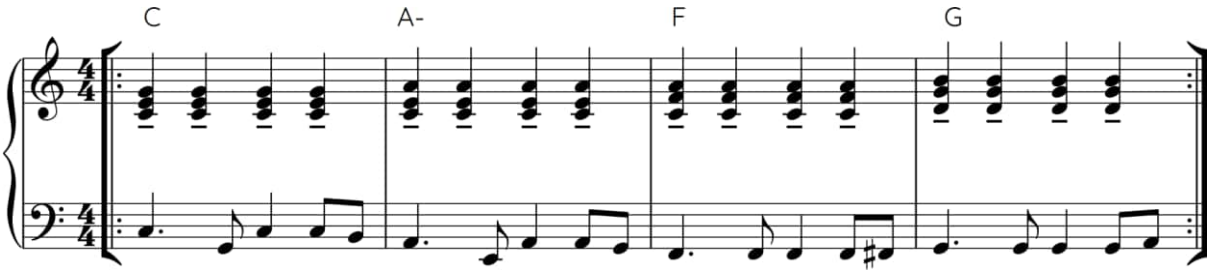
6/8 :



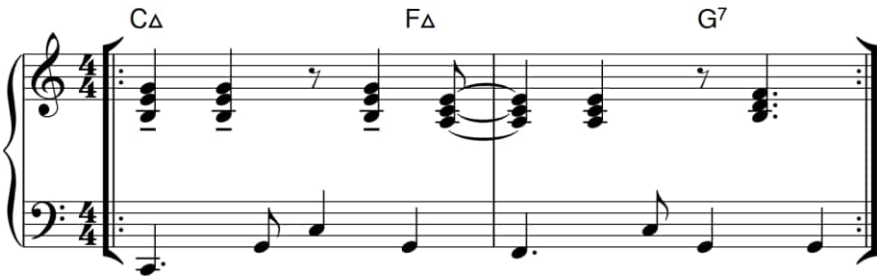
6/8 arpeggio :



Ballade :



Latin :



<u>Oeuvres proposées pour le niveau :</u>

All of me (J. Legend)
Amazing Grace (J. Newton)
Back to Black (A. Winehouse)
Boulevard of broken dreams (B. J. Armstrong)
Bridge over troubled water (Simon & Garfunkel)
Changes (D. Bowie)
Cup Song (A. Kendrick)
Fields of gold (Sting)
Gravity (J. Mayer)
Grenade (B. Mars)
Hallelujah (L. Cohen)
Havana (C. Cabello)
Heal the world (M. Jackson)
Hello Goodbye (The Beatles)
Hey Jude (The Beatles)
Higher Power (Coldplay)

Hit the road Jack (R. Charles)
Imagine (J. Lennon)
Let it be (P. McCartney)
Love yourself (E. Sheeran)
Make you feel my love (B. Dylan)
Nothing else matters (J. Hatfield)
People help the people (S. Aldred)
Piano man (B. Joel)
Shallow (Lady Gaga)
Smooth operator (Sade)
Stand by me (B. E. King)
Stay (Rihanna)
The Crystal ship (The Doors)
The Final Frame (M. Kiwanuka)
Time after time (C. Lauper)
Top of the world (The Carpenters)
Watermelon sugar (H. Styles)
Yesterday (The Beatles)

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 3 morceaux au choix de l'enseignant de styles différents, dont
    - au moins 1 accompagnement d'un chant ou d'un instrument mélodique et
    - au moins 1 partie pianistique dans un groupe.
  - 1 morceau imposé (pièce en solo) par l'établissement à communiquer à l'élève six cours avant la date de l'examen.

  Au moins 1 morceau du programme est à présenter de mémoire.

DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Accords (en plus de ceux au programme du 1er cycle) : 7dim ; 7semi-im ; add9 ; accords altérés #5 et b5
2. Modes : Gamme majeure, gamme mineure (antique), gamme pentatonique maj et min, gamme blues (toutes les tonalités)
3. Grooves, styles (en plus de ceux au programme du 1er cycle): 16-Beat (Funk, Disco, Pop, Soul,…); ternaire (Shuffle, Swing,…) ; Latin (Bossa, Samba, Salsa,…)
4. Approfondissement de l'analyse et de la compréhension des formes et des enchainements d'accords
5. A partir des Lead Sheet:
   - Savoir réaliser une pièce entière en solo
   - Accompagner une mélodie (niveau élevé)
   - Assurer la partie piano d'un groupe (niveau élevé)
6. Utilisation de différents sons/instruments (organ, strings, e-piano, synths,…)
7. Éléments de programme : savoir jouer de mémoire, reproduire et/ou transcrire des pièces à l'écoute, savoir déchiffrer des partitions entièrement écrites, improvisation (pentatonique, modale, …)

Programme d'études:

Gammes

Toutes les gammes

Détails d'exécution :

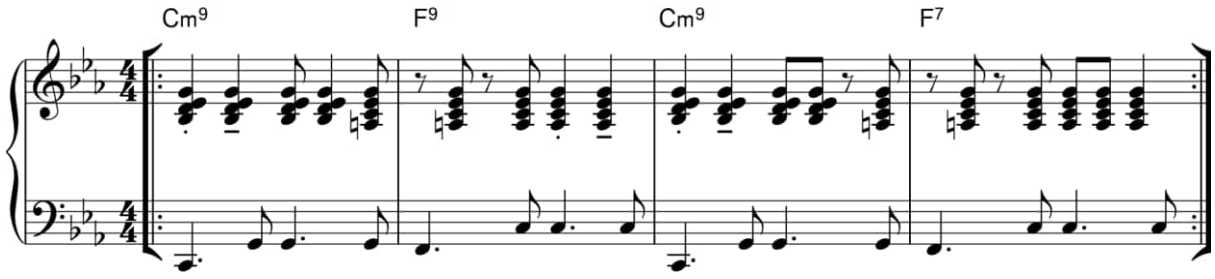
- jouer la gamme sur 4 octaves en mouvement parallèle
- 2 grooves/styles au choix de l'élève dans les tonalités choisies (voir exemples de modules 2e cycle)

Les gammes sont à travailler de mémoire

Exemples de modules (grooves/styles):

(Ces modules sont également adaptables à d'autres enchainements d'accords.)

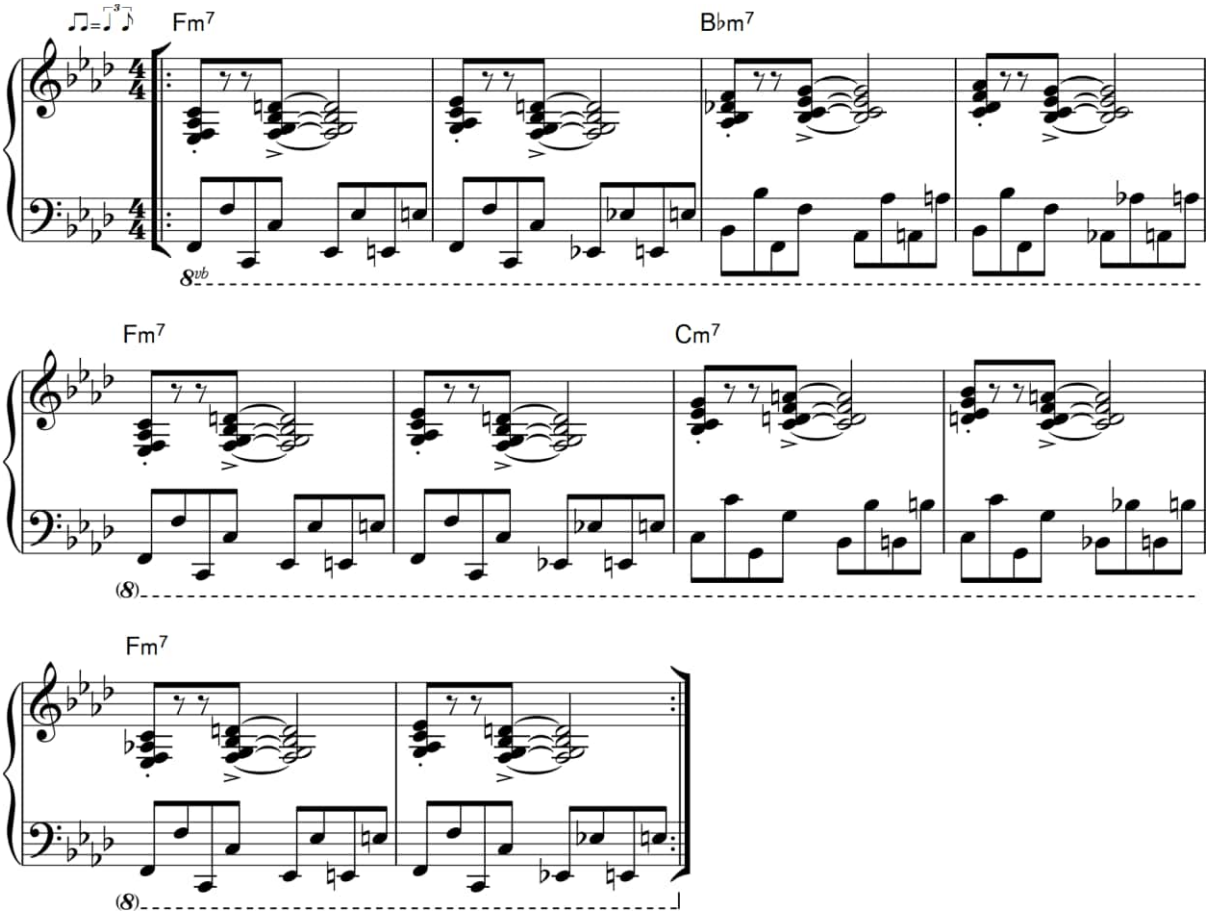
Latin



Funk



Shuffle



Oeuvres proposées pour le niveau :

Africa (Toto)
Angels (R. Williams)
Another love (T. Odell)
Besame mucho (C. Velasquez)
Blame it on the boogie (M. Jackson)
Bridge over troubled water (P. Simon)
Comic Girl (Jamiroquai)
Crazy little thing called love (F. Mercury)
Don't know why (N. Jones)
Don't stop believin' (Journey)
Don't stop me now (Queen)
Easy lover (P. Collins)
Fix you (Coldplay)
Fly me to the moon (F. Sinatra)
Here comes the sun (G. Harrison)
Hold the line (D. Paich)
Home of the brave (Toto)
I want to hold you back (Toto)
If Ain't Got You (A. Keys)
Isn't she lovely (S. Wonder)
Johnny be Goode (C. Berry)
Jump (Van Halen)
Money money money (B. Andersso, B. Ulvaeus)
Music (J. Miles)
My baby just cares for me (W. Donaldson)
Runaway (Bon Jovi)
Running in the family (Level 42)
September (Earth, Wind & Fire)
Someone like you (Adele)
Sunny (B. Hebb)
Take on me (Aha)
Tears in heaven (E. Clapton)
The Final Frame (M. Kiwanuka)
The long and winding Road (The Beatles)
The Unforgiven (Metallica)
We are the champions (F. Mercury)
What a wonderful world (L. Armstrong)
While My guitar gently weeps (The Beatles)
Your Song (E. John)

Examen pour l'obtention du diplôme du deuxième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 2e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  La note d'évaluation est attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 5 morceaux au choix de l'enseignant de styles différents, dont
    - au moins 2 accompagnements d'un chant ou d'un instrument mélodique et
    - au moins 2 parties pianistiques dans un groupe.
  - 1 morceau imposé (pièce en solo) par l'établissement à communiquer à l'élève six cours avant la date de l'examen.

  Au moins 1 morceau du programme est à présenter de mémoire

Disposition finale pour tous les examens :

L'élève ne peut présenter le même morceau lors de différentes épreuves d'examen, toutes branches confondues, pendant la même année d'études.

A.1.5.1.39. Harpe celtique

EVEIL INSTRUMENTAL

L'éveil instrumental dès l'âge de 5 ans est un moyen de familiariser l'enfant avec la musique et l'instrument. D'une durée maximale de trois ans, le cours permet d'éveiller, de développer et de cultiver chez l'enfant le goût et la joie de s'exprimer musicalement avec l'instrument.

L'éveil instrumental est une introduction à l'apprentissage musical proprement dit et prépare aux études instrumentales en division inférieure.

Le matériel d'enseignement et la démarche méthodologique sont à définir par l'enseignant.

DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Position correcte du corps
2. Souplesse du jeu
3. Synchronisation et indépendance des mains
4. Maîtrise des clapets
5. Connaissance du fonctionnement de l'instrument
6. Accord et entretien de l'instrument
7. Jeu de mémoire
8. Propreté du jeu
9. Interprétation musicale
10. Présentation correcte en public
11. Pratique du jeu d'ensemble

Programme d'études:

Gammes

gammes majeures et leurs relatives mineures: do maj, sol maj, fa maj, sib maj

Les gammes et arpèges sont à travailler de mémoire

Détails d'exécution

Gammes : 1 gamme majeure et sa relative mineure
3 octaves en triolets en mouvement parallèle
Tempo : noire = 76 minimum
Exercice Ed. Larivière (AL 20032) N°14

Arpèges : Accord de septième de dominante plus renversements
d'après Exercice N°20 de Ed.Larivière (AL 20032) en terminant sur un accord de Tonique
En mineur l'exercice devra être exécuté sur l'accord de septième diminuée
Tempo ♪ = 100 minimum

Études proposées pour le niveau :

Pozzoli E.	Etude N° 29 en do majeur (E.R.2200) Etude N° 30 en do majeur (E.R.2200)
Capelier M.	Etude N°1 en do majeur (HSA 11407)
Challan A.	Etude « Gammes » (AL 28776)
Galais B.	La Marelle (G6736B)
Kastner A.	Exercise 15 (HN 012) Exercise 22 (HN 012)

Oeuvres proposées pour le niveau :

Andrès B.	Tambourin Rigaudon Marche (dans « AUTOMATES » E.M.H 567)
Bouchaud D.	Thème et Variations (AL 21364) Blues (AL 27362)
Kuhlau Fr.	Thème et Variations (Dans « Panorama de la harpe celtique » Volume 1) EMT 1761
Phillips R.	Près du Rosier (Dans « Le jardin secret d'Elodie ») C5136

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  L'évaluation est établie avant la date de l'épreuve publique suivant des critères définis par l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 2 morceaux au choix de l'enseignant
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer 6 cours avant la date de l'examen.

Jeu de mémoire :

- Au moins 1 morceau du programme est à présenter de mémoire.

DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Indépendance des doigts
2. Précision dans les changements de clapets
3. Travail de la sonorité
4. Propreté du jeu
5. Maîtrise du doigté croisé, les sons harmoniques, les étouffés

6. Travail de la polyrythmie
7. Recherche de l'interprétation des pièces (p.ex. phrasé, nuances)
8. Analyse et préparation autonome des pièces
9. Approche du jeu contemporain
10. Jeu de mémoire
11. Pratique du jeu d'ensemble
12. Participation aux auditions et projets de l'établissement

Programme d'études:

Gammes

gammes majeures et leurs relatives mineures: do maj, sol maj, fa maj, sib maj, mib maj

Les gammes et arpèges sont à travailler de mémoire

Détails d'exécution :

Gammes : 1 gamme majeure et sa relative mineure
3 octaves en triolets en mouvement parallèle / Tempo : noire = 100
Exercice Ed. Larivière (AL 20032) N°15, 16. 17 / Tempo : noire = 80

Arpèges : Exercices de Ed.Larivière (AL 20032) N° 24, 20, 31, 22 (sur un accord de TONIQUE !)

Tempo : ♩ = 66

En mineur, les exercices N° 20 + 31 seront à exécuter sur l'accord de 7e diminuée.

Études proposées pour le niveau :

Alberti F.	Etude N°IX (E.M.H. 502)
Galais B.	Etude « Controverse » (G6736B)
Andrès B.	Etude N° 11 (E.M.H.762)
Damase J-M.	Fileuse (R 303 R)
Capelier M.	Etude N° IV (HSA 11407)
Naderman J.Fr.	Collection Annie Challan N° VII (AZ 1315)

Oeuvres proposées pour le niveau :

Mégevand D.	Ballade celtique (EFM 1614)
Pollet B.	Sonate N° 2 (G 3378 B)
Andrès B.	Amarantes 1 (EMH 348) Pistache (dans Epices) (EMH 750)
Pratt S.O.	Sonata in classic style (New sounds in modern music)
Damase J-M.	Menuet boiteux (EMT 1371)

Examen pour l'obtention du diplôme du deuxième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 2e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  L'évaluation est établie avant la date de l'épreuve publique suivant des critères définis par l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 2 morceaux au choix de l'enseignant, de styles différents
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

Jeu de mémoire :

- Au moins 1 morceau du programme est à présenter de mémoire.

DIVISION MOYENNE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Indépendance des doigts
2. Précision du jeu de clapets
3. Travail de la sonorité
4. Propreté du jeu
5. Maîtrise des doigtés croisés, sons harmoniques et étouffés
6. Travail de la polyrythmie
7. Recherche de l'interprétation des pièces
8. Analyse et préparation autonome des pièces
9. Répertoire contemporain
10. Jeu de mémoire
11. Pratique du jeu d'ensemble
12. Participation aux auditions et projets de l'établissement

Programme d'études:

Gammes

gammes majeures et leurs relatives mineures: do maj, sol maj, fa maj, sib maj, mib maj

Les gammes et arpèges sont à travailler de mémoire

Gammes : 1 gamme majeure et sa relative mineure
Exercice Ed. Larivière (AL 20032) N°15, 16. 17, 18

Tempo : ♩ = 100

Arpèges : Exercices de Ed.Larivière (AL 20032)
N° 24, 20, 26, 28, 32, 33, 22 (sur un accord de TONIQUE !) + 30

Tempo : ♩ = 80

En mineur, les exercices N° 20, 26, 28, 32 + 33 seront à exécuter sur l'accord de septième diminuée.

Études proposées pour le niveau :

Andrès B.	Jonchets N° 8 (EMH 762)
Anonyme XVIII-XIV	Variations sur un thème de Mozart (Thème + 3 des 6 Variations) (G 3163 B)
Bochsa Ch.N.	Rondo (dans pièces classiques N°5) (G 4369 B)
Scarlatti D.	Sonate en sol majeur (dans pièces classiques N° 5 (G 4369 B)
Bach J.Chr.	Presto (dans pièces classiques N°5) (G 4369 B)

Oeuvres proposées pour le niveau :

De Braal A.	Triptiek I, II ou III (Editions Donemus, Amsterdam)
Johnson L.	Historical Suite (HSA 11477)
Larc'hantec M.	Fantasmagories (HSA 11434)
Succari D.	Sur l'Etang (HSA 11400)

Examen pour l'obtention du diplôme du troisième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 3e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  L'évaluation est établie avant la date de l'épreuve publique suivant des critères définis par l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 2 morceaux au choix de l'enseignant, de styles différents
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

Jeu de mémoire :

- Le jeu de mémoire n'est pas obligatoire

DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Indépendance des doigts
2. Précision du jeu de clapets
3. Travail de la sonorité
4. Propreté du jeu
5. Maîtrise des doigtés croisés, sons harmoniques et étouffés
6. Travail de la polyrythmie
7. Recherche de l'interprétation des pièces
8. Analyse et préparation autonome des pièces
9. Répertoire contemporain
10. Jeu de mémoire
11. Pratique du jeu d'ensemble (orchestre)
12. Participation aux auditions et projets de l'établissement

Programme d'études:

Gammes

gammes majeures et leurs relatives mineures: (do maj, sol maj, fa maj, sib maj, mib maj

Détails d'exécution :

Gammes : 1 gamme majeure et sa relative mineure
1 gamme ascendante et descendante en mouvement parallèle en triolets sur 3 octaves

Tempo ♩ = 140

Sazedo C. : The harpist's daily dozen : Exercice II sur n1 octave ascendant et descendant

Tempo : ♪ = 120

Arpèges : Exercice Ed. Larivière N° 71 ,76,71,78 Tempo : noire = 100
En mineur, les exercices N° 71 + 76 seront à exécuter sur l'accord de septième diminuée.

Oeuvres proposées pour le niveau :

Abbott A.	Zinzoline dans « Cinq Couleurs »
Bouchaud D.	Discorde (HSA 11471) 2 Séquences pour harpe celtique (HSA 11588)
Haendel G.Fr.	Air et Variations de „L'Harmonieux Forgeron" (G 5635 B)
Larc'hantec M.	2 mvts de la « Suite du Ponant » (HSA 11473)
Mabboux P.	Ilia… (HSA 11471)

Scarlatti D. Sonate en la mineur K.61 (G 5635 B)
Sonate en Sib majeur K.66 (G 5635 B)

Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er prix consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  L'évaluation est établie avant la date de l'épreuve publique suivant des critères définis par l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 2 morceaux au choix de l'enseignant, de styles différents
  - 1 pièce classique ou 1 mouvement d'une sonate de l'enseignant
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

Le programme doit obligatoirement contenir un morceau de style contemporain (morceau au choix ou imposé)

L'élève présente son programme de mémoire (le morceau imposé ou le morceau contemporain peut le cas échéant faire exception).

DIVISION SUPÉRIEURE

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

L'examen pour l'obtention du diplôme supérieur consiste en une **épreuve publique** d'une durée de 30 à 40 minutes devant un jury avec un programme comprenant

- 1 morceau au choix, une pièce classique,
- 1 mouvement de sonate,
- 1 mouvement de concerto ou un morceau de musique de chambre.
- 1 morceau imposé au niveau national.

Le programme doit obligatoirement contenir un morceau de style contemporain.

Le programme est à présenter de mémoire (le morceau imposé ou le morceau contemporain peut le cas échéant faire exception).

Disposition finale pour tous les examens :

L'élève ne peut présenter le même morceau lors de différentes épreuves d'examen, toutes branches confondues, pendant la même année d'études.

A.1.5.1.40. Violon baroque

Introduction

La musique dite « ancienne » n'a rien de vieux, mais elle constitue notre patrimoine musical et nous sert de source d'inspiration pour développer une vue nouvelle sur notre pratique instrumentale en général. De multiples recherches très approfondies ont révélé un savoir et un répertoire qui, en majorité, étaient pratiquement inconnus. Ces trésors retrouvés constituent un capital musical inestimable qu'il faut absolument transmettre aux jeunes violonistes d'aujourd'hui, car la musique ancienne occupe une place toujours plus grande dans la vie musicale actuelle.

La technique du violon baroque se distingue sous certains aspects de celle du violon moderne, mais elle est très utile pour tout violoniste et saura enrichir de manière certaine ses acquis instrumentaux. Il est fortement recommandé que l'élève qui suit le cours de violon baroque s'inscrive également au cours d'introduction à la musique ancienne.

DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Savoir tenir correctement l'instrument, sans épaulière ni mentonnière :
   - rôle de la main gauche pour la stabilité du violon
   - importance de l'archet pour la stabilité du violon
2. Technique d'archet:
   - se familiariser avec la tenue de l'archet baroque
   - connaître les coups d'archets de base de la musique baroque (détaché, lié) et leur application au service de l'articulation
   - développer le sens de la sonorité spécifique des cordes en boyau et de l'archet baroque
3. Technique de la main gauche
   - se familiariser avec les changements de position en tenant compte de la tenue spécifique de l'instrument
   - utiliser le vibrato comme ornement
   - développer le sens de la justesse dans un nouveau diapason (415 Hz)
4. Jouer des œuvres pour instrument seul ou avec accompagnement choisies de telle façon que soient possibles :
   - une compréhension du texte musical
   - le contrôle de sa prestation (départs, tempi, etc.)
5. Initiation au jeu d'ensemble

Programme d'études:

Gammes

gammes majeures : sol, la, sib, do ;

gammes mineures : sol, la, si

Les gammes et arpèges sont à travailler de mémoire

Modèle de gamme :

Gamme simple sur 2 octaves :



Gamme simple sur 2 octaves + 1 liaison d'archet à choisir parmi les exemples ci-dessous



Gamme simple sur 2 octaves + 1 rythme d'archet à choisir parmi les exemples ci-dessous



Octaves



Arpège simple



Études proposées pour le niveau :

Geminiani, Francesco	The Art of Playing on the violin op. 9 : Esempio 9
Walsh, John	Select Preludes and Voluntaries for the violin

Oeuvres proposées pour le niveau :

Cima, Giovanni Paolo	Sonate en sol mineur pour violon et b.c.
Castello, Dario.	Sonate concertante in stile moderno, libro secondo n° 1 et n°2 pour violon et b.c.
Marini, Biagio	Sonata terza, Venise 1629
Telemann, Georg Philipp	Fantasia No.1 pour violon seul, mouvements 1 à 3
Vivaldi, Antonio	Sonates pour violon et b.c. op.2 No.1 et op.2 No.3

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  L'évaluation est établie avant la date de l'épreuve publique suivant des critères définis par l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 1 morceau au choix de l'enseignant
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Savoir accorder et entretenir son instrument, notamment changer des cordes en boyau
2. Connaître et intégrer dans le jeu les principes de l'ornementation et notamment :
   - cadences et passages
   - diminutions
3. Se familiariser avec les figures rhétoriques et stylistiques, l'articulation et le phrasé
4. Acquérir une méthode de travail notamment par l'analyse du caractère spécifique de chaque œuvre interprétée, en tenant compte des indications de tempo et en distinguant par exemple les différents types de danses etc.
5. Distinguer les caractéristiques des différents styles et époques :
   - 17e et 18e siècles (Frühbarock, Hochbarock, Spätbarock)
   - styles italien, allemand, français et autres
6. Se familiariser avec l'utilisation de manuscrits d'éditions anciennes.
7. Initiation à la recherche des sources (internet, bibliothèques en ligne...)
8. Appliquer et développer toutes ces compétences dans la pratique du jeu d'ensemble

Programme d'études:

Gammes

gammes majeures : sol, la, si bémol, do, ré, mi bémol, fa ;

gammes mineures : sol, la, si, do, ré

Les gammes et arpèges sont à travailler de mémoire

Modèle de gamme :

Gamme simple sur 2 octaves :



Gamme simple sur 2 octaves + 1 liaison d'archet à choisir parmi les exemples ci-dessous



Gamme simple sur 2 octaves + 1 rythme d'archet à choisir parmi les exemples ci-dessous



Diminution au choix



Arpège simple et double



Études proposées pour le niveau :

Geminiani, Francesco — The Art of Playing on the violin op. 9 :
Esempio 10, 13, 16C

Oeuvres proposées pour le niveau :

Bassano, Giovanni — Ricercari, Passaggi e Cadentie:
Ricercata prima

Francoeur, François — 10 Sonates pour violon, no. 1, 2, 3

Matteis, Nicola	Ayres for the violin: first part, p. 1, 4, 102, 110, 114
Playfort, John	The Division Violin: green sleeves
Schmelzer, Johann Heinrich	Sonata terza, extrait de Sonatae unarum fidium
Telemann, Georg Philipp	Fantasias pour violon seul Nr.9, 10, 12

Examen pour l'obtention du diplôme du deuxième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 2e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  L'évaluation est établie avant la date de l'épreuve publique suivant des critères définis par l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 1 morceau au choix de l'enseignant
  - 2 mouvements (lent et vif) d'une sonate avec basse continue
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

DIVISION MOYENNE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Utiliser une méthode de travail pour progresser seul
2. Approfondir en général les techniques instrumentales et les connaissances théoriques spécifiques de la musique baroque permettant ainsi une interprétation historiquement informée convaincante
3. Utilisation renforcée de manuscrits et d'éditions anciennes
4. Pratiquer le jeu d'ensemble
5. S'exprimer et se produire en public

Programme d'études:

Gammes

gammes majeures : sol, lab, la, sib, si, do, ré, mib, mi, fa ;

gammes mineures : sol, sol#, la, si, do, do#, ré, fa#)

Les gammes et arpèges sont à travailler de mémoire

Modèle de gamme :

Gamme simple sur 2 octaves :



Octaves inversées



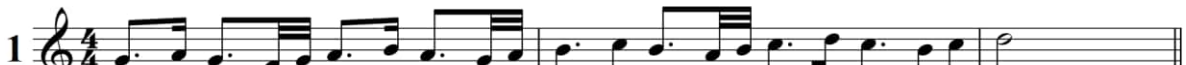
Tierces sur un rythme d'archet à choisir parmi les exemples ci-dessous



Liaisons



Diminution au choix



















Arpège simple et double



<u>Études proposées pour le niveau :</u>

Geminiani, Francesco	The Art of Playing on the violin op. 9 Esempio 11, 12
Walsh, John	Select Preludes and Voluntaries for the violin Prelude by Nicolini Cosma p.3 Prelude by Signor Biber p.3

<u>Oeuvres proposées pour le niveau :</u>

Bassano, Giovanni	Ricercari, Passagi e Cadentie: Ricercata quarta
Bertali, Antonio	Ciaccona pour violon et b.c.
Corelli, Arcangelo	Sonate pour violon et b.c. op.5 n°1, (1er et 2e mvts)
Leclair, Jean-Marie	Sonate pour violon et b.c. op. 1 No.1
Matteis, Nicola	Ayres for the violin: Third part p.4, 10, Fourth part: p.20
Playfort, John	The Division Violin: Faronells Divisions, S. Balshar: John come kiss

<u>Examen pour l'obtention du diplôme du troisième cycle</u>

L'examen pour l'obtention du diplôme du 3e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  L'évaluation est établie avant la date de l'épreuve publique suivant des critères définis par l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 2 morceaux de styles et de caractères différents, au choix de l'enseignant
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. L'objectif de la division moyenne spécialisée porte sur les mêmes contenus que la division moyenne, et en particulier la connaissance d'un large répertoire, individuel et collectif.
2. Jouer des répertoires exigeant virtuosité et résistance-endurance.
3. Utiliser une méthode de travail pour progresser seul
4. Approfondir en général les techniques instrumentales et les connaissances théoriques spécifiques de la musique baroque permettant ainsi une interprétation historiquement informée convaincante
5. Utilisation renforcée de manuscrits et d'éditions anciennes
6. Pratiquer le jeu d'ensemble
7. S'exprimer et se produire en public
8. Considérer les débouchés offerts pour son avenir musical afin d'opérer des choix conscients

Programme d'études:

Gammes

gammes majeures : sol, lab, la, sib, si, do, ré, mib, mi, fa ;

gammes mineures : sol, sol#, la, si, do, do#, ré, fa#.

Les gammes et arpèges sont à travailler de mémoire

Modèle de gamme :

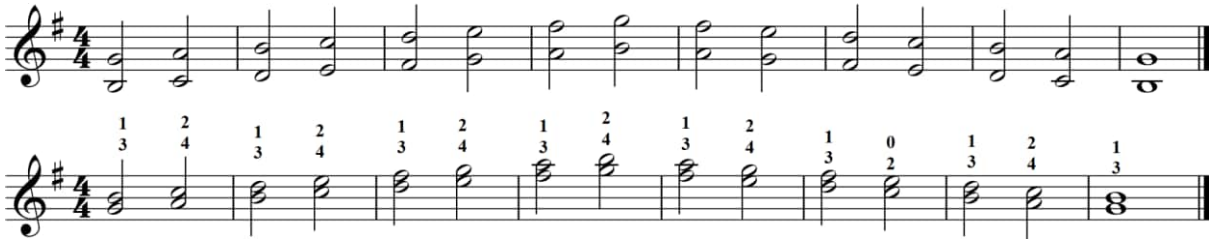
Gamme simple sur 2 octaves :



Dixièmes :



Doubles cordes (sixtes et tierces (uniquement sol et la majeur)



Tierces sur un rythme d'archet à choisir parmi les exemples ci-dessous



2 diminutions au choix





Arpège simple et double



Études proposées pour le niveau :

Geminiani, Francesco	The Art of Playing on the violin op. 9 : Composition 7,8,10,12

Oeuvres proposées pour le niveau :

Biber, Heinrich Ignaz Franz	Les Sonates du Mystère (jeu avec scordatura), Sonata No.1
De Selma y Salaverde, Bartolomé	Sonates pour violon et b.c. (diminutions)
Westhoff, Johann	Sonates pour violon seul No.1
Roman, Johann Heinrich	Assaggio a violino solo n°1
Veracini, Francesco	Sonata accademica n°12 pour violon et b.c.
Maria Farina, Carlo	Sonata desperata pour violon et b.c.
Couperin, François	Concerts royaux 1 et 4

Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er prix consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  L'évaluation est établie avant la date de l'épreuve publique suivant des critères définis par l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 3 morceaux de styles et de caractères différents, au choix de l'enseignant
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

DIVISION SUPÉRIEURE

Compétences souhaitées en fin de cycle

8. Interpréter des œuvres difficiles du répertoire, exigeant un approfondissement des techniques instrumentales et des moyens d' expression
9. Comprendre mieux la connexité des différents paramètres musicaux, afin de pouvoir mettre au point sa propre méthode de travail et ses propres interprétations
10. Culture ouverte pour l'ensemble du répertoire (200 ans de musique baroque de 1500 à 1800)
11. Capacité de différencier les moyens de stylisation et leur application autonome
12. Analyser et comparer des interprétations différentes
13. Analyser le répertoire étudié
14. Utilisation exclusive de manuscrits et d'éditions anciennes
15. Découvrir des œuvres inédites, issues d'archives, dont il n'existe pas d'enregistrement; appliquer une méthode de travail autonome pour les interpréter

Programme d'études:

Oeuvres proposées pour le niveau :

Biber, Heinrich Ignaz Franz	Passacaglia pour violon seul
Boeddecker, Philipp Friedrich	Sonate pour violon et b.c. (1651)
Couperin, François	Concerts royaux 2,3
Leclair, Jean-Marie	Concertos pour violon op.10 No.1,2
Locatelli, Pietro Antonio	Sonate pour violon et b.c. op.6 No.5
Pisendel, Johann Georg	Sonate pour violon seul
Tartini, Giuseppe	Sonate pour violon et b.c. op.2 No.1

Uccelini, Marco	Sonate pour violon et b.c. op.7 n° 3
Vivaldi, Antonio	Concerto pour violon en re mineur RV 235

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

L'examen pour l'obtention du diplôme supérieur consiste en une **épreuve publique** d'une durée de 30 à 45 minutes devant un jury avec un programme comprenant

- 1 ou plusieurs morceaux au choix, de styles et d'époques différents
- 1 morceau imposé au niveau national.

Disposition finale pour tous les examens :

L'élève ne peut présenter le même morceau lors de différentes épreuves d'examen, toutes branches confondues, pendant la même année d'études.

A.1.5.1.41. Mandoline baroque

Le présent programme d'études « mandoline baroque » fait référence à 2 instruments : la mandoline milanaise et la mandoline napolitaine. L'élève utilise un des deux instruments lors des examens en division inférieure, mais obligatoirement les deux 2 en divisions moyenne, moyenne spécialisée et supérieure.

DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Connaître les principes de fonctionnement et d'entretien de son instrument
2. Montrer un bon équilibre corps et instrument, permettant une disponibilité motrice suffisante
3. Montrer une bonne coordination et synchronisation des gestes instrumentaux
4. Travailler les exercices techniques propres à ce niveau instrumental en sachant estimer et améliorer la qualité de la prestation (c'est déjà l'élaboration d'une méthode de travail)
5. Connaissance parfaite des symboles élémentaires de la notation musicale (symboles des répétitions, des nuances sonores et dynamiques, du staccato, portato, etc.) et des symboles élémentaires spécifiques de l'instrument (doigtés, cordes, barrés, positions, sul tasto, sul ponticello, etc.)
6. Technique de la main droite :
   - Tenue correcte de la main
   - L'attaque butée ou « apoyando » avec position du plectre à 45 degrés
   - Travail sur les différents sons sur la table d'harmonie (registres) naturale, metalico et sul tasto.
   - Exercices pour étouffer les basses et les cordes hautes
   - Attaque 2 :1 (coup de plume alterné), deux cordes vers le bas et une corde vers le haut
   - Apprentissage des différentes techniques de main droite. Plume inclinée et plume droite
   - Travailler le jeu sur deux et trois cordes
   - Techniques simples d'arpèges
   - Travailler la qualité sonore
   - Jeu à deux voix
   - Initiation au contre-plume 2 :2 avec la plume droite (à 90 degrés)
7. Technique de la main gauche :
   - Tenue correcte de la main
   - Articulations de base (legato, tirades, coulés, chûtes, staccato)
   - Exercices de changements de position
   - Synchronisation des deux mains, souplesse
   - Initiation à la technique du barré
   - Initiation aux ornements simples
   - Exercices pour le mouvement horizontal et vertical des doigts
   - Étude des positions
8. Jouer des œuvres pour instrument seul ou accompagnées tels que des sonates avec basse continue, des duos, trios, choisies de telle façon que soient possibles : :
9. La compréhension du texte musical (analyse sommaire du texte musical)
10. Le contrôle de sa prestation (départs, tempi, etc.)
11. Elaborer un répertoire original (du répertoire de la mandoline)
12. Jouer de mémoire

13. Travailler le déchiffrage
14. Se produire en public seul ou en groupe
15. Jeux et exercices d'improvisation
16. Initiation au jeu d'ensemble

Programme d'études:

Gammes

gammes majeures : do, sol, sib, fa

Détails d'exécution :

- Sur 2 octaves
- Main gauche : doigtés au choix
- Coups de plumes : jouer la gamme en buté, en contre-plume 2 :1 et en contre-plume 2 : 2

Les gammes et arpèges sont à travailler de mémoire

Modèle de gammes :



Études proposées pour le niveau :

Mandoline Milanaise :

Anonyme	Corrente & Minuet In : Diverse arie di danza per mandola Edizioni Armelin Musica Padova
Longi, Giuseppe	Arie e Danze, Edition Corvus
Rizzi, Francesco	Gigue & Menuet In: Libro di sonate per il mandolino Bd.1, Edition Corvus
Piccone, Francesco	Balletto In : Première suite, Éditions Robert Martin
Piccone, Francesco	Gavotta In : Seconde suite, Éditions Robert Martin

Mandoline Napolitaine:

Denis, Pietro	Capriccios 5, Pan Verlag
Gervasio, Giovanni Battista	Allemande en Rondeau In : Menuett und Allemande en Rondeau Trekel Verlag DKM 10
Gervasio, Giovanni Battista	Allegro In: Sonate in c-dur, Trekel Verlag T 0619
Anonyme	Minué N.1, Undeci Balli, Pan Verlag KM 2158
Lecce, Francesco	Sonate 18 du livre des sonates Trekel Verlag

Oeuvres proposées pour le niveau :

Mandoline Milanaise :

Piccone, Francesco	Gavotta In: Divertimento di mandola, Pan Verlag KM 2102
Piccone, Francesco	Pastorale In : Troisième suite, Éditions Robert Martin
Sauli, Filippo	Corrente In: Partita III, UT Orpheus MAN 22
Caccini, Matteo	Aria di Venezia In: Libro per mandola, Pan Verlag
Anonyme	Allegro N.1 In: Galanterie, Pan Verlag

Mandoline Napolitaine :

Denis, Pietro	Vaudeville de Lucile In: Variationen, Vogt & Fritz, Ed. 49
Terreni, Bonaventura	Menuetto N.2 In : Zwei Menuette, Trekel Verlag
Cecere, Carlo	Allegro In: Divertimento di Camera, Pan Verlag
Guerra, Addiego	Allegro I In: Sonate en sol majeur, Ed. Schneider/ L'orchestre à plectre
Prota, Tommaso	Moderato I In: Sonate in g-dur, Trekel Verlag

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  L'évaluation est établie avant la date de l'épreuve publique suivant des critères définis par l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 1 morceau au choix de l'enseignant
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

  Durée globale du programme : 5 minutes

  Remarque :

  L'élève joue son programme soit sur la mandoline milanaise soit sur la mandoline napolitaine.

DIVISION INFÉRIEURE – 2e cycle

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Savoir accorder et entretenir son instrument
2. Développer la qualité du son
3. Développer les techniques d'interprétation : Différencier le phrasé, l'articulation, les nuances, les registres, l'ornementation
4. Développer le jeu de la main gauche
   - Acquérir une aisance dans les changements de positions
   - Travailler les coulés et les trilles
   - Développer le jeu du barré et des croisements
5. Développer le jeu de la main droite
   - Développer et travailler les techniques de la main droite (contre-plume 2 :2, 2 :1 etc.)
   - Développer les formules d'arpèges
6. Travailler la vélocité et la synchronisation
7. Jeu à plusieurs voix
8. Développer les facultés du déchiffrage, de la lecture à vue et de la mémorisation
9. Savoir décrire la structure d'une pièce musicale
10. Encourager l'élève au travail indépendant et créatif
    - analyse des choix d'interprétation, d'expression et de réalisation technique
    - introduire les principes de l'improvisation, de l'ornementation et de l'arrangement dans le répertoire baroque
11. Se produire en public
12. Pratiquer le jeu d'ensemble
13. S'initier aux principes d'ornementation de mélodies
14. Apprendre à connaître les spécificités du répertoire

Programme d'études:

Gammes

gammes majeures : ré, la, mib, sib

Détails d'exécution :

- sur 2 octaves
- doigtés au choix
- coups de plumes : jouer la gamme en buté, en contre-plume 2 : 1 et en contre-plume 2 : 2
- tempo : entre 80 et 90 la noire

Les gammes et arpèges sont à travailler de mémoire

Modèle de gammes :



Études proposées pour le niveau :

Mandoline milanaise

Cappelini, Pietro	Alemanda & Saltorello In: Libro per Mandola, Pan Verlag
Piccone, Francesco	Corrente- Sarabande In: Divertimento di Mandola, Pan Verlag
Anonyme	Contradance In: Galanterie, Pan Verlag
Sauli, Filippo	Allemanda In: Partita IV, UT Orpheus Corrente In: Partita I, UT Orpheus

Mandoline Napolitaine

Denis, Pietro	De l'aveugle de Palmyre In : Variationen, Vogt & Fritz, Ed.49
Denis, Pietro	De la Reine de Golconde In: Favourite Mandolin Solo, Astute Music
Lecce, Francesco	Sonata 1 In: Sonate a Mandolino, Trekel Verlag
	Sonata 3 In: Sonate a Mandolino, Trekel Verlag
Denis, Pietro	Capriccio I, Pan Verlag

Oeuvres proposées pour le niveau :

Mandoline Milanaise

Romaldi, Nicolo	Sinfonia per mandolino e basso	Vogt & Fritz, Ed. 49
Piccone, Francesco	Sinfonia d-moll	Trekel Verlag
Boni, Giuseppe Gaëtano	Sonate a-dur op.2 Nr.1	Trekel Verlag
Piccone, Francesco	Sonate c-dur	Pan Verlag
Scarlatti, Domenico	Sonata K.89	Vogt & Fritz, Ed.49

Mandoline Napolitaine

Anonymus	Sonata in sol minore	Zimmerman Verlag
Gervasio, Giovanni Battista	Sonata Nr.1 in d-dur	Trekel Verlag
Puppi, Antonio	Sonata Nr.1 per mandolino e basso	Pan Verlag
Di Majo, Francesco	Sonata per mandolino e basso	Vogt & Fritz, Ed.49
Lauro, Giuseppe	Sonata	Zimmermann Verlag

Examen pour l'obtention du diplôme du deuxième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 2e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  L'évaluation est établie avant la date de l'épreuve publique suivant des critères définis par l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 2 morceaux au choix de l'enseignant
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

Remarque :

L'élève joue son programme soit sur la mandoline milanaise soit sur la mandoline napolitaine.

DIVISION MOYENNE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Aprofondissement des acquis techniques et musicaux dans le but d'une pratique autonome
2. Approfondir en général les techniques instrumentales
3. Maîtriser les bases de l'interprétation selon les principaux styles musicaux (trilles, tirades, coulés, ornementation, arpèges…)
4. Analyser le répertoire étudié
5. Se familiariser avec l'étude des manuscrits et des facsimilés
6. Pratiquer le jeu d'ensemble
7. Interpréter à première vue
8. S'exprimer et se produire en public
9. Se familiariser avec l'improvisation suivant différentes approches (libres, suivant un style, …)
10. Se familiariser avec les instruments de la famille (mandole, mandolone, mandoline de Crémone…)
11. Développer et utiliser une méthode de travail personnelle pour progresser
12. Apprendre à lire la tablature italienne et française

Programme d'études:

Gammes

Toutes les gammes majeures et mineures

Détails d'exécution :

- 2 octaves
- Tempo noire : 90 à 100
- Doigtés au choix et coups de plumes au choix de l'enseignant

Les gammes et arpèges sont à travailler de mémoire

Modèle de gammes :



Études proposées pour le niveau :

Mandoline Milanaise

Scarlatti, Domenico	Sonata K. 77	Bèrben
Sauli, Filippo	Partita VI	UT Orpheus
Piccone, Francesco	Première suite	Editions Robert Martin
Anonyme	Ballo di Mantova- Saltarello- Corrente In: Diverse arie di danza per mandola	Edizioni Armelin Musica
Piccone, Francesco	Gigue In: Sinfonia per la mandola	Trekel Verlag

Mandoline Napolitaine

Denis, Pietro	Air du Tonnelier In : Variationen	Vogt & Fritz, Ed. 49
Leone, Pietro	De sa modeste Mère In : Variationen Heft 1	Trekel Verlag
Lecce, Francesco	Sonata 2 In: Sonate a Mandolino	Trekel Verlag
Riggieri, Antoine	La Furstenberg	Pan Verlag

Oeuvres proposées pour le niveau :

Mandoline Milanaise

Paolucci, Giuseppe	Sonata per il mandolino	UT Orpheus
Signorelli, Christoforo	Sonata in sol maggiore	Pan Verlag
Sammartini, Giovanni Battista	Sonata per Armandolino	Armelin Musica
Valentini, Roberto	Sonata a-dur op.12 Nr.1	Trekel Verlag
Scarlatti, Domenico	**S**onata K. 81	Bèrben

Mandoline Napolitaine

Leone, Gabriele	Sonata 2 op.1	Vogt & Fritz, Ed.49
Tedesco	Sonate in g-dur	Vogt & Fritz, Ed.49
Prota, Tommaso	Sonata	Trekel Verlag
Denis, Pietro	Sonata III	Pan Verlag
Gervasio, Giovanni Battista	Sonata per camera d-dur	Zimmermann Verlag

Examen pour l'obtention du diplôme du troisième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 3e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  L'évaluation est établie avant la date de l'épreuve publique suivant des critères définis par l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 1 sonate, 3 mouvements aux choix de l'enseignant
  - 1 morceau du répertoire de concert au choix de l'enseignant
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

Remarque :

L'élève utilise obligatoirement la mandoline milanaise **et** la mandoline napolitaine pour le programme des deux épreuves.

DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. L'objectif de la division moyenne spécialisée porte sur les mêmes contenus que la division moyenne, en particulier la connaissance d'un large répertoire, individuel et collectif
2. Jouer des répertoires exigeant virtuosité et résistance-endurance
3. Étude des concertos les plus importants
4. Approfondir en général les techniques instrumentales
5. Étude et réalisation d'arrangements et de transcriptions
6. Jouer de mémoire les pièces non accompagnées
7. Approfondir la lecture de la tablature italienne et française
8. Pratiquer le jeu d'ensemble (ensembles, musique de chambre)
9. Analyser le répertoire étudié
10. S'exprimer et se produire en public
11. Maîtriser les bases de l'interprétation selon les principaux styles

Programme d'études:

Gammes

Toutes les gammes majeures et mineures

Détails d'exécution :

- 2 octaves
- Tempo noire = 100
- doigtés au choix et coups de plumes au choix de l'enseignant

Les gammes et arpèges sont à travailler de mémoire

Modèle de gammes :



Études proposées pour le niveau :

Mandoline Milanaise

Boni, Giuseppe Gaetano	Allegro In : Sonata X	Studio per edizioni Scelte
Piccone, Francesco	Troisième suite	Editions Robert Martin
Sauli, Filippo	Partita II	UT Orpheus
Scarlatti, Domenico	Sonata K88	Bèrben
Sigorelli, Christoforo	Sonata in sol maggiore	PAN Verlag

Mandoline Napolitaine

Lecce, Francesco	Sonata 6 In: Sonate a Mandolino	Trekel Verlag
Scarlatti, Domenico	Sonata K. 90	Bèrben
Lodoviska	Capriccio	MS
Zaneboni, Giuseppe	Sonata in do maggiore	MS

Oeuvres proposées pour le niveau :

Mandoline Milanaise

Sauli, Filippo	Partita I	UT Orpheus
Anonyme	Sonata viennesa Nr.5 in d-dur	Pan Verlag
Pichl, Wenzel	Sonata in d a mandolino	Edition Corvus
Hoffmann, Giovanni	Sonata in re maggiore	Vogt & Fritz, Ed. 49
Motta, Tomaso	Sonata	MS

Mandoline Napolitaine

Gervasio, Giovanni Battista	Sonata III	UT Orpheus
Leone, Gabriele	Sonata 3 op.1	Vogt & Fritz
Botelho, Aleixo Ferreira de	Sonata	Editions AVA
Trento, Vittorio	Sonata con variazioni	MS

Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er prix consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  L'évaluation est établie avant la date de l'épreuve publique suivant des critères définis par l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 1 sonate, 3 mouvements aux choix de l'enseignant
  - 1 morceau au choix de l'enseignant
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

Remarque :

L'élève utilise obligatoirement la mandoline milanaise **et** la mandoline napolitaine pour le programme des deux épreuves.

DIVISION SUPÉRIEURE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. L'objectif de la division supérieure porte sur les mêmes contenus que la division moyenne spécialisée.
2. Interpréter des œuvres difficiles du répertoire, exigeant un approfondissement des techniques instrumentales et des moyens d'expression.
3. Comprendre mieux la connexité des différents paramètres musicaux, afin de pouvoir mettre au point sa propre méthode de travail et ses propres interprétations.
4. Culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains ; différencier les moyens de stylisation (et leur application autonome), surtout en relation avec l'articulation et la souplesse du phrasé.
5. Analyser et comparer des interprétations différentes.
6. Analyser le répertoire étudié.
7. Lectures et interprétations à première vue.

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

L'examen pour l'obtention du diplôme supérieur consiste en une **épreuve publique** d'une durée de 30 à 40 minutes devant un jury avec un programme comprenant

- 1 concerto (ou un mouvement rapide du concerto, en fonction de la durée de la prestation) p. ex. Arrigoni, Vivaldi, Paisiello, Cecere, Giuliano, …
- 1 ou 2 œuvres /sonates de styles variés (italien, anglais, français) au choix de l'élève, en fonction de la durée de la prestation 1 ou plusieurs morceaux au choix ;
- 1 morceau imposé au niveau national.

Remarques :

- L'élève présente son programme sur partition fac-similé, manuscrit ou en édition moderne « Urtext ».
- L'élève utilise obligatoirement la mandoline milanaise **et** la mandoline napolitaine.

Disposition finale pour tous les examens :

L'élève ne peut présenter le même morceau lors de différentes épreuves d'examen, toutes branches confondues, pendant la même année d'études.

A.1.5.1.42. Hautbois baroque

Dans le présent programme d'études, le terme de «hautbois baroque » fait référence à l'instrument à 2 clés et au diapason 415 Hz

DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Acquérir une bonne base technique de l'instrument
   - équilibre corps et instrument
   - contrôle de l'anche et de la colonne d'air
   - doigtés de fourche et doigtés de demi trou
   - coordination de la langue et des doigts
   - articulations de base staccato, portato, legato
   - nuances de base
2. Évaluer la qualité et la justesse du son
3. Élaboration d'une méthode pour travailler les exercices techniques propres à ce niveau instrumental. Sensibilisation pour l'évaluation et l'amélioration de la qualité de la prestation
4. Introduction aux spécificités l'esthétique baroque
   - pratique des « sons de cloche », « enflés » ou « messa di voce » comme exercice et dans le contexte des morceaux
   - découverte du jeu « inégal » dans le style français
   - Initiation à l'ornementation sur la base de recueils spécialisés
   - Initiation à la lecture musicale à partir de facsimilés
5. Jouer des œuvres pour instrument seul ou avec basse continue choisies de telle façon que soient possibles :
   - une compréhension du texte musical
   - le contrôle de la prestation (départs, tempi, etc.)
6. Pratique du jeu d'ensemble (duo, trio)
7. Se produire en audition et participer à des stages
8. Initiation à l'ornementation et à l'improvisation par les standards
9. Compétences de savoir et culture musicale générale
10. Fréquenter le cours d'initiation à la musique ancienne
11. Connaissances élémentaires de la famille des hautbois baroques et de l'histoire de l'instrument du Moyen Âge au hautbois moderne, en passant par la famille des chalémies, les instruments baroques, classiques et romantiques
12. Culture musicale générale par l'écoute de musiques de tout genre
13. Fréquentation des salles de concert

Programme d'études:

Gammes

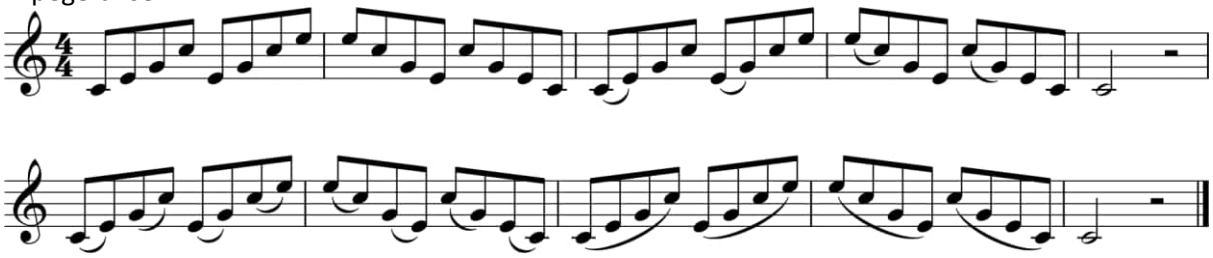
gammes majeures et les gammes relatives mineures : do, sol, fa, ré

Gamme majeure

Sons cloche



Arpège brisé



Gamme en triolets

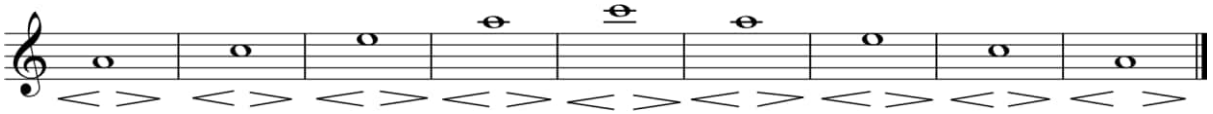


Gamme simple



<u>Gamme mineure</u>

Sons cloche



Gamme simple



<u>Études proposées pour le niveau :</u>

Charpentier, M.A.	Te Deum en ré majeur Rondeau-couplet 1-couplet 2 Parties sur ISMLP
Telemann, G.Ph.	Partita No.2 Aria 2 Allegro et Aria 6 Tempo di Minue , dans: Kleine Kammermusik , Hortus Musicus / Bärenreiter
Tutor to the Hautboy, 1716	King Georges March, the Kings Jigg ,The City Granideers March dans **Blessing, Clara** Études, pages 45 Ed. Walhall
Banister , 1695	Mr Paisible's's Tunes for the French Haut-Boy dans : **Blessing, Clara** Études, page 134, Ed. Walhall

Oeuvres proposées pour le niveau :

Baroque italien

Corelli, A.	Sonates op.5 (version transp. pour instrument en ut)	Noeltzel Verlag
Geminiani, F.	Sonata in e-minor	HM Bärenreiter
Pergolesi, G.B.	Sicilienne en ré mineur in: Spielbuch 2 de B. Doemens / U.Maiwald	Ed. Schott

Baroque anglais et néerlandais

Purcell, H.	Piéces extraites de : pièces choisies	Bärenreiter BA 8256
Loeillet, J.B.	2 Sonaten	Ed. Schott

Baroque allemand

Telemann, G. Ph.	Extraits de: Die kleine Kammermusik	Hortus musicus, Bärenreiter
Fischer, J.	Suite in G	Ed. Schott
Händel, G. F.	Sonate No. 3 op.1 no.5	Nova Music

Baroque français

Lully, J. B.	Sarabande et Passepied In: Dances of the baroque Era	Edito Musica Budapest
Campra, A.	Gavotte des bergers In: Dances of the baroque Era	Edito Musica Budapest
Sanvoisin, M. (éditeur)	Le hautbois baroque 26 pièces françaises pour hautbois et clavecin (recueil)	Collection David Walter

Recueils et traités d'époque :
Apprentissage de l'improvisation et de l'ornementation libre dans le style baroque

Boquet, P. & Rebours G.	50 standards Renaissance & Baroque	Ed. Fuzeau
Hotteterre-le-Romain, Jacques M.	L'art de préluder	Paris 1719/ISMLP
Telemann, G.Ph.	Methodische Sonaten	Henle ou Bärenreiter
Tartini, G.	The Art of Ornamentation	Edition Offenburg

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  L'évaluation est établie avant la date de l'épreuve publique suivant des critères définis par l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 2 morceaux au choix l'enseignant, de styles différents (p.ex. baroque italien, baroque allemand, baroque anglais, baroque français)
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Développement des compétences techniques de l'instrument
   - équilibre corps et instrument
   - contrôle de l'anche et de la colonne d'air (respiration abdominale)
   - coordination de la langue et des doigts
   - articulations : staccato, portato, legato, notes inégales
   - différenciation des nuances et de la sonorité
   - évaluer la qualité et la justesse du son
2. Élaboration d'une méthode pour travailler les exercices techniques propres à ce niveau instrumental, sensibilisation pour l'évaluation et l'amélioration de la qualité de la prestation
3. Pratique du jeu d'ensemble (duo, trio…..)
4. Approfondissement des spécificités de l'esthétique baroque énumérées au 1er cycle
5. Se produire en audition et participer à des stages
6. Développer la lecture musicale à partir de facsimilés
7. Lecture de la clé de sol 1re ligne (facsimilés de Philidor, Hotteterre….)
8. Différenciation des styles baroques
9. Compétences de savoir sur l'instrument et l'époque baroque :
   - connaissance de la famille des hautbois baroques et de l'histoire de l'instrument du Moyen Âge au hautbois moderne, en passant par la famille des chalémies, les instruments baroques, classiques et romantiques
   - spécificités baroques de la lecture du texte et de l'interprétation
   - culture musicale générale par l'écoute de musiques de tout genre
10. Fréquentation des salles de concert

Programme d'études:

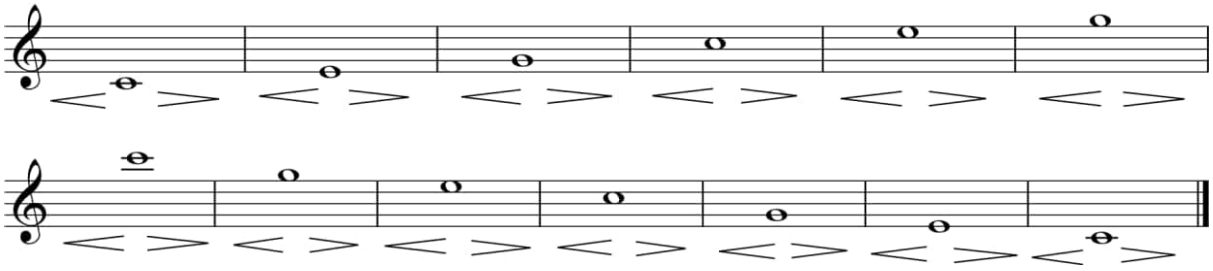
Gammes

gammes majeures et leurs relatives mineures: do, sol, ré, fa, sib) suivant le modèle en annexe

Modèle de gamme :

Gamme majeure

Sons cloche



Arpège simple



Gamme en tierces



Gamme simple

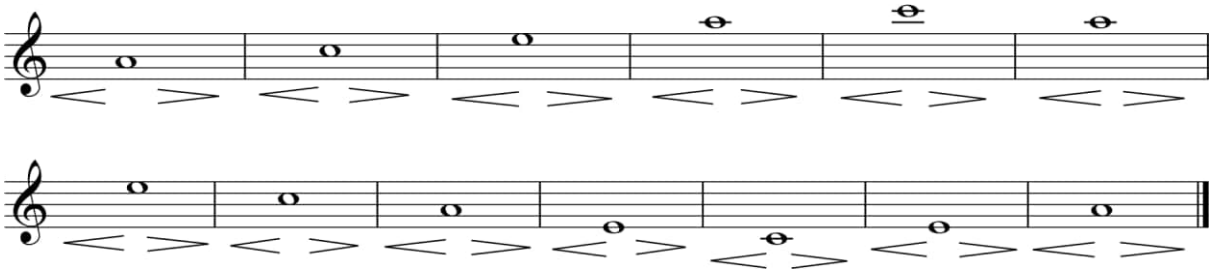


Gamme développée



<u>Gamme mineure</u>

Sons cloche



Arpège simple



Gamme simple



Études proposées pour le niveau :

Quantz , J.J.	Minuetto et 2 variations au choix, dans : Blessing, Clara Études, pages 58 et 59, Ed. Walhall
Telemann, G. Ph.	Fantasia No 2 en la mineur Adagio et Allegro, dans : 12 fantasias for flute (with facsimile) Breitkopf&Härtel
	Fantasia No 10 en mi mineur 1 ou 2 mvts au choix, dans : 12 Fantasien für Oboe ohne Bass Egge Verlag (um einen Ganzton herabtransponiert)

Traits solo d'orchestre baroque, exemples :

Vivaldi, A.	Domine Deus , extr. du « Gloria » Carus Verlag Stuttgart
Bach, J. S.	Allegro assai aus: 2. Brandenburgisches Konzert In : Bach Studien für Oboe Bd II Breitkopf
	Sinfonia de la cantate BWV 156 en fa majeur In: Die schönsten Oboensoli aus den Kirchenkantaten Ed. Bärenreiter BA8153

Recueils et traités d'époque :
Apprentissage de l'improvisation et de l'ornementation libre dans le style baroque

Boquet, P. & Rebours G.	50 standards Renaissance & Baroque Ed. Fuzeau	
Hotteterre-le-Romain, Jacques M.	L'art de préluder	Paris 1719/ISMLP
Telemann, G.Ph.	Methodische Sonaten	Henle ou Bärenreiter
Tartini, G.	The Art of Ornamentation	Edition Offenburg

Oeuvres proposées pour le niveau :

Baroque italien

Sammartini, Giuseppe	Sonata in G	Chester Music
Sammartini, Giuseppe	Sonate G-Dur op.13/4	Ed. Schott
Tessarini, Carlo	Sonate en ré majeur op.II / 3	Harmonia Hilversum
Besozzi, Alessandro	Sonate en Do majeur	Chester Music
Vivaldi, Antonio	Sonata RV 34 in Bb major	Breitkopf
Albinoni, Tomaso	Concerto en ré majeur op.7 No 6	Boosey&Hawkes

Baroque anglais et néerlandais

Purcell, Henry	Jig - Hornpipe - Rondeau In: Dances of the baroque Era	Editio Musica Budapest
Loeillet, J.B. de Gand	2 Sonaten Sonate in C-Dur	Ed. Schott Ed. Brand
Loeillet, John of London	Three sonatas op. 3 No. 10-12	Musica Rara
Babell, William	Sonata III	Doblinger

Baroque allemand

Telemann, Georg Philipp	Extraits de: Die kleine Kammermusik 12 Methodische Sonaten / 2 Bände	HM Bärenreiter Henle
Heinichen, Johann David	Sonate in g-moll Sonate in c-moll	Befoco Music Befoco Music
Weiss, Johann Sigismund	Sonate g-moll In: Sigismund : Zwei Sonaten	Carus 16.035
Händel, Georg Friedrich	Sonate in F No. 3 op.1 no.5 In: The Three authentic Sonatas Concerto No 1 in Bb major Concerto No 2 in Bb major	Nova Music Boosey&Hawkes Boosey&Hawkes
Hasse, Johann	Concerto in g – Moll	Molenaar

Baroque français

Destouches, André Cardinal	Pastorale et passepied In: Dances of the baroque Era	Editio Musica Budapest
Philidor, Anne Danican	Suite No 1	Ed. Schott
Sanvoisin, Michel (Editeur)	Le hautbois baroque 26 pièces françaises pour hautbois et clavecin (recueil)	Billaudot

Examen pour l'obtention du diplôme du deuxième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 2e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  L'évaluation est établie avant la date de l'épreuve publique suivant des critères définis par l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 2 morceaux au choix de l'enseignant, de styles différents (p.ex. baroque italien, baroque allemand, baroque anglais, baroque français, une sonate en trio ou autre œuvre à plusieurs voix est possible)
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Approfondissement des techniques instrumentales et des moyens d' expression
2. Développement des compétences pratiques dans le domaine de l'ornementation et de l'improvisation : étude et pratique de l'ornementation de mélodies et de l'improvisation sur la base des recueils spécialisés et standards

3. Approfondissement des spécificités baroques de la lecture du texte et de l'interprétation et son application pratique
    - pratique des « sons de cloche » ou « messa di voce » comme exercices et dans le contexte des morceaux
    - pratique du jeu « inégal » dans le style français
    - pratique de la lecture musicale à partir de facsimilés
4. Comprendre mieux la connexion des différents paramètres musicaux, afin de pouvoir développer sa propre méthode de travail et ses propres interprétations
5. Aborder le répertoire d'orchestre de l'instrument, notamment les traits d'orchestre des œuvres de J.S.Bach : passions, cantates et oratorios
6. L'apprentissage des instruments apparentés : hautbois d'amour baroque et/ou hautbois de chasse (oboe da caccia) est fortement recommandé
7. Apprentissage de base de la facture des anches
8. Pratique du jeu d'ensemble (duo, trio…..)
9. Se produire en audition et participer à des stages et des projets baroques
10. Culture musicale générale par l'écoute de musiques de tout genre
11. Fréquentation des salles de concert

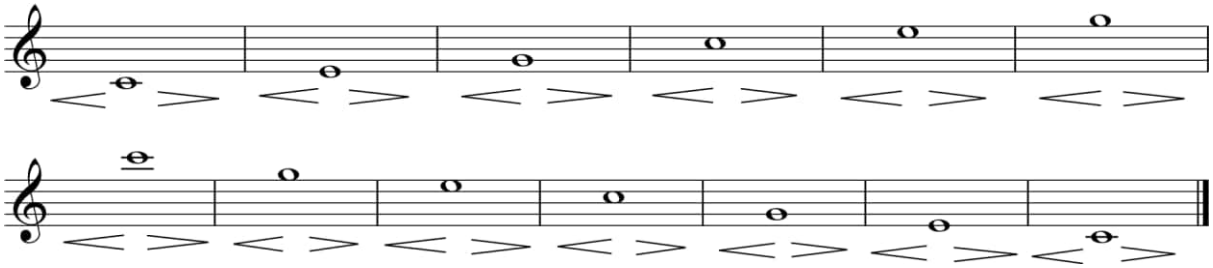
Programme d'études:

Gammes

gammes majeures et leurs relatives mineures : do, fa, sol, ré, sib, mib, la

Modèle de gamme :

Gamme majeure
Sons cloche



Arpège brisé



Gamme en tierces



Gamme simple

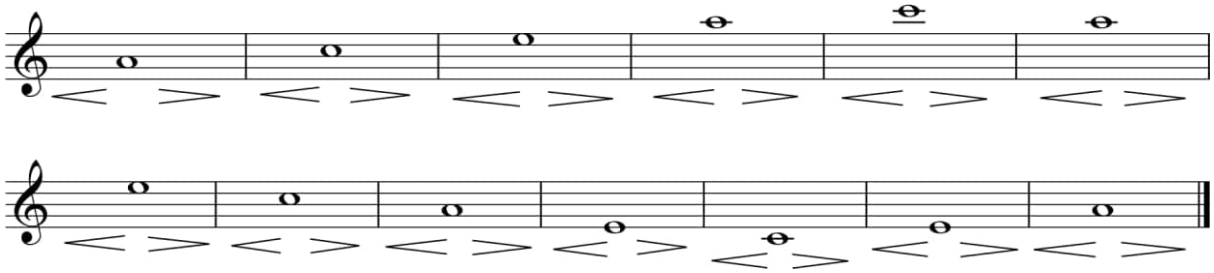


Gamme développée



Gamme mineure

Sons cloche



Arpège brisé



Gamme simple



Études proposées pour le niveau :

Telemann, Georg Philipp	Fantasia No 7 en do majeur 1 ou 2 mvts au choix, dans : 12 Fantasien für Oboe ohne Bass Egge Verlag (um einen Ganzton herabtransponiert)
Telemann, Georg Philipp	Fantasia No 6 en do mineur 1 ou 2 mvts au choix, dans : 12 Fantasien für Oboe ohne Bass Egge Verlag (um einen Ganzton herabtransponiert)
Hotteterre, 1719	Étude en ré majeur, dans : B**lessing, Clara,** Études, page 62 Ed. Walhall

The complete tutor for the hautboy, 1770
Air in Esther, dans : **Blessing, Clara**
Études, page 122, Ed. Walhall

Traits d'orchestre baroque, exemples :

Telemann, Georg Philipp	Kantate Du aber Daniel	Bärenreiter
Bach, Johann Sebastian	Hört Ihr Augen auf zu weinen In : Bach Studien für Oboe Bd II	aus der Kantate BWV 98 Breitkopf
	Aria „Ich will den Kreuzstab gerne tragen" from Cantata No 56 In : Bach orchestral studies for Oboe	B.& H

Variations au choix sur le thème : « Folies d'Espagne »,
dans :Boquet, Pascale & Rebours Gérard,
50 standards Renaissance & Baroque, pages 68-70, Ed. Fuzeau

Recueils et traités d'époque :
Apprentissage de l'improvisation et de l'ornementation libre dans le style baroque

Boquet, P. & Rebours G.	50 standards Renaissance & Baroque Ed. Fuzeau	
Hotteterre-le-Romain, Jacques M.	L'art de préluder	Paris 1719/ISMLP
Telemann, G.Ph.	Methodische Sonaten	Henle ou Bärenreiter
Tartini, G.	The Art of Ornamentation	Edition Offenburg

Oeuvres proposées pour le niveau :

Baroque italien

Sonates

Besozzi, Alessandro	Sonate en ré majeur	Ed. Schott
Tessarini, Carlo	Sonate No 1 en Fa majeur	Chester Music
Chedeville, Nicolas	Il pastor fido Sechs Sonaten	Bärenreiter
Albinoni, Tomaso	Sonate en do majeur In: Sonates vénitiennes	Universal Edition

Concertos

Albinoni, Tomaso	Concerto en ré mineur op.9 No 2	Ed. Kneusslin
Marcello, Alessandro	Concerto en ré mineur	Schott

Baroque anglais et néerlandais

Loeillet, J.B.	Sonate en ré majeur 2 sonates	Heinrichshofen Ed. Schott
Babell, William	Sonate c-moll	Universal Ed.

Baroque allemand

Sonates

Händel, Georg Friedrich	Three authentic sonatas	Nova Music

Telemann, Georg Philipp	4 Oboensonaten Kleine Kammermusik Methodische Sonaten 2 Bände	Amadeus HM Bärenreiter Henle
Schaffrath, Christoph	Sonate in d-moll	Heinrichshofen
Dreyer, Domenico	Sonate g-moll	UE 17538a
Heinichen, Johann David	Sonate in F-Dur Sonate in c-moll	Befoco Music Befoco Music
Weiss, Johann Sigismund	Sonate Es- Dur In: Zwei Sonaten	Carus 16.035

Concertos

Telemann, Georg Philipp	Concerto en mi mineur	Sikorski
Händel, Georg Friedrich	Concerto no 3 en sol mineur	Boosey&Hawkes
Fasch, Johann Friedrich	Concerto en sol mineur	Sikorski

Baroque français

Couperin, François	Concerto VI (Les goûts réunis)	Schott 6024
Philidor, Anne Danican	1er livre de pièces	Facsimile Minkoff
Chédeville , Nicolas	Sonata in g moll	Ed. Schott
Dornel, Antoine	Sonate pour le hautbois	UCP

Époque préclassique / style galant

Bach, Carl Philipp E.	Sonate en sol mineur	Breitkopf ou Ricordi
Vincent, Thomas	Six solos for a hautboy	OUP ou Performers Facsimiles N.Y.
Matthes, Carl Ludewig	Sonata in Eb	Nova Music

Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er prix consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  L'évaluation est établie avant la date de l'épreuve publique suivant des critères définis par l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 2 morceaux au choix de styles différents (p.ex. baroque italien, baroque allemand, baroque anglais, baroque français, style galant) 1 sonate en trio ou autre œuvre à plusieurs voix est possible)
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

DIVISION SUPÉRIEURE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Interpréter des œuvres difficiles du répertoire, exigeant un approfondissement des techniques instrumentales et des moyens d'expression.
2. Étude du répertoire clé de l'instrument, les traits d'orchestre baroque et notamment les traits d'orchestre des œuvres de J.S. Bach : passions, cantates et oratorios
3. L'apprentissage des instruments apparentés : hautbois d'amour baroque et/ou hautbois de chasse (oboe da caccia) est fortement recommandé
4. Apprentissage approfondi de la facture des anches
5. Comprendre mieux la connexion des différents paramètres musicaux, afin de pouvoir mettre au point sa propre méthode de travail et ses propres interprétations
6. Culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux concernés; différencier les moyens de stylisation (et leur application autonome), surtout en relation avec l'articulation et la souplesse du phrasé.
7. Connaître l'évolution de l'interprétation historique depuis ses débuts au milieu du 20e siècle
8. Analyse approfondie du répertoire étudié
9. Utilisation renforcée de manuscrits et d'éditions anciennes
10. La pratique d'un instrument complémentaire et des bases de clavecin et d'harmonie pratique sont fortement recommandées

Programme d'études:

Oeuvres proposées pour le niveau :

Hautbois baroque solo

Blessing, Clara	Études Ed. Walhall	
Bach, Johann Sebastian	Traits d'orchestre des passions, cantates et oratorios	
Telemann, Georg Philipp	12 fantasias for flute (with facsimile)	Breitkopf&Härtel
Telemann, Georg Philipp	12 Fantasien für Oboe ohne Bass (um einen Ganzton herabtransponiert)	Egge Verlag
Quantz, Johann Joachim	Caprices, Fassung für Obarockoboe	Manuskript

Recueils et traités d'époque :
Apprentissage de l'improvisation et de l'ornementation libre dans le style baroque

Boquet, P. & Rebours G.	50 standards Renaissance & Baroque	Ed. Fuzeau
Hotteterre-le-Romain, Jacques M.	L'art de préluder	Paris 1719/ISMLP
Telemann, G.Ph.	Methodische Sonaten	Henle ou Bärenreiter
Tartini, G.	The Art of Ornamentation	Edition Offenburg

Baroque italien

Sonates

Vivaldi, Antonio	Sonate en do mineur	Schott
Platti, Giovanni	Sonate en do mineur	Bärenreiter
Vivaldi, Antonio et Albinoni, Tomaso	Sonates vénitiennes	Universal Edition

Besozzi, Alessandro	Sonate en ré majeur	Schott
Tessarini, Carlo	Sonate en ré majeur op.II / 3	Harmonia, Hilversum
Concertos		
Vivaldi, Antonio	Concerto en la mineur RV 461	Ricordi
	Concerto en ré majeur PV 187	Ed. Kunzelmann
	Concerto RV 454 en ré mineur	Ricordi
Platti, Giovanni	Concerto en sol mineur	Sikorski
Albinoni, Tomaso	Concerto en sol mineur op, 9 No 8	Musica Rara
Baroque anglais et néerlandais		
Loeillet, J.B.	Sonate en ré majeur	Heinrichshofen
Loeillet, J.B.	2 sonates	Ed. Schott
Babell, William	Sonate c-moll	Universal Ed.
	12 Sonaten in 4 Bänden	Amadeus
Vincent, Thomas	Six solos (sonatas) for a hautboy	OUP ou Performers, Facsimiles N.Y.
Baroque allemand		
Sonates		
Händel, Georg Freidrich	Three authentic sonatas	Nova Music
Telemann, Georg Philipp	4 Oboensonaten	Amadeus
	Sonate en mi mineur	Ed. Schott
Pez, Johann Christoph	Sonate en sol mineur	UE 30129
Schaffrath, Christoph	Sonate en ré mineur	Heinrichshofen
Dreyer, Domenico Maria	Sonate g-moll	UE 17538a
	Sonate da camera	Musedita
Concertos		
Bach, Johann Sebastian	Double concerto BWV1060	
	version en ré mineur	Ed. Breitkopf
	version en do mineur	Bärenreiter
	Concerto en fa majeur	Sikorski
Telemann, Georg Freidrich	Concerto en mi mineur	Sikorski
Händel, Georg Friedrich	Concerto no 3 en sol mineur	Boosey&Hawkes
Fasch, Johann Friedrich	Concerto en sol mineur	Sikorski
Baroque français		
Couperin, François	Concerts royaux	facsimile Musikakademie Basel
	Les goûts réunis	facsimile E. Minkoff
	Concerto VI (Les goûts réunis)	Schott 6024
Philidor, fils	2e livre de pièces	Musica Musica Basel
Hotteterre, Jean	Suite en fa majeur	Universal Ed.
Dornel, Antoine	Concert calotin	UCP Publications Paris
Époque préclassique / style galant		
Bach, Carl Philipp E.	Concerto en mib majeur	Sikorski
Kirnberger, Johann Philipp	Sonate en sib majeur	Amadeus ou Sikorski
Bach, Carl Philipp E.	Sonate en sol mineur	Amadeus ou Breitkopf

Matthes, Carl Ludewig	Sonate en Mib	Nova Music

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

L'examen pour l'obtention du diplôme supérieur consiste en une **épreuve publique** d'une durée de 30 à 45 minutes devant un jury avec un programme comprenant

- 1 concerto pour hautbois si possible avec accompagnement d'orchestre à cordes baroque (p.ex.quintette) et basse continue
- 1 ou 2 œuvres avec basse continue (sonate, suite, partita….) de style allemand, anglais, italien ou français au choix de l'élève, en fonction de la durée de la prestation
- 1 œuvre avec plusieurs instruments et/ ou avec une ou plusieurs voix, p.ex. sonate en trio, sonate en quadro, cantate ou autre formations…

L'élève présente au moins un morceau à partir d'une partition fac-similé

Disposition finale pour tous les examens :

L'élève ne peut présenter le même morceau lors de différentes épreuves d'examen, toutes branches confondues, pendant la même année d'études.

A.1.5.1.43. Sacqueboute

DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Connaissance des principes fondamentaux du fonctionnement de l'instrument
2. Entretien de l'instrument
3. Position du corps / Tenue de l'instrument / Tenue de la coulisse
4. Position de l'embouchure
5. Connaissance des principes de base de la respiration
6. Connaissance de la série des harmoniques et des corrections nécessaires à l'aide de la coulisse
7. Connaissance des 4 positions (selon *A. Virgiliano*, ca.1600) ainsi que des 7 positions modernes
8. Initiation aux différents coups de langue et formes du legato
9. Recherche de la qualité du son
10. Respect du phrasé musical et du texte correspondant
11. Initiation aux principes d'ornementation de mélodies d'après D. Ortiz et A. Virgiliano
12. Première approche des clefs d'ut 3e et 4e ligne
13. Première approche aux notations originales
14. Pratique du jeu de mémoire et de l'improvisation
15. Pratique du jeu d'ensemble
16. Se produire en public

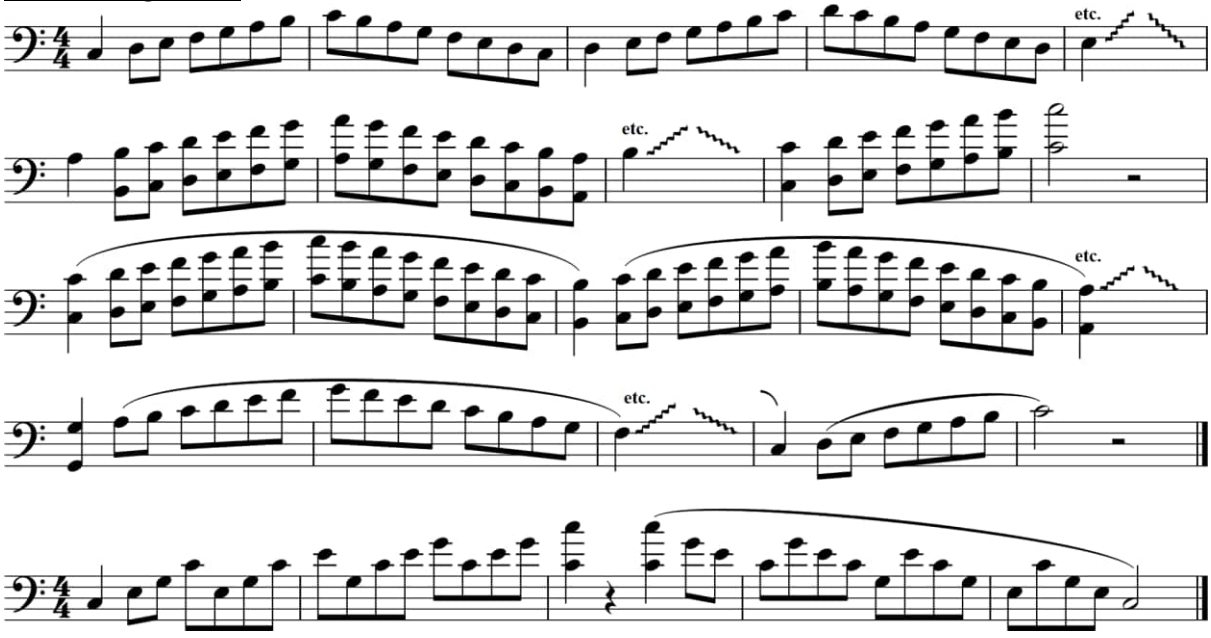
Programme d'études:

Gammes

gammes majeures do, sol, fa, sib
Détails d'exécution :

Tempo minimum : ♩ = 72

Modèle de gamme:



Études proposées pour le niveau :

Concone, J.	Etude no. 11 40 Legato Studies Op.17
Kopprasch, G.	Étude no. 12 (3e mode d'articulation) 60 Etüden für Posaune (Band 1)
Naulais, J.	Étude no. 3 Études variées sur le style et le phrasé
Galilei, V.	Contrapunti a due voci (au choix) Florence : Giorgio Marecotti, 1584
Gastoldi, G.	Nr. 4 Il primo libro della musica a due voci Milan : Simon Tini& Gio. Francesco Besozzo, 1598
Lasso, O. Di	LV 598 - Justi tulerunt spolia impiorum Novae aliquot et ante hac non ita usitatae cantiones suavissimae, LV1577.2 Munich : Adam Berg, 1577

Oeuvres proposées pour le niveau :

Clérisse, R.	Prière ; Ed. Leduc, 1959
Fauré, G.	Aurora Kendor Music Inc., 1985
Mignon, R.	Rêverie et Ballade Billaudot, 1966
Cima, G. P.	Concerti Ecclesiatici Milan : Simon Tini & Filippo Lomazzo, 1610
Marini, B.	Affetti musicali, Op.1 Venise : Andrea Gardano , 1617
Ortiz, D.	Recardada Primera Sobre el «Passamezzo Antiguo » Trattado de Glosa, 1553 Rome : Valerio Dorico & Luigi Dorico, 1553
Riccio, G.B.	Canzona da sonare « La Fineta » ou « La Pichi » Il terzo Libro delle Divine lodi musicali Venise : Bartholomeo Magu, 1628

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

La préparation et l'exécution de l'épreuve nécessite le support d'un instrument de basse continue.

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  L'évaluation est établie avant la date de l'épreuve publique suivant des critères définis par l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

Programme de l'épreuve publique :

- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen
- 1 morceau au choix de l'enseignant

DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Développement de la qualité du son
2. Élargissement de l'étendue de l'instrument
3. Compréhension du tempérament mésotonique
4. Travail sur les différents coups de langue en vue d'une articulation variée et fluide
5. Initiation aux modes anciens (dorien, mixolydien, ionien, éolien)
6. Étude du principe d'ornementation de mélodies d'après G. Bassano et G. dalla Casa
7. Première approche des clés fa3, ut2
8. Initiation au diapason La=466Hz
9. Improvisation libre sur les modes anciens
10. Connaissance de la famille de l'instrument, l'histoire et le contexte d'utilisation
11. Capacité d'analyser une œuvre musicale

Programme d'études:

Gammes

modes : dorien, mixolydien, ionien, éolien

Les modes sont à travailler de mémoire.

Exemple de mode





Exemple de variations rythmiques



Ornementation

Travail de l'ornementation sur un thème mélodique simple

Exemples d'ornementation d'intervalles montants et descendants d'après le traité de D. Ortiz.

Études proposées pour le niveau :

Bassano, G. Anchor che co'l partire (per sonar più parti)
Motteti, Madrigali, et Canzoni francese, Di diversi Eccelentissimi Autori, [...]
Venise : Giacomo Vincenti, 1591

Dalla Casa, G.	lo canterei d'amor Il vero modo di diminuir Venise : Andrea Gardano, 1589
Galilei, V.	Contrapunti a due voci (au choix) Florence : Giorgio Marecotti, 1584
Lasso, O. Di	LV 605 – Bicinium Nr. 14 Novae aliquot et ante hac non ita usitatae cantiones suavissimae, LV1577.2 Munich : Adam Berg, 1577
Ortiz, D.	Recercadas sobre el Canto Llano « La Spagna » (au choix) Trattado de Glosa Rome : Valerio Dorico & Luigi Dorico, 1553

Oeuvres proposées pour le niveau :

L'étudiant est encouragé à rechercher et à interpréter les œuvres à partir des éditions originales, manuscrites ou imprimées. Une édition moderne soigneusement choisie pour les répétitions et l'étude peut se révéler très utile.

Cima, G. P.	Concerti Ecclesiatici Milan : Simon Tini & Filippo Lomazzo, 1610
Frescobaldi, G.	Il primo Libro delle Canzoni Rome: Giovanni Battista Robletti, 1628
Picchi, G.	Canzoni da sonar con ogni sorte d'istromenti Venise : Alessandro Vincenti, 1625
Viadana, L.	Confitebor tibi Domine Centum sacri concentusa a una voce sola Francofurti : Nikolaus Stein, 1615
Scarani, G.	18 Sonate Concertate a due e tre voci Venise : Bartolomeo Magni, 1630
Schütz, H.	O Jesu nomen dulce, SWV 308 Kleine geistliche Konzerte II, Op. 9 Dresden: Seligen Erben, 1639

Examen pour l'obtention du diplôme du deuxième cycle

La préparation et l'exécution de l'épreuve nécessite le support d'un instrument de basse continue.

L'examen pour l'obtention du diplôme du 2e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  L'évaluation est établie avant la date de l'épreuve publique suivant des critères définis par l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  Le programme d'une durée totale de 15 à 20 minutes comprendra

- œuvres de caractère différent au choix de l'enseignant.
- 1 œuvre solo imposée par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

DIVISION MOYENNE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Perfectionnement de la technique de base propre à l'instrument :
    - Articulations, coups de langue
    - Liaisons
    - Technique de la coulisse
    - Coordination langue/coulisse
    - Qualité sonore sur toute l'étendue
    - Travail du mordant et du trille
    - Colonne d'air
2. Utilisation des deux diapasons appris
3. Travail de la lecture à vue et la transposition
4. Travail des traités d'ornementation de F. et R. Rognoni, S. Ganassi
5. Travail des différents styles du répertoire et les différentes époques
6. Compréhension du vocabulaire descriptif et analytique
7. Savoir élaborer un programme de concert
8. Participation à des stages externes

Programme d'études:

Gammes

modes : dorien, mixolydien, ionien, éolien

Exemple de variations rythmiques





Ornementation

Ornementation d'intervalles et de formules de cadences

Études proposées pour le niveau :

Bassano, G.	Liquide perle amore (per più parti) Motteti, Madrigali, et Canzoni francese, Di diversi Eccelentissimi Auttori, Venise :Giacomo Vincenti, 1591
Bassano, G.	Nasce la pena mia (per più parti) Motteti, Madrigali, et Canzoni francese, Di diversi Eccelentissimi Auttori, Venise :Giacomo Vincenti, 1591
Ortiz, D.	Recercada Sobre la Canción «Doulce Memoire » (1 au choix) Trattado de Glosa Rome : Valerio Dorico & Luigi Dorico, 1553
Rognoni, F.	Pulchra es amica mea (basso alla bastarda) Selva di Varie passagi secondo l'uso moderno Milan : Filippo Lomazzo, 1620
Telemann, G. P.	Grave – Allegro de la 2e fantaisie 12 Fantasie per il violino senza basso Hamburg : MS.nd. ca.1732-33

Oeuvres proposées pour le niveau :

Cesare, G. M	Sonata "La Augustana " Musicali Melodie, 1621 Musikverlag Allegra Gmbh & Co.Kg
Frescobaldi, G.	Canzon quinta detta « La Tromboncina » Il primo Libro delle Canzoni, 1628 London Pro Musica (LPM GF2), 1979
Petrucci, O.	Harmonice Musices Odhecaton A Venise : Ottaviano Petrucci, 1501
Marini, B.	Affetti musicali, Op.1 Venise : Andrea Gardano , 1617
Viadana, L.	Centum sacri concentus ab una voce sola Francofurti : Nikolaus Stein, 1615

Examen pour l'obtention du diplôme du troisième cycle

L'élève a le choix entre le diapason 440Hz ou 466Hz.

L'examen pour l'obtention du diplôme du 3e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  L'évaluation est établie avant la date de l'épreuve publique suivant des critères définis par l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  Le programme d'une durée totale de 20 à 25 minutes comprendra

  - œuvres de caractère différent au choix de l'enseignant.
  - 1 œuvre solo imposée par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Perfectionnement de la technique de base propre à l'instrument :
   - Coups de langue selon les différents traités
   - Liaisons
   - Technique de la coulisse
   - Coordination langue/coulisse
   - Qualité sonore sur toute l'étendue
   - Travail du mordant et du trille
   - Colonne d'air
2. Utilisation des diapasons appris et initiation à autres diapasons (415Hz, 430Hz, 490Hz)
3. Travail régulier de la lecture à vue et la transposition
4. Travail sur les traités d'ornementation de F. et R. Rognoni, S. Ganassi, G. B. Bovicelli
5. Travail sur les différents styles du répertoire et les différentes époques
6. Recherche d'une interprétation personnelle, face aux différents langages musicaux
7. Analyser et comparer des interprétations différentes
8. Compréhension du vocabulaire descriptif et analytique
9. Travail approfondi de toutes les clefs (Sol 1,2 – Fa 3,4 – Ut 1,2,3,4)
10. Développer le travail autonome.
11. Connaitre les grandes lignes de l'histoire de l'instrument
12. S'appliquer aux autres instruments de la famille du trombone (alto/ténor/basse)
13. Se familiariser avec l'improvisation, en suivant différents styles (renaissance, baroque, classique)
14. Pratique régulière de différentes formes de musique d'ensemble
15. Savoir élaborer un programme de concert
16. Se produire régulièrement en concert
17. Participer à des stages

Programme d'études:

Gammes

Tous les modes

Exemple de variations rythmiques en Sol Ionien



Ornementation

Ornementation d'intervalles et de formules de cadences

Études proposées pour le niveau :

Bovicelli, G. B.	Anchor che co'l partire Regole, passaggi di musica VenIse : Giacomo Vincenti, 1594
Eyck, J. van	Pavaen Lachrymae (thème, var.1, var. 2) Der Fluyten Lust-Hof Amsterdam: Paulus Matthyz, 1644
Rognoni, F.	Pulchra es amica mea (soprano overo tenore) Selva di Varie passagi secondo l'uso moderno Milan : Filippo Lomazzo, 1620

Telemann, G. P.	Grave – Allegro de la 2e fantaisie 12 Fantasie per il violino senza basso Hamburg : MS.nd. ca.1732-33
Ortiz, D.	Recercada Quinta Sobre el «Passamezzo Antiguo » Trattado de Glosa Rome : Valerio Dorico & Luigi Dorico, 1553

Oeuvres proposées pour le niveau :

Castello, D.	Sonate concertate in stil moderno, libro secondo Venise: Bartolomeo Magni, 1629. ed. Andrea Bornstein, Ut Orpheus, 2007
Frescobaldi, G.	Il primo Libro delle Canzoni, 1628 London Pro Musica (LPM GF2), 1979
Monteverdi, C.	Laudate Dominum in sanctis eius, SV287 Salve morale e spirituale Venise : Bartolomeo Magni, 1641
Petrucci, O.	Harmonice Musices Odhecaton A Venise : Ottaviano Petrucci, 1501
Rognoni, F.	Susanne un jour Selva di Varie passagi secondo l'uso moderno Milan : Filippo Lomazzo, 1620 London Pro Musica (LPM REP15), 1987
Scarani, G.	18 Sonate Concertate a due e tre voci Venise : Bartolomeo Magni, 1630
Viadana, L.	Centum sacri concentus ab una voce sola Francofurti : Nikolaus Stein, 1615

Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix

La préparation et l'exécution de l'épreuve nécessite le support d'un instrument de basse continue.

L'élève est fortement encouragé à l'exécution en diapason La=466Hz.

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er prix consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  L'évaluation est établie avant la date de l'épreuve publique suivant des critères définis par l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  Le programme d'une durée totale de 25 à 30 minutes comprendra

  - œuvres de caractère différent au choix de l'enseignant.
  - 1 œuvre solo imposée par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

DIVISION SUPÉRIEURE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Approfondissement des capacités instrumentales et musicales permettant une interprétation personnelle et convaincante.
2. Étude de l'évolution du trombone alto, ténor et basse, connaissance des ancêtres, découverte des différentes fonctions et des timbres à travers les époques afin d'enrichir l'interprétation du répertoire choisi.
3. Capacité de concevoir des programmes de concert selon des critères musicologiques et esthétiques.

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

L'examen pour l'obtention du diplôme supérieur consiste en une **épreuve publique** d'une durée de 35 à 45 minutes devant un jury. Le programme est construit autour d'un thème choisi par l'élève en concertation avec l'enseignant.

Une note de programme (écrite) doit être remise au jury.

Disposition finale pour tous les examens :

L'élève ne peut présenter le même morceau lors de différentes épreuves d'examen, toutes branches confondues, pendant la même année d'études.

A.1.5.1.44. Traverso

Instrument: L'instrument standard pour la branche « traverso » est la flûte traversière baroque à une clé au diapason de 415 hz.

DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Instrument: connaître les différents types/modèles de flûtes traversières baroques: flûte traversière baroque à une clé (type standard), flûte traversière baroque à six clés (type classique) et flûte traversière renaissance sans clé
2. Corps : avoir une posture correcte
3. Technique : position et tenue du traverso : main gauche/main droite
4. Respiration abdominale
5. Production du son : flexibilité des lèvres, son sans vibrato, distinction des articulations de base (staccato, portato, legato, accents), première approche sons enflés / flattement
6. Sonorité et justesse soignées dans les tonalités figurant au programme d'études
7. Étendue de 2 octaves
8. Maîtrise des ornements (figures de trilles en fin de cadence / phrase)

Programme d'études:

Gammes

do majeur, ré majeur, sol majeur et mi mineur

à exécuter suivant le modèle déterminé par l'établissement

Études proposées pour le niveau :

Blavet, Michel	Menuet l'inconnue + Var. 1 Menuet + Var. 1 (Sonate 2, op. III)
Bordet, Toussaint	Ah ! vous dirai-je, Maman / Var. 1 - 2 - 4 - 5 - 6 (Airs variés)
Locatelli, Pietro	Minuetto + Var. 1 - 2 - 3 - 5 - 6 (Sonate 10, op. II)
Quantz, Johann Joachim	Minuetto (L'inconnue) + Var. 1 - 3 - 4 - 5
Vois, Pieter de	Pavane de Spanje + Modo 1 (Der Gooden Fluyt-Hemel)

Oeuvres proposées pour le niveau :

Delalande, Michel-Richard	Tänze	Moeck
Gaultier, Pierre	Suite II sol majeur (Symphonies)	Noetzel Edition
Monteclair, Michel P. de	Airs de Danse	Peacock Press
Telemann, Georg Philipp	Heldenmusik/12 Märsche (No. 1/2/3/12) „Die kleine Kammermusik" Partita No. 2 (TWV 41:G2) Partita No. 5 (TWV 41:e1)	Amadeus Amadeus

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  L'évaluation est établie avant la date de l'épreuve publique suivant des critères définis par l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 1 morceau au choix de l'enseignant
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE

Compétences souhaitées fin de cycle

1. Savoir réaliser les trilles essentiels
2. Embouchure :
   - Capacité à gérer les différentes intensités de souffle en fonction des registres de l'instrument

   - Contrôle et correction de l'intonation au diapason 415
3. Ornements : Première approche de l'interprétation des agréments français: tremblement, port de voix, tierce coulée / coulement, son enflé, pincé, tour de gosier, accent, chûte, tour de chant, coulade
4. Sonorité et justesse soignées dans les tonalités figurant au programme d'études
5. Première approche de la lecture de facsimile « baroque »
6. Pratique du jeu en duo / jeu d'ensemble

Programme d'études:

Gammes

Gammes majeures : fa, sol

Gammes mineures : la, ré, mi

à exécuter suivant le modèle déterminé par l'établissement

Études proposées pour le niveau :

Blavet, Michel	Menuet l'Inconnue + Var. 1 - 2 – 3 Gigue en Rondeau / mi mineur
Quantz, Johann Joachim	No. 50 Allegro / si mineur (Caprices) No. 33 / ré majeur (Caprices) No. 36 Allegro / sol majeur (Caprices)

Taillart, Pierre-Evrard	Menuet / mi mineur	

Oeuvres proposées pour le niveau :

Barsanti, Francesco	Sonata sol majeur, Op. 2/3 Sonata mi mineur, Op. 2/4	Amadeus / Fuzeau Amadeus / Fuzeau
Boismortier, Joseph B. de	Sonates Op. 9 (No. 1, 2, 3, 4)	Fuzeau
Boni, Giovanni	Sonate en mi mineur No. 2	Amadeus / Bärenreiter
Caix d'Hervelois, Louis de	1er recueil de Pièces 2e recueil de Pièces	Fuzeau Performers' Facsimiles
Chédeville, Nicholas	Sonate en sol majeur, Op. 13/3 (Il pastor fido)	Bärenreiter
Corrette, Michel	Sonata en ré majeur, Op. 13/1 Sonata en mi mineur, Op. 13/2	Kunzelmann Kunzelmann
Geminiani, Francesco	Sonate en mi mineur No. 3 (1731)	Bärenreiter (HM)
Locatelli, Pietro	Sonate en sol majeur, Op. 2/12	Schott
Naudot, Jacques-C.	6 Sonates Op. 1 (No. 2, 3, 4) 6 Sonates Op. 4	S.P.E.S. Billaudot
Quantz, Johann Joachim	Sonate en ré majeur, RISM A, I: Q 33	Bärenreiter (HM 3)

Examen pour l'obtention du diplôme du deuxième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 2e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  L'évaluation est établie avant la date de l'épreuve publique suivant des critères définis par l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 2 morceaux au choix de l'enseignant, de styles differents (p.ex. baroque italien - baroque français)
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

DIVISION MOYENNE

Compétences souhaitées fin de cycle

1. Sonorité : soin de la résonance, flexibilité, stabilité
2. Sonorité et justesse soignées dans les tonalités figurant au programme d'études
3. Première approche au jeu inégal

4. Première approche des articulations issues des sources historiques: p.ex. Hotteterre, Quantz
5. Différencier les ornements italiens et agréments français
6. Application des ornements italiens
7. Lecture de facsimile
8. Pratique du jeu d'ensemble

Programme d'études:

Gammes

Gammes majeures : do, ré, fa

Gammes mineures : la, si

à exécuter suivant le modèle déterminé par l'établissement

Études proposées pour le niveau :

Blavet, Michel	Rondeau / mi mineur
Mahaut, Antoine	Minuetto con variazioni, Var. 1 - 2 - 3 - 4 - 6
Quantz, Johann Joachim	Allemande Nr. 44 en mi mineur (Caprices) Giga No. 46 en mi mineur (Caprices) Minuetto No. 48 en mi mineur (Caprices)
Telemann, Georg Philipp	Fantaisie No. 1 en la majeur
Tromlitz, Johann George	1er mouvement extrait du Partita I, Allegro moderato (6 Partitas)

Oeuvres proposées pour le niveau :

Barsanti, Francesco	Sonates, Op. 3	Amadeus
Blavet, Michel	Sonata en ré majeur, Op. 2/5	S.P.E.S. / Bärenreiter
Boismortier, Joseph B. de	Sonates, Op. 19 Sonates, Op. 44 (No. 1, 2, 4)	S.P.E.S. / Schott Performer's Edition
De la Barre, Michel	Suites, Livre 1 Suites, Livre 2	Fuzeau S.P.E.S.
Händel, Georg Friedrich	Sonate en la mineur, HWV 374 Sonate en mi mineur, HWV 375 Sonate en si mineur, HWV 376	Bärenreiter / Amadeus Bärenreiter / Amadeus Bärenreiter / Amadeus
Hasse, Johann Adolf	Sonate en sol majeur, Op. 5/3	Breitkopf
Leclair, Jean-Marie	Sonate en si mineur, Op. 2/11	Fuzeau
Le Sac, André	Suites, Livre 1	S.P.E.S.
Locatelli, Pietro	Sonate en ré majeur, Op. 2/4 Sonate en ré majeur, Op. 2/5	Schott Schott

Examen pour l'obtention du diplôme du troisième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 3e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

L'évaluation est établie avant la date de l'épreuve publique suivant des critères définis par l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 2 morceaux au choix de l'enseignant, de styles différents (p.ex. baroque italien, baroque français)
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE

Compétences souhaitées fin de cycle

1. Première approche du traverso renaissance ou traverso à six clés (Frühklassik)
2. Connaissance de doigtés alternatifs
3. Sonorité : soin de la résonance, flexibilité, stabilité
4. Perfectionnement de l'exécution des trilles (doigtés fourche)
5. Sonorité et justesse soignées dans les tonalités figurant au programme d'études
6. Utilisation des articulations issues des sources historiques, p.ex. Hotteterre et Quantz
7. Approche du jeu inégal
8. Différencier les ornements italiens et agréments français
9. Application des ornements italiens
10. Lecture de facsimile « baroque »
11. Pratique du jeu d'ensemble

Programme d'études:

Gammes

Gammes majeures : la, si bémol, mi bémol

Gammes mineures : sol, do

à exécuter suivant le modèle déterminé par l'établissement

Études proposées pour le niveau :

Traverso à une clé

Bach, Johann Sebastian	Allemande (1er mvt) extrait de la Partita en la mineur (BWV 1013)
Kuhlau, Friedrich	Mich fliehen alle Freuden, Larghetto + 1er variation (Variations et caprices, op. 10)
Quantz, Johann Joachim	Gigue en sol mineur (Caprices) Allegro (Caprices)

Telemann, Georg Philipp	Fantaisie No. 3 en si mineur Fantaisie No. 8 en mi mineur
Tromlitz, Johann George	Menuet con Variazioni (6 Partitas) Var. 1 - 2 - 3 - 5 - 7

Traverso type renaissance / type baroque naissant

Eyck, Jakob van	Ballette Gravesand (Fluyten Lust-Hof)

Traverso à six clés (Frühklassik)

Kuhlau, Friedrich	Capriccio No. 3, Adagio - Polonoise, Allegro

Oeuvres proposées pour le niveau :

Bach, Carl Philipp Emanuel	Sonates (Wq 123/126)	Breitkopf / Amadeus
Blavet, Michel	Sonata en mi mineur, Op. 3/3 Sonata en si mineur, Op. 3/2	S.P.E.S. S.P.E.S.
Boismortier, Joseph B. de	Suites, Op. 35	S.P.E.S. / Schott
Caix d'Hervelois, Louis de	4 Suites, Op. 6	UE / MOECK
Friedrich der Große	Sonate en mi mineur, Nr. 154/SpiF 154	Breitkopf / Schott
Händel, Georg Friedrich	Sonate en mi mineur, HWV 359b/379)	Bärenreiter / Amadeus
Hotteterre, Jacques-M.	Suite en mi mineur, Op. 2/4	S.P.E.S.
Locatelli, Pietro	Sonate en sol mineur, Op. 2/6	Schott
Mattheson, Johann	12 Kammer-Sonaten (Der brauchbare Virtuose)	S.P.E.S.
Platti, Giovanni Benedetto	Sonate en mi mineur, Op. 3/3	S.P.E.S. / Schott
Quantz, Johann Joachim	Sonate en ré majeur, Op. 1/4	Amadeus
Roman, Johann Helmich	12 Sonates (BeRI 201-212)	Amadeus
Sammartini, Giuseppe	12 Sonates, Op. 2	S.P.E.S.
Telemann, Georg Philipp	2 Sonates (TWV 41:D9/41:G9) (Essercizii Musici)	Amadeus / Schott

Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er prix consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  L'évaluation est établie avant la date de l'épreuve publique suivant des critères définis par l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 3 morceaux au choix de l'enseignant, de styles différents (p.ex. baroque italien, baroque français, baroque, Frühklassik, style galant)
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

DIVISION SUPÉRIEURE

Programme d'études:

Oeuvres proposées pour le niveau :

Bach, Carl Philipp Emanuel	Sonates Wq 126, 127, 129, 131, 133, 134	Breitkopf / Amadeus
Bach, Johann Sebastian	Sonate en mi mineur, BWV 1034 Sonate en mi majeur, BWV 1035	Breitkopf / Amadeus Breitkopf / Amadeus
Benda, Franz	Sonate en mi mineur, L3.57	Noetzel
Blavet, Michel	Sonate en ré mineur, Op. 2/2 Sonata en la majeur, Op. 3/4	S.P.E.S. S.P.E.S.
Dornel, Antoine	4 Suites, Op. 2	S.P.E.S.
Händel, Georg Friedrich	Sonate en si mineur, HWV 367b	Bärenreiter / Amadeus
Hasse, Johann Adolf	Sonate en mi mineur, Op. 5/5	Breitkopf
Hotteterre, Jacques-M.	Suite en sol majeur, Op. 2/3 Suite en do mineur, Op. 5/2	S.P.E.S. S.P.E.S
Kirnberger, Johann Ph.	Sonata 8 en sol majeur	Amadeus
Leclair, Jean-Marie	Sonate en mi mineur, Op. 2/1 Sonate en mi mineur, Op. 1/6 Sonate en mi mineur, Op. 9/2 Sonate en sol majeur, Op. 9/7	Fuzeau Fuzeau Fuzeau Fuzeau
Locatelli, Pietro	Sonate en do majeur, Op. 2/1	Schott
Philidor, Pierre D.	Suite en mi mineur, Op. 1/5	S.P.E.S.
Platti, Giovanni B.	Sonate en sol majeur Op. 3/6	S.P.E.S. / Schott
Telemann, Georg Philipp	Sonates (TWV 41:e2/41:c3/41:A3) (Sonates Metodiche) Sonate en si mineur (TWV 41:h4) (Tafelmusik)	Amadeus / Bärenreiter Bärenreiter

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

L'examen pour l'obtention du diplôme supérieur consiste en une **épreuve publique** d'une durée de 30 à 45 minutes devant un jury avec un programme comprenant

- 1 ou plusieurs morceaux au choix de styles et d'époques différents.;
- 1 morceau imposé au niveau national.

Disposition finale pour tous les examens :

L'élève ne peut présenter le même morceau lors de différentes épreuves d'examen, toutes branches confondues, pendant la même année d'études.

A.1.5.1.45. Contrebasson

DIVISION INFÉRIEURE- 2e CYCLE

Condition d'admission:

Être détenteur d'un diplôme du 2e cycle en basson

Organigramme : les études débutent au niveau d'études « inférieur 3.1 »

Compétences souhaitées en fin de cycle

9. Connaître les principes fondamentaux du fonctionnement du contrebasson
10. Entretenir son instrument
11. Connaissance du maniement de l'instrument
12. Position correcte du corps, tenue de l'instrument
13. Embouchure adéquate
14. Travail de la colonne d'air (respiration abdominale)
15. Développer la technique propre à l'instrument
16. Vélocité des doigts, connaissance des doigtés auxiliaires jusque dans l'aigu
17. Apprendre à différencier le phrasé
18. Respecter les articulations et les nuances
19. Recherche de la qualité sonore
20. Vibrato
21. Souplesse dans le changement des registres
22. Travail de la base du détaché
23. Apprendre à élaborer une méthode et un plan de travail
24. Apprendre à s'écouter soi-même
25. Savoir faire des lectures à vue faciles
26. Encourager le jeu de mémoire
27. Cultiver le jeu d'ensemble
28. Se produire en public

Programme d'études:

Gammes

gammes majeures: do, sol, ré, fa, sib et mib
gammes mineures : la, mi, si, ré, sol et do

Modèle de gammes :

Gamme simple



Gamme développée



Arpège simple



Arpège brisé



<u>Études proposées pour le niveau :</u>

Bordogni M.	Etude n°7 Etude n°9 In: Bel Canto Studies (éditions R. King Music)
Bach J.S.	Allemande (Suite n°4)
Piard M.	Etude n°3 In: Enseignement du contrebasson (éd. Leduc)

<u>Oeuvres proposées pour le niveau :</u>

Schulhoff E.	Bassnachtigall F.Kontrafagott-Solo
Bach J.S.	Allegro et Finale
Lebejew A.	Konzert f.Tuba u Klavier
Albinoni T.	Sonate en ré majeur
Boismortier J.B.	Sonate in c-moll op.24/4

<u>Examen pour l'obtention du diplôme du deuxième cycle</u>

L'examen pour l'obtention du diplôme du 2e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  L'évaluation est établie avant la date de l'épreuve publique suivant des critères définis par l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  - 2 morceaux au choix de l'enseignant
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

DIVISION MOYENNE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Approfondissement des compétences acquises en 2ème cycle (colonne d'air, détaché, souplesse, régularité technique, articulations et nuances, qualité sonore, justesse)
2. Maîtrise de l'aigu et du suraigu (doigtés normaux)
3. Lecture en clé de fa et clé d'ut
4. Cultiver le jeu dans les différentes nuances
5. Cultiver le jeu de mémoire et travailler la lecture à vue
6. Développer la qualité sonore à travers les différents registres en veillant à la justesse
7. Assurance dans l'interprétation des œuvres romantiques et contemporaines
8. Connaissance du répertoire, écoute des œuvres (supports audio et vidéo)
9. Pratique collective : accompagnement piano – être à l'écoute des autres instrumentistes au sein d'un groupe
10. Se produire en public
11. La participation à des stages est recommandée

Programme d'études:

Gammes

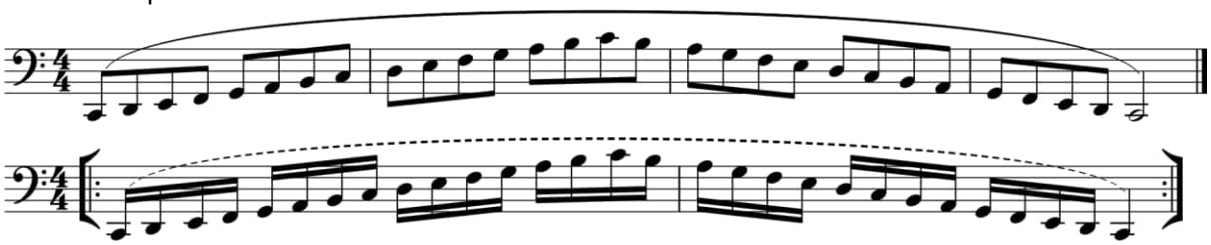
gammes majeures: do, sol, ré, la, mi, si, fa, sib, mib, lab et réb

gammes mineures : la, mi, si, fa#, do#, sol#, ré, sol, do, fa et sib

Modèles de gammes :

Gamme majeure

Gamme simple ♩ = 80



Arpège simple ♩ = 80



Arpège brisé 𝅗𝅥 = 80



Gamme en tierces 𝅗𝅥 = 80



Gamme chromatique 𝅗𝅥 = 80



Gamme développée 𝅗𝅥 = 80



Accord de 7e de dominante 𝅗𝅥 = 80



Gamme mineure

Gamme simple 𝅗𝅥 = 80



Arpège simple 𝅗𝅥 = 80



Études proposées pour le niveau :

Piard M.	Etude n°5 (éditions Leduc) In: Enseignement du Contrebasson (éditions Leduc)
Bordogni M.	Etude n°13 In: Bel Canto Studies (éditions R.King Music)

Oeuvres proposées pour le niveau :

Bozza E.	Allegro et Finale Prélude et Allegro	Emmerson Leduc
Hughes E.	A Low Minuett	Leduc
Gipps R.	Leviathan op.59	US. PHci

Examen pour l'obtention du diplôme du troisième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 3e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  L'évaluation est établie avant la date de l'épreuve publique suivant des critères définis par l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  - 2 morceaux au choix de l'enseignant ;
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen.

DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Homogénéité du son dans tous les registres
2. Maîtrise du suraigu (jusqu'au do 4)

Programme d'études:

Gammes

Modèles de gammes :

Gamme majeure

Gamme simple ♩ = 108



Arpège simple ♩ = 108



Arpège brisé 𝅗𝅥 = 108



Gamme en tierces 𝅗𝅥 = 108



Gamme chromatique 𝅗𝅥 = 108



Gamme développée 𝅗𝅥 = 108



Accord de 7e de dominante 𝅗𝅥 = 108



Gamme mineure

Gamme simple 𝅗𝅥 = 108



Arpège simple 𝅗𝅥 = 108



Études proposées pour le niveau :

Seltmann W. / Angehöfer G.	Study after Fidelio
	In : Das Kontrafagott (ed. Breitkopf & Härtel)
Piard M.	Enseignement du Contrebasson (éditions Leduc)
	Etudes n° 6 et 9

Oeuvres proposées pour le niveau :

Aranyi-Aschner G.	Die Tragödie eines Malers	Schulze/OKB
Bruns V.	2 Stücke op. 57	Breitkopf
	6 Stücke op. 80	Breitkopf
Kratochwil H.	Toccata op.122A	Schulze
Novak J.F.	Fairy tale Suite in 6 movements op 30	CHF
Bozza E.	Prélude et Allegro pour trombone-Basse	Leduc

Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er prix consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  L'évaluation est établie avant la date de l'épreuve publique suivant des critères définis par l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 2 morceaux au choix de l'enseignant
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

DIVISION SUPÉRIEURE

Programme d'études:

Oeuvres proposées pour le niveau :

Albinoni T.	Sonate en Ré Majeur adapt. pour Trombone-Basse par Goudenhooft,A	Billaudot
Laudenslager H.	Concerto Contra	Schulze
Lebedjew A.	Konzert f.Tuba u. Klv.	Hofmeister
Lerstad T.B.	Concertino f. Ktr-Fagott u.Kl Polyphemos Song	NMIC NMIC
Nicholson R.	Impromptu	Bartholomäus
Takacs J	Quodlibet op.104	Doblinger

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

L'examen pour l'obtention du diplôme supérieur consiste en une **épreuve publique** d'une durée de 30 à 40 minutes devant un jury avec un programme comprenant

- 1 ou plusieurs morceaux au choix ;
- 1 morceau imposé au niveau national.

A.1.5.1.46. Tuba basse

EVEIL INSTRUMENTAL

L'éveil instrumental dès l'âge de 5 ans est un moyen de familiariser l'enfant avec la musique et l'instrument. D'une durée maximale de trois ans, le cours permet d'éveiller, de développer et de cultiver chez l'enfant le goût et la joie de s'exprimer musicalement avec l'instrument.

L'éveil instrumental est une introduction à l'apprentissage musical proprement dit et prépare aux études instrumentales en division inférieure.

Le matériel d'enseignement et la démarche méthodologique sont à définir par l'enseignant.

DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

16. Connaître les principes fondamentaux du fonctionnement de l'instrument
17. Entretien de l'instrument (coulisses, pistons, embouchure)
18. Position correcte du corps - Tenue de l'instrument (position des mains), debout et/ou assis
19. Position adéquate de l'embouchure
20. Connaître et appliquer la base de la respiration
21. Développer la technique propre à l'instrument : vélocité des doigts, flexibilité de la langue (détaché, liaisons…)
22. Respecter le texte musical
23. Connaître les difficultés propres à l'instrument liées à la justesse (dans la technique du 4e piston)
24. Recherche de la qualité sonore
25. Apprendre à contrôler l'intonation et la justesse
26. Apprendre à s'écouter soi-même
27. Savoir faire des lectures à vue faciles
28. Encourager le jeu de mémoire
29. Cultiver le jeu d'ensemble
30. Se produire en public (auditions)

Programme d'études:

Gammes

gammes majeures : do, sol, ré, fa, si b

Détails d'exécution :

Les gammes et arpèges sont à travailler de mémoire suivant le modèle ci-après.
Accord de 7e de dominante facultatif
Tempo : ♩ = 104 minimum pour le tuba basse
♩ = 96 minimum pour le tuba contrebasse

Modèle de gamme :



Études proposées pour le niveau :

Tuba basse (Fa et Mib)

Bordogni, Marco	Etude n°2 & 4 Melodious studies for trombone	C. Fischer
Concone, Giuseppe	Etude n°10 & 11 40 Legato Studies op.17	Ensemble Publications
Kernen, Roland	Gai luron Style Studies for tuba	De Haske
Naulais, Jérôme	Etude n°5 21 Etudes variées sur le style et le phrasé, vol.2	Billaudot
Hering, Sigmund	Etude n°16 32 Etudes pour trombone	C. Fischer
Uber, David	Etude n°1 & 7 25 Early studies for Bass Tuba	Southern Music Company

Tuba Contrebasse (Ut et Sib)

Bordogni, Marco	Etude n°3 120 Melodious Studies for Trombone	C. Fischer
Concone, Guiseppe	Etude n°12 40 Legato Studies op.17	Ensemble Publications
Getchell, Robert W.	Etude n° 101 Second Book of Practical Studies for tuba	Belwin-Mills Publishing Corp.
Grigoriev, Boris	Etude n°15, n°19 78 Studies for Tuba	R. King, A. Leduc

Hering, Sigmund	Etude n°2 32 Studies for Trombone	C. Fischer
Meschke, **Dieter**	Etude n°50, n°52 60 Etuden für Kontrabaßtuba	Hofmeister
Uber, David	Etude n°20 First Studies for Bb Tuba	Kendor Music Inc.

Oeuvres proposées pour le niveau :

Tuba Basse (Fa et Mib) / Tuba Contrebasse (Ut et Sib)

Boyce, W. / Vedeski	Gavotte	Medici Music Press
Delbecq, A.	Air Varié	Molenaar
Delguidice, M.	La Baleine Bleue	R. Martin
Dubois, P.M.	Histoires de Tuba	Billaudot
Jacob, G.	Bagatelles for Tuba	Emerson
Poullot, F.	La Cigale et la Fourmi	Martin R.
Proust, Pascal	Prélude et Jeu	Billaudot
Newton, L.G.	A Modern Lullaby	B & H

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  L'évaluation est établie avant la date de l'épreuve publique suivant des critères définis par l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 1 morceau au choix, à déterminer par l'enseignant ;
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen.

Catalogue général

Ameller, A.	Bassutecy	Leduc
Bach, J.S./Figert	For He That Is Mighty	Kendor Music
Brouquières, J.	Tubaria	R. Martin
Clérisse, R.	Voce Nobile ; Romance Polacca	Leduc Molenaar
Corelli/ Hill, H.	Preludio & Allemando	Bradt Music
Crépin, A.	Le Voyage d'Adrien	R. Martin
Damase, J.M.	Menuet Eclate; Automne	Billaudot
Delguidice, M.	Danse de l'Elephant	R. Martin

Dondeyne, D.	5 Piéces Courtes	Billaudot
Gabaye, P.	Tubabillage	
Picavais, L.	Pièce pour Concours	Billaudot
Porret, J.	21e Solo de Concours 22e Solo de Concours Molenaar	Molenaar Molenaar 23e Solo de Concours
Ward, Norman	The Happy Hippo	Kendor Music

DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

15. Développer la qualité du son
16. Maîtriser la colonne d'air
17. Elargir la maîtrise de l'étendue de l'instrument
18. Contrôler l'intonation et la justesse
19. Développer la technique propre à l'instrument : vélocité des doigts, flexibilité de la langue (détaché, liaisons…)
20. Initiation au coup de langue
21. Respecter le texte musical (phrasé et style)
22. Apprendre à préparer seul une étude ou un morceau
23. Initiation à la transposition
24. Apprendre à s'écouter soi-même et à s'accorder seul
25. Exercices de lecture à vue
26. Encourager le jeu de mémoire
27. Pratiquer régulièrement le jeu d'ensemble
28. Se produire en public (auditions)

Programme d'études:

Gammes

Gammes majeures et mineures jusqu'à 4 altérations

Détails d'exécution :

Les gammes et arpèges sont à travailler de mémoire suivant le modèle ci-après.

Tempo : ♩ = 120 minimum pour le tuba basse

♩ = 112 minimum pour le tuba contrebasse

Modèle de gamme :

Gamme majeure



Gammes mineures



Études proposées pour le niveau :

Tuba Basse (Fa et Mib)

Bordogni, M.	Etude n°1 Bel Canto Studies	Robert King/Leduc

Kling, Henry	Etude n°3 Zehn Etüden für Tuba	Hofmeister
Kopprasch, C.	Etude n°27 (en Lab) 60 ausgewählte Etüden für Tuba	Hofmeister
Marchesi / Panofka	Etude n°4 28 Advanced studies	Southern Music Company
Ranieri, V.	Etude n°4 30 Etudes pour tuba	Hofheim Leipzig
Shoemaker, John	Etude n°10 (Based on vocalises of G. Concone)	C. Fischer
Sparke, Philipp	Recit and Aria Style studies for tuba/P.Sheridan	Anglo Music/De Haske
Tyrell, H.W.	Etude n° 13 & 16 40 Advanced studies for Bb Tuba	Boosey Hawkes
Uber, David	Etude n°9 Concert etudes for tuba	R. King

Tuba Contrebasse (Ut et Sib)

Bordogni, M.	Etude n°1 Bel Canto Studies	Robert King/Leduc
Doss, Thomas	Nussknacker Style studies for tuba / P. Sheridan	De Haske
Kopprasch, C.	Etude n°14 60 ausgewählte Etüden für Tuba	Hofmeister
Marchesi / Panofka	Etude n°4 28 Advanced studies	Southern Music Company
Shoemaker, John	Etude n°2 (Based on vocalises of G. Concone)	C. Fischer
Sparke, Philipp	Recit and Aria Style studies for tuba/P.Sheridan	De Haske
Tyrell, H.W.	Etude n° 9 & 11 40 Advanced studies for Bb tuba	Boosey Hawkes

L'enseignant est libre de transposer les études selon le ton de l'instrument pratiqué

Oeuvres proposées pour le niveau :

Tuba Basse (Fa et Mib) / Tuba Contrebasse (Ut et Sib)

Buchtel, F.L.	Il penseroso et l'Allegro	C. Fischer
Curnow, Jim	Concertino for Tuba	Tuba Press
Denmark, Max F.	Scene de Concert	Ludwig Music Press
Frackenpohl, A.	Basso Tomaso	Tuba Press
Hanmer, Ronald	Tuba Tunes	Emerson Edition
Hartley, Walter S.	Sonatina	Interlocher Press
Gordon, Jacob	Six little Tuba pieces	Emerson
Uber, David	Romance	Almitra Music

Examen pour l'obtention du diplôme du deuxième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 2e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  L'évaluation est établie avant la date de l'épreuve publique suivant des critères définis par l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 2 morceaux au choix, à déterminer par l'enseignant ;
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen.

Catalogue général

Boutry, R.	Tubaroque	Leduc
Bozza, E.	Air varié	
Clérisse, R.	Idylle	R. Martin
Dedrick, Art	A touch of T uba	Kendor
Dubois, P.M.	Cortège	Leduc
Gabaye, P.	Tubabillage	Leduc
Hindemith, P.	Drei leichte Stücke	Schott's
Marcello / D.G. Little	Largo and Presto	Warner Brass
Raum, E.	T for Tuba	Virgo Music
Sear, W.	Sonatine for Tuba and Piano	Cor Publishing
Senaillé, J.B.	Introduction & Allegro spiritoso	Hinrichsen
Telemann, G.P.	Adagio and Allegro	Southern Music

DIVISION MOYENNE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Approfondissement des compétences acquises en 2e cycle :
2. Connaître les transpositions d'usage
3. Gérer sa méthode et son plan de travail afin de travailler de façon autonome
4. Connaître le rôle des instruments de la famille dans les différentes formations
5. Pratique collective, jeu d'ensemble
6. Se produire en public
7. Encourager la participation à des stages et/ou master classes

8. Soigner la culture musicale générale (concerts, CD et autres)

Programme d'études:

Gammes

Toutes les gammes majeures et mineures

Détails d'exécution :

Tempo : ♩ = 132 minimum pour le tuba basse
♩ = 120 minimum pour le tuba contrebasse

Gammes majeures:

Les gammes et arpèges sont à travailler de mémoire avec arpège de 7ème de dominante développée suivant modèle ci-après.

Gammes mineures:

3 types (naturel, harmonique et mélodique), non développée avec accord de 7ème diminuée, gammes à travailler de mémoire suivant modèle ci-après.

Modèle de gamme :

Gamme majeure :



Gammes mineures :





<u>Études proposées pour le niveau :</u>

<u>Tuba Basse (Fa et Mib)</u>

Bourgeois, Derek	N°1 Allegro Moderato Fantasy Pieces	Brass Wind Publications
Bordogni, arr. Rochut	Etude n° 5, 7 & 21 Melodious Etudes Book1	C. Fischer
Ranieri, Vincenz	Etude n°11 30 Etüden für Tuba	Hofmeister
Shoemaker, John	Etude n° 16 (Based on vocalises of G. Concone)	C. Fischer
Sparke, Philip	Return Journey Performance Studies for Tuba	De Haske
Tyrell, H. W.	Etude n° 8 Etude n° 11	Boosey & Hawkes
Vasiliev, S.	Etude n°13 24 Melodious Etudes for Tuba	Robert King Music

<u>Tuba Contrebasse (Ut et Sib)</u>

Blazhevich, Vladislov	Etude n°13 26 Melodic Studies in Sequences, arr. and edited for Tuba by Joel Zimmerman	Shawner Press,Inc
Hering, Sigmund	Etude n°25 32 Studies for Trombone	C. Fischer
Meschke, Dieter	Etude n°51 60 Etüden für Kontrabaßtuba	Hofmeister
Shoemaker, John	Etude n°16 & 17 (Based on vocalises of G. Concone)	C. Fischer
Tyrell, H.W.	Etude n°10 & 15 40 Advanced Studies for Bb Bass	Boosey & Hawkes

L'enseignant est libre de transposer les études selon le ton de l'instrument pratiqué

Oeuvres proposées pour le niveau :

Tuba Basse (Fa et Mib) / Tuba Contrebasse (Ut et Sib)

Lebedjev, A.	Konzert n° 1	Hofmeister
Uber, D.	Legend of sleeping bear A Delaware rhapsody	Almitra Music Almitra Music
Capuzzi, A.	Andante and Rondo	Hinrichsen Ed
Curnow, J.	Concertino for Tuba	Curnow
Don Haddad	Suite for Tuba	Templeton Music

Examen pour l'obtention du diplôme du troisième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 3e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  L'évaluation est établie avant la date de l'épreuve publique suivant des critères définis par l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 2 morceaux au choix, à déterminer par l'enseignant ;
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen.

Catalogue général

Tuba Basse (Fa et Mib) / Tuba Contrebasse (Ut et Sib)

Lebedjev, A.	Allegro Concertant	Hofmeister
Frackenpohl, A.	Variatons for tuba	Shawnee Press
Hartley, W.S.	Sonatina	Interlachen Press
Vivaldi, A.	Sonata n° 3 in A minor	Shawnee Press
Marcello, B.	Sonata n° 2 in E minor	Southern Music
Uber, D.	Legend of the purple Hills	Southern Music
Grundman, C.	Tuba Rhapsody	Boosey & Hawkes
Uber, D.	Sonatina	Southern Music

DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Approfondissement des compétences acquises au 2e cycle
2. Approche des notations et techniques nouvelles, approche de la musique contemporaine
3. Recherche d'une interprétation personnelle

4. Connaître les transpositions d'usage
5. Gérer sa méthode et son plan de travail afin de travailler de façon autonome
6. Connaître le rôle des instruments de la famille dans les différentes formations
7. Faire preuve d'un sens critique concernant son propre jeu
8. Connaître les grandes lignes de l'histoire de l'instrument
9. Pratique collective, jeu d'ensemble
10. Savoir créer un programme de concert
11. Encourager la participation à des stages et/ou master classes
12. Se produire en public
13. Soigner la culture musicale générale (concerts, CD et autres)

Programme d'études:

Gammes

Toutes les gammes majeures et mineures

Détails d'exécution :

Tempo : ♩ = 132 minimum pour le tuba basse

♩ = 120 minimum pour le tuba contrebasse

Gammes majeures :

Les gammes et arpèges sont à travailler de mémoire avec arpège de 7e de dominante développée suivant modèle ci-après.

Gammes mineures :

3 types (naturel, harmonique et mélodique), non développée avec accord de 7e diminuée

Gammes à travailler de mémoire suivant modèle ci-après.

Modèle de gamme :

Gammes majeure





Gammes mineures



Études proposées pour le niveau :

Tuba Basse (Fa et Mib)

Belloli, Agostino	Etude n° 1 8 Etudes pour Tuba	Hofmeister
Bourgeois, Derek	4 Commodo Fantasy Pieces	Brass Wind Publications
Gallay, Jacques François	Etude n° 1, n°6 12 grandes études brillantes op.43	Ed. William S. Fatch Hofmeister
Marchesi, M.	Etude n° 11 24 Vokalisen für Tuba	Hofmeister
Moren, Bertrand	Three Miniatures Performance Studies for Tuba	De Haske
Ranieri, Vincenz	Etude n° 17 30 Etüden für Tuba	Hofmeister
Tyrell, H.W.	Etude n°20 & 29 40 Progressive Studies for Trombone	Boosey&Hawkes
Uber, D.	Etude n° 9 Concert Studies for Tuba	R. King/Leduc

Tuba Contrebasse (Ut et Sib)

Belloli, Agostino	Etude n° 1 8 Etudes pour Tuba	Hofmeister
Gallay, Jacques François	Etude n° 1, n°6 12 grandes études brillantes op.43	Hofmeister
Marchesi, M.	Etude n° 11 24 Vokalisen für Tuba	Hofmeister
Marchesi, Mathilde	Etude n°10 28 Advances Studies for Tuba	Southern Music Company
Ranieri, Vincenz	Etude n° 17 30 Etüden für Tuba	Hofmeister
Ranieri, Vincenz	Etude n° 57 Tempo di Pollaca 60 Etüden für Kontrabasstuba	Hofmeister
Moren, Bertrand	Three Miniatures Performance Studies for Tuba	De Haske
Tyrell, H.W.	Etude n°28 40 Progressive Studies for Trombone	Boosey&Hawkes
Vasiliev, S.	Etude n°4 & 13 24 Melodious Etudes for Tuba	Robert King Music

Oeuvres proposées pour le niveau :

Tuba Basse (Fa et Mib) / Tuba Contrebasse (Ut et Sib)

Plog, A.	Three Miniatures	Bim
Capuzzi, A.	Andante et Rondo	Hinrichsen
Lebedjev, A.	1er Concerto, 2ème Concerto	Hofmeister
Arnold, M.	Fantasy for Tuba	Faber Music Ltd
Barcos, G.	Preludes for Tuba	M. Reift

Catalogue général

Tuba Basse (Fa et Mib) / Tuba Contrebasse (Ut et Sib)

Newton, R.	Capriccio	Rosehill
Hartley, W.S.	Suite for unaccompagned Tuba	Elkan Vogel
Barcos, G.	Preludes for Tuba	M. Reift
Uber, D.	Legend of the sleeping bear	Almitra
Stabile, J.	Sonata	Honour public.
Uber, D.	Sonata	Musicus
Lebedjev, A.	Konzertantes Allegro	Hofmeister
Swann, D.	Two moods for Tuba	Chamber Music

Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er prix consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  L'évaluation est établie avant la date de l'épreuve publique suivant des critères définis par l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 2 morceaux au choix, à déterminer par l'enseignant ;
  - 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen.

DIVISION SUPÉRIEURE

Compétences souhaitées en fin de cycle

3. Approfondissement des techniques instrumentales et musicales permettant une interprétation convaincante.
4. Recherche d'une interprétation personnelle face aux différents langages musicaux et la capacité à expliciter ses options d'interprétation, une culture ouverte à l'ensemble des courants musicaux passés et contemporains.

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

L'examen pour l'obtention du diplôme supérieur consiste en une **épreuve publique** d'une durée de 30 à 40 minutes devant un jury avec un programme comprenant

- 1 ou plusieurs morceaux au choix ;
- 1 morceau imposé au niveau national.

Répertoire-type pour l'examen du diplôme supérieur

Tuba Basse (Fa et Mib)

Gregson, E.	Tuba Concerto	Novello
Hindemith, P.	Sonata für Bass Tuba und Klavier	Schott
Lebedjew, P.	Konzert n. 1	Hofmeister
Plog, A.	Three miniatures	Bim
Wilder, A.	Effie Suite (suite n°1)	Margun

Tuba Contrebasse (Ut et Sib)

Bartsch, Ch.	Adagio et Allegro pour Tuba Basse en Ut et piano	J. Maurer
Frackenpohl, Arthur	Concertino for Tuba and String Orchestra	R. King Music, co

Hindemith, P.	Sonata für Bass Tuba und Klavier	Schott
Hogg, Merle E.	Sonatina for Tuba and Piano	Ensemble Publications, Inc.
Lededjew, Alexej	Konzertantes Allegro für Tuba und Klavier	Hofmeister

Catalogue général

Arutiunian A.	Concerto	Bim
Bartsch	Adagio et Allegro	Maurer
Broughton B.	Sonata for Tuba	Master Music
Eccles H.	Sonate pour tuba et piano	Billaudot
Erland von Koch	Tuba Concerto	AB Carl GehrMans
Gardonyi Z.	Sonate	Walhal
Glass J.	Sonatina	Emerson
Hindemith P.	Sonate pout Tuba	Schott's
Kjell Roikjer	Capriccio	Imudico
Koetsier J.	Sonatina	Donemus
Krol B.	Falstaff Concerto	Bim
Oystein Baadvik	Fnugg	Ovation
Pauer Y.	Tubanetta	Yiri Pauer
Petrovic-Vrachonska A.	The Lonely	Luxembourg Music Publishers
Russel A.	Suite concertante	Accura Music
Sibbing R.	Sonata	Tentuto
Stabile James	Sonata	WIM
Stevens T.	Variations in Olden Style	Bim
Takacs G.	Sonata capricciosa	Doblinger
Van Coeck J.	Concertino	Cebedem
Van der Roost J.	CanTUBAllada	De Haske
Vaughan Williams R.	Concerto for Tuba	Oxford
Wilder A.	Sonata for Tuba	Mentor
Wilhelm Rolf	Concertino for Tuba	Ed 2081/01

Disposition finale pour tous les examens :

L'élève ne peut présenter le même morceau lors de différentes épreuves d'examen, toutes branches confondues, pendant la même année d'études.

A.1.5.2.1. Pratique au clavier

Objectifs

Bon nombre de compétences musicales sont étroitement liées à des connaissances plus ou moins poussées du clavier, ce qui pose problème pour les élèves non-pianistes. Or l'enseignement du piano proprement dit est spécialisé, spécifique et poussé, et ne permet certaines applications qu'après un apprentissage de plusieurs années. À cela s'ajoute que certaines études sont accompagnées par une panoplie de compétences souhaitées qui exigeraient des inscriptions dans plusieurs branches parallèles et des études assez poussées dans ces branches.

Afin de permettre aux élèves intéressés d'avoir une vaste ouverture d'esprit et d'aborder une panoplie de compétences dans le cadre d'un cours unique et maîtrisable, le cours de « Pratique au clavier » est créé. Ce cours est en même temps un cours d'initiation et une approche à la spécialisation, modulable selon les besoins des élèves. Le cours ne remplace pourtant pas les cours de spécialisation traditionnels qui interviennent à un niveau avancé de la formation préprofessionnelle et professionnelle.

Élèves visés

Le cours s'adresse aux futurs chefs d'orchestre ou chefs de chorale, aux futurs professionnels pour lesquels le clavier est une nécessité (poursuite d'études supérieures), aux chanteurs, et à tout élève averti qui cherche une initiation poussée au clavier.

Éléments du cours

Il s'agit d'un cours individuel sur trois années de 60 minutes par semaine qui comprend à côté d'une approche à la technique élémentaire du piano des éléments modulaires à traiter selon l'avancement et les besoins spécifiques de l'élève, à savoir :

- L'approche de la lecture à vue
- L'approche du jeu de partition
- Les éléments de piano d'accompagnement
- L'harmonisation et l'harmonie pratique
- L'approche à l'improvisation au clavier

Le certificat du degré inférieur est décerné par l'établissement après trois années de cours accomplies avec succès et la réussite de l'examen.

Examen pour l'obtention du certificat du degré inférieur

L'examen comporte les éléments du cours prévus dans le programme d'études, au choix de l'établissement.

A.1.5.2.2. Pratiques à l'orgue

Structure

Condition d'accès : avoir réussi le niveau Inférieur 3.2 à l'orgue

		Modules obligatoires	**Options**
1ère année	Inf 1 (30')	Harmonisation	Improvisation, Organologie, Registrations, Liturgie, Connaissance du répertoire, Basse continue
2e année	Inf 2 (30')		
3e année	M 1 (45')	Harmonisation, Transposition	
4e année	M 2 (45')		
5e année	S 1 (60')	Harmonisation, Transposition, Basse continue	
6e année	S 2 (60')		

L'harmonisation étant la base de toutes les disciplines proposées dans le cadre du cours de « Pratiques à l'orgue », elle constitue un élément obligatoire dès la première année. Sur avis de l'enseignant, l'élève devra choisir au moins une option par année d'inscription.

Ainsi le contenu du cours reste modulable selon les besoins de l'élève.

DEGRÉ INFÉRIEUR

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. **Harmonisation (module obligatoire)**
   a. Connaissance de l'accord de 5te et de ses renversements
   b. Tonalités Majeures et mineures
   c. Cadences : parfaite, plagale, demi-cadence (position 8ve, 3ce, 5te ; position serrée)
   d. Cycle des quintes
   e. Fonctions tonales et chiffrages
   f. Chorals à deux voix chiffrés et non-chiffrés en « Kantionalstil »
   g. Chants avec indication d'accords

2. **Basse continue (option)**
   a. Initiation à la basse continue par des exercices et des exemples de littérature simple
   b. Application pratique par exemple dans le cadre d'une audition
   c. Réalisation de chorals en mode « basse continue » (m.g. basse/m.d. accords)

3. **Improvisation (option)**
   a. Improvisation libre (modes anciens)
   b. Invention d'une basse en-dessous d'une mélodie donnée, exercices simples de contrepoint

4. **Organologie (option)**
   a. Histoire de l'orgue
   b. La facture d'orgue
   c. Connaissance des différents types d'instruments selon les époques et les pays
   d. Le fonctionnement de d'orgue
   e. Les différents types de traction
   f. Accord d'un tuyau

5. **Registrations (option)**
   a. Connaissance des différents types de jeux / tuyaux
   b. Les registrations selon les époques, les pays et les compositeurs
   c. Application pratique sur des instruments de styles différents
   d. Développement d'une approche critique face aux indications dans les partitions, en fonction des possibilités d'un instrument à disposition

6. Connaissance du répertoire (option)
   a. Les compositeurs importants de chaque époque (dans le domaine de l'orgue)
   b. Les différentes formes de composition

7. **Liturgie (option)**
   a. Le rôle de l'orgue dans la liturgie
   b. Le déroulement des offices
   c. Les temps liturgiques
   d. Les différents types de chants liturgiques
   e. Initiation au chant grégorien

Examen pour l'obtention du certificat du degré inférieur

- Réalisation de cadences dans les tonalités jusqu'à 3 altérations
- Réalisation de 3 chants chiffrés
- Harmonisation d'un chant choisi par l'établissement et soumis à l'élève une semaine avant l'examen
- Selon le choix de l'option, une épreuve (écrite, orale ou pratique) à définir par l'établissement

DEGRÉ MOYEN

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Harmonisation (module obligatoire)
   a. Connaissance des accords de 5te, de 7e, et de leurs renversements
   b. Tonalités Majeures et mineures, notions des modes anciens
   c. Cadences parfaites, rompues, évitées, plagales, demi-cadence
   d. Retards simples : 4 3 ; 7 6 ; 9 8 ; notions des retards doubles ; notes de passage, broderies, anticipations
   e. Chorals à 4 voix de J.S. Bach
   f. Chorals à deux voix chiffrés et non-chiffrés, mélodies de chorals à harmoniser.
   g. Chants avec indication d'accord, mélodies de cantiques populaires
   h. Modulation dans les tons voisins
   i. Lecture à vue
   j. Lecture de partitions à 4 portées

2. Transposition (Module obligatoire)
   Transposer un chant ou choral (jusqu' à +/- 1 ton)

3. Basse continue (Module obligatoire)
   a. Extraits des répertoires des 17e et 18e siècles pour chant et pour instruments solo.
   b. Application pratique par exemple dans le cadre d'une audition
   c. Réalisation de chorals en mode « basse continue » (m.g. basse/m.d. accords)

4. **Improvisation (option)**
    a. Improvisation dans différents styles
    b. Improvisation libre (modes anciens)
    c. Invention d'une basse en-dessous d'une mélodie donnée, exercices simples de contrepoint
5. **Organologie (option)**
    a. Histoire de l'orgue
    b. La facture d'orgue
    c. Connaissance des différents types d'instruments selon les époques et les pays
    d. Le fonctionnement de d'orgue
    e. Les différents types de traction
    f. Accord d'un tuyau
6. **Registrations (option)**
    a. Connaissance des différents types de jeux / tuyaux
    b. Les registrations selon les époques, les pays et les compositeurs
    c. Application pratique sur des instruments de styles différents
    d. Développement d'une approche critique face aux indications dans les partitions, en fonction des possibilités d'un instrument à disposition
7. **Connaissance du répertoire (option)**
    a. Les compositeurs importants de chaque époque (dans le domaine de l'orgue)
    b. Les différentes formes de composition
8. **Liturgie (Option)**
    a. Le rôle de l'orgue dans la liturgie
    b. Le déroulement des offices
    c. Les temps liturgiques
    d. Les différents types de chants liturgiques
    e. Initiation au chant grégorien

Examen pour l'obtention du certificat du degré moyen

Examen de fin de cycle :

- Réalisation de cadences simples dans toutes les tonalités et cadences élargies dans les tons majeurs et mineurs jusqu'à 3 altérations
- Réalisation de 3 chants chiffrés
- Harmonisation d'un chant déterminé par l'établissement et soumis à l'élève une semaine avant l'examen
- Transposition d'un chant à quatre voix
- Selon le choix de l'option, une épreuve (écrite, orale ou pratique) à définir par l'établissement

DEGRÉ SUPÉRIEUR

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. **Harmonisation (module obligatoire)**
   a. Approfondissement et développement du programme d'études du degré moyen : accords de 5te, de 7e et leurs renversements
   b. L'ensemble des tonalités Majeures et mineures, modes anciens
   c. Cadences tonales élargies
   d. Retards simples et doubles : 4 3 ; 7 6 ; 9 8 ; notes étrangères
   e. Chorals à 4 voix de J.S. Bach
   f. Chorals à deux voix chiffrés et non-chiffrés, mélodies de chorals à harmoniser.
   g. Chants avec indication d'accord, mélodies de cantiques populaires
   h. Modulation dans les tons voisins
   i. Notions sur le chant grégorien, les modes anciens et les cadences grégoriennes
   j. Marches harmoniques modulantes et non-modulantes
   k. Enchaînement d'accords de 7e dans le cycle des quintes et échappatoires modulantes
   l. Harmonisation d'un thème au soprano, au ténor, à la basse
   m. Lecture à vue
   n. Lecture de partitions à 4 portées
2. **Transposition (module obligatoire) :** Transposition dans tous les tons
3. **Basse continue (module obligatoire)**
   a. Extraits des répertoires des 17e et 18e siècles pour chant et pour instruments solo.
   b. Application pratique par exemple dans le cadre d'une audition
   c. Réalisation de chorals en mode « basse continue » (m.g. basse/m.d. accords)
4. **Improvisation (option)**
   a. Modèles d'improvisation
   b. Improviser des formes simples : bicinium, variations sur basse obstinée…
5. **Organologie (option)**
   a. Histoire de l'orgue
   b. Connaissance approfondie des différents types d'instruments selon les époques et les pays.
   c. Les facteurs d'orgue
   d. Accord d'un tuyau / Notion des tempéraments
   e. Approfondissement de la facture d'orgue (p. ex. visite d'un atelier de facture d'orgue)
   f. Les différents types de traction
6. **Registrations (option)**
   a. Connaissance approfondie des différents types de jeux / tuyaux
   b. Les registrations selon les époques, les pays et les compositeurs
   c. Application pratique sur des instruments de styles différents
   d. Développement d'une approche critique face aux indications dans les partitions, en fonction des possibilités d'un instrument à disposition
7. **Connaissance du répertoire (option)**
   a. Les compositeurs importants de chaque époque (dans le domaine de l'orgue)
   b. Les différentes formes de composition
8. **Liturgie**
   a. Le rôle de l'orgue dans la liturgie
   b. Le déroulement des offices
   c. Les temps liturgiques

d. Les différents types de chants liturgiques
e. Le Chant grégorien

Examen pour l'obtention du certificat du degré supérieur

- Réalisation de cadences élargies dans les tonalités, pédaliter
- Réalisation de 3 chants chiffrés
- Harmonisation d'un chant déterminé par l'établissement et soumis à l'élève une semaine avant l'examen
- Harmonisation d'un chant à vue
- Transposition d'un choral à quatre voix
- Selon le choix de l'option, une épreuve (écrite, orale ou pratique) à définir par l'établissement

Manuels pouvant être utilisés (à titre indicatif) :

- Dorothy Pilling, *Harmonization of melodies at the keyboard* (3 volumes)
  FORSYTH FPD10
- Hubert Ferdinand Kufferath , *École pratique du choral*
  SCHOTT ou imslp.org
- Johann Pachelbel, *Weimarer Tabulatur* (1704)
  Editions ANFOL
- Christoph Graupner, *Darmstädtisches Choralbuch* (1728)
  imslp.org
- Balthasar Koenig, *Choralbuch* (1738)
  Franklin Classics Trade Press
- *Generalbass-Choräle*
  Bärenreiter 1220
- Eugène Cardine, *Première Année de Chant Grégorien*
  Institut pontifical de musique sacrée
- Marcel Dupré, *Manuel d'accompagnement du plain chant grégorien*
  LEDUC AL 19520
- Hermann Keller, *Schule des Generalbass Spiels*
  Bärenreiter BA490
- Erich Wolf, *Exercices de la Basse continue*
  Breitkopf 6620
- Jesper Bøje Christensen, *Les Fondements de la Basse Continue au XVIIIe siècle*
  Bärenreiter BA8176
- Louise Bourmayan et Jacques Frisch, *Méthode de basse continue à l'usage des amateurs*, éd. Les Cahiers du Tourdion, Strasbourg
- Diez/Eichler, *Generalbass - Eine Einführung*
  Breitkopf&Härtel BV 453
- Johann Mattheson, *Grosse Generalbass Schule*
  Schott ED 4464
- *Der Partimento-Spieler*
  Breitkopf&Härtel 5723

- Lionel Rogg, *Cours d'improvisation tonale*
  Schola Cantorum SC8609-1
- Lionel Rogg, *Cours d'improvisation modale*
  Schola Cantorum SC8609-2
- Christiane Michel-Ostertun, *Grundlagen der Orgelimprovisation*
  Strube Edition 9054
- Marcel Dupré, *Cours Complet d'Improvisation à l'Orgue, Vol.1: Exercices Préparatoires à l'Improvisation libre*, Leduc A.L.22837
- Friedrich Jakob, *Die Orgel*
  SCHOTT
- Hans Klotz, *Das Buch von der Orgel*
  Bärenreiter BVK 826
- *Lexikon Orgelbau*
  Bärenreiter BVK 1391
- Hermann Busch, *Lexikon der Orgel*
  Laaber Verlag
- *Qu'est qu'un orgue*
  Amis de l'orgue de Toulouse
- Desportes/Bernard, *Manuel pratique pour l'approche des styles, de Bach à Ravel*
  Éd. Gérard Billaudot GBSC0023
- Jon Laukvik : Orgelschule zur historischen Aufführungspraxis
  Carus 60.002/01
- Klaus Beckmann, *Repertorium Orgelmusik (2 Bände)*
  SCHOTT ED 9432 & ED 9433
- Martin Bieri, *Ricercare / Verzeichnis cantus-firmus-gebunder Orgelmusik*
  Breitkopf&Härtel BV 371
- *Handbuch Orgelmusik - Komponisten, Werke, Interpretation*
  Bärenreiter BVK 2202
- Jacques Siron, *Bases des mots aux sons*
  Outremesure

A.1.5.2.3. Piano d'accompagnement

Objectifs et compétences souhaitées

Connaissance et acquisition progressive du répertoire vocal et instrumental

1. Travail avec des instrumentistes et des chanteurs
2. Formation aux techniques spécifiques de l'accompagnement

DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE

Programme d'études:

Oeuvres proposées pour le niveau :

Concerto pour flûte en sol majeur, op.29	Carl Philipp Stamitz
Prélude et Allegro, pour contrebasse, tuba ou trombone	Eugène Bozza
Fluidum, pour clarinette ou saxophone	Alexandre Mullenbach
Le Cygne, extrait du Carnaval des Animaux	Camille Saint-Saëns
Elégie n°1 pour contrebasse	Giovanni Bottesini
Concerto pour violoncelle	Joseph Haydn
Pièce virtuose pour violon (par ex : Tambourin chinois, op.3)	Fritz Kreisler
Romances pour violon, op.40 et op.50	Ludwig van Beethoven

Lieder de W.A.Mozart, L.v.Beethoven, G. Fauré (par ex : Après un rêve), Arie antiche

Examen pour l'obtention du diplôme du deuxième cycle

- 3 œuvres au choix, à déterminer par l'enseignant (différents instruments, dont une œuvre pour chant et piano)
  Programme d'une durée de 12 à 15 minutes

DIVISION MOYENNE

Programme d'études:

Oeuvres proposées pour le niveau :

Concerto pour violon	Wolfgang Amadeus Mozart
Elégie, pour violoncelle, op.24	Gabriel Fauré
Ballade pour flûte, op.288	Carl Reinecke
3 Fantasiestücke pour clarinette, alto ou violoncelle, op.73	Robert Schumann
Sonate pour clarinette, op.167	Camille Saint-Saëns

Air d'opéra (par ex. : O mio babbino caro, extrait de Gianni Schicchi Giacomo Puccini

Examen pour l'obtention du diplôme du troisième cycle

- 3 œuvres au choix, à déterminer par l'enseignant (différents instruments, dont une œuvre pour chant et piano)
  Programme d'une durée de 15 à 20 minutes

DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE

Programme d'études:

Oeuvres proposées pour le niveau :

Concerto pour violoncelle en la mineur, op.129	Robert Schumann
Concerto pour alto	Béla Bartok
Concertos romantiques pour violon (Beethoven, Brahms, …)	
Sonate pour basson	Paul Hindemith
Sonate pour hautbois	Francis Poulenc
3 Sonatines pour violon, op.137	Franz Schubert

Airs d'opéra (par ex : Mozart 'non so piu cosa son' ; Verdi 'la donna e mobile' ; Puccini 'un bel di')

Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix

- 3 œuvres au choix, à déterminer par l'enseignant dont une réduction d'orchestre (différents instruments, dont une œuvre pour chant et piano) ;
- Accompagnement d'une œuvre au choix de l'établissement à communiquer à l'élève une semaine avant la date de l'examen.

Programme d'une durée de 20 à 30 minutes

DIVISION SUPÉRIEURE

Programme d'études:

Oeuvres proposées pour le niveau :

Concerto pour violoncelle en si mineur, op.104	Antonin Dvorak
Concerto pour violon en ré majeur, op.35	Piotr Tchaïkovski
Konzertstück pour alto	George Enesco
Concerto pour trompette en la bémol majeur	A.Aratunian
Concerto pour hautbois en ré majeur	Richard Strauss
Sonates de Brahms, Beethoven, Mozart, Hindemith	
Sonate pour clarinette	Leonard Bernstein
Sonatine pour clarinette	Olivier Dartevelle
Sonatine pour flûte	Henri Dutilleux

Lieder ayant une partie de piano importante (H. Wolf, R. Schumann, M. Ravel, R. Strauss)
Airs d'opéra avec une partie de piano importante (Donizetti, Strauss, Menotti, …)

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

L'examen pour l'obtention du diplôme supérieur consiste en une **épreuve publique** d'une durée de 30 à 40 minutes devant un jury avec un programme comprenant

- 1 ou plusieurs morceaux au choix ;
- 1 morceau imposé au niveau national à communiquer à l'élève une semaine avant la date de l'examen.

Disposition finale pour tous les examens :

L'élève ne peut présenter le même morceau lors de différentes épreuves d'examen, toutes branches confondues, pendant la même année d'études.

A.1.5.2.4. Guitare d'accompagnement

DEGRÉ INFÉRIEUR

Condition d'accès

Avoir obtenu au moins soit le diplôme du premier cycle en guitare classique ou guitare électrique ou guitare basse ou guitare acoustique, soit le diplôme du deuxième cycle dans une branche de la formation instrumentale ou vocale.

Objectif et compétences souhaitées

Pouvoir harmoniser et accompagner des chants populaires luxembourgeois et internationaux grâce aux connaissances des notions basiques concernant les accords et patterns les plus usités. Favoriser la musique en groupe.

- Connaître les principes de fonctionnement et d'entretien de son instrument
- Montrer un bon équilibre corps et instrument, permettant une disponibilité motrice suffisante
- Montrer une bonne coordination et synchronisation des gestes instrumentaux
- Élaborer un répertoire aussi varié que possible
- Se produire en public

Structure du cours

Le cours est limité à un maximum 4 années en degré inférieur, jusqu'à l'obtention du certificat du degré inférieur.

Programme d'études

- Étude des accords de base en « open », des accords « barrés », des accords avec tension
- Compréhension du chiffrage d'accords
- Compréhension de la transposition
- Utilisation du capodastre
- Arpèges/rythmique : binaire et ternaire, en croches et double-croches, en simple, double et triple cordes, main gauche avec accords étouffés (dead notes) et/ou main droite en ajoutant une ligne de basse aux arpèges
- Commencer et développer l'apprentissage de s'accompagner soi-même en chantant
- Utilisation du plectre en travaillant des « rythmic patterns »
- Notions de picking pour la main droite ; travail de « patterns » sur les accords appris
- Notions de voicing

Répertoire

- Accompagnement de chansons traditionnelles luxembourgeoises et internationales
- Accompagnement de chansons enfantines
- Accompagnement de musique folk, rock, pop, musiques du monde

Accompagnement chanson française, lied allemand Examen pour l'obtention du certificat du degré inférieur

Épreuve publique :

- 2 morceaux d'accompagnement de styles différents
- 1 morceau imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

L'élève chante et s'accompagne lui-même ou accompagne un chanteur/instrumentiste qui y figure comme réplique.

A.1.5.2.5. Basse continue

DEGRÉ INFÉRIEUR

Programme d'études

- Travail de cadences jusqu'à trois altérations et apprentissage de la règle de l'octave dans les trois positions, en majeur et mineur, jusqu'à deux altérations
- Style brisé, arpèges
- Cadences avec retards 43, sixte et quarte, septième de dominante

Examen pour l'obtention du certificat du degré inférieur

- Réalisation d'un choral chiffré préparé à l'avance ou règle de l'octave dans une tonalité au choix du jury jusqu'à deux altérations
- Réalisation d'une basse chiffrée simple avec un instrument de mélodie

Manuels d'étude

- Jean-François Dandrieu : Les Principes de l'Accompagnement du Clavecin, 1719 (IMSLP)
- Jesper Christensen : Les Fondements de la Basse Continue, Bärenreiter BA 8176
- Martial Morand Méthode de Basse Chiffrée à télécharger gratuitement : http://jacques.duphly.free.fr/Basse_Chiffree/index.html
- Erich Wolf : Generalbassübungen, Breitkopf 6620
- Georg Philipp Telemann : Singe-, Spiel- und Generalbassübungen, 1733
- Louise Bourmayan et Jacques Frisch : Méthode pour apprendre la pratique de la basse continue au Clavecin à l'usage des amateurs, Les Cahiers du Tourdion

DEGRÉ MOYEN

Programme d'études

- Approfondissement des cadences, approche des cadences modales, règle de l'octave dans tous les tons
- Accords "extraordinaires" : accords de neuvième, de quinte augmentée, de septième diminuée
- Récitatifs simples
- Lecture de facsimile

Examen pour l'obtention du certificat du degré moyen

- Lecture à vue d'une basse chiffrée ou d'un exercice de basse continue sans instrument mélodique
- Deux mouvements (lent et vif) d'une sonate avec instrument mélodique

Détails d'exécution pour la lecture à vue :

- Le temps de préparation sera fixé par le directeur ou son délégué le jour même de l'épreuve.

- Concernant la préparation, l'élève sera isolé dans une salle de préparation et ne bénéficiera d'aucune aide extérieure.
- La pratique des textes musicaux à l'instrument sera autorisée pendant la phase de préparation.

Manuels d'étude

- Erich Wolf : Generalbassübungen, Breitkopf 6620
- Jesper Christensen : Les Fondements de la Basse Continue
- Georg Philipp Telemann : Singe-, Spiel- und Generalbassübungen, 1733
- Johann Mattheson : Grosse Generalbass-Schule, Schott ED 4464
- Louise Bourmayan et Jacques Frisch : Méthode pour apprendre la pratique de la basse continue au Clavecin à l'usage des amateurs, Les Cahiers du Tourdion

DEGRÉ SUPÉRIEUR

Programme d'études

- Développement des capacités contrapuntiques (à trois voix dans le style de Muffat, jeu de Partimento)
- Travail sur le style : basses à l'octave, style plein (p.ex. Muffat), agréments etc.
- Approfondissement du travail sur facsimile, clés anciennes
- Récitatifs

Examen pour l'obtention du certificat du degré supérieur

- Lecture à vue d'une basse chiffrée du XVIII siècle avec instrument mélodique
- Deux mouvements (lent et vif) d'une sonate du XVIII siècle avec instrument mélodique, ou d'une œuvre vocale
- Petite pièce du XVII siècle réalisée à trois voix ou Partimento

Détails d'exécution pour la lecture à vue :

- Le temps de préparation sera fixé par le directeur ou son délégué le jour même de l'épreuve.
- Concernant la préparation, l'élève sera isolé dans une salle de préparation et ne bénéficiera d'aucune aide extérieure.
- La pratique des textes musicaux à l'instrument sera autorisée pendant la phase de préparation.

Manuels d'études

- Johann Mattheson : Grosse Generalbass-Schule, Schott ED 4464
- Georg Muffat : Regulae Concentum Partiturae, 1699 (IMSLP)
- Jesper Christensen : Les Fondements de la Basse Continue
- Louise Bourmayan et Jacques Frisch : Méthode pour apprendre la pratique de la basse continue au clavecin à l'usage des amateurs, Les Cahiers du Tourdion

A.1.5.3. Lecture-déchiffrage

Objectifs

L'objectif des cours de déchiffrage consiste dans le développement des facultés de lecture des instrumentistes.

Dès le premier instant où l'instrumentiste aborde un nouveau texte musical, que ce soit dans un cadre individuel ou lors d'une activité de musique d'ensemble (musique de chambre, orchestre), il est confronté au déchiffrage.

Le déchiffrage apparaît comme une nécessité plus qu'évidente, il est une démarche unique qui ne dissocie pas la lecture de la réalisation.

La réalisation, autrement dit l'exécution instrumentale, est loin d'être évidente. Ainsi, pour venir en aide aux lecteurs, c.à.d. aux instrumentistes, des cours de déchiffrage font partie du cursus d'études et accompagnent les études instrumentales avec des enseignants spécialisés en matière de déchiffrage.

Étant donné que l'apprentissage du déchiffrage résulte d'une succession de conditionnements, il suffit de présenter une partition en nombre suffisant de fois pour que s'installent automatiquement des réflexes. À partir de cette partition donnée, le lecteur est invité à réagir immédiatement par des réflexes de lecture et des réflexes instrumentaux. À force de multiplier ces activités, s'installe une habitude qui permet au lecteur de développer la rapidité de ses réflexes et d'améliorer ainsi ses capacités à déchiffrer.

L'activité du déchiffrage suppose que l'instrumentiste est amené, dès sa première lecture, à reconsidérer les différents paramètres que sont **les hauteurs, le rythme, la dynamique, le tempo, le phrasé et l'articulation** pour lesquelles il doit formuler des choix et les mettre en relation afin de restituer la pensée du compositeur.

Cette situation serait bien entendu idéale si l'élève arrivait à mettre en relation ces différents paramètres dès la toute première exécution instrumentale d'une pièce.

Or, cette situation est loin d'être évidente et appliquée, lors d'un déchiffrage, par la majorité des élèves.

La plupart d'entre eux dissocie trois activités : **la lecture, le geste et l'écoute** ne se présentant pas forcément dans cet ordre précis.

La lecture : Le procédé de lecture le plus fréquemment utilisé par les élèves est sans doute la lecture linéaire qui part de l'élément le plus petit (la note) pour aller vers des éléments de type global comme le motif, la phrase etc. En effet, pris au piège du déroulement des notes, l'instrumentiste s'interdit l'élan vital d'une lecture active : **l'anticipation**.

L'élève éprouve des difficultés à quitter des yeux les notes et silences qu'il vient de jouer pour les projeter vers la musique à venir. De plus, lors de la lecture linéaire, les éléments d'ordre rythmique ou stylistique se mettent difficilement en place.

Le geste : La liaison entre l'écrit et l'élocution s'effectuant quasiment de façon immédiate, la coordination du visuel avec le geste instrumental est beaucoup moins rapide.

Il est évident que le déchiffrage nécessite de la part de l'instrumentiste une bonne connaissance de son instrument pour que la connexion soit presque immédiate entre ce qui est écrit (la partition) et le geste instrumental. On parle alors de **réflexes**.

Pour le **choix des doigtés**, l'élève doit tenir compte de la phrase instrumentale, des possibilités techniques de son instrument et de la répartition des voix suivant les portées (dans le cas d'un instrument polyphonique)

L'écoute : Le rapport : texte / instrument / geste est figé comme suit : la note représente le doigté, le doigté représente un son. L'élève prend l'habitude de jouer en allant de la note au doigté pour aboutir au son.

Il en résulte que l'oreille intervient tardivement dans l'apprentissage d'un nouveau texte musical. Dans le cas d'une lecture linéaire, l'élève (lors de l'apprentissage d'un nouveau texte musical) lit et joue les notes sans les relier entre elles : L'écoute est séparée du geste et de la lecture.

Admission au cours :

Avoir obtenu au moins le diplôme du premier cycle en formation instrumentale respective.

A. 1.5.3.1. PIANO

DEGRÉ INFÉRIEUR

Compétences souhaitées spécifiques

1. Mise en pratique des formules rythmiques apprises en formation musicale (cf. programme d'études, division inférieure)
2. Aborder seul une partition en observant les éléments musicaux primordiaux : tonalité(s), modulation(s), indications de tempo, rythmique, articulation, nuances
3. Faire preuve de réflexes : vitesse de lecture, le flux, compréhension rapide du rythme
4. Lecture par anticipation et faire preuve d'automatisme visuel
5. Faculté d'analyse, de compréhension musicale et de réalisation pratique de textes musicaux en faisant le rapport avec les réflexes acquis en technique instrumentale (gammes, arpèges, chromatisme, tierces, octaves, etc.)
6. Faire preuve de stabilité et de sensibilité rythmique et du maintien des tempi
7. Savoir choisir son doigté lors d'un déplacement ou changement de position
8. Capacité d'utiliser la pédale
9. Être capable de lire les accords et de faire un travail polyphonique
10. Savoir interpréter avec expression musicale (respiration, phrasé, articulations, nuances)
11. Autonomie dans la réalisation et dans l'interprétation d'un texte musical
12. Être capable de réaliser un accompagnement

Programme d'études

- Tonalités jusqu'à 2 altérations, avec modulations et altérations accidentelles, ainsi que les cadences parfaites dans ces tonalités
- Rythmes et mesures tels que prévus au programme de la formation musicale
- Phrasé, articulation et nuances
- Polyphonies à 2 voix
- Croisements des mains
- Mélodies à la main droite et à la main gauche
- Passages d'accords
- Maîtrise de la pédale
- 8va
- Exercices d'accompagnement

Examen pour l'obtention du certificat du degré inférieur

Épreuve à huis clos :

- 2 à 3 lectures à vue à déterminer par l'établissement de caractères différents de toutes les époques.
- 1 accompagnement d'un instrumentiste à déterminer par l'établissement. Pendant le dernier cours précédent la date de l'examen, l'élève aura la possibilité de lire la partie de piano en présence de l'enseignant.

Détails d'exécution :

- Le temps de préparation sera fixé par le directeur ou son délégué le jour même de l'épreuve.
- Concernant la préparation, l'élève sera isolé dans une salle de préparation et ne bénéficiera d'aucune aide extérieure.
- La pratique des textes musicaux à l'instrument sera autorisée pendant la phase de préparation.

DEGRÉ MOYEN

Compétences souhaitées spécifiques

1. Mise en pratique des formules rythmiques apprises en formation musicale des divisions moyenne et/ou moyenne spécialisée
2. Autonomie dans la réalisation et dans l'interprétation d'un texte musical, càd capacité d'aborder seul une partition avec application des éléments musicaux : tonalités, modulations, tempi, rythmique, articulations et nuances
3. Faire preuve de réflexes : vitesse de lecture, le flux, compréhension rapide du rythme
4. Lecture par anticipation et faire preuve d'automatisme visuel
5. Faculté d'analyse, de compréhension musicale et de réalisation pratique de textes musicaux en faisant le rapport avec les réflexes acquis en technique instrumentale (gammes, arpèges, chromatisme, tierces, octaves, etc…)
6. Faire preuve de stabilité et de sensibilité rythmique et du maintien des tempi
7. Savoir choisir son doigté lors d'un déplacement ou de changement de position
8. Capacité à utiliser la pédale
9. Être capable de lire des accords et de faire un travail polyphonique
10. Savoir interpréter avec expression musicale (respiration, phrasé, nuances, etc…)
11. Être capable de réaliser un accompagnement

Programme d'études

- Travail sur les changements de mesures, les lectures sans mesure (pulsation), le respect et le maintien du tempo.
- Tonalités Majeures et mineures jusqu'à 4 altérations (en évitant, si possible, les bb et x) avec modulations et altérations accidentelles, ainsi que les cadences parfaites et rompues.
- Utilisation de toute l'étendue du clavier : 8va ma, 8va ba, 15 ma 15 ba. Aux phrases mélodiques en notes conjointes (degré inférieur) s'ajouteront des phrases mélodiques en notes disjointes (intervalles plus écartés). De même, le thème pourra passer de la main droite à la main gauche.
- Polyphonie à 3 voix.

- Travail des ornements: mordant supérieur et inférieur, trille, gruppetto sup. et inf.
- Lecture de chorals (p. ex. Bach).
- Approfondir le travail de la pédale.
- Travailler l'accompagnement : l'accent sera mis sur le « dialogue musical » entre les exécutants.
- Étude des reprises : Da Capo, double barres, coda.

Examen pour l'obtention du certificat du degré moyen

Épreuve à huis clos :

- 2 à 3 lectures à vue à déterminer par l'établissement de caractères différents de toutes les époques ;
- 1 accompagnement d'un instrumentiste à déterminer par l'établissement. Pendant le dernier cours précédent la date de l'examen, l'élève aura la possibilité de lire la partie de piano en présence de l'enseignant.

Détails d'exécution :

- Le temps de préparation sera fixé par le directeur ou son délégué le jour même de l'épreuve
- Concernant la préparation, l'élève sera isolé dans une salle de préparation et ne bénéficiera

d'aucune aide extérieure

- La pratique des textes musicaux à l'instrument sera autorisée pendant la phase de préparation

DEGRÉ SUPÉRIEUR

Compétences souhaitées spécifiques

1. Reconduction des compétences souhaitées spécifiques du niveau moyen.
2. Approfondissement des éléments de l'interprétation (respiration, phrasé, articulations, etc…).
3. Reconnaissance des différents styles musicaux (baroque, classique, romantique, etc.).

Programme d'études

Au programme d'études du degré moyen s'ajoutent :

- Travail sur les rythmes complexes et superposés (2 contre 3, 3 contre 4), les mesures composées et asymétriques (p. ex. 5/8, 7/8).
- Toutes les tonalités Majeures et mineures, avec altérations accidentelles et modulations éloignées, enharmonies.
- Travail sur l'atonalité, la bitonalité et la modalité.
- Utilisation de toute l'étendue du clavier, en insistant sur des changements de clés plus fréquents.
- Polyphonie à 4 voix.
- Réduction du quatuor vocal : 3 portées en clé de sol et une en clé de fa.

- Travail des ornements spécifiques de la musique baroque et classique : appogiatures, mordants simples-doubles, inf. - sup., etc….
- Travail sur 3 portées (p.ex. Debussy).
- Initiation aux lectures et écritures contemporaines.
- Accords : 7es, 9es ainsi que leurs renversements.

Examen pour l'obtention du certificat du degré supérieur

Épreuve à huis clos :

- 2 à 3 lectures à vue à déterminer par l'établissement de caractères différents de toutes les époques ;
- 1 accompagnement d'un instrumentiste à déterminer par l'établissement. Pendant le dernier cours précédent la date de l'examen, l'élève aura la possibilité de lire la partie de piano en présence de l'enseignant.

Détails d'exécution :

- Le temps de préparation sera fixé par le directeur ou son délégué le jour même de l'épreuve
- Concernant la préparation, l'élève sera isolé dans une salle de préparation et ne bénéficiera d'aucune aide extérieure
- La pratique des textes musicaux à l'instrument sera autorisée pendant la phase de préparation

A. 1.5.3.2. CORDES ET MANDOLINE

DEGRÉ INFÉRIEUR

Compétences souhaitées spécifiques

- Mise en pratique des formules rythmiques apprises en formation musicale.

  (cf. programme d'études, division inférieure)
- Faire preuve de réflexes (lecture par anticipation, automatisme visuel, prompte compréhension du rythme...) engendrant une exécution fluide.
- Aborder seul une partition en observant les éléments musicaux primordiaux :
  - mesures (simples et composées à 2, 3 et 4 temps) ;
  - indications de tempo (et ou de caractère) ;
  - tonalité(s) ;
  - compréhension de la structure de la phrase ;
  - équivalences, dynamique, articulations ;
  - témoigner de stabilité et sensibilité rythmique en sachant maintenir les tempi indiqués ;
  - rechercher un minimum de justesse et de qualité sonore ;
  - réalisation pratique cohérente d'un texte musical et l'emploi des automatismes assimilés en technique instrumentale (maîtrise de l'archet ou du plectre, gammes, arpèges, chromatisme, …).

Examen pour l'obtention du certificat du degré inférieur

Épreuve à huis clos :

- 2 lectures à vue à déterminer par l'établissement dont 1 lecture à caractère technique et 1 lecture à caractère expressif jusqu'à 2 altérations.

Détails d'exécution :

- Le temps de préparation sera fixé par le directeur ou son délégué le jour même de l'épreuve.
- Concernant la préparation, l'élève sera isolé dans une salle de préparation et ne bénéficiera d'aucune aide extérieure.
- La pratique des textes musicaux à l'instrument sera autorisée pendant la phase de préparation.
- La lecture à vue est rédigée en tenant compte de l'écriture spécifique de chaque instrument (technique, doigté, liaisons, articulations).

Tessitures à prévoir pour l'épreuve :

- violon et mandoline: 1re position (avec introduction de la 2e pour le do aigu);
- violon-alto: 1re position;
- violoncelle: 1re position (avec introduction du mi aigu);
- contrebasse : jusqu'à la 3e position (avec introduction de la 4e pour le mi aigu).

DEGRÉ MOYEN

Compétences souhaitées spécifiques

- Mise en pratique des formules rythmiques apprises en formation musicale. (cf. programme d'étude, division moyenne et moyenne spécialisée)
- Reconduire les compétences souhaitées du niveau inférieur.
- Recherche de la précision et de la rapidité.
- Travailler sur la justesse et la qualité sonore.

Programme d'études

- **Rythmique** :
  Mesures simples et composées à 2, 3 et 4 temps
  Mesures asymétriques simples
  Insérer les changements de mesures (équivalences)
  Travail des syncopes (simples et composées régulières, simples et composées irrégulières et mixtes)
- **Tonalités** :
  Majeures et mineures jusqu'à 4 altérations
  Introduction des doubles dièses et des doubles bémols
- **Ornements** :
  Petite appogiature, appogiature, gruppetto (sup. et inf.), mordant (simple-double, sup. et inf.), trille
- **Tessitures à prévoir** :
  Violon et mandoline : 3e position avec introduction de la 4ième position (pour le mi 8va)
  Alto : 3e position avec introduction de la 4ième position (pour le la 8va)
  Violoncelle : jusqu'à la 8va
  Contrebasse : jusqu'à sol 8va

Examen pour l'obtention du certificat du degré moyen

Épreuve à huis clos :

- 2 lectures à vue à déterminer par l'établissement dont 1 lecture technique et 1 à caractère expressif.

Détails d'exécution :

- Le temps de préparation sera fixé par le directeur ou son délégué le jour même de l'épreuve
- Concernant la préparation, l'élève sera isolé dans une salle de préparation et ne bénéficiera d'aucune aide extérieure
- La pratique des textes musicaux à l'instrument sera autorisée pendant la phase de préparation
- La lecture à vue est rédigée en tenant compte de l'écriture spécifique de chaque instrument (technique, doigté, liaisons, articulations)

DEGRÉ SUPÉRIEUR

Compétences souhaitées spécifiques

- Mise en pratique des formules rythmiques apprises en formation musicale.
- Reconduire les compétences souhaitées du niveau moyen.
- Initiation à la musique contemporaine.

Programme d'études

- **Rythmique** :
  Ajouter les mesures asymétriques composées
  Insister sur le travail des syncopes (simples et composées régulières, simple et composées irrégulières et mixtes)
- **Tonalités** :
  Toutes les tonalités Majeures et mineures (avec altérations accidentelles)
  Atonalités etc….

Examen pour l'obtention du certificat du degré supérieur

Épreuve à huis clos :

Pour les cordes :

- 2 lectures à vue à déterminer par l'établissement dont 1 lecture technique et 1 à caractère expressif.
- 1 trait d'orchestre du répertoire symphonique à déterminer par l'établissement de difficulté moyenne choisi parmi quatre traits préparés six cours à l'avance

Pour la mandoline :

- 2 lectures vue à déterminer par l'établissement dont 1 lecture technique et 1 à caractère expressif.
- 1 lecture à vue atonale à déterminer par l'établissement ou 1 lecture à vue d'une œuvre avec accompagnement de guitare ou de piano

Détails d'exécution :

- Le temps de préparation sera fixé par le directeur ou son délégué le jour même de l'épreuve
- Concernant la préparation, l'élève sera isolé dans une salle de préparation et ne bénéficiera d'aucune aide extérieure
- La pratique des textes musicaux à l'instrument sera autorisée pendant la phase de préparation
- La lecture à vue est rédigée en tenant compte de l'écriture spécifique de chaque instrument (technique, doigté, liaisons, articulations)

A. 1.5.3.3. GUITARE

DEGRÉ INFÉRIEUR

Compétences souhaitées spécifiques

- Mise en pratique des formules rythmiques apprises en formation musicale.(cf. programme d'études, division inférieure)
- Aborder seul une partition en observant les éléments musicaux primordiaux : tonalité(s), modulation(s), indications de tempo, rythmique, articulation, nuances.
- Faire preuve de réflexes : vitesse de lecture, le flux, compréhension rapide du rythme.
- Lecture par anticipation et faire preuve d'automatisme visuel.
- Faculté d'analyse, de compréhension musicale et de réalisation pratique de textes musicaux en faisant le rapport avec les réflexes acquis en technique instrumentale (gammes, arpèges, chromatisme, tierces, octaves, etc.).
- Faire preuve de stabilité et de sensibilité rythmique et du maintien des tempi.
- Savoir choisir son doigté lors d'un déplacement ou changement de position.
- Être capable de lire les accords.
- Savoir interpréter avec expression musicale (respiration, phrasé, articulations, nuances).
- Autonomie dans la réalisation et dans l'interprétation d'un texte musical.
- Être capable de réaliser un accompagnement.

Programme d'études

- Tonalités : do majeur, sol majeur, ré majeur et la mineur, mi mineur et ré mineur avec modulations et altérations accidentelles
- Rythmes et mesures tels que prévus au programme de la formation musicale
- Phrasé, articulation et nuances
- Polyphonies à 2 voies
- Accords en 1re et 2e positions (sans barrés) à 3 voix, accords à 4 voix avec au moins 1 corde à vide

Examen pour l'obtention du certificat du degré inférieur

Épreuve à huis clos :

- 2 lectures à vue à déterminer par l'établissement dont 1 lecture technique et 1 à caractère expressif.

Détails d'exécution :

- Le temps de préparation sera fixé par le directeur ou son délégué le jour même de l'épreuve
- Concernant la préparation, l'élève sera isolé dans une salle de préparation et ne bénéficiera d'aucune aide extérieure
- La pratique des textes musicaux à l'instrument sera autorisée pendant la phase de préparation
- Tessitures à prévoir : 2e position (avec introduction du si aigu).

DEGRÉ MOYEN

Compétences souhaitées spécifiques

- Mise en pratique des formules rythmiques apprises en formation musicale. (cf. programme d'étude, division moyenne et moyenne spécialisée)
- Reconduire les compétences souhaitées du niveau inférieur.
- Accords à 4 voix.
- Recherche de la précision et de la rapidité.
- Travailler sur la qualité sonore.

Programme d'études

- **Rythmique** :
  Mesures simples et composées à 2, 3 et 4 temps
  Mesures asymétriques simples
  Insérer les changements de mesures (équivalences)
  Travail des syncopes (simples et composées régulières, simples et composées irrégulières et mixtes)
- **Tonalités** :
  Majeures et mineures jusqu'à 4 altérations
  Introduction des doubles dièses et des doubles bémols
  Eviter les tonalités Majeures à 1, 2, 3, 4 bémols et mineures à 2, 3, 4 bémols, sauf pour des morceaux à 2 voix, p.ex. des mélodies avec basse (style renaissance)
- **Les Ornements** :
  Petite appogiature, appogiature, gruppetto (sup. et inf.), mordant (simple-double, sup. et inf.), trille
- **Tessiture à prévoir** :
  Jusqu'à mi 8va

Examen pour l'obtention du certificat du degré moyen

Épreuve à huis clos :

- 2 lectures à vue à déterminer par l'établissement dont 1 lecture technique et 1 à caractère expressif.

Détails d'exécution :

- Le temps de préparation sera fixé par le directeur ou son délégué le jour même de l'épreuve
- Concernant la préparation, l'élève sera isolé dans une salle de préparation et ne bénéficiera d'aucune aide extérieure
- La pratique des textes musicaux à l'instrument sera autorisée pendant la phase de préparation

DEGRÉ SUPÉRIEUR

Compétences souhaitées spécifiques

- Mise en pratique des formules rythmiques apprises en formation musicale.
- Reconduire les compétences souhaitées du niveau moyen.
- Initiation à l'écriture de la musique contemporaine.

Programme d'études

- **Rythmique** :
  Ajouter les mesures asymétriques composées
  Insister sur le travail des syncopes (simples et composées régulières, simple et composées irrégulières et mixtes)
- **Tonalités** :
  Toutes les tonalités Majeures et mineures (avec altérations accidentelles) ;
  Atonalités etc.

Examen pour l'obtention du certificat du degré supérieur

Épreuve à huis clos :

- 2 lectures à vue à déterminer par l'établissement dont 1 lecture technique et 1 à caractère expressif ;
- 1 lecture à vue à déterminer par l'établissement avec la 6e corde en ré ou accompagnement d'un soliste.

Détails d'exécution :

- Le temps de préparation sera fixé par le directeur ou son délégué le jour même de l'épreuve
- Concernant la préparation, l'élève sera isolé dans une salle de préparation et ne bénéficiera d'aucune aide extérieure
- La pratique des textes musicaux à l'instrument sera autorisée pendant la phase de préparation

A. 1.5.3.4. HARPE

Compétences souhaitées d'ordre général

- Mise en pratique des formules rythmiques apprises en formation musicale inférieure.
- Aborder seul une partition en observant les éléments musicaux primordiaux : tonalité(s), modulation(s), indications de tempo, rythmique, articulations, nuances
- Faire preuve de réflexes : vitesse de lecture, le flux, compréhension rapide du rythme.
- Lecture par anticipation et faire preuve d'automatisme visuel.
- Faculté d'analyse, de compréhension musicale et de réalisation pratique de textes musicaux en faisant le rapport avec les réflexes acquis en technique instrumentale (gammes, arpèges, tierces, octaves...)
- Faire preuve de stabilité et de sensibilité rythmique et maintien des tempi
- Savoir choisir son doigté
- Savoir inscrire les changements de pédales / clapets dans la partition
- Être capable de lire les accords et de faire un travail polyphonique
- Savoir interpréter avec expression musicale (respiration, phrasé, articulations, nuances)
- Autonomie dans la réalisation et dans l'interprétation d'un texte musical
- Être capable de réaliser un accompagnement
- Être capable d'accorder et d'entretenir son instrument (remplacer correctement une corde cassée)

Objectifs spécifiques

- Acquérir la faculté d'employer simultanément les procédés de lecture les plus importants pour la réalisation pratique d'un texte musical inconnu, à savoir :
    - l'anticipation visuelle combinée à
    - l'usage de l'oreille intérieure et
    - l'application des réflexes (gestes) techniques assimilés au cours d'instrument.
- Compléter et reconduire les cours de formation musicale et instrumentale.
- Obtenir une autonomie dans l'exécution et l'interprétation d'un texte musical donné.

DEGRÉ INFÉRIEUR

Compétences souhaitées spécifiques

- Mise en pratique des formules rythmiques apprises en formation musicale

(cf. programme d'études, division inférieure)

- Aborder seul une partition en observant les éléments musicaux primordiaux : tonalité(s),
- Modulation(s), indications de tempo, rythmique, articulation, nuances.
- Faire preuve de réflexes : vitesse de lecture, le flux, compréhension rapide du rythme
- Lecture par anticipation et faire preuve d'automatisme visuel.
- Faculté d'analyse, de compréhension musicale et de réalisation pratique de textes musicaux en faisant le rapport avec les réflexes acquis en technique instrumentale (gammes, arpèges, chromatisme, tierces, octaves, etc.)

- Faire preuve de stabilité et de sensibilité rythmique et du maintien des tempi
- Savoir choisir son doigté lors d'un déplacement ou changement de position
- Capacité d'utiliser la pédale
- Être capable de lire les accords et de faire un travail polyphonique
- Savoir interpréter avec expression musicale (respiration, phrasé, articulations, nuances)
- Autonomie dans la réalisation et dans l'interprétation d'un texte musical
- Être capable de réaliser un accompagnement

Programme d'études

- Toutes les tonalités majeures avec leurs relatives mineures ; avec modulations et altérations accidentelles, ainsi que les cadences parfaites afférentes.
- Rythmes et mesures tels que prévus au programme de FM4
- Phrasé, articulation et nuances
- Polyphonies à 2 voix
- Mélodies à la main droite et à la main gauche
- 8va
- Glissandi ascendants et descendants
- Les étouffés **indiqués dans la partition**
- Les accords arpégés ascendants
- Les sons harmoniques main gauche et main droite
- Etude des reprises

Examen pour l'obtention du certificat du degré inférieur

Épreuve à huis clos :

- 2 lectures à vue à déterminer par l'établissement de caractères différents de toutes les époques (sauf style contemporain)
- 1 accompagnement d'un instrumentiste à déterminer par l'établissement dont la partie de harpe, de difficulté appropriée, est remise à l'élève le dernier cours précédant la date de l'examen. Pendant ce dernier cours avant l'examen une seule lecture de l'accompagnement est faite en présence de l'enseignant.

Détails d'exécution :

- Le temps de préparation sera fixé par le directeur ou son délégué le jour même de l'épreuve
- Concernant la préparation, l'élèvesera isolé dans une salle de préparation et ne bénéficiera d'aucune aide extérieure
- La pratique des textes musicaux à l'instrument sera autorisée pendant la phase de préparation

DEGRÉ MOYEN

Compétences souhaitées spécifiques

- Mise en pratique des formules rythmiques apprises en formation musical (cf. programme d'étude, division moyenne et moyenne spécialisée)
- Approfondissement des compétences spécifiques souhaitées du degré inférieur
- Savoir préparer une partition d'orchestre de niveau approprié

Programme d'études

- Toutes les tonalités majeures et mineures avec modulations et altérations accidentelles, en évitant les bb et x
- Cadences parfaites et rompues
- Polyphonies à 2 voix
- Travail sur les changements de mesure et les équivalences
- Avoir le réflexe d'étouffer quand il y a des silences
- Travail sur les ornements : appogiatures, trilles, mordants inférieurs et supérieurs
- Mélodies passant d'une main à l'autre
- 8va bassa
- Double sons harmoniques
- Glissandi des pouces et 4èmes doigts
- Travail sur les octaves à mains ouvertes et pouces étouffés
- Les différentes « percussions » sur la harpe
- Etude des reprises : Da Capo, Coda, Dal Segno, // et 𝄋.
- Partitions d'orchestre : Inscrire les plans des pédales aux endroits stratégiques et savoir reconnaître les repères instrumentaux indiqués sur la partition.

Examen pour l'obtention du certificat du degré moyen

Épreuve à huis clos :

- 2 lectures à vue à déterminer par l'établissement de caractères différents de toutes les époques (sauf style contemporain)
- 1 accompagnement d'un instrumentiste à déterminer par l'établissement dont la partie de harpe, de difficulté appropriée, est remise à l'élève le dernier cours précédant la date de l'examen. Pendant ce dernier cours avant l'examen une seule lecture de l'accompagnement est faite en présence de l'enseignant.
- 1 trait d'orchestre de niveau approprié à déterminer par l'établissement sera remis à l'élève le dernier cours précédant la date de l'examen. Pendant ce dernier cours avant l'examen une seule lecture de l'accompagnement est faite en présence de l'enseignant.

Le président du jury désignera une personne qui prendra le rôle de chef d'orchestre lors de l'examen

Détails d'exécution :

- Le temps de préparation sera fixé par le directeur ou son délégué le jour même de l'épreuve
- Concernant la préparation, l'élèvesera isolé dans une salle de préparation et ne bénéficiera d'aucune aide extérieure
- La pratique des textes musicaux à l'instrument sera autorisée pendant la phase de préparation

DEGRÉ SUPÉRIEUR

Compétences souhaitées spécifiques

- Approfondissement des éléments de l'interprétation
- Reconnaissance des différents styles musicaux

Programme d'études

- Toutes les tonalités majeures et mineures avec altérations accidentelles et modulations éloignées, enharmonies
- Travail sur les rythmes complexes et superposés (2 contre 3, 3 contre 4), les mesures composées et asymétriques (p.ex. 5/8, 7/8…)
- Travail sur l'atonalité, la bitonalité et la modalité
- Polyphonies à 3 voix
- Utilisation de toute l'étendue de l'instrument
- Changements de clés plus fréquents
- Travail sur 3 portées
- Travail des ornements
- Reconnaître de façon autonome les endroits / notes à étouffer
- Initiation aux lectures et écritures contemporaines
- Sons xylophones, sons « pincés », jeu avec les ongles…
- Partitions d'orchestre : Inscrire les plans des pédales aux endroits stratégiques.
- Savoir reconnaître les repères instrumentaux à l'oreille et reconnaître la manière de direction choisie (battement à 2 ou à 4, mesures décomposées…)
- Dépistage de fautes dans une partition : fausses notes dans un accord ou une mélodie répétée, pédales mal indiquées, reprises incorrectes…)

Examen pour l'obtention du certificat du degré supérieur

Épreuve à huis clos :

- 2 lectures à vue à déterminer par l'établissement de caractères différents de toutes les époques
- 1 accompagnement d'un instrumentiste à déterminer par l'établissement dont la partie de harpe, de difficulté appropriée, est remise à l'élève le dernier cours précédant la date de l'examen. Pendant ce dernier cours avant l'examen une seule lecture de l'accompagnement est faite en présence de l'enseignant.
- 1 trait d'orchestre de niveau approprié à déterminer par l'établissement sera remis à l'élève le dernier cours précédant la date de l'examen. Pendant ce dernier cours avant l'examen une seule lecture de l'accompagnement est faite en présence de l'enseignant.

Le président du jury désignera une personne qui prendra le rôle de chef d'orchestre lors de l'examen

Détails d'exécution :

- Le temps de préparation sera fixé par le directeur ou son délégué le jour même de l'épreuve
- Concernant la préparation, l'élève sera isolé dans une salle de préparation et ne bénéficiera d'aucune aide extérieure
- La pratique des textes musicaux à l'instrument sera autorisée pendant la phase de préparation

A. 1.5.3.5. PERCUSSION

Compétences souhaitées d'ordre général

- Capacités d'aborder seul une partition avec application des éléments musicaux : tonalité(s), modulations, tempi, rythmique, articulations et nuances.
- Faire preuve de réflexes : vitesse de lecture, le flux, compréhension rapide du rythme.
- Lecture par anticipation et faire preuve d'un automatisme visuel.
- Faire preuve de stabilité et de sensibilité rythmiques et du maintien des tempi.
- Savoir interpréter avec expression musicale (style, phrasé, nuances etc.).
- Autonomie dans la réalisation et dans l'interprétation d'un texte musical.

Objectifs spécifiques

1. Acquérir la faculté d'employer simultanément les procédés de lecture les plus importants pour la réalisation pratique d'un texte musical inconnu
2. Compléter et reconduire les cours de formation musicale et instrumentale.
3. Obtenir une autonomie dans l'exécution et l'interprétation d'un texte musical donné.

DEGRÉ INFÉRIEUR

Programme d'études

- Difficultés techniques du niveau du deuxième cycle en percussion
- Rythmes et mesures tels que prévus dans le pool d'études du premier cycle en percussion
- Tonalités majeures et mineures jusqu'à 2 altérations à la clef
- Les nuances
- Différents tempi (Indication de métronome ou par termes italiens)
- Les signes de reprise, Dal segno, Da Capo, Coda



- Compter des mesures de silence dans un contexte musical

Examen pour l'obtention du certificat du degré inférieur

Épreuve à huis clos :

- 1 lecture à vue à déterminer par l'établissement pour caisse claire de difficulté appropriée
- 1 lecture à vue à déterminer par l'établissement pour setup[1] de difficulté appropriée
- 1 lecture à vue à déterminer par l'établissement pour 2 timbales[1] de difficulté appropriée
- 1 lecture à vue pour clavier à 2 baguettes[2] de difficulté appropriée

[1] avec ou sans support musical

[2] cette lecture peut être remplacée par une lecture à préparer d'avance (le temps de préparation est fixé par le directeur de l'établissement ou son délégué) et une lecture à prima vista, sans aucune préparation

Détails d'exécution :

- Le temps de préparation sera fixé par le directeur ou son délégué le jour même de l'épreuve
- Concernant la préparation, l'élèvesera isolé dans une salle de préparation et ne bénéficiera d'aucune aide extérieure
- La pratique des textes musicaux aux instruments sera autorisée pendant la phase de préparation

DEGRÉ MOYEN

Programme d'études

S'ajoutent au programme d'études du degré inférieur :

- Difficultés techniques du niveau de fin du troisième cycle en percussion
- Rythmes et mesures tels que prévus dans le pool d'études du deuxième cycle en percussion
- Toutes les tonalités majeures et mineures
- Equivalences : pulsation = pulsation p. ex. : ♩ =♩.

  valeur rythmique = valeur rythmique p. ex ♪=♪
- Changements de mesure
- Mesures à 5 et 7 temps

Examen pour l'obtention du certificat du degré moyen

Épreuve à huis clos :

- 1 lecture à vue à déterminer par l'établissement pour caisse claire de difficulté appropriée
- 1 lecture à vue à déterminer par l'établissement pour setup[1] de difficulté appropriée
- 1 lecture à vue à déterminer par l'établissement pour 2 timbales[1] de difficulté appropriée
- 1 lecture à vue pour clavier à 2 baguettes[2] de difficulté appropriée

[1] avec ou sans support musical

[2] cette lecture peut être remplacée par une lecture à préparer d'avance (le temps de préparation sera fixé par le président du jury) et une lecture à prima vista, sans aucune préparation

Détails d'exécution :

- Le temps de préparation sera fixé par le directeur ou son délégué le jour même de l'épreuve
- Concernant la préparation, l'élèvesera isolé dans une salle de préparation et ne bénéficiera d'aucune aide extérieure
- La pratique des textes musicaux aux instruments sera autorisée pendant la phase de préparation

DEGRÉ SUPÉRIEUR

Programme d'études

- Rythmes et mesures tels que prévus dans le pool d'études de la division moyenne spécialisée en percussion.
- Équivalences : Toutes sortes d'équivalences rythmiques, changements de mesures et différents types de mesures
- Accompagnement de solistes (p.ex. : élèves percussionnistes du deuxième cycle)
- Timbales : connaissance **générale** des symphonies classiques et romantiques du répertoire d'orchestre (Beethoven, Dvorak, Tchaïkovski).
- Claviers : travail de littérature à 4 baguettes
- Caisse claire : travail de partitions du répertoire Brass Band/Orchestre d'harmonie/symphonique et d'exercices spécialement écrits pour le cours
- Setup : capacité de placer seul un ensemble de 4 instruments. Travail des répertoires orientés vers la musique moderne et contemporaine.

Examen pour l'obtention du certificat du degré supérieur

Épreuve à huis clos :

- 1 lecture à vue à déterminer par l'établissement pour caisse claire de difficulté appropriée
- 1 lecture à vue à déterminer par l'établissement pour setup[1] de difficulté appropriée
- 1 lecture à vue à déterminer par l'établissement pour timbales[1] avec changements d'accords de difficulté appropriée
- 1 lecture à vue pour clavier à 2 ou 4 baguettes[2] de difficulté appropriée

[1] avec ou sans support musical
[2] cette lecture peut être remplacée par une lecture à préparer d'avance (le temps de préparation est fixé par le directeur de l'établissement ou son délégué) et une lecture à prima vista, sans aucune préparation

Détails d'exécution :

- Le temps de préparation sera fixé par le directeur ou son délégué le jour même de l'épreuve
- Concernant la préparation, l'élèvesera isolé dans une salle de préparation et ne bénéficiera d'aucune aide extérieure
- La pratique des textes musicaux aux instruments sera autorisée pendant la phase de préparation

A. 1.5.3.6. INSTRUMENTS À VENT

DEGRÉ INFÉRIEUR

Compétences souhaitées spécifiques

- Mise en pratique des formules rythmiques apprises en formation musicale.(cf. programme d'études, division inférieure)
- Faire preuve de réflexes (lecture par anticipation, automatisme visuel, prompte compréhension du rythme...) engendrant une exécution fluide.
- Aborder seul une partition en observant les éléments musicaux primordiaux : tonalité(s), modulation(s), indications de tempo, équivalences, articulations et dynamique.
- Témoigner de stabilité et sensibilité rythmique en sachant maintenir les tempi indiqués.
- Rechercher un minimum de justesse et de qualité sonore.
- Réalisation pratique cohérente d'un texte musical par le biais de l'analyse (style, phrasé, respirations, e.a.) et l'emploi des automatismes assimilés en technique instrumentale (gammes, arpèges, chromatisme e.a.)
- Initiation à l'application du mécanisme de la transposition.

Examen pour l'obtention du certificat du degré inférieur

Épreuve à huis clos :

- 1 lecture à vue à déterminer par l'établissement ;
- 1 transposition à déterminer par l'établissement selon les transpositions prévues dans le programme d'études.

Détails d'exécution :

- Le temps de préparation sera fixé par le directeur ou son délégué le jour même de l'épreuve
- Concernant la préparation, l'élève sera isolé dans une salle de préparation et ne bénéficiera d'aucune aide extérieure
- La pratique des textes musicaux à l'instrument sera autorisée pendant la phase de préparation
- Les textes musicaux sont rédigés en tenant compte de l'écriture spécifique des bois ou des cuivres (tessiture, technique doigté, liaisons, articulations).

Transpositions à utiliser pour les différents instruments :

Petits cuivres : + 2^{de} Majeure

Alto en mib : +2^{de} Majeure

Cor en fa : - 2de Majeure

Trombone : - 2de Majeure à partir de la clé de sol

Trombone basse : -2de Majeure à partir de la clé de fa

Euphonium : + 2^{de} Majeure à partir de la clé de sol ou clé de fa

Baryton : + 2^{de} Majeure à partir de la clé de sol ou clé de fa

Tuba basse en mib : - 3ce Mineure à partir de la clé de fa

Tuba basse en fa : -4te juste à partir de la clé de fa

Tuba basse en sib : + 2de Majeure à partir de la clé de fa

Tuba basse en ut : - 2de Majeure à partir des clés de sol et de fa

Tuba contrebasse en sib : +2de Majeure à partir de la clé de fa

Tuba contrebasse en ut : - 2de Majeure à partir de la clé de fa

Hautbois, Flûte : - 2de Majeure

Clarinette : + 2de Majeure

Saxophone : + 2de Majeure (pour le saxophone ténor à partir de la clé de fa)

Basson : - 2de Majeure à partir de la clé de sol

DEGRÉ MOYEN

Compétences souhaitées spécifiques

- Mise en pratique des formules rythmiques apprises en formation musicale. (cf. programme d'étude, division moyenne et moyenne spécialisée)
- Reconduire les compétences souhaitées du niveau inférieur, c.f. texte

  ajouter les signes musicaux 

  ainsi que les ornements courants
- Insister sur la justesse
- Approfondir l'application du mécanisme de la transposition
- Initiation à la transposition par changement de tons

Examen pour l'obtention du certificat du degré moyen

Épreuve à huis clos :

- 1 lecture à vue à déterminer par l'établissement ;
- 1 lecture à vue « a prima vista » à déterminer par l'établissement ;

  L'élève doit jouer la lecture devant le jury sans temps de préparation antérieur.

  Le degré de difficulté de la lecture se rallie à celui de la lecture à vue du degré inférieur.
- 1 transposition à déterminer par l'établissement selon les transpositions prévues dans le programme d'étude.

Détails d'exécution :

- Le temps de préparation sera fixé par le directeur ou son délégué le jour même de l'épreuve
- Concernant la préparation, l'élève sera isolé dans une salle de préparation et ne bénéficiera d'aucune aide extérieure
- La pratique des textes musicaux à l'instrument sera autorisée pendant la phase de préparation
- Les textes musicaux sont rédigés en tenant compte de l'écriture spécifique des bois ou des cuivres (tessiture, technique doigté, liaisons, articulations).

Transpositions à utiliser pour les différents instruments :

Aux transpositions prévues dans le programme d'étude du degré inférieur s'ajoutent pour les instruments suivants les transpositions supplémentaires suivantes :

Petits cuivres : - 2de Majeure ; + 3ce mineure ; + 3ce Majeure

Alto en mib : +2de Majeure ; -4te juste

Cor en fa : + 2de Majeure ; - 3ce mineure ; - 4te juste

(En ce qui concerne ces 2 instruments, le jury choisit un texte à transposer par intervalles et sélectionne 3 transpositions au minimum.)

Trombone : - 2de Majeure à partir de la clé de fa

Trombone basse : -2de Majeure ; +3ce mineure à partir de la clé de fa

Euphonium : + 2de Majeure à partir de la clé de sol ; + 2de Majeure à partir de la clé de fa et Ut4e ligne (combiné)

Baryton : + 2de Majeure à partir de la clé de sol ; + 2de Majeure à partir de la clé de fa et Ut4e ligne (combiné)

Tuba basse en mib : - 4te juste à partir de la clé de fa ; +2de Majeure à partir de la clé de fa

Tuba basse en fa : - 2de Majeure à partir de la clé de fa et la clé de sol

Tuba basse en sib : + 4te juste à partir des clés de sol et de fa

Tuba basse en ut : + 3ce mineure à partir des clés de sol et de fa

Tuba contrebasse en sib : +4te juste à partir de la clé de fa ; - 3ce mineure à partir de la clé de fa

Tuba contrebasse en ut : -3ce mineure à partir de la clé de fa ; - 2de Majeure à partir de la clé de sol

Hautbois, Flûte : - 3ce mineure

Clarinette : + 4te juste

Saxophone soprano : + 4te juste

Saxophone alto : + 5te juste, +6te Majeure

Saxophone ténor : + 4te juste

Basson : + 3ce mineure à partir de la clé de sol, - 2de Majeure à partir de la clé de fa

DEGRÉ SUPÉRIEUR

Compétences souhaitées spécifiques

- Mise en pratique des formules rythmiques apprises en formation musicale
- Reconduire les compétences souhaitées du niveau moyen

c.à.d. les signes musicaux : ||: :|| ; 𝄋 ; 𝄐 ; 𝄎 ; 𝄏 ; 𝄐

ainsi que les ornements courants 𝆖 ; 𝆕 ; 𝆔 ; 𝆓 ; tr

- Initiation à l'écriture de la musique contemporaine : savoir exécuter les graphismes courants d'ordre

a) Dynamique, exemple :



b) Rythmique, exemple :



c) Mélodique (ex. quart de tons : 

- Insister sur les lectures sans mesure (pulsations), ainsi que sur les mesures inusitées et contrastées (ex. 2/1 ; 3/1 ; 5/16 ; 10/8 : etc.)
- Comprendre les termes musicaux italiens courants (avec traduction) liés à la métrique, à l'expression et à la dynamique.
- Approfondir l'application du mécanisme de la transposition.

Examen pour l'obtention du certificat du degré supérieur

Épreuve à huis clos :

- 1 lecture à vue à déterminer par l'établissement ;
- 1 lecture à vue « a prima vista » à déterminer par l'établissement ;

  L'élève doit jouer la lecture devant le jury sans temps de préparation antérieur.

  Le degré de difficulté de la lecture se rallie à celui de la lecture à vue du degré moyen.
- 1 transposition à déterminer par l'établissement selon les transpositions prévues dans le programme d'étude.

Détails d'exécution :

- Le temps de préparation sera fixé par le directeur ou son délégué le jour même de l'épreuve
- Concernant la préparation, l'élèvesera isolé dans une salle de préparation et ne bénéficiera d'aucune aide extérieure
- La pratique des textes musicaux à l'instrument sera autorisée pendant la phase de préparation
- Les textes musicaux sont rédigés en tenant compte de l'écriture spécifique des bois ou des cuivres (tessiture, technique doigté, liaisons, articulations).

Transpositions à utiliser pour les différents instruments :

Aux transpositions prévues dans les programmes d'étude du degré inférieur et du degré moyen s'ajoutent pour les différents instruments les transpositions supplémentaires :

Petits cuivres : - 3^{ce} mineure, + 4te juste, - 2de mineure, + 2^{de} mineure

Alto en mib : +2^{de} Majeure ; -4te juste ; -3^{ce} mineure à partir de la clé de fa

Cor en fa : toutes les transpositions utilisées à l'orchestre symphonique

Trombone : - 2de Majeure à partir des clés de sol et de fa, + 3ce mineure à partir de la clé de fa, + 4te juste à partir de la clé de sol

Trombone basse : -2de Majeure à partir des clés de fa et de sol

Euphonium : toutes les transpositions demandées pour le degré inférieur et le degré moyen ainsi que celles utilisées dans les différentes formations d'orchestre ; 1 transposition par intervalle d'un texte donné ; le jury choisira au moins 3 transpositions

Baryton : toutes les transpositions demandées pour le degré inférieur et le degré moyen ainsi que celles utilisées dans les différentes formations d'orchestre ; 1 transposition par intervalle d'un texte donné ; le jury choisira au moins 3 transpositions

Tuba basse : toutes les transpositions utilisées dans les différentes formations d'orchestre ; 1 transposition par intervalle d'un texte donné ; le jury choisira au moins 3 transpositions

Tuba contrebasse : 1 transposition par intervalle d'un texte donné ; le jury choisira au moins 3 transpositions

Hautbois : - 2de Majeure, – 3ce mineure, - 5te juste

Flûte : - 2de Majeure, + 3ce mineure, - 4te juste, + 2de mineure

Clarinette : + 2de Majeure, + 4te juste, - 4te juste, - 2de mineure

Saxophone soprano : + 2de Majeure, + 4te juste, - 5te juste

Saxophone alto : + 2de Majeure, + 5te juste, - 3ce mineure

Saxophone ténor : + 2de Majeure, à partir d'un texte en clés de fa et d'ut4 mélangées

Basson : + 3ce mineure à partir de la clé de fa

<u>Spécificités à observer :</u>

Pour les petits cuivres :

1. Une transposition par intervalle d'un texte donné
   Le jury choisira 1 intervalle parmi les 5 premiers (demi-tons exclus)
2. Une transposition par changements de tons d'un texte donné
   (minimum 3 changements)

Pour le cor en fa :

1. Une transposition par intervalle d'un texte donné
   Le jury choisira 1 intervalle parmi les transpositions du niveau moyen
2. Une transposition par changements de tons d'un texte donné
   (minimum 3 changements)

Pour le trombone, l'euphonium et le tuba-basse :

1. Une transposition par intervalle d'un texte donné
   Le jury choisira au moins 3 transpositions

A. 1.5.3.7. ACCORDÉON

DEGRÉ INFÉRIEUR

Compétences souhaitées spécifiques

13. Mise en pratique des formules rythmiques apprises en formation musicale (cf. programme d'études, division inférieure)
14. Aborder seul une partition en observant les éléments musicaux primordiaux : tonalité(s), modulation(s), indications de tempo, rythmique, articulation, nuances
15. Faire preuve de réflexes : vitesse de lecture, le flux, compréhension rapide du rythme
16. Lecture par anticipation, flux calme et régulier
17. Faculté d'analyse, de compréhension musicale et de réalisation pratique de textes musicaux en faisant le rapport avec les réflexes acquis en technique instrumentale (gammes, arpèges, chromatisme, tierces, octaves, etc.)
18. Faire preuve de stabilité et de sensibilité rythmique et du maintien des tempi
19. Savoir choisir son doigté lors d'un déplacement ou changement de position
20. Être capable de lire les accords et de faire un travail polyphonique (suivant le type d'instrument utilisé)
21. Savoir interpréter avec expression musicale (respiration, phrasé, articulations, nuances, caractère du texte musical)
22. Autonomie dans la réalisation et dans l'interprétation d'un texte musical

Programme d'études

- Rythmes et mesures tels que prévus au programme de la formation musicale en division inférieure
- Phrasé, articulation et nuances
- Polyphonie (suivant le type d'instrument utilisé)
- Mélodies à la main droite et à la main gauche (suivant le type d'instrument utilisé)
- Passages d'accords

Examen pour l'obtention du certificat du degré inférieur

Épreuve à huis clos :

- 2 à 3 lectures à vue à déterminer par l'établissement de caractère différent

Détails d'exécution :

- Le temps de préparation sera fixé par le directeur ou son délégué.
- Concernant la préparation, l'élève sera isolé dans une salle de préparation et ne bénéficiera d'aucune aide extérieure.
- La pratique des textes musicaux à l'instrument sera autorisée pendant la phase de préparation.

DEGRÉ MOYEN

Compétences souhaitées spécifiques

12. Mise en pratique des formules rythmiques apprises en formation musicale des divisions moyenne et/ou moyenne spécialisée
13. Autonomie dans la réalisation et dans l'interprétation d'un texte musical, càd capacité d'aborder seul une partition avec application des éléments musicaux : tonalités, modulations, tempi, rythmique, articulations et nuances
14. Faire preuve de réflexes : vitesse de lecture, le flux, compréhension rapide du rythme
15. Lecture par anticipation et faire preuve d'automatisme visuel
16. Faculté d'analyse, de compréhension musicale et de réalisation pratique de textes musicaux en faisant le rapport avec les réflexes acquis en technique instrumentale (gammes, arpèges, chromatisme, tierces, octaves, etc…)
17. Faire preuve de stabilité et de sensibilité rythmique et du maintien des tempi
18. Savoir choisir son doigté lors d'un déplacement ou de changement de position
19. Être capable de lire des accords et de faire un travail polyphonique
20. Savoir interpréter avec expression musicale (respiration, phrasé, nuances, caractère du texte musical, etc…)

Programme d'études

- Travail sur les changements de mesures, les lectures sans mesure (pulsation), le respect et le maintien du tempo
- Utilisation de toute l'étendue du clavier : 8va ma, 8va ba, 15 ma 15 ba. Aux phrases mélodiques en notes conjointes (degré inférieur) s'ajouteront des phrases mélodiques en notes disjointes (intervalles plus écartés). De même, le thème pourra passer de la main droite à la main gauche
- Polyphonie (suivant le type d'instrument utilisé)
- Travail des ornements: mordant supérieur et inférieur, trille, gruppetto sup. et inf
- Étude des reprises : Da Capo, double barres, coda

Examen pour l'obtention du certificat du degré moyen

Épreuve à huis clos :

- 2 à 3 lectures à vue à déterminer par l'établissement de caractère différent

Détails d'exécution :

- Le temps de préparation sera fixé par le directeur ou son délégué
- Concernant la préparation, l'élève sera isolé dans une salle de préparation et ne bénéficiera d'aucune aide extérieure
- La pratique des textes musicaux à l'instrument sera autorisée pendant la phase de préparation

DEGRÉ SUPÉRIEUR

Compétences souhaitées spécifiques

4. Reconduction des compétences souhaitées spécifiques du niveau moyen
5. Approfondissement des éléments de l'interprétation (respiration, phrasé, articulations, etc…)
6. Reconnaissance des différents styles musicaux (baroque, classique, romantique, etc.)

Programme d'études

- Travail sur les rythmes complexes et superposés (2 contre 3, 3 contre 4), les mesures composées et asymétriques (p. ex. 5/8, 7/8)
- Utilisation de toute l'étendue du clavier, avec changements de clés
- Polyphonie
- Travail des ornements spécifiques de la musique baroque et classique : appogiatures, mordants simples-doubles, inf. - sup., etc….
- Initiation aux lectures et écritures contemporaines

Examen pour l'obtention du certificat du degré supérieur

Épreuve à huis clos :

- 2 à 3 lectures à vue à déterminer par l'établissement de caractères différents de toutes les époques ;

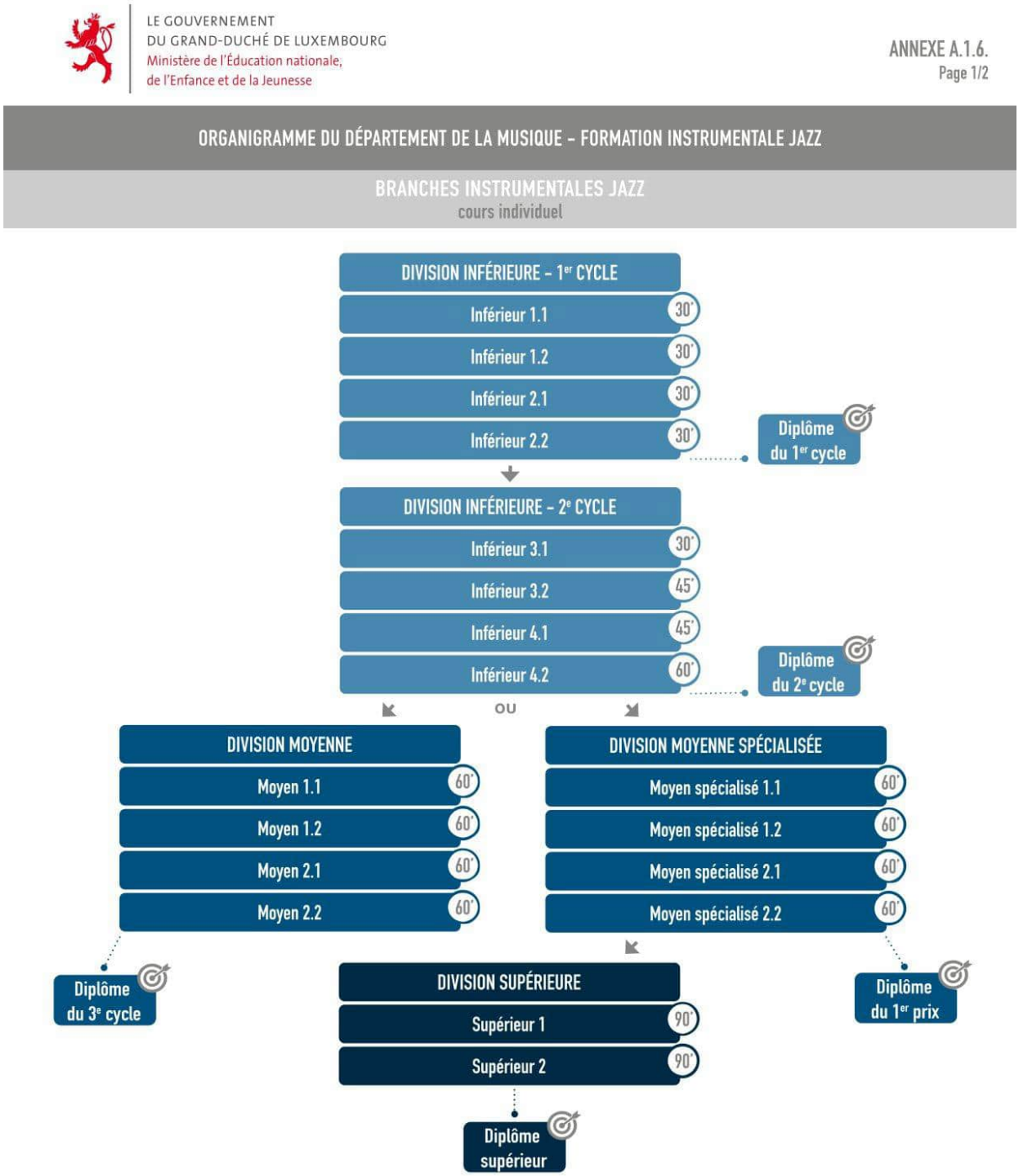
Détails d'exécution :

- Le temps de préparation sera fixé par le directeur ou son délégué
- Concernant la préparation, l'élève sera isolé dans une salle de préparation et ne bénéficiera d'aucune aide extérieure
- La pratique des textes musicaux à l'instrument sera autorisée pendant la phase de préparation

Liste d'œuvres de référence

Abbott, Alain	Cours complet de lecture à vue 1et 2 cahier	H. Lemoine
	Cinquante-quatre exercices de technique	A. Leduc
	Méthode compète d'accordéon classique	A. Leduc
Auteurs divers	Das grosse MIII Buch für Akkordeon	Verlag Trossingen
	Du monde entier	G. Billaudot
Busseuil, Patrick	Acco-technic	P. Busseuil
Busseuil, Patrick	Les jardins d'handéoline	P. Busseuil
Astier, André & Baselli Joss	Méthode d'accordéon	
Bouchet, Thierry	L'accordéon d'Albana	Robert Martin
Holm, Lars	Spel Accordeon	HOMUSIC
Kayser, Leif	Arabesques	S-music-sound-a Samfundet
Mühleisen, Hermann	Das grosse Choralbuch für Akkordeon	Schott Verlag
Papp, Lajos	Der müde Hampelmann	Augemus Musikverlag
Trevor, C.H.	Old English Organ Music for Manuals	Oxford Music
Tschanun, Eugen	Übungstücke	Heinz Oettinger

A.1.6. Organigramme formation instrumentale jazz



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

DÉCHIFFRAGE JAZZ
cours individuel



A.1.6.1. Branches instrumentales jazz

DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Lecture de la notation anglo-saxonne
2. Connaissance et jeu des accords
3. Première approche des phrasés ternaires
4. Initiation aux différents styles de jazz
5. Initiation aux différentes formes (p.ex. blues, rythme changes, AABA, etc…)
6. Connaissance des modes de la gamme majeure
7. Connaissance des II-V-I majeurs dans toutes les tonalités
8. Initiation aux modes de la gamme mineure
9. Exercices de lecture à vue
10. Exercices de mémoire
11. Initiation à l'improvisation et à l'interprétation d'un thème
12. Favorisation du jeu d'ensemble
13. Connaissance du rôle des divers instruments et du chant dans le jeu d'ensemble
14. Initiation à la transcription
15. Mise en conscience de l'importance de l'écoute
16. Possession d'un aperçu historique général

Programme d'études:

Transcriptions

II-V-I majeurs dans toutes les tonalités

Exemples de standards

Exemples de swing:

- Autumn leaves - Joseph Kosma / Johnny Mercer
- Footprints - Wayne Shorter
- All of me - Seymour Simons / Gerald Marks

Exemples de blues:

- C-jam blues - Duke Ellington
- All blues - Miles Davis
- Equinox - John Coltrane

Exemples de bossa:

- Blue bossa - Louis Bonfa
- My little boat - Jobim/Menescal

Exemples de ballade:

- In a sentimental mood - Duke Ellington
- Angel eyes - Earl Brent/Matt Dennis

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  L'évaluation est établie avant la date de l'épreuve publique suivant des critères définis par l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 3 standards de styles différents au choix de l'enseignant

Le programme est à présenter de mémoire.

DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Lecture de la notation anglo-saxonne
2. Connaissance et jeu des accords
3. Approfondissement des différents phrasés jazz
4. Approfondissement des différents styles de jazz
5. Approfondissement des différentes formes
6. Connaissances des modes de la gamme majeure et de la gamme mineure
7. Exercices de lecture à vue
8. Exercices de mémoire
9. Pratique de l'improvisation
10. Favorisation du jeu d'ensemble
11. Exercices de transcription
12. Mise en conscience de l'importance de l'écoute
13. Possession d'un aperçu historique général
14. Travail de différentes interprétations sur un même thème
15. Connaissance des II-V-I majeurs dans toutes les tonalités
16. Connaissance des II-V-I mineurs dans toutes les tonalités

Programme d'études:

Transcriptions

II-V-I majeurs dans toutes les tonalités

II-V-I mineurs dans toutes les tonalités

Exemples de standards

- Song for my father - Horace Silver
- All the things you are - Jerome Kern
- There will never be another you - Harry Warren

- Caravan - Duke Ellington
- Days of wine and roses - Henry Mancini
- So what - Miles Davis
- My funny valentine - Richard Rodgers
- Straight, no chaser - Thelonius Monk
- Au privave - Charlie Parker
- A child is born - Thad Jones
- Chameleon - Herbie Hancock

Remarque :

Le répertoire du 1er cycle peut être utilisé et adapté au degré de difficulté.

Examen pour l'obtention du diplôme du deuxième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 2e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  L'évaluation est établie avant la date de l'épreuve publique suivant des critères définis par l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 9 standards au choix de l'enseignant
  - 1 standard imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'épreuve,

Détails d'exécution :

- Le Jury choisit lors de l'épreuve au moins 3 standards à interpréter
- Le programme est à présenter de mémoire.

DIVISION MOYENNE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Pratique des différents phrasés jazz
2. Pratique des différents styles de jazz
3. Pratique des différentes formes
4. Exercices de mémoire
5. Exercices de transcription
6. Ecoute analytique
7. Possession d'un aperçu historique général et instrumental
8. Recherche du son et du style personnel
9. Travail de l'articulation
10. Compréhension de la structure musicale

11. Recherche d'une interprétation personnelle
12. Connaissance des II-V-I altérés dans toutes les tonalités

Programme d'études:

Transcriptions
II-V-I majeurs et mineurs dans toutes les tonalités
II-V-I altérés dans toutes les tonalités
Lecture à vue

Exemples de standards

- Ornithology - Charlie Parker
- Scrapple from the apple - Charlie Parker
- A night in Tunisia - Dizzy Gillespie
- Green dolphin street - Kaper /Washington
- Ceora - Lee Morgan
- One note Samba – Antonio Carlos Jobim
- Peace - Horace Silver
- Blue in Green - Miles Davis
- Spain – Chick Corea
- My favourite things - John Coltrane
- St. Thomas – Sonny Rollins
- Tutu - Marcus Miller
- Take Five - Paul Desmond

Remarque :

Le répertoire proposé des 1er et 2e cycles peut être utilisé et adapté au degré de difficulté.

Examen pour l'obtention du diplôme du troisième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 3e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  L'évaluation est établie avant la date de l'épreuve publique suivant des critères définis par l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 11 standards au choix de l'enseignant
  - 1 standard imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'épreuve,

Détails d'exécution :

- Le Jury choisit le jour d'épreuve au moins 3 standards à interpréter
- 1 composition personnelle de l'élève est acceptée parmi les 11
- Le programme est à présenter de mémoire.

DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Pratique des différents phrasés jazz
2. Pratique des différents styles de jazz
3. Pratique des différentes formes
4. Exercices de mémoire
5. Exercices de transcription
6. Ecoute analytique
7. Possession d'un aperçu historique général et instrumental
8. Recherche du son et du style personnel
9. Travail de l'articulation
10. Compréhension de la structure musicale
11. Recherche d'une interprétation personnelle

Programme d'études:

Transcriptions
II-V-I majeurs et mineurs dans toutes les tonalités
II-V-I altérés dans toutes les tonalités

Exemples de standards

- Ornithology - Charlie Parker
- Scrapple from the apple - Charlie Parker
- A night in Tunisia - Dizzy Gillespie
- Green dolphin street - Kaper /Washington
- Ceora – Lee Morgan
- One note Samba – Antonio Carlos Jobim
- Peace – Horace Silver
- Blue in Green – Miles Davis
- Spain – Chick Corea
- My favourite things - John Coltrane
- St. Thomas – Sonny Rollins
- Tutu – Marcus Miller
- Take Five – Paul Desmond

Remarque :

Le répertoire proposé de la division antérieure peut être utilisé et adapté au degré de difficulté.

Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er prix consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  L'évaluation est établie avant la date de l'épreuve publique suivant des critères définis par l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  15 standards d'au moins 4 styles différents dont

  - 14 standards au choix de l'enseignant
  - 1 standard imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'épreuve,

Détails d'exécution :

- Le Jury choisit le jour d'épreuve au moins 3 standards à interpréter

- 1 composition personnelle de l'élève est acceptée parmi les 14

- Le programme est à présenter de mémoire.

DIVISION SUPÉRIEURE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Perfectionnement de la technique instrumentale et de l'interprétation
2. Approfondissement du langage musical dans l'improvisation
3. Elaboration d'un répertoire de récital
4. Étude des problèmes pouvant se poser lors d'un concert ou d'une session d'enregistrement
5. Tenue sur scène
6. Droits d'auteur et d'arrangeur
7. Problèmes d'électroacoustique

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

L'examen pour l'obtention du diplôme supérieur consiste en une **épreuve publique** d'une durée de 30 à 45 minutes devant un jury avec un programme comprenant

- plusieurs morceaux au choix ;
- 1 morceau imposé au niveau national.

Disposition finale pour tous les examens :

L'élève ne peut présenter le même morceau lors de différentes épreuves d'examen, toutes branches confondues, pendant la même année d'études.

PARTICULARITÉS INSTRUMENTALES A RESPECTER

Guitare basse

Diplôme du premier cycle

- Toutes les gammes majeures et mineures sur 2 octaves
- Accords diatoniques et ses arpèges
- Étude du fonctionnement du « Walking-bass »
- Patterns de « Walking Bass » sur les cadences II-V (majeur et mineur) dans toutes les tonalités
- Initiation à l'improvisation
- Déchiffrage de « Walking Bass » simples
- Étude de quelques lignes de basses très typiques et connues (All Blues, Footprints, Song for my Father, Cantaloupe Island,..)
- Transcriptions de lignes de basse

Méthodes proposées :

Jim Snidero: Easy Jazz Conception Bass lines

Jim Snidero: Intermediate Jazz Conception Bass lines

Jim Snidero: Jazz conception

Ron Velosky: Reading bass lines

Eddie Andres: Garantiert Walking Bass lernen

Ron Carter: Building Jazz Bass Lines

Francis Darizcuren : Preparing Sight Reading

Adelhard Roidinger : Der E-Bass im Jazz

Diplôme du deuxième cycle

- La gamme majeure et la gamme mineure sur 2 octaves (technique diagonale)
- Renversements des accords diatoniques
- Les différentes gammes mineures employées dans le jazz
- Les accords diatoniques en mineur
- Étude des gammes employées sur les dominantes secondaires
- Patterns de « Walking Bass » complexes sur les cadences II-V-I en majeur et mineur
- Initiation à l'improvisation sur les cadences II-V, II-V-I, les « turnarounds » et les « Blues »
- L'accord subV et son utilisation
- Réharmonisation du Blues (be-bop blues, Parker Blues)
- « Walking Bass » avec variations rythmiques à complexité croissante
- Déchiffrage de « Walking Bass »
- Improvisation d'un « Walking Bass » sur une grille d'accords ?
- Étude et interprétation de quelques thèmes be-bop (p.ex.: Ornithology, Au Privave, Blues for Alice ?)
- Transcription de solos de basse
- Lecture à vue binaire et ternaire

Méthodes proposées :

Chuck Sher : The Improvisers Bass Method

Rufus Reid : The Evolving Bassist

Jim Stinett : Creating Jazz Bass Lines

Charlie Parker Omnibook

D. Petereit / H. Quick : Solid Grooves

Adelhard Roidinger : Der E-Bass im Jazz

Diplôme du troisième cycle

- Étude de la gamme altérée, de la gamme diminuée et de la gamme par tons
- Étude des fonctions de différents accords et de leurs substitutions
- Étude des notes de tension et des altérations sur les accords diatoniques en majeur et mineur
- Étude des « guide notes »
- Le jeu en accord, les harmoniques naturelles et factices
- Étude de transcriptions de solos des grands maîtres (p. ex.: Jeff Berlin, Jaco Pastorius, John Pattitucci, Niels Henning Orsted-Pedersen)
- Étude de thèmes « jazz » comme : Donna Lee, Joyspring, Au Privave
- Construction et développement de phrases mélodiques
- Lecture à vue binaire et ternaire

Méthodes proposées :

Chuck Sher : The Improvisers Bass Method

Adelhard Roidinger : Der E-Bass im Jazz

Francis Darizcuren : Slap Style & Harmonics

Charlie Parker Omnibook

Francis Darizcuren : Sight Reading

D. Petereit / H. Quick : Solid Grooves

The Real Book

The Fake Book

Diplôme du premier prix

- Étude de clichés « jazz »
- Étude approfondie des différentes techniques et approches d'improvisation
- Étude de thèmes et de solos de Charlie Parker
- Étude de solos des grands maîtres
- La musique modale
- Étude de standards jazz de différents styles (swing, bop, modal, latin, etc.) – accompagnement et solos improvisés
- Morceaux solos pour la basse
- Le slap, le tapping
- Lecture à vue binaire et ternaire
- Gammes altérées

Méthodes proposées :

Chuck Sher : The Improvisers Bass Method

Francis Darizcuren : Slap Style & Harmonics

Charlie Parker Omnibook

D. Petereit / H. Quick : Solid Grooves

H. Kullock : Tapping

Jerry Cooker : 1000 Patterns For Jazz

Oscar Stagnaro & Chuck Sher – The latin bass book

Antonio Adolfo – Brasilianischer Musik Workshop

Lincoln Goines & Robby Ameen: Afro Cuban grooves for bass and drums

Diplôme supérieur

- Perfectionnement de la technique instrumentale et de l'interprétation
- Approfondissement du langage musical dans l'improvisation
- Élaboration d'un répertoire de récital
- Étude des problèmes pouvant se poser lors d'un concert ou d'une session d'enregistrement
- Présentation et tenue sur scène
- Droits d'auteur et d'arrangeur
- Problèmes d'électroacoustique

Contrebasse à cordes

Diplôme du premier cycle

- Toutes les gammes majeures et mineures sur 1 octave
- Étude des sept premières positions et des changements de position
- Étude des différentes techniques de la main droite (Pizzicato)
- Étude de la fonction de la contrebasse dans le jazz et son rôle dans la section rythmique
- Étude du fonctionnement et de la construction de lignes de basse simples dans les styles Swing (half-time et « Walking Bass ») et Bossa Nova
- Étude du fonctionnement du « Walking Bass »
- Patterns de « Walking Bass » sur les cadences II-V (majeur et mineur) dans toutes les tonalités
- Études des cadences II-V-I en majeur et mineur
- Études des accords diatoniques et ses arpèges
- Étude des arpèges des accords de septième (majeur, mineur, dominant et demi-diminué) dans toutes les tonalités sur une octave
- Initiation à l'improvisation
- Étude de la gamme pentatonique et de la gamme blues et leur application dans l'improvisation
- Déchiffrage et transcription de lignes de basse simples
- Transcriptions de solos de contrebasse très simples (p.ex. Charlie Haden)
- Lecture à vue

Méthodes proposées :

Jim Snidero: Easy Jazz Conception Bass lines

Jim Snidero: Intermediate Jazz Conception Bass lines

Rufus Reid: The Evolving Bassist

Ron Velosky: Reading bass lines

Eddie Andres: Garantiert Walking Bass lernen

Ron Carter: Building Jazz Bass Lines

Francis Darizcuren: Preparing Sight Reading

Hal Crook: How to improvise

David Barker: Jazz improvisation

Jamey Aebersold: Getting it together, volume 21

David Barker: How to learn tunes (Jamey Aebersold volume 76**)**

Diplôme du deuxième cycle

- Étude de la position de pouce
- Développer la technique de l'archet
- Études des gammes majeures et mineures sur 2 octaves
- Renversements des accords diatoniques
- Étude des arpèges des accords de septième (majeur, mineur, dominant, demi-diminué et diminué) dans toutes les tonalités sur deux octaves
- Les différentes gammes mineures employées dans le jazz
- Les accords diatoniques en mineur
- Etudier les différentes gammes à utiliser sur l'accord de dominant (mixolydien, lydien b7, gamme altérée, gamme augmentée, …)
- Étude des gammes employées sur les dominantes secondaires
- Approfondir les techniques de constructions de lignes de basse « walking bass » plus complexes en intégrant des variations rythmiques
- Improviser des lignes de basse sur des structures harmoniques complexes avec variations rythmiques à complexité croissante
- Étude de l'accompagnement et de l'improvisation sur les cadences II-V-I en majeur et mineur, les « turnarounds » et les « Blues »
- Développer le jeu de solo sur des structures harmoniques complexes
- Réharmonisation du Blues (be-bop blues, Parker Blues)
- Etudier le rôle de la contrebasse dans les différents styles et contextes musicales : ballade, up-tempo, samba, Funk, 3/5, 5/4,…
- Étude et interprétation de quelques thèmes be-bop (p.ex.: Ornithology, Au Privave, Blues for Alice,…)
- Transcription de solos de contrebasse à cordes

Méthodes proposées :

Hein van de Geyn: Comprehensive bass method for jazz players, book 1 & 2

Hein van de Geyn: 12 Études

Rufus Reid : The Evolving Bassist

Jim Snidero: Jazz Conception Bass lines

Jim Snidero: Jazz Conception

Antonio Adolfo: Brasilianischer Musik Workshop

Lincoln Goines & Robby Ameen: Afro Cuban grooves for bass and drums

Silvio Vergara: The true afro cuban bass

Richard Laird : Improvising Jazz Bass

Hal Crook: How to improvise

David Barker: Jazz improvisation

David Barker: How to learn tunes (Jamey Aebersold volume 76)

Diplôme du troisième cycle

- Étude des modes et de la gamme altérée, la gamme diminuée, la gamme augmentée, et toutes les gammes mineures (dorien, phrygien, naturel, harmonique et mélodique)
- Étude des notes de tension et les altérations et son application dans l'accompagnement et dans le jeu de solo
- Étude des « guide notes »
- Transcription et étude des solos des grands maîtres de la contrebasse, comme Oscar Pettiford, Paul Chambers, Ray Brown, Scott LaFaro, Eddie Gomez, John Pattitucci, NHOP,….)
- Travaille en détail sur la construction et le développement de phrases mélodiques
- Étude en détail des différentes techniques et approches d'improvisation
- Étude de la musique modale
- Développer le jeu de solo sur des structures harmoniques complexes
- Transcription de solos de contrebasse à cordes

Méthodes proposées :

Hein van de Geyn: Comprehensive bass method for jazz players, book 1 & 2

Hein van de Geyn: 12 Études

Rufus Reid : The Evolving upward

Jim Snidero: Jazz Conception

Richard Laird – Improvising Jazz Bass

Charles Mingus – More than a play-along

Richard Laird – Improvising Jazz Bass

Hal Crook: How to improvise

David Barker: Jazz improvisation

Ray Brown: Bass method

Ron Carter: Complete Basslines

Chuck Sher: The improviser's bass method

Diplôme du premier prix

- Étude du jeu de double-cordes et d'accords
- Étude de thèmes « complexes » comme Donna Lee, Joyspring, Blues for Alice, Moment's notice,…
- Étude de thèmes et de solos de Charlie Parker
- Étude de la musique modale
- Étude en détail des différentes techniques et approches d'improvisation
- Étude du rôle de la basse dans la musique afro-cubaine
- Travail de l'interprétation « en solo » d'un standard
- Travail sur des compositions originales
- Développer le jeu de solo sur des structures harmoniques complexes
- Transcription de solos de contrebasse à cordes

Méthodes proposées :

Hein van de Geyn: Comprehensive bass method for jazz players, book 1& 2

Hein van de Geyn: 12 Études

Charlie Parker: Omnibook

Rufus Reid : The Evolving upward

Michael Moore – Melodic playing in the thumb position

Antonio Adolfo – Brasilianischer Musik Workshop

Lincoln Goines & Robby Ameen – Afro Cuban grooves for bass and drums

Silvio Vergara – The true afro cuban bass

Chuck Sher and Marc Johnson: Concepts for Bass soloing

Diplôme supérieur

- Perfectionnement de la technique instrumentale et de l'interprétation
- Approfondissement du langage musical dans l'improvisation
- Elaboration d'un répertoire de récital
- Étude des problèmes pouvant se poser lors d'un concert ou d'une session d'enregistrement
- Tenue sur scène
- Droits d'auteur et d'arrangeur
- Problèmes d'électroacoustique

Instruments à vent

Diplôme du premier cycle

Introduction et étude de la notation anglo-saxonne

- Initiation au Leadsheet et à son interprétation
- Initiation à l'interprétation et la variation d'une mélodie type standard
- Initiation au jeu ternaire
- Initiation au phrase ternaire et binaire
- Introduction au répertoire de standards
- Introduction à l'analyse mélodique et harmonique des standards
- Initiation à l'improvisation
- Initiation aux différents modes et son utilisation dans l'improvisation
- Travail d'arpèges sur les différents accords à 4 sons, formules (patterns) et improvisation
- Travail sur l'application de formules (patterns) sur des grilles d'accords simples
- Introductions aux cadences 2 5 1 en majeur et mineur
- Initiation à la transcription de thèmes et de solos

Méthodes proposées :

Fred Lipsius: Key Jazz Rhythms (Advance Music)

Lennie Niehaus-Jazz Conception for Saxophone Vol 1

Joe Allard: Advanced Rhythm (Colin Music USA)

Jim Snidero: Easy Jazz Conception

Jim Snidero: Intermediate Jazz Conception

Jerry Bergonzi: Melodic structures (vol.1)

David Liebman : Developing a personal saxophone sound (Dorn Publications, Inc.)

Sigurd M. Raschèr: Top-Tones for the saxophones (Carl Fischer)

Diplôme du deuxième cycle

- Articulation Jazz
- Gammes majeures et mineures jusqu'à 5 altérations
- Gammes pentatoniques majeures

- Connaissance des arpèges
- Interprétation mélodique
- Variations mélodiques
- Exercice de lecture à vue
- II-V-I dans tous les tons
- Blues
- Le blues mineur
- Étude des gammes employées sur les dominantes secondaires

Méthodes proposées :

David Baker : Jazz Improvisation

Korwica : Chord Studies

J. Coker : Patterns For Jazz

Jamey Aebersold : The II-V-I Progression

Ken Slone : 28 Modern Jazz Solos

Ken Slone : Clifford Brown Trumpet Solos

Charlie Parker Omnibook

Joe Allard-Advanced Rhythm (Colin Music USA)

Ted Nash-Studies in high harmonics

Trent P. Kynaston-Circular Breathing

Sigurd M. Raschèr-Top-Tones for the saxophones

Bob Mintzer-Jazz & Blues Études

Lennie Niehaus : Jazz Conception for Saxophone Vol 2

Jim Snidero : Intermediate Jazz Conception

Diplôme du troisième cycle

- Technique générale du Jazz
- Relation mélodie/harmonie
- Notes de passage
- Toutes les gammes majeures et mineures
- Modes de la gamme majeure
- Gammes pentatoniques mineures
- Substitut de l'accord de dominante (II-bII-I)
- Turnaround II-V-III-VI-II-V-I
- Exercices de lecture à vue
- Jeu en section (Big band)

Méthodes proposées :

David Baker : Jazz Improvisation

J. Coker : Patterns For Jazz

J. Coker : Improvising Jazz

Jamey Aebersold : The II V I Progression

Jamey Aebersold : For You To Play Herbie Hancock

Ken Slone : 28 Modern Jazz Solos – Volume 1

Ken Slone : 28 Modern Jazz Solos – Volume 2

Charlie Parker Omnibook

Diplôme du premier prix

- Technique générale du jazz
- Notes de passage
- Approches chromatiques
- Tension rythmique
- Gammes altérées
- Turnaround : tritone sub V bIV VII I
- I bIII bVI bII I
- Le Blues développé
- II V (altéré) I
- Exercices de lecture à vue
- Jeu en section

Méthodes proposées :

David Baker : Jazz Improvisation

J. Coker : Patterns For Jazz

J. Coker : Improvising Jazz

Jamey Aebersold : The II V I Progression

Jamey Aebersold : For You To Play Herbie Hancock

Jamey Aebersold : For You To Play Miles Davis

Ken Slone : 28 Modern Jazz Solos – Volume 1 & 2

Charlie Parker Omnibook

Dizzy Gillespie : A Jazz Master

Diplôme supérieur

- Perfectionnement de la technique instrumentale et de l'interprétation
- Approfondissement du langage musical dans l'improvisation
- Élaboration d'un répertoire de récital
- Étude des problèmes pouvant se poser lors d'un concert ou d'une session d'enregistrement
- Tenue sur scène
- Droits d'auteur et d'arrangeur
- Problèmes d'électroacoustique

Piano

Diplôme du premier cycle

- Études des gammes : majeur, mineur harmonique, mineur naturel, dorien et mixolydien sur 4 octaves
- Études des arpèges et des accords diatoniques (avec 9ième)
- Étude de l'accompagnement sur une grille d'accords
- Études de « voicings » simples :
  - triades diatoniques à la main droite et fondamentales à la main gauche
  - triade diatonique à la main gauche et arpèges à la main droite
  - accords diatoniques à 4 sons à la main droite et fondamentales à la main gauche
  - accords diatoniques à 4 sons à la main gauche et arpèges à la main droite
- Étude des cadences II-V-I en majeur:
  - Fondamentale à la main gauche et accord à 4 sons à la main gauche avec II-7 position fondamentale, V7 2ième renversement et Imaj7 position fondamentale

- Accords à 4 sons à la main gauche et une mélodie simple à la main droite avec II-7 position fondamentale, V7 2ième renversement et Imaj7 position fondamentale

- Étude d'accompagnement et d'improvisation sur des standards comme « Autumn Leaves » ou

  « Beautiful Love » en jouant les accords dans la main gauche et mélodie et improvisation dans la main gauche et aussi en jouant les accords dans la main droite

Méthodes proposées :

Phil DeGreg: Jazz Keyboard Harmony

John Kember: Jazz Piano studies

Oscar Peterson: Jazz exercices, minuets, Études and pieces for Jazz Piano

Jim Snidero: Jazz Conception

Jerry Bergonzi : Melodic structures (vol.1)

Mark Levine : The Jazz piano book

Andy LaVerne : Tons of runs

Leo Alfassi- Jazz Hanon

Barry Nettles- Chord Scale Theory/Jazz Harmony

Hal Crook-How to improvise

David Baker-Jazz improvisation

Jim Snidero-Easy Jazz Conception

Diplôme du deuxième cycle

Harmonie

- Réalisation passive des accords de cinq et six sons (triades majeures, mineures, diminuées, augmentées puis septièmes, neuvièmes ou treizièmes) selon les chiffrages américains dans toutes les tonalités et les principales dispositions pianistiques possibles (deux mains parallèles, main droite + fondamentale, guide tones + walking bass avec notes de passage scalaires)
- Pratique des cadences parfaites en accord de quatre sons (avec substitutions des étages) dans toutes les tonalités majeures et mineures.
- Pratique des trois cadences-jazz de base (II-V-I, II-bII-I, IV-bVII-I) en Do, Fa, Sib et Sol, Ré, La, Mib, Lab.
- Initiation au « shell voicings » (type Bud Powell)

Mélodie-improvisation

- Constitution d'un répertoire de motifs jazzistiques sur les cadences précitées.
- Initiation évoluée de l'oreille aux chromatismes (b9, #9, #11 ou b5) caractéristiques du langage mélodique propre au jazz.
- Improvisation sur les principaux « turnaround »

Rythmes

- Différenciation entre phrasés binaire et ternaire de la ballade à l'up tempo
- Études d'accentuation asymétriques

Accompagnement

- Mise en pratique figures d'accompagnement élaborées
- Apprentissage de la discrétion et de la mise au service du soliste

Jeu en solo

Répertoire

- Adapté au contenu des points précédents : thèmes type standards de Broadway

Indépendance des deux mains

- Montage d'un boogie-woogie
- Étude d'un ragtime

Méthodes proposées:

Jim Snidero-Intermediate Jazz Conception

Charlie-Parker-Omni Book

Leo Alfassi-Salsa Hanon

Diplôme du troisième cycle

Harmonie :

- Réalisation passive des accords de six et sept sons (triades majeures, mineures, diminuées, augmentées puis septièmes, neuvièmes, onzièmes et treizièmes) selon les chiffrages américains dans toutes les tonalités et les principales dispositions pianistiques possibles (deux mains parallèles, main droite + fondamentale, guide tones + walking bass avec notes de passage chromatiques**…**)
- Pratique des trois cadences-jazz de base (II-V-I, II-bII-I, IV-bVII-I) dans tous les tons
- Premières cadences modales
- Initiation au « rootless voicings » (trois et quatre sons type Red Garland et Mehegan) et au « drop two »

Mélodie-improvisation

- Constitution d'un répertoire de motifs jazzistiques sur les cadences précitées.
- Initiation évoluée de l'oreille aux superposions pentatoniques.
- Rythmes
- Différenciation entre phrasés binaire et ternaire de la ballade à l'up tempo
- Études d'accentuation asymétriques

Accompagnement

- Mise en pratique figures d'accompagnement élaborées
- Apprentissage de la discrétion et de la mise au service du soliste

Jeu en solo

Répertoire

- Adapté au contenu des points précédents : thèmes be-bop.
- Indépendance des deux mains
- Développement du « stride »

Diplôme du premier prix

Harmonie

- Pratique des trois cadences-jazz de base (II-V-I, II-bII-I, IV-bVII-I) dans tous les tons et dans toutes les situations harmoniques usuelles jusqu'au système à trois toniques de type coltranien) dans toutes les tonalités
- Pratique des voicings non-classés (clusters, accords de quartes et de quintes**…**)
- Cadences modales

Mélodie-improvisation

- Constitution d'un répertoire de motifs jazzistiques sur les cadences précitées.
- Initiation évoluée de l'oreille aux superposions « outside ».

Rythmes

- Différenciation entre phrasés binaire et ternaire de la ballade à l'up tempo
- Études d'accentuation asymétriques

Accompagnement

- Apprentissage du jeu en duo
- Apprentissage de la discrétion et de la mise au service du soliste

Jeu en solo

Répertoire

- Adapté au contenu des points précédents : thèmes coltraniens et modaux
- Indépendance des deux mains
- Développement du jeu de type contrapuntique

Diplôme supérieur

- Style, Sound, Timing
- Perfectionnement de la technique instrumentale
- Approfondissement du langage musical dans l'improvisation
- Elaboration d'un répertoire de récital
- Standard-Arrangements personnels
- Étude des problèmes pouvant se poser lors d'un concert ou d'une session d'enregistrement
- Tenue sur scène

Drumset

Diplôme du premier cycle

- Étude de la fonction et du rôle de la batterie dans le Jazz
- Études des différents styles et groove: Swing, 2-beat, Ballade, Bossa Nova, even 8th,..
- Étude des structures des standards comme AABA, ABAC, ABAC,…
- Étude des phrases rythmiques pour leur application dans l'improvisation
- Étude du « comping » en swing (caisse claire et grosse caisse surtout)
- Étude de transcriptions d'accompagnements simples en Swing et Bossa Nova
- Étude de caisse claire (Wilcoxons)
- Étude des rudiments de caisse claire (Double Strokes et Paradiddles),
- Étude 'créative' de placement des différents rudiments sur toute la batterie
- Etudier le 'Groove' du ride
- Etudier les différents points d'accents sur le ride pour le Swing
- Études du « comping » de caisse claire en swing
- Étude de fonction de la batterie dans le jazz et son rôle dans la section rythmique
- Initiation au jeu de balayes
- Étude des différents rythmes utilises dans le Jazz comme swing, bossa nova, even 8th, latin, cha-cha, jazz-waltz, 2-beat,..
- Transcription de « compings » de batterie de jazz simples
- Exercices de lecture

Méthodes proposées:

John Riley: The art of Bebop Drumming

David Garibaldi: Future Sounds

George Lawrence: Stick Control

Bob Moses: Drum Wisdom

Diplôme du deuxième cycle

- Swing-Independence avec triplets
- Rythme binaire: Bossa, Samba, Afro
- Caisse Claire-Technique: Paradiddles-ternaire, Rolls, Triplets
- Technique de la caisse claire sur la batterie
- Drum-Fills binaire et ternaire, 4-4
- Brushes-Technique (balais)
- Lecture a vue en swing: 4-beat et half-time

Méthodes proposées :

J.Wilcoxon: American Rudiments

J. Pickering : Drum Cookbook

J.Riley : The Art of Bop Drumming

D.Agostini : Préparation Au Déchiffrage

D. Agostini : Solfège Syncopé – Batterie

Ron Fink : Big Band-Reading

Diplôme du troisième cycle

- Swing-Styles et Interprétation
- Rythme binaire (latin, funk, open-binaire)
- Caisse Claire: Moeller-Method (facile)
- Technique de la caisse claire sur la batterie
- Interprétation de Drum-fills ternaire et binaire
- Création de solos de 4 et 8 mesures (ternaire et binaire)
- Lecture et interprétation swing : différents styles

Méthodes proposées:

J.Wilcoxon: American Rudiments

J. Pickering : Drum Cookbook

J.Riley : The Art of Bop Drumming

D.Agostini : Préparation Au Déchiffrage

D. Agostini : Solfège Syncopé – Batterie

Ron Fink : Big Band-Reading

Diplôme du premier prix

- Jazz-Styles et Interprétation: ternaire et binaire
- Second line-Drumming; 12/8-Latin
- Technique de l'indépendance sur la batterie
- Improvisation de 16 et 32 mesures (ternaire et binaire)
- Décalage rythmique (ternaire et binaire)
- Lecture et interprétation de partitions – Big Band
- Chanter et jouer des phrases swing et de Standards

Méthodes proposées :

J.Riley : The Art of Bop Drumming

J.Riley: Beyond Bop Drumming

Jake Hanna: BigBand Essentials

Bob Moses: Drum Wisdom

Diplôme supérieur

- Style, Sound, Timing
- Perfectionnement de la technique instrumentale
- Approfondissement du langage musical dans l'improvisation
- Élaboration d'un répertoire de récital
- Standard-Arrangements dans autre rythmique
- Étude des problèmes pouvant se poser lors d'un concert ou d'une session d'enregistrement
- Tenue sur scène

Vibraphone

Diplôme du premier cycle

- Introduction à la lecture d'accords
- Étude du jeu d'accords (guidetones 2 mallets)
- Initiation au phrasé ternaire
- Introduction à l'interprétation d'un thème avec ses variations rythmiques et mélodiques
- Initiation aux différents styles de jazz
- Introduction aux grands maîtres du vibraphone jazz
- Initiation aux différentes formes (p.ex. blues, rythme changes, AABA, etc…)
- Étude des modes de la gamme majeure
- Introduction aux cadences II-V-I majeurs
- Étude de l'accompagnement des cadences dans tous les tonalités (guidetones 2 mallets)
- Initiation à l'improvisation
- Initiation aux différents modes et gammes (pentatonique, blues,..) et son utilisation dans l'improvisation
- Initiation à la transcription

Méthodes proposées :

Ed Saindon-Berklee Practice Method: Vibraphone

Thomas L. Davis-Voiving and comping for Jazz

Charles Dowd-Velocity Warm-Ups for Jazz Vibraphone: 92 Improvisational Patterns for Jazz Vibraphone and Marimba

Emil Richards-Mallet chord studies-Chord voicings and arpeggio patterns for vibraphone and marimba

Dick Sisto-The Jazz Vibraphone Book: Études in the Style of the Masters

Gary Burton-Introduction to Jazz Vibes

Diplôme du deuxième cycle

Harmonie

- Réalisation passive à quatre mailloches des accords de cinq et six sons (triades majeures, mineures, diminuées, augmentées puis septièmes, neuvièmes ou treizièmes) selon les

chiffrages américains dans toutes les tonalités et dans des dispositions « vibraphonistiques » de base (drop-two)
- Pratique des cadences parfaites en accord de quatre sons (avec substitutions des étages) dans toutes les tonalités majeures et mineures.
- Pratique des trois cadences-jazz de base (ii-V-I, ii-bII-I, iv-bVII-I) en Do, Fa, Sib et Sol, Ré, La, Mib, Lab.
- Initiation au « shell voicings » (type Bud Powel)

Mélodie-improvisation

- Constitution d'un répertoire de motifs jazzistiques sur les cadences précitées.
- Initiation évoluée de l'oreille aux chromatismes (b9, #9, #11 ou b5) caractéristiques du langage mélodique propre au jazz.

Rythmes

- Différenciation entre phrasés binaire et ternaire de la ballade à l'up tempo
- Études d'accentuation asymétriques

Accompagnement

- Mise en pratique figures d'accompagnement élaborées
- Apprentissage de la discrétion et de la mise au service du soliste

Jeu en solo

- Voir indépendance des mains

Répertoire

- Adapté au contenu des points précédents : thèmes type standards de Broadway
- Indépendance des deux mains
- Montage d'une interprétation à quatre mailloches

Diplôme du troisième cycle

Harmonie

- Réalisation passive des accords de six et sept sons (triades majeures, mineures, diminuées, augmentées puis septièmes, neuvièmes, onzièmes et treizièmes) selon les chiffrages américains dans toutes les tonalités et les principales dispositions « vibraphonistiques ».
- Pratique des cadences parfaites en accord complets (avec substitutions des étages) dans toutes les tonalités majeures et mineures.
- Pratique des trois cadences-jazz de base (II-V-I, II-bII-I, Iv-bVII-I) dans tous les tons
- Premières cadences modales
- Initiation au « rootless voicings » (quatre sons type Mehegan) et au « drop two »

Mélodie-improvisation

- Constitution d'un répertoire de motifs jazzistiques sur les cadences précitées
- Initiation évoluée de l'oreille aux superposions pentatoniques.

Rythmes

- Différenciation entre phrasés binaire et ternaire de la ballade à l'up tempo
- Études d'accentuation asymétriques

Accompagnement

- Mise en pratique figures d'accompagnement élaborées
- Apprentissage de la discrétion et de la mise au service du soliste

Jeu en solo

Répertoire

- Adapté au contenu des points précédents : thèmes bebop.

Indépendance des deux mains

- Apprentissage du jeu en croches continues avec notes de base de l'accord à la main gauche

Diplôme du premier prix

Harmonie :

- Pratique des cadences parfaites en accord complets (avec substitutions des étages) dans toutes les tonalités majeures et mineures.
- Pratique des trois cadences-jazz de base (ii-V-I, ii-bII-I, iv-bVII-I) dans tous les tons et dans toutes les situations harmoniques usuelles jusqu'au système à trois toniques de type coltranien)
- Pratique des voicing non-classés (clusters, accords de quartes et de quintes…)
- Cadences modales

Mélodie-improvisation

- Constitution d'un répertoire de motifs jazzistiques sur les cadences précitées.
- Initiation évoluée de l'oreille aux superposions «outside».

Rythmes

- Différenciation entre phrasés binaire et ternaire de la ballade à l'up tempo
- Études d'accentuation asymétriques

Accompagnement

- Apprentissage du jeu en duo
- Apprentissage de la discrétion et de la mise au service du soliste

Jeu en solo

- Mise en place d'interprétation de standards en solo

Répertoire

- Adapté au contenu des points précédents : thèmes coltraniens et modaux

Indépendance des deux mains

- Développement du jeu de type contrapuntique

Corrélation avec les autres cours

- Mise en place des morceaux à étudier pour les cours de combo
- Réactivité aux cours théoriques (formation musicale, lecture, histoire du jazz et analyse selon les niveaux)

Diplôme supérieur

- Perfectionnement de la technique instrumentale et de l'interprétation
- Approfondissement du langage musical dans l'improvisation

- Elaboration d'un répertoire de récital
- Étude des problèmes pouvant se poser lors d'un concert ou d'une session d'enregistrement
- Tenue sur scène
- Droits d'auteur et d'arrangeur
- Problèmes d'électroacoustique

Guitare

Diplôme du premier cycle

- Introduction à la lecture d'accords et notations utilisées en jazz
- Introduction aux accords à 4 sons
- Introduction au leadsheet et à son interprétation
- Étude de la fonction de la guitare en jazz
- Étude de l'accompagnement « basique » en termes de voicings (rôles des tierces et septièmes et voice leadings)
    - Étude de l'accompagnement « basique » en termes de rythmes
- Étude de l'accompagnement en ternaire et binaire (swing et bossa nova)
- Étude des arpèges des accords de septième (majeur 7, mineur 7, dominant et demi-diminué) dans toutes les tonalités sur une octave

Technique main gauche:

- Introduction au jeu vertical et horizontal et ses doigtées
    - Études des doigtées pour les différentes gammes, intervalles et arpèges
    - Étude de la gamme majeure en 5 positions
    - Étude de la gamme mineure harmonique en 2 positions

Technique main droite:

- Étude du « alternate picking » pour le jeu mélodique
- Travail sur le son du jeu en accords (strumming)
- Introduction à la technique du jeu de « fingerpicking »
- Introduction et étude des cadences II-V-I en majeur et mineur
- Étude de la gamme pentatonique et la gamme blues et leur application dans l'improvisation
- Introduction à la transcription de solos

Méthodes proposées :

William Leavitt: A modern method for guitar (1 – 3)

Mick Goodrick: The advancing guitarist

Nelson Faria: The brazilian guitar book

Joachim Vogel: Jazz guitar basics/ jazz guitar secrets

Peter O'Mara: Achordal concept for jazz guitar

Ted Greene: Chord chemistry

Jody Fisher - Beginning Jazz Guitar

Joachim Vogel - Jazz Guitar Basics

Diplôme du deuxième cycle

- Toutes les gammes majeures et les modes dérivés

- Gammes mineure harmonique et mineure mélodique (présentation et utilisation pour l'improvisation)
- Arpèges des accords de 7ème diatoniques à la gamme majeure
- Tensions sur les accords de 7ème
- Construction des accords : guide-notes + tensions
- Exercices de « comping » avec les guide-notes (3,7) + tensions.
- Exercices rythmiques sur des lignes mélodiques et des suites d'accords.
- Introduction à : renversements d'accord : Drop 2 + tensions ; harmonisation de standards (chord melody)
- Accompagnement sur des rythmes et tempos différents (swing medium, ballade, bossa, binaire).
- Improvisation : pratique des modes Lydien b7, Altéré ; substitut de dominant, sous-dominant mineur ; technique d'improvisation avec les modes ; rhythm-changes (présentation) ; application sur des standards et thèmes adaptés.
- Accords à 3 sons (triades) en position fermée
- Lecture à vue en position, grilles d'accords

Méthodes proposées :

Jody Fisher-Complete Jazz Guitar Method

Joachim Vogel-Jazz Guitar Secrets

Ted Greene-Chord Chemistry

Nelson Faria-The Brazilian Guitar Book

Peter O'mara-A Chordal Concept for Jazz Guitar

Diplôme du troisième cycle

- Gammes majeures et mineures mélodiques avec développement de tous les modes.
- Gamme mineure harmonique
- Gammes symétriques diminuées
- Gamme par tons
- Généralisation des arpèges des accords de 7ème
- Renversements des accords de 7ème (Drop 2, 3, 2+4).
- «voicings» en quartes
- Triades en position ouverte
- Présentation des différentes gammes utilisables sur l'accord de 7ème dominante
- « Comping » sur différents rythmes et tempos : binaire, ternaire, swing medium, fast, ballades, bossas...
- Improvisation : Rhythm changes (oleo, anthropology...)
- Blues suédois (blues for alice...) ; standards plus complexes (body & soul, wave, jordu**…**) Jazz moderne (comp. P. Metheny, C. Corea, J. Abercrombie **…**) ; jazz modal
- Harmonisation de standards (chord melody)
- Improvisation avec gammes pentatoniques
- Mémorisation de thèmes et grilles d'accords

Méthodes proposées :

Ted Greene-Modern Chord Progression

Mick Goodrick-The Advancing Guitarist

Diplôme du premier prix

- Révision de toutes les gammes et modes.
- développement des gammes pentatoniques
- Arpèges des accords 9, 11, 13
- Révision de tous les types d'accord.
- Accords hybrides
- Triades avec basses étrangères
- Fragments modaux
- Accompagnement : ligne de basse & accords
- Harmonisation de standards (chord melody)
- Jeu en accords. « comping »et harmonisation avec les accords précités.
- Travail sur le style et amélioration du phrasé jazz
- Improvisation : réharmonisation Coltrane Standards et thèmes (Donna lee, Dolphin Dance,
- Spain...) ; jazz moderne ; jazz modal ; thèmes de compositeurs contemporains

Diplôme supérieur

- Perfectionnement de la technique instrumentale et de l'interprétation
- Approfondissement du langage musical dans l'improvisation
- Elaboration d'un répertoire de récital
- Étude des problèmes pouvant se poser lors d'un concert ou d'une session d'enregistrement
- Comportement à l'intérieur d'un ensemble instrumental (duo, trio, combo, big band etc...

A.1.6.2. Déchiffrage jazz

Degré inférieur

Compétences souhaitées

- Capacité d'aborder seul une partition avec application des éléments musicaux : tonalité(s), modulations, tempi, rythmique, articulations et nuances.
- Faire preuve de réflexes : vitesse de lecture, le flux, compréhension rapide du rythme.
- Lecture par anticipation et faire preuve d'un automatisme visuel.
- Faire preuve de stabilité et de sensibilité rythmiques et du maintien des tempi.
- Contrôle de la justesse, de l'intonation et de la sonorité.
- Faculté d'analyse, de compréhension musicale et de réalisation pratique de textes musicaux en faisant le rapport entre des réflexes en technique instrumentale (gammes, arpèges, chromatisme, tierces, octaves etc.).
- Application du mécanisme de la transposition.
- Savoir interpréter avec expression musicale (style, phrasé, nuances etc.).
- Autonomie dans la réalisation et dans l'interprétation d'un texte musical.
- Acquérir la faculté d'employer simultanément les procédés de lecture les plus importants pour la réalisation pratique d'un texte musical inconnu, à savoir :
    - l'anticipation visuelle combinée
    - l'usage de l'oreille intérieure

Examen pour l'obtention du certificat du degré inférieur

- 1 lecture à vue à déterminer par l'établissement (peut se faire avec combo jazz)

Détails d'exécution :

- respect du texte musical
- interprétation d'un thème
- solo improvisation sur grille d'accord
- accompagnement sur grille d'accord
- 5 minutes de préparation sans l'aide de l'enseignant
- niveau : voir exemple (déchiffrage jazz 1) ci-après

Degré moyen

Examen pour l'obtention du certificat du degré moyen

- 1 lecture à vue à déterminer par l'établissement (peut se faire avec combo jazz)

Détails d'exécution :

- respect du texte musical
- interprétation d'un thème
- solo improvisation sur grille d'accord
- accompagnement sur grille d'accord
- 5 minutes de préparation sans l'aide du professeur
- niveau : voir exemple (déchiffrage jazz 2) ci-après

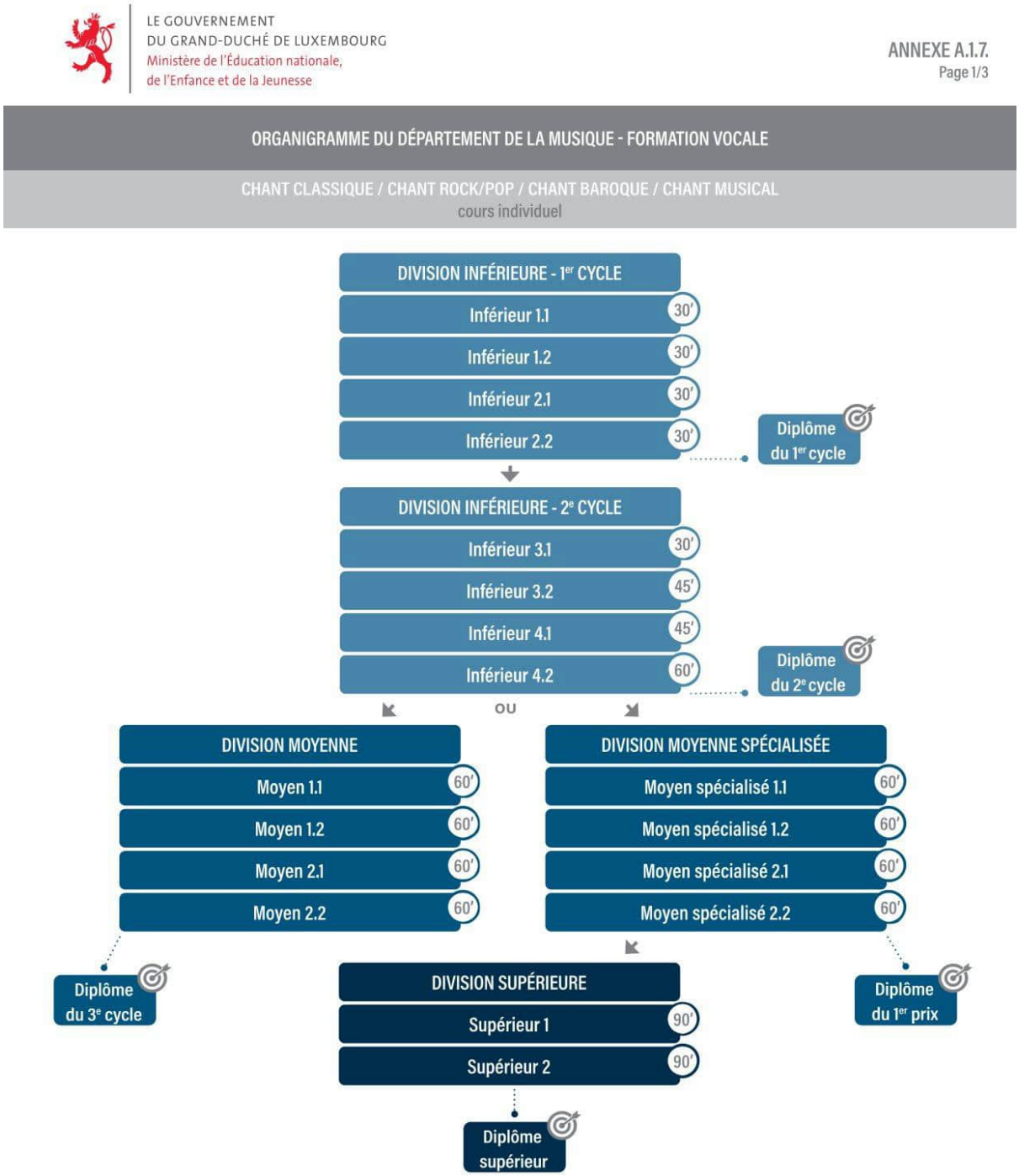

DECHIFFRAGE JAZZ 1
EXAMEN FINAL
♩=130
MEDIUM SWING
A
Bb Instruments
Eb Instruments
Violin
Guitar
Comping
Bass
Drums
mf


(B)
(C)
Bb
Eb
VLN
G
Comp
B
D
FILL
(END FILL)
Play Time
Comp
WALK


DECHIFFRAGE JAZZ 2
EXAMEN FINAL
♩=190
A LATIN
Bb INSTRUMENTS
Eb INSTRUMENTS
VIOLIN
GUITAR
COMPING
BASS
DRUMS
Gm7
C/Ab
RIDE CYMBAL (ON BELL)
B SWING
Bb
Eb
VLN
G
COMP
B
D
Gm7
Abmaj7
Eb9
D7(b5)
WALK
PLAY TIME

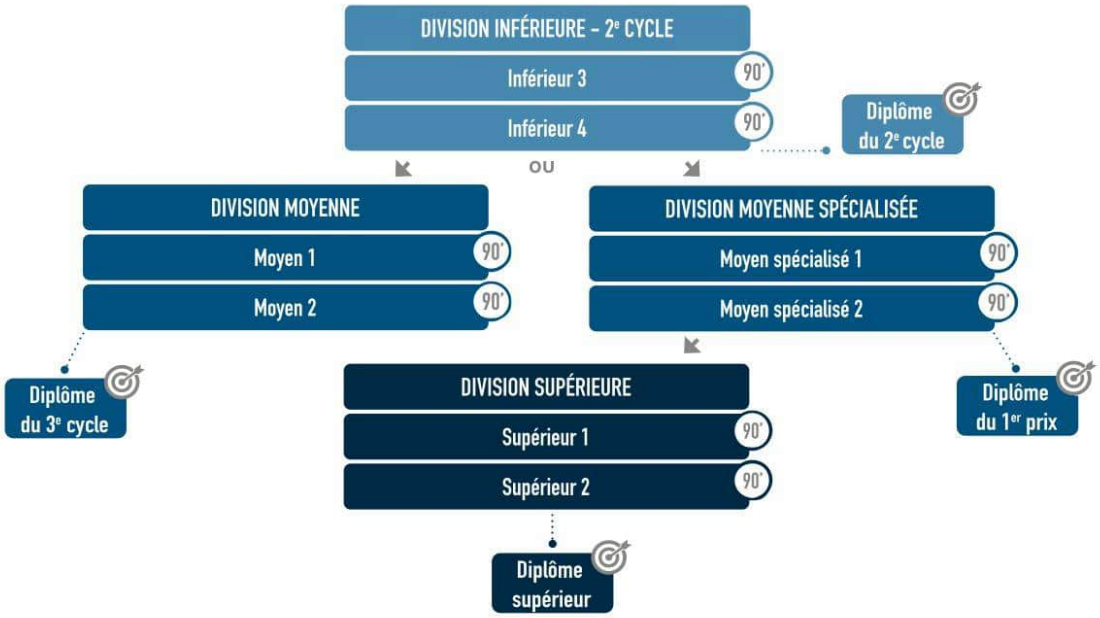

19
Bb
Eb
VLN
G
Comp
B
D
Cm7
F7(b9)
Bbmaj7
Ebmaj7
Am7(b5)
D7(b9)
Play Time
Fill---->
(End Fill)
Play Time
p
13
1.
2.
Gm7
D7
Gm(maj7)

A.1.7. Organigramme formation vocale

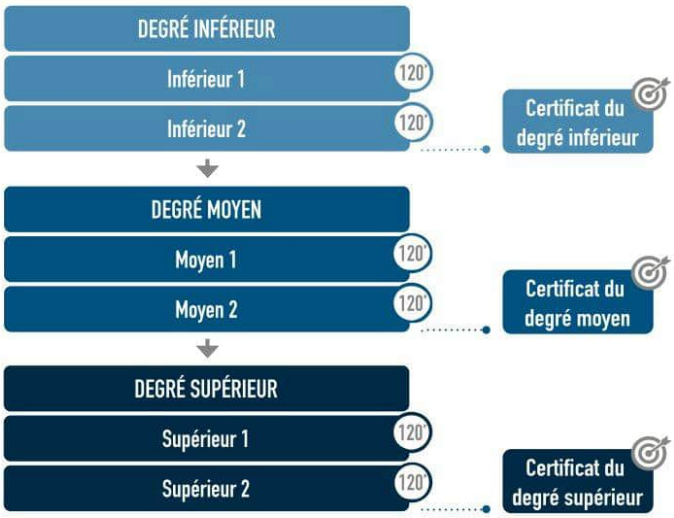


LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

ART LYRIQUE
cours collectif



CHANT GRÉGORIEN
cours collectif



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

ANNEXE A.1.7.
Page 3/3

ITALIEN POUR CHANTEURS
cours collectif

DEGRÉ INFÉRIEUR
- Inférieur 1 — 60'

PRATIQUE COLLECTIVE VOCALE
cours collectif

DEGRÉ INFÉRIEUR
- Année 1 — 60'
- Année 2 — 60'
- Année 3 — 60'
- Année 4 — 60'
- Année 5 — 60'
- Année 6 — 60'
- Année 7 — 60'
- Année 8 — 60'

FORMATION CHORALE
cours collectif

DEGRÉ INFÉRIEUR
- Inférieur 1 — 90'
- Inférieur 2 — 90'
- Inférieur 3 — 90'
- Inférieur 4 — 90'
- Inférieur 5 — 90'
- Inférieur 6 — 90'

→ Certificat du degré inférieur

A.1.7.1. Formation vocale

A.1.7.1.1. Chant classique

DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Connaître les principes fondamentaux de l'appareil vocal
2. Connaître et appliquer la base de la respiration
3. Veiller à une posture correcte
4. Prendre soin du bon placement du son et de l'intonation
5. Veiller à une bonne articulation et une parfaite prononciation
6. Respecter le phrasé musical et comprendre le texte
7. Cultiver la mémoire
8. Élaborer une méthode de travail
9. Se produire en public

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  L'évaluation est établie avant la date de l'épreuve publique suivant des critères définis par l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 1 Lied / Mélodie / Song (classique - langue au choix) au choix de l'enseignant
  - 1 Air au choix de l'enseignant
  - 1 œuvre au choix de l'enseignant (inclus Musical ou Opérette)

  Détails d'exécution :

  Le programme est à présenter de mémoire sauf extraits d'oratorios, de messes et des airs de concert.

  Le programme comprend des œuvres en 2 langues au moins.

DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Connaître les principes fondamentaux de l'appareil vocal

2. Connaître et appliquer la base de la respiration
3. Veiller à une posture correcte
4. Prendre soin du bon placement du son et de l'intonation
5. Veiller à une bonne articulation et une parfaite prononciation
6. Respecter le phrasé musical et comprendre le texte
7. Cultiver la mémoire
8. Elaborer une méthode de travail
9. Se produire en public

Examen pour l'obtention du diplôme du deuxième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 2e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  L'évaluation est établie avant la date de l'épreuve publique suivant des critères définis par l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 1 Lied / Mélodie / Song (langue au choix) au choix de l'enseignant
  - 1 Air (Opéra / Opérette) au choix de l'enseignant
  - 1 Air (Oratorio / Concert / Messe) au choix de l'enseignant
  - 1 œuvre au choix de l'enseignant (inclus Musical ou Opérette)

  Détails d'exécution :

  Le programme est à présenter de mémoire sauf extraits d'oratorios, de messes et des airs de concert.

  Le programme comprend des œuvres dans au moins 2 langues et de 2 époques.

DIVISION MOYENNE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Faire preuve de créativité dans l'interprétation des œuvres musicales
2. Avoir la capacité de savoir se préparer seul à un concours ou à une représentation
3. Être capable de choisir son répertoire en fonction de ses capacités vocales
4. Faire preuve d'engagement et d'enthousiasme
5. Être capable de soigner sa présentation générale (créativité, rayonnement, présentation générale, …)

Examen pour l'obtention du diplôme du troisième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 3e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  L'évaluation est établie avant la date de l'épreuve publique suivant des critères définis par l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 5 œuvres – opéra / oratorio / Lied ou mélodie au choix de l'enseignant

  Les œuvres doivent être d'époques et de styles différents dont au moins une du 20e ou 21e siècle - et en trois langues au moins. La durée minimale du programme est de 15 minutes.

  Détails d'exécution :

  Le programme est à présenter de mémoire sauf extraits d'oratorios, de messes et des airs de concert

DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Faire preuve de créativité dans l'interprétation des œuvres musicales
2. Avoir la capacité de savoir se préparer seul à un concours ou à une représentation
3. Être capable de choisir son répertoire en fonction de ses capacités vocales
4. Faire preuve d'engagement et d'enthousiasme
5. Être capable de soigner sa présentation générale (créativité, rayonnement, présentation générale, …)

Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er prix consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  L'évaluation est établie avant la date de l'épreuve publique suivant des critères définis par l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 6 œuvres – opéra / oratorio / Lied ou mélodie au choix de l'enseignant

Les œuvres doivent être d'époques et de styles différents - dont au moins une du 20e ou 21e siècle - et en trois langues au moins. La durée minimale du programme qui est à présenter en entier est de 15 minutes.

Détails d'exécution :

Le programme est à présenter de mémoire sauf extraits d'oratorios, de messes et des airs de concert.

DIVISION SUPÉRIEURE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Faire preuve de créativité dans l'interprétation des œuvres musicales
2. Avoir la capacité de savoir se préparer seul à un concours ou à une représentation
3. Être capable de choisir son répertoire en fonction de ses capacités vocales
4. Faire preuve d'engagement et d'enthousiasme
5. Être capable de soigner sa présentation générale (créativité, rayonnement, présentation générale, …)

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

L'examen pour l'obtention du diplôme supérieur consiste en une **épreuve publique** d'une durée de 30 à 40 minutes devant un jury avec un programme comprenant

- au moins cinq œuvres au choix en trois langues, d'époques, de genres, de styles et de caractères différents.

Le répertoire est à présenter de mémoire (sauf pour ce qui est des extraits d'oratorio, de cantates ou de messes).

Disposition finale pour tous les examens :

L'élève ne peut présenter le même morceau lors de différentes épreuves d'examen, toutes branches confondues, pendant la même année d'études.

A.1.7.1.2. Art lyrique

Conditions d'admission :

- avoir obtenu le diplôme du premier cycle de chant classique et avoir réussi le test d'admission à définir par l'établissement.
- Les études d'art lyrique ne peuvent dépasser le niveau d'études de chant classique atteint.
- L'admission en division moyenne spécialisée en art lyrique est liée à l'admission en division moyenne spécialisée de chant.

DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE

Examen pour l'obtention du diplôme du deuxième cycle

Épreuve :

- 2 scènes au choix de l'enseignant

DIVISION MOYENNE

Examen pour l'obtention du diplôme du troisième cycle

Épreuve :

- 2 scènes au choix de l'enseignant

DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE

Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix

Épreuve :

- 3 scènes au choix de l'enseignant dont 1 air et récitatif et 2 grandes scènes

DIVISION SUPÉRIEURE

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

L'examen pour l'obtention du diplôme supérieur consiste en une **épreuve publique** devant un jury avec un programme comprenant

- 2 scènes et 1 air au choix de l'enseignant

A.1.7.1.3. Chant grégorien

Organisation

Le cours *de chant grégorien* est un cours collectif organisé en trois degrés : le *degré inférieur*, le *degré moyen* et le *degré supérieur*. Il propose l'étude du chant grégorien en deux parties, l'une théorique, l'autre pratique.

La partie théorique repose essentiellement sur l'étude des principaux manuscrits anciens de chant grégorien et de leur notation neumatique.

La partie pratique est basée sur l'interprétation et la mémorisation de pièces caractéristiques du répertoire, outil indispensable à la compréhension de ce chant né dans un milieu de tradition orale.

Le *chœur grégorien*, dont la fréquentation est obligatoire, est destiné à donner aux élèves la possibilité de pratiquer le chant grégorien et d'approfondir ainsi leur connaissance du répertoire.

Objectifs d'ordre général

1. Acquisition des connaissances théoriques nécessaires à la compréhension du chant grégorien : histoire, sémiologie, paléographie, modalité, etc.

2. Acquisition des aptitudes nécessaires à la pratique du chant grégorien et à une bonne intégration dans un ensemble vocal : chant individuel, chant d'ensemble

DEGRÉ INFÉRIEUR

Cours collectifs de 120 minutes hebdomadaires répartis comme suit :

1) Cours théorique de 60 minutes
2) Cours pratique de 60 minutes

Compétences souhaitées en fin de cycle

- Savoir lire une pièce de chant grégorien en notation carrée
- Apprendre à chanter au sein d'un ensemble grégorien

Programme d'études

- Histoire du chant grégorien
- Étude de la notation carrée
- Analyse des différentes pièces et formes du répertoire
- Première approche de la notation neumatique de St. Gall
- Initiation au chant d'ensemble

Examen pour l'obtention du certificat du degré inférieur

Épreuve à huis clos, en deux parties :

1) Partie écrite sur les matières traitées au cours, à déterminer par l'établissement
2) Partie orale, présentation de 2 pièces (chant individuel) à déterminer par l'enseignant

DEGRÉ MOYEN

Cours collectifs de 120 minutes hebdomadaires répartis comme suit :

1) cours théorique de 60 minutes
2) cours pratique de 60 minutes

Compétences souhaitées en fin de cycle

- Apprendre à interpréter une pièce de chant grégorien à l'aide des notations neumatiques étudiées
- Savoir chanter au sein d'un ensemble grégorien

Programme d'études

- Mémorisation de pièces simples du répertoire (antiennes, introïts, communions…)
- Paléographie/sémiologie : étude de différentes notations adiastématiques (rythmiques)
  - sangallienne (ms. Einsiedeln 121)
  - messine (ms. Laon 239)
  - bretonne (ms. Chartres 47)
- Initiation à la modalité grégorienne
- Chant d'ensemble

Examen pour l'obtention du certificat du degré moyen

Épreuve à huis clos, en deux parties :

1) Partie écrite sur les matières traitées au cours, à déterminer par l'établissement
2) Partie orale, composée des éléments suivants :
   a) Présentation d'une liste de 4 pièces mémorisées (chant individuel), à déterminer par l'enseignant
   b) Présentation du cahier de paléographie (travail personnel de l'élève réalisé au cours de l'année scolaire)
   c) Entretien de l'élève avec le jury

DEGRÉ SUPÉRIEUR

Cours collectifs de 120 minutes hebdomadaires répartis comme suit :

1) cours théorique de 60 minutes
2) cours pratique de 60 minutes

Compétences souhaitées en fin de cycle

- Savoir interpréter une pièce de chant grégorien à l'aide des notations neumatiques étudiées
- Savoir chanter au sein d'un ensemble grégorien

Programme d'études

- Mémorisation de pièces représentatives du répertoire
- Paléographie/sémiologie : étude de différentes notations diastématiques (mélodiques)
  - aquitaine (ms. BNF lat.903 – St. Yrieix)
  - bénéventaine (ms. Bénévent VI 34
  - française (ms. Montpellier H159)

- Initiation à la restitution mélodique à partir des notations étudiées
- Chant d'ensemble

Examen pour l'obtention du certificat du degré supérieur

Épreuve à huis clos, en deux parties :

1) Partie écrite sur les matières traitées au cours, à déterminer par l'établissement
2) Partie orale, composée des éléments suivants :
   a) Présentation d'une liste de 8 pièces mémorisées (chant individuel), à déterminer par l'enseignant
   b) Présentation du cahier de paléographie (travail personnel de l'élève réalisé au cours de l'année scolaire)

Entretien de l'élève avec le jury

A.1.7.1.4. Chant rock/pop

Méthodes proposées pour tous les cycles :

La voix libérée	Eva Barthélémy
Anatomy of the voice	Theodore Dimon
Vocal Workouts for The Contemporary Singer	Anne Peckham
The Contemporay Singer	Anne Peckham
Voicecoaching	Karin Ploog
Vocal Practice	Annette Marquard
Vocal Technique, Musicians Institute	Dena Murray
Sightsinging, rhythm exercices for singers, Musicians Institute	Mike Cambell
La voix du chant	Jean Pierre Blivet
New ear training for Rock, Pop & Jazz	Tom van der Geld
Rock singing techniques	Karen Farnum Surmani, Kevin M. Mitchell
Vocal Technique, Berklee	Anne Peckham
Le chant de l'Être	Serge Wilfart
Complete Vocal Technique	Cathrine Sadolin
Im Atemholen sind zweierlei Gnaden	Brigitta Seidler- Winkler

DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE

Accompagnement : à l'instrument ET/OU Play along ET/OU combo. L'élève peut s'accompagner lui-même.

Compétences souhaitées en fin de cycle:

1. Initiation à la technique vocale.
2. Initiation au fonctionnement anatomique et physiologique fondamental de la voix.
3. Lecture de la notation anglo-saxonne
4. Développer une conscience de la rythmique, de l'intonation et la dynamique d'un morceau.
5. Prononciation et compréhension du texte.
6. Chanter dans différentes langues.
7. Chanter par cœur.
8. Présence scénique de base.
9. Approche globale des différents styles et formes du chant rock/pop et connaissance des références principales de leur répertoire respectif.
10. Conscience de l'importance de l'écoute et ensuite de l'interprétation personnelle.
11. Chant amplifié et gestion du matériel d'amplification nécessaire.

Programme d'études:

Oeuvres proposées pour le niveau :

Back to Black	Amy Winehouse
Wonderwall	Oasis

Zombie	The Cranberries
Ticket to Ride	Beatles
Ain't No Sunshine	Bill Withers
Stand By Me	Wilson Pickett
Almost is never enough	Ariana Grande
Royals	Lorde
Valerie	Amy Winehouse
Love Story	Taylor Swift
Radioactive	Imagine Dragons

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  L'évaluation est établie avant la date de l'épreuve publique suivant des critères définis par l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - au moins 4 morceaux au choix de l'enseignant, de différents styles, de différentes époques et différents tempi dont au moins 1 morceau qui exploite la tessiture.

  Le programme est à présenter de mémoire.

DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE

Accompagnement : à l'instrument ET/OU Play along ET/OU combo. L'élève peut s'accompagner lui-même.

Compétences souhaitées en fin de cycle :

1. Développer une technique vocale et respiratoire correcte
2. Initiation au fonctionnement anatomique et physiologique fondamental de la voix
3. Prise de conscience de placement du son et savoir utiliser les effets vocaux
4. Maîtriser et ressentir les aspects de la rythmique, de l'intonation et la dynamique d'un morceau
5. Savoir chanter avec aisance dans les différents tempi
6. Connaître les qualités vocales propres aux différents styles et répertoires du chant moderne et savoir s'exprimer d'une façon esthétique
7. Déchiffrer et lire une partition (notation traditionnelle et anglo-saxonne)
8. Développer le sens de l'analyse (structures et formes des œuvres musicales)
9. Chanter dans différentes langues.
10. Montrer une certaine aisance scénique, connecter avec le public, présentation lors de l'examen

11. Faire preuve de créativité dans l'interprétation des œuvres musicales
12. Improvisation adaptée à la musique pop
13. Utiliser les différents effets de voix pour colorer une œuvre musicale
14. Chant amplifié et gestion du matériel d'amplification nécessaire

Programme d'études

Oeuvres proposées pour le niveau :

Rolling In The Deep	Adele
Feeling Good	Nina Simone
Sunshine of Your Love	Cream
Easy Lover	Phil Collins
Roxanne	The Police
She used to be mine	Sara Bareilles
That man	Caro Emerald
Son of a preacher man	Dusty Springfield
Runaway	Aurora
Birds	Imagine dragons

Examen pour l'obtention du diplôme du deuxième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 2e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  L'évaluation est établie avant la date de l'épreuve publique suivant des critères définis par l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - au moins 5 morceaux au choix de l'enseignant de différents styles, de différentes époques et différents tempi dont au moins 1 morceau qui exploite la tessiture.

  Le programme est à présenter de mémoire.

DIVISION MOYENNE

Accompagnement : à l'instrument ET/OU Play along ET/OU combo. L'élève peut s'accompagner lui-même.

Compétences souhaitées en fin de cycle :

1. Élaborer une méthode de travail et savoir travailler de manière autonome.
2. Choisir le répertoire selon ses compétences.
3. Être capable de situer les chansons dans leur contexte (style, époque, …).
4. Savoir chanter une 2e voix et de faire des 'backing vocals'.
5. Compréhension du fonctionnement anatomique et physiologique fondamental de la voix.

6. Connaissance générale et renforcement des principes de technique vocale.
7. Présentation sur scène.
8. Acquisition d'un large répertoire d'artistes et de chansons de différents styles.
9. Interprétation personnelle.
10. Echange avec un accompagnateur, travail de groupe avec des musiciens, ensembles et combos.

Programme d'études

Oeuvres proposées pour le niveau :

Respect	Aretha Franklin
Hurt	Christina Aguilera
I Want You Back	Jackson 5
Sir Duke	Stevie Wonder
Beat It	Michael Jackson
A million years	Adele
Don't you worry bout a thing	Tori Kelly
Think	Aretha Franklin
Chandelier	Sia
Rise Up	Andrea Day

Remarque :

Le répertoire des 1er et 2e cycles peut être utilisé et adapté au degré de difficulté.

Examen pour l'obtention du diplôme du troisième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 3e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  L'évaluation est établie avant la date de l'épreuve publique suivant des critères définis par l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - au moins 6 morceaux au choix de l'enseignant, de différents styles, de différentes époques et différents tempi dont au moins 1 morceau qui exploite la tessiture. Il est possible de présenter un morceau avec une deuxième voix ou faire des « backing vocals ».

  Le programme est à présenter de mémoire.

DIVISION MOYENNE SPECIALISÉE

Accompagnement : à l'instrument ET/OU Play along ET/OU combo. L'élève peut s'accompagner lui-même.

Compétences souhaitées en fin de cycle :

1. Élaborer une méthode de travail et savoir travailler de manière autonome.
2. Développer sa propre personnalité musicale.
3. Choisir le répertoire selon ses compétences.
4. Être capable de situer les chansons dans leur contexte (style, époque, …).
5. Savoir chanter une 2e voix et de faire des 'backing vocals'.
6. Compréhension du fonctionnement anatomique et physiologique fondamental de la voix.
7. Mise en conscience de l'importance de l'écoute et ensuite de l'interprétation personnelle.
8. Connaissance générale et renforcement des principes de technique vocale.
9. Présentation sur scène.
10. Acquisition d'un large répertoire d'artistes et de chansons de différents styles.
11. Être capable de créer ses propres arrangements.
12. Interprétation personnelle.
13. Echange avec un accompagnateur, travail de groupe avec des musiciens, ensembles et combos.
14. Étude des problèmes pouvant se poser lors d'un concert.
15. Notions de base pour s'accompagner soi-même.

Programme d'études

Oeuvres proposées pour le niveau :

Stone Cold	Demi Lovato
Dream On	Aerosmith
Le blues du Businessman	Daniel Balavoine
Hysteria	Muse
Under the Bridge	Red Hot Chili Peppers
Rosanna	Toto
If I ain't got you	Alicia Keys
Look what I found	Lady Gaga
Into the unknown	Panic! At The disco
Corps	Yseult
Listen	Beyonce

Remarque :

Le répertoire de la division antérieure peut être utilisé et adapté au degré de difficulté.

Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er prix consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  L'évaluation est établie avant la date de l'épreuve publique suivant des critères définis par l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  Programme de l'épreuve publique :

  - au moins 7 morceaux au choix de l'enseignant, de différents styles, de différentes époques et différents tempi dont au moins 1 morceau qui exploite la tessiture. Il est possible de présenter un morceau avec une deuxième voix ou faire des « backing vocals ».

  Le programme est à présenter de mémoire.

DIVISION SUPÉRIEURE

Accompagnement : à l'instrument ET/OU Play along ET/OU combo. L'élève peut s'accompagner lui-même.

Compétences souhaitées en fin de cycle :

1. S'accompagner de manière harmonique (utilisation d'accords au piano ou à la guitare)
2. Élaboration d'un répertoire de récital et développer sa propre personnalité musicale
3. Développer un esprit analytique et critique
4. Étude des problèmes pouvant se poser lors d'un concert ou d'une session d'enregistrement
5. Perfectionnement de la technique vocale et de l'interprétation
6. Approfondissement du langage musical
7. Être capable de créer ses propres arrangements
8. Droits d'auteur et d'arrangeur

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

L'examen pour l'obtention du diplôme supérieur consiste en une **épreuve publique** d'une durée de 30 à 40 minutes devant un jury avec un programme comprenant un certain nombre d'œuvres au choix de l'enseignant.

Le programme est à présenter de mémoire.

Disposition finale pour tous les examens :

L'élève ne peut présenter le même morceau lors de différentes épreuves d'examen, toutes branches confondues, pendant la même année d'études.

A.1.7.1.5. Italien pour chanteurs

Durée

Le cours s'étend sur une année scolaire, à raison de 60' hebdomadaires en cours collectif.

Objectif

Transmettre à l'élève les compétences pour la prononciation correcte de la langue italienne, la compréhension du texte, et la mise en pratique à travers le chant.

Contenu

- prononciation correcte et étude de la phonétique
- compréhension des textes chantés :
    - bases grammaticales rudimentaires et reconnaissance de la syntaxe
    - compréhension du vocabulaire poétique italien dérivé souvent de l'ancien italien, source de bon nombre de livrets d'opéras (allant de Monteverdi, Händel, Mozart, Rossini, jusqu'à Bellini et Verdi, pour ne citer que les compositeurs les plus connus).
- traduction et étude des extraits du répertoire (arie antiche, récitatifs des périodes baroque et classique, …)
- étude de tout air traité au cours de chant nécessitant une mise au point au niveau linguistique et phonétique.

Évaluation

L'évaluation se fait par l'enseignant pendant l'année scolaire

A.1.7.1.6. Chant baroque

Introduction

La voix est un instrument qui s'adapte à tous les styles et toutes les époques. La technique de base acquise en chant classique est une condition permettant d'approfondir une technique spécifique à l'époque baroque.

Par chant baroque, il faut entendre la musique chantée des XVII et XVIII siècles, englobant une période d'environ 150 ans, de 1600 à 1750.

Les musicologues et historiens distinguent trois périodes de l'époque baroque en musique :

Le premier baroque, constituant la base sur laquelle il faut mettre un accent particulier, est la première moitié du XVIIe siècle. Il s'agit de l'époque dans laquelle se rejoignent de nombreuses influences et aspects historiques du chant, comme par exemple la polyphonie de la Renaissance, le madrigalisme, la diminution et l'ornementation ainsi que l'apparition du récitatif (stile recitativo), qui marque le début de l'opéra et du chant soliste (si l'on exclut la chanson médiévale).

Le deuxième baroque ou baroque médian se caractérise par la création d'un nouveau genre d'opéra en France, la tragédie lyrique. L'influence des innovations stylistiques apparues en Italie se développent dans toute l'Europe en créant des formes originales à chaque pays.

Dans la troisième période baroque – la génération de 1685 (Bach, Händel, Vivaldi, Scarlatti, Rameau, pour ne citer que les plus connus – les genres et formes acquièrent leurs structures archétypiques : la cantate (profane ou sacrée), l'opera seria et l'opera buffa, ainsi que l'oratorio, notamment.

Conditions d'accès

- avoir atteint au moins l'âge de onze ans révolus avant le 1er septembre et avoir réussi une épreuve d'admission à fixer par l'établissement.

DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Travailler la compréhension et la prononciation du texte (langage poétique ancien).
2. Soigner l'exécution des ornements proposés par l'enseignant dans le répertoire donné.
3. Avoir des notions de base du langage harmonique baroque.
4. Être capable de chanter dans un autre diapason avec instruments historiques.
5. Apprendre à s'adapter au « tempérament » (p.ex. mésotonique du XVIIe s.).
6. Se produire en public.

Examen pour l'obtention du diplôme du 1er cycle :

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  L'évaluation est établie avant la date de l'épreuve publique suivant des critères définis par l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 1 œuvre du XVII siècle ;
  - 1 œuvre au choix du répertoire baroque ;
  - 1 œuvre avec récitatif.

Détails d'exécution :

Le programme est à présenter de mémoire, à l'exception des extraits de musique religieuse.

DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Comprendre et savoir prononcer le texte (langage poétique ancien).
2. Faire un travail de recherche sur les textes (traduction/sujets mythologiques, historiques…).
3. Soigner l'exécution des ornements proposés par l'enseignant dans le répertoire donné.
4. Comprendre les principes de base de la basse continue et du récitatif.
5. Maîtriser les bases de la déclamation française.
6. Cultiver l'écoute des autres voix en polyphonie.
7. Être capable de chanter dans un autre diapason avec instruments d'époque.
8. S'adapter au « tempérament » (p.ex. mésotonique du XVII siècle).
9. Se produire en public.

Examen pour l'obtention du diplôme du 2e cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 2e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  L'évaluation est établie avant la date de l'épreuve publique suivant des critères définis par l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 1 œuvre du XVII siècle ;
  - 1 œuvre avec récitatif (cantate/opéra/tragédie lyrique…) ;
  - 1 œuvre du répertoire baroque ;
  - 1 œuvre polyphonique (à 2 ou plusieurs voix dans la mesure du possible).

Détails d'exécution :

Le programme est à présenter de mémoire, à l'exception des extraits de musique religieuse.

Le programme de l'épreuve publique doit comprendre des œuvres en 2 langues différentes au moins et un air d'opéra ou de cantate.

DIVISION MOYENNE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Faire preuve de créativité dans l'interprétation des œuvres musicales.
2. Faire preuve d'enthousiasme et d'engagement quant à la découverte du répertoire historique.
3. Connaître les bases du langage harmonique baroque.
4. Connaître les bases de la réalisation des ornements dans différents styles baroques.
5. Être à l'écoute des autres voix dans les œuvres polyphoniques.
6. Soigner sa présentation.

Examen pour l'obtention du diplôme du 3e cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 3e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  L'évaluation est établie avant la date de l'épreuve publique suivant des critères définis par l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 5 œuvres issues des XVII et XVIII siècles, comprenant au moins 1 œuvre avec récitatif et 1 œuvre polyphonique.

Détails d'exécution :

Le programme est à présenter de mémoire, à l'exception des extraits de musique religieuse.

Le programme de l'épreuve publique comprend des œuvres en 3 langues différentes au moins et des œuvres issues des 3 grandes périodes baroques.

DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Faire preuve de créativité dans l'interprétation des œuvres musicales.
2. Faire preuve d'enthousiasme et d'engagement quant à la découverte du répertoire historique.
3. Connaître les bases du langage harmonique baroque.
4. Connaître les bases de la réalisation des ornements dans différents styles baroques.
5. Être à l'écoute des autres voix dans les œuvres polyphoniques.
6. Être capable de choisir son répertoire.
7. Soigner sa présentation.

Examen pour l'obtention du diplôme du 1er Prix

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er prix consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  L'évaluation est établie avant la date de l'épreuve publique suivant des critères définis par l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 6 œuvres issues des XVIIe et XVIIIe siècles, comprenant au moins 1 œuvre avec récitatif, une scène d'opéra, une œuvre issue du répertoire religieux et 1 œuvre polyphonique.

Détails d'exécution :

Le programme est à présenter de mémoire, à l'exception des extraits de musique religieuse.

Le programme de l'épreuve publique comprend des œuvres en 3 langues différentes au moins et des œuvres issues des 3 grandes périodes baroques.

DIVISION SUPÉRIEURE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Faire preuve de créativité dans l'interprétation des œuvres musicales.
2. Faire preuve de richesse d'interprétation dans les différents styles.
3. Faire preuve d'engagement quant à la recherche autour du répertoire historique.
4. Être autonome dans la réalisation des ornements dans différents styles baroques.
5. Se montrer créatif dans les œuvres polyphoniques.
6. Être capable de choisir son répertoire en fonction de ses capacités vocales.
7. Soigner sa présentation générale (créativité, rayonnement, présence scénique…).

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

L'examen pour l'obtention du diplôme supérieur consiste en une **épreuve publique** d'une durée de 30 à 40 minutes devant un jury avec un programme comprenant au moins cinq œuvres au choix en trois langues, d'époques, de genres, de styles et de caractères différents

Détails d'exécution :

Le répertoire est à présenter de mémoire, à l'exception des extraits d'œuvres religieuses.
L'interprétation des œuvres musicales se fait avec des instruments d'époque.
Le programme comprendra une œuvre polyphonique.

Disposition finale pour tous les examens :

L'élève ne peut présenter le même morceau lors de différentes épreuves d'examen, toutes branches confondues, pendant la même année d'études.

A.1.7.1.7. Chant musical

DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE

Accompagnement : à l'instrument ET/OU Play along. L'élève peut s'accompagner lui-même.

Compétences souhaitées en fin de cycle :

1. Initiation à la technique (respiration, posture, vocal modes, vocal register, etc.).
2. Développer une conscience de la rythmique, de l'intonation et la dynamique d'un morceau.
3. Prononciation et compréhension du texte.
4. Chanter dans différentes langues.
5. Chanter par cœur.
6. Présence scénique de base.
7. Approche globale des différents styles du chant musical.
8. Chant acoustique et /ou chant amplifié.

Programme d'études:

Oeuvres proposées pour le niveau :

Voix féminine:

2 men in my life	Big Fish
Beauty and the beast	Beauty and the beast
Du bist schön, auch wenn du weinst (Linie 1)	*Charakterlied*
I dreamed a dream	Les Misérables
Mistress Song	Evita
My brother lived in SF	Elegies for Angels, Punks and Raging Queens
No one knows who I am	Jekyll & Hyde
One hand, one heart	West Side Story
Stars and the moon	Songs for a new world
Times are hard for dreamers	Amélie

Voix masculine:

As good as you	Jane Eyre	*approche classique*
Happy, sad	Addams Family	*Charakterlied*
I got life	Hair	*belt*
I want to make magic	Fame	*approche classique*
On the street where you live	My Fair Lady	
Pilate's Dream	Jesus Christ Superstar	*approche classique*
So in Love	Kiss me Kate	
Some enchanted Evening	South Pacific	

Voix d'enfant:

Breaking free	High school Musical
Castle on the cloud	Les Misérables
Chim Chim Cher-ee	Mary Poppins
Kleine Cosette	Les Misérables
Mama wo bist du	Elisabeth

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  L'évaluation est établie avant la date de l'épreuve publique suivant des critères définis par l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique comprenant au moins 1 ballade et 1 morceau up-tempo:

  - 2 morceaux de comédie musicale au choix de l'enseignant (de préférence un morceau avec approche classique)
  - 1 morceau au choix de l'enseignant.

  Le programme est à présenter de mémoire.

  L'élève peut s'accompagner lui-même dans un morceau lors de son programme de l'épreuve publique.

DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE

Accompagnement : à l'instrument ET/OU Play along. L'élève peut s'accompagner lui-même.

Compétences souhaitées en fin de cycle :

1. Développer une technique vocale et respiratoire correcte.
2. Avoir une conscience de placement du son et savoir utiliser les effets vocaux.
3. Avoir une conscience de la rythmique, de l'intonation et la dynamique d'un morceau.
4. Être à l'aise dans les différents tempi.
5. Avoir une idée globale des différents styles de musique moderne et savoir s'exprimer d'une façon esthétique dans un style.
6. Déchiffrer et lire une partition.
7. Développer le sens de l'analyse (structures et formes des œuvres musicales).
8. Chanter en deux langues au minimum.
9. Montrer une certaine aisance scénique, connecter avec le public, présentation lors de l'examen.
10. Faire preuve de créativité dans l'interprétation des œuvres musicales.
11. Association du mouvement et du mot (Verbindung von Bewegung und Sprache).

12. Maîtrise de la respiration dans le mouvement (Kontrolle über die Atmung in der Bewegung).
13. L'élève doit montrer qu'il a acquis des connaissances dans les trois branches (chant, danse et théâtre).

Il est fortement recommandé de suivre des cours de danse jazz et d'art dramatique.

Programme d'études:

Oeuvres proposées pour le niveau :

Voix féminine:

All that Jazz	Chicago	*Song and Dance*
Cabaret	Cabaret	*Song and Dance*
Ein Neandertaler	Günter Neumann	*Charakterlied*
How could I ever know	Secret Garden	*approche classique*
Irgendwo wird immer getanzt	Mozart	
Lass mich dich nicht lieben	Dracula	*belt*
Loose Ends	The Witches of Eastwick	*approche classique*
May be this Time	Cabaret	*belt*
Money Money	Cabaret	*Song and Dance*
Once upon a dream	Jekyll & Hyde	*approche classique*
Someone else's story	Chess	*belt*
Someone like you	Jeckyll&Hyde	*belt*
Somewhere that's green	Little shop of horrors	*Charakterlied*
There's no busines like Show business	Annie get your gun	*Song and Dance*
Tod zu sein ist Komisch	Tanz der Vampire	*belt*
What only love can see	Charlie Chaplin	*approche classique*
Wie mich die Welt umarmt	Count of Monte Christo	*belt*
Wishing you were somehow here again	Phantom of the Opera	*approche classique*

Voix masculine:

Anthem	Chess	*belt*
If I loved You	Carousel	*approche classique*
I'm Martin Guerre	Martin Guerre	*approche classique*
Love can't happen	Grand Hotel	*belt*
Mister Cellophane	Chicago	*Charakterlied*
Money Money	Cabaret	*Song and Dance*
Music of the night	The Phantom of the Opera	*approche classique*
Pity the child	Chess	*belt*
Schmuel Song	The last 5 years	*Charakterlied*
This is the Moment	Jekyl & Hyde	*belt*
Tonight	West Side Story	*approche classique*
Why, God, why	Miss Saigon	*belt*

Examen pour l'obtention du deuxième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 2e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  L'évaluation est établie avant la date de l'épreuve publique suivant des critères définis par l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique comprenant au moins 1 ballade et 1 morceau up-tempo:

  - 1 Song and Dance - (connaissance danse) ;
  - 1 Chanson ou « Charakterlied » - (connaissance art dramatique) ;
  - 1 « Belt-Song » ;
  - 1 morceau avec approche classique d'une comédie musicale.

  L'élève doit
  - présenter le programme de mémoire
  - chanter au moins en deux langues.

  L'élève peut chanter un morceau en duo

  L'élève peut s'accompagner lui-même dans un morceau lors de son programme de l'épreuve publique.

DIVISION MOYENNE

Accompagnement : à l'instrument ET/OU Play along. L'élève peut s'accompagner lui-même ET/OU se faire accompagner par un groupe.

Compétences souhaitées en fin de cycle :

1. Élaborer une méthode de travail.
2. Choisir le répertoire selon ses compétences.
3. Être capable de situer les chansons dans leur contexte (style, époque, …).
4. Être capable de chanter une 2e voix et de faire des 'backing vocals'.
5. Connaître les principes fondamentaux de l'appareil vocal.
6. Avoir une technique vocale et respiratoire correcte.
7. Échange avec l'accompagnateur.
8. Présentation sur scène.
9. Constitution d'un dossier de répertoire (Songdossier) : Rock/Pop, Ballad, Up-Tempo, Charaktersong, Chanson, Partitions et connaître ses tempi et tonalités.
10. Chanter dans différents styles, tempos, langues et décennies.
11. Interprétation personnelle.
12. Suivre une pratique collective (ensemble vocal).

13. Savoir s'exprimer d'une façon esthétique dans UN style du répertoire de comédie musicale (musikalisches Lustspiel, Musikrevue, Rockoper, Musicalfilm, Chanson : literarischer Chanson, politisches Lied, kabarettistischer Song, Couplet, Operette, Schlager, Volkslied mit eigener Interpretation)
14. Développer ses compétences en danse ET/OU en art dramatique.
15. L'interprétation des œuvres musicales dans le style du Show ou une mise en scène personnelle :
16. Capacité de chanter tout en dansant.
17. Capacité d'interpréter une partition chantée dansée (Fähigkeit einen getanzten Gesangspart zu interpretieren) .

Programme d'études:

Oeuvres proposées pour le niveau :

Voix féminine:

Always Better	The Bridges of Madison Country	*approche classique*
Defying Gravity	Wicked	*belt*
Diva's Lament	Spamalot	
Don't rain on my parade	Funny Girl	
For the first time	Tarzan	
I dreamed a dream	les Misérables	*Charakterlied*
If I had a fine white horse	The Secret Garden	*belt*
Let it go	Frozen	*belt*
Love never dies	Love never dies	*approche classique*
Meadowlark	Baker's Wife	*belt*
Milady ist zurück	3 Musketiere	*belt*
On the steps of the palace	Into the woods	*approche classique*
The Miller's son	A little night music	*belt*
Think of me	The Phantom of the opera	

Voix masculine:

Betrayed	The Producers	
Die unstillbare Gier	Tanz der Vampire	*belt*
Giants in the sky	Into the woods	*approche classique*
If I can't love her	Beauty and the beast	*approche classique*
Kings Dilemma	Victor/Victoria	*Charakterlied*
Out there	The Hunchback of notre Dame	*belt*
Prayer	Scarlet Pimpernel	
Sunset Boulevard	Sunset Boulevard	*belt*
This is the moment	Jeckyll & Hyde	*approche classique/belt*
Till I hear you sing	Love never dies	*approche classique*
Where's the girl?	The Scarlet Pimpernel	*approche classique/belt*

Examen pour l'obtention du diplôme du troisième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 3e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  L'évaluation est établie avant la date de l'épreuve publique suivant des critères définis par l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique comprenant au moins 1 ballade et 1 morceau up-tempo:

  - 1 Belt Song ;
  - 1 morceau avec approche classique d'une comédie musicale ;
  - 1 morceau Rock/Pop ;
  - 2 morceaux au choix de l'enseignant avec des connaissances en danse/mouvement ET/OU art dramatique.

  L'élève doit
  - présenter le programme de mémoire
  - chanter au moins en deux langues.

  L'élève peut chanter un morceau en duo

  L'élève peut s'accompagner lui-même dans deux morceaux lors de son programme de l'épreuve publique. Les instruments d'accompagnement peuvent être utilisés de manière scénique, tant que leur usage s'intègre dans le déroulement artistique sans en rompre le fil.

DIVISION MOYENNE SPECIALISÉE

Accompagnement : à l'instrument ET/OU Play along. L'élève peut s'accompagner lui-même ET/OU se faire accompagner par un groupe.

Compétences souhaitées en fin de cycle :

1. Élaborer une méthode de travail.
2. Choisir le répertoire selon ses compétences.
3. Être capable de situer les chansons dans leur contexte (style, époque, …).
4. Être capable de chanter une 2e voix et de faire des 'backing vocals'.
5. Connaître les principes fondamentaux de l'appareil vocal.
6. Avoir une technique vocale et respiratoire correcte.
7. Faire preuve de créativité dans l'interprétation des chansons.
8. Faire preuve d'engagement et d'enthousiasme.
9. Être capable de soigner sa présentation générale (créativité, rayonnement, présentation générale, …).
10. Échange avec l'accompagnateur.
11. Présentation sur scène.

12. Constitution d'un dossier de répertoire (Songdossier) : Rock/Pop, Ballad, Up-Tempo, Charaktersong, Chanson, partitions et connaître ses tempi et tonalités.
13. Chanter dans différents styles, tempi, langues et décennies.
14. Interprétation personnelle.
15. Suivre une pratique collective (ensemble vocal).
16. Savoir s'exprimer d'une façon esthétique dans UN style du répertoire de comédie musical (Musikalisches Lustspiel, Musikrevue, Rockoper, Musicalfilm, Chanson : literarischer Chanson, politisches Lied, Kabarettistischer Song, Couplet, Operette, Schlager, Volkslied mit eigener Interpretation).
17. Développer ses compétences en danse ET en art dramatique.
18. Savoir lire et déchiffrer une partition.
19. L'interprétation des œuvres musicaux dans le style du Show ou une mise en scène personnelle :
    - Capacité de chanter tout en dansant
    - Capacité d'interpréter une partition chantée dansée (Fähigkeit einen getanzten Gesangspart zu interpretieren)
    - Capacité de chanter tout en jouant (Aufbau und Entwicklung der darstellerischen Fähigkeiten durch sprachliche und szenische Arbeit am Song und Rollenarbeit)

Programme d'études:

Oeuvres proposées pour le niveau :

Voix féminine:

Defying Gravity	Wicked	*belt*
Diva's Lament	Spamalot	
Don't rain on my parade	Funny Girl	
If I had a fine white horse	The Secret Garden	*belt*
Let it go	Frozen	*belt*
Love never dies	Love never dies	*approche classique*
Meadowlark	Baker's Wife	*belt*
Milady ist zurück	3 Musketiere	*belt*
On the steps of the palace	Into the woods	*approche classique*
The Miller's son	A little night music	*belt*
Think of me	The Phantom of the opera	

Voix masculine:

Betrayed	The Producers	
Die unstillbare Gier	Tanz der Vampire	*belt*
Giants in the sky	Into the woods	*approche classique*
Ich gehör nur mir	Elisabeth	
If I can't love her	Beauty and the beast	*approche classique*
Kings Dilemma	Victor/Victoria	*Charakterlied*

Mylady ist zurück	3 Musketiere	
Out there	The Hunchback of notre Dame	*belt*
Prayer	Scarlet Pimpernel	
Sunset Boulevard	Sunset Boulevard	*belt*
The beauty is	The light in the piazza	
This is the moment	Jeckyll & Hyde	*approche classique/belt*
Till I hear you sing	Love never dies	*approche classique*
Where's the girl?	The Scarlet Pimpernel	*approche classique/belt*

Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er prix consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  L'évaluation est établie avant la date de l'épreuve publique suivant des critères définis par l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique comprenant au moins 1 ballade et 1 morceau up-tempo:

  - 1 Belt Song ;
  - 1 morceau avec approche classique d'une comédie musicale ;
  - 1 morceau comédie musicale moderne ;
  - 1 morceau rock/pop ;
  - 1 morceau au choix de l'enseignant avec des compétences en danse/mouvement ;
  - 1 morceau au choix de l'enseignant avec des compétences en art dramatique.

  Le programme doit contenir un morceau avec texte parlé (Sprechtext).

  L'élève doit
  - présenter le programme de mémoire ;
  - chanter au moins en deux langues.

  L'élève peut chanter deux morceaux en duo.

  L'élève peut s'accompagner lui-même dans deux morceaux lors de son programme de l'épreuve publique. Les instruments d'accompagnement peuvent être utilisés de manière scénique, tant que leur usage s'intègre dans le déroulement artistique sans en rompre le fil.

DIVISION SUPÉRIEURE

Compétences souhaitées en fin de cycle

9. Acquérir un répertoire varié dans le domaine de la comédie musicale classique et moderne
10. Développer un esprit analytique et critique
11. Acquérir des compétences en danse et en art dramatique

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

L'examen pour l'obtention du diplôme supérieur consiste en une **épreuve publique** d'une durée de 30 à 40 minutes devant un jury avec un programme comprenant au moins 5 morceaux au choix mais cohérents (p.ex. : thème général, fil rouge, Storytelling)

L'élève doit

- présenter le programme de mémoire
- montrer des compétences en danse et en art dramatique
- chanter au moins en deux langues.

L'élève peut interpréter sa propre composition ou une chanson avec ses propres paroles.

L'élève peut s'accompagner lui-même dans deux morceaux lors de son programme de l'épreuve publique. Les instruments d'accompagnement peuvent être utilisés de manière scénique, tant que leur usage s'intègre dans le déroulement artistique sans en rompre le fil.

Disposition finale pour tous les examens :

L'élève ne peut présenter le même morceau lors de différentes épreuves d'examen, toutes branches confondues, pendant la même année d'études.

A.1.7.2.2. Formation chorale

Introduction

Chanter est une des formes de communication fondamentales depuis les origines de l'humanité. L'être humain et sa voix forment une unité.

Chanter est l'émotion communiquée, facilite le dialogue, engendre la communauté.

Le début du XIXe siècle est considéré comme le berceau du « mouvement choral » avec un premier pilier en Allemagne. Des philosophes, poètes et auteurs voulaient ensemble avec les musiciens éduquer et cultiver la société par la musique chorale.

La formation chorale comme formation globale

Celui qui chante est actif aussi bien sur le plan artistique que sur le plan social. Il est en communication permanente, apprend la musique ancienne et contemporaine, s'engage pour un héritage culturel et s'investit dans le nouveau.

Le chanteur est appelé à s'investir non seulement par sa voix, mais de s'engager avec tous ses sens pour entretenir et développer son instrument. Il vit la musique et la fait vivre.

L'enseignement de la formation chorale stimule et développe des capacités qui correspondent à ceux des orchestres et des ensembles. L'élément social est à la base du jeu d'ensemble.

Ainsi la formation chorale pourra devenir un des supports essentiels de la société culturelle.

Programme d'études

Inférieur 1 + 2

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Technique

- Tenue corporelle (Posture, « stretching », coordination, exercices kinesthésiques, expression et créativité corporelles...)
- Respiration (gestion du souffle)
- Sonder et apprendre à gérer l'ambitus vocal (exercices en glissando : montées et descentes...)
- Compréhension et coordination de l'appareil vocal (sentir sa voix)
- Coordination des registres
- Placement de la voix (résonateurs)
- Homogénéité de la voix (voyelles, consonnes)
- Justesse
- Travail du texte et de la diction (articulation - compréhension - travail de mémorisation…)
- Hygiène vocale (comment gérer sa voix dans la vie quotidienne, mue, …)
- Travail avec les enfants à difficulté, observation des voix à défaut
- Par le jeu (pédagogiquement adapté aux enfants -> imitation, imagination…)

2. Chant

Matière enseignée **Dans la première phase** des chants monodiques **et ensuite** l'introduction d'une deuxième voix par des sons en bourdon, des ostinati, des parties plus faciles à chanter, des polyphonies limitées à quelques endroits seulement, des canons, l'utilisation d'instruments de musique. Il est recommandé de rechercher la coopération avec des élèves plus âgés.

Répertoire Adapté à l'âge des élèves, tessiture appropriée, styles, époques et langues diversifiés dont notamment le luxembourgeois. Chant a cappella ou avec accompagnement instrumental.

Méthodes D'abord par imitation (du pédagogue ou d'un élève plus avancé) et ensuite avec un CD « Play along » à utiliser comme accompagnement et non pas comme source d'imitation !

Toujours travailler sur une bonne base de technique vocale et respiratoire.

Intégrer d'une manière ludique des éléments kinesthésiques, des improvisations vocales, des mouvements ainsi que des pas de danse.

Inférieur 3

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Technique

Approfondissement et élargissement des exercices des premières et deuxièmes années.

2. Chant

Matière enseignée A l'aide de chansons polyphoniques faciles à réaliser :

Développer la deuxième voix par le biais du canon (à introduire par la polyrythmie, le canon parlé, le canon à la quinte, le chant en bourdon).

Développer l'autonomie de l'élève dans le groupe, le suivi des gestes de direction.

Répertoire Adapté à l'âge des élèves : tessiture appropriée, styles, époques et langues diversifiés. Chant a cappella ou avec accompagnement instrumental.

Méthodes Continuer le chant par imitation (du pédagogue ou d'un élève plus avancé)

L'apprentissage de chansons par la lecture des notes devient possible : chant en solmisation ou en vocalise.

Continuation du travail de base sur la technique vocale et respiratoire ainsi que des aspects liés à l'interprétation des chants polyphoniques.

Inférieur 4

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Technique

Matière enseignée Développement et approfondissement des exercices corporaux, vocaux et de respiration. Le but est de progressivement créer des **liens avec les chansons et morceaux** où des difficultés pourront être surmontées grâce aux exercices.

Méthodes Le **développement créatif** de lignes mélodiques répétitives et transposées, de motifs rythmiques et de séquences de mouvement devrait apprendre aux élèves à utiliser la technique de chant dans les morceaux.

Le **chant solo** (c.-à-d. découvrir et développer sa propre voix) favorise l'identité vocale de chaque élève. Cela comprend également la découverte, le maintien et l'élargissement de la gamme vocale individuelle (ambitus).

2. Chant

Matière enseignée Etude de chants à 2 voix. Chant à vue.

Répertoire Adapté à l'âge des élèves, différents styles, époques et langues dont le luxembourgeois, a cappella et/ou avec accompagnement instrumental, à 1 ou 2 voix.

Introduction de la technique d'imitation en utilisant des morceaux simples.

Sélection et travail de pièces qui répondent aux points 3-5 (voir ci-dessous).

Méthodes Promouvoir le chant solo. Des élèves individuels chantent les strophes et la classe chante le refrain de la chanson.

Continuation du travail vocal et technique.

Interprétation de chants de chorale.

Inférieur 5 + 6

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Technique

- Connaissances des principes fondamentaux de l'appareil vocal, Placement de la voix, résonances, appareil respiratoire
- Posture correcte
- Intonation
- Articulation et prononciation des voyelles, égalisation des voyelles (Vokalausgleich), les consonnes
- Phrasé musical et polyphonie
- Soin de la voix pendant la mue

Matière enseignée Développement et approfondissement des exercices corporaux, vocaux et de respiration. Le but est de progressivement créer des **liens avec les chansons et morceaux** où des difficultés pourront être surmontées grâce aux exercices.

Méthodes Le **développement créatif** de lignes mélodiques répétitives et transposées, de motifs rythmiques et de séquences de mouvement devrait apprendre aux élèves à utiliser la technique de chant dans les morceaux.

Le **chant solo** (c.-à-d. découvrir et développer sa propre voix) favorise l'identité vocale de chaque élève. Cela comprend également la découverte, le maintien et l'élargissement de la gamme vocale individuelle (ambitus).

2. Chant

Matière enseignée	Étude de chants de 1 à 4 voix. Chant à vue
Répertoire	Adapté à l'âge des élèves, différents styles, époques et langues dont le luxembourgeois, a cappella et/ou avec accompagnement instrumental, à 1 à 4 voix.
	Approfondissement de la technique d'imitation en utilisant des morceaux simples.
	Sélection et travail de pièces qui répondent aux points 3-5 (voir ci-dessous).
Méthodes	Promouvoir le chant solo. (un élève chante les strophes, la classe le refrain).
	Continuation du travail vocal et technique.
	Interprétation de chants de chorale.

Examen pour l'obtention du certificat du degré inférieur

L'examen consiste en

1. Un exercice d'échauffement avec ou sans « body percussion »

2. 3 œuvres du répertoire dont une au moins où l'élève chante la 2e ou 3e ou 4e voix ou un canon

Une fiche d'évaluation est établie par l'enseignant.

Contenu de la fiche d'évaluation

1. Présentation : c.-à-d. comment l'élève se tient-il/elle

2. Intonation.

3. Compétences rythmiques.

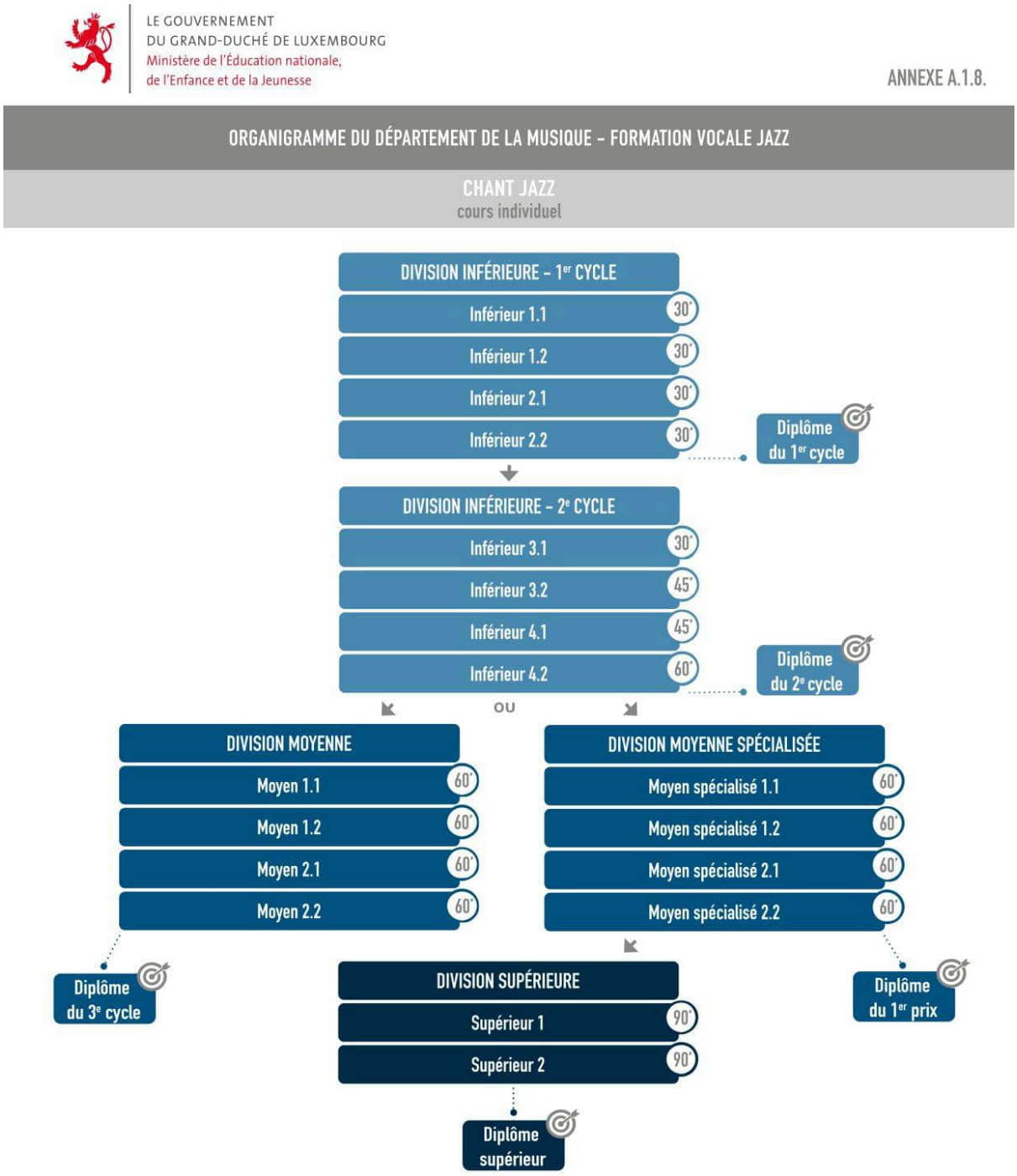
4. Mise en pratique des contenus d'apprentissage : formation de l'oreille (auditive), dictée, lecture de note, théorie.

5. Intégration dans le groupe.

6. Qualité soliste de la voix.

Diligence (motivation) et application.

A.1.8. Organigramme formation vocale jazz



A.1.8.1. Chant jazz

DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Initiation à la technique vocale
2. Lecture de la notation anglo-saxonne
3. Connaissance des accords
4. Première approche des phrasés ternaires
5. Initiation aux différents styles de jazz
6. Initiation aux différentes formes (p.ex. blues, rythme changes, AABA, etc…)
7. Connaissance des modes de la gamme majeure
8. Connaissance des II-V-I majeurs dans toutes les tonalités
9. Initiation aux modes de la gamme mineure
10. Exercices de lecture à vue
11. Exercices de mémoire
12. Initiation à l'improvisation et à l'interprétation d'un thème
13. Favorisation du jeu d'ensemble
14. Connaissance du rôle des divers instruments et du chant dans le jeu d'ensemble
15. Initiation à la transcription
16. Mise en conscience de l'importance de l'écoute
17. Possession d'un aperçu historique général

Programme d'études:

- Introduction aux grands maîtres du chant jazz
- Introduction aux grands classiques de standards chantés
- Introduction au leadsheet
- Analyse et interprétation des textes
- Analyse mélodique
- Introduction à l'interprétation de la mélodie
- Transcription de mélodies
- Étude de la tessiture
- Arpège sur les accords à 3 sons diatoniques
- Arpège sur les accords à 4 sons diatoniques
- Gamme majeure jusqu'à la 9ième et arpège à 5 sons
- Mode mineur dorien jusqu'à la 9ième et arpège à 5 sons
- Gamme mixolydien jusqu'à la 9ième et arpège à 5 sons
- Introduction aux cadences 2 5 1.
- Étude des arpèges sur les cadences
- Introduction au blues (accords,forme, gamme blues et melodies)
- Introduction à l'usage du microphone

Méthodes proposées :

Bob Soloff-Scat, vocal improvisation techniques
Judy Niemack-Exploring Modal Jazz
Judy Niemack-Exploring the Blues
Michele Weir-Vocal Improvisation
David Baker-Jazz Improvisation
Jim Snidero-Intermediate Jazz Conceptions for Voice

Oeuvres d'un degré de difficulté similaire aux oeuvres suivantes :

Exemples de swing:

- Autumn leaves - Joseph Kosma / Johnny Mercer
- Footprints - Wayne Shorter
- All of me - Seymour Simons / Gerald Marks

Exemples de blues:

- C-jam blues - Duke Ellington
- All blues - Miles Davis
- Equinox - John Coltrane

Exemples de bossa:

- Blue bossa - Louis Bonfa
- My little boat - Jobim/Menescal

Exemples de ballade:

- In a sentimental mood - Duke Ellington
- Angel eyes - Earl Brent/Matt Dennis

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  L'évaluation est établie avant la date de l'épreuve publique suivant des critères définis par l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 3 standards de styles différents au choix de l'enseignant
  - 1 morceau au choix de l'enseignant

Le programme est à présenter de mémoire.

DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Perfectionnement de la technique vocale
2. Lecture de la notation anglo-saxonne
3. Connaissance des accords
4. Approfondissement des différents phrasés jazz
5. Approfondissement des différents styles de jazz
6. Approfondissement des différentes formes
7. Connaissances des modes de la gamme majeure et de la gamme mineure
8. Exercices de lecture à vue
9. Exercices de mémoire
10. Pratique de l'improvisation
11. Favorisation du jeu d'ensemble
12. Exercices de transcription
13. Mise en conscience de l'importance de l'écoute
14. Possession d'un aperçu historique général
15. Travail de différentes interprétations sur un même thème
16. Connaissance des II-V-I majeurs dans toutes les tonalités
17. Connaissance des II-V-I mineurs dans toutes les tonalités

Programme d'études:

Technique vocale

- Articulation des voyelles et des consonnes
- Conscience de l'anatomie de l'appareil vocal
- Travail du micro et posture sur scène

Didactique

- Étude du mode lydien
- Étude de la gamme pentatonique et de la gamme blues
- Étude des gammes mineures
- Étude des accords diatoniques à la gamme mineure harmonique (1,3,5,7)

Compétences

- Savoir chanter les superstructures des accords diatoniques en majeur
- Transposition orale de riff sur cycle des quintes
- Transcriptions de solos
- Initiation à la paraphrase
- Initiation au bop
- Initiation à l'improvisation sur les cadences II V , II V I majeures et mineures
- Initiation au guide line avec tierce /septième et quinte/neuvième
- Aborder et décliner tous les rythmes possibles à utiliser dans une improvisation
- Apprendre à improviser en déstructurant les systèmes 4 mesures / 8 mesures

Méthodes proposées :

Bob Stoloff : « Blues scatitudes »
Jamey Aebersold : « 24 standards in singer's keys »
Daniel Goyone : « Le rythme dans son essence et ses applications »

Oeuvres d'un degré de difficulté similaire aux oeuvres suivantes :

- Song for my father - Horace Silver
- All the things you are - Jerome Kern
- There will never be another you - Harry Warren
- Caravan - Duke Ellington
- Days of wine and roses - Henry Mancini
- So what - Miles Davis
- My funny valentine - Richard Rodgers
- Straight, no chaser - Thelonius Monk
- Au privave - Charlie Parker
- A child is born - Thad Jones
- Chameleon - Herbie Hancock

Remarque :

Le répertoire du 1er cycle peut être utilisé et adapté au degré de difficulté.

Examen pour l'obtention du diplôme du deuxième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 2e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  L'évaluation est établie avant la date de l'épreuve publique suivant des critères définis par l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - au moins 6 standards au choix de l'enseignant
  - 1 standard imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

Détails d'exécution :

- Le Jury choisit lors de l'épreuve au moins 3 standards à interpréter

- Le programme est à présenter de mémoire.

DIVISION MOYENNE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Pratique des différents phrasés jazz
2. Pratique des différents styles de jazz
3. Pratique des différentes formes
4. Exercices de mémoire
5. Exercices de transcription

6. Ecoute analytique
7. Possession d'un aperçu historique général et instrumental
8. Recherche du son et du style personnel
9. Travail de l'articulation
10. Compréhension de la structure musicale
11. Recherche d'une interprétation personnelle
12. Connaissance des II-V-I altérés dans toutes les tonalités

Programme d'études:

Didactique

- Étude des notes de tension et des altérations sur les accords diatoniques en majeur et en mineur
- Analyse des solo des grands maîtres (Ella Fitzgerald,Bobby Mac Ferrin,Sarah Vaughan, Carmen Mc Rae, Chet Baker,)
- Transcription de solos
- Travail sur la polyphonie (constitution de groupes)
- Travail de l'oreille sur des progressions aléatoires
- Savoir passer du binaire au ternaire sur un même standard
- Travail sur le phrasé, le swing, l'interprétation
- Savoir modifier un thème de base mélodiquement et rythmiquement

Méthodes proposées :

Bob Stoloff : « Scat ! vocal improvisation technique »

Steve Rawlins : « 21 Bebop exercices for vocalists and instrumentalists »

Dr. Gloria Cooper and Don Sickler : « Jazz phrasing »

Mario Stantchev et Armand Reynaud : « Des gammes pour improviser »

Oeuvres d'un degré de difficulté similaire aux oeuvres suivantes :

- Ornithology - Charlie Parker
- Scrapple from the apple - Charlie Parker
- A night in Tunisia - Dizzy Gillespie
- Green dolphin street - Kaper /Washington
- Ceora - Lee Morgan
- One note Samba – Antonio Carlos Jobim
- Peace - Horace Silver
- Blue in Green - Miles Davis
- Spain – Chick Corea
- My favourite things - John Coltrane
- St. Thomas – Sonny Rollins
- Tutu - Marcus Miller
- Take Five - Paul Desmond

Remarque :

Le répertoire des 1er et 2e cycles peut être utilisé et adapté au degré de difficulté.

Examen pour l'obtention du diplôme du troisième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 3e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  L'évaluation est établie avant la date de l'épreuve publique suivant des critères définis par l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 11 standards au choix de l'enseignant
  - 1 standard imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

Détails d'exécution :

- Le Jury choisit le jour d'épreuve au moins 3 standards à interpréter

- 1 composition personnelle de l'élève est acceptée parmi les 11

- Le programme est à présenter de mémoire.

DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Pratique des différents phrasés jazz
2. Pratique des différents styles de jazz
3. Pratique des différentes formes
4. Exercices de mémoire
5. Exercices de transcription
6. Ecoute analytique
7. Possession d'un aperçu historique général et instrumental
8. Recherche du son et du style personnel
9. Travail de l'articulation
10. Compréhension de la structure musicale
11. Recherche d'une interprétation personnelle

Programme d'études:

Didactique

- Savoir reconnaître et adapter ses onomatopées et le langage jazzistique à chaque style
- Chercher ses propres onomatopées

- Improviser en lecture à vue
- Savoir driver une rythmique
- Aborder un répertoire plus contemporain
- Approfondir le langage modal

Méthodes proposées :

Bob Stoloff : « Scat ! vocal improvisation technique »
Dr. Gloria Cooper and Don Sickler : « Jazz phrasing »
Jamey Aebersold :
« Minor blues in all keys » volume 57
« II V I progression » volume 3
« Jobim bossa nova » volume 98
« What's new » volume 93
« Groovin'high » volume 43
« Maden voyage » volume 54
« Magic of Miles Davis » volume 50

Oeuvres d'un degré de difficulté similaire aux oeuvres suivantes :

- Ornithology - Charlie Parker
- Scrapple from the apple - Charlie Parker
- A night in Tunisia - Dizzy Gillespie
- Green dolphin street - Kaper /Washington
- Ceora – Lee Morgan
- One note Samba – Antonio Carlos Jobim
- Peace – Horace Silver
- Blue in Green – Miles Davis
- Spain – Chick Corea
- My favourite things - John Coltrane
- St. Thomas – Sonny Rollins
- Tutu – Marcus Miller
- Take Five – Paul Desmond

Remarque :

Le répertoire de la division antérieure peut être utilisé et adapté au degré de difficulté.

Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er prix consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  L'évaluation est établie avant la date de l'épreuve publique suivant des critères définis par l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 14 standards d'au moins 4 styles différents au choix de l'enseignant

- 1 standard imposé par l'établissement à communiquer à l'élève 6 cours avant la date de l'examen

Détails d'exécution :

- Le Jury choisit le jour d'épreuve au moins 3 standards à interpréter
- 1 composition personnelle de l'élève est acceptée parmi les 14
- Le programme est à présenter de mémoire.

DIVISION SUPÉRIEURE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Perfectionnement de la technique vocale et de l'interprétation
2. Approfondissement du langage musical dans l'improvisation
3. Elaboration d'un répertoire de récital
4. Étude des problèmes pouvant se poser lors d'un concert ou d'une session d'enregistrement
5. Tenue sur scène
6. Droits d'auteur et d'arrangeur
7. Problèmes d'électroacoustique

Programme d'études:

- Développer sa propre personnalité musicale
- Devenir autonome par rapport à son répertoire
- Être capable de créer ses propres arrangements
- Étude des problèmes pouvant se poser lors d'un concert ou d'une session d'enregistrement
- Problèmes d'électroacoustique
- Tenue sur scène
- Droits d'auteur et d'arrangeur

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

L'examen pour l'obtention du diplôme supérieur consiste en une **épreuve publique** d'une durée de 30 à 45 minutes devant un jury avec un programme comprenant

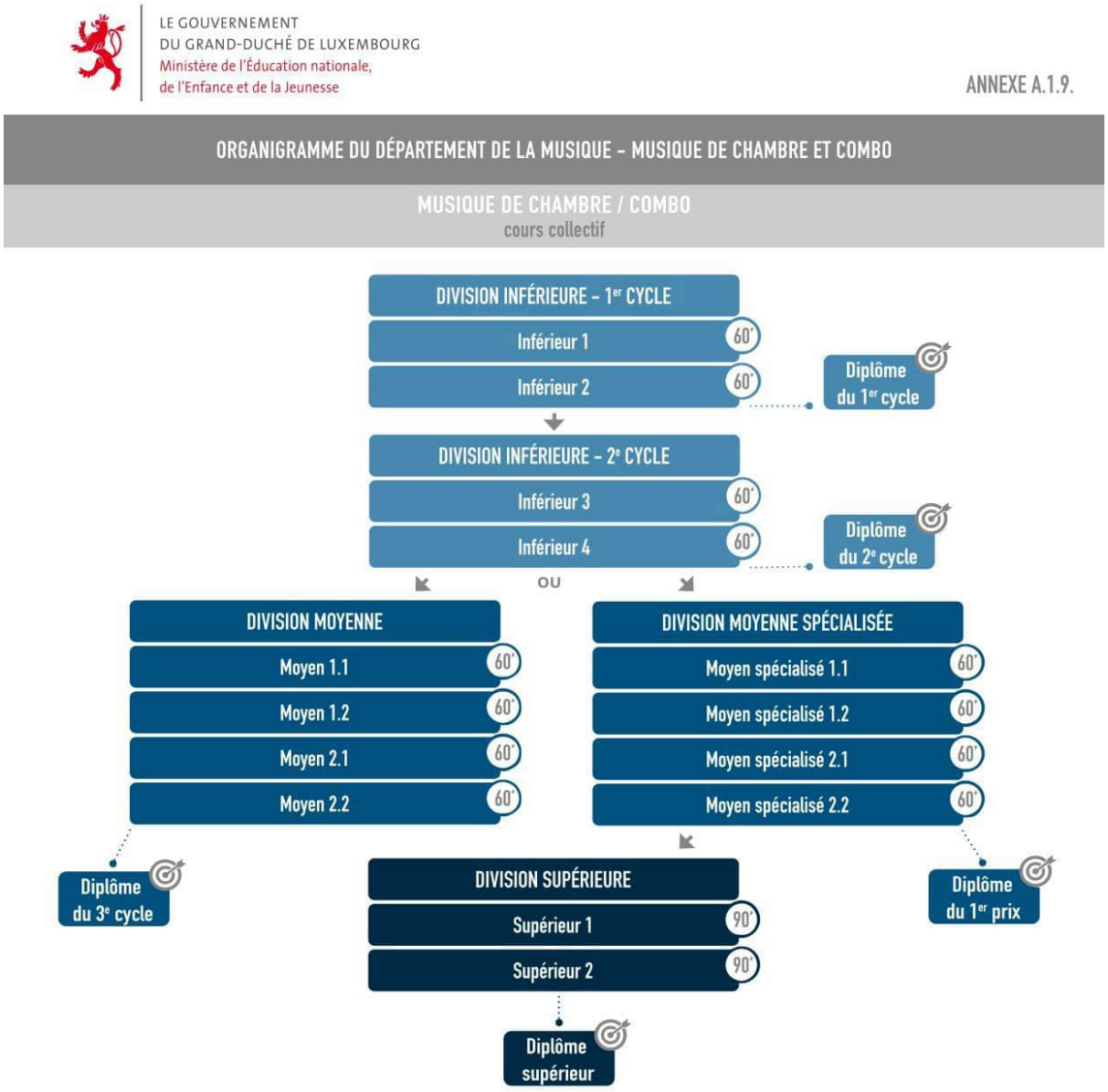
- plusieurs morceaux au choix ;
- 1 morceau imposé au niveau national.

Le programme est à présenter de mémoire.

Disposition finale pour tous les examens :

L'élève ne peut présenter le même morceau lors de différentes épreuves d'examen, toutes branches confondues, pendant la même année d'études.

A.1.9. Organigramme musique de chambre et combo



A.1.9.1. Musique de chambre

Introduction générale

Faire de la musique ensemble correspond au penchant naturel des instrumentistes et représente une source de motivation inestimable pour avancer dans l'apprentissage de leur instrument : la musique d'ensemble est un moyen didactique fort, elle est bénéfique à tous les niveaux et dans tous les domaines. Il est recommandé de commencer le plus tôt possible. Du point de vue pédagogique, le jeu d'ensemble devient un complément nécessaire à l'enseignement individuel, permettant particulièrement bien à l'élève de vérifier par sa propre expérience le succès de son apprentissage lors du cours individuel.

Les plans d'études de l'enseignement instrumental individuel recommandent vivement à une pratique collective, impliquant une collaboration pédagogique et collégiale entre les différents enseignants d'un élève qui permet d'échanger leurs expériences mutuelles.

Musique de chambre

Dans les œuvres de musique de chambre, les parties/voix ne sont pas doublées.

Les exigences particulières de la musique de chambre stimulent chez l'élève le développement de compétences spécifiques. Il s'agit de préférence de :

- flexibilité
- perception de la justesse des intervalles et des accords
- capacité d'adaptation (aux intentions musicales des autres musiciens - tant sur le plan rythmique que dynamique - et à la justesse)
- capacité de réaction
- prise de conscience de la dialectique entre conduire et accompagner
- développement de sa personnalité musicale et artistique, en tant que membre d'un groupe.

Ces aptitudes sont développées le plus facilement en jouant avec d'autres élèves.

Il existe un vaste répertoire d'œuvres de musique de chambre pour des formations très diverses, par exemple:

- cordes
- instruments à vent
- instruments à cordes et à vent
- piano à 4 mains, 2 pianos
- piano avec d'autres instruments
- instruments à cordes pincées
- instruments à cordes pincées avec d'autres instruments
- accordéons seuls et avec d'autres instruments
- instruments de percussion seuls et avec d'autres instruments
- chant avec d'autres instruments

Au-delà des formations de musique de chambre mentionnées, il existe un grand nombre d'autres combinaisons, qu'il n'est pas possible de mentionner individuellement dans ce plan d'études, mais pour lesquelles il existe un répertoire allant du baroque à la musique contemporaine.

Musique d'ensemble historiquement informée (musiques anciennes)

Chaque partition présente des défis artistiques, stylistiques et techniques qui apportent de nouveaux questionnements sur lesquels le musicien construit ses acquis. Il n'est pas inutile de rappeler l'importance de la pratique de la musique d'ensemble en Europe, tant son répertoire de la Renaissance au baroque est infini.

Le courant de la musique historiquement informée consiste à interpréter ces répertoires allant du XV au XVIII siècle en ayant recours à des instruments d'époque, des techniques de jeu associées et des règles esthétiques historiques.

Nikolaus Harnoncourt, figure centrale du mouvement de la redécouverte du répertoire ancien, définit parfaitement l'intérêt d'une interprétation historiquement informée dans son livre *"Le discours musical"* : *« Les connaissances musicologiques ne doivent évidemment pas être une fin en soi, mais uniquement donner les moyens de parvenir à la meilleure restitution, car finalement celle-ci n'est authentique que lorsque l'œuvre prend l'expression la plus belle et la plus claire ; et cela se produit lorsque les connaissances et la conscience des responsabilités s'unissent à la plus profonde sensibilité musicale ».*

Au-delà des compétences générales, les exigences particulières incitent l'élève à développer des compétences spécifiques :

- initiation aux répertoires anciens et aux contextes historiques associés
- découverte des spécificités des notations anciennes (clefs originales, Fac-Similés, …)
- connaissance de la rhétorique, de l'ornementation, de l'improvisation…
- utilisation des instruments d'époque au profit d'un élargissement de la palette de timbres et de sonorités
- mise en pratique des tempéraments historiques et des diapasons

Dans la mesure du possible, l'ensemble doit être renforcé par une basse continue (clavecin, orgue et/ou basse d'archet).

Composition des groupes

- Un groupe de musique de chambre est en général composé de trois à dix musiciens (sauf pour le piano à 4 mains).
- Les élèves qui constituent un groupe doivent être dans la mesure du possible du même niveau instrumental/vocal.
- Afin de compléter un groupe, un élève peut être admis en tant que 'réplique'.
- L'enseignant ne fait partie du groupe qu'exceptionnellement et en accord avec la direction de l'établissement, en tant que 'réplique'.

Modalités d'enseignement

- Un cours hebdomadaire régulier
- Afin de développer un sentiment de responsabilité croissant pour soi-même et pour le groupe, il est important que les élèves effectuent eux-mêmes des répétitions communes (sans l'enseignant), parallèlement aux cours hebdomadaires.

DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

- initiation au jeu d'ensemble
- travail des avant-gestes
- initiation au travail de la justesse mélodique et harmonique (Intervall - und Akkordhören)

en sus pour les musiques anciennes:

- pratique du répertoire de musique de danses

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Épreuve publique

- Œuvres d'époques et de styles différents au choix de l'enseignant d'une durée totale de 10 à 15 minutes.

  en sus pour les musiques anciennes: :

  au moins une pièce du programme doit être un mouvement de musique de danse (menuet, bourrée, sarabande, allemande, …)

DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

- développement des compétences du cycle précédent
- développement de la faculté de réagir aux intentions musicales (rythmiques, dynamiques et celles relatives à la justesse) des autres membres du groupe. Dans cette optique on traitera p.ex. des chorals, notamment en lecture à vue.
- initiation aux différents genres et aux différentes époques de la musique de chambre par des œuvres ne comportant pas de trop grandes difficultés individuelles.

en sus pour les musiques anciennes: :

- découverte de l'ornementation simple
- lecture sur Fac-Similés, manuscrits et éditions anciennes

Examen pour l'obtention du diplôme du deuxième cycle

Épreuve publique

- Œuvres d'époques et de styles différents au choix de l'enseignant d'une durée totale de 15 minutes.

  en sus pour les musiques anciennes: :

  Le programme est présenté sur Fac-Similés, éditions anciennes ou manuscrits lorsque ceux-ci sont accessibles et lisibles.

DIVISION MOYENNE ET MOYENNE SPÉCIALISÉE

Compétences souhaitées en fin de cycle

- perfectionnement du jeu d'ensemble
- méthodes de travail (Probentechnik)
- familiarisation avec les techniques et les notations de la musique contemporaine
- élaboration d'œuvres plus exigeantes sur le plan individuel
- justesse mélodique et harmonique
- analyse musicale du répertoire étudié
- lecture à vue
- répétitions communes sur propre initiative (sans l'enseignant)
- prestations régulières sous forme d'audition ou de concert

en sus pour les musiques anciennes: :

- travail des techniques spécifiques aux différents répertoires
- analyse historique et musicale du répertoire étudié
- pratique de l'ornementation spécifique
- lecture sur Fac-Similés, manuscrits et éditions anciennes

Examen pour l'obtention du diplôme du troisième cycle

Épreuve publique

- Œuvres d'époques et de styles différents au choix de l'enseignant d'une durée totale de 20 à 30 minutes.

  en sus pour les musiques anciennes:

  Le programme est présenté sur Fac-Similés, éditions anciennes ou manuscrits lorsque ceux-ci sont lisibles et accessibles.

  Une seule œuvre pour deux instruments différents peut être présentée.

  Une seule œuvre pour un groupe à voix égales peut être présentée, à l'exception des consorts.

Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix

Épreuve publique

- Œuvres d'époques et de styles différents au choix de l'enseignant d'une durée totale de 20 à 30 minutes ; cependant
  - une seule œuvre pour deux instruments différents peut être présentée
  - une seule œuvre pour un groupe à voix égales peut être présentée.

  en sus pour les musiques anciennes: :

  Le programme est présenté sur Fac-Similés, éditions anciennes ou manuscrits lorsque ceux-ci sont accessibles et lisibles.

  Une seule œuvre pour deux instruments différents peut être présentée.

  Une seule œuvre pour un groupe à voix égales peut être présentée, à l'exception des consorts.

DIVISION SUPÉRIEURE

Compétences souhaitées en fin de cycle

- développement de la virtuosité du jeu d'ensemble
- connaissances approfondies du répertoire
- pratique d'un répertoire 'interdisciplinaire'
- lecture à vue

en sus pour les musiques anciennes: :

- connaissances approfondies du répertoire et des courants musicaux propres aux instruments d'époque
- lecture sur Fac-Similés, manuscrits et éditions anciennes
- autonomie dans l'approche d'une pièce ancienne jouée de manière historiquement informée

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

L'examen pour l'obtention du diplôme supérieur consiste en une **épreuve publique** d'une durée de 30 à 45 minutes devant un jury avec un programme comprenant des œuvres d'époques et de styles différents au choix de l'enseignant, avec les restrictiona suivantes :

- une seule œuvre pour deux instruments différents peut être présentée
- une seule œuvre pour un groupe à voix égales peut être présentée

en sus pour les musiques anciennes: :

- Une seule œuvre pour un groupe à voix égales peut être présentée à l'exception des consorts.
- Le programme est présenté sur Fac-Similés, éditions anciennes ou manuscrits lorsque ceux-ci sont accessibles et lisibles.
- L'élaboration d'un programme à thème et la rédaction d'une note de programme succincte (français, allemand ou anglais) pour le jury est obligatoire.

Disposition finale pour tous les examens :

L'élève ne peut présenter le même morceau lors de différentes épreuves d'examen, toutes branches confondues, pendant la même année d'études.

A.1.9.2. Combo

Introduction générale

L'expérience confirme que la plupart des élèves, apprennent à jouer de leur instrument afin de jouer ensemble. Faire de la musique ensemble correspond donc au penchant naturel des instrumentistes et vocalistes et représente une source de motivation inestimable pour avancer dans l'apprentissage de leur instrument : la musique d'ensemble est un moyen didactique fort dans l'enseignement musical, elle est bénéfique à tous les niveaux et dans tous les domaines. Il est recommandé de commencer le plus tôt possible. Du point de vue pédagogique, le jeu d'ensemble devient un complément nécessaire à l'enseignement individuel, permettant particulièrement bien à l'élève de vérifier par sa propre expérience le succès de son apprentissage lors du cours individuel.

L'enseignant spécialisé dans une discipline instrumentale a la tâche fondamentale d'initier minutieusement son élève, puis de l'intégrer au moment propice dans un ensemble instrumental adapté. S'il ne dirige pas lui-même ce groupe, il est indispensable qu'il soit en contact constant avec son collègue pour suivre l'évolution de son élève. Dans certaines circonstances, le responsable du combo peut pour sa part fournir des renseignements annexes concernant l'élève à l'enseignant instrumental. Une telle collaboration et un tel suivi pédagogique consciencieux contribuent considérablement à améliorer le bien-être général de l'élève.

Pour tous ces motifs, les plans d'études de l'enseignement instrumental individuel recommandent la participation à une pratique collective, impliquant une collaboration pédagogique et collégiale entre les différents enseignants d'un élève qui permette d'échanger leurs expériences mutuelles.

Les différentes pratiques collectives dans les établissements d'enseignement musical préparent les élèves à s'intégrer aussi au mieux dans les ensembles de la vie associative culturelle : Bands, Cover Bands, Big-Bands, Show-Bands & « Tanzbands », Jazz ensembles aussi que des fanfares, orchestres d'harmonie et chorales.

Combo – une pratique collective avec parties solistes

Les exigences particulières de la musique des Combos stimulent chez l'élève le développement de compétences spécifiques. Il s'agit de préférence de :

- Flexibilité
- Capacité d'adaptation et d'écoute (aux intentions musicales des autres musiciens - tant sur le plan rythmique que dynamique et à la justesse)
- Capacité de réaction
- Prise de conscience de la dialectique entre conduire et accompagner
- Développement de sa personnalité musicale et artistique, en tant que membre d'un groupe.
- Introduction à différents styles

Les degrés de difficulté variés des différentes parties d'une œuvre, constituent un problème bien spécifique, notamment dans la composition des groupes. Pour prendre les bonnes dispositions, l'enseignant doit faire preuve d'une habileté pédagogique considérable et posséder des connaissances approfondies des œuvres.

Il existe un vaste répertoire d'œuvres pour différents types de Combos. En général un combo est formé d'une section rythmique avec d'autres instruments/chant.

Composition des groupes

- Un groupe de « Combo » est en général composé de trois à huit musiciens. Les parties/voix ne sont pas doublées.
- Les élèves qui constituent un groupe doivent être dans la mesure du possible du même niveau instrumental/vocal.
- Afin de compléter un groupe, un élève peut être admis en tant que 'réplique'.
- lors des examens, exceptionnellement une seule œuvre pour deux instruments différents peut être présentée.
- L'enseignant ne fait partie du groupe qu'exceptionnellement et en accord avec la direction de l'établissement, en tant que 'réplique'.

Modalités d'enseignement

- Un cours hebdomadaire régulier.
- Afin de développer un sentiment de responsabilité croissant pour soi-même et pour le groupe, il est possible que les élèves effectuent eux-mêmes des répétitions communes (sans l'enseignant), parallèlement aux cours hebdomadaires.
- Recommander de réserver au groupe une salle de classe pendant une heure /semaine pour se retrouver et répéter sans l'enseignant.

DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

- Développer le vocabulaire musical spécifique aux styles différents (Rock, Pop, Jazz, latin) en tant que soliste et accompagnateur.
- Initiation aux différentes formes (p.ex. blues, rythme changes ; AABA, etc).
- S'exprimer et se produire en public.
- Ecoute et interaction avec les autres membres du combo.
- Initiation à l'improvisation.
- Lecture à vue.
- Savoir utiliser le matériel de sonorisation (micro, amplis, table de mixage etc).
- Maitrise des effets électroniques de son instrument.
- Introduction à l'écriture de partitions type "Lead sheet".

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Épreuve publique

- Répertoire comprenant des pièces de styles différents au choix de l'enseignant d'une durée totale de 10 minutes.

DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

- Développement des compétences du cycle précédent.

- Développement de la faculté de réagir aux intentions musicales (rythmiques et dynamiques) des autres membres du groupe.
- Développement des compétences d'arrangement, d'adaptation et d'instrumentation.
- Initiation à la transcription.
- Incitation aux élèves d'écrire des arrangements.
- Incitation aux élèves de composer pour leur groupe.

Examen pour l'obtention du diplôme du deuxième cycle

Épreuve publique

- Répertoire comprenant des arrangements de styles différents d'une durée totale de 15 à 20 minutes.

DIVISION MOYENNE ET MOYENNE SPÉCIALISÉE

Compétences souhaitées en fin de cycle

- Développement des compétences du cycle précédent.
- Perfectionnement du jeu d'ensemble.
- Méthodes de travail.
- Incitation à l'initiative personnelle des élèves (répétitions, répertoire).
- Analyse approfondie du répertoire étudié.
- Incitation à participer à des auditions et concerts.

Examen pour l'obtention du diplôme du troisième cycle

Épreuve publique

- Répertoire comprenant des arrangements de styles différents d'une durée totale de 20 à 30 minutes.

Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix

Épreuve publique

- Répertoire comprenant des arrangements de styles différents d'une durée totale de 30 à 40 minutes.

DIVISION SUPÉRIEURE

Compétences souhaitées en fin de cycle

- Développement des compétences du cycle précédent.
- Développement de la virtuosité du jeu d'ensemble.
- Connaissances approfondies du répertoire.
- Pratique d'un répertoire 'interdisciplinaire'.
- Faculté d'élaborer un répertoire cohérent de concert.

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

Épreuve d'admission

- Répertoire comprenant des arrangements de styles différents au choix de l'enseignant d'une durée totale de 30 à 45 minutes.

Examen sous forme de récital

- L'examen qui se déroule sous forme d'un récital comprend des arrangements de styles différents au choix de l'enseignant d'une durée totale de 30 à 45 minutes.

Catalogue général

L'enseignant peut consulter e.a. les ouvrages de référence et les catalogues suivants :

- Real books, Fake books, Great american song book, Répertoire moderne, Songbooks

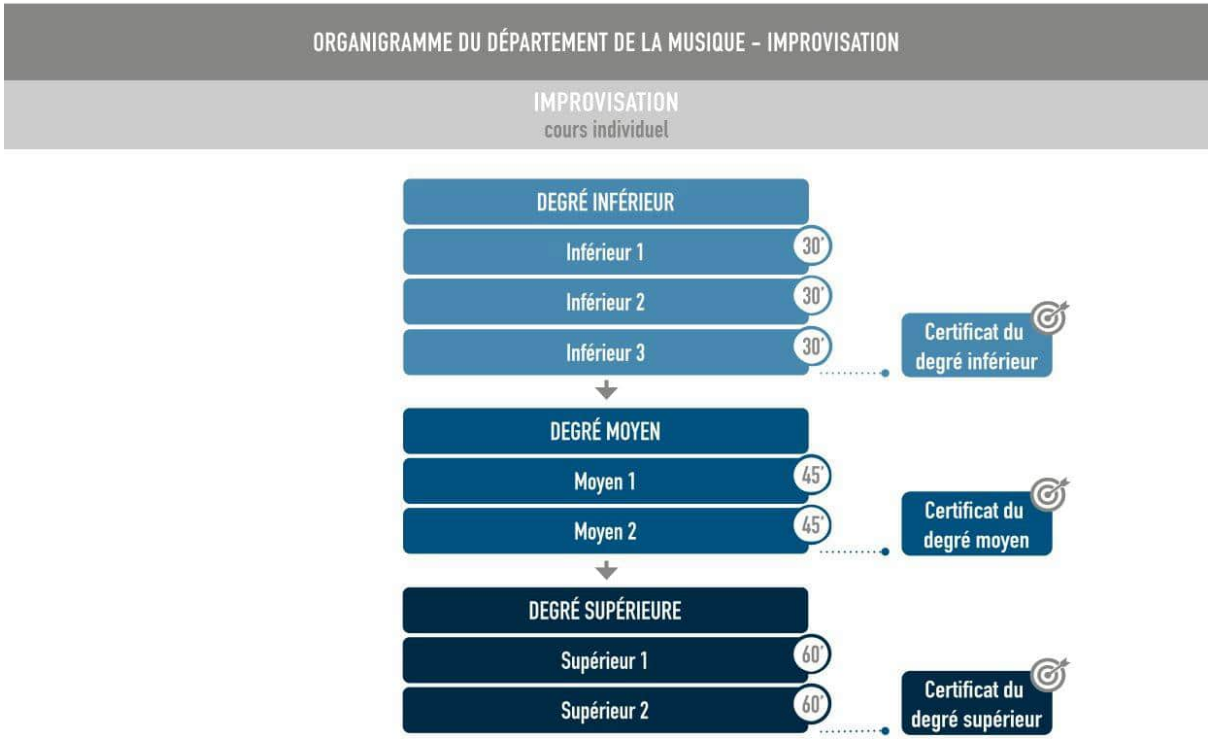
Disposition finale pour tous les examens :

L'élève ne peut présenter le même morceau lors de différentes épreuves d'examen, toutes branches confondues, pendant la même année d'études.

A.1.10. Organigramme improvisation

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

ANNEXE A.1.10.



A.1.10.1. Improvisation

GÉNÉRALITÉS

A) Organisation du cours

Le cours d'improvisation est un cours individuel. Il est recommandé de suivre en complément le cours de culture musicale-cours d'écoute.

B) Introduction

Le cours d'improvisation veut réveiller l'imaginaire musical entre création et interprétation ainsi qu'élargir les capacités d'appréhension de la musique en tant que pensée vivante. Il s'adresse à tout élève, instrumentiste ou chanteur, à la recherche d'une forme artistique d'expression personnelle.

L'improvisation est la source fondamentale de toute activité musicale créatrice. Elle est à la musique ce que parler couramment est à la langue. C'est un champ d'expérimentation qui permet de vivre la musique dans son immédiateté.

Les concepts conventionnels de notre enseignement musical sont quasi exclusivement axés sur la reproduction et l'exécution d'un texte écrit et ne favorisent guère une approche plus créative et vivante de la musique. Les automatismes œil-doigts liés à la lecture n'ont pas cours dans l'improvisation : c'est l'oreille et l'imagination qui doivent les remplacer.

Tout apprentissage instrumental peut être abordé en improvisant. Pour commencer il s'agit de *dés*apprendre les conditionnements qui bloquent l'élève. D'une part, ces blocages sont liés à une rigueur « méthodologique » qui tend à envisager la pratique instrumentale sous l'angle d'une opération technique, dictée par des signes avant la musique elle-même.

D'autre part, ces blocages ont certainement des raisons plus psychiques. En effet, en général le travail de l'élève est motivé par son souci de savoir répondre à des attentes : celles des professeurs, des parents, d'un jury. Souvent loin derrières : les siennes, ou celles d'un compositeur.

Finalement, l'improvisation revêt une importance considérable dans un monde surplanifié qui sanctionne l'impréparation et conjure l'imprévu. Il est impérativement nécessaire de préserver, d'encourager et même de stimuler un désir de créer, d'improviser – la musique n'étant pas un art standardisé, mais une manifestation élémentaire de la vie humaine.

C) Méthodologie

Comme le cours d'improvisation est ouvert à tout instrumentiste et à tout chanteur, la méthodologie et les applications concrètes doivent tenir compte des possibilités techniques et instrumentales / vocales :

1. Instruments polyphoniques : l'harmonisation joue un rôle de base
2. Instruments monodiques / chant : l'harmonisation d'une ligne mélodique se fait dans ce cas uniquement par variation ornementale. La perception harmonique résulte du monnayage des accords en arpèges ou en mouvements conjoints.
3. La matière est abordée sous plusieurs angles simultanés, dans un souci de complémentarité :
    - **la modalité :** familiarisation avec les modes anciens, extra-occidentaux et modernes, par le biais d'exercices sur mesure et en variant les types ;
    - **la tonalité :** harmonisation d'une ligne mélodique de type chanson folklorique et populaire/song/choral ; improvisation sur grille harmonique dans plusieurs styles ;

- **le contexte contemporain :** l'atonalité ; accords complexes; contextes chromatiques complexes ; contexte polytonal ; contexte atonal ; musiques non harmoniques (clusters, pointillisme, musique de textures)
- **une approche libre et personnelle :** découvrir et exploiter les possibilités à l'intérieur d'un style libre en veillant sur la cohérence stylistique et la forme, le sens primaire de l'improvisation étant l'ouverture à l'imprévu.

Critères essentiels

Les critères essentiels pour une improvisation équilibrée se résument en trois points :

- **équilibre entre unité et diversité**

L'unité est assurée par les retours thématiques et la cohésion du langage ; la diversité, par la recherche de contrastes dans les domaines suivants : thématique, tonalité, mode, timbre (modes d'attaque), écriture, densité de la texture, caractère, mesure, rythme, tempo.

- **intérêt rhétorique**

Le renouvellement de la rhétorique s'obtient par :

- changement du centre d'intérêt, par exemple quand l'harmonie entre dans une période de moindre relief, la mélodie ou d'autres éléments prennent le relais ;
- mise en valeur simultanée de différents paramètres, par exemple mélodie et harmonie ;
- gradation d'intérêt (rythmique, contrapuntique, etc.).

- **équilibre des proportions**

Il s'agit de gérer les dimensions de son œuvre, et savoir éviter la longueur excessive. Quand une idée a été suffisamment évoquée, il faut passer à la suivante ou savoir s'arrêter.

Présence / absence de règles préexistantes

Dans toute improvisation existe un équilibre entre éléments fixes et éléments imprévus.

- L'improvisation « à la manière de… » consiste à imiter le style et les caractéristiques d'un compositeur ou d'un improvisateur, voir à pasticher une œuvre. Il s'agit d'un genre d'improvisation qui est très proche de la restitution d'une musique fixée.
- L'improvisation sur consigne se déroule suivant des règles énoncées à l'avance à propos d'un morceau. Ex. : scénario, consignes de forme, de rythme, de tonalité, de mode, de dynamique, de caractère, de rôle dans un jeu collectif, etc.
- L'arrangement est l'ensemble des conventions orales ou écrites régissant le déroulement d'un morceau. Ex. : l'ordre des solistes, l'orchestration, l'organisation d'une introduction ou d'une coda, des choix d'accords et de matériaux, etc.
- L'improvisation idiomatique se conforme à un idiome particulier, respectant les règles et les codes d'un style spécifique ou d'une tradition. Elle suppose que l'on acquiert au préalable une compétence par rapport aux codes, dont certains sont simples, et d'autres très complexes et très raffinés. Parmi de nombreux exemples, la musique baroque, le jazz classique, la musique indienne, la musique arabe, sont des traditions dans lesquelles existent des codes précis.

Cadres d'une improvisation

Il existe de nombreuses manières d'aborder et de conduire une improvisation, qui parfois contribuent à définir un style d'improvisation. On peut schématiquement distinguer plusieurs cadres, qui se combinent fréquemment entre eux :

cadres *extra-musicaux*, non spécifiques à la musique :

- ils évoquent une histoire, une ambiance, un climat émotionnel, parfois en relation avec un texte ou une image (voir références extra-musicales)
- cadres *musicaux*, entièrement spécifiques à la musique :
- l'improvisation sur des **mélodies**, p.ex. la paraphrase d'une mélodie (petites variations autour d'une mélodie fixée) ; les citations (des autres ou de soi-même) ; les variations libres à partir d'une mélodie ;
- l'improvisation formulaire, à partir d'un répertoire de formules prédéterminés que l'on combine (par juxtaposition, transposition, déformation) ; etc.
- l'improvisation sur des ensembles de **hauteurs**, p.ex. improvisation modale, à partir d'un mode, telle qu'elle se pratique dans beaucoup de musiques extra-occidentales ou populaires ; improvisation sur une gamme, sur un réservoir de hauteurs, sur une série de hauteurs (disposées selon un ordre) ; etc.
- l'improvisation sur une trame **harmonique**, telle qu'elle se pratique dans la musique baroque (basse continue) ou le jazz.
- l'improvisation sur des **procédés**, p.ex. improvisation motivique, à partir de motifs prédéterminés ou improvisées que l'on transforme à l'aide de différentes opérations (transposition, allongement / rétrécissement, fragmentation, permutation, etc.)
- l'improvisation sur des **formes** p.ex. succession d'actions préétablies, thème / variation, refrain qui alterne régulièrement avec un autre élément, jeu à partir d'un axe, rôles attribués dans le groupe.
- l'improvisation **rythmique**, qui privilégie le jeu rythmique ; p.ex. : par isorythmie, c'est-à-dire rythme constant, par déformation des rythmes, par accentuation, par déplacement d'accents ou de motifs, par syncope, etc.
- l'improvisation **timbrale**, sur des sonorités, des textures, des masses, des points, des couleurs ;
- la combinaison de plusieurs approches

Références extra-musicales

Références extra-musicales liées au monde extérieur :

- **Phénomènes naturels :** mer, vagues, ruisseau, cascade, vent, pluie, éclair cil d'orage, chaos, feu, cataclysme, plaine, désert, forêt, vallée, atmosphère champêtre ou bucolique, cheminement dans un paysage, chants des oiseaux, bourdonnements des insectes, cris d'animaux, etc.
- **Luminosité :** clair, brillant, aveuglant, mat, obscur, sombre, ténébreux, en mi-teinte, etc.
- **Heure de la journée :** aube, matin, plein jour, coucher du soleil, minuit, nuit profonde, etc. (dans la musique indienne, les ragas sont souvent associés à une heure de la journée).
- **Consistance** : solide, ferme, stable, inébranlable, rigide, dur, fragile, cassant, friable, mou, flasque, élastique, flexible, désarticulé, pulvérisé, fluide, liquide, aérien, gras, etc.

- **Poids** : léger, aérien, ténu, délicat, lourd, pesant, dense, masse, attraction, etc.
- **Images mécaniques** : machines, usine, trafic routier, train, etc.
- **Situations sociales** : foule, jour de marché ; situation dramatique entre des personnages, conflit, amour ; création du monde, etc.

Références extra-musicales liées à des mondes intérieurs :

- **Expérience personnelle**, **émotions** : joyeux / triste ; badinant / solennel ; vif / grave ; enflammé / retenu ; ardent / impassible ; lourd / gracieux ; hardi / doux, tendre ; résolu / fantaisiste ; furieux / tranquille ; etc.
- **Images intérieures** : rêve ; intuition ; sensation de « déjà vécu » ; émotion forte liée à un souvenir ; image visuelle ; expérience spirituelle ; etc.
- **Sensations corporelles** : flottement, saut, suspension, déhanchement, saccades, glissements, envols, retombés, équilibre ; etc.

Fil conducteur

Une improvisation qui cherche à dépasser l'expérimentation pure ou le défoulement expressif – fût-il sincère et authentique – afin de viser une véritable qualité musicale, fait appel non seulement à l'imagination et au culot, mais à d'autres qualités comme le sens du développement, celui de la durée, des proportions, de la construction, l'avance d'une pensée musicale cohérente selon un axe ou un fil conducteur, la faculté de focaliser son attention, de se concentrer, de concentrer ses idées. La contrainte agit paradoxalement comme facteur de liberté, qu'elle soit une limite donnée au départ (par les circonstances, par les partenaires ou par ses propres capacités), ou qu'elle soit un choix délibéré.

Pulsation de base

La pulsation de base constitue la source et la condition de toute créativité.

C'est la raison pourquoi acquérir une pulsation stable intérieure fait partie du tonus rythmique indispensable pour la pratique de l'improvisation. La pulsation crée le cadre temporel ; c'est par elle que s'opère la conjugaison de la respiration du musicien avec celle de la musique. Le sentiment de pulsation, sans lequel la musique ne peut exister, doit être omniprésent.

En tant que point d'impact régulier, la pulsation sert d'étalon et d'unité de référence pour construire les différentes valeurs rythmiques. Ce tempo intérieur permet de traverser constamment les rythmes en ayant un point de comparaison immuable.

Finalement, partager une pulsation commune est une condition importante pour que des musiciens puissent jouer ensemble.

Récit

Improviser, c'est prendre la parole et dérouler un discours, c'est raconter une histoire. Un récit vivant maintient une subtile interpénétration de la forme et du contenu. Il ne s'agit nullement d'étaler un savoir, mais de tenir en haleine et de garder la tension. Improviser comporte des pièges : le récit peut s'enliser dans le bavardage, l'accumulation de notes, la succession d'effets ou le catalogue de procédés. La force du sujet ou de l'idée musicale est essentielle. Cohérence et unité sont à rechercher.

Tenir et réussir un récit présuppose certaines attitudes :

- la **tension** implique une continuité de l'action : il s'agit de garder une activité constamment organisée. La tension implique la capacité de tenir une idée et de déployer une ligne musicale, de tendre une pensée musicale. Une faiblesse du débutant en improvisation consiste à lâcher l'action et à abandonner trop vite un développement.
- l'**attention** est la concentration (représentant l'idée de centre) indispensable. Il s'agit d'être pleinement attentif et entièrement présent.
- l'**intention** est le sens de la direction. Improviser implique sentir la situation et prendre constamment des décisions. La perception de la situation est souvent spontanée, instinctive ; elle débouche sans cesse sur de nombreux choix. Il n'y a pas de place pour l'hésitation. Le paradoxe de l'improvisation est d'être dans l'incertitude et de ne pas hésiter.

Paradoxes

L'improvisation soulève parfois une certaine perplexité, car il s'agit d'un domaine relatif – domaine de relations et non d'affirmations catégoriques. Des attitudes qui semblent s'exclure les unes des autres coexistent de manière dynamique, leur contradiction apparente créant une tension féconde.

Voici quelques exemples de tensions qui peuvent être mises en jeu dans l'improvisation :

- une activité logique, cohérente et un jeu instinctif, un rêve éveillé, une méditation en action ;
- développer une volonté et lâcher prise ;
- s'engager personnellement dans l'action, mettre en jeu son histoire musicale et prendre une distance par rapport à l'action, que ce soit par l'écoute ou par le jugement esthétique ;
- construire un discours, composer en temps réel et être disponible, accepter, intégrer les circonstances et ses partenaires ;
- projeter une énergie constante, avancer, viser le lointain et s'ouvrir complètement au moment présent ;
- restituer des séquences d'actions connues, des gestes, des clichés et capter l'intuition, faire un geste inspiré, jouer le son de la surprise ;
- s'exprimer en groupe et s'exprimer comme individu.

Ces paradoxes témoignent de la variété, de la richesse et de la complexité du domaine de l'improvisation. Grâce à elle, à tout moment, de nouvelles musiques prennent le risque de s'inventer.

Improvisation thématique

L'improvisation thématique est un mode de pensée qui offre un grand intérêt. La variation mélodique d'un thème est un puissant moyen pour improviser, qui possède une grande efficacité et qui a le mérite d'une simplicité à la portée immédiate d'un débutant. À partir d'une ligne mélodique, elle permet de développer des idées musicales, d'apprendre l'harmonie et les structures et de construire un récit de manière organique et cohérente.

Le contact avec la mélodie du thème reste une importante étape dans l'apprentissage de l'improvisation, quel que soit le style de musique et le style de thème.

Le thème et la mélodie sont des racines de l'improvisation, autant dans le sens historique que dans le développement formel et concret d'une improvisation à partir d'eux. Le travail à partir d'une mélodie est un fil conducteur dans l'enseignement de l'improvisation.

Modalisme

Dans les traditions des musiques modales le mode est à la fois un réservoir de notes, un répertoire de formules mélodiques et une qualité d'émotion. Jonction du corps et de l'âme, symbolique dans son essence, la pensée modale peut inspirer certaines pratiques contemporaines de l'improvisation.

Improvisation harmonique

Contrairement à une illusion bien répandue, la maîtrise de l'improvisation ne coïncide pas avec celle de l'harmonie. D'une part un musicien doué en harmonie peut se révéler un piètre improvisateur, d'autre part, il est possible de faire d'excellentes improvisations sans avoir approfondi la théorie harmonique pendant de nombreuses années.

Apprentissage des principes de base d'harmonie pratique : disposition des accords, enchaînements, cadences, modulation, marches, notes étrangères

Imitation de styles

Faire travailler à un élève le style harmonique de quelques grands compositeurs, a pour but de lui former les oreilles, la tête, les doigts en vue d'une plus grande maîtrise, donc d'une plus grande liberté, dans la recherche de son propre langage, qui apparaîtra peu à peu.

Les moyens consistent à sérier les problèmes, problèmes de forme, de langage harmonique, de conduite mélodique, de rythme, de maniement de l'instrument et à les traiter méthodiquement. Pourvu que tous ces travaux, exercices, échauffements ou entraînements divers, tout en étant bien ciblés et efficaces, soient toujours dirigés dans la perspective du but final, le plein accomplissement du jeune musicien.

Une uniformisation et une standardisation du langage qui mènent à un académisme sont absolument à éviter.

DEGRÉ INFÉRIEUR

Compétences souhaitées

- Jouer et accompagner des chansons et des danses à l'oreille
- Formes simples (ABA, Rondo, …)
- Basses en ostinato (baroque, jazz, style Bartók, …)
- Les bases harmoniques (I-IV-V; V-VI; II-V-I…)
- Extension de la cadence par des dominantes de passages
- Modulations
- Modalisme
- Introduction au jazz et aux musiques traditionnelles
- Inventer et varier des mélodies simples
- Reconnaissance et invention de structures formelles
- Formules d'accompagnement (par accords, arpèges, Alberti, Riffs…)
- Traductions en musique de notions extra-musicales

Examen pour l'obtention du certificat du degré inférieur

- 1 improvisation sur une structure harmonique donnée ou 1 exercice d'harmonisation d'une mélodie, à déterminer par l'établissement
- 1 improvisation dans une forme simple à déterminer par l'établissement (éventuellement sur un thème ou motif donné)
- 1 improvisation à cadre extra-musical (histoire, ambiance, climat émotionnel, éventuellement en relation avec un texte, une image, une vidéo) * à déterminer par l'établissement

* Un temps de préparation individuel de l'élève est fixé entre l'enseignant et la direction de l'établissement en fonction des défis spécifiques

DEGRÉ MOYEN

Compétences souhaitées

- Approfondissement des compétences acquises en degré inférieur
- Développement des connaissances dans différents langages musicaux

Examen pour l'obtention du certificat du degré moyen

- Deux improvisations de style et de forme différents à déterminer par l'établissement
- Une improvisation à cadre extra-musical (histoire, ambiance, climat émotionnel, éventuellement en relation avec un texte, une image, une vidéo) * à déterminer par l'établissement

* Un temps de préparation individuel de l'élève est fixé entre l'enseignant et la direction de l'établissement en fonction des défis spécifiques

DEGRÉ SUPÉRIEUR

Compétences souhaitées

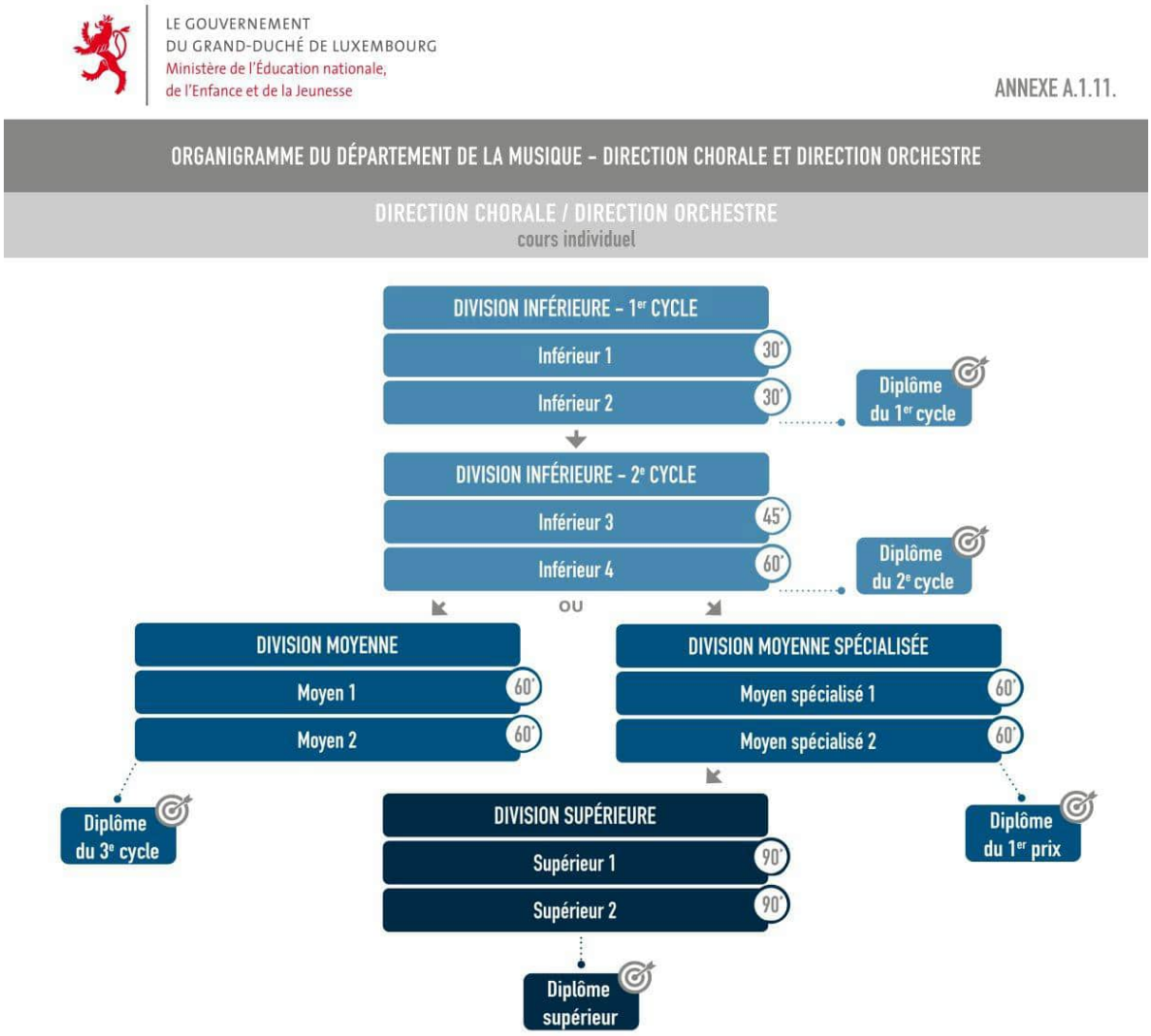
- Approfondissement des compétences acquises
- Explosion de l'harmonie, des formes et des rythmes

Examen pour l'obtention du certificat du degré supérieur

- Deux improvisations de style et de forme différents à déterminer par l'établissement
- Une improvisation à cadre extra-musical (histoire, ambiance, climat émotionnel, éventuellement en relation avec un texte, une image, une vidéo) * à déterminer par l'établissement

* Un temps de préparation individuel de l'élève est fixé entre l'enseignant et la direction de l'établissement en fonction des défis spécifiques

A.1.11. Organigramme direction chorale et direction orchestre



A.1.11.1. Direction chorale

DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Gestique organisée : être capable de battre clairement les mesures d'usage
2. Donner le bon exemple (par le geste et la voix)
3. Savoir faire un travail basique de répétition, en principe a cappella.
   Toutefois le piano peut être utilisé

Programme d'études:

Oeuvres proposées pour le niveau :

Canon à 3 voix

einfacher vierstimmiger Liedsatz

Hassler, Hans Leo	Pavane
Praetorius, Michael	Lobt Gott, ihr Christen
Ebeling, Johann Georg	Die güldne Sonne
Morley, Thomas	Though Philomela lost her love
Gervaise, Claude	A Paris y a t'une vielle
Moore, James	An Irish blessing (trad.)
Janequin, Clément	Fyez vous y
Porat, Tova	Elle haderech
Rao, Doreen	Siyahamba

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Épreuve publique :

- 1 œuvre au choix de l'enseignant préparée par l'élève mais non préparée par la chorale à diriger ;
- 1 œuvre du répertoire de la chorale au choix de l'enseignant à diriger par l'élève.

La durée de l'épreuve d'examen ne doit pas dépasser 20 minutes.

DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Approfondissement des compétences acquises en 1er cycle
2. Organiser une répétition
3. Faire un échauffement vocal
4. Mettre l'accent sur la musicalité lors du travail de répétition
5. Pratique active du chant
6. Avoir des notions d'un instrument à clavier
7. Evolution de la gestique en fonction du répertoire

8. Faire un travail de répétition a cappella, toutefois le piano peut être utilisé

Programme d'études:

Oeuvres proposées pour le niveau :

Praetorius, Michael	Fuga à 3
Morley, Thomas	April is in my mistress'face
Banchieri, Adriano	Capricciata
Bach, Johann Sebastian	Choralgesänge Edition Breitkopf EB. 3765
Mozart, Wolfgang Amadeus	Ave verum
Distler, Hugo	Ich brach drei dürre Reiselein

Examen pour l'obtention du diplôme du deuxième cycle

Épreuve publique :

- Échauffement vocal de la chorale par l'élève
- 1 œuvre au choix de l'enseignant préparée par l'élève mais non préparée par la chorale à diriger ;
- 1 œuvre au choix de l'enseignant du répertoire de la chorale à diriger par l'élève.

La durée de l'épreuve d'examen ne doit pas dépasser 25 minutes.

DIVISION MOYENNE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Approfondissement des compétences acquises en 2e cycle de la division inférieure
2. Travail de la mémoire : être capable de diriger de mémoire, du moins en partie
3. Elaborer un planning de répétition et le mettre en œuvre
4. Être conscient de l'importance du langage corporel
5. Avoir des notions de piano d'accompagnement
6. Faire partie ou avoir fait partie d'un ensemble vocal d'un établissement d'enseignement musical

Programme d'études:

Oeuvres proposées pour le niveau :

Händel, Georg Friedrich	The Messiah – Pt. 3: No.44 « Since by man came death »
Bach, Johann Sebastian	Weihnachtsoratorium, Kantate V – No.44 Rezitativ « Da Jesus geboren war » (Chor und 2 Soli)
Brahms, Johannes	In stiller Nacht (Chor a cappella)
Bruckner, Anton	Locus iste
Rautavaara, Einojuhani	Personalia (Sprechgesang)

Examen pour l'obtention du diplôme du troisième cycle

Épreuve publique :

- Échauffement vocal de la chorale par l'élève ;
- 1 œuvre au choix de l'enseignant préparée par l'élève, mais inconnue à la chorale à diriger ;
- 1 œuvre au choix de l'enseignant du répertoire de la chorale à diriger par l'élève,

La durée de l'épreuve d'examen ne doit pas dépasser 30 minutes.

DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Approfondissement des compétences acquises en 2e cycle de la division inférieure
2. Travail de la mémoire : être capable de diriger de mémoire, du moins en partie
3. Elaborer un planning de répétition et le mettre en œuvre
4. Être conscient de l'importance du langage corporel
5. Avoir des connaissances basiques des différents styles musicaux
6. Avoir des notions de la direction d'orchestre
7. Défendre son travail de répétition (en discussion avec le jury de l'examen et en présence de l'enseignant de l'élève)

Programme d'études:

Oeuvres proposées pour le niveau :

Bach, Johann Sebastian	Johannespassion – No.4 bis No.7 (Tenorsolo und Chor)
Mozart, Wolfgang Amadeus	« Lacrimosa »
Mendelssohn-Bartholdy, Felix	Hymne « Hör mein Bitten » (Sopran und Chor)
Brahms, Johannes	Waldesnacht (Chor a cappella)
Reger, Max	Unser lieben Frauen Traum (Chor a cappella)

Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix

Épreuve publique :

- Échauffement vocal de la chorale par l'élève ;
- 1 œuvre au choix de l'enseignant préparée par l'élève, mais inconnue à la chorale à diriger ;
- 1 œuvre au choix de l'enseignant du répertoire de la chorale à diriger par l'élève .

La durée de l'épreuve d'examen ne doit pas dépasser 30 minutes.

DIVISION SUPÉRIEURE

Compétences souhaitées en fin de cycle

- être capable d'élaborer un concept de programme, de le préparer et de l'exécuter.

Programme d'études:

Oeuvres proposées pour le niveau :

Honegger, Arthur	Le Roi David
Orff, Carl	Carmina Burana
Duruflé, Maurice	Requiem
Tippett, Michael	A child of our time
Britten, Benjamin	War Requiem
Brahms, Johannes	Requiem

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

L'examen pour l'obtention du diplôme supérieur consiste en une **épreuve publique** d'une durée de 45 minutes devant un jury comprenant un travail de répétition par l'élève d'une œuvre au choix avec une chorale et l'exécution de cette œuvre en fin de répétition.

A.1.11.2. Direction orchestre

DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

Gestique :

1. Battre clairement les mesures d'usage
2. Modifier son geste par rapport aux exigences du texte musical (legato, staccato, dynamique)
3. Début d'indépendance des 2 mains
4. Diriger les signes musicaux de base (point d'orgue, accelerando, ritenuto, etc.)

Généralités :

1. Utiliser le vocabulaire adéquat
2. Connaître les termes musicaux usuels
3. Connaître les instruments transpositeurs usuels
4. Connaître les instruments à cordes usuels

Programme d'études:

Oeuvres proposées pour le niveau :

Orchestre d'harmonie

Beck, Charles	Cosmographie	
Bürki, Mario	Indian Fire	
Crepin, Alain	Rencontres	
	Suite tastevinesque	
	Three world dances	
Curnow, James	Prelude and Celebration	
de Haan, Jacob	Oregon	
de Meij, Johan	Aquarium	
de Winter, Joop	Air concertante	
Doss, Thomas	A little suite of horror	
Graham, Peter	Galaxies	
Kofler, Armin	Schmelzende Riesen	
Shostakovich, Dmitri	Jazz suite No.2 (March, Lyric Waltz, Waltz No.2, Finale)	
Sparke, Philip	Portrait of a city	
Susato, Tielman	The Danserye	
Vlak, Kees	The new village	
von Suppé, Franz	Cavalerie légère	
Waignein, André	Seven knights	

Orchestre symphonique

Mozart, Wolfgang Amadeus	Divertimenti	
Schubert, Franz	Symphonie No.8	

Ensembles instrumentaux

Bach, Johann Sebastian	Suites	Ensemble de flûtes

Händel, Georg Friedrich	Fireworks music	Ensemble de flutes

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Épreuve publique :

- 1 œuvre au choix de l'enseignant préparée par l'élève, mais non préparée par l'orchestre à diriger ;
- 1 œuvre du répertoire de l'orchestre au choix de l'enseignant à diriger par l'élève ;

La durée de l'épreuve d'examen ne doit pas dépasser 20 minutes

DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

Gestique :

1. Indépendance et coordination complémentaire des 2 mains
2. Début d'un engagement corporel
3. Montrer la progression musicale d'une phrase, les accents musicaux, les fins de phrase, etc.

Généralités :

1. Savoir accorder l'orchestre
2. Dépister les fautes
3. Soigner l'équilibre orchestral
4. Savoir organiser une répétition, gérer le temps, faire preuve d'une communication appropriée

Programme d'études:

Oeuvres proposées pour le niveau :

Orchestre d'harmonie

Bohnenberger, Nik	Melusina
Boumans, Ivan	Hämmelsmarsch revisited
Cesarini, Franco	Greek Folk Song Suite Piccola suite Italiana
Chaminade, Cécile	Concertino pour flûte
Chance, John Barnes	Variations on a Korean Folk Song
Copland, Aaron	Appalachian Spring (version orchestre d'harmonie, extrait)
Crepin, Alain	Equinoxe
De Haan, Jacob	Diogenes Virginia
De Meij, Johan	La quintessenza
Holmquist, Carl	Play!
Nelhybel, Vaclav	Corsican Litany
Nielsen, Carl	Aladdin Suite
Pütz, Marco	Flute concerto
Reed, Alfred	Viva musica
Shostakovich, Dmitri	Jazz Suite No.2 (Dance I & II)

Van der Roost, Jan	Algona
	Puszta
	Rikudim
Waignein, André	Czardas

Orchestre symphonique

Benda, Georg Anton	Symphonies
Schubert, Franz	Symphonie No.5

Ensembles instrumentaux

Grieg, Edvard	Holberg suite	ensemble de flûtes
Hirose, Ryohei	Blue train	ensemble de flûtes

Examen pour l'obtention du diplôme du deuxième cycle

Épreuve publique :

- 1 œuvre au choix de l'enseignant préparée par l'élève, mais non préparée par l'orchestre à diriger ;
- 1 œuvre du répertoire de l'orchestre au choix de l'enseignant à diriger par l'élève.

La durée de l'épreuve d'examen ne doit pas dépasser 20 minutes.

DIVISION MOYENNE

Compétences souhaitées en fin de cycle

Gestique :

1. Indépendance des 2 mains
2. Battre tous les types de mesures
3. Être conscient de l'importance du langage corporel

Généralités :

1. Être capable d'élaborer un planning de répétition, de le mettre en pratique
2. Démontrer un intérêt pour les différents styles de musique
3. Travail de la mémoire : être capable de diriger de mémoire, du moins en partie
4. Assister en auditeur libre aux cours instrumentaux, de musique de chambre, ensembles et orchestres d'un établissement d'enseignement musical

Programme d'études:

Oeuvres proposées pour le niveau :

Orchestre d'harmonie

Appermont, Bert	Egmont
Bulla, Stephen	Firestorm
Crepin, Alain	Meuse en harmonies
	Synergies
De Meij, Johann	Evolution
Ferrer, Ferran	El rugir del Kimbo
Gorb, Adam	Yiddish dances

Holst, Gustav	Second suite in F
Reineke, Steven	Goddess of Fire
Sibelius, Jean	Finlandia
Swerts, Piet	Martenizza
Van Beethoven, Ludwig	Egmont
Woolfenden, Guy	Illyrian dances

Orchestre symphonique

Mozart, Wolfgang Amadeus	La flûte enchantée (ouverture)
Sibelius, Jean	Finlandia
Van Beethoven, Ludwig	Egmont 1re symphonie

Examen pour l'obtention du diplôme du troisième cycle

Épreuve publique :

- 1 œuvre au choix de l'enseignant préparée par l'élève, mais non préparée par l'orchestre à diriger ;
- 1 œuvre du répertoire de l'orchestre au choix de l'enseignant à diriger par l'élève.

La durée de l'épreuve d'examen ne doit pas dépasser 20 minutes.

DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE

Compétences souhaitées en fin de cycle

Gestique :

1. Indépendance totale des 2 mains
2. Battre tous les types de mesures
3. Engagement corporel

Généralités :

1. Accord de l'orchestre
2. Réaliser la balance/couleur de l'orchestre
3. Aborder des répertoires de styles différents
4. Elaborer un planning de répétition, de le mettre en pratique
5. Avoir des notions de la direction chorale
6. Défendre son travail de répétition (en discussion avec le jury de l'examen)
7. Assister en auditeur libre aux cours instrumentaux, de musique de chambre, ensembles et orchestres d'un établissement d'enseignement musical
8. Avoir des notions de piano d'accompagnement

Programme d'études:

Oeuvres proposées pour le niveau :

Orchestre d'harmonie

Bernstein, Leonard	Candide Overture

	Three dance episodes
Brossé, Dirk	El Golpe Fatal
Crepin, Alain	Rhapsody for Berlare
De Meij, Johan	Lord of the rings
Frisch, Jean-Paul	Rhytmical Contrasts
Gotkovsky, Ida	Poème du feu
Holst, Gustav	The planets
Liszt, Franz	Les préludes
Reed, Alfred	Armenian dances (part.1)
Shostakovich, Dmitri	Festive Overture
Smith, Claude T.	Symphony No.1
Sparke, Philip	Year of the dragon
Strauss, Johann	Die Fledermaus
Van der Roost, Jan	Sinfonia Hungarica Spartacus
Von Weber, Carl Maria	Oberon
Waignein, André	Reminiscencia Gitana

Orchestre symphonique

Britten, Benjamin	Bridge variations The young person's guide to the orchestra op.34
Caplet, André	Légende pour saxophone alto solo
Copland, Aaron	Appalachian Spring (petit orchestre)

Ensembles instrumentaux

Enescu, George	Romanina Rhapsody	ensemble de flûtes
Grethen, Luc	Egressus	ensemble de flûtes

Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix

Épreuve publique :

- 1 œuvre au choix de l'enseignant préparée par l'élève, mais non préparée par l'orchestre à diriger ;
- 1 œuvre du répertoire de l'orchestre au choix de l'enseignant à diriger par l'élève ;
- 1 œuvre au choix de l'enseignant pour orchestre et un soliste ;

La durée de l'épreuve d'examen ne doit pas dépasser 40 minutes.

DIVISION SUPÉRIEURE

Compétences souhaitées en fin de cycle

- être capable d'élaborer un concept de programme, de le préparer et de l'exécuter.

Programme d'études:

Oeuvres proposées pour le niveau :

Orchestre d'harmonie

Bernstein, Leonard	Divertimento Symphonic Dances

Cesarini, Franco	Poema alpestre
Crepin, Alain	Belgian memories
Dvorak, Antonin	New World Symphony
Hindemith, Paul	Symphony in B-flat
Hyldgaard, Søren	Hans Christian Andersen Suite
Khachaturian, Aram	The Valencian Widow
Pütz, Marco	Derivations
Reed, Alfred	4th symphony
Rimsky-Korsakov, Nikolai	Shéhérazade
Schmitt, Florent	Dionysiaques
Sparke, Philip	Earth, Water, Sun, Wind
Strauss, Richard	Till Eulenspiegel
Van der Roost, Jan	Sinfonietta
Waespi, Oliver	Divertimento
Waignein, André	Dunamis

Orchestre symphonique

Bartók, Béla	Divertimento
Debussy, Claude	Prélude à l'après-midi d'un faune
Mahler, Gustav	Symphonie No.3 (petit ensemble) Symphonie No.1 (petit ensemble)
Schoenberg, Arnold	Kammersymphonie
Stravinsky, Igor	Concerto in D Apollon musagète

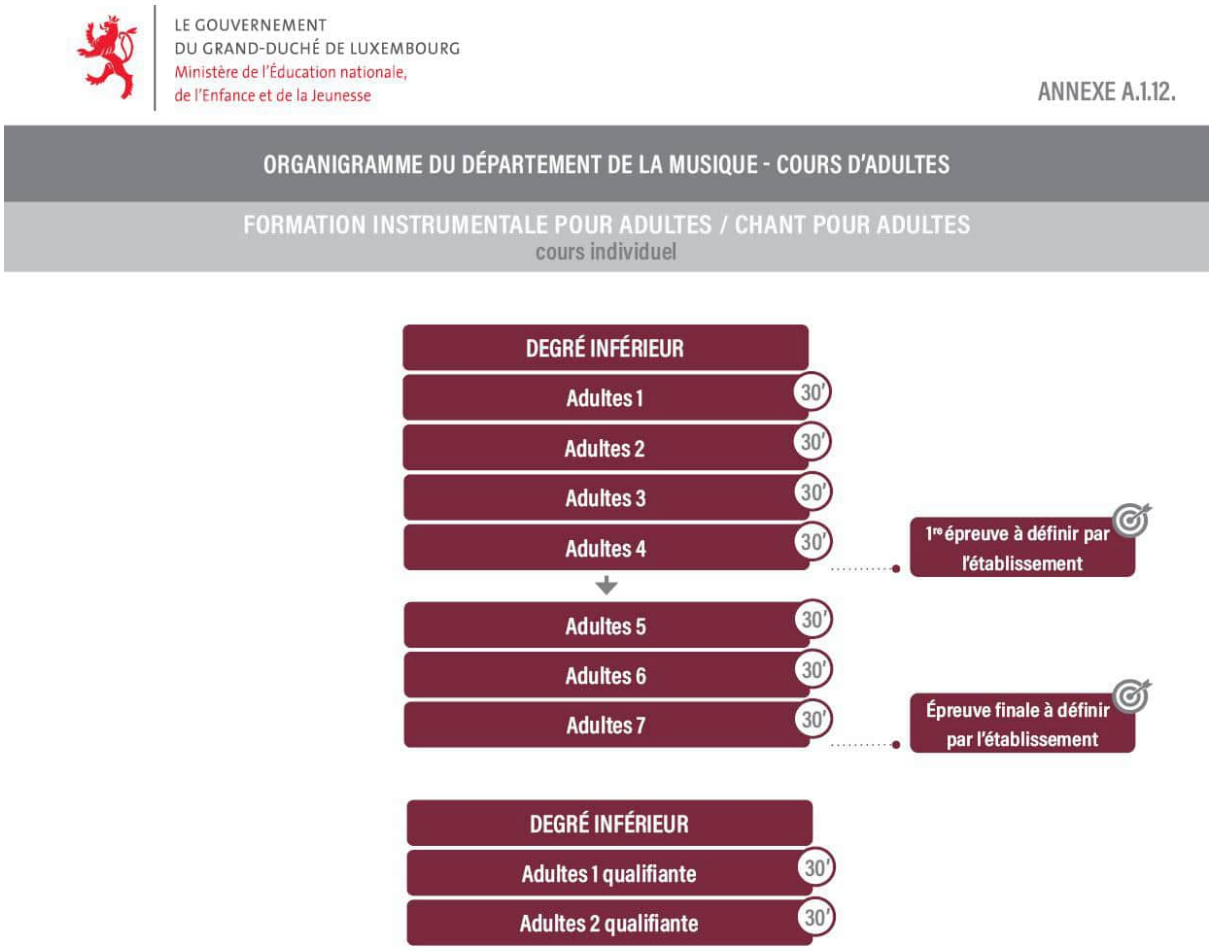
Ensembles instrumentaux (ensemble de flûtes)

Aitken, Robert	Tsunami
Borne, François	Carmen – Fantaisie
Boumans, Ivan	Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur vos têtes ?
Doppler, Franz	Fantaisie pastorale hongroise
Reich, Steve	Vermont Counterpoint

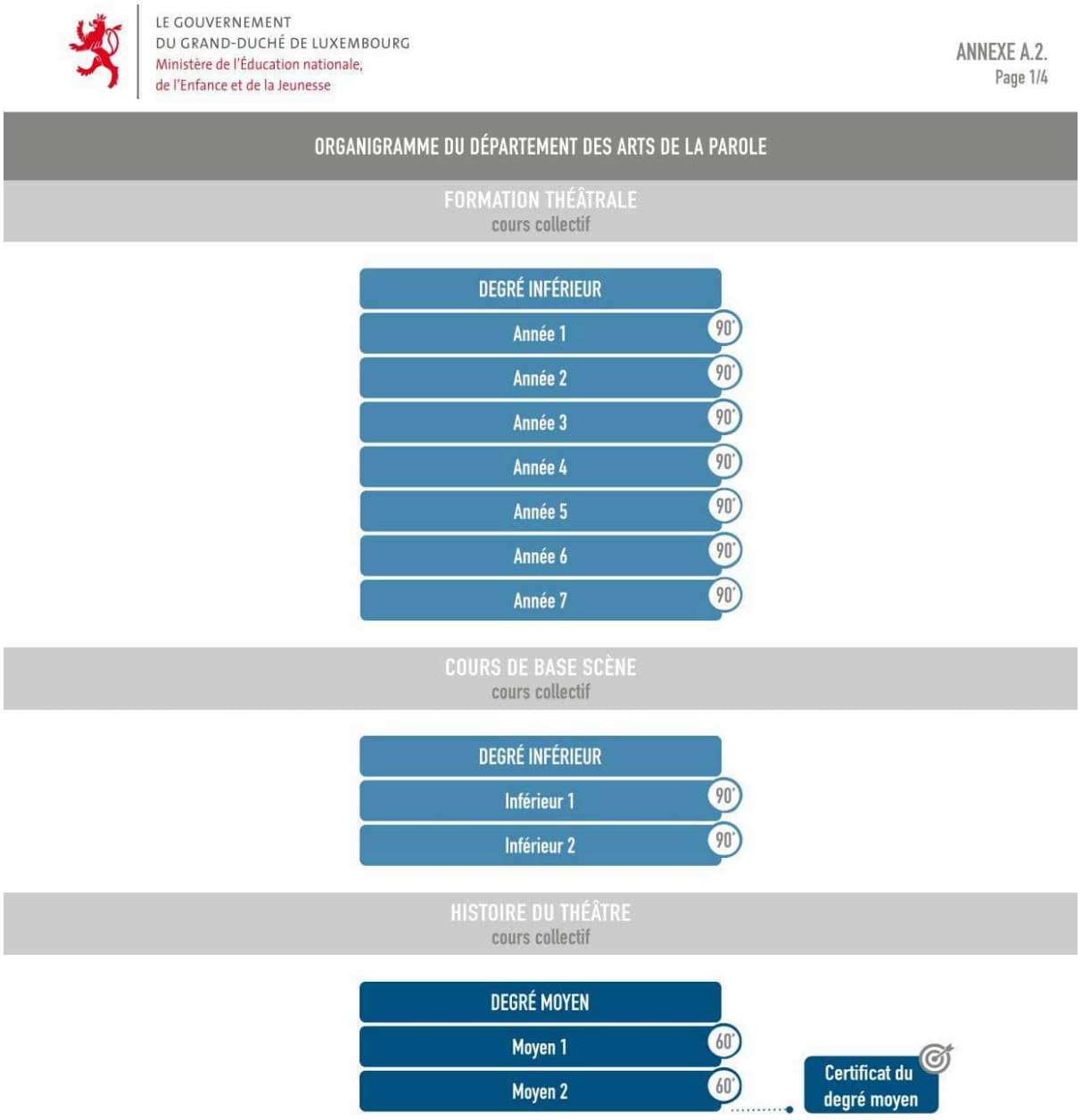
Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

L'examen pour l'obtention du diplôme supérieur consiste en une **épreuve publique** d'une durée de 45 minutes devant un jury comprenant un travail de répétition par l'élève d'une œuvre au choix avec un orchestre et l'exécution de cette œuvre en fin de répétition.

A.1.12. Organigramme cours d'adultes



A.2. Organigramme arts de la parole





LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

ANNEXE A.2.
Page 2/4

RHÉTORIQUE
cours collectif

- DEGRÉ INFÉRIEUR
  - Inférieur 1 — 90'
  - Inférieur 2 — 90'
  - Inférieur 3 — 90'

MISE EN SCÈNE
cours collectif

- DEGRÉ INFÉRIEUR
  - Inférieur 1 — 90'
  - Inférieur 2 — 90'
  - Inférieur 3 — 90'

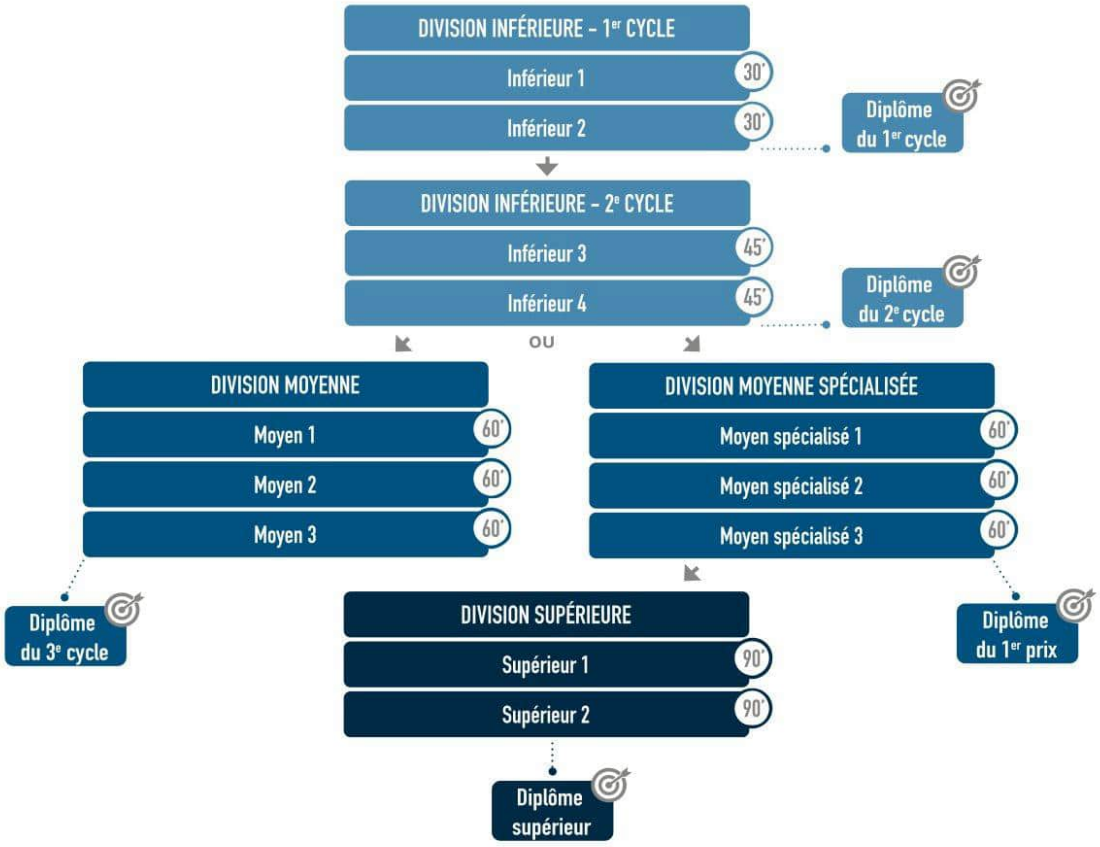
IMPROVISATION PAROLE
cours collectif

- DEGRÉ INFÉRIEUR
  - Inférieur 1 — 90'
  - Inférieur 2 — 90'
  - Inférieur 3 — 90'

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

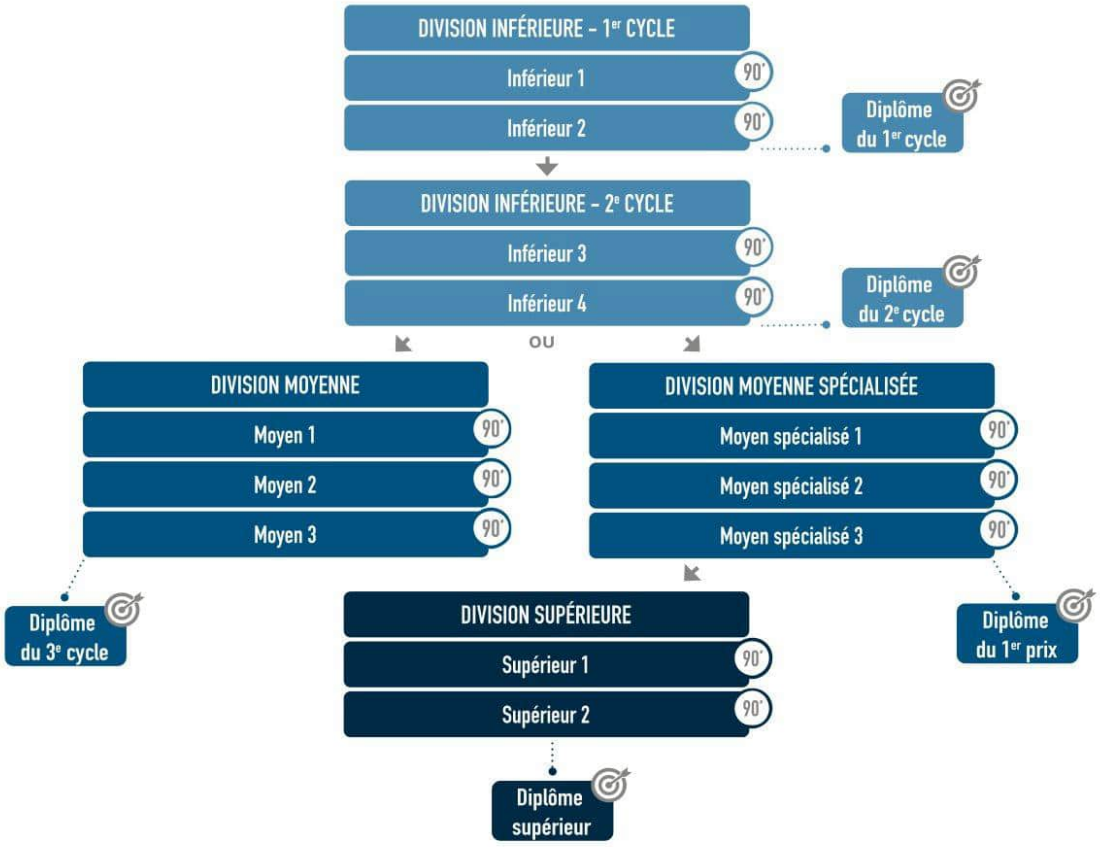
ANNEXE A.2.
Page 3/4

DICTION ALLEMANDE / DICTION FRANÇAISE / DICTION LUXEMBOURGEOISE
cours individuel



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

ART DRAMATIQUE ALLEMAND / ART DRAMATIQUE FRANÇAIS
cours collectif



A.2.1. Section arts de la parole

A.2.1.1. Formation théâtrale

Structure du cours

- Le cours constitue une initiation ludique aux arts de la parole, pour élèves de 7 à 13 ans inclus
- Chaque cours intègre les fondements des arts scéniques ou théâtre, à savoir : le *chant*, la *danse* et le *théâtre* (*parole* et *jeu* dramatique)
- Il s'agit d'un cours collectif hebdomadaire d'une durée de 90 minutes
- Prérequis langagiers : comprendre et parler le luxembourgeois, l'allemand ou le français
- L'évaluation sera basée sur une participation active de chaque élève *et* à une prestation / représentation au cours de chaque année scolaire

Objectifs

- Éveil de l'élève au goût, à l'intérêt et au plaisir d'utiliser la parole et son corps pour l'improvisation et le jeu théâtral
- Découverte de l'imagination personnelle pour l'expression (théâtrale) en groupe
- Développement de la perception de soi et de la confiance en soi
- Apprentissage social par la communication orale et l'interaction ludique en groupe (parole et jeu), dans des situations réelles et imaginées

Compétences requises

- Capacité de communication orale, d'observation et d'écoute
- Découverte personnelle de processus corporels, psychiques et affectifs permettant d'aborder le jeu théâtral en groupe
- Disposition d'une certaine autonomie de jeu (scénique)
- Esprit d'initiative, ouverture d'esprit et aptitude physique pour jouer (rôles)
- Respect des règles du cadre donné pour un travail d'éveil théâtral

Programme d'études

1.1. Éveil de l'imagination et de la créativité

- Initiation et stimulation des facultés de représentation et d'expression intentionnelle des élèves, sur scène (par l'improvisation, le jeu de rôles ou de scénettes en situation)
- Initiation et stimulation des cinq sens et de l'observation concentrée dans un contexte social, sur scène
- Initiation et stimulation de la sensibilité émotionnelle et du sens de responsabilité personnelle dans un groupe, sur scène

1.2. Éveil corporel et vocal

La voix étant liée au corps, l'éveil se fait toujours avec ces deux aspects conjugués.

1.2.1. Éveil corporel

- Éveil de chaque élève à la prise de conscience de son corps comme instrument de jeu

- Éveil de l'expression verbale et langagière coordonnées avec le corps, dans des situations et rôles définis
- Éveil et initiation à la coordination des mouvements et aux rythmes corporels (action / tension et assouplissement / détente physiques)
- Éveil du corps au mouvement et à la danse, dans des situations et rôles définis
- Éveil de l'expression dramatique (mimique, gestuelle, kinésique, mouvements dans l'espace), dans des situations et rôles définis

1.2.2. Éveil vocal

- Éveil de chaque élève à l'écoute différenciée
- Initiation à combiner l'expression par la voix, le corps et le mouvement
- Initiation à (re)produire des répliques parlées et / ou chantées en situation (de dialogue / de groupe)
- Éveil au souffle et à la respiration (diriger l'expiration / la voix sur le souffle)
- Éveil à (re)produire des sons parlés et / ou chantés en situation (de dialogue)
- Éveil à (re)produire des mots parlés et / ou chantés en situation (de dialogue)
- Initiation à (re)produire des chansons, textes, scènes en situation (seul et groupes)
- Initiation à découvrir, lire, interpréter des textes d'un degré de difficulté de langage adapté au niveau scolaire, seul et en groupes (langues utilisées : luxembourgeois, allemand et français)

Déroulement du cours

- Place essentielle réservée au jeu verbal, à la communication par la parole et le jeu ainsi qu'à l'improvisation théâtrale par le dialogue, le jeu en situation, le jeu de rôles / début de construction d'un personnage
- Alternance de courtes phases de travail en solo / duo, petits groupes ou grand groupe
- Alternance de phases de jeu et d'écoute-observation / jouer- être public
- Principes de pédagogie théâtrale pour enfants et jeunes adolescents
- Initiation à lire, dire, chanter, bouger-danser, jouer de courts textes à haute voix
- Thématiser l'expression dramatique par des scènes spécifiques : un travail ludique (individuel et en groupe) sur l'imagination, le corps et le mouvement, la voix et la parole, l'observation, la concentration, la sensibilité, la joie d'expression (didactique implicite)

Sensibilisation à la responsabilité individuelle dans le jeu collectif

A.2.1.2. Cours de base scène

INTRODUCTION

Le « cours de base scène » constitue une branche obligatoire pour les élèves de diction, dès leur inscription en inférieur 1.1. au cours de diction, et a pour but de les guider moyennant une multitude d'éléments théoriques et de techniques applicables.

Le « cours de base scène » est un cours collectif hebdomadaire de 90' sur 2 années.

PROGRAMME D'ÉTUDES (autour de 4 axes principaux)

A) Respiration et voix / formation vocale

- Développement de la respiration combinée (diaphragmatique et costo-abdominale), en fonction de la situation et de l'adresse/ du public
- Objectif de la coordination respiration-voix-articulation / prononciation-gestuelle-mimique-intention-posture, par rapport à un espace et un public
- Formation vocale (individuelle et en groupe, e.a. également pour choristes) : pose de la voix (dans le médium), attaque vocale physiologique et utilisation économique
- Notions de base de l'anatomie et de la physiologie du processus de la voix et du langage (e. a. tessiture / hauteur / étendue / timbre, intensité, débit, articulation / prononciation, orthophonie, résonnance).

B) Improvisation

- Développement des bases de l'élève, par des exercices de détente et à la concentration
- Facultés d'observation, de sensation et de mémorisation
- Travail sur l'écoute personnelle, l'interaction (force de proposition, réactivité, adaptabilité) et le détachement
- Travail sur l'imagination et l'authenticité.

C) Rhétorique

- Initiation à la prise de parole en public (libre et structurée)
- Initiation à des structures élémentaires du langage et de la parole (discussion, discours, figures de styles, argumenter, argumentation)
- Analyse et développement de l'expression, en individuel et au sein du groupe
- Travail sur la présence scénique et l'attitude (interne et externe), par rapport à une situation de communication.

D) Body balance (expression du mouvement)

- Travail sur la tension et la tonicité du corps (souplesse, ancrage, flux)
- Travail sur l'expression corporelle et la respiration
- Techniques reprises de différentes méthodes, entre autres du yoga, des arts martiaux, de l'escrime, de l'acrobatie, de la pantomime, …
- Exercices de proprioception, d'automassages et de massages, de relaxation et de jeux d'improvisations ludiques, avec des notions de rythme musical et d'espace.

Développement du potentiel expressif de chacun au sein du groupe, de la faculté de gérer le trac/stress, d'améliorer la confiance en soi et de mieux comprendre les relations entre le mouvement et les émotions.

A.2.1.3. Histoire du théâtre

Structure

- Le cours s'adresse aux élèves des cours de diction et d'art dramatique à partir de l'accès en division moyenne / division moyenne spécialisée.
- L'« Histoire du Théâtre » est un cours collectif hebdomadaire de 60' sur 2 années.
  A celà s'ajoutent des sorties aux théâtres.
- Le cours se clôture par l'obtention du certificat du degré moyen.

Objectifs

Le cours d'histoire du théâtre permet aux élèves d'approcher

- les spécificités des grands mouvements artistiques et des formes d'expression (baroque, classicisme, romantisme, post-modernisme…)
- les caractéristiques de l'expression théâtrale par rapport aux autres formes d'expression
- les principes de la mise en scène à travers les grandes écoles et leur influence sur les œuvres dramatiques, et tout ceci au travers de la mise en place d'un contexte historique, sociologique et culturel permettant de créer un "esprit"
- la vie pratique du théâtre (comédiens, lieu théâtral, moyens d'informations, liens avec le public, types de représentations...)
- la vie et l'actualité théâtrales luxembourgeoises
- la discussion, l'analyse critique (au sens positif du terme) et la comparaison de spectacles

Matière abordée

- Le théâtre depuis l'homme des cavernes jusqu'à la fin du XVIe siècle, en passant par l'Antiquité et le Moyen-Age (Egypte, Grèce, Rome, MA, théâtre élisabéthain, commedia dell'arte…)
- Le XVII baroque et classique (Espagne, Italie, France), le XVIII classique (France, Italie), le XIXe (pré-romantisme, romantisme, réalisme, naturalisme, symbolisme...), le XXe et le XXIe

REMARQUE : le cours se limite à l'Europe, y compris les pays du Nord et la Russie, et aux Etats-Unis (le théâtre asiatique ainsi que toute autre forme de théâtre ne sont pas abordés en profondeur, au risque d'être étudiés de manière superficielle).

Déroulement du cours

- Place essentielle réservée à la discussion et aux échanges d'idées
- Alternance de moments de présentation théorique, de vidéos, d'étude de documents culturels (notamment peinture, musique) pour la mise en place du contexte historique et culturel
- Principes du mouvement, présentation, discussions, confrontations par rapport aux œuvres vues précédemment
- Étude approfondie de certains dramaturges (cours photocopié)

Remarque: pas d'intérêt pour les dates, mais plutôt compréhension des thèmes abordés et des techniques d'expression liés à une époque, un mouvement, un auteur dramatique

- Extraits vidéos + spectacles vus en live dans les théâtres suivis d'analyses
- Révision complète de la matière abordée en fin d'année

Examen pour l'obtention du certificat du degré moyen

L'évaluation en vue de l'obtention du certificat du degré moyen consiste en

- Une évaluation régulière des spectacles vus au cours des 2 années scolaires dans le cadre des thèmes abordés
- Une évaluation des connaissances sous forme de questionnaires traités collectivement au préalable (écrit ou oral)

Au moins une présentation personnelle orale portant sur un sujet à définir dans le cadre du cours (dramaturge vu, comparaison de spectacles, école de création théâtrale, …).

A.2.1.4. Rhétorique

Introduction

D'une manière différente de celle du travail théâtral (construction d'un personnage), mais tout aussi vivante et authentique, le cours de *rhétorique* met l'accent sur la présence et le rayonnement de la personnalité individuelle, dans la communication, à la rencontre d'autres personnes.

Dans ces cours collectifs, les participants apprennent :

- à prendre la parole en public, à s'exprimer librement en français et/ou en allemand,
- à sensibiliser à la présence physique, au langage non verbal et verbal ainsi qu'à la voix,
- à analyser et moduler l'expression individuelle, en fonction de l'adresse.

La communication orale (échange et discours) est au centre du travail proposé, qui consiste à structurer la pensée personnelle et à l'énoncer de façon claire, précise et compréhensible. Le contenu, donc *ce* qui est dit, est aussi important que la forme, donc *comment* on dit les choses. Il s'agit d'une recherche individuelle pour trouver et réussir à exprimer ses propres idées, trouver son style, avec ses moyens d'expression – face à un public et dans une situation donnée.

Un cours de rhétorique peut offrir à chacun un accès complémentaire à sa personnalité et à ses moyens communicationnels, il peut aider à développer et améliorer les compétences communicationnelles, grâce e. a. à des techniques de présentation.

Le cours de rhétorique a donc comme objectifs : une formation à l'écoute et à l'analyse, à la critique et à l'élaboration de *l'expression libre*, selon le désir de chacun. Il offre aussi l'occasion d'apprendre à structurer une lecture à haute voix et à varier l'expression, en vue d'une meilleure *l'interprétation* – devant un auditoire et dans des situations. La rhétorique des médias e. a. sera intégrée comme une des rhétoriques sectorielles.

Conditions d'accès et organisation du cours

Être détenteur d'un diplôme du 1er cycle en diction allemande, française ou luxembourgeoise et avoir accompli le cours de base scène

Le cours est un cours collectif hebdomadaire de 90' sur 3 années.
Une évaluation se fera par l'enseignant au cours de chaque année.

Modalités

Le cours de rhétorique peut avoir lieu soit en allemand, soit en français.

Le cours de rhétorique est une formation à la parole en public, personnalisée et en plusieurs étapes progressives et circulaires. Il réunit des compétences de *savoir*, de *savoir-faire* et de *savoir-être*, dans un monde de plus en plus complexe, aux exigences communicationnelles et artistiques en extension

Aussi s'avère-t-il important, voire indispensable, de proposer une formation en rhétorique, afin de :

- Savoir mieux communiquer dans notre société d'êtres humains :
    - par le langage et les langues,
    - par le langage non verbal et para-verbal,
    - et surtout par la parole vivante et personnalisée ;
    - donc de manière démocratique et non-violente.
- Savoir mieux écouter, réfléchir et reformuler ce qui a été dit
- Développer une pensée et s'articuler de vive voix
- S'exprimer de manière critique, engagée et crédible

- S'articuler et discuter en groupe
- Intervenir en tant qu'observateur et modérateur
- Donner un feedback professionnel
- Se forger une opinion, l'optimiser et l'exprimer
- Trouver des arguments et les structurer en argumentation fondée
- Convaincre sans manipuler
- Construire un exposé bien conçu
- Utiliser différentes techniques de notation
- Prendre la parole en public
- Gérer le temps
- Analyser le processus d'un débat pour mieux y prendre part
- Analyser un environnement interculturel et plurilinguistique aux défis complexes jamais vus auparavant, pour s'y articuler de manière adéquate

Les compétences s'acquièrent en ordre croissant de difficulté d'année en année, tant par rapport à des contenus analogues récurrents et progressifs, que par rapport à des contenus différents, sous certains aspects spécifiques et de complexité progressive.

Les grands axes du cours de rhétorique sont :

- *Discussion* [1]
- *Argumentation* [2]
- *Discours* [3]

[1] Discussion / *Gespräch* : informer, (re)formuler, questionner, clarifier, résumer, structurer…

[2] Argumentation / *Argumentation* : thématiser, remettre en question, formuler des arguments pour/contre, prendre position, formuler une opinion, discuter dans une controverse

[3] Discours / *Rede* : lire et comprendre des textes ; écouter comprendre et analyser des discours célèbres ; prendre des notes ; comparer l'écrit à l'oral ; nuancer l'expression orale ; structurer des idées sur un thème pour un exposé ou discours ; …

Einführung

Anders als beim Sprechen in einer Rolle (z.B. beim Schauspiel), aber ebenso lebendig und ausdrucksvoll geht es in *Rhetorik* um Auftreten und Wirkung als individuelle Persönlichkeit in der Begegnung und Kommunikation mit anderen Menschen.

Bei diesen Kursen in der Gruppe lernen die Teilnehmenden im Hinblick auf bestimmte Situationen :

- sich frei formulierend auszudrücken,
- ihr physisches, gestisches und sprecherisch-stimmliches Auftreten zu analysieren und einzuschätzen,
- sowie ihre Fertigkeiten in rhetorischer Kommunikation (Gespräch, Rede, Argumentation) persönlich zu gestalten und einzusetzen.

Wichtig ist beispielsweise sich anschaulich auszudrücken, seine Gedanken zu strukturieren und präzise zu formulieren, um die Zuhörenden oder Gesprächspartner für die eigenen Ideen und Vorschläge zu gewinnen.

Dabei spielt nicht nur eine Rolle, WAS man sagt, sondern auch WIE man es sagt: Es geht um den Einklang von Inhalt, Sprachstil, Sprechausdruck und Körperausdruck.

Ein Rhetorikkurs gibt die Möglichkeit, an dem persönlichen Auftreten zu arbeiten und herauszufinden, wo individuelle kommunikative Stärken liegen und was man verbessern könnte.

Folglich hat der Kurs *Rhetorik* als Ziele: Analyse, Kritik und ggf. auf eigenen Wunsch hin: Veränderung des persönlichen *freien Sprechens*, Strukturieren von Redebeiträgen und vorzulesenden Texten und Variation im persönlichen Ausdruck, in kommunikativen Situationen. Medienrhetorik wird als eine der sektoralen Rhetoriken integriert.

Teilnahmebedingungen

- Ein « diplôme du 1er cycle » in deutscher oder französischer oder luxemburgischer Sprecherziehung (diction) aufweisen und den « cours de base scène » abgeschlossen haben

Die Ausbildung wird in einem 3-jährigem, 90‘ Gruppenunterricht angeboten.

Richtlinien:

Der Rhetorik-Kurs kann sowohl in Deutsch, als auch in Französisch abgehalten werden.

Der Rhetorikkurs ist eine personalisierte Ausbildung in mündlicher Kommunikation und Rede in der Öffentlichkeit, in mehreren, zirkulär und progressiv verlaufenden Stufen.

Die menschlichen Schlüsselkompetenzen *Wissen*, *Können* und *Sein* sind mehr als je zuvor in unserer globalisierten, immer komplexer werdenden Welt gefragt, und die kommunikativen, ja künstlerischen Ansprüche verändern sich weiterhin.

Deshalb erweist es sich als wichtig und notwendig, ja unentbehrlich, eine Ausbildung anzubieten, die es ermöglicht:

- In unserer Kommunkations-und Wissens-Gesellschaft besser und gewaltfrei miteinander kommunizieren zu können:
  - sprachlich, sprecherisch / paraverbal (Sprechausdruck),
  - auch nonverbal (Körperausdruck),
  - in mehreren Sprachen,
  - insbesondere durch ein lebendiges und persönliches Auftreten und Sprechen des Einzelnen in (oder vor) einer Gruppe,
  - also: mit demokratischen Mitteln, gewaltfrei und mediengerecht.

Was sind Gründe, sich in rhetorischer Kommunikation fortzubilden?

- das eigene Hören, bzw. Zuhören zu schulen, verbessern, nachdenken über Gesagtes und es reformulieren
- eigenes Denken entwickeln und sich mit eigener Stimme äußern
- sich kritisch, engagiert und glaubwürdig ausdrücken
- das Wort ergreifen und in einer Gruppe sprechen, an einem Gespräch teilnehmen
- beobachtend und leitend sich in ein Gespräch einbringen
- professionell Rückmeldung/Feedback zu geben
- sich eine Meinung bilden, diese abwägen, optimieren und zum Ausdruck bringen
- argumentieren und mit Gründen streiten können
- eine überzeugende Argumentation aufbauen

- eine Rede aufbauen
- überreden von überzeugen unterscheiden
- Überzeugen ohne Manipulation
- ein Exposé oder einen Vortrag angemessen aufbauen, schreiben und sprechen
- verschiedene Notationsverfahren kennenlernen und verwenden
- das Wort in der Öffentlichkeit ergreifen
- mit Zeit umgehen
- einen Gesprächsprozess analysieren, um besser daran teilzunehmen
- eine Debatte analysieren, um besser daran teilzunehmen
- ein interkulturelles und mehrsprachiges Umfeld analysieren und sich angemessen artikulieren

Diese Gründe zugunsten einer Ausbildung in Rhetorischer Kommunikation ließen sich noch weiter ergänzen.

Die Ausbildung enthält u.a. folgende **Ziele, Inhalte und Methoden**:

Die Kompetenzen erwerben sich vom Schwierigkeitsgrad her nach und nach; progressiv wiederholen und differenzieren sich dieselben, ähnliche und verschiedene Inhalte immer mehr in ihrer Komplexität.

Die großen Einteilungen des Rhetorik-Curriculums verlaufen in der Reihenfolge:

- *Gespräch* [1]
- *Argumentation* [2]
- *Rede* [3]

[1] *Gespräch* : informieren, (re)formulieren, (nach)fragen, klären, zusammenfassen, bündeln, klärendes Gespräch und Streitgespräch unterscheiden; …

[2] Argumentation: thematisieren, in Frage stellen-kritisieren, Argumente pro und kontra formulieren, Position beziehen, eine Meinung formulieren, sich in einem Streitgespräch einbringen, Kampf- und Streitgespräch unterscheiden; …

[3] *Rede* : Texte lesen und verstehen ; berühmten Reden und Rednern zuhören, sie verstehen, analysieren, lesen, diskutieren ; Notizverfahren kennenlernen und anwenden ; Mündliches und Schriftliches vergleichen ; den Sprechausdruck verfeinern; eigene Ideen zu einem Thema, einer Rede, einem Vortrag gliedern;…

A.2.1.5. Mise en scène

Conditions d'accès

- Être détenteur d'un diplôme du 1er cycle en diction allemande, française ou luxembourgeoise et avoir accompli le cours de base scène

Organisation du cours

Le cours est un cours collectif hebdomadaire de 90' sur trois années.

Les cours peuvent être regroupés afin de prévoir un travail plus efficace.

Programme du cours

1) Objectifs

- Le cours tâche de faire comprendre aux élèves l'essence même de ce qui signifie « mettre en scène ».
- Pour ce faire, le cours propose des éléments de dramaturgie prioritaires à la compréhension d'un texte théâtral.
- Le cours permet d'acquérir un aperçu des différentes méthodes de mise en scène et de leur évolution au cours de l'histoire
- L'ambition primordiale du cours est de doter l'élève des outils individuels du métier de metteur en scène. L'élève apprendra à saisir la situation dramatique d'une scène, à diriger les comédiennes et comédiens sur le plateau et à situer une scène particulière dans le contexte d'une pièce entière.

2) Aptitudes / Compétences souhaitées

- Le cours exige un véritable intérêt pour le fait théâtral.
- L'élève dispose d'une sensibilité particulière pour les émotions et pensées véhiculées sur scène, accompagnées d'une imagination à l'épreuve des enjeux d'un texte de théâtre.
- Pour aborder un texte théâtral et sa réalisation concrète sur scène, une bonne capacité d'observation, d'analyse et de synthèse est de mise.
- Pratiquement, une certaine facilité à dialoguer, à expliquer, à réagir et à se faire entendre constitue un outil de base essentiel.
- Comme les élèves sont demandés de jouer eux-mêmes les rôles que leurs collègues mettent en scène, ils doivent être prêts à monter sur scène. Une expérience en la matière qu'ils auront acquise dans d'autres cours leur sera très utile.

3) Description du cours / Tâches / Méthodologie

- Les participants s'exercent de façon expérimentale à travailler sur des textes dramatiques en incarnant eux-mêmes les personnages et en signant la mise en scène.
- Les élèves travaillent sur un texte choisi par l'enseignant. Ce texte est différent d'un cours à l'autre.
- Le cours est séparé en deux unités.
    - D'une part, une unité qui met un élève metteur en scène en face d'autres élèves comédiens ;

    - D’autre part, une unité qui consiste d’abord dans une discussion approfondie de la mise en scène proposée. Ensuite, la version en question, toujours jouée par les mêmes comédiennes et comédiens, est remaniée, amendée, améliorée sous la houlette de tous les autres participants qui, pour l’occasion et conjointement avec l’enseignant, constituent désormais les nouveaux metteurs en scène.

- Un volet important du cours comprend l’analyse dramaturgique d’un texte. En particulier, les élèves apprendront à faire ressortir ce qui est essentiel dans une scène, notamment à travers des coupures de texte, justes et efficaces.
- En plus, les élèves s’occuperont de la dramatisation d’une œuvre épique.

Évaluation

Les élèves sont évalués en fonction de la pertinence de la mise en scène qu’ils ont proposée dans le cours. Les critères de jugement sont le concept selon lequel la scène a été imaginée, la conséquence avec laquelle le concept a été réalisé et l’aptitude à diriger les comédiennes et comédiens.

Comme les élèves évoluent eux-mêmes sur scène, la disposition à incarner les rôles et à suivre le concept de mise en scène intervient dans l’évaluation.

A.2.1.6. Improvisation parole

Conditions d'accès :

- Être détenteur d'un diplôme du 1er cycle en diction allemande, française ou luxembourgeoise et avoir accompli le cours de base scène

Organisation du cours :

Le cours est un cours collectif hebdomadaire de 90' sur trois années.

Une évaluation se fera par l'enseignant au cours de chaque année.

Introduction

- L'improvisation est la source fondamentale pour toute activité de création
- Elle apporte à l'art de la scène la qualité de l'écoute et la spontanéité
- Elle est un champ d'expérimentation qui permet de vivre la scène dans son immédiateté, et fait que le jeu d'acteur devient vivant, sincère et captivant
- Elle permet de développer une mémoire sue (mémoire cerveau, mémoire cœur, mémoire corps), ce qui aide l'acteur à être plus présent et par après à se connecter sur une mise en scène établie
- L'improvisateur cherchera toujours à aligner les « 3 C », cerveau, cœur et corps pour être inventif, au présent, et d'une grande agilité, réactivité !

L'improvisation aide à développer l'imagination, la conscience d'une durée établie et de son rythme, les proportions du jeu, la construction d'une pensée cohérente, de tendre un fil conducteur.

En outre, elle développe aussi la faculté de focaliser l'attention, de concentrer les idées et de réagir à partir des émotions.

Finalement, elle aiguise l'instinct de jeu, l'énergie et la spontanéité pour le déroulement d'un discours libre et original, permettant de raconter une histoire dans le moment présent.

Objectifs

Le cours est destiné à développer :

- la créativité
- la capacité d'écoute
- la capacité d'interaction libre et ouverte
- la spontanéité
- la souffleuse et l'agilité physique
- le sens de l'espace
- la capacité d'associer les idées, les émotions et le corps de manière naturelle et fluide.

L'acteur qui aura participé à ce genre de formation aura un jeu d'acteur à chaque instant vivant, sincère et captivant.

Matières

1) La concentration et la détente

- Travail sur la concentration : par des exercices qui aident à développer un état attentif et pleinement présent sur scène.
- Travail sur la détente : par des exercices qui aident à développer un état libre et ouvert au jeu théâtral proposé.

2) L'observation, la remémoration et la sensation

- Développement de l'observation sur des situations proposées sur scène. Celles qui conduisent à de nombreuses options et sur lesquelles des décisions doivent être prises.
- Utilisation de la remémoration sur laquelle les situations nous conduisent, impliquant la mémoire émotionnelle, corporelle ou d'idées, afin de nous connecter, réagir et créer le développement des situations lors de l'improvisation.
- Aiguisage du sens de la perception, ce qui implique de ressentir la situation, d'être perceptif et conscient pour prendre des décisions.

3) L'interprétation

- Développement du sens de l'interprétation qui implique la capacité de créer.

  Jouer un rôle, interagir pour déployer une idée autour d'un sujet, dérouler un fil conducteur, construire une pensée, une histoire avec un début, un développement et une fin.

4) L'écoute

- Développement de l'écoute de l'autre et de soi -même : être attentif aux propositions qui émergent de part et d'autre, réagir et adapter les réponses qui feront avancer l'histoire.
- L'écoute : la vigilance de l'acteur-auteur.
- L'écoute : Recevoir-comprendre-réagir.

5) L'initiation au langage non verbal.

- Utilisation du langage non verbal pour exprimer librement et authentiquement des idées et des émotions, qui surgissent au moment de l'improvisation. Celles qui ne seront pas pleinement médiatisées par le raisonnement et les mots, mais par l'instinct et la spontanéité.

6) Le détachement du regard des autres.

- Travail sur le moment présent, en se concentrant sur ce qui se passe dans la scène et non sur ce qui se trouve au-delà du quatrième mur. L'acteur vigilant mais engagé qui se laisse emporter par l'action et le jeu théâtral.

7) L'imagination et l'authenticité

- Travail du renforcement des idées créatives, médiatisées par l'imagination.
- Travail sur la confiance en soi- même, médiatisée pour l'instinct de jouer et l'esprit créatif.

Cadres d'une improvisation

L'improvisation, abstraite ou concrète, peut commencer à partir d'un sujet donné (enseignant) ou d'un sujet choisi (élève).

- Elle peut commencer à partir d'une situation sociale, d'une expérience personnelle, d'un concept, d'un texte, d'une émotion, d'un objet, d'un son, d'un mouvement, d'une odeur, d'un souvenir, d'une histoire, d'une ambiance, d'un climat émotionnel, d'un rêve, ...
- Elle peut également prendre son départ d'une situation convenue, dans laquelle deux groupes s'affrontent et sont médiatisés par un modérateur. (voir Theatersports - Keith Johnstone).
- A l'origine peut se situer un thème, un conflit ou une question proposé par le groupe, qui cherche à réfléchir et à explorer sur ces sujets. (voir Forum Théâtre - Augusto Boal)
- Elle peut également émaner en partant sur un personnage déjà connu, ainsi les acteurs peuvent explorer davantage et développer une meilleure compréhension de celui-ci. (voir Theater Games - Viola Spolin).
- La combinaison de plusieurs cadres est bien évidemment possible.

Méthodologie

Les matières seront abordées sous plusieurs angles simultanés, pour réveiller l'imaginaire entre création et interprétation, ainsi que pour élargir les capacités d'appréhension de la scène en tant que « moment vivant ».

Elles seront dirigées à la recherche d'une forme artistique d'expression personnelle, en s'ouvrant à l'imprévu, afin de découvrir et d'explorer les possibilités d'un style créatif libre et personnel.

Elles seront orientées pour le développement des qualités suivantes :

- qualités corporelles
- qualités vocales
- qualités émotionnelles
- qualités de l'imagination
- qualités cognitives

Grâce à l'improvisation, l'élève découvrira par lui-même et ne deviendra donc pas un acteur éduqué, stéréotypé mais un « acteur qui étonnera toujours ! »

A.2.2. Section diction

A.2.2.1. Diction allemande

Aufgaben der Sprecherziehung

Aufgabenbereiche

a) Sprechbildung entwickelt und erweitert

- die Atmung, Stimmgebung und Aussprache so, dass sie den jeweiligen Anforderungen und Belastungen gewachsen sind.
- die Sprechausdrucksfähigkeit, um Sinn und Sprechabsicht beim Vorlesen und freien Sprechen situationsangemessen zu vermitteln.

b) Sprechkunst entwickelt und erweitert

- die Fähigkeiten, literarische Werke aller Gattungen (Epik, Lyrik, Dramatik) text-, sinn- und situationsangemessen zu rezitieren (oder vorzulesen).
- kreative und persönliche Formen der Textpräsentation. Situierung im Raum, Körperausdruck, Requisiten und die Mittel des darstellenden Spiels können einbezogen werden und dienen in angemessener Weise der Textinterpretation.

c) Sprechtherapie

d) Rhetorische Kommunikation entwickelt und erweitert

- kommunikative Grundhaltungen, Hör- und Sinnverstehen, Gesprächs- und Redefähigkeit, als Voraussetzungen im Rahmen der jeweiligen privaten, beruflichen und gesellschaftlichen Erfordernisse.

Ziele der Sprecherziehung

Sprechbildung:

- Atem- und Stimmbildung (natürliche und vollständige Atmung, physiologisch richtiger Stimmeinsatz, Stimmsitz und Resonanz)
- Erlernen der Standardaussprache (Lautreinheit, Artikulation)
- Verständnis von Sprechrhythmik und Intonation (Phrasierung der Sinneinheiten, Tempo, Pausen, Sprechmelodie, Akzentuierung, Lautstärke)
- Entwicklung des allgemeinen sprecherischen Ausdrucksvermögens und der Fähigkeit zum sinnvermittelnden Vorlesen.

Sprechkünstlerische Kommunikation:

- Entwicklung von text-, hörer- und situationsangemessenen sprechkünstlerischen Prozessen
- Sprechkünstlerische Interpretation literarischer Texte verschiedener Zeiten, Gattungen und Stile
- Erarbeitung und Präsentation sprechkünstlerisch gestalteter Texte.

DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE

Erwünschte Fähigkeiten zum Abschluss des Zyklus

- Grundlagen von Atem- und Stimmbildung.
- Grundlagen bewusster Körperwahrnehmung und der Wahrnehmung des eigenen Sprechverhaltens.
- Standardaussprache der Vokale und Konsonanten.
- Korrekte Wort- und Satzbetonung.
- Grundlagen von Textverständnis und Textbearbeitung (einteilen, kürzen, usw.).
- Tragfähiger, verständlicher Einsatz der Sprechorgane.
- Entwickeltes Hörvermögen.
- Grundlagen sprechkünstlerischer Interpretation.
- Grundlagen situationsbezogener Sprechhaltungen.
- Sinnfassendes Sprechen unbekannter und bekannter Texte.
- Grundlagen der Verkörperung des Denkens, des Erlebens eines Textes mit Stimme und Sprache.

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Die Prüfung zum Erwerb des „diplôme du premier cycle" besteht aus:

- **1 Bewertung für das laufende Schuljahr (évaluation portant sur l'année scolaire)**

  Diese Bewertung vor dem Termin der öffentlichen Prüfung nach von der Schulleitung festgelegten Kriterien vom Lehrer erstellt. Die erzielte Note macht ein Drittel der Endnote der Prüfung aus.

- **1 öffentliche Prüfung (épreuve publique)**

  Die öffentliche Prüfung findet vor einer Jury statt. Die erzielte Note macht zwei Drittel der Endnote der Prüfung aus.

  Programm der öffentlichen Prüfung:

  Das Programm hat eine Dauer zwischen 6 und 10 Minuten, mit mindestens 3 Texten vom Lehrer ausgewählt, davon:

  - 1 Prosatext
  - 1 Gedicht
  - 1 Text zur Auswahl

  Das Programm ist auswendig vorzutragen, der Prosatext kann vorgelesen werden

DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE

Erwünschte Fähigkeiten zum Abschluss des Zyklus

- Vertiefung der im 1. Zyklus erworbenen Kompetenzen.
- Weitestgehend akzentfreie Aussprache und hochdeutsche Intonation.

- Entschlüsseln eines Textes und seiner gedanklichen Vielfalt mit Stimme und Sprache.
- Verwirklichung unterschiedlicher Sprechhaltungen.
- Erarbeiten und Vermitteln einer persönlichen Sprechhaltung.
- Wahrhaftigkeit der Ausdruckshaltung.
- Texte unterschiedlicher Gattungen sprechkünstlerisch interpretieren.
- Eigenes Erarbeiten eines Textes.

Examen pour l'obtention du diplôme du deuxième cycle

Die Prüfung zum Erwerb des „diplôme du premier cycle" besteht aus:

- **1 Bewertung für das laufende Schuljahr (évaluation portant sur l'année scolaire)**

  Diese Bewertung vor dem Termin der öffentlichen Prüfung nach von der Schulleitung festgelegten Kriterien vom Lehrer erstellt. Die erzielte Note macht ein Drittel der Endnote der Prüfung aus.

- **1 öffentliche Prüfung (épreuve publique)**

  Die öffentliche Prüfung findet vor einer Jury statt. Die erzielte Note macht zwei Drittel der Endnote der Prüfung aus.

  Programm der öffentlichen Prüfung:

  Das Programm hat eine Dauer zwischen zwischen 10 und 12 Minuten:

  - Vergleichsarbeit zur Förderung des eigenverantwortlichen Arbeitens des Schülers: selbständige und persönliche Arbeit (ohne Unterstützung des Lehrers) an vorgeschriebenem Gedicht das dem Schüler 6 Wochen vor dem Prüfungstermin durch die Schulleitung ausgehändigt wurde
  - Vom Lehrer freigewähltes Programm in welchem wenigstens 1 Gedicht & 1 Prosatext enthalten sind

  Das Programm ist auswendig vorzutragen, der Prosatext kann vorgelesen werden

DIVISION MOYENNE

Erwünschte Fähigkeiten zum Abschluss des Zyklus

- Vertiefung der im 2. Zyklus erworbenen Kompetenzen.
- Sprechkünstlerische Gestaltung eines vorgegebenen Textes: dem Ausbildungsniveau entsprechende Qualität und Intensität der persönlichen Erfahrung mit dem Textmaterial verschiedener literarischer Epochen.
- Stimmigkeit und Präzision der sprechkünstlerischen Entscheidungen in Bezug auf die Textwirklichkeit (Inhalt, Form, Situation).
- Stimmliche und sprachliche Sicherheit und Ausdrucksfähigkeit.
- Selbst gewählte Texte in Eigenverantwortung erarbeiten und gestalten.

Examen pour l'obtention du diplôme du troisième cycle

Die Prüfung zum Erwerb des „diplôme du premier cycle" besteht aus:

- **1 Bewertung für das laufende Schuljahr (évaluation portant sur l'année scolaire)**

  Diese Bewertung vor dem Termin der öffentlichen Prüfung nach von der Schulleitung festgelegten Kriterien vom Lehrer erstellt. Die erzielte Note macht ein Drittel der Endnote der Prüfung aus.

- **1 öffentliche Prüfung (épreuve publique)**

  Die öffentliche Prüfung findet vor einer Jury statt. Die erzielte Note macht zwei Drittel der Endnote der Prüfung aus.

  Programm der öffentlichen Prüfung:

  Das Programm hat eine Dauer zwischen zwischen 15 und 20 Minuten:

  - Mindestens 5 Texte von unterschiedlicher Gattung und Charakter, vom Lehrer ausgewählt.

  Das Programm ist auswendig vorzutragen, der Prosatext kann vorgelesen werden.

DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE

Erwünschte Fähigkeiten zum Abschluss des Zyklus

- Vertiefung der im 2. Zyklus erworbenen Kompetenzen
- Sprechkünstlerische Gestaltung eines vorgegebenen Textes: Dem Ausbildungsniveau entsprechende Qualität und Intensität der persönlichen Erfahrung mit dem Textmaterial verschiedener literarischer Epochen
- Stimmigkeit und Präzision der sprechkünstlerischen Entscheidungen in Bezug auf die Textwirklichkeit (Inhalt, Form, Situation)
- Stimmliche und sprachliche Sicherheit und Ausdrucksfähigkeit in einem öffentlichen Rahmen
- Selbst gewählte Texte in Eigenverantwortung erarbeiten und gestalten.

Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix

Die Prüfung zum Erwerb des „diplôme du premier prix" besteht aus:

- **1 Bewertung für das laufende Schuljahr (évaluation portant sur l'année scolaire)**

  Diese Bewertung vor dem Termin der öffentlichen Prüfung nach von der Schulleitung festgelegten Kriterien vom Lehrer erstellt. Die erzielte Note macht ein Drittel der Endnote der Prüfung aus.

- **1 öffentliche Prüfung (épreuve publique)**

  Die öffentliche Prüfung findet vor einer Jury statt. Die erzielte Note macht zwei Drittel der Endnote der Prüfung aus.

  Programm der öffentlichen Prüfung:

  Das Programm hat eine Dauer zwischen zwischen 25 und 35 Minuten:

- Programm mit mindestens 6 Texten von unterschiedlicher Gattung und Charakter vom Lehrer ausgewählt. Mindestens ein Text soll vom Schüler selbst gewählt und erarbeitet werden.

Das Programm ist auswendig vorzutragen, der Prosatext kann vorgelesen werden.

DIVISION SUPÉRIEURE

Erwünschte Fähigkeiten zum Abschluss des Zyklus

- Vertiefung der in der Division moyenne spécialisée erworbenen Kompetenzen.
- Sprechkünstlerische Interpretation von Texten verschiedener literarischer Epochen.
- Erwünscht wird eine dem Ausbildungsniveau entsprechende Qualität und Intensität der persönlichen Erfahrung mit dem Textmaterial.
- Stimmigkeit und Präzision der sprechkünstlerischen Entscheidungen in Bezug auf die Textwirklichkeit (Inhalt, Form, Situation).
- Zur Originalität der eigenen Interpretation stehen.
- Stimmliche und sprachliche Sicherheit und Ausdrucksfähigkeit in einem öffentlichen Rahmen (Mitwirken an öffentlichen Produktionen).
- Eigenverantwortliches, kreatives Erarbeiten und sprechkünstlerisches Gestalten selbstgewählter Texte.
- Analyse und Vergleich verschiedener Interpretationen eines Textes.
- Auseinandersetzung mit den kulturhistorischen Hintergründen der Texte.

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

Die Prüfung zum Erwerb des „diplôme supérieur" besteht aus einer 25- bis 35-minütigen öffentlichen Prüfung vor einer Jury mit einem Programm, das Texte von unterschiedlicher Gattung und Charakter und aus verschiedenen Epochen enthält.

Beim Prüfungsprogramm wird auf eine sinnvolle, künstlerische Konzeption und Präsentation des Textprogramms Wert gelegt.

Das Programm ist auswendig vorzutragen, der Prosatext kann vorgelesen werden.

A.2.2.2. Diction française

Objectifs de la diction

L'objectif de la diction, en mettant à contribution des techniques spécifiques, est de développer, de corriger et de maintenir à un niveau élevé les capacités d'élocution et de prise de parole.

La définition de l'objectif varie selon le groupe ciblé.

Les domaines d'application

a) L'élocution

- développement des techniques respiratoires, de la pose de voix et de l'articulation, aux fins d'adaptation aux différentes circonstances et conditions acoustiques
- développement et contrôle de l'expressivité, et son adaptation à une situation donnée, tant lors d'une lecture de texte que lors d'une prise de parole libre

b) Par la pratique de l'art oratoire, le sujet développe et approfondit

- la capacité de dire des textes littéraires de tous styles (épique, lyrique et dramatique), dans le respect du phrasé, du sens et de la situation
- l'interprétation artistique (et personnelle) de textes, en fonction des spécificités d'un lieu et avec les ressources du jeu dramatique

c) La thérapie vocale

d) La connaissance de la **rhétorique** permet de développer et d'approfondir l'art de la conversation et de l'éloquence, ainsi que la capacité d'écouter, de comprendre et de critiquer, selon les critères spécifiques dans un cadre privé, professionnel ou social donné

Les objectifs de l'enseignement de la diction

Education des organes de la phonation

- respiration et pose de voix (respiration costale-diaphragmatique, pose de voix dans le masque et utilisation des registres vocaux et résonateurs naturels)
- travail sur le phrasé standard (vocalisation, articulation)
- les éléments rythmiques et mélodiques de la phrase (le groupe rythmique, le groupe vocal ou phonique, les arrêts, l'accent rythmique, l'accent d'insistance, le groupe respiratoire, l'intonation, le mouvement musical de la phrase déclamative, incise, interrogative, exclamative, le correspondance des idées et des rythmes)
- développement des moyens de l'expression orale, en fonction du sens (attaque expressive, hauteur, relief et couleur, mouvement général)

Communication oratoire et éloquence

- développement des procédés de l'éloquence (en fonction des textes, des styles et de l'auditoire)
- interprétation artistique de textes de différents genres, époques et styles
- élaboration et présentation de textes d'éloquence

DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

- Bases de la respiration et de la phonation
- Concentration sur la cénesthésie corporelle et sur les processus de la phonation

- Prononciation correcte des voyelles et des consonnes
- Accentuation correcte des mots et des phrases
- Bases de la compréhension et capacité de structurer des textes (groupes rythmiques et plans de hauteur)
- Utilisation maîtrisée des organes de la phonation
- Conditions d'une écoute optimale
- Moyens de l'interprétation artistique
- Adaptation de la prise de parole aux éléments concrets de situations données
- Diction nuancée de textes connus ou en lecture à vue
- Moyens corporels de l'expression, registres de la voix

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  L'évaluation est établie avant la date de l'épreuve publique suivant des critères définis par l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  Programme d'une durée totale de 6 à 10 minutes à déterminer par l'enseignant avec au moins trois textes dont :

  - 1 prose
  - 1 poème
  - 1 texte au choix.

  Le programme est à présenter de mémoire.

DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

- Approfondissement des compétences acquises dans le 1er cycle
- Mise au point d'une élocution débarrassée des accents locaux, conforme aux standards élevés
- Décryptage d'un texte et mise en évidence de la pensée par la voix et l'élocution
- Travail sur les différents registres
- Mise en évidence du médium et du registre privilégié
- Evaluation de la sincérité de l'expression
- Interprétation artistique de textes de nature différente
- Travail personnel et autonome sur un texte

Examen pour l'obtention du diplôme du deuxième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 2e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  L'évaluation est établie avant la date de l'épreuve publique suivant des critères définis par l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  Programme d'une durée totale de 10 à 12 minutes.

  - Mise en évidence du travail personnel de l'élève, développé sur sa propre initiative : le travail portera sur un poème imposé par l'établissement, qui lui est remis 6 semaines avant l'examen par l'établissement.
  - Interprétation de textes au choix de l'élève (comprenant obligatoirement au moins un poème – à présenter de mémoire - et un texte en prose - qui pourra être lu).

DIVISION MOYENNE

Compétences souhaitées en fin de cycle

- Approfondissement des compétences acquises au cours du 2e cycle
- Qualités techniques et d'interprétation conformes au niveau de formation témoignant d'une expérience personnelle avec le corpus textuel de différentes époques littéraires
- Cohérence et précision de l'interprétation adaptées à la spécificité d'un texte (en fonction du contenu, du style et de la situation)
- Maîtrise vocale, assurance, expressivité et capacité de communication
- Présentation de textes librement choisis, sur la base d'un travail individuel

Examen pour l'obtention du diplôme du troisième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 3e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  L'évaluation est établie avant la date de l'épreuve publique suivant des critères définis par l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  Programme d'une durée totale de 15 à 20 minutes.

  - Au moins 5 textes de nature différente (prose, fable, poème) à déterminer par l'enseignant.

- Le programme est à présenter de mémoire, mais la prose peut être lue.

DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE

Objectif

- l'objectif porte sur les mêmes contenus que la division moyenne, mais avec une exigence qualitative et quantitative correspondant aux perspectives de la division supérieure, en particulier la connaissance d'un large répertoire, individuel et collectif.

Compétences souhaitées en fin de cycle

- Approfondissement des compétences acquises au cours du 2e cycle
- Qualités techniques et d'interprétation conformes au niveau de formation témoignant d'une expérience personnelle avec le corpus textuel de différentes époques littéraires
- Cohérence et précision de l'interprétation adaptées à la spécificité d'un texte (en fonction du contenu, du style et de la situation)
- Maîtrise vocale, assurance, expressivité et capacité de communication dans un contexte d'une prise de parole en public
- Présentation de textes librement choisis, sur la base d'un travail individuel, avec la justification des options personnelles de l'interprétation

Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er prix consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  L'évaluation est établie avant la date de l'épreuve publique suivant des critères définis par l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  Programme d'une durée totale de 25 à 35 minutes.

  - Au moins 6 textes de nature différente (prose, fable, poème) à déterminer par l'enseignant ; l'élève choisit et travaille soi-même 1 texte.

  Le programme est à présenter de mémoire, mais la prose peut être lue.

DIVISION SUPÉRIEURE

Compétences souhaitées en fin de cycle

- Approfondissement des compétences acquises en division moyenne spécialisée.
- Art de dire des textes de différentes époques littéraires.
- Qualité et intensité de l'approche personnelle des textes de haut niveau.
- Adéquation et précision du choix de l'interprétation en fonction de la spécificité du texte

(contenu, forme et situation).

- Justification des critères de l'interprétation personnelle.
- Maîtrise de la voix et de l'articulation dans les lieux publics. (Participation à des productions dramatiques).
- Interprétation artistique de textes, à partir d'un choix personnel, en fonction des spécificités d'un lieu et avec les ressources du jeu dramatique.
- Analyse et comparaison des différentes possibilités d'interprétation d'un texte.
- Approche des éléments historiques et culturels spécifiques à une forme textuelle.

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

L'examen pour l'obtention du diplôme supérieur consiste en une **épreuve publique** d'une durée de 25 à 35 minutes devant un jury avec un programme comprenant des textes de nature, de caractère et d'époques différents.

Les textes du programme d'examen doivent concorder avec un concept artistique cohérent.

Le programme est à présenter de mémoire, la prose peut être lue.

A.2.2.3. Diction luxembourgeoise

1. But vun der Lëtzebuerger Dictioun

De But vum Dictiouns Cours ass, d'Fäegkeet ze schwätze vu Persounen, déi an hirem berufflechen oder privaten Alldag drop ugewise sinn, an dëst duerch speziell Techniken ze schoulen, ze verbesseren an ob engem héijen Niveau ze halen.

D'Definitioun vum But variéiert jee no Zilgrupp (z.B. Schauspiller – Spriecher – Journaliste – Enseignanteë Politiker etc., sou wéi all aner Persoun, déi aus perséinlechen oder beruffleche Grënn Interessi un dësem Unterrecht huet).

Aufgabeberäich

Déi mënschlech Stëmm kann normalerweis 3 Stonnen um Stéck agesat ginn. Et ass wichteg, datt si, dat wat si ausdrécke soll, och u seng Nolauschterer dréit. Duerfir kann nëmmen eng richteg agesaten Otemtechnik enger Stëmm déi néideg Kraaft bis an de Schluss vun all Saz ginn.

Ziler vun der Dictioun

Et muss dru geschafft ginn, de Sënn vum Text ze verstoen an dëse weider ze interpretéieren. Dobäi soll den Enseignant och individuell, no den eenzelen Besoine vu senge Schüler schaffen; z. B. ass eng Interpretatiounsaart bei engem Schauspiller méi wichteg, wéi eventuell bei Aneren. D'Betounung huet eng ganz grouss Bedeitung, besonnesch bei Leit, déi an de Medie schaffen, awer natierlech och den Schauspiller oder allen anere Schüler.

Literaresch Texter sollen analyséiert ginn. Wichteg ass et d'Schüler um Liesen unzehalen.

Well d'Schüler am Normalfall tëschent 15 an 22 Joer hunn, sichen si dacks eng berufflech Orientéierung am Conservatoire oder an der Museksschoul, wou den Enseignant hinnen mat Rot bäistoe kann, si eventuell esouguer (wann de Wonsch besteet) mat an e Büneberuff kucken hëlt.

Viraussetzungen

- Gesond Stëmm- a Spriechfunktiounen
- Gutt Gehéier
- Kenntnis vun der Sprooch
- Verständlech Aussprooch
- Fléissend liese kënnen
- Fäegkeet d'Ausdrocksméiglechkeete weider ze entwéckelen
- Intressi un der Literatur

DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Den Examen vir den "diplôme du 1er cycle" besteet aus

- **1 Bewertung iwwert d'ganzt Schouljoer (évaluation portant sur l'année scolaire)**

  Des Bewertung gët virum Datum vun der "Epreuve publique" vum Enseignant gemach, no de Kritèren di vun der Schoul festgeluecht goufen. D'Note vun der Bewertung iwwert joer zielt vir 1/3 an der Moyenne

- **1 öffentlech Prüfung (épreuve publique)**

  Di öffentlech Prüfung fënnt virun engem Jury statt an zielt vir 2/3 an der Moyenne

Programm:

Programm vun enger Gesamtdauer tëschent 6 an 10 Minutten, dee folgender Moossen zesumme gesat ass:

Op d'mannst 3 Texter, vum Enseignant erausgesicht, dovun

- 1 Prosatext
- 1 Gedicht
- 1 Text zur Auswiel

De Programm ass auswenneg virzedroen, de Prosatext kann och virgelies ginn.

DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE

Examen pour l'obtention du diplôme du deuxième cycle

Den Examen vir den "diplôme du 2e cycle" besteet aus

- **1 Bewertung iwwert d'ganzt Schouljoer (évaluation portant sur l'année scolaire)**

  Des Bewertung gët virum Datum vun der "Epreuve publique" vum Enseignant gemach, no de Kritèren di vun der Schoul festgeluecht goufen. D'Note vun der Bewertung iwwert joer zielt vir 1/3 an der Moyenne

- **1 öffentlech Prüfung (épreuve publique)**

  Di öffentlech Prüfung fënnt virun engem Jury statt an zielt vir 2/3 an der Moyenne

  Programm:

  Programm vun enger Gesamtdauer tëschent 10 an 12 Minutten, dee folgender Moossen zesumme gesat ass:

  - Vergléichsaarbecht fir d'eegestännegt Schaffen vun engem Schüler ze förderen : selbststänneg a perséinlech Aarbecht (ouni Ënnerstëtzung vum Enseignant) un engem virgeschriwwene Gedicht, dat de Schüler 6 Woche virum Examen duerch d'Direktioun ausgehännegt kritt.
  - Fréi gewielte Programm wou ob d'mannst 1 Gedicht a 1 Prosatext dra virkommen.

De Programm ass auswenneg virzedroen, de Prosatext kann och virgelies ginn.

DIVISION MOYENNE

Examen pour l'obtention du diplôme du troisième cycle

Den Examen vir den "diplôme du 3e cycle" besteet aus

- **1 Bewertung iwwert d'ganzt Schouljoer (évaluation portant sur l'année scolaire)**

  Des Bewertung gët virum Datum vun der "Epreuve publique" vum Enseignant gemach, no de Kritèren di vun der Schoul festgeluecht goufen. D'Note vun der Bewertung iwwert joer zielt vir 1/3 an der Moyenne

- **1 öffentlech Prüfung (épreuve publique)**

  Di öffentlech Prüfung fënnt virun engem Jury statt an zielt vir 2/3 an der Moyenne

  Programm:

  Programm vun enger Gesamtdauer tëschent 15 an 20 Minutten, vun op d'mannst 5 Texter vun ënnerschiddlecher Aart an ënnerschiddlechem Charakter, vum Enseignant erausgesicht.

De Programm ass auswenneg virzedroen, de Prosatext kann och virgelies ginn.

DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE

Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix

Den Examen vir den "diplôme du 1er prix" besteet aus

- **1 Bewertung iwwert d'ganzt Schouljoer (évaluation portant sur l'année scolaire)**

  Des Bewertung gët virum Datum vun der "Epreuve publique" vum Enseignant gemach, no de Kritèren di vun der Schoul festgeluecht goufen. D'Note vun der Bewertung iwwert joer zielt vir 1/3 an der Moyenne

- **1 öffentlech Prüfung (épreuve publique)**

  Di öffentlech Prüfung fënnt virun engem Jury statt an zielt vir 2/3 an der Moyenne

  Programm:

  Programm vun enger Dauer tëschent 25 an 35 Minutten, vun op d'mannst 6 Texter vun ënnerschiddlecher Aart an ënnerschiddlechem Charakter, wouvunner op mannst 5 Texter vum Enseignant erausgesicht ginn, an 1 Text vum Schüler selwer erausgesicht a preparéiert gëtt.

  De Programm ass auswenneg virzedroen, de Prosatext kann och virgelies ginn

DIVISION SUPÉRIEURE

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

Den Examen vir den „diplôme supérieur"besteet aus engem Programm vun enger Dauer tëschent 25 a 35 Minutte, vun Texter vun ënnerschiddlecher Aart an ënnerschiddlechem Charakter aus verschiddenen Epochen.

Beim Examenssprogramm gëtt Wäert geluecht ob eng sënnvoll, kënschtleresch Konzeptioun a Presentatioun vum Programm.

De Programm ass auswenneg virzedroen, de Prosatext kann och virgelies ginn.

A.2.3. Section art dramatique

A.2.3.1. Art dramatique allemand

Ziele:

Entdeckung und Entwicklung der schauspielerischen Persönlichkeit und der notwendigen handwerklichen Fähigkeiten, die Glaubwürdigkeit und individuelle Darstellung unterschiedlicher Rollen und Figuren ermöglichen.

Voraussetzungen:

Schauspielerische Grundbegabung, in Verbindung mit der Bereitschaft eigene mentale und psycho-physische Prozesse zu erkunden und sich in seiner individuellen Persönlichkeit zu zeigen.

Aufgaben:

Entdeckung und Entwicklung der folgenden Bereiche:

- Training des schauspielerischen Instruments auf der Grundlage von Körperbewegung, Stimme und Sprache als Voraussetzung für eine kreative Gestaltung des darstellenden Spiels.
- Aufbau und Entwicklung der Vorstellungskraft, der bewussten Wahrnehmung und der Durchlässigkeit mentaler und psycho-physischer Vorgänge.
- Förderung und Weiterentwicklung individueller Ausdrucksmöglichkeiten
- Partner- und Ensemblespiel

Methodik:

Aufbau und Entwicklung:

- der darstellerischen Fähigkeiten durch Improvisationsarbeit, Szenenstudium und Rollenarbeit.
- von Beobachtungsfähigkeit, Vorstellungskraft, Konzentrationsfähigkeit, Sensibilität, Phantasie und Verantwortungsbereitschaft in der schauspielerischen Zusammenarbeit.
- des stimmlichen und sprachlichen Ausdrucksvermögens (Sprecherziehung).
- der Fähigkeit, den eigenen Körper als wesentliches Instrument des schauspielerischen Ausdrucks selbstbewusst und phantasievoll einzusetzen.

Erproben der erworbenen Fähigkeiten und der Kommunikation mit dem Publikum durch die Teilnahme an öffentlichen Aufführungen.

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

- 1 Szene oder 1 Monolog aus der Theaterliteratur vom Lehrer ausgewählt.

Examen pour l'obtention du diplôme du deuxième cycle

- 1 klassische Szene (bis 1900) vom Lehrer ausgewählt
- 1 moderne Szene vom Lehrer ausgewählt
- 1 Eigenarbeit des Schülers auf der Grundlage eines Textes (Repertoire oder eigener Text) in einer theatralischen Form (Dauer von 3-5 Minuten)

Examen pour l'obtention du diplôme du troisième cycle

- 1 klassische Szene (bis 1900) vom Lehrer ausgewählt
- 1 moderne Szene vom Lehrer ausgewählt
- 1 Eigenarbeit des Schülers auf der Grundlage eines Textes (Repertoire oder eigener Text) in einer theatralischen Form (Dauer von 8-10 Minuten)

Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix

- 1 klassische Szene (bis 1900) vom Lehrer ausgewählt
- 1 moderne Szene vom Lehrer ausgewählt
- 1 Eigenarbeit des Schülers auf der Grundlage einer Szene des Repertoires (klassisch oder modern)

(Dauer von 10-12 Minuten)

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

Épreuve publique :

Das Examen besteht aus einer 30-minütigen öffentlichen Prüfung vor einer Jury mit einem Programm eigener Wahl, das drei Szenen umfasst (mindestens eine klassische und eine moderne).

A.2.3.2. Art dramatique français

Objectifs :

Découverte et développement du potentiel dramatique de l'élève, ainsi que des techniques corporelles et vocales permettant la construction de personnages variés.

Aptitudes requises :

Capacités au jeu et disponibilités physiques, ainsi qu'une prédisposition à éveiller en soi des processus corporels, mentaux et psychiques permettant d'aborder le jeu théâtral.

Tâches :

Sollicitation et développement des aptitudes dans les domaines suivants :

- entraînement à l'action physique de l'acteur par le corps, la voix, la diction, comme prélude à l'invention créative du jeu dramatique,
- éveil et stimulation de l'imaginaire (dans le cadre d'une prise de conscience avertie) par la pratique d'exercices physiques et de procédés mentaux et psychiques,
- enrichissement de la créativité, par la mémoire sensorielle et émotionnelle,
- travail de scènes à deux et en groupe.

Programme d'études :

Incitation et développement :

- des facultés de représentation (par l'improvisation, le travail sur des scènes et la construction de personnages),
- du sens de l'observation, de l'imagination, de la concentration, de la sensibilité, de la fantaisie, ainsi que de la responsabilité dans le jeu collectif,
- des capacités d'expression par la voix, l'articulation et le phrasé (cf. cours de diction),
- de la prise de conscience avertie du corps comme instrument du jeu, afin de l'utiliser avec fantaisie et au service de l'expression dramatique.

Mise à l'épreuve des capacités acquises et de la réalité de la présence scénique par la mise en contact avec les spectateurs, à l'occasion de représentations publiques.

CONDITIONS D'ADMISSION

Qualités requises :

- capacités au jeu et disponibilités physiques, ainsi qu'une prédisposition à éveiller en soi des processus corporels, mentaux et psychiques permettant d'aborder le jeu théâtral.
- voix posée, diction soutenue,
- bonne capacité d'écoute,
- connaissance de la langue,
- phrasé maîtrisé,
- lecture à vue éloquente,
- potentiel évolutif de l'expression,
- engouement pour la littérature.

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

- 1 scène au choix, à déterminer par l'enseignant.

Examen pour l'obtention du diplôme du deuxième cycle

- 1 scène classique (avant 1900) au choix, à déterminer par l'enseignant ;
- 1 scène moderne au choix, à déterminer par l'enseignant ;
- 1 travail personnel de l'élève basé sur un texte soit personnel, soit du répertoire en créant une situation de jeu d'une durée de 3 à 5 minutes.

Examen pour l'obtention du diplôme du troisième cycle

- 1 scène classique (avant 1900) au choix, à déterminer par l'enseignant ;
- 1 scène moderne au choix, à déterminer par l'enseignant ;
- 1 travail personnel de l'élève basé sur un texte soit personnel soit du répertoire en créant une situation de jeu d'une durée de 8 à 10 minutes.

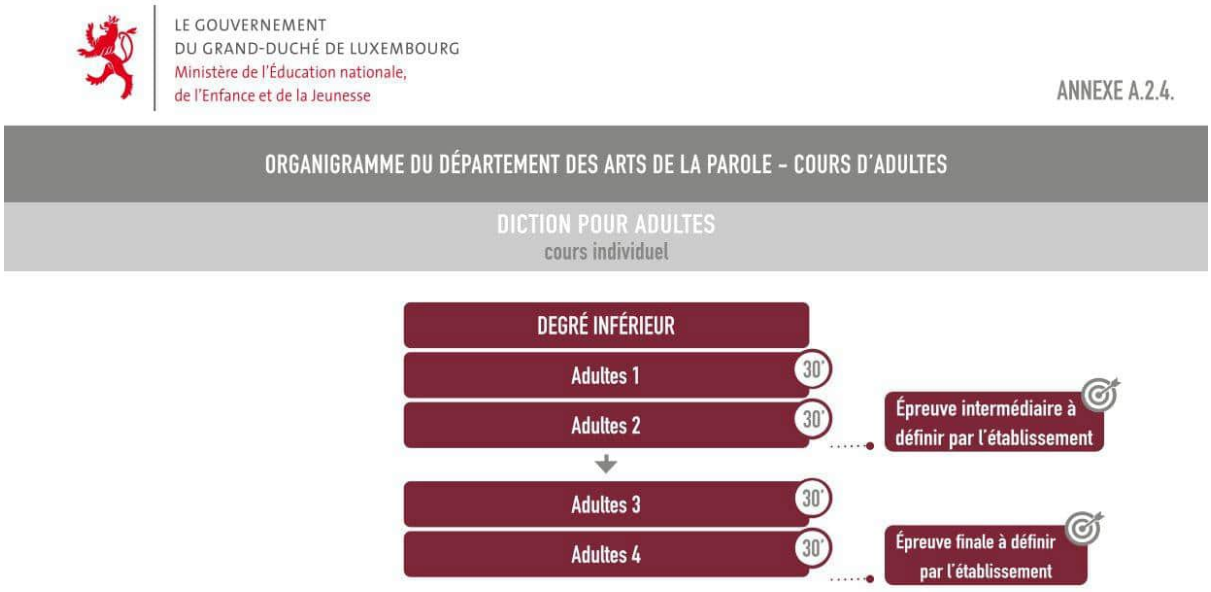
Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix

- 1 scène classique (avant 1900) au choix, à déterminer par l'enseignant ;
- 1 scène moderne au choix, à déterminer par l'enseignant ;
- 1 travail personnel de l'élève sur base d'une scène du répertoire (classique ou moderne) d'une durée de 10 à 12 minutes.

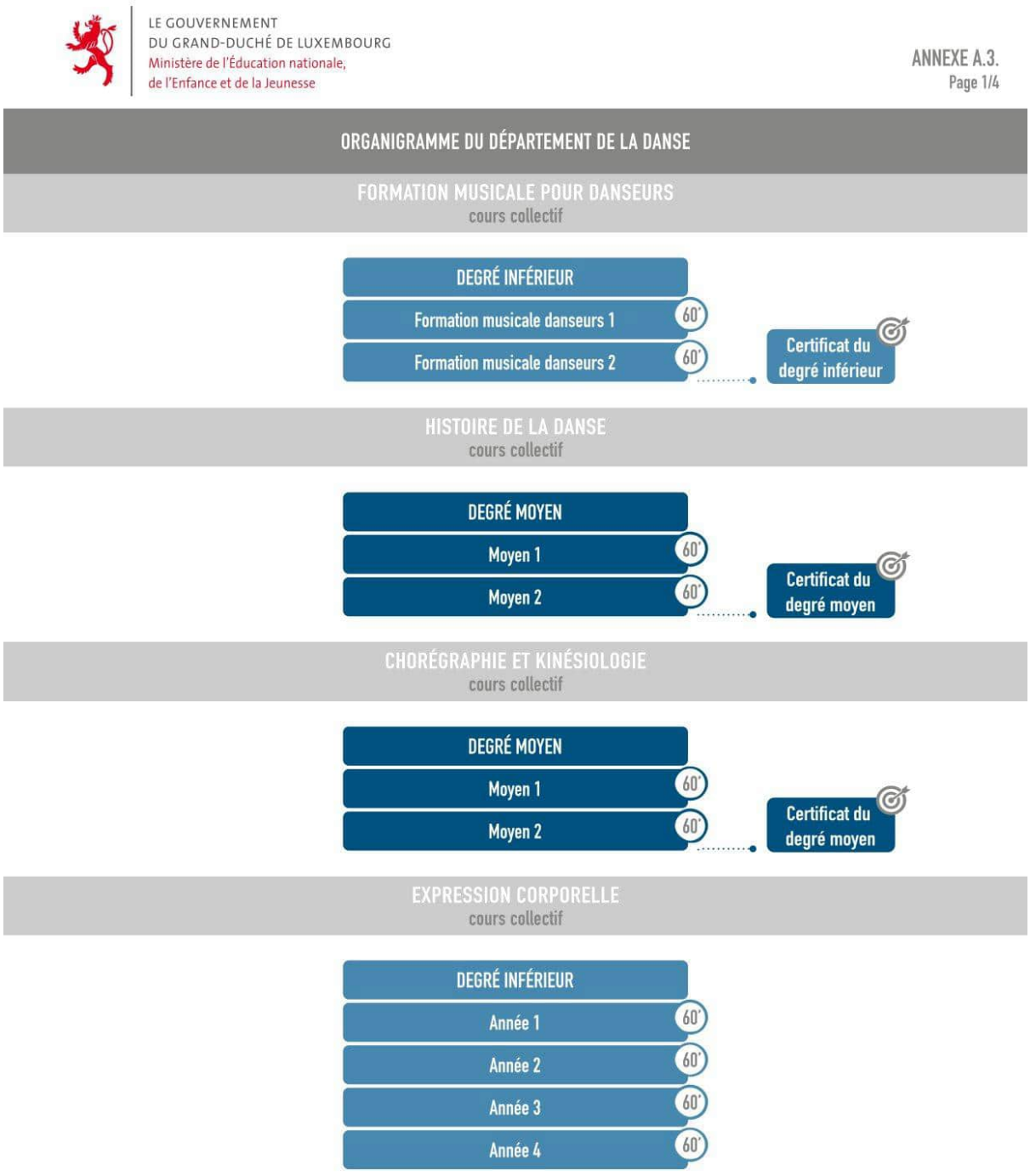
Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

L'examen pour l'obtention du diplôme supérieur consiste en une **épreuve publique** d'une durée de 30 minutes devant un jury avec un programme au choix comprenant 3 scènes (au moins une classique et une moderne).

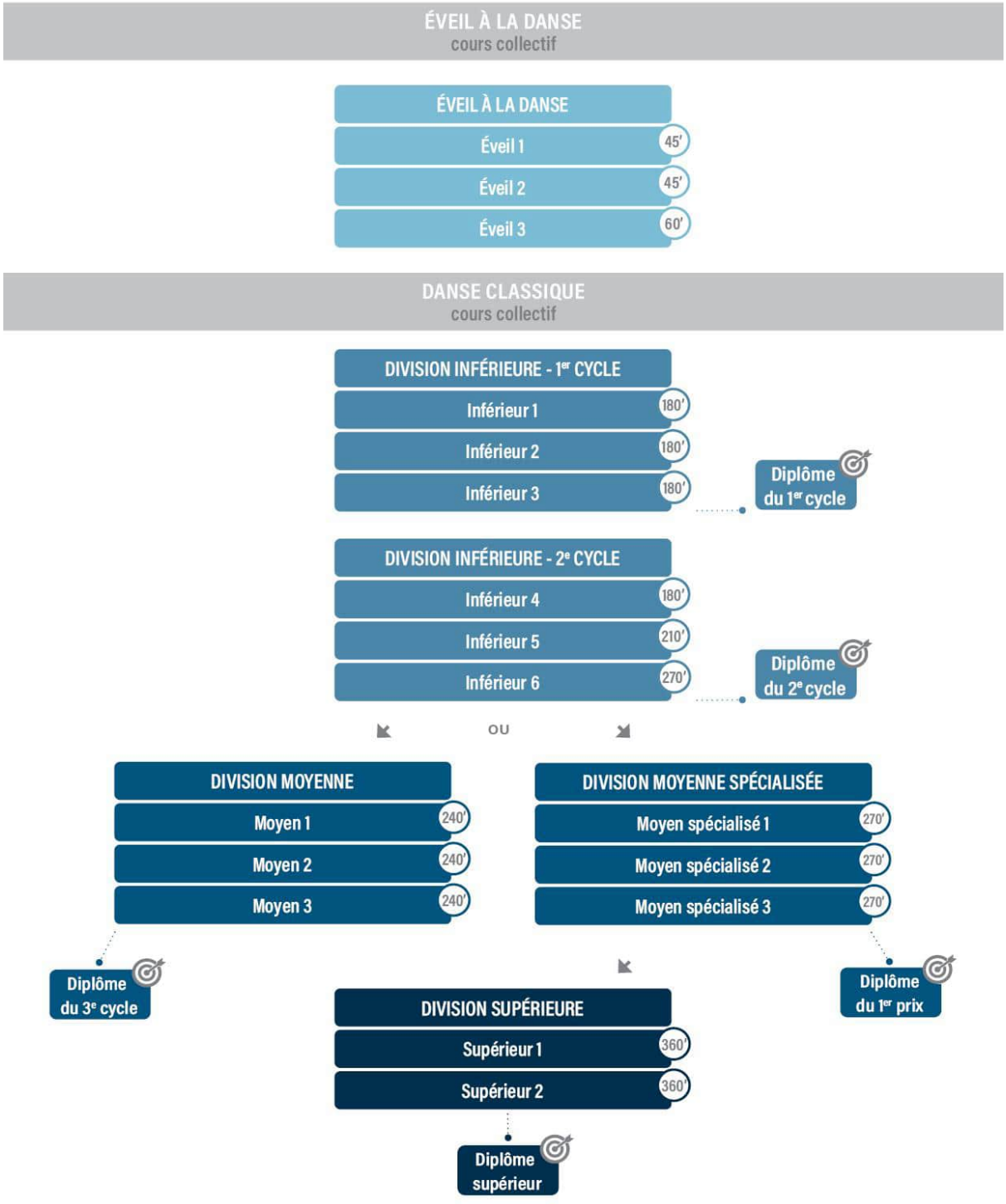
A.2.4. Organigramme cours d'adultes



A.3. Organigramme département de la danse



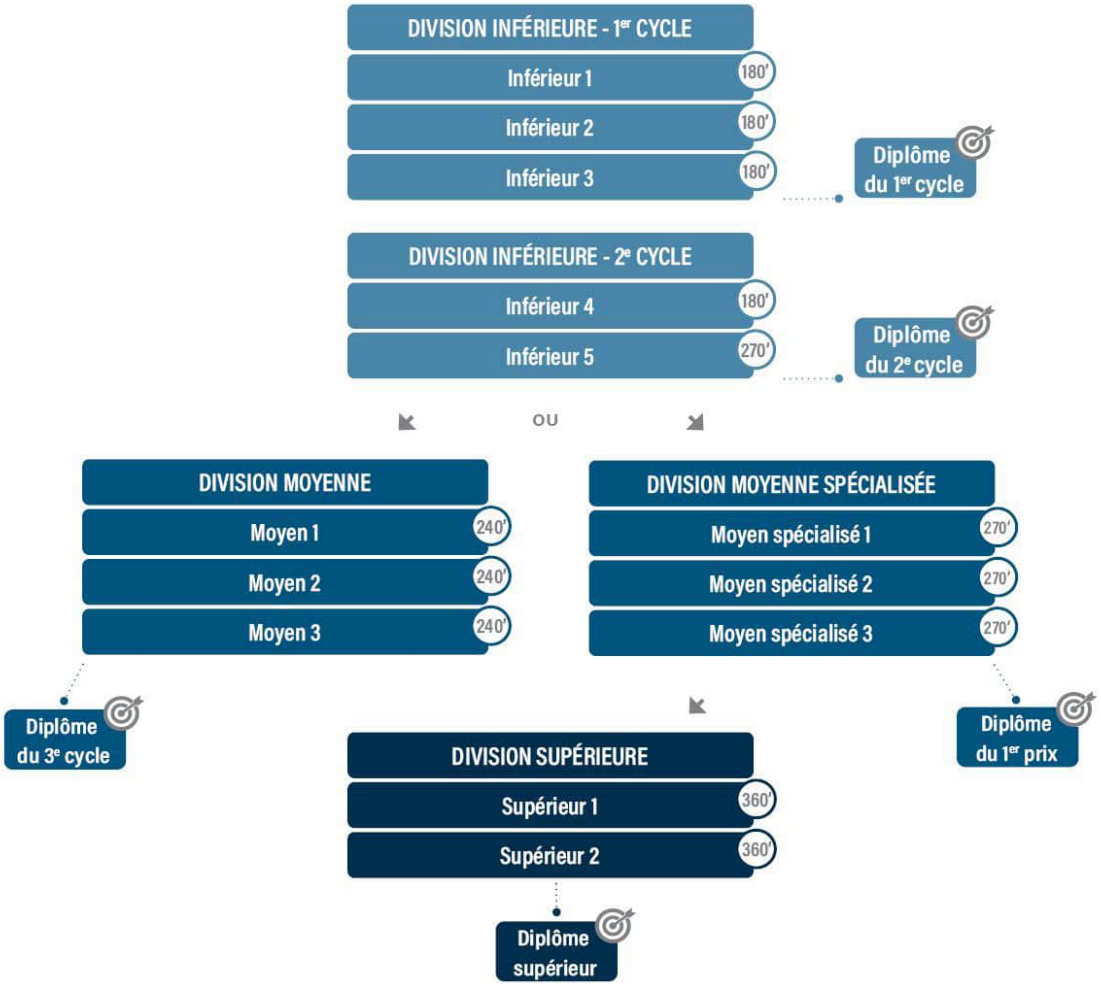
LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

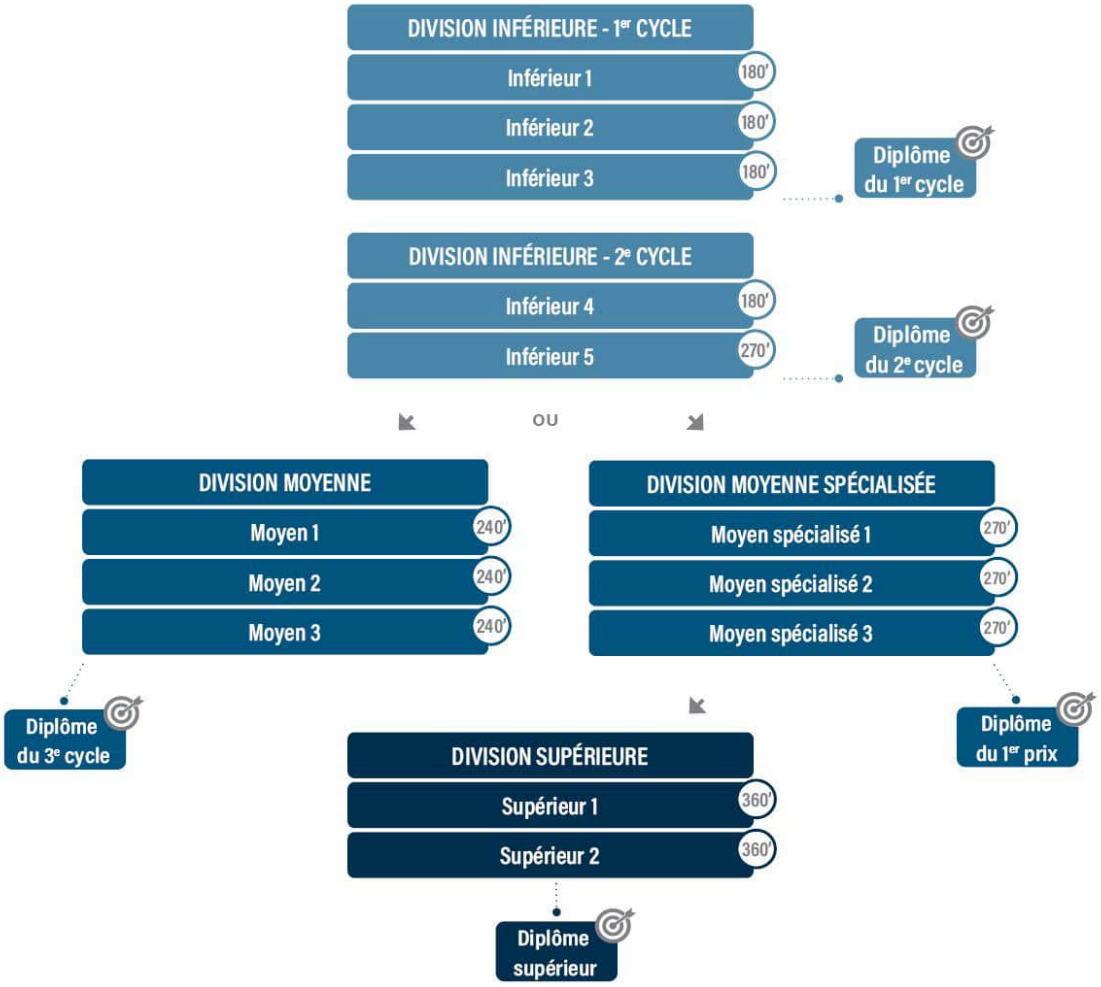
ANNEXE A.3.
Page 3/4

DANSE CONTEMPORAINE
cours collectif



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

DANSE JAZZ
cours collectif



A.3.1. Section Danse

A.3.1.1 Formation musicale pour danseurs

Généralités

Le cours de formation musicale pour danseurs est conçu pour enrichir et compléter le parcours artistique des élèves en danse. Ce programme vise à développer une compréhension profonde et intuitive de la musique, renforçant ainsi leur expression chorégraphique et leur interprétation scénique.

Objectifs

- Renforcer le lien danse-musique
- Ressentir le rythme à travers son corps
- Reconnaître les différences rythmiques
- Interprétation en mouvement des différents rythmes
- Développement de l'écoute musicale
- Reconnaître les instruments
- Percevoir la mélodie, l'articulation, la dynamique
- Mémoire musicale
- Sensibilisation aux styles de musique (classique, jazz, contemporain…)

Structure

Le cours doit être complété au moment du diplôme du 2ème cycle de danse classique, danse jazz et danse contemporaine. Les élèves qui suivent des cours de formation musicale sont dispensés du cours.

Les études sont validées par l'obtention du certificat du degré inferieur de formation musicale pour danseurs. L'obtention du certificat est obligatoire pour l'obtention du diplôme du deuxième cycle de danse.

Il est toutefois recommandé que les élèves pouvant se prévaloir du certificat de la division inférieure de formation musicale suivent néanmoins le cours de formation musicale pour danseurs du moins en ce qui concerne la deuxième année, étant donné que le programme d'études prévoit des éléments importants liés à la danse proprement dite, qui ne sont pas traités au cours de formation musicale.

I. Théorie

- Ronde, blanche, noire, croche, double croche (par groupe de 4)
- Triolet, blanche et noire pointée
- Les silences afférents
- Les mesures 2/4, 3/4 et 4/4
- La notation, la barre de mesure, la reprise
- Le tempo (frapper et garder la pulsation)
- Le temps levé (anacrouse)

- La mesure 6/8
- Les nuances (p, f, crescendo)
- La syncope

II. Pratique

- Exercices rythmiques
- Présentation et écoute des instruments (organologie)
- Reconnaissance des éléments musicaux :
    - Mélodie
    - Tempo
    - Caractère
    - Dynamique (nuances)
    - Articulation (accents, détaché, liaisons…)
    - Reconnaissance des mesures binaires et ternaires
- Frapper et mettre en mouvement les rythmes
- Composition, notation et présentation de petites séquences de mouvement en solo ou en groupe
- Transcrire le mouvement en notation rythmique
- Application des différentes nuances dans le mouvement

Examen pour l'obtention du certificat du degré inférieur

L'examen comporte une épreuve écrite et une épreuve pratique avec les pondérations suivantes :

Épreuve écrite (20 sur 60 points) :

Questionnaire à établir par l'établissement portant sur la partie théorie du programme défini ci-dessus

Épreuve pratique comportant les trois éléments suivants **(40 sur 60 points)** :

- **Lecture a vue rythmique** à déterminer par l'établissement. Un choix de phrases rythmiques de 4 mesures en 2/4, 3/4, 4/4 ou 6/8 est proposé à l'élève ; celui-ci doit les frapper après un temps de préparation.
- **L'élève ou le groupe d'élèves doit présenter au jury sous forme écrite ou orale la musique choisie pour sa prestation** (compositeur, interprète, forme, instruments, rythme…).
- **Présentation d'une séquence de mouvement** en solo ou en groupe sur une musique de leur choix, et notée rythmiquement.

A.3.1.2. Histoire de la danse

Introduction

L'histoire de la danse est une science humaine qui a pour but de décrire les interactions historiques entre la danse et les autres arts, en partant de la préhistoire jusqu'à aujourd'hui et a pour but de faire découvrir aux élèves danseurs, les différentes étapes historiques de l'art de la danse en passant par les différentes chronologies et leurs périodes les plus marquantes.

1re année

1. Antiquité

- Antiquité grecque et son influence
- Représentations égyptiennes

2. Moyen âge et renaissance

- Entremets
- Danses macabres
- Basse-danse
- Le branle - Domenico de Ferrara « le traité de danse, Catherine de Médicis et les danses: propagande à caractère politique »
- Le baroque

3. Les temps modernes

- Des premiers traités traitant des aspects théoriques et pratiques des pas et du contenu des danse, ainsi que de la terminologie.
- Des maîtres à danser : concepteur et réalisateur de spectacle.
- Développement du ballet de cour et le Ballet Comique de la Reyne
- Importance de la danse dans l'éducation du gentilhomme.
- Développement et affirmation de la Belle danse
- Louis XIV fonde l'académie royale de danse et le 1er Conservatoire
- Comédie-ballet de Molière, Beauchamps et Lully
- L'opéra-ballet à la fin du 17ème siècle-début 18ème siècle avec les bals de la cour et de la ville, ainsi que les spectacles forains, danseurs de corde et « sauteurs » -Louis XIV, roi soleil et ses actes royaux.
- Diffusion du vocabulaire français de la danse
- Développement de la danse professionnelle féminine
- Emergence du ballet-pantomime ou ballet d'action
- Les premiers danseurs de l'opéra de Paris
- Les innovations, les recherches de Jacques Bonnet « Histoire générale de la danse sacrée et profane (1723)

4. Le début de l'époque contemporaine et le romantisme en danse

- Histoire du tutu et des pointes
- Le ballet romantique
- La danse académique et les grands ballets classique

5. Thèmes à étudier hors chronologie

- Danse traditionnelle/folklorique
- Danse de caractère

Proposition de livres à étudier :

- Thoinot Arbeau : L'« Orchésographie » (1589)
- François de Lauze : Apologie de la danse (1623)
- Raoul Auger Feuillet : Chorégraphie (1700)
- Jean-Georges Noverre: Lettres sur la danse (1760)

Propositions de ballets à étudier :

- Premier grand ballet de Cour, le Ballet Comique de la Reyne - Balthazar de Beaujoyeux (1581)
- La fille mal gardée – Jean Dauberval (1789)
- La Sylphide – Filippo Taglioni (1832)
- Giselle – Jean Coralli et Jules Perrot (1841)
- Pas de quatre – Jules Perrot (1845)
- Paquita – version Marius Petipa (1846)
- Coppelia – Arthur Saint-Léon (1870)
- La Bayadère – Marius Petipa (1877)
- La Belle au bois dormant – Marius Petipa (1890)
- Casse-Noisette – Lev Ivanov (1982)
- Le lac des cygnes - Marius Petipa et Lev Ivanov (1895)

Propositions d'artistes à étudier

- Jean-Georges Noverre
- Marie Taglioni
- Auguste Vestris
- Auguste Bournonville
- Marius Petipa

2e année

Les différents thèmes sont à aborder dans une chronologie choisie par l'enseignant.

L'époque contemporaine

- Les ballets russes
- La Danse Classique vers des formats variés (permanence du modèle français, diffusion des écoles russes et italiennes, …)
- La danse serpentine : Loïe Fuller
- Les claquettes « Minstrel Show », le Lindy hop et la « Revue Nègre », extrait de Joséphine Baker « la danse de sauvage »
- Vaudeville, Music-hall - Bojangles, Katherine Dunham, Master Juba
- Les danses des années folles et les danses latines ou américaines (tango, cake walk, can-can,…)
- La danse moderne d'lsadora Duncan.
- La danse expressionniste allemande « danse d'expression » et le Tanztheater
- Le post-modern dance de Martha Graham et de Merce Cunningham.
- L'âge d'or des comédies musicales
- La danse Jazz et Modern'Jazz
- Les nouveaux courants de la danse contemporaine.
- Apparition de la vidéo-danse (collaboration avec des réalisateurs pour la création de film de danse. Le gros plan, le ralenti, l'accéléré, … trucages altérant la nature du mouvement et la gestuelle et y ajoutent une autre dimension à la danse)
- La danse belge-esprit de recherche. Maurice Béjart révolutionne la danse moderne.
- Développement de la pratique amateur, influence des chorégraphes (Matt Mattox,
- R. Odums, …)
- Les films musicaux.
- Les danses de la rue : le « Break dance, le « hip-hop, …

Quelques chorégraphes marquants de ce début du siècle

Livres de référence :

- Copain de la Danse - A la découverte de toutes les danses
- L'histoire de la danse – Repères dans le cadre du diplôme d'état
- Curt Sachs - Eine Weltgeschichte des Tanzes

Propositions d'œuvres à étudier :

- Vaslav Nijinsky : L'après-midi d'un faune, Le sacre du printemps
- Michel Fokine : L'Oiseau de feu, Shéhérazade, Petrouchka, Le Spectre de la rose
- Bronislava Nijinska : Les noces, Boléro
- Mary Wigman : Totenmal, Hexentanz
- Martha Graham :Lamentation
- Rudolf Von Laban et Kurt Jooss : La table verte
- Pina Bausch : Café Muller, Le sacre du printemps
- Maurice Béjart : Boléro, le sacre du printemps, Messe pour le temps présent
- Trisha Brown : Early Works
- Deborah Hay : Solo
- Philippe Decouflé : caramba
- Anglin Preljocaj : Les raboteurs
- Jean-Claude Gallotta : Mammame
- Michèle Anne de Mey : Sinfonia Eroica,
- Wim Vandekeybus : Blush
- Alain Platel : VSPRS
- William Forsythe : In the Middle, Somewhat Elevated, lmpressing the Czar,
- Anne Teresa de Keersmaeker : Asch

Propositions d'artistes à étudier

- Anna Pavlova
- Vaslav Nijinsky
- Isadora Duncan
- Martha Graham
- Merce Cunningham
- Jerome Robbins
- Pina Bausch
- George Balanchine
- Jiri Kylian
- Rudolf Noureyev
- Mikhail Baryshnikov
- Roland Petit
- Maurice Béjart
- De Keersmaeker
- William Forsythe
- Mats Ek
- Akram Khan
- Sidi Larbi Cherkaoui
- Crystel Pite
- Hofesh Scheckter

A.3.1.3. Chorégraphie et Kinésiologie

Introduction

Le cours de chorégraphie et kinésiologie s'adresse aux élèves des classes de danse classique/contemporaine/jazz des divisions moyenne et moyenne spécialisée et constitue une branche obligatoire pour les élèves de la division moyenne spécialisée.

Programme d'études

Chorégraphie

- Réflexions et recherches sur le thème choisi pour la chorégraphie
- Ecoute et analyse musicale
- Analyse chorégraphique
- Analyse et notation du mouvement
- Outils d'expression : temps, espace, contact, portée, énergie, émotions, sensibilité
- Scénographie : costumes, décors, accessoires, lumières, montage audio ;
- Danse et autres arts de la scène : danse et théâtre, danse et chant, danse et comédie musicale …
- Découverte de différents styles du monde de la danse : Hip Hop, claquettes, Tango, …

Kinésiologie

La kinésiologie de la danse vise à donner aux élèves quelques notions au-delà des cours techniques pour améliorer leur performance et prévenir les blessures.

Les différentes matières proposées, en théorie et en pratique, s'entrelacent pour laisser découvrir comment le fonctionnement et la performance du corps humain sont dépendants, à la fois, de plusieurs aspects, notamment, physique, psychologique, et émotif : apprendre à connaître la structure et le fonctionnement de ces derniers, aide le danseur à se connaître, à avoir un meilleur rendement et une meilleure efficacité dans le mouvement.

Le programme est constitué de quatre secteurs principaux et chaque secteur du cours est subdivisé en plusieurs leçons théoriques et pratiques avec une approche autant scientifique qu'holistique.

Le but du cours est de donner aux élèves quelques outils pour apprendre à connaître leur corps, améliorer leur proprioception, leur santé psychophysique, prévenir les blessures et améliorer la qualité du mouvement en le rendant plus conscient, libre et expressif.

- Anatomie, analyse fonctionnelle du mouvement et prévention de blessures ;
- Techniques somatiques et mouvement conscient ;
- Nutrition, physiologie respiratoire et cardiovasculaire ;
- Psychologie de la danse.

Répertoire-type de sujets liés aux quatre secteurs du cours :

1.	Mon propre corps. Vue générale sur les tissus conjonctifs (les fascias) et leur relation avec le mouvement, la posture et la mémoire du corps. Vue générale sur les systèmes du corps humain.
2.	Le Squelette. Classification, structure et fonctions des os. Comment maintenir les os en bonne santé ?
3.	La Respiration. Le système respiratoire. Aspects principaux du système respiratoire. Les muscles de la respiration.
4.	Les articulations. Les plans anatomiques et les degrés de liberté des articulations. Vue sur les chaînes musculaires et la transmission du mouvement. Exercices pratiques : Analyse fonctionnelle du mouvement
5.	Bodywork. Technique de mobilisation articulaire, pour une relaxation musculaire et mentale. Travail pratique en couples.
6.	Cross-training : l'éducation somatique comme entrainement complémentaire. Introduction au « Soma » et au mouvement conscient. Théorie somatique et exercices pratiques. Application des connaissances acquises sur le système respiratoire et le squelette.
7	Nutrition/hydratation et triade féminine. Habitudes alimentaires, équilibre et déséquilibre : ostéoporose, aménorrhée, malnutrition. Estime personnelle et image de soi. Aspects psychologiques communs chez les danseurs.
8.	Le Système nerveux/neuro-moteur. Les signaux que le cerveau envoi au- et reçoit du système musculaire. Les nerfs et la colonne vertébrale.
9.	La motivation. Les raisons qui nous poussent à danser, la motivation externe, l'esprit de compétition, la motivation interne.
10.	Stress et anxiété. Comment ils se développent ? Comment les prévenir, les surmonter ? Exercices pratiques pour le contrôle de l'activité mentale par la respiration et le mouvement conscient.
11.	L'alignement dynamique. Les différents modèles de posture. La musculature profonde. Biomécanique et anatomie appliquées à la danse par l'utilisation d'images visuelles ou sensorielles (Axis Syllabus, Ballet Body Logic, Feldenkrais, Alexander technique, etc.)

A.3.1.4. Expression corporelle

Introduction

Une pédagogie de la danse adaptée à l'élève suppose que ces matériaux de base lui soient offerts progressivement, selon le stade de développement auquel il se trouve, que ces matériaux et expériences qu'il va vivre physiquement, éprouver affectivement, connaître intellectuellement, il puisse les ordonner selon ses propres besoins, qu'il puisse intégrer par la sensation, la réflexion, la motivation toutes les données fondamentales de ce qui constitue la danse.

A partir de ces considérations, il est évident que l'élève ne devrait pas être soumis d'emblée à un code de références, une discipline qui étoufferaient ou dévieraient son mode de motricité personnel.

Il importe donc que le premier contact, les premières expériences de danse que fera l'élève soient aussi neutres que possible, sur le plan stylistique et esthétique- jusqu'à ce qu'il ait effectué une réelle prise de conscience de lui-même tant corporelle qu'affective (d'après Jacqueline Robinson).

L'élève apprend le mouvement à travers l'exploration par l'improvisation, l'observation, les sensations, l'imitation, la répétition.

Il apprend les éléments fondamentaux pour s'exprimer à travers le mouvement et la danse.

Programme d'études

1) L'élève développe une conscience du corps relative à son âge.

   Il prend conscience

   - des différentes parties du corps (la tête, l'épaule, la cage thoracique, le bassin, le dos, les mains, les jambes, les pieds…)
   - des formes du corps (droit, courbé, angulaire, symétrique, asymétrique…)
   - des principes moteurs du corps (étirer, plier, rotations, s'allonger, laisser tomber …),
   - les actions (marcher, courir, sauter, glisser, rouler, ….),
   - des actions avec des qualités particulières (caresser, tordre, se crisper, arracher, battre….)
   - des sensations du corps (chaud, froid, tendu, fluide, dur, lisse …)

2) L'élève intègre l'alphabète du mouvement selon les principes du développement moteur, selon les schèmes neurologiques fondamentaux, les réflexes primitifs, les réflexes de redressement, et les réactions d'équilibration.

   Ces principes constituent l'alphabet du mouvement. Ils permettent un appui adapté au sol, un tonus squelettique et musculaire adapté au mouvement, un bon équilibre en statique et en mobilité, le développement de la force et de la souplesse, et une juste relation à soi-même et à l'espace/ l'environnement.

3) L'élève développe une musicalité du geste.

   L'élève sait explorer et différencier son geste/ son mouvement musicalement selon des principes rythmiques, mélodiques, et qualitatives :

   - en variant le rythme (selon les principes suivants : lent, rapide, pause/ repos; enchaînement; accents, réguliers, irréguliers, …)

- en incorporant la mélodie et son lien au souffle, le phrasé du mouvement, différenciant le commencement, le milieu, la fin d'un phrasé, d'une composition spontanée ou définie.
- En variant les qualités du mouvement (lourd, léger, fort, lisse, saccadé, flottant ; tirer, pousser, fondre et atteindre ; en différenciant le tonus corporel selon la qualité de l'action)

4) L'élève fait l'expérience de l'espace comme élément de la danse.

   Selon l'âge de l'élève, les thématiques sont :

   - savoir aller vers la droite et vers la gauche, avancer, reculer
   - la taille d'un geste (grand, petit, agrandir, devenir plus petit)
   - faire une ronde, grande ou petite, des lignes dans l'espace, lignes droites et courbes, en cercle, en mouvement de huit, en zigzag, en spirale, réaliser des parcours
   - garder les distances avec les autres élèves tout en dansant, changer des distances
   - savoir explorer tous les niveaux de l'espace, être au sol ou proche du sol, être à mi-hauteur, debout, s'ouvrir à l'espace du haut
   - savoir explorer les différentes directions ; s'orienter par rapport à l'espace autour (face, côtés, diagonales…), s'orienter par rapport à son propre corps (devant, sur le côté, derrière), et savoir coordonner les deux
   - savoir décider où commencer, où traverser, où finir ?

5) L'élève est à l'écoute de soi-même
   - Il est en lien avec son imagination
   - Ses sentiments, son vécu personnel, une sensation, peuvent être source pour la danse.
   - L'élève découvre la danse comme moyen de communication
   - Il ose l'expression d'une idée ou d'un sentiment, il sait raconter avec son corps une histoire/ une idée personnelle.

6) L'élève sait danser en groupe
   - Il est attentif et respectueux des autres
   - Il sait coopérer dans un processus de création à plusieurs
   - Il sait faire partie du groupe, comme se différencier du groupe (p.ex. bouger avec la même vitesse que les autres, autant que bouger à une vitesse différente que le groupe)

L'élève sait structurer, construire sa propre danse. Il développe un sens pour la composition, les proportions, les répétitions. Il sait faire des choix.

A.3.2. Section éveil à la danse, danse classique, danse contemporaine et danse jazz

A.3.2.1. Éveil à la danse

Introduction

L'éveil à la danse a pour objectif principal d'éveiller, de développer et de cultiver d'une manière qualifiée déjà à partir de l'âge de 4 ans de l'enfant le goût et la joie de s'exprimer par le mouvement, tout en sachant qu'une approche corporelle à cet âge contribuera largement au développement général et à l'épanouissement des aptitudes intellectuelles et manuelles et de la personnalité de l'enfant. À côté du développement corporel et sensorimoteur spécifique de l'enfant seront créés des effets positifs au niveau de la perception affective, auditive et cognitive ainsi qu'au niveau du comportement social et de l'appropriation du propre corps.

À l'âge de quatre ans, la motricité globale est en plein développement. À travers la pratique de la danse chez le jeune enfant, des mouvements comme courir, marcher sur demi-pointe, s'équilibrer sur un pied pour un court instant, grimper sur des engins, tourner, sauter et sautiller sont non seulement appris ou approfondis pendant un cours d'éveil à la danse, mais également et avant tout repris pour ouvrir d'autres horizons de mouvements.

En attendant que les enfants n'atteignent l'âge où ils peuvent apprendre à perfectionner et coordonner ou combiner ces mouvements fondamentaux dans des enchaînements plus complexes, les établissements d'enseignement musical ont pour objectif la préparation de l'apprentissage de la danse classique (à partir de l'âge de 7 ans), les cours d'éveil à la danse visent déjà à éveiller les notions d'espace et de temps à travers des exercices ludiques pour les mener à explorer des mouvements déjà acquis. Proposer un exercice de base et observer les réactions de l'enfant par la suite, permet d'enchaîner, soit par le dialogue verbal, soit en communiquant par le corps, un deuxième exercice, puis un troisième, et ainsi de suite. Un mouvement proposé par l'enfant peut varier dans le temps, dans l'espace ou en termes de dynamique du mouvement. De cette manière, l'enfant trouve une certaine liberté et autonomie dans son mouvement tout en étant encouragé à faire évoluer sa gestuelle et ses capacités motrices. Il s'agit donc d'accompagner l'enfant dans sa découverte du mouvement dansé et de s'appuyer sur ce que l'enfant propose activement lors du cours de danse pour le mener petit à petit vers un mouvement dansé et un schéma corporel plus dessiné.

Structure

Cours collectif hebdomadaire d'une durée de 3 ans maximum à raison de 45 minutes pour les cours d'éveil à la danse 1 et 2 et de 60 minutes pour les cours d'éveil à la danse 3 ; les parents des enfants seront impliqués (réunions d'information, entretiens individuels, leçons publiques, etc.) ; l'apprentissage de la danse classique commence en général après l'éveil à la danse.

Objectifs

Les objectifs pédagogiques seront réalisés par une application conjointe des contenus des domaines spécifiques ci-dessous :

1. Le corps et le mouvement
2. Le temps et l'espace
3. La relation à l'autre et la créativité

En pratique, ces domaines et contenus devront être appliqués d'une manière cohérente et se compléter réciproquement.

Programme d'études

A. Domaines spécifiques

1. Le corps et le mouvement

- **Développement d'une conscience du corps**

  Prendre conscience des différentes parties du corps :

  - apprendre les parties du corps par le mouvement
  - jouer avec les formes du corps (droit, courbé, angulaire)
  - improviser sur des verbes d'action (courir, plier, grimper, glisser, repousser, lâcher, rouler, sauter, tourner…)
  - prendre conscience des sensations du corps (chaud, froid, tendu, lisse, dur, fluide…)

- **Le poids**

  Travailler la notion du poids :

  - exercices d'équilibre
  - sentir le poids de la tête en position verticale
  - sentir le poids en relation avec le sol
  - prendre conscience des appuis

- **Eveil 3 (pré - danse classique)**

  Combiner les mouvements fondamentaux développés dans des enchaînements plus complexes :

  - exercices au sol
  - exercices de pliés et de dégagés en parallèle
  - port de bras
  - transfert de poids
  - sautés
  - chassés, temps levés, galops
  - marches en parallèle et en dehors (petit pas courus, jambe tendu, développé, sur demi-pointe, avec retiré…)

2. Le temps et l'espace

- **Mobiliser les capacités motrices dans le temps**

  Pratiquer des mouvements de base et transformer ces mouvements en mouvements dansés en relation avec le temps :

  - jouer avec les changements de vitesse (lent/rapide, régulier/irrégulier, accents/fluide)
  - apprendre différents rythmes (en relation avec la musique, frapper des mains…)
  - apprendre à comprendre la notion du temps (réaliser un mouvement sur une durée définie, début et fin, arrêt)
  - exécuter des mouvement en relation à la musique

- **Mobiliser les capacités motrices dans l'espace**

  Pratiquer des mouvements de base et transformer ces mouvements en mouvements dansés en relation avec le temps

  - jouer avec l'orientation spatiale (avancer/reculer, à l'intérieur/à l'extérieur d'un cercle, vers le bas/vers le haut)
  - découvrir la variété de niveaux (grand/petit, haut/bas)
  - découvrir la relation avec l'espace autour (espacé/rapproché, en cercle/en ligne, de dos/de profil…)
  - apprendre à diriger le Regard

3. La relation à l'autre et la créativité

- **Gérer les variations du tonus musculaire** en relation avec l'autre et en relation avec l'imaginaire

  Interpréter des mouvements en variant le tonus musculaire selon des émotions variées indiquées à travers un monde imaginaire :

  - découvrir son entourage à travers le toucher (toucher et être touché), l'ouïe (percevoir et s'exprimer sur la musique) et la kinesthésie/proprioception (sentir les mouvements et prendre conscience de soi) en relation avec des outils (foulards, balles, bande élastique…) être à l'écoute de l'autre et de son monde imaginaire (guider et suivre l'autre)
  - répondre à des stimuli provenant de l'extérieur

- **Imaginer et créer des situations d'expérience en relation avec les autres**

  Inventer des mouvements et des actions en appliquant les exemples cités ci-dessus, tout en communiquant avec le groupe :

  - travailler ensemble sur un thème commun
  - danser à l'unisson en portant attention aux autres
  - développer et exprimer un mouvement ou une idée, soit par le langage corporel ou par le langage verbal
  - résoudre des problèmes en groupe

B. Le matériel didactique

Des miroirs ne sont pas absolument nécessaires car se concentrer sur ce que l'on perçoit plutôt que sur ce que l'on voit devront être la priorité de ces cours, mais ils peuvent être un outil de travail complémentaire par moment.

C. Réflexions pédagogiques

En général, il faut tenir compte du fait que, à cet âge, le silence et la concentration ne peuvent être demandés que durant un temps très bref et doivent en tout cas alterner avec des phases de jeux et d'improvisation plus libre, des pauses pour boire et respirer. Il est important d'organiser les cours de manière à ce que les exercices intensifs (déplacements, sauts…) alternent avec des exercices plus calmes au sol.

Globalité, visibilité, de l'espace pour les sentiments, idées et fantaisies des enfants et flexibilité sont les bases indispensables de l'éveil à la danse.

Au niveau des exercices à travailler, les critères suivants doivent être observés :

- un exercice doit rendre plaisir à l'enfant
- un exercice doit correspondre au niveau de difficulté
- un exercice doit être élaboré très soigneusement et approfondi d'une manière didactique très variée
- un exercice doit correspondre aux besoins et aptitudes mentales et corporelles de l'enfant
- à chaque niveau, les éléments de base de la danse doivent être repris, mais adaptés aux compétences liées à l'âge, et au progrès de(s) l'enfant(s)
- la mise en mouvement du corps peut être induite par une consigne, instaurant une structure restrictive en imposant des contraintes qui permettent à l'enfant de s'exprimer librement, pour les guider petit à petit vers un mouvement plus dessiné par des exercices dirigés, ou réciproquement

Au niveau du corps sensible de l'enfant, les critères suivantes doivent être observés :

- le corps de l'enfant ne doit en aucun cas être considéré comme un objet qui doit être manipulé et modelé mais comme un être humain. C'est la responsabilité de l'enseignant de le guider afin qu'il puisse se développer en toute sécurité et évoluer vers son plein potentiel
- chaque activité doit respecter les capacités corporelles et les compétences émotionnelles de l'enfant
- l'équilibre et l'énergie de l'enfant doit être assuré et renouvelé
- la réussite de l'enfant doit être valorisée sans porter de jugement sur l'enfant et tout en respectant son vécu

Au niveau du progrès général de l'élève, les critères sont les suivants :

- une appréciation est faite par l'enseignant sans passer par des devoirs et des tests et sans donner des points
- l'appréciation indique les progrès aux niveaux des compétences acquises dans les trois domaines spécifiques ainsi que l'intérêt/la motivation et l'attention/la concentration

Au niveau de la collaboration avec les parents d'élèves, les critères sont les suivants :

- organiser des cours ouverts et participatifs
- organiser des réunions d'information
- organiser des séances de présentation

Au niveau du comportement social de l'enfant, l'enseignant doit veiller à ce que :

- l'enfant accepte les autres enfants de la communauté (respect)
- l'enfant entre en communication et ne s'exclue pas (intégration)
- l'enfant développe un esprit de communauté (égard)
- l'enfant accepte les règles de la communauté (discipline)

D. La collaboration avec les parents

L'intégration des parents est d'une importance éminente pour l'éveil à la danse. Ceci s'explique par le fait que de nombreux contenus de l'éveil à la danse se basent essentiellement sur les expériences des

enfants vécues au foyer familial. L'enseignant et les parents doivent s'entendre notamment au sujet des contenus et des objectifs et surtout à l'intégration de ceux-ci dans la vie familiale.

Il est donc recommandé d'inviter les parents déjà avant la reprise des cours pour les informer des contenus, des objectifs et des méthodes. En général, les parents ne sont pas bien informés et se posent souvent de nombreuses questions.

Pour cette raison il est très important que toutes les informations concernant les contenus, les objectifs et les méthodes soient très claires et précises afin d'exclure tout malentendu.

Le but d'une collaboration planifiée, bien organisée et régulière avec les parents est de rendre vivant et intéressant les relations entre le foyer familial et le cours d'éveil musical et de pouvoir réaliser et atteindre les objectifs communs. Ainsi les parents vont acquérir progressivement de l'intérêt, de la confiance et de la responsabilité.

Les contacts très brefs directement avant ou après le cours souvent ne suffisent pas pour entretenir une communication durable et effective. La présence des parents au cours n'est à recommander que pour le premier cours. Une communication plus approfondie est obtenue en organisant soit des leçons où les parents peuvent participer activement (Mitmachstunde) et des réunions d'information pour les parents, sans la présence des enfants.

Par une telle communication vivante, les relations entre les parents sont développées et favorisées, effet qui souvent est sous-estimé.

E. Liste non exhaustive de matériel recommandé

- Foulards
- Cordes
- Matériel d'équilibre
- Peluches
- Bandes élastiques
- Petits tapis/set de table ou équivalent pour placer et déplacer les enfants et faire des parcours…
- Petites balles
- Petits coussins remplis de noyaux de cerises, de riz…

Tambour ou autre instrument de base

A.3.2.2. Danse classique

DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Développement physique harmonieux
2. Coordination des pas appris avec les mouvements de tête et de bras correspondants
3. Maîtrise au niveau technique correspondant des relations :
   - corps/espace développement de la sensibilité pour l'espace dans lequel l'élève évolue dans les directions principales, épaulement croisé
   - corps/poids travail de l'équilibre, notion correcte de la tenue du pied à plat en rapport avec la hanche et le genou – travail de l'en dehors
   - corps/dynamique étude des différentes relations de puissance
4. Rapport entre les différents rythmes de danse et leurs pas correspondants (polka, valse, menuet, etc…)
5. Développement de la mémoire visuelle et corporelle

Programme d'études :

Le programme est identique pour les filles et les garçons

Exercices à la barre

- Placement du corps : 5 positions des pieds
- Demi plié et grand plié dans toutes les positions avec port de bras
- Battement tendu dans les directions avec port de tête et de bras, du plié et fermé sur plié, posé en 2e ou 4e position, avec des rythmes différents
- Battement jeté dans les directions avec position de tête et des bras, fermé sur plié, piqué (pointé), éventuellement à la seconde avec port de bras, avec différents rythmes
- Rond de jambe par terre en dehors et dedans, du plié (décomposé, demi rond, suivi tempo lent) combiné avec penché en avant et de côté, éventuellement cambré en arrière
- Battement soutenu à terre
- Battement fondu à terre
- Battement frappé simple en croix, double sur le côté
- Petit battement
- Petit adage
- Travail préparatoire pour rond de jambe en l'air face à la barre, uniquement passé
- Grand battement décomposé dans toutes les directions
- Relevé sur demi pointes dans toutes les positions
- Demi-détourné

Exercices au milieu

- Les exercices de la barre sont repris au milieu (à l'exception pour grand plié en 4e position)
- Les épaulements position croisée/position effacée
- Exercices de port de bras
- Temps lié par terre en avant et de côté
- Pas de bourrée
- 1re et 2e arabesque à terre, éventuellement 3e
- Révérence

Les petits sauts

- Soubresaut en 1re , 2e et 3e position
- Echappé en 2e position
- Changement de pied
- Glissade de côté
- Assemblé de côté à la barre et au milieu
- Sissonne simple à la barre
- Pour garçons : éventuellement ½ tour en l'air

Les déplacements

- Pas de galop
- Pas chassé
- Pas de polka, aussi en tournant
- Pas de valse
- Pas de polonaise
- Sautiller

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  L'évaluation est établie avant la date de l'épreuve publique suivant des critères définis par l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - Un programme d'une durée totale de vingt minutes par groupe d'élèves à déterminer par l'établissement à choisir parmi les exercices du programme d'études.

DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Placement du corps avec conscience du rapport entre le travail des jambes et des bras
2. Orientation dans l'espace
3. Développement de la Conscience de la qualité spécifique des mouvements exécutés
4. Adage : a. Jambe à hauteur de 90 degrés et plus
   b. Legato dans l'interprétation du mouvement
5. Maîtrise de la technique de la tête dans les pirouettes
6. Rapidité dans l'exécution des mouvements
7. Précision et maîtrise du corps
   a. Contrôle de la montée et de la descente sur demi-pointes et sur pointes
   b. Contrôle des appels et des réceptions des sauts (qualité des pliés, rapport avec le

sol), rebonds dans les petits sauts, puissance du pied et de la cheville
c. Coordination tête-bras-jambes dans les sauts

8. Transmission de l'expression et du ressenti par le mouvement
9. Mise en relation du mouvement avec le style et le rythme de la musique

Programme d'études

Exercices à la barre

- Les exercices à la barre se travaillent aussi sur demi-pointes : battements fondus, battements frappés, grands battements
- Les exercices sur pointes sont exécutés face à la barre

Exercices au milieu

- Les exercices de la barre sont repris au milieu
- Adage à 90°
- développé, demi rond de jambe
- 1re , 2e , 3e arabesque
- 4e arabesque à terre
- attitude derrière et devant
- grandes poses avec pas de liaison
- pas de bourrée dessus, dessus-dessous, dessous-dessus, ballotté
- pas de bourrée en tournant
- pas de valse en avant et en arrière
- pas de basque en avant et en arrière
- Révérence (fille et garçon)

Les pirouettes

- Une pirouette en-dedans et en-dehors (départ de toutes les positions des pieds)

Les tours

- Tour piqué en dedans, assemblé soutenu en tournant, déboulé

Les sauts

- Échappé en 4e position
- Échappé fini sur 1 pied
- Petit saut en tournant
- Glissade dans toutes les directions
- Assemblé dans toutes les directions
- Jeté dessous
- Sissonne simple
- Sissonne ouvert et fermé
- Temps levé en 1re arabesque
- Saut de chat
- Petite batterie : entrechat 4, royal, éventuellement échappé battu
- Sissonne failli assemblé

Les sauts spécifiques pour garçons

- Cabrioles devant et côté (éventuellement derrière)
- Brisé devant (éventuellement derrière)
- Tour en l'air simple fini 5e et /ou fini 2e position

Exercices sur pointes

- Relevé dans toutes les positions
- Échappé en 2e et en 4e position, échappé avec relevé
- Pas de bourrée, pas suivi sur place et en se déplaçant
- Pas couru
- Assemblé soutenu
- Glissade
- Temps lié
- Sissonne simple
- Préparation aux pirouettes ; par ¼ , ½ , éventuellement 1 pirouette en-dehors
- Piqué sur pointes en avant et sur le côté

Examen pour l'obtention du diplôme du deuxième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 2e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  L'évaluation est établie avant la date de l'épreuve publique suivant des critères définis par l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  Un programme d'une durée totale de vingt minutes par groupe d'élèves à déterminer par l'établissement à choisir parmi les exercices du programme d'études :

  - Exercices et enchaînements avec les éléments figurant au programme d'études à déterminer par l'établissement, exercices à la barre, exercices au milieu

    Pour accéder en division moyenne spécialisée la présentation d'exercices sur pointes (pour filles) est facultatif à la barre etobligatoire au milieu.

  - 1 variation sur demi-pointes (peut ête présentée sur pointes par les filles).

DIVISION MOYENNE ET DIVISION MOYENNE SPECIALISÉE

Compétences souhaitées en fin de cycle

A ce niveau la maîtrise du corps dans le mouvement est solide et permet d'évoluer dans les éléments techniques de difficulté correspondante. L'élève doit faire apparaître au travers de son exécution l'aisance, la maîtrise, la fluidité, le ressenti et l'expressivité ainsi que sa personnalité et sa capacité à donner du relief à ses mouvements.

- Précision et dynamisme
- Musicalité et adaptation à divers tempi de la musique dans les exercices
- Maîtrise technique des tours

- Legato dans l'adage
- Virtuosité dans les petits sauts
- Amplitude, hauteur dans les grands sauts
- Capacité d'exécution technique d'une variation avec toutes les composantes demandées

Conditions d'accès en division moyenne spécialisée:

En sus des conditions d'accès en division moyenne spécialisée définies par la base réglementaire en vigueur, l'élève (uniquement fille) doit avoir présenté un programme sur pointes lors de l'examen pour l'obtention du diplôme du 2e cycle.

Programme d'études

Exercices à la barre

- Les exercices à la barre se travaillent aussi sur demi-pointes ou pointes.
- Les mouvements d'adage se travaillent à 90° et plus

Exercices au milieu

Enchaînements (toutes compositions possibles)

Les exercices de la barre sont repris au milieu.

- Pas de valse en tournant
- Toutes directions croisées, effacées, écartées
- Changement d'orientation dans l'espace

Enchaînements d'adage

- Développés et montées lentes (relevés lents) à hauteur 90° et plus dans toutes les directions
- Tours promenades en attitude, arabesque, retiré
- Grand rond de jambe en l'air (en dehors, en dedans)
- Battement fouetté de seconde à arabesque
- Fouetté de l'attitude devant à arabesque en passant par la seconde et relevé
- Toutes arabesques, arabesque penchée en 1re et 2e
- Grands ports de bras

Tours

- Tour en dehors et en dedans (double) pris de la 2e , de la 4e et de la 5e
- Tour en dehors et en dedans finis dans différentes poses (attitude, coupé…)
- Un tour attitude derrière en dehors et en dedans
- Un tour arabesque en dedans
- Tour à l'italienne (fouetté en tournant de la seconde en arabesque)

en diagonale :

- tours piqués
- tours posés piqués en dehors
- déboulés
- Travail en manège

Sauts

Petits sauts

- Emboîtés simples, en tournant en diagonale

- Petite batterie : entrechat 3 coupé, échappés seconde battus ou fermés battus, assemblés battus, brisés…
- Cabrioles seconde, devant, derrière

Sauts moyens et grands sauts

- Sissonnes toutes positions avec développé
- Temps de flèche
- Entrelacé
- Grands jetés
- Temps levés à la seconde et en tournant
- Fouettés

Pour garçons

- Tours en l'air fini en 5e position (double)
- Tour en l'air (simple ou double) fini à genoux
- Brisés volés (devant-derrière, minimum 4 suivis)
- Assemblée en tournant (simple)
- Grande pirouette à la seconde
- Grande sissonne développée
- Grandes cabrioles
- Saut de basque
- Coupé jeté en attitude en tournant
- Manège de coupé jeté (jeté à l'italienne)

Pointes (filles)

- Emboîtés finis en 5e sur pointes
- Relevés en arabesque et attitude
- Coupés ballonnés
- Piqués toutes positions
- Sissonnes sur pointes avec ou sans déplacement
- Coupé et relevé grand rond de jambe en dehors (avec ou sans renversé)
- Grands développés sur relevé, sur piqué
- Petits sauts sur 2 pieds (changements de pieds)
- Fouetté fini en arabesque
- Tour en dehors, en dedans (simple, éventuellement double)
- Piqués

Examen pour l'obtention du diplôme du troisième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 3e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  L'évaluation est établie avant la date de l'épreuve publique suivant des critères définis par l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Un programme d'une durée totale de vingt minutes par groupe d'élèves à déterminer par l'établissement à choisir parmi les exercices du programme d'études.

  Programme de l'épreuve publique :

  - Exercices et enchaînements en petits groupes avec les éléments figurant au programme d'études à déterminer par l'établissement : Adagio – Tours - Petits sauts - Grands sauts
  - Création personnelle de l'élève en solo ou en groupe (entre 2 et 3 minutes)
  - Variation à déterminer par l'établissement comportant des éléments techniques du niveau demandé (entre 2 et 3 minutes)

Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er prix consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  L'évaluation est établie avant la date de l'épreuve publique suivant des critères définis par l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Un programme d'une durée totale de vingt-cinq minutes par groupe d'élèves à déterminer par l'établissement à choisir parmi les exercices du programme d'études.

  Programme de l'épreuve publique :

  - Enchaînements sur demi-pointes en petits groupes avec les éléments figurant au programme d'études, à déterminer par l'établissement : Adagio – Tours - Petits sauts - Grands sauts
  - Création personnelle de l'élève, d'une durée entre 2 et 3 minutes, en solo ou en groupe (entre 2 et 3 minutes,sur pointes pour les filles)
  - Variation à déterminer par l'établissement, d'une durée entre 2 et 3 minutes, comportant des éléments techniques du niveau demandé (sur pointes pour les filles)

DIVISION SUPÉRIEURE

Compétences souhaitées en fin de cycle

Compétences techniques : Mêmes compétences que pour la division moyenne spécialisée avec un niveau technique plus élevé.

Compétences artistiques : Mêmes compétences que pour la division moyenne spécialisée avec aptitude à s'adapter aux divers styles abordés, notamment dans les extraits du répertoire classique.

L'élève doit à ce niveau être ouvert, maître de son apprentissage et pouvoir évoluer avec confiance et aisance dans son art.

Programme d'études

Eléments d'adage

- Grands battements dans toutes les positions sur ½ pointes
- Développés à grande hauteur dans toutes les directions
- Promenade avec changement de position de la jambe en l'air
- Grand rond de jambe en l'air en relevé (avec ou sans renversé)
- Piqué dans toutes les positions à grande hauteur
- Battement fouetté fini en arabesque avec ou sur relevé, ou avec promenade
- ¼ de grand rond de jambe avec ¼ de tour

Tours

- Tour enveloppé (1 ou 2 tours)
- Tour fini sur 1 pied en dehors, en dedans (1 ou 2 tours)
- Tour fini avec grand rond de jambe (sur pied plat ou sur demi-pointe)
- Fouetté à l'italienne
- Tour à la seconde, tour en attitude, tour en arabesque, tour à la seconde fini en arabesque

Sauts

Petits sauts

- Assemblés et jetés battus
- Coupé ballonné en 4ème devant
- Coupé ballonné battu à la seconde
- Petites cabrioles toutes directions
- Sissonne avec rond de jambe en l'air

Grands sauts

- Sauts de basque
- Posé temps levé à la seconde en tournant en dedans
- Grand jeté à la seconde fini en grande pose
- Grand rond de jambe jeté en tournant fini en attitude croisée (éventuellement suivi)

Pas spécifiques garçons

- Tours à la seconde suivis et/ou avec relevés (minimum 4 tours suivis)
- Assemblé par retiré
- Entrechat 5, entrechat 6
- Gargouillade
- Rivoltade
- Brisés Télémaque
- Doubles tours en l'air :
    - en retiré en dehors fini sur 1 pied (dans le mouvement)
    - au jarret en dehors fini en arabesque ouverte
    - en retiré suivi en diagonale

- Doubles sauts de basque
- Grand assemblé en tournant (double)
- Grande sissone en tournant
- Double cabriole (éventuellement cabriole battue)

Pointes

- Séries de relevés sur 1 pied
- Petits sauts sur une ou deux pointes
- Sauts sur une pointe
- Polka sur pointes
- Sauter d'une pointe sur l'autre en pointant en 4e devant
- Reprise des éléments d'adage sur pointes

Tours sur pointes

- Tours en grandes positions
- Tours suivis pris de la 4e position et la 5e position
- Tours piqués au jarret doubles
- Tombé piqué double
- En manège
- Tours fouettés (minimum 4)
- Reprise des éléments des tours sur demi pointes repris sur pointes

Travail complémentaire

- Travail d'extraits du répertoire
- Travail de création de chorégraphie
- Pas de deux

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

L'examen pour l'obtention du diplôme supérieur consiste en une **épreuve publique** d'une durée de 10 minutes maximum devant un jury avec un programme comprenant

- 1 variation extraite du répertoire classique ou néo-classique à déterminer par l'enseignant
- 1 variation (sur pointes pour les filles) de 2 à 2,5 minutes imposée au niveau national. La variation est travaillée avec l'élève dans un espace de temps de 12 heures maximum.
- 1 création personnelle de l'élève seul ou avec des partenaires sur une musique et un thème choisis par l'élève d'une durée de 2,5 à 4 minutes.

A.3.2.3. Danse contemporaine

DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Développement physique harmonieux
2. Compréhension des mouvements qui à ce niveau sont lents et décomposés
3. Prise de conscience du schéma corporel dans le temps et dans l'espace
4. Coordination des pas appris avec les mouvements de tête et de bras correspondants
5. Maîtrise au niveau technique correspondant des relations :
   - corps/espace : développement de la sensibilité pour l'espace dans lequel l'élève évolue directions principales, épaulement croisé
   - corps-poids : travail de l'équilibre, notion correcte de la tenue du pied à plat en rapport avec la hanche et le genou – travail de l'en dehors plus strict (pour la danse classique)
   - corps/dynamique : étude des différentes relations de force
6. Rapport des dynamiques gestuelles et sonores
7. Reconnaissance de différents rythmes de danse (polka, valse, menuet etc.)
8. Rapport entre les musiques de danse et leurs pas correspondants
9. Application en pratique des connaissances théoriques acquises en formation musicale (valeur des notes, mesures, cellules rythmiques, nuances, silences etc.)
10. Jeux et improvisations
11. Apprentissage de danses d'ensemble

Programme d'études:

- Exercices au sol (1ère, 2e, 3e et 5e position/jambes allongées)
- Travail du dos (souplesse et relâché)
- Exercices de respiration
- Exercices au milieu : demi plié et grand plié en 1ère et 2ème positions (parallèle et en dehors)
  port de bras et équilibre
  travail du pied parallèle et en dehors (tendu, jeté)
  rond de jambe à terre en dehors et en dedans
  balancé
- Placement du corps : nombre réduit de segments en jeu et en position statique
  prise de conscience de la ceinture pelvienne et de la ceinture scapulaire
  coordination de deux segments
  étude de l'orientation du corps dans un espace donné
  équilibres divers
- Impulsions simples et projectives de petite amplitude
- Impulsions rotatives simples
- Tour entre les posés, posés tournés, tour simple
- Etude de différentes marches
- Triplet

- Sauté en 1ère et 2ème positions (parallèle et en dehors)
- Echappé en 2ème position
- Changement de pied
- Assemblé
- Jeté
- Chassé
- Travail sur la force, le temps et l'espace
- Accentuation des mouvements de segments libres (lancé ou legato)
- Etude de la relation expressive entre la danse et la musique
- Formes musicales/différents styles de musique
- Improvisations à thème et sur des musiques données

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  L'évaluation est établie avant la date de l'épreuve publique suivant des critères définis par l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  Un programme d'une durée totale de vingt minutes par groupe d'élèves à déterminer par l'établissement à choisir parmi les exercices du programme d'études.

  - Combinaison d'exercices techniques
  - Variation solo ou en groupe, d'une durée entre 1 minute 30 et 4 minutes
  - Le programme doit inclure une improvisation à thème, qui pourra également être inclue dans les exercices techniques et/ou dans la variation

DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Développement physique harmonieux, maîtrise et flexibilité du corps.
2. Aptitude à coordonner des mouvements et exercices plus complexes qu'en 1er cycle.
3. Expressivité du corps au travers des mouvements et dans l'espace.
4. Notion plus vaste de l'intention du mouvement.
5. Maîtrise technique de tous les éléments travaillés :
   - précision et qualité du mouvement
   - amplitude du mouvement
   - conscience du moteur de chaque mouvement (poids, dynamique...)
6. Travail précis des accents dans le mouvement dansé.

7. Emploi de la musique et de ses éléments :
   - créativité
   - vitesse
   - fluidité
   - accents
8. Création chorégraphique en collaboration professeur-élève (variation personnelle).

Programme d'études:

Exercices au sol

Dans les 1ère, 2e, 4e et 5e positions avec jambes croisées et avec jambes pliées :
- spirales, flexibilité du dos (enroulé et déroulé du dos)
- ouverture du sternum (arche)
- contract, release

Exercices de respiration

Conscience corporelle

Contacts avec le sol (points d'appui)

Roulades simples

Exercices d'assouplissement, étirements divers

Exercices au milieu

a) Pliés
- Demi et grands pliés en 1ère, 2ème, 5ème (voire 3ème) position, demi plié en 4ème position (simples et avec implication du dos)
- Ports de bras et équilibre

b) Travail du pied en parallèle et en dehors
- Repousse du sol
- Flex
- Relevés etc…

c) Battements tendus, jetés, fondus

En parallèle et en dehors, dans les directions devant, côtés, derrière, simples, avec implication du dos et d'un segment.

d) Ronds de jambes à terre
- Demi-ronds de jambe et ronds de jambe complets, en dehors et en dedans, au sol et à 45 degrés, simples et avec implication du dos.

e) Grands battements
- En dehors, devant, côté, derrière (devant éventuellement en parallèle)

f) Adagio
- retirés en parallèle, en dehors
- développés dans les directions devant, côtés, derrière
- attitude, arabesque
- équilibre, équilibre off balance
- rotations
- tour promenade

g) Rotations

Compréhension de l'axe de rotation du corps

- tour simple avec retiré en parallèle : en dehors et en dedans (éventuellement double)
- tour simple avec implication du dos
- tour avec contraction
- déboulés
- tours piqués

h) Sauts
- soubresaut en 1ère, 2ème, 4ème et 5ème position, avec diverses orientations dans l'espace
- changement de pied
- échappé
- petits jetés (d'un pied sur l'autre)
- sauts avec déplacement : petites et grandes sissonnes
- temps levé
- saut avec battement
- hopping

i) Chutes simples
- travail sur la gravité
- fall and recover
- releasing

j) Marches, triplets
- dans diverses directions, simples et en tournant (avec rotation)
- avec coordination des bras
- avec différentes dynamiques

k) Déplacements
- diagonales
- enchaînements variés

l) Travail de la danse contact

Examen pour l'obtention du diplôme du deuxième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 2e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  L'évaluation est établie avant la date de l'épreuve publique suivant des critères définis par l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

Programme de l'épreuve publique :

Un programme d'une durée totale de vingt-cinq minutes par groupe d'élèves à déterminer par l'établissement à choisir parmi les exercices du programme d'études.

- Combinaison d'exercices techniques. Des petites improvisations peuvent être intégrées.
- 1 exercice d'improvisation à thème
- 1 variation imposée en solo, en duo ou en groupe, d'une durée entre 1 minute 30 et 4 minutes
- 1 variation personnelle, ou imposée de style différent de la première (en solo, en duo ou en groupe), d'une durée entre 1 minute 30 et 4 minutes.

DIVISION MOYENNE ET DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Maîtrise du déséquilibre dans le transfert du poids du corps, changements de niveau d'orientation et de dynamique du mouvement
2. Conscience du corps et maîtrise de l'énergie
3. Amplitude du mouvement
4. Maîtrise de la circulation du mouvement dans toutes les parties du corps en combinaisons variées, Fluidité
5. Musicalité : accents, crescendo, decrescendo
6. Capacité d'exécuter des combinaisons complexes avec changement de direction, d'orientation, de niveau
7. Intention, expressivité dans les mouvements
8. Utilisation de l'espace
9. Capacité d'anticipation de l'action
10. Emergence de la personnalité de l'élève au travers des variations
    - Créativité
    - Capacité d'analyser une danse avec ses diverses qualités

Programme d'études

1. Travail au sol

On retrouve tous les éléments abordés au cycle précédent avec des situations plus complexes :

- exercices de respiration
- concentration sur les points de contacts au sol (points d'appui)
  changement de point d'appui
  équilibre sur divers points d'appui
- analyse (dès le travail au sol) du point de départ du mouvement et de son développement
- contract, release
  contraction moteur d'un mouvement

- spirales, flexibilité (du dos)
- exercices d'assouplissement, étirements divers
- travail sur les genoux
- préparation aux chutes

2. <u>Travail au milieu</u>

- conscience des points d'appui au sol
- enroulé, déroulé du dos, spirales, torsion, arche, port de bras, translation du buste, étirement de la colonne vertébrale
- travail en rapport avec le poids des segments
- transfert du poids du corps

<u>Pliés</u>

demi et grands pliés en 1ère, 2ème,3ème , 4ème, 5ème position accompagnés de spirales, nouveaux éléments tels chute, équilibre, déséquilibre

avec implication du dos, courbes

décalés, port de bras

balancés et petits sauts

<u>Travail du pied</u>

- en dehors, en dedans
- tactilité du pied dans les actions

  brosser, relever, piquer, taqueter, glisser, repousser
- flexion
- travail du pied en connexion avec d'autres parties du corps
- rotation

<u>Battements tendus, jetés, fondus</u>

A l'exécution des battements s'ajoutent :

- nouvelles directions
- changements d'orientation sur place (¼, ½ tour) et en déplacement
- impulsions diverses
- relâchés, reprise (fall and recover)
- spirales, épaulements
- se pratiquent avec d'autres éléments
- tempis et accents variés

<u>Ronds de jambe à terre</u>

- demi-ronds et ronds de jambe complets avec implication du dos
- travail du talon = changement d'orientation
- rotations simples, détournés (dans les exercices)

<u>Grands battements</u>

- simples, toutes directions
- avec relevé, avec piqué
- avec fouetté
- battements cloches terminé équilibre
- en tilt
- avec changement d'orientation

- en déplacement

Adage
- tous les développés
- grands ronds de jambe en l'air (enchaînés avec des relâchés et des reprises)
- enchaînements avec des chutes (ex. glissés)
  retrouver le contact avec le sol
  remonter, rebonds.
- rotations
- tour de promenade en attitude, arabesque, avec fouetté de la jambe à grande hauteur

Rotations
- tours en retiré (parallèle, ouvert)
  en dehors en dedans doubles
- tour attitude devant derrière,
- tour arabesque (simple, double)
- tour avec contraction

Les tours peuvent être abordés avec des spirales
- enchaînement de deux rotations
- déboulés (bras divers, tours piqués)
- tours sautés
- tours planés

Sauts
Sauts avec flexion, inclinaison, extension du buste en l'air
- petits sauts
- grands sauts :
  - grand jeté, grand jeté attitude
  - temps levé avec grand battement seconde
  - entrelacé
  - fouetté arabesque
  - saut avec contraction
- enchaînements de sauts avec passage au sol
- réception de saut sur pied avec équilibre maîtrisé
- tours en l'air

Chutes
- grandes chutes
- enchaînements avec chutes, reprise de l'équilibre,
  contact avec le sol, remontée, rebonds
- utilisation de la notion de poids

Reprises des marches
  des triplettes
- avec éléments plus complexes
  ports de bras, directions, spirales (chutes, rotations et sauts)

- dynamiques différentes
- changements d'orientation

Déplacements
Travail avec partenaire, en groupe

- portés avec partenaire
- conscience du corps du partenaire et de son énergie
- improvisation
- utilisation de l'espace

Improvisation sur des thèmes divers, des musiques variées, des éléments techniques, des sentiments et des concepts
Importance de la nuance dans le mouvement des accents spécifiques, de l'utilisation de la musique

expression du mouvement à travers le corps, les segments du corps

Examen pour l'obtention du diplôme du troisième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du troisième cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  L'évaluation est établie avant la date de l'épreuve publique suivant des critères définis par l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - 1 variation technique incluant des éléments du programme d'une durée de 2 min 30 à 3 min 30 (enchaînements au sol, exercices de déplacement, tours, sauts, …)
  - 1 variation imposée en solo, de style différent de la première, en duo ou en groupe, d'une durée entre 1 minute 30 et 4 minutes. Possibilité d'y inclure une improvisation
  - 1 variation personnelle de l'élève d'une durée entre 2 et 4 minutes en solo, en duo ou en groupe

Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix

L'examen pour l'obtention du diplôme du premier prix consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  L'évaluation est établie avant la date de l'épreuve publique suivant des critères définis par l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

Programme de l'épreuve publique :

- 1 variation technique incluant des éléments du programme d'une durée de 2 min 30 à 4 minutes (enchaînements au sol, exercices de déplacement, tours, sauts, …)
- 1 variation imposée en solo, de style différent de la première, en duo ou en groupe, d'une durée entre 2 minutes 30 et 4 minutes, qui inclut des éléments et des techniques d'improvisation
- 1 variation personnelle de l'élève d'une durée entre 2 et 6 minutes en solo, en duo ou en groupe

DIVISION SUPÉRIEURE

Compétences souhaitées en fin de cycle

Compétences techniques

- Mêmes exigences que pour la division moyenne spécialisée avec un niveau technique plus élevé et une maîtrise plus grande des diverses dynamiques et vitesses.

Compétences artistiques

- Rendre toutes les qualités de mouvements demandées au travers de la technique
- Être apte à saisir rapidement les demandes des chorégraphes et de s'adapter à divers styles

L'élève doit servir une chorégraphie avec toutes les qualités et la virtuosité demandées et faire ressortir sa maîtrise des éléments et sa personnalité propre.

Programme d'études

Tous les éléments acquis en division moyenne spécialisée sont repris dans des enchaînements plus complexes et avec augmentation des difficultés.

Toujours le travail sur l'alignement postural au sol, position assise, debout et en mouvement.

Travail sur l'utilisation de la respiration comme initiateur du mouvement.

Sol

Utiliser le sol avec la maîtrise sensible du mouvement

- roulades jambes pliées, tendues une après l'autre
- roulade en rond passant par les deux épaules
- équilibres sur les bras avec retour au sol sur le cou-de-pied

Battements

- battements associés au travail de rotation dans la hanche
- battements pied pointé, fléchi, avec courbes et inclinaison du buste

Adage

- promenade avec changement de la jambe en l'air
  changement d'axes et de niveaux
- rond de jambe avec mouvement du buste et changement d'orientation dans le pivot

- grands tours planés

Tours

- tours en dedans et en dehors avec inclinaison, flexion et extension du buste sur relevé et sur plié sur l'axe et en dehors de l'axe avec changement de niveaux en parallèle et en ouverture
- tours avec ou sans élan planés avec forme dans le buste et les bras
- enchaînement et combinaison du tour sur genoux pliés
- utiliser la torsion du buste dans la prise d'élan du tour
- détournés et enveloppés en vitesse rapide
- les tours simples abordés en division moyenne spécialisée seront doubles
- tours en manège
- enchaînement et combinaison de tour et spirale, tour et saut, tour et chute
- spirale et rotation, cercle du buste initiés par les bras entraînant ou terminant un tour

Sauts

- jetés en tournant
- sauts combinés avec passage au sol
- grand battement développé sauté
- grands sauts avec rond de jambe en l'air
- maîtrise des sauts en manège
- combinaison de sauts avec changement d'orientation, de direction sur place et en déplacement (avant, côté, derrière)

Travail sur les paramètres de :

- poids (changement de poids sur les appuis)
- conscience et maîtrise du poids de chaque partie et segment du corps dans le mouvement avec des changements de dynamiques (lent modéré, vif)
- gravité
- relâché
- chute
- ouvert, fermé

Qualité du mouvement

- points d'initiation du mouvement
- coordination
- fluidité du mouvement staccato, legato
- travailler la circulation du mouvement en succession, en opposition, en segmentation, isolation
- apprendre à savoir jouer avec le mouvement dans la relation au temps et à l'espace
- maîtrise de la relation entre musicalité et poids du corps
- disponibilité du regard dans un large spectre visuel avec des intentions et des qualités différentes

Improvisation et composition

- composition instantanée guidée par un concept musique, phrase, image, repères anatomiques
- exercices d'improvisation sur base des techniques somatiques, d'imagerie
- faculté d'écoute
- bonne utilisation de l'espace
- capacité d'analyse d'une danse

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur :

L'examen pour l'obtention du diplôme supérieur consiste en une **épreuve publique** d'une durée de maximale de 10 minutes devant un jury avec un programme comprenant

- 1 variation à déterminer par l'enseignant
- 1 variation d'une durée entre 2 et 3 minutes, imposée au niveau national. La variation est travaillée avec l'élève dans un espace de temps de 12 heures maximum.
- 1 composition chorégraphique en solo, duo, ou en groupe, élaborée par l'élève sur une musique et un thème de son choix, d'une durée entre 2 min 30 et 6 minutes. Elle devra inclure une improvisation d'une durée entre 1 et 2 minutes.

A.3.2.4. Danse jazz

DIVISION INFÉRIEURE – 1er CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Développement physique harmonieux
2. Compréhension des mouvements qui à ce niveau sont lents et décomposés
3. Prise de conscience du schéma corporel dans le temps et dans l'espace
4. Coordination des pas appris avec les mouvements de tête et de bras correspondants
5. Maîtrise au niveau technique correspondant des relations :
   - corps/espace : développement de la sensibilité pour l'espace dans lequel l'élève évolue dans les directions principales
   - corps/poids : travail de l'équilibre, notion correcte de la tenue du pied à plat, en rapport avec la hanche et le genou – travail en parallèle et en en dehors
   - corps/dynamique : rapport des dynamiques gestuelles et sonores
6. Reconnaissance de différents rythmes de danse (blues, bossa nova, funk…)
7. Rapport entre les musiques de danse et leurs pas correspondants
8. Application en pratique des connaissances théoriques acquises en formation musicale (valeur des notes, mesures, cellules rythmiques, nuances, silences etc.)
9. Notions d'improvisations
10. Notions d'espace et d'apprentissage de danse dans le cadre d'une chorégraphie en groupe

Programme d'études

Exercices

1. a) Échauffement :
- travail de dos (enroulé, déroulé, dos plat, « release », « bounce », inclinaison latérale)
- travail de jambes (étirement, travail des appuis avec changement de poids du corps), dans les positions suivantes : « first » (première), « second » (seconde) et « wide second » (grande seconde).

b) Pliés :
- demi plié en 1ère, 2ème et 3ème positions en parallèle et en dehors (l'utilisation des positions parallèles équivalentes est facultative)
- grand plié dans les mêmes positions en dehors

c) Bras :
- toutes positions de bras jazz combinées avec des positions de bras classiques

2. a) Battements tendus et jetés :
- en parallèle et en dehors dans les directions devant, côté et derrière

b) Ronds de jambes :
- en position parallèle et en dehors
- en direction en dehors et en dedans

3. Grands battements :
- en position en dehors et dans les directions devant, côté et derrière

4. Sauts

a) Petits sauts :

- En parallèle et en dehors : soubresaut, échappé fermé (1ère et 3ème positions), sissonne, changement de pied, assemblé et petits jetés avec changements de direction
- Saut de chat en parallèle

b) Grands sauts :

- Grand jeté, temps levé retiré…

5. a) Isolations :

- tête, épaules, buste, bassin (en inclinaison, rotation et translation)

b) Dissociations :

- combinaison de plusieurs isolations au choix de l'enseignant

6. Tours :

- un tour en dehors jazz (sur jambe de terre tendue et pliée avec pied en quart de pointe et bras en première position jazz)
- three step turn
- knee turn

7. Déplacements

- transition de pas (« pas de bourrée » croisé devant et derrière, « pas de pivot », « chassé », « step-ball-change », « assemblés », « glissade », « Texas T », triplette, jazz square, etc…)

8. Combinaison de toutes sortes de marches (sur plié, sur tendu et sur relevé, en changeant d'orientation) et de pas de liaison (pas de bourrée croisé devant et/ou derrière, pas de pivot, chassé, « step-ball-change ») au choix de l'enseignant

9. Tempo : de modéré à allegro

Musique: au choix de l'enseignant

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  L'évaluation est établie avant la date de l'épreuve publique suivant des critères définis par l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  Un programme d'une durée totale de vingt minutes par groupe d'élèves à déterminer par l'établissement à choisir parmi les exercices du programme d'études :

  - Combinaison d'échauffement et pliés
  - Exercice de jambes (battements tendus & jetés – ronds de jambes – battements cloches)
  - Combinaison de petits battements et petits sauts

- Isolations et dissociations en déplacement
- Tours
- Déplacements
- Variation en groupe d'une durée de plus ou moins 2,5 minutes

DIVISION INFÉRIEURE – 2e CYCLE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Développement physique harmonieux
2. Compréhension des mouvements qui à ce niveau sont plus rapides et plus coordonnés qu'au niveau du premier cycle
3. Prise de conscience du schéma corporel dans le temps et dans l'espace
4. Coordination des pas appris avec les mouvements de tête et de bras correspondants (mouvements dissociés plus complexes)
5. Maîtrise au niveau technique correspondant des relations :
   Corps/espace : développement de la sensibilité pour l'espace dans lequel l'élève évolue, travail plus complexe dans toutes les directions
   Corps/poids : travail de l'équilibre sur demi-pointe, notion correcte de la tenue du pied à plat et au relevé en rapport avec la hanche et le genou, travail en parallèle et en en dehors, travail de force de la jambe de terre et de la jambe libre
   Corps/dynamique : étude des différentes dynamiques jazz (impulsions, impacts, mouvements continus)
6. Développement des compétences liées au travail du sol
7. Rapport des dynamiques gestuelles et sonores (physique et vocal) en donnant plus d'importance à l'expression dans l'adage et l'allegro.
8. Application en pratique des connaissances théoriques acquises en formation musicale (valeur des notes, mesures, cellules rythmiques, nuances, silences, etc.)
9. Travail chorégraphique en collaboration avec l'élève (variations personnelles)

Programme d'études

Exercices:

1. a) Échauffement :
- travail du dos (enroulé, déroulé, dos plat, « release », « bounce », inclinaison latérale, arche et présence du drop)
- travail de jambes (étirement, travail des appuis avec changement de poids du corps), dans les positions suivantes : « first » (première), « second » (seconde) et « wide second » (grande seconde).
- changement d'orientation dans l'espace

b)Pliés :
- demi plié en 1ère, 2ème, 3ème et 4ème position en dehors (l'utilisation des positions parallèles équivalentes est facultative)
- grand plié dans les mêmes positions en dehors (pas en parallèle),

changement d'orientation
- combinaison de toutes positions de bras combinées avec des positions jazz et coordinations de mouvements dissociés plus complexes

2. a) Battements tendus et jetés :
- en parallèle et en en dehors dans les directions devant, côté et derrière
- position du dos « tilt » pour les battements tendus à la seconde

b) Ronds de jambes :
- en position en dehors (parallèle facultatif)
- ronds de jambe en l'air (45°-90°)
- maîtrise du jeu des positions en dehors et en dedans
- changement d'orientation
- présence du « drop », au choix, dans l'exercice même, ou dans la transition

c) Battements cloches :
- directions devant, côté et derrière

d) Développés :
- développés en croix (devant, côté et derrière) en en dehors
- transition avec promenade (position en retiré)

e) Éléments supplémentaires :
- les transitions entre les différentes parties de l'exercice sont au choix de l'enseignant
- les positions de bras peuvent être jazz ou classique (au choix de l'enseignant)

3. a) Grands battements :
- en position en dehors et dans les directions en croix (devant, côté et derrière)
- directions ajoutées : toutes orientations et en déplacement
- position du dos « tilt » à la seconde et « layout » en arrière

b) Petits sauts :
- combinaison des cinq familles de sauts en dehors et parallèle
- en en dehors soubresaut, échappé - fermé en 1ère et en 3ème ou 5ème position, sissone, changement de pieds
- en parallèle soubresaut en 1ère, assemblée et saut d'un pied sur l'autre (petits jetés), temps levés

4. a) Isolations :
- tête, épaules, buste, bassin (en inclinaison, rotation et translation)

b) Dissociations :
- combinaison de plusieurs isolations au choix de l'enseignant
- combinaison de dissociations plus complexes avec changement d'orientations (aux niveaux rythmiques, de la dissociation corporelle, du tempo idéalement accéléré et de la dissociation spatiale)

5. Tours :
- déplacements
- double tour jazz (plié et tendu en en dehors et en en dedans) avec bras jazz ou classique au choix
- un tour 6ème, « pencil turn » et « compass turn »
- préparation des tours piqués, de l'attitude, de l'arabesque et des déboulés tendus

6. Déplacements :
- combinaison de toutes sortes de marches (sur plié et tendu, sur relevé, en changeant d'orientation)
- pas de bourrée en tournant
- Jazz square avec relâché du haut du corps
- complexifier les pas de liaison avec du travail hors de l'axe

7. Grands sauts :
- grands jetés devant et à la seconde en développé ou tendu, combinaisons de bras complexifiées

Examen pour l'obtention du diplôme du deuxième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 2e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  L'évaluation est établie avant la date de l'épreuve publique suivant des critères définis par l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  Un programme d'une durée totale de 25 minutes par groupe d'élèves à déterminer par l'établissement à choisir parmi les exercices et du contenu suivants :

  - Exercices de pliés combinés
  - Exercice de jambes (battements tendus, jetés, ronds de jambes, battements cloches, développés en croix)
  - Combinaison de grands battements en croix et petits sauts
  - Isolations et dissociations en déplacement
  - Travail et déplacements au sol
  - Tours en déplacement ou en diagonale
  - Grands sauts en déplacement ou en diagonale

  Variation obligatoire

  - En petit groupe ou en solo (au choix de l'enseignant)
  - tempo : de modéré à allegro
  - musique au choix de l'enseignant
  - possibilité d'inclure une courte improvisation
  - durée de plus ou moins 2,5 minutes

DIVISION MOYENNE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Développement physique harmonieux, souple et dynamique

2. Compréhension des mouvements qui à ce niveau sont plus rapides et complexes qu'au 2ème cycle
3. Prise de conscience du schéma corporel dans le temps à travers la musique et l'espace
4. Rapport des dynamiques gestuelles et sonores par rapport à la musique
5. Reconnaissance immédiate des différents rythmes de danse permettant une réaction rapide en improvisation
6. Maîtrise du feeling jazz, du flow work avec ses différentes approches techniques
7. Expression en fonction des variations :
    - musicalité
    - précision
    - virtuosité
    - changement d'état de corps au sein d'un même enchaînement
8. Aptitude à danser en solo
9. Autonomie dans la création chorégraphique ainsi que dans le travail d'improvisation

Programme d'études

Équilibres

- penché arabesque
- toutes formes de promenade (en arabesque, en attitude, en retiré)
- tilt en équilibre (min 4 temps) avec ses dérivés, en déplacement ou en statique
- développés dans toutes les directions libres et minimum d'une hauteur de 90°
- grand rond de jambe en l'air
- changement d'orientation dans l'espace

Tours

- simple tour plané attitude en dehors et en dedans
- simple tour plané arabesque en dehors et en dedans
- simple tour figure 4, barrel turn, compass turn, corkscrew turn, etc..
- double tour jazz sur un pied en dedans et en dehors, sur plié et sur tendu
- double tour jazz sur deux pieds (6e) en dedans et en dehors, sur plié et sur tendu

Grands battements

- sous toutes formes, toutes directions
- en déplacement
- sautés sur relevés, sur pliés, en tilt, en kick

Sauts

- grand jeté simple, développé ou tendu
- sauts fouettés attitude et arabesque
- sauts raccourcis sous toutes formes : attitude à la seconde
- sissonnes toutes positions avec développé changé
- temps de flèche, barrel jump, bison jump (tendu devant, attitude derrière), saut de biche (double attitude), hitchkick
- entrelacés

Déplacements

- tours piqués simples et doubles
- déboulés, pliés et tendus
- tours soutenus et ses dérivés
- toutes formes de grands sauts

Matière à maîtriser en plus pour les garçons

1) Sauts
   - grand jeté à la seconde
   - assemblé grand jeté échappé à la seconde
   - soubresaut, changement
   - entrechat 4, 3 royal
   - jeté entrelacé

2) Tours
   - tours en l'air simples
   - tours piqués en dedans et en dehors simples ou doubles
   - tours piqués décalés ou tilts simples ou doubles
   - tours arabesque en dehors et en dedans simples ou doubles
   - tours attitude en dehors et en dedans simples ou doubles
   -

Examen pour l'obtention du diplôme du troisième cycle

L'examen pour l'obtention du diplôme du 3e cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  L'évaluation est établie avant la date de l'épreuve publique suivant des critères définis par l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - Variation sous forme d'adage (au choix de l'enseignant) d'une durée entre 2 et 3 minutes, musique et style de danse au choix de l'enseignant
  - Variation sous forme d'allegro (au choix de l'enseignant) d'une durée entre 2 et 3 minutes, musique et style de danse au choix de l'enseignant
  - Variation personnelle de l'élève d'une durée de 3 à 4 minutes en solo ou en groupe (ne pas excéder un tiers du minutage pour le travail en groupe)

DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Développement physique harmonieux, souple et dynamique
2. Compréhension des mouvements qui à ce niveau sont plus rapides et complexes qu'au 2ème cycle
3. Prise de conscience du schéma corporel dans le temps à travers la musique et l'espace
4. Rapport des dynamiques gestuelles et sonores par rapport à la musique
5. Reconnaissance immédiate des différents rythmes de danse permettant une réaction rapide en improvisation
6. Maîtrise du feeling jazz, du flow work avec ses différentes approches techniques
7. Expression en fonction des variations :
    - musicalité
    - précision
    - virtuosité
    - changement d'état de corps au sein d'un même enchaînement
8. Aptitude à danser en solo
9. Autonomie dans la création chorégraphique ainsi que dans le travail d'improvisation

Programme d'études

s'ajoutent aux matières de la division moyenne (filles et garçons)

Équilibres

- grand rond de jambe en l'air en dehors et en dedans
- fouetté de seconde à l'arabesque
- fouetté de l'attitude devant à l'arabesque
- arabesque penchée
- équilibre en grandes poses
- tours promenades décalés, tilt et lay-out

Tours

- double et triple tours attitude en dehors et en dedans
- double et triple tours arabesque en dehors et en dedans
- triple tours jazz sur un pied en dedans et en dehors, sur plié et sur tendu
- triple tours jazz sur deux pieds (6ème) en dehors et en dedans, sur plié et sur tendu
- double tours en 4ème sur jambe tendu ou plié en dehors et en dedans
- double tours pencil en dehors et en dedans, sur plié et sur tendu
- double tours décalés, tilt et lay-out
- double tours fini saut attitude
- double tours fini piqué attitude tilt
- manège de tours
- tours posés piqués en dehors

Grands battements

- changement d'orientation dans l'espace
- grands battements développés

Sauts

- sauts de biche
- grand jeté à la seconde, tendu et développé
- grand jeté en tournant, tendu et attitude
- manège de grands sauts

Déplacements

- tours piqués simples, doubles et triples en dehors et en dedans
- toutes formes de grands sauts
- toutes formes de tours

Matières à maîtriser en plus pour les garçons

Sauts

- coupé jeté attitude
- jeté à l'italienne
- emboîtés simples temps levés
- grand jeté fini sur attitude
- jetés battus
- échappés seconde battus
- assemblés battus
- tour en l'air fini en 5ème position (double)

Tours

- tours à l'italienne (seconde)

Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix

L'examen pour l'obtention du diplôme du 1er prix cycle consiste en

- **1 évaluation portant sur l'année scolaire**

  L'évaluation est établie avant la date de l'épreuve publique suivant des critères définis par l'établissement. La note obtenue compte pour 1/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

- **1 épreuve publique**

  L'épreuve publique a lieu devant un jury. La note obtenue compte pour 2/3 dans l'élaboration de la note finale de l'examen.

  Programme de l'épreuve publique :

  - Variation sous forme d'adage (au choix de l'enseignant) d'une durée entre 2 et 3 minutes, musique et style de danse au choix de l'enseignant
  - Variation sous forme d'allegro (au choix de l'enseignant) d'une durée entre 2 et 3 minutes, musique et style de danse au choix de l'enseignant
  - Variation personnelle de l'élève d'une durée de 3 à 4 minutes en solo ou en groupe (ne pas excéder un tiers du minutage pour le travail en groupe)

DIVISION SUPÉRIEURE

Compétences souhaitées en fin de cycle

1. Connaissance du langage de la danse
2. Avoir conscience : d'une sensation, d'une émotion
3. Agir de manière autonome
4. Faire preuve de sens critique
5. Discernement des différents styles chorégraphiques et musicaux
6. Capacité de traduire les contrastes d'énergie
7. Capacité de danser à l'écoute de la musique
8. Capacité d'intégrer les corrections dans son apprentissage et de s'autocorriger
9. Concentration, calme, détermination et endurance
10. Bonne coordination et synchronisation de la gestuelle
11. Faire preuve d'interprétation et d'expression
12. Utilisation d'une méthode de travail pour progresser seul
13. Capacité à improviser
14. Développer une émotion
15. Capacité de danser en groupe en prouvant une bonne compréhension de la musicalité
16. Constitution d'un groupe et en gérer le travail
17. Prendre en charge l'invention, l'adaptation ou la réalisation d'une courte partie d'une danse sur un thème donné avec musique

Programme d'études

s'ajoutent aux matières de la division moyenne (filles et garçons)

1) Tours
   - double tour attitude piqué en dedans fini en équilibre avec une élévation de jambe
   - double tour piqué en dehors et en dedans, tendus et pliés, tilt
   - double ou triple tour en dehors tilt sur plié, coupé à la cheville
   - double ou triple tour attitude en dedans et en dehors sur plié
   - double ou triple tour attitude en dehors sur plié
   - tour fouetté à la seconde
2) Sauts
   - grand jeté « ciseaux »
   - grand jeté, kick arabesque

Matière à maîtriser en plus pour garçons

1) Tours
   - triple et quadruple tours sur un pied en dehors et en dedans sur plié et tendu
   - double tour arabesque
   - double tours à la seconde en dehors et en dedans

- double tours en l'air
- double ou triple tours piqués en dedans
- double ou triple tours en dehors posés piqués

2) Sauts :
   - grand jeté « ciseaux » à la seconde

Matières à maîtriser en plus pour garçons

- grand jeté « ciseaux » fouetté fini arabesque
- grand jeté « ciseaux » fouetté à la seconde

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur :

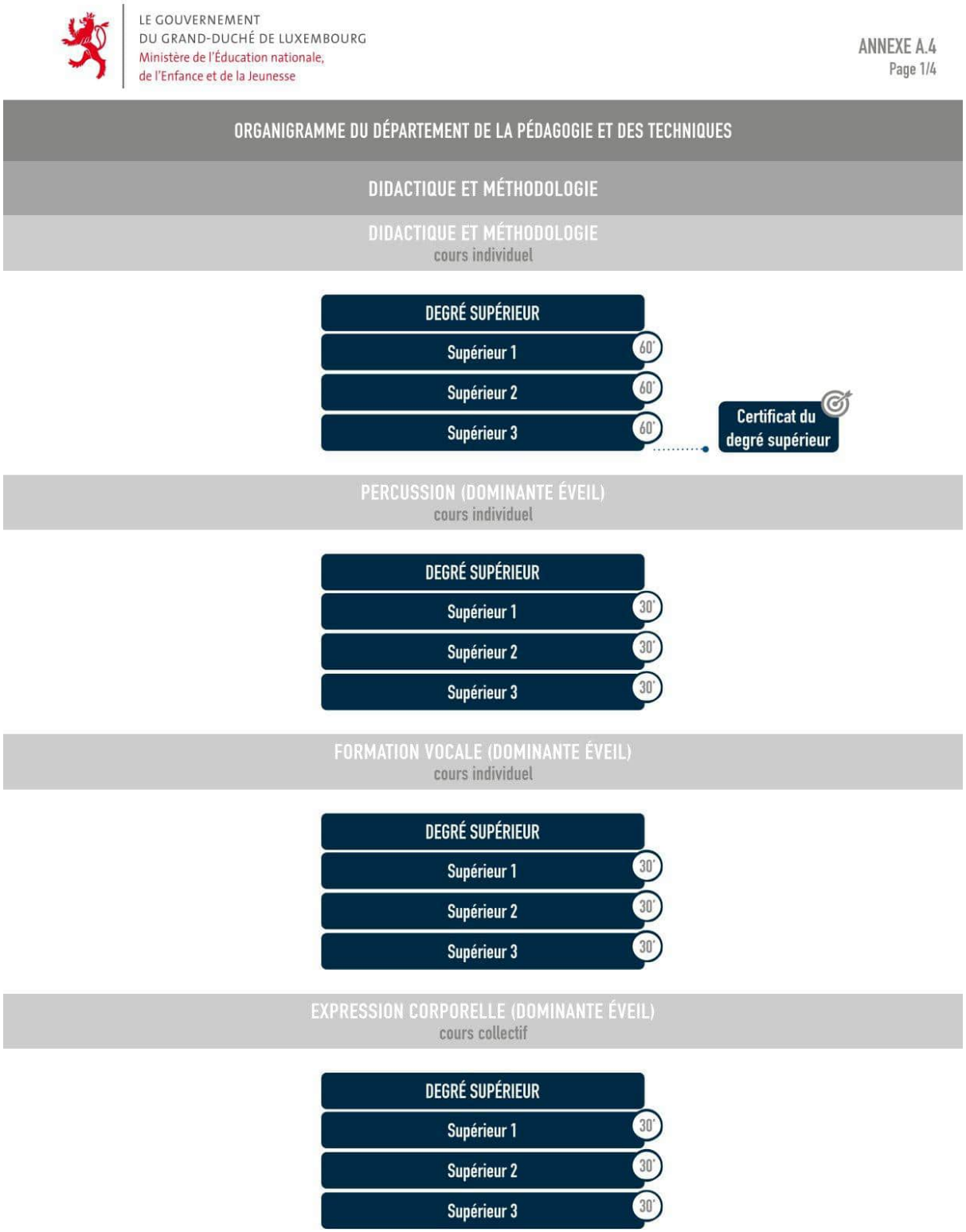
L'examen pour l'obtention du diplôme supérieur consiste en une **épreuve publique** d'une durée de 13 minutes maximum devant un jury avec un programme comprenant

- 1 variation de 2,5 minutes à déterminer par l'enseignant
- 1 variation d'une durée entre 2 et 2,5 minutes, imposée au niveau national. La variation est travaillée avec l'élève dans un espace de temps de 12 heures maximum
- 1 composition chorégraphique en groupe élaborée par l'élève d'une durée de 5 à 8 minutes travaillée sur un thème au choix de l'élève.

A.3.3. Organigramme danse, cours d'adultes



A.4. Organigramme pédagogie et techniques



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

ANNEXE A.4
Page 2/4

FORMATION MUSICALE - SOLFÈGE
cours collectif



INSTRUMENT / CHANT
cours individuel



MUSIQUE D'ENSEMBLE
cours collectif





LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

ANNEXE A.4
Page 3/4

PRATIQUE AU CLAVIER (DOMINANTES ÉVEIL MUSICAL/INSTRUMENT/CHANT)
cours individuel

DEGRÉ INFÉRIEUR
- Inférieur 1 — 30'
- Inférieur 2 — 30'
- Inférieur 3 — 30'

PRATIQUE AU CLAVIER (DOMINANTE FORMATION MUSICALE – SOLFÈGE)
cours individuel

DEGRÉ INFÉRIEUR
- Inférieur 1 — 60'
- Inférieur 2 — 60'
- Inférieur 3 — 60'

DIRECTION
cours individuel

DEGRÉ INFÉRIEUR
- Inférieur 1 — 30'

ANALYSE ET ÉCRITURES
cours collectif

DEGRÉ INFÉRIEUR
- Inférieur 1 — 60'
- Inférieur 2 — 60'

FORMATION DE L'OREILLE
cours collectif

DEGRÉ SUPÉRIEUR
- Supérieur 1 — 60'



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

ANNEXE A.4
Page 4/4

TECHNIQUES

TECHNIQUE ALEXANDER
cours individuel

- DEGRÉ INFÉRIEUR
  - Inférieur 1 — 30'
  - Inférieur 2 — 30'

TECHNIQUE CUIVRES / TECHNIQUE VOCALE
cours individuel

- DEGRÉ INFÉRIEUR
  - Inférieur 1 — 30'
  - Inférieur 2 — 30'
  - Inférieur 3 — 30'
  - Inférieur 4 — 30'

A.4.1.1. Didactique et méthodologie

Condition d'admission : Être inscrit au programme du « Bachelor en enseignement musical » à l'Université du Luxembourg. La branche est subdivisée en 3 dominantes :

1° Dominante « éveil musical »

Didactique et méthodologie : 5 x 18 semaines (5 semestres) à 60 min hebdomadaires

Évaluation **:** Préparation, réalisation et réflexion de 2 leçons

Objectif : Développement des facultés didactiques et méthodologiques : savoir analyser la situation individuelle (âge de l'élève, débutant/avancé, etc.) et adapter la didactique et sa méthodologie en fonction.

Les 3 axes principaux du cours :

1° Préparation : bases didactiques (matériel instrumental et d'enseignement, etc.) et préparation d'une leçon

2° Phase passive : visites régulières de cours en tant qu'observateur ;

3° Phase active : mise en contact avec des élèves dans le cadre d'un cours individuel, application des principes pédagogiques acquis en dispensant des cours, sous la supervision de l'enseignant du cours.

a. Groupement de 3 cours : 5 x 18 semaines (5 semestres) à 90 min (3x30 min) hebdomadaires

Évaluation : prestation de 10 - 20 min. contenant les 3 éléments du cours

- Percussion : découverte d'un éventail d'instruments de percussion pouvant être utilisés au cours d'éveil musical, leur usage, manipulation, entretien, répertoire adapté.

- Formation vocale : utilisation correcte de sa propre voix (formation vocale-Stimmbildung) comme moyen de communication et comme instrument de musique.

- Expression corporelle : prise de conscience de son propre corps, son utilisation au service de l'expression, de la matière à enseigner.

b. Musique d'ensemble : 5 x 18 semaines (5 semestres) à 60 min hebdomadaires

Évaluation : évaluation continue, semestrielle

Objectif : Pratique collective basée sur l'improvisation, créativité musicale

c. Pratique au clavier : 4 x 18 semaines (4 semestres) à 30 min hebdomadaires

Évaluation : accompagnement d'un instrumentiste, chanteur, ensemble vocal

Objectif : acquisition d'un niveau instrumental nécessaire pour accompagner une classe d'éveil musical, en s'appuyant sur un répertoire adapté et sur le contenu des cours d'écritures et de formation de l'oreille.

d. Direction : 2 x 18 semaines (2 semestres) à 30 min hebdomadaires

Évaluation : évaluation continue, semestrielle

Objectif : acquisition des bases de direction instrumentale et vocale, dépistage de fautes, capacité d'interpréter une œuvre musicale

e. Analyse et écritures : 2 x 18 semaines (2 semestres) à 60 min hebdomadaires
Évaluation : examen

Objectif : éléments d'analyse, approche verticale et horizontale de l'écriture musicale, harmonie pratique, arrangement et composition.

f. Formation de l'oreille : 2 x 18 semaines (2 semestres) à 60 min hebdomadaires
pour les élèves détenteurs d'un diplôme du 1er prix (ou équivalent) de formation musicale-solfège :
Évaluation : examen

Objectif : Acquisition/consolidation de compétences auditives (dictée mélodique, harmonique, chant à vue).

pour les élèves non détenteurs d'un diplôme du 1er prix (ou équivalent) de formation musicale-solfège :
Examen : épreuve écrite et épreuve orale

Objectif : acquisition des compétences du cours de formation musicale-solfège division moyenne spécialisée

g. Cours au choix de l'élève : 2 x 18 semaines (2 semestres) à 30 min hebdomadaires
Évaluation : évaluation continue, semestrielle

Objectif : choix d'une branche complémentaire à la formation spécifique, sur avis du directeur du conservatoire

2° Dominante « formation musicale »

Didactique et méthodologie : 5 x 18 semaines (5 semestres) à 90 min hebdomadaires
Evaluation : Préparation, réalisation et réflexion d'une leçon de niveau débutant et de niveau avancé

Objectif : Développement des facultés didactiques et méthodologiques : savoir analyser la situation individuelle (âge de l'élève, débutant/avancé, etc.) et adapter la didactique et sa méthodologie en fonction.

Les 3 axes principaux du cours :

1° Préparation : bases didactiques (matériel instrumental et d'enseignement, etc.) et préparation d'une leçon

2° Phase passive : visites régulières de cours en tant qu'observateur ;

3° Phase active : mise en contact avec des élèves dans le cadre d'un cours individuel, application des principes pédagogiques acquis en dispensant des cours, sous la supervision de l'enseignant du cours.

a. Formation musicale-solfège : 5 x 18 semaines (5 semestres) à 90 min hebdomadaires
Évaluation : 3 épreuves (théorie, dictée, chant)

Objectif : Acquisition et consolidation des compétences nécessaires à la maîtrise du contenu du cours de formation musicale et formation musicale-solfège.

b. Musique d'ensemble : 5 x 18 semaines (5 semestres) à 60 min hebdomadaires
Évaluation : évaluation continue, semestrielle

Objectif : Pratique collective basée sur l'improvisation, créativité musicale

c. Pratique au clavier : 4 x 18 semaines (4 semestres) à 60 min hebdomadaires
Évaluation : accompagnement d'un instrumentiste, chanteur, ensemble vocal

Objectif : acquisition ou consolidation du niveau pianistique nécessaire pour accompagner une classe de FM, en s'appuyant sur un répertoire adapté et sur le contenu des cours d'écritures. Développement des compétences en harmonie pratique, réduction de partition à vue.

d. Direction : 2 x 18 semaines (2 semestres) à 30 min hebdomadaires
Évaluation : évaluation continue, semestrielle

Objectif : acquisition des bases de direction instrumentale et vocale, dépistage de fautes, capacité d'interpréter une œuvre musicale

e. Analyse et écritures : 2 x 18 semaines (2 semestres) à 60 min hebdomadaires
Évaluation : examen

Objectif : éléments d'analyse, approche verticale et horizontale de l'écriture musicale, harmonie pratique, arrangement et composition.

f. Cours au choix de l'élève : 2 x 18 semaines (2 semestres) à 30 min hebdomadaires
Évaluation : évaluation continue, semestrielle

Objectif : choix d'une branche complémentaire à la formation spécifique, sur avis du directeur du conservatoire

3° Dominante « instrument/chant »

Didactique et méthodologie : 5 x 18 semaines (5 semestres) à 90 min hebdomadaires
Evaluation : Préparation, réalisation et réflexion d'une leçon de niveau débutant et de niveau avancé

Objectif : Développement des facultés didactiques et méthodologiques : savoir analyser la situation individuelle (âge de l'élève, débutant/avancé, etc.) et adapter la didactique et sa méthodologie en fonction.

Les 3 axes principaux du cours :

1° Préparation : bases didactiques (matériel instrumental et d'enseignement, etc.) et préparation d'une leçon

2° Phase passive : visites régulières de cours en tant qu'observateur ;

3° Phase active : mise en contact avec des élèves dans le cadre d'un cours individuel, application des principes pédagogiques acquis en dispensant des cours, sous la supervision de l'enseignant du cours.

a. Cours instrumental/vocal : 5 x 18 semaines (5 semestres) à 90 min hebdomadaires
Évaluation : 1 Récital d'une durée de 30-50 minutes

Objectif : Acquisition et consolidation des compétences nécessaires à la maîtrise technique et artistique de l'instrument/voix.

b. Musique d'ensemble : 5 x 18 semaines (5 semestres) à 60 min hebdomadaires
Évaluation : évaluation continue, semestrielle

Objectif : Pratique collective basée sur l'improvisation, créativité musicale

c. Pratique au clavier : 4 x 18 semaines (4 semestres) à 30 min hebdomadaires
Évaluation : accompagnement d'instrumentiste

Objectif :

- pour les élèves non pianistes : acquisition de bases pianistiques nécessaires pour assurer un accompagnement en s'appuyant sur un répertoire adapté et sur le contenu des cours d'écritures et de formation de l'oreille
- pour les élèves pianistes : développement des compétences en harmonie pratique en s'appuyant sur le contenu des cours d'écritures et de formation de l'oreille, réduction de partition à vue.

d. Direction : 2 x 18 semaines (2 semestres) à 30 min hebdomadaires
Évaluation : évaluation continue, semestrielle

Objectif : acquisition des bases de direction instrumentale et vocale, dépistage de fautes, capacité d'interpréter une œuvre musicale

e. Analyse et écritures : 2 x 18 semaines (2 semestres) à 60 min hebdomadaires
Évaluation : examen

Objectif : éléments d'analyse, approche verticale et horizontale de l'écriture musicale, harmonie pratique, arrangement et composition.

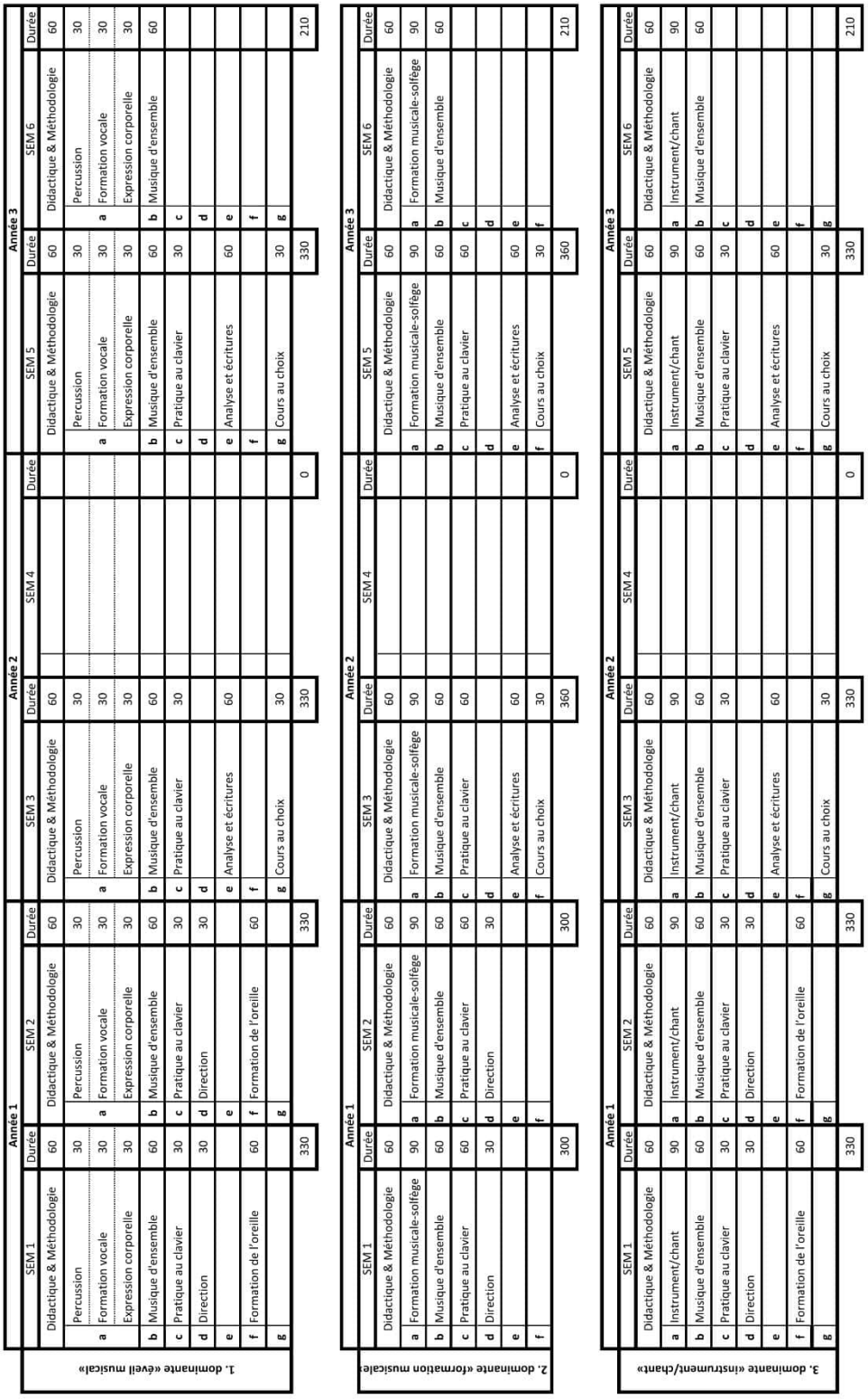
f. Formation de l'oreille : 2 x 18 semaines (2 semestres) à 60 min hebdomadaires
Évaluation : examen

Objectif : Acquisition/consolidation de compétences auditives (dictée mélodique, harmonique, chant à vue).

g. Cours au choix de l'élève : 2 x 18 semaines (2 semestres) à 30 min hebdomadaires
Évaluation : évaluation continue, semestrielle

Objectif : choix d'une branche complémentaire à la formation spécifique, sur avis du directeur du conservatoire

Organisation des cours



A.4.2.1. Technique Alexander

Organisation

Der Unterricht der Alexander-Technik ist ein Einzelunterricht über 2 Schuljahre.

Mindestalter der Schüler: 12 Jahren. Die Einschreibung erfolgt nach einem Orientierungsgespräch, gegebenenfalls am Ende eines Einführungskurses/Workshops.

Struktur

Der wöchentliche Individualunterricht von 30 Minuten ist auf 2 Schuljahre verteilt.

Einführung

Die Alexander-Technik, nach seinem Gründer Frederick Matthias Alexander (1869 – 1955) benannt, ist eine pädagogische Methode, welche sich mit der Verbesserung des eigenen Ichs beschäftigt.

Die Ausübung der Alexander-Technik erlaubt das Wiederherstellen eines gesunden körperlichen Gleichgewichts zu erlernen, damit der Organismus reibungslos funktioniert.

Das Bewusstsein für ungeeignete Gewohnheiten und Spannungen sowie die Anwendung einer Reihe von Grundsätzen der Alexander-Technik helfen mehr Leichtigkeit und Bewegungsfreiheit zurückzugewinnen. Sie richtet sich an alle Menschen, die tägliches Wohlbefinden suchen.

Darüber hinaus hat sich die Alexander-Technik bei Musikern, Tänzern und Schauspielern als eine sehr geschätzte Methode erwiesen, indem sie ihnen wertvolle Mittel zur Verfügung stellt, um die Leistung zu verbessern und Lampenfieber zu bewältigen.

Unterrichtsinhalt und Kompetenzen

- Erkennen falscher Gewohnheiten und Erlernen der geeigneten Mittel für einen verbesserten Selbstgebrauch[1]
- Verbesserung der Selbstbeobachtung und Selbstwahrnehmung
- Verbesserung der Koordination der Bewegungsabläufe, der Fein- und Grobmotorik
- Optimierung des Muskeltonus (Gleichgewicht/Balance/gesunde Spannung)
- Ausgewogene körperliche Ausrichtung
- Ökonomie der Bewegung
- Stressmanagement (z. B. bei Lampenfieber und Prüfungsangst)
- Verbesserung der Bühnenpräsenz
- Anwendung der Alexander-Technik bei allgemeinen und spezifischen Tätigkeiten. Erkennen der Vorteile, die sich daraus ergeben
- Verbindung zum Musizieren, Schauspielern, Tanzen
- Freieres und leichteres Musizieren, Schauspielern, Tanzen
- Unterrichtsinhalt: Individuelle Arbeit mit dem Schüler, um so die persönlichen Fähigkeiten des Schülers zu fördern und zu steigern
- Eigenständiges Anwenden des Erlernten

[1] Siehe G) Auswahl wichtiger Begriffe, S. 8.

- Basisbegriffe der Alexander-Technik
- Basiswissen der Anatomie
- Selbstverantwortung für den Umgang mit sich selbst übernehmen und so eigene Lösungen für auftretende Herausforderungen und Problematiken finden

Beschreibung der Alexander-Technik

Die Alexander-Technik ist eine pädagogische Methode zur bewussten Verbesserung des Selbstgebrauchs.

Die nach ihrem Begründer Frederick Matthias Alexander (1869-1955) benannte Technik basiert auf dem Prinzip des Zusammenhangs zwischen Selbstgebrauch und Funktionsweise des menschlichen Organismus. Der Mensch wird in seiner psycho-physischen Einheit, also ganzheitlich betrachtet. Im Einzelunterricht erlernt der Schüler die Mittel, die es ihm ermöglichen seinen Selbstgebrauch und folglich seine Funktionsweise zu verbessern.

Grundelemente des Alexander-Technik-Unterrichts sind u. a. die ‚Primärsteuerung' (‚Primärkontrolle'), das ‚Innehalten', die ‚Mittel wodurch' und die ‚Ausrichtung'. (engl. primary control, inhibition, means whereby, direction).[2]

Anhand verbaler und nonverbaler Anweisungen lernt der Schüler diese Grundelemente anzuwenden. Seine Selbstwahrnehmung wird verfeinert und erlaubt ihm das Erkennen von störenden Gewohnheiten und übermäßigen Anspannungen. Die Anwendung der Alexander-Technik ebnet den Weg diese zu erkennen und loszulassen, und so die Qualität von Bewegungsabläufen zu verbessern.

Im Unterricht werden die Selbstbeobachtung und Selbstreflektion geschult. Durch die Analyse von Bewegungsabläufen und die Anwendung der geeigneten Mittel (means whereby) lernt der Schüler einen besseren Umgang mit sich selbst.

Das Prinzip des Innehaltens ermöglicht gewohnheitsmäßige Reaktionen zu unterlassen und bewusster zu agieren. Der Schüler erlernt im Unterricht Mittel, um mit Herausforderungen, Problemen und Stresssituationen besser umzugehen. Das, was die Alexander-Technik als Qualität des „Non-Doing" als Basis für das Tun versteht, kann sich einstellen und führt zu natürlichen, fließenden Bewegungsabläufen.

Die Anwendung der Alexander-Technik führt zu einer ausgewogenen Ausrichtung des Körpers und eröffnet den Weg zu einem natürlichen Atemfluss. Effizienz, Leichtigkeit und Balance können sich auf natürliche Weise einstellen.

Der ganzheitliche Ansatz der Alexander-Technik führt zu mehr Gelassenheit und Ruhe. Das allgemeine Wohlbefinden wird gesteigert, Koordination und Aufmerksamkeit werden verbessert.

Die Alexander-Technik ermöglicht es dem Schüler, Bewegungsabläufe in einer effizienten, natürlichen Art und Weise zu erlernen und zu integrieren. Sie dient somit der Harmonisierung der Bewegungs- und Handlungsabläufe und führt zu mehr Leichtigkeit und Achtsamkeit.

Die Aufmerksamkeit und persönliche Präsenz werden sowohl in allgemeinen als auch in spezifischen Tätigkeiten wie Musizieren, Tanzen, Schauspielern gefördert. Durch die Anwendung der Prinzipien der Alexander-Technik wird ein effizienteres Lernen und Üben ermöglicht und die zur Verfügung stehende Zeit kann effektiver genutzt werden (Zeitmanagement).

[2] Siehe G) Auswahl wichtiger Begriffe, S. 8.

Die Alexander-Technik dient der Auftritts- sowie Examensvorbereitung. Der Umgang mit Lampenfieber, Bühnen- oder Prüfungsangst kann verbessert werden (Stressmanagement). Eine natürliche Bühnenpräsenz wird gefördert. Der Auftritt kann zu einem lebendigen, freudvollen Erlebnis für den Schüler werden.

Zielfixiertheit, welche die Qualität der Handlungsweise nicht berücksichtigt, führt oft zu Problemen und übermäßigen Anspannungen. Hier bietet die Alexander-Technik durch ihre indirekte Methode eine alternative Vorgehensweise.

Prävention ist ein wichtiger Aspekt der Alexander-Technik. Ihre Auswirkungen kann man auf drei Ebenen zusammenfassen:

Primärprävention: Durch die Vermeidung inadäquater Gewohnheiten stellen sich körperliche Beschwerden, die durch unangebrachte stereotype Bewegungsmuster ausgelöst werden, nicht ein.

Sekundärprävention: Bei vorhandenen Beschwerden bietet die Alexander-Technik adäquate Hilfe. Eine Linderung und eine Auflösung der Beschwerden werden gefördert. Einer Entwicklung zu chronischen Beschwerden wird entgegengewirkt.

Tertiärprävention: Bei vorhandenen chronischen Beschwerden kann das Ausmaß dieser reduziert werden. Angestrebt wird eine Auflösung der Beschwerden.

Unabhängig vom Grad der Beschwerden bietet die Alexander-Technik eine adäquate Hilfe, um den Selbstgebrauch zu verbessern. Jeder wird dort abgeholt, wo er gerade ist, mit dem Ziel, ihn zur ersten beschriebenen Ebene zu führen.

Selbstverantwortung und Selbständigkeit werden gefördert. Im Einzelunterricht werden dem Schüler Fertigkeiten zur Selbsthilfe vermittelt.

Als pädagogische Methode mit ganzheitlichem Ansatz eröffnet die Alexander-Technik den Weg zu einer tiefgehenden Arbeit an sich selbst. Dieses bewusste „Arbeiten an sich selbst“ kann immer weiter verfeinert und vertieft werden, und unterstützt die persönliche Selbstentfaltung. Der Schüler erhält Mittel, die es ihm erlauben über den Unterricht hinaus an sich zu arbeiten und diese auch im Alltag anzuwenden.

Eine Auswahl wichtiger Begriffe[3]

Selbstgebrauch (use of the self): individuelle und charakteristische Art und Weise, in der wir mit uns selbst beim Denken, Bewegen und Handeln umgehen.

Innehalten (inhibition): das Unterlassen oder Stoppen jeder unmittelbaren Reaktion auf einen Anreiz, Impuls oder eine Entscheidung. Dies ermöglicht, eine bewusste und durchdachte Entscheidung darüber zu treffen, wie wir in diesem Moment reagieren möchten - also nicht unüberlegt, gewohnheitsmäßig oder automatisch.

Geeignete Mittel (means whereby, means appropriate): das Ergebnis sorgfältigen Überlegens bei der Ausführung einer Bewegung oder Handlung. Sie ermöglichen uns, ein Ziel auf einfachere und zugleich effektivere Weise, ohne Fixiertheit und geistige Verengung zu erreichen.

Gedankliche Selbstanweisungen (directions), oder Direktiven zur Selbstausrichtung: mentale Unterlassungs- und Steuerungsanweisungen mit dem Ziel, die psycho-physische Koordination bei Bewegungen und Tätigkeiten zu unterstützen.

---

[3] Siehe Internetseite des Alexander-Technik-Verband Deutschland e.V.:

https://www.alexander-technik.org/alexander-technik/einige-begriffe.html

Primärsteuerung (primary control): die dynamische Beziehung zwischen Kopf, Hals und Rumpf, welche entscheidend zur Koordinationssteuerung unserer Bewegungen beiträgt.

Psycho-physische Koordination (psycho-physical co-ordination): das harmonische und natürliche Zusammenspiel der Körperteile, das entsteht, wenn wir aufhören, uns durch einengende Vorstellungen und hinderliche Gewohnheiten selbst im Wege zu stehen.

Unzuverlässige Einschätzung der Sinneswahrnehmung (unreliable sensory appreciation): die infolge ungünstiger, meist bereits seit längerem bestehender Bewegungs- und Verhaltensmuster beeinträchtigte Einschätzung der Wahrnehmung von Bewegung und körperlichen Veränderungen. Beispiel: Person bemerkt nicht, dass sie in sich eingesunken dasitzt und ihren Atmungsraum einengt.

Zielfixiertheit (end-gaining): eine Handlungsweise, bei der das direkte Erreichen des Ziels dominiert und die geeigneten Mittel zum Erreichen des Ziels nicht bedacht und beachtet werden.

Bibliographie

Internetreferenzen

ATAS : http://www.alexandertechniqueworldwide.org/

Great Britain, STAT : https://alexandertechnique.co.uk/

Deutschland, ATVD : https://www.alexander-technik.org/

Belgique, AEFMAT : https://www.aefmat.be/

The complete guide to the Alexander Technique: https://www.alexandertechnique.com/

Primärliteratur

Alexander, Frederick Matthias: *Man's Supreme Inheritance. Conscious Guidance and Control in Relation to Human Evolution in Civilization*, 1910 ([2]1918).

Alexander, Frederick Matthias: *Constructive Conscious Control of the Individual*, 1923. [Deutsche Übersetzung: *Die konstruktive bewusste Kontrolle des individuellen Menschen*, Karger, 2006.]

Alexander, Frederick Matthias: *The Use of the Self. Its conscious Direction in Relation to Diagnosis, Functioning and the Control of Reaction*, 1932, Orion Publishing Co, 2001. [Deutsche Übersetzung: *Der Gebrauch des Selbst. Die bewusste Steuerung des Gebrauchs im Bezug auf Diagnose, Funktionieren und Reaktionskontrolle*, Karger, 2001; französische Übersetzung: *L'Usage de soi. Sa Direction Consciente en Relation avec le Diagnostic, le Fonctionnement, et le Contrôle de la Réaction*, Contredanse, 1996.]

Alexander, Frederick Matthias: *The Universal Constant in Living*, 1941. [Deutsche Übersetzung: *Die universelle Konstante im Leben. The Universal Constant in Living*, Karger, 2000.]

Alexander, Frederick Matthias: *Articles and Lectures*, hrsg. von Jean M. O. Fischer, Mouritz, 1995.

Alexander, Frederick Matthias: *Letters*, hrsg. von Missy Vineyard und Jean M. O. Fischer, 2 Bde, Mouritz, 2020.

Sekundärliteratur

Alcantara, Pedro de: *The Alexander Technique. A Skill for Life*, Crowood Press, 1999. [Französische Version: *La Technique Alexander. Principes et Pratique*, Editions Dangles, 1997.]

Alcantara, Pedro de: *Indirect Procedures. A Musician's Guide to the Alexander Technique*, Oxford University Press, 1997. [Deutsche Übersetzung: *Alexander-Technik für Musiker*, Bosse, 2002.]

Alcantara, Pedro de: *Integrated Practice. Coordination, Rhythm and Sound*, Oxford University Press, 2011.

Alcantara, Pedro de: *The Integrated String Player. Embodied Vibration*, Oxford University Press 2017.

Barlow, Wilfred: *The Alexander Technique. How to use your body without stress*, Healing Arts Press, 1973 (1990).

Barlow, Wilfred: *The Alexander Principle*, Gollancz, 1973.

Barlow, Wilfred: *More Talk of Alexander. Aspects of the Alexander Technique*, edited by Dr. W. Barlow, 1978, Mouritz, 2005.

Binkley, Goddard: *The Expanding Self. How the Alexander Technique Changed My Life*, 1993.

Brennan, Richard: *The Alexander Technique. A practical Introduction*, Element Books, 1998.

Brennan, Richard: *The Alexander Technique Workbook. Your personal programme for health, poise and fitness*, Element Books, 1992. [Deutsche Übersetzung: *Handbuch Alexander-Technik. Wie Sie Bewegung und Haltung verbessern können. Körpertherapie für jedermann*, Mosaik, 1996.]

Carrington, Walter: *Thinking Aloud. Talks on the Alexander Technique*, Mornum Time Press, 1994.

Carrington, Walter: *The Act of Living. Talks on the Alexander Technique*, 1999.

Carrington, Walter/Carey, Sean: *Personally Speaking. Walter Carrington on the F. M. Alexander Technique in discussion with Sean Carey*, Mouritz, 2001.

Carrington, Walter/Carey, Sean: *Explaining the Alexander Technique. The Writings of F. Matthias Alexander*, 2004.

Chance, Jeremy: *Principles of the Alexander Technique. What it is, how it works, and what it can do for you*, Jessica Kingsley Publishers, 1998.

Dimon, Theodore: *Anatomy of the Moving Body. A basic course in bones, muscles and joints*, North Atlantic Books, 2001.

Dimon, Theodore: *The Body in Motion. It's evolution and design*, North Atlantic Books, 2011.

Dimon, Theodore: *Breathing and the Voice. A practical Guide to the whispered "ah"*, 2017.

Dimon, Theodore: *Anatomy of the Voice. An illustrated Guide for Singers, Vocal Coaches, and Speech Therapists*, 2018.

Drake, Jonathan: *Alexander-Technik im Alltag. Wie Sie Bewegung und Haltung verbessern können*, Kösel, 1993.

Gelb, Michael: *Body Learning. An Introduction to the Alexander Technique*, Aurum Press, 1981. [Deutsche Übersetzung: *Körperdynamik. Eine Einführung in die Alexander-Technik*, Ullstein Tb, 1998.]

Gelb, Michael J.: *Present* yourself, John Wiley & Sons Australia Ltd, 1988. [Deutsche Übersetzung: *Sich selbst präsentieren. Mit Mind-Mapping und Alexander-Technik*, Gabal, ^{3}2000.]

Gray, John: *The Alexander Technique. A complete Course in how to hold and use your body for maximum* energy, St. Martin's Griffin', 1991.

Heirich, Jane Ruby: *Voice and the Alexander Technique. Active Explorations for Speaking and Singing*, Mornum Time Press, 2011.

Johnson, Jennifer: *What every Violinist needs to know about the Body*, GIA Publications, 2009.

Johnson, Jennifer: *Enseigner le body mapping aux enfants*, Van de Velde, 2019.

Jones, Dr. Frank Pierce: *Body Awareness in Action. A Study of the Alexander Technique*, Schocken Books, New York 1976, später erschienen als: *Freedom To Change. The Development and Science of the Alexander Technique,* Mouritz Books, London 1997.

Kleinman, Judith/Buckoke, Peter: *The Alexander Technique for Musicians*, Bloomsbury, 2013.

Kratzert, Rudolf: *Die Technik des Klavierspiels. Ein Handbuch für Pianisten*, Bärenreiter 2002.

Langford, Elizabeth: *Mind and Muscle. An Owner's Handbook*, Garant Uitgevers, 1998. [Französische Übersetzung: *La Pensée et le Muscle. Manuel de l'usager*, Garant Uitgevers nv.]

Langford, Elizabeth: *Only Connect*, Mouritz, 2004.

Langford, Elizabeth (Hrsg.): *Remembering Walter Carrington. Keystone of the Alexander Technique*, Mouritz, 2006.

Langford, Elizabeth: *Mind and Muscle and Music. A companion to Mind and Muscle: an owner's handbook,* Alexandertechniek Centrum vzw Leuven, Mouritz, 2008.

Leibowitz, Judith/Connington, Bill: *The Alexander Technique. The world-famous method for enhancing posture, stamina, health and well-being, and for relieving pain and tension*, Profile Books Ltd, 1991 (1999). [Deutsche Übersetzung: *Die Alexander-Technik. Körpertherapie für jedermann. Gesundheit und Wohlbefinden durch die Behebung von Haltungsfehlern, falschen Bewegungsgewohnheiten und körperlichen Verspannungen*, Rowohlt Tb, 1990.]

Macdonald, Patrick: *The Alexander Technique AS I SEE IT*, The Alpha Press, 1989.

Mackie, Vivien (in conversation with Joe Armstrong): *Just Play Naturally. An account of her cello study with Pablo Casals in the 1950's and her discovery of the resonance between his teaching and the principles of the Alexander technique*, Duende Editions, 2002.

McCallion, Michael: *Voice Power. The Voice in Business and Public Speaking*, Mouritz, 2012.

Miller, Tascha/Langstroth, David: *The Alexander Technique. Freedom in thought and action*, Nous Publishing, 2007.

Mühlebach, Adrian: *Vom Autopiloten zur Selbststeuerung. Alexander-Technik in Theorie und Praxis*, Hochrefe AG, 2018.

Murdoch, Ron: *Born to sing. A singer's journey toward mind-body unity*, Mornum Time Press, 2015.

Nicholls, Carolyn: *Body, Breath and Being*, D&B Publishing, 2014.

Stevens, Chris: *Alexander Technique. An Introductory Guide to the Technique and its Benefits*, Macdonald Optima, 1987, Vermillion (revised Edition), 1996.

Rennschuh, Helmut: *Klavierspielen, Alexander-Technik und Zen. Frei von störenden Mustern die Musik geschehen lassen*, Wißner-Verlag, 2011.

Vineyard, Missy: *How You Stand, How You Move, How You Live. Learning the Alexander Technique to Explore Your Mind-Body Connection and Achieve Self-Mastery*, Marlowe and Company, 2007.

Wehner, Renate: *Alexander-Technik. Achtsame Übungen für mehr Körperharmonie*, Trias-Verlag, 2013.

Weissenberg, Joseph: *Alexander-Technik und Bühnenpräsenz. Die Wirkung der Alexander-Technik auf Bühnenpräsenz und Podiumsicherheit*, Herbert Utz Verlag, 2015.

Wragg, Gerald: *Towards Vocal Freedom. Alexander Technique and the Use of the Singing Voice*, Mouritz, 2017.

A.4.2.2. Technique cuivres

Introduction

Au vu des lois de la physique, les instruments de musique se constituent en principe de deux éléments, à savoir d'un élément générateur, qui produit les vibrations, et d'un élément résonateur, qui les amplifie.

Si on se penche sur l'exemple de la guitare ou de la clarinette, il est clair que la corde, respectivement l'anche assurent le rôle de la production du son (élément générateur) alors que le corps de l'instrument respectif sert à faire résonner le son (élément résonateur).

En ce qui concerne les cuivres en revanche, l'instrument en lui-même n'a qu'une seule fonction, à savoir celle de résonateur, tandis que la production du son n'est pas générée par une partie de l'instrument mais par le corps du musicien.

En d'autres termes, le musicien trompettiste, tromboniste, corniste, tubiste etc., n'est seulement l'initiateur de la production du son comme la pianiste qui pousse une touche du clavier comme élément déclencheur de cette production, mais le principe de fonctionnement des cuivres exige que le corps du musicien sert d'élément générateur.

Considérant que la production du son au niveau du masque facial du musicien est indissociablement liée à une interaction musculaire complexe, celle-ci devrait en fait faire office d'une connaissance approfondie pour chaque instrumentiste étant donné que la configuration physique des cuivres peut engendrer une série de problèmes au cours de la carrière du musicien.

La dualité entre générateur et résonateur par contre permet de faire face à cette problématique dès le niveau débutant grâce au présent cours qui permet à l'élève de prendre d'une part connaissance des différents éléments de base et d'apprendre à maîtriser les différents cas de figure qui peuvent, tôt ou tard, en résulter pas des moyens et techniques aussi basiques que naturelles.

Organisation et structure

Le cours de technique cuivres est un cours hebdomadaire individuel, de 30 minutes, d'une durée de 4 années.

L'admission au cours est réservée aux élèves détenteurs au moins du diplôme du premier cycle dans une des branches suivantes : petits cuivres, cor en fa, alto en mib, trombone, trombone basse, gros cuivres.

Programme d'études

Majoration de la conscience corporelle et de tous les paramètres de guidage et de mise en balance du corps en tant que prémisse pour une bonne maîtrise des élèments essentiels pour la pratique de l'instrument.

- technique de respiration
- contrôle des cordes vocales, de la langue et des mâchoires
- contrôle des muscles faciaux
- coordination et syncronisation
- transformation et transmission
- aspects physiologiques et psychologiques

Bibliographie (liste non exhaustive)

Malte Burba, Brass Masterclass: Methode für Blechbläser (Schott)

Malte Burba, 100 Fragen an Malte Burba (Schott)

Arnold Jacobs, Song and Wind - Von Brian Frederiksen (Windsong)

Kristian Steenstrup, Teaching Brass (2nd edition) (Royal Academy of Music)

Kristian Steenstrup, Blow Your Mind (Royal Academy of Music)

Arnold Jacobs (Bruce Nelson), Also sprach Arnold Jacobs - Ein methodisch-didaktischer Leitfaden für Blechbläser (Polymnia Press)

Blandine Calais-Germain, Anatomie der Bewegung - Technik und Funktion des Körpers (Marix Verlag)

Phillip Farkas, The Art of Brass Playing - Die Kunst der Blechbläser, (Hans Pizka)

Edward Kleinhammer, The Art of Trombone Playing (Summy Birchard)

Douglas Hill, Collected Thoughts on Teaching and Learning, Creativity, and Horn Performance (Alfred Music)

Merry Frankin, Méthode complète - Trompette moderne - théorique et pratique (Enoch & cie)

Frits Damrow, Shape up - Tägliche Übungen (Alupine Music)

Wolfgang Guggenberger, Basics Plus - Studien für Blechblasinstrumente (Rundel)

Frits Damrow, Fitness for Brass - Training für Blechbläser (Hal Leonard)

Peter Gane, Circuit Training (Warwick Muisc)

Peter Gane / Eric Cree, How Trombonists do it. (Brass Wind Publications)

Charles Vernon, The Singing Trombone (Atlanta Brass Society Press)

Allen Vizzutti, Trumpet Method 1, Technical Studies (Alfred Music Publishing)

James Stamp, Warm-Ups and Studies (BIM)

H.L. Clarke, Technical Studies for the Cornet (Carl Fischer)

Chase Sanborn, Brass Tactics (https://www.chasesanborn.com/product-page/brass-tactics)

Chase Sanborn, Brass Tactics 6/60 Routine (https://www.chasesanborn.com/product-page/the brass-tactics-6-60-routine)

Regina Heng, Trompete in Bewegung -Blech trifft Feldenkrais (DVD)

Claudia Spahn, Bernhard Richter, Johannes Pöppe, Matthias Echternach, Das Blasinstrumentenspiel: Physiologische Vorgänge und Einblicke ins Körperinnere DVD (Helbling Verlag)

A.4.2.3. Technique vocale

Gymnastique vocale – Technique spécifique pour l'art lyrique et la rééducation vocale selon la méthode Yva Barthélémy

Introduction

Le contenu du cours se base primordialement sur l'apprentissage de la **gymnastique vocale** selon la méthode **Yva Barthélémy** (1984,2003, 2011). Lorsqu'Yva Barthélémy parle de gymnastique vocale ou encore de « nouvelle technique de préparation musculaire pour l'art lyrique et la rééducation vocale » (2011), elle parle d'un travail des muscles de l'appareil vocal à travers d'exercices spécifiques. Selon Yva Barthélémy, l'émission d'un son active plus que 300 muscles qui doivent fonctionner selon une bonne coordination, cette dernière n'étant pas naturelle. Dans la pratique, il s'agit d'un travail agoniste et antagoniste. Chaque fois qu'un muscle est travaillé dans une direction, le mouvement contraire sera proposé de suite. Notons que la spécificité des mouvements a été longuement étudiée au cours d'une recherche approfondie par l'auteur (pendant 19 ans) en collaboration avec des médecins et sur base de multiples xérographies (Yva Barthélémy, 1984).

Organisation et Structure

Le cours de gymnastique vocale est un cours individuel d'une durée hebdomadaire de 30 minutes/semaine. Le cours est divisé en deux niveaux, un niveau « débutant » et un niveau « avancé » concernant la technique spécifique en question. Le niveau « débutant » s'adresse aux deux premières années et le niveau « avancé » concerne les deux dernières années. Néanmoins, le rythme individuel et les progrès de chaque élève déterminent à quel stade ce dernier se trouve. Le cours de gymnastique vocale s'étalera au plus sur quatre ans.

Élèves visés

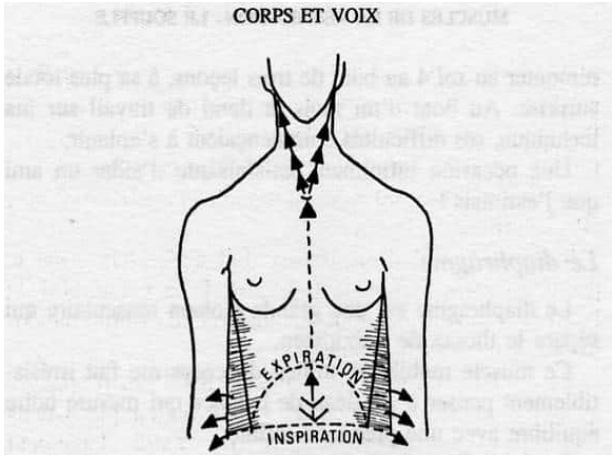
Le cours est destiné aux élèves de chant (classique, moderne, jazz) et d'art lyrique et aux élèves de diction et art dramatique.

Objectifs du cours

Par ce qui suit, quelques points d'action du cours de gymnastique vocale seront présentés.

1) Travail sur les muscles de la respiration

La respiration profonde et le soutien par le diaphragme



« Le chant est du souffle sonore » (Bossinger, 2005).

De nos jours, beaucoup de gens ont désappris à respirer profondément. Les causes en sont diverses : stress, traumatismes, peurs… Celui qui respire encore profondément, c'est le bébé au repos.

Quand les gens sont exposés au stress, la respiration a tendance à monter et à s'accélérer. Cette forme inappropriée de respirer peut même aller jusqu'à l'apparition d'attaques de panique accompagnée d'hyperventilation.

Lors de la respiration abdominale, le sujet inspire profondément et la cloison musculaire du diaphragme se contracte et descend en repoussant les organes mous (l'estomac, le foie, les intestins…) de l'abdomen qui se trouvent en dessous de cette cloison vers le bas. L'abaissement progressif du diaphragme intensifie la dilatation pulmonaire en hauteur et en largeur et amplifie la prise d'air. Pendant l'expiration, l'air est expulsé des poumons et le diaphragme remonte progressivement.

Lors du chant, le processus d'expiration se voit prolongé de manière qu'il est plus facile pour le sujet d'utiliser davantage ses réserves de souffle. L'expiration devient ainsi plus fluide et équilibrée. De plus, comme il ne reste plus de souffle dans les poumons, l'inspiration profonde devient également plus facile. Notons que le diaphragme et le larynx sont toujours à égale distance. Si le diaphragme monte, le larynx monte également et vice-versa. Lors de la phonation et surtout lors du chant, il est important que le larynx soit bas. L'importance de la respiration profonde pour l'éducation vocale est évidente (Yva Barthélémy, 2011).

De plus, la respiration profonde et fluide nous permet d'entraîner la musculature de la respiration et des poumons. La respiration par le diaphragme permet au sujet également de gagner progressivement le contrôle sur ses émotions et ainsi de mieux faire face au trac, un phénomène tellement connu chez les artistes de la scène.

2) Assouplissement de la musculature phonatoire

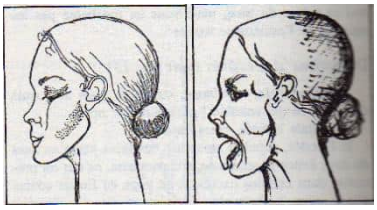
Il s'agit d'assouplir tous les muscles qui interviennent avant ainsi que pendant la production d'un son. Lorsque le cerveau envoie l'ordre pour la production d'un son, l'information arrive de manière échelonnée aux différents muscles. Tout d'abord l'ordre arrive aux muscles de la phonétique (joues, voile de palais, lèvres), puis l'ordre descend vers les muscles du diaphragme, puis remonte aux muscles du cou pour finalement arriver aux cordes vocales qui se ferment pour produire un son. Quand certains muscles en amont ne fonctionnent pas, les cordes vocales se fatiguent trop. (Barthélémy, 2003). L'auteur décrit les cordes vocales comme étant « la reine » qui dispose à son service autour de 300 muscles qui ont la fonction de « valets ».

Ainsi, les exercices spécifiques à la gymnastique vocale selon Yva Barthélémy ont pour but de renforcer les muscles de l'appareil phonatoire qui se trouvent en amont de l'activation des cordes vocales.

Le deuxième point d'action inclut :

- travail sur la musculature faciale
- travail sur les muscles des lèvres (la projection du son par les lèvres)
- travail sur la langue qui est composée de 17 muscles
- travail sur les pommettes
- travail sur le voile du palais
- renforcement des muscles antérieurs du cou

3) Ouverture et déconstriction laryngée (Yva Barthélémy, 2011)



Des expressions du langage de tous les jours « Ma gorge se noue » ; « Je ne peux rien avaler » montre le malaise que peut provoquer le serrage du larynx. Si l'angoisse peut provoquer un serrage laryngé, le désserrage laryngé peut réduire l'angoisse (Yva Barthélémy, 2003).

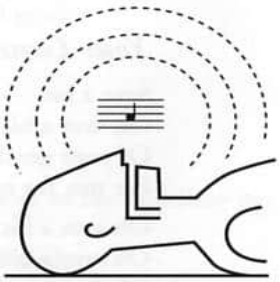
Paul Newham (2000) compare le passage vers le larynx à un tube vocal « voice tube ». Si le larynx est placé haut, le tube vocal a tendance à être plus étroit et plus petit en diamètre. L'auteur compare le tube vocal court et étroit à une flûte car la voix se caractérisant par une telle ouverture crée un timbre similaire à une flûte « flute timbre ». Si le larynx est davantage placé au milieu, le son produit par la voix ressemble plutôt à un timbre d'une clarinette « clarinette timbre ». Si le larynx est placé plus bas, le tube vocal est plus long et plus large en diamètre. Le son ressemble alors plutôt à celui d'un « saxophone » (« saxophone timbre »). Un travail sur la longueur et le diamètre du tube vocal travaille sur l'ouverture de la gorge qui a tendance à se nouer dans des situations anxieuses. Yva Barthélémy (2003) travaille avec une balle imaginaire lors de la phonation. L'élève est invité à s'imaginer une balle de tennis à l'intérieur de sa bouche pendant l'inspiration et lors de la phonation. Cette balle imaginaire fait monter le voile du palais comme dans le processus du bâillement. Ainsi, l'élève arrive à mieux dénouer sa gorge.

Notons que les exercices de Paul Newham encouragent les élèves également à explorer les différents paramètres de leur voix (volume, hauteur, débit, articulation, timbre).

Le « tube vocal » et le timbre harmonique



short and narrow

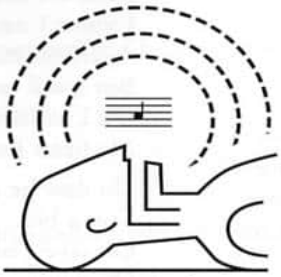


flute timbre

A voice tube that is short and narrow, like a flute, produces a quality of voice called the *flute timbre.*



medium length and diameter



clarinet timbre

A voice tube of medium length and diameter, like a clarinet, produces a quality of voice called the *clarinet timbre.*



maximum length and diameter

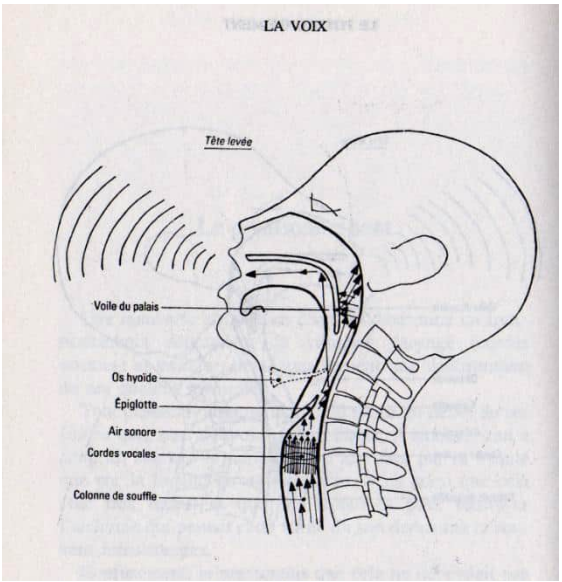


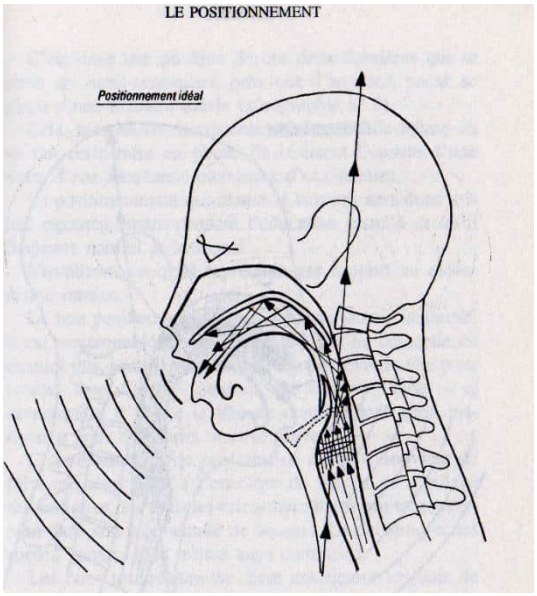
saxophone timbre

A voice tube of maximum length and diameter, like a saxophone, produces a quality of voice called the *saxophone timbre.*

d'après Paul Newham (2003)

4) Le travail sur la posture du corps (colonne vertébrale), de la tête, du cou et des épaules.





5) Pour que le son arrive aux résonateurs (sinus) de manière optimale sans déperdition du son, il faut veiller au bon positionnement de la colonne vertébrale. La tête ne doit pas être ni trop élevée vers le haut, ni trop penchée vers le bas. Le bon positionnement de la tête se caractérise par une traction élévatrice appliquée au niveau de l'insertion crânienne. Selon Barthelemy (2003), il suffit de s'imaginer une mèche au sommet du crâne qui nous tire vers le haut. Un positionnement idéal de la colonne vertébrale contribue à une bonne projection de la voix à travers les résonateurs (sinus). De plus, si le son est bien placé au niveau des résonateurs, les enharmoniques (« Obertöne ») résonnent parallèlement au son basal tout en contribuant à l'amplification et à l'enrichissement du timbre vocal.

Exercices

Le support vocalique de la gymnastique vocale est une quinte syllabique sur lo-a-lo-a-lo-a-lo-a-lo. Cette quinte n'était pas choisie au hasard. Selon l'auteur, elle représente une « synthèse parfaite du travail vocal et de l'articulation ». Elle aide au « lâcher prise » de la langue. L'enchaînement des cinq notes doit être chanté piano » et très lié afin de garantir une adduction parfaite des cordes vocales.

Figure 14 : Exercice de la quinte syllabique lo-a-lo-a-lo



1) Premier exercice du lo,a lo…

   Position sur lô : Après chaque consonne -**L**- où on tape vigoureusement derrière les incisives du haut, la mâchoire inférieure est relâchée, les joues sont creusées, les lèvres et les commissures sont projetées et musclées vers l'avant avec les pommettes soulevées. Il s'agit du ô sombre de hôme ou de ôser.

   Position sur la A : La bouche sera ouverte au maximum en largeur et en longueur avec surélévation des pommettes, la langue bien plate, la pointe derrière les incisives du bas. Il s'agit du A de âme. La mâchoire inférieure reste baissée, seules les joues effectuent le changement de position. Notons que durant tout l'exercice il est important que les pommettes restent soulevées.

   L'ouverture extrême du A lors de cet exercice est une autre que celle lors du chant où on ne chanterait jamais un A avec une position pareille. N'oublions pas qu'il s'agit d'un travail musculaire ago-antagoniste et que nous nous trouvons en pure gymnastique.

   L'avantage des exercices de la gymnastique vocale proposés par l'auteur est qu'ils peuvent être effectués même dans le cas où la voix fait défaut (fatigue vocale, aphone,). Dans ce cas, l'objectif principal du travail serait du moins dans un premier temps essentiellement rééducatif (p.ex. : enseignants qui éprouvent une fatigue vocale à la fin de la journée).

2) Le mouvement d'élongation linguale et la déconstriction du larynx

   Le premier exercice peut être suivi immédiatement de la sortie de la langue tout en expirant avec la bouche grande ouverte en largeur et en longueur. La langue qui sort de la bouche est bien large, molle et plate. Si les molaires du bas sont couverts par les bords latéraux de la langue, l'élève vit une sensation agréable, à savoir, la déconstriction du larynx. Lors de cet

exercice, il est toujours important de garder les pommettes soulevées afin de garantir le travail des zygomatiques qui représentent les muscles « du beau chant ».

Il est important de souligner que la gymnastique vocale telle qu'elle a été conçue par Yva Barthélémy ne se fait jamais en force mais en douceur.

3) Les I**X** : Mouvements qui vont fortifier toute la musculature qui soutient les cordes vocales.

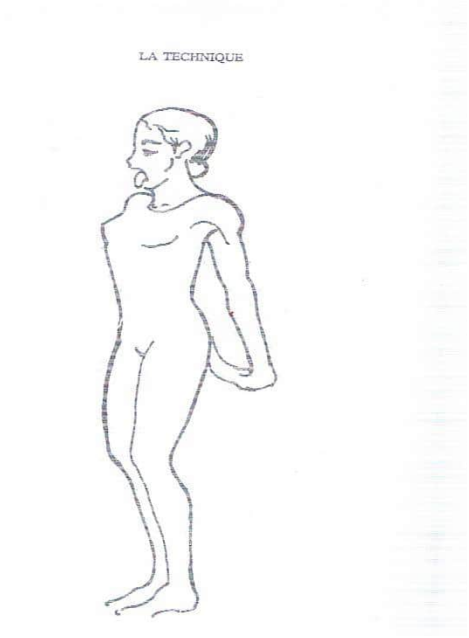
Dans ce qui suit, quelques exemples seront donnés des mouvements en question.

<u>Le premier exercice du « IX » :</u>



Barthélémy Yva (2003)

Dans cet exercice, il s'agit de se mettre en position pour chanter la quinte syllabique LôALôA. L'élève forme avec ses bras une sphère bien ronde, fléchit légèrement les genoux, met sa colonne vertébrale et sa nuque en place et inspire avec une balle imaginaire et la bouche fermée avant de chanter la quinte syllabique (voir exercice 1). Grâce à la position optimale du corps, la voix part directement en direction des résonateurs (sinus). Après avoir chanté la quinte syllabique, l'élève prend la position du bâillement total (largeur, longueur et apnée) pendant que les bras partent derrière le dos où l'élève prend deux doigts, l'index et le majeur de la main qu'il veut, les paumes tournées vers les fessiers afin de sécuriser le travail des épaules. Puis, il tire doucement les épaules vers l'arrière tout en ouvrant le thorax et en conservant l'étirement de la mèche. Le mouvement d'étirement des bras vers l'arrière oblige à creuser les reins. Maintenant, l'élève sort la langue (voir exercice 2) toujours en apnée. Puis, il relâche ses mains, reprend sa sphère, retrouve la position de la colonne vertébrale ainsi que le bâillement (la langue entre dans la bouche). Maintenant, il referme doucement les deux mâchoires en parallèle, puis propulse sa mâchoire inférieure (avec les pommettes toujours soulevées), pousse sur sa sphère et sur le diaphragme avant de faire son –**IX**.



Barthélémy Yva (2003)

Le deuxième exercice du IX

Vu que la gymnastique vocale d'Yva Barthélémy se base sur un travail ago-antagoniste, il va de soi qu'il faut compléter l'exercice précédent par un mouvement contraire.

L'élève se met debout, pieds parallèles, jambes écartées et reprend la sphère bien ronde. Il inspire par le nez avec la balle imaginaire pour que le palais monte, le diaphragme descend et l'élève chante la quinte syllabique, puis ouvre la bouche au maximum, en hauteur et en largeur, la langue derrière les incisives du bas et reste en apnée. Puis, l'élève lâche la sphère, lève les bras et se penche vers l'avant dans une position de plongeon, le dos, la nuque arrondis, les genoux fléchis. Ensuite, l'élève tire en douceur sur ses bras pour allonger le dos bien rond. Lors de ce mouvement, il est invité à sortir la langue et ce, toujours en apnée. Quand l'élève n'a plus d'air, il relâche tout et laisse pendre la tête vers le bas. Tout est relâché, les bras, les épaules, les joues, la langue, le larynx, le cerveau est irrigué par le sang…etc. Il s'agit d'une position de relaxation où l'élève est encouragé à inspirer profondément et à expirer lentement jusqu'au moment où il décide de remonter tout doucement. Avant de remonter, il inspire profondément avec la balle imaginaire et il se redresse lentement, vertèbre par vertèbre. Lors du redressement, il ouvre la bouche au maximum et commence à retrouver le bâillement en apnée et reprend sa sphère bien ronde sur le passage. Il repositionne sa tête et sa nuque, projette sa mâchoire inférieure en avant, pousse sur sa sphère et le diaphragme pour prononcer le **« IX ».** Ce deuxième mouvement du « IX » a les effets suivants : une relaxation générale,

une remontée du larynx (mouvement antagoniste) ainsi qu'une montée du liquide rachidien dans la colonne vertébrale lors de la prononciation du **IX**. Il s'agit d'un exercice fort qui joue un rôle important dans la réactivation des muscles suspenseurs du larynx et qui redonnent une position de jeunesse à celui-ci (Yva Barthélémy, 2003).

Le troisième, quatrième et cinquième X

Les autres mouvements du **IX** seront abordés après environ 6 mois. Il s'agit également de mouvements forts en touchant d'autres complexes musculaires visant à des objectifs différents.

L'exercice du **troisième IX** vise par exemple davantage les muscles qui permettent une montée dans l'aigu. L'exercice sera expliqué en profondeur lors du cours de gymnastique vocale. (Yva Barthélémy, 2011, p.311)

Le **quatrième IX** travaille davantage la résonance au niveau des sinus des deux côtés du nez. Lors de cet exercice seront travaillés les deux petits muscles crico-thyroïdiens à la base du cartilage tiroïdien. Ils vont entraîner la bascule de celui-ci qui entraîne elle-même la bascule du larynx et des cordes vocales pour que l'émission du son parte directement dans les résonateurs osseux de l'avant de la face (Yva Barthélémy, 2011), description de l'exercice : p. 312).

Le **cinquième IX** renforce avant tout les muscles du suraigu (description du mouvement : p.313).

Exercices de respiration

Se mettre debout, les pieds écartés d'environ de 30 cm, les genoux un peu fléchis tout en redressant la colonne vertébrale. Mettre les deux mains superposées sur le thorax, environ 3 centimètres au-dessus des seins.

Expirer par la bouche en appuyant doucement avec les mains pour faire creuser le haut du thorax. Inspirer par le nez avec la balle imaginaire à l'intérieur de la bouche, l'abdomen s'ouvre et le diaphragme descend. Essayer de ne pas mettre de l'air sous les mains. Chanter le LôALô.

Puis, expirer avec la langue (voir exercice 2) tout en appuyant doucement sur le thorax pour bien vider le haut des poumons. Par la suite, cet exercice sera fait 6 fois de suite en ajoutant une quinte de LôALô tous les deux exercices pour arriver finalement à trois LôALô de suite.

Il existe **deux variantes** de cet exercice qui peuvent être échangées d'un cours à l'autre. Ces exercices de respiration ont le but d'accroître la capacité pulmonaire qui permet à l'élève de chanter des phrases de plus en plus longues.

Exercices rapides de LôALô

A partir de cet exercice, on quitte du moins en partie le terrain de la gymnastique et on se retrouve davantage dans le chant.

Exercice : L'élève inspire maintenant par la bouche avec un léger sourire sans aucun bruit. La prise d'air abdominale et dorsale doit se faire rapidement comme dans le chant. La quinte syllabique est chantée deux fois rapidement de manière très articulée et très musclée au niveau de la musculature faciale.

Après les deux quintes, l'élève pousse avec ses deux mains sur son ventre pour faire monter son diaphragme tout en sortant sa langue en apnée. Puis il inspire à nouveau avec la bouche ouverte et un sourire et chante trois LôALô, ensuite 4, 5, 6…etc.

Il existe d'autres exercices rapides (LôALô ; Lé,lé,lé.. etc.) qui seront expliqués en détail au cours de gymnastique vocale.

De plus, l'élève apprendra un ensemble de vocalises qui font davantage partie du domaine purement du chant (sons filés, sons piqués, trilles…etc.).

<u>Programme d'études de la première et deuxième année (« niveau débutant »)</u>

1) Premier exercice du LôALôALôA
2) Le mouvement d'élongation linguale et la déconstriction du larynx
3) Le premier exercice du « IX » :
4) Le deuxième exercice du IX
5) Exercices de respiration
6) Exercices rapides de LôALô
7) Vocalisation (sons piqués, lé,lé,lé ; LôALô, exercice de tenue de souffle, légèreté :li,li,li)

L'objectif principal des deux premières années est d'apprendre les divers mouvements et de pouvoir les reproduire d'affilé tout en étant guidé par les instructions de l'enseignant (e). Il s'agit d'accéder à un déroulement fluide de chaque exercice mentionné en haut.

(A la fin de la deuxième année, un test peut être prévu par l'enseignant (e) où il (elle) vérifiera si l'élève a acquis les compétences souhaitées afin d'accéder au niveau « avancé ».

<u>Programme d'études de la troisième et quatrième année (« niveau avancé »)</u>

1)Premier exercice du LôALôALôA

2)Le mouvement d'élongation linguale et la déconstriction du larynx

3)Le premier exercice du « IX » :

4)Le deuxième exercice du IX

5)Exercices de respiration

6)Troisième IX

7)Quatrième IX

8)Cinquième IX

9)Exercices rapides de LôALô

10)Vocalisation (sons piqués, lé,lé,lé ; LôALô, exercice de tenue de souffle, sons filés, légèreté : li,li,li)

L'objectif principal de la troisième et quatrième année est de consolider les exercices appris lors des deux premières années ainsi que d'intégrer les nouveaux mouvements proposés en troisième et quatrième année. L'objectif est de pouvoir reproduire d'affilé tous les mouvements appris tout en étant guidé par les instructions de l'enseignant, voire de les reproduire tout seul. Il s'agit d'accéder à un déroulement fluide de chaque exercice mentionné en haut.

(A la fin de la quatrième année, un test peut être prévu par l'enseignant où il vérifiera si l'élève a acquis les compétences souhaitées.)

Les illustrations reproduites dans le présent programme d'études sont extraites du livre « La Voix Libérée, une nouvelle technique pour l'art lyrique et la rééducation vocale », Yva Barthélémy, Édition Robert Laffont.

Bibliographie

Bailey, A., B., Davidson, J.,W., (2002), **« Adaptive characteristics of group singing Perceptions from members of a choir for homeless man** », Musicae Scientiae, Vol.6, Nr.2, P. 221-256

Bailey, A., B., Davidson, J., W., (2003), **« Amateur group singing as a therapeutic instrument »,** Nordic Journal of Music Therapy, 12 (1), p. 18-32

Barthélémy Yva (2003), **« La Voix Libérée , une nouvelle technique pour l'art lyrique et la rééducation vocale » ;** éd. Robert Laffont

Barthélémy Yva (2011) ; **"La voix libérée, une nouvelle technique de préparation musculaire pour l'art lyrique et la rééducation vocale" ;**

Barthelemy-Schomer Marianne (2005) ; Mémoire scientifique en art thérapie (Uni.lu)"**La phobie sociale", Intégration de la Thérapie Vocale en Thérapie cognitive-comportementale de Groupe**"

Beck R., Cesario T., Yousefi, Shookoo & Enamoto, Hiro (2000),**« Choral singing, Performance Perception and Immune System Changes in Salivary Immunoglobulin and Kortisol** », Music Perception, Vol. 18

Bossinger W. (2005) ;**"Die heilende Kraft des Singens";** Edit: Books on Demand GMBH

Christophe André, Patrick Légeron (2000) ; **« La peur des Autres; Trac, Timidité et Phobie Sociale »** éd. Odile Jacob

Cungi Ch. (1998) ; **Savoir Gérer son Stress ;** éd. Retz

Fonagy I. (1983) ; **"La Vive Voix, Essais de psycho-phonétique" ;** éd. Payot, Paris

Grape., C. et Al., (2003), **« Does singing promote Well-being ?: An Empirical Study of Professional and Amateur Singers during a Singing Lesson »** Integrative Physiological & Behavioral Science, Jan.-March, 2003, Vol. 38, Nr1, S. 65-74

Hirokawa, Eri, Ohira, Hideki (2003); **Impact of music listening after a stressful task on immune functions, neuroendocrine responses and emotional states in college students** Journal of Music Therapy (2003)

Jukui H., Yamashita M., (2003); **« The effects of music and visual stress on testosterone and Kortisol in men and women** », Neuroendocrinol Lett., 2003, Jun-Aug, 24, (3-4), p. 73-80

Kenny, Dianna T, Founce, Gavin (2004)**;"Impact of group singing on mood, Coping and Perceived Pain in Chronic Pain Patients Attending a Multidisciplinary pain Clinic";** *The Journal of Music Therapy* (2004)

Ledoux J. (2004); **"Des Netz der Gefühle, Wie Emotionen entstehen"**; Verlag: dtv

Newham P. (2000) **Therapeutic Voicework**. London : Jessica Kinsley

Peretz, I., (2001)., « **Listen to the Brain : A biological Perspective on Musical Emotions »,** in « Music and Emotion », Hrsg. : Juslin, P.N. und Sloboda, J.,A., (2001), p.105-134, Oxford Press

Poizat M. (1986) ; **L'opéra ou le cri de l'ange; Essais sur la jouissance de l'amateur d'opéra ;** éd. A.M. Métailié

Vallée R. ; **Musicothérapie et troubles de l'expression verbale**, éd. du Non-Verbal

B.1. Dispositions spécifiques

Dispositions spécifiques de la branche formation musicale-solfège pour l'obtention du diplôme du premier prix et du diplôme supérieur :

Un total de 50 UV est nécessaire pour l'obtention du diplôme du premier prix et du diplôme supérieur. Les unités de valeur obtenues pour le diplôme du premier prix sont reconnues intégralement pour le diplôme supérieur.

UV à attribuer par diplôme et par branche énumérée

Diplôme du 1er cycle	10
Diplôme du 2e cycle	15
Diplôme du 3e cycle	20
Diplôme du 1er prix ou attestation des résultats	25
Diplôme supérieur ou attestation des résultats	30

Les branches :

Harmonie ou Harmonie jazz
Composition ou Composition et arrangement jazz
Contrepoint
Fugue
Instrumentation et orchestration
1 branche instrumentale/vocale ou 1 branche instrumentale/vocale jazz
1 autre branche prévue au RGD

UV à attribuer par certificat et par branche énumérée

Certificat du degré inférieur	10
Certificat du degré moyen	15
Certificat du degré supérieur	20

Les branches :

Histoire de la musique ou Histoire du jazz
Culture musicale-cours d'écoute
Analyse musicale ou Analyse jazz
Harmonie pratique ou Pratiques à l'orgue
Informatique musicale et création
Ars musica
Initiation aux écritures
Pratique au clavier
Guitare d'accompagnement
Basse continue
Lecture-déchiffrage ou Déchiffrage jazz
Chant grégorien
Improvisation
1 autre branche prévue au RGD

Equivalences à accorder aux détenteurs d'un diplôme de fin d'études secondaires classique, section F

Histoire de la musique, certificat du degré moyen	15
Analyse, certificat du degré inférieur	10

B.2. Dispositions spécifiques

Dispositions spécifiques des branches instrumentales/vocales, des branches instrumentales/vocales jazz, des branches direction orchestre et direction chorale pour l'obtention du diplôme du premier prix et du diplôme supérieur :

Un total de 50 UV est nécessaire pour l'obtention du diplôme du premier prix et du diplôme supérieur. Les unités de valeur obtenues pour le diplôme du premier prix sont reconnues intégralement pour le diplôme supérieur.

UV à attribuer par diplôme et par branche énumérée

Diplôme du 1er cycle	10
Diplôme du 2e cycle	15
Diplôme du 3e cycle	20
Diplôme du 1er prix ou attestation des résultats	25
Diplôme supérieur ou attestation des résultats	30

Les branches :

Formation musicale solfège
Harmonie ou Harmonie jazz
Composition ou Composition et arrangement jazz
Contrepoint
Fugue
Instrumentation et orchestration
Piano d'accompagnement
Musique de chambre ou Combo ou Art lyrique
Direction chorale ou direction orchestre
1 branche instrumentale/vocale ou 1 branche instrumentale/vocale jazz
1 autre branche prévue au RGD

UV à attribuer par certificat et par branche énumérée

Certificat du degré inférieur	10
Certificat du degré moyen	15
Certificat du degré supérieur	20

Les branches :

Histoire de la musique ou Histoire du jazz
Culture musicale-cours d'écoute
Analyse ou Analyse jazz
Harmonie pratique ou Pratiques à l'orgue
Informatique musicale et création
Ars musica
Initiation aux écritures
Pratique au clavier
Guitare d'accompagnement
Basse continue
Lecture-déchiffrage ou Déchiffrage jazz
Chant grégorien
Improvisation
1 autre branche prévue au RGD

UV attestées par l'établissement

Participation régulière à un orchestre ou ensemble ou chorale d'un établissement	5 UV par an, maximum 3 ans

Equivalences à accorder aux détenteurs d'un diplôme de fin d'études secondaires classique, section F

Histoire de la musique, certificat du degré moyen	15
Analyse, certificat du degré inférieur	10

B.3. Dispositions spécifiques

Dispositions spécifiques des branches de diction allemande, française et luxembourgeoise pour l'obtention du diplôme du premier prix et du diplôme supérieur :

Un total de 50 UV est nécessaire pour l'obtention du diplôme du premier prix et du diplôme supérieur. Les unités de valeur obtenues pour le diplôme du premier prix sont reconnues intégralement pour le diplôme supérieur.

UV à attribuer par diplôme et par branche énumérée

Diplôme du 1er cycle	10
Diplôme du 2e cycle	15
Diplôme du 3e cycle	20
Diplôme du 1er prix ou attestation des résultats	25
Diplôme supérieur ou attestation des résultats	30

Les branches :

Art dramatique

1 autre branche de diction (française, allemande, luxembourgeoise)

Danse classique ou Danse jazz ou Danse contemporaine

1 branche instrumentale/vocale ou 1 branche instrumentale/vocale jazz

1 autre branche prévue au RGD

UV à attribuer par branche énumérée

Cours de base scène	10
Improvisation parole	10
Rhétorique	10
Mise en scène	10
Histoire du théâtre	15
1 autre branche prévue au RGD	suivant certificat obtenu

Commentaire des articles

Ad article 1er

Étant donné que la branche « ensemble homophone » est supprimée, la définition de celle-ci à l'endroit de l'article 1er est devenue superfétatoire et peut donc être supprimée.

La branche « gros cuivres » est réorganisée en deux branches distinctes, la définition devient superfétatoire et peut partant être supprimée.

Vu la réorganisation de la branche « gros cuivres » en deux branches distinctes, il y a lieu d'énumérer les deux nouvelles dénominations.

Ad article 2

Suite à la suppression de la branche « ensemble homophone », son énumération est supprimée à l'endroit de l'article 2, paragraphe 5, alinéa 2, point 2°.

Ad article 3

La réforme de la branche « Formation musicale » à l'article 5 implique la suppression d'une année d'études, en occurrence l'« éveil 3 ».

Ad article 4

Dans un souci d'ordre pédagogique, la branche « Formation musicale » déterminée à l'article 5 du règlement grand-ducal est réorganisée. Le cours s'étendra sur 5 années et ne comprendra plus que les divisions inférieure et moyenne. Il s'agit en occurrence du tronc commun que les élèves sont censés suivre jusqu'à l'obtention du certificat de la division moyenne pour pouvoir entamer ou suivre les cours des formations instrumentale et vocale au-delà de la division inférieure. En outre, une évaluation de l'élève par l'enseignant à la fin de l'année d'études « formation musicale 2 » est prévue, avec la possibilité d'octroi d'un allongement d'une année scolaire en cas d'obtention d'une note insuffisante à l'évaluation.

Ad article 5

Suite à la réforme de la branche « Formation musicale » à l'article 5 du règlement grand-ducal et dans un souci d'ordre pédagogique, la branche « Formation musicale-solfège » déterminée au présent article 6 du règlement grand-ducal est réorganisée et comprendra une durée totale de cinq années, avec l'ajout notamment de deux années d'études à la division moyenne spécialisée. Cette modification est destinée aux élèves souhaitant se perfectionner au-delà du nouveau tronc commun de la branche « formation musicale » prévue à l'article 5 du règlement grand-ducal. En outre, afin de donner une plus grande flexibilité aux établissements et pour répondre au mieux aux différentes tranches d'âges des élèves, ceux-ci peuvent organiser la division moyenne spécialisée dans un cursus accéléré sur 2 années d'études.

Ad article 6

Les modifications à l'article 7 du règlement grand-ducal s'imposent en raison des modifications apportées à l'article 5 et sont donc d'ordre pédagogique.

Ad articles 7 à 9

Dans un souci d'harmonisation des branches relevant de la Partie II, Livre I[er], Titre III, une condition d'admissibilité est ajoutée aux articles 9 à 11 du règlement grand-ducal.

Ad article 10

Les modifications apportées à l'article 12 du règlement grand-ducal s'imposent en raison de des modifications apportées à l'article 5 du règlement grand-ducal et sont donc d'ordre pédagogique.

Ad article 11

Dans un souci d'harmonisation des branches relevant de la Partie II, Livre I[er], Titre III, une condition d'admissibilité est ajoutée à l'article 13 du règlement grand-ducal.

Ad article 12

Les modifications apportées à l'article 15 du règlement grand-ducal s'imposent en raison de des modifications apportées à l'article 5 du règlement grand-ducal et sont donc d'ordre pédagogique.

Ad article 13

L'insertion de l'article 17*ter* au règlement grand-ducal vise à y intégrer l'initiation aux écritures en tant que nouvelle branche alors que jusqu'à présent celle-ci bénéficiait d'une autorisation ministérielle telle que prévue par le règlement grand-ducal.

Ad article 14

La présente modification sert à procurer une plus grande flexibilité pédagogique aux établissements et à promouvoir le jeu d'ensemble auprès des élèves.

Ad articles 15 et 16

Suite à la modification de la branche « pratique collective instrumentale » en l'étendant notamment sur 4 années supplémentaires jusqu'à l'obtention du diplôme du 2[e] cycle dans la branche instrumentale, la présente branche devient superfétatoire. Ainsi, au Chapitre IV « Ensemble instrumental », la Section II intitulée « Ensemble homophone » est supprimée et son article 31 est abrogé.

Ad article 17

La modification apportée à l'article 39 du règlement grand-ducal sert à procurer une plus grande flexibilité pédagogique aux établissements et à promouvoir le chant d'ensemble auprès des élèves.

Ad article 18

Les modifications apportées à l'article 44 du règlement grand-ducal permettent à l'ensemble des élèves inscrits dans une est branches de chant individuel de pouvoir suivre le cours d'improvisation.

Ad article 19

Les modifications apportées à l'article 45 du règlement grand-ducal s'imposent en raison des modifications apportées à l'article 5 du règlement grand-ducal et sont donc d'ordre pédagogique.

Ad articles 20 et 21

Depuis la création du cursus accéléré sur 2 années scolaires de la division inférieure de la branche « Formation musicale », plus aucune inscription n'a été enregistrée au cours de la formation musicale pour adultes. La branche « Formation musicale pour adultes » a ainsi perdu sa raison d'être. Pour ces motifs, à la Partie II- Niveaux, durée des cours, programmes d'études et d'examens des différentes branches**,** Livre 1er- Département de la musique, Titre XII- Cours d'adultes, le Chapitre Ier intitulé « Formation musicale pour adultes » est supprimé et son article 46 est abrogé.

Ad article 22

La modification de l'article 56, paragraphe 1er, point 1°, alinéa 2, du règlement grand-ducal sert à procurer une plus grande flexibilité pédagogique aux établissements et à promouvoir la pratique collective auprès des élèves.

Ad articles 23 et 24

Dans un souci de simplifier l'organisation des cours de danse par les établissements, les cours d'entraînement facultatifs sont intégrés dans les cours dits « de base ». Par conséquent, le Chapitre Ier intitulé « Cours d'entraînement facultatifs » est supprimé pour être superfétatoire, et son article 62 est abrogé.

Ad articles 25 à 27

Dans un souci de simplifier l'organisation des cours de danse par les établissements, les durées hebdomadaires des cours d'entraînement facultatifs sont intégrées dans les cours dits « de base ». Les dénominations « base » et « facultatif » dans les différentes divisions deviennent ainsi superfétatoires. Par conséquent, les dénominations des différentes années d'études des articles 64 à 66 du règlement grand-ducal sont adaptées conformément aux changements expliqués.

Ad article 28

Les modifications apportées à l'article 68*bis* du règlement grand-ducal sont d'ordre pédagogique.

Ad article 29

Vu la réorganisation de la branche « gros cuivres » en deux branches distinctes, il y a lieu d'énumérer les deux nouvelles dénominations à l'endroit de l'article 70 du règlement grand-ducal.

Ad article 30

Les modifications de l'article 72 du règlement grand-ducal sont d'ordre pédagogique et consistent à réorganiser l'ensemble des examens prévus par le règlement grand-ducal. Les examens ne comporteront plus qu'une seule épreuve devant un jury, il s'agit en l'occurrence de l'épreuve publique.

Afin de valoriser le travail sur l'année scolaire des élèves, une évaluation de l'élève par l'enseignant sera prévue et comptera pour un tiers dans la note finale, l'épreuve publique quant à elle, comptera pour les deux tiers restants.

Quant aux modifications apportées à l'alinéa 1er du paragraphe 3, il convient de préciser que cet alinéa n'a plus, dans sa nouvelle version, de phrase liminaire, mais devient un alinéa composé de la phrase unique suivante : « *Pour chaque branche, si ce n'est défini autrement dans le présent règlement ou dans le programme d'études respectif, chaque examen comporte une épreuve publique dont le contenu et le déroulement sont fixés pour chaque branche dans le présent règlement ou dans les programmes d'études respectifs.* ».

Ad article 31

Les modifications de l'article 75 du règlement grand-ducal s'imposent en raison des modifications apportées à l'article 5 du règlement grand-ducal et sont donc d'ordre pédagogique.

Ad article 32

Les modifications de l'article 77 du règlement grand-ducal sont d'ordre pédagogique et consistent à réorganiser l'ensemble des examens prévus par le règlement grand-ducal. Les examens ne comporteront plus qu'une seule épreuve devant un jury, il s'agit en l'occurrence de l'épreuve publique.

Afin de valoriser le travail sur l'année scolaire des élèves, une évaluation de l'élève par l'enseignant sera prévue et comptera pour un tiers dans la note finale, l'épreuve publique quant à elle, comptera pour les deux tiers restants.

Finalement, il convient de préciser que la structuration de l'alinéa 1er du paragraphe 3 est changée, de sorte que cet alinéa ne dispose plus de phrase liminaire, mais n'est composé que d'une phrase unique.

Ad article 33

Les modifications apportées à l'article 80, paragraphe 2, du règlement grand-ducal sont d'ordre pédagogique. Elles consistent à réorganiser l'ensemble des examens prévus par le règlement grand-

ducal. Les examens ne comporteront plus qu'une seule épreuve devant un jury, il s'agit en l'occurrence de l'épreuve publique.

L'épreuve publique de l'examen pour l'obtention du diplôme supérieur aura lieu dans l'année d'études dénommée « supérieur 2 » respectivement dans l'année d'études « supérieur 3 » en cas d'autorisation d'un allongement d'une année d'études.

Ad article 34

Les modifications apportées à l'article 81 du règlement grand-ducal sont d'ordre pédagogique et ont pour objectif de réorganiser l'ensemble des examens prévus par le règlement grand-ducal. Les examens ne comporteront plus qu'une seule épreuve devant un jury, il s'agit en l'occurrence de l'épreuve publique.

Il convient cependant de préciser que dans le cadre de la formation musicale-solfège, l'examen comporte deux épreuves à huis clos.

Il est en outre précisé que le président du jury n'attribuera pas de note aux élèves, l'attribution de note revient aux membres du jury.

Finalement, il convient de préciser que la structuration de l'alinéa 1er du paragraphe 1er est changée (phrase unique).

Ad article 35

Les modifications de l'article 82 du règlement grand-ducal s'imposent suite à la réorganisation de l'examen désormais composé d'une seule épreuve.

Le paragraphe 5 de l'article 82 du règlement grand-ducal devient superfétatoire suite à la modification de l'article 83, paragraphe 2, point 2.

Ad article 36

La modification de l'article 83 est de nature pédagogique.

Ad article 37

L'article 84 du règlement grand-ducal fait l'objet de modifications d'ordre pédagogique qui consistent à réorganiser et harmoniser les dispositions spécifiques qui, selon le paragraphe 1er, peuvent être prévues pour certaines branches. Le commissaire du Gouvernement devra valider le curriculum de l'élève avant que le diplôme du premier prix ne soit décerné à l'élève. En cas d'une irrégularité constatée et communiquée au directeur, le diplôme du premier prix ne pourra pas être décerné à l'élève concerné.

Ad article 38

Cet article ne requiert aucun commentaire.

Ad article 39

L'ensemble des annexes a été mis à jour pour tenir compte des modifications apportées au présent règlement.

Ad article 40

Cette mesure transitoire devient nécessaire suite aux modifications apportées à la branche « formation musicale » par le présent projet de règlement-grand-ducal, qui prévoit le remplacement de la division moyenne et de la division moyenne spécialisée par une seule division dénommée « division moyenne » menant à un certificat dénommé « certificat de la division moyenne ».

Afin de ne pas pénaliser les élèves inscrits en 2025/2026 dans les années d'études dénommées « formation musicale 5 moyen », respectivement « formation musicale 5 moyen spécialisée », visées par les dispositions actuelles de l'article 5, paragraphe 1er, points 2° et 3°, la mesure transitoire prévoit que ces élèves peuvent poursuivre les études en division moyenne ou en division moyenne spécialisée, à partir de l'année scolaire 2026/2027, dans les branches suivantes, sans être détenteurs du nouveau certificat dénommé « certificat de la division moyenne » :

a) la formation musicale-solfège ;

b) la formation instrumentale ;

c) la formation instrumentale jazz ;

d) le chant classique ;

e) le chant rock/pop ;

f) le chant baroque ;

g) le chant musical ;

h) le chant jazz.

Il est précisé que cette mesure transitoire profite uniquement aux élèves qui n'ont pas abandonné leur formation au cours de l'année scolaire 2025/2026 et dont une évaluation, menée par l'établissement concerné, a déterminé le niveau de compétences requis.

Ad article 41

Les modifications du présent règlement entrent en vigueur à partir de l'année scolaire 2026/2027.

Ad article 42

Cet article ne requiert aucun commentaire.

Texte coordonné

Partie Ire - Définitions, branches et admissibilité dans les différents niveaux

Art. 1er.

Au sens du présent règlement, on entend par :

1° « adulte » : toute personne ayant atteint l'âge de la majorité au 1er septembre précédant l'année scolaire de référence et qui suit les cours d'adultes ;
2° « âge révolu avant le 1er septembre » : âge révolu avant le 1er septembre précédant l'année scolaire de référence ;
3° « branche » : toute branche de l'enseignement musical qui peut être enseignée par l'établissement ;
4° « clarinette » : tous les types de clarinettes à l'exception de la clarinette basse et de la clarinette en mib ;
5° « commissaire du Gouvernement » : le commissaire du Gouvernement à l'enseignement musical ;
6° « commission » : la commission consultative des programmes ;
7° « commune » : la commune ou le syndicat de communes respectif de l'établissement ;
8° « cordes » : le violon, le violon-alto, le violoncelle et la contrebasse à cordes ;
9° « danse » : la danse classique, la danse contemporaine et la danse jazz ;
10° « diction » : la diction allemande, la diction française et la diction luxembourgeoise ;
11° « directeur » : le directeur ou le chargé de la direction de l'établissement ;
12° « élève » : toute personne inscrite dans un établissement, à l'exception de l'adulte visé au point 1° ;
13° « élève à besoins spécifiques » : un élève qui selon les classifications internationales présente des déficiences ou difficultés ou qui a, de manière significative, plus de mal à apprendre que la majorité des élèves du même âge. Est également un élève à besoins spécifiques, un élève intellectuellement précoce qui nécessite une prise en charge spécialisée lui permettant de déployer au maximum ses facultés ou son potentiel ;
14° « enfant » : tout élève âgé entre quatre et huit ans en éveil musical, en éveil instrumental et en éveil à la danse inscrit dans un établissement ;
15° « enseignant » : le personnel enseignant de l'enseignement musical ;
16° ~~« ensemble homophone » : ensemble composé exclusivement par des élèves inscrits dans la même branche instrumentale~~ ;
17° « établissement » : l'établissement d'enseignement musical de type « école de musique locale », « école de musique régionale » ou « conservatoire » ;
18° « examen » : les examens relatifs aux différentes branches d'enseignement qui sont organisés par l'établissement respectif ;
19° ~~« gros cuivres » : le baryton, l'euphonium, le tuba basse et la contrebasse~~ ;
20° « instruments à vent » : le hautbois, le cor anglais, le basson, la flûte à bec, la flûte traversière, la flûte piccolo, la clarinette, la clarinette en mib, la clarinette basse, le saxophone, les petits cuivres, l'alto en mib, le cor en fa, le trombone, le trombone basse~~et les gros cuivres~~**, l'euphonium et le tuba basse** ;
21° « loi » : Loi du 27 mai 2022 portant organisation de l'enseignement musical dans le secteur communal ;
22° « ministre » : le ministre ayant l'Enseignement musical dans ses attributions ;
23° « mise en loge » : la technique et le temps du déroulement d'un examen visant à isoler l'élève dans une salle de préparation ;
24° « petits cuivres » : la trompette, le bugle et le cornet ;
25° « pool d'études » : le recueil d'études établi au niveau national ;
26° « programme d'études » : le programme d'études et, le cas échéant, le programme d'examen par niveau des branches fixées par le présent règlement ;
27° « réplique » : toute personne qui participe au cours de musique de chambre ou de combo afin de réunir le nombre de personnes nécessaires pour faire fonctionner le cours, une réplique n'est pas considérée comme élève dudit cours ;

28° « saxophone » : les saxophones soprano, alto, ténor et baryton.

Art. 2.

(1) La liste des différentes branches figure à l'annexe A. Les différentes branches, les organigrammes, ainsi que les programmes d'études figurent aux annexes A.1.1. à A.4.2.3.

(2) Au cours d'une même année scolaire, un élève ne peut s'inscrire simultanément, dans un ou plusieurs établissements, dans une même branche, à l'exception de l'élève qui figure comme réplique dans un cours de musique de chambre ou de combo.

(3) Au sein des différentes divisions et des différents degrés, les passages d'une année à l'autre sont fixés et certifiés par l'établissement.

Au sein des différentes divisions et des différents degrés, l'élève peut être autorisé à passer à un niveau supérieur sur recommandation de l'enseignant et après accord du directeur, sans devoir suivre consécutivement toutes les années et sans passer les examens y relatifs.

Dans les cas où le passage d'une année à l'autre n'est pas prévu par le présent règlement, il est fixé et certifié par l'établissement compétent.

(4) Le ministre adapte, sur demande de la commune, les conditions d'accès et limites d'âge telles que fixées par le présent règlement pour l'élève à besoins spécifiques inscrit dans son établissement. L'autorisation ministérielle est valable pour une année scolaire et peut être renouvelée sur demande de la commune sans pour autant que la durée maximale fixée par le présent règlement pour la branche concernée ne peut être dépassée.

(5) Le directeur peut, pour les branches visées à l'alinéa 2, regrouper des élèves inscrits dans différents niveaux de la même branche, dans un seul cours collectif, tout en respectant la durée hebdomadaire prévue pour chaque branche par le présent règlement.

Des niveaux multiples regroupés sont possibles pour les branches suivantes :

1° pratique collective instrumentale, prévue à l'article 30 ;
2° ~~ensemble homophone, prévu à l'article 31 ;~~
3° art lyrique, prévu à l'article 35 ;
4° pratique collective vocale, prévue à l'article 39 ;
5° formation chorale, prévue à l'article 40 ;
6° musique de chambre, prévue à l'article 42 ;
7° combo, prévu à l'article 43 ;
8° formation théâtrale, prévue à l'article 49 ;
9° art dramatique allemand et art dramatique français, prévus à l'article 56 ;
10° expression corporelle, prévue à l'article 61.

Art. 3.

(1) Pour toute branche non énumérée à l'annexe A, la commune peut soumettre au ministre une demande d'autorisation pour introduire une branche supplémentaire, comprenant l'organigramme, la durée du cours et le programme d'études pour le 1er février précédant l'année scolaire prévue pour l'introduction de ladite branche. Suite aux avis du commissaire du Gouvernement et de la commission, le ministre autorise l'enseignement de cette branche pendant deux années scolaires probatoires ou le refuse.

Au cours de la deuxième année probatoire, la commission peut soumettre une proposition concernant l'organigramme, la durée du cours et le programme d'études élaborés, à l'approbation du ministre au plus tard pour le 1er décembre précédant l'année scolaire prévue, pour l'introduction de la branche en question. Le ministre peut approuver l'introduction de la branche en question ou la refuser.

(2) Sur une demande motivée de la commune au ministre pour le 1er décembre de la deuxième année probatoire, et suite aux avis du commissaire du Gouvernement et de la commission, le ministre peut autoriser une troisième année probatoire, au cours de laquelle la commission peut soumettre une proposition concernant l'organigramme, la durée du cours et le programme d'études élaborés, à

l'approbation du ministre pour le 1er décembre précédant l'année scolaire prévue, pour l'introduction de la branche en question. Le ministre peut approuver l'introduction de la branche en question ou la refuser.

(3) Pour tout projet-pilote envisagé par une commune, celle-ci soumet au ministre une demande motivée avec un descriptif détaillé, comprenant l'organigramme, la durée du cours et le programme d'études, pour le 1er février précédant l'année scolaire prévue pour l'introduction dudit projet-pilote. Suite aux avis du commissaire du Gouvernement et de la commission, le ministre autorise le projet-pilote pendant deux années scolaires probatoires ou le refuse.

Après demande de la commune au cours de la deuxième année, et suite aux avis du commissaire du Gouvernement et de la commission, le ministre peut autoriser un prolongement du projet-pilote de deux années supplémentaires. Tout projet-pilote est limité à un maximum de quatre années scolaires.

Au cours de la dernière année d'autorisation et jusqu'au 1er décembre au plus tard, la commune peut soumettre une demande motivée au ministre pour approbation, en vue d'ajouter le projet-pilote comme branche. Sur avis du commissaire du Gouvernement et de la commission, le ministre peut approuver l'introduction de la branche en question ou le refuser.

Partie II - Niveaux, durée des cours, programmes d'études et d'examens des différentes branches

Livre Ier - Département de la musique

Titre Ier - Formation musicale

Chapitre Ier - Éveil musical

Art. 4.

(1) Le cours d'éveil musical comprend ~~trois~~**deux** années d'études au total.

(2) Sont inscrits :

1° en « éveil 1 », cours collectif et hebdomadaire d'une durée de soixante minutes, les enfants âgés d'au moins quatre ans révolus avant le 1er septembre ;
2° en « éveil 2 », cours collectif et hebdomadaire d'une durée de soixante minutes, les enfants âgés d'au moins cinq ans révolus avant le 1er septembre~~;~~**.**
3° ~~en « éveil 3 », cours collectif et hebdomadaire d'une durée de soixante minutes les enfants âgés d'au moins six ans révolus avant le 1er septembre.~~

Le passage d'une année à l'autre se fait en fonction de l'âge de l'enfant.

(3) L'organigramme et le programme d'études détaillé de l'éveil musical figurent aux annexes A.1.1. et A.1.1.1.

Chapitre II - Formation musicale

Art. 5.

(1) Le cours de formation musicale qui s'étend sur une durée de ~~huit~~**cinq** années comprend ~~trois~~**deux** divisions :

1° la division inférieure du cours de formation musicale qui comprend quatre années d'études, dont la dénomination et la durée des cours sont :

a) « formation musicale 1 » qui comprend un cours collectif hebdomadaire d'une durée de soixante minutes ;
b) « formation musicale 2 » qui comprend un cours collectif hebdomadaire d'une durée de ~~quatre-vingt-dix~~**soixante** minutes~~, dont trente minutes de partie libre à définir par l'établissement~~ ;
c) « formation musicale 3 » qui comprend un cours collectif hebdomadaire d'une durée de ~~cent vingt~~**quatre-vingt-dix** minutes~~, dont trente minutes de partie libre à définir par l'établissement~~ ;

d) « formation musicale 4 » qui comprend un cours collectif hebdomadaire d'une durée de cent vingt minutes~~, dont trente minutes de partie libre à définir par l'établissement~~.

Par dérogation à l'alinéa 1er, point 1°, du présent paragraphe, une division inférieure accélérée peut s'étendre sur un cycle de deux années d'études, sur décision de l'établissement, dont les niveaux et leur durée respective sont les suivants :

a) « formation musicale accélérée 1 » qui comprend un cours collectif hebdomadaire d'une durée de cent vingt minutes ;
b) « formation musicale accélérée 2 » qui comprend un cours collectif hebdomadaire d'une durée de cent vingt minutes.

Le passage d'une année à l'autre est fixé et certifié par l'établissement.

Est admissible en « formation musicale 1 », et en « formation musicale accélérée 1 », tout élève âgé d'au moins six ans révolus avant le 1er septembre.

À la fin de la « formation musicale 2 » ou de la « formation musicale accélérée 1 », tout élève ayant réussi à l'évaluation de ses compétences conformément au programme d'études qui est organisée par l'établissement peut accéder à la « formation musicale 3 » ou à la « formation musicale accélérée 2 ». À défaut de réussite de l'évaluation, l'établissement peut décider d'un allongement d'une année de l'élève.

La division inférieure est clôturée par l'obtention du certificat de la division inférieure qui est décerné par l'établissement, après le passage de l'examen en « formation musicale 4 » ou en « formation musicale accélérée 2 ».

L'élève doit obligatoirement suivre les cours de la division inférieure de la formation musicale jusqu'à l'obtention du certificat de la division inférieure pour pouvoir entamer ou poursuivre soit :

a) la formation instrumentale visée à l'article 24 ;
b) le chant classique visé à l'article 34 ;
c) le chant rock/pop visé à l'article 37 ;
cbis) le chant baroque visé à l'article 38*bis ;*
cter) le chant musical visé à l'article 38*ter ;*
d)~~la pratique collective vocale visée à l'article 39 ;~~
e) la formation chorale visée à l'article 40.

Le certificat de la division inférieure de la formation musicale jazz, prévu à l'article 7 est reconnu comme étant équivalent au certificat de la division inférieure de la formation musicale.

2° la division moyenne s'étend sur ~~un cycle de deux années d'études, dénommées « formation musicale 5 moyen » et « formation musicale 6 moyen »~~**une année d'études, dénommée « formation musicale 5 »**, avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de cent vingt minutes. Elle est clôturée par l'obtention du certificat de la division moyenne, après ~~le passage et~~ la réussite de l'examen en « formation musicale ~~6 moyen~~**5** ».

L'élève doit obligatoirement suivre les cours de la division moyenne de la formation musicale jusqu'à l'obtention du certificat de la division moyenne pour pouvoir entamer ou poursuivre **en division moyenne ou en division moyenne spécialisée,** soit :

a) la formation instrumentale visée à l'article 24 ;

a*bis*) la formation instrumentale jazz visée à l'article 32 ;
b) le chant classique visé à l'article 34 ;
c) le chant rock/pop visé à l'article 37 ;
d) le chant baroque visé à l'article 38*bis* ;
e) le chant musical visé à l'article 38*ter*~~.~~**;**
f) le chant jazz visé à l'article 41.

L'admission en division moyenne se fait selon les modalités définies à l'article 75.

Le certificat de la division moyenne de la formation musicale jazz, prévu à l'article 7 est reconnu comme étant équivalent au certificat de la division moyenne de la formation musicale.

~~3° la division moyenne spécialisée s'étend sur un cycle de deux années d'études, dénommées « formation musicale 5 moyen spécialisé » et « formation musicale 6 moyen spécialisé », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée cent quatre-vingt minutes. Elle est clôturée par l'obtention du certificat de la division moyenne spécialisée après le passage de l'examen en « formation musicale 6 moyen spécialisé ».~~

~~L'élève doit obligatoirement suivre les cours de la division moyenne spécialisée de la formation musicale jusqu'à l'obtention du certificat de la division moyenne spécialisée pour pouvoir entamer ou poursuivre soit :~~

~~a) la formation instrumentale visée à l'article 24 ;~~
~~b) le chant classique visé à l'article 34 ;~~
~~c) le chant rock/pop visé à l'article 37 ;~~
~~d) le chant baroque visé à l'article 38*bis* ;~~
~~e) le chant musical visé à l'article 38ter.~~

~~L'admission en division moyenne spécialisée se fait selon les modalités définies à l'article 75.~~

~~Le certificat de la division moyenne spécialisée de la formation musicale jazz, prévu à l'article 7 est reconnu comme étant équivalent au certificat de la division moyenne spécialisée de la formation musicale.~~

(2) L'organigramme et le programme d'études détaillé de la formation musicale figurent aux annexes A.1.1. et A.1.1.2.

Chapitre III - Formation musicale-solfège

Art. 6.

(1) Le cours de formation musicale-solfège comprend les divisions moyenne spécialisée et supérieure d'une durée totale de ~~trois~~**cinq** années d'études :

1° la division moyenne spécialisée qui comprend ~~une année d'études, dénommée « moyen spécialisé 1 »~~ **trois années d'études, dénommées « moyen spécialisé 1 », « moyen spécialisé 2 » et « moyen spécialisé 3 »**, avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de cent-vingt minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme du premier prix.

Par dérogation au point 1°, une division moyenne spécialisée accélérée peut s'étendre sur un cycle de deux années d'études, sur décision de l'établissement, dont les niveaux et leur durée respective sont les suivants : « moyen spécialisé accéléré 1 », « moyen spécialisé accéléré 2 » avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de cent quatre-vingt minutes.

L'admission en division moyenne spécialisée se fait selon les modalités définies à l'article 75.

2° la division supérieure qui comprend deux années d'études, dénommées « supérieur 1 » et « supérieur 2 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de cent-vingt minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme supérieur.

(2) L'admission en division supérieure ainsi que le déroulement des études et des épreuves sont fixés aux articles 79 à 84.

(3) L'organigramme et le programme d'études détaillé de la formation musicale-solfège figurent aux annexes A.1.1. et A.1.1.3.

Titre II - Formation musicale jazz

Art. 7.

(1) Le cours de formation musicale jazz qui s'étend sur une durée de six années comprend trois divisions :

1° la division inférieure du cours de formation musicale jazz comprend quatre années d'études, dont la dénomination et la durée des cours sont :

a) « formation musicale jazz 1 » comportant un cours collectif hebdomadaire d'une durée de quatre-vingt-dix minutes ;
b) « formation musicale jazz 2 » comportant un cours collectif hebdomadaire d'une durée de quatre-vingt-dix minutes ;
c) « formation musicale jazz 3 » comportant un cours collectif hebdomadaire d'une durée de cent vingt minutes ;
d) « formation musicale jazz 4 » comportant un cours collectif hebdomadaire d'une durée de cent quatre-vingt minutes.

Est admissible en « formation musicale jazz 1 », tout élève ayant atteint au moins l'âge de onze ans révolus avant le 1er septembre.

La division inférieure est clôturée par l'obtention du certificat de la division inférieure après le passage et la réussite de l'examen en « formation musicale jazz 4 ».

L'élève doit obligatoirement suivre les cours de la division inférieure de la formation musicale jazz jusqu'à l'obtention du certificat de la division inférieure pour pouvoir entamer ou poursuivre soit :

a) la formation instrumentale jazz visée à l'article 32 ;
b) le chant jazz visé~~e~~ à l'article 41.

Le certificat de la division inférieure de la formation musicale, prévu à l'article 5 est équivalent au certificat de la division inférieure de la formation musicale jazz.

2° la division moyenne s'étend sur une année d'études, dénommée « formation musicale jazz 5 moyen », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de cent quatre-vingt minutes. Elle est clôturée par l'obtention du certificat de la division moyenne après le passage de l'examen.

L'élève doit obligatoirement suivre les cours de la division moyenne de la formation musicale jazz jusqu'à l'obtention du certificat de la division moyenne pour pouvoir entamer ou poursuivre **en division moyenne ou en division moyenne spécialisée,** soit :

a) la formation instrumentale jazz visée à l'article 32 ;
b) le chant jazz visé à l'article 41.

Le certificat de la division moyenne de la formation musicale prévu à l'article 5, est équivalent au certificat de la division moyenne de la formation musicale jazz.

L'admission en division moyenne se fait selon les modalités définies à l'article 75.

3° la division moyenne spécialisée s'étend sur une année d'études, dénommée « formation musicale jazz 5 moyen spécialisé », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de cent quatre-vingt minutes. Elle est clôturée par l'obtention du certificat de la division moyenne spécialisée après le passage de l'examen.

~~L'élève doit obligatoirement suivre les cours de la division moyenne spécialisée de la formation musicale jazz jusqu'à l'obtention du certificat de la division moyenne spécialisée pour pouvoir entamer ou poursuivre soit :~~

~~a) la formation instrumentale jazz visée à l'article 32 ;~~
~~b) le chant jazz visé à l'article 41.~~

~~Le certificat de la division moyenne spécialisée de la formation musicale prévu à l'article 5 est équivalent au certificat de la division moyenne spécialisée de la formation musicale jazz.~~

L'admission en division moyenne spécialisée se fait selon les modalités définies à l'article 75.

(2) L'organigramme et le programme d'études détaillé de la formation musicale jazz figurent aux annexes A.1.2. et A.1.2.1.

Titre III - Théorie musicale et écritures

Chapitre Ier - Histoire de la musique

Art. 8.

(1) Le cours d'histoire de la musique comprend deux années d'études en degré moyen, dénommées « moyen 1 » et « moyen 2 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Il est clôturé par l'obtention du certificat du degré moyen.

Est admissible au cours, tout élève ayant obtenu au moins le certificat de la division inférieure de la formation musicale prévu à l'article 5.

(2) L'organigramme et le programme d'études détaillé de l'histoire de la musique figurent aux annexes A.1.3. et A.1.3.1.

Chapitre II - Culture musicale-cours d'écoute

Art. 9.

(1) Le cours de culture musicale-cours d'écoute se déroule sur une année d'études en degré inférieur, dénommé « inférieur 1 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Il est clôturé par l'obtention du certificat du degré inférieur.

~~Est admissible au cours, tout élève ayant des notions de tonalité, de cadence et maîtrisant la lecture des clés de sol et de fa.~~

Est admissible au cours, tout élève ayant obtenu au moins le certificat de la division inférieure de la formation musicale prévu à l'article 5.

(3) L'organigramme et le programme d'études détaillé de la culture musicale-cours d'écoute figurent aux annexes A.1.3. et A.1.3.2.

Chapitre III - Harmonie

Art. 10.

(1) Le cours d'harmonie comprend quatre divisions d'une durée totale de dix années d'études :

1° La division inférieure qui comprend deux cycles d'une durée totale de quatre années d'études :

a) le premier cycle comprend deux années d'études, dénommées « inférieur 1 » et « inférieur 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes. Il est clôturé par l'obtention du diplôme du premier cycle ;
b) le deuxième cycle comprend deux années d'études, dénommées « inférieur 3 » et « inférieur 4 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de quarante-cinq minutes en « inférieur 3 » et de soixante minutes en « inférieur 4 ». Il est clôturé par l'obtention du diplôme du deuxième cycle.

Est admissible au cours, tout élève ayant obtenu au moins le certificat de la division inférieure de la formation musicale prévu à l'article 5.

2° la division moyenne qui comprend deux années d'études, dénommées « moyen 1 » et « moyen 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme du troisième cycle.

L'admission en division moyenne se fait selon les modalités définies à l'article 75.

3° la division moyenne spécialisée qui comprend deux années d'études, dénommées « moyen spécialisé 1 » et « moyen spécialisé 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme du premier prix.

L'admission en division moyenne spécialisée se fait selon les modalités définies à l'article 75.

Des dispositions spéciales relatives à l'admission et au nombre d'années d'études sont prévues à l'article 75 pour les élèves qui changent de la division moyenne vers la division moyenne spécialisée et inversement.

4° la division supérieure qui comprend deux années d'études, dénommées « supérieur 1 » et » supérieur 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de quatre-vingt-dix minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme supérieur.

L'admission ainsi que le déroulement des études et des épreuves sont fixés aux articles 79 à 84.

(2) L'organigramme et le programme d'études détaillé de l'harmonie figurent aux annexes A.1.3. et A.1.3.3.

Chapitre IV - Analyse musicale

Art. 11.

(1) Le cours d'analyse musicale comprend trois degrés d'une durée totale de quatre années d'études, dont :

1° une année d'études, dénommée « inférieur 1 », comprenant un cours collectif hebdomadaire d'une durée de cent vingt minutes en degré inférieur, qui est clôturée par l'obtention du certificat du degré inférieur ;
2° une année d'études, dénommée « moyen 1 », comprenant un cours collectif hebdomadaire d'une durée de cent vingt minutes en degré moyen, qui est clôturée par l'obtention du certificat du degré moyen ;
3° deux années d'études, dénommées « supérieur 1 » et « supérieur 2 », comprenant un cours collectif hebdomadaire d'une durée de quatre-vingt-dix minutes en degré supérieur, qui sont clôturées par l'obtention du certificat du degré supérieur.

~~Est admissible au cours, tout élève ayant des notions de tonalité, de cadence et maîtrisant la lecture des clés de sol et de fa.~~**Est admissible au cours, tout élève ayant obtenu le certificat de la division inférieure de la formation musicale prévu à l'article 5.**

(2) Les admissions aux degrés moyen et supérieur se font selon les modalités définies à l'article 76.

(3) L'organigramme et le programme d'études détaillé de l'analyse musicale figurent aux annexes A.1.3. et A.1.3.4.

Chapitre V - Composition

Art. 12.

(1) Le cours de composition comprend trois divisions et se déroule sur une durée totale de huit années d'études :

1° la division inférieure qui comprend deux cycles d'une durée totale de quatre années d'études :

a) le premier cycle comprend deux années d'études, dénommées « inférieur 1 » et « inférieur 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Il est clôturé par l'obtention du diplôme du premier cycle ;
b) le deuxième cycle comprend deux années d'études, dénommées « inférieur 3 » et « inférieur 4 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Il est clôturé par l'obtention du diplôme du deuxième cycle.

Est admissible en division inférieure, tout élève ayant réussi au moins le certificat de la division moyenne ~~ou de la division moyenne spécialisée~~ de la formation musicale prévu à l'article 5. En outre, l'élève doit suivre ou avoir suivi le cours d'harmonie prévu à l'article 10 ou le cours de contrepoint prévu à l'article 13.

2° la division moyenne spécialisée qui comprend deux années d'études, dénommées « moyen spécialisé 1 » et « moyen spécialisé 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Il est clôturé par l'obtention du diplôme du premier prix.

L'admission en division moyenne spécialisée se fait selon les modalités définies à l'article 75.

3° la division supérieure qui comprend deux années d'études, dénommées « supérieur 1 » et « supérieur 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme supérieur.

L'admission ainsi que le déroulement des études et des épreuves sont fixés aux articles 79 à 84.

(2) L'organigramme et le programme d'études détaillé de la composition figurent aux annexes A.1.3. et A.1.3.5.

Chapitre VI - Contrepoint

Art. 13.

(1) Le cours de contrepoint comprend trois divisions et se déroule sur une durée totale de huit années d'études :

1° la division inférieure qui comprend deux cycles d'une durée totale de quatre années d'études :

a) le premier cycle comprend deux années d'études, dénommées « inférieur 1 » et « inférieur 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes. Il est clôturé par l'obtention du diplôme du premier cycle ;
b) le deuxième cycle comprend deux années d'études, dénommées « inférieur 3 » et « inférieur 4 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de quarante-cinq minutes en « inférieur 3 » et de soixante minutes en « inférieur 4 ». Il est clôturé par l'obtention du diplôme du deuxième cycle.

Est admissible au cours, tout élève ayant obtenu le certificat de la division inférieure de la formation musicale prévu à l'article 5.

2° la division moyenne spécialisée qui comprend deux années d'études, dénommées « moyen spécialisé 1 » et « moyen spécialisé 2 » avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme du premier prix.

L'admission en division moyenne spécialisée se fait selon les modalités définies à l'article 75.

3° la division supérieure qui comprend deux années d'études, dénommées « supérieur 1 » et « supérieur 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de quatre-vingt-dix minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme supérieur.

L'admission ainsi que le déroulement des études et des épreuves sont fixés aux articles 79 à 84.

(2) L'organigramme et le programme d'études détaillé du contrepoint figurent aux annexes A.1.3. et A.1.3.6.

Chapitre VII - Fugue

Art. 14.

(1) Le cours de fugue comprend les divisions moyenne spécialisée et supérieure, et se déroule sur une durée totale de quatre années d'études :

1° la division moyenne spécialisée qui comprend deux années d'études, dénommées « moyen spécialisé 1 » et « moyen spécialisé 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme du premier prix.

Est admissible en division moyenne spécialisée, tout élève inscrit en division moyenne spécialisé ou ayant obtenu le diplôme du premier prix du cours d'harmonie, prévu à l'article 10, et inscrit en division

moyenne spécialisée ou ayant obtenu le diplôme du premier prix du cours de contrepoint prévu à l'article 13.

2° la division supérieure qui comprend deux années d'études, dénommées « supérieur 1 » et « supérieur 2 » avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme supérieur.

L'admission ainsi que le déroulement des études et des épreuves sont fixés aux articles 79 à 84.

(4) L'organigramme et le programme d'études détaillé de la fugue figurent aux annexes A.1.3. et A.1.3.7.

Chapitre VIII - Instrumentation et orchestration

Art. 15.

(1) Le cours d'instrumentation et d'orchestration comprend trois divisions et se déroule sur une durée totale de huit années d'études :

1° la division inférieure qui comprend deux cycles d'une durée totale de quatre années d'études :

a) le premier cycle comprend deux années d'études, dénommées « inférieur 1 » et « inférieur 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Il est clôturé par l'obtention du diplôme du premier cycle ;
b) le deuxième cycle comprend deux années d'études, dénommées « inférieur 3 » et « inférieur 4 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Il est clôturé par l'obtention du diplôme du deuxième cycle.

Est admissible en division inférieure, tout élève ayant réussi au moins le certificat de la division moyenne ~~ou de la division moyenne spécialisée~~ de la formation musicale prévu à l'article 5. En outre, l'élève doit suivre ou avoir suivi le cours d'harmonie, prévu à l'article 10 jusqu'à l'obtention du diplôme du premier cycle.

2° la division moyenne spécialisée qui comprend deux années d'études, dénommées « moyen spécialisé 1 » et « moyen spécialisé 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Il est clôturé par l'obtention du diplôme du premier prix.

L'admission en division moyenne spécialisée se fait selon les modalités définies à l'article 75.

3° la division supérieure qui comprend deux années d'études, dénommées « supérieur 1 » et « supérieur 2 » avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme supérieur.

L'admission ainsi que le déroulement des études et des épreuves sont fixés aux articles 79 à 84.

(2) L'organigramme et le programme d'études détaillé de l'instrumentation et orchestration figurent aux annexes A.1.3. et A.1.3.8.

Chapitre IX - Harmonie pratique

Art. 16.

(1) Le cours d'harmonie pratique comprend trois degrés d'une durée de six années d'études au total :

1° le degré inférieur qui comprend deux années d'études, dénommées « inférieur 1 » et « inférieur 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes. Il est clôturé par l'obtention du certificat du degré inférieur.

Est admissible au degré inférieur, tout élève ayant réussi au moins le niveau d'études « inférieur 3.2 » de la branche instrumentale correspondante prévu à l'article 24 de la formation instrumentale.

2° le degré moyen qui comprend deux années d'études, dénommées « moyen 1 » et « moyen 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de quarante-cinq minutes. Il est clôturé par l'obtention du certificat du degré moyen.

En sus des modalités d'admission au degré moyen définies à l'article 76, l'admission n'y est possible qu'après l'obtention du diplôme du deuxième cycle de la branche instrumentale correspondante tel que prévu à l'article 24.

3° le degré supérieur qui comprend deux années d'études, dénommées « supérieur 1 » et « supérieur 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Il est clôturé par l'obtention du certificat du degré supérieur.

L'admission au degré supérieur se fait selon les modalités définies à l'article 76.

(2) L'organigramme et les programmes d'études détaillés des branches de l'harmonie pratique figurent aux annexes A.1.3. et A.1.3.9.

Chapitre X - Informatique musicale et création

Art. 17.

(1) Le cours d'informatique musicale et création comprend deux degrés et se déroule sur une durée totale de six années d'études :

1° le degré inférieur qui comprend deux années d'études, dénommées « inférieur 1 » et « inférieur 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Il est clôturé par l'obtention du certificat du degré inférieur.

Est admissible au degré inférieur, tout élève ayant introduit une demande motivée à l'établissement suivi d'un entretien avec le directeur.

2° le degré moyen qui comprend quatre années d'études, dénommées « moyen 1 », « moyen 2 », « moyen 3 » et « moyen 4 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Il est clôturé par l'obtention du certificat du degré moyen.

L'admission au degré moyen se fait selon les modalités définies à l'article 76.

(2) L'organigramme et le programme d'études détaillé de l'informatique musicale et création figurent aux annexes A.1.3. et A.1.3.10.

Chapitre XI - Ars musica

Art. 17*bis*.

(1) Le cours d'ars musica comprend deux années d'études en degré moyen, dénommées « moyen 1 » et « moyen 2 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Il est clôturé par l'obtention du certificat du degré moyen.

Est admissible au cours, tout élève ayant obtenu au moins le certificat de la division inférieure de la formation musicale prévu à l'article 5.

(2) L'organigramme et le programme d'études détaillé d'ars musica figurent aux annexes A.1.3. et A.1.3.11.

Chapitre XII - Initiation aux écritures

Art. 17*ter*.

(1) Le cours d'initiation aux écritures comprend trois années d'études en degré inférieur, dénommées « inférieur 1 », « inférieur 2 » et « inférieur 3 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes. Il est clôturé par l'obtention du certificat du degré inférieur.

Est admissible au cours d'initiation aux écritures, tout élève ayant obtenu au moins le certificat de la division inférieure de la formation musicale prévu à l'article 5.

(2) L'organigramme et le programme d'études du cours d'initiation aux écritures figurent aux annexes A.1.3. et A.1.3.12.

Titre IV - Théorie musicale jazz

Chapitre Ier - Histoire du jazz

Art. 18.

(1) Le cours d'histoire du jazz comprend deux années d'études au degré moyen, dénommées « moyen 1 » et « moyen 2 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Il est clôturé par l'obtention du certificat du degré moyen.

Est admissible au cours, tout élève ayant obtenu au moins le certificat de la division inférieure de la formation musicale jazz prévu à l'article 7.

(2) L'organigramme et le programme d'études détaillé de l'histoire du jazz figurent aux annexes A.1.4. et A.1.4.1.

Chapitre II - Harmonie jazz

Art. 19.

(1) Le cours d'harmonie jazz comprend quatre divisions d'une durée totale de dix années d'études :

1° la division inférieure qui comprend deux cycles d'une durée totale de quatre années d'études :

a) le premier cycle comprend deux années d'études, dénommées « inférieur 1 » et « inférieur 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes. Il est clôturé par l'obtention du diplôme du premier cycle ;
b) le deuxième cycle comprend deux années d'études, dénommées « inférieur 3 » et « inférieur 4 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de quarante-cinq minutes en « inférieur 3 » et de soixante minutes en « inférieur 4 ». Il est clôturé par l'obtention du diplôme du deuxième cycle.

2° la division moyenne qui comprend deux années d'études, dénommées « moyen 1 » et « moyen 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme du troisième cycle.

L'admission en division moyenne se fait selon les modalités définies à l'article 75.

3° la division moyenne spécialisée qui comprend deux années d'études, dénommées « moyen spécialisé 1 » et « moyen spécialisé 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme du premier prix.

L'admission en division moyenne spécialisée se fait selon les modalités définies à l'article 75.

Des dispositions spéciales relatives à l'admission et au nombre d'années d'études sont prévues à l'article 75 pour les élèves qui changent de la division moyenne vers la division moyenne spécialisée et inversement.

4° la division supérieure qui comprend deux années d'études, dénommées « supérieur 1 » et « supérieur 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de quatre-vingt-dix minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme supérieur.

L'admission ainsi que le déroulement des études et des épreuves sont fixés aux articles 79 à 84.

(2) L'organigramme et le programme d'études détaillé de l'harmonie jazz figurent aux annexes A.1.4. et A.1.4.2.

Chapitre III - Analyse jazz

Art. 20.

(1) Le cours d'analyse jazz comprend trois degrés d'une durée totale de quatre années d'études, dont :

1° une année d'études, dénommée « inférieur 1 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de cent vingt minutes en degré inférieur ;
2° une année d'études, dénommée « moyen 1 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de cent vingt minutes en degré moyen ;
3° deux années d'études, dénommées « supérieur 1 » et « supérieur 2 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de quatre-vingt-dix minutes en degré supérieur.

Est admissible au degré inférieur, tout élève ayant obtenu le certificat de la division moyenne ou moyenne spécialisée de la formation musicale jazz prévu à l'article 7 et le diplôme du deuxième cycle d'harmonie jazz prévu à l'article 19. Il est clôturé par l'obtention du certificat du degré inférieur.

(2) L'admission au degré moyen se fait selon les modalités définies à l'article 76. Il est clôturé par l'obtention du certificat du degré moyen.

(3) L'admission au degré supérieur se fait selon les modalités définies à l'article 76. Il est clôturé par l'obtention du certificat du degré supérieur.

(4) L'organigramme et le programme d'études détaillé de l'analyse jazz figurent aux annexes A.1.4. et A.1.4.3.

Chapitre IV - Composition et arrangement jazz

Art. 21.

(1) Le cours de composition et arrangement jazz comprend trois divisions et se déroule sur une durée totale de six années d'études :

1° la division inférieure qui comprend deux années d'études, dénommées « inférieur 3 » et « inférieur 4 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme du deuxième cycle.

Est admissible en division inférieure, tout élève ayant obtenu le certificat de la division moyenne ou de la division moyenne spécialisée de la formation musicale jazz, prévu à l'article 7 et ayant obtenu au moins le diplôme du deuxième cycle d'harmonie jazz prévu à l'article 19.

2° la division moyenne spécialisée qui comprend deux années d'études, dénommées « moyen spécialisé 1 » et « moyen spécialisé 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme du premier prix.

L'admission en division moyenne spécialisée se fait selon les modalités définies à l'article 75.

3° la division supérieure qui comprend deux années d'études, dénommées « supérieur 1 » et « supérieur 2 » avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme supérieur.

L'admission ainsi que le déroulement des études et des épreuves sont fixés aux articles 79 à 84.

(2) L'organigramme et le programme d'études détaillé de la composition et arrangement jazz figurent aux annexes A.1.4. et A.1.4.4.

Titre V - Formation instrumentale

Chapitre Ier - Branches instrumentales

Art. 22.

Le cours des branches instrumentales comprend l'éveil instrumental ainsi que quatre divisions et s'étend sur une durée totale de vingt-et-une année. Les niveaux enseignés sont détaillés dans les différents programmes d'études des branches instrumentales.

Art. 23.

(1) L'éveil instrumental comprend trois années d'études au total avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de vingt minutes en « éveil 1 » ainsi que de trente minutes en « éveil 2 » et en « éveil 3 ».

(2) Sont inscrits :

1° en « éveil 1 », les enfants âgés d'au moins cinq ans révolus avant le 1er septembre ;
2° en « éveil 2 », les enfants âgés d'au moins six ans révolus avant le 1er septembre ;
3° en « éveil 3 », les enfants âgés d'au moins sept ans révolus avant le 1er septembre.

Le passage d'une année à l'autre se fait en fonction de l'âge de l'enfant.

(3) L'éveil instrumental est possible dans toutes les branches qui figurent à l'annexe A, sous le point A.1.5.1. de la formation instrumentale, à l'exception des instruments pour lesquels des conditions d'admission spécifiques sont fixées dans les programmes d'études respectifs.

Art. 24.

(1) La division inférieure comprend deux cycles d'une durée totale de huit années :

1° le premier cycle comprend quatre années d'études, dénommées « inférieur 1.1 », « inférieur 1.2 », « inférieur 2.1 » et « inférieur 2.2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes. Il est clôturé par l'obtention du diplôme du premier cycle ;
2° le deuxième cycle comprend quatre années d'études, dénommées « inférieur 3.1 », « inférieur 3.2 », « inférieur 4.1 » et « inférieur 4.2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes pour l' »inférieur 3.1 », de quarante-cinq minutes pour l'» inférieur 3.2 » et l' « inférieur 4.1 » et de soixante minutes pour l' « inférieur 4.2 ». Il est clôturé par l'obtention du diplôme du deuxième cycle.

Est admissible en division inférieure, tout élève ayant atteint au moins l'âge de huit ans révolus avant le 1er septembre.

(2) La division moyenne comprend quatre années d'études au total, dénommées « moyen 1.1 », « moyen 1.2 », « moyen 2.1 » et « moyen 2.2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme du troisième cycle.

L'admission en division moyenne se fait selon les modalités définies à l'article 75.

(3) La division moyenne spécialisée comprend quatre années d'études au total, dénommées « moyen spécialisé 1.1 », « moyen spécialisé 1.2 », « moyen spécialisé 2.1 » et « moyen spécialisé 2.2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme du premier prix.

L'admission en division moyenne spécialisée se fait selon les modalités définies à l'article 75.

Des dispositions spéciales relatives à l'admission et au nombre d'années d'études sont prévues à l'article 75 pour les élèves qui changent de la division moyenne vers la division moyenne spécialisée et inversement.

(4) La division supérieure comprend deux années d'études, dénommées « supérieur 1 » et « supérieur 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de quatre-vingt-dix minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme supérieur.

L'admission ainsi que le déroulement des études et des épreuves sont fixés aux articles 79 à 84.

(5) L'organigramme et les programmes d'études détaillés des branches instrumentales figurent aux annexes A.1.5. et de A.1.5.1.1. à A.1.5.1.46.

Chapitre II - Pratique et accompagnement

Section Ire - Pratique au clavier

Art. 25.

(1) Le cours de pratique au clavier se déroule sur trois années d'études au degré inférieur, dénommés « inférieur 1 », « inférieur 2 » et « inférieur 3 » avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Il est clôturé par l'obtention du certificat du degré inférieur.

Est admissible au cours, tout élève ayant atteint au moins l'âge de quinze ans révolus avant le 1er septembre et ayant obtenu au moins le certificat de la division moyenne ou de la division moyenne spécialisée en formation musicale prévu à l'article 5.

(2) L'organigramme et le programme d'études de la pratique au clavier figurent aux annexes A.1.5. et A.1.5.2.1.

Section II - Pratiques à l'orgue

Art. 26.

(1) Le cours de pratiques à l'orgue comprend trois degrés d'une durée de six années d'études au total :

1° le degré inférieur qui comprend deux années, dénommées « inférieur 1 » et « inférieur 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes. Il est clôturé par l'obtention du certificat du degré inférieur.

Est admissible au degré inférieur, tout élève ayant réussi au moins le niveau d'études « inférieur 3.2 » du cours d'orgue prévu à l'article 24 de la formation instrumentale.

2° le degré moyen qui comprend deux années d'études, dénommées « moyen 1 » et « moyen 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de quarante-cinq minutes. Il est clôturé par l'obtention du certificat du degré moyen.

En sus des modalités d'admission au degré moyen définies à l'article 76, l'admission n'y est possible qu'après l'obtention du diplôme du deuxième cycle de la formation instrumentale - branche instrumentale orgue tel que prévu à l'article 24.

3° le degré supérieur qui comprend deux années d'études, dénommées « supérieur 1 » et « supérieur 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Il est clôturé par l'obtention du certificat du degré supérieur.

L'admission au degré supérieur se fait selon les modalités définies à l'article 76.

(2) L'organigramme et le programme d'études détaillé de la branche pratiques à l'orgue figurent aux annexes A.1.5. et A.1.5.2.2.

Section III - Piano d'accompagnement

Art. 27.

(1) Le cours de piano d'accompagnement comprend quatre divisions d'une durée de douze années d'études :

1° la division inférieure qui comprend un cycle d'une durée totale de deux années d'études, dénommées « inférieur 3 » et « inférieur 4 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme du deuxième cycle.

Est admissible en division inférieure, tout élève ayant réussi le diplôme du deuxième cycle de piano.

2° la division moyenne qui comprend quatre années d'études, dénommées « moyen 1.1 », « moyen 1.2 », « moyen 2.1 » et « moyen 2.2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme du troisième cycle.

L'admission en division moyenne se fait selon les modalités définies à l'article 75.

3° la division moyenne spécialisée qui comprend quatre années d'études, dénommées « moyen spécialisé 1.1 », « moyen spécialisé 1.2 », « moyen spécialisé 2.1 » et « moyen spécialisé 2.2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme du premier prix.

L'admission en division moyenne spécialisée se fait selon les modalités définies à l'article 75.

En sus des modalités d'admission en division moyenne spécialisée définies à l'article 75, l'admission est uniquement possible si l'élève est également admis en division moyenne spécialisée de piano.

Des dispositions spéciales relatives à l'admission et au nombre d'années d'études sont prévues à l'article 75 pour les élèves qui changent de la division moyenne vers la division moyenne spécialisée et inversement.

4° la division supérieure qui comprend deux années d'études, dénommées « supérieur 1 » et « supérieur 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de quatre-vingt-dix minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme supérieur.

L'admission ainsi que le déroulement des études et des épreuves sont fixés aux articles 79 à 84.

(1*bis*) L'élève inscrit au cours de piano d'accompagnement doit suivre ou avoir suivi les études de piano au moins jusqu'au même niveau que le niveau d'études de piano d'accompagnement visé.

Constitue une condition d'obtention du diplôme de piano d'accompagnement :

1° le diplôme du troisième cycle au piano pour l'obtention du diplôme du troisième cycle de piano d'accompagnement, ou ;
2° le diplôme du premier prix au piano pour l'obtention du diplôme du premier prix de piano d'accompagnement, ou ;
3° le diplôme supérieur au piano pour l'obtention du diplôme supérieur de piano d'accompagnement.

(2) L'organigramme et le programme d'études détaillé de la branche piano d'accompagnement figurent aux annexes A.1.5. et A.1.5.2.3.

Section IV - Guitare d'accompagnement

Art. 28.

(1) Le cours de guitare d'accompagnement comprend quatre années d'études au degré inférieur, dénommées « inférieur 1 », « inférieur 2 », « inférieur 3 » et « inférieur 4 » avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes. Il est clôturé par l'obtention du certificat du degré inférieur.

Est admissible au degré inférieur, tout élève ayant soit obtenu au moins le diplôme du premier cycle de guitare classique, de guitare électrique, de guitare basse ou de guitare acoustique, soit le diplôme du deuxième cycle dans une des branches de la formation instrumentale ou vocale tel que fixé par le présent règlement.

(2) L'organigramme et le programme d'études de la guitare d'accompagnement figurent aux annexes A.1.5. et A.1.5.2.4.

Section V - Basse continue

Art. 28*bis*.

(1) Le cours de basse continue comprend trois degrés d'une durée de six années d'études au total, avec un cours individuel hebdomadaire, dont les niveaux et leur durée respective sont les suivants :

1° le degré inférieur qui comprend deux années d'études, dénommées « inférieur 1 » et « inférieur 2 » d'une durée de trente minutes. Il est clôturé par l'obtention du certificat du degré inférieur.
2° le degré moyen qui comprend deux années d'études, dénommées « moyen 1 » et « moyen 2 » d'une durée de quarante-cinq minutes. Il est clôturé par l'obtention du certificat du degré moyen. L'admission au degré moyen se fait selon les modalités définies à l'article 76.
3° le degré supérieur qui comprend deux années d'études, dénommées « supérieur 1 » et « supérieur 2 » d'une durée de soixante minutes. Il est clôturé par l'obtention du certificat du degré supérieur. L'admission au degré supérieur se fait selon les modalités définies à l'article 76.

(2) L'organigramme et les programmes d'études détaillés de basse continue figurent aux annexes A.1.5. et A.1.5.2.5.

Chapitre III - Lecture-déchiffrage

Art. 29.

(1) Le cours de lecture-déchiffrage comprend trois degrés d'une durée de six années d'études au total :

1° Le degré inférieur qui comprend deux années, dénommées « inférieur 1 » et « inférieur 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes. Il est clôturé par l'obtention du certificat du degré inférieur.

Est admissible au degré inférieur, tout élève ayant obtenu le diplôme du premier cycle de la formation instrumentale dans la branche instrumentale correspondante prévu à l'article 24.

2° le degré moyen qui comprend deux années d'études, dénommées « moyen 1 » et « moyen 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de quarante-cinq minutes. Il est clôturé par l'obtention du certificat du degré moyen.

L'admission au degré moyen se fait selon les modalités définies à l'article 76. Il est clôturé par l'obtention du certificat du degré moyen.

3° le degré supérieur qui comprend deux années d'études, dénommées « supérieur 1 » et « supérieur 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Il est clôturé par l'obtention du certificat du degré supérieur.

L'admission au degré supérieur se fait selon les modalités définies à l'article 76.

(2) Le cours de lecture-déchiffrage doit être accompagné de la continuation des études instrumentales au moins jusqu'à l'obtention du diplôme du troisième cycle ou du diplôme du premier prix dans la branche instrumentale correspondante.

(3) L'organigramme et les programmes d'études détaillés des branches de lecture-déchiffrage figurent aux annexes A.1.5. et A.1.5.3.

Chapitre IV - Ensemble instrumental

Section Ire - Pratique collective instrumentale

Art. 30.

(1) Le cours de pratique collective instrumentale est un cours collectif de soixante minutes hebdomadaires qui comprend ~~quatre~~**huit** années d'études au degré inférieur, dénommées « année 1 », « année 2 », « année 3 » ~~et~~**,** « année 4 »**, « année 5 », « année 6 », « année 7 » et « année 8 ».**

(2) Après accord du directeur, l'élève inscrit en **éveil instrumental ou en** division inférieure de la formation instrumentale dans la branche instrumentale correspondante fixée à l'article 24 et jusqu'à l'obtention du diplôme du ~~premier~~**deuxième** cycle dans cette dernière, est admissible au cours.

Des élèves inscrits dans différentes branches instrumentales peuvent être admis au sein d'un même cours. L'élève inscrit au cours de pratique collective instrumentale doit suivre les études instrumentales prévues à l'article 24.

(3) L'enseignant détermine le programme d'études en fonction des élèves inscrits et de leurs niveaux d'études.

(4) L'organigramme de la pratique collective instrumentale figure à l'annexe A.1.5.

~~**Section II - Ensemble homophone**~~

~~**Art. 31.**~~

~~(1) Le cours d'ensemble homophone est un cours collectif de soixante minutes hebdomadaires qui comprend quatre années d'études au degré inférieur, dénommées « année 1 », « année 2 », « année 3 » et « année 4 ».~~

~~(2) Après accord du directeur, l'élève inscrit en division inférieure de la formation instrumentale dans la branche instrumentale correspondante fixée à l'article 24, et ayant obtenu au moins le diplôme du premier cycle dans cette dernière, est admissible au cours jusqu'à l'obtention du diplôme du deuxième cycle dans la branche instrumentale correspondante. L'élève inscrit au cours d'ensemble homophone doit suivre les études instrumentales prévues à l'article 24.~~

~~(3) L'enseignant détermine le programme d'études en fonction des élèves inscrits et de leurs niveaux d'études.~~

~~(4) L'organigramme de l'ensemble homophone figure à l'annexe A.1.5.~~

Titre VI - Formation instrumentale jazz

Chapitre Ier - Branches instrumentales jazz

Art. 32.

(1) Le cours des branches instrumentales jazz comprend quatre divisions d'une durée totale de dix-huit années d'études et s'applique aux branches figurant à l'annexe A, sous le point A.1.6.1., section formation instrumentale jazz :

1° la division inférieure qui comprend deux cycles d'une durée totale de huit années d'études :

a) le premier cycle comprend quatre années d'études, dénommées « inférieur 1.1 », « inférieur 1.2 », « inférieur 2.1 » et « inférieur 2.2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes. Il est clôturé par l'obtention du diplôme du premier cycle ;
b) le deuxième cycle comprend quatre années d'études, dénommées « inférieur 3.1 », « inférieur 3.2 », « inférieur 4.1 » et « inférieur 4.2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes pour l'» inférieur 3.1 », de quarante-cinq minutes pour l'» inférieur 3.2 » et l'» inférieur 4.1 » et de soixante minutes pour l'» inférieur 4.2 ». Il est clôturé par l'obtention du diplôme du deuxième cycle.

Est admissible en division inférieure, tout élève ayant atteint au moins l'âge de onze ans révolus avant le 1er septembre, ayant réussi un test d'admission à fixer par l'établissement et qui suit, ou ayant suivi le cours de la formation musicale jazz jusqu'à l'obtention du certificat de la division inférieure, prévu à l'article 7.

2° la division moyenne qui comprend quatre années d'études au total, dénommées « moyen 1.1 », « moyen 1.2 », « moyen 2.1 » et « moyen 2.2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme du troisième cycle.

L'admission en division moyenne se fait selon les modalités définies à l'article 75.

3° la division moyenne spécialisée qui comprend quatre années d'études, dénommées « moyen spécialisé 1.1 », « moyen spécialisé 1.2 », « moyen spécialisé 2.1 » et « moyen spécialisé 2.2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme du premier prix.

L'admission en division moyenne spécialisée se fait selon les modalités définies à l'article 75.

Des dispositions spéciales relatives à l'admission et au nombre d'années d'études sont prévues à l'article 75 pour les élèves qui changent de la division moyenne vers la division moyenne spécialisée et inversement.

4° la division supérieure qui comprend deux années d'études, dénommées « supérieur 1 » et « supérieur 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de quatre-vingt-dix minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme supérieur.

L'admission ainsi que le déroulement des études et des épreuves sont fixés aux articles 79 à 84.

(2) L'organigramme et le programme d'études détaillé des branches instrumentales jazz figurent aux annexes A.1.6. et A.1.6.1.

Chapitre II - Déchiffrage jazz

Art. 33.

(1) Le cours de déchiffrage jazz comprend deux degrés d'une durée totale de deux années d'études, dénommées « inférieur 1 » et « moyen 1 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes.

Est admissible au degré inférieur, tout élève ayant obtenu le diplôme du premier cycle de la formation instrumentale jazz prévu à l'article 32. Le degré inférieur est clôturé par l'obtention du certificat du degré inférieur.

L'admission au degré moyen se fait selon les modalités définies à l'article 76. Le degré moyen est clôturé par l'obtention du certificat du degré moyen.

(3) L'organigramme et le programme d'études détaillé du déchiffrage jazz figurent aux annexes A.1.6. et A.1.6.2.

Titre VII - Formation vocale

Chapitre Ier - Formation vocale

Section Ire - Chant classique

Art. 34.

(1) Le cours de chant classique comprend quatre divisions d'une durée totale de dix-huit années d'études :

1° la division inférieure qui comprend deux cycles d'une durée totale de huit années d'études :

a) le premier cycle qui comprend quatre années d'études, dénommées « inférieur 1.1 », « inférieur 1.2 », « inférieur 2.1 » et « inférieur 2.2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes. Il est clôturé par l'obtention du diplôme du premier cycle ;

b) le deuxième cycle qui comprend quatre années d'études, dénommées « inférieur 3.1 », « inférieur 3.2 », « inférieur 4.1 » et « inférieur 4.2 », avec un cours individuel hebdomadaire de trente minutes pour l'» inférieur 3.1 », de quarante-cinq minutes pour l'» inférieur 3.2 » et l'» inférieur 4.1 » et de soixante minutes pour l' « inférieur 4.2 ». Il est clôturé par l'obtention du diplôme du deuxième cycle.

Est admissible en division inférieure, tout élève ayant atteint au moins l'âge de onze ans révolus avant le 1er septembre et ayant réussi une épreuve d'admission à fixer par l'établissement.

2° la division moyenne qui comprend quatre années d'études, dénommées « moyen 1.1 », « moyen 1.2 », « moyen 2.1 » et « moyen 2.2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme du troisième cycle.

L'admission en division moyenne se fait selon les modalités définies à l'article 75.

3° la division moyenne spécialisée qui comprend quatre années d'études, dénommées « moyen spécialisé 1.1 », « moyen spécialisé 1.2 », « moyen spécialisé 2.1 » et « moyen spécialisé 2.2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme du premier prix.

L'admission en division moyenne spécialisée se fait selon les modalités définies à l'article 75.

Des dispositions spéciales relatives à l'admission et au nombre d'années d'études sont prévues à l'article 75 pour les élèves qui changent de la division moyenne vers la division moyenne spécialisée et inversement.

4° la division supérieure comprend deux années d'études, dénommées « supérieur 1 » et « supérieur 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de quatre-vingt-dix minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme supérieur.

L'admission ainsi que le déroulement des études et des épreuves sont fixés aux articles 79 à 84.

(2) L'organigramme et le programme d'études détaillé de chant classique figurent aux annexes A.1.7. et A.1.7.1.1.

Section II - Art lyrique

Art. 35.

(1) Le cours d'art lyrique comprend quatre divisions d'une durée totale de huit années d'études :

1° la division inférieure qui comprend deux années d'études, dénommées « inférieur 3 » et « inférieur 4 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de quatre-vingt-dix minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme du deuxième cycle.

Est admissible en division inférieure, tout élève ayant obtenu le diplôme du premier cycle de chant classique prévu à l'article 34 et ayant réussi le test d'admission à définir par l'établissement.

2° la division moyenne qui comprend deux années d'études, dénommées « moyen 1 » et « moyen 2 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de quatre-vingt-dix minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme du troisième cycle.

L'admission en division moyenne se fait selon les modalités définies à l'article 75.

3° la division moyenne spécialisée qui comprend deux années d'études, dénommées « moyen spécialisé 1 » et « moyen spécialisé 2 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de quatre-vingt-dix minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme du premier prix.

En sus des modalités d'admission en division moyenne spécialisée définies à l'article 75, l'admission est uniquement possible si l'élève est également admis en division moyenne spécialisée de chant classique telle que prévue à l'article 34.

Des dispositions spéciales relatives à l'admission et au nombre d'années d'études sont prévues à l'article 75 pour les élèves qui changent de la division moyenne vers la division moyenne spécialisée et inversement.

4° la division supérieure qui comprend deux années d'études, dénommées « supérieur 1 » et « supérieur 2 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de quatre-vingt-dix minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme supérieur.

L'admission ainsi que le déroulement des études et des épreuves sont fixés aux articles 79 à 84.

(2) Les études d'art lyrique ne peuvent dépasser le niveau d'études de chant classique atteint.

Constitue une condition d'obtention du diplôme d'art lyrique :

1° le diplôme du deuxième cycle de chant classique pour l'obtention du deuxième cycle d'art lyrique, ou ;
2° le diplôme du troisième cycle de chant classique pour l'obtention du diplôme du troisième cycle d'art lyrique, ou ;
3° le diplôme du premier prix de chant classique pour l'obtention du diplôme du premier prix d'art lyrique.

(3) Le diplôme supérieur de chant classique constitue une condition pour obtenir le diplôme supérieur d'art lyrique.

(4) L'organigramme et le programme d'études détaillé d'art lyrique figurent aux annexes A.1.7. et A.1.7.1.2.

Section III - Chant grégorien

Art. 36.

(1) Le cours de chant grégorien comprend trois degrés d'une durée de six années d'études au total. La durée hebdomadaire des cours collectifs de chant grégorien, toutes divisions et années confondues, est de cent vingt minutes, répartie en un cours théorique de soixante minutes et en un cours pratique de soixante minutes :

1° le degré inférieur qui comprend deux années, dénommées « inférieur 1 » et « inférieur 2 ». Il est clôturé par l'obtention du certificat du degré inférieur.

Est admissible au degré inférieur, tout élève ayant atteint au moins l'âge de onze ans révolus avant le 1er septembre et ayant réussi un test d'admission à fixer par l'établissement.

2° le degré moyen qui comprend deux années d'études, dénommées « moyen 1 » et « moyen 2 ». Il est clôturé par l'obtention du certificat du degré moyen.

L'admission au degré moyen se fait selon les modalités définies à l'article 76.

3° le degré supérieur qui comprend deux années d'études, dénommées « supérieur 1 » et « supérieur 2 ». Il est clôturé par l'obtention du certificat du degré supérieur.

L'admission au degré supérieur se fait selon les modalités définies à l'article 76.

(2) L'organigramme et le programme d'études détaillé de chant grégorien figurent aux annexes A.1.7. et A.1.7.1.3.

Section IV - Chant rock/pop

Art. 37.

(1) Le cours de chant rock/pop comprend quatre divisions d'une durée totale de dix-huit années d'études :

1° la division inférieure qui comprend deux cycles d'une durée totale de huit années d'études :

a) le premier cycle comprend quatre années d'études, dénommées « inférieur 1.1 », « inférieur 1.2 », « inférieur 2.1 » et « inférieur 2.2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes. Il est clôturé par l'obtention du diplôme du premier cycle ;
b) le deuxième cycle qui comprend quatre années d'études, dénommées « inférieur 3.1 », « inférieur 3.2 », « inférieur 4.1 » et « inférieur 4.2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de

trente minutes pour l'inférieur 3.1, de quarante-cinq minutes pour l'inférieur 3.2 et l'inférieur 4.1 et de soixante minutes pour l'inférieur 4.2. Il est clôturé par l'obtention du diplôme du deuxième cycle.

Est admissible en division inférieure, tout élève ayant atteint au moins l'âge de onze ans révolus avant le 1er septembre et ayant réussi un test d'admission à fixer par l'établissement.

2° la division moyenne qui comprend quatre années d'études, dénommées « moyen 1.1 », « moyen 1.2 », « moyen 2.1 » et « moyen 2.2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme du troisième cycle.

L'admission en division moyenne se fait selon les modalités définies à l'article 75.

3° la division moyenne spécialisée qui comprend quatre années d'études, dénommées « moyen spécialisé 1.1 », « moyen spécialisé 1.2 », « moyen spécialisé 2.1 » et « moyen spécialisé 2.2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme du premier prix.

L'admission en division moyenne spécialisée se fait selon les modalités définies à l'article 75.

Des dispositions spéciales relatives à l'admission et au nombre d'années d'études sont prévues à l'article 75 pour les élèves qui changent de la division moyenne vers la division moyenne spécialisée et inversement.

3*bis*° la division supérieure qui comprend deux années d'études, dénommées « supérieur 1 » et « supérieur 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de quatre-vingt-dix minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme supérieur.

L'admission ainsi que le déroulement des études et des épreuves sont fixés aux articles 79 à 84.

(2) L'organigramme et le programme d'études détaillé de chant rock/pop figurent aux annexes A.1.7. et A.1.7.1.4.

Section V - Italien pour chanteurs

Art. 38.

(1) Le cours d'italien pour chanteurs comprend une année d'études au degré inférieur, dénommée « inférieur 1 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de soixante minutes.

Est admissible au cours, tout élève inscrit aux cours de chant classique ou d'art lyrique prévus aux articles 34 et 35.

(2) L'organigramme et le programme d'études détaillé du cours d'italien pour chanteurs figurent aux annexes A.1.7. et A.1.7.1.5.

Section VI - Chant baroque

Art. 38*bis*.

(1) Le cours de chant baroque comprend quatre divisions d'une durée totale de dix-huit années d'études, avec un cours individuel hebdomadaire, dont les niveaux et leur durée respective sont les suivants :

1° la division inférieure qui comprend deux cycles d'une durée totale de huit années d'études :

a) le premier cycle qui comprend quatre années d'études, dénommées « inférieur 1.1 », « inférieur 1.2 », « inférieur 2.1 » et « inférieur 2.2 » d'une durée de trente minutes. Il est clôturé par l'obtention du diplôme du premier cycle ;

b) le deuxième cycle qui comprend quatre années d'études, dénommées « inférieur 3.1 », « inférieur 3.2 », « inférieur 4.1 » et « inférieur 4.2 » d'une durée de trente minutes pour l'« inférieur 3.1 », de quarante-cinq minutes pour l'« inférieur 3.2 » et l'« inférieur 4.1 » et de

soixante minutes pour l' « inférieur 4.2 ». Il est clôturé par l'obtention du diplôme du deuxième cycle.

Est admissible en division inférieure, tout élève ayant atteint au moins l'âge de onze ans révolus avant le 1er septembre et ayant réussi une épreuve d'admission à fixer par l'établissement.

2° la division moyenne qui comprend quatre années d'études, dénommées « moyen 1.1 », « moyen 1.2 », « moyen 2.1 » et « moyen 2.2 » d'une durée de soixante minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme du troisième cycle.

L'admission en division moyenne se fait selon les modalités définies à l'article 75.

3° la division moyenne spécialisée qui comprend quatre années d'études, dénommées « moyen spécialisé 1.1 », « moyen spécialisé 1.2 », « moyen spécialisé 2.1 » et « moyen spécialisé 2.2 » d'une durée de soixante minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme du premier prix.

L'admission en division moyenne spécialisée se fait selon les modalités définies à l'article 75.

Des dispositions spéciales relatives à l'admission et au nombre d'années d'études sont prévues à l'article 75 pour les élèves qui changent de la division moyenne vers la division moyenne spécialisée et inversement.

4° la division supérieure comprend deux années d'études, dénommées « supérieur 1 » et « supérieur 2 » d'une durée de quatre-vingt-dix minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme supérieur.

L'admission en division supérieure ainsi que le déroulement des études et des épreuves sont fixés aux articles 79 à 84.

(2) L'organigramme et le programme d'études détaillé de chant baroque figurent aux annexes A.1.7. et A.1.7.1.6.

Section VII - Chant musical

Art. 38*ter*.

(1) Le cours de chant musical comprend quatre divisions d'une durée totale de dix-huit années d'études :

1° la division inférieure qui comprend deux cycles d'une durée totale de huit années d'études :

a) le premier cycle qui comprend quatre années d'études, dénommées « inférieur 1.1 », « inférieur 1.2 », « inférieur 2.1 » et « inférieur 2.2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes. Il est clôturé par l'obtention du diplôme du premier cycle ;

b) le deuxième cycle qui comprend quatre années d'études, dénommées « inférieur 3.1 », « inférieur 3.2 », « inférieur 4.1 » et « inférieur 4.2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes pour l'inférieur 3.1, de quarante-cinq minutes pour l'inférieur 3.2 et l'inférieur 4.1 et de soixante minutes pour l'inférieur 4.2. Il est clôturé par l'obtention du diplôme du deuxième cycle.

Est admissible en division inférieure, tout élève ayant atteint au moins l'âge de onze ans révolus avant le 1er septembre et ayant réussi un test d'admission à fixer par l'établissement.

2° la division moyenne qui comprend quatre années d'études, dénommées « moyen 1.1 », « moyen 1.2 », « moyen 2.1 » et « moyen 2.2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme du troisième cycle.

L'admission en division moyenne se fait selon les modalités définies à l'article 75.

3° la division moyenne spécialisée qui comprend quatre années d'études, dénommées « moyen spécialisé 1.1 », « moyen spécialisé 1.2 », « moyen spécialisé 2.1 » et « moyen spécialisé 2.2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme du premier prix.

L'admission en division moyenne spécialisée se fait selon les modalités définies à l'article 75.

Des dispositions spéciales relatives à l'admission et au nombre d'années d'études sont prévues à l'article 75 pour les élèves qui changent de la division moyenne vers la division moyenne spécialisée et inversement.

4° la division supérieure qui comprend deux années d'études, dénommées « supérieur 1 » et « supérieur 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de quatre-vingt-dix minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme supérieur.

L'admission ainsi que le déroulement des études et des épreuves sont fixés aux articles 79 à 84.

(2) L'organigramme et le programme d'études détaillé de chant musical figurent aux annexes A.1.7. et A.1.7.1.7.

Chapitre II - Ensemble vocal

Section Ire - Pratique collective vocale

Art. 39.

(1) Le cours de pratique collective vocale est un cours collectif de soixante minutes hebdomadaires qui comprend ~~quatre~~**huit** années d'études en degré inférieur, dénommées « année 1 », « année 2 », « année 3 » ~~et~~**,** « année 4 »**, « année 5 », « année 6 », « année 7 » et « année 8 »**.

Est admissible au cours, l'élève inscrit en division inférieure de chant classique prévu à l'article 34, de chant grégorien prévu à l'article 36, de chant rock/pop prévu à l'article 37, de chant baroque prévu à l'article 38*bis*, de chant musical prévu à l'article 38*ter* ou de chant jazz prévu à l'article 41 et jusqu'à l'obtention du diplôme du ~~premier cycle dans une des trois branches~~**deuxième cycle ou du certificat du degré moyen dans une des six branches**. Des élèves inscrits dans une des six branches peuvent être admis au sein du même cours de pratique collective vocale.

(2) L'enseignant détermine le programme d'études en fonction des élèves inscrits et de leurs niveaux d'études.

(3) L'organigramme de la pratique collective vocale figure à l'annexe A.1.7.

Section II - Formation chorale

Art. 40.

(1) Le cours de formation chorale est un cours collectif de quatre-vingt-dix minutes hebdomadaires qui comprend six années d'études en degré inférieur, dénommées « inférieur 1 », « inférieur 2 », « inférieur 3 », « inférieur 4 », « inférieur 5 » et « inférieur 6 ». Il est clôturé par l'obtention du certificat du degré inférieur.

Est admissible au cours, tout élève jusqu'à l'âge de 18 ans révolus avant le 1er septembre et inscrit en division inférieure de la formation musicale prévue à l'article 5 et cela jusqu'à l'obtention du certificat de la division inférieure ou ayant obtenu le certificat de la division inférieure dans cette dernière. L'élève inscrit au cours de formation chorale ne peut pas s'inscrire simultanément au cours de chant classique prévu à l'article 34, au cours de chant grégorien prévu à l'article 36, au cours de chant rock/pop prévu à l'article 37, au cours de chant baroque prévu à l'article 38*bis*, au cours de chant musical prévu à l'article 38*ter* ou au cours de chant jazz prévu à l'article 41.

(2) L'organigramme et le programme d'études détaillé de la formation chorale figurent aux annexes A.1.7. et A.1.7.2.2.

Titre VIII - Formation vocale jazz

Chapitre Ier - Chant jazz

Art. 41.

(1) Le cours de chant jazz comprend quatre divisions d'une durée totale de dix-huit années d'études :

1° la division inférieure qui comprend deux cycles d'une durée totale de huit années d'études :

a) le premier cycle comprend quatre années d'études, dénommées « inférieur 1.1 », « inférieur 1.2 », « inférieur 2.1 » et « inférieur 2.2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes. Il est clôturé par l'obtention du diplôme du premier cycle ;
b) le deuxième cycle comprend quatre années d'études, dénommées « inférieur 3.1 », « inférieur 3.2 », « inférieur 4.1 » et « inférieur 4.2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes pour l'» inférieur 3.1 », de quarante-cinq minutes pour l'» inférieur 3.2 » et l'» inférieur 4.1 » et de soixante minutes pour l'» inférieur 4.2 ». Il est clôturé par l'obtention du diplôme du deuxième cycle.

La participation au cours de la formation musicale jazz visée à l'article 7 est obligatoire pour l'élève admis au chant jazz.

Est admissible en division inférieure, tout élève ayant atteint au moins l'âge de onze ans révolus avant le 1er septembre et ayant réussi un test d'admission à fixer par l'établissement.

2° la division moyenne qui comprend quatre années d'études au total, dénommées « moyen 1.1 », « moyen 1.2 », « moyen 2.1 » et « moyen 2.2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme du troisième cycle.

L'admission en division moyenne se fait selon les modalités définies à l'article 75.

3° la division moyenne spécialisée qui comprend quatre années d'études, dénommées « moyen spécialisé 1.1 », « moyen spécialisé 1.2 », « moyen spécialisé 2.1 » et « moyen spécialisé 2.2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme du premier prix.

L'admission en division moyenne spécialisée se fait selon les modalités définies à l'article 75.

Des dispositions spéciales relatives à l'admission et au nombre d'années d'études sont prévues à l'article 75 pour les élèves qui changent de la division moyenne vers la division moyenne spécialisée et inversement.

4° la division supérieure qui comprend deux années d'études, dénommées « supérieur 1 » et « supérieur 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de quatre-vingt-dix minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme supérieur.

L'admission ainsi que le déroulement des études et des épreuves sont fixés aux articles 79 à 84.

(2) L'organigramme et le programme d'études détaillé du chant jazz figurent aux annexes A.1.8. et A.1.8.1.

Titre IX - Musique de chambre et combo

Chapitre Ier - Musique de chambre

Art. 42.

(1) Le cours de musique de chambre comprend quatre divisions d'une durée totale de quatorze années d'études :

1° la division inférieure qui comprend deux cycles d'une durée totale de quatre années d'études :

a) le premier cycle comprend deux années d'études, dénommées « inférieur 1 » et « inférieur 2 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Il est clôturé par l'obtention du diplôme du premier cycle ;
b) le deuxième cycle comprend deux années d'études, dénommées « inférieur 3 » et « inférieur 4 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Il est clôturé par l'obtention du diplôme du deuxième cycle.

Est admissible en division inférieure, tout élève ayant obtenu le diplôme du premier cycle dans la branche instrumentale ou vocale correspondante prévue aux articles 24, 32, 34, 36, 37, 38*bis*, 38*ter* et 41.

2° la division moyenne qui comprend quatre années d'études, dénommées « moyen 1.1 », « moyen 1.2 », « moyen 2.1 » et « moyen 2.2 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme du troisième cycle.

L'admission en division moyenne se fait selon les modalités définies à l'article 75.

3° la division moyenne spécialisée qui comprend quatre années d'études, dénommées « moyen spécialisé 1.1 », « moyen spécialisé 1.2 », « moyen spécialisé 2.1 » et « moyen spécialisé 2.2 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme du premier prix.

En sus des modalités d'admission en division moyenne spécialisée définies à l'article 75, l'admission est uniquement possible si l'élève est également admis en division moyenne spécialisée dans la branche instrumentale ou vocale correspondante telle que prévue aux articles 24, 32, 34, 36, 37, 38*bis, 38ter* et 41.

Des dispositions spéciales relatives à l'admission et au nombre d'années d'études sont prévues à l'article 75 pour les élèves qui changent de la division moyenne vers la division moyenne spécialisée et inversement.

4° la division supérieure comprend deux années d'études, dénommées « supérieur 1 » et « supérieur 2 », avec un cours hebdomadaire d'une durée de quatre-vingt-dix minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme supérieur.

L'admission ainsi que le déroulement des études et des épreuves sont fixés aux articles 79 à 84.

(2) L'élève inscrit au cours de musique de chambre doit suivre ou avoir suivi les études instrumentales ou vocales au moins jusqu'au même niveau que le niveau d'études de musique de chambre visé.

Constitue une condition d'obtention du diplôme de musique de chambre :

1° le diplôme du deuxième cycle à l'instrument ou au chant pour l'obtention du diplôme du deuxième cycle de musique de chambre, ou ;
2° le diplôme du troisième cycle à l'instrument ou au chant pour l'obtention du diplôme du troisième cycle de musique de chambre, ou ;
3° le diplôme du premier prix à l'instrument ou au chant pour l'obtention du diplôme du premier prix de musique de chambre.

(3) Le diplôme supérieur à l'instrument ou au chant constitue une condition pour obtenir le diplôme supérieur de musique de chambre.

(4) L'organigramme et le programme d'études détaillés de musique de chambre figurent aux annexes A.1.9. et A.1.9.1.

Chapitre II - **Combo**

Art. 43.

(1) Le cours de combo comprend quatre divisions d'une durée totale de quatorze années d'études :

1° la division inférieure qui comprend deux cycles d'une durée totale de quatre années d'études :

a) le premier cycle comprend deux années d'études, dénommées « inférieur 1 » et « inférieur 2 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de soixante minutes, est clôturé par l'obtention du diplôme du premier cycle ;
b) le deuxième cycle comprend deux années d'études, dénommées « inférieur 3 » et « inférieur 4 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de soixante minutes, est clôturé par l'obtention du diplôme du deuxième cycle.

Est admissible en division inférieure, tout élève ayant obtenu le diplôme du premier cycle dans la branche instrumentale ou vocale correspondante prévue aux articles 24, 32, 34, 37, 38*ter* et 41.

2° la division moyenne qui comprend quatre années d'études, dénommées « moyen 1.1 », « moyen 1.2 », « moyen 2.1 » et « moyen 2.2 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme du troisième cycle.

L'admission en division moyenne se fait selon les modalités définies à l'article 75.

3° la division moyenne spécialisée qui comprend quatre années d'études, dénommées « moyen spécialisé 1.1 », « moyen spécialisé 1.2 », « moyen spécialisé 2.1 » et « moyen spécialisé 2.2 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme du premier prix.

En sus des modalités d'admission en division moyenne spécialisée définies à l'article 75, l'admission est uniquement possible si l'élève est également admis en division moyenne spécialisée dans la branche instrumentale ou vocale correspondante telle que prévue aux articles 24, 32, 34, 37, 38*ter* et 41.

Des dispositions spéciales relatives à l'admission et au nombre d'années d'études sont prévues à l'article 75 pour les élèves qui changent de la division moyenne vers la division moyenne spécialisée et inversement.

4° la division supérieure qui comprend deux années d'études, dénommées « supérieur 1 » et « supérieur 2 », avec un cours hebdomadaire d'une durée de quatre-vingt-dix minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme supérieur.

L'admission ainsi que le déroulement des études et des épreuves sont fixés aux articles 79 à 84.

(2) L'élève inscrit au cours de combo doit suivre ou avoir suivi les études instrumentales ou vocales au moins jusqu'au même niveau que le niveau d'études de combo visé.

Constitue une condition d'obtention du diplôme de combo :

1° le diplôme du deuxième cycle à l'instrument ou au chant pour l'obtention du diplôme du deuxième cycle de combo, ou ;
2° le diplôme du troisième cycle à l'instrument ou au chant pour l'obtention du diplôme du troisième cycle de combo, ou ;
3° le diplôme du premier prix à l'instrument ou au chant pour l'obtention du diplôme du premier prix de combo.

(3) Le diplôme supérieur à l'instrument ou au chant constitue une condition pour obtenir le diplôme supérieur de combo.

(4) L'organigramme et le programme d'études détaillé de combo figurent aux annexes A.1.9. et A.1.9.2.

Titre X - Improvisation

Art. 44.

(1) Le cours d'improvisation comprend trois degrés d'une durée totale de sept années d'études :

1° le degré inférieur qui comprend trois années, dénommées « inférieur 1 », « inférieur 2 » et « inférieur 3 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes. Il est clôturé par l'obtention du certificat du degré inférieur.

Est admissible au degré inférieur, tout élève ayant obtenu le diplôme du premier cycle **ou du certificat du degré inférieur**, soit en formation instrumentale prévue à l'article 24, soit en formation instrumentale jazz prévue à l'article 32, soit en chant classique prévu à l'article 34, soit en chant grégorien prévu à l'article 36, soit en chant rock/pop prévu à l'article 37, soit en chant baroque prévu à l'article 38*bis*, soit en chant musical prévu à l'article 38*ter*, soit en chant jazz prévu à l'article 41.

2° le degré moyen qui comprend deux années d'études, dénommées « moyen 1 » et « moyen 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de quarante-cinq minutes. Il est clôturé par l'obtention du certificat du degré moyen.

En sus des modalités d'admission au degré moyen définies à l'article 76, l'admission n'y est possible qu'après l'obtention du diplôme du deuxième cycle **ou du certificat du degré moyen**, soit en formation instrumentale, soit en chant classique, **soit en chant grégorien,** soit en chant rock/pop, soit en chant baroque, soit en chant musical, soit en chant jazz tel que fixé par le présent règlement.

3° le degré supérieur qui comprend deux années d'études, dénommées « supérieur 1 » et « supérieur 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Il est clôturé par l'obtention du certificat du degré supérieur.

En sus des modalités d'admission au degré supérieur définies à l'article 76, l'admission n'y est possible qu'après l'obtention du diplôme du premier prix **ou du certificat du degré supérieur**, soit dans une branche instrumentale, soit en chant classique, soit en chant grégorien, soit en chant rock/pop, soit en chant baroque, soit en chant musical, soit en chant jazz, tel que fixé par le présent règlement.

(2) L'organigramme et le programme d'études détaillé de l'improvisation figurent aux annexes A.1.10. et A.1.10.1.

Titre XI - Direction chorale et direction orchestre

Art. 45.

(1) Les cours de direction chorale et de direction orchestre comprennent chacun quatre divisions d'une durée totale de dix années d'études :

1° la division inférieure comprend deux cycles d'une durée totale de quatre années d'études :

a) le premier cycle comprend deux années d'études, dénommées « inférieur 1 » et « inférieur 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes. Il est clôturé par l'obtention du diplôme du premier cycle.
b) le deuxième cycle comprend deux années d'études, dénommées « inférieur 3 » et « inférieur 4 », avec un cours individuel hebdomadaire en première année d'une durée de quarante-cinq minutes et un cours hebdomadaire en deuxième année d'une durée de soixante minutes. Il est clôturé par l'obtention du diplôme du deuxième cycle.

Pour être admis au premier cycle de la division inférieure, l'élève doit suivre ou avoir suivi les cours de la division moyenne ou de la division moyenne spécialisée de la formation musicale **ou de la formation musicale jazz**, jusqu'à l'obtention du certificat dans l'une de ces deux divisions.

~~Pour être admis à l'examen d'obtention du diplôme du premier cycle, l'élève doit être détenteur du diplôme du deuxième cycle d'une branche de la formation instrumentale ou de la formation vocale et avoir obtenu soit le certificat de la division moyenne, soit le certificat de la division moyenne spécialisée de la formation musicale.~~

~~Pour être admis à l'examen d'obtention du diplôme du deuxième cycle, l'élève doit être détenteur du certificat de la division moyenne spécialisée de la formation musicale et avoir obtenu soit le diplôme du troisième cycle, soit le diplôme du premier prix d'une branche instrumentale ou vocale.~~

~~L'admission en division inférieure n'est autorisée qu'après la réussite d'un test d'admission à fixer par l'établissement.~~

2° la division moyenne qui comprend deux années d'études, dénommées « moyen 1 » et « moyen 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme du troisième cycle.

L'admission en division moyenne se fait selon les modalités définies à l'article 75.

3° la division moyenne spécialisée comprend deux années d'études, dénommées « moyen spécialisé 1 » et « moyen spécialisé 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme du premier prix.

~~Pour être admis à la division moyenne spécialisée, en sus des modalités prévues à l'article 75, l'élève doit être détenteur du diplôme du premier prix d'une branche de la formation instrumentale ou vocale.~~

L'admission en division moyenne spécialisée se fait selon les modalités définies à l'article 75.

4° la division supérieure qui comprend deux années d'études, dénommées « supérieur 1 » et « supérieur 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de quatre-vingt-dix minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme supérieur.

L'admission ainsi que le déroulement des études et des épreuves sont fixés aux articles 79 à 84.

(2) L'organigramme et les programmes d'études de la direction chorale et de la direction orchestre figurent aux annexes A.1.11., A.1.11.1. et A.1.11.2.

Titre XII - Cours d'adultes

~~Chapitre Ier - Formation musicale pour adultes~~

~~Art. 46.~~

~~(1) La formation musicale pour adultes est un cours d'adultes qui se déroule sur quatre années d'études en degré inférieur, dénommées « Formation musicale adultes 1 », « Formation musicale adultes 2 », « Formation musicale adultes 3 » et « Formation musicale adultes 4 », avec des cours collectifs hebdomadaires d'une durée de soixante minutes.~~

~~Elle peut être organisée en deux années d'études, sur décision de l'établissement, dénommées « Formation musicale adultes 1+2 » et « Formation musicale adultes 3+4 », avec des cours collectifs hebdomadaires d'une durée de cent vingt minutes. Le passage d'une année à l'autre est fixé et certifié par l'établissement.~~

~~La formation musicale pour adultes est clôturée par une épreuve finale à définir et à certifier par l'établissement qui permet, en cas de réussite, d'être admis au cours de la formation musicale 4 prévue à l'article 5.~~

~~(2) L'adulte doit obligatoirement suivre ou avoir suivi les cours de la formation musicale pour adultes, tels que prévus au paragraphe 1er, jusqu'à la réussite de l'épreuve finale prévue au paragraphe 1er, alinéa 3, ou pour pouvoir entamer ou poursuivre un cours d'adultes, à l'exception du cours de diction pour adultes. L'adulte qui suit ou a suivi les cours de la formation musicale, tels que prévus à l'article 5, jusqu'à l'obtention du certificat de la division inférieure est exempté de cette obligation.~~

~~La formation musicale pour adultes ne peut pas dépasser une durée totale de quatre années, ou de deux années, selon les dispositions prévues au paragraphe 1er, alinéas 1er et 2.~~

~~Au cours d'une même année scolaire, un adulte ne peut s'inscrire simultanément, dans un ou plusieurs établissements, au cours de formation musicale pour adultes et au cours de formation musicale visé à l'article 5.~~

~~Si la formation musicale pour adultes débute après un passage d'une ou de plusieurs années d'études en formation musicale prévue à l'article 5, ces années sont prises en compte et la durée totale de participation est adaptée en conséquence par le directeur.~~

~~(3) L'organigramme et le programme d'études détaillé de la formation musicale pour adultes figurent aux annexes A.1.12. et A.1.12.1.~~

Chapitre II - Formation instrumentale pour adultes

Art. 47.

(1) La formation instrumentale pour adultes est un cours d'adultes qui comprend soit la formation initiale, soit la formation qualifiante et s'applique aux branches instrumentales de la formation instrumentale ou de la formation instrumentale jazz.

(2) La formation initiale qui comprend sept années d'études au total, dénommées « adultes 1 », « adultes 2 », « adultes 3 », « adultes 4 », « adultes 5 », « adultes 6 », « adultes 7 », en degré inférieur, avec un cours individuel hebdomadaire de trente minutes. Elle se distingue de la formation instrumentale visée à l'article 24 et de la formation instrumentale jazz visée à l'article 32 dans le choix des méthodes d'enseignement et dans l'absence d'épreuves régulières.

Au cours d'une même année scolaire, un adulte ne peut s'inscrire simultanément, dans un ou plusieurs établissements, dans la même branche instrumentale de la formation instrumentale ou de la formation instrumentale jazz que celle choisie pour la formation instrumentale pour adultes.

Si l'inscription en formation initiale se fait après un passage en formation instrumentale visée à l'article 24 ou en formation instrumentale jazz visée à l'article 32, les années y accomplies sont prises en compte et la durée totale de participation à la formation initiale est adaptée en conséquence par l'établissement.

À la fin de la quatrième année et en vue de poursuivre la formation initiale, une épreuve intermédiaire, définie et certifiée par l'établissement, a lieu. Il est possible d'intégrer et de poursuivre la formation instrumentale ou formation instrumentale jazz au niveau de l'inférieur 2.2, visées aux articles 24 et 32.

La formation initiale se clôture par l'épreuve finale, à définir et à certifier par l'établissement. Il est possible d'intégrer et de poursuivre la formation instrumentale ou formation instrumentale jazz au niveau de l'inférieur 3.2, visées aux articles 24 et 32.

(3) La formation qualifiante a pour objectif d'aider l'adulte à rattraper le niveau de compétences acquises antérieurement, afin d'intégrer la formation instrumentale ou formation instrumentale jazz visées aux articles 24 et 32 et de préparer soit le diplôme du deuxième cycle, soit le diplôme du troisième cycle en fonction du niveau précité.

Un adulte peut accéder à la formation qualifiante sur décision de la commune aux conditions suivantes :

1° avoir quitté un établissement depuis au moins trois années scolaires ;
2° avoir suivi une formation instrumentale ou formation instrumentale jazz visée aux articles 24 et 32 ;
3° avoir acquis au moins un niveau d'études correspondant au niveau de l'inférieur 3.2 visé aux articles 24 et 32.

La formation qualifiante est limitée à deux années d'études, en degré inférieur, dénommées « adultes 1 qualifiante » et « adultes 2 qualifiante », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes.

(4) L'adulte doit soit suivre ou avoir suivi la formation musicale pour adultes visée à l'article 46 jusqu'à la réussite de l'épreuve prévue, soit suivre ou avoir suivi la formation musicale visée à l'article 5 jusqu'à l'obtention du certificat de la division inférieure.

(5) L'adulte peut suivre les études de la formation instrumentale pour adultes en formation initiale que sur un maximum de sept années, toute branche et tout établissements confondus.

(6) L'organigramme de la formation instrumentale pour adultes figure à l'annexe A.1.12. Les programmes d'études détaillés des branches de la formation instrumentale figurent aux annexes A.1.5.1.1. à A.1.5.1.37., lesquels sont adaptés par l'enseignant en fonction des compétences de l'adulte.

Chapitre III - Chant pour adultes

Art. 48.

(1) Le cours de chant pour adultes est un cours d'adultes qui comprend soit la formation initiale, soit la formation qualifiante.

(2) La formation initiale qui comprend sept années d'études au total, en degré inférieur, dénommées « adultes 1 », « adultes 2 », « adultes 3 », « adultes 4 », « adultes 5 », « adultes 6 » et « adultes 7 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes.

Au cours d'une même année scolaire, un adulte ne peut s'inscrire simultanément, dans un ou plusieurs établissements, au cours de chant pour adultes et au cours de chant classique visé à l'article 34 ou au cours de chant rock/pop visé à l'article 37 ou au cours de chant baroque visé à l'article 38*bis* ou au cours de chant musical visé à l'article 38*ter*ou au cours de chant jazz visé à l'article 41.

Le cours de chant pour adultes se distingue des cours de chant classique visés à l'article 34, de chant rock/pop visé à l'article 37, de chant baroque visé à l'article 38*bis*, de chant musical prévu à l'article 38*ter* et de chant jazz visé à l'article 41 dans le choix des méthodes d'enseignement et dans l'absence d'épreuves régulières.

Si l'inscription au cours de chant pour adultes se fait après avoir participé au cours de chant classique visé à l'article 34, de chant rock/pop visé à l'article 37 ou de chant baroque visé à l'article 38*bis* ou de chant musical visé à l'article 38*ter*ou de chant jazz visé à l'article 41, les années y effectuées sont prises en compte et la durée totale de participation au cours de chant pour adultes est adaptée en conséquence par l'établissement.

À la fin de la quatrième année et en vue de poursuivre le cours de chant pour adultes, une épreuve intermédiaire, définie et certifiée par l'établissement, a lieu. Il est possible d'intégrer et de poursuivre le cours de chant classique, chant rock/pop, chant baroque, chant musical ou chant jazz au niveau de l'inférieur 2.2 visé aux articles 34, 37, 38*bis*, 38*ter* et 41.

La formation initiale se clôture par l'épreuve finale à définir et à certifier par l'établissement. Il est possible d'intégrer et de poursuivre le cours de chant classique, chant rock/pop, chant baroque, chant musical ou chant jazz au niveau de l'inférieur 3.2 visé aux articles 34, 37 et 41.

(3) La formation qualifiante a pour objectif d'aider l'adulte à rattraper le niveau de compétences acquises antérieurement, afin d'intégrer les cours de chant classique, chant rock/pop, chant baroque, chant musical ou chant jazz visés aux articles 34, 37, 38*bis*, 38*ter* et 41 ainsi que de préparer soit le diplôme du deuxième cycle, soit le diplôme du troisième cycle en fonction du niveau précité.

Un adulte peut accéder à la formation qualifiante sur décision de la commune aux conditions suivantes :

1° avoir quitté un établissement depuis au moins trois années scolaires ;
2° avoir suivi des cours de chant classique, chant rock/pop, chant baroque, chant musical ou chant jazz visés aux articles 34, 37, 38*bis*, 38*ter* et 41 ;
3° avoir acquis au moins un niveau d'études correspondant au niveau de l'inférieur 3.2 visé aux articles 34, 37, 38*bis*, 38*ter* et 41.

La formation qualifiante est limitée à deux années d'études, en degré inférieur, dénommées « adultes 1 qualifiante » et « adultes 2 qualifiante », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes.

(4) L'adulte doit soit suivre ou avoir suivi la formation musicale pour adultes visée à l'article 46 jusqu'à la réussite de l'épreuve prévue, soit suivre ou avoir suivi la formation musicale visée à l'article 5 jusqu'à l'obtention du certificat de la division inférieure.

(5) L'adulte peut suivre le cours de chant pour adultes en formation initiale que sur un maximum de sept années, toute branche de chant et tous établissements confondus.

(6) L'organigramme du cours de chant pour adultes figure à l'annexe A.1.12. Le programme d'études détaillé de chant classique figure à l'annexe A.1.7.1.1., celui de chant rock/pop à l'annexe A.1.7.1.4., celui de chant baroque à l'annexe 1.7.1.6., celui de chant musical à l'annexe 1.7.1.7. et celui de chant jazz à l'annexe A.1.8.1., lesquels sont adaptés par l'enseignant en fonction des compétences de l'adulte.

Livre II - Département des arts de la parole

Titre Ier - Arts de la parole

Chapitre Ier - Formation théâtrale

Art. 49.

(1) Le cours de formation théâtrale a une durée totale de sept années d'études en degré inférieur, dénommées « année 1 », « année 2 », « année 3 », « année 4 », « année 5 », « année 6 » et « année 7 » avec un cours collectif hebdomadaire de quatre-vingt-dix minutes.

Est admissible au cours, tout élève âgé entre sept et treize ans révolus avant le 1er septembre.

(2) L'organigramme et le programme d'études détaillé de la formation théâtrale figurent aux annexes A.2. et A.2.1.1.

Chapitre II - Cours de base scène

Art. 50.

(1) Le cours de base scène comprend deux années d'études en degré inférieur, dénommées « inférieur 1 » et « inférieur 2 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de quatre-vingt-dix minutes.

Est admissible au cours, tout élève ayant atteint au moins l'âge de quatorze ans révolus avant le 1er septembre.

(2) Les deux années d'études du cours de base scène sont obligatoires pour l'élève qui suit le cours de diction visé à l'article 55 et pour l'adulte qui suit le cours de diction pour adultes visé à l'article 57.

(3) L'organigramme et le programme d'études détaillé du cours de base scène figurent aux annexes A.2. et A.2.1.2.

Chapitre III - Histoire du théâtre

Art. 51.

(1) Le cours d'histoire du théâtre comprend deux années d'études en degré moyen, dénommées « moyen 1 » et « moyen 2 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Il est clôturé par l'obtention du certificat du degré moyen.

Est admissible au cours, tout élève ayant obtenu au moins le diplôme du deuxième cycle de diction allemande, française ou luxembourgeoise prévu à l'article 55.

(2) L'organigramme et le programme d'études détaillé de l'histoire du théâtre figurent aux annexes A.2. et A.2.1.3.

Chapitre IV - Rhétorique

Art. 52.

(1) Le cours de rhétorique comprend trois années d'études en degré inférieur, dénommées « inférieur 1 », « inférieur 2 » et « inférieur 3 » avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de quatre-vingt-dix minutes.

Est admissible au cours, tout élève ayant obtenu au moins le diplôme du premier cycle de diction allemande, française ou luxembourgeoise prévu à l'article 55.

L'élève inscrit au cours de rhétorique doit suivre les cours de diction prévus à l'article 55.

(3) L'organigramme et le programme d'études détaillé de rhétorique figurent aux annexes A.2. et A.2.1.4.

Chapitre V - Mise en scène

Art. 53.

(1) Le cours de mise en scène comprend trois années d'études en degré inférieur, dénommées « inférieur 1 », « inférieur 2 » et « inférieur 3 » avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de quatre-vingt-dix minutes.

Est admissible au cours, tout élève ayant obtenu au moins le diplôme du premier cycle de diction allemande, française ou luxembourgeoise, prévu à l'article 55.

L'élève inscrit au cours de mise en scène doit suivre les cours de diction prévus à l'article 55.

(2) L'organigramme et le programme d'études détaillé de mise en scène figurent aux annexes A.2. et A.2.1.5.

Chapitre VI - Improvisation parole

Art. 54.

(1) Le cours d'improvisation parole comprend trois années d'études en degré inférieur, dénommées « inférieur 1 », « inférieur 2 » et « inférieur 3 » avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de quatre-vingt-dix minutes.

Est admissible au cours, tout élève ayant obtenu au moins le diplôme du premier cycle de diction allemande, française ou luxembourgeoise prévu à l'article 55.

L'élève inscrit au cours d'improvisation parole doit suivre les cours de diction prévus à l'article 55.

(2) L'organigramme et le programme d'études détaillé d'improvisation parole figurent aux annexes A.2. et A.2.1.6.

Titre II - Diction

Chapitre Ier - Diction allemande, diction française et diction luxembourgeoise

Art. 55.

(1) Les cours de diction allemande, de diction française et de diction luxembourgeoise comprennent chacune quatre divisions d'une durée totale de douze années d'études :

1° la division inférieure qui comprend deux cycles d'une durée totale de quatre années d'études :

a) le premier cycle comprend deux années d'études, dénommées « inférieur 1 » et « inférieur 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes. Il est clôturé par l'obtention du diplôme du premier cycle ;
b) le deuxième cycle comprend deux années d'études, dénommées « inférieur 3 » et « inférieur 4 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de quarante-cinq minutes. Il est clôturé par l'obtention du diplôme du deuxième cycle.

Est admissible en division inférieure, tout élève ayant atteint au moins l'âge de quatorze ans révolus avant le 1er septembre et ayant réussi un test d'admission à fixer par l'établissement. L'élève doit obligatoirement suivre ou avoir suivi les deux années du cours de base scène fixé à l'article 50.

2° la division moyenne qui comprend trois années d'études, dénommées « moyen 1 », « moyen 2 » et « moyen 3 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme du troisième cycle.

L'admission en division moyenne se fait selon les modalités définies à l'article 75.

3° la division moyenne spécialisée qui comprend trois années d'études, dénommées « moyen spécialisé 1 », « moyen spécialisé 2 » et « moyen spécialisé 3 », avec un cours individuel

hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme du premier prix.

L'admission en division moyenne spécialisée se fait selon les modalités définies à l'article 75.

Des dispositions spéciales relatives à l'admission et au nombre d'années d'études sont prévues à l'article 75 pour les élèves qui changent de la division moyenne vers la division moyenne spécialisée et inversement.

4° la division supérieure qui comprend deux années d'études, dénommées « supérieur 1 » et « supérieur 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de quatre-vingt-dix minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme supérieur.

L'admission ainsi que le déroulement des études et des épreuves sont fixés aux articles 79 à 84.

(2) L'organigramme et les programmes d'études détaillés de la diction allemande, de la diction française et de la diction luxembourgeoise figurent aux annexes A.2., A.2.2.1. à A.2.2.3.

Titre III - Art dramatique

Chapitre Ier - Art dramatique allemand et art dramatique français

Art. 56.

(1) Les cours d'art dramatique allemand et d'art dramatique français comprennent chacun quatre divisions d'une durée totale de douze années d'études :

1° la division inférieure qui comprend deux cycles d'une durée totale de quatre années d'études :

a) le premier cycle comprend deux années d'études, dénommées « inférieur 1 » et « inférieur 2 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de quatre-vingt-dix minutes. Il est clôturé par l'obtention du diplôme du premier cycle ;
b) le deuxième cycle comprend deux années d'études, dénommées « inférieur 3 » et « inférieur 4 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de quatre-vingt-dix minutes. Il est clôturé par l'obtention du diplôme du deuxième cycle.

Est admissible en division inférieure, tout élève ~~ayant obtenu au moins le diplôme du premier cycle de~~**inscrit au cours de** diction prévu à l'article 55 et après avoir réussi le test d'admission à définir par l'établissement.

2° la division moyenne qui comprend trois années d'études, dénommées « moyen 1 », « moyen 2 » et « moyen 3 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de quatre-vingt-dix minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme du troisième cycle.

L'admission en division moyenne se fait selon les modalités définies à l'article 75.

3° la division moyenne spécialisée qui comprend trois années d'études, dénommées « moyen spécialisé 1 », « moyen spécialisé 2 » et « moyen spécialisé 3 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de quatre-vingt-dix minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme du premier prix.

En sus des modalités d'admission en division moyenne spécialisée définies à l'article 75, l'admission est uniquement possible si l'élève est également admis en division moyenne spécialisée de diction dans la même langue telle que prévue à l'article 55.

Des dispositions spéciales relatives à l'admission et au nombre d'années d'études sont prévues à l'article 75 pour les élèves qui changent de la division moyenne vers la division moyenne spécialisée et inversement.

4° la division supérieure qui comprend deux années d'études, dénommées « supérieur 1 » et « supérieur 2 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de quatre-vingt-dix minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme supérieur.

L'admission ainsi que le déroulement des études et des épreuves sont fixés aux articles 79 à 84.

(2) Les études d'art dramatique ne peuvent dépasser le niveau d'études de diction dans la même langue atteinte.

Constitue une condition d'obtention du diplôme d'art dramatique :

1° le diplôme du deuxième cycle de diction pour l'obtention du deuxième cycle d'art dramatique, ou ;
2° le diplôme du troisième cycle de diction pour l'obtention du diplôme du troisième cycle d'art dramatique, ou ;
3° le diplôme du premier prix de diction pour l'obtention du diplôme du premier prix d'art dramatique.

(3) Le diplôme supérieur de diction constitue une condition pour obtenir le diplôme supérieur d'art dramatique.

(4) L'organigramme et les programmes d'études détaillés de l'art dramatique allemand et de l'art dramatique français figurent aux annexes A.2., A.2.3.1. et A.2.3.2.

Titre IV - Cours d'adultes

Chapitre Ier - Diction pour adultes

Art. 57.

(1) Le cours de diction pour adultes est un cours d'adultes qui a une durée totale de quatre années d'études, en degré inférieur, dénommées « adultes 1 », « adultes 2 », « adultes 3 » et « adultes 4 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes.

À la fin de la deuxième année et en vue de poursuivre le cours de diction pour adultes, une épreuve intermédiaire, définie et certifiée par l'établissement, a lieu. Il est possible d'intégrer et de poursuivre le cours de diction au niveau de l'inférieur 2 visé à l'article 55. Le cours se clôture par l'épreuve finale à définir et à certifier par l'établissement. Il est possible d'intégrer et de poursuivre le cours de diction au niveau de l'inférieur 3 visé aux à l'article 55.

Au cours d'une même année scolaire, un adulte ne peut s'inscrire simultanément, dans un ou plusieurs établissements, au cours de diction pour adultes et au cours de diction visé à l'article 55.

Le cours de diction pour adultes se distingue du cours de diction dans le choix des méthodes d'enseignement, dans le travail de la mémoire et dans l'absence d'épreuves régulières.

(2) L'adulte doit suivre ou avoir suivi le cours de base scène tel que prévu à l'article 50. Si l'inscription au cours de diction pour adultes se fait après un passage en diction prévue à l'article 55, les années y effectuées sont prises en compte et la durée totale de participation au cours de diction pour adultes est adaptée en conséquence par l'établissement. Toutefois, elle ne peut dépasser une durée totale de quatre années d'études.

(3) L'organigramme de la diction pour adultes figure à l'annexe A.2.4. Le programme d'études est identique aux programmes d'études de la diction allemande, française et luxembourgeoise qui figurent aux annexes A.2.2.1. à A.2.2.3., lesquels sont adaptés par l'enseignant en fonction des capacités de l'adulte.

Livre III - Département de la danse

Titre Ier - Danse

Chapitre Ier - Formation musicale pour danseurs

Art. 58.

(1) La formation musicale pour danseurs est un cours collectif qui accompagne le cours de danse classique, de danse contemporaine et de danse jazz.

(2) La formation musicale pour danseurs comprend deux années d'études en degré inférieur, dénommés « Formation musicale danseurs 1 » et « Formation musicale danseurs 2 » avec un cours

collectif hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Elle est clôturée par l'obtention du certificat du degré inférieur.

(3) L'obtention du certificat du degré inférieur est obligatoire pour l'obtention du diplôme du deuxième cycle de danse. Le certificat de la division inférieure de la formation musicale prévu à l'article 5 est équivalent au certificat du degré inférieur de la formation musicale pour danseurs. L'élève ayant obtenu le certificat de la division inférieure de la formation musicale prévu à l'article 5 peut toutefois s'inscrire en « Formation musicale danseurs 2 » en vue de l'obtention du certificat du degré inférieur.

(4) L'organigramme et le programme d'études détaillé de la formation musicale pour danseurs figurent aux annexes A.3. et A.3.1.1.

Chapitre II - Histoire de la danse

Art. 59.

(1) Le cours d'histoire de la danse comprend deux années d'études au degré moyen, dénommées « moyen 1 » et « moyen 2 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Il est clôturé par l'obtention du certificat du degré moyen.

Est admissible au cours, tout élève ayant réussi au moins le niveau d'études « inférieur 5 base » du cours de danse classique prévu à l'article 64 ou le niveau d'études « inférieur 4 base » du cours de danse contemporaine prévu à l'article 65 ou du cours de danse jazz prévu à l'article 66.

(2) L'organigramme et le programme d'études détaillé de l'histoire de la danse figurent aux annexes A.3. et A.3.1.2.

Chapitre III - Chorégraphie et kinésiologie

Art. 60.

(1) Le cours de chorégraphie et kinésiologie comprend deux années d'études au degré moyen, dénommées « moyen 1 » et « moyen 2 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Il est clôturé par l'obtention du certificat du degré moyen.

Est admissible au cours, tout élève ayant réussi au moins le niveau d'études « inférieur 5 base » du cours de danse classique prévu à l'article 64 ou le niveau d'études « inférieur 4 base » du cours de danse contemporaine prévu à l'article 65 ou du cours de danse jazz prévu à l'article 66.

(2) L'organigramme et le programme d'études détaillé de chorégraphie et kinésiologie figurent aux annexes A.3. et A.3.1.3.

Chapitre IV - Expression corporelle

Art. 61.

(1) Le cours d'expression corporelle a une durée totale de quatre années d'études au degré inférieur, dénommées « année 1 », « année 2 », « année 3 » et « année 4 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de soixante minutes.

Est admissible au cours, tout élève ayant atteint au moins l'âge de sept ans révolus avant le 1er septembre.

(2) L'organigramme et le programme d'études détaillé de l'expression corporelle figurent aux annexes A.3. et A.3.1.4.

Titre II - Éveil à la danse, danse classique, danse contemporaine et danse jazz

~~**Chapitre Ier - Cours d'entraînement facultatifs**~~

~~**Art. 62.**~~

~~Chaque commune décide de l'organisation ou non des différents cours d'entraînement facultatifs visés aux articles 64 à 66.~~

Chapitre II - Éveil à la danse

Art. 63.

(1) L'éveil à la danse comprend trois années d'études au total.

(2) Sont inscrits :

1° en « éveil 1 », cours collectif et hebdomadaire d'une durée de quarante-cinq minutes, les enfants âgés d'au moins quatre ans révolus avant le 1er septembre ;
2° en « éveil 2 », cours collectif et hebdomadaire d'une durée de quarante-cinq minutes, les enfants âgés d'au moins cinq ans révolus avant le 1er septembre ;
3° en « éveil 3 », cours collectif et hebdomadaire d'une durée de soixante minutes, les enfants âgés d'au moins six ans révolus avant le 1er septembre.

Le passage d'une année à l'autre se fait en fonction de l'âge de l'enfant.

(3) L'organigramme et le programme d'études détaillé de l'éveil à la danse figurent aux annexes A.3. et A.3.2.1.

Chapitre III - Danse classique

Art. 64.

(1) La danse classique comprend quatre divisions d'une durée totale de quatorze années d'études :

1° la division inférieure qui comprend deux cycles d'une durée totale de six années d'études :

a) ~~le premier cycle comprend trois années d'études, dénommées « inférieur 1 base », « inférieur 1 facultatif », « inférieur 2 base », « inférieur 2 facultatif », « inférieur 3 base » et « inférieur 3 facultatif », avec un cours de base, collectif et hebdomadaire d'une durée de cent vingt minutes et un cours d'entraînement facultatif, collectif et hebdomadaire d'une durée de soixante minutes~~**le premier cycle comprend trois années d'études, dénommées « inférieur 1 », « inférieur 2 » et « inférieur 3 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de cent quatre-vingts minutes**. Il est clôturé par l'obtention du diplôme du premier cycle ;
b) le deuxième cycle comprend trois années d'études, dont la dénomination et la durée des cours collectifs hebdomadaires sont :
   i) ~~« inférieur 4 base » et « inférieur 4 facultatif » avec un cours de base d'une durée de cent vingt minutes et un cours d'entraînement facultatif d'une durée de soixante minutes~~**« inférieur 4 » avec un cours d'une durée de cent quatre-vingts minutes** ;
   ii) ~~« inférieur 5 base », « inférieur 5 facultatif » et « inférieur 5 facultatif garçons » avec un cours de base d'une durée de cent cinquante minutes et deux cours d'entraînement facultatifs d'une durée de soixante minutes chacun, dont un des deux cours peut être prévu pour la partie du programme d'études de la danse classique destinée aux garçons~~**« inférieur 5 » avec un cours d'une durée de deux cent-dix minutes** ;
   iii) ~~« inférieur 6 base », « inférieur 6 facultatif » et « inférieur 6 facultatif garçons » avec un cours de base d'une durée de cent quatre-vingts minutes et deux cours d'entraînement facultatifs d'une durée de quatre-vingt-dix minutes chacun, dont un des deux cours peut être prévu pour la partie du programme d'études de la danse classique destinée aux garçons~~**« inférieur 6 » avec un**

cours d'une durée de deux-cent-soixante-dix minutes. Il est clôturé par l'obtention du diplôme du deuxième cycle.

Est admissible en division inférieure, tout élève ayant atteint au moins l'âge de sept ans révolus avant le 1er septembre et ayant réussi un test d'admission à fixer par l'établissement.

2° ~~la division moyenne qui comprend trois années d'études, dénommées « moyen 1 base », « moyen 1 facultatif », « moyen 2 base », « moyen 2 facultatif », « moyen 3 base » et « moyen 3 facultatif », avec un cours de base, collectif et hebdomadaire d'une durée de cent-quatre-vingt minutes et un cours d'entraînement facultatif, collectif et hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Peut s'ajouter pour chacune des trois années d'études un deuxième cours d'entraînement facultatif, collectif et hebdomadaire d'une durée de soixante minutes pour la partie du programme d'études de la danse classique destinée aux garçons, dénommée « moyen 1 facultatif garçons », « moyen 2 facultatif garçons » et « moyen 3 facultatif garçons »~~**la division moyenne qui comprend trois années d'études, dénommées « moyen 1 », « moyen 2 » et « moyen 3 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de deux-cent-quarante minutes**. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme du troisième cycle.

L'admission en division moyenne se fait selon les modalités définies à l'article 75.

L'élève inscrit en division moyenne doit suivre obligatoirement dès sa première année d'inscription soit le cours d'histoire de la danse, tel que fixé à l'article 59, jusqu'à l'obtention du certificat du degré moyen, soit le cours de chorégraphie et kinésiologie, tel que fixé à l'article 60, jusqu'à l'obtention du certificat du degré moyen.

3° ~~la division moyenne spécialisée qui comprend trois années d'études, dénommées « moyen spécialisé 1 base », « moyen spécialisé 1 facultatif », « moyen spécialisé 2 base », « moyen spécialisé 2 facultatif », « moyen spécialisé 3 base » et « moyen spécialisé 3 facultatif », avec un cours de base, collectif et hebdomadaire d'une durée de deux cent dix minutes et un cours d'entraînement facultatif, collectif et hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Peut s'ajouter un deuxième cours d'entraînement facultatif, collectif et hebdomadaire d'une durée de soixante minutes pour la partie du programme d'études de la danse classique destinée aux garçons, dénommée « moyen spécialisé 1 facultatif garçons », « moyen spécialisé 2 facultatif garçons » et « moyen spécialisé 3 facultatif garçons »~~**la division moyenne spécialisée qui comprend trois années d'études, dénommées « moyen spécialisé 1 », « moyen spécialisé 2 » et « moyen spécialisé 3 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de deux-cent-soixante-dix minutes**. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme du premier prix.

L'admission en division moyenne spécialisée se fait selon les modalités définies à l'article 75.

L'élève inscrit en division moyenne spécialisée doit suivre obligatoirement, dès sa première année d'inscription, le cours d'histoire de la danse, tel que fixé à l'article 59, jusqu'à l'obtention du certificat du degré moyen et le cours de chorégraphie et kinésiologie, tel que fixé à l'article 60, jusqu'à l'obtention du certificat du degré moyen.

Des dispositions spéciales relatives à l'admission et au nombre d'années d'études sont prévues à l'article 75 pour les élèves qui changent de la division moyenne vers la division moyenne spécialisée et inversement.

4° ~~la division supérieure qui comprend deux années d'études, dénommées « supérieur 1 base », « supérieur 1 facultatif », « supérieur 2 base » et « supérieur 2 facultatif », avec un cours de base, collectif et hebdomadaire d'une durée de deux cent quarante minutes et un cours d'entraînement facultatif, collectif et hebdomadaire d'une durée de cent vingt minutes. Peut s'ajouter un deuxième cours d'entraînement facultatif, collectif et hebdomadaire d'une durée de cent vingt minutes pour la partie du programme d'études de la danse classique destinée aux garçons, dénommée « supérieur 1 facultatif garçons » et « supérieur 2 facultatif garçons »~~**la division supérieure qui comprend deux années d'études, dénommées « supérieur 1 » et « supérieur 2 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de trois-cent-soixante minutes.** Elle est clôturée par l'obtention du diplôme supérieur.

L'admission ainsi que le déroulement des études et des épreuves sont fixés aux articles 79 à 84.

(2) L'organigramme et le programme d'études détaillé de la danse classique figurent aux annexes A.3. et A.3.2.2.

Chapitre IV - Danse contemporaine

Art. 65.

(1) La danse contemporaine comprend quatre divisions d'une durée totale de treize années d'études :

1° la division inférieure qui comprend deux cycles d'une durée totale de cinq années d'études :

a) ~~le premier cycle qui comprend trois années d'études, dénommées « inférieur 1 base », « inférieur 1 facultatif », « inférieur 2 base », « inférieur 2 facultatif », « inférieur 3 base » et « inférieur 3 facultatif », avec un cours de base, collectif et hebdomadaire d'une durée de quatre-vingt-dix minutes et un cours d'entraînement facultatif, collectif et hebdomadaire d'une durée de quatre-vingt-dix minutes~~**le premier cycle qui comprend trois années d'études, dénommées « inférieur 1 », « inférieur 2 » et « inférieur 3 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de cent-quatre-vingts minutes**. Il est clôturé par l'obtention du diplôme du premier cycle ;

b) le deuxième cycle qui comprend deux années d'études, dont la dénomination et la durée des cours collectifs hebdomadaires sont les suivantes :

i) ~~« inférieur 4 base » et « inférieur 4 facultatif » avec un cours de base d'une durée de cent vingt minutes et un cours d'entraînement facultatif d'une durée de soixante minutes~~**« inférieur 4 » avec un cours d'une durée de cent-quatre-vingts minutes** ;

ii) ~~« inférieur 5 base » et « inférieur 5 facultatif » avec un cours de base d'une durée de cent quatre-vingts minutes et un cours d'entraînement facultatif d'une durée de quatre-vingt-dix minutes~~**« inférieur 5 » avec un cours d'une durée de deux-cent-soixante-dix minutes**. Il est clôturé par l'obtention du diplôme du deuxième cycle.

Est admissible en division inférieure, tout élève ayant atteint au moins l'âge de neuf ans révolus avant le 1er septembre et ayant réussi un test d'admission à fixer par l'établissement.

2° ~~la division moyenne qui comprend trois années d'études, dénommées « moyen 1 base », « moyen 1 facultatif », « moyen 2 base », « moyen 2 facultatif », « moyen 3 base » et « moyen 3 facultatif », avec un cours de base, collectif et hebdomadaire d'une durée de cent-quatre-vingts minutes et un cours d'entraînement facultatif, collectif et hebdomadaire d'une durée de soixante minutes~~**la division moyenne qui comprend trois années d'études, dénommées « moyen 1 », « moyen 2 » et « moyen 3 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de deux-cent-quarante minutes**. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme du troisième cycle.

L'admission en division moyenne se fait selon les modalités définies à l'article 75.

L'élève inscrit en division moyenne doit suivre obligatoirement, dès sa première année d'inscription, soit le cours d'histoire de la danse, tel que fixé à l'article 59, jusqu'à l'obtention du certificat du degré moyen, soit le cours de chorégraphie et kinésiologie, tel que fixé à l'article 60, jusqu'à l'obtention du certificat du degré moyen.

3° ~~la division moyenne spécialisée comprend trois années d'études, dénommées « moyen spécialisé 1 base », « moyen spécialisé 1 facultatif », « moyen spécialisé 2 base », « moyen spécialisé 2 facultatif », « moyen spécialisé 3 base » et « moyen spécialisé 3 facultatif », avec un cours de base, collectif et hebdomadaire d'une durée de deux cent dix minutes et un cours d'entraînement facultatif, collectif et hebdomadaire d'une durée de soixante minutes~~**la division moyenne spécialisée comprend trois années d'études, dénommées « moyen spécialisé 1 », « moyen spécialisé 2 » et « moyen spécialisé 3 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de deux-cent-soixante-dix minutes**. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme du premier prix.

L'admission en division moyenne spécialisée se fait selon les modalités définies à l'article 75.

L'élève inscrit en division moyenne spécialisée doit suivre obligatoirement, dès sa première année d'inscription, le cours d'histoire de la danse, tel que fixé à l'article 59, jusqu'à l'obtention du certificat du degré moyen et le cours de chorégraphie et kinésiologie, tel que fixé à l'article 60, jusqu'à l'obtention du certificat du degré moyen.

Des dispositions spéciales relatives à l'admission et au nombre d'années d'études sont prévues à l'article 75 pour les élèves qui changent de la division moyenne vers la division moyenne spécialisée et inversement.

4° ~~la division supérieure qui comprend deux années d'études, dénommées « supérieur 1 base », « supérieur 1 facultatif », « supérieur 2 base » et « supérieur 2 facultatif », avec un cours de base, collectif et hebdomadaire d'une durée de deux cent quarante minutes et un cours d'entraînement facultatif, collectif et hebdomadaire d'une durée de cent vingt minutes~~**la division supérieure qui comprend deux années d'études, dénommées « supérieur 1 » et « supérieur 2 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de trois-cent-soixante minutes**. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme supérieur.

L'admission ainsi que le déroulement des études et des épreuves sont fixés aux articles 79 à 84.

(2) L'organigramme et le programme d'étude détaillé de la danse contemporaine figurent aux annexes A.3. et A.3.2.3.

Chapitre V - Danse jazz

Art. 66.

(1) La danse jazz comprend quatre divisions d'une durée totale de treize années d'études :

1° la division inférieure qui comprend deux cycles d'une durée totale de cinq années d'études :

a) ~~le premier cycle qui comprend trois années d'études, dénommées « inférieur 1 base », « inférieur 1 facultatif », « inférieur 2 base », « inférieur 2 facultatif », « inférieur 3 base » et « inférieur 3 facultatif », avec un cours de base, collectif et hebdomadaire d'une durée de quatre-vingt-dix minutes et un cours d'entraînement facultatif, collectif et hebdomadaire d'une durée de quatre-vingt-dix minutes~~**le premier cycle qui comprend trois années d'études, dénommées « inférieur 1 », « inférieur 2 » et « inférieur 3 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de cent-quatre-vingts minutes**. Il est clôturé par l'obtention du diplôme du premier cycle ;

b) le deuxième cycle qui comprend deux années d'études, dont la dénomination et la durée des cours collectifs hebdomadaires sont :

   i) ~~« inférieur 4 base » et « inférieur 4 facultatif » avec un cours de base d'une durée de cent vingt minutes et un cours d'entraînement facultatif d'une durée de soixante minutes~~**« inférieur 4 » avec un cours d'une durée de cent-quatre-vingts minutes** ;

   ii) ~~« inférieur 5 base » et « inférieur 5 facultatif » avec un cours de base d'une durée de cent quatre-vingts minutes et un cours d'entraînement facultatif d'une durée de quatre-vingt-dix minutes~~**« inférieur 5 » avec un cours d'une durée de deux-cent-soixante-dix minutes**. Il est clôturé par l'obtention du diplôme du deuxième cycle.

Est admissible en division inférieure, tout élève ayant atteint au moins l'âge de dix ans révolus avant le 1er septembre et ayant réussi un test d'admission à fixer par l'établissement.

2° ~~la division moyenne qui comprend trois années d'études, dénommées « moyen 1 base », « moyen 1 facultatif », « moyen 2 base », « moyen 2 facultatif », « moyen 3 base » et « moyen 3 facultatif », avec un cours de base, collectif et hebdomadaire d'une durée de cent-quatre-vingts minutes et un cours d'entraînement facultatif, collectif et hebdomadaire d'une durée de soixante minutes~~**la division moyenne qui comprend trois années d'études, dénommées « moyen 1 », « moyen 2 » et « moyen 3 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de deux-cent-quarante minutes**. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme du troisième cycle.

L'admission en division moyenne se fait selon les modalités définies à l'article 75.

L'élève inscrit en division moyenne doit suivre obligatoirement, dès sa première année d'inscription, soit le cours d'histoire de la danse, tel que fixé à l'article 59, jusqu'à l'obtention du certificat du degré moyen, soit le cours de chorégraphie et kinésiologie, tel que fixé à l'article 60, jusqu'à l'obtention du certificat du degré moyen.

3° ~~la division moyenne spécialisée qui comprend trois années d'études, dénommées « moyen spécialisé 1 base », « moyen spécialisé 1 facultatif », « moyen spécialisé 2 base », « moyen spécialisé 2 facultatif », « moyen spécialisé 3 base » et « moyen spécialisé 3 facultatif », avec un cours de base, collectif et hebdomadaire d'une durée de deux cent dix minutes et un cours d'entraînement facultatif, collectif et hebdomadaire d'une durée de soixante minutes~~**la division moyenne spécialisée qui**

comprend trois années d'études, dénommées « moyen spécialisé 1 », « moyen spécialisé 2 » et « moyen spécialisé 3 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de deux-cent-soixante-dix minutes. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme du premier prix.

L'admission en division moyenne spécialisée se fait selon les modalités définies à l'article 75.

L'élève inscrit en division moyenne spécialisée doit suivre obligatoirement, dès sa première année d'inscription, le cours d'histoire de la danse, tel que fixé à l'article 59, jusqu'à l'obtention du certificat du degré moyen et le cours de chorégraphie et kinésiologie, tel que fixé à l'article 60, jusqu'à l'obtention du certificat du degré moyen.

Des dispositions spéciales relatives à l'admission et au nombre d'années d'études sont prévues à l'article 75 pour les élèves qui changent de la division moyenne vers la division moyenne spécialisée et inversement.

4° ~~la division supérieure qui comprend deux années d'études, dénommées « supérieur 1 base », « supérieur 1 facultatif », « supérieur 2 base » et « supérieur 2 facultatif », avec un cours de base, collectif et hebdomadaire d'une durée de deux cent quarante minutes et un cours d'entraînement facultatif, collectif et hebdomadaire d'une durée de cent vingt minutes~~**la division supérieure qui comprend deux années d'études, dénommées « supérieur 1 » et « supérieur 2 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de trois-cent-soixante minutes**. Elle est clôturée par l'obtention du diplôme supérieur.

L'admission ainsi que le déroulement des études et des épreuves sont fixés aux articles 79 à 84.

(2) L'organigramme et le programme d'étude détaillé de la danse jazz figurent aux annexes A.3. et A.3.2.4.

Titre III - Cours d'adultes

Chapitre Ier - Danse jazz pour adultes

Art. 67.

(1) Le cours de danse jazz pour adultes est un cours d'adultes qui a une durée totale de quatre années d'études en degré inférieur, dénommées « adultes 1 », « adultes 2 », « adultes 3 » et « adultes 4 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de soixante minutes.

Si l'inscription au cours de danse jazz pour adultes se fait après la participation au cours de danse jazz visée à l'article 66, les années y effectuées sont prises en compte et la durée totale de fréquentation au cours de danse jazz pour adultes est adaptée en conséquence par l'établissement. Toutefois, elle ne peut dépasser une durée totale de quatre années d'études.

Le cours se clôture par l'épreuve finale à définir et à certifier par l'établissement. Il est possible d'intégrer et de poursuivre le cours de danse jazz au niveau de l'inférieur 2 visé à l'article 66.

Au cours d'une même année scolaire, un adulte ne peut s'inscrire simultanément, dans un ou plusieurs établissements, au cours de danse jazz pour adultes et au cours de danse jazz visé à l'article 66.

(2) L'adulte doit, dès sa première année d'inscription au cours de danse jazz pour adultes, soit suivre ou avoir suivi la formation musicale pour adultes prévue à l'article 46, jusqu'à la réussite de l'épreuve prévue, soit suivre ou avoir suivi la formation musicale, visée à l'article 5 jusqu'à l'obtention du certificat de la division inférieure, soit suivre ou avoir suivi la formation musicale pour danseurs visée à l'article 58 jusqu'à l'obtention du certificat du degré inférieur.

(3) L'organigramme de la danse jazz pour adultes figure à l'annexe A.3.3. Le programme d'études est identique au programme d'études de la danse jazz qui figure à l'annexe A.3.2.4., lequel est adapté par l'enseignant en fonction des capacités de l'adulte.

Livre IV - Département de la pédagogie et des techniques

Titre Ier - Pédagogie

Chapitre Ier - Didactique et méthodologie

Art. 68.

(1) Le cours de didactique et méthodologie comprend trois années d'études en degré supérieur, dénommées « supérieur 1 », « supérieur 2 » et « supérieur 3 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes. Il est clôturé par l'obtention du certificat du degré supérieur.

L'élève choisit entre une des dominantes suivantes :

1° éveil musical ;
2° formation musicale-solfège ;
3° instrument / chant.

Est admissible au cours, tout élève ayant obtenu le certificat de la division moyenne spécialisée de la branche formation musicale prévu à l'article 5, paragraphe 1, point 3° ou le diplôme du premier prix prévu aux articles 77 et 78 dans une des branches correspondantes suivantes :

1° formation musicale-solfège ;
2°une des branches instrumentales de la formation instrumentale ou de la formation instrumentale jazz ;
3° chant classique, chant rock/pop, chant jazz, chant baroque, chant musical.

(5) L'organigramme et les programmes d'études détaillés des branches de la didactique et méthodologie figurent aux annexes A.4. et A.4.1.1.

Art. 68*bis*.

(1) En sus du cours de didactique et méthodologie visé à l'article 68, et suivant la dominante choisie, l'élève peut suivre :

1° pour la dominante éveil musical :
- a) un groupement de trois cours composé de :
  - i) un cours de percussion comprenant trois années d'études en degré supérieur, dénommées « supérieur 1 », « supérieur 2 » et « supérieur 3 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes ;
  - ii) un cours de formation vocale comprenant trois années d'études en degré supérieur, dénommées « supérieur 1 », « supérieur 2 » et « supérieur 3 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes ;
  - iii) un cours d'expression corporelle comprenant trois années d'études en degré supérieur, dénommées « supérieur 1 », « supérieur 2 » et « supérieur 3 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de trente minutes.

  Le groupement des trois cours est clôturé par l'obtention du certificat du degré supérieur.
- b) le cours de musique d'ensemble comprenant trois années d'études en degré supérieur, dénommées « supérieur 1 », « supérieur 2 » et « supérieur 3 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de soixante minutes ;
- c) le cours de pratique au clavier comprenant trois années d'études en degré inférieur, dénommées « inférieur 1 », « inférieur 2 » et « inférieur 3 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes ;
- d) le cours de direction comprenant une année d'études en degré inférieur, dénommée « inférieur 1 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes ;
- e) le cours d'analyse et écritures comprenant deux années d'études en degré inférieur, dénommées « inférieur 1 » et « inférieur 2 » avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de soixante minutes ;
- f) le cours de formation de l'oreille comprenant une année d'études en degré supérieur, dénommée « supérieur 1 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de soixante minutes ;

g) un cours au choix de l'élève parmi les branches et niveaux prévus par le présent règlement comprenant une année d'études.

2° pour la dominante formation musicale-solfège :

a) le cours de formation musicale-solfège comprenant trois années d'études en degré supérieur, dénommées « supérieur 1 », « supérieur 2 » et « supérieur 3 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de ~~soixante~~**quatre-vingt-dix** minutes. Il est clôturé par l'obtention du certificat du degré supérieur ;
b) le cours de musique d'ensemble comprenant trois années d'études en degré supérieur, dénommées « supérieur 1 », « supérieur 2 » et « supérieur 3 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de soixante minutes ;
c) le cours de pratique au clavier comprenant trois années d'études en degré inférieur, dénommées « inférieur 1 », « inférieur 2 » et « inférieur 3 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de soixante minutes ;
d) le cours de direction comprenant une année d'études en degré inférieur, dénommée « inférieur 1 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes ;
e) le cours d'analyse et écritures comprenant deux années d'études en degré inférieur, dénommées « inférieur 1 » et « inférieur 2 » avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de soixante minutes ;
f) un cours au choix de l'élève parmi les branches et niveaux prévus par le présent règlement comprenant une année d'études.

3° pour la dominante instrument / chant :

a) un cours d'une des branches instrumentales de la formation instrumentale ou de la formation instrumentale jazz ou un cours de chant classique, chant rock/pop, chant jazz, chant baroque ou chant musical, comprenant trois années d'études en degré supérieur, dénommées « supérieur 1 », « supérieur 2 » et « supérieur 3 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de ~~soixante~~**quatre-vingt-dix** minutes. Il est clôturé par l'obtention du certificat du degré supérieur ;
b) le cours de musique d'ensemble comprenant trois années d'études en degré supérieur, dénommées « supérieur 1 », « supérieur 2 » et « supérieur 3 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de soixante minutes ;
c) le cours de pratique au clavier comprenant trois années d'études en degré inférieur, dénommées « inférieur 1 », « inférieur 2 » et « inférieur 3 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes ;
d) le cours de direction comprenant une année d'études en degré inférieur, dénommée « inférieur 1 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes ;
e) le cours d'analyse et écritures comprenant deux années d'études en degré inférieur, dénommées « inférieur 1 » et « inférieur 2 » avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de soixante minutes ;
f) le cours de formation de l'oreille comprenant une année d'études en degré supérieur, dénommée « supérieur 1 », avec un cours collectif hebdomadaire d'une durée de soixante minutes ;
g) un cours au choix de l'élève parmi les branches et niveaux prévus par le présent règlement comprenant une année d'études.

(2) L'organigramme et les programmes d'études détaillés des cours du présent article figurent aux annexes A.4. et A.4.1.1.

Titre II - Techniques

Chapitre Ier - Technique Alexander

Art. 69.

(1) Le cours de technique Alexander comprend deux années d'études en degré inférieur, dénommées « inférieur 1 » et « inférieur 2 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes.

Est admissible au cours, tout élève ayant atteint au moins l'âge de douze ans révolus avant le 1er septembre.

(2) L'organigramme et le programme d'études détaillé de la technique Alexander figurent aux annexes A.4. et A.4.2.1.

Chapitre II - Technique cuivres

Art. 70.

(1) Le cours de technique cuivres comprend quatre années d'études en degré inférieur, dénommées « inférieur 1 », « inférieur 2 », « inférieur 3 » et « inférieur 4 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes.

Est admissible au cours, tout élève ayant obtenu le diplôme du premier cycle de la formation instrumentale, dans une des branches suivantes :

1° petits cuivres ;
2° alto en mib ;
3° cor en fa ;
4° trombone ;
5° trombone basse ;
6° ~~gros cuivres.~~**euphonium ;**
7° tuba basse.

L'élève inscrit au cours de technique cuivres doit suivre les cours instrumentaux prévus à l'article 24.

(2) L'organigramme et le programme d'études détaillé de la technique cuivres figurent aux annexes A.4. et A.4.2.2.

Chapitre III - Technique vocale

Art. 71.

(1) Le cours de technique vocale comprend quatre années d'études en degré inférieur, dénommées « inférieur 1 », « inférieur 2 », « inférieur 3 » et « inférieur 4 », avec un cours individuel hebdomadaire d'une durée de trente minutes.

Est admissible au cours, tout élève ayant obtenu le diplôme du premier cycle, dans une des branches suivantes :

1° chant classique ;
2° art lyrique ;
3° chant rock/pop ;
4° chant jazz ;
5° diction ;
6° art dramatique ;
7° chant grégorien ;
8° chant baroque ;
9° chant musical.

L'élève inscrit au cours de technique vocale doit suivre les cours dans la branche respective mentionnée ci-avant, le cours d'adultes étant exclu.

(2) L'organigramme et le programme d'études détaillé de la technique vocale figurent aux annexes A.4. et A.4.2.3.

Partie III - Modalités d'obtention, de délivrance et de nomenclature des diplômes et certificats

Livre Ier - Diplômes du premier cycle, du deuxième cycle, du troisième cycle, certificats de la division inférieure, de la division moyenne, de la division moyenne spécialisée, certificats du degré inférieur, du degré moyen et du degré supérieur

Art. 72.

(1) L'élève est censé se présenter aux examens pour l'obtention des diplômes du premier cycle, du deuxième cycle, du troisième cycle, des certificats de la division inférieure, de la division moyenne, de la division moyenne spécialisée et des certificats du degré inférieur, du degré moyen et du degré supérieur aux échéances fixées par le présent règlement et suivant les modalités à fixer par la commune concernée.

(2) Sur demande motivée de l'enseignant à adresser au directeur, et après accord de celui-ci et suivant les dispositions fixées par le présent règlement et les modalités à fixer par la commune, le directeur peut autoriser un allongement d'une année d'études pour se présenter aux examens pour l'obtention des diplômes du premier cycle, du deuxième cycle, du troisième cycle, des certificats de la division inférieure, de la division moyenne, de la division moyenne spécialisée et des certificats du degré inférieur, du degré moyen et du degré supérieur.

(3) Pour chaque branche, si ce n'est défini autrement dans le présent règlement ou dans le programme d'études respectif, chaque examen comporte ~~deux épreuves:~~**une épreuve publique**

~~1° une épreuve technique à huis clos ;~~
~~2° une épreuve publique ;~~

dont le contenu et le déroulement sont fixés pour chaque branche dans le présent règlement ou dans les programmes d'études respectifs.

Toutefois, dans le cadre de la formation musicale, l'examen comporte une épreuve ~~écrite à huis clos et une épreuve orale~~à huis clos.

(4) Les épreuves sont cotées chacune sur un maximum de soixante points.

Pour chaque branche, si ce n'est défini autrement dans le programme d'études respectif, la note finale de l'examen se compose pour un tiers ~~de la note de l'épreuve technique à huis clos~~**de la note d'évaluation attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement** et pour deux tiers de la note de l'épreuve publique.

(5) ~~Chaque épreuve~~**L'épreuve publique** a lieu devant un jury dont la composition, le déroulement des délibérations et le financement sont organisés et assurés par la commune.

L'enregistrement visuel ou sonore d'une épreuve, sous quelque forme que ce soit, n'est pas autorisé.

Art. 73.

(1) L'élève a réussi les études des divisions ou degrés concernés et est admis à l'année suivante si la note finale est supérieure ou égale à trente points, sauf s'il s'agit d'une admission dans la division moyenne spécialisée pour lesquelles les conditions sont détaillées à l'article 75.

(2) Le jury décerne les mentions suivantes :

1° « satisfaisant » si la note finale est supérieure ou égale à trente-six points ;
2° « assez bien » si la note finale est supérieure ou égale à quarante points ;
3° « bien » si la note finale est supérieure ou égale à quarante-cinq points ;
4° « très bien » si la note finale est supérieure ou égale à cinquante points ;
5° « distinction » si la note finale est supérieure ou égale à cinquante-six points ;
6° « grande distinction » si la note finale est supérieure ou égale à cinquante-neuf points.

En cas d'échec, l'élève peut redoubler l'année d'études respective et se représenter à l'examen une seule fois. Si l'élève échoue une deuxième fois au même examen ou une première fois à l'examen si celui-ci a lieu pendant l'allongement d'une année d'études, il ne peut plus s'inscrire dans la même branche dans un établissement.

L'élève qui a réussi son année d'études respective ne peut se réinscrire une deuxième fois dans la même année d'études, ni se représenter à l'examen.

(3) La proclamation et la publication des résultats se fait par la commune dans le respect de la protection des données des personnes concernées.

Les diplômes des premier, deuxième et troisième cycles, les certificats des divisions inférieure, moyenne et moyenne spécialisée, ainsi que les certificats des degrés inférieur, moyen et supérieur sont décernés à l'élève par la commune.

Art. 74.

Des aménagements raisonnables relatifs aux examens prévus à l'article 72 peuvent être décidés pour l'élève à besoins spécifiques. Après demande motivée du directeur à adresser au commissaire du Gouvernement au moins six semaines avant la date prévue de l'examen, les aménagements raisonnables sont définis d'un commun accord, entre le commissaire du Gouvernement et le directeur, sur avis de l'enseignant de l'élève à besoins spécifiques. Les aménagements raisonnables sont communiqués par le directeur à l'élève et à l'enseignant.

Titre Ier - Admission en division moyenne et division moyenne spécialisée

Art. 75.

(1) Pour être admis en division moyenne, l'élève doit avoir obtenu son diplôme du deuxième cycle ou son certificat de la division inférieure.

(2) Pour être admis en division moyenne spécialisée, l'élève doit avoir obtenu, dans un délai inférieur ou égal à cinq années, son diplôme du deuxième cycle ou son certificat de la division inférieure avec une note finale supérieure ou égale à cinquante points.

L'admission en division moyenne spécialisée est également subordonnée à la réussite d'un test d'admission à fixer et à organiser par l'établissement dispensant la division moyenne spécialisée, auprès duquel s'est porté candidat :

1° l'élève ayant obtenu le diplôme du troisième cycle ou le certificat de la division moyenne ;
2° l'élève ayant obtenu le diplôme du deuxième cycle ou le certificat de la division inférieure avec une note finale se situant entre quarante-cinq et quarante-neuf points ;
3° l'élève venant d'un établissement autre que ceux prévus à l'article 9 de la loi ;
4° l'élève ayant obtenu le diplôme du deuxième cycle ou le certificat de la division inférieure dans un délai supérieur ou égal à six années.

Pour être admis en division moyenne spécialisée de formation musicale-solfège, l'élève doit avoir obtenu, dans un délai inférieur ou égal à cinq années, son certificat de la division moyenne ~~spécialisée~~**, ou équivalent,** de formation musicale avec une note finale supérieure ou égale à cinquante points. L'admission en division moyenne spécialisée de formation ~~musical-solfège~~**musicale-solfège** est également subordonnée à la réussite d'un test d'admission à fixer et à organiser par l'établissement dispensant la division moyenne spécialisée, auprès duquel s'est porté candidat :

1° l'élève ayant obtenu le certificat de la division moyenne~~-spécialisée~~ avec une note finale se situant entre quarante-cinq et quarante-neuf points ;
2° l'élève venant d'un établissement autre que ceux prévus à l'article 9 de la loi ;
3° l'élève ayant obtenu le certificat de la division moyenne~~-spécialisée~~ dans un délai supérieur ou égal à six années.

(3) L'élève admis en division moyenne spécialisée des formations instrumentale, instrumentale jazz, vocale ou vocale jazz et qui a déjà obtenu le diplôme du troisième cycle correspondant, doit se présenter à l'examen pour l'obtention du diplôme du premier prix dans un délai maximal de trois années.

L'élève admis en division moyenne spécialisée de diction, d'art dramatique ou de danse et qui a déjà obtenu le diplôme du troisième cycle correspondant, doit se présenter à l'examen pour l'obtention du diplôme du premier prix dans un délai maximal d'une année.

(4) L'élève ayant commencé des études en division moyenne spécialisée peut, à tout moment, entrer en division moyenne. Ces années d'études sont toutefois prises en compte par l'établissement pour le calcul du nombre total d'années d'études autorisé.

Titre II - Admission en degré moyen et degré supérieur

Art. 76.

(1) Pour être admis au degré moyen, l'élève doit avoir obtenu son certificat du degré inférieur.

(2) Pour être admis au degré supérieur, l'élève doit avoir obtenu, dans un délai inférieur ou égal à cinq années, son certificat du degré moyen avec une note finale supérieure ou égale à cinquante points.

L'admission au degré supérieur est également subordonnée à la réussite d'un test d'admission à fixer et à organiser par le conservatoire, auprès duquel s'est porté candidat :

1° l'élève ayant obtenu le certificat du degré moyen avec une note finale se situant entre quarante-cinq et quarante-neuf points ;
2° l'élève venant d'un établissement autre que ceux prévus à l'article 9 de la loi ;
3° l'élève ayant obtenu le certificat du degré moyen dans un délai supérieur ou égal à six années.

Livre II - Diplôme du premier prix et diplôme supérieur

Titre Ier - Diplôme du premier prix

Art. 77.

(1) L'élève est censé se présenter à l'examen pour l'obtention du diplôme du premier prix aux échéances fixées par le présent règlement et suivant les modalités à fixer par la commune concernée.

(2) Sur demande motivée de l'enseignant à adresser au directeur, et après accord de celui-ci et suivant les dispositions fixées par le présent règlement et les modalités à fixer par la commune, le directeur peut autoriser un allongement d'une année d'études pour se présenter à l'examen pour l'obtention du diplôme du premier prix.

(3) Pour chaque branche, si ce n'est défini autrement dans le présent règlement ou dans le programme d'études respectif, chaque examen comporte ~~deux épreuves :~~**une épreuve publique**

~~1° une épreuve technique à huis clos ;~~
~~2° une épreuve publique ;~~

dont le contenu et le déroulement sont fixés pour chaque branche dans le présent règlement ou dans les programmes d'études respectifs.

Toutefois, dans le cadre de la formation musicale-solfège, l'examen comporte une épreuve écrite à huis clos et une épreuve orale à huis clos.

(4) Les épreuves sont cotées chacune sur un maximum de soixante points.

Pour chaque branche, si ce n'est défini autrement dans le programme d'études respectif, la note finale de l'examen se compose pour un tiers ~~de la note de l'épreuve technique à huis clos~~**de la note d'évaluation attribuée par l'enseignant sur l'année d'études respective suivant les critères définis par la direction de l'établissement** et pour deux tiers de la note de l'épreuve publique.

(5) ~~Les épreuves ont~~**L'épreuve publique a** lieu devant un jury dont la composition, les modalités des délibérations et le financement sont organisés et assurés par la commune.

L'enregistrement visuel ou sonore d'une épreuve, sous quelque forme que ce soit, n'est pas autorisé.

(6) Des aménagements raisonnables relatifs à l'examen prévu par le présent article peuvent être décidés pour l'élève à besoins spécifiques. Après demande motivée du directeur à adresser au commissaire du Gouvernement au moins six semaines avant la date prévue de l'examen, les aménagements raisonnables sont définis d'un commun accord entre le commissaire du Gouvernement

et le directeur, sur avis de l'enseignant de l'élève à besoins spécifiques. Les aménagements raisonnables sont communiqués par le directeur à l'élève et à l'enseignant.

Art. 78.

(1) L'élève ayant obtenu une note finale supérieure ou égale à quarante-cinq points a réussi les études de la division moyenne spécialisée.

(2) Le jury décerne les mentions suivantes :

1° « bien » si la note finale est supérieure ou égale à quarante-cinq points ;
2° « très bien » si la note finale est supérieure ou égale à cinquante points ;
3° « distinction » si la note finale est supérieure ou égale à cinquante-six points ;
4° « grande distinction » si la note finale est supérieure ou égale à cinquante-neuf points.

En cas d'échec, l'élève ayant obtenu une note finale inférieure à quarante-cinq points peut redoubler l'année d'études respective et se représenter à l'examen une seule fois. Si l'élève échoue une deuxième fois au même examen ou une première fois à l'examen si celui-ci a lieu pendant l'allongement d'une année d'études, il ne peut plus s'inscrire dans la même branche dans un établissement.

L'élève qui a réussi son année d'études respective ne peut se réinscrire une deuxième fois dans la même année d'études, ni se représenter à l'examen.

(3) Le diplôme du premier prix est décerné à l'élève par la commune du conservatoire respectif, sous réserve toutefois que pour les branches pour lesquelles le présent règlement prévoit des dispositions spécifiques, l'élève peut se prévaloir des unités de valeur définies par le curriculum de la branche en question selon les modalités définies aux articles 83 et 84.

La proclamation et la publication des résultats se fait par la commune dans le respect de la protection des données des personnes concernées.

Les résultats obtenus lors des épreuves du diplôme du premier prix peuvent être attestés à l'élève par le conservatoire, sans pour autant qu'un diplôme du premier prix soit décerné à l'élève par la commune.

Titre II - Admission en division supérieure

Art. 79.

L'élève ayant obtenu, dans un délai inférieur ou égal à cinq années, le diplôme du premier prix dans la branche choisie est admis en division supérieure.

L'admission en division supérieure est subordonnée à la réussite d'un test d'entrée pour :

2° l'élève venant d'un établissement autre qu'un conservatoire prévu à l'article 9 de la loi ;
3° l'élève ayant obtenu le diplôme du premier prix dans la branche choisie dans un délai supérieur ou égal à six années.

Pour l'élève visé à l'alinéa 2, point 2°, le test d'entrée et l'admission en division supérieure est soumise aux conditions suivantes :

1° l'élève doit présenter une attestation de réussite des branches secondaires fixées par le présent règlement pour l'obtention du diplôme du premier prix d'un conservatoire, ou, à défaut, une équivalence ou un acquis de compétence, à valider par le conservatoire dans lequel l'élève souhaite s'inscrire ;
2° l'élève n'est ni titulaire d'un diplôme de niveau bachelor ou équivalent, ni de niveau master ou équivalent dans la branche dans laquelle l'élève souhaite être admis.

Le test d'entrée est organisé dans le conservatoire dans lequel l'élève souhaite s'inscrire, suivant les modalités à fixer par le conservatoire concerné.

Titre III - Diplôme supérieur

Art. 80.

(1) L'élève est censé se présenter à l'examen pour l'obtention du diplôme supérieur aux échéances fixées par le présent règlement.

(2) Sur demande motivée de l'enseignant à adresser au directeur, et après accord de celui-ci et suivant les dispositions fixées par le présent règlement, le directeur peut autoriser un allongement d'une année d'études pour se présenter à l'examen pour l'obtention du diplôme supérieur, dénommée « supérieur 3 », d'une durée hebdomadaire identique à l'année d'études dénommée « supérieur 2 » de la branche concernée.

Le nombre total d'années d'études pour la division supérieure est limité à trois, pour autant qu'il ne soit pas autrement disposé dans le présent règlement.

~~Pour les branches pour lesquelles sont prévues une épreuve d'admission et un examen sous forme de récital, tels que prévus à l'article 81, l'élève peut choisir entre deux périodes pour les épreuves, soit au mois de février ou mars, soit au mois de mai, juin ou juillet, tout en respectant le nombre total d'années d'études autorisées en division supérieure. L'enseignant confirme au directeur la période choisie par l'élève, aux échéances suivantes :~~

~~1° avant le 1er novembre pour l'épreuve ayant lieu en février ou mars de la même année scolaire ;~~
~~2° avant le 15 mars pour l'épreuve ayant lieu en mai, juin ou juillet de la même année scolaire.~~

~~Le directeur transmet au commissaire du Gouvernement, pour contrôle et validation, la liste des élèves désirant se présenter à l'examen pour l'obtention du diplôme supérieur, le cas échéant accompagnée des attestations des résultats obtenus dans les études accomplies par l'élève telles que fixées par le présent règlement, aux échéances suivantes :~~

~~1° jusqu'au 5 novembre pour l'épreuve ayant lieu en février ou mars de la même année scolaire ;~~
~~2° jusqu'au 20 mars pour l'épreuve ayant lieu en mai, juin ou juillet de la même année scolaire.~~

~~En cas d'une irrégularité constatée par le commissaire du Gouvernement, le directeur est informé, au plus tard, dans un délai d'un mois après réception de la liste des élèves.~~

(3) La date et le lieu de l'examen pour l'obtention du diplôme supérieur sont fixés d'un commun accord entre les directeurs des conservatoires et le commissaire du Gouvernement. La date et le lieu sont communiqués à l'élève par le directeur de son conservatoire, au plus tard, deux mois avant l'épreuve respective.

Art. 81.

(1) Pour chaque branche, si ce n'est défini autrement dans le présent règlement ou dans les programmes d'études respectifs, l'examen pour l'obtention du diplôme supérieur comporte ~~deux épreuves :~~**une épreuve publique**

~~1° l'épreuve d'admission ;~~
~~2° l'examen sous forme de récital ;~~

dont le contenu et le déroulement sont fixés pour chaque branche dans le présent règlement ou dans les programmes d'études respectifs.

Toutefois, dans le cadre de la formation musicale-solfège, l'examen pour l'obtention du diplôme supérieur comporte une épreuve écrite à huis clos et une épreuve orale à huis clos.

Les directeurs des conservatoires proposent les œuvres imposées au niveau national d'un commun accord, pour validation au commissaire du Gouvernement, si une telle œuvre est prévue dans les programmes d'études respectifs. Après validation par le commissaire du Gouvernement, les œuvres imposées sont communiquées par le directeur du conservatoire à l'élève deux mois avant la date de l'épreuve.

(2) ~~Les épreuves sont cotées chacune~~**L'épreuve publique est cotée** sur un maximum de soixante points.

~~Pour l'examen qui comprend deux épreuves, la note finale de l'examen se compose pour un tiers de la note de la première épreuve (épreuve d'admission) et pour deux tiers de la note de la deuxième épreuve (examen sous forme de récital ou épreuve publique), si ce n'est défini autrement dans le présent règlement ou dans le programme d'études respectif.~~

(3) Le jury des épreuves est composé de trois membres au minimum et de cinq membres au plus, dont au moins un membre est un directeur, un directeur adjoint ou un enseignant d'un conservatoire et au moins un membre est un spécialiste de la branche concernée qui n'appartient pas au personnel enseignant d'un des conservatoires. Le directeur du conservatoire organisateur, ou son délégué, assure la présidence du jury. **Le président du jury ne peut attribuer de note aux élèves.** La composition du jury est à soumettre pour contrôle et validation au commissaire du Gouvernement.

Aucun membre du jury ne peut prendre part à l'examen d'un de ses élèves, de son conjoint ou partenaire au titre de la loi modifiée du 9 juillet 2004 relative aux effets légaux de certains partenariats, ou encore d'un parent ou allié jusqu'au quatrième degré inclus.

La composition du jury, le déroulement des délibérations et le financement sont organisés et assurés par la commune du conservatoire organisateur.

(4) Pour les épreuves, l'élève présente un programme d'une durée prévue dans les programmes d'études respectifs. Le président du jury veille au respect des durées prévues. En cas de non-respect de la durée minimale, il peut décider le refus de l'élève à l'épreuve, ce qui équivaut à un échec. En cas de non-respect de la durée maximale, il peut interrompre l'élève et les membres du jury attribuent des points sur la partie jouée par l'élève.

L'enregistrement visuel ou sonore d'une épreuve, sous quelque forme que ce soit, n'est pas autorisé.

(5) Des aménagements raisonnables relatifs à l'examen prévu par le présent article peuvent être décidés pour l'élève à besoins spécifiques. Après demande motivée du directeur à adresser au commissaire du Gouvernement au moins six semaines avant la date prévue de l'examen, les aménagements raisonnables sont définis d'un commun accord entre le commissaire du Gouvernement et le directeur, sur avis de l'enseignant de l'élève à besoins spécifiques. Les aménagements raisonnables sont communiqués par le directeur à l'élève et à l'enseignant.

Art. 82.

(1) L'élève ayant obtenu ~~à chaque épreuve~~ une note supérieure ou égale à quarante-cinq points a réussi les études de la division supérieure. L'élève qui a réussi les études dans une branche ne peut pas se réinscrire une deuxième fois dans la même branche, ni se représenter à l'examen. ~~L'élève qui a réussi une épreuve ne peut se représenter une deuxième fois.~~

(2) Le jury décerne les mentions suivantes :

1° « bien » si la note finale est supérieure ou égale à quarante-cinq points ;
2° « très bien » si la note finale est supérieure ou égale à cinquante points ;
3° « distinction » si la note finale est supérieure ou égale à cinquante-six points ;
4° « grande distinction » si la note finale est supérieure ou égale à cinquante-neuf points.

(3) La proclamation et la publication des résultats se fait par la commune du conservatoire organisateur dans le respect de la protection des données des personnes concernées.

(4) Le ministre décerne le diplôme supérieur à l'élève ayant obtenu une note finale supérieure ou égale à quarante-cinq points avec la mention attribuée par le jury.

L'obtention du diplôme supérieur est soumise aux conditions suivantes :

1° l'élève doit avoir réussi l'examen pour l'obtention du diplôme supérieur ;
2° pour les branches pour lesquelles le présent règlement prévoit des dispositions spécifiques, l'élève doit se prévaloir des unités de valeur définies par le curriculum de la branche en question, selon les modalités définies aux articles 83 et 84.

~~(5) Dès que l'élève remplit toutes les conditions pour l'obtention du diplôme supérieur, le directeur du conservatoire communique le curriculum détaillé de l'élève au commissaire du Gouvernement, comprenant les résultats des épreuves pour l'obtention du diplôme supérieur de la branche principale,~~

~~ainsi que les branches secondaires avec les unités de valeurs respectives, pour contrôle et validation, en vue de l'attribution du diplôme supérieur par le ministre.~~

~~Les résultats obtenus lors des épreuves du diplôme supérieur peuvent être attestés à l'élève par le conservatoire, sans pour autant qu'un diplôme supérieur ne soit décerné à l'élève par le ministre~~.

(6) En cas d'échec, l'élève peut se représenter à l'épreuve ~~respective~~ une seule fois, sous réserve toutefois du respect du nombre total d'années d'études fixé au présent règlement pour la branche concernée. Si l'élève échoue une deuxième fois au même examen, il ne peut plus s'inscrire dans la même branche dans un établissement.

Titre IV - Curriculum de la division moyenne spécialisée et de la division supérieure

Art. 83.

(1) Les études en division moyenne spécialisée et en division supérieure sont accompagnées de branches secondaires, dont la réussite est attestée à l'élève par l'établissement et exprimée en unités de valeur pour toutes les branches pour lesquelles des dispositions spécifiques figurent aux annexes B.1. à B.~~19~~3.

Les dispositions spécifiques à chaque branche, les branches secondaires au choix de l'élève, ainsi que les unités de valeur y relatives figurent aux annexes précitées.

(2) L'attestation par l'établissement des unités de valeur est obligatoire pour l'obtention des diplômes suivants :

1° un total de cinquante unités de valeur est nécessaire pour l'obtention du diplôme du premier prix ;
2° un total de ~~quatre-vingt-dix~~**cinquante** unités de valeur est nécessaire pour l'obtention du diplôme supérieur.

(3) La participation de l'élève et les résultats des épreuves des branches secondaires pour l'obtention des diplômes du premier prix ou supérieur peuvent être attestés par l'établissement, sans pour autant que le diplôme du premier prix ou le diplôme supérieur ne soit décerné à l'élève, si ce dernier ne remplit pas les conditions fixées par le présent règlement.

Art. 84.

(1) ~~Pour les branches pour lesquelles des dispositions spécifiques sont prévues, le curriculum comprend des branches secondaires au choix de l'élève lesquelles, selon leur importance pour la branche principale, sont classées en branches secondaires A, B et C.~~

~~Les branches secondaires au choix de l'élève sont les suivantes :~~

~~1° les branches secondaires A désignent les branches ayant un rapport direct avec la branche principale et qui sont importantes pour compléter les études de la branche principale ;~~
~~2° les branches secondaires B désignent les branches des différentes formations musicales, théories musicales et écritures ;~~
~~3° les branches secondaires C désignent toutes les autres branches fixées par le présent règlement.~~**Pour les branches pour lesquelles des dispositions spécifiques sont prévues, le curriculum comprend des branches secondaires. L'élève choisit les branches secondaires de sorte à atteindre les unités de valeur prévues à l'article 83, paragraphe 2.**

(2) L'inscription aux branches secondaires est effectuée par l'élève suivant les modalités d'inscription prévues par l'établissement.

À chaque branche secondaire ~~A, B ou C~~ correspondent des unités de valeur établies par rapport à la branche principale.

(3) ~~Pour l'obtention du diplôme du premier prix, un nombre minimal de cinquante unités de valeur est requis par l'élève en respectant la répartition minimale suivante : parmi les branches secondaires A, l'élève fait un choix correspondant à au moins vingt-cinq unités de valeur et parmi les branches~~

~~secondaires B, le choix doit se porter à au moins dix unités de valeur.~~**Pour l'obtention du diplôme du premier prix, un nombre minimal de cinquante unités de valeur est requis par l'élève. Dès que l'élève remplit toutes les conditions pour l'obtention du diplôme du premier prix, le directeur du conservatoire communique le curriculum détaillé de l'élève au commissaire du Gouvernement, comprenant la note finale de l'examen pour l'obtention du diplôme du premier prix de la branche principale, ainsi que les branches secondaires avec les unités de valeur respectives, pour contrôle et validation, avant de décerner le diplôme du premier prix à l'élève.**

(4) Pour l'obtention du diplôme supérieur, un nombre minimal de ~~quatre-vingt-dix~~**cinquante** unités de valeur est requis par l'élève ~~en respectant la répartition minimale suivante : parmi les branches secondaires A, l'élève fait un choix qui doit correspondre à au moins vingt-cinq unités de valeur et parmi les branches secondaires B, l'élève fait un choix qui doit correspondre à au moins dix unités de valeur~~.

~~(5) Pour les branches « formation musicale-solfège », « diction allemande », « diction française » et « diction luxembourgeoise », les dispositions spécifiques comprennent des branches secondaires sans être classées en branches secondaires A, B et C, parmi lesquelles l'élève doit faire un choix qui doit correspondre au total des unités de valeur prévus à l'article 83, paragraphe 2.~~

(6) Les unités de valeur obtenues pour le diplôme du premier prix sont reconnues intégralement pour le diplôme supérieur.

(7) Les dispositions spécifiques des branches concernées figurent aux annexes B.1. à B.~~19~~3.

Partie IV - Dispositions abrogatoire, transitoires et finales

Art. 85.

Le règlement grand-ducal modifié du 10 avril 2020 déterminant les différentes branches enseignées, les modalités d'obtention, de délivrance et la nomenclature des diplômes, ainsi que les modalités de transition entre les différents ordres d'établissement et niveaux d'enseignement est abrogé.

Art. 85*bis*.

Par dérogation à l'article 68 qui fixe l'admission au cours de didactique et méthodologie, le ministre adapte, sur demande de la commune, l'admission de l'élève qui ne peut pas se prévaloir d'un certificat de la division moyenne spécialisée ou d'un diplôme du premier prix. L'élève se conforme endéans les trois années scolaires suivant l'autorisation ministérielle.

Art. 86.

Par dérogation à l'article 79 qui fixe l'admission en division supérieure, le ministre adapte, sur demande de la commune, l'admission de l'élève qui s'est présenté à l'examen pour l'obtention du premier prix, pour lequel l'établissement lui atteste une note finale supérieure ou égale à quarante-cinq points telle que prévue à l'article 78, paragraphe 1er, sans pour autant que l'élève remplisse les conditions fixées à l'article 78, paragraphe 3, pour l'obtention du diplôme du premier prix. L'autorisation ministérielle, non renouvelable et valable pour une seule année scolaire, est subordonnée aux conditions que l'élève peut se prévaloir d'au moins 40 unités de valeur~~s~~ telles que prévues par les dispositions spécifiques de la branche concernée et se conforme endéans l'année scolaire de référence aux conditions d'obtention du diplôme du premier prix.

Art. 87.

Pour l'année scolaire 2022/2023, la commune peut adresser au ministre jusqu'au 15 septembre 2022 une demande d'autorisation pour introduire une branche supplémentaire visée à l'article 3, paragraphe 1er.

Art. 88.

La référence au présent règlement se fait sous la forme suivante : « règlement grand-ducal du 16 juin 2022 déterminant les différentes branches, les niveaux et la durée des cours dans l'enseignement musical ».

Art. 89.

Le présent règlement entre en vigueur le 1er septembre 2022.

Art. 90.

Le ministre ayant l'Enseignement musical dans ses attributions est chargé de l'exécution du présent règlement qui sera publié au Journal officiel du Grand-Duché de Luxembourg.

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche financière

Le présent projet de règlement grand-ducal n'apporte que des modifications d'ordre pédagogiques et n'a donc pas d'impact financier.

Pour rappel, les modalités de la participation financière de l'État sont régies par la loi du 27 mai 2022 portant organisation de l'enseignement musical dans le secteur communal.